This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,076,808

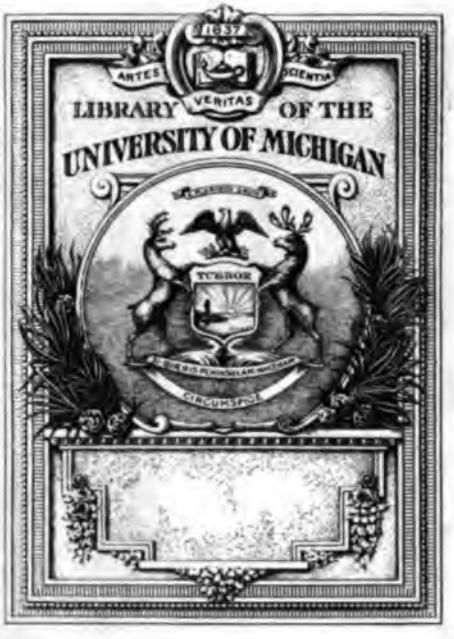
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

AP
20
R48

R. Oct. 46

REVUE

DE PARIS.

IX.

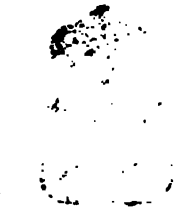

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DE PARIS.

Nouvelle Série. — Année 1839.

TOME NEUVIÈME.

PARIS.
AU BUREAU DE LA REVUE DE PARIS,
QUAI MALAQUAIS, 17.

—

1839.

Contin.
Hiersemann
2-14-29
17800

VIE ET AVENTURES

DE JOHN DAVYS.

XV.[1]

Pendant ces deux jours de navigation, l'Asie à notre droite et l'Europe à notre gauche avaient déployé un si splendide tableau, que nous fûmes tentés de nous demander en arrivant à la Pointe du sérail où était cette magnifique Constantinople tant vantée par les voyageurs, et qui dispute au golfe de Naples la royauté pittoresque du monde. Mais quand pour conduire le capitaine à l'ambassade anglaise, située dans le faubourg de Galata, nous eûmes passé du vaisseau dans la yole, et doublant la Pointe du sérail, longé la Corne d'Or, la ville impériale se déroula enfin à nos yeux sur le penchant de sa vaste colline, avec son amphithéâtre de maisons, ses palais aux dômes dorés, ses cimetières, dont un sombre bois de cyprès ombrage les sépultures, et nous reconnûmes alors la belle courtisane d'Orient qui rendit Constantin infidèle à Rome, en l'enchaînant comme eût fait une Néréide, avec l'écharpe azurée de ses eaux.

Il n'eût point été prudent à cette époque de traverser les rues de Galata sans être accompagné d'une garde; aussi M. Adair, qui connaissait déjà notre arrivée, avait-il envoyé au-devant de nous un janis-

(1) Voyez les livraisons des 30 juin, 7, 14, 28 juillet et 11 août.

saire, dont la présence indiquait que nous étions sous la protection du sultan. Dans ce pays où tout le monde est armé, jusqu'aux enfans, les rixes sont fréquentes, et se vident sur-le-champ; la justice intervient presque toujours trop tard pour faire autre chose que venger la mort de la victime : il était donc important, dans le moment d'irritation où se trouvait Constantinople à l'égard des Grecs et des Russes, de nous désigner bien clairement comme appartenant à une nation amie.

Nos marins restèrent dans la chaloupe sous la surveillance de James, et M. Stanbow, lord Byron et moi, nous nous acheminâmes vers l'ambassade. A moitié chemin, à peu près, nous trouvâmes la rue tellement encombrée, que nous n'aurions su comment nous ouvrir un passage, si notre janissaire, qui portait un bâton à la main, n'eût frappé sur cette muraille humaine avec tant de force et de persistance qu'il parvint à y pratiquer une brèche. Cette agglomération était causée par un Grec que l'on conduisait au supplice, et qui traversait la grande rue entre deux bourreaux; nous arrivâmes juste pour le voir passer. C'était un beau vieillard à la barbe blanche, qui marchait d'un pas grave et assuré, regardant sans crainte et sans orgueil toute cette populace qui le poursuivait de ses cris et de ses malédictions. Cette vue nous impressionna tous fortement, mais surtout lord Byron, qui demanda aussitôt à notre interprète, si par l'intervention de l'ambassadeur, ou en payant une forte somme, on ne pourrait pas sauver ce malheureux; mais l'interprète, d'un air effrayé, mit un doigt sur sa bouche, en faisant signe au noble poète de garder le silence : cette recommandation, si pressante qu'elle fût, ne put empêcher lord Byron, lorsque le vieillard passa devant lui, de lui crier, en romaïque : *Courage, martyr.* A cette voix consolatrice, le Grec se retourna, et à défaut des mains, levant les yeux au ciel, il indiqua qu'il était préparé à mourir. Au même moment, un autre cri se fit entendre derrière une jalousie, en face de nous; des doigts passèrent à travers le treillage qu'ils ébranlèrent un instant. A ce cri, qui semblait poussé par une voix connue, le vieillard tressaillit et s'arrêta; mais un des bourreaux le poussa par derrière avec la pointe de son yatagan. En voyant le sang jaillir, lord Byron fit un mouvement, et moi-même je portai la main à mon poignard; aussitôt M. Stanbow, qui comprit notre intention, nous saisit le bras à tous deux : — Pas un mot ou vous êtes morts, — nous dit-il en anglais, et il nous montra le janissaire qui commençait à nous regarder de travers; puis, nous retenant ainsi, il attendit que le cortége fut passé. Bientôt, la rue

se trouvant libre, nous continuâmes notre route vers l'ambassade, où nous arrivâmes au bout de dix minutes, encore tout pâles et tout émus.

Le motif pour lequel nous étions venus à Constantinople n'existait plus, même avant notre arrivée. Les satisfactions que nous devions appuyer par notre présence étaient accordées, et notre ambassadeur avait obtenu, au nom du gouvernement britannique, toutes les excuses qu'il avait exigées. L'entretien politique de M. Stanbow et de M. Adair fut donc court, de sorte qu'au bout d'un instant nous fûmes introduits et lord Byron présenté. Après les complimens d'usage, il s'empressa de demander à M. Adair quel crime avait commis le vieillard que nous venions de voir mener au supplice. M. Adair sourit tristement. Le vieillard avait commis trois crimes énormes dont un seul, aux yeux des Turcs, méritait la mort; il était riche, il rêvait l'affranchissement de son pays, enfin il se nommait Athanase Ducas, c'est-à-dire qu'il était l'un des derniers descendans de la race royale qui avait régné au XIIIe siècle. Vaincu par les sollicitations de ses amis, il avait d'abord quitté Constantinople; puis au bout de quelques mois, ne pouvant résister au désir de revoir sa famille, il s'était hasardé à revenir; le soir même de son retour à Galata, il avait été arrêté; sa fille, que l'on citait comme un trésor de beauté, avait été enlevée et vendue pour vingt mille piastres à un riche turc; et sa femme, chassée de son palais, qui avait été confisqué au profit du grand seigneur, n'avait pu obtenir de partager ni la captivité de sa fille, ni la mort de son mari : elle avait demandé asile à plusieurs maisons grecques, dont les portes s'étaient fermées à sa vue. Enfin M. Adair lui avait fait dire que l'ambassade d'Angleterre lui offrait une hospitalité inviolable et sacrée; la pauvre femme avait accepté avec reconnaissance cette offre généreuse, mais depuis la veille au soir elle était disparue, et l'on ignorait le lieu de sa retraite.

M. Adair invita lord Byron à demeurer à l'ambassade pour tout le temps qu'il resterait à Galata; celui-ci, craignant de ne pas être assez libre, refusa constamment, et pria M. Adair de s'intéresser à ce qu'on lui trouvât une petite maison turque dans laquelle il pût vivre tout-à-fait à la manière du pays. Il acceptait au reste le patronage diplomatique qui lui était offert, pour le cas où M. Adair aurait quelque audience du sultan, qu'il parviendrait ainsi à voir de près, comme attaché à l'ambassade : notre arrivée à Constantinople rendait cet évènement plus que probable.

Nous quittâmes M. Adair au bout d'une heure d'une causerie aussi

cordiale qu'attachante, et nous reprîmes notre chemin à travers les rues de Galata, toujours conduits par notre janissaire. Cependant nous reconnûmes bientôt qu'il prenait un autre chemin que celui par lequel nous étions venus; nous allions en demander la cause à notre interprète, lorsque celui-ci, devinant notre intention, nous montra du doigt au centre de la place où nous venions d'entrer, un groupe informe, qui nous causa un frisson involontaire, sans que nous pussions deviner encore de quoi il se composait. A mesure que nous en approchions, l'objet prenait une forme humaine; nous distinguâmes bientôt un cadavre agenouillé et décapité, ayant sa tête entre ses cuisses; enfin nous reconnûmes que cette tête était celle du vieillard que nous avions vu passer il y avait une heure; près du corps une femme était assise, le front appuyé dans ses deux mains, pareille à la statue de la Douleur. De temps en temps elle quittait cette attitude pour étendre la main vers un bâton posé à côté d'elle, et chasser les chiens qui venaient lécher le sang; cette femme, c'était la veuve du martyr, celle-là qui s'était sauvée, la veille même, de l'ambassade, et qu'on n'avait pas revue. Le changement de route qui nous avait étonnés était une attention de notre janissaire : il avait voulu sans doute nous donner une idée de la clémence de son gracieux maître, en nous faisant passer devant ce terrible spectacle.

Nous étions arrivés à Constantinople dans un bon moment, et nous y débutions comme des héros des *Mille et une Nuits*. Cette tête tranchée, cette fille esclave, cette femme veuve, tout cela me semblait un rêve, et la vue des costumes merveilleux qui nous entouraient entretenait mon illusion. A Constantinople, on n'aperçoit ni pauvres ni haillons; tous les vêtemens semblent tissus pour un peuple de princes; l'habit d'un paysan turc est aussi élégant que celui d'un officier de hussards français; la femme du plus petit marchand a des fourrures d'hermine, et porte pour rester chez elle plus de bijoux que n'en étale à Londres la femme d'un membre des communes qui va en soirée chez un lord. Il y a dans chaque famille un costume héréditaire qui se transmet de père en fils, comme les diamans en Allemagne, qu'on ne revêt que les jours de grande solennité, et qui se nomme le *cairam*. Après chaque fête on le plie, et il ne revoit le jour qu'à la fête prochaine. Ce costume est le même qu'on portait du temps de Mahomet II ou d'Orcan, car, à Constantinople, la mode est immmobile. Cependant, tout en partant d'un même principe, et en respectant toujours le fond, elle a des variétés infinies dans ses détails. Un œil exercé reconnaît du premier coup, au milieu de la

foule, le dandy turc, aux yeux duquel la toilette est une affaire aussi sérieuse qu'elle l'est à Londres pour le promeneur de Saint-James, et à Paris pour l'habitué du boulevart de Gand. La forme à donner à la barbe, les plis à imposer au turban, la courbe des babouches jaunes, les demi-tons du *guibeth*, les arabesques des pistolets et les ornemens des canjiars, ne sont pas des affaires moins graves pour l'élégant osmanli que pour nos plus brillans merveilleux. Le turban surtout est la partie du costume la plus soumise à l'influence du caprice; c'est pour les Turcs l'objet d'un travail aussi compliqué que la cravate pour un Parisien. Il y a des turbans à la candiote, à l'égyptienne, à la stambouline; le Syrien se reconnaît à son turban rayé, l'émir d'Alep à son turban vert, le Mamelouk à son turban blanc. Constantinople au reste, comme tous les grands centres de population, forme une mosaïque d'hommes dont les Occidentaux, avec leurs habits pauvres et sévères, sont les pierres les moins précieuses.

Je ne sais l'effet que produisit sur mes compagnons cette vue étrange, mais, quant à moi, je revins au bâtiment en proie à une espèce de fièvre. Lord Byron lui-même, malgré son affectation de froideur, paraissait fort ému, et je suis convaincu que, s'il n'avait pas, dès cette époque, joué au grand homme, il se serait laissé, comme moi, aller à ses impressions. Il est vrai que le noble voyageur était déjà depuis près d'un an hors de l'Angleterre, qu'il avait passé six mois de cette année en Grèce, et que ces six mois l'avaient préparé au spectacle qui se déroulait sous nos yeux. Mais il en était de moi tout autrement : absent depuis deux mois à peine, j'avais presque sans transition sauté de la vie ordinaire dans ce monde étrange, où j'étais toujours dans l'attente d'un évènement imprévu et extraordinaire.

La journée se passa cependant sans autre évènement que la visite à bord de quelques-uns des Turcs oisifs et désœuvrés qui constituent, à Constantinople, cette partie honorable de la société qu'on désigne à Paris sous le nom significatif de gobe-mouches. Leurs longues pipes traînaient sur le pont, et comme nous avions un chargement de poudre assez considérable, vu qu'en partant de Londres nous ne savions pas encore dans quelle disposition nous trouverions la Sublime Porte, on ne put qu'après une très longue négociation leur faire comprendre qu'il était défendu de fumer à bord. Lorsqu'ils eurent compris ce que nous exigions d'eux, ils parurent fort surpris que nous prissions des précautions contre un malheur, puisque, si Mahomet avait décidé que ce malheur devait arriver, toutes les précautions du monde ne pourraient rien contre lui. Ayant pris notre invi-

tation pour une impolitesse, ils allèrent donc s'asseoir, de mauvaise humeur et les jambes croisées, sur nos caronades. C'était encore contre la consigne, aussi le maître canonnier les fit-il prier de déloger au plus vite. Ce manque d'hospitalité acheva de les choquer au point qu'ils ne voulurent point demeurer plus long-temps avec nous. Ils descendirent tous gravement dans la chaloupe qui les avait amenés, et le dernier, au moment de mettre le pied sur l'échelle, se retourna, et, avec une expression de mépris profonde, cracha sur le pont. Cette dernière infraction pensa lui coûter cher. Bob, qui se trouvait près de lui, l'avait déjà empoigné par le bras et voulait lui faire essuyer le pont avec sa barbe, lorsque, par bonheur, j'arrivai à son aide. J'obtins à grand' peine de Bob qu'il voulût bien desserrer l'étau dans lequel le bras gauche du malheureux Turc était prisonnier; il est vrai qu'en même temps je fus forcé de mettre la main sur le bras droit, que ce digne fils de Mahomet portait tout naïvement à son canjiar. Bob, qui avait vu le mouvement, chercha des yeux autour de lui, et aperçut un anspech dont il s'empara. Je profitai de ce moment pour faire éloigner le Turc; les rameurs donnèrent en même temps une violente secousse, la barque se trouva à quelques toises du bâtiment, et les vaillans antagonistes furent séparés.

Il n'était resté sur le pont qu'un juif nommé Jacob, qui y était venu pour exercer son commerce. Je n'ai jamais vu de type plus merveilleux du génie mercantile. Ses poches étaient pleines d'échantillons. Il avait dans une boîte un assortiment des objets les plus disparates. Cet homme vendait de tout, depuis des cachemires jusqu'à des pipes; et encore, à la deuxième phrase qu'il me dit, je m'aperçus que son industrie ne se bornait pas là. Il avait un magasin à Galata dont il me donna l'adresse, et où, m'assura-t-il, je trouverais le meilleur tabac de tout Constantinople, sans excepter celui qu'on apportait directement de Latakie et du mont Sinaï pour le grand seigneur. Je pris l'adresse à tout hasard et je promis de lui rendre bientôt visite. Jacob parlait assez d'anglais pour que je le comprisse parfaitement, et un pareil homme était une trouvaille pour un chercheur d'aventures comme lord Byron et un rêveur éveillé comme moi. En attendant, nous lui demandâmes s'il pouvait nous procurer un guide intelligent pour le lendemain; lord Byron avait résolu de faire le tour des murs de Constantinople, et avait demandé pour moi la permission de l'accompagner, permission que le capitaine m'avait aussitôt accordée avec sa bonté ordinaire. Notre juif s'offrit : il habitait Constantinople depuis vingt ans; il connaissait mieux la ville que les trois quarts des

Turcs qui y étaient nés, et comme il n'avait aucun préjugé social ni religieux, il s'engageait à nous raconter tout ce qu'il savait des hommes que nous pourrions rencontrer sur notre route, et des localités que nous allions visiter. Nous acceptâmes, quitte à prendre un autre cicérone, si nous étions, après une première course, mécontens de celui-ci.

Nous partîmes de grand matin, et, comme certaines parties des murailles plongent à pic dans les eaux du Bosphore, nous prîmes une barque qui nous conduisit au château des Sept-Tours où nous descendîmes à terre. Là notre juif nous attendait avec des chevaux qu'il avait loués pour nous, mais qu'il était autorisé à nous vendre pour peu qu'ils nous convinssent. En effet, telle est l'excellence de cette race arabe, que nos montures, qui devaient, dans l'ordre chevalin, occuper à Constantinople à peu près le même rang que les chevaux de fiacre occupent en France et en Angleterre, nous semblèrent pleines d'ardeur et de bonne volonté. Ces chevaux ne marchent qu'au pas et au galop; le trot comme l'amble, est une allure bâtarde, complétement inconnue en Orient. Nous choisîmes le pas, notre intention étant de visiter les choses en détail.

Constantinople offre, du côté de la terre, un aspect plus ravissant encore s'il est possible que celui sous lequel on la découvre, soit du Bosphore de Thrace, soit de la Corne d'Or. Imaginez un espace de quatre milles d'étendue, depuis les Sept-Tours jusqu'au palais de Constantin, entouré d'immenses et triples créneaux couverts de lierre et surmontés de deux cent dix-huit tours; puis, de l'autre côté de la route, des cimetières turcs, tous remplis d'énormes cyprès pleins de tourterelles, de fauvettes et de rossignols. Tout cela se mire dans une mer d'azur, et se noie dans un ciel que les dieux de l'antiquité, c'est-à-dire les dieux qui entendaient le mieux le confortable, avaient choisi pour leur olympe.

A la pointe du palais de Constantin, espèce de ruine qui ressemble beaucoup plus à une caserne qu'à un palais, nous traversâmes, nous et nos chevaux, la Corne d'Or et nous nous retrouvâmes en Asie. Notre juif nous conduisit à une colline nommée Bourgourlou, à distance des murailles d'un mille environ, d'où l'on découvre à la fois la mer de Marmara, le mont Olympe, les plaines d'Asie, Constantinople et le Bosphore qui serpente à travers des jardins couverts de la plus riche verdure et émaillés de kiosques et de palais peints de toutes couleurs. Ce fut à cette même place que Mahomet II, enchanté des

merveilles qui se déroulaient à sa vue, planta son étendard en jurant par le prophète qu'il prendrait Constantinople ou laisserait sa vie devant ses murailles. Après cinquante-cinq jours de siége, il tint sa parole avec la fidélité d'un vrai croyant.

Non loin de là est la porte de Tophana par laquelle Constantin Dracosès fit sa dernière sortie. Blessé mortellement, il fut transporté sous un arbre où il expira. Un spéculateur arménien eut l'excellente idée d'exploiter cette tradition historique en faisant bâtir un café à la place même où le dernier des Paléologues perdit la vie et l'empire. Épuisés de fatigue et de chaleur, nous mîmes pied à terre, sous le platane qui ombrage la porte; et, à peine entrés dans l'intérieur du café, nous fûmes forcés de mettre l'amour-propre national de côté et d'avouer que les Turcs seuls comprennent les félicités de la vie. Au lieu de nous entasser, comme on l'eût fait en France ou en Angleterre, dans quelque grande salle publique, ou de nous étouffer dans quelque étroit cabinet particulier, notre hôte nous conduisit, par les détours d'un charmant jardin, jusqu'au bord d'une fontaine. Nous nous étendîmes voluptueusement sur un tapis de gazon qui eût fait honte à ceux de nos parcs; l'hôte nous apporta des pipes, des sorbets et du café, et nous laissa faire à notre guise un déjeuner tout oriental. Lord Byron était déjà blasé sur les délices qu'il avait éprouvées en Grèce; mais j'étais dans un ravissement réel, moi qui les goûtais pour la première fois.

Lorsque nous eûmes fumé chacun plusieurs pipes du meilleur tabac de notre juif, dans des narghilehs parfumés à l'eau de rose, nous remontâmes à cheval pour continuer notre course, qui, au bout d'un quart d'heure, aboutit à une petite église grecque fort vénérée dans tout le pays. A peine y fûmes-nous entrés, qu'au lieu de nous faire voir l'intérieur, le frère qui remplissait l'office de cicérone, nous conduisit vers un étang entouré d'une balustrade dorée. Arrivé là, il émietta dans l'eau un morceau de pain dont il s'était muni avant de partir, et quelques poissons, que je crus reconnaître pour des tanches, s'élancèrent aussitôt du fond, et vinrent prendre à la surface la nourriture que leur pourvoyeur leur jetait avec des égards et des salutations qui me parurent assez inusités; dans un cas pareil, j'avais toujours cru que la reconnaissance devait être du côté des poissons. Cette fois j'étais dans l'erreur, les poissons étaient sacrés, et les moines ne faisaient que leur rendre, en mie de pain, une bien petite partie de ce qu'ils leur rapportaient en aumônes. L'évènement

qui leur valut les honneurs de la canonisation, se rapporte à la prise de Constantinople, et je le transmets au lecteur dans toute la pureté traditionnelle.

Après la prise de Constantinople, Mahomet, qui comptait faire de cette ville le siége de son empire, voulut concilier la reconnaissance qu'il avait vouée à ses soldats avec les égards qu'il devait à sa future capitale; en conséquence il prit un terme moyen, autorisa le pillage et défendit le feu. Les soldats s'acquittèrent religieusement de la première de ces fonctions, et comme ils n'avaient que trois jours à l'exercer, ils s'en donnaient à cœur joie, pénétrant dans les sanctuaires les plus inconnus et les plus retirés. Or, le mur auquel était adossée l'église du couvent passait pour inaccessible; et se reposant sur cette croyance, le supérieur, au milieu de la crise générale, confiant en saint Dimitri sous la protection duquel vivait sa communauté, s'occupait tranquillement à faire frire des poissons pour son dîner. Il était entièrement absorbé dans cette grave occupation, lorsqu'un des moines entra, criant que les Turcs avaient pratiqué une brèche dans la muraille, et pénétraient dans l'enceinte sacrée. Cette nouvelle, malgré l'air effaré de celui qui l'apportait, parut si peu croyable au bon prieur, qu'il leva les épaules, et montrant aux frères les poissons, près d'arriver à ce point de cuisson si estimé des amateurs, qu'il fait le désespoir des cuisiniers médiocres : — Je croirai plus volontiers, s'écria-t-il, que ces poissons vont sauter hors de la poêle et nager sur le plancher, que d'ajouter foi à un fait aussi impossible que celui dont vous me parlez. — Il n'avait pas achevé ces paroles, que les poissons étaient à terre et frétillaient de leur mieux sur les dalles. Épouvanté d'un pareil miracle, le révérend recueillit aussitôt les poissons dans les plis de sa robe, et sortit pour les reporter à toutes jambes dans l'étang où il les avait pêchés; mais à peine avait-il mis le pied dans le jardin, qu'un Turc, qui allait entrer dans la maison, se méprenant à son intention et croyant qu'il cherchait à fuir, lui porta un coup de poignard dans la poitrine. Quoique blessé mortellement, le digne prieur n'en continua pas moins sa route, et vint tomber au bord de l'eau. Les poissons alors sautèrent de la robe comme ils avaient sauté de la poêle, et se retrouvèrent dans leur élément, où ils vécurent sacrés, tandis que le révérend archimandrite mourait martyr.

C'était la postérité de ces vénérables poissons qui amenait autour de l'étang les pèlerins du pays et les curieux étrangers, lesquels ne sortaient jamais du couvent sans y laisser une aumône proportionnée

à leur rang ou à leur croyance. Je me hâte de dire que, tout hérétiques que nous étions, le bon caloyer qui nous avait fait les honneurs de son miracle, n'eut pas à se plaindre de notre offrande.

Du couvent situé à moitié chemin de la colline de Pera, nous redescendîmes vers un cimetière dont nous avions aperçu de loin la sombre verdure. Comme les anciens Romains, les Turcs poussent au-delà de la vie la recherche de la volupté. Une des plus grandes jouissances de ce climat brûlant est l'ombre et la fraîcheur; les musulmans ont voulu, près avoir cherché toute leur vie ces biens si rares en Orient, être certains du moins de les trouver après leur mort. Aussi les cimetières turcs sont-ils, non-seulement un délicieux champ de repos pour les trépassés, mais encore une charmante promenade pour les vivans. Les tombes, ornées d'une colonne peinte en rose ou en bleu, surmontées d'un turban et incrustées de lettres d'or, semblent bien plutôt de pittoresques et rians caprices, que des monumens funéraires. C'est dans ces lieux, véritables rendez-vous d'amour, que les *lovelaces* de Constantinople attendent, mollement couchés sur des coussins, les messages de leurs belles, qui leur sont apportés par des esclaves grecs ou des femmes juives. Dès que l'ombre s'avance, on déserte, il est vrai, ces merveilleuses promenades; elles deviennent le domaine des voleurs ou le théâtre des vengeances, et, le matin, il n'est pas rare de trouver quelque cadavre, qui, séduit par la beauté du lieu, semble y être venu demander une tombe.

La journée s'avançait, et nous avions fait le tour des murailles, c'est-à-dire à peu près dix-huit milles; nous priâmes donc notre cicérone de nous faire voir rapidement ce qui restait de plus curieux à visiter dans la ville dont nous venions de faire le tour. Mais ceci nécessitait une nouvelle évolution : il nous fallut retourner à l'ambassade anglaise pour prendre un janissaire, de crainte d'être insultés ou même attaqués dans les rues de la ville sainte, dont les environs et les faubourgs ne sont déjà qu'à grand regret abandonnés aux giaours. Nous nous acheminâmes, en conséquence, vers le palais de M. Adair, qui nous fit faire chez lui une station d'un instant pendant laquelle on nous apporta, selon la mode turque, des pipes, des sorbets et du café; puis nous nous remîmes en route pour traverser de nouveau la Corne d'Or de la tour de Galata à la Validée; c'était le même chemin que nous avions déjà pris pour venir faire notre première visite à M. Adair. Je retrouvai la rue où nous avions rencontré le malheureux vieillard que l'on conduisait à la mort. Par un mouvement instinctif et rapide, je levai les regards vers la fenêtre d'où était parti

un cri de femme, et il me sembla, à travers la jalousie si soigneusement close qu'elle fût, voir briller deux yeux de flamme. Je restai un peu en arrière de la troupe; un doigt mince et effilé passa à travers les barreaux, et en se retirant laissa tomber un objet que je ne pus distinguer. Je fis cinq ou six pas en avant, et confiant mon cheval à un portefaix, je descendis comme si j'avais perdu moi-même quelque chose. Ce qu'avait laissé tomber la belle invisible était une bague d'émeraude du plus grand prix. Ne doutant pas que la chute de ce bijou précieux ne fût volontaire, je le ramassai et le passai à mon doigt, espérant que c'était le talisman qui devait me conduire, un jour ou l'autre, vers quelque aventure amoureuse. Au reste, pour un débutant, j'avais exécuté mon évolution d'une manière si adroite que personne n'en avait pu connaître la cause, si ce n'est notre juif, qui jeta deux ou trois fois les yeux sur ma main; mais ce fut en vain, car la bague était déjà cachée sous mon gant.

J'avoue que dès-lors mon esprit, entièrement occupé de folles rêveries, laissa mon corps visiter avec une complaisance toute machinale les merveilles qui nous restaient à voir; ces merveilles se composaient de l'extérieur de Sainte-Sophie, car l'intérieur n'est réservé qu'aux vrais croyans; de l'hippodrome et de l'obélisque, des citernes, de trois ou quatre lions maigres et galeux que sa hautesse conserve précieusement dans un hangar, de quelques ours noirs et d'un éléphant. A peine si la porte du sérail avec ses vertèbres de baleine, ses têtes coupées et les chapelets d'oreilles qui lui servent de décoration, put me tirer de mes pensées, et je revins au vaisseau, rêvant toutes les aventures des *Mille et une Nuits*. Mon premier soin fut de descendre dans ma chambre, d'en fermer la porte, et d'examiner à loisir ma bague pour voir si quelque inscription cachée ne mettrait pas un terme à mes doutes; mais j'eus beau chercher, c'était un simple anneau d'or dans lequel était enchassée une émeraude qui me parut d'un grand prix, et l'examen auquel je me livrai, si minutieux qu'il fût, au lieu de fixer mes conjectures, ne fit que leur ouvrir un champ plus vaste et plus ambitieux.

Je remontai sur le pont afin de jouir des derniers rayons du soleil qui n'allait point tarder à se coucher derrière les montagnes d'Europe, et qui nous donnait chaque soir le plus magnifique spectacle qui se puisse imaginer. Tout l'équipage propre et endimanché, qui n'avait pas oublié comme moi la succession des jours, gardait religieusement l'étiquette et le silence du sabbat, si respectés des matelots. Les uns dormaient sur les écoutilles, les autres lisaient couchés sur des

cordages, quelques-uns se promenaient avec gravité sur l'avant du vaisseau, lorsque tout à coup des cris partis du rivage, à la hauteur du grand sérail, firent tourner toutes les têtes de ce côté. Un Turc sortit par une des portes, apparut sur la plage, poursuivi par une multitude frénétique, et se jeta dans une barque qu'il démarra avec l'adresse et la force du désespoir. Quelque temps le fugitif sembla indécis sur la route qu'il devait prendre; mais la foule s'étant à son tour élancée dans les chaloupes qui bordaient le rivage, et toute cette flottille tumultueuse s'étant mise à sa poursuite, il dirigea le bec de fer de sa barque du côté du *Trident,* et, malgré la démonstration hostile de notre sentinelle qui le couchait en joue, il saisit l'échelle de babord; puis s'élançant sur le pont, il courut au cabestan, et là, agenouillé, et déchirant son turban, il fit le signe de la croix en prononçant des paroles que personne ne comprit. En ce moment, Jacob, attiré par le bruit, remonta avec lord Byron qui venait de lui payer les émolumens de sa journée, et nous expliqua que cet homme, qui sans doute avait commis quelque crime, afin de rendre notre protection plus sympathique abjurait le mahométisme et indiquait par ses signes et ses paroles qu'il voulait se faire chrétien. Notre interprète ne se trompait pas. Presque au même moment de grands cris partirent de la mer, redemandant le meurtrier, et le *Trident* se trouva littéralement assiégé par plus de cinquante barques contenant au moins quinze cents hommes.

Il faut avoir vu ce spectacle pour s'en faire une idée. Comme leurs coursiers qui ne connaissent que deux allures, le pas et le galop, les Turcs n'ont pas de milieu entre une quiétude entière et une extrême violence. Dans ce dernier cas ils semblent des démons : leurs gestes sont rapides, insensés et mortels comme la colère qui les agite. A défaut du vin que leur a défendu leur prophète, la vue du sang les enivre, et dès qu'ils en ont goûté, ce ne sont plus des hommes, mais des bêtes fauves, sur lesquelles ne peuvent rien, ni le raisonnement, ni la menace. C'était miracle, que l'interprète pût distinguer quelque chose au milieu de ce torrent de paroles, d'accens gutturaux, de réclamations féroces, qui montaient à nous pareils à un tourbillon. Il y avait quelque chose de fantastique dans cette scène, et elle se présentait avec un tel caractère de gravité, que, sans ordre reçu, et par instinct de sa propre conservation, chaque matelot s'était armé comme pour défendre le bâtiment contre un abordage. Cependant, lorsqu'ils virent ces préparatifs de défense, les assaillans parurent un peu refroidis, et M. Burke, qui était monté sur le pont,

profita de ce moment pour ordonner à notre juif de demander à cette multitude ce qu'elle voulait. Au moment où Jacob essaya de parler, les cris et les vociférations redoublèrent, les sabres, les canjiars sortirent du fourreau, et le tumulte recommença plus menaçant que jamais.

— Prenez cet homme, dit M. Burke montrant le fugitif qui, la tête rasée, les yeux animés à la fois de terreur et de colère, semblait enchaîné au mât d'artimon qu'il tenait serré entre ses bras; prenez cet homme, jetez-le à la mer, et que tout soit fini.

— Qui donne des ordres sur mon bord lorsque j'y suis? dit une voix ferme, qui s'éleva, comme elle avait l'habitude de le faire dans la tempête et le combat, au-dessus de toutes les voix. — Chacun se retourna, et reconnut le capitaine qui était monté sur la dunette sans que personne ne le vît, et qui dominait toute cette scène. M. Burke se tut et pâlit; les Turcs eux-mêmes virent sans doute que cet homme, à l'habit brodé, à la grande taille et aux cheveux blancs, était le chef des chrétiens; car toutes les têtes se tournèrent vers lui, et les cris de vengeance redoublèrent.

Le capitaine demanda à Jacob comment on disait silence en turc, et, approchant son porte-voix à sa bouche, il répéta le mot indiqué avec une telle puissance qu'il gronda sur cette multitude comme un éclat de tonnerre. Aussitôt le tumulte cessa comme par enchantement, les sabres et les canjiars rentrèrent dans leurs fourreaux, les rames retombèrent immobiles, et Jacob, prenant pour tribune la dernière écoutille de l'avant, demanda quel crime avait commis l'homme que l'on poursuivait.

Toutes les voix reprirent avec la force et l'unanimité d'un chœur :

— Il a tué! qu'il périsse!

Jacob fit signe qu'il voulait parler, on se tut de nouveau.

— Qui a-t-il tué? comment a-t-il tué?

Un homme se leva.

— Je suis le fils de celui qu'il a tué, dit cet homme; le sang qui est sur son caftan est le sang de mon père. Je jure, par ce sang, que j'aurai son cœur; je l'arracherai de sa poitrine, et je le donnerai à mes chiens.

— Comment a-t-il tué? demanda Jacob.

— Il a tué par vengeance. Il a tué d'abord mon frère, qui était dans la maison, puis mon père, qui était assis sur le seuil de la porte. Il les a tués lâchement, l'un enfant, l'autre vieillard, en mon ab-

sence, et sans que ni l'un ni l'autre pût se défendre! Il a donné la mort, il mérite la mort!

— Répondez que cela peut être vrai, dit le capitaine, mais qu'alors c'est à la justice à le condamner.

Jacob parut avoir quelque difficulté à traduire cette phrase en turc; cependant il finit par s'acquitter de sa mission, si clairement même, à ce qu'il paraît, que de grands cris accueillirent sa réponse.

— Qu'est-ce que la justice? vociféraient les Turcs. Il n'y a à Constantinople d'autre justice que celle qu'on se fait soi-même! Il nous faut l'assassin! nous le voulons! L'assassin! l'assassin!

— L'assassin sera reconduit à Constantinople et remis entre les mains du cadi.

— Non, non! crièrent les Turcs; nous le voulons, et si vous ne voulez pas nous le donner, par le chameau de Mahomet! nous l'irons prendre.

— Il est dit dans le Coran, répondit Jacob : « Ne jurez pas par le chameau. »

— A bas le juif! crièrent les Turcs, tirant de nouveau leurs sabres et leurs canjiars. A mort les chrétiens! à mort!

— Relevez les escaliers de babord et de tribord! cria le capitaine, se servant de nouveau de son porte-voix pour dominer le tumulte, et feu sur le premier qui s'approche!

L'ordre fut aussitôt exécuté, et une vingtaine d'hommes grimpèrent aussitôt dans les hunes, armés de mousquetons et d'espingoles.

Ces préparatifs, auxquels il n'y avait pas à se tromper, calmèrent un peu la colère des assiégeans, qui se reculèrent à une trentaine de pas du bâtiment. Pendant cette retraite, deux coups de feu partirent de leurs barques, qui heureusement ne blessèrent personne.

— Tirez-leur un coup de canon à poudre, et si cet avertissement ne leur suffit pas, coulez à fond une ou deux barques, et puis nous verrons après.

Un instant de silence suivit cet ordre; puis, après quelques secondes d'attente, le vaisseau s'ébranla sous la détonation d'une pièce de 36; un nuage de fumée monta, enveloppant la dunette, se jouant aux vergues, et montant vers le ciel avec une lenteur qui indiquait la tranquillité de l'atmosphère. Lorsqu'il fut dissipé, nous aperçûmes toutes les barques qui fuyaient, excepté celle où était le fils du mort. Il était resté seul, et semblait avec son canjiar défier tout l'équipage.

— Que trente soldats de marine, bien armés, descendent dans la chaloupe, cria le capitaine, et conduisent le meurtrier au cadi!

La chaloupe fut aussitôt mise à la mer, le meurtrier y fut porté; trente hommes, ayant leurs fusils chargés et six coups à tirer dans leur giberne, obéirent à l'ordre du capitaine, et la chaloupe, enlevée par douze vigoureux rameurs, glissa sur l'eau, qui commençait à s'assombrir, sans autre bruit que celui des rames qui fouettaient la mer.

A cette vue, les barques se réunirent en flottille, décrivirent un grand cercle et se rapprochèrent du rivage, suivant, mais de loin, le meurtrier, cause sanglante de tout ce tumulte.

Le vaisseau fit alors un mouvement circulaire pour présenter toute sa batterie au rivage, afin d'être à même de protéger nos hommes; mais la précaution était inutile, les assaillans continuèrent de se tenir à une distance respectueuse, et les soldats mirent pied à terre et entrèrent dans la ville sans être inquiétés. De leur côté, les Turcs abordèrent tout le long du rivage, laissant flotter leurs chaloupes sans s'inquiéter de ce qu'elles deviendraient; puis ils rentrèrent dans la ville par la porte où étaient passés nos soldats. Dix minutes après, nous vîmes les nôtres reparaître en bon ordre, et regagner la chaloupe sans accident. Le coupable était entre les mains de la justice, et, dans cette circonstance comme dans toutes celles qui dépendaient d'un jugement sain et d'un courage inflexible, M. Stanbow avait fait ce qu'il avait dû faire.

Pendant quelque temps encore, nous vîmes des groupes menaçans et inquiets, s'agiter le long du rivage; peu à peu, l'ombre s'épaissit autour d'eux, les cris devinrent moins bruyans. Bientôt toute cette vaste étendue d'eau, couverte il n'y avait qu'un instant de bruits et de clameurs, rentra dans un profond silence. Nous attendîmes ainsi une heure à peu près, puis, de peur de quelque surprise, le capitaine ordonna de tirer une fusée. Presque aussitôt une ligne de feu monta dans le ciel où elle éclata, et, à la lueur de ses milliers d'étoiles qui éclairèrent un instant Constantinople, depuis les Sept-Tours jusqu'au palais de Constantin, nous n'aperçûmes plus qu'une troupe de chiens qui cherchaient en hurlant leur pâture nocturne sur le rivage.

M. Stanbow reçut le lendemain de M. Adair, pour lui et pour tous les officiers du *Trident*, une invitation d'accompagner sa hautesse à la mosquée où elle allait rendre grace au prophète de ce qu'il avait inspiré à l'empereur Napoléon l'idée de déclarer de nouveau la guerre

à la Russie. Au retour, nous étions invités à dîner au sérail, et, après le dîner, nous devions avoir l'honneur d'être reçus par sa hautesse.

Une lettre pour lord Byron était jointe à l'invitation; elle lui annonçait que sa petite maison était prête dans Pera, et qu'il pouvait en prendre possession lorsque bon lui semblerait. Notre illustre commensal fit en conséquence ses dispositions, et, le jour même, il quitta le bâtiment accompagné de MM. Hobhouse et Ekenhead, et suivi de ses deux valets grecs. Je demandai à M. Stanbow la permission d'aller installer lord Byron dans son nouveau domicile, permission qui me fut accordée, à condition que je serais de retour à bord du *Trident*, à neuf heures du soir.

Le nouveau domicile de lord Byron était un charmant petit palais, disposé entièrement à la turque, c'est-à-dire s'élevant au milieu d'un beau jardin de cyprès, de platanes et de sycomores, avec de grandes plates-bandes de tulipes et de roses, qui, sous ce climat délicieux, fleurissent en toutes saisons. Quant à l'intérieur, c'était l'ameublement ordinaire des Orientaux : des nattes, des divans et quelques armoires, ou plutôt quelques coffres peints ou incrustés de nacre et d'ivoire. M. Adair avait cru devoir ajouter trois lits à ces meubles, présumant que, quelque enthousiaste que fût le noble poète de la vie orientale, il ne pousserait pas le fanatisme jusqu'à dormir comme font les Turcs, tout habillé, sur des coussins. Cette supposition indigna lord Byron qui, malgré les cris de ses deux compagnons, renvoya le soir même les trois lits à l'ambassade.

XVI.

Le matin du jour désigné pour la solennité de notre réception, pendant que j'étais occupé à faire une toilette assez élégante pour ne pas laisser un trop grand avantage aux officiers turcs au milieu desquels nous allions faire tache par notre simplicité, Jacob entra dans ma cabine et referma la porte derrière lui, en homme chargé d'une mission aussi importante que secrète; puis, lorsque toutes ces précautions furent prises, il s'approcha de moi, marchant sur la pointe du pied, et tenant un doigt sur ses lèvres. Je le suivais des yeux pendant qu'il accomplissait tous ces préparatifs mystérieux, riant de l'importance qu'il se donnait, et convaincu que toutes ces simagrées allaient aboutir à l'offre de quelque marchandise prohibée dans les états de sa hautesse, lorsque, regardant une dernière fois autour de lui, pour s'assurer que nous étions seuls :

— Vous avez, me dit-il, à la main gauche une bague d'émeraude.

— Pourquoi cela? m'écriai-je, tressaillant malgré moi de plaisir à l'idée que j'allais obtenir quelque éclaircissement sur une aventure qui jusqu'alors m'était constamment demeurée présente à l'esprit.

— Cette bague, continua Jacob, sans répondre à ma question, vous a été jetée d'une fenêtre de Galata, le jour de notre promenade autour des murs de la ville.

— Oui; mais comment savez-vous cela?

— C'est une femme qui l'a laissée tomber, reprit Jacob, fidèle à son même système de narration interrogative.

— Une femme jeune et belle, n'est-ce pas?

— Désirez-vous la voir?

— Pardieu, m'écriai-je, je le crois bien.

— Vous savez à quoi vous vous exposez?

— Que m'importe le danger.

— Alors, trouvez-vous chez moi, ce soir, à sept heures.

— J'y serai.

— Silence, voilà quelqu'un.

James entra et Jacob nous laissa seuls. Mon jeune camarade, dont la toilette était achevée, le suivit des yeux en souriant.

— Ah, ah! me dit-il, il paraît que vous êtes en relation secrète avec il signor Mercurio; ma foi, mon cher John, je vous souhaite meilleure chance qu'à moi; j'en suis revenu à ne plus lui demander que du tabac, tant ce qu'il m'a livré était au-dessous des offres qu'il m'avait faites. Il vous promettra, comme à moi, des Circassiennes et des Grecques, comme s'il n'en savait que faire, puis il vous livrera quelque misérable juive dont ne voudrait pas un portefaix de Piccadilly.

— Vous vous trompez, James, interrompis-je en rougissant moi-même à l'idée que mes rêves iraient peut-être aboutir à une pareille fin, ce n'est pas moi qui cherche une aventure, c'est, au contraire, une aventure qui me cherche. Tenez, voyez cette bague. — Et je lui montrai l'émeraude.

— Ah, diable! alors c'est encore pis, continua-t-il. J'ai été bercé avec des histoires de bouquets parlans, de bouches muettes et de sacs de cuirs vivans qui poussent des cris quand on les jette dans la mer. J'ignore si toutes ces histoires sont vraies, mais ce que je sais, c'est que nous sommes sur le théâtre où l'on prétend qu'elles se passent. — Je fis un geste de doute. — Et puis-je savoir, continua-t-il, comment ce magnifique talisman est parvenu entre vos mains?

— On me l'a jeté de cette fenêtre grillée d'où s'est élevé un si grand cri, le jour où nous avons rencontré ce vieux boyard grec que l'on conduisait au supplice. Vous devez vous la rappeler?

— Parfaitement. Alors, c'est dans cette maison qu'on vous attend.

— Je le présume.

— Et quand cela, sans indiscrétion?

— Ce soir, de sept à huit heures.

— Vous avez résolu d'y aller?

— Sans doute.

— Allez-y, mon cher, car en pareille occasion, rien ne pourrait me détourner d'une telle aventure; de mon côté, je ferai, pendant ce temps-là, ce que vous feriez si j'étais à votre place, et si vous étiez à la mienne.

— Que ferez-vous?

— C'est mon secret.

— Eh bien! faites ce que vous voudrez, James. Je m'en rapporte à votre amitié.

James me tendit la main, et ma toilette étant achevée, nous remontâmes sur le pont.

Une salve de canon qui partit du sérail annonça au peuple de Constantinople qu'il allait bientôt jouir de l'auguste présence de sa hautesse. La caserne des janissaires et la Tophana lui répondirent; à cet appel, tous les vaisseaux à l'ancre dans le Bosphore arborèrent les couleurs de leurs nations respectives, et mêlèrent les décharges de leur artillerie à celles qui venaient de la terre. C'était quelque chose de magique que l'aspect de Constantinople en ce moment : toute la Corne d'Or était en flammes; de notre vaisseau, grondant et bondissant comme les autres, nous apercevions, à travers les déchirures de la fumée, des mosquées, des fortifications, des minarets, des maisons rouges, des jardins d'un vert sombre, des cimetières, avec leurs grands cyprès, un amphithéâtre de bâtimens bizarrement entassés les uns sur les autres, qui, grace au voile vaporeux à travers lequel ils nous apparaissaient, prenaient des dimensions gigantesques, des formes fantastiques; tout cela vague et flottant, comme les visions d'un songe. C'était véritablement à se croire sur une terre de féerie.

Ce canon qui grondait ainsi de tous côtés nous appelait au sérail; nous nous hâtâmes donc de descendre dans la chaloupe du capitaine, et nous fîmes force de rames vers la terre. Des chevaux richement caparaçonnés nous attendaient sur le rivage : un beau cheval gris pommelé, couvert d'un harnais d'or, digne d'être monté par un

général en chef un jour de bataille, m'échut en partage. Je m'élançai dessus avec une légèreté et une habitude que m'envia plus d'un officier de marine. En arrivant à la porte, nous trouvâmes l'ambassadeur anglais qui venait d'arriver, accompagné de lord Byron : ce dernier portait un habit écarlate richement brodé d'or, et à peu près taillé sur le modèle de celui d'un aide-de-camp anglais. Cette cérémonie, à laquelle l'ambassadeur l'avait invité à assister comme à un simple spectacle curieux, était devenue pour le noble poète une affaire de la plus haute importance ; il s'était occupé avec une grande inquiétude de la place qu'il devait occuper dans le cortége, car il tenait beaucoup à conserver, même aux yeux des infidèles, les prérogatives de son rang. M. Adair eut beau lui assurer qu'il ne pouvait lui assigner une place particulière, et que d'ailleurs les Turcs ne considéraient dans le cérémonial que les individus attachés à l'ambassade, et ignoraient complètement l'ordre de préséance en usage parmi la noblesse anglaise; lord Byron ne consentit à venir que lorsque le ministre d'Autriche, arbitre irrécusable en matière d'étiquette, lui eut assuré, sur ses trente-deux quartiers, qu'il pouvait sans se compromettre prendre, à la suite de M. Adair, la place qu'il choisirait.

Nous entrâmes dans la première cour où nous devions attendre que le cortége, en défilant, nous offrît la place qui nous était réservée : il ne nous fit pas attendre.

Ceux qui parurent en tête étaient les janissaires. J'eus quelque peine, après la magnifique description que j'avais entendu faire de ce corps, à le reconnaître dans ces guerriers chétifs et malpropres, coiffés de leur haut bonnet d'où pendait la fameuse manche rouge, avec leur baguette blanche à la main, et marchant pêle-mêle sans ordre, et sans garder de rang en criant à tue-tête le *Mahomet Resoul Allah.* Si cet illustre corps n'avait pas été trop haut placé pour attacher quelque importance à l'opinion d'un giaour, il eût été fort humilié du souvenir qu'il avait éveillé dans mon esprit; en effet, il m'avait merveilleusement rappelé cette fameuse milice de Falstaff, qui éveille toujours un rire homérique lorsqu'elle apparaît conduite par son digne raccoleur, sur le théâtre de Drury-Lane ou de Covent-Garden. Cependant, au respect, ou plutôt à la crainte qu'on leur témoignait, il était évident qu'ils conservaient tout l'éclat de leur ancien nom, tout le prestige de leur ancienne force ; Sélim avait lutté avec le serpent, mais sans parvenir à l'étouffer, et le serpent s'était redressé plus irrité et plus terrible de sa blessure; c'était à Mahmoud qu'il était réservé de couper d'un coup les sept têtes de l'hydre.

Après les janissaires venaient les *delhis,* avec leurs javelines antiques, et leurs bonnets ornés de flammes pareilles à celles des piques de nos lanciers. Puis s'avançaient les *tophis* ou bombardiers, qui forment le corps le mieux organisé de l'empire, composé qu'il est de jeunes gens des premières familles de Constantinople, qui ont reçu à la Tophana, sous la direction d'officiers français, une espèce d'instruction militaire. Je les suivais des yeux avec une certaine curiosité, lorsque les grands de l'empire apparurent tout à coup comme un nuage d'or, revêtus de costumes, empruntés presque tous pour la forme, pour les ornemens, et surtout pour la richesse, à l'ancienne cour des empereurs grecs. Au milieu d'eux resplendissaient l'Uléma, le Mufti, et le kislar-aga, c'est-à-dire le garde-des-sceaux, l'archevêque et le chef des eunuques noirs; trinité bizarre, marchant sur la même ligne, et jouissant d'un pouvoir à peu près égal. Parmi ces trois nobles personnages, ce fut le kislar-aga, qui attira le plus directement mon attention; il faut avouer aussi qu'il en était digne sous tous les rapports. Outre son titre de concierge du *Jardin de la Félicité,* bien fait pour exciter la curiosité d'un Européen, il se recommandait singulièrement par son propre physique, qui était assez laid pour être curieux: il se composait d'un corps court et ramassé, surmonté d'une tête monstrueuse, au milieu de laquelle brillaient irrégulièrement deux yeux jaunes, qui donnaient à sa physionomie épaisse et réchignée la dignité solennelle et assoupie du hibou. Cette espèce de Caliban était cependant le maître d'Athènes, que les Turcs ont voulu mettre sans doute au-dessous de toutes les autres villes du monde, en lui donnant un eunuque pour gouverneur; après le sultan, c'est lui qui possède le harem le plus riche et le plus nombreux. Bizarre anomalie qui pourrait sembler un étrange superflu en France et en Angleterre, mais qui à Constantinople a droit de chose jugée.

Enfin, apparut celui que j'attendais avec tant d'impatience. Contre mon attente, la présence du sultan Mahmoud II fut annoncée, non par des cris et des acclamations pareils à ceux dont l'Europe occidentale salue ses rois, mais par un majestueux et profond silence. Il faut avouer aussi que l'aspect du noble sultan était fait pour commander même à des infidèles la vénération et le respect; c'était, dans tout son ensemble, un de ces beaux types devant lesquels la fortune éblouie s'arrête et qu'elle salue comme malgré elle, du titre de roi ou d'empereur. Tout en Mahmoud laissait deviner, dès cette époque, le caractère fier et implacable qu'il a manifesté depuis. Son œil cave

ville
es, il
nes de
stade.
qu'on
, sévè-
toute sa
. courent
decins et
il y a loin
, nous les

France, dont
, la réunion à
onmes. Cou-
que les yeux,
nt de longues
mes, revêtus de
rreries, présen-
puisse imaginer.
us dit, sous un dais
ts jeunes gens, tous
x sur les quatre côtés
bleu foncé et par des
se, qui faisaient encore
du tableau.
signal, et aussitôt, par les
quaient des gardes qui s'écar-
jeunes gens, tous pris dans les
portant aucun costume particu-
, dont la couleur et les ornemens
propriétaire. Ils étaient tous mon-
ou de Dongolah, la jument étant re-
digne d'un noble Osmanli, et ils se pré-
une telle fougue qu'on eût cru qu'hommes
riser en se rencontrant; mais d'un mouve-
cavalier turc sait seul imprimer à son coursier,
ilieu de la lice. Aussitôt tous les rangs se mêlè-
rapidité qu'il était impossible de rien distinguer
qui formait un nuage éblouissant et confus de selles

place de l'Hippodrome, dont les Turcs ont échangé le nom grec si fameux dans les fastes bysantins contre celui d'At-Meidam, qui n'est que la traduction de l'autre et qui signifie l'arène aux chevaux. Nous passâmes tour à tour sur des places magnifiques et dans des rues si étroites que nous ne pouvions marcher que deux à deux, et que nous voyions quelquefois, grace aux étages, qui surplombent à mesure qu'ils s'élèvent, des enfans passer d'un toit à l'autre à quarante ou cinquante pieds au-dessus de nos têtes. Arrivés au lieu de notre destination, tout le cortége fit halte, le sultan descendit de cheval, et entra avec ses principaux officiers dans la mosquée; quant à nous, cette faveur nous était interdite vu notre qualité d'infidèles; mais pour nous rendre cette interdiction moins sensible, le sultan Mahmoud II, avec une délicatesse tout occidentale, avait étendu la prohibition aux trois quarts de sa suite, qui resta avec nous au pied de l'obélisque de Théodose.

Je profitai de cette station pour examiner à loisir cette merveille des capricieux loisirs du prince le plus artiste qui ait jamais peut-être existé; c'est un véritable palais des *Mille et une Nuits;* la main des génies seule a pu tisser les dentelles de pierre qui ceignent ses colonnes de granit. C'est de cette place, du pied du bloc triangulaire qui servait jadis à marquer le milieu du stade, que sont parties toutes les révoltes de janissaires qui, depuis cinq siècles, ont changé du jour au lendemain la face du sérail; et, par un juste retour, c'était encore du pied de ce bloc que devait partir, au mois de juin 1826, l'ordre vengeur qui épuisa jusqu'à la dernière goutte du sang de cette turbulente milice, garde et bourreau des sultans.

Après une demi-heure passée dans la mosquée, le sultan Mahmoud reparut pour aller présider le jeu du djerid; l'emplacement de ce tournoi, passe-temps chéri des Turcs et des Égyptiens, était fixé aux Eaux-Douces, promenade favorite des amans de Constantinople. Nous reprîmes donc notre marche, et passant de nouveau près du sérail de Constantin, nous suivîmes le rivage jusqu'à l'endroit indiqué, reconnaissable par de petits attérissemens de terrain qui s'élevaient des deux côtés, pareils aux siéges d'un théâtre. Au milieu était la plate-forme réservée au sultan et à sa cour, et en face du sultan la lice était terminée par un bouquet d'arbres sous lesquels s'était entassée la population qui n'avait pas droit aux places réservées. Dès que le sultan eut pris sa place, les gradins se remplirent, les uns d'hommes, les autres de femmes. Ce ne fut pas sans quelque étonnement, avec les idées fausses que nous recevons en général de

l'Orient, que je vis les femmes des premières maisons de la ville assister à une fête publique, séparées des hommes, et voilées, il est vrai, mais plus libres cependant que ne l'étaient les femmes de l'antiquité, ordinairement exclues des jeux du gymnase et du stade. C'est que les femmes turques sont beaucoup moins esclaves qu'on ne se l'imagine : à l'exception des femmes du grand-seigneur, sévèrement gardées afin de conserver le sang impérial dans toute sa pureté, les autres communiquent entre elles, vont au bain, courent les boutiques, visitent les promenades, reçoivent leurs médecins et même quelques amis, toujours voilées, sans doute; mais il y a loin de cette liberté à la réclusion à laquelle, généralement, nous les croyons condamnées.

Bien différente de nos réunions d'Angleterre ou de France, dont les femmes, par leur toilette, font le principal ornement, la réunion à laquelle j'assistais était tout entière à l'honneur des hommes. Couvertes de leurs longs voiles, qui ne laissent apercevoir que les yeux, les spectatrices, rangées sur quatre rangs, semblaient de longues files superposées de fantômes; tandis que les hommes, revêtus de leurs habits de guerre resplendissans d'or et de pierreries, présentaient le coup d'œil le plus splendide que l'on puisse imaginer. Quant au sultan, il était isolé, comme nous l'avons dit, sous un dais véritablement impérial, et entouré de quatre cents jeunes gens, tous vêtus de robes blanches et placés en rangs égaux sur les quatre côtés du trône. Tout cela était encadré par un ciel bleu foncé et par des arbres d'une végétation sombre et vigoureuse, qui faisaient encore mieux ressortir les teintes riches et variées du tableau.

Dès que le sultan fut assis, on donna le signal, et aussitôt, par les quatre angles laissés libres, et que masquaient des gardes qui s'écartèrent, entrèrent quatre escadrons de jeunes gens, tous pris dans les premières familles de l'empire, ne portant aucun costume particulier, si ce n'est une veste courte, dont la couleur et les ornemens étaient laissés au caprice de son propriétaire. Ils étaient tous montés sur des étalons de l'Yémen ou de Dongolah, la jument étant regardée comme une monture indigne d'un noble Osmanli, et ils se précipitèrent dans la lice avec une telle fougue qu'on eût cru qu'hommes et chevaux allaient se briser en se rencontrant; mais d'un mouvement spontané, que le cavalier turc sait seul imprimer à son coursier, chacun s'arrêta au milieu de la lice. Aussitôt tous les rangs se mêlèrent avec une telle rapidité qu'il était impossible de rien distinguer à ce tourbillon, qui formait un nuage éblouissant et confus de selles

cramoisies, d'étriers d'or, d'yatagans de vermeil, de poitrails d'argent et d'aigrettes de rubis. La fête devait commencer par de simples exercices d'équitation. En effet, ces cavaliers sans armes mêlaient leurs rangs, les démêlaient, les remêlaient encore, avec tant de régularité et tant d'art qu'ils devaient, comme les comparses d'un théâtre, avoir répété bien des fois cet étonnant exercice. A chaque tour, les jeux de formes et de couleurs prenaient plus d'éclat; les groupes s'enroulaient en chiffres, s'épanouissaient en fleurs, s'éparpillaient en tapis. Enfin des écuyers nubiens entrèrent dans la lice, chargés de blanches javelines émoussées, faites avec le bois élastique et pesant du palmier. Chaque cavalier, en passant près de lui, prit son djerid; puis d'autres écuyers entrèrent, portant comme les premiers des faisceaux de baguettes; mais celles-ci étaient terminées par un fer recourbé, qui servait à ramasser les djerids tombés, sans que les cavaliers eussent besoin de descendre de leurs chevaux; puis, quand chacun fut armé, les écuyers se retirèrent. La course devint plus impétueuse, et la mêlée prit un caractère plus précis. Les cavaliers se mirent à tourner rapidement autour de l'arène en brandissant leurs djerids au-dessus de leur tête. Enfin l'un d'eux se retourna tout à coup, et lança l'arme inoffensive à celui qui le suivait de plus près. Ce fut le signal : les évolutions générales se changèrent en combats individuels, où chacun s'efforça de montrer son adresse en touchant son adversaire et en évitant ses coups. Ce fut alors que la baguette à crochet de fer remplit son office et révéla une adresse incroyable dans ceux qui la maniaient. Il est vrai que d'autres plus habiles encore méprisaient ce moyen, et se laissant glisser presque sous le ventre de leurs chevaux, sans arrêter ni même ralentir leur course, ramassaient leurs armes avec la main. Je crus un instant que je me trouvais à Grenade, au milieu de ces fameuses joûtes des Abencerrages et des Zégris, et que cette brillante chevalerie de l'Orient était sortie de son tombeau pour se disputer de nouveau cette terre enchantée qu'elle avait préférée à la verte vallée de l'Égypte et aux montagnes neigeuses de l'Atlas.

Enfin, après deux heures de cette lutte merveilleuse, où, quoiqu'ils n'eussent ni armure ni casque à visière, aucun des tenans ne fut blessé, ce qui, au reste, n'arrive pas toujours, une effroyable musique, qui avait déjà donné le signal de l'entrée des combattans, donna celui de leur retraite. Aussitôt les djerids cessèrent de voler, et reprirent leur place à l'arçon de la selle; de nouvelles évolutions commencèrent en arabesques variées; puis, tout à coup, les quatre

troupes, se tournant le dos, disparurent par les quatre angles, avec cette fantastique rapidité que nous avions admirée en les voyant paraître, laissant vide et silencieuse cette lice une seconde auparavant toute pleine d'hommes, de chevaux, de cris et de rumeurs.

Aux cavaliers succédèrent immédiatement des bateleurs, des comédiens ambulans, des jongleurs et des montreurs d'ours. Tous ces dignes industriels entrèrent ensemble, et les uns commencèrent à danser, les autres à réciter leurs farces, ceux-ci à faire leurs tours, ceux-là à montrer leurs animaux, de sorte que chacun put adopter le spectacle qui lui convenait parmi tous les spectacles, ou d'un œil distrait embrasser l'ensemble grotesque et hétérogène amassé sous ses yeux. Quand à moi, je l'avoue à ma honte, je fus de l'opinion de lord Sussex dans *Kenilworth*, qui décide, on se le rappelle, contre Shakspeare en faveur de l'ours, et je m'abandonnai tout entier à la contemplation de ce gracieux animal. Il est juste de dire aussi que son gardien, Turc plein de gravité, qui ne riait pas plus que sa bête, fut bien pour quelque chose dans cette préférence; on voyait qu'il était pénétré, depuis la houppe de soie de son bonnet jusqu'à la pointe recourbée de ses babouches, de l'honneur auquel il avait été appelé. Aussi, chaque fois que sa hautesse témoignait sa satisfaction, convaincu que c'était à lui et à son ours que s'adressait ce témoignage, il s'arrêtait, saluait avec dignité, faisait saluer son ours, et reprenait le cours de ses exercices, que le sultan interrompit, à mon grand regret, en se levant, rappelé qu'il était au sérail par l'heure du dîner. Au signal donné par le maître, chacun répondit de la même manière, et, au bout d'un instant, comédiens, bateleurs, jongleurs, montreurs d'ours, peuple et courtisans, tout avait disparu. Quant à moi, toujours préoccupé de l'idée de mon rendez-vous, et ne sachant pas si je pourrais m'échapper du sérail, je résolus de renoncer à l'honneur de dîner avec sa hautesse; et, jetant la bride de mon cheval au bras d'un domestique, je m'acheminai sans que ma fuite fût remarquée de personne vers le rivage, où je pris une barque qui me conduisit au faubourg de Galata; là, grace à quelques mots de langue franque que j'avais retenus, et à l'adresse que m'avait donnée Jacob, je ne tardai pas à trouver son magasin.

Le digne négociant ne m'attendait pas si tôt, car le rendez-vous n'était que pour sept heures, et à peine en était-il cinq; mais je lui expliquai la cause de ma promptitude en le priant de remplacer par un dîner quelconque celui que je venais de sacrifier. Jacob était un

homme précieux et qui exerçait toutes les professions depuis celle de commissionnaire jusqu'à celle d'ambassadeur. Il me trouva en un instant un dîner aussi confortable qu'il est possible de se le procurer à Constantinople, c'est-à-dire un poulet bouilli, du riz au safran et des pâtisseries, puis, au dessert, de délicieux tabac dans un narghileh parfumé à l'eau de rose.

J'étais voluptueusement couché sur un divan, enveloppé du nuage odoriférant qui s'échappait de mes lèvres, lorsque Jacob entra dans ma chambre, accompagné d'une femme couverte d'un long voile, et ferma la porte derrière lui. Je crus que c'était la déesse qui daignait se manifester à moi sous les traits d'une mortelle, et je me levai vivement; mais Jacob m'arrêta comme je commençais mes démonstrations respectueuses.

— Nous n'avons pas de temps à perdre, me dit-il.

— Mais il me semble, lui dis-je, que je m'apprêtais à agir selon le conseil que vous me donnez.

— Vous vous trompez, celle-ci n'est que la suivante.

— Ah! ah! dis-je un peu désappointé.

— Écoutez, me dit Jacob, il est encore l'heure de reculer. Vous vous engagez dans une entreprise périlleuse, dans tous les pays du monde et à Constantinople surtout. J'ai reçu de l'argent pour vous proposer un rendez-vous, je l'ai fait; mais pour rien au monde je ne voudrais prendre sur moi la responsabilité de ce qui peut vous arriver.

Je tirai ma bourse, et versant dans ma main la moitié de ce qu'elle contenait, je le lui offris.

— Voici, lui dis-je, quelques sequins en remerciement de votre message, et qui prouvent que je suis prêt à tenter l'aventure.

— Eh bien! alors, continua Jacob en détachant le voile et la grande robe de la femme qui se tenait debout près de la porte sans comprendre ce que nous disions, affublez-vous de ce déguisement, et que Dieu vous garde.

J'avoue que je sentis ma résolution près de m'échapper, lorsque je vis qu'il me fallait m'envelopper de cette robe et de ce voile qui ne devait pas laisser à mes bras plus de liberté qu'à ceux d'une momie. Mais je m'étais trop avancé pour reculer, je continuai donc à marcher bravement dans la voie aventureuse.

— Et que faudra-t-il que je fasse lorsque j'aurai revêtu ce costume? demandai-je à Jacob, donnez-moi au moins quelques instructions.

— Elles seront courtes, me répondit-il ; suivez l'esclave qui vous conduira, et sous aucun prétexte ne laissez échapper une parole, car une parole vous perdrait.

Tout cela n'était pas rassurant, mais n'importe. Le lecteur doit savoir que je ne manquais pas de courage, et le démon de la curiosité me poussait en avant. Je me contentai donc de bien assurer mon poignard de midshipman à ma ceinture ; puis je me laissai emprisonner les bras dans la robe et couvrir la tête du voile. Affublé ainsi de ces deux vêtemens, qui dissimulaient toute forme humaine, je ressemblais, à s'y tromper, à celle dont je venais de prendre les habits. C'est ce que m'affirma un signe d'intelligence qu'échangèrent entre eux le juif et la vieille suivante.

— Et maintenant, dis-je, impatient de voir où tout cela me conduirait, que faut-il faire ?

— Me suivre, répondit Jacob, et surtout... Il mit le doigt sur sa bouche.

Je lui fis signe que je comprenais, et ouvrant la porte moi-même, je descendis l'escalier et me trouvai dans le magasin.

Un esclave noir nous y attendait. Trompé par mon déguisement, et me prenant pour celle qu'il avait amenée, il courut, aussitôt qu'il me vit paraître, détacher un âne, monture ordinaire des femmes turques. Jacob me conduisit révérencieusement jusqu'à la porte, me donna la main pour me mettre en selle, et je partis, tout étourdi de ce qui venait de se passer, sans savoir où l'on me conduisait.

ALEX. DUMAS.

(*La suite à un prochain n°.*)

HISTOIRE

DE LA FAMILLE.

L'ÉPOUSE [1].

Le jurisconsulte Modestin, qui vivait pendant la dernière moitié du IIIe siècle, ayant été précepteur de Maximin-le-Jeune, mort en l'année 313, avait donné, au livre Ier de son traité des *Règles*, une définition du mariage, ainsi conçue : « Le mariage est la réunion de l'homme et de la femme, l'association de toute la vie, la mise en commun du droit divin et du droit humain. » Cette définition du mariage, dans la jurisprudence romaine, a été, depuis Modestin, généralement admise par les jurisconsultes. Cependant, et quelque étrangeté qu'il puisse y avoir à signaler de notables erreurs de droit dans le Digeste, cette raison écrite, ce livre accepté, commenté et expliqué par tant d'hommes célèbres, nous allons nous hasarder à montrer que la définition de Modestin n'a pas tenu compte des différences radicales qui distinguent entre elles les trois sortes de mariages reconnues par l'ancienne jurisprudence romaine, c'est-à-dire le mariage par la Confarréation, le mariage par l'Achat et le mariage par la Prescription; et qu'elle se trouve ainsi entièrement

(1) Voyez les livraisons des 21 et 31 mars, et du 14 juillet.

fausse, parce que Modestin l'a appliquée indistinctement à ces trois mariages, tandis qu'elle ne convient qu'au premier.

Cette même définition n'est au fond, et dans ses termes essentiels, que la loi du code Papyrien sur les mariages contractés d'après le droit sacré des pontifes, rapportée en ces termes par Denys d'Halicarnasse, au deuxième livre des *Antiquités romaines :* « La femme mariée selon les lois sacrées, participe à tous les biens et à tous les sacrifices du mari. » Denys d'Halicarnasse attribue cette loi à Romulus. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est antérieure aux douze tables, et qu'elle appartient à ces débris de droit royal, finissant à l'expulsion des Tarquins, et recueillis par Sextus Papyrius, selon le témoignage de Pomponius, au premier livre du Digeste. Modestin a donc pris sa définition, ou bien dans les *Antiquités,* ou bien dans le recueil auquel avait eu recours Denys d'Halicarnasse lui-même; mais il n'a pas suffisamment pris garde qu'elle caractérisait exclusivement le mariage contracté selon le droit canonique des Romains, et qu'elle ne convenait pas aux deux autres sortes de mariages; que ce n'était point le mariage par l'*achat*, ou le mariage par la *prescription*, qui donnaient à la femme la communauté des biens et des sacrifices, mais seulement le mariage par la *confarréation*. D'ailleurs, les lois romaines elles-mêmes distinguaient avec soin, même au milieu du IIIe siècle, ce que Modestin a confondu; car une constitution de Gordien-le-Jeune, du 1er mars de l'année 243, introduit un privilége en faveur des femmes « qui avaient reçu, en se mariant, la communauté des choses humaines et divines, » c'est-à-dire la communauté des biens et des sacrifices.

Il se présente naturellement deux questions au sujet du mariage selon les lois sacrées des païens : premièrement, quelle en était la forme; secondement, quelle en était la nature, c'est-à-dire en quoi consistait la participation aux biens et aux sacrifices, comme dit Denys d'Halicarnasse, ou la communauté des choses humaines et divines, comme dit Gordien, ou la mise en commun du droit divin et du droit humain, comme dit Modestin?

Les détails sur la forme du mariage par la confarréation sont rares chez les anciens. Aussi bien, cette question est-elle secondaire. Ulpien dit que ce mariage se faisait « avec des formules précises, en présence de dix témoins, après un sacrifice solennel, dans lequel on se servait de pain de froment, » et Festus explique qu'il faut entendre par sacrifices solennels ceux qui se faisaient à des époques marquées de l'année. Servius ajoute, dans son commentaire sur un

vers du quatrième livre de l'*Énéïde*, que, pendant la cérémonie de la confarréation, l'homme et la femme s'asseyaient, la tête voilée, sur deux siéges liés l'un à l'autre et recouverts de la peau d'une brebis qui avait servi au sacrifice.

Voilà donc la forme de la confarréation; voyons sa nature :

Il résulte, selon nous, de l'ensemble des documens fournis par les anciens, que la confarréation était le mariage employé par les familles sacerdotales. Comme quelques savans ont douté, d'ailleurs, qu'il y eût des familles sacerdotales parmi les païens, nous allons commencer par déduire les témoignages qui mettent hors de doute l'existence de ces familles.

Premièrement, il y avait certainement des familles sacerdotales dans l'ancienne Grèce. Pausanias dit, dans le *Voyage de l'Attique*, qu'après la soumission des Éleusiniens aux Athéniens, le sacerdoce de Cérès et de Proserpine fut conservé aux Eumolpides. Dans le *Voyage de la Messénie*, il dit d'abord qu'après la prise d'Ithome, les familles qui avaient le sacerdoce des grandes déesses s'étaient retirées à Éleusis; et un peu plus loin, lorsqu'il raconte comment Épaminondas fit rebâtir Messène, il ajoute que les familles qui étaient de race sacerdotale reçurent ordre d'écrire les cérémonies des grandes déesses dans leurs rituels. Secondement, l'existence des familles sacerdotales romaines n'est pas moins positive. Denys d'Halicarnasse dit que Romulus créa soixante sacrificateurs, indépendamment de ceux qui avaient le sacerdoce par le droit de leurs familles. Du reste, la famille des Pinariens et celle des Potitiens avaient le sacerdoce héréditaire d'Hercule, ainsi que le témoignent Denys d'Halicarnasse, Virgile, Plutarque et Festus.

Il y avait donc des familles sacerdotales chez les anciens, et nous croyons que la confarréation était le mode de mariage employé par ces familles.

Pline dit, au treizième livre de ses Histoires, que le lien de la confarréation était le plus sacré de tous. Boèce, dans son commentaire sur les *Topiques* de Cicéron, dit que le mariage par la confarréation ne s'employait que pour les Flamines. Servius, dans son commentaire sur un vers du quatrième livre de l'Énéïde, dit seulement que les Flamines ne pouvaient se marier que par la confarréation. Le fragment d'Ulpien que nous avons cité plus haut, n'exclut pas non plus de la confarréation toutes les familles autres que celles des Flamines, ainsi que le fait Boèce, par la raison que les Flamines ne constituaient pas toutes les familles sacerdotales. Tacite rapporte, au sujet

de la mort du Flamine Maluginensis, qui arriva sous Tibère, des détails qui donnent un sens très précis à ce qui précède. Il dit que l'on dérogea, pour nommer son successeur, à l'ancien usage du droit pontifical, et que cet usage voulait que l'élection fût faite sur la présentation de trois candidats, nés de parens mariés par la confarréation. Ce mode de mariage donnait donc aux familles qui l'employaient la consécration religieuse et l'aptitude au sacerdoce.

Maintenant, et voilà le point principalement curieux de la question, quelle position particulière le mariage par la confarréation donnait-il à la femme dans la famille? les textes nombreux que nous avons déjà cités disent unanimement que le mariage par la confarréation donnait d'abord aux femmes la communication des choses divines. Or, quels intérêts comprenait la communication des choses divines? les voici.

Cette question veut être traitée à la fois au point de vue du droit grec et au point de vue du droit romain, car les femmes grecques recevaient aussi la communication des choses divines ou des sacrifices.

Dans les antiques familles sacerdotales, la participation aux choses sacrées entraînait la participation aux choses humaines, ou, en d'autres termes, la possession des droits sacrés donnait la possession des droits civils.

En général, dans le droit grec, la possession des capacités civiles s'établit toujours par la possession des capacités religieuses; être privé de celles-ci, c'était manquer de celles-là. Dans le plaidoyer d'Isée pour la succession d'Astyphile, pour prouver à un homme qu'il n'avait pas été adopté dans une maison, on se borne à lui prouver qu'il n'avait pas été admis à ses sacrifices; dans le plaidoyer pour la succession de Ciron, un homme, pour prouver qu'il est le petit-fils du mort, se borne à établir qu'il a fait ses funérailles, ajoutant que, s'il n'avait pas été son plus proche parent, on n'aurait pas manqué de lui demander de quel droit il prétendait l'inhumer. Dans le plaidoyer pour la succession de Philoctémon, un fils, pour prouver qu'il est né d'un mariage légitime, est sommé de prouver que sa mère a été déposée, après sa mort, dans le tombeau de la famille de son père. La communication des sacrifices entraîne donc, dans tous ces cas, la participation aux droits civils.

Chez les Romains, la confarréation, qui donnait aux femmes la communication des choses divines, leur donnait aussi, et par cela même, la communication des droits civils. Premièrement, le mariage, selon les lois sacrées, enlevait l'époux et l'épouse à la puissance paternelle,

c'est-à-dire les exemptait de la tutèle des ascendans, et leur donnait ainsi l'initiative dans l'administration de leurs intérêts. Tacite, qui rapporte formellement ce fait, ajoute qu'on fit une loi nouvelle sous Tibère, pour enlever aux femmes mariées par la confarréation leur ancienne position exceptionnelle, et pour les ranger dans la catégorie commune des femmes soumises au droit civil des Romains.

Ce témoignage de Tacite est le commentaire naturel d'un passage assez confus de Denys d'Halicarnasse, lequel a rapporté, en les mêlant, la condition de la femme mariée par la confarréation, et la condition de la femme mariée par l'achat; il dit premièrement, que la femme devenait commune en biens avec le mari; secondement, qu'elle était maîtresse dans la famille comme le mari y était maître. C'étaient là, en effet, surtout à l'époque reculée des premiers rois de Rome, des droits que les autres femmes n'avaient pas dans la famille, et que Tibère, près de sept siècles plus tard, ôta aux épouses des familles sacerdotales. Denys d'Halicarnasse ajoute, qu'à la mort du mari, la femme mariée par la confarréation avait sur son héritage les mêmes droits qu'une fille. Il y a ici, nécessairement, une erreur de doctrine et une erreur de fait. D'abord, puisque la femme mariée, selon les lois sacrées, était commune en biens, elle ne pouvait pas venir, comme fille, à la succession du mari, parce que la communauté suppose des égaux, et non des supérieurs et des inférieurs, ainsi que le sont les pères et les enfans. Ensuite, nous verrons plus loin que les femmes ont été considérées comme tenant lieu de filles à l'égard du mari par le droit prétorien, un siècle environ après les Douze Tables; et encore, ce ne pouvaient pas être les femmes mariées par la confarréation, puisque celles-ci avaient la communauté des biens et étaient maîtresses dans la famille. Il faut donc supposer, à peu près d'ailleurs avec toute certitude, que le mariage selon les lois sacrées donnait aux femmes la capacité héréditaire la plus étendue, puisque les autres femmes avaient cette capacité à titre de filles, et que, du temps de Tibère, l'épouse, dans la famille sacerdotale, avait un privilége beaucoup plus éminent, dont elle fut dépouillée.

Secondement, et ce point serait d'une grande importance, nous croyons que la femme, mariée par la confarréation, n'était pas au pouvoir du mari. D'abord Denys d'Halicarnasse, qui rapporte le texte de la loi sacrée, ne dit pas que la femme fût soumise, comme les autres épouses, au pouvoir du mari. Le mot dont il se sert signifie simplement « être unie, être rapprochée, » et non « être soumise. » En-

suite, il dit au contraire, et en propres termes, que la femme mariée par la confarréation était maîtresse dans la famille, aussi bien que le mari. Il y a d'ailleurs, dans le plaidoyer de Cicéron pour Lucius Flaccus un passage qui nous semble péremptoire. Il s'agit de savoir si Valéria, épouse prétendue d'Andron Sextilius, était réellement au pouvoir de son mari. Cicéron fait un dilemme, dans lequel il dit, en somme : si elle était au pouvoir de Sextilius, de deux choses l'une, ou elle y était tombée au moyen d'un mariage par la prescription, ou elle y était tombée au moyen d'un mariage par l'achat. Il prouve alors qu'il n'y a eu ni achat, ni prescription, et il conclut que Valéria n'était pas au pouvoir du mari. Il fallait donc, de toute nécessité, pour que le raisonnement de Cicéron ne fût pas absurde, qu'il n'y eût pas une troisième manière de tomber au pouvoir du mari, par exemple, le mariage par la confarréation. On ne peut pas supposer que Cicéron ne connaissait pas la législation de son temps sur les mariages ; et comme le dilemme que nous venons de citer constitue tout son système de défense au sujet de la succession de Valéria, un orateur d'un esprit si net et si positif n'eût pas joué le sort de sa cause sur un raisonnement qui ne pouvait être que clairement décisif, ou clairement ridicule.

Néanmoins, car il faut tout dire, il nous reste à concilier avec notre opinion quatre témoignages qui doivent paraître bien puissans : Tacite, Gaïus, Ulpien et Servius affirment en termes formels que la femme mariée par la confarréation était au pouvoir du mari. Il s'agit, dans le passage de Tacite, d'une loi de Tibère sur le mariage des Flamines ; et l'historien s'exprime ainsi : « On porta une loi, par laquelle l'épouse du Flamine de Jupiter, en ce qui touche les sacrifices, au pouvoir du mari, pour tout le reste fut soumise au droit des femmes. » Gaïus et Ulpien disent : « La femme tombe au pouvoir du mari par la confarréation. » Servius dit : « Il y a trois mariages par lesquels la femme tombait autrefois au pouvoir du mari, la prescription, l'achat et la confarréation. » Ces témoignages sont donc fort précis. Reprenons-les par ordre.

Il faut, de toute nécessité, que le passage de Tacite soit incorrect, car, tel qu'il est, il ne présente absolument aucun sens. En effet, ce passage dit que, d'après la loi de Tibère, les femmes des Flamines, au pouvoir de leurs maris, en ce qui touche les sacrifices, furent soumises pour tout le reste au droit commun qui régissait les femmes ; or, le droit commun qui régissait les femmes, et Tacite ne pouvait pas l'ignorer, les soumettait précisément à leurs maris. Les femmes

des Flamines auraient donc été au pouvoir de leurs maris, et comme prêtresses et comme épouses, et, dès-lors, il n'y avait pas lieu de mettre une opposition entre les deux moitiés de la phrase, et de dire qu'elles étaient soumises au mari pour les sacrifices, et assimilées aux autres femmes pour tout le reste. La simple lecture de ce passage montre donc qu'il doit être corrompu, et nous croyons qu'on serait très près de la vérité en le lisant ainsi : « On porta une loi par laquelle l'épouse du Flamine de Jupiter, *libre* en ce qui touche les sacrifices, au pouvoir du mari pour tout le reste, fut soumise au droit commun des femmes. »

Plusieurs motifs très plausibles se réunissent pour autoriser cette rectification du texte de Tacite; premièrement, elle est demandée par le passage même de l'historien, car on a vu qu'il n'offre aucun sens tel qu'il est; secondement, Tacite dit qu'une des raisons qui déterminèrent Tibère à porter sa loi, ce fut que le mariage par la confarréation dérobait les femmes à l'autorité paternelle, ce qui doit s'entendre naturellement de l'autorité du père de leur mari. Or, par cela même que les femmes mariées par les lois sacrées n'étaient pas soumises à l'autorité paternelle, elles n'étaient pas soumises à l'autorité maritale, car ces deux autorités étaient de même nature dans le droit romain; si bien que l'épouse était, par rapport à l'époux, dans la condition de fille. Troisièmement, c'était, en effet, le propre du sacerdoce de soustraire la femme mariée par la confarréation à toute autorité extérieure, et de lui donner la jouissance de tous les droits civils. C'est ainsi que les vestales n'étaient pas soumises à la tutèle, et qu'elles pouvaient tester ou contracter toute espèce d'obligation comme un père de famille.

En ce qui touche Gaïus et Ulpien, qui disent que la femme était soumise au mari par la confarréation, cela était, en effet, très vrai de leur temps, c'est-à-dire du temps d'Antonin-le-Pieux et d'Alexandre-Sévère, puisque la loi de Tibère l'avait établi. Servius avait raison pareillement de dire qu'autrefois les femmes tombaient au pouvoir du mari par la confarréation; d'abord, parce que cela n'existait plus de son temps, la confarréation ayant été abolie; ensuite, parce que l'ordre de choses fondé par Tibère avait pu durer à peu près depuis cet empereur jusqu'à Valentinien II, sous le règne duquel le paganisme, considéré comme religion de l'état, commence à être ébranlé dans sa base.

Il résulte d'ailleurs, de ce que dit Tacite au sujet de la mort du Flamine Maluginensis, que la confarréation commençait à tomber

en désuétude du temps de Tibère : le sacerdoce ne flattait plus assez les grandes familles qui l'avaient conservé depuis l'origine de Rome, pour qu'elles se soumissent aux antiques cérémonies prescrites par les lois sacrées. On commença donc alors à choisir les prêtres parmi ceux dont les parens ne s'étaient pas mariés par la confarréation. Et puis, le christianisme naissait à cette époque, et le moment approchait où les dieux païens n'auraient plus ni adorateurs, ni pontifes, ni temples.

Tel était le mariage par la confarréation, qui donnait à la femme la communication des choses divines et des choses humaines, c'est-à-dire les sacrifices et les droits civils. C'est à celui-là seul que convenait la définition du mariage donnée par Modestin, et non au mariage par achat et au mariage par prescription, dont nous allons esquisser l'histoire.

Cicéron dit, au premier livre du dialogue de l'Orateur, que le mariage par achat se contractait au moyen de formules précises. Quelles étaient ces formules? Boèce en rapporte ainsi les termes, dans son commentaire sur les Topiques : « En s'achetant, l'homme et la femme s'interrogeaient ainsi réciproquement. L'homme disait : Voulez-vous être ma mère de famille? La femme répondait : Je le veux. La femme disait : Voulez-vous être mon père de famille? L'homme répondait : Je le veux. La femme tombait ainsi au pouvoir du mari, et cela s'appelait un mariage par achat. La femme, devenue mère de famille, était, par rapport à son mari, comme une fille par rapport à son père. »

Gaïus, qui était plus instruit que Boèce des formes de l'ancien droit, et qui se trouvait plus rapproché de l'époque où ses règles étaient en usage, est beaucoup plus explicite sur la forme du mariage par achat. En outre, comme ses institutes ont été retrouvées depuis peu d'années, il est possible de traiter aujourd'hui avec la plus grande netteté cette matière si épineuse du mariage des anciens, dans laquelle de grands jurisconsultes comme Barnabé Brisson, Antoine et François Hotman, ont laissé tant d'incertitude et tant de ténèbres.

Le mariage par achat se faisait, dit Gaïus, au moyen d'une vente fictive. Le père vendait sa fille, en présence de cinq témoins et d'un officier public, nommé porte-balance, indépendamment de la personne qui achetait, c'est-à-dire qui épousait. Cette vente ne constituait un mariage, qu'autant qu'on le disait expressément, car la femme pouvait être vendue, soit pour être épouse, soit pour être pupille. Avant Adrien, les femmes pouvaient même être vendues

pour avoir le droit de faire un testament, car cette vente avait pour effet de les soustraire à l'autorité du père, qui cédait ainsi volontairement ses droits.

Il est évident que la formule rapportée par Boèce ne peut pas être celle avec laquelle s'opérait la vente de la femme : dans cette formule, la femme fait des conditions au mari; dans la vente, la femme devait naturellement obéir au père. Gaïus dit que la femme était vendue, ou pour être mariée, ou pour être émancipée, ou pour avoir le droit de tester. Or, voici la formule par laquelle la femme était émancipée : la personne qui achetait disait en tenant la chose : « J'affirme que cet homme m'appartient par le droit des porte-lance; je l'ai acheté avec ce lingot et avec cette balance de cuivre. » Il frappait alors la balance avec le lingot de cuivre, et il le donnait au vendeur, comme prix de l'objet vendu. On émancipait ainsi, ajoute Gaïus, les esclaves et les personnes libres, ce qui prouve que la formule s'appliquait aux femmes aussi bien qu'aux hommes : d'ailleurs c'est une règle de la jurisprudence romaine, que le genre masculin contient aussi le féminin. La vente de la femme, pour le mariage, devait s'opérer avec la formule employée à l'émancipation; et comme cette formule est conçue en termes généraux et qu'elle ne stipule que la cession des droits du père au profit du mari, il est probable qu'elle était suivie de celle que rapporte Boèce, laquelle, ayant spécialement pour objet les rapports de l'époux et de l'épouse, donnait à la vente le caractère spécial du mariage.

Il nous reste maintenant à déterminer la position que le mariage par l'achat donnait à la femme dans la famille.

D'abord, et ceci est une première différence entre les effets du mariage par l'achat et du mariage par la confarréation, la femme mariée par l'achat était soumise à la puissance du père de famille, c'est-à-dire du père de la nouvelle famille dans laquelle elle était entrée. Elle prenait, par ce mariage, le titre de « mère de famille, » même sans avoir des enfans; car, dit Aulu-Gelle, elle venait chez son mari, non pas seulement comme épouse, mais encore comme membre de la famille et comme héritière. Ensuite, et c'est une conséquence de ce qui précède, la femme mariée par l'achat était au pouvoir de son mari. C'était même là l'essence de cette espèce de mariage, dans lequel l'époux, achetant l'épouse avec le lingot de cuivre et la balance, par l'entremise du peseur public, se substituait complétement aux droits du père vendeur, au moyen de la formule rapportée par Gaïus, que nous avons déjà citée.

Une autre différence non moins importante distinguait encore la femme mariée par la confarréation de la femme mariée par l'achat. Celle-ci n'héritait point, primitivement, de son mari mort sans avoir fait testament, c'est-à-dire n'était pas investie du caractère d'héritière légale. Ceci, quoique positivement établi par les textes, nécessite néanmoins quelques explications.

Gaïus dit formellement, et tous les jurisconsultes avec lui, que la femme tombée, par le mariage, au pouvoir du mari, était considérée comme sa fille, et se trouvait par conséquent au nombre de ses héritiers naturels. Le passage d'Aulu-Gelle, que nous venons de citer, dit la même chose. Or, il faut pourtant distinguer en ceci : du temps d'Aulu-Gelle et du temps de Gaïus, les femmes étaient en effet par rapport à leur mari comme les filles par rapport à leur père, et à ce titre, elles avaient l'hérédité légale; mais il n'en avait pas toujours été ainsi.

Par exemple, du temps des Douze-Tables, l'épouse n'était point placée dans la famille comme fille de son mari; car alors elle eût été sœur de ses enfans, et comme, par la loi des Douze-Tables, les frères héritaient les uns des autres, la mère, fille de son mari, aurait donc été héritière légale de ses enfans. Or, c'est ce qui n'était pas. Les institutes de Justinien disent que la jurisprudence coutumière des préteurs dérogea au droit des Douze-Tables, en permettant aux mères d'hériter de leurs enfans, ce qui fut érigé en loi par un décret de Claude. Ce ne fut donc véritablement qu'à partir de Claude que les mères furent traitées par la loi absolument comme sœurs de leurs enfans, et par conséquent comme filles de leurs maris, et revêtues, à ce dernier titre, du caractère d'héritières. Il ne faut jamais oublier, en lisant les jurisconsultes romains, que leurs livres avaient pour but de résoudre les questions pratiques de droit qui leur étaient adressées, et que, par conséquent, ils y traitent beaucoup plutôt des lois considérées dans leur état présent, que des lois considérées dans leur état passé. En général, ils font de la jurisprudence, et ils ne font pas de l'histoire.

Il y a une quatrième et dernière différence entre la femme mariée par la confarréation et la femme mariée par l'achat. Nous la reprendrons plus loin, quand nous parlerons du divorce.

Nous avons exposé, dans leurs formes et dans leur essence, le mariage par la confarréation et le mariage par l'achat. Le premier appartenait au droit pontifical, le second au droit féodal de l'antique Italie. Le troisième mariage, admis et pratiqué dans la jurisprudence

romaine, était le mariage par la prescription. Nous croyons qu'il devait son origine au droit civil ou municipal; c'est du moins ce qui résulte des rares témoignages que les anciens ont portés sur sa nature.

Tous les détails laissés par les anciens sur la forme du mariage par la prescription, se réduisent à un passage du troisième livre des *Nuits Attiques* d'Aulu-Gelle, où il est dit, sur la foi du jurisconsulte Q. Mutius, que la femme qui avait cohabité pendant une année entière avec un homme, était prescrite au profit de cet homme, qui devenait son mari, à moins que la femme n'eût interrompu la prescription en s'absentant trois jours de suite.

Les jurisconsultes ont coutume de renvoyer encore, pour le même sujet, au premier livre des *Saturnales* de Macrobe; mais ils n'ont pas pris garde que le passage de Macrobe est littéralement le même que celui d'Aulu-Gelle, soit que Macrobe l'ait copié sans l'avouer, soit que des copistes l'aient transporté du livre de l'un dans le livre de l'autre. Servius, qui a écrit à la fin du IVe siècle, quelques années avant Macrobe, dit à peu près la même chose qu'Aulu-Gelle sur le mariage par la prescription, dans son commentaire sur un vers du premier livre des *Géorgiques :* il n'oublie que les trois jours d'absence, par lesquels la femme pouvait prévenir la prescription.

Le mariage par la prescription était déjà aboli du temps de Gaïus; il ne faut donc plus en chercher des traces dans le droit dès le règne de Marc-Aurèle.

Nous avons déjà vu que le mariage par la confarréation était propre aux femmes de race sacerdotale, et le mariage par l'achat aux femmes de race noble. A quelles femmes servait donc le mariage par la prescription?

Un passage du discours de Cicéron pour Lucius Flaccus fournit la première donnée pour la solution de ce problème. Il est question de savoir si Valéria était devenue l'épouse d'Andron Sextilius, et était tombée en sa puissance par la prescription. Cicéron répond que cela ne se pouvait pas, puisque le consentement de ses tuteurs eût été nécessaire, et qu'ils ne l'avaient pas donné. Le mariage constituait, en effet, pour les femmes, dans la jurisprudence romaine, un véritable abaissement dans leur condition civile, puisqu'elles tombaient au pouvoir du mari, et cet abaissement portait le nom de « diminution de tête. » Or, il était de principe qu'un pupille ne pouvait pas contracter valablement, sans le concours de ses tuteurs, un engagement qui eût empiré sa position, et qui lui eût fait subir cette « diminution de tête. »

Il résulte donc évidemment de ce témoignage formel de Cicéron que les femmes jouissant des droits civils et du droit de cité ne pouvaient pas être mariées par la prescription. En effet, ces femmes ont été soumises à une tutelle perpétuelle, filles, épouses ou veuves, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'année 539 de l'ère vulgaire, ainsi que nous le montrerons plus loin; en outre, d'après le témoignage du jurisconsulte Quintus Mutius, rapporté par Aulu-Gelle, la femme vivant une année avec un homme ne pouvait éviter la prescription qu'en s'absentant trois jours de suite. Or, si cette femme avait joui des droits civils, elle aurait été en tutelle, et si elle avait été en tutelle, l'action perpétuelle de ses tuteurs l'aurait perpétuellement garantie de la prescription, et il n'aurait jamais pu y avoir de mariage.

Il n'y avait donc que les femmes privées des droits civils ou du droit de cité, comme les affranchies, par exemple, qui pussent être mariées par la prescription. C'est la conséquence forcée du témoignage d'Aulu-Gelle et du témoignage de Cicéron sur cette espèce de mariage. On comprend d'ailleurs que ces femmes ne pouvaient pas être mariées autrement. D'abord, elles ne pouvaient pas être mariées par la confarréation, car ce mariage religieux supposait la participation aux sacrifices et l'extraction sacerdotale, et bien évidemment les affranchis ne les avaient pas; ensuite, elles ne pouvaient pas non plus être mariées par l'achat, car les affranchis n'étaient pas au pouvoir d'un père, qui exerçât sur eux le droit de vente. Le mariage par la prescription était donc le seul qui pût faire entrer les affranchis dans la famille civile.

C'était, du reste, un des principaux caractères de la prescription, dans la jurisprudence romaine, de donner la jouissance des droits civils d'une manière détournée à ceux qui ne pouvaient pas l'avoir d'une manière directe. Ainsi, lorsque l'usage devint général, vers le ve siècle, de confier à ses esclaves agricoles le fermage des domaines, il n'était pas possible de leur en transférer la culture par bail emphytéotique, parce que ce bail était de droit civil, et que les esclaves n'avaient pas la personnalité civile. Les maîtres inféodèrent donc leurs terres à leurs esclaves par des conventions verbales, arrêtées de gré à gré. Il naquit de là une coutume, qui devint d'année en année le droit coutumier des fiefs, jusqu'à ce que les empereurs, prenant en considération les faits existans, transformèrent la possession éventuelle des esclaves en possession civile, par diverses lois qui leur appliquèrent le bénéfice de la prescription. Telles furent la no-

velle de Valentinien III, de l'année 449, qui applique aux esclaves-fermiers la prescription de trente années, établie par une constitution de Théodose en l'année 424; et la loi d'Anastase Ier, de l'année 491, qui introduit en faveur des mêmes esclaves une nouvelle prescription de quarante ans.

Nous avons vu que la dernière limite du mariage par la prescription était le règne de Marc Aurèle. Son histoire est donc comprise entre Gaïus et les Douze-Tables.

Il reste maintenant à concilier la théorie que nous venons de proposer, d'après les faits, sur le mariage par la prescription, avec la loi Canuleia, portée 443 ans avant l'ère vulgaire, sur les mariages des patriciens et des plébéiens.

Tite Live raconte, au commencement de son quatrième livre, que le tribun du peuple Caïus Canuleius proposa et fit passer une loi sur le mariage des patriciens et des plébéiens. C'était sous le consulat de M. Genutius Augurinus et C. Curtius Medullinus Fusus, l'an de Rome 308. Y a-t-il quelque rapport entre la loi Canuleia et le mariage par la prescription? Oui, nous en sommes convaincu, et voici lequel.

Vico, ce génie d'une intuition si puissante, qui dédaigne de traiter les questions, parce qu'il les devine, dit, au deuxième livre de la *Science Nouvelle*, que les plébéiens demandèrent à partager le privilége des mariages solennels, parce que ces mariages entraînaient les capacités civiles. Il résulte, en effet, clairement des six premiers chapitres du quatrième livre de Tite Live, que les plébéiens ne demandaient pas précisément de se marier avec les patriciens, ce qui eût été absurde, puisque, ainsi que le reconnaît le tribun lui-même, on ne peut pas obliger les gens à entrer malgré eux dans les familles; mais ils demandaient le droit de pouvoir contracter les mariages selon les rites employés par les patriciens, c'est-à-dire la participation aux auspices, qu'ils n'avaient pas. Tite Live dit que la loi de Caïus Canuleius passa, d'où il semblerait résulter que les plébéiens obtinrent les auspices. Or, nous croyons que cela n'eut pas lieu précisément. Les plébéiens furent tenus près de quatre siècles encore en dehors des choses religieuses et du sacerdoce. Du temps même de la guerre de César dans les Gaules, un plébéien, Ventidius Bassus, devint pontife; et la chose parut si monstrueuse, qu'Aulu Gelle en parle comme du plus grand scandale qui ait été donné au peuple romain. Nous croyons qu'il faut entendre autrement la victoire remportée par les plébéiens sur les patriciens, et que la loi Canuleia n'eut d'autre effet que de

donner aux mariages par la prescription, déjà autorisés par les Douze-Tables, quatre années auparavant, les conséquences des mariages par les auspices, c'est-à-dire l'autorité paternelle, la puissance maritale et le droit d'hérédité.

Dans Tite Live, le tribun Canuleius dit positivement que déjà des patriciens avaient épousé des plébéiennes. S'ils en avaient déjà épousé, ils pouvaient en épouser encore; et puisque les plébéiens demandaient autre chose, il fallait bien que le genre de mariage qui avait fait passer quelques-unes de leurs filles dans les maisons patriciennes, ne leur suffît pas. Quel pouvait être ce mariage? Ce n'était ni la confarréation, ni l'achat, parce que ces deux espèces de mariages, propres aux familles nobles, supposaient la possession des auspices, et que les plébéiens ne l'avaient pas, ainsi que cela fut répondu au tribun Caïus Canuleius. Les plébéiennes unies avec les patriciens, avant la loi Canuleia, ne pouvaient donc avoir été mariées que par la prescription, ce qui ne les faisait point tomber au pouvoir du mari et ne les rendait pas « mères de famille, » titre résultant du mariage par les auspices; et la loi Canuleia dut se borner à donner au mariage par la prescription les effets des unions solennelles, car Gaïus dit formellement, ainsi que nous l'avons vu, que cette sorte de mariage, avant son abolition, avait pour caractère de faire tomber la femme au pouvoir du mari, aussi bien que le mariage par le cuivre et la balance.

A. GRANIER DE CASSAGNAC.

LA LITTÉRATURE

SOUS

RICHELIEU ET MAZARIN.

III.

BOISROBERT.

La généalogie de Boisrobert n'est pas dans le père Anselme, et eût fort scandalisé d'Hozier ; mais après tout on a accepté bien des assertions de noblesse aussi contestables, et, en indulgent biographe, je ne dois faire aucune objection. Le Metel de Boisrobert descendait donc de la famille consulaire des Metellus. Tallemant observe que ce ne pouvait être toutefois de Metellus Pius, et je suis assez de son avis, car Boisrobert n'était pas plus préoccupé des *matières de bréviaire* que frère Jean des Entommeures, et Rabelais l'eût admis sans conteste au réfectoire de l'abbaye de Thélême. Sans doute il n'y avait dans l'origine que Le Metel donnait, en plaisantant, à son nom, qu'une épigramme contre les généalogistes et les faiseurs d'étymologie, et il ne prenait pas cela au sérieux comme avaient fait les Scaliger avec leurs princes de Vérone; mais ce lui fut cependant l'occasion de bien des rapprochemens flatteurs, de bien des complimenteuses allusions. Balzac, par exemple, citant le premier vers du second livre des odes d'Horace, en détourne adroitement le sens pour cajoler le poète domestique de Richelieu, et le mettre sans façon au-dessus du vieux Romain. Il

est vrai que Metellus n'eût pas été une recommandation très influente auprès de Son Eminence, et en homme bien appris, Balzac devait compter pour quelque chose cette infériorité du sénateur antique.

Comme nous n'avons pas les mêmes raisons d'immoler au complaisant du cardinal un Latin illustre, et qu'il est parfaitement inutile de le sacrifier lui-même en holocauste devant les dieux lares de la grande famille des Metellus, on nous permettra de passer outre, et de dire tout simplement que François Le Metel de Boisrobert avait vu le jour à Caen, vers 1592. Son père, qui était de robe et huguenot, devint procureur de la cour des aides de Rouen, et c'est au barreau de cette ville que le jeune Boisrobert débuta, dans les années même où Corneille, plus jeune, faisait ses études chez les jésuites. Il avait déjà le goût des vers, et mettait, en 1616, un mauvais sonnet en tête du recueil de sermons du père Martin Lenoir, intitulé : *l'Uranoplée*. Ce n'étaient là que des rimes fort innocentes; mais le poète ne se bornait pas au culte naïf des Muses, et je ne sais quelle affaire scabreuse de séduction le força de quitter la Normandie et de chercher fortune ailleurs. Le vieux cardinal Du Perron, qui, toujours tuteur officieux des jeunes poètes, allait terminer, en 1618, une carrière singulièrement remplie de galanteries, d'intrigues et de controverses, paraît avoir été le premier patron littéraire de Boisrobert. Je ne veux pas dire que Du Perron fut un *grand fourbe*, comme l'appelle Guy Patin; mais le jeune échappé du barreau de Rouen profita singulièrement des traditions faciles et de la morale plus que relâchée de son vieux protecteur. Du Perron avait dû son chapeau de cardinal à ses complaisances pour Gabrielle d'Estrées; Boisrobert obtiendra des abbayes en amusant Richelieu durant ses heures perdues, à la manière de Triboulet ou du nain Patch de Henri VIII. Ce sera enfin un abbé courtisan et libertin, rimant au besoin des vers galants, et racontant à l'avenant des anecdotes graveleuses, comme avaient fait Mellin de Saint-Gelais et Desportes au XVIe siècle, comme fera encore Voisenon au XVIIIe.

Après la mort de Du Perron, qu'il avait eu à peine le temps de connaître, Boisrobert fut produit chez la reine-mère, et l'accompagna dans sa fuite à Blois. Mais dès l'abord il n'eut point là grand crédit, et quelques vers insérés dans les recueils du temps ne suffirent pas à le tirer avec éclat de l'obscurité des débuts. Aussi fut-il long-temps réduit aux expédiens pécuniaires, à demander aux grands seigneurs pour sa bibliothèque des livres qu'il vendait ensuite. Sorel s'en est souvenu dans son roman de *Francion;* seulement il a mis l'anecdote sous le couvert d'un musicien. Cette position précaire et inquiète dura long-temps pour Boisrobert, qui, fidèle aux souvenirs des mignons de la cour de Henri III, *beau gars* et bien fait de corps lui-même, se plaisait mieux dans l'antichambre avec les pages qu'au salon avec les grandes dames. En 1625 cependant il était déjà plus en faveur dans le haut monde; il accompagne alors M. et Mme de Chevreuse à Londres pour le mariage de la princesse Henriette avec Charles Ier, et jouant à l'avance son personnage, il achète quatre haquenées, sans doute à l'aide des trois cents jacobus que lui avait donnés le roi d'Angleterre. A son retour en France, il fut bientôt un plaisant à la mode,

fréquentant les compagnies les plus agréables, et recherché pour le charme merveilleux de sa conversation. Il déclamait bien, avait le geste beau, et contrefaisait à s'y méprendre la manière de parler de ceux qu'il fréquentait. Comme il était parfaitement renseigné sur la chronique scandaleuse de Paris et qu'il réussissait mieux que personne à bien dire le conte(1), Boisrobert fit les délices des ruelles, non pas comme Voiture, par les graces coquettes du langage et les fades raffinemens de la galanterie, mais par les bons mots, les anecdotes et le gros rire. Cela pouvait ne pas plaire à la pruderie de l'hôtel de Rambouillet où l'on trouvait sans doute que le protégé de la reine-mère se souvenait trop de Panurge et des cuisines, dont parle Régnier; mais Boisrobert était spirituel et courtisan habile, deux qualités excellentes pour se faire pardonner bien des choses et pour réussir. Il sauvait d'ailleurs ses plaisanteries grivoises par des complimens exagérés, et au besoin, la charmante Mme Des Loges, dont Voiture entre autres eut les bonnes grâces, aurait défendu, au *cabinet bleu*, la réputation d'homme bien élevé que risquait souvent Boisrobert. La lettre qu'il lui adressa, en 1627, dans le recueil de Faret (2), est pleine de flatteries exquises et de madrigaux du dernier bon ton, qui eussent suffi à faire oublier ce caractère de diseur cynique, sachant à fond tous les récits obscènes du XVIe siècle, les contes de Marguerite de Navarre, de Desperriers, de Verville et de Bouchet. La lettre à Mme Des Loges était d'ailleurs accompagnée d'autres épîtres galantes à sept ou huit maîtresses idéales, comme Climène, Florice, Carinte, Lisimène, Crisente; ce qui devait nécessairement donner au poète un caractère délicieux de fadeur amoureuse. Boisrobert pouvait donc se laisser aller quelquefois aux propos de mauvais goût; il pouvait boire la nuit avec Vaugelas chez le baron de Baume, recevoir de Balzac des lettres où il s'agissait d'indispositions très peu chrétiennes, et se laisser enfin écrire par le goinfre Saint-Amant, dans sa *Gazette du Pont-Neuf* :

..... J'aurai l'honneur, cher ami,
De voir si tu bois point à gauche
Et si tu fais bien la débauche,
Car c'est l'unique passe-temps
Où tous mes désirs soient contens.

Comment le beau monde n'eût-il pas pardonné tout ceci à l'homme qui, à propos des yeux louches de sa Lysimène, savait dire : « Je voudrais que ma fortune allât de travers, tant les choses de cette nature me sont agréables. » Certes, avec une aussi belle imaginative, Boisrobert devait faire très vite son chemin. Quelques contes, quelques madrigaux encore, et il sera le bouffon lettré de Richelieu, le protecteur des écrivains, le fondateur de l'Académie.

En attendant, afin de flatter Marie de Médicis, Boisrobert dédia à cette princesse un petit volume de *Paraphrases des Psaumes*, où il proteste de son at-

(1) Somaize, *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, 1re partie, pag. 61. — *Ménagiana*, tom. I, pag. 22.

(2) Paris, 1627, in-8°, pag. 193 à 272.

tachement pour une personne dont il suit assiduement, depuis neuf années, les actions et la fortune. Cette traduction poétique, dans laquelle la grace et la facilité des vers ne sauve pas l'absence complète d'inspiration et de verve, n'était sincère ni par l'intention religieuse, ni par l'intention politique. Sur le chapitre de la foi, le poète ne ment pas et convient qu'il ne peut, pour sa part, s'élever aux repentirs pieux et aux désespoirs admirables de ce David, qu'il concevait bien plutôt, je pense, avec ses déportemens et son amour pour Bethsabée, que la lyre de la désolation à la main. Mais si Boisrobert est franc sur ce point et ne cherche pas trop à concilier la Bible avec Ninon de l'Enclos, les pages de la reine-mère et les verres pleins de Saint-Amant, il est plus dissimulé à l'égard de Marie de Médicis, qu'il flatte outre mesure et qu'il abandonnera bientôt pour le puissant persécuteur de cette reine, dès que Richelieu sera le plus fort. Tallemant avait bien raison de dire que la maladie de Boisrobert était incurable. On ne guérit pas de la lâcheté de cour.

En publiant, en 1629, l'*Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orasie*, Boisrobert reprit son vrai caractère d'écrivain mondain, aux libres allures. Sa dédicace à Mme d'Effiat est pleine de galanteries et de révérences cherchées. Le soleil, comme toujours, joue un grand rôle dans ces complimens, mais les rayons dorés du levant brillent ici avec tout l'éblouissement de la lumière orientale. Les princes de Boisrobert ont toujours, dans leur pays, adoré l'aurore, et, retrouvant en France l'astre naissant des beautés de Mme d'Effiat, ils ne croiront pas avoir changé de pays. Quant à cette adorable déité elle-même, les rubis de l'Inde ne la pourront éblouir, puisque chaque jour elle voit de plus étincelantes choses en son miroir. Balzac, séduit par ces belles imaginations, par cette richesse coquette de style, mit en tête du livre une préface louangeuse, une espèce d'enseigne avec certificat de génie en bonne et due forme. L'auteur y est proclamé un des plus agréables menteurs qui soit au monde; son ouvrage est un chef-d'œuvre plein de violentes émotions et écrit dans la vraie langue de cour, tandis que la plupart des autres romans ne sont que des Héliodore déguisés, des enfans dégénérés de la lignée de *Théagène*. Une préface de Balzac, un diplôme d'écrivain octroyé avec tant de solennité, autorisaient Boisrobert à bien parler de lui-même. Aussi l'avertissement de l'*Anaxandre* contient-il une théorie du roman dans laquelle, établissant la supériorité de ces sortes de compositions sur l'histoire, il se donne des semblans d'érudition arabe et annonce le dessein d'introduire la réalité historique dans son livre. Par malheur, on était loin encore de Walter Scott, et on ne trouve trace de ces magnifiques projets littéraires que dans l'avis au lecteur. Rien de plus confus, de plus ennuyeux que cette rapsodie sans intérêt. Il s'agit d'une princesse qui reçoit de son frère mourant la prière d'épouser un chevalier accompli, fils d'un grand roi, déguisé sous un faux nom et à qui elle doit d'autant plus de reconnaissance qu'il défend, contre de nombreux ennemis, les états de son père. Le chevalier se jette à travers tous les hasards pour l'attendrir; mais, comme d'habitude, ce n'est pas le plus méritant qui est le plus aimé. Il n'y a dans tout ceci aucune étude de sentimens vrais, aucune délica-

tesse réelle d'observation, mais beaucoup de fracas, de bûchers, de brahmines, de fadaises chevaleresques, de grands airs et de fausses passions. L'*Anaxandre* enfin a tous les défauts de l'*Astrée*, sans avoir aucune des qualités de *la Princesse de Clèves*.

Boisrobert partit pour Rome la même année que Gabriel Naudé, en 1630. Je ne sais si l'auteur dissipé et volage y rencontra le spirituel et savant bibliothécaire; mais ce séjour dans la cité éternelle eut pour tous les deux de fâcheux résultats moraux. Naudé y écrivit l'apologie de la Saint-Barthélemy; Boisrobert en revint avec des habitudes de plat courtisan, et des mœurs italiennes invétérées. En arrivant à Rome, cependant, par une velléité d'indépendance, il enfonça lestement son chapeau sur ses yeux devant le cardinal Scaglia qui ne l'avait point salué; mais ce ne fut là qu'une boutade de début, et Boisrobert se familiarisa vite chez les grands d'Italie avec cette vie subalterne de diseur de bons mots sans conséquence qui feront les délices de Richelieu. Sa réputation de bel esprit, de conteur habile, l'avait devancé à Rome, et lui attira les faveurs d'Urbain VIII, dont il reste un volume de poésies latines assez curieuses (1). Le pontife lui offrit le prieuré de Nozay au diocèse de Nantes, et, bien que ce bénéfice ne valût que 170 livres, il séduisit Boisrobert qui, voyant là, comme il dit, *le levain de sa fortune*, se hâta de prendre la tonsure. De même que Rabelais avait amusé Paul III, Boisrobert plut à Urbain VIII, et, comme il le dit lui-même :

Je n'aurais eu sans lui crosse ni mître;
L'épée encor, en toute sûreté,
Dans son fourreau pendrait à mon côté,
S'il ne m'eût pas inspiré la pensée
De la soutane en trois jours endossée.

A son retour en France, Boisrobert prit les ordres, et cela fit dire que la prêtrise en sa personne était comme la farine aux bouffons, qu'elle servait à le rendre plus plaisant. On lui donna néanmoins un canonicat à Rouen. Il avait alors quarante-un ans; mais sa conduite déréglée donna, pour ses nouvelles fonctions, de graves inquiétudes à ses amis. Balzac prit à peine un instant cette conversion au sérieux. S'il écrit dès l'abord à Boisrobert qu'il espère de lui autant d'homélies qu'il avait eu naguère de sonnets, et que Sion et Siloé ont remplacé le Permesse et le Parnasse; s'il lui conseille de ne pas oublier, par amour pour la théologie, ses affaires temporelles et le soin de sa fortune, il ne tarde guère à lui donner d'utiles conseils dans ses lettres, à le détourner avec réserve des agréables tentations. Chapelain, qui savait Boisrobert fragile, redoutait bien plus encore le contraste des mœurs du poète et des dignités du chanoine. Aussi ses avis sont-ils sévères; il conseille à son ami de vivre avec retenue, d'éviter la familiarité des femmes, et de ne rien chanter que des psaumes ou des leçons. Je doute que Boisrobert ait été très attentif à ces re-

(1) Sous le titre de *Maphæi Barberini Poemata*. Antuerpiæ, 1634, in-4°.

montrances, et je crois volontiers son propre témoignage, en un moment de dégoût :

.... Je ne gagne pas la maille,
Si dans le chœur je ne travaille ;
Et pourtant jamais je ne dis
Libera ni *De profundis*.
S'il faut parfois que je soutienne
Ou le répons ou bien l'antienne,
Je n'en saurais venir à bout,
Je mets le désordre partout.

Enfin, c'était donc un *beau débrideur* de messe, faisant gras pendant le carême, jurant horriblement au jeu, c'est-à-dire toute la journée, un de ces prélats enfin, comme disait Conrart, qui, au lieu de lire leur bréviaire, jouent des bénéfices au trictrac.

Ménage raconte que Boisrobert haïssait tant la solitude, que, quand le monde ne lui paraissait pas suffisant, il faisait monter les laquais. Le séjour de la province devait donc déplaire singulièrement à cet amateur consommé des ruelles et des belles compagnies. Aussi le retrouvons-nous bientôt à Paris dans les antichambres de Richelieu, implorant comme Lazare les miettes de la table du maître. Le cardinal lui fut peu favorable d'abord, peut-être à cause de la protection que lui avait accordée la reine-mère, alors en exil. Mais son éminence prit bientôt un tel plaisir à la conversation de Boisrobert que le poète ne tarda pas à devenir le familier du ministre, et à avoir l'emploi officiel de raconter à Richelieu, en ses heures perdues, les nouvelles de la cour et de la ville, de lui lire des vers, de l'amuser par des bons mots, par des plaisanteries de toute espèce. Tantôt, c'est une abbaye de *Crâne-Étroit* qu'il suppose vacante et qu'il fait sérieusement demander par un prieur ; tantôt, c'est une médisance de ruelle ou une anecdocte de cabaret. Les lazzi de Boisrobert devinrent indispensables à la gaieté du cardinal, qui emmenait son bouffon partout, à la cour, à Ruel, à l'armée, dans tous ses voyages. Le médecin Citois, mêlait toujours quelques grains de Boisrobert à ses ordonnances pour la santé de Richelieu ; et je ne sais quel provincial, dédiant son livre au poète, l'appelait le *favori de campagne* de son éminence.

C'était aussi quelquefois son favori de ville et d'intrigue. Je ne sais si, comme le dit Gombauld, il acquérait à son maître « autant de serviteurs qu'il en entretenait de personnes; » mais il paraît sûr que Boisrobert fut, à certains momens, un instrument utile et influent sous la main de Richelieu. En plaçant, par exemple, son ami Faret comme secrétaire chez le comte d'Harcourt, il réussit à attacher ce membre de la famille de Lorraine à la personne du cardinal, et à brouiller ainsi une maison dont le ministre avait à redouter les puissantes intrigues. Boisrobert ne gagna pas toujours à se mêler de la sorte des affaires de son maître, et le bouffon reçut quelquefois des horions, comme Sancho à la suite de don Quichotte. Seulement, Richelieu ne ressemblait en rien au héros de la Manche, et je n'applique la similitude qu'à Boisrobert.

Quand Bassompierre eut perdu la liberté, par ordre du cardinal, son secrétaire Malleville, l'académicien, écrivit, contre l'abbé de Châtillon, ce rondeau exquis qu'il faut citer, et que j'allais oublier, sans l'amicale obligeance et l'inépuisable érudition de Charles Nodier :

Coiffé d'un froc bien raffiné
Et revêtu d'un doyenné,
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient messire
Et vit comme un déterminé.

Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte ou qu'il sache écrire,
Ou qu'il dise le mot pour rire,
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé.

C'est sans doute à Malleville, ou à quelque autre malin satirique, que Boisrobert répondit par ce rondeau qui respire l'amertume d'un poète blessé en son amour-propre, et d'un homme puissant raillé dans sa puissance même :

Petit auteur qui me provoques,
Petit poète de bibus,
Qui, dedans certaines bicoques,
Parmi des sabots et des toques,
Passes pour un petit Phébus,

Débite ailleurs tes équivoques,
Tes quolibets et tes rébus;
Car pour les vers tu les escroques.
Petit auteur (1)...

Heureusement Malleville n'était pas le grand Frédéric, et Boisrobert n'était point le cardinal de Bernis; autrement la paix de l'Europe n'eût pas été troublée seulement par les légitimes ambitions de Richelieu.

Huet parle quelque part de *la niaiserie affectée, familière à ceux de Caen* et que possédait merveilleusement Boisrobert; c'est ce qui, avec son esprit de réplique et son talent de conter, amena sa brillante fortune. Auprès de lui on oubliait les heures, et, dans les immenses préoccupations de son génie politique, Richelieu avait quelquefois besoin d'oublier. La protection ouverte du ministre étendit beaucoup les relations de Boisrobert; Gombauld, Benserade,

(1) *Nouveau Recueil de divers Rondeaux*, Paris, Courbé, 1650, in-12, tom. I, pag. 87 et 67.

Corneille, Pélisson, Mlle de Scudery, Scarron, Brebeuf, Chapelain, Esprit et Ménage, recherchèrent et obtinrent son amitié. Les belles dames lui ouvrirent de plus en plus leurs ruelles, et il vécut dans la spirituelle et charmante intimité des Motteville, de La Suze et des Longueville, de cette génération aimable qui laissait deviner dans un avenir prochain Mme de Sévigné et Mme de Maintenon. Somaize, en son *Grand Dictionnaire historique des précieuses*, désigne Boisrobert sous le nom de *Barsamon*, et parle longuement de sa liaison avec Bélinde, c'est-à-dire la comtesse de Brancas, dont il fut le confident, surtout *en ce qui concernait la préciosité*. Le luxe de l'hôtel de Mme de Brancas, situé dans le quartier Saint-Honoré, la réputation de son faste et de son nom, son goût effréné pour le jeu et les modes nouvelles, les présens considérables qu'elle faisait à ses amis, la bonne grace qu'elle mettait à servir les siens, quand on la prenait dans son humeur obligeante, la devise d'un vaisseau à l'ancre et loin des tempêtes, que sa grande fortune l'autorisait à prendre, tout cela devait plaire singulièrement à Boisrobert, lequel aimait la bonne chère, les belles conversations et surtout les faveurs durables.

Boisrobert, on le sait, fut un des cinq auteurs qui travaillèrent au théâtre, avec le cardinal; mais je réserverai pour l'étude de Richelieu, comme écrivain, les détails qui sur ce point pourraient se rapporter à notre abbé; Boisrobert, d'ailleurs, a laissé, pour son propre compte, dix-huit pièces de théâtre qui certes nous suffiront. La première, *Pyrandre et Lysimène*, fut jouée en 1633. C'est l'histoire d'un jeune homme qui, recevant un rendez-vous d'une grande dame (il s'agit toujours de grandes dames, comme dans Scudery), au moment même où il a une maîtresse qu'il aime et qu'il ne veut pas tromper, envoie à sa place l'un de ses plus chers amis. Cet ami est découvert, mais, comme il s'échappe sans être reconnu, la dame, qui est de haut lieu, fait arrêter son jeune homme, et on va le mener au supplice, quand le vrai coupable se montre : *me, me adsum qui feci*. C'est Nisus et Euryale dans les limites d'une aventure ridicule.

Les caractères des personnages de Boisrobert se révèlent déjà dans cette pièce, tels qu'ils seront dans tout son théâtre; l'enflure espagnole, les sentimens ampoulés, s'y mêlent aux choses les plus triviales, aux plus prosaïques détails. Comme il ne faut chercher nulle part, dans l'art dramatique du règne de Louis XIII, l'observation exacte des temps et des lieux, je passe volontiers à Boisrobert les rois de Thrace et d'Albanie, jaloux comme des jeunes seigneurs de Séville, amoureux comme des bergers italiens, et n'entrant au logis des belles qu'avec des passe-partout et des échelles de corde. Ces invraisemblances sont le seul rapport du théâtre de Boisrobert et du théâtre de Scudery. C'est une exception et un simple souvenir quand chez le favori de Richelieu les héros se promettent comme un bonheur de se réunir dans le ciel, ou quand ils se reprochent de ne pas faire l'amour selon les règles des romans. Les femmes de Scudery ont de grands airs, se plaisent aux sentimens raffinés, aux cruautés de cœur, au joug respectueux d'une passion pure et sou-

mise ; elles sont encore du moyen-âge, et gardent quelque peu la sévérité de certaines châtelaines des chansons de Geste. Les femmes de Boisrobert au contraire ont les mœurs faciles ; elles descendent de ces belles personnes qui embrassaient Alain Chartier endormi, et qui voulaient fouetter l'auteur du *Roman de la Rose;* elles sont de la famille des demoiselles d'honneur de Catherine de Médicis, des dames de Brantôme, des héroïnes de Boccace et de Marguerite de Navarre ; elles datent enfin d'avant *l'Astrée*, et eussent été volontiers de la compagnie de Marot et de l'abbé de Tyron, récitant quelque passage du *Pantagruel* et du *Moyen de parvenir*. En un mot les héroïnes de Scudery vivent à l'hôtel de Rambouillet, celles de Boisrobert dans l'alcove de Ninon. Elles s'attendrissent et tutoient à première vue, attendent leurs amans sans autre lumière que celle de l'amour, leur donnent au besoin 300 pistoles, dissertent sur la taille bien prise des hommes qu'elles voient, comme la l'Enclos sur les blonds et les bruns, baisent les lettres qu'on leur remet, détestent *les cérémonies* et les amans transis, et donnent enfin des rendez-vous, au bout de cinq minutes, avec cette formule :

— A quelle heure? — A minuit. — Viens donc, je t'y convie. —
Adieu, mon ame. — Adieu, lumière de ma vie.

Les amans, comme on peut croire, sont plus lestes encore dans leurs procédés. Aimables mauvais sujets, ils suivent toutes les modes, achètent leurs nœuds de rubans au Palais, portent des gants *à la Fronde*, font le soir le tour de l'île Notre-Dame (1), ce qui était du dernier élégant, ont des démêlés avec la justice, fabriquent de fausses lettres, empruntent à dix pour cent, paient les intérêts d'avance, se perdent de débauche, et, comme dit crûment Boisrobert, engagent au démon *leur ame et leurs trippes*. Les mœurs et les habitudes de la scène répondent à ces caractères ; les balcons ne s'ouvrent point au son des sérénades, mais à un signal donné en toussant, avec recommandation de parler bas, de peur de surprise. En attendant, les héros se promènent contre les murs avec inquiétude, de crainte qu'une main indiscrète ne laisse tomber sur eux autre chose qu'un billet d'amour. Les infidélités d'ailleurs s'excusent le mieux du monde des deux parts :

Tout inconstant qu'il est, sans lui je ne puis vivre,

dit une femme trompée. Mais tout se pardonne vite, et se passe dans la plus large sphère des amours faciles. C'est tout un monde de plaisirs et d'espiègleries érotiques, malgré de fréquentes velléités sentimentales et chevaleresques. On est toujours au jeu ou à côté de sa maîtresse. Le rôle des pères n'est pas plus édifiant : ils sont sots, maussades, et se font duper par leurs valets ou leurs filles amoureuses. La confidente a déjà quelque chose de l'esprit aiguisé de la soubrette de Dancourt ; les laquais sont déjà fripons comme dans

(1) L'île Saint-Louis avait alors ce nom.

Le Sage, et on vit le plus souvent au milieu de gens sans moralité, gourmands et voleurs, qui parlent argot, disent *bronché* pour *pendu*, séduisent les filles, déjeunent du nez à l'étal des rôtisseurs, et boivent, pour se consoler, des pintes de gros vin au cabaret, comme dans la *Repue franche*, de Villon. C'est là le côté original du talent de Boisrobert, c'est là seulement qu'il arrive quelquefois à cette gaieté crue, franche et sans vergogne, qui choque souvent dans Viaud et Saint-Amant, qui répugne dans d'Assoucy, mais qui n'était, à le bien prendre, que le légitime et goguenard héritage de cette verve incisive, de cette liberté mordante de l'esprit français que *le Roman de Renart* et les trouvères avaient léguées au XVIe siècle, et qui, dégagé de ses grossièretés, allait arriver à sa perfection dans le génie de Molière et sous la plume acérée et vive de Voltaire.

Cette manière leste distrayait Richelieu. Quand le cardinal ne songeait plus à la gloire de l'état, à l'unité de la monarchie, à l'abaissement de la maison d'Autriche, à l'organisation de la France; quand ce haut et puissant génie, si ferme en ses volontés, si élevé dans ses desseins, si tenace dans leur exécution, se repliait sur les loisirs et les distractions de la vie intérieure, oubliant un instant les destinées de l'Europe qu'il tenait entre ses mains, Boisrobert était son passe-temps le plus cher. Cela le reposait du père Joseph. Son éminence avait, il est vrai, d'autres distractions encore; l'oratorien Du Laurens lui lisait des notes prises dans les écrivains de l'antiquité ou dans les pères, sur des sujets indiqués; Bourzeys lui communiquait les livres de controverse écrits pour lui; enfin il causait de théâtre avec Desmarets, ou faisait débiter quelque sermon grotesque à l'évêque de Lavaur, Raconis. Mais pour Richelieu, ces gens-là ne valaient pas le bon *Le Bois*, comme il disait familièrement. Les vérités, les hardiesses même que glissait Boisrobert sous le couvert de la plaisanterie, et qui n'étaient permises qu'à lui, charmaient le cardinal, fatigué sans doute des complimens, et prenant plaisir, par contraste, aux lazzi piquans de son bouffon. Faut-il conclure de tout ceci que la vie de Richelieu ne fut pas grave, et voir le prélude des folies de la Fronde dans le gouvernement sévère de l'homme d'état qui a donné une place glorieuse à la France dans la guerre de trente ans, qui a préparé la grandeur de la royauté et l'avènement du tiers-état, qui a vaincu l'esprit de révolte et de désorganisation du protestantisme par la prise de La Rochelle? Je ne le pense pas. Autant vaudrait donner Henri IV pour un roi fainéant, parce qu'il jouait des heures entières avec ses petits enfans, ou Louis XIV pour un saltimbanque, parce qu'il a dansé des menuets. Boisrobert fut un caprice de Richelieu, une distraction de grand homme, et comme notre société moderne procède autant du ministre de Louis XIII que de Louis XIV et de Napoléon, comme Richelieu, en définitive, est un des plus grands politiques qui ait jamais imposé sa pensée au monde, il se trouve que Boisrobert est sûr de rester dans l'histoire à côté de son protecteur, sinon comme Virgile auprès de Mécènes, au moins comme Triboulet au pied du trône de François Ier. Tant que l'Académie Française vivra, Le Metel

de Boisrobert, qui a eu la première idée de la fondation de ce corps, aura d'ailleurs quelque droit à un bienveillant souvenir.

Pélisson raconte au long l'influence de Boisrobert sur les premiers temps de l'Académie; admis aux réunions qui avaient lieu chez Conrart, il en parla au cardinal et songea à faire donner un caractère officiel à ces assemblées poétiques. Le conseil, suivi avec empressement par Richelieu, occasionna bien des voyages de Ruel, de la part de Boisrobert, qui fut le principal négociateur de l'affaire. Ce fut toute une diplomatie littéraire, dont nous devrons plus tard redire l'histoire. Bien que l'Académie se réunît, dans les premiers temps, chez Boisrobert, l'abbé, en épicurien sceptique, ne montra jamais à cet endroit de faux enthousiasme. En une maligne épître à Balzac, il a même plus tard raillé spirituellement, et dans des vers bien tournés, la lenteur de l'illustre compagnie :

.... L'Académie est comme un vrai chapitre;
Chacun à part promet d'y faire bien,
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien,
Mais tous ensemble ils ne font rien qui vaille.
Depuis six ans dessus l'F on travaille,
Et le destin m'aurait bien obligé
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

La gravité même de l'Académie lui paraît suspecte, et insinuant méchamment qu'on ne s'y occupait alors que de sornettes et de frivolités, il ajoute :

Voilà comment nous nous divertissons,
En beaux discours, en sonnets, en chansons,
Et la nuit vient qu'à peine on a su faire
Le tiers d'un mot pour le vocabulaire.
J'en ai vu tel aux Avents commencé,
Qui vers les Rois n'était guère avancé.

L'époque de la fondation de l'Académie fut aussi celle de la plus grande faveur de Boisrobert, qui ne négligeait aucun moyen de flatter son maître, et qui publia, en cette même année 1635, deux recueils : le *Parnasse royal* et le *Sacrifice des Muses*, l'un à la louange de Louis XIII, l'autre en l'honneur du cardinal. Ce sont des odes latines et françaises de la plupart des poètes du temps, sur le roi et sur le ministre. Boisrobert y était entré pour une bonne part, avait mis les dédicaces, surveillé l'impression et renchéri sur les louanges les plus merveilleuses. Ces publications mirent le comble à la fortune de l'abbé, qui songea aussi aux autres, et rendit dès-lors une foule de services de toute sorte aux écrivains malheureux, aux poètes qui avaient besoin d'être bien en cour. C'est ainsi qu'il fit entrer à l'Académie plusieurs médiocrités, des *passe-volans*, pour parler le langage d'alors, parce que cela donnait une pension. On les nommait *les enfans de la pitié de Boisrobert*. Le favori de son éminence était d'ailleurs d'une aménité parfaite dans les rapports et ne gardait aucune

rancune. S'il montra quelque pique contre Desmarets, son rival sérieux pour le théâtre, auprès du cardinal, il fit avoir deux cents écus par an à Mairet qui mourait de faim et qui avait bafoué ses pièces. Mairet se jeta à ses genoux, et, par une discrétion délicate, Boisrobert lui laissa entendre qu'il était redevable à d'autres qu'à lui de ce secours. Le vieux Maynard remercia aussi Boisrobert de ses services, et lui dit que, sans son inclination obligeante, il serait parti de ce monde « sans avoir vu la bonne fortune que dans les affaires d'autrui (1). » Peut-être, toutefois, le poète abbé aimait-il un peu trop à parler de ses complaisances et à les célébrer lui-même au besoin. Ainsi, sous Mazarin, pour se consoler de ses disgraces, il dira, à propos de Richelieu :

J'en eus des faveurs singulières
Aux heures les plus familières;
J'en répandis sur maint auteur
Et me fis le solliciteur
Des pauvres muses affligées.

Malgré sa prévenance, Boisrobert se donnait quelquefois des tons de grand seigneur; sous le prétexte qu'une *sujétion illustre* ne lui laissait pas assez de liberté pour rendre ses devoirs à tous ses amis, il se reposait impertinemment sur le bonhomme Chapelain du soin de répondre aux lettres. D'autres fois, l'urbanité l'emportait, et il se confondait alors en éloges exagérés. Ainsi, intervenant dans la querelle du *Cid*, pour obtenir le silence des combattans, il louait Mairet sans façon aux dépens du grand poète, lui disant qu'il avait suffisamment puni le pauvre M. Corneille de ses vanités, et que les faibles défenses de cet auteur ne demandaient pas des armes si fortes et si pénétrantes que les siennes (2). La faveur et la puissance donnaient plus de prix encore à ces complimens. Quant aux impolitesses, Boisrobert se les croyait de temps en temps permises, parce qu'il prenait sans doute à la lettre le mot de Balzac : « Vous êtes le père des courtoisies et, après avoir été Horace, vous prenez le rôle de Mécènes. »

Du reste, s'il demandait pour les autres, Boisrobert ne s'oubliait guère lui-même, et il s'y prenait sans détour. Dans le *Sacrifice des Muses*, par exemple, il mêle volontiers les noms du caissier et du payeur de Richelieu, aux tirades sur la gloire de La Rochelle :

Certes, j'aurai la bouche close,
Si vous faites pour tant de vers,
Que d'Arbaut ou La-Ville-aux-Clercs
Me donnent un peu de leur prose.

Accablé de places, Boisrobert devint un grand personnage. Quand il ve-

(1) *Lettres du président Maynard*, Paris, 1653, in-4°, lettre 39.

(2) Granet, *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine*. 1740, in-12, tom. I, pag. 114.

nait à Châtillon, dont le cardinal lui avait donné l'abbaye, il était reçu comme un prince; on lui offrait tantôt de la vaisselle d'argent du prix de 600 livres, tantôt une magnifique tapisserie de soixante-quinze aunes, brodée de ses armoiries sur un fond rouge et bleu. En revanche, par l'amitié du cardinal, par l'influence que lui donnaient les titres de prieur de la Ferté-sur-Aube, d'aumônier du roi et de conseiller d'état, Boisrobert faisait obtenir aux habitans des décharges de garnisons, des exemptions de tailles, et toutes sortes de graces royales. Quant aux moines de son abbaye, le poète paraît s'être plus occupé de s'en moquer que de les édifier. Si on lui eût parlé de leur ame, il eût sans doute répondu comme Desportes, qu'ils n'en avaient point :

Mes moines sont cinq pauvres diables,
Portraits d'animaux raisonnables,
Mais qui n'ont pas plus de raison
Qu'en pourrait avoir un oison.
Ils ont courte et maigre pitance,
Mais ils ont large et grosse panse,
Et, par leur ventre, je connoi
Qu'ils ont moins de vertu que moi.
Sans livre, ils chantent par routine,
Un jargon qu'à peine on devine.

Le tableau n'est pas chargé, car c'était le véritable couvent de Thélême. Un jésuite, nommé d'Attichy, et neveu du maréchal de Marillac, s'étant avisé, un jour qu'il prêchait à cette abbaye, d'exciter les chanoines à la réforme, il fut hué en pleine église, et poursuivi jusqu'à sa demeure avec des cris furieux (1). Un abbé comme Boisrobert ne pouvait avoir dans son réfectoire que des religieux de cette famille monacale, qui avait tant aiguisé la raillerie d'Érasme et la verve sceptique de Henri Estienne.

Tout cela ne déplaisait pas trop au cardinal qui, à ses heures perdues et entre deux affaires d'état, aimait assez quelque bon conte et avait gardé, comme en un bizarre repli de grand caractère, certain faible pour les grosses plaisanteries épicées du XVIe siècle. Boisrobert, qui savait son *Moyen de parvenir* par cœur et qui était aux enquêtes des farces et des gravelures de la cour et de la ville, charmait donc son éminence en glosant sur les aventures scandaleuses de la ville, et, si le bavardage contemporain ne suffisait pas, en se rejetant sur quelque anecdote bien cynique de Desperriers ou de Brantôme. Le cardinal, dit Colletet en un rondeau, ne veut pas seulement que nous chantions sa gloire, mais aussi que nous buvions à sa santé; puis il ajoute :

Et Boisrobert en contera l'histoire
Au grand Armand.

Dérider Richelieu, c'était donc là surtout l'emploi de l'abbé de Châtillon.

(1) Lapérouse, *Histoire de Châtillon*, pag. 430.

Tout lui était bon, pourvu qu'il amenât la gaieté sur le visage fatigué de son maître; aussi faisait-il, au besoin, parodier devant lui *le Cid*, par des laquais et des marmitons. Le cardinal s'en amusait, je le conçois, parce que les grandes choses, vues d'une certaine manière, prêtent facilement à rire et font volontiers l'effet d'un revers de tapisserie. Mais il fallait le mauvais goût du temps pour que Richelieu pût prendre plaisir aux premiers écrits dramatiques de Boisrobert, qu'il estimait infiniment et à l'égal de ceux de Scudery ou de Desmarets. Comment en effet *les Rivaux amis*, pitoyable imbroglio, où un roi imaginaire fait épouser débonnairement sa belle-sœur à l'amant de sa femme; comment *les Deux Alcandre*, faible imitation des *Ménechmes* de Plaute avec un duel en sus et plus d'invraisemblances encore; comment *Palène*, mauvaise compilation du roman grec de Parthenius; *les Affections d'amour*, où se trouvent retracées les très vraisemblables aventures d'un roi qui promet sa fille au chevalier assez brave pour le vaincre dans l'arène, et veut ensuite envoyer cette fille elle-même au supplice parce qu'elle a fait tuer un amoureux qui ne lui plaisait pas; comment enfin *le Couronnement de Darie*, ridicule histoire de la rivalité amoureuse d'un père et d'un fils, le tout entremêlé de coups de poignards, d'interminables tirades et de confidences déclamatoires; comment toutes ces tragi-comédies, sans gaieté, sans verve et que distingue seule une singulière aisance de versification, suffisaient-elles à exciter l'admiration du cardinal? Cela peut nous paraître singulier; mais, cinquante ans plus tard, après le *Discours sur la Méthode*, après *les Provinciales*, Richelieu n'eût point gardé ses illusions poétiques et sans doute il eût compris les lettres à la manière de Louis XIV. Ce n'était pas là d'ailleurs la seule sympathie éclatante qu'obtînt le théâtre de Boisrobert. Balzac le trouvait si merveilleux qu'il espérait, dit-il, voir bientôt tout le clergé lui-même venir aux représentations et la salle plus pleine de soutanes que de manteaux courts (1).

Cependant la fastueuse mise en scène de *Mirame*, cette tragi-comédie qui contenait tant de vers de Richelieu, occasionna la disgrace de Boisrobert. Le cardinal avait fait construire un théâtre exprès pour cette pièce, et dépensé une somme énorme pour la mise en scène; il tenait donc à ce que les premières représentations eussent lieu exclusivement devant un public lettré et choisi. Boisrobert, qui avait des liaisons de plusieurs sortes, eut l'imprudence d'y faire venir une petite mignonne qui avait été quelque temps de la troupe de Mondory, et qu'on nommait la Saint-Amour. En imprudente coquette, elle leva impertinemment sa coiffe et fut reconnue, ainsi que plusieurs femmes non invitées, parmi lesquelles, dit Tallemant, bien des *je ne sais qui*, étaient entrées sous le nom de Mme la marquise *celle-ci*, de Mme la comtesse *celle-là*. Toutes ces belles amies de Boisrobert avaient été introduites par les gentilshommes de garde qui les prenaient pour de grandes dames, et par l'évêque de Chartres, Valençay, le *maréchal de camp comique*, comme l'appelait Boisro-

(1) *Lettres*, liv. VIII, n° 46, de l'édit. in-f°.

bert, qui se trouva très mystifié. Le roi le sut et en plaisanta le cardinal, lui disant qu'il y avait eu *bien du gibier* à sa représentation. Les larmes de Boisrobert ne purent attendrir Richelieu, et le pauvre poète, malade, désolé, que toute la cour vint consoler avant son départ, se retira dans son canonicat de Rouen.

D'autres motifs semblent avoir contribué aussi à la disgrace de l'abbé de Châtillon, disgrace que le procès de Cinq-Mars, auquel avait été dédiée tout récemment la *Palène*, vint encore prolonger peut-être. Ses mœurs donnaient lieu à des insinuations qui déplurent au cardinal. Ménage, dans un passage extrêmement mordant (1) de sa *Requête des Dictionnaires*, qualifiant Boisrobert d'*admirable patelin*, lui reproche, en termes fort crus, à propos des genres, de ne pas préférer *l'efféminé langage*. Ninon aussi, écrivant des Madelonnettes, où les dévots l'avaient fait mettre, à son cher ami *Le Bois*, lui dit que, comme lui, elle commence à ne plus haïr son sexe. Il n'est pas enfin jusqu'à Scarron qui, faisant des élégies sur ses difformités, n'ait avancé, en parlant de son jeune âge, qu'il avait été assez bien fait pour mériter les respects des Boisrobert de son temps. Quoi qu'il en ait été, la défaveur dura vingt mois, et pendant ses longues journées d'ennui, Boisrobert vit déjà l'ingratitude des hommes. On ne le choyait plus comme un oracle, et ce n'était qu'à propos du passé qu'il pouvait dire :

Si quelquefois j'allais dans la province,
J'étais par eux régalé comme un prince ;
Les présidens, qui jamais ne sortaient
Pour visiter, d'abord me visitaient.
Un mois devant on savait ma venue,
On me tirait le chapeau dans la rue,
On m'adorait, et les moins apparens
Payaient d'Hozier pour être mes parens.

Quoique Boisrobert sût mieux son Boccace que sa bible, il lui échappa sans doute plus d'un vers sur la vanité des choses humaines, et il se dit probablement avec Malherbe, que la faveur du monde est un verre fragile, et son éclat un flot passager. Mais il eût volontiers laissé toute cette philosophie dormir dans Isocrate et dans Marc-Aurèle. Les disgraces, le plus souvent, au lieu de rejeter dans la sagesse avec Montaigne, dans le mépris des richesses avec l'Évangile, relancent l'ame aux effrénés désirs de l'ambition, et il semble que plus cette chimère échappe et s'efface, plus il faille l'atteindre et la saisir, pour la voir disparaître encore. Aussi, ce que Boisrobert désirait avant tout, c'était sa rentrée en cour. Les gens de lettres, dont il avait été le meilleur et le plus officieux appui auprès du ministre, le regrettaient vivement. L'Académie, qui croyait avoir perdu *son bon ange* (2), fit une démarche auprès du cardinal ;

(1) Voir le *Ménagiana*, tom. III, pag. 79, et tom. I, pag. 26.
(2) *Lettres* de Gombauld, Paris, 1617, in-8°, pag. 274.

le médecin Citois lui recommanda, dans une maladie qu'il fit à Narbonne, de prendre trois drachmes de son poète après le repas, et ajouta à une ordonnance ces mots : *Recipe Boisrobert.* Bautru en parla également. L'humeur du cardinal devint moindre; déjà il avait permis au maréchal de Guiche de voir à Rouen Boisrobert, et comme selon Tallemant l'abbé ne savait se tenir de jouer, ce lui fut une occasion de perdre quelques milliers d'écus. Après la mort de Cinq-Mars, Richelieu ne put résister plus long-temps aux sollicitations universelles; son goût pour le théâtre lui restait d'ailleurs, et il avait besoin de son abbé Mondory, comme on l'appelait, de son poète assidu de l'Hôtel de Bourgogne. Malgré les efforts de la duchesse d'Aiguillon, qui regardait Boisrobert comme *le profanateur du palais* de son oncle, la réconciliation fut touchante. Richelieu pleura, et comme *Le Bois*, contre son habitude, n'en put faire autant, et joua le saisi, comme il ne put accomplir ce que dit Juvénal du Grec adulateur : *flet si lacrymas asperit*, Mazarin, qui était présent, feignit de le croire malade, et lui fit tirer trois grandes palettes de sang.

Bien que Boisrobert *n'eût pas de fiel*, ses mots méchans, sa parole caustique, la vivacité de son caractère lui avaient fait des ennemis. Richelieu étant mort dix-neuf jours après sa rentrée en faveur, en décembre 1642, l'abbé de Châtillon n'eut jamais, malgré ses plates flatteries, l'appui franc de Mazarin. Au XVIe siècle, une même femme avait été successivement la maîtresse de trois rois; Boisrobert ne put être le favori de deux ministres. On garde les vices de ses précédesseurs, on évite leurs ridicules. Le poète vit donc la fortune s'enfuir et il lui tendit en vain les bras comme Didon à Énée. Ceci n'est pas une comparaison aussi scholaire qu'on le pourrait croire et m'amène droit à la tragédie que donna Boisrobert quelques mois après la mort de son maître. Toutefois sa *Didon* ne ressemble pas à celle que Virgile avait *déshonorée en beaux termes*. Elle est chaste, elle est belle, elle est un peu sauvage même et reste fidèle au souvenir de son époux. C'est enfin un miracle de vertu et de grace, en tout semblable à la duchesse d'Harcourt que loue avec hyperboles l'épître dédicatoire. Je ne sais si c'est là un symbole de la fidélité de Boisrobert à la mémoire de Richelieu; mais la muse de l'abbé n'imitait certainement point en tout ce pur amour élyséen pour une ombre, et si Mazarin eût voulu, elle eût plutôt ressemblé à la matrone d'Éphèse qu'à la veuve désolée de Sichée.

La dédicace des premières *Épîtres* de Boisrobert, en 1647, ne disposa pas mieux Mazarin. Il est vrai que des témoignages glorieux devaient quelque peu le consoler. Balzac lui affirmait, à cette occasion, que jamais les Muses n'avaient favorisé personne autant que lui, et que seul il pouvait ainsi écrire et parler au sein du tumulte des cours, sans avoir besoin des loisirs ni de la retraite. Mascaron mettait à son recueil une préface très louangeuse où il le compare au lyrique ami de Mécène, et Corneille lui disait :

> Et pour un seul endroit où tu me donnes place,
> Tu m'assures bien mieux de l'immortalité
> Que Cinna, Rodogune et le Cid et l'Horace.

Le contraire de cette assertion s'est réalisé; et, littérairement, le nom de Boisrobert ne sera sauvé peut-être que dans les vers de l'auteur du *Cid*. De plus, les œuvres de l'abbé de Châtillon sont oubliées, et les œuvres de Corneille sont lues, malgré la volonté de Richelieu. C'est là le grand côté du vrai génie poétique, qui subsiste quand tout passe. Il était donc plus aisé d'abaisser le vieux colosse de la maison d'Autriche que le simple talent dramatique d'un pauvre poète de Rouen. Richelieu, d'ailleurs, prit bien moins de part qu'on ne le dit en général à cette lutte impuissante, dont il laissait la responsabilité à de misérables ou ridicules poètes comme Scudery et Mairet.

Les *Épitres* de Boisrobert portent, à chaque page, l'empreinte de ses regrets du pouvoir. Maintenant, les flatteries les plus basses, de vraies flatteries de parasite exclu de la table et digne du pinceau de Plaute, ne satisfont même pas Mazarin. Il sourit bien au pauvre abbé, quand le pauvre abbé le rencontre, mais il le laisse dans ses antichambres et lui refuse audience. Boisrobert s'en console dans de charmans vers au comte de Noailles, alors en faveur, dans des vers qui n'ont pas vieilli et dont on peut conseiller la lecture à des modernes qui ne sont pas poètes :

Tu sais que ma faveur aux provinces connue
A fait quelque embarras, autrefois dans ma rue;
Je ne fais que partir d'où tu viens d'arriver,
J'ai vu, comme tu vois, des grands à mon lever;
Plusieurs de tes suivans ont même été les nôtres,
Et je pense avoir fait le fat comme les autres....
La faveur, je l'avoue, a de charmans appas;
Mais, quand on la possède, on ne se connaît pas.
Le meilleur naturel et la meilleure grace
Dégénère en faiblesse et se tourne en grimace;
On prend un certain air farouche et sérieux,
On ne voit quasi rien, quoiqu'on ouvre les yeux,
On fait de l'empêché quand on n'a rien à faire,
Et d'une bagatelle on compose un mystère.
Je sens ce que j'ai fait, je me mire en autrui,
Et crois m'être connu seulement d'aujourd'hui.

On voit que les hommes n'ont pas changé, et que l'enivrement du pouvoir et par suite les grands airs, avec l'oubli du passé, ne datent pas d'hier. Heureusement la leçon se renouvelle, et cela finit d'ordinaire comme pour l'abbé de Châtillon.

Rebuté par Mazarin, Boisrobert se rejeta sur le théâtre avec une fécondité merveilleuse, et se consola à l'aide de l'Hôtel de Bourgogne des exclusions du ministre. Corneille régnait en maître dans la tragédie, et avait donné ses chefs-d'œuvre, si bien que Scudery s'était réfugié dans le poème épique, et Desmarets dans l'ascétisme. On était en 1650; Molière voyageait obscurément en province, et ne devait débuter sérieusement que trois ans après. Boisrobert,

séduit par un genre qui s'accommodait parfaitement avec son humeur bouffonne, écrivit donc des comédies, ce qu'il avait déjà tenté sans trop de succès dans *les deux Alcandres*. Le grand répertoire de Lope de Vega paraissait d'ailleurs une mine féconde, où l'on trouvait commode de puiser. Il ne s'en fit pas faute, et y prit tout d'abord le sujet de *la Jalouse d'elle-même*. C'est l'histoire d'un gentilhomme qui débarque de Lyon par le coche pour se marier à Paris. Il rencontre une femme voilée dans une église et en devient amoureux, comme cela ne peut manquer d'arriver à Séville ou à Salamanque. Cette femme est précisément sa future. Piquée de cette infidélité qui s'adresse à elle-même, et éprise néanmoins de Léandre, Angélique lui donne sous le masque plusieurs rendez-vous, et lui fait avouer que l'Angélique qu'il doit épouser lui est odieuse. Comme c'est elle-même, tout se découvre, et il y a de la part de Léandre de grands désespoirs, des protestations, quelques instans repoussées, mais qui amènent à la fin le plus heureux de tous les mariages, ainsi que cela est de rigueur. Cet imbroglio commun a, malgré l'invraisemblance, quelque charme, dans la pièce de Boisrobert. Quant aux caractères, on est bien loin des héroïnes de l'*Astrée*, et, en allant à l'église, les femmes prennent bien moins leurs heures à fermoir d'argent que trois ou quatre louis pour le jeu.

Il y a bien plus de gaieté dans *les Trois Orontes*, qui furent joués la même année que l'*Étourdi* de Molière. Cléante se présente chez la femme qu'il aime sous le nom d'un négociant de Bordeaux, riche héritier, nommé Oronte, à qui l'avait promis un père barbare, mais niais. C'est là le privilége des pères dans toutes les comédies du monde, parce que les fils ne deviendront jamais pères, et que les pères n'ont jamais été fils, la chose est évidente. Notre jeune fille seconde donc à merveille la ruse de son amant. Mais arrive un second Oronte; c'est une maîtresse que Cléante avait laissée en province, et qui, informée de tout, s'introduit également sous le nom d'Oronte pour rompre le mariage. Le véritable Oronte arrive à son tour, fort étonné de se trouver deux Sosie. Après mille quiproquo, où la rivale déguisée et provoquée en duel par le négociant, frappe du pied, se pose en spadassin, et tremble de peur, tout s'explique, la paix est faite, et tout le monde s'épouse, même le valet et la soubrette. Cette intrigue est sans nul doute absurde et impossible, mais le poète a su lui donner un tour rapide et leste qui amuse et fait rire. Rien au contraire de plus ennuyeux que *la Folle Gageure*, imitée du *Fripier* de Lope de Vega. Boisrobert annonce qu'il a retranché du texte espagnol mille choses qui faisaient peine à l'esprit et au jugement. Il serait facile de démontrer tout le contraire. Un frère pariant avec son ami que sa sœur ne se laissera pas séduire, et, après avoir perdu, la donnant en mariage pour prix de la gageure, ce n'était pas là un grand effort d'imagination. La morale de la comédie se résume d'ailleurs par ces vers :

. . . . . La chose impossible
Est qu'une belle femme à l'amour insensible

Le puisse être aux langueurs, aux soupirs, aux présens,
Aux vers, à la musique, aux soins des courtisans.

Dans *Cassandre, comtesse de Barcelonne*, les personnages reprennent toute la solennité des grands sentimens et des généreux sacrifices. Une princesse, au moment d'épouser son amant, apprend que c'est son frère; puis au dénouement, ce n'est plus son frère, et tout se termine au mieux. C'est presque le sujet de l'*Abufar* de Ducis. Boisrobert nous apprend qu'il a fait une *petite économie* des *profusions* de Villegas, et que la cour comme la ville fut charmée de la majesté et de la délicatesse des vers. Richelieu, entendant lire cette pièce alors inédite, avait déjà partagé cette favorable opinion, et regardait *Cassandre* comme un chef-d'œuvre, que surpassait seule *Mirame*. Le public fut de cet avis, et Loret en a consigné le souvenir dans sa *Muse historique* du 8 novembre 1653 :

Et sans mentir la renommée
En est par tout Paris semée;
Chacun en est l'admirateur,
Et Boisrobert en est l'auteur.

Le succès de la *Comtesse de Barcelonne* engagea plus que jamais Boisrobert dans le théâtre, et il y montra, pendant quelques années, une assiduité et une fécondité singulières. Dans *la Belle Plaideuse*, il reprit la manière enjouée. Un jeune homme qui n'a que des dettes et un père avare (où avez-vous vu des jeunes gens rangés et des pères généreux?), aime une belle personne qui n'a pour tout bien que l'espérance douteuse et éloignée du gain d'un procès. Il faut pourtant de l'argent pour payer les procureurs. *Advocatus et non latro*, la chose serait aussi merveilleuse qu'au temps de saint Ives. Si le procès était gagné, le vieil avare se laisserait peut-être fléchir. Que faire donc? Deux valets fripons, types favoris de Boisrobert, viennent en aide aux amans affligés, et se déguisent pour emprunter de l'argent au vieil usurier lui-même. Cela était déjà dans Plaute, mais point encore dans Molière. Déguisés en huissiers, ils saisissent le lit et le lui revendent. Racine n'avait pas encore écrit *les Plaideurs*. Ces subterfuges ne suffisent point, et il faut faire passer Corinne pour une princesse bretonne. La fraude se découvre, et les belles fermes d'Armorique ne sont plus que des châteaux en Espagne. Mais la nouvelle du procès gagné arrive heureusement, et le vieil avare, calmé par ce dénouement pécuniaire, préside au mariage. Il n'en est pas de la morale de la pièce comme du procès, et on peut ici redire le mot : *sub judice lis est*. Boisrobert a mis en action le vers moderne :

Un père est un caissier donné par la nature,

et sa comédie peut se réduire à ce conseil aux pères avares des enfans prodigues :

Votre fils qui n'a rien pour ses menus plaisirs,

Par de mauvais moyens satisfait ses désirs;
Que ne lui réglez-vous par mois ou par semaine
Un petit certain *quid* pour vous tirer de peine?

Plusieurs traits dans *la Belle Plaideuse* présagent de loin la veine comique, la verve intarissable de Molière (1). Nicette a déjà l'esprit positif et les railleries contre les défaillances amoureuses qui distingueront les servantes des *Femmes savantes*. Elle tient plus de compte du ménage que des soupirs languissans, et le notaire avec son contrat lui apparaît à l'horizon de l'amour le plus idéal.

Mais il fallait que l'imitation espagnole dominât, avant tout, dans le théâtre de Boisrobert. Le génie comique de la France, né des trouvères, et conservé par les conteurs du XVIe siècle, ne devait éclater en toute sa force que dans l'éminent génie de Molière. Il convient néanmoins d'en constater chez ses prédécesseurs immédiats les germes rares et obscurs. L'originalité de Boisrobert, c'est d'avoir conservé, dans les cadres improbables mais amusans qu'il empruntait à Lope de Vega, quelques traditions gauloises de *l'Avocat Patelin* et des farces graveleuses dont s'étaient amusés les bourgeois gausseurs de la Réforme et de la Ligue. Ses femmes préféraient les grosses plaisanteries de d'Ouville (2) aux madrigaux de *la Couronne de Julie*. Ainsi, dans *l'Inconnue*, au lieu des cruels refus que D'Urfé prête à ses sévères héroïnes, elles disent sans façon : *Ma beauté n'est pas pour ton nez*. Une sœur déguisée, rencontrant, en un rendez-vous avec son amant, la maîtresse de son frère et son frère lui-même, et tous les amoureux se prenant pour des rivaux, voilà le sujet de *l'Inconnue*. Il n'a pas fallu non plus un plus grand effort d'esprit pour concevoir *l'Amant ridicule*, car il ne s'agit que d'un poltron simulant un duel pour se donner des airs de capitan aux yeux de la femme qu'il aime; seulement, le cousin, quand les fers sont croisés, prend le duel au sérieux, et, faisant peur au pauvre matamore, lui enlève sa maîtresse et un testament. Voilà bien des extravagances; mais, en fait de fracas d'armes, de grands coups d'épée, de duels, de spadassins, de générosités merveilleuses et de rencontres bizarres, Boisrobert s'est surpassé lui-même dans *les Généreux ennemis;* et à propos de deux gentilshommes, qui, sans le savoir, aiment la sœur l'un de l'autre, il a prodigué plus que jamais les cartels, les rapières et les prosternemens amoureux. Il ne manque à tout cet imbroglio que les murs de l'Alhambra, de bonnes lames de Tolède, et quelques récits de toréadors, pour en faire *une comédie en Espagne*.

(1) Molière a même emprunté à Boisrobert la seconde scène du second acte de *l'Avare*. Mais *la Belle plaideuse* n'avait pas été jouée, parce que certain passage contenait des allusions au président de Bercy. On en peut voir l'anecdote dans Tallemant, tom. II, pag. 167.

(2) Ce d'Ouville était le frère de Boisrobert. Il a laissé douze comédies et des contes qui lui donnent droit à une biographie à part. Je ne parle point non plus des *neveux* de Boisrobert, dont il sera question à propos de d'Ouville. Les querelles avec Scarron et Saint-Évremond seront aussi mieux à leur place dans l'étude de ces écrivains.

Toutes ces pièces étaient très goûtées; Corneille et Somaize, du sein de leur Normandie, en trouvaient le style *fort et relevé*, et à la cour on disait ouvertement que Boisrobert était notre Sophocle. Sa poésie animait Conrart *plus que les neuf muses*, et Gombauld affirmait, en songeant aussi à son obligeance, que les anciens l'eussent mis au rang des dieux. Mazarin se contenta de le mettre à la porte. En effet, l'existence de théâtre n'avait fait qu'augmenter les scandales de la vie de Boisrobert, et ce qu'on avait volontiers toléré dans le favori de Richelieu, déplut dans le prêtre, que ses vers contre les frondeurs n'avaient pu faire aimer du nouveau ministre. Ne point dire de messes, jouer gros jeu, et jusqu'à dix mille écus à la fois, jurer en perdant, appeler Ninon *sa divine*, et lui dire que pour faire taire les calomnies il se retirerait bien quelques semaines chez les jésuites, sans la crainte du lard rance et des maigres lapins; faire la cour aux femmes des libraires pour tirer cent livres de ses nouvelles, écrire des pièces sans se soucier d'autre chose que de plaire aux comédiens, ne parler que de dîners, de bons plats et point de prières, tout cela était grave chez un abbé. On l'appelait *l'aumônier de l'hôtel de Bourgogne* (1), on plaisantait partout de ses impiétés; le bruit se répandit même à Nancy qu'il s'était fait Turc, et la spirituelle Mme Cornuel trouvait sa chasuble faite d'une robe de Ninon. Une autre fois, après une messe de minuit, dite exceptionnellement par l'abbé de Châtillon, elle refusait d'aller au sermon, parce que, ayant vu Boisrobert à l'autel, elle craignait de trouver Trivelin, le paillasse, en chaire. On savait aussi qu'allant à un dîner, rue Saint-Anastase, et rencontrant un homme blessé à mort qu'on le priait de confesser, Boisrobert s'était contenté de dire en passant : « Mon ami, pensez à Dieu, et dites votre *benedicite*. » Le temps était donc bien loin où le poète écrivait :

Le temps enfin m'a rendu sage,
Je règle mon petit ménage
Et roule un peu plus retenu.
Avec mon petit revenu,
J'ai, pour faire honneur à la crosse,
Encor deux chevaux, un carrosse.

Les dévots se scandalisèrent-ils, et fut-ce seulement une ligue d'ennemis et d'ingrats contre un abbé mondain en défaveur?

Les jaloux me croyaient tout confit en délices,
Et, quoique je marchasse au bord des précipices,
Parce qu'ils ne voyaient que des fleurs sous mes pas,
Ces cruels ennemis ne m'épargnèrent pas.

Quoi qu'il en soit, en mai 1655, le roi, avant de partir pour Compiègne, fit dire à Boisrobert de quitter Paris. Guy Patin, parlant de cet exil, dans ses

(1) *Carpenteriana*, pag. 38.

lettres, ajoute crûment : « C'est un prêtre âgé de soixante-trois ans, qui vit en goinfre, fort déréglé et fort dissolu. » Le jésuite Annat, confesseur du roi, que l'abbé de Châtillon s'était plu à contrefaire, entra pour beaucoup dans cette disgrace. Mais Boisrobert était aimé des grands qu'il amusait; on s'employa donc pour lui, et bientôt il put revenir à Paris, mais sans suivre la cour. Ses qualités aimables, *ses affections privilégiées qui ne connaissaient pas le déclin*, au dire de Balzac, faisaient oublier ses vices de bas étage, et, dans sa détresse, il ne manqua pas de protecteurs. La famille Mancini surtout le consola en ces traversses.

Après avoir passé quelques mois au Tanlay, dans la terre de Mme de Thoré, il vint donner au théâtre ses *Apparences trompeuses;* mais le chagrin lui avait ôté l'esprit, et nulle de ses pièces n'est aussi mauvaise. *La Belle Invisible*, quoique aussi invraisemblable, excite au moins la curiosité, et on ne suit pas sans quelque intérêt les aventures de don Carlos s'attachant aux pas d'une belle dame masquée dont il est épris, et finissant par découvrir, sous le voile, la femme même qui lui est destinée, et qui voulait l'éprouver. Les deux derniers essais dramatiques de Boisrobert ne furent guère plus heureux. *Les Coups de l'Amour et de la Fortune* sont pourtant écrits avec une certaine habileté de mise en scène, mais rien au monde n'est plus vulgaire. Un amant que le sort persécute sans fin, qui fait un portrait de l'objet aimé, que l'objet aimé prend pour le portrait d'une autre, qui triomphe au tournoi, mais dont les rivaux dérobent le chiffre et les armes pour avoir le prix du combat, un pareil amant devient vite ridicule, parce que les dupes sont toujours ridicules au théâtre.

Boisrobert finit comme il avait commencé, par une tragi-comédie. *Théodore* n'est que la vieille histoire de Joseph et de la femme de Putiphar, de Phèdre et d'Hippolyte; seulement les rôles sont renversés, et c'est l'homme qui a le rôle odieux. Quant au coup de poignard conjugal, la femme en est heureusement sauvée, comme Moïse tiré des eaux, comme tous les enfans de mélodrames qu'un bourreau sensible élève et cache au lieu de les tuer. Il y a tour à tour dans les écrits d'imagination une providence bienheureuse ou une terrible fatalité pour l'innocence; le tout dépend de l'humeur du dramaturge ou du romancier qui donne à son gré le gouvernement du monde à Dieu ou à Satan. Dieu et Satan doivent en être fort reconnaissans et honorés.

Nous avons dit que Boisrobert excellait à faire les contes, et qu'il se traitait lui-même de *grand dupeur d'oreilles*. J'en crois volontiers les contemporains et la merveilleuse fortune de l'abbé de Châtillon; mais ce que je puis affirmer, c'est que la plume à la main il n'exerce pas le même empire. Ses *Nouvelles héroïques et amoureuses* ont pu passer longtemps pour agréables et galantes aux yeux des gens de la cour; elles ont pu, comme le dit l'auteur, divertir et charmer les grands dans les intervalles du pouvoir, mais maintenant elles ont perdu toute saveur et tout intérêt. La première des trois nouvelles qui composent ce recueil, est d'un ennui mortel, et on n'en pourrait extraire autre chose que cette singulière maxime : « Quand les protestations de

tendresse et de dévouement ne suffisent pas pour toucher une beauté inflexible, frappez-vous d'un coup de poignard et la femme rebelle sera attendrie par le beau sacrifice. » Le moyen est ingénieux, mais Boisrobert a oublié d'emprunter à Sancho la recette du baume de Fierabras, et il n'a pas songé que bien des gens préféreraient une piqûre du *dard de Cythère* à quelque gros coup d'une lame de Tolède. Anacréon est plus amusant à lire qu'Hippocrate. Le second conte, *La vie est un songe,* a au moins le mérite de la bizarrerie, et il se trouve qu'on l'achève comme une histoire des *Mille et une Nuits*. Descendons, je vous prie, quelques instans dans cette immense fosse où vous ne trouverez pas des lions comme dans celle de Daniel, mais bien un jeune prince que son père a fait élever en ce lieu, et qui prend là néanmoins des leçons de musique, de morale et de politique, tout comme faisait le *Bourgeois Gentilhomme*. Ceci se passe en Pologne et sous terre, ce qui autorise les invraisemblances. Le roi, grand astrologue, a vu dans les astres que son enfant serait mauvais prince et mauvais fils, et, le faisant couvrir de peaux d'ours, il le confie, dans un palais souterrain, à des précepteurs qui lui forment le cœur et l'esprit. Cependant, quand le jeune homme est arrivé à un certain âge, des motifs d'état, la nécessité d'avoir un héritier direct, pour mettre fin aux brigues des ambitieux, décident le roi à reprendre son fils, et, pour essayer son caractère, à lui faire essayer de la royauté. On l'endort donc par une poudre narcotique, et il se réveille avec grande surprise en un palais magnifique, devant un repas somptueusement servi, comme Grégoire dans *le Faux duc de Bourgogne* de Ducerceau. Mais, au milieu de son extase, il donne des marques de sa violence, il menace, brise, tire l'épée, et ne s'adoucit guère qu'à la vue de sa belle cousine Sophonisbe. C'est l'histoire des oies du père Philippe, que saint Jean de Damas avait racontée bien avant Boccace et La Fontaine. Alarmé de cette humeur sauvage, le roi juge que son fils a assez comme cela de la royauté. On a recours à la poudre narcotique; le jeune prince est reporté dans sa caverne, et à son réveil tous ses domestiques, tous ses maîtres lui affirment qu'il a rêvé. De là le développement moral de cette idée que la vie n'est qu'un songe, idée que Boisrobert remue en tout sens, et qui plus tard devait presque séduire Berkeley, Quelque temps après le retour du prince dans le souterrain, une insurrection soulève tout le royaume. Le bruit de cette séquestration se répand, et le peuple, aidé de Sophonisbe, prend fait et cause pour le jeune reclus. On le délivre donc, mais il refuse de sortir de sa retraite, ne voulant pas rêver une seconde fois, et ne garder du songe que des regrets. Rendu enfin à la liberté, il ose à peine aller et venir, dans la crainte de voir tout s'envoler au moindre souffle, et ce n'est qu'en tremblant qu'il serre la main de sa chère cousine, qui peut disparaître comme Eurydice. A la fin le trône le rassure, et il se conduit à l'égard du peuple et de son père, non plus avec les violences effrénées d'une liberté sauvage, mais en homme poli, qui sait les bonnes façons, et qui a profité des leçons de son professeur à danser et de son maître de philosophie. La vie n'est qu'un rêve, l'astrologie n'est qu'une sottise, voilà la morale de cette nou-

velle, qui, toute médiocre qu'elle soit de style et d'invention, se laisse lire avec curiosité, comme un conte de fées ou de brigands. Pour sa troisième nouvelle, Boisrobert n'a pas fait grand frais d'imaginative, et s'est contenté de reproduire en méchante prose la méchante intrigue de sa *Théodore*.

Le caractère général de ces nouvelles, c'est, avant tout, l'invraisemblance, l'absence complète de toute action raisonnable, et une sorte de répulsion pour la simplicité et le naturel. De passions vraies, de détails de cœur pris sur le fait, de couleur locale, comme disent nos modernes critiques, il n'en est pas le moins du monde question. La scène est toujours aux antipodes; les Turcs d'Amurat II ont des carrosses et voyagent en poste, tandis que des chevaliers de la race de Tamerlan se promènent en robes de chambre. Aucun souci d'ailleurs des choses possibles, de la vie réelle, des conditions de la société. Boisrobert prend tous les défauts des conteurs espagnols, et ne garde aucune de leurs qualités. Il ne devient original qu'à la condition d'être grivois et leste, de préluder moins encore à Chaulieu ou aux gentillesses raffinées de Bernis qu'aux gravelures de l'abbé de Voisenon. C'est surtout dans ses *Épîtres* qu'il faut chercher cette espèce de talent léger, ces observations fines, dégagées et sans vergogne sur la vie pratique. Boisrobert n'y apparaît pas avec de grandes profondeurs de caractère; mais on y retrouve l'aimable enjouement qui le faisait si bien réussir dans le monde. Le premier recueil poétique de l'abbé de Châtillon avait eu beaucoup de succès; tout le monde l'engageait à publier de nouvelles épîtres. Déjà, pour le volume de 1647, il avait fait à Conrart et à Sarasin, qui le pressaient, bien des difficultés spécieuses:

Quoi, Sarasin, je me verrai vendu
A tel coquin qui fera l'entendu,
Je souffrirai, devenu marchandise,
Qu'un vil pédant à mon nez me méprise;
Je passerai, pour vingt ou trente sous,
Entre les mains des brutaux et des fous.
Chacun pourra m'enlever sous l'aisselle
Et me porter, ainsi qu'une vaisselle,
Dans le..... ou dans le cabaret
Pour m'enfumer comme un hareng soret;
Je servirai d'enveloppe aux beurrières
Ou s'il échet à plus viles matières.....

Mais cette fois les sollicitations, au dire de Boisrobert lui-même, furent bien vives; on lui répétait sans cesse qu'il avait un merveilleux talent pour l'épître poétique, et qu'il était presque le seul, en langue française, qui eût trouvé tant de place en cette façon d'écrire. Comment résister à ces éloges? De plus grands que Boisrobert y eussent cédé. Il donna donc (et ce fut son dernier livre) un nouveau volume d'*Épîtres* pleines de flatteries pour les puissans, de regrets pour le passé, et de complimens de toute espèce. Ménage, entre autres, le remercia au nom d'Horace de n'avoir point écrit en latin, parce que

le poète de Vénuse eût été sûrement vaincu (1). Plus tard, Richelet les trouvait déjà un peu languissantes, sauf *les plaisans endroits:* pour nous, malgré l'esprit et la verve de bien des pages, elles n'ont qu'une valeur plus historique que littéraire. Un procès, un bénéfice, de l'argent pour ses neveux qui l'importunent sans fin, quelques retours désabusés avec un sourire amer sur la fortune des cours et l'ingratitude des amis, voilà presque tous les sujets de ces épîtres. Quelquefois, par la puérilité coquette des détails, Boisrobert continue les madrigaux érotiques d'Étienne Pasquier sur la puce de Mlle Des-Roches et prélude aux afféteries mignardes de Dorat. Là c'est un petit coffret chinois gagné à la loterie, qu'il échange contre un grand miroir avec Mme la procureuse-générale; ici il prend pour sujet une perle qu'on avait cru perdue et qui était tombée dans la gorge de Mlle de L'Hospital; mais les vers de l'abbé ne sont pas comme les mains de Louis XIII, n'osant reprendre un volant sur le sein de Mlle de La Fayette. En échange d'ailleurs de ses vers coulans, de ses fadaises agréablement tournées, les belles dames envoyaient à Boisrobert du vin, des gants et mille autres douceurs. Le vieil abbé libertin en faisait son profit comme Vert-Vert, et, comme Vert-Vert aussi, il jurait au besoin et, au sortir des belles compagnies, ne se trouvait pas déplacé dans un monde de bas étage, libre en propos de caserne.

Mais, pendant son exil, il devint fort susceptible sur ce chapitre, et montra bien de l'aigreur contre Costar, qui s'avisa de rappeler dans un de ses livres le nom d'*abbé Mondory*, donné naguère à Boisrobert par l'abbé de la Victoire. Cette plaisanterie, et celle sur l'Hôtel de Bourgogne, qu'on nommait *sa cathédrale*, n'avaient pas fâché autrefois le poète; mais aujourd'hui, aigri par la défaveur, il écrivit à Costar une grande lettre pleine d'amertume et d'injures. Tout le monde, dit-il, le persécute, lorsque pourtant vingt évêques répondent de lui, et il voit perdre pour une turlupinade une amitié de trente années. « Raffinez, ajoute-t-il, sur les bons mots des anciens, commentez leurs apopthegmes, mais tenez-vous à la connaissance des galanteries grecques et latines, et laissez à la cour, où vous n'êtes pas, les raisons fines et délicates. » Plus loin Costar est traité de « grammairien qui sait les points, les virgules et les parenthèses. » Il ne lui va point de traiter un honnête homme de plaisant et de bateleur, et ce qui avait été agréable et de bonne grace dans l'abbé de la Victoire est fade et de mauvais goût chez lui. Enfin Boisrobert fait de tout ceci l'original de la fable de *l'Ane et du petit Chien*, quelque douzaine d'années avant La Fontaine. Costar, qui habitait le Mans, et sur lequel cette lettre tomba à l'improviste, n'osa soutenir la lutte, et garda toute sa colère pour Girac. Sa réponse est d'une incroyable platitude; il dit qu'il souffrira tout de la part de l'abbé, comme d'une maîtresse quand il était jeune et galant. C'est à peine si à un endroit, se rappelant ses triomphes sur le lourd Girac, Costar fait le généreux et s'écrie en pédant : *Nostro sequitur de vulnere sanguis* (2).

(1) *Menagii Poemata*, octav., edit. Amsterdam, 1687, in-12, pag. 100.

(2) Manuscrits de l'Arsenal (H. F., 902, tom. XI, pag. 285 et suiv.).

L'exil de Boisrobert finit enfin en 1658, et ce fut une grande joie parmi les courtisans d'antichambre qu'il amusait. Loret consigna l'évènement dans sa gazette en vers, et vanta de nouveau les aimables qualités du pauvre abbé, lequel faisait, selon lui, des vers comme Pindare, ce que je nie, et que tous les gens d'esprit chérissaient, ce que je crois plus volontiers. Toutefois l'abbé de Châtillon (j'ai tort de l'appeler encore ainsi, il avait vendu son abbaye) jouit peu de ce retour de fortune, et dépensa le reste de son bien au jeu et à l'acquisition d'une petite campagne de Villeloison, dont le nom, selon Tallemant, s'accordait merveilleusement avec l'esprit du possesseur. Mais ce n'est là qu'une médisance. Je sais qu'Hamelot de La Houssaye avait entendu dire au duc de La Feuillade et à un autre vieux gentilhomme que Boisrobert n'était qu'un faux plaisant sans mérite. On ne peut accepter ce jugement, que contredisent unanimement tous les témoignages historiques. Avant de mourir, Boisrobert se convertit; mais son caractère ne se démentit pas, et il finit en valet. « Je me contenterais, disait-il, d'être aussi bien avec Notre Seigneur que j'ai été avec le cardinal de Richelieu. » Voilà, j'espère, un courtisan parfait, et qui se contente à bon marché sur le chapitre des félicités du ciel. Où êtes-vous, béates contemplations des Climaque et des Bonaventure? où êtes-vous, divine échelle de Jacob, que gravissaient avec extase Richard de Saint-Victor et Gerson? Mystiques transports, aspirations suprêmes, joies infinies des archanges et des séraphins, un abbé de cour, un prêtre vous compare aux viles ambitions des antichambres, aux serviles plaisanteries, aux gros bons mots qui faisaient rire dans sa ruelle un cardinal lassé d'intrigues! Mais à la fin, Boisrobert eut peur, et la crainte de l'enfer le rendit ingrat. Si Dieu le damnait, c'était, disait-il, la faute de Richelieu, qui ne valait rien, et qui l'avait perverti. Il mourut à Paris, le 31 mars 1662, laissant le souvenir d'un courtisan spirituel et lâche, prodigue au jeu et en folles entreprises, prêtant volontiers aux grands, avare dans son intérieur, peu scrupuleux sur les moyens, confrère d'académie accostable et obligeant, bénéficiaire détestant la résidence, homme de plaisir et de nonchaloir, faisant des vers contre les frondeurs et n'osant pas les lire au dîner de Retz, *parce que les fenêtres étaient trop hautes*, plus préoccupé enfin du début d'une actrice de l'Hôtel de Bourgogne ou d'un dîner chez d'Harcourt que du problème de la destinée humaine. Boisrobert continua donc les abbés du XVIe siècle comme Amyot et Desportes, sinon par le talent, au moins par la vie dissipée.

Au point de vue littéraire, il prit une part active au mouvement singulier des esprits sous Richelieu et Mazarin. La renaissance des lettres au XVIe siècle, accomplie sous les influences puissantes de l'imprimerie, du retour vers l'antiquité, de la réforme et des guerres religieuses, avait eu un caractère particulier de tournoi spirituel, de lutte bizarre, d'aspiration ardente vers l'art comme vers la science. Il y avait eu des écoles, des coteries, des disputes sur la langue, sur le rhythme, sur les croyances, sur les idées. La littérature du règne de Louis XIII, prélude un peu confus du calme et grand développement intel-

lectuel de Louis XIV, conservait donc comme un reste fatal des luttes antérieures, comme un ébranlement involontaire qui lui faisait perdre toute valeur sérieuse. Imitation étrangère, reproduction pâle des œuvres antérieures, ou impuissantes tendances vers la littérature de l'avenir, c'est là un cachet essentiellement transitoire. Il n'y a guère alors de mouvement général, d'unité qui serve de cadre aux talens. Aussi rencontre-t-on à cette époque bien plus d'écrivains de mérite que de bons livres. L'originalité est plutôt alors dans les talens isolés que dans les groupes littéraires. L'hôtel de Rambouillet, par exemple, n'est à le bien prendre qu'une réunion quelque peu ridicule de gens de beaucoup d'esprit. Pour Boisrobert, à peine pourrait-on demander avec justice un léger souvenir pour quelques vers de ses épîtres assez spirituellement et lestement tournés. L'oubli donc le couvre presque entièrement; mais si ses œuvres ont disparu sans retour dans cet effrayant entassement littéraire qui promet l'oubli à tant d'écrits encore célèbres, son nom est à jamais immortel. Boisrobert a été le bouffon de Richelieu, et Richelieu a été roi de France sous le nom de Louis XIII. Or, on sait l'admirable vers de Régnier :

Les fous sont aux échecs les plus proches des rois.

CH. LABITTE.

BULLETIN.

Les journaux anglais font des réflexions un peu amères sur le discours que la reine vient de prononcer dans la séance où elle a prorogé, en personne, le parlement. La reine se félicite de la concorde qui règne entre les puissances, au sujet des affaires d'Orient, disent ces journaux. Mais cette concorde existe-t-elle? La reine éprouve une grande satisfaction d'avoir réconcilié la France avec le Mexique. Mais le Mexique et la France sont-ils réconciliés? Elle a du plaisir à annoncer au parlement la marche d'une armée anglaise au-delà de l'Indus, et les opérations militaires commencées dans cette contrée. Mais quand finiront-elles? Enfin le discours, tout entier, semble avoir produit une impression fâcheuse sur nos voisins, qui n'y voient que des assurances relatives à des faits de peu d'importance pour l'Angleterre, des communications qui décèlent un embarras, entre autres le passage relatif à la Perse, ou des réticences qui ne laissent rien de bon à supposer.

Pendant ce temps, quelques feuilles, écrites de ce côté du détroit, ne trouvent, dans le discours de la reine, qu'une suite d'apostrophes humiliantes pour la France. L'Angleterre se félicite, dit-on, d'avoir terminé l'affaire belge qui a diminué, en Belgique, l'influence française; elle se vante de nous avoir fait accepter le traité peu avantageux du Mexique, et enfin elle annonce qu'elle nous a fait accepter pour arbitres de la question d'Orient quatre puissances qui ont des intérêts contraires aux nôtres. Peut-être ces plaintes sont-elles un peu fondées à Londres et à Paris.

Cependant, considéré du point de vue anglais, et c'est ainsi qu'il doit l'être, le discours de la couronne d'Angleterre n'a rien de blessant pour la France. Après la réponse de lord Melbourne à lord Strangford, au sujet de Portendic, on pouvait attendre quelque chose de plus. En Angleterre, comme en France, on fait de l'opposition en blâmant la marche et les actes du gouvernement; et,

dans le parlement, tous les partis opposés à lord Melbourne se jettent naturellement sur l'alliance française. Nous avons déjà dit ce que nous pensions des menaces de lord Melbourne contre la France. La difficulté de négocier les bons de l'échiquier, et le mauvais effet produit à Londres par l'emprunt fait à la banque de France, y étaient bien pour quelque chose. En Angleterre, quelques menaces faites de temps en temps aux états du continent, font partie des nécessités du gouvernement constitutionnel, et plus un ministère est faible, plus il est obligé de se montrer rodomont. En France, l'esprit public est meilleur, dans les chambres, du moins, et si l'on y exige de la dignité de la part du gouvernement, un ministère réussirait mal s'il se portait à des paroles violentes. Ces réflexions tendent seulement à prouver la modération du discours de la couronne d'Angleterre, en ce qui concerne la France.

Ce discours reconnaît que l'union de la France et de la Grande-Bretagne est avantageuse aux deux pays, et qu'elle peut être utile aux intérêts généraux de l'Europe. N'est-ce pas revenir implicitement sur les paroles de lord Melbourne? Il est seulement permis, après ces paroles, de s'étonner du langage menaçant tenu par le ministère anglais au sujet d'une affaire aussi peu importante que l'affaire des gommes de Portendic; mais tout s'explique par l'empire despotique qu'exercent, sur les affaires politiques extérieures, les négocians anglais. Il est à désirer que la France prenne exemple en cela de l'Angleterre.

Mais tout en exigeant du gouvernement anglais une protection énergique et une sollicitude extrême pour ses droits, le commerce anglais et l'industrie anglaise ne se portent jamais à des démarches semblables à celles que font aujourd'hui nos fabricans de sucre, dans quelques arrondissemens du Nord. Nous concevons facilement le mécontentement produit dans ces arrondissemens par l'ordonnance de dégrèvement. Cette ordonnance blesse beaucoup d'intérêts sans doute, et il est impossible de ne pas prendre part à la situation pénible des fabricans de sucre indigène, et de ne pas déplorer les souffrances qu'éprouveront toutes les industries qui dépendent de celle-ci. C'est un malheur qu'on pouvait prévoir de loin, et que le ministère actuel n'a pas été plus en état d'empêcher qu'il n'est maître d'y remédier. On évalue à quatre-vingts millions de kilogrammes la masse du sucre brut livré annuellement par nos colonies à la consommation, et l'on sait qu'il ne leur est pas permis de faire exporter ce produit par d'autres navires que les navires français. On sait aussi quelle est la consommation annuelle de la France, consommation qu'on ne pouvait augmenter qu'en réduisant le prix des sucres. Or, jusqu'à présent, les différens ministères qui se sont succédés, n'ont songé qu'à l'élever en maintenant le tarif des taxes à l'entrée des ports et en imposant le sucre indigène. Cet état de choses ne pouvait durer, et l'industrie du sucre indigène, qui prenait chaque jour plus d'extension, eût bientôt dépassé les besoins de consommation du pays, lesquels ont peu varié. Pendant ce temps, les colonies périssaient faute de débouchés, et leur misère était devenue telle que nous venons de voir par des lettres récentes que la Martinique, cette île jadis si riche, éprouve des

transports de joie de l'entrée d'un million en espèces, apporté en six semaines par les navires étrangers, qui ont profité de l'ordonnance locale de libre exportation. La Martinique tout entière se réjouit d'avoir vu un million en un mois et demi! Une telle joie n'annonce-t-elle pas une bien grande misère, et le gouvernement pouvait-il fermer les yeux sur cet état de détresse, qui gagnait déjà tous nos ports marchands? La crise que subit aujourd'hui l'industrie du sucre indigène, elle devait la subir plus tard, même sans ordonnance et sans loi de dégrèvement. Cette crise est cruelle, il est vrai, quoique moins cruelle que celle des colonies, mais elle amènera bientôt un nouvel ordre de choses. La chambre, qu'elle reconnaisse ou non la légalité de l'ordonnance, ne reviendra pas sur la mesure, elle ne rejettera pas nos ports dans l'inactivité d'où ils sont à peine sortis, et elle ne replongera pas les colonies dans le désespoir. Il faudra donc entrer dans une voie plus large, secourir à la fois les deux cultures, les deux industries, et on n'y parviendra qu'en cherchant dans les véritables principes de l'économie politique, les moyens d'augmenter la consommation. Or, le seul moyen d'y parvenir est un dégrèvement plus large encore sur les sucres des colonies, et l'abaissement du droit sur les sucres indigènes. En agissant ainsi, on pourra laisser lutter les deux produits, car la consommation doublerait en peu d'années, tandis que la production de nos colonies ne varie pas. Tout ce qui excéderait cette production serait donc au profit du sucre indigène.

Mais il nous semble que des résolutions semblables à celles qui viennent d'être prises à Valenciennes et à Avesnes, ne sont pas de nature à avancer la question. Soixante-sept fabricans assemblés, et le député de Valenciennes, venu *tout exprès* de Ferrières, se sont entendus, dit-on, pour refuser l'impôt, et, comme conséquence, l'exercice. En même temps, ce comité a décidé qu'il s'assemblera plus tard pour aviser aux moyens de faire décider de la légalité de l'ordonnance, et pour consulter les jurisconsultes.

Puisqu'on a décidé de demander l'avis des jurisconsultes, l'affaire n'ira probablement pas plus loin. Sans doute, il eût été mieux de commencer par là, car il est bien grave de décider un refus d'impôt dans une assemblée où figurent des membres de la chambre; mais les jurisconsultes répondront sans doute au comité qui s'adressera à eux, que l'impôt sur le sucre de betterave est une loi de finances, et qu'en le levant, le gouvernement se conforme à cette loi. Ce n'est que ceux qui refuseront l'impôt qui la violeront, et sans doute les fabricans ne comptent pas se mettre en révolte ouverte.

Le ministère pouvait éviter ces embarras en obligeant la chambre à se prononcer sur le projet de loi; mais, ayant fait l'ordonnance, il est forcé de la soutenir, et sans nul doute, il la soutiendra. Les résolutions prises à Valenciennes ne sont donc que de vaines démonstrations. Les fabricans de Lille ont montré plus de modération. Ils ont nommé trois délégués pour obtenir une indemnité, et ils se bornent à protester contre la légalité de l'ordonnance, devant qui de droit. Or, ce *qui de droit* ne peut être que la chambre.

On annonce qu'un projet sur le conseil d'état a été préparé au ministère de la justice, et sera publié après le retour du roi à Paris Nous ne connaissons pas ce projet d'ordonnance, et nous ne pouvons en juger que sur des ouï-dire; mais, si nous sommes bien informés, il serait conçu dans des vues que nous regarderions comme très étroites. Il a été depuis long-temps question de la réforme du conseil d'état, parce qu'il faut bien que l'opposition passe son temps à réformer quelque chose; mais la réforme n'a jamais eu lieu, parce qu'elle n'était pas nécessaire et parce que le conseil d'état est un des corps de l'état les plus utiles, les mieux organisés et les mieux composés. Le ministère actuel, à qui on a reproché de solliciter quelquefois l'approbation de l'opposition, aux dépens de la pratique des idées de gouvernement, aurait-il eu cette pensée en confectionnant son projet sur le conseil d'état?

Les partisans, ou plutôt les promoteurs du projet, disent que le service extraordinaire absorbe le service ordinaire, dans le conseil d'état, et que si les conseillers en service extraordinaire, et admis à participer aux délibérations, venaient en masse aux séances, ils feraient décider toutes les questions selon leurs vues.

Nous demanderons d'abord s'il y a, dans les délibérations du conseil d'état, dans les discussions des affaires qui lui sont soumises, deux sortes de conseillers, et si le service ordinaire et le service extraordinaire votent chacun de son côté, comme la gauche et la droite de la chambre. Par ce seul argument, qui est le principal argument des adversaires du conseil d'état actuel, on voit tout de suite que l'esprit de parti s'est glissé là sous le manteau de la réforme administrative, et qu'il s'agit simplement d'expulser du conseil d'état quelques hommes qui ne sont pas en faveur aujourd'hui près de ceux qui, n'étant pas dans le gouvernement, ont cependant la prétention de diriger les affaires.

En vertu des principes d'ordre qu'on met en avant, le service ordinaire se composerait de vingt-quatre conseillers d'état, tel qu'il est aujourd'hui, et le service extraordinaire, admis à participer aux délibérations, se composerait du même nombre de conseillers seulement. Quant aux conseillers du service extraordinaire, écartés par cette mesure, ils seraient libres d'assister, comme auditeurs, aux séances.

Il nous semble que les puritains du centre gauche, s'ils voulaient réellement pratiquer leurs principes, devraient s'en prendre au service ordinaire qui est rétribué, et non au service extraordinaire qui travaille autant et ne reçoit rien. Il se trouve qu'il y a, en France, une seule classe de fonctionnaires non politiques et non électifs, dont les fonctions sont gratuites, et c'est justement celle-là que veut réduire et réformer le centre gauche. Le crime des conseillers d'état, qu'on se dispose à éliminer, est d'avoir examiné, depuis plusieurs années, toutes les affaires qui leur ont été soumises, d'avoir consacré leurs veilles à l'état, et de s'être contentés d'un simple titre et de quelque considération, pour toute récompense. Nous comprendrions que le centre gauche proposât de réduire à 12 les 24 conseillers d'état en service ordinaire, ce qui

produirait une économie de 144,000 francs, ou même qu'il prît un arrêté pour supprimer tous les traitemens du conseil d'état, ce qui allégerait les contribuables de quelques millions. Puisque les auteurs du projet trouvent le service extraordinaire, c'est-à-dire le service gratuit, trop nombreux, il n'est pas de doute qu'on ne trouvât facilement à remplir les cadres par des fonctionnaires sans traitement. En agissant ainsi, on obéirait aux principes d'économie qu'on proclame, et cette fois l'économie se ferait sans exciter de grandes réclamations, car il n'est pas de conseiller d'état qui n'ait d'autres fonctions ou une position sociale. Mais une telle mesure ne remplirait pas le but que se proposent les officieux réformateurs qui poussent le ministère, but qui est de faire, en apparence, une réforme, et de purger, en réalité, le conseil d'état de quelques hommes savans, laborieux et expérimentés, qui ont le grand tort de n'avoir pas figuré dans la coalition. Nous sommes loin d'attribuer cette pensée aux ministres, mais elle ressort évidemment de tous les discours de ceux qui ont suggéré la réforme du conseil d'état; et il suffit, nous n'en doutons pas, que le gouvernement soit averti, pour qu'il ne procède qu'avec toute la mesure convenable, à cette prétendue réforme.

La demande de la restitution de la flotte ottomane faite au pacha, et la résolution des cinq puissances de présider aux arrangemens à prendre entre le sultan et le pacha, ont produit une fâcheuse impression en France. Il est cependant impossible de juger d'un pareil fait, en ce qui nous concerne, sans connaître les négociations de la France, et nous les ignorons. Il ne faut pas oublier que la France a proclamé le principe de l'intégralité de l'empire ottoman, et qu'elle ne peut appuyer que par des moyens de conciliation les prétentions du pacha, qui insiste, selon les dernières nouvelles, sur l'hérédité de l'Égypte, de la Syrie et de l'île de Candie.

Il est vrai, qu'en dernier lieu, ces conditions avaient été accordées par le sultan, et qu'un bateau à vapeur était déjà tout préparé pour porter à Alexandrie un ministre du divan, chargé de les accepter au nom du gouvernement turc. Mais qui sait si ce n'est pas le divan qui a hâté la décision des puissances, et qui s'est fait forcer la main? La situation de la France semble plus défavorable, il est vrai, que si les deux parties contendantes s'étaient arrangées avant la médiation, ou plutôt avant l'arbitrage du tribunal suprême où notre voix ne sera peut-être pas appuyée; mais il se peut que cette situation soit le résultat de la nature même des choses. Ce n'est que devant les chambres que le ministère pourra répondre aux reproches qu'une partie de la presse lui adresse aujourd'hui.

La maladie de M. de Metternich, qui s'était employé si activement à provoquer la médiation des cinq puissances, peut amener de grands changemens dans les affaires d'Orient.

THÉATRE-FRANÇAIS. — *Laurent de Médicis*, tragédie en trois actes, par M. Léon Bertrand. — Le héros de ce drame, raconté tout entier dans les chroniques florentines, était fils de Laurent de Médicis, frère du Cosme qui succéda au duc Alexandre, et de Maria Soderini, femme d'une grande beauté, à ce que dit l'histoire, d'une haute distinction et d'une belle littérature. Ce fut elle qui éleva son fils dans le culte des lettres et dans l'amour de la science. C'était un jeune homme sceptique, railleur, se moquant de Dieu et du diable, d'un esprit fin et d'un grand savoir. On l'appela d'abord Lorenzino, à cause de sa frêle taille, puis Lorenzaccio, pour exprimer le mépris dans lequel il était tombé par ses débauches de tout genre. Il passa à Rome les premières années de sa jeunesse. Le pape Clément lui portait, dit-on, une affection toute particulière; mais un jour, Lorenzino, qui n'avait sans doute rien de mieux à faire, s'étant avisé de décapiter les statues de l'arc de Constantin, le pape lui retira sa tendresse, et, pour échapper à la colère du peuple romain, Lorenzo fut obligé de quitter Rome et de retourner à Florence. Là, il se mit à courtiser le duc Alexandre, et bientôt il ne fut bruit dans la ville que de leurs déportemens. Ils se traînaient de compagnie dans le sang et dans la boue, et il eût été difficile de dire lequel était le plus exécré, de Lorenzaccio ou du duc, du laquais ou du maître. Ils couraient ensemble les mauvais lieux, et Lorenzo n'avait pas de plus belle gloire que celle de servir les plaisirs du tyran de sa patrie. Ce malheureux jeune homme, sur la tête duquel Maria Soderini avait placé tant d'espérances, tomba si bas, qu'il devint pour le duc lui-même un sujet de mépris et de dérision. Mais, comme le duc Alexandre n'eût pas trouvé un serviteur plus sûr ni plus complaisant, il ne cessait de l'accueillir et de lui faire fête.

C'était, en effet, ce qu'il fallait à cet homme, généralement haï, qui croyait sentir partout la pointe d'un poignard. Lorenzino, du moins, ne lui portait pas ombrage; celui-là se souciait peu de la liberté de Florence; d'ailleurs, il était lâche comme une femme, et se trouvait mal, dit-on, à la vue d'une épée. Enfin, il était frêle et débile, et du revers de sa main Alexandre l'aurait brisé comme un roseau. Cependant Lorenzo avait pour ami secret un spadassin surnommé Scoronconcolo, qu'il avait sauvé de la potence. De tout temps il avait aimé les gens de basse extraction, et souvent Maria Soderini lui en avait fait le reproche. Parfois, quand il était seul avec Scoronconcolo, sa figure, pâlie par les orgies, devenait mélancolique, et son ame se répandait en humeur sombre et chagrine. Alors Scoronconcolo lui disait, en tourmentant de sa main droite la dague qui lui pendait à la ceinture : — Maître, tu as un ennemi; — ajoutant qu'il n'avait qu'à parler, et que lui, Scoronconcolo, l'en débarrasserait. Et comme Lorenzino répondait que c'était une homme puissant, un favori du grand-duc : — Qu'il soit ce qu'il voudra, s'écriait le spadassin, je le tuerais, fût-il le Christ! Les choses en étaient là lorsqu'il prit fantaisie au grand-duc de posséder la tante de Lorenzino, jeune femme d'une merveilleuse beauté, disent les chroniques, mais non moins chaste que belle.

C'était l'épouse de Léonard Ginori, alors à Naples, où il était retenu par les discordes civiles. Elle était sœur de Maria Soderini, tante de Lorenzo, ainsi que nous le disions tout à l'heure. Alexandre ne se fit pas faute de confier à son favori cette fantaisie nouvelle, et Lorenzo répondit tout d'abord qu'il n'était rien de plus facile que de la satisfaire, et qu'il se chargeait du soin de conduire, la nuit suivante, sa tante Catarina Ginori dans le lit du duc Alexandre. Il ajouta, toutefois, que c'était une femme timide, qui n'avait pas encore l'habitude de ces sortes d'expéditions, qu'elle n'oserait pas s'aventurer dans le palais ducal, mais que pour sûr elle n'hésiterait pas à venir se livrer dans le palais de son neveu.

Ce fut donc dans la chambre de Lorenzo que le rendez-vous fut convenu, à minuit, pour la nuit suivante. Lorenzo assista à la toilette du duc, et, comme celui-ci se couvrait d'une cotte de mailles d'acier, Lorenzo le décida à la quitter, lui demandant s'il allait en guerre ou en amour. Arrivés dans la chambre où brûlait un brasier ardent, Lorenzo le débarrassa de son épée et la plaça derrière le chevet du lit, après avoir enroulé le baudrier autour du fourreau, afin qu'on ne pût en tirer aisément la lame. Il déshabilla son maître et le mit au lit, puis, le voyant couché et de belle humeur, car il avait bu préalablement plusieurs flacons de vin d'Espagne, il se retira pour aller quérir Catarina Ginori. Mais Scoronconcolo veillait dans la chambre voisine. Lorenzo, tout haletant, le saisit par le bras et lui dit : — L'ennemi dont je t'ai parlé souvent, est là qui dort : allons ! — Allons ! s'écria Scoronconcolo. — Lorenzo entra le premier, s'approcha du lit, et, passant son épée à travers le corps d'Alexandre, il lui dit : — Seigneur, dormez-vous? — Le duc bondit comme un sanglier blessé, se dressa sur le lit, et, bien que mortellement atteint, engagea, avec Lorenzaccio, désormais Laurent de Médicis, une lutte terrible. Il lui avait pris la main entre ses dents, et lui broyait le pouce. Scoronconcolo frappait de son côté, mais la nuit était sombre, et la dague du spadassin ne perçait que le matelas. Pour en finir, il tira un couteau de sa poche, et saigna comme un pourceau le duc Alexandre, ce bâtard digne d'une pareille mort. Lorenzo partit la nuit même pour Venise. Nous pensons que ceux qui l'ont accusé de n'être point resté pour compléter son œuvre, et travailler à la liberté de Florence, n'ont rien compris au caractère de cet homme. Ce ne fut pas un assassin politique ; il avait soumis les hommes à de trop rudes épreuves pour pouvoir les estimer jamais ; il connaissait trop bien cette bête féroce qui s'appelle le peuple, et qui avait dévoré les Pazzi. Il ne tua pas Alexandre pour Florence, mais pour lui-même ; il le tua, parce qu'il le haïssait et que c'était le seul sang dans lequel il pût laver sa honte ; il le tua, parce que ce meurtre, ainsi qu'il est dit quelque part, était tout ce qui lui restait de sa vertu.

Lorenzo vécut quelque temps à Venise, voyagea en Allemagne, visita la France, et mourut tué par deux soldats du duc Alexandre qui vengèrent ainsi le meurtre de leur maître. Ce ne fut pas plus un Brutus qu'Alexandre ne fut un César. Il délivra sa patrie sans l'aimer ; il tua un tyran sans croire à la liberté : du

moins c'est ainsi que quelques esprits ont cru devoir expliquer cette énigme. C'est de ce point de vue que M. Alfred de Musset a écrit un drame intitulé *Lorenzaccio*, qui, malheureusement, n'a pas été composé pour la scène. M. Léon Bertrand s'est mis à un autre point de vue, et ce n'est pas un tort, sans doute; peut-être même le jeune poète a-t-il raison sur ses devanciers; pourtant nous avons vu si long-temps cette pâle figure du sceptique Lorenzino passer et repasser dans nos rêves, que nous nous sommes surpris à la regretter parfois sous les traits mâles et presque guerriers de Lorenzo le patriote et le vengeur. Mais voilà bien les jeunes gens et surtout les jeunes poètes! Ils ont tant d'enthousiasme et de foi qu'ils en répandent à pleines mains sur tous et sur toutes choses. Tous leurs amans croient à l'amour, tous leurs héros à la patrie, tous leurs régicides à la liberté.

Toujours est-il que ce drame de *Laurent de Médicis* est une œuvre où s'est révélé tout d'un coup un véritable talent dramatique. Si nous ne craignions pas de tomber dans les phrases banales, nous dirions que M. Léon Bertrand a commencé comme d'autres seraient heureux de finir. Il y a dans tout ceci plus d'une scène tracée de main de maître, partout une rare énergie dans les situations et dans le langage. Les beaux vers y sont semés avec profusion, et nous ne saurions trop louer la belle sobriété de cette poésie à laquelle le théâtre moderne ne nous a pas habitués. Le Lorenzo de M. Bertrand, pour n'être pas celui de notre prédilection, n'en est pas moins une très dramatique figure, plus digne que celle de l'histoire de l'épopée et de la tragédie. Scoronconcolo est un excellent personnage auquel M. Joanny a su conserver avec bonheur sa physionomie. En résumé, *Laurent de Médicis* est plus qu'une promesse, et le succès n'a point manqué à cet heureux début.

— Un nouveau roman de l'auteur de *Trevelyan*, *Emma*, vient de paraître chez l'éditeur Dumont. Ce roman offre une peinture de la haute société anglaise, pleine de charme et de finesse, et mérite à ce titre d'être distingué de la foule des publications nouvelles.

F. BONNAIRE.

VIE ET AVENTURES

DE JOHN DAVYS.

XVII.[1]

Nous marchâmes pendant dix minutes à peu près sans que je pusse reconnaître aucune des rues que nous suivions, et nous nous arrêtâmes à la porte d'une maison de belle apparence; mon conducteur l'ouvrit, j'entrai, il la referma derrière nous, et je me trouvai dans une cour carrée, bien connue, à ce qu'il paraissait, de ma monture, car elle alla d'elle-même s'arrêter à une autre porte en face de la première, et qui donnait entrée dans la maison. Je voulus alors sauter à terre, mais l'esclave s'approcha de moi, mit un genou en terre pour que j'y plaçasse mon pied, et me présenta sa tête pour que j'y appuyasse ma main. Je me conformai au cérémonial d'usage; puis, voyant qu'il bornait là les services qu'il comptait me rendre, et qu'il s'apprêtait à reconduire son âne à l'écurie, je lui fis un geste impérieux pour lui indiquer qu'il eût à marcher devant moi. Il ne se le fit pas dire deux fois, et obéit avec une intelligence qui prouvait que le langage des signes lui était familier.

Bien m'advint, au reste, d'avoir pris cette précaution, car je n'au-

(1) Voir les livraisons des 30 juin, 7, 14, 28 juillet, 11 août et 1er septembre.

rais certes pu me reconnaître dans le dédale de chambres et de corridors à travers lesquels mon guide me fit passer. Tout en avançant, je jetais les yeux autour de moi pour chercher à m'orienter dans le cas où une retraite précipitée deviendrait nécessaire, et je vis, au nombre de valets et de gardes qui passaient comme des ombres, ou se tenaient immobiles comme des statues, que nous étions dans la maison de quelque grand seigneur. Enfin, au bout d'une longue file d'appartemens, une dernière porte s'ouvrit, donnant dans une chambre plus éclairée, plus riche et plus élégante qu'aucune de celles que nous avions traversées. Mon guide me laissa entrer, referma la porte derrière moi, et je me trouvai en face d'une jeune fille de quatorze à quinze ans à peine, et qui me parut d'une merveilleuse beauté.

Mon premier soin fut de pousser le verrou doré qui fermait la porte en dedans, puis je me retournai et restai un moment immobile d'étonnement et de joie, dévorant des yeux la fée dont la baguette magique semblait m'avoir ouvert les portes d'un palais enchanté. Elle était couchée sur des carreaux de satin, vêtue d'un caftan de soie rose à fleurs d'argent, et d'une antère de damas blanc à fleurs d'or, prenant juste la taille et échancrée de manière à laisser voir une partie du sein; les longues manches de cette espèce de redingote pendaient par derrière et découvraient celles d'une chemise de gaze de soie blanche, attachée au cou par un bouton de diamant; une ceinture couverte de pierreries la fixait autour du corps par un ruban de lumière. Elle portait sur la tête le *talpock*, cette délicieuse coiffure des femmes turques, qui se compose d'une calotte de velours cerise posée sur le côté de la tête et du milieu de laquelle pend un gland d'or. Sur la tempe que le talpock laissait découverte, la chevelure était lissée en bandeau, et dans ce bandeau était fixé un bouquet de différentes pierreries, représentant des fleurs naturelles; les perles imitaient les boutons d'oranger, les rubis les roses, les diamans le jasmin, et les topazes la jonquille. Des cheveux d'une longueur inconnue chez nous s'échappaient de ce bonnet, et, se partageant sur les épaules, serpentaient, en tresses infinies, jusqu'aux babouches de cabron blanc brodé d'or, où la belle indolente cachait ses petits pieds. Quant à ses traits, ils étaient de la régularité la plus parfaite; c'était le type grec dans toute sa fière et gracieuse majesté, avec ses grands yeux noirs, son nez apollonéen et ses lèvres de corail.

Cet examen fut le résultat d'un coup d'œil. Pendant ce temps, celle qui en était l'objet avait avancé la tête, en courbant son cou comme un cygne, et en fixant sur moi un regard inquiet. Je me

rappelai mon déguisement, et je vis qu'elle doutait encore que je fusse bien celui qu'elle attendait. Alors, par un mouvement rapide comme la pensée, saisissant robes et voiles, je déchirai tout à pleines mains, et je me trouvai dans mon costume de midshipman. Aussitôt la belle Grecque poussa un cri, se leva chancelante, et, étendant vers moi ses mains jointes : — Seigneur officier, me dit-elle en italien, pour l'amour de la Panagie (1), sauvez-moi.

— Qui êtes-vous? m'écriai-je en courant à elle et en la soutenant sur mon bras, au moment où elle allait tomber; et de quel danger demandez-vous que je vous sauve?

— Qui je suis, répondit-elle; hélas! je suis la fille de celui que vous avez rencontré lorsqu'il marchait au supplice; et le danger dont vous pouvez me sauver, c'est d'être la maîtresse de celui qui l'a fait assassiner.

— A quoi puis-je vous être bon? m'écriai-je, parlez; me voilà, disposez de moi.

— Il faut d'abord que vous sachiez ce que je crains et ce que j'espère. Écoutez, en deux mots j'aurai tout dit.

— Mais ne craignez-vous pas que nous ne perdions un temps précieux? Vous êtes jeune, vous êtes belle, vous êtes malheureuse, vous avez eu confiance en mon courage et ma loyauté, puisque vous m'avez fait venir. Qu'ai-je besoin de plus?

— Non, je crois que pour le moment il n'y a rien à craindre : le tzouka-dar (2) est retenu au sérail par la fête, et trop de monde veille et passe encore pour que nous osions risquer de fuir en ce moment.

— Parlez donc.

— Mon père était Grec, de sang royal, et riche, trois crimes qui, à Constantinople, méritent la peine de mort. Le tzouka-dar le dénonça, mon père fut arrêté, et moi vendue; lui conduit en prison, moi amenée ici; lui condamné à mort, moi condamnée à vivre. Ma mère seule fut épargnée.

— Oh! je l'ai vue, m'écriai-je; c'était sans doute elle qui veillait auprès du cadavre de votre malheureux père.

— C'est cela, c'est cela, répondit la jeune fille en se tordant les bras. Oui, c'était elle, c'était elle!

— Du courage, lui dis-je, du courage.

(1) Nom que les Grecs donnent à la Vierge.

(2) Chef des pages.

—Oh! j'en ai, me dit-elle avec un sourire plus effrayant que les larmes; vous le verrez dans l'occasion. Je fus donc conduite chez mon maître, chez l'assassin de mon père, chez celui qui m'avait achetée avec l'argent de ma famille; il m'enferma dans cette chambre. Le lendemain j'entendis quelque bruit; espérant toujours, sans savoir ce que j'espérais, je courus à la fenêtre : c'était mon père que l'on conduisait à la mort!

— Alors c'est vous qui avez passé vos mains à travers ce treillage, c'est vous qui avez poussé ce cri douloureux qui a retenti jusqu'au fond de mon cœur.

—Oui, oui, c'est moi, et je vous vis lever la tête à ce cri, je vous vis porter la main à votre poignard; je devinai que vous aviez un cœur généreux, et que vous me sauveriez, si cela était en votre pouvoir.

— Oh! me voilà, ordonnez, ordonnez.

— Mais il fallait pour cela que je pusse parvenir à lier quelque communication avec vous. Je résolus de prendre sur moi de supporter la vue de mon maître. Oui, je regardai sans colère celui qui était encore tout souillé du sang de mon père; je lui adressai la parole sans le maudire. Alors il se crut heureux et il voulut me récompenser par ces riches habits, par ces bijoux magnifiques. Un matin je vis entrer Jacob, le plus riche joaillier de Constantinople.

— Comment! m'écriai-je, ce misérable juif?

— Lui-même. Je le connaissais depuis long-temps. Mon père, qui n'avait que moi d'enfant et qui m'accablait de bontés, lui avait acheté parfois des pierreries et des étoffes pour des sommes immenses. Je lui fis signe que j'avais à lui parler; alors il dit au tzouka-dar qu'il n'avait rien sur lui de ce que je lui demandais, mais qu'il reviendrait le lendemain. Le lendemain, le chef des pages devait être de service, mais il ordonna que le juif fût introduit devant moi, même en son absence; deux de ses gardes devaient assister à l'entrevue; ce fut dans cet intervalle que, de la fenêtre où je passais tout mon temps dans l'espérance de vous revoir, je vous aperçus une seconde fois. J'eus alors l'idée de laisser tomber ma bague; vous la ramassâtes avec une telle expression de joie, qu'à compter de ce moment je fus certaine d'avoir en vous un ami. Le lendemain, Jacob revint. Nos gardes ne nous quittèrent point, mais je lui dis en italien tout ce dont il s'agissait. Je lui donnai votre signalement, depuis la couleur de vos cheveux jusqu'à la forme de votre poignard. J'avais tout retenu. Il me dit qu'il croyait vous connaître. Jugez de ma joie. Alors,

incertaine si nous pourrions nous revoir, nous prîmes toutes nos mesures pour aujourd'hui, jour où la fête que donnait le sultan retenait le tzouka-dar au sérail. Ma nourrice, qu'on m'avait laissée par indifférence plutôt que par pitié, devait sortir comme d'habitude, conduite par un capidgi, pour aller acheter des parfums chez Jacob; là elle vous trouverait, elle vous donnerait son voile et sa robe, et vous rentreriez au palais à sa place. Pendant ce temps, elle courrait prévenir ma mère qui, avec l'aide de quelques serviteurs restés fidèles, tiendrait une barque prête au pied de la tour de Galata. Si vous acceptiez le rendez-vous, Jacob devait m'envoyer une guitare... Je l'ai reçue aujourd'hui... et la voilà... Vous... vous voici, à votre tour; êtes-vous disposé à venir à mon aide?... Tout a bien réussi jusqu'à présent, vous le voyez : le reste dépend de vous.

— Eh bien! que faut-il faire? Parlez vite, voyons.

— Essayer de traverser cette longue file d'appartemens, c'est impossible. Il n'y a donc que la fenêtre qui donne dans ce cabinet, par par laquelle nous puissions sortir.

— Mais elle est à douze pieds de terre.

— Oh! ce n'est point là ce qui doit vous inquiéter; avec ma ceinture, vous me ferez descendre. Mais, derrière ce treillage, il y a des barreaux de fer.

— J'en ferai sauter un avec mon poignard.

— Mettons-nous donc à la besogne, alors, car je crois qu'il est temps.

J'entrai dans le cabinet, et derrière le rideau de damas rose du boudoir, je vis les barreaux de la prison. En plongeant dans la rue, il me sembla apercevoir deux hommes cachés à l'angle de la rue en face; je n'en commençai pas moins en silence mon opération, bien persuadé qu'ils étaient là pour leurs propres affaires, et non pour surveiller les nôtres.

La pierre était tendre, et cependant je n'en pouvais, à chaque coup, emporter que de faibles parcelles. La jeune Grecque me regardait faire avec toute la curiosité de l'espoir. Mon rôle était changé; mais je ne sais vraiment pas, malgré sa beauté merveilleuse, si je n'étais pas plus fier d'avoir été choisi par elle comme sauveur que comme amant. Il y avait dans mon aventure quelque chose de plus chevaleresque ainsi, et je l'acceptai dans toutes ses conséquences de dévouement désintéressé.

J'étais au plus fort de mon travail, et la base du barreau commençait à se dégager de sa prison de pierre, lorsque la jeune fille posa

une main sur mon bras et étendit l'autre dans la direction d'un bruit qui venait de la frapper. Elle resta un instant ainsi immobile et écoutant, pareille à une statue, et sans me donner d'autre signe d'existence que de me serrer le bras de plus en plus. Enfin, après un instant d'attente, pendant lequel je sentis la sueur me monter au front :

— C'est lui qui rentre! me dit-elle.

— Que faut-il faire? répondis-je.

— Prendre conseil des circonstances; peut-être ne viendra-t-il pas ici, et alors peu nous importe son retour!...

Elle écouta de nouveau; puis, après un moment de silence :

— Il vient! me dit-elle.

Je fis un mouvement pour m'élancer dans la chambre et me trouver face à face avec lui quand il ouvrirait la porte.

— Pas un mot, pas un geste, pas un pas, ou vous êtes perdu! me dit-elle, et moi, je le suis avec vous!

— Mais je ne puis rester ainsi caché! Ce serait lâche et infame à moi!

— Taisez-vous! me dit-elle en me mettant une de ses mains sur ma bouche, et en m'arrachant de l'autre mon poignard; taisez-vous, au nom de la Vierge! et laissez-moi faire.

A ces mots, elle s'élança dans la chambre, et cacha mon poignard sous les coussins qui lui servaient de lit quand j'étais arrivé. En ce moment, on frappa à l'autre porte.

— Qui va là? demanda la jeune Grecque en replaçant le coussin dérangé.

— Moi! répondit une voix d'homme pleine à la fois de force et de douceur.

— Je vais ouvrir à mon seigneur et à mon maître, reprit la jeune fille, car il est le bien-venu chez son esclave.

A ces mots, elle vint au cabinet, ferma la porte, en poussa le verrou, et je restai caché, témoin par l'ouïe, sinon par la vue, de la scène qui allait se passer.

Je doute que, pendant tout le cours de ma vie aventureuse, et qui fut par la suite exposée à tant de dangers différens, il y en ait un seul qui ait produit chez moi une sensation aussi pénible que celui que je courais en ce moment. Sans armes, ne pouvant rien pour ma défense, ni pour celle de la femme qui m'avait appelé à son aide, j'étais obligé de laisser jouer à un être faible, et qui n'avait pour elle que la ruse familière à sa nation, une partie dans laquelle ma vie était en jeu. Si elle perdait, j'étais pris dans ce cabinet comme un loup dans une

trappe, sans pouvoir m'échapper ni me défendre; si elle gagnait, c'était elle qui avait fait face au péril comme un homme, et c'était moi qui m'étais caché comme une femme. Je cherchai autour de moi s'il n'y avait pas quelque meuble dont je pusse me faire une arme; mais je ne trouvai que des coussins, des chaises de roseaux et des vases de fleurs. Je revins à la porte et j'écoutai.

Ils parlaient turc, et privé de la vue des gestes qui accompagnaient les paroles, je ne pouvais comprendre ce qu'ils disaient. Cependant je jugeais, à la douceur de l'accent de l'homme, qu'il en était à la prière plutôt qu'à la menace. Au bout de quelques instans, j'entendis les sons de la guitare, puis la voix de la jeune Grecque s'éleva en notes pures et harmonieuses, et un chant, qui semblait à la fois une prière sainte et une hymne d'amour, tant il était religieux et doux, se fit entendre. J'étais stupéfait d'étonnement. Cette enfant, qui n'avait pas quinze ans encore, qui, à l'instant même, pleurait en se tordant les bras la mort de son père, la misère de sa famille et sa propre captivité, cette enfant qui venait d'être interrompue dans son œuvre d'évasion au moment où elle était prête à retrouver sa liberté perdue, qui me savait dans le cabinet à côté, qui n'avait plus d'autre espoir que le poignard caché sous les coussins où elle était assise; cette enfant chantait, en face de l'homme qu'elle détestait plus que la mort, d'une voix en apparence aussi tranquille que si elle eût célébré les mérites de la Vierge, au milieu de sa famille, sous le platane qui ombrageait la porte de sa maison.

J'écoutais et je me laissais aller, sans essayer même de réagir par la pensée contre tout ce qui m'entourait; il me semblait, comme dans un songe, être emporté par une puissance supérieure. J'attendis donc, écoutant toujours. Le chant cessa. Les paroles qui lui succédèrent devinrent plus tendres encore que celles qui les avaient précédées; puis il y eut un moment de silence qu'interrompit tout à coup un cri douloureux et étouffé. Je demeurai sans haleine, les yeux ouverts et fixés comme s'ils eussent pu percer la muraille. Un gémissement sourd se fit entendre; puis un calme de mort lui succéda. Bientôt des pas légers, que j'avais peine à distinguer au milieu du bruit que faisait le battement de mon cœur, s'approchèrent du cabinet; le verrou glissa, la porte s'ouvrit et, à la lueur de la lune qui pénétrait par la fenêtre restée ouverte, je vis reparaître la jeune Grecque, vêtue seulement d'une longue robe de dessous, pâle et blanche comme un fantôme, et n'ayant conservé de toute sa parure que le bouquet de pierreries que j'avais vu briller dans ses cheveux.

Je voulus jeter un coup d'œil derrière elle, mais toute lumière était éteinte, et je ne pus rien distinguer dans la nuit.

— Où es-tu? me dit-elle, car j'avais reculé devant l'apparition terrible, et je me trouvais dans l'ombre.

— Me voici, répondis-je en faisant un pas en avant et en me replaçant dans le rayon de lumière qui l'éclairait elle-même.

— Eh bien! j'ai fait ma tâche, me dit-elle; maintenant achève la tienne. — Et elle me présenta le poignard.

Elle le tenait par la poignée, je le pris par la lame. La lame était tiède et humide; je rouvris ma main et, à la lumière de la lune, je m'aperçus que ma main était pleine de sang.

C'était le premier sang humain qui me touchait! Mes cheveux se dressèrent sur mon front, et je sentis un frisson parcourir tout mon corps; mais je n'en compris que mieux qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et je me remis à l'ouvrage. Les deux hommes étaient toujours au coin de la rue; mais je ne m'inquiétai pas d'eux et je continuai, quoiqu'au bruit que je faisais, leurs regards parussent se fixer sur la fenêtre. Enfin le barreau céda, laissant un intervalle assez large pour que nous pussions passer. Restait le treillage extérieur; je n'eus qu'à le pousser pour qu'il tombât. Au même instant un des deux hommes s'élança jusqu'au milieu de la rue :

— Est-ce vous, John? me dit-il, et avez-vous besoin de secours? Nous voici, Bob et moi, prêts à vous en donner.

— James! Bob! m'écriai-je; puis me retournant vers la jeune Grecque, qui n'avait pu comprendre ce qu'on me disait dans une langue qu'elle n'entendait pas : Maintenant, nous sommes sauvés, lui dis-je. — Non, non, repris-je, en me retournant vers mes amis, non, je n'ai besoin d'autre secours que de celui d'une corde : en avez vous une?

— Nous avons mieux que cela, me répondit James, nous avons une échelle. — Bob, viens ici, continua James, et mets-toi contre ce mur.

Le marin obéit; en un instant James monta sur ses épaules, et me tendit les deux bouts d'une échelle de cordes que je liai aux deux barreaux, voisins de celui que j'avais enlevé; puis, James, redescendant aussitôt, assujettit l'autre extrémité, de manière à ce que l'échelle fût tendue et non flottante, ce qui donnait à ma compagne une plus grande facilité pour descendre. Elle ne perdit pas de temps, et, montant aussitôt sur la fenêtre, elle se trouva un instant après sans accident dans la rue, au grand étonnement de James et de Bob, qui ne

pouvaient deviner ce que cela voulait dire. En un instant je fus près d'eux.

— Que vous est-il donc arrivé, au nom du ciel, s'écria James? vous êtes pâle comme la mort et tout sanglant. Seriez-vous poursuivis?

— Non, à moins que ce ne soit par un spectre, lui répondis-je. Mais ce n'est pas ici le moment de vous raconter cette histoire. Nous n'avons pas un instant à perdre. — Où la barque vous attend-t-elle? demandai-je, en italien, à ma jeune Grecque.

— A la tour de Galata, répondit celle-ci; mais je suis incapable de vous y conduire: je ne sais pas le chemin.

— Je le sais, moi, lui répondis-je en lui saisissant la main, et en essayant de l'entraîner avec moi; mais au même instant je m'aperçus qu'elle était pieds nus, et qu'elle ne pourrait pas nous suivre. [illegible] un mouvement pour la prendre dans mes bras; mais Bob, [illegible] mon intention, me prévint, et, l'enlevant de terre, comme [illegible] enlève une plume, il se mit à courir vers le rivage. James [illegible] une paire de pistolets qu'il tenait à la main, et, en tirant [illegible] de sa ceinture, il me fit signe de marcher à la droite de Bob [illegible] qu'il marcherait à sa gauche.

Nous avançâmes ainsi sans rencontrer aucun obstacle. [illegible] de la rue nous vîmes luire tout à coup comme un immense [illegible] mer azurée de Marmara. Alors, tournant à gauche, [illegible] rivage: plusieurs barques traversaient le canal, allant [illegible] Constantinople, ou de Constantinople à Galata. [illegible] barques, une seule était immobile, à quatre brasses [illegible] nous arrêtâmes devant celle-là, et la jeune Grecque [illegible] instant, car elle semblait vide. Cependant du fond [illegible] espèce de fantôme se leva.

— Ma mère! cria d'une voix étouffée la jeune [illegible]

— Mon enfant! répondit une voix, dont l'[illegible] tressaillir; mon enfant, est-ce toi?

Aussitôt quatre rameurs [illegible]
mer co[illegible]
deux f[illegible]
tomb[illegible]
la re[illegible]

si nous nous reverrons. Nous allons tâcher de gagner Cardikie, en Épire, où sont les restes de notre famille. Votre nom, afin que je le garde dans ma mémoire, et que je prie tous les jours pour celui qui le porte.

— Je me nomme John Davys, lui répondis-je. Je voudrais avoir fait plus pour vous ; mais j'ai fait ce que j'ai pu.

— Et moi, je me nomme Vasiliki, reprit la jeune fille, et Dieu me dit que ce n'est pas la dernière fois que nous nous voyons.

A ces mots elle s'élança dans la barque, et, arrachant de sa tête le bouquet de pierreries, qu'à mon grand étonnement elle avait conservé :

— Tenez, me dit-elle, voici la récompense promise à Jacob. Dieu vous en garde une qui vaut mieux que tous les diamans de la terre.

Le bouquet tomba à mes pieds ; la barque s'éloigna rapidement du rivage. Je vis quelque temps briller, comme les voiles de deux ombres, les vêtemens blancs de la mère et de la fille ; puis, enfin, barque, rameurs, voiles blancs, tout disparut comme une vision, et s'enfonça dans l'obscurité.

Je restai un moment immobile sur le rivage, et certes j'aurais pris ce qui venait de m'arriver pour un rêve, si je n'avais pas eu sous les yeux ce bouquet de diamans, et dans la mémoire ce nom de Vasiliki.

XVIII.

Notre premier sentiment, lorsque la barque eut disparu et que nous nous trouvâmes seuls sur le rivage, fut un retour sur nous-mêmes; notre position n'était pas rassurante. D'abord, nous étions tous trois à minuit hors du vaisseau sans permission; puis, nous avions à suivre, depuis Galata jusqu'à la Tophana, le rivage de la mer tout couvert de chiens errans par troupes, qui semblaient nous reconnaître pour des étrangers, et qui avaient tous l'air de se croire, en conséquence, le droit de nous dévorer. Enfin, je n'oubliais pas que, quoique je ne fusse pour rien dans le meurtre, il n'y en avait pas moins un fils de Mahomet de poignardé, et que ce fils de Mahomet était le tzouka-dar.

Les deux dernières raisons, malgré la punition que nous savions nous attendre à notre rentrée à bord, nous poussaient à ne pas perdre de temps. Aussi nous mîmes-nous en route, marchant serrés les uns contre les autres, et suivis d'un véritable troupeau de chiens affamés

dont les yeux brillaient dans les ténèbres comme des escarboucles. De temps en temps ces animaux s'approchaient si près de nous et avec des intentions si visiblement hostiles, que nous étions obligés de nous retourner et de leur faire face. Alors, comme Bob tenait à la main un bâton dont il jouait avec beaucoup d'adresse, force était à nos antagonistes de faire quelques pas en arrière; nous en profitions aussitôt pour nous remettre en route, mais nous n'avions pas fait vingt pas, qu'ils étaient de nouveau sur nos talons. Si l'un de nous se fût écarté, ou eût chancelé dans sa marche, c'était fait de lui et probablement de nous, car, une fois qu'ils eussent goûté du sang, il n'y eût plus eu moyen de les écarter.

Les chiens nous accompagnèrent ainsi jusqu'à la Tophâna, où Bob et James retrouvèrent enfin leur barque. James y descendit le premier, je l'y suivis; Bob soutint la retraite; ce qui n'était pas chose facile. Nos antagonistes, comprenant que nous allions leur échapper, s'avancèrent si près de nous, que Bob, d'un coup de son bâton, étendit sur le rivage un des plus hardis; aussitôt, tous les autres se jetèrent sur le cadavre et en un instant le dévorèrent. Bob profita de cette diversion pour ouvrir le cadenas qui retenait la chaîne et pour sauter avec nous dans la barque; puis, ramant vigoureusement, James et moi, nous nous éloignâmes accompagnés par des hurlemens qui nous donnaient à entendre tout le chagrin qu'éprouvaient ceux qui les faisaient retentir, de nous voir partir sans avoir fait avec nous plus ample connaissance. A cent pas du rivage, Bob nous reprit les avirons, et se mit à ramer à lui seul plus efficacement que nous ne l'avions fait, James et moi.

Il faut s'être épanoui à ces nuits douces et souriantes de l'Orient, pour s'en faire une idée; vue ainsi au clair de lune avec ses maisons peintes, ses kiosques aux coupoles dorées, ses arbres semés partout avec une confusion pittoresque, Constantinople semblait un vrai jardin de fée; le ciel était pur et sans un seul nuage, la mer calme et pareille à un miroir réfléchissait toutes les étoiles du ciel. Notre bâtiment, ancré un peu en avant du sérail de Scutari, à la hauteur de la tour de Léandre, avait derrière lui le fanal qui s'élève sur le promontoire du port de Chalcédoine, et dessinait sur sa flamme protectrice sa mâture élégante et ses cordages pareils à des fils d'araignée. Cet aspect nous ramena à notre position que la beauté du paysage nous avait fait oublier, et, comme nous nous rapprochions du navire, nous dîmes à Bob de ramer plus doucement, afin que les avirons fissent jaillir moins de flamme de la mer phosphorescente, et, en même

temps produisissent moins de bruit. Nous espérions atteindre ainsi le bâtiment sans que la sentinelle nous vît, ou, si elle était de nos amis, sans qu'elle fît semblant de nous voir; puis après être rentrés par quelques-unes de ces ouvertures qui sont toujours béantes au flanc d'un vaisseau, regagner nos hamacs sans souffler une parole et, le lendemain à notre quart, monter sur le pont comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé; malheureusement, toutes les précautions étaient prises pour que les choses allassent autrement. Arrivés à trente pas du *Trident*, la sentinelle, dont nous ne voyions que la tête au-dessus de la muraille, monta sur le banc de babord et nous cria de toute la force de ses poumons:

—Holà! de la barque, que demandez-vous?

— A remonter à bord, répondis-je en mettant mes mains devant ma bouche pour porter mes paroles avec moins de bruit.

— Qui êtes-vous?

— Les *midshipmen* John et James, et le matelot Bob.

— Au large.

Nous nous regardâmes d'autant plus stupéfaits, que nous avions reconnu dans la sentinelle un matelot particulièrement ami de Bob et qui, au fond du cœur, était très disposé, nous en étions certains, à cacher notre petite escapade. Je me retournai donc vers lui, croyant qu'il avait mal entendu:

— Vous avez mal compris, Patrick, lui criai-je; nous sommes du bâtiment et nous y rentrons, James, Bob et moi. Ne reconnaissez-vous pas ma voix? je suis John Davys.

— Au large, cria Patrick d'une voix si forte et si impérieuse, qu'il était évident qu'une troisième interpellation du même genre réveillerait tout le bâtiment; aussi Bob, comprenant le danger, se remit-il aussitôt à ramer sans l'attendre.

Nous comprîmes son intention et nous lui fîmes en silence un signe de tête pour lui indiquer que nous l'approuvions. Son intention était de se mettre hors de vue du bâtiment; puis, comme nous avions échoué à babord, il voulait, en décrivant un cercle et en se rapprochant avec des précautions plus grandes encore que la première fois, voir si nous ne serions pas plus heureux à tribord. En conséquence, une fois hors de vue, nous nous arrêtâmes un instant pour envelopper l'extrémité des avirons avec nos mouchoirs de poche et une petite voile que nous déchirâmes en deux parties; puis, ces précautions prises, Bob se remit à ramer si sourdement, que nous-mêmes n'entendions pas le bruit que nous produisions, et que le sillon de feu

que nous laissions après nous pouvait seul nous dénoncer. Nous nous applaudissions de ce stratagème, grace auquel nous espérions enfin rentrer à bord, lorsque, arrivés à cinquante pas du bâtiment, nous vîmes le fusil du soldat de marine en sentinelle à tribord passer du mouvement à l'état fixe; et au bout d'un instant, cette nouvelle interpellation arriva jusqu'à nous :

— Ohé de la barque! que voulez-vous?

—Rentrer à bord, pardieu, répondit James qui commençait comme moi à s'impatienter du manége qu'on nous faisait faire.

— Au large! cria la voix.

— Mais que diable, dis-je à mon tour, reconnaissez-nous donc une fois pour toutes, nous ne sommes pas des pirates.

— Au large! répéta la sentinelle.

Nous ne tînmes aucun compte de l'avertissement, et nous fîmes signe à Bob de continuer de ramer vers le bâtiment.

— Au large! répéta une troisième fois la sentinelle en abaissant son fusil vers nous; — au large, ou je fais feu.

— Il y a du M. Burke là-dessous, murmura Bob. Croyez-moi, monsieur John, obéissons, c'est ce que nous avons encore de mieux à faire.

— Et quand donc pourrons-nous rentrer? demandai-je au soldat.

— Au quart du matin, répondit celui-ci, il fera jour.

C'était encore quatre heures à attendre; mais il n'y avait pas d'observations à faire; nous prîmes donc notre parti, et, en quelques coups de rames, nous nous trouvâmes à la distance exigée. Bob nous proposa alors de nous conduire au rivage, où nous serions mieux, pour reposer un instant, que dans notre barque; mais la compagnie que nous y avions trouvée nous avait dégoûtés de la terre ferme pendant la nuit. Nous préférâmes donc rester au milieu du Bosphore. Notre punition réduite à cette halte nocturne n'eût pas été bien grande, vu la beauté du ciel et la douceur de l'atmosphère; mais les préliminaires nous avaient appris que nous devions nous attendre à quelque chose de plus sérieux; et du caractère dont nous connaissions M. Burke, ce quelque chose qui n'était encore pour nous que de l'inconnu ne laissait pas que d'être assez inquiétant. Aussi, malgré la beauté du paysage, sur lequel l'aurore se leva, et qui, en tout autre moment, éclairé ainsi aux premiers rayons du soleil, m'eût, pour mon compte, jeté dans l'extase, nous passâmes quatre des plus mortelles heures d'attente que le temps ait jamais sonnées. Enfin un coup de sifflet nous apprit que le moment de relever le quart était arrivé,

et nous nous rapprochâmes du vaisseau, qui, cette fois, nous laissa faire sans aucun signe extérieur d'hostilité.

En arrivant sur le pont, la première personne que nous aperçûmes fut M. Burke en grand uniforme, à la tête du corps d'officiers, qui semblait rassemblé en conseil de guerre. Comme notre escapade était tout bonnement de celles que l'on punit chez les midshipmans par quelques jours de prison, et chez les matelots par quelques coups de fouet, nous ne pûmes croire d'abord que c'était pour nous qu'on avait déployé un si formidable appareil. Mais nous fûmes bientôt détrompés, et nous vîmes que M. Burke avait l'intention de nous faire les honneurs de la désertion; aussi à peine eûmes-nous mis le pied sur le pont, que, se croisant les bras et nous regardant de cet œil que l'espoir d'imposer un châtiment faisait toujours briller d'une lueur étrange :

— D'où venez-vous? nous dit-il.

— De terre, monsieur, répondis-je.

— Qui vous a donné permission?

— Vous savez, monsieur, que j'étais du cortége de M. Stanbow.

— Mais, comme les autres, vous deviez être rentré à dix heures, et tout le monde est rentré, excepté vous.

— Nous nous sommes présentés à minuit, on a refusé de nous laisser monter.

— Rentre-t-on sur un bâtiment de guerre à minuit?

— Je sais, monsieur, que ce n'est pas l'heure habituelle, mais je sais aussi qu'il est certaines circonstances où la discipline est moins sévère.

— Avez-vous une permission du capitaine?

— Non, monsieur.

— Vous garderez les arrêts quinze jours.

Je m'inclinai en signe d'adhésion; mais je restai pour attendre ce qui serait décidé à l'égard de James et de Bob.

— Et vous, monsieur, dit en souriant de son sourire de démon M. Burke, qui, ayant fini avec moi, commençait d'entreprendre James, étiez-vous aussi de l'escorte du capitaine?

— Non, monsieur, répondit James, aussi je ne cherche pas d'excuses; je suis coupable d'avoir été à terre sans permission. J'ai mérité d'être puni : punissez-moi donc; seulement, punissez-moi pour deux.

— Ah! ah! murmura M. Burke entre ses dents, il paraît que nous

allons avoir une scène de Pythias et Damon. — Puis, à haute voix : Et pourquoi vous punirais-je pour deux, s'il vous plaît?

— Parce que c'est moi, monsieur, qui, sous ma responsabilité, ai emmené Bob.

— Sous votre responsabilité? dit M. Burke en souriant de cette façon méprisante qui n'appartenait qu'à lui, la responsabilité d'un midshipman!...

James se mordit les lèvres jusqu'au sang, mais ne dit pas un mot, quoique M. Burke, avec intention, lui laissât tout le temps de répondre.

— Alors, voilà tout ce que vous avez à dire pour votre défense, continua le lieutenant après un moment de silence.

— Oui, monsieur, répondit James.

— Vous garderez les arrêts pendant un mois, et Bob recevra vingt coups de fouet.

— Monsieur, dis-je alors en m'avançant vers M. Burke, pourrais-je obtenir de vous la faveur d'un entretien particulier?

Il me regarda avec étonnement, et comme surpris de ma hardiesse.

— Qu'avez-vous à me dire? me demanda-t-il.

— Des choses qui pourront peut-être changer votre décision.

— A votre égard?

— Non, monsieur, à l'égard de James et de Bob.

— Et ces choses sont si secrètes qu'elles ont besoin du tête-à-tête?

— Je crois du moins convenable de ne vous les dire qu'ainsi.

— Veuillez me suivre, monsieur; je descends à la cabine, et là, je vous écouterai. — Il fit quelques pas vers la dunette; puis, se retournant, et s'adressant aux soldats de marine, en désignant alternativement James et Bob : — Conduisez monsieur à sa chambre, et mettez une sentinelle à sa porte. Jetez-moi ce drôle dans la fosse aux lions, et mettez-lui les fers aux pieds et aux mains. — Puis, se retournant avec la même tranquillité que s'il venait de dire la chose la plus simple, il descendit, marchant devant moi, et sifflottant un de ces airs qui n'existent pas.

Je le suivais, je l'avoue, sans aucun espoir d'en rien obtenir pour mes pauvres amis; mais je sentais que, pour l'acquit de ma conscience, je devais cependant essayer ce dernier moyen. Arrivé dans la cabine, M. Burke s'arrêta, et demeurant debout pour m'inviter à la brièveté :

— Parlez, monsieur, me dit-il, nous voilà seuls, et je vous écoute.

une main sur mon bras et étendit l'autre dans la direction d'un bruit qui venait de la frapper. Elle resta un instant ainsi immobile et écoutant, pareille à une statue, et sans me donner d'autre signe d'existence que de me serrer le bras de plus en plus. Enfin, après un instant d'attente, pendant lequel je sentis la sueur me monter au front :

— C'est lui qui rentre! me dit-elle.

— Que faut-il faire? répondis-je.

— Prendre conseil des circonstances; peut-être ne viendra-t-il pas ici, et alors peu nous importe son retour!...

Elle écouta de nouveau; puis, après un moment de silence :

— Il vient! me dit-elle.

Je fis un mouvement pour m'élancer dans la chambre et me trouver face à face avec lui quand il ouvrirait la porte.

— Pas un mot, pas un geste, pas un pas, ou vous êtes perdu! me dit-elle, et moi, je le suis avec vous!

— Mais je ne puis rester ainsi caché! Ce serait lâche et infame à moi!

— Taisez-vous! me dit-elle en me mettant une de ses mains sur ma bouche, et en m'arrachant de l'autre mon poignard; taisez-vous, au nom de la Vierge! et laissez-moi faire.

A ces mots, elle s'élança dans la chambre, et cacha mon poignard sous les coussins qui lui servaient de lit quand j'étais arrivé. En ce moment, on frappa à l'autre porte.

— Qui va là? demanda la jeune Grecque en replaçant le coussin dérangé.

— Moi! répondit une voix d'homme pleine à la fois de force et de douceur.

— Je vais ouvrir à mon seigneur et à mon maître, reprit la jeune fille, car il est le bien-venu chez son esclave.

A ces mots, elle vint au cabinet, ferma la porte, en poussa le verrou, et je restai caché, témoin par l'ouïe, sinon par la vue, de la scène qui allait se passer.

Je doute que, pendant tout le cours de ma vie aventureuse, et qui fut par la suite exposée à tant de dangers différens, il y en ait un seul qui ait produit chez moi une sensation aussi pénible que celui que je courais en ce moment. Sans armes, ne pouvant rien pour ma défense, ni pour celle de la femme qui m'avait appelé à son aide, j'étais obligé de laisser jouer à un être faible, et qui n'avait pour elle que la ruse familière à sa nation, une partie dans laquelle ma vie était en jeu. Si elle perdait, j'étais pris dans ce cabinet comme un loup dans une

trappe, sans pouvoir m'échapper ni me défendre; si elle gagnait, c'était elle qui avait fait face au péril comme un homme, et c'était moi qui m'étais caché comme une femme. Je cherchai autour de moi s'il n'y avait pas quelque meuble dont je pusse me faire une arme; mais je ne trouvai que des coussins, des chaises de roseaux et des vases de fleurs. Je revins à la porte et j'écoutai.

Ils parlaient turc, et privé de la vue des gestes qui accompagnaient les paroles, je ne pouvais comprendre ce qu'ils disaient. Cependant je jugeais, à la douceur de l'accent de l'homme, qu'il en était à la prière plutôt qu'à la menace. Au bout de quelques instans, j'entendis les sons de la guitare, puis la voix de la jeune Grecque s'éleva en notes pures et harmonieuses, et un chant, qui semblait à la fois une prière sainte et une hymne d'amour, tant il était religieux et doux, se fit entendre. J'étais stupéfait d'étonnement. Cette enfant, qui n'avait pas quinze ans encore, qui, à l'instant même, pleurait en se tordant les bras la mort de son père, la misère de sa famille et sa propre captivité, cette enfant qui venait d'être interrompue dans son œuvre d'évasion au moment où elle était prête à retrouver sa liberté perdue, qui me savait dans le cabinet à côté, qui n'avait plus d'autre espoir que le poignard caché sous les coussins où elle était assise; cette enfant chantait, en face de l'homme qu'elle détestait plus que la mort, d'une voix en apparence aussi tranquille que si elle eût célébré les mérites de la Vierge, au milieu de sa famille, sous le platane qui ombrageait la porte de sa maison.

J'écoutais et je me laissais aller, sans essayer même de réagir par la pensée contre tout ce qui m'entourait; il me semblait, comme dans un songe, être emporté par une puissance supérieure. J'attendis donc, écoutant toujours. Le chant cessa. Les paroles qui lui succédèrent devinrent plus tendres encore que celles qui les avaient précédées; puis il y eut un moment de silence qu'interrompit tout à coup un cri douloureux et étouffé. Je demeurai sans haleine, les yeux ouverts et fixés comme s'ils eussent pu percer la muraille. Un gémissement sourd se fit entendre; puis un calme de mort lui succéda. Bientôt des pas légers, que j'avais peine à distinguer au milieu du bruit que faisait le battement de mon cœur, s'approchèrent du cabinet; le verrou glissa, la porte s'ouvrit et, à la lueur de la lune qui pénétrait par la fenêtre restée ouverte, je vis reparaître la jeune Grecque, vêtue seulement d'une longue robe de dessous, pâle et blanche comme un fantôme, et n'ayant conservé de toute sa parure que le bouquet de pierreries que j'avais vu briller dans ses cheveux.

Lorsque un supérieur, par un caractère intolérable ou par une rigueur exagérée, a indisposé contre lui ses subordonnés, ces derniers, qui ne peuvent lui rendre les punitions qu'il leur inflige, en ont inventé une dont ils disposent, et qui est peut-être plus cruelle qu'aucune de celles qui sont dans le code militaire. Ils se réunissent en espèce de conseil de guerre, et là ils déclarent leur officier *en quarantaine* pour un temps plus ou moins long. Il faut néanmoins que le jugement soit rendu à l'unanimité, car tous doivent concourir à l'application de la peine qu'il porte.

Or, voici ce que c'est que ce châtiment.

Du moment où un officier est en quarantaine, c'est un paria, un lépreux, un pestiféré. Personne ne l'approche que pour les besoins du bâtiment et ne lui répond que les paroles strictement nécessaires au service. S'il tend la main, on reste les bras croisés; s'il offre un cigarre, on refuse; s'il vient sur l'avant, on passe à l'arrière. A table, on ne lui présente rien; tout s'arrête à son voisin de gauche ou à son voisin de droite; il est obligé de demander ou de prendre. Or, comme la vie à bord d'un bâtiment n'est pas semée de distractions bien variées, on peut juger au bout d'un certain temps ce qu'a de mortel une pareille punition. C'est à vous faire devenir fou, c'est à vous rendre enragé. Aussi, ordinairement l'officier cède-t-il. Alors tout rentre dans l'ordre accoutumé; il redevient un homme, et remonte au rang de citoyen, jouissant de ses droits civils; il cesse d'être une exception, et rentre dans la vie commune. Mais s'il persiste, nul ne se relâche, et tant que dure l'entêtement, dure la quarantaine.

Du caractère dont on connaît M. Burke, on devine facilement que ce ne devait pas être lui qui céderait le premier. D'ailleurs, cette mesure prise vis-à-vis d'un tel homme offrait bien peu de changement dans son existence. Mais là n'était point la question; la question était dans l'audace que l'on avait eue d'appliquer à un officier supérieur une peine qui ordinairement ne s'inflige pas au-dessus du grade de second lieutenant. Aussi M. Burke en devint-il encore, s'il était possible, plus sombre et plus sévère.

Quant à moi, ma solitude ne faisait que m'entretenir dans une seule pensée. Parfois, au souvenir inattendu de l'offense que M. Burke m'avait faite, je sentais mon cœur se serrer et le sang me monter au visage; d'autres fois, il est vrai, je sentais s'affaiblir ma résolution, et je cherchais des excuses à cette conduite brutale et haineuse. J'étais dans cette disposition chrétienne, le jeudi qui suivit ma réclusion et qui devait amener la punition de Bob. Je m'étais même pro-

mis que si M. Burke lui faisait grace de la moitié de sa peine, je lui ferais grace, moi, de toute ma vengeance. C'était une espèce de terme moyen que j'avais adopté pour concilier mon orgueil avec ma raison. J'attendis donc ce jour avec une certaine inquiétude, car il devait m'affermir dans ma résolution ou me la faire oublier. Ce jour arriva. J'entendis au bruit des pas mesurés des soldats de marine qu'ils se rendaient à l'exécution. Elle fut assez longue : il y avait cinq ou six matelots à punir. C'est ce qui arrivait toujours lorsque M. Burke avait été chargé d'un intérim. Quelques cris parvinrent jusqu'à moi, mais je connaissais trop Bob pour ne pas être bien certain que ce n'était point lui qui donnait cette marque de faiblesse. Enfin, j'entendis de nouveau le bruit des pas des soldats qui redescendaient dans la batterie de 36. Tout était fini ; mais je ne pouvais rien savoir avant une heure, car c'était à une heure seulement que le matelot m'apportait mon dîner.

Ce jour-là, justement, le matelot de garde auprès de moi était Patrick, le même qui avait reçu l'ordre de tirer sur nous, si nous approchions du bâtiment; cet ordre, auquel il avait été forcé d'obéir, lui avait été donné par M. Burke, dès qu'il avait su que le capitaine restait à terre, et que je n'étais pas porté sur la liste de ceux qui étaient demeurés auprès de lui. Dès le matin, le pauvre garçon m'avait fait ses excuses sur cette sévérité de la consigne à laquelle il n'avait rien pu adoucir, et je lui avais dit de me rendre compte de l'exécution, ajoutant que j'espérais bien que Bob ne recevrait pas les vingt coups auxquels, dans un premier mouvement de colère, M. Burke l'avait condamné. Le fait est que, soit capitulation de conscience, soit la difficulté de croire à une pareille sévérité, j'avais fini par demeurer convaincu que cela se passerait comme au fond du cœur je désirais que cela se passât; aussi, lorsque Patrick parut, je le regardai d'un air presque riant :

— Eh bien! lui dis-je, comment cela a-t-il fini, mon garçon?

— Mal pour le pauvre Bob, monsieur John.

— Comment, aurait-il reçu les vingt coups auquel il était condamné?

— Trente, monsieur John, trente.

— Trente coups de fouet! m'écriai-je, mais il n'était condamné qu'à vingt.

— Je le pensais comme vous, votre honneur, et tout le monde le pensait comme moi; Bob même ne se doutait pas du supplément qui l'attendait. Quand il eut reçu, après avoir bien soufflé, ce qu'il croyait

son contingent, il voulut se relever; mais le prévôt d'armes lui présenta son compte, et il vit qu'il avait un boni de dix coups sur lequel il ne comptait pas.

— Et il n'a pas réclamé? m'écriai-je.

— Si fait, mais tout ce qu'il y a gagné, c'est de savoir d'où lui venait la gratification.

— Et d'où lui venait-elle?

— Dam! je ne sais pas si c'est vrai, on lui a dit que c'était à vous qu'il en avait l'obligation; alors il s'est recouché en disant: « En ce cas, c'est autre chose, tout ce qui vient de M. John est le bienvenu. Frappez. »

— Oh! m'écriai-je; et tu es certain que Bob a reçu trente coups de fouet.

— Pardieu! je les ai comptés les uns après les autres. D'ailleurs, vous pourrez demander à Bob, la première fois que vous le verrez; je suis sûr qu'il a retenu son total, lui.

— C'est bien, dis-je; merci, Patrick. Je sais tout ce que je voulais savoir.

Le matelot, qui était loin d'attacher à ces mots un autre sens que celui qu'ils paraissaient avoir, s'inclina et sortit.

M. Burke était condamné.

ALEX. DUMAS.

(*La suite à un prochain n°.*)

L'ANATOLIE.

A mon Frère.

Dégnisleh, 22 janvier 1837.

I.

Vous aviez entrepris, il y a six ans, un voyage dans l'Anatolie; la fièvre vous arrêta en chemin et vous revîntes à Smyrne, avec le regret de n'avoir pu aller jusqu'à Laodicée. Je viens de compléter la course que vous laissâtes inachevée, et j'éprouve une douce joie à vous écrire d'un pays que vous auriez tant aimé à visiter.

Vous ne recevrez pas de moi des lettres datées de Smyrne; dans mes courses en Orient, je veux, autant que possible, éviter de dire ce que d'autres voyageurs ont écrit sur ce pays, et si je vous avais adressé une lettre sur Smyrne, je n'aurais point échappé aux répétitions. Tout ce qui fait la vie, le mouvement de l'ancienne capitale de l'Ionie, n'a pas changé depuis 1830, et tout cela, M. Michaud l'a décrit avec vérité. Je n'aurais donc rien à vous apprendre sur cette ville, si je n'avais à raconter les cérémonies d'un mariage juif auxquelles j'ai assisté. Vous savez que les siècles ont passé sur les peuples d'Orient sans changer leurs mœurs; il se pourrait donc que les cérémonies du mariage que j'ai vues, il y a dix jours, fussent les mêmes

qu'au temps du royaume d'Israël. On ne trouve dans la Bible que bien peu de traces de ces sortes de cérémonies : en rapportant ici ce que nous avons vu, nous pourrions, jusqu'à un certain point, suppléer au silence des écrivains hébreux.

Je vous dirai d'abord qu'il y a, parmi les Juifs de Smyrne, des courtiers de mariage. Ces courtiers savent que dans telle ou telle maison est une fille à marier; ils savent les familles qui peuvent se convenir. Pour prix de leurs négociations ils reçoivent cinq pour cent sur la dot du jeune homme et autant sur celle de la jeune fille.

Les unions conjugales, chez les Juifs d'Orient, se contractent de très bonne heure. « Le meilleur âge, dit le Talmud, est treize ans, le bon âge est dix-huit ans. Celui qui à l'âge de vingt ans ne veut pas prendre une femme doit y être contraint par voie de justice. » Les lois juives, à cet égard, ressemblent aux lois lacédémoniennes, qui notaient d'infamie ceux qui gardaient le célibat. Tout le monde, à Smyrne, admire le bonheur domestique des familles israélites. Chacun vante les vertus des femmes de cette nation. La prostitution, cette lèpre hideuse qui porte ses ravages au milieu des cités européennes, n'existe pas parmi les Juifs d'Asie. L'adultère est considéré comme le plus grand des crimes; aucun prétexte, aucune passion ne peut le faire pardonner, et contre lui sont dirigées les foudres d'un Dieu punissant jusqu'à la quatrième génération. La conduite exemplaire des femmes juives est due sans doute aux beaux sentimens de morale qui leur sont inculqués dès l'enfance; mais on peut dire aussi que l'usage de les marier lorsqu'elles arrivent à l'état nubile, doit contribuer à la pureté de leurs mœurs. Le divorce n'est permis que dans le cas où la femme trahirait ses devoirs conjugaux, ou si elle restait dix années sans enfans. La célébration de l'hyménée ne se fait jamais dans la synagogue; chez les Juifs le mariage n'est pas, à proprement parler, un rit religieux.

Après avoir passé par plusieurs rues silencieuses du quartier juif, nous arrivâmes devant la maison du futur époux, maison de chétive apparence, mais dont l'intérieur ressemblait à un palais. Nous étions dans une grande salle tenue avec une remarquable propreté; un beau lustre était suspendu au plafond; des divans écarlates, occupés par plus de deux cents Juifs, régnaient autour de l'appartement. Tous ces Israélites répétaient, en branlant la tête, dans la langue même de David, les chants qui retentissaient autrefois sur le mont Moriah (1).

(1) Montagne sur laquelle fut bâti le temple de Salomon.

« Heureux vous qui craignez le Seigneur et qui marchez dans ses voies ! Vous vivrez du travail de vos mains, vous goûterez le bonheur ! Votre femme, sous le toit de votre maison, sera comme une vigne féconde; vos enfans, comme de jeunes oliviers, orneront vos festins. Ainsi sera béni l'homme qui craint le Seigneur. Que Jéhovah, des hauteurs de Sion, répande sur vous ses biens, et qu'il vous montre encore la prospérité de Jérusalem. Puissiez-vous voir les enfans de vos enfans et la paix dans Israël. »

Pendant que ces paroles sacrées se faisaient entendre, un beau vieillard à barbe blanche entra dans la salle. Un prêtre du temple de Salomon, lorsque l'antique Sion était dans sa gloire, ne devait inspirer ni plus de respect ni plus de vénération que la belle figure de ce vieillard : c'était un rabbin. Tous les assistans courbèrent respectueusement leur front devant lui. Comment vous peindre cette bonté si douce, si digne, qui rayonnait sur le visage du vieillard, lorsque sa tête noblement inclinée répondait au salut de tous ! Il alla s'asseoir au coin d'un divan, place d'honneur en Orient, et tout le monde vint lui baiser la main droite. La foule ne tarda pas à sortir de la salle avec le rabbin pour se diriger vers la maison de la fiancée. Le jeune homme était au milieu du cortége, et deux vieillards le conduisaient par la main. Les chants des psaumes ne discontinuèrent pas dans la rue; ils se prolongèrent jusque dans la demeure de la jeune fille. Nous vîmes là un appartement destiné aux femmes et un autre destiné aux hommes. La fiancée, couverte de la tête aux pieds d'un long voile blanc brodé d'or, était assise sur une estrade élevée, ayant autour d'elle un cercle de femmes âgées et de jeunes filles. A côté on voyait sur une table un vase en argent, où chacun venait déposer son offrande. Le jeune homme promena à son tour un bassin en argent dans le cercle des femmes, et toutes lui donnèrent une pièce de monnaie. Voilà à quoi se bornent les cérémonies du premier jour. Le lendemain, la maison de la fiancée était remplie de monde. Le jeune homme, accompagné de deux vieillards, entra dans l'appartement de sa fiancée, toujours voilée, et lui mit au doigt l'anneau conjugal en prononçant à haute voix ces paroles : « Sois-moi sacrée par cette bague, selon la loi de Moïse et d'Israël ! » On présenta alors un verre rempli de vin au rabbin, qui, après avoir bu ce qu'il contenait, le brisa sur un plat en argent. Cette action est prescrite afin de tempérer un peu la joie par un léger accident, car depuis la ruine de Jérusalem, les Juifs ne croient pas pouvoir goûter des plaisirs sans

mélange. Selon quelques-uns, on brise ce verre pour mêler l'idée de la mort à celle du mariage, et pour donner une idée de la fragilité des jours de l'homme (1). Quand le verre fut brisé, cent voix firent retentir la salle de pieux cantiques.

« Soyez béni, Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui avez créé toute chose! Soyez béni, Seigneur notre Dieu, créateur de l'homme; vous avez créé l'homme à votre image, et vous lui avez préparé une compagne pour toujours!

« Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui réjouissez Sion dans la multitude de ses enfans. Celle qui était stérile se réjouira en rassemblant ses enfans sur son sein avec joie!

« Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui répandez le plaisir sur l'époux et l'épouse, et qui avez créé pour eux la joie, les chants, l'allégresse, les tressaillemens, l'amour, l'amitié, la paix, la tendresse conjugale! Comblez de bonheur ces deux époux comme vous en avez comblé l'homme et la femme dans le jardin d'Éden! Faites au plus tôt, Seigneur, que l'on entende dans les villes de Juda et sur les places de Jérusalem les chants de la joie, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, la voix de l'amour mutuel des époux et la voix des enfans qui chantent! Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui comblez de joie l'époux et l'épouse (2)! »

Des musiciens grecs, armés de violons, de tympanons, de flûtes, de petites guitares, mêlèrent aux chants du roi prophète un air que vous ne devineriez jamais... c'était l'air de la *Parisienne!* Qui aurait pu s'attendre à trouver dans un mariage israëlite en Orient, au milieu des hymnes touchans inspirés par la muse de Siloë, l'air des trois journées!

La troisième et dernière cérémonie fut la plus courte. La fiancée, suivie de plusieurs femmes, se rendit dans la maison du jeune homme. Les deux fiancés se placèrent à côté l'un de l'autre, le rabbin étendit sur eux un grand voile blanc et lut à haute voix le contrat de mariage. Ensuite la jeune fille, soutenue par deux femmes, entra à petits pas dans la chambre nuptiale. Là les deux matrones coupent les cheveux de la timide vierge ou bien les tressent de telle manière qu'ils ne puissent plus être vus de personne; car, après son mariage, la femme juive, en Orient, ne doit pas montrer ses cheveux à un étranger.

(1) Buxtorf, *Synag. selden. uxor hebr.*

(2) Talmud. Vid. Selden, Uxor., liv. XI, chap. XII.

Vous savez que, selon l'usage de la plupart des nations d'Orient, un jeune homme et une jeune fille se marient sans s'être jamais vus; cette coutume est aussi celle des juifs.

Avant de commencer le récit de mon voyage à la plaine du Méandre, je voudrais que vous connussiez Moïse, qui nous a conduits dans la maison où les cérémonies du mariage ont eu lieu. Cet enfant de Jacob est toujours là, guettant les voyageurs qui arrivent; il aborde de préférence ceux qui paraissent avoir beaucoup d'argent à dépenser. Il se présente à eux le plus poliment du monde pour les accompagner dans la ville, et leur en montrer les curiosités. Moïse a l'avantage de pouvoir offrir ses services aux voyageurs de toutes les nations, car il trouve le moyen de se faire entendre dans presque toutes les langues vivantes. Le cicérone des bords du Mélès n'ignore pas que le voyageur d'Occident cherche dans les pays d'Asie les monumens, les reliques du passé, et il ne manque pas de lui proposer d'aller visiter ce qui reste des temps anciens sur le mont Pagus. Mais il y a quelque chose qui le préoccupe bien autrement dans ses conversations avec les voyageurs : c'est d'être leur guide dans les bazars, et de présider à leurs emplètes. Moïse connaît le prix de tout; il connaît bien, vous dit-il, les habitudes des bazars, et ne souffrira jamais qu'on trompe un étranger! L'envie, comme vous pouvez le penser, n'a pas toujours épargné un pareil personnage; on l'accuse parfois d'oublier les intérêts du voyageur avec les marchands, et de faire de meilleures affaires dans les bazars que dans les ruines d'Orient. Si vous voyiez Moïse, vous ne le prendriez pas, j'en suis sûr, pour un commissionnaire, et encore moins pour un domestique. Avec son chapeau sans bord entouré d'un fichu bleu, avec sa longue robe brune serrée d'une ceinture noire, ses bottines rouges et sa barbe soigneusement peignée, vous croiriez voir un jeune rabbin. Un dernier trait achèvera de vous faire connaître le cicérone israëlite : il savait que nous cherchions un drogman pour notre voyage au pays d'Anatolie; il nous offrit ses services pour cette course. Moïse nous demandait cent francs par mois avec la condition qu'il se reposerait le samedi; il nous fit observer que si nous l'occupions ce jour-là il lui faudrait cinquante francs de plus. « Ces messieurs pensent bien, nous dit-il, qu'un péché comme celui de la violation du sabbat doit être payé! » Voilà comment Moïse entendait les scrupules religieux; par-là vous pouvez juger du reste. Quelque précieux que fût l'israëlite par l'universalité de ses connaissances, nous jugeâmes à propos de ne pas l'em-

mener avec nous. L'interprète qui nous accompagne est un jeune homme de Trieste appelé Joseph.

Le 12 janvier, à onze heures du matin, nous sommes sortis de Smyrne par le pont des Caravanes. Nous avons pris des chevaux de louage que nous garderons pendant les vingt ou trente jours que durera notre course.

Après avoir laissé à notre droite le mont Pagus couronné des débris de sa vieille citadelle, nous n'avons pas tardé à voir *Kara-Bounar* (bains de Diane) et ses rians jardins. Le pays qu'on parcourt depuis Smyrne jusqu'à Nyphi, est fertile et varié. De vastes plantations d'oliviers s'étendent à travers la plaine, et des forêts de cyprès s'élèvent dans des cimetières abandonnés. Vous voyez à gauche la chaîne du Sypile, à droite celle du Tmolus dont le flanc, couvert de pins et d'autres arbres, offre des points de vue charmans. Des tentes de *yourouks*, dressées au pied de cette montagne, complétaient de beaux paysages tout nouveaux pour moi. Ces yourouks sont des musulmans de la secte d'Ali; ils sortirent de la Perse vers le commencement du IXe siècle. Ce peuple nomade ne vit que du produit de ses troupeaux; il ne compte guère plus de six cents familles répandues dans les *sandjaks* (provinces) d'Aidin et de Katayeh. Les Yourouks ne paient qu'un léger tribut aux pachas de ces contrées qui leur abandonnent des terres incultes où ils font paître leurs bestiaux.

Sept heures de marche séparent Smyrne de Nyphi, bourg composé de trois cents familles moitié grecques, moitié musulmanes. Ce village est agréablement situé au bas d'une forteresse en ruines. Dans les jardins de Nyphi s'élève une vieille tour qui fut, selon la tradition, la demeure d'un seigneur grec. « Ce seigneur, me disait un habitant du village, avait une fille fort belle promise en mariage à un jeune prince de Philadelphie; le jeune homme, étant venu visiter sa fiancée, la trouva morte. » Nyphi veut dire *fiancée* en grec moderne, et ce nom est resté au village et à la tour. La végétation est belle et vigoureuse aux environs de Nyphi. Des noyers et d'autres arbres fruitiers y sont en grand nombre.

Nous nous remîmes en route le 13 au lever du soleil, en nous dirigeant au nord-est. A une heure de distance, nous laissâmes à notre droite un pont de cinq arches jeté sur une rivière qui porte le nom du village que nous venions de quitter. Nous arrivâmes à Kassaba au bout de huit heures de chemin, en passant à travers une vaste plaine où ne croissent que des tamarins et de hautes broussailles.

On nous avait dit à Nyphi que la peste faisait de grands ravages à Kassaba, et la vue de plusieurs buttes de terre fraîchement remuées semblait nous confirmer cette fâcheuse nouvelle. Mais nous apprîmes bientôt que ces traces récentes n'étaient pas l'ouvrage de la mort : on célébrait alors le Baïram. Pendant cette fête, les musulmans déposent des branches d'arbres sur les tombes, et remuent la terre, comme pour la rendre plus légère à ceux qu'elle couvre. Il y a dans cette coutume quelque chose d'infiniment touchant; c'est ainsi que le pieux Osmanli associe aux joies du Baïram ceux qu'il a autrefois aimés sur la terre. Cette année le Baïram a commencé à Kassaba par un malheur : un homme jeune était allé, dès la pointe du jour, visiter la sépulture de sa femme, morte depuis une semaine. Pendant qu'il ornait de fleurs son tombeau, un tremblement le saisit soudain dans tous ses membres, et il mourut sur la tombe de celle dont il était venu honorer le souvenir!

Kassaba compte cinq mille habitans, mille Grecs, cinquante Arméniens et le reste Turcs. Les deux nations chrétiennes ont une église; les Turcs ont huit mosquées. La principale industrie de cette bourgade est le coton, qu'on transporte à Smyrne à dos de chameaux. Les melons de Kassaba méritent la réputation qu'ils ont dans toute l'Anatolie.

Kassaba ne dépend d'aucun pachalik; le produit des impôts est réservé aux odalisques du grand-seigneur. Il y a toujours eu dans l'empire ottoman de petites cités dont les revenus étaient particulièrement affectés aux femmes du sultan. Kassaba est affermé à un *mousselin*, qui paie tous les ans au sérail une somme convenue; puis le mousselin s'arrange de son mieux pour retrouver, et au-delà, l'argent qu'il envoie à Stamboul. J'ai tâché de savoir quelle était la somme que le gouverneur actuel donnait aux épouses de Mahmoud, mais je n'ai rien su de positif; cela est, je crois, un secret entre le mousselin et le sérail.

La distance de Kassaba à Sardes est de quatre lieues. La route va du nord au sud. A trois heures de Kassaba, on rencontre deux villages turcs, l'un appelé Devrent, l'autre Orgarleh. La route passe au milieu d'une plaine inculte. Nous voyions de temps à autre de longues files de chameaux qui portaient des balles de coton à Smyrne. A la tête de la caravane est un Turc monté sur un petit âne; le musulman promène avec insouciance ses doigts sur les cordes d'une mandoline. La caravane ne fait pas le moindre bruit en marchant; il y a là cependant plus de quatre cents chameaux à la queue l'un de l'autre, et

vous n'entendez que les sons monotones de la mandoline du chamelier.

« *Sart! Sart!* (1) » a crié notre *sarudji* (guide), en nous montrant une esplanade couverte de gazon, où nous voyions de grands pans de mur et des colonnes debout ou renversées : c'était là le tombeau de Sardes; quelques tentes de Yourouks ont remplacé les palais et les temples de la capitale de l'empire Lydien. Comme Sart est sur la route de Philadelphie, on y trouve une méchante taverne tenue par un vieux Grec déguenillé; c'est là que nous passâmes la nuit du 15 janvier. A côté de la taverne est un moulin à farine que fait tourner le Pactole, dont les flots ne roulent plus de paillettes d'or. Le Pactole est une rivière peu considérable qui se jette dans l'Hermus à deux heures au nord-est de la ville ruinée.

Une demi-heure nous suffit pour visiter les restes de la cité de Crésus. Derrière le moulin sont les débris d'une église qui fut dédiée à la sainte Vierge. Cette église a été construite avec des colonnes, des chapiteaux qui ont probablement appartenu au temple de Cybèle, si célèbre à Sardes dans les temps païens. Au nord-est du moulin apparaissent les ruines d'une autre église consacrée à saint Jean. De fortes murailles de briques se montrent au milieu de l'emplacement de la ville; ce sont là, dit-on, les restes de la *Gerusia* ou palais de Crésus. L'édifice devait être très grand, car ses fondations s'étendent au loin. Cette demeure de roi sert maintenant de bergerie aux vaches. La citadelle est située au sud de ces débris; c'est une montagne entièrement à pic, entourée d'une triple muraille, qui semble braver le temps par sa solidité. J'ai vu, au sommet de la montagne, la vedette bâtie par les Perses; mais j'y ai cherché vainement le temple de Jupiter olympien, qu'Alexandre y fit élever après que Sardes lui eut ouvert ses portes. Les plus intéressantes ruines de l'antique cité sont à trois quarts d'heure au sud-ouest du moulin, dans un vallon pittoresque, au fond duquel coule une rivière qui descend du mont Tmolus. Ces ruines sont celles des temples de Cybèle; deux grandes colonnes ioniques sont encore debout; autour de ces colonnes gisent des tronçons, des fûts, des entablemens, des corniches, des chapiteaux énormes et d'un admirable travail; l'architecture grecque n'a peut-être rien enfanté de plus parfait.

Je ne répéterai point ce que les livres anciens nous apprennent sur l'histoire de Sardes; ce serait étaler ici une érudition de collége;

(1) *Sart* est le nom que les Turcs donnent à Sardes.

mais un fait me revient à la mémoire : ce sont les curieuses découvertes d'Alexandre dans les archives de la métropole lydienne. Le fils de Philippe trouva des papiers qui lui révélèrent les libéralités faites par les satrapes dans le but d'engager les Grecs à faire la guerre aux Macédoniens. Des lettres de Démosthènes, conservées dans ces papiers, lui apprirent que le grand orateur d'Athènes n'avait pas toujours repoussé pour son compte les trésors de l'Asie.

S'il était besoin de prouver encore le néant des grandeurs humaines, on aurait de beaux discours à faire en contemplant l'état présent de Sardes. Cette ville où venaient aboutir les trésors de dix nations, cette ville où le roi Crésus déifiait la richesse et attendait tout d'elle : plaisir, bonheur, consolation, espérance; cette ville, enfin, que Florus appelait la *seconde Rome*, n'est maintenant qu'une pauvre et muette solitude. Plus de commerce, plus de culture, plus d'or sur les rives du Pactole; la tente du misérable Yourouk est tout ce que nous trouvons dans ce pays où tant de splendeurs ont passé !

II.

Onze heures de marche conduisent de Sardes à *Ala-Scher* (ville bigarrée), et non *Allah-Scher* (cité de Dieu), comme l'appellent presque tous les voyageurs. En quittant Sardes, on se dirige à l'orient au milieu d'une plaine parsemée de tentes de Turcomans. Cette plaine est bordée au midi par la longue chaîne du Tmolus, au nord par des montagnes qui portent le nom de Bellendjé-Dagh. A deux heures de distance de Sardes sont deux villages musulmans qu'on nomme Séleïlli et Koulah. Nous passâmes la nuit du 15 janvier dans un taudis enfumé situé sur la route à sept lieues d'Ala-Scher. Un vieux Turc à mine insouciante nous reçut dans cette cabane. Notre hôte, Mohamed, ne pensant pas que la langue des Osmanlis nous était inconnue, nous adressait directement la parole; grande fut sa surprise lorsqu'il sut que nous ne pouvions parler le turc! Mohamed n'avait pas imaginé encore qu'il y eût dans le monde d'autres langues que la sienne. Aussi ne pouvait-il revenir de son étonnement, et il n'ouvrait plus la bouche devant nous que pour dire, en portant ses mains sur sa tête : *Masch-Allah! Masch-Allah!* (merveille de Dieu! merveille de Dieu)!

Ala-Scher, l'ancienne Philadelphie, est bâtie au pied du mont Tmolus, appelé par les Turcs Kestenous-Dagh (blanche montagne),

à cause de la neige qui en couronne éternellement le sommet. Philadelphie est environnée de fortes murailles démantelées sur plusieurs points par les tremblemens de terre. La ville moderne, qui est fort pauvre et fort sale, n'occupe pas tout l'espace enfermé par les remparts. Ala-Scher a peu d'arbres fruitiers. Les principaux revenus de la cité sont les grains, le coton et le tabac. La cité compte douze mille Turcs et trois mille Grecs. Les musulmans ont huit mosquées et les chrétiens deux églises. Vous ne sauriez croire avec quel empressement mêlé d'orgueil et de compassion, les chrétiens de Philadelphie nous montrèrent, dans l'enceinte des remparts, une vieille église conservant encore de grandes et fortes murailles en pierres de taille. Sur une de ces murailles on aperçoit l'image de saint Jean l'évangéliste. La communion chrétienne de Philadelphie est comptée, dans l'Apocalypse, au nombre des sept églises d'Orient. Les chrétiens de cette ville n'ignorent pas que, sous la dénomination du mot *église*, l'apôtre inspiré de Patmos ne s'adresse qu'aux cœurs des fidèles; mais, néanmoins, ce temple, dont les murs sont restés debout à la suite des invasions musulmanes, apparaît comme un véritable témoin de Philadelphie chrétienne.

« Je connais tes œuvres, dit le livre de Jésus-Christ, à l'ange de l'église de Philadelphie; j'ai ouvert une porte devant toi que personne ne peut fermer, parce que tu as peu de force, et que cependant tu as gardé ma parole, et tu n'as pas renoncé mon nom. Je te donnerai quelques-uns de ceux de la synagogue de Satan, qui se disent juifs et ne le sont pas. Je les ferai venir se prosterner à tes pieds, et ils reconnaîtront que je t'aime. Parce que tu as gardé la parole de ma patience, moi je te garderai de l'heure de la tentation qui doit venir, dans tout l'univers, éprouver ceux qui habitent sur la terre. Je viendrai bientôt : garde ce que tu as, de peur que d'autres ne remportent ta couronne. Quiconque sera victorieux, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus; et je graverai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la ville de mon Dieu, la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel d'auprès de mon Dieu; et je graverai sur lui mon nouveau nom ! »

Tous les chrétiens de Philadelphie savent ces paroles divines; les mères les apprennent à leurs enfans lorsqu'ils commencent à parler. Chaque soir, chaque matin, le chrétien d'Ala-Scher prononce ces paroles comme il prononce l'Oraison dominicale, cette sublime prière sortie de la bouche d'un Dieu, et qui est répétée dans tous les coins de la terre où il y a des enfans de l'Évangile. Les Philadel-

phiens ont toujours été défenseurs zélés de la foi chrétienne. En 1306, Philadelphie fut la seule cité grecque de l'Asie mineure qui refusa de recevoir Bayazid ou Bajazet. La manière dont Ala-Scher tomba au pouvoir du fils de Mourad Ier mérite d'être rappelée.

Bayazid, se voyant dans l'impossibilité de se rendre maître de Philadelphie, réclama, pour assurer son projet, le contingent de ses nouveaux alliés, le kral de Servie et l'empereur de Byzance. Manuel somma le commandant grec de Philadelphie de livrer la place et de recevoir un gouverneur et un juge turcs. Le chef de la cité répondit à l'empereur de Constantinople qu'il ne trahirait pas ses concitoyens en rendant Philadelphie à un barbare. Bayazid, transporté de colère, ordonna aux troupes grecques, sous les ordres des empereurs byzantins, ses alliés, de s'emparer elles-mêmes de Philadelphie. Jean Paléologue et Manuel montèrent les premiers à l'assaut de leur propre ville pour la livrer au souverain ottoman. Les chefs de l'armée grecque acceptèrent des mains de Bayazid le prix de leur zèle ou plutôt de leur lâcheté. Le féroce sultan fit massacrer le commandant de Philadelphie et une partie des habitans (1).

A une heure au sud de la colline où s'élevait la citadelle de Philadelphie, est une muraille qui, selon Smith, fut construite par Bayazid avec des ossemens humains, après le carnage des habitans d'Ala-Scher. Il suffit de jeter les yeux sur cette construction pour voir la méprise du voyageur anglais. Cette muraille est tout simplement un reste d'aqueduc qui portait à la ville les eaux des sources du mont Tmolus; or, la nature de ces eaux est de se pétrifier. Les végétaux qu'elles charriaient sont restés incrustés sur le mur, et présentent parfois la forme d'ossemens.

Nous étions logés à Philadelphie, dans la maison d'un jeune prêtre grec. Ayant su que nous allions à Jérusalem, le *papa* s'entretint avec nous du feu sacré qui s'allume *miraculeusement* le samedi saint dans le tombeau de Jésus-Christ. « Les moines du couvent de Saint-Sauveur, nous disait le prêtre grec, ne peuvent souffrir qu'on leur parle de la lumière miraculeuse; ils s'efforcent de détruire cette croyance parmi les Grecs. — Les chrétiens doivent s'entre-aider les uns les autres, continuait le papa. Or, dans cette affaire, les pères latins manquent de charité; car ils n'ignorent pas que les monastères grecs de la cité du Christ n'ont d'autres ressources que la sainte lumière. » A côté de ces paroles, je vous citerai un fait qui vous donnera une meil-

(1) M. de Hammer, *Histoire de l'empire ottoman.*

leure idée du papa d'Ala-Scher. Les biblistes anglais, dont vous avez eu occasion de parler, vinrent dernièrement à Philadelphie; ils proposèrent 10,000 piastres (environ 5,000 francs) aux prêtres grecs, s'ils voulaient ne pas prévenir contre eux les chrétiens de la cité. Les 10,000 piastres ne furent pas acceptées, et les propagateurs du protestantisme ne firent aucun prosélyte à Philadelphie.

Le 17 janvier, au moment où nous allions partir d'Ala-Scher, trois papas vinrent nous donner la bénédiction. Ils se placèrent en face de nous, tenant d'une main un cierge allumé, de l'autre un livre dans lequel ils lisaient tout haut des prières. Ces oraisons, adressées au ciel pour nous, ne laissèrent pas que de nous toucher, et nous en remerciâmes les papas. Les prêtres grecs attendaient de nous quelque chose de mieux que des remercîmens. Quel fut leur désappointement lorsqu'ils nous virent monter à cheval sans délier nos bourses! L'un de ces bons pères, ne pouvant se résoudre à nous voir partir sans recevoir un *bakschis*, finit par le demander à Joseph. Nous eûmes pitié de ces saintes gens, et nous chargeâmes notre drogman de leur donner le prix de leurs oraisons.

Dans une lettre du troisième volume de la *Correspondance d'Orient*, vous avez indiqué la route que suivit Frédéric Barberousse, depuis Gallipoli jusqu'aux rives du Selefk, où l'empereur perdit la vie. En allant de Sardes à Laodicée, nous avons marché sur les traces de l'armée allemande; comme elle, nous avons cheminé dans cette immense plaine bornée au midi par le Tmolus et le Cadmus, au nord par la chaîne de Bellendjé-Dagh et les monts Messogis. Au bout de deux heures de marche, depuis Philadelphie, nous sommes arrivés à l'extrémité orientale de la plaine où se trouve la jonction de la chaîne du Tmolus avec celle de Bellendjé-Dagh. Là commencent les monts Messogis. Ces montagnes offrent d'abord un vallon étroit, tortueux, au fond duquel serpente un courant d'eau limpide, ombragé par des peupliers et des platanes. Après avoir passé le village de Devrent, situé au penchant occidental d'une des collines qui forment ce vallon, on marche pendant trois heures à travers une forêt de chênes nains, de sapins et de melèzes. Nous laissâmes derrière nous ces montagnes où passèrent, en 1190, les croisés germains, et nous arrivâmes à Tripolis, ville située à neuf lieues de Philadelphie.

Rien de considérable n'est resté de l'antique Tripolis du Méandre : un théâtre dont les gradins ont disparu, des pierres de taille dispersées, des traces de remparts, des colonnes renversées sur un vaste plateau sans arbres, sans eau et sans verdure, voilà tout ce qui se

présente à l'œil du voyageur. Une grande colline noirâtre, surmontée d'une énorme tour, seul reste d'une vieille citadelle, domine le plateau où s'élevait jadis la ville de Tripolis.

Strabon, qui a donné des détails sur toutes les cités antiques de la plaine du Méandre, ne parle point de Tripolis. Le silence du père de la géographie à cet égard, prouverait peut-être que Tripolis n'existait pas de son temps. Nous trouvons le nom de Tripolis dans les livres religieux. Ce fut dans cette ville que saint Barthélemy prêcha l'évangile, et que saint Philippe souffrit le martyre pour la défense de la foi chrétienne. En 1306, Tripolis tomba au pouvoir des Turcs par un stratagème : les soldats de Kermian s'introduisirent dans la cité, déguisés en marchands; ils cachèrent leurs armes dans des sacs de blé et dans des ballots d'étoffes.

Au nord-est de l'emplacement de Tripolis, est une vallée formée par le versant oriental de la colline où fut bâtie la citadelle de Tripolis, et une autre colline isolée au milieu de la plaine. Le Méandre, dont les bords sont en cet endroit couverts de saules et de roseaux, débouche dans la plaine par cette vallée. Je ne doute pas que ce soit là ce *vallon charmant rempli de myrthes, de figuiers et de cadamones*, dont parle le chroniqueur Amsbert. Les croisés allemands, conduits par Frédéric Barberousse, campèrent dans ce vallon avant de passer sur la rive gauche du Méandre; ils traversèrent ensuite le Lycus, qui se jette dans le Méandre au nord de Tripolis, et, se dirigeant à l'est, les pèlerins d'Allemagne arrivèrent à Laodicée au bout de deux heures de marche.

Je ne sais dans quel livre Chandler a pu découvrir que Frédéric Barberousse, touché du bon accueil des Laodiciens, se mit à genoux devant les portes de la ville, et pria pour la prospérité de ses habitans. L'empereur fut bien reçu à Laodicée; mais, en lisant toutes les chroniques relatives à l'expédition de Frédéric, nous n'avons pas trouvé le trait mentionné par le voyageur anglais.

Après une nuit passée dans le village de Kassienidjeh, situé à une heure à l'ouest de Tripolis, nous reprîmes notre route vers l'orient. Le trajet de Kassienidjeh à Dégnisleh est de cinq heures. On traverse le Méandre sur un pont de bois mal assuré, non loin du bourg de Sarraï-Keui, et on arrive à Dégnisleh en cheminant dans une plaine fertile, mais dépouillée de culture.

Dégnisleh ne remonte pas aux temps antiques; son origine est musulmane. Il y a cent ans environ qu'une cité de ce nom s'élevait à une lieue à l'ouest de la ville actuelle. L'ancienne Dégnisleh fut dé-

truite par un tremblement de terre, et sa population, composée de treize mille habitans, périt presque entière. Le peu de Turcs qui échappèrent à la mort, vinrent s'établir au milieu des riches campagnes où nous voyons aujourd'hui Dégnisleh. Cette ville compte quinze mille Musulmans, trois mille Grecs et deux mille Arméniens. En 1765, Chandler n'avait trouvé que quelques cabanes à Dégnisleh. Le prodigieux accroissement de cette cité ne surprend pas, lorsqu'on a devant les yeux les belles campagnes parmi lesquelles elle est bâtie. Dégnisleh est une des plus agréables et des plus riches villes de l'Anatolie : les grains, le coton, les fruits de toute espèce y abondent; aussi les Turcs ont appelé Dégnisleh le Damas de l'Asie mineure : *El-Cham-Anadoli*. Mais, dans cet Éden, il y a une nation qui gémit : c'est la nation grecque. Les *rayas* de Dégnisleh sont sans cesse en butte aux insultes, aux vexations des Turcs. Le pauvre Grec ne marche qu'en tremblant à côté du fier Musulman, qui ne le regarde que comme un vil esclave.

Nous sommes logés dans la maison d'un *papa*. Ce soir, une foule de Grecs sont venus mystérieusement vers nous pour demander si nous n'avions pas vu une armée russe campée dans la plaine de Philadelphie. Ces pauvres *rayas* cherchent des consolations en fabriquant des nouvelles de toute nature. Ils nous disaient aussi qu'un de leurs amis, arrivé de Smyrne depuis peu de jours, leur avait appris que les troupes de l'empereur Nicolas étaient sur le point de s'emparer de Constantinople.

III.

Nous avons employé deux jours pour visiter les ruines de Laodicée et d'Hiérapolis. Les importans débris de ces cités célèbres n'ont pas encore été décrits d'une manière complète, et je ne vous épargnerai point les détails dans mon récit.

Laodicée, appelée par les Turcs *Eski-Hissar* (vieux château), est située à une heure au nord de Dégnisleh, sur un vaste plateau détaché des monts Messogis. Les premières ruines qui frappent le regard en arrivant à Eski-Hissar sont celles d'un stade de cent pieds de longueur sur cinquante de largeur. Ce stade conserve encore vingt-deux rangs de siéges en marbre blanc. A l'extrémité occidentale du monument est une arcade de marbre, par où les gladiateurs entraient dans l'arène. Cette arcade porte une inscription grecque, qui apprend que le stade fut commencé sous le consulat d'Auguste-Vespasien,

fils de l'empereur de ce nom, et achevé par Trajan, dans la quatre-vingt-deuxième année de l'ère chrétienne. A l'ouest du stade se montre un théâtre de vingt-cinq rangs de siéges. Les portes d'entrée sont renversées; des colonnes cannelées, des chapiteaux, des entablemens, des corniches d'un beau travail, gisent sur le sol où s'élevaient les portes. Un théâtre beaucoup plus grand, et faisant face à la plaine où coule le Méandre, se présente au nord-est. Ce théâtre compte cinquante gradins en marbre. Ce monument a quatre cents pas de circonférence. Je puis bien ici compter les gradins, et vous dire la forme de ce théâtre; mais comment vous donner une idée de son imposante majesté? comment vous mettre sous les yeux cette enceinte immense, tristement encombrée de débris d'architecture? Ce qu'on éprouve en présence de ce magnifique théâtre, c'est une grande admiration pour l'antique génie qui l'éleva, et une impression pleine de tristesse à la vue de la solitude du monument. On voudrait lui rendre ses jours de fêtes; on voudrait voir encore dans cette enceinte la multitude applaudissant les chefs-d'œuvre dramatiques de la Grèce.

Entre le premier et le second théâtre sont de grandes colonnes brisées, des chapiteaux corinthiens du style le plus pur. Nous marchons sur l'emplacement de Laodicée, et nous rencontrons des murailles en marbre formant des carrés parfaits. Sont-ce là des restes de temples, de palais? Il me serait impossible de vous rien expliquer là-dessus. Si j'entreprenais de vous décrire tous les vestiges de la cité d'Antiochus, je tomberais dans une confusion inévitable. Je dois me borner à mentionner les ruines qui, dans leur état présent, conservent encore la forme du monument auquel elles ont appartenu. Ainsi, je n'oublierai pas les restes considérables d'un gymnase qui s'élève au milieu de la cité. Plus loin est un troisième théâtre, où apparaissent de larges gradins de marbre. A l'est du gymnase, à cent pas de distance, on trouve une statue de femme de forme colossale, couchée à terre à côté d'un énorme piédestal, sur lequel elle était placée. La tête et les bras manquent à cette statue; le buste, les jambes et les draperies sont remarquablement travaillés.

Les ruines de Laodicée couvrent une montagne basse d'environ une lieue de tour. Le sol est caverneux en plusieurs endroits. Il n'est pas douteux que cette terre ne cache de grandes ruines. Le bouleversement de cette montagne est l'œuvre des tremblemens de terre qui, plus que les révolutions humaines, ont englouti les beaux monumens de Laodicée. Cette ville, vous le savez, fut choisie par les empereurs de Rome, pour la capitale de leur province de l'Asie mineure. Plu-

sieurs édifices, dignes de la grandeur des Césars, s'élevaient sur cette montagne désolée où nous ne voyons plus que des pierres sans nom. Laodicée était belle et riche du temps des dominateurs romains; la ville retirait des revenus immenses de la vente de ses moutons, qui étaient renommés pour la finesse de leur laine. Ces troupeaux de moutons ne paissent plus dans les champs solitaires de Laodicée; la race de ces animaux s'est même perdue. Nous ne voyons autour de nous que l'image de la dévastation. La végétation, qui répand quelquefois un peu de vie parmi les vieux débris, ne se montre nulle part sur le tombeau de Laodicée; le Lycus coule encore au pied de ses remparts comme au temps de sa gloire, voilà tout.

Suivez-moi maintenant à Hiérapolis, la ville sainte que les Turcs nomment Pambou-Kaleh (le château de coton) à cause de l'éclatante blancheur de son rocher. En partant de Laodicée on chemine pendant une demi-heure dans un étroit vallon arrosé par le Lycus. Laissant ensuite cette rivière à gauche, on prend la route au nord à travers une plaine inculte et marécageuse. Plus nous avancions, plus la colline d'Hiérapolis paraissait resplendissante; les rayons du soleil l'inondaient de lumières; cette colline gigantesque qui a la forme d'un amphithéâtre, ressemble, à un quart d'heure de distance, à une immense cascade qui se serait glacée tout à coup et dont les eaux auraient été converties en pierre. Nous traversâmes le Méandre sur un pont de bois chancelant, et nous parvînmes, au bout de deux heures de marche, sur le plateau de Pambou-Kaleh en passant par un sentier rocheux, bordé de sarcophages en marbre ornés de festons et de têtes de béliers.

Les eaux minérales de Pambou-Kaleh occuperont la première place dans cette description des ruines de la cité sacrée. Hiérapolis fut consacrée à Apollon et à Esculape, à cause de la vertu de ses eaux. Aujourd'hui encore elles ont une grande réputation pour la guérison des douleurs rhumatismales, et surtout pour les maladies de la peau. « On ne mourrait jamais, disent les Turcs de cette contrée, si on prenait tous les huit jours un bain dans les eaux de Pambou-Kaleh. » Ces eaux, qui ont aussi la propriété de donner à la laine une couleur pourpre, sont chaudes à un degré modéré; elles ont un goût sulfureux. Leurs sources jaillissent du centre de la ville; elles remplissent d'abord un bassin de trente pas de circonférence, au fond duquel se dessinent deux grandes colonnes de granit et des chapiteaux corinthiens. Une infinité de petits ruisseaux s'échappent du bassin et sillonnent en tous sens l'emplacement de la cité. Rien de plus curieux,

de plus extraordinaire que les traces des eaux à travers la ville. Ces eaux se congèlent, elles forment des rigoles d'une seule pierre jaune et blanche, et très dure. Tous les ruisseaux, après mille et mille détours, se réunissent sur la surface de la grande colline dont les yeux peuvent à peine supporter l'éblouissante blancheur. Là on voit un grand nombre de réservoirs qui sont l'ouvrage des eaux. On dirait que ces réservoirs ont été faits exprès pour s'y baigner. Les eaux sortent en bouillonnant des réservoirs, et se précipitent avec fracas au bas de la colline comme dans un effrayant abîme; puis elles vont se perdre dans la plaine que le Méandre arrose. Strabon, Pausanias, Vitruve, Ulpian, ont parlé de la pétrification des eaux d'Hiérapolis, mais ces auteurs anciens ne nous apprennent rien de particulier là-dessus; ils finissent tous par dire que ces eaux formaient des murs qui servaient à clore les jardins de la ville sacrée.

Quelques voyageurs, Chandler, entre autres, ont cru que Quintus de Smyrne, dans son dixième livre de *la Guerre de Troie*, avait placé à Hiérapolis l'antre sacré des nymphes où Diane descendit autrefois du ciel pour contempler le bel Endymion endormi auprès de ses génisses. On a pensé que le poète d'Ionie avait voulu parler de la montagne d'Hiérapolis, quand il dit « que, de loin, on croit voir couler un lait frais sur le lieu où Diane se reposa à côté du jeune pâtre; qu'à une distance moindre, on dirait que c'est une eau limpide; qu'à mesure qu'on approche, cette eau s'épaissit, et que lorsqu'on arrive tout près, on est surpris de ne plus trouver qu'un simple canal creusé dans le roc. » Il y a bien dans ces paroles quelques images qu'on pourrait appliquer à la montagne de Pambou-Kaleh, mais il me semble que l'imagination de Quintus se serait mise en plus grands frais de description, si elle avait voulu décrire le rocher d'Hiérapolis. Du reste, je vous rappellerai ici que Strabon indique la grotte d'Endymion au-delà de la rivière *Latmosen Carie*.

J'ai cherché vainement à Hiérapolis la sombre caverne appelée *Plutonium* ou Porte de l'Enfer par les anciens. Le géographe d'Amasie place cette caverne sur une colline basse dominée par la haute montagne de Messogis, au pied de laquelle s'élevait la ville sacrée. « Le Plutonium, dit Strabon, est entouré d'une balustrade en pierre de cinquante pieds de circuit. » J'ai vu cette balustrade, mais je n'y ai pu reconnaître l'entrée du Tartare. Strabon avait vu lui-même l'enceinte de la balustrade remplie d'une fumée épaisse et infecte. Tous les animaux qui approchaient leur tête de cette enceinte mouraient

sur-le-champ. Les galles seuls, ou prêtres de Cybèle, bravaient les miasmes délétères qui s'exhalaient de ce lieu terrible. Strabon explique en peu de mots le miracle que le peuple d'Hiérapolis attribuait aux galles. Chandler, après des recherches inutiles sur le Plutonium, apprit, par un Turc, qu'une grotte fatale aux brebis et aux chèvres existait à Pambou-Kaleh. Le musulman ajoutait que cette grotte était la demeure d'un génie infernal.

J'arrive aux ruines de Pambou-Kaleh. Ces ruines s'offrent tout à coup à la vue, et forment un surprenant spectacle. Voyez, au nord, cet arc de triomphe d'une architecture dégénérée, mais parfaitement conservé. De là part une longue colonnade qui vient aboutir à une grande et magnifique église construite en pierres de taille. Plus loin apparaît le Gymnase; ses murs sont d'une épaisseur énorme. On y reconnaît encore trois immenses galeries; les pierres de leurs voûtes sont si bien jointes que les tremblemens de terre, qui ont si souvent visité ces lieux, ne les ont point ébranlées. Au nord-ouest, sur le versant méridional de la montagne, est un théâtre qui a trois cents quarante-six pieds de diamètre. Il n'y a pas dans tout l'Orient un théâtre en meilleur état que celui d'Hiérapolis. Cet édifice nous donne une idée de la forme des théâtres grecs. Le monument compte quarante-cinq rangs de gradins en beau marbre blanc. Nous voyons trois portes ornées de guirlandes et de festons. Celle du milieu était appelée *grande porte royale;* on nommait *portes des étrangers* celles qui sont à côté de la *grande porte royale.* Aux extrémités des portes latérales sont deux passages voûtés, connus sous le nom de *portes des retours.* Les acteurs arrivaient sur la scène par les trois portes mentionnées ci-dessus, et sortaient par les deux passages voûtés des extrémités. On voit encore sur le rang supérieur des gradins les traces des portiques par où le peuple passait pour venir prendre place sur les siéges. Quoique les trois portes du théâtre d'Hiérapolis aient conservé leur forme primitive, elles ont subi, néanmoins, de déplorables dégradations. La scène présente une terrasse composée de larges blocs de marbre. L'enceinte de l'édifice est encombrée de colonnes de granit, d'entablemens, de corniches et de chapiteaux. Parmi ces magnifiques vestiges, confusément entassés, on distingue un fronton de quinze pieds de long sur quatre de large, où sont sculptées des nymphes exécutant des danses voluptueuses. Les têtes manquent à ces nymphes, mais le reste du corps, les draperies, sont dans un état de parfaite conservation. La simplicité pure, le goût exquis

de l'architecture grecque se montrent sur ce grand bas-relief. J'ai trouvé dans l'enceinte du théâtre, sur un énorme bloc de marbre, l'inscription grecque copiée par Chandler. En voici une traduction :

« Salut, ô puissante et superbe Hiérapolis, séjour délicieux de l'immense Asis, le plus digne de la vénération publique à cause du grand nombre de nymphes qui l'habitent et de ses monumens riches et magnifiques ! »

Dans vos pélerinages aux cités de l'antique Orient, vous avez eu occasion de remarquer que les anciens plaçaient toujours leur théâtre dans des lieux d'où la vue pouvait embrasser une vaste étendue. Il serait impossible d'imaginer une position plus belle que celle du théâtre d'Hiérapolis. Assis sur les gradins, les spectateurs avaient devant eux la plaine arrosée par le Méandre, courant de l'est à l'ouest sur un espace de trente lieues. Ils voyaient, au midi, l'immense chaîne du mont Cadmus avec sa riche végétation et sa blanche couronne d'éternels frimas; à droite s'étendaient les mille sinuosités du fleuve et les monts Messogis; à gauche, leurs regards pouvaient se reposer sur Laodicée où nous ne distinguons aujourd'hui qu'une montagne basse et parsemée de vieux débris.

Je ne m'arrêterai point à une grande quantité de colonnes répandues sans ordre sur l'emplacement de la cité. Je me contenterai de mentionner quinze piédestaux rangés en file à l'ouest du grand théâtre. Autour de ces piédestaux gisent d'énormes colonnes de forme oblongue et une infinité de chapiteaux corinthiens d'un beau style. Nous pensons que ces éclatans débris ont appartenu au temple de Cybèle dont Hiérapolis se glorifiait.

Je vous ai déjà indiqué bien des ruines de la cité sacrée, et je ne vous ai rien dit encore de la ville des morts. La nécropole d'Hiérapolis se déploie au nord-ouest : vous voyez d'abord des constructions en pierres de taille de quinze pieds carrés sur trente d'élévation. Ces contructions sont surmontées d'un sarcophage en marbre, et présentent deux longues avenues : c'était la principale entrée de la ville. Autour de ces grands tombeaux, et au penchant méridional de la montagne, sont répandus des sarcophages sans nombre portant chacun, en langue grecque, une inscription funéraire. Un de ces cercueils doit particulièrement fixer notre attention. Il est isolé, vers le nord, sur un monticule. Sa longueur est de dix pieds, sa largeur de quatre. Un homme, une femme, un enfant, couchés les uns à côté des autres, sont sculptés sur le couvercle. On maudit cent fois le stupide fanatisme des Turcs qui a mutilé les têtes de ce groupe.

Une des faces du sarcophage représente des guerriers à cheval, la lance en main, et se défiant au combat. Ces guerriers ont le casque, le bouclier, la chaussure et la tunique des anciens Grecs. On voudrait savoir le nom du personnage qui fut déposé dans ce cercueil avec sa femme et son enfant. Tous les sarcophages d'Hiérapolis ont une inscription, et celui dont je parle n'a que son admirable sculpture. Avait-on pensé, en élevant ce monument sépulcral, que le ciseau de l'artiste suffirait pour dire à la postérité quel fut ce héros qui mourut peut-être en combattant pour son pays? Rien n'est plus pénible pour le voyageur que de ne point connaître le passé d'une ville dont il foule les débris. Mais les annales d'Hiérapolis, comme celles de plusieurs antiques cités de l'Asie-Mineure, étaient principalement écrites sur ses monumens, et voilà pourquoi l'histoire de la ville sacrée est maintenant ensevelie avec les ruines de ses édifices. Triste destin d'Hiérapolis! Cette ville, jadis si puissante, n'a pu même garder les cendres de ses morts! Les cupides profanateurs de ce pays ont ouvert les sarcophages, croyant qu'ils cachaient des trésors. Aussi cette nécropole présente-t-elle un spectacle de complète désolation. Quand on promène ses pas à travers ces avenues de sépulcres où règne un lugubre silence, et qu'on arrête ses regards sur le squelette d'Hiérapolis effrayant de nudité, l'imagination est comme frappée de vertige; on croirait à l'anéantissement de tout ce qui respire, à la fin de toutes choses; on croirait que la grande famille humaine est descendue tout entière dans le cercueil, et que déjà les tombeaux s'ouvrent pour rendre les morts à leur dernier juge.

BAPTISTIN POUJOULAT.

LOUIS ARIOSTE.

(1474 — 1553.)

QUATRIÈME ET CINQUIÈME SATIRES. [1]

Pendant le pontificat de Léon X, que l'éclat de la littérature et des arts a environné d'une auréole si brillante, l'Italie était loin de goûter la paix et le bonheur. Les plus puissans états de cette contrée, tels que ceux du pape, les républiques de Venise et de Florence, étaient engagés dans des guerres renouvelées sans cesse par le séjour des forces militaires que les rois de France y entretenaient pour soutenir les droits qu'ils prétendaient avoir sur le duché de Milan et le royaume de Naples.

Rome et Venise avaient encore une constitution assez robuste pour supporter, non sans souffrir beaucoup, il est vrai, les vicissitudes de la guerre; mais ces petits princes d'Italie, les ducs ou seigneurs d'Orvietto, d'Urbin, de Mantoue, de Bologne ou de Ferrare, sans cesse exposés à devenir, ainsi que leurs états, la proie d'une des cinq ou six puissances qui réunissaient leurs troupes pour se faire la guerre; tous ces petits princes et leurs pays vivaient dans des transes et des calamités continuelles.

La mésintelligence entre la cour de Rome et celle de Ferrare avait com-

(1) Voyez les livraisons des 14 et 28 juillet et du 25 août.

mencé, ainsi qu'on l'a vu, depuis le pontificat de l'obstiné Jules II. Non content, après la fameuse ligue de Cambrai, conclue en 1508, d'avoir chassé les Vénitiens de la Romagne, le pontife prétendit encore enlever aux Français toute espèce de souveraineté en Italie. Alphonse d'Este, le protecteur de notre poète, qui, en sa qualité de duc de Ferrare, était feudataire de l'église, n'ayant pas voulu, en cette occasion, se détacher de l'alliance qu'il avait contractée avec le roi de France Louis XII, encourut, en 1510, la colère du pape, qui, après l'avoir déclaré excommunié et indigne de gouverner ses états, lui ravit par la force des armes les villes de Modène et de Reggio, toutes deux comprises au nombre des fiefs impériaux. Jules II et son successeur Léon X parurent bien, par la suite, moins irrités contre Alphonse d'Este; ils le leurrèrent de promesses de restitution et lui envoyèrent des absolutions; mais ce pauvre prince, loin de rentrer dans la possession de ses deux villes, se vit encore, au contraire, en danger de perdre Ferrare. Aussi, à peine Léon X fut-il mort, qu'Alphonse s'unit à la cause de Charles-Quint, avec le secours duquel il récupéra Reggio en 1523, et Modène en 1527.

Parmi les vexations particulières que la haine de Léon X fit peser sur le duc de Ferrare, il faut compter la prise d'une portion du duché appelée la *Garafagnana*. Cette petite contrée, gouvernée en pays conquis jusqu'à la mort du pontife (1521, décembre), fut reprise quelque temps après par son légitime possesseur.

On conçoit qu'au milieu de pareilles préoccupations, privé du revenu de deux villes et accablé par les dépenses excessives que durent occasionner de si longues guerres, le duc de Ferrare était bien embarrassé pour payer exactement cette petite armée de savans, de poètes et d'artistes serviteurs qu'il entretenait à sa cour. Arioste, comme on le verra bientôt, ne savait plus comment vivre. A l'ouverture de la guerre, la pension que lui faisait le duc avait été supprimée, et, pour comble de disgrace, la rente qui lui venait ordinairement de la chancellerie de Milan était suspendue, ainsi que toutes les affaires du notaire Constabili, à cause des troubles continuels et de la guerre qui régnaient dans cette dernière ville. La position du poète devint si fâcheuse, qu'il se vit forcé de prier le duc ou de pourvoir à ses besoins, ou de lui permettre de quitter son service pour aller chercher fortune ailleurs.

L'attachement sincère que portait le duc à l'Arioste, et la difficulté où il se trouvait de lui fournir dans le moment ce dont il avait besoin, firent prendre au prince la plus étrange résolution; ce fut de nommer son poète gouverneur du pays de la Garafagnana, qui venait de lui être rendu depuis la mort de Léon X; pays sauvage, agité de troubles, divisé par des factions et infesté de brigands.

Le poète, peu curieux de faire des voyages, comme on sait, et qui d'ailleurs avait tant et de si bonnes raisons pour se plaire à Ferrare, fut condamné à passer trois ans dans ce lieu d'exil, d'où, après un silence d'un an, il écrivit enfin la satire suivante à son parent :

SATIRE IV.

A M. SISMONDO MALEGUCCIO.

Il y a aujourd'hui, 20 février 1523, un an, qu'en descendant des montagnes qui envoient aux Toscans le vent du nord, je m'établis dans ce lieu, où la Turrita et le Serchio mêlent, avec un bruit éternel, leurs eaux entre deux ponts. J'y vins pour gouverner, ainsi qu'il plut à mon Seigneur, le troupeau de Garafagnana qui eut recours à lui, sitôt qu'à Rome eut cessé de vivre le lion (Léon X) qui venait de l'épouvanter, de le mordre, de le mettre en fuite, tellement qu'il l'eût sans doute exterminé sans le juste secours venu tout à coup du ciel; et c'est pour la première fois que depuis si long-temps je m'adresse aux divinités qui cultivent la plante dont les feuilles m'étaient jadis si chères.

La singularité du lieu que j'habite est si grande, que j'ai fâit comme les oiseaux qui changent de cage, et demeurent bien des jours sans chanter. O mon cher cousin Maleguccio, ne t'étonne pas de mon silence en me voyant séparé par plus de cent milles, par les neiges, les monts et les rivières, de Celle qui seule règle ma destinée. J'ai soin de donner à mes autres amis d'autres excuses plus sérieuses en apparence; mais avec toi j'avoue librement ma faiblesse. Si j'étais aussi franc avec d'autres, ils me regarderaient de travers en se pinçant les lèvres, et penseraient que je suis un homme sans cervelle. « Digne homme! diraient-ils, à qui on confie le gouvernement de toute une population, et qui, tout près d'avoir cinquante ans, se berce l'imagination avec les idées d'un adolescent! » Et ils diraient vrai comme l'évangile de saint Jean, car je ne suis pas si peu clairvoyant que je ne m'aperçoive de mon erreur, et même que je ne la condamne. Mais qu'importe que je la connaisse et que je condamne mes fautes, si je ne puis les réparer, si je ne sais trouver aucun remède à ce poison?

Que tu es sage et fort, toi qui détournes à ton gré de ton cœur ces passions que la nature a rivées en nous dès l'enfance avec des clous si durs! Elle riva celle que je porte en moi, mais non pas peut-être aussi profondément que dans le cœur de certaines personnes qui prennent à moi tant d'intérêt qu'elles ne peuvent tolérer mon impuissance à me corriger. Ces personnes font comme plus d'un que je connais, qui disent et jurent même que tel ou tel est *trompé* par sa femme, et qui ne mesurent pas le cimier qu'ils portent en tête. Quant à moi, je ne pique, je ne frappe ni ne tue personne; je ne cause de chagrin à qui que ce soit : je me plains seulement de vivre loin de Celle qui ne quitte pas ma pensée. Je ne prétends donc pas soutenir par là que je ne commets pas une faute; mais je dis seulement qu'il y en a de plus grandes que le monde pardonne. Bien plus, non-seulement ce monde passe l'éponge sur des taches plus grandes, mais il érige encore certains vices en vertus. Vois plutôt : Ermilien aussi passionné pour l'argent que Gianfa pour le nouvel Alexis, lui qui

désire l'argent à toute heure, en tous lieux et de tout le monde, lui qui n'aime ni son ami, ni son frère ni lui-même; Ermilien est cité comme un homme habile, comme un esprit remarquable, comme un modèle de conduite et de vertu.

Rinieri est tout gonflé dans sa peau. Il dédaigne son rang, il se croit ce qu'il n'est pas, il vise plus haut qu'il ne peut frapper; il veut que personne ne rivalise avec lui par le luxe des habits. Il lui faut un intendant, un maître d'hôtel, un fauconnier, un cuisinier. Il ne saurait se passer de quelqu'un qui le chausse, qui lui tranche la viande à table. Aujourd'hui il vend un bien, demain un autre, et ce que ses pères ont mis tant de temps à amasser, il le disperse tout à coup et à pleines mains. Cependant il n'est personne qui le morde ou qui aboie même contre lui; au contraire, les juges vulgaires lui prodiguent les titres de libéral et de magnanime.

Silonnio est chargé d'une si grande quantité d'affaires que le plus vigoureux des ânes qui vont à Rome (1) en serait déjà mort. En un clin d'œil on le voit aux *Banchi* (quartier de Rome), à la douane, au port, à la chambre apostolique, au château, sur un pont ou sur l'autre. Nuit et jour il s'épuise la cervelle à faire trouver des revenus au pape par des amendes et des impôts nouveaux. Il se plaît à faire savoir à sa sainteté que pour son service il essuie les reproches de tout le monde, et qu'on le dit si dévoué aux intérêts de son maître, qu'il ne connaît ni parens, ni amis. Au fond, le peuple le hait avec juste raison, car c'est lui qui est la première cause de tous ses maux; et cependant il n'est ni petit ni grand qui lui adresse la parole sans découvrir sa tête; on le nomme même grand et magnifique.

Laurin, mettant ses intérêts privés à la place de ceux de l'état, s'est fait chef de son pays. Il a commencé en renard et tout à coup s'est montré lion, après avoir séduit le peuple par des espérances et quelques dons. Puis, en élevant les méchans et en humiliant les bons, malgré ses vols, ses attentats et ses homicides, il a acquis le nom de sage. C'est ainsi que le jugement des aveugles rend honneur à celui qui mériterait le blâme, confondant une faute avec une autre, et appelant cigne un corbeau et corbeau un cigne. Celui qui viendrait à apprendre que j'aime, ferait la grimace comme s'il mordait dans un cormier. Que chacun dise comme il veut et garde son opinion : en somme, je l'avoue, dans le lieu où je suis, j'ai perdu le chant, la gaieté et le rire.

Voilà pour le premier point. Mais je pourrais te faire connaître bien d'autres raisons qui m'ont écarté du Parnasse et des belles déesses. Autrefois c'était l'aspect des beaux lieux qui m'inspirait des vers; ces lieux surtout dont s'embellit notre Reggio, la terre où je suis né. Je rêve toujours à ta campagne le *Mauritien* (2), à cette agréable demeure, au Rodano ombragé si chéri des

(1) Les ânes de la campagne de Rome sont renommés pour leur force.

(2) *Mauritien*, maison de campagne des marquis Maleguzzi, située près de la petite rivière Rodano, entre Reggio et Modène, près de l'église Saint-Maurice. — Arioste a composé une bonne partie de ses poésies dans cette tranquille retraite.

naïades, qui coule auprès. Je pense à ce vivier limpide autour duquel s'étend le jardin, au ruisseau pur qui serpente sur l'herbe, et au moulin qu'il fait tourner; je ne puis arracher de ma mémoire le souvenir des vignes et des champs féconds de Bacchus, de la vallée, de la colline, de la tour qui produit un si bel effet. Me promenant tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, j'arrosais des eaux de l'Hypocrène des langues diverses et des styles différens (1). Alors, dans le printemps de l'âge, je n'avais pas atteint septembre comme aujourd'hui. Toutefois, lorsque le cœur n'est pas gai, on ne saurait trouver des vers heureux, fût-on transporté dans la vallée d'Ascra ou de Libretro (en Grèce).

« Mais quel lieu pourrait-on rencontrer, qui fût moins convenable aux travaux sacrés des muses et plus privé d'agrément ou plus horrible même, que celui où je me trouve ? Entre l'orient et le midi est le Mont-Pania, sec et nu; de l'autre côté je suis en face d'une autre montagne devenue célèbre par un saint qui l'a habitée. Quant au lieu même où je demeure, c'est un trou profond dont je ne puis sortir sans avoir à monter les remparts de l'Apennin couvert d'arbres. Si je reste dans le château ou si je mets le pied dehors, je n'entends parler que de disputes, d'accusations, de vols, d'homicides et de fureurs horribles, en sorte que, toujours préoccupé, il me faut prier l'un, menacer l'autre, condamner celui-ci, absoudre celui-là. Chaque jour, il faut barbouiller du papier, écrire des dépêches au duc, tantôt pour lui demander des conseils, tantôt pour réclamer des forces afin de donner la chasse aux voleurs dont nous sommes entourés. Tu dois savoir quelle licence effrénée règne maintenant en ce pays, depuis que la panthère et ensuite le lion (2) l'ont eu entre leurs griffes. Les troupes d'assassins sont si nombreuses que les troupes militaires, que l'on met à leur poursuite, n'osent pas tirer leur bannière du sac. Sage est celui qui ne s'écarte pas du château. J'ai beau écrire à ceux que cela regarde, je n'en reçois jamais de réponse comme je le désirerais. Chaque district lève les cornes à part, il y en a quatre-vingts tout déchirés par la sédition qui y règne. Imagine maintenant, quand j'appelle Apollon, s'il est d'humeur à laisser Delphes et Cynthe pour venir au milieu des rochers entendre des disputes continuelles. Tu me demanderas sans doute qui a pu me faire quitter mes études favorites, pour me jeter dans cet horrible labyrinthe? Tu dois savoir que dans mes souhaits l'avarice n'est jamais entrée pour rien et que je me contentais du revenu dont je jouissais à Ferrare; mais ce que tu ignores sans doute, c'est avec quelle lenteur il me revint lorsque la guerre fut déclarée et comment enfin le duc en cessa tout à fait le paiement. Tant que la guerre a duré, je ne me suis pas plaint. Mais quand je vis toute crainte dissipée, je fus

(1) Ce passage, conservé dans son intégrité, est peut-être recherché et obscur. Je pense que le poète a voulu dire que, dans ses promenades et tout en composant des vers, il lisait des écrits en diverses langues, dont il s'appropriait certains passages, *en les arrosant des eaux de l'Hypocrène.*

(2) La *panthère*, c'est la république de Lucques; le *lion*, Léon X.

fâché de voir la main du duc ne pas s'ouvrir, et je m'en plaignis d'autant plus que, la justice étant suspendue à Milan pendant la guerre, je ne pouvais réclamer mes émolumens. J'eus recours au duc : « O vous, seigneur, lui dis-je, vous devez m'assister dans mes besoins, ou vous ne trouverez pas mauvais que j'aille chercher fortune ailleurs. »

Or, en ce temps, la révolution de Garafagnana venant d'être accomplie, et le lion de Florence ayant été chassé, pour aller chercher ailleurs sa pâture, les citoyens envoyaient ambassade sur ambassade, et lettre sur lettre, pour prier le duc de nommer leurs chefs, et de leur rendre leurs anciens priviléges. On m'élut donc tout à coup, à l'improviste, peut-être parce qu'on n'avait pas le temps de se consulter pour faire un meilleur choix, ou bien parce qu'aux yeux de mon maître mon avantage l'emporta sur celui de ses sujets, ce dont je lui ai autant d'obligation que je lui en dois. Je lui suis obligé de sa bonne volonté plus que du don en lui-même, qui est grand en effet, mais peu conforme aux souhaits que j'avais formés.

Maintenant, si l'on s'informe de moi auprès de cette population, elle pourra dire qu'il fallait plutôt de la dureté que de la clémence pour réprimer les crimes qui se commettaient en ce pays. Au fond, mes gouvernés ne sont peut-être pas plus satisfaits que moi-même, et je suis à leur égard comme ce coq qui trouva une pierre précieuse dont il se soucia fort peu.

Je suis encore comme ce patron Vénitien à qui le roi de Portugal avait fait don d'un excellent cheval de Mauritanie; le Vénitien, voulant faire honneur au cadeau royal, mais ignorant la différence qu'il y a entre manier le timon d'un navire et tenir une bride, sauta sur le cheval, se tint à la selle, et commença à piquer les flancs de l'animal, en se disant en lui-même : « Je ne veux pas que tu me jettes par terre. » A mesure que le coursier piqué se lançait avec plus d'impétuosité, le pilote serrait davantage la bride et l'éperon, tant enfin qu'après avoir ensanglanté la bouche et les flancs de l'animal, celui-ci, ne sachant à quoi obéir, tourna, se cabra, se débarrassa de son cavalier qu'il jeta à terre et foula aux pieds. Pâle de terreur et couvert de poussière, l'homme se releva enfin, assez mal satisfait du roi, et se plaignant de ses douleurs, dont il se plaint encore.

Nous eussions mieux fait de dire, le pilote, pour le bien de son cheval; moi, pour celui de mon peuple : « O roi! ô seigneur! je ne suis pas apte à ce que vous me faites faire; conservez un tel don pour un autre. »

Il est difficile d'avouer avec plus de sincérité qu'Arioste ne le fait, le peu de goût et d'aptitude qu'il se sentait à gouverner ses semblables. Cependant, plusieurs circonstances qui se rattachent au temps de cette petite vice-royauté, semblent prouver qu'il régit avec prudence et justice la province qui lui avait été confiée. D'abord il y est resté trois ans, jusqu'à ce qu'elle fût pacifiée; d'où

on doit conclure qu'il administrait les choses dans un sens favorable à son seigneur ; puis enfin c'est à cette époque de sa vie qu'il faut rapporter l'anecdote du brigand Philippe Pacchione, par qui il fut attaqué en faisant une tournée dans ses états. Or, on sait que ce malfaiteur, dès que le poète se fut nommé, loin de profiter de l'avantage que lui donnait le lieu sauvage où il avait arrêté l'illustre voyageur, lui prodigua au contraire des témoignages de respect, et lui offrit même ses services, à ce que disent les biographes. Cette anecdote, comme toutes celles de ce genre, a sans doute été exagérée dans ses détails; cependant elle cesse d'être invraisemblable, lorsque l'on sait, par expérience, combien la poésie a toujours été populaire en Italie, et avec quel plaisir et quelle avidité les gens des plus basses classes de cette contrée, entendent encore aujourd'hui réciter les vers de l'Arioste et du Tasse. Quoi qu'il en soit, cette historiette semble fournir une preuve qu'Arioste, dont le caractère était droit et bon, a gouverné la Garafagnana avec justice, et même avec clémence.

La plupart des écrivains qui ont parlé de cette commission donnée à l'Arioste, par le duc Alphonse, ont taxé tout à la fois ce prince de bizarrerie et d'ingratitude, parce qu'il avait désigné son poète pour remplir une place contraire à ses goûts, à ses habitudes et à ses talens. Le commissariat de la Garafagnana convenait peu, je l'avoue, à l'Arioste, et certes on serait tout-à-fait en droit de blâmer le duc de Ferrare, s'il eût donné une pareille commission à l'auteur du *Roland Furieux*, dans un temps prospère, et lorsque ses coffres étaient bien remplis. Mais, sans affirmer positivement qu'il n'aurait pas pu garder Arioste près de lui à Ferrare, il me semble que les guerres malheureuses et injustes qui furent entreprises contre ce prince par les papes Jules II et Léon X, ainsi que les dépenses énormes occasionnées par l'entretien de ses troupes, sont des motifs suffisans pour ne pas charger Alphonse de bizarrerie et d'injustice. A la mort de Léon X, en 1521, lorsque Alphonse rentra dans quelques-unes de ses possessions, et entre autres de la Garafagnana, ses ressources pécuniaires étaient épuisées. C'est à ce moment qu'Arioste lui dit : « O vous, seigneur, vous devez m'assister dans mes besoins, ou vous ne trouverez pas mauvais que j'aille chercher fortune ailleurs. » Combien de princes de cette époque ou d'autres n'auraient-ils pas tourné le dos au poète serviteur en entendant ces paroles! Au contraire, plutôt que de se séparer d'un homme qu'il estime et qu'il aime, Alphonse surmonte tous les obstacles, et donne une commission dangereuse et pénible sans doute, mais honorable et lucrative, à son gentilhomme qu'il ne pouvait fournir d'argent.

Les bouderies et la mauvaise humeur de notre satirique sont sans doute fort amusantes, mais il ne faut pas leur donner plus d'importance qu'elles n'en ont réellement, car on s'exposerait à porter des jugemens peu équitables. De cet effroyable trou de la Garafagnana, si propre à lui faire broyer du noir, Arioste a encore écrit une satire adressée à M. Bonaventure Pistofilo, secrétaire d'état du duc Alphonse. Cet homme, lié d'amitié avec le poète, fut chargé par le

prince de lui proposer le titre d'ambassadeur résident auprès du nouveau pape qui venait d'être élu au mois de novembre 1523, Clément VII. C'était la récompense due aux services du poète et un avancement dont Pistofilo ne manqua pas de lui exposer tous les avantages probables. La lettre du secrétaire d'état n'a pas été conservée, mais on en restituera facilement le contenu, quand on aura lu la réponse en vers que le poète envoya de la Garafagnana à son ami de Ferrare. La voici, sous la forme de satire que le poète lui a donnée :

SATIRE V.

A BONAVENTURA PISTOFILO, SECRÉTAIRE DU DUC ALPHONSE.

« Pistofilo, tu écris que, si je désire être nommé pour un an ou deux ambassadeur auprès du pape Clément VII, je te le fasse savoir, afin que tu aplanisses cette affaire. Tu vas même jusqu'à faire valoir quelques raisons qui pourraient m'engager à prendre ce parti : par exemple, mon ancienne amitié et mes relations habituelles avec les Médicis, soit pendant leur bannissement, soit lorsqu'ils furent réintégrés, ou quand enfin Léon put avoir des croix d'or sur ses souliers rouges. Tu prétends ensuite qu'outre l'avantage qu'en pourrait tirer le duc il m'en reviendrait à moi-même beaucoup d'honneur et de profit; car, en pêchant dans un grand fleuve, je courrai la chance d'attraper plus de poissons que si je vais chercher fortune près d'un petit ruisseau.

Maintenant, fais-moi la grace d'écouter ma réponse. Avant tout, je te remercie du vif désir que tu as de contribuer à mon élévation, et de ce que de bœuf que je suis tu veux me faire cheval barbe. De plus je te dirai que, pour le service du duc, tu peux m'envoyer, je ne dis pas à Rome, mais en France, en Espagne, dans les Indes, à travers le feu et les batailles; mais pour me persuader que l'on gagne du bien et de la considération à faire ce métier, oh! alors, cherche d'autres appeaux, si tu veux faire tomber l'oiseau dans le filet. Car, pour de l'honneur, j'en ai tout autant que j'en désire, et il y a beaucoup plus de six qui s'empressent de me tirer leur chapeau quand je passe, parce qu'ils savent fort bien qu'assis à la table du duc, je puis obtenir quelques graces, si je lui en demande pour moi ou pour mes amis.

Si j'étais aussi riche de biens que je suis rassasié d'honneurs, mes souhaits, qui s'étendent en ce moment, s'arrêteraient au contraire. Je voudrais posséder assez pour n'avoir plus à demander aux autres et vivre en liberté, chose qu'à l'heure qu'il est je suis loin d'espérer, puisque tant de mes amis auraient pu me la faire obtenir, et que cependant je suis toujours demeuré dans la servitude et la pauvreté. Mais ne pensons pas à cela, parce que je ne veux plus que celle qui fut si lente à sortir du vase de l'imprudent Épiméthée me traîne encore par le nez, comme un buffle.

Je suis effrayé de cette roue que chaque fabricant de cartes peint de la même manière, accord qui me fait penser qu'ils ne mentent pas. On voit au

sommet de cette roue un âne dont tout le monde peut deviner l'énigme sans avoir recours au sphinx, puis ensuite le visage de ceux qui montent se changer en celui de la bête, tandis que leurs membres inférieurs conservent les formes humaines (1).

Tant que je me souviendrai de l'espérance qui vint en moi avec les fleurs et les feuilles printanières et me délaissa même sans attendre le mois de septembre (espérance qui me vint le jour où l'on donna l'église pour épouse à Léon X, et où je vis à la noce tant de mes amis revêtus de la pourpre; espérance qui naquit aux calendes et disparut avant les ides), tant, dis-je, que je m'en souviendrai, il ne m'arrivera jamais de me fier aux promesses de qui que ce soit. Ce jour-là, lorsque le saint pasteur me serra la main et me baisa les joues, ma sotte espérance s'éleva au ciel dans les espaces inconnus. Mais peu de temps après, ayant fait l'essai de tout ce qu'elle pouvait obtenir, elle descendit d'autant plus bas qu'elle s'était élevée plus haut.

Il y avait un citrouillier qui crut et s'éleva tant en quelques jours qu'il couvrit toute la cime d'un poirier. Le poirier, qui s'était laissé aller à un long sommeil, se réveilla tout à coup un beau matin, et s'aperçut des nouveaux fruits qui couvraient sa tête. — Qui es-tu? d'où viens-tu? où étais-tu, il y a peu de temps, dit le poirier au citrouillier, quand, fatigué, je me suis endormi? Comment es-tu monté jusque-là? — L'autre lui dit son nom, lui montra à ses pieds la place où on l'avait planté, et lui expliqua comment, en trois mois, il s'était hâté de monter jusque-là. — Comment, dit l'arbre, moi qui, depuis trente ans, lutte contre le froid, le chaud et les vents, à peine si je suis parvenu à cette hauteur, tandis que toi tu arrives en un clin d'œil jusqu'au ciel? Ah! sois certain que ta tige faillira en moins de temps qu'elle n'en a mis à s'élever!

Tel est le langage qu'auraient pu tenir à mon espérance, qui m'avait emporté à Rome en poste, ceux qui ont été frappés de la hache pour Médicis, qui l'ont assisté en exil, l'ont aidé à rentrer dans sa patrie, ou à devenir lion (Léon) d'humble agneau qu'il était.

Mais quelqu'un qui eût possédé l'instinct divinatoire de Charles Sosenna, aurait pu dire aussi à Laurent, quand on l'entendait nommer duc, au duc de Nemours, aux deux cardinaux, à Rossi, puis à Bibiena qui aurait mieux fait de rester en France (2), à Contessina et à Madeleine, à la bru, à la belle-mère

(1) La roue de la Fortune est peinte ainsi dans les jeux de cartes de tarrots.

(2) Bernard Dovizio de Bibiena fut créé cardinal en 1513, à son retour de France, où il avait été prêcher une croisade. Ambitionnant la papauté, il mourut jeune, empoisonné à ce que l'on croit. C'était un homme fort spirituel, dont les mœurs n'étaient guère plus chastes que ses écrits. Il est l'auteur de la *Calandria*, comédie jouée à la cour de Léon X. Bibiena avait fiancé sa nièce au grand peintre Raphaël d'Urbin, qui mourut quelques semaines avant le jour fixé pour son mariage. La jeune demoiselle ne survécut que peu de temps à son fiancé, et fut enterrée à côté du grand artiste. Il y a quelques années, lorsque l'on a découvert les restes de Ra-

de là les innombrables voyages de ces contes qui touchent, par leur antiquité, aux temps fabuleux de l'Asie. C'était l'Asie, en effet, c'était l'Inde qui devait donner naissance à l'apologue; la vérité avait besoin d'infinis détours pour faire entendre quelques préceptes sévères dans cette terre de la monarchie absolue. Mais les croyances, les habitudes prêtaient heureusement aux enseignemens détournés; les animaux qui prêchaient la sagesse dans les allégoriques récits des conteurs, n'avaient-ils point acquis eux-mêmes, par une vie antérieure et sous la forme humaine, l'expérience des hommes et du monde? Le dogme de la métempsychose laissait à penser, même aux moins croyans, que ces jackals, ces lions qui leur donnaient des conseils de ruse ou de courage, se rappelaient encore leur existence première. Les fables, dans l'Asie, offrent tout un code de morale et de politique; les rois les font copier et traduire pour leur propre instruction et celle de leurs enfans; elles passent tour à tour du sanscrit en arabe, de l'arabe en persan, de l'Asie à l'Europe. Elles s'appellent *Calila* et *Dimna*, le *Trésor de l'ambroisie des contes*, l'*Instruction salutaire*, le *Livre de Sendabad*, la *Discipline de Clergie;* mais, sous ces noms divers, le cachet primitif reste reconnaissable encore. Le moyen-âge, qui aime les sentences et les moralités, sans être pour cela plus moral, enchérit souvent sur les formules aphoristiques de l'Orient. Mais tout en prêtant à ses personnages les allures cyniques et brisées de ses truands, au pigeon, par exemple, la science théologique d'un casuiste du XIVe siècle, à la grue le pédantisme d'un bachelier de Salerne, le moyen-âge laisse deviner souvent qu'il y a là une inspiration venue de loin et qui n'est pas sienne. Quand le juif Pierre Alphonse emprunte à l'Asie l'idée et souvent les formes de son livre sentencieux, il oublie facilement son rôle de néophyte chrétien pour les souvenirs de sa première croyance; et, bien que l'exclamation sainte: Amen! amen! termine plus d'un chapitre, l'ancien disciple de la synagogue se trahit souvent sous le nouveau converti, et le juif baptisé prend plus volontiers pour théâtre de ses récits les cités infidèles que les cités chrétiennes.

M. Loiseleur Deslongchamps suit avec une grande sagacité d'érudition les migrations diverses de tous ces contes, auxquels chaque peuple, chaque génération ajoute à son tour un mensonge ou une vérité morale; il montre toutes ces légendes, satiriques, rêveuses, dramatiques, s'échappant pour courir le monde, d'un foyer toujours immobile, d'une littérature toujours isolée, qui ne sait rien dire et ne veut rien savoir de ce qui se pense autour d'elle. L'immobilité, l'isolement, c'est là, en effet, le caractère dominant de la littérature indienne, tandis que le moyen-âge, au contraire, s'ouvre à toutes les influences, et s'inspire à la fois de l'antiquité qu'il connaît mal, de la Bible dont il connaît tous les versets, et de l'Orient dont il ignore la langue. Pour montrer d'une manière plus frappante encore cette voisine parenté de l'apologue oriental et du conte au moyen-âge, M. Loiseleur Deslongchamps s'est associé M. Leroux de Lincy, qui a joint à l'*Essai sur les Fables indiennes* le *Roman des sept Sages* et l'analyse ainsi que divers extraits du *Dolopathos*. Dioclétien est le héros du

premier de ces romans. Confié après la mort de sa mère aux soins de sept sages qui l'élèvent dans une caverne, le jeune prince apprend, après avoir vécu seize ans dans cette retraite, que sa marâtre lui porte une haine mortelle, et qu'il périra infailliblement au premier mot prononcé devant elle, le jour où ses maîtres le présenteront à l'empereur son père. La marâtre raconte à cet empereur une histoire qui doit perdre le malheureux jeune homme dans son esprit; les sages, à leur tour, pour atténuer l'effet du récit, citent de nombreux exemples satiriques ou dramatiques de la perversité des femmes; et de la sorte ils parviennent à sauver leur élève. C'est dans un cadre beaucoup plus restreint, et avec des contes tout-à-fait différens, la donnée des *Mille et une Nuits*. Le *Dolopathos* présente une mise en scène à peu près semblable; c'est encore un souvenir de l'antiquité sacrée et profane; c'est Joseph et la femme de Putiphar, Hippolyte et Phèdre. Quant au personnage de Dolopathos, c'est un roi de Sicile, imaginé comme la monarchie qu'il gouverne, par le moine Jean, de l'abbaye de Haute-Selve; ce moine, fort ignorant en fait de chronologie, eût volontiers placé le roi Priam sur le trône de la ville de Troyes en Champagne, et, comme certains romanciers, il eût aussi fait chanter par les Grecs le *De Profundis* sur le cadavre d'Hector; mais cette absence complète de tout sentiment historique n'excluait pas en lui des prétentions à l'érudition, et ce nom de *Dolopathos*, écho mal sonnant du monde grec, témoigne d'une certaine préoccupation de la science étymologique. Le travail de M. Loiseleur Deslongchamps mérite à tous égards les encouragemens de la critique, et ses connaissances étendues, son érudition consciencieuse et précise, assurent à son livre un rang distingué. On pourrait néanmoins lui reprocher, en plus d'une page, du désordre et de la confusion; il y a parfois absence de méthode dans la disposition générale du livre; l'antiquité grecque et romaine se confond avec le monde oriental, et cependant la méthode est nécessaire ici, plus encore peut-être que partout ailleurs, car les idées se détournent et se perdent vite en courant chez tant de peuples différens de croyances, d'habitudes et d'inspirations. Quant à ses analyses et aux extraits donnés par M. Leroux de Lincy, ils offrent, comme les fables indiennes, un véritable intérêt, et on ne saurait trop encourager cette sorte de travaux, qui tend à éclairer la question, si obscure encore, de nos origines littéraires. On a signalé ailleurs quelques fautes philologiques dans les textes publiés par M. de Lincy; et, sans reprendre ici cette manière méticuleuse et toute de détail, nous féliciterons le zélé publicateur d'avoir mis au jour l'un des plus curieux monumens de notre vieille littérature, et surtout d'avoir épargné, par une analyse exacte et complète du *Dolopathos*, la lecture de ce poème, qui me paraît, comme la plupart des écrits du même genre, faire acheter, un peu cher quelquefois, l'instruction *par l'ennui*.

C. L.

BULLETIN.

Il se manifeste depuis quelque temps un fait assez grave dans le domaine de l'opinion publique : c'est une défiance croissante de l'Angleterre ; un mécontentement sourd des projets qu'elle laisse percer, ou de ceux qu'on lui attribue; une susceptibilité, quelquefois même trop vive, à l'égard du langage que tiennent sur nos affaires ses hommes d'état et ses journaux; une disposition inquiète et fortement prononcée à ne rien lui passer, dont le contraste avec l'alliance officielle ne peut manquer de faire impression sur tous les esprits sérieux dans les deux pays, et de donner fort à penser à l'Europe entière. On parle encore souvent de l'alliance anglaise, et on répète les phrases convenues et stéréotypées depuis neuf ans, sur ses avantages, sur sa moralité, sur le poids qu'elle assure dans le monde aux principes constitutionnels; mais à côté de ces éloges se trouvent constamment une restriction, un regret, l'expression vague des dangers qui menacent la bonne intelligence des deux gouvernemens, parfois même des récriminations violentes qu'on dirait empruntées à la polémique du *Moniteur* de l'empire. Cela est d'autant plus singulier que, sous le ministère du 15 avril, l'Angleterre était chaleureusement défendue par ceux même qui l'attaquent le plus vertement aujourd'hui. Personne n'a oublié, sans doute, que le refroidissement, plus ou moins sérieux, de l'alliance anglaise (car la chose au fond date de loin) était au nombre des griefs de la coalition contre M. Molé; qu'on ne lui pardonnait pas de mécontenter lord Palmerston, et que, dans toute discussion entre les deux cabinets, il y avait un parti pris, ou de donner raison à celui de Saint-James contre les Tuileries, ou pour le moins de l'excuser, sous prétexte qu'on lui avait fourni bien des sujets de plaintes depuis deux ou trois ans. Quelques bons esprits, au courant des affaires, essayaient bien de répondre que l'Angleterre était une alliée souvent incommode, jalouse, soupçonneuse, avide de prépondérance, exigeant beaucoup de sacrifices, et lassant la patience des gens par de très mauvaises chicanes à propos de tout, c'est-à-dire à propos de rien. Vains efforts! ces

observations timides se perdaient dans la clameur générale, et il était passé en force de chose jugée que le ministère du 15 avril avait compromis l'alliance anglaise par ses fautes et par ses tendances illibérales, selon le style du temps. Qu'en semble maintenant à M. Passy, à M. Dufaure, à M. Villemain, et à leurs amis dans la presse et dans les deux chambres?

Serait-ce donc que l'humeur difficile du cabinet anglais est chose toute nouvelle? Mais non. En Espagne, par exemple, où les deux gouvernemens désiraient le triomphe de la reine, il n'y a peut-être pas eu un moment de parfait accord entre les deux ambassades. La plus active des deux à ruiner l'influence de l'autre, à renverser du pouvoir ceux qui se disaient ses partisans, à porter aux affaires, par toute sorte de moyens, ses propres amis, si incapables ou si décriés qu'ils fussent, c'était l'ambassade anglaise, dirigée par l'esprit remuant et les inquiètes passions de M. Villiers, aujourd'hui lord Clarendon. Si l'on y ajoute la poursuite obstinée d'un traité de commerce qui devait faire tort à la France et mécontenter une partie de l'Espagne, avec le risque de nuire à la cause constitutionnelle, on aura une idée de la lutte secrète, mais incessante, que de pareilles prétentions ont entretenue depuis le premier jour jusqu'au dernier, entre le ministre anglais et l'ambassadeur de France, malgré l'union de leurs gouvernemens, et quel que fût, d'ailleurs, à Paris, le ministre des affaires étrangères, que ce fût M. de Broglie ou M. Thiers, M. Thiers ou M. Molé.

Pour peu qu'on ait vécu dans le monde politique, on ajoutera facilement de nouveaux traits à ce tableau. Les uns nommeront lord Ponsonby, dont l'amiral Roussin a eu presque toujours à se plaindre, et qui a précipité, par ses funestes conseils, la crise de la question d'Orient. Les autres diront que le ministre de France en Grèce a bien rarement trouvé chez le ministre anglais, M. le capitaine Lyons, des dispositions favorables pour tout ce qui tenait à l'influence française, et pour les mesures comme pour les hommes qui pouvaient être le plus utiles à la Grèce, si ces mesures ou ces hommes se présentaient, à tort ou à raison, sous les couleurs de la France. Ni l'une ni l'autre de ces situations ne sont nouvelles, soit à Athènes, soit à Constantinople, et là encore, pour ne pas compromettre l'alliance, il a fallu souvent supposer que les agens anglais, entraînés par leurs propres passions, obéissaient plutôt à leur caractère qu'aux instructions de leur gouvernement. Quoi qu'il en soit, si ces dissentimens, les uns passagers, les autres plus durables, étaient restés ensevelis dans l'ombre des correspondances diplomatiques, l'esprit public n'eût pas été détrompé, et on ne remarquerait pas dans l'opinion cette réaction croissante contre l'alliance anglaise, qui nous alarme et que nous croyons sous quelques rapports mal fondée. Mais on ne sait par quelle légèreté le ministère anglais a fort peu ménagé, depuis quelque temps, la susceptibilité de la France. Nous ne parlerons pas de l'envoi d'une escadre, et d'une escadre plus nombreuse que la nôtre, dans les eaux du Mexique, à la fin de l'année dernière; démonstration inutile, pour ne rien dire de plus, qui pouvait rendre assez embarrassante la

moyen d'aller dire : Mon ami, votre maîtresse vous trompe, à un homme qui aime et qui n'a pas encore été déçu? Hélas! le jour vient cependant où, en relisant ces vers qui disaient si bien de si belles choses et qui rimaient si bien, on n'y retrouve plus ni le sens, ni la rime, et le jour où le cœur de notre maîtresse s'en va manifestement rimer avec un autre cœur. Ces deux jours sont certainement les plus cruels de la vie, mais si l'on n'en meurt pas, on se retrouve bien plus fort le lendemain et l'on sait bien des choses. Bien des choses, oui; car on sait que l'on est jeune; la veille on l'ignorait. Est-ce donc là, après tout, une chose si cruelle à apprendre? Et que ne peut-on pas espérer de soi-même du moment où l'on a en même temps découvert sa force et appris seulement à s'en méfier?

M. Lacaussade est donc encore jeune, et s'il ne le donnait pas à entendre en quelque passage de son volume, le volume tout entier le dirait pour lui. Mais il ne s'en doute pas : dans le compte des choses de la vie, il n'a pas encore fait le triage des illusions. Il ne sait pas qu'avant qu'il soit long-temps, son esprit et son cœur auront fait une seconde peau, et qu'avec la dépouille de la première saison s'en ira toute cette efflorescence poétique qui n'avait pas poussé de racines au-delà de l'épiderme. Des vers comme ceux-ci qu'il écrit avec une grande bonne foi, et qu'il prend, sans doute, fort au sérieux aujourd'hui, feront alors sourire son expérience pensive :

Et ma lèvre en suspens n'a plus osé maudire,
Et mon esprit roula de délire en délire;
Car le bien et le mal mêlés et confondus
S'offraient de toutes parts à mes yeux éperdus!
Inhabile à sonder ce mélange adultère,
Sans voix pour nier l'être, irrité de le taire,
De l'ombre à la clarté las de flotter ainsi,
Au dieu qui m'obsédait j'ai demandé merci.
Ma raison s'inclina devant le roi du monde;
Je refusai mon ame au doute qui l'inonde,
Et, cherchant tous les jours sans jamais rien trouver,
Fatigué de penser, je me mis à rêver.

Comme ce dernier vers est joli! Comme il est vrai! Comme c'est bien là en deux mots l'histoire d'une jeune ame, mais une histoire écrite par cette ame elle-même, c'est-à-dire un peu rêvée. Fatigué de penser, jeune homme! Oh! oh! vous n'êtes pas au bout.

Je disais donc que la veine exploitée par M. Lacaussade n'est pas neuve, et vous pouvez voir déjà que les confidences qu'il a à nous faire sur lui-même ne diffèrent en rien des confessions que nous font chaque jour, à peu près dans le même style, tant de jeunes ames qui en sont à se regarder pour la première fois. C'est toujours ce même crépuscule de l'aube de la vie où les objets appa-

raissent *mêlés et confondus*, où l'esprit ne sachant encore sur quoi se fixer, *roule de délire en délire*, pour la rime, de surprise en surprise et d'incertitude en incertitude, pour la raison. C'est toujours ce même pauvre poète qui *flotte de l'ombre à la clarté*, qui *refuse son ame au doute qui l'inonde*; qui finit par *incliner sa raison* devant la foi, et qui appelle cela se mettre à rêver, tandis que *rouler de délire en délire* est pour lui *se fatiguer à penser*. Aimable et rassurant désordre dont la naïveté prouve que le bon jeune homme ne s'est pas autant qu'il le croit fatigué à penser, et que la pensée n'est encore chez lui qu'à l'état un peu confus de rêve éveillé.

M. Lacaussade n'est guère plus neuf, même quand il nous offre des tableaux de son pays.

> C'est une île au ciel riche, à l'air tiède, où la femme
> A des yeux de colombe et des baisers de flamme;

C'est absolument comme chez nous.

> Où le cœur s'abandonne aux penchans les plus doux,
> Où la vague en mourant vient chanter sur les grèves;

Deux gouttes d'eau peuvent-elles se ressembler plus que cette vague et la nôtre?

> Où la terre a des fleurs, où la vierge a des rêves,
> Dont l'ange au ciel même est jaloux.

C'est exactement la position des anges de la métropole à l'égard de nos vierges de terre ferme. Tout est Parisien dans ces *Salaziennes*. M. Lacaussade a étudié la nature dans des œuvres sorties des magasins de M. Renduel ou de M. Gosselin. Aussi l'on ne saurait distinguer ses bois de palmiers de nos forêts de chênes, et ses bengalis chantent comme nos rossignols.

Il avait cependant à sa lyre, comme disent ces messieurs les poètes, une corde qui manque aux autres. M. Lacaussade, fils d'une négresse, a du sang africain dans les veines; non pas de ce sang africain reblanchi par la civilisation d'Europe et dont on fait parade en ce pays-ci, mais du véritable sang noir, de ce sang africain pris en Afrique, de ce sang qui est méprisé là bas et qu'on cacherait si on le pouvait, tant c'est une tache originelle aux yeux des blancs de l'autre hémisphère. Les hommes de sang croisé n'ont point, ou du moins n'avaient point de famille (car je ne sais où en sont les choses depuis 1830); le père ne pouvait reconnaître son fils, il ne pouvait même pas l'envoyer aux écoles.

> O mânes révérés de Virgile et d'Homère.....
> Ils ont placé leur ombre entre votre astre et moi,
> De peur que, vos rayons fécondant ma poussière,
> Mon esprit ne brisât son écorce grossière,
> Et, de nobles pensers fertilisant mon cœur,
> Je n'aspirasse, au ciel, dans un élan vainqueur!...

Et moi, jeune orphelin, sans père et sans défense,
On condamna mon front au joug de l'ignorance;
Dans mon sein altéré de jour et de clarté,
Leurs mains ont fait pleuvoir l'ombre et l'obscurité;
Et m'enviant du ciel les spendeurs éternelles,
On me creva les yeux, on me cassa les ailes!...
Ils ne m'ont point aimé! sans pitié pour un frère,
Ils ont vendu Joseph.....
Dans mon sein, ô mon cœur, d'où vient que tu tressailles?...
C'est que, si dans ces jours d'une existence amère,
Un fils se surprenait à rougir de sa mère,
Légitime bâtard, sans titre au nom d'un père,
C'est à vous, à vous seuls, à vous que je le dois!
A vous, fils de Jacob.....
O Dieu bon, Dieu puissant, que veut dire ceci?
Nous devais-tu créer pour *t'en* jouer ainsi?...
Et pour l'homme aurais-tu d'inégales tendresses?

Une enfance intelligente écrasée par ces impitoyables préjugés, par ce mépris, par cette oppression, par cette cruelle et irrémédiable injustice, devait certainement fournir une sève puissante à une inspiration originale. Il y avait dans cette éducation une source vive et neuve de poésie. Mais M. Lacaussade a appris de nos républicains à parler de la liberté; il leur a emprunté leur langage, tandis qu'il avait une si belle occasion de s'en faire un à lui, et dès lors toute originalité a disparu. Faute de s'être écouté lui-même d'assez près, il a énervé et décoloré sa parole. Il a mis le vague et la déclamation à la place du mot précis, nerveux et pris dans le vif. Où a-t-il vu, par exemple, qu'on eût peur qu'il *n'aspirât au ciel par un élan vainqueur*, et qu'on lui *enviât du ciel les splendeurs éternelles?* Ah! vraiment non, ce n'est pas du ciel qu'il s'agit; ce n'est pas là ce qu'on lui enviait quand on lui interdisait l'étude du latin et du grec, et ce n'est pas là non plus ce qu'il veut dire. Le ciel n'est qu'une métaphore toute faite et une hyperbole qui le tire de l'embarras de la rime et de la mesure. Mais quel intérêt, quelle force auront ses griefs s'il ne les sent pas assez vivement pour les formuler nettement, et si en se plaignant il paraît ne pas savoir nommer ce dont il se plaint? Non, tout ce qu'il a souffert n'avait rien de commun avec cette chose indéterminée à laquelle il donne à tout hasard le nom de ciel; et quand il prend un mot si vague pour exprimer des sentimens dont l'objet était si proche et si précis, il renonce à nous rien apprendre sur ce qui se passe dans une ame mise comme la sienne aux prises avec des conditions d'existence si exceptionnelles et si fécondes pour l'émotion poétique. Des expressions qui s'ajustent si peu aux sentimens qu'elles veulent rendre, conviendraient tout autant à mille autres situations qui n'auraient aucun rapport entre elles, si bien qu'elles ne sont l'expression d'aucune.

Je voudrais encore lui faire la guerre sur la manière dont il parle à M. Victor Hugo et à M. La Mennais. L'enthousiasme de la jeunesse et la fiction convenue du délire poétique n'excusent pas la déraison et l'abdication complète de toute espèce de sens. On peut à la rigueur trouver que M. Hugo a *marié les accens de la Grèce et des lyres antiques aux accords des harpes romantiques*, et, pour ce fait, le comparer à Hercule unissant les deux mers que séparaient les monts dans lesquels il a taillé ses colonnes de Calpé et d'Abyla. Mais dans aucun cas, et pour aucun homme, il n'est permis d'ajouter :

Tombez ! Écroulez-vous, impuissante barrière !
Un nouveau *dieu* nous ouvre une immense carrière !
Ébranlant vos rochers sur leurs bases d'airain,
O monts, qui dans les cieux osiez lever la face,
Sa main s'étend sur vous et sa main vous efface !
Et des mers un moment agitant la surface,
Vos débris vont paver leur parvis sous-marin.

Qu'est-ce que ces monts que M. Hugo ébranle sur leurs bases d'airain, et qu'il efface rien qu'en étendant la main? Si M. Lacaussade entend par là les grands génies qui ont précédé M. Hugo, et les sommités de la pensée humaine, il faut avouer que c'est là une hyperbole qui passe toutes les bornes, même quand on semble l'avoir autorisée par l'intervention d'un homme dont on a fait un dieu. Ce serait d'ailleurs une contradiction avec ce qui précède, puisque nous avons vu que le génie de ces grands hommes est venu se marier avec le génie romantique dans la personne de M. Hugo, et que c'est là ce que l'auteur veut confirmer par la comparaison. Les grands hommes des deux époques ne sont donc pas figurés par les monts, mais par les mers. Si ces monts à la base d'airain, et dont la face osait se lever dans les cieux, ne sont pas cela, que sont-ils? Qu'est-ce que M. Lacaussade a voulu désigner par cette solennelle et grandiose image? S'il ne s'agit que des quelques débris agonisans de la littérature impériale que M. Hugo est venu éclipser, sont-ce là des monts *assis sur des bases d'airain, et qui osaient lever la face dans les cieux?* Ces pauvres diables représentaient une pauvre littérature qui n'avait plus de racines dans l'époque, et qui ne s'est jamais élevée à deux pieds de terre. Et dans tous les cas, après les avoir peints de ces traits, que resterait-il à dire des quatre ou cinq grands génies qui font époque dans les fastes de l'esprit humain? On pourrait mettre M. Lacaussade au défi d'expliquer ce qu'il a voulu dire.

Nous venons de voir que M. Hugo était un dieu. On croirait qu'il est difficile d'aller plus loin. Mais ce dieu n'est rien auprès de M. La Mennais.

Sous toi tu vois flotter comme une onde en poussière
Les illustrations du jour.

Memento, Deus, *quia pulvis es.* — Souviens-toi, *ô Dieu*, que tu n'es que

poussière. C'était bien la peine de cesser d'être homme pour en revenir à ce point misérable de la condition humaine! Après des énormités pareilles, je ne m'amuserai pas à relever les petites licences poétiques qui ne lèsent que les mots ou la langue, j'en ai déjà souligné une :

Nous devais-tu créer pour t'*en* jouer ainsi.

Ce qui veut dire pour te jouer ainsi de nous. On pourrait y ajouter pittoresque *débri* pour rimer avec *abri;* doutant d'un juste Dieu pour la première *foi*, pour rimer avec *sentiment de foi*, et d'autres tout aussi peu admissibles. Mais ce ne sont là que des péchés véniels. Le grand péché mortel de M. Lacaussade, péché bien mortel, en effet, pour un avenir de poète, c'est de n'avoir à lui ni pensée ni langue; c'est de se laisser emporter par ses hémistiches comme un cavalier novice, et de plier l'idée au joug des mots, de la rime, de la mesure, de la figure, au lieu de plier tout cela au joug de l'idée. Les belles qualités du cœur et de l'esprit qui se révèlent d'ailleurs dans ses vers ne rachètent pas ce péché. Je me trompe fort, ou c'est lui ôter une illusion bien chère que de lui présenter la carrière où il vient de se lancer, comme une impasse sans issue pour lui. Plutôt que de renoncer à cette illusion, bien des personnes de son âge aiment mieux s'en prendre à leur siècle qui ne les comprend pas, qui ne songe qu'à l'argent, et à la critique qui ne sait prôner que des mérites reconnus ou des mérites payans. Ah! si j'étais riche! dit celui-ci. Ah! si j'étais connu! dit celui-là. Tous disent : Ah! si j'avais ce que je n'ai pas! Mais dans ce qu'ils n'ont pas, tous oublient de compter ce qu'ils veulent précisément qu'on loue. Plus tard ils entr'ouvrent les yeux. Ils rencontrent dans la rue un critique qui n'est pas vénal, un poète en renom qui a été obscur comme eux et qui est pauvre encore comme eux. Ils reconnaissent que critiques et public ne sont pas nécessairement injustes, et ils deviennent plus justes eux-mêmes envers le public et envers le critique. Ils relisent leurs vers, et ils deviennent plus justes, c'est-à-dire moins indulgens envers eux-mêmes. Pour se venger de leur siècle et lui faire honte, ils voulaient se brûler la cervelle, ils se contentent de brûler leurs œuvres. Le flambeau de leur vie se rallume à ce brasier héroïque. La flamme qui s'en dégage éclaire leur esprit d'un jour tout nouveau. L'amertume qui s'était amoncelée dans leur cœur s'est évaporée, et ils sont tout étonnés de respirer à l'aise. Le lendemain ils retournent chez un ami d'enfance qu'ils boudaient depuis un an, le dernier ami dont ils eussent réussi à décourager la constance! Ils se jettent dans ses bras :

— Ah! mon cher!...

— Je comprends, dit celui-ci; tu as renoncé à mon admiration, et tu viens me redemander mon estime fraternelle. Pour celle-là, tu l'auras.

L'an suivant, ils sont casés dans le monde; l'an suivant, ils sont mariés; l'an suivant, ils sont pères, ils sont heureux, et cette fois ils n'en sont plus étonnés.

Il y a dans Paris un de ces poètes, on pourrait le nommer, qui, à quatre ou

cinq ans d'ici, se présenta chez un libraire, avec cet éternel manuscrit qui est toujours gros de tant de magnifiques destinées, et qui avorte toujours, même quand il donne naissance à une renommée plus ou moins robuste. Pour cette fois, il n'en sortit qu'un grand désappointement et une amère misanthropie. Scepticisme, égoïsme, mercantilisme; voilà la fangeuse trinité du siècle! disait en prose notre poète, en repliant sa marchandise refusée. Anathème sur cette ignoble idole, et sur vous, marchands, ses dignes prêtres! Aujourd'hui, quand il aperçoit son libraire qui ne le reconnaît plus, d'un trottoir à l'autre il lui tire son chapeau. Cet homme est mon bienfaiteur, dit-il, et il ajoute que si le libraire n'existait pas, il faudrait l'inventer. Ce coup de chapeau est le profit le plus net que le pauvre libraire, qui n'a pas toujours été aussi prudent, ait retiré de vingt années consacrées à entasser des vers sur de la prose, de la prose sur des vers. Sans trop savoir d'où lui vient pareille aubaine, il répond toujours à ce bienveillant salut. Mais s'il apprenait à quel homme il doit cette prévenance, et quelle politesse on y ajoute pour messieurs les libraires, il est assez douteux que son bon vouloir envers messieurs les poètes pût aller jusqu'à leur rendre celle-là. A. B.

Essai sur les Fables indiennes,

PAR M. LOISELEUR DESLONGCHAMPS.[1]

L'histoire des traditions, des contes populaires, présente une étude intéressante et souvent féconde en curieux enseignemens. Par quelle bizarre destinée littéraire les légendes de l'antiquité, le sommeil d'Épiménide par exemple, ou la matrone d'Éphèse, se trouvent-ils dans les dits des trouvères? Comment ces jongleurs du moyen-âge, qui savaient chanter, ne savaient pas lire, étaient-ils initiés aux symboliques récits des moralistes de l'Orient? Comment, enfin, sont arrivées du Gange ou de l'Arabie, au moyen-âge chrétien, toutes ces fables, toutes ces traditions errantes où se mêlent et se confondent les croyances les plus opposées, les habitudes les plus diverses? Il y a là, pour la philosophie et l'érudition patiente, plus d'un problème élevé à résoudre.

Le XVIIIe siècle a commencé, pour la première fois, à s'occuper sérieusement des croyances et des littératures de l'Orient, à rechercher dans l'Asie quelques-uns des secrets de la civilisation européenne; mais, depuis Anquetil-Duperron, des mondes ont été découverts. L'Angleterre a Colebrooke, nous avons eu M. de Sacy, et, après ce maître illustre, sont venus des élèves distingués. L'un d'eux, M. Loiseleur Deslongchamps a recherché, dans le volume qui nous occupe, l'origine et les migrations successives de l'apologue oriental. Il a pris, pour point de départ de ses études, le recueil attribué au sage Bidpaï, ainsi que le recueil sanscrit connu sous le nom de *Pantcha Tantra*, et il a suivi

(1) Paris, 1838, in-8°, chez Techener, place du Louvre, 12.

de là les innombrables voyages de ces contes qui touchent, par leur antiquité, aux temps fabuleux de l'Asie. C'était l'Asie, en effet, c'était l'Inde qui devait donner naissance à l'apologue ; la vérité avait besoin d'infinis détours pour faire entendre quelques préceptes sévères dans cette terre de la monarchie absolue. Mais les croyances, les habitudes prêtaient heureusement aux enseignemens détournés; les animaux qui prêchaient la sagesse dans les allégoriques récits des conteurs, n'avaient-ils point acquis eux-mêmes, par une vie antérieure et sous la forme humaine, l'expérience des hommes et du monde? Le dogme de la métempsychose laissait à penser, même aux moins croyans, que ces jackals, ces lions qui leur donnaient des conseils de ruse ou de courage, se rappelaient encore leur existence première. Les fables, dans l'Asie, offrent tout un code de morale et de politique ; les rois les font copier et traduire pour leur propre instruction et celle de leurs enfans; elles passent tour à tour du sanscrit en arabe, de l'arabe en persan, de l'Asie à l'Europe. Elles s'appellent *Calila* et *Dimna*, le *Trésor de l'ambroisie des contes*, l'*Instruction salutaire*, le *Livre de Sendabad*, la *Discipline de Clergie;* mais, sous ces noms divers, le cachet primitif reste reconnaissable encore. Le moyen-âge, qui aime les sentences et les moralités, sans être pour cela plus moral, enchérit souvent sur les formules aphoristiques de l'Orient. Mais tout en prêtant à ses personnages les allures cyniques et brisées de ses truands, au pigeon, par exemple, la science théologique d'un casuiste du XIVe siècle, à la grue le pédantisme d'un bachelier de Salerne, le moyen-âge laisse deviner souvent qu'il y a là une inspiration venue de loin et qui n'est pas sienne. Quand le juif Pierre Alphonse emprunte à l'Asie l'idée et souvent les formes de son livre sentencieux, il oublie facilement son rôle de néophyte chrétien pour les souvenirs de sa première croyance; et, bien que l'exclamation sainte : Amen! amen! termine plus d'un chapitre, l'ancien disciple de la synagogue se trahit souvent sous le nouveau converti, et le juif baptisé prend plus volontiers pour théâtre de ses récits les cités infidèles que les cités chrétiennes.

M. Loiseleur Deslongchamps suit avec une grande sagacité d'érudition les migrations diverses de tous ces contes, auxquels chaque peuple, chaque génération ajoute à son tour un mensonge ou une vérité morale; il montre toutes ces légendes, satiriques, rêveuses, dramatiques, s'échappant pour courir le monde, d'un foyer toujours immobile, d'une littérature toujours isolée, qui ne sait rien dire et ne veut rien savoir de ce qui se pense autour d'elle. L'immobilité, l'isolement, c'est là, en effet, le caractère dominant de la littérature indienne, tandis que le moyen-âge, au contraire, s'ouvre à toutes les influences, et s'inspire à la fois de l'antiquité qu'il connaît mal, de la Bible dont il connaît tous les versets, et de l'Orient dont il ignore la langue. Pour montrer d'une manière plus frappante encore cette voisine parenté de l'apologue oriental et du conte au moyen-âge, M. Loiseleur Deslongchamps s'est associé M. Leroux de Lincy, qui a joint à l'*Essai sur les Fables indiennes* le *Roman des sept Sages* et l'analyse ainsi que divers extraits du *Dolopathos*. Dioclétien est le héros du

premier de ces romans. Confié après la mort de sa mère aux soins de sept sages qui l'élèvent dans une caverne, le jeune prince apprend, après avoir vécu seize ans dans cette retraite, que sa marâtre lui porte une haine mortelle, et qu'il périra infailliblement au premier mot prononcé devant elle, le jour où ses maîtres le présenteront à l'empereur son père. La marâtre raconte à cet empereur une histoire qui doit perdre le malheureux jeune homme dans son esprit; les sages, à leur tour, pour atténuer l'effet du récit, citent de nombreux exemples satiriques ou dramatiques de la perversité des femmes; et de la sorte ils parviennent à sauver leur élève. C'est dans un cadre beaucoup plus restreint, et avec des contes tout-à-fait différens, la donnée des *Mille et une Nuits*. Le *Dolopathos* présente une mise en scène à peu près semblable; c'est encore un souvenir de l'antiquité sacrée et profane; c'est Joseph et la femme de Putiphar, Hippolyte et Phèdre. Quant au personnage de Dolopathos, c'est un roi de Sicile, imaginé comme la monarchie qu'il gouverne, par le moine Jean, de l'abbaye de Haute-Selve; ce moine, fort ignorant en fait de chronologie, eût volontiers placé le roi Priam sur le trône de la ville de Troyes en Champagne, et, comme certains romanciers, il eût aussi fait chanter par les Grecs le *De Profundis* sur le cadavre d'Hector; mais cette absence complète de tout sentiment historique n'excluait pas en lui des prétentions à l'érudition, et ce nom de *Dolopathos*, écho mal sonnant du monde grec, témoigne d'une certaine préoccupation de la science étymologique. Le travail de M. Loiseleur Deslongchamps mérite à tous égards les encouragemens de la critique, et ses connaissances étendues, son érudition consciencieuse et précise, assurent à son livre un rang distingué. On pourrait néanmoins lui reprocher, en plus d'une page, du désordre et de la confusion; il y a parfois absence de méthode dans la disposition générale du livre; l'antiquité grecque et romaine se confond avec le monde oriental, et cependant la méthode est nécessaire ici, plus encore peut-être que partout ailleurs, car les idées se détournent et se perdent vite en courant chez tant de peuples différens de croyances, d'habitudes et d'inspirations. Quant à ses analyses et aux extraits donnés par M. Leroux de Lincy, ils offrent, comme les fables indiennes, un véritable intérêt, et on ne saurait trop encourager cette sorte de travaux, qui tend à éclairer la question, si obscure encore, de nos origines littéraires. On a signalé ailleurs quelques fautes philologiques dans les textes publiés par M. de Lincy; et, sans reprendre ici cette manière méticuleuse et toute de détail, nous féliciterons le zélé publicateur d'avoir mis au jour l'un des plus curieux monumens de notre vieille littérature, et surtout d'avoir épargné, par une analyse exacte et complète du *Dolopathos*, la lecture de ce poème, qui me paraît, comme la plupart des écrits du même genre, faire acheter, un peu cher quelquefois, l'instruction *par l'ennui*.

C. L.

BULLETIN.

Il se manifeste depuis quelque temps un fait assez grave dans le domaine de l'opinion publique : c'est une défiance croissante de l'Angleterre ; un mécontentement sourd des projets qu'elle laisse percer, ou de ceux qu'on lui attribue ; une susceptibilité, quelquefois même trop vive, à l'égard du langage que tiennent sur nos affaires ses hommes d'état et ses journaux ; une disposition inquiète et fortement prononcée à ne rien lui passer, dont le contraste avec l'alliance officielle ne peut manquer de faire impression sur tous les esprits sérieux dans les deux pays, et de donner fort à penser à l'Europe entière. On parle encore souvent de l'alliance anglaise, et on répète les phrases convenues et stéréotypées depuis neuf ans, sur ses avantages, sur sa moralité, sur le poids qu'elle assure dans le monde aux principes constitutionnels ; mais à côté de ces éloges se trouvent constamment une restriction, un regret, l'expression vague des dangers qui menacent la bonne intelligence des deux gouvernemens, parfois même des récriminations violentes qu'on dirait empruntées à la polémique du *Moniteur* de l'empire. Cela est d'autant plus singulier que, sous le ministère du 15 avril, l'Angleterre était chaleureusement défendue par ceux même qui l'attaquent le plus vertement aujourd'hui. Personne n'a oublié, sans doute, que le refroidissement, plus ou moins sérieux, de l'alliance anglaise (car la chose au fond date de loin) était au nombre des griefs de la coalition contre M. Molé ; qu'on ne lui pardonnait pas de mécontenter lord Palmerston, et que, dans toute discussion entre les deux cabinets, il y avait un parti pris, ou de donner raison à celui de Saint-James contre les Tuileries, ou pour le moins de l'excuser, sous prétexte qu'on lui avait fourni bien des sujets de plaintes depuis deux ou trois ans. Quelques bons esprits, au courant des affaires, essayaient bien de répondre que l'Angleterre était une alliée souvent incommode, jalouse, soupçonneuse, avide de prépondérance, exigeant beaucoup de sacrifices, et lassant la patience des gens par de très mauvaises chicanes à propos de tout, c'est-à-dire à propos de rien. Vains efforts ! ces

observations timides se perdaient dans la clameur générale, et il était passé en force de chose jugée que le ministère du 15 avril avait compromis l'alliance anglaise par ses fautes et par ses tendances illibérales, selon le style du temps. Qu'en semble maintenant à M. Passy, à M. Dufaure, à M. Villemain, et à leurs amis dans la presse et dans les deux chambres?

Serait-ce donc que l'humeur difficile du cabinet anglais est chose toute nouvelle? Mais non. En Espagne, par exemple, où les deux gouvernemens désiraient le triomphe de la reine, il n'y a peut-être pas eu un moment de parfait accord entre les deux ambassades. La plus active des deux à ruiner l'influence de l'autre, à renverser du pouvoir ceux qui se disaient ses partisans, à porter aux affaires, par toute sorte de moyens, ses propres amis, si incapables ou si décriés qu'ils fussent, c'était l'ambassade anglaise, dirigée par l'esprit remuant et les inquiètes passions de M. Villiers, aujourd'hui lord Clarendon. Si l'on y ajoute la poursuite obstinée d'un traité de commerce qui devait faire tort à la France et mécontenter une partie de l'Espagne, avec le risque de nuire à la cause constitutionnelle, on aura une idée de la lutte secrète, mais incessante, que de pareilles prétentions ont entretenue depuis le premier jour jusqu'au dernier, entre le ministre anglais et l'ambassadeur de France, malgré l'union de leurs gouvernemens, et quel que fût, d'ailleurs, à Paris, le ministre des affaires étrangères, que ce fût M. de Broglie ou M. Thiers, M. Thiers ou M. Molé.

Pour peu qu'on ait vécu dans le monde politique, on ajoutera facilement de nouveaux traits à ce tableau. Les uns nommeront lord Ponsonby, dont l'amiral Roussin a eu presque toujours à se plaindre, et qui a précipité, par ses funestes conseils, la crise de la question d'Orient. Les autres diront que le ministre de France en Grèce a bien rarement trouvé chez le ministre anglais, M. le capitaine Lyons, des dispositions favorables pour tout ce qui tenait à l'influence française, et pour les mesures comme pour les hommes qui pouvaient être le plus utiles à la Grèce, si ces mesures ou ces hommes se présentaient, à tort ou à raison, sous les couleurs de la France. Ni l'une ni l'autre de ces situations ne sont nouvelles, soit à Athènes, soit à Constantinople, et là encore, pour ne pas compromettre l'alliance, il a fallu souvent supposer que les agens anglais, entraînés par leurs propres passions, obéissaient plutôt à leur caractère qu'aux instructions de leur gouvernement. Quoi qu'il en soit, si ces dissentimens, les uns passagers, les autres plus durables, étaient restés ensevelis dans l'ombre des correspondances diplomatiques, l'esprit public n'eût pas été détrompé, et on ne remarquerait pas dans l'opinion cette réaction croissante contre l'alliance anglaise, qui nous alarme et que nous croyons sous quelques rapports mal fondée. Mais on ne sait par quelle légèreté le ministère anglais a fort peu ménagé, depuis quelque temps, la susceptibilité de la France. Nous ne parlerons pas de l'envoi d'une escadre, et d'une escadre plus nombreuse que la nôtre, dans les eaux du Mexique, à la fin de l'année dernière; démonstration inutile, pour ne rien dire de plus, qui pouvait rendre assez embarrassante la

position du brave amiral Baudin, et à laquelle toutes les explications postérieures n'ont pu enlever son caractère d'injurieuse défiance. Nous ne parlerons pas non plus des inquiétudes manifestées par le gouvernement anglais, au moindre mouvement de nos forces navales dans la Méditerranée, qui semblât dirigé vers Tunis; nous ne parlerons pas de sa sollicitude pour les prétendus droits de la Porte Ottomane sur Constantine, et de la crainte qu'il témoignait de nous voir étendre un peu trop à l'est les limites mal fixées de cette province. Mais ce qui a blessé la susceptibilité nationale, c'est à la fois l'étrange discours de lord Melbourne sur l'affaire de Portendic, et l'acharnement de l'Angleterre contre le pacha d'Égypte. On ne comprend même pas que, dans le moment où le cabinet britanniqne avait le plus d'intérêt à calmer les inquiétudes de l'opinion en France sur ses projets en Orient, lord Melbourne soit allé lancer, de gaieté de cœur, sur une question insignifiante, les indiscrètes menaces qui ont si justement offensé notre amour-propre.

Nous ne reviendrons pas sur l'affaire de Portendic. Il est bien prouvé aujourd'hui que la France avait parfaitement le droit de bloquer cette côte pendant la guerre de 1834-1835 contre les Maures Trarzas; que nous n'empêchons pas les Anglais d'aller chercher de la gomme à Portendic, et qu'en vérité nous ne sommes pas obligés de les indemniser, si, par suite de diverses circonstances, ce commerce a passé principalement entre nos mains. Quant à l'indemnité dont la France peut être redevable, il est ridicule de l'enfler jusqu'à la somme de 100,000 livres sterling, c'est-à-dire de 2,500,000 francs, comme l'a fait ces jours derniers le *Morning-Chronicle*. En fin de compte, la chose ne valait pas la peine d'une discussion aussi solennelle et d'une aussi grande colère, et lord Melbourne aurait bien pu, ce semble, ne pas immoler ainsi la France à l'un de ses plus violens adversaires dans la chambre des lords, à ce vétéran de l'ancienne diplomatie anglaise, qui n'est que fort médiocrement estimé dans son propre parti.

Cette affaire de Portendic n'est donc rien au fond. Elle n'a eu d'importance que comme exemple des hauteurs auxquelles se laisse quelquefois aller la mauvaise humeur de nos voisins. Mais les prétentions de l'Angleterre dans la question d'Orient ont mis l'alliance à une toute autre épreuve. En effet, on ne pouvait pas voir, sans un mécontentement profond, que l'Angleterre, après avoir lâché la bride aux passions de son ambassadeur à Constantinople, voulût exploiter la crise pour ruiner le pacha d'Égypte. On s'est demandé alors d'où venait cet acharnement; on a remarqué que l'Angleterre avait pris pied à la fois dans le golfe Persique et sur le littoral de l'Arabie; on s'est inquiété pour cette puissance égyptienne, que l'on regarde instinctivement comme une alliée de la France dans la Méditerranée; on a vu qu'il n'était pas bien nécessaire d'humilier et d'affaiblir Méhémet-Ali pour empêcher les Russes d'aller à Constantinople; et une fois sur cette route, on a cherché d'autres motifs à l'animosité de lord Palmerston contre le vieux pacha.

Nous ne répéterons pas ce qu'on a prêté ensuite de projets ambitieux au gou-

vernement anglais, tantôt l'occupation de Candie, tantôt la prise de possession d'un point important sur la mer Rouge ou en Égypte, la destruction de la flotte égyptienne, peut-être même l'expulsion de Méhémet-Ali. Nous ignorons, il est vrai, jusqu'à quel point ces projets étaient sérieux; mais ce qui est certain, c'est que le cabinet de Londres a manifesté, après la mort du sultan, des vues auxquelles le ministère français a dû refuser son assentiment et son concours. Le public en a su assez pour comprendre qu'il avait essayé de nous entraîner à sa suite dans une politique aventureuse, qui ne promettait à la France aucun avantage, et qui ne tendait, au contraire, qu'à augmenter encore la puissance britannique dans la Méditerranée. Que ce fût l'occupation de Candie, ou la dispersion et la ruine de la flotte égyptienne, ou le resserrement de Méhémet-Ali dans les étroites limites de la vallée du Nil, il était évident que l'Angleterre devait seule y gagner, et qu'elle exploitait à son profit la crise de l'Orient, sans se préoccuper ni des dangers de Constantinople, ni des projets supposés de la Russie.

Voilà donc ce qui a mis l'opinion publique en défiance, et voilà aussi ce qui, par contre-coup, a fait assez mal accueillir la formation d'une conférence d'Orient à Vienne. On n'a pas voulu voir que cette conférence enchaînait la Russie, qu'elle rendait impossible et neutralisait d'avance le retour de l'intervention russe de 1833; on n'a pas apprécié les suites immenses de l'attitude que prenait M. de Metternich, en associant aussi ouvertement le cabinet de Vienne à la politique de l'Angleterre et de la France. On s'est attaché exclusivement à une autre face de la question, l'union probable de l'Angleterre et de l'Autriche contre nos vues particulières. On a craint que le gouvernement anglais, n'ayant pas réussi par son propre poids à nous entraîner, ne prît le cabinet de Vienne comme un levier, pour peser plus fortement sur nous et pour faire triompher ses intérêts par une autre voie. Mais qu'on se rassure. Si la formation de la conférence de Vienne est un échec pour le pacha d'Égypte, ce n'est assurément pas sa perte. Il n'est au pouvoir de personne de réagir contre les conséquences infaillibles de la victoire de Nézib, de la mort du sultan et de la défection du capitan-pacha. Le jour où Méhémet-Ali aurait renoncé à exiger la destitution de Khosrew-Pacha, exigence inadmissible, satisfaction de pure vanité, il aurait gagné sa cause sur tout le reste, et il ne serait donné désormais à aucun mauvais vouloir de prévaloir contre lui.

Si l'on concluait de ces observations que nous ne sommes pas, au fond, partisans de l'alliance anglaise, on se tromperait étrangement. Mais nous croyons que les susceptibilités récentes de l'opinion nationale auront un effet salutaire sur les relations des deux gouvernemens. Le nôtre y puisera de la force pour résister à certaines prétentions; le gouvernement anglais, de son côté, s'il ne s'aveugle pas et ne s'offense pas mal à propos, sentira la nécessité de se montrer aussi désintéressé que nous le sommes dans cette grande affaire, de n'y pas chercher notre affaiblissement et l'augmentation de son influence, et de diriger les efforts communs de Vienne, de Paris et de Londres contre le

seul danger qui menace l'Europe, l'extension de la puissance russe aux dépens de l'empire ottoman.

Au reste, il n'est survenu aucun changement essentiel dans la situation respective, soit de Méhémet-Ali et de la Porte Ottomane, soit des puissances européennes et de Méhémet-Ali. Ibrahim-Pacha est resté aux environs de Marash, et, quoi qu'en disent les Anglais, l'armée turque, entièrement désorganisée, serait incapable de lui opposer la moindre résistance s'il marchait sur Constantinople. Quant à son père, il attend les propositions de la conférence de Vienne, mais sans vouloir rendre la flotte, ni se départir des prétentions qu'il a manifestées. Son attitude est calme; il ne précipite rien, et semble ne rien craindre. On peut tenir pour certain, et c'est une considération que le gouvernement français devra faire valoir à Vienne, qu'il a tout préparé pour faire éclater à la fois un grand nombre d'insurrections au cœur de l'empire turc, si on ne lui accorde pas l'hérédité de la Syrie, et si la flotte anglaise vient le menacer dans Alexandrie. Il est décidé à jouer le tout pour le tout, et il ne reculera pas devant des menaces auxquelles il sait que la France s'est associée à regret. Ibrahim-Pacha maître de l'Asie-Mineure, l'Albanie et la Macédoine en insurrection, les Russes à Constantinople, tel serait l'infaillible résultat d'une expédition anglaise contre Alexandrie. Le ministère ne pourra, ni ne voudra compromettre la paix générale et l'équilibre européen, pour donner à lord Palmerston, à lord Ponsonby et à M. de Metternich cette dangereuse satisfaction, qui comblerait en même temps tous les vœux de la Russie.

Les affaires d'Orient avaient exclusivement préoccupé l'attention publique pendant deux mois. Celles d'Espagne en ont réclamé leur part depuis quelques jours. Ce n'est pas encore un dénouement complet; mais c'est au moins le commencement de la fin. Il faut espérer que les cortès seront assez raisonnables pour sanctionner les arrangemens conclus par Espartero, c'est-à-dire pour reconnaître les fueros des provinces qui se sont soumises. Il y a long-temps que tous les hommes sensés regardaient une transaction fondée sur de pareilles bases comme le seul moyen de terminer la guerre civile. Maroto, réfugié sur le territoire français en 1836, l'avait formellement déclaré devant le général Harispe, mais avec cette différence qu'alors il ne croyait pas de transaction possible sans l'intervention et la garantie de la France. Alors aussi il faisait bon marché de don Carlos, et comprenant que ni l'un ni l'autre des deux partis ne pouvait triompher par la force, il écartait la personne du prétendant pour sauver les principes et les libertés provinciales qui avaient rallié une armée sous ses drapeaux. Don Carlos ne devait pas l'ignorer, quand il confiait à Maroto le commandement général. Espartero, qui a fait la guerre avec lui au Pérou, était depuis plus de six mois en correspondance avec son ancien compagnon d'armes. Ces communications avaient pris une grande activité à la suite de l'entrevue de Maroto avec lord John Hay, commandant la station anglaise sur la côte de Cantabrie, et, à partir de ce jour, les Anglais ont joué un rôle important dans les négociations qui ont amené la soumission du Guipuzcoa

et de la Biscaye. Cependant tout paraissait rompu après la conférence du 26 août, entre Maroto et Espartero, conférence qui dura cinq heures et où l'on ne s'entendit point. Comment et pourquoi les choses ont-elles changé subitement de face; comment et pourquoi l'arrangement qui n'avait pas été conclu le 26, l'a-t-il été le 29? C'est ce que les personnes les mieux informées à Paris ne savent pas encore exactement. Mais il est facile de s'expliquer tout cela, d'après la position de Maroto vis-à-vis de don Carlos, dès que ce prince eut ouvertement brisé avec lui.

Ces grands évènemens coïncident avec l'ouverture des cortès à Madrid. On sait que la majorité de cette assemblée, nouvellement élue, appartient à l'opinion exaltée, à celle qui s'est montrée si incapable à la fois et si prodigue de ridicules fanfaronnades, pendant que ses chefs ont occupé le pouvoir. Ce parti déteste Espartero; lui pardonnera-t-il le service qu'il vient de rendre à l'Espagne? approuvera-t-il sa transaction avec Maroto? Peut-être non; mais dans ce cas Espartero, sûr de son armée, se résignera-t-il à voir annuler un résultat dont il s'enorgueillit avec raison? nous ne le croyons pas. Voilà le nuage qui obscurcit encore l'avenir de l'Espagne.

Toutes les fois que les affaires d'Espagne reprennent quelque intérêt, le nom de M. Thiers revient dans la polémique. L'intervention n'était donc pas nécessaire, disent les uns, puisque la guerre civile est sur le point de finir d'elle-même. A la rigueur, cela est vrai, répondent les autres; mais on conviendra du moins que M. Thiers avait raison de croire que le nom de la France et quinze mille Français l'eussent facilement terminée, il y a trois ans. L'influence française y aurait gagné en Espagne, et le gouvernement de juillet aurait acquis de la force au dedans comme au dehors, en assurant, par une intervention honorable, juste et humaine, le triomphe de la cause qu'il avait embrassée. Quelle est la meilleure des deux politiques? l'inaction suspecte d'indifférence, mécontentant les alliés et ne plaisant qu'aux ennemis, ou l'action sage, mesurée, donnant influence et force, inspirant confiance aux amis, et ne laissant aux ennemis aucun motif légitime de se plaindre? Le choix n'aurait pas dû être douteux, et il est à regretter que la France ne puisse aujourd'hui se faire un mérite d'une solution qui n'en est pas moins fort heureuse et pour elle et pour l'Espagne.

THÉATRES. — OPÉRA-COMIQUE. — La pièce que M. Scribe a donnée cette semaine à l'Opéra-Comique est, sans contredit, une de ses plus faibles conceptions. Il n'y a rien, dans ces combinaisons dépourvues d'intérêt, qui rappelle l'auteur ingénieux de tant de jolis petits chefs-d'œuvre auxquels le théâtre de la Bourse doit la fortune dont il jouit maintenant. M. Scribe, comme tous les hommes qui produisent outre mesure, et se préoccupent avant tout de la spéculation, M. Scribe est un esprit inégal et capricieux, il a de bons et de mauvais jours; un beau soir vous le croyez mort, et le lendemain il se réveille plus vif, plus leste et plus adroit que jamais. Il n'y a pas d'homme qui se trompe d'une plus déplorable façon, et qui reprenne sa revanche avec plus de prompti-

tude et d'éclat. Aussi ne faut-il jamais désespérer de lui, même après ses plus fâcheuses rencontres, même après *le Shérif*. N'oublions pas que *les Chaperons blancs* ont précédé les deux plus charmantes inspirations qui lui soient venues, *l'Ambassadrice* et *le Domino noir*. Il en sera de même pour l'avenir, et sans doute après la période de somnolence dont *le Shérif* semble la dernière expression, nous aurons la période de réveil, à l'occasion de quelque nouvel opéra de M. Auber. En général, quand M. Scribe trouve une idée dramatique, il l'exploite de toutes façons, il l'accommode en vaudeville, en opéra, en ballet, comme cela se trouve. Quelquefois il va de l'opéra au ballet, comme dans *l'Orgie*, par exemple, qui s'appelait jadis *Léocadie* à Feydeau; et plus souvent il va du ballet à l'opéra, comme dans *le Shérif* qui fut *la Somnambule* à l'Académie royale de Musique, au temps de Mme Montessu et de M. Lubbert. Il y a tantôt vingt ans que M. Scribe avisa qu'il pouvait y avoir une idée dramatique dans le somnambulisme et qu'il écrivit, pour Léontine Fay, un vaudeville dont on parla beaucoup; dix ans après, il composa *la Somnambule* à l'Opéra, et maintenant, voilà qu'il vient de donner *le Shérif* au théâtre de la Bourse. Toujours pour prouver la même vérité, M. Scribe oublie qu'il y a des vérités qu'il ne faut pas vouloir trop prouver, et de ce nombre sont les vérités dramatiques. L'accueil glacial que le public a fait à sa pièce est de nature à lui ôter toute espèce de doute à cet égard. De ce que cette jeune fille, qui perd son amant par un acte dont elle n'a pas conscience et le retrouve de même par un songe, était un personnage nouveau et musical, il ne s'ensuit pas que l'on doive s'intéresser le moins du monde à ce vieillard maniaque, qui s'imagine qu'on le vole et demande son larron à tous les passans. C'est là de la vieille comédie. Peut-être M. Scribe dira-t-il qu'il n'a pas voulu faire autre chose. En effet, en y regardant de près, vous trouverez tous les personnages de Molière, excusez du peu! Il y a là cet amoureux qu'on fait venir de province et qu'on bafoue, M. de Pourceaugnac, il y a Dorine travestie en cuisinière bourgeoise, il y a Valère, Isabelle, Harpagon. Refaire Molière pour l'Opéra-Comique, c'est curieux. Une fois son idée trouvée, M Scribe s'est efforcé d'en tirer tout le parti possible, en y appliquant le procédé du *Domino noir;* malheureusement, la matière était ingrate. En effet, quand on compare les deux pièces, on est frappé de la ressemblance : des deux côtés, ce sont les mêmes moyens, les mêmes artifices, les mêmes procédés mis en œuvre; dans *le Shérif*, comme dans *le Domino noir*, tout l'intérêt repose sur un secret qui tient le public en suspens jusqu'à la dernière scène. Qui est Angèle? Quel est le voleur? L'art de M. Scribe consiste à provoquer les suppositions les plus étranges, à les justifier par des combinaisons plus ou moins habiles et vraisemblables, puis, quand les fils se sont embrouillés pendant deux heures, à les dénouer par une scène, par un mot Ce procédé-là a bien son mérite, puisqu'il réussit très souvent; cependant il faut se garder d'en abuser et de l'ériger en système, car on pourrait lui reprocher de graves inconvéniens. Comme l'intérêt, au lieu de reposer sur le développement des caractères et du drame, ne repose, après tout, que sur une énigme, du moment que vous en avez deviné le mot, vous n'avez que faire de venir. De la sorte, passé la première représentation, il n'y a plus de pièce. Quant aux personnages, nous avons dit que M. Scribe les avait empruntés à Molière, avec cette différence que Harpagon devient un shérif somnambule, et Dorine un cordon bleu. Passe encore pour Harpagon! Mais Dorine! Que signifie ce rôle de cuisinière écrit pour Mme Damoreau! Cette

préoccupation d'inventer du nouveau à tout prix, qui possède M. Scribe à un si haut degré, nous avait valu jadis le fameux aubergiste en bonnet de coton du *Serment*, il nous vaudra bientôt un rôle de négresse dans l'opéra de M. Meyerbeer; pour ce qui est d'aujourd'hui, nous lui devons le singulier costume dont Mme Damoreau vient de s'affubler. Vous figurez-vous l'élégante ambassadrice travestie en cuisinière, allant au marché, le panier sous le bras, et chantant l'air de rigueur.

Ah! mon Dieu! quel état
Que celui de cuisinière!

pour faire pendant à l'air de Georges dans *la Dame blanche* :

Ah! quel plaisir d'être soldat, etc.

à l'air de Piquillo dans la pièce de ce nom :

Ah! quel bonheur
D'être voleur!

à l'air du gouverneur dans *le Comte Ory* :

Ah! quel honneur
D'être gouverneur!

d'Henriette dans *l'Ambassadrice* :

Ah! quel délice
D'être ambassadrice!

à tous les airs de tous les opéras où l'acteur en scène raconte au public, dans ses moindres détails, les tribulations et les agrémens de sa condition. Encore, quand c'est un soldat qui chante ses victoires, il y a moyen de s'en tirer avec honneur en faisant sonner les trompettes et rouler les tambours; mais comment accompagner une cuisinière qui chante, à moins de mettre en branle les poêles à frire et les casseroles? Je m'étonne que M. Halévy n'ait pas saisi cette occasion de faire de la musique imitative; à coup sûr M. Berlioz n'y aurait pas manqué. On reproche aux Italiens leurs vers fades et prétentieux, leurs bucoliques sentimentales; mais, franchement, croyez-vous que ces couplets tout farcis de mots empruntés à l'office conviennent beaucoup à la musique, et préférez-vous donc cette poésie que M. Scribe met dans la bouche de Mme Damoreau :

Hier matin j'avais acheté
Du lait, du chocolat, du thé,
Des artichauts, des salsifis,
Des haricots et des radis.

aux strophes un peu langoureuses que chante Mme Persiani, la bergère de l'*Elisir d'Amore*.

Le Shérif est une des partitions les plus distinguées de M. Halévy. Non que la mélodie abonde et coule de source : pour ce qui est de la mélodie il en est du *Shérif* comme de toutes les partitions du célèbre professeur, il n'y en a pas trace; mais tout cela se coordonne avec tant d'art, s'enchevêtre avec tant de symétrie et d'exactitude, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer cette musique comme un fort curieux travail de marqueterie. Si légitime que puisse être le succès que M. Halévy vient d'obtenir, nous ne l'engagerons jamais à persister dans la musique bouffe. Les qualités essentielles de ce genre lui manquent.

La musique bouffe, c'est la verve, la fécondité de bon aloi, c'est avant tout la mélodie. M. Halévy sait très bien à quoi s'en tenir sur ce point: aussi cherche-t-il à suppléer aux qualités généreuses que sa nature lui refuse par toute sorte de combinaisons habiles et rares, mais qui seraient sans doute mieux à leur place dans une symphonie. La musique dramatique a ses conditions qu'il est impossible de méconnaître sans s'exposer aux erreurs les plus graves. Au théâtre, c'est entre les personnages que le dialogue doit s'engager, et non entre les hautbois et les bassons, comme cela se passe avec M. Halévy. Que m'importe que les instrumens à vent aient de l'esprit, si les personnages ne vivent pas, si ces créations auxquelles je devrais m'intéresser n'ont pas une larme dans les yeux, pas un sourire sur les lèvres, pas une mélodie dans la voix. L'orchestre, à force d'empiéter sur la partie des chanteurs, finit par vous devenir importun. Après deux heures d'horloge, tout à coup il semble que vous allez entendre quelque belle phrase largement développée qui vous dédommagera d'une si laborieuse attente; pas du tout, au moment où le ténor ouvre la bouche, voilà deux hautbois qui se mettent à travailler avec une obstination imperturbable; dès-lors il n'y a plus de chanteur, plus de *Shérif*, plus d'opéra: vous êtes au Conservatoire, vous écoutez un motif habilement traité. L'instrumentation est une belle chose, mais la mélodie est un trésor, un trésor qui par malheur ne se trouve pas dans l'orchestre, sans cela M. Halévy aurait fini par le découvrir. Les plus jolis morceaux de la partition nouvelle de M. Halévy doivent la distinction dont ils sont l'objet au tour ingénieux qui les caractérise. On les remarque moins à cause de l'expression mélodieuse que de l'originalité piquante de la forme adroitement travaillée: ainsi de l'air de Mme Damoreau, de ce quatuor du premier acte, où se mêle un petit effet de sonnerie calculé à merveille. Au second acte, le duo entre Mlle Rossi et Mme Damoreau est aussi un morceau très bien imaginé. Les deux cantatrices sont assises aux extrémités du théâtre, et chacune d'elles chante à part. Camilla rêve à ses amours, la cuisinière fait ses comptes: on devine l'effet qui naît du contraste. Le chant large et pathétique de Camilla se dessine avec ampleur au-dessus du caquetage bien accentué de Keat; malheureusement, ces mots ridicules de *navets* et de *carottes* qui reviennent à chaque instant détruisent tout le sérieux du morceau, et cela sans produire la moindre sensation comique. Déjà Weber, dans le duo du second acte de *Freyschütz*, avait traité une opposition pareille, mais d'une manière bien plus élevée; en effet, là, c'étaient deux sentimens vis-à-vis l'un de l'autre, l'amour mélancolique et profond d'une belle jeune fille qui tremble pour une feuille que le vent agite, pour un bruit de pas dans le sentier, et l'insouciance frivole d'une enfant de quinze ans. Avec un peu plus de cette poésie que Weber portait dans ses moindres conceptions, M. Halévy eût dégagé la réalité de M. Scribe, de ce qu'elle avait de trop cru, et l'effet du morceau eût été complet. L'air de Mme Damoreau, au troisième acte, n'a qu'un tort, celui de rappeler un air que la même cantatrice chante, à peu près à la même place, dans le *Domino Noir*. M. Scribe, en négligeant de varier ses formes, en reproduisant à l'infini les mêmes coupes, jette les musiciens pour lesquels il écrit dans une voie d'imitation nécessaire. Keat raconte ici, dans les moindres détails, tous les pas qu'elle a dû faire pour trouver dans Londres le marchand qui a vendu la mystérieuse pantoufle, de même que, dans l'opéra de M. Auber, Angèle énumère les petits accidens nocturnes auxquels elle vient d'échapper par miracle; des deux côtés c'est un

récit minutieux, un couplet de facture, comme on dit au Vaudeville, dont le public ne perd pas une note et surtout pas un mot. S'il y a parfaite analogie entre les deux morceaux, ce n'est pas au musicien qu'il faut s'en prendre, mais au *poète*, qui lui donne la même situation, et par là provoque d'avance chez le public une idée de comparaison toujours dangereuse, en pareil cas, avec M. Auber. Au reste, l'air de M. Halévy, tel qu'il est, peut passer pour un morceau fort agréable, et Mme Damoreau le dit avec tant d'art, d'esprit, de vocalisation fine et délicate, que toute la salle en frémit de plaisir. Mme Damoreau déploie dans la partie de Keat tous les trésors de son talent si pur et si merveilleux; cependant on sent qu'elle n'y est pas à son aise comme dans les rôles élégans que M. Auber crée pour elle. Il n'appartient qu'à M. Auber d'écrire pour Mme Damoreau; lui seul sait tous les secrets de cette voix agile, irréprochable, mais frêle, et qui veut être ménagée; lui seul sait tout ce que peut la charmante cantatrice comme aussi tout ce qu'elle ne peut pas. Mme Damoreau, dans *le Shérif*, bien qu'elle se tire à merveille des difficultés sans nombre de son rôle, est toute dépaysée; cette musique, où les instrumens à vent ont plus beau jeu qu'elle, ne lui convient pas, et la prima donna, réduite à concerter avec les bassons et les hautbois, regrette les jolis airs, les petits motifs si charmans que M. Auber lui donne par milliers et qu'elle brode ensuite avec tant d'art et de goût de tous les diamans de sa vocalisation.

— L'Opéra se traîne péniblement sur l'ancien répertoire dont une exécution relâchée et des plus médiocres n'est guère de nature à rehausser l'éclat aux yeux du public. Mercredi, *la Juive* avait attiré peu de monde, et la voix de Duprez, accablée sans doute par les efforts exagérés auxquels elle se livre depuis trop long-temps, s'est presque toujours maintenue au-dessous du ton. Quelqu'un qui n'a pas entendu Duprez depuis deux ans aurait peine à reconnaître en lui le grand chanteur de la cavatine de *Guillaume Tell;* à tout instant ses moyens le trahissent, il s'essouffle, il ralentit la mesure, et sa voix encore égale et puissante, il y a quelques mois, semble n'avoir plus que des éclats incertains et laborieux. Mlle Nathan, qui dans la seconde période de ses débuts semblait marcher d'un pied plus ferme sur la scène et chanter d'une voix plus sûre, hésite de nouveau, et les progrès qu'on avait pu remarquer chez elle ne se soutiennent point. Procéder de la sorte c'est faire un pas pour reculer, et nous doutons que Mlle Nathan puisse avant peu tenir seule l'emploi de prima donna dans le répertoire de l'Académie royale de Musique. A défaut de Mlle Nathan ce serait donc Mme Stoltz, qu'on vient de réengager à grands frais, qui serait destinée à remplacer Mlle Falcon. Permis à M. Duponchel de faire un pareil calcul, mais il reste à savoir si les maîtres seront de cet avis, ce qui paraît douteux quand on connaît la susceptibilité de certains compositeurs au sujet de la justesse d'intonation et des autres qualités indispensables, à qui veut tenir l'emploi de première cantatrice. En de telles circonstances M. de Candia aurait pu être d'un grand secours, si l'administration, avec ce tact et cette intelligence qu'on lui connaît, ne travaillait à l'éloigner du public, au lieu de le produire, de telle sorte que le noble chanteur n'aspire aujourd'hui qu'à rentrer dans cette belle troupe italienne, au sein de laquelle il vient de trouver, à Londres, un accueil si flatteur. — En attendant, on annonce, comme devant être joué dans quelques jours, un opéra de l'au-

teur de *Lara*, ou plutôt, si nous voulons être compris, de M. de Ruolz. Ensuite viendra *le Drapier*, de M. Halévy; puis, après *le Drapier*, on nous promet pour bonne fortune une partition de M. Berlioz. Quant à l'opéra nouveau de M. Meyerbeer, il n'en saurait être question. M. Meyerbeer est en ce moment à Boulogne pour y prendre les bains de mer, et c'est assez pour lui de répondre aux discours que lui adressent les sociétés philharmoniques, sans avoir à s'occuper d'autres affaires. Tous les jours, à l'heure du bain, le président de ce corps honorable, M. Hédouin, harangue sur la jetée l'illustre auteur des *Huguenots*, et le compare, au moment où la vague le reçoit tout frileux et grelottant, au divin Amphion dont la voix savait charmer les monstres de l'Océan. Il est temps, pour l'Opéra, que la saison des bains finisse, et que les harangues et les sérénades des sociétés philharmoniques permettent à l'illustre maître de s'occuper de son nouveau chef-d'œuvre.

— A propos d'un article de M. Sainte-Beuve, qui n'était pas seulement un bon morceau littéraire, mais aussi un acte de courageuse moralité, M. Balzac, dans une réponse où, faute de bonnes raisons, il n'a trouvé que des injures, a l'imprudence de rappeler son procès avec la *Revue de Paris*, et même de parler de la *condamnation* des propriétaires de ce recueil. Toute discussion est impossible quand la bonne foi n'en est pas le premier élément; aussi nous nous bornerons à citer le début de l'article inséré dans la *Revue de Paris* du 5 juin 1836 : « Notre procès avec M. Balzac est terminé. La *Revue de Paris*, « après tout, a obtenu ce qu'elle tenait à obtenir : M. Balzac est connu à fond « du public; les avances de la *Revue* lui seront rendues; elle gagne à ce débat « 2,100 francs, et la fin du *Lys dans la Vallée* que M. Balzac ne lui livrera pas. « Nous devons dire que si, en cette occasion, la *Revue de Paris* a eu un tort, « elle a eu le grand tort de se fier à la parole de M. Balzac, sans conventions « écrites, de prendre au sérieux un romancier aux abois qui se confond en « promesses, d'attendre une œuvre complète du *grand* écrivain qui n'a jamais « rien terminé. En fait de loyauté et de probité littéraire, nous pouvons mar- « cher la tête haute; aucun des faits de notre récit ne saurait être contesté. Or, « en ces sortes de débats, c'est le public qui est le véritable juge, c'est lui qui « dit avec son mépris : — Vous n'êtes qu'un homme d'argent, vous qui ne « devriez être qu'un homme de lettres. »

Voilà notre réponse. M. Balzac part d'une assertion sciemment fausse; or, comme nous avons l'habitude de nous en tenir au vrai, nous lui demanderons à quoi la *Revue de Paris* a été condamnée.

F. Bonnaire.

VIE ET AVENTURES

DE JOHN DAVYS.

XIX.[1]

De ce moment il n'y eut plus d'hésitation dans mon esprit, et le projet que j'y ballottais depuis trois ou quatre jours y fut définitivement arrêté. Cependant je ne me laissai point aller, comme David, à une de ces aveugles vengeances qui peuvent avorter, et retombent alors sur celui qui l'a conçue. Je voulais délivrer l'équipage de son bourreau, mais non point par un assassinat. M. Burke avait levé sur moi sa canne, il m'avait insulté comme homme, c'était comme homme qu'il me rendrait raison. S'il me tuait dans un duel loyal, tout était dit; si c'était moi au contraire que le sort favorisait, ma carrière militaire était perdue; car, ayant tiré l'épée contre un supérieur, je ne pouvais échapper à une condamnation capitale, si je remettais le pied sur le vaisseau. J'étais donc décidé, après le combat, à fuir en Grèce, en Asie mineure ou en Égypte, mais à rester en Orient. Une seule pensée combattait cette résolution; c'était le souvenir de mon père et de ma mère, qui se présentait à mon esprit avec l'idée que je me séparais d'eux pour toujours. Mais tous deux étaient des ames fortes,

(1) Voir les livraisons des 30 juin, 7, 14, 28 juillet, 11 août, 1er et 8 septembre.

et j'étais sûr que mon père tout le premier, lorsqu'il saurait quelle insulte m'avait été faite, approuverait la manière dont je l'avais repoussée.

Je commençai donc dès lors à tout préparer pour cet évènement. Je fis la visite de ma bourse, elle contenait cinq cents livres sterling, tant en or qu'en traites, et c'était plus qu'il ne m'en fallait pour vivre deux ans à l'abri du besoin; à l'âge que j'avais alors, deux ans sont deux siècles. J'écrivis à mon père et à ma bonne mère une longue lettre, pleine des sentimens que j'avais pour eux, et où je leur racontais dans tous ses détails ce qui s'était passé à bord du *Trident* depuis que je les avais quittés. L'expédition de Walsmouth, l'enlèvement de David, sa punition, sa mort, mon insulte; tout y était; ma lettre s'arrêtait à la résolution que j'avais prise, et un mot de ma main ajouté en post-scriptum devait leur en apprendre le résultat, si j'étais vainqueur; si j'étais tué au contraire, je priai M. Stanbow, dans une lettre qu'il devait recevoir de son côté, de faire passer à mes bons parens ces dernières lignes que l'on trouverait sur moi, et qui leur seraient une preuve que j'étais mort en pensant à eux.

Une fois ces dispositions générales terminées, je fus plus tranquille : il me semblait qu'il y avait commencement d'exécution, et qu'il était déjà trop tard pour que je revinsse sur la résolution prise. Je m'occupai donc des moyens. Proposer à bord du bâtiment un duel à M. Burke, eût été une folie : j'arrêtai en conséquence mon plan d'une tout autre façon.

Pour ses propres affaires ou pour celles du service, M. Burke était appelé de temps en temps à notre ambassade. Or, comme M. Burke, ainsi qu'on le sait, était médiocrement sociable et assez peu curieux, il s'y rendait ordinairement seul et par le chemin le plus court. Ce chemin traversait un des plus beaux et des plus vastes cimetières de Constantinople; là je l'attendrais seul, car je ne voulais compromettre personne, et bon gré mal gré je le forcerais de se battre. L'arme m'était égale pourvu qu'il en acceptât une; chacun de nous aurait son épée au côté, et j'emporterais une paire de pistolets.

Sur ces entrefaites, le tour de Bob arriva d'être de service auprès de moi. Dès que le pauvre garçon entra, m'apportant mon déjeuner, je me jetai à son cou : il avait comme à son ordinaire déjà oublié la correction qu'il avait reçue, et d'ailleurs, à ce qu'il m'assura, il n'avait jamais cru un instant que je fusse pour quelque chose dans le surcroît de coups qui lui étaient tombés si inopinément sur les épaules; comme je m'en étais douté, il en avait laissé tout l'honneur à M. Burke. Il me

dit qu'au reste le premier lieutenant était toujours en quarantaine, et plus exécré que jamais, et que, quant à lui, il était convaincu que M. Burke finirait mal. C'était aussi mon opinion, et je ne fus pas fâché de la voir si généralement partagée; il me semblait que la Providence, qui m'avait choisi pour le vengeur de tant de braves gens, ne pouvait m'abandonner.

Je demandai des nouvelles du juif Jacob : il était venu plusieurs fois au bâtiment et avait demandé après moi; mais il n'avait pu me voir, à cause de mes arrêts. Je comprenais son inquiétude; j'avais à lui remettre le bouquet de Vasiliki, lequel, on s'en souvient, était le prix de son entremise dans l'évènement que j'ai raconté. Je chargeai Bob de lui dire qu'une fois libre, je le lui porterais sans retard, et que d'ailleurs j'avais, pour ma part aussi, à lui demander un service dont il serait bien récompensé.

Le jour de ma sortie approchait, et tout était préparé pour que je pusse profiter de la première occasion qui se présenterait de mener ma résolution à fin; elle arriva. Au bout d'un mois, heure pour heure, mes arrêts furent levés.

Ma première visite fut pour le capitaine. Je retrouvai le bon et digne vieillard tel qu'il avait toujours été pour moi. Il me gronda doucement de ne lui avoir pas demandé une permission qu'il m'eût accordée, et me fit raconter dans tous ses détails l'aventure de la jeune Grecque, le dévouement de James et de Bob, notre retour au bâtiment, et ma scène avec M. Burke. Je lui dis tout comme je l'eusse dit à un confesseur, car M. Stanbow, dans la circonstance où je me trouvais, avait pour moi un caractère sacré, celui d'ami de mon père. Lorsque j'en arrivai au geste insultant que M. Burke s'était permis en m'ordonnant de me retirer, je vis M. Stanbow pâlir.

— Il a fait ce que vous dites? interrompit-il.

— Il l'a fait, monsieur, répondis-je froidement.

— Mais vous le lui avez pardonné, n'est-ce pas? C'est un fou.

— Oui, repris-je en souriant. Seulement c'est un fou furieux, et qu'il faut lier.

— Que voulez-vous dire? demanda M. Stanbow avec inquiétude. John, mon enfant, n'oubliez jamais que le premier devoir d'un marin est la discipline.

— Mon habitude est-elle d'y manquer, monsieur Stanbow? demandai-je au capitaine.

— Non, monsieur John, non; vous êtes au contraire un de mes meilleurs officiers. C'est une justice que je me plais à vous rendre.

— Et qui m'est d'autant plus précieuse, répondis-je, qu'elle m'est rendue au moment où je viens d'être puni.

M. Stanbow soupira; puis, encore une fois :

— Mais pourquoi ne m'avez-vous pas demandé cette permission, me dit-il, pourquoi n'avez-vous pas dit que je vous l'avais donnée? Je ne vous eusse pas démenti.

— Je vous remercie, monsieur Stanbow, m'écriai-je les larmes aux yeux, je vous remercie du fond du cœur. Malheureusement, je ne mens jamais.

— C'est pour cela que je veux que vous m'affirmiez que vous ne vous souvenez plus de rien.

Je restai muet.

— Allons, allons, continua-t-il, c'est trop exiger en ce moment, j'en conviens, et il y aurait plus que de l'héroïsme à l'abnégation de la rancune au moment où elle doit être dans toute sa force. Prenez de l'air et du plaisir, vous en avez besoin, après un mois de réclusion; et que l'air et le plaisir emportent vos mauvaises pensées, si par hasard vous en aviez conçues. Voulez-vous aller à terre?

— Merci, monsieur, pas dans ce moment. Si j'y étais appelé par quelque affaire, je vous en demanderais la permission.

— Tant que vous voudrez; mais à moi, entendez-vous bien? à moi, John. Pour tout ce qui dépend de moi, au nom du ciel! n'ayez affaire qu'à moi. N'oubliez pas que c'est à moi, et non à un autre, que votre respectable père, mon bon et vieil ami, vous a confié; je lui réponds donc de vous contre tout ce qui n'est pas combat ou naufrage. Avez-vous de l'argent?

— Oui, monsieur.

— Ne vous gênez pas; vous savez que sir Édouard m'a constitué votre banquier.

— J'ai encore plus de 12,000 francs, monsieur.

— Allons, je vois que je ne puis rien faire pour vous aujourd'hui; demain peut-être serai-je plus heureux.

— Merci, capitaine, cent fois merci. Vous dites que vous ne pouvez rien faire pour moi? Détrompez-vous, car vous faites plus avec vos seules paroles que ne pourrait faire le roi George avec tout son pouvoir. Adieu, monsieur; je profiterai de votre offre, et si j'ai besoin d'aller à terre, je viendrai vous demander la permission.

— Mieux que cela, John; je pourrais ne pas y être, et il résulterait de mon absence une nouvelle source de contrariété pour vous.

Il se mit à son secrétaire, et écrivit quelques mots sur un papier.

— Tenez, voici une permission écrite à laquelle vous n'aurez que la date à mettre, et qui vous garantira de tout reproche. Voyons, cherchez bien avant de me quitter; n'avez-vous point autre chose à me demander?

— Eh bien! monsieur, répondis-je, puisque vous me donnez cette latitude, je vais en profiter.

— Faites.

— Vous savez que James, pour m'avoir accompagné à terre, avait d'abord été condamné, comme moi, à garder les arrêts pendant un mois, et que, sur la prière que j'ai faite à M. Burke de ne point le punir pour une action que vous eussiez récompensée, les arrêts de James ont été portés à six semaines?

— Oui, je sais cela.

— Eh bien! capitaine, je demande qu'il soit fait remise à James de ces quinze jours.

— C'est déjà fait.

— Comment cela!

— Oui, oui; j'ai arrangé la chose avant votre sortie, pour qu'on ne pût pas dire que c'était vous qui m'aviez demandé cette grace, et vous en vouloir de cette demande. James a été mis en liberté en même temps que vous.

— Alors, monsieur, au lieu d'une justice une grace : laissez-moi vous baiser la main.

— Embrassez-moi, mon enfant.

Je me jetai dans ses bras.

— Ah! dit-il en secouant la tête, si nous n'avions plus cet homme à bord, nous serions bien heureux.

— N'est-ce pas, monsieur Stanbow, m'écriai-je, que c'est votre avis, à vous aussi, et que cet homme est fatal et odieux à vous-même, comme à tout l'équipage, et que celui qui vous en débarrassera...

— Silence! mon enfant, s'écria le vieillard. Il n'y a que les lords de l'amirauté qui aient ce pouvoir. Il faut nous en rapporter à eux, et attendre.... Adieu, adieu, John; vos camarades doivent être impatiens de vous revoir, depuis un mois qu'ils ne vous ont vu.

Puis, me faisant un geste de la main :

— Ainsi, c'est convenu, n'est-ce pas? Pour toute chose, vous vous adresserez à moi,

Je lui fis un signe d'assentiment, car il se fût peut-être aperçu à l'altération de ma voix de ce qui se passait dans mon cœur; et m'in-

clinant avec un respect plein de reconnaissance pour tant de bontés, je sortis de la cabine.

M. Stanbow avait dit vrai ; tous mes camarades m'attendaient sur le pont, et James avec eux, si bien que ma sortie de chez le capitaine eut tout l'air d'un véritable triomphe. Aussi, dès que l'équipage m'eut aperçu, ce fut un hourrah général, que M. Burke dut entendre de sa cabine, où depuis un mois, à part les heures de service et de repas, il s'imposait des arrêts volontaires, aimant mieux demeurer seul dans sa chambre que rester isolé sur le pont. Il avait été décidé par tout le corps des officiers, que l'on donnerait à James et à moi un grand dîner. Cette solennité fut fixée, séance tenante, au surlendemain, et sur-le-champ on alla en demander la permission à M. Stanbow, qui l'accorda avec sa bonté ordinaire.

Au moment où on relevait le quart du soir, M. Burke monta sur le pont ; c'était la première fois que je le revoyais depuis notre altercation, et je sentis bouillonner au dedans de moi toutes les passions haineuses qu'il m'avait inspirées. Il me sembla que le moment le plus heureux de ma vie serait celui où je me vengerais de cet homme, et que le bonheur de le tuer de mes propres mains valait bien un exil éternel. Quant à lui, je le trouvais plus sombre et plus soucieux encore qu'à l'ordinaire. Personne ne lui parla. La quarantaine n'était point encore levée.

Le lendemain, M. Burke qui, sans doute, se souciait peu d'assister à la fête que l'on me donnait, prévint le capitaine qu'il s'absenterait pour quelques affaires qu'il avait à régler avec l'ambassade, et ne reviendrait au bâtiment qu'après le quart du soir. Cette nouvelle, lorsqu'elle me parvint, me fit frissonner jusqu'au fond du cœur, si désireux que je fusse de l'apprendre : c'est que dans toutes les circonstances suprêmes, si bien arrêtée que soit une décision, il y a lutte entre l'intérêt et la volonté. Certes, mon intérêt était de dévorer cette offense, qui n'était connue de personne que du capitaine, et de continuer une carrière qui, par le crédit de mon père et avec l'appui de M. Stanbow, pouvait me conduire aux premiers grades. Mais ma volonté était toute opposée à mon intérêt. Ma volonté était dans ma dignité offensée par un de ces gestes qu'un homme ne peut pardonner à un autre homme sans être un lâche; ma volonté était dans la conviction qu'en m'attaquant à M. Burke, je me sacrifiais au salut de tous; ma volonté était dans la certitude que quel que fût mon sort, les regrets et la reconnaissance de l'équipage tout entier me suivraient ou dans la tombe ou dans l'exil ; ma volonté l'avait emporté

sur mon intérêt; je m'affermis dans mon projet, et je regardai le jour du lendemain comme celui que Dieu avait fixé pour son exécution.

Qu'on ne s'étonne point que je revienne plusieurs fois sur cette pensée, et que j'avoue, non les doutes, mais les agitations de mon esprit. Un duel avec un supérieur n'est point un duel ordinaire, puisque vaincu c'est la mort, puisque vainqueur, c'est au moins l'exil. Or, l'exil à l'âge que j'avais, était un exil long et douloureux, un exil qui me séparait à jamais de tout ce qui m'était cher au monde, un exil qui brisait ma vie tout entière telle que mes bons parens me l'avaient faite, pour la remplacer par une vie inconnue que je serais obligé de me faire moi-même.

Je passai la journée entière, plongé dans ces réflexions, mais sans qu'elles pussent, si sombres qu'elles étaient, faire faiblir un instant ma volonté. Je dormis peu, et cependant ma nuit fut assez tranquille. Dès le matin, je demandai à M. Stanbow la permission d'aller à terre. Il me fit observer en riant que ma démarche était inutile, puisque j'avais une permission écrite; mais je lui dis que je gardais celle-là pour une autre occasion. Je pris congé de James, qui me fit promettre d'être de retour à midi juste; je m'y engageai positivement, et je partis.

J'avais deux visites à faire; l'une à notre juif Jacob, l'autre à lord Byron. Je remis au premier le bouquet de Vasiliki, et j'y ajoutai une gratification de 25 guinées; puis, lui en donnant 25 autres, je le chargeai de s'informer si, parmi tous les navires en rade, il n'y en avait pas un qui dût partir pour l'Archipel, l'Asie-Mineure ou l'Égypte, et, dans ce cas, d'y retenir passage pour une personne; peu importait de quelle nation fût le navire. Il me promit que le soir la chose serait faite; l'engagement, au reste, était d'autant plus facile à remplir, qu'il n'y avait pas de jour que nous ne vissions quelque bâtiment faire voile pour les Dardanelles. Je chargeai, en outre, Jacob de m'acheter un costume grec complet.

Lord Byron me reçut avec son affabilité ordinaire. Inquiet de ne pas me voir, il était venu faire une visite à M. Stanbow, et lui avait demandé de mes nouvelles. Il avait alors appris que j'étais aux arrêts, et, comme la consigne était formelle, il n'avait pu arriver jusqu'à moi. Je lui dis que, comptant, si nous devions croiser encore longtemps dans le Bosphore, demander un congé pour voyager en Grèce, je venais lui demander une lettre pour Ali-Pacha, que je désirais visiter. Il se mit à l'instant même à son bureau, écrivit d'abord la lettre

en anglais, afin que je pusse juger de la force de la recommandation, la fit traduire par le Grec que lui avait donné Ali, et qui lui servait à la fois de valet de chambre et de secrétaire; puis, il la signa, et appuya près de la signature son cachet à ses armes, qui étaient d'argent à trois cotices de gueules placés en barre dans la partie supérieure de l'écu, avec cette devise : *Crede Byron.*

L'heure me rappelait au bâtiment; je pris congé de lui sans lui rien dire; d'ailleurs je comptais le revoir une fois encore.

Le Trident était en joie; on avait, comme pour le branle-bas de combat, abattu toutes les cloisons, et une table de vingt couverts s'étendait dans toute la longueur de la salle à manger et de la salle du conseil.

Je fus le véritable héros de la fête : on eût dit que chacun savait le projet arrêté dans mon cœur, et voulait prendre congé de moi par une dernière démonstration amicale. Quant à moi, dans la préoccupation de mon esprit, il me semblait que tout cela était arrangé d'avance, et que Dieu me laissait voir le fil qui conduisait les choses.

Au dessert on porta des toasts comme c'est l'habitude en Angleterre. L'un d'eux fut adressé à l'amitié, et James, qui était près de moi, m'embrassa au nom des convives; tout cela était si merveilleusement approprié à la circonstance, qu'il avait l'air de prendre congé de moi, et que les larmes aux yeux je murmurai en l'embrassant le mot adieu.

L'horloge piqua six heures, je n'avais pas de temps à perdre; je demandai la permission de prendre congé de la compagnie pour une affaire importante; cette permission me fut accordée, accompagnée de toutes les plaisanteries d'usage en pareille circonstance. Je fis bon visage pour les soutenir, et je descendis dans ma chambre sans que nul se doutât de rien. En descendant, je donnai à Bob l'ordre de faire préparer un canot pour me conduire à terre.

Tout était prêt. Je bouclai autour de moi une ceinture pleine d'or avec des lettres de change sur Smyrne, Malte et Venise; je fis la visite de mon portefeuille pour m'assurer que dans le cas où je serais tué tous mes papiers étaient en ordre. Je mis une paire de pistolets dans mes poches, je suspendis à mon cou un portrait de ma mère, que je baisai avec une confiance superstitieuse, avant de reboutonner sur lui mon habit, et, faisant signe au canot de s'approcher, je descendis par un sabord.

A peine fus-je à trente pas du bâtiment, que James, m'ayant aperçu, appela tout le monde sur le pont. Alors ce furent des hurrah

tels, que M. Stanbow sortit de sa cabine. Je ne puis exprimer ce qui se passa en moi lorsque j'aperçus au milieu de tous ces jeunes gens, dont il était le père, ce bon vieillard dont j'allais cesser d'être le fils; les larmes me vinrent aux yeux, j'eus un moment de doute, mais je n'eus qu'à fermer les yeux pour revoir M. Burke et son geste insultant, et je fis signe à mes rameurs de redoubler de force.

Nous débarquâmes devant la porte de Tophana. Je sautai à terre, et en sautant, un de mes pistolets tomba de ma poche; Bob, qui avait paru soucieux pendant tout ce trajet, le ramassa et me le rendit : il se trouva ainsi seul à terre avec moi.

— Monsieur John, me dit-il, vous n'avez pas confiance en Bob, parce que c'est un simple matelot, et vous avez tort.

— Comment cela, mon ami? lui demandai-je.

— Oh! je m'entends, répondit-il, je n'ai pas besoin de vivre dix ans avec les personnes pour connaître leur caractère, et ce n'est pas pour un rendez-vous d'amour que vous êtes venu à terre.

— Qui t'a dit cela?

— Personne. En tout cas, si vous avez pour quelque chose besoin de Bob, vous savez qu'il est à vous de jour comme de nuit, de corps et d'ame, à la vie comme à la mort.

— Merci, Bob, lui dis-je. Si vous avez deviné ce qui m'amène à terre, ce dont cependant je doute, vous devez comprendre qu'il serait indélicat à moi d'entraîner personne dans une pareille affaire. Seulement, Bob, si demain matin ni moi ni M. Burke nous n'étions rentrés, dites à James de demander une permission, de prendre un canot, et venez faire ensemble un tour dans le cimetière de Galata; il se peut alors que vous appreniez de nos nouvelles.

— Oui, oui, murmura Bob, c'est bien ce que j'avais pensé. En tout cas, monsieur John, vous êtes mon supérieur et je n'ai pas le droit de vous faire d'observation, mais tout le monde peut donner un avis : défiez-vous de l'homme, monsieur, défiez-vous-en!

— Merci, Bob, je suis sur mes gardes; et maintenant, mon ami, sur ta parole d'honneur, pas un mot.

— Foi de Bob, monsieur John.

— Tiens, continuai-je en tirant ma bourse de ma poche, voilà pour boire à ma santé.

— Entendez-vous, vous autres, dit Bob en versant tout l'argent dans les mains d'un matelot et en mettant la bourse vide sur sa poitrine, voilà une gratification que M. John vous donne.

— Vive M. John! crièrent tous les matelots.

— Oui, oui, murmura Bob, vive M. John, c'est bien dit; et s'il y a un Dieu au ciel, il entendra le souhait que vous faites. Adieu, monsieur John; je ne vous souhaite pas du courage, vous en avez, Dieu merci, comme un amiral. Mais de la prudence, monsieur John, de la prudence.

— Sois tranquille, Bob, et maintenant à mon tour, adieu. — Je mis le doigt sur mes lèvres pour lui recommander une seconde fois le silence.

— C'est dit, c'est dit, murmura Bob.

Je lui tendis la main, il la porta à ses lèvres avant que j'eusse eu le temps de l'en empêcher; puis sautant dans la barque :

— Allons, vous autres, au large, dit-il; et prenant un aviron : — Ce n'est pas adieu, monsieur John, c'est au revoir. Mais à bon entendeur, salut : de la prudence!

Je lui fis un dernier signe de tête, et comme l'heure s'avançait, je pris le chemin de l'ambassade, qui, ainsi que je l'ai dit, traversait le cimetière de Galata.

XX.

C'était un magnifique cimetière turc, l'un des plus beaux de Constantinople, avec ses sombres sapins et ses verts platanes, solitaire et silencieux même au milieu du jour et du bruit. Je m'appuyai contre la tombe d'une jeune fille dont le monument, en forme de colonne brisée à la moitié de la hauteur qu'elle aurait dû atteindre, était couronné d'une guirlande de marbre représentant des roses et des jasmins, doux symboles de l'innocence chez tous les peuples. De temps en temps une femme, pareille sous sa robe et son long voile, qui ne laissaient apercevoir que les yeux, à l'ombre d'un des morts que je foulais aux pieds, passait sans que ses babouches de satin brodé d'argent laissassent aucune trace ni fissent le moindre bruit. Le seul son que l'on entendait était le chant des rossignols, qui, en Orient, se plaisent surtout au milieu des cimetières, et que les Turcs, dans leur mélancolie rêveuse, écoutent sans se lasser, parce qu'ils les prennent pour les ames des jeunes filles mortes vierges. Au milieu de ce repos, de ce silence, de cette fraîcheur, je fus prêt, en leur comparant l'agitation, le bruit et la chaleur, qui par opposition faisaient de ce coin de terre un oasis délicieux, à envier ce calme des morts, qui avaient de si doux concerts, de si beaux arbres et de si riches monumens. Cette rêverie, qui entrait pour la première fois dans mon ame par la

porte des sens, y amenait un détachement étrange de l'existence. Je me rappelais ma vie passée, mon service à bord, les châtimens qui deux ou trois fois avaient été la suite de la haine sans cause de M. Burke; ce dîner plein de vides et bruyantes paroles auquel j'étais assis, jouant mon rôle d'insensé, il y avait une heure à peine; je comparais toute cette agitation au calme de ces hommes que nous appelons barbares parce qu'ils passent leur existence assis et fumant auprès d'un ruisseau, sans s'inquiéter des creuses rêveries de la science ou des vagues et sanglantes théories de la politique, n'obéissant qu'à leur instinct animal, qui leur montre la femme, les armes, les chevaux, les parfums, comme des choses à l'usage de leur caprice; de ces hommes qui, à la fin d'une vie de sensualité, vont se coucher dans une oasis pour se réveiller dans un paradis,—et il me semblait que le temps parcouru depuis ma naissance jusqu'à ce jour était une période de fièvre et de folie. Après cette rêverie, quoique ma résolution n'eût point changé, mon cœur était devenu presque indifférent au résultat; et je me sentais un courage qui touchait à l'insouciance.

J'étais dans cet état, qui devait me donner un si grand avantage sur mon adversaire, lorsque j'entendis le bruit de pas qui s'approchaient. A ce bruit, et au léger tressaillement qu'il me fit éprouver, je n'eus point même besoin de regarder l'arrivant pour être certain que c'était M. Burke; car, en ce moment, je me sentais doué d'une espèce de double vue. Je le laissai donc s'avancer jusqu'à la distance de trois ou quatre pas; alors seulement, je levai la tête, et me trouvai face à face avec mon ennemi.

Il était si loin de m'attendre à cette heure et en cet endroit, il y avait sur mon visage un tel caractère de résolution, qu'avant même que j'eusse proféré une seule parole, il fit un pas en arrière et me demanda ce que je voulais. Je me mis à rire.

— Ce que je veux, monsieur, lui dis-je, votre pâleur me prouve que vous vous en doutez; mais, en tout cas, je vais vous le dire. Il se peut, monsieur, que, parmi les ouvriers de Birmingham ou de Manchester, où vous êtes né, les supérieurs châtient d'habitude leurs subordonnés à coups de canne, et que ceux-ci, convaincus de la misère de leur position, s'y soumettent sans murmurer; c'est ce que je ne sais pas, c'est ce que je ne veux pas savoir; mais, entre nous autres gentilshommes, — et il n'est pas étonnant que vous ignoriez cela, monsieur, —il est convenu que, quelle que soit la supériorité ou

l'infériorité des grades, les ordres seront donnés et reçus avec la courtoisie qu'un gentilhomme doit à un autre gentilhomme, et que tout geste insultant amènera une réparation proportionnée à l'insulte. Donc, monsieur, vous avez levé sur moi votre canne, comme vous l'eussiez levée sur un chien ou sur un esclave, et, dans le code de la noblesse, c'est une insulte qui est punie de mort. Vous avez votre épée, j'ai la mienne; défendez-vous!

— Mais, monsieur John, dit le lieutenant en pâlissant encore, vous oubliez que les lois de la discipline militaire défendent à un midshipman de se battre avec un lieutenant.

— Oui, monsieur Burke, répondis-je; mais elles ne défendent pas à un lieutenant de se battre avec un midshipman. Vous êtes donc dans votre droit, vous, et c'est tout ce qu'il faut. Au-dessus des lois de la discipline militaire, il y a les lois de l'honneur auxquelles toutes les autres doivent céder. Défendez-vous!

— Mais, monsieur, réfléchissez que, quelle que soit l'issue de ce combat, il ne peut que vous être fatal, à vous; par pitié pour vous-même, n'insistez donc point davantage, et laissez-moi passer.

Il fit un mouvement, je tendis le bras.

— Je vous remercie de l'avis, monsieur, mais il est inutile. Depuis un mois que l'évènement dont je demande raison est arrivé, j'ai eu le temps de réfléchir et de faire mes dispositions; mes réflexions sont faites, mes dispositions sont prises. Il n'y a point à revenir là-dessus, défendez-vous!

— Mais, encore une fois, dit M. Burke d'une voix altérée, comme votre supérieur et comme votre aîné, je dois vous rappeler que, du moment où votre épée sera sortie du fourreau, votre carrière est perdue, et votre vie est en danger. Que ferez-vous alors?

— Puisque vous voulez bien prendre un si grand intérêt à moi, monsieur, je vais vous le faire connaître : Si vous me tuez, tout est dit; les lois militaires, si sévères qu'elles soient, sont impuissantes contre un cadavre. On m'enterrera dans un cimetière pareil à celui-ci, et une fois mort, mieux vaut dormir, vous en conviendrez, comme dorment ceux que nous foulons aux pieds, sous l'ombre et la fraîcheur de ces grands arbres, que d'être cousu dans un hamac et jeté au fond de l'eau, pour servir de proie aux requins. Si je vous tue, au contraire, mon passage est à cette heure retenu à bord d'un bâtiment qui m'emmènera cette nuit, je ne sais où, peu m'importe. Mais comme mon père a cinquante à soixante mille livres sterling de

revenu, et que je suis fils unique, partout où j'irai, je pourrai vivre à ma volonté et à mon caprice. Je perdrai, il est vrai, mes appointemens de midshipman qui peuvent monter à mille ou douze cents francs de France, et la chance de devenir un jour, à quarante ans, lieutenant comme vous; mais, monsieur Burke, je me serai vengé, et, en me vengeant, j'aurai encore vengé Bob, James, David, tout l'équipage. Cela vaut bien la peine de risquer quelque chose. Allons, monsieur, maintenant que je vous ai tiré d'inquiétude à mon égard, vous n'avez plus de motifs pour me refuser la satisfaction que je vous demande, ayez donc la bonté de vous mettre en garde.

— Monsieur, me dit M. Burke de plus en plus agité, je suis votre supérieur, et comme tel j'avais le droit de vous punir; si l'on faisait un crime à un officier de chaque punition qu'il inflige, il n'y aurait plus de discipline à bord. Je vous ai puni, selon mon droit et selon les réglemens maritimes en usage à bord des vaisseaux de sa majesté britannique, et vous n'avez pas de réparation à exiger pour cela. — Et il essaya de nouveau de passer; je me mis devant lui.

— Aussi, monsieur, repris-je avec le même calme, mais avec plus de mépris, n'est-ce point de la punition que je vous demande satisfaction, mais de l'insulte; je ne me plains pas de l'arrêt, je me plains du geste.

— Mais, monsieur, si le geste a été involontaire, et si je le désavoue, vous n'avez plus rien à dire.

— Si fait, monsieur, j'ai à dire une chose dont je m'étais aperçu déjà, mais que je ne voulais pas croire; c'est que vous êtes un lâche.

— Monsieur! s'écria M. Burke en devenant livide de colère; c'est vous qui m'insultez à votre tour, et c'est moi qui vous demande raison de cette insulte. Je me battrai demain, monsieur.

— Vous voulez le temps de faire votre déclaration, n'est-ce pas, et vous ne seriez pas fâché de prendre un conseil de guerre pour votre second?

— Vous supposez, monsieur...

— Je suppose tout de votre part.

— Vous vous trompez, monsieur; la seule cause du retard que je demande, c'est que, n'ayant jamais mis le pied dans une salle d'armes, vous auriez, à l'épée, trop d'avantage sur moi; au pistolet, à la bonne heure.

— Cela tombe alors à merveille, et j'avais prévu votre objection, répondis-je en tirant mes pistolets de ma poche; voilà justement ce que vous demandez, monsieur, et vous n'aurez pas besoin d'attendre

à demain; les deux armes sont chargées d'une manière égale; d'ailleurs, choisissez.

M. Burke chancela, une sueur froide lui couvrit le visage, je crus qu'il allait tomber; au bout d'un instant:

— Mais c'est un guet-apens! s'écria-t-il, c'est un assassinat.

— La peur vous fait délirer, monsieur; il n'y a ici d'assassin que celui-là qui, sur un faux rapport, a poussé un malheureux au désespoir; car on assassine de différentes manières, et le plus lâche de tous les assassinats est celui qui a une apparence légale. Ce n'est pas vous qui serez assassiné, monsieur, c'est David qui l'a été, et c'est vous qui avez assassiné David. Allons! allons! monsieur Burke, un peu de courage, je vous en supplie, au nom de votre uniforme qui est le mien.

— Je ne me battrai pas sans témoins, dit M. Burke.

— Alors, je vous déshonorerai, monsieur; du moment où je vous ai menacé, c'est comme si je m'étais battu, et, comme j'ai encouru la même peine, je ne retournerai pas au bâtiment; mais, demain, quelqu'un s'y présentera de ma part; il portera une lettre signée de ma main, et qui racontera tout ce qui s'est passé entre nous. De deux choses l'une: ou vous ne démentirez pas la lettre, et alors vous serez un objet de mépris pour tous, ou vous la démentirez, et, comme celui qui la portera ne sera pas votre subordonné, vous serez en face de tous, songez-y bien, forcé de donner satisfaction de ce démenti; car si vous ne le faites, on vous chassera, comprenez-vous, monsieur? on vous chassera de la marine anglaise, comme un lâche et un infame! — Je fis un pas vers lui: — On vous arrachera vos épaulettes comme je vais vous les arracher. — Je fis un second pas vers lui: — On vous crachera au visage comme je vais vous le faire. — Je fis un troisième pas vers lui, et alors, je me trouvai si près, que j'étendis la main pour joindre l'effet à la menace.

Il n'y avait pas moyen de reculer; M. Burke mit l'épée à la main, je jetai mes pistolets, et je tirai mon épée à mon tour. Aussitôt nos fers se croisèrent, car il s'était précipité sur moi, espérant que je n'arriverais pas à temps; mais les conseils de Bob n'avaient point été perdus, et j'étais sur mes gardes.

A la première passe je sentis que M. Burke m'avait fait un mensonge, et qu'il connaissait à fond l'art qu'il prétendait n'avoir jamais étudié. J'en fus aise, je l'avoue; cela nous mettait sur un pied d'égalité qui faisait dès-lors de notre duel le jugement de Dieu. Le seul

avantage que j'eusse donc sur lui était ce sang-froid terrible, fruit des réflexions étranges qui avaient précédé notre lutte. Une fois engagé, au reste, M. Burke fit bonne contenance : il avait compris que notre combat ne finirait pas pour une égratignure, et que c'était ma vie qu'il lui fallait pour sauver la sienne.

Nous nous battîmes ainsi cinq minutes, à peu près, pied à pied et si rapprochés l'un de l'autre, que nous parions autant avec la poignée de nos épées qu'avec la lame. Probablement, nous sentîmes tous deux en même temps le désavantage de cette position, car tous deux nous fîmes en même temps un pas de retraite, de sorte que nous nous trouvâmes hors de la portée l'un de l'autre. Mais je fis aussitôt un pas en avant, et nous nous retrouvâmes engagés à distance convenable.

Il arrivait dans cette circonstance à M. Burke ce qui lui arrivait dans la tempête et dans le combat : le premier moment, qui était tout entier à son naturel, était la timidité ; puis l'orgueil ou la nécessité reprenaient le dessus, et M. Burke redevenait brave par calcul.

Je l'ai dit, M. Burke, auquel personne ne connaissait ce talent, était de première force à l'escrime ; mais grace aux recommandations de mon père et de Tom, cette partie de mon éducation était loin d'avoir été négligée. Ce fut une découverte que fit à son tour M. Burke, et qui lui rendit sa première hésitation. Il avait le bras plus fort que le mien, mais j'avais la main plus légère que la sienne, de sorte que, profitant de ce moment de trouble, je le pressai ; M. Burke rompit, c'était avouer son désavantage. J'en repris une nouvelle force ; nos épées semblaient deux couleuvres ardentes qui se jouent, et deux ou trois fois le bout de mon fer effleura sa poitrine, au point de percer son habit. M. Burke rompit encore, mais je dois le dire, comme il eût fait dans une salle d'armes. Cependant en rompant il s'était dérangé de la ligne droite, et à trois pas derrière lui se trouvait un tombeau. Je le pressai de plus en plus, et à son tour son épée vint m'effleurer le visage ; le sang coula. Vous êtes blessé, me dit-il. Je répondis par un sourire, et faisant encore un pas en avant, je le forçai de faire un pas en arrière ; je ne lui donnai point de relâche et me retrouvai si près de lui que je ne pus dégager mon épée que par un coupé sur les armes ; un bond en arrière le sauva seul de ma riposte ; mais j'en étais arrivé où je voulais, M. Burke était acculé au tombeau. Il n'y avait plus moyen de rompre.

Ce fut alors le véritable combat, car le duel jusque-là n'avait encore été qu'un jeu. Je sentis une ou deux fois le froid du fer ; je

sentis une ou deux fois que mon épée avait touché. Cependant pas un de nous ne dit un mot, il n'y avait plus entre nos deux lames de place pour les paroles ; enfin, dans une riposte portée à fond, je sentis une résistance étrange; en même temps M. Burke jeta un cri, mon épée lui avait passé au travers du corps, et avait été recourber sa pointe mal trempée contre le tombeau de marbre, de sorte que je ne pus la retirer à moi, et qu'à mon tour je fis un bond en arrière, laissant l'arme dans la blessure. La précaution était inutile, M. Burke était atteint trop cruellement pour me poursuivre; il essaya cependant de faire un pas en avant, mais sentant que les forces lui manquaient, il laissa échapper son épée et tomba presque aussitôt en poussant un second cri et en se tordant les bras de rage.

Je l'avoue, en ce moment toute ma colère disparut pour faire place à la pitié. Je me précipitai vers M. Burke. Le plus urgent secours à lui porter était de le débarrasser du fer; je fis donc une seconde tentative, et je ne pus lui arracher l'épée du corps, quoiqu'il la tirât lui-même à pleines mains. Ce dernier effort lui fut fatal, je le vis ouvrir la bouche comme pour parler, mais ce fut une gorgée de sang qui vint à ses lèvres; au même moment ses yeux semblèrent se retourner dans leurs orbites, il eut deux ou trois convulsions, puis se raidissant avec un dernier râle, il expira.

Je m'assurai qu'il était mort, et comme je ne pouvais lui être d'aucun secours, je songeai à ma sûreté. La nuit était entièrement venue pendant ce combat. Je ramassai mes pistolets, qui étaient d'excellentes armes auxquelles je tenais beaucoup, je sortis du cimetière et m'acheminai vers la maison de Jacob. Il m'attendait, comme nous en étions convenus; il s'était mis en quête et avait trouvé un navire napolitain en partance pour Malte, Palerme et Livourne; le lendemain matin il devait lever l'ancre, c'était justement ce qu'il me fallait, aussi avait-il arrêté ma place, en prévenant que je m'y rendrais dans la nuit. Quant aux habits, il s'en était occupé avec un égal succès, et me montra un magnifique costume de palikare qui m'attendait sur un divan, et un autre plus simple sur une chaise.

Je me dépouillai à l'instant de mon uniforme, que je ne pouvais garder sans être reconnu, et je me revêtis de l'un de mes nouveaux costumes; il m'allait à merveille et semblait fait pour moi. Avec le sabre et l'yatagan, cette nouvelle garderobe me revenait à quatre-vingts guinées; j'en ajoutai cinquante aux vingt-cinq que j'avais données le matin à Jacob, et sa commission se trouva payée. Je le priai alors de s'occuper des moyens de transport; c'était déjà chose

faite, il avait donné rendez-vous, à onze heures, à une barque qui devait nous attendre au pied de la tour de Galata.

Je passai cet intervalle à ajouter un *post-scriptum* à la lettre que j'avais préparée pour mon père. Je lui racontais l'évènement du duel, je lui disais la nécessité où je me trouvais de fuir, et je terminais en le priant de me faire ouvrir un crédit à Smyrne. Comme je comptais rester en Orient, Smyrne, avec sa situation centrale et sa population cosmopolite à laquelle je pouvais me mêler en restant inconnu, était bien la ville qu'il me fallait.

J'écrivis aussi à lord Byron pour le remercier de sa bienveillance pour moi et le prier d'employer son crédit auprès des lords de l'amirauté, s'il se trouvait en Angleterre lorsque mon procès serait fait. Il connaissait M. Burke, il savait la haine que lui portait tout l'équipage, et combien cette haine était motivée. Je n'avais pas l'espoir que son crédit influât sur la décision des juges, mais son témoignage pouvait beaucoup sur le public. Je remis cette lettre à Jacob avec celles de M. Stanbow et de mon père; il devait se rendre, dès le matin, à bord du *Trident*, et après avoir remis ces différens messages, indiquer l'endroit où l'on retrouverait le corps de M. Burke.

L'heure était arrivée, nous sortîmes enveloppés de nos manteaux, et nous nous acheminâmes vers la tour de Galata.

La barque nous attendait, nous y montâmes aussitôt, car il était près de minuit, et le bâtiment auquel nous nous rendions étant à l'ancre dans le port de Chalcédoine, près du *fanarikiosk*, nous avions toute la largeur du canal à traverser diagonalement. Heureusement nos matelots étaient bons rameurs; aussi en un instant eûmes-nous traversé la Corne d'Or et doublé la Pointe-du-Sérail.

La nuit était pure et la mer tranquille. Au milieu du canal et un peu en avant de la tour de Léandre, je voyais s'élever majestueusement notre beau vaisseau dont les mâts, les étais et jusqu'aux moindres cordages se dessinaient sur le cercle lumineux que la lune étendait autour d'elle. Cette vue me serra profondément le cœur. *Le Trident* était ma seconde patrie; Williams-House et *le Trident*, c'était tout ce que je connaissais du monde; après mon père, ma mère et Tom, qui étaient à Williams-House, ce que j'aimais le mieux se trouvait à bord du *Trident*. J'y laissais M. Stanbow, ce bon et digne vieillard que je vénérais comme un père; James, dont la franche et loyale amitié ne m'avait pas failli un instant; enfin, Bob, ce type du véritable marin, avec son cœur d'or sous sa rude enveloppe; il n'y avait

pas jusqu'au vaisseau lui-même qui n'eût une part dans mes regrets. A mesure que nous approchions, il grandissait merveilleusement à nos yeux, et bientôt nous nous en trouvâmes si près, que, grace à la sérénité de la nuit, l'officier de quart aurait pu, si je l'eusse dit tout haut, entendre l'adieu que j'envoyais tout bas à mes bons camarades, qui, après la fête qu'ils m'avaient donnée la veille, étaient loin de se douter qu'à cette heure je passais si près d'eux, les fuyant pour toujours. Ce fut un des momens les plus pénibles que j'éprouvai de ma vie. Je ne regrettais point ce que j'avais fait, car mon action était le résultat d'une longue méditation et d'une inébranlable volonté; mais je ne pouvais me dissimuler que d'un seul coup j'avais brisé ma vie, et échangé un avenir certain contre un avenir inconnu : quel était cet avenir hasardeux? Dieu seul le savait.

Cependant nous avions dépassé *le Trident*, et, à la lueur du fanal, nous commencions à distinguer les bâtimens à l'ancre dans le port de Chalcédoine. Jacob me montra de loin la mâture de celui à bord duquel j'étais attendu; et quoique je n'y dusse faire qu'un séjour momentané, je ne pus m'empêcher, à mesure que nous en approchions, de l'inventorier avec l'œil d'un marin. Après avoir habité *le Trident*, qui était l'un des plus beaux vaisseaux de sa majesté britannique, la comparaison ne pouvait pas être favorable au bâtiment napolitain; cependant, autant que j'en pouvais juger, il avait été assez habilement construit, dans le double but que s'étaient proposé les armateurs, c'est-à-dire la marche et le commerce. Sa carène était faite sur un bon modèle, assez large pour contenir une quantité suffisante de marchandises, et assez étroite pour fendre l'eau vigoureusement. Quant à sa mâture, elle était comme celle de tous les bâtimens destinés à la navigation de l'Archipel, un peu basse, afin que le navire pût se raser en cas de besoin derrière les roches et les îles. Cette précaution, prise contre les pirates, qui, à cette époque, infestaient la mer Égée, pouvait être favorable au navire dans le voisinage des terres et à l'approche de la nuit, mais elle lui devenait nuisible si le bâtiment avait à fuir dans un grand espace découvert. Toutes ces réflexions instinctives furent faites avec la rapidité de l'œil du marin qui, avant qu'il n'ait mis le pied à bord d'un bâtiment, en connaît déjà les bonnes et mauvaises qualités. Quand j'arrivai sur le pont de *la Belle-Levantine*, je savais donc déjà à quoi m'en tenir sur elle-même : restait à faire connaissance avec son équipage.

Comme me l'avait dit Jacob, on m'attendait à bord. Je n'eus donc

qu'à répondre *passager* à la sentinelle, qui me héla en italien, pour qu'on me jetât l'échelle de corde. Quant à mes effets, ils n'étaient pas d'un transport difficile; comme le philosophe antique, je portais tout avec moi. Je payai donc mes rameurs; je pris congé de Jacob, qui m'avait servi, dans son intérêt, il est vrai, mais avec fidélité, ce qu'on ne trouve pas toujours partout, et je grimpai à mon nouveau bord avec l'habitude et la légèreté d'un marin.

Sur le pont, je trouvai un homme qui veillait pour me conduire à ma chambre.

ALEX. DUMAS.

(*La suite à un prochain n°.*)

LES

FANTOMES DÉVOILÉS.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

L'OMBRE.

Les apparitions dont le phénomène se réduit à la sensation du toucher, sont moins fréquentes que celles qui sont uniquement perçues par l'ouïe ou par la vue, mais elles sont, en revanche, beaucoup plus sérieuses. Quand les doigts ont palpé, il n'est guère possible de se refuser à l'évidence. La densité d'un corps peut résulter d'une erreur d'optique et sa sonorité dépendre des caprices de l'acoustique; mais sa dureté, sa rudesse, sa consistance liquide ou fluide, son poli, comment les nier? Ici, les sceptiques me paraissent fort embarrassés. Lorsque Macbeth aperçoit le poignard imaginaire ou réel suspendu devant ses yeux, et reconnaît que sa main cherche vainement à le saisir, rien n'est plus vrai et plus terrible à la fois que sa surprise.

« .... Fantôme! s'écrie-t-il, n'es-tu donc pas aussi palpable que visible? ou plutôt, ne serais-tu qu'un poignard fantastique, une apparence menteuse, fille d'une imagination en délire?.... »

(1) Voyez la livraison du 18 août.

L'empereur Joseph s'en tira plus spirituellement que Macbeth, mais son expédient n'a pas résolu le problème (1). Un moine ayant voulu jouer le rôle de spectre dans la chambre du prince, Joseph le jeta par la fenêtre pour vérifier la substance matérielle de *l'ombre*. C'est le triomphe de l'incrédulité. Pourtant, que répondre aux témoignages accablans de sir Humphry Davy, lorsque, par l'effet de l'oxide, il découvre des propriétés tout-à-fait extraordinaires dans le sens du toucher (*tangible extension*)? Le docteur Kinglake, son ami, respire du gaz : aussitôt, une douleur rhumatismale qu'il avait éprouvée dans les articulations de l'épaule et du genou, et qu'il ne ressentait pas depuis plusieurs mois, le reprend sur l'heure même avec une force nouvelle. Une autre victime du grand chimiste, M. James Thomson, recouvrait des maux de reins exactement toutes les fois qu'il respirait du gaz (2). Davy nous a d'ailleurs décrit la vitalité tactile dont il fut investi sous sa cloche; les phénomènes de la résistance musculaire constituent même des maladies fort singulières; on a vu des gens éprouver le tourment d'un animal qui leur sautait à la chute du dos en poussant des cris tellement aigus, que tout projet de sommeil était illusoire (3). Dans le *delirium tremens*, le docteur Alderson, d'Édimbourg, a connu un malade qui souffrait horriblement chaque nuit d'un coup de fouet qu'un voiturier, debout près de son lit, lui appliquait sans miséricorde; mais le voiturier disparaissait aussitôt que le patient se jetait hors du lit pour prendre sa revanche (4). Un fait plus étrange, c'est l'histoire d'un ami de Rosse. Il montait à sa chambre; au moment où il quittait les dernières marches de l'escalier pour entrer dans cette pièce, il se *voit* et se *sent* embrassé par une femme entièrement vêtue de blanc; vainement se récrie-t-il contre cette marque de tendresse : on ne lui répond pas. Ne voyant plus et ne sentant plus le fantôme dont les caresses avaient été rapides et instantanées comme l'éclair, il s'aperçoit d'un malaise dans tous ses membres, il se couche, la fièvre le prend, et, dix jours après, il meurt. L'embrassement du fantôme a-t-il produit la fièvre? ou bien, l'invasion de la fièvre a-t-elle déterminé le fantôme? voilà la question (5). Mais, ce qui demeure évident, c'est le phénomène de résistance musculaire et de consistance matérielle, qu'on

(1) Samuël Hibbert, *Test of Phantasms*.
(2) Davy, *Effets de l'oxide nitreux*.
(3) Journal de Nicolson.
(4) *Edinburgh medical journal*.
(5) Rosse's Arcana. — Wanley, *Wonders of the Little world*.

ne doit plus être surpris de trouver peint avec les plus belles couleurs de la tragédie anglaise :

« .... La force surhumaine d'un esprit n'est plus un mystère pour moi. Échappe-t-il de sa prison ? dès qu'il se montre, de toutes parts le sol tremble, le vieil Océan gémit, les rochers remuent et les tours s'écroulent ; les murs d'airain et les portes de diamant restent aussi perméables que le fluide atmosphérique. Ce ne sont plus que des bouffées de vent qui fuient.... (1). »

La charpente de l'*ombre* a préoccupé les physiologistes d'Édimbourg avec autant de raison que la sonorité de son *bruit ;* mais, dès qu'il s'est agi de rendre saisissable un problème si fugitif, les docteurs de l'Écosse ont hésité entre la crainte du ridicule et la recherche de la vérité. On partit, comme d'une base élémentaire, de ce principe qui n'engageait trop personne : c'est qu'une ame engourdie et absorbée correspond à un sang épais, tandis qu'une circulation parfaitement liquide accompagne d'ordinaire un esprit spontanément lucide (2). Cette légère donnée physiologique couvrait les analyses téméraires que l'aventure de Nicolaï suscita dans les écoles ; elle résumait les illusions plausibles ou frivoles que les psychologues étaient en droit de caresser en présence de l'exacerbation produite par les miasmes de la fièvre et du délire familier aux maladies nerveuses. Elle facilitait d'ailleurs un certain rapprochement entre les polémiques élevées sur l'hallucination de l'ouïe, en rappelant que les têtes exaltées par le jeûne et les crânes à paroi mince ou molle sont particulièrement accessibles aux ébranlemens de la musique, comme le prouvent suffisamment l'histoire de Sainte-Cécile, les dernières fantaisies de quelques mourans (3), l'instinct religieux des poètes qui convoquent l'harmonie au chevet de leurs trépas illustres, et l'autopsie de la boîte cérébrale des oiseaux chanteurs. L'hallucination de la vue n'était pas moins admise, quoi que fît, sous ce rapport, la théorie des esprits intermédiaires et des créatures transmondaines pour obtenir une mention honorable ; on ne pouvait révoquer en doute les phénomènes de *la seconde vue*, et les perturbations qui en résultent dans l'appareil des nerfs optiques (4), non plus que le *regard blanc* du médecin de Pavie, et l'étrange altération de la rétine chez les extatiques

(1) Lee and Dryden, *OEdipus.*

(2) Faria, *Du Sommeil lucide*, 1819.

(3) Bordeu, *Recherches sur les maladies chroniques.* — Georget, *Physiologie du système nerveux.* — Virey, *Imagination, force médicatrice*, etc.

(4) Macculoch, Theophilus Insulanus, Aubry, Martin, Ferriar, etc.

et les somnambules; une particularité récente, en confondant toutes ces lumières dans un flambeau unique, avait éclairé, ou à peu près, la discussion.

« .... A l'issue d'une fièvre nerveuse, disait Nicolaï, lorsque sa convalescence était encore faible, un de mes amis, se trouvant couché et éveillé aussi parfaitement que possible, s'aperçut que la porte de sa chambre s'ouvrait, et en même temps la figure ou l'apparence d'une femme marcha vers le pied de son lit. Il regarda le fantôme pendant quelques minutes, et, comme ses yeux à la fin étaient fatigués de contempler cette perspective, il se tourna sur lui-même dans son lit et réveilla sa femme; mais, quand il reporta de nouveau la vue sur la chambre, le fantôme n'existait plus (1)... » Les physiologistes d'Édimbourg ont argumenté sur ce phénomène de la manière suivante :

— Le convalescent penchait, en raison de la faiblesse de son système nerveux et de l'appareil cérébral, à quelque prestige hallucinatoire. Ceci posé, la vue d'une certaine porte fermée est instantanément suivie de la vue de la même porte, mais s'ouvrant et donnant passage au spectre. La question est de savoir si la première image, qui était la réelle, a frappé la rétine au point où la seconde image, qui est la fantastique, a pareillement frappé cet organe. Que le point des filets du nerf optique soit le même pour les deux impressions, le prestige hallucinatoire est expliqué, car l'image produite par le cerveau malade et l'image perçue de la réalité matérielle, se sont confondues dans un effet unique et vrai; mais, si les deux impressions affectent des points différens de la rétine, la vue de la porte ouverte devient distincte de la vue de la porte fermée; il y a donc phénomène inexplicable ou surnaturel. Or, afin de prouver la confusion des deux images, voici ce qu'on peut dire : Entre les yeux et le fantôme se trouve accidentellement placé quelque objet lumineux, dont les rayons frappent la rétine au point qui est affecté lui-même de la préoccupation d'un spectre; il en résulte un trouble dans la vue qui facilite la confusion des deux images et souvent la fait naître; une circonstance fort extraordinaire, dont Édimbourg fut le théâtre, complètera notre théorie.

« Un personnage de la haute magistrature avait la maladie de croire qu'un huissier de la chambre, portant l'habit de cour, les cheveux en bourse, une épée au côté, une veste brodée au tambour,

(1) Nicolaï, *Nicolson's Journal*, vol. VI.

et le chapeau sous le bras, s'attachait obstinément à lui, comme les fantômes du libraire de Berlin, et montait même l'escalier du lord lieutenant d'Irlande, pour annoncer le visionnaire d'une voix éclatante dans les salons. Cet huissier semblait se mêler à la compagnie, quoiqu'il fût évident pour le malade que personne ne remarquait sa présence; à l'huissier succéda un squelette. Le médecin du visionnaire, dans le but de détruire le fantôme en brisant la continuité de l'image, se plaça entre les rideaux entr'ouverts du lit.

— Voyez-vous encore le spectre? demanda-t-il au malade.

— Pas tout à fait, répondit le pauvre homme, parce que vous vous trouvez entre lui et moi, mais je vois son crâne au-dessus de votre épaule.

« On dit qu'en dépit de la philosophie, ajoute railleusement Walter Scott, le savant docteur tressaillit à une réponse qui mettait, en quelque sorte, le fantôme sur son dos (1); mais, en masquant le corps du squelette jusqu'au menton, il avait presque donné gain de cause à la théorie des rayons visuels interrompus... »

A cette polémique sur l'hallucination de la vue, se joignait l'autorité d'un philosophe allemand (2), peu connu comme tous les Allemands d'un grand mérite. « ... Je me suppose, prétend Meyer, ayant perdu et regrettant un parent que j'aimais beaucoup, que j'avais vu souvent et auquel j'avais souvent parlé durant sa vie; il est tout simple que ces habitudes aient gravé l'empreinte de sa figure matérielle dans mon cerveau. Des rapports familiers, mais *pour le moment inconnus,* peuvent continuer entre cette figure et mon corps, de manière à toucher particulièrement les nerfs de l'ouïe et de la vue, même après la mort de mon parent. Lorsque ces nerfs seront excités comme ils l'étaient de son vivant, soit par la mémoire, soit par une autre cause, je comprends que mes oreilles entendent et que mes yeux voient un fantôme qui abuse mes sens sur sa réalité... »

L'opinion de Meyer, toutefois, n'était tolérable que sous les auspices des ouvrages publiés sur la matière, par Brown (3), Crichton (4), Hartley (5) et Milligan (6). C'est ainsi que les hallucinations de la vue et de l'ouïe trouvaient droit de cité; mais l'hallucination du *tact*

(1) *Demonology.*
(2) Meyer, professeur à l'université de Halle, *Essai sur les apparitions*, 1748.
(3) *Philosophy of human mind.*
(4) *Mental derangement.*
(5) *The man.*
(6) *Notes* sur M. Magendie.

ne rencontra que la plus invincible répugnance. L'histoire du tambour Jarvis et la légende des nonnes de Bovet, malgré les expériences de Davy et de Kinglake, se commentaient uniquement par l'*extension tangible;* on y ajoutait, pour scholie, les deux vers de Lucrèce :

> ... Ut si fortè manu, quamvis jam corporis ipse
> Tute tibi partem ferias æque experiare.

Cette petite aventure, citée par Scott, nous fournit une traduction dramatique de ces vers. — Un homme rêva que le spectre d'un mort le tenait par le poignet et cherchait à le tirer hors de son lit; il s'éveilla avec horreur et sentit encore sur son poignet droit la main glaciale du fantôme. Quand son premier effroi fut dissipé, il découvrit que sa main gauche s'était *engourdie* et avait, par hasard, entouré son bras droit (1); l'homme rêvant se trouvait à la fois l'agent et le patient, le propriétaire du membre qui touche et de celui qui est touché. Comme la circulation nerveuse était suspendue dans le bras gauche, ce membre avait produit sur le bras droit l'effet tactile d'un corps étranger. Là s'arrêtaient les conjectures des physiologistes d'Édimbourg sur l'hallucination du tact. Essayons de poursuivre.

Psellus dit que les démons sont palpables; Paracelse voulait que les élémens du globe fussent habités par quatre sorte de génies qu'il nommait esprits, nymphes, pygmées et salamandres, et qu'il prétendait formés d'une *chair non adamique* (caro non adamica.) Cudworth a déclaré que les anges étaient matériels. En traitant du rêve, nous avons constaté les pelures d'ognon de Lucrèce; on découvre des théories semblables dans les philosophes *sympathétiques* du XVIIIe siècle, et dans la doctrine de la transmission des esprits établie par Lavater (2). Vinrent ensuite les pneumalogistes, qui ne reconnaissaient à l'ombre qu'une nature incorporelle. Lorsque le jardinier, dans *the Drummer,* charmante comédie d'Addison, demande comment les esprits pénètrent dans une maison dont toutes les portes sont fermées, la conversation suivante s'établit, véritable leçon *ex professo* sur la substance de l'ombre :

LE SOMMELIER.

« Voyez-vous bien, Peter, le revenant se glisse dans le creux d'une tarière. Il vous échapperait par le trou d'une serrure, et encore sans déranger les gardes.

(1) *Demonology.*
(2) Lavater, *Considérations sur la vie future.*

LE COCHER.

Je crois, en vérité, que je l'ai vu hier soir.

LE JARDINIER.

Comment vous a-t-il apparu?

LE COCHER.

Sous la figure d'un cheval blanc...

LE SOMMELIER.

Allons donc, Robin! c'est impossible; je vous assure qu'il ne se trahit jamais que par le bruit d'un tambour.

LE COCHER.

Comme je marchais dans l'écurie, sans lanterne, je me suis jeté dans une traverse de bois et il m'a semblé que j'étais tombé sur l'esprit.

LE SOMMELIER.

Vous auriez pu tout aussi bien tomber sur la paille; un esprit est quelque chose de si petit, si petit qu'un habile homme, un savant, m'a souvent répété que le revenant serait capable de danser une *horn pipe* du Lancashire sur la pointe d'une aiguille... etc. »

Il paraît même qu'Addison prit l'idée de *the Drummer* (*le Tambour*), à l'histoire d'un revenant qui hantait une maison du comté de Wilts, sous l'apparence d'un roulement de grosse caisse; c'est ce que prétend l'érudit Glanvill qui écrivit un livre fameux sous le règne de Jacques II (1). On voit, par le dialogue que l'auteur comique met dans la bouche des serviteurs de la maison infestée, que le peuple anglais de ce temps-là discutait fort savamment sur la nature matérielle de l'ombre; mais le livre de Glanvill, auquel sans doute le sommelier fait allusion, est moins explicite qu'une collection rédigée par le même voyant et publiée uniquement en vue de résoudre le problème du tambour (2). Nous descendons à ces menus détails pour montrer combien la littérature et la philosophie de la Grande-Bretagne se sont occupées de ces mystères de l'ombre, que deux hommes célèbres, à différens titres, Lavater et de Foë (3), ont si curieusement approfondis. Or, Glanvill raconte avec beaucoup de sang-froid l'anecdote suivante:

(1) *Considérations sur la sorcellerie*, Londres, 1666.

(2) *Sadducismus Triumphans.*

(3) De Foë, *Essai sur les apparitions.*

« David Hunter, pâtre employé chez l'évêque de Down et Connor, en Irlande, était depuis long-temps visité par l'apparition d'une vieille femme, qu'un pouvoir secret et irrésistible le forçait de suivre toutes les fois qu'elle se montrait à lui et partout où il prenait à ce revenant la fantaisie d'aller. Une nuit, le pâtre était couché dans son lit avec sa femme; la vieille apparut, elle exigea une place dans le lit conjugal; comme le mari, désespéré de cette demande, s'agitait d'une manière étrange, sa femme se réveilla.

— Sarah, dit le pauvre homme, tu ne sais pas? l'esprit veut entrer dans le lit, ou bien il faut que je le suive...

« Placée entre la crainte de perdre son mari et l'humiliation de subir un tiers dans le lit conjugal, Sarah n'hésita pas un seul instant; elle était femme; David Hunter fut donc obligé de sortir de sa couche pour obéir aux ordres de la vieille. Mais sa femme, d'autant plus jalouse, malgré son refus, qu'elle ne voyait pas l'esprit et qu'elle ignorait si réellement cette ombre manquait de grace et de jeunesse, sa femme ne put se résoudre à demeurer seule dans le lit. Elle se leva, suivit le pâtre qui, lui-même, suivait le revenant, invisible pour tout le monde, excepté pour lui; cette effrayante promenade se renouvela plusieurs fois; le chien du logis avait fini par s'habituer tellement à l'ombre, qu'il la suivait aussi bien que son maître; peut-être la voyait-il, mais on n'en sait rien. David Hunter observa que si, durant ces promenades diaboliques, un arbre se rencontrait sur la route, l'esprit ne se dérangeait pas de son chemin, et *passait au travers de l'arbre*. Malgré l'apparente immatérialité de la vieille, son corps n'était cependant pas sans quelque consistance, et la preuve, c'est qu'une certaine nuit, ayant rempli sa tâche, elle désira que Hunter, au terme de leur course, la soulevât un peu de terre en la prenant dans ses bras. David obéit, pénétré de terreur et non d'amour; alors, a-t-il raconté, je sentis dans mes bras comme le poids d'un oreiller (*bag of feathers*). »

A l'appui de cette légende, on peut citer l'opinion du révérend Grose qui définit l'ombre; « une créature simplement aérienne, tout-à-fait dénuée de substance, et capable de glisser à sa fantaisie au travers des corps les plus solides, les murailles, par exemple. » Chez les anciens, à Rome, dans la Grèce, on croyait généralement que l'esprit des morts se divisait à l'heure dernière en trois parties distinctes; l'*ame*, l'*ombre* et les *mânes;* ces vers, attribués à Ovide, expliquent le but de cette triple décomposition :

Bis duo sunt homini : *manes*, *caro*, *spiritus*, *umbra* :
Quatuor ista loci bis duo suscipiunt ;
Terra tegit carnem, tumulum circumvolat umbra ;
Orcus habet manes, spiritus astra petit.

Ainsi, les substances charnues, par la dissolution, se confondent bientôt avec la terre qui leur sert de lit, les mânes descendent aux enfers, l'ame se rend dans l'empyrée, et l'ombre voltige autour du tombeau, comme ne pouvant se résoudre à se séparer du corps. Telle est la foi des pneumalogistes de l'antiquité; les idées de Lucrèce et de Fourier s'y rattachent parfaitement; on en trouve une reproduction ingénieuse dans un passage de Virgile :

.... Cum frigida mors animâ seduxerit artus,
Omnibus *umbra* locis adero; dabis, improbe, pœnas;
Audiam, et hæc *manes* veniet mihi fama sub imos (1).

Didon menace de tourmenter le héros troyen avec son *ombre*, et, en même temps, elle dit espérer que la nouvelle du châtiment du perfide viendra quelque jour consoler ses *mânes;* la distinction est manifeste. Nous voudrions qu'il en fût de même des élémens qui forment ces trois variétés de l'esprit des morts. C'est ici que les conjectures doivent être jugées avec beaucoup d'indulgence.

En premier lieu, tous les observateurs s'accordent à reconnaître que les apparitions des morts sont plus fréquentes que les apparitions des vivans. Le don de seconde vue est spécial, il relève de certains climats et de certaines mœurs; le revenant pur et simple, au contraire, est possible dans toutes les latitudes, comme la destruction qu'il trompe un moment, mais qu'il n'évite pas long-temps. Nicolaï, le libraire de Berlin, était surtout hanté par les ombres des personnes mortes dont il avait été ou chéri, ou simplement connu; la couleur de ces fantômes s'affaiblissait peu à peu et finissait par *tourner au blanc*. La pâleur semble inséparable du teint d'un spectre, et c'est encore la préoccupation du tombeau qui nous maintient dans ce préjugé d'artiste; néanmoins quelques psychologues ont soutenu que, dans toutes les apparitions, le fantôme devait être pâle, soit que la coloration d'une image retracée uniquement dans notre esprit ne puisse offrir de vives nuances; soit que les rayons solaires éprouvent, quand ils frappent la substance d'un fantôme, une altération inconnue; soit enfin que l'ame, en dépouillant son enveloppe char-

(1) *Æneidos* liber IV.

nelle pour la plus courte absence, perde à ce déplacement l'éclat visible et lumineux que lui communiquaient les adhérences du corps. L'esprit d'un mort et l'esprit d'un vivant, une fois dégagés tous deux de la prison solide, ont absolument la même pâleur; si l'esprit d'un vivant jouit de quelque privilége, c'est de ne pas décroître en coloris, à moins que l'absence provisoire ne devienne un exil définitif. L'esprit d'un mort, quoique déjà très pâle, pâlit toujours aux regards du voyant, du somnambule ou de l'extatique, parce que les émanations de la vie matérielle tendent à disparaître de sa substance aérienne. Reste la vapeur *blanche* que les psychologues magnétiseurs regardent comme l'épuration qui précède immédiatement le passage de l'ame errante des limbes de notre monde aux régions supérieures; quand le seuil n'est pas franchi, nous apercevons encore l'ame sous forme de nuage lumineux; quand elle s'est décidément confondue avec les esprits intermédiaires, nous ne l'apercevons plus. C'est que sa substance est devenue transmondaine; elle échappe à l'appréciation de nos organes, elle ne fait plus partie des élémens de notre vie matérielle.

On a poussé très loin les recherches téméraires. Ainsi, le libraire de Berlin n'hésite pas à raconter que ses fantômes disparaissaient quelquefois par *fragmens;* ces lambeaux restaient long-temps visibles ensemble, quoique désunis. Les ombres, dit Samuël Hibbert, ne se montrent jamais d'une manière soudaine; elles semblent d'abord se détacher en relief sur une vapeur élémentaire d'une parfaite transparence; elles se maintiennent durant quelques secondes, et diminuent graduellement en tirant vers *l'obscur;* mais, presque toujours, ces formes, illusoires ou réelles, sont revêtues de la beauté plastique, séduisantes par l'expression des traits du visage, et touchantes par leur physionomie pleine de passion (1). »

Le barde des Highlands a décrit avec une précision chimique ces jeux de l'ombre, quand il s'écrie en beaux vers:

« ..... Qui vient du palais des morts avec une robe de *neige*, les bras *blancs* et les cheveux *couleur de la nuit?*..., c'est la fille du chef du peuple. Il y a bien peu de temps qu'elle est morte!... Descends vers nous, descends, ô jeune fille, qui as été les délices des héros! — mais des bouffées d'air chassent le fantôme au loin; *blanc, sans forme,* il remonte la colline!... (2). »

(1) *Apparitions of departed spirits.*
(2) *Macpherson's Ossian.*

L'obscur du docteur Hibbert et le *nuage lumineux* de M. Chardel (1), n'impliquent pas contradiction. Entre les couleurs affaiblies de la vie matérielle reproduites par l'ombre et le fluide supérieur dénoncé par l'ame, ou psychique, un brouillard était nécessairement à sa place, comme transition. Je serais désolé qu'on prît ma remarque pour une raillerie de mauvais goût.

Quant aux *mânes* de l'antiquité, à cette troisième catégorie de l'esprit des morts, que leur nom vienne du verbe latin *manare*, couler, circuler, ou du verbe *manere*, s'arrêter, durer, ou enfin, de l'adjectif *manus*, bienveillant, propice, il est difficile, même en se mettant au point de vue de Lavater et de Fourier, de comprendre leur nature et d'expliquer leur substance. *L'ombre* nous paraît suffire à toutes les facultés des créatures transmondaines, et marquer convenablement leurs priviléges et leur existence dans la région où l'homme n'entre pas encore et d'où les esprits intermédiaires sont déjà sortis. Il y a tout lieu de croire que les fluides impondérables participent aux tissus aériens du fantôme, puisque la lumière affaiblit l'intensité des phénomènes du magnétisme et de l'électricité, et que les ténèbres favorisent les apparitions. Une des croyances superstitieuses de l'Angleterre, c'est que toute lampe, placée dans une chambre où circule un fantôme, brûle *bleue* à l'extrémité de sa mèche, et que la flamme perd cette nuance quand l'*ombre* disparaît (2). Les incrédules voient dans une apparition la consistance momentanée des vapeurs empyreumatiques, que le travail de la décomposition des cadavres rejette hors du cercueil sous forme d'esprits animaux et de feux *ardens*. Toutes ces diverses perceptions tendraient à découvrir un principe commun, une affinité générale, peut-être un lien supérieur et un élément psychique aux fluides impondérables; dès lors, une recherche anatomique de la substance de *l'ombre* ne serait plus qu'un horizon prochain; mais nous n'y touchons pas encore.

Les maladies du cerveau prouvent souvent dans leur cours à quel point les apparitions puisent leurs formes extérieures à la source même de la nature de l'ame. « M. Cassio Burroughs était un des plus beaux hommes de Londres, d'une valeur brillante, mais singulièrement hautain et un peu bretteur. Il devint l'amant d'une charmante Italienne qui se trouvait en Angleterre, où elle mourut. Un soir, quelque temps après la mort de sa maîtresse, M. Burroughs, étant dans une ta-

(1) *Essai de psychologie*, 1838.
(2) Grose. — Addisson, *the Drummer*.

verne, se vanta publiquement de son ancienne liaison; c'était violer une promesse qu'il avait faite au lit de mort de la dame, dont il avait juré de ne jamais révéler la faiblesse; l'indiscrétion était à peine commise, que l'ombre de la belle Italienne lui apparut, et ce phénomène se reproduisit dorénavant dans ses orgies de cabaret. M. Burroughs déclara que la vue du fantôme était précédée d'un frisson terrible qui le surprenait au milieu des fumées du vin, et faisait vibrer comme des cordes toutes les parties osseuses ou molles de sa tête. Plus tard, il fut tué en duel; l'Italienne se montra à son amant le matin même de la catastrophe (1). »

Le docteur Samuël Hibbert ne doute pas de la réalité de cette vision essentiellement britannique, et dont l'origine lui semble, comme le principe des fantômes de Nicolaï, provenir d'une altération du sang. Tel est le débat physiologique; mais il y a là-dessus de plus austères, de plus providentielles hypothèses. Quand des ames se sont confondues durant la vie, on comprend qu'elles aient encore la faculté immatérielle de se reformer l'une par l'autre après la mort, et les nœuds d'amour perpétuent peut-être au-delà du tombeau une attache qui n'est pas moins dans les liens de l'esprit que dans l'union des corps. Voilà ce que Meyer n'a pas tout-à-fait osé dire, ce que Lavater et Fourier ont plus hardiment soutenu dans des thèses différentes; nous ne poursuivrons pas cette analyse délicate; nous livrerons seulement aux commentaires de nos lecteurs un fait reconnu dans la pratique médicale si approfondie du magnétiseur Berna. Si deux personnes, dont l'une est somnambule, s'endorment en se tenant par la main, elles feront presque toujours, et en même temps, les *mêmes* rêves. En présence de semblables phénomènes, n'hésitons plus à constater le mélange des ames, et, dès-lors, la formation de l'*ombre* de la belle Italienne aux regards de son amant sera un produit subtil, psychique, rayonnant du cerveau de M. Burroughs comme les étuis ou fourreaux qui émanaient, en se dédoublant, des corps de Lucrèce, produit sollicité d'ailleurs par les discordantes réactions du parjure sur les débris transmondains de la femme outragée.

Je me reprocherais vivement de ne point relater ici une apparition où les nœuds immatériels qui unissent la mère et l'enfant se trouvent mis à découvert; cette histoire occupe le premier rang dans les souvenirs des psychologues de l'Angleterre, dont son authenticité ne rend les discussions que plus embarrassantes. Samuël Hib-

(1) Aubrey.

bert la cite avec une entière gravité; il faut que l'aventure par elle-même soit bien remarquable, puisqu'elle fait excuser son origine, c'est-à-dire le caractère superstitieux de son chroniqueur, sir John Beaumont. « C'était un homme, dit le docteur Ferriar, d'un savoir immense, mais d'une crédulité religieuse et d'une vie singulièrement hypochondriaque. Travaillant à ses recherches transmondaines sous l'influence d'une santé mélancolique, il se disait constamment entouré d'une centaine d'esprits, mâles et femelles, qu'il ne voyait pas dans les ténèbres, mais seulement à la lueur des flambeaux ou au clair de lune; on a de Beaumont cet aveu plein d'intérêt: — J'ai deux esprits toujours prêts à m'obéir; ils me servent par trimestre, nuit et jour; ils s'appellent familièrement, distinctement, l'un l'autre par leurs noms. Ces deux esprits sont constamment vêtus d'habits de femme, ils ont un teint pâle, une chevelure brune, et leur taille n'a pas plus de trois pieds de haut; ils sont habillés d'une robe longue et noire, d'un tissu léger, serrée au milieu de leur corps par une ceinture, et laissant voir au travers et en dessous une robe d'étoffe d'or; un éclat incompréhensible embellit cette toilette. Leurs têtes ne sont pas coiffées à *la Fontange*, mais recouvertes seulement d'un voile fin et blanc, avec une guypure large de trois doigts au bord, et le tout est surmonté d'un capuchon noir et diaphane comme la grande robe... etc. » (1).

Voici maintenant l'aventure racontée par Beaumont. Elle remonte à la fin du XVIIe siècle, et l'évêque de Glocester en reçut la confidence solennelle du père de la jeune victime:

« En 1662, sir Charles Lee, un des ancêtres de M. Charles Lee, poète, général employé dans la guerre d'Amérique et l'ami de Burgoyne, avait eu de sa première femme un seul enfant, une fille, qui tua sa mère en naissant. A la mort de la femme de sir Charles, lady Everard, sa sœur, entreprit d'élever la petite orpheline, jusqu'au moment où le père la fiança à sir Williams Perkins; mais une circonstance extraordinaire interrompit tout projet définitif de mariage.

Un soir, la jeune fille, après s'être mise au lit, crut voir une lumière dans sa chambre; elle appela sur-le-champ sa servante, et lui dit: Pourquoi laissez-vous un flambeau allumé dans la chambre? — Il n'y a pas d'autre flambeau ici, répondit la servante, que celui que je tiens à la main... — C'est donc le feu? reprit la jeune fille

(1) Ferriar, *Théorie des apparitions*. — Beaumont, *Treatise on spirits*.

étonnée... — Pas davantage, dit la servante; vous avez rêvé... — C'est possible, répondit miss Lee, et elle se rendormit.

Mais, après deux heures environ de sommeil, elle fut réveillée de nouveau par la lumière, et elle aperçut, dans son lit même, entre l'oreiller et la couverture, et à ses côtés, une femme assez petite, qui dit à la jeune fille, d'une voix parfaitement articulée, qu'elle était sa mère, et que, dans quarante heures, elles seraient l'une et l'autre réunies. Sur quoi miss Lee appela de nouveau sa servante, se fit habiller, et s'enferma dans un cabinet. Elle y resta jusqu'à neuf heures du matin; puis, elle en sortit avec une lettre cachetée. Lady Everard étant venue, elle lui raconta tranquillement ce qui s'était passé, et pria sa tante, dès que l'heure fatale aurait sonné, d'envoyer cette lettre à son père. Lady Everard s'imagina qu'elle était folle; on fut quérir un médecin et un chirurgien à Chelmsford; le médecin ne reconnut aucun symptôme de maladie cérébrale dans la jeune fille, et, toutefois, pour se conformer aux désirs de la tante, il fit pratiquer une saignée à miss Lee qui tendit son bras en souriant. Cette satisfaction donnée à lady Everard, la jeune fille demanda un chapelain, récita les prières des agonisans avec le ministre épouvanté, et chanta ensuite, avec accompagnement de guitare, les plus touchans passages de son livre de psaumes d'une manière si admirable que son maître de musique, présent à tous ces préludes sinistres, fondit en larmes. Quand la quarantième heure fut près de sonner, elle se plaça dans un fauteuil commode, arrangea ses vêtemens et, poussant coup sur coup deux longs soupirs, elle rendit l'ame; elle devint même immédiatement si glacée, que le médecin et le chirurgien ne comprenaient rien à ce froid subit. Elle mourut à Waltham, dans le comté d'Essex, à trois milles de Chelmsford, et la lettre fut aussitôt portée à sir Charles Lee, qui était à sa maison du Warwickshire; par cette lettre, miss Lee demandait qu'on l'enterrât avec sa mère, à Edmonton (1).... »

Ainsi, les liens du sang entreraient pour élémens dans la formation de l'*ombre;* rappelez-vous le principe des fantômes de Nicolaï, et méditez sur cet inexplicable secret de la nature; si l'on admet le principe, la conséquence est forcée. Les phénomènes du *bruit* s'accordent, dans cette hypothèse particulière, avec la source probable de l'*ombre.* — Un ami, dit Boswell, dont je ne mets pas en doute la véracité, m'a confié que, se promenant un soir dans un bois, près de Kilmar-

(1) Beaumont, *World of spirits.*

nock, il entendit la voix de son frère qui l'appelait, et ce frère était en Amérique; peu de temps après, il apprit sa mort. — Johnson lui-même avoue que, se trouvant à Oxford, il entendit, au moment où s'ouvrait la porte de sa chambre, une voix qui l'appelait par son nom d'enfant, *Sam*, et cette voix était celle de sa mère, pour le moment à Litchfield, c'est-à-dire fort loin d'Oxford. — On ne saurait découvrir uniquement un trait de seconde vue ou de prévision dans de tels mystères; leur clé semble dépendre aussi bien du rapport immatériel des ames que de l'exacerbation passagère des organes, et il faut faire nécessairement aux grandes lois de propagation de l'espèce une part dans les correspondances invisibles. Si des végétaux se fécondent à distance, si les valérianes se communiquent la poudre de leurs étamines à travers les ondes, et les sapinières le duvet doré de leurs anthères sur le dos des nuages, pourquoi, dans la race humaine, les générations reproductrices d'une famille ne laisseraient-elles pas, le long des âges, comme des échos de leur succession et des rappels de leur vitalité?

« ... Le 19 août 1708, Champmêlé, mari de la comédienne, rival à la fois du marquis de Sévigné, du comte de Tonnerre et du tendre Racine, d'ailleurs comédien lui-même, rêva qu'il voyait sa femme avec sa mère qui, toutes deux, ne vivaient plus, et que la première l'invitait, par geste, à la venir rejoindre dans la mort. Champmêlé se frappa de cette vision, il en resta pensif; on voulut le distraire; ce fut impossible. Il joua cependant le rôle d'Ulysse le lendemain, dans *Iphigénie en Aulide*, et, tandis qu'on représentait la petite pièce, il se promenait à grands pas dans le foyer en chantant: *Adieu paniers, vendanges sont faites*; il continua de chanter ce refrain toute la nuit. Le jour venu, il entre aux Cordeliers (leur église était familière à la Comédie française; le théâtre se trouvait rue Saint-Germain-des-Prés, et le couvent occupait la place de l'École de Médecine); il demande le sacristain, et lui paie trois messes: l'une pour sa mère, l'autre pour sa femme, et la troisième pour lui; Champmêlé s'en fut même entendre cette messe avec beaucoup de dévotion. De l'église, il se rend à la comédie; ses camarades étaient assis sur un banc à la porte de l'*Alliance*, cabaret qui se trouvait à l'entrée du théâtre, en face du café Procope; il avait prié à dîner, pour ce jour-là, quelques-uns des comédiens dans le but de raccommoder Sallé et Baron qui étaient brouillés; il leur dit, après leur avoir fait toucher dans la main: *Eh bien! nous dînerons ensemble?...* A peine ces mots lui sortaient de la bouche, qu'il prit sa tête entre ses deux mains, fit un

cri, et tomba sur le pavé visage contre terre. Guichon, chirurgien du théâtre, qui demeurait à deux pas, accourt avec une lancette, mais inutilement; Champmêlé était déjà mort; on ne put même lui ouvrir les yeux (1)... »

Saint Augustin, dans ses *Confessions*, croit que sa mère viendra de l'autre monde pour lui en porter des nouvelles et lui donner des conseils. Un écrivain mystique a bâti une doctrine fort étrange sur ces rapports immatériels du sang. « Les *ombres*, dit-il, s'échappent des tombeaux où gisent les corps pour prendre leur part d'un festin que la providence tient en réserve; elles se nourrissent comme les vivans, et il n'y a pas de libation qui leur soit plus agréable que le sang de l'homme (2).... » Voilà que nous sommes ramenés à la théorie des vampires, et ce ne serait pas la plus sotte manière de nous en rendre compte. On comprend que le besoin d'accorder des doctrines si diverses ait produit une *science de l'ombre*, la *pneumalogie*. Barclay en a résumé toutes les hardiesses (3) qui peuvent se réduire à ceci : l'ame est corporelle; sa substance se compose, ou d'air chaud, ou d'eau, ou de feu, ou de vapeurs. L'ame est immortelle; c'est un mélange harmonieux de froid et de chaud, de parties sèches et humides, une fraction de l'ame du monde qui est elle-même matérielle et impérissable; un seul homme est capable de posséder plusieurs ames, etc. Suivait la nature de l'*ombre*, facilement expliquée; une fois lancés dans cette route, les pneumalogistes ne devaient plus s'arrêter. On atteignit bientôt les dernières limites du problème, la *palingénésie*.

Vers le milieu du XVIIe siècle, des chimistes, tels que Digby, Kircher, Borellus, entreprirent de ressusciter les plantes. Ils brûlaient une fleur quelconque et en ramassaient toutes les cendres dont ils tiraient les sels par la calcination; on mettait ensuite les sels dans une fiole, mêlés à certaines substances qui avaient le pouvoir chimique de leur communiquer un mouvement de travail interne au moyen de la chaleur. Ce mélange formait bientôt une poussière dont la nuance inclinait au bleu; de cette poussière, toujours légèrement échauffée, il s'élevait un tronc, des feuilles, une fleur; l'apparition d'une plante se montrait, l'*ombre* de la plante brûlée sortait du milieu des cendres avec tout son éclat végétal; la fiole ne semblait plus qu'une cloche de verre, abritant une fleur exotique et un peu

(1) De Mouhy, *Histoire du Théâtre-Français.*
(1) Farmer, *Worship of human spirits.*
(2) Barclay, *Life and organisation.*

fanée dans une serre de jardin. Mais, dès que la chaleur avait disparu, le fantôme s'évanouissait, s'écroulait à proprement dire, et les débris de ce spectre floral, précipités au fond de la bouteille, redevenaient poussière séminale et embryon confus.

Cette apparition des plantes fut constatée, dit-on, par la Société royale de Londres, qui opéra sur les cendres d'une rose. Toutes les transformations naturelles, depuis le bouton fermé jusqu'à la corolle aux pétales tombantes, ces métaphores mystérieuses du langage de l'amour, se succédèrent sous le doigt glacé des savans et au souffle ardent du laboratoire. Témoin de ce prodige, le poète Cowley s'imagina qu'il avait aussi ranimé par la chaleur d'une cornue des caractères écrits avec du jus de citron, et il célébra un phénomène, que sa bonne foi crut un moment commun à l'alphabet et aux végétaux, par des fleurs de style tout-à-fait dans le goût de son époque, et que Scarron n'eût pas renié. Le père Kircher avait expliqué le secret de la résurrection des plantes. « Les sels du végétal brûlé, disait le moine, mis en mouvement dans la fiole par la chaleur, se séparent des cendres et voltigent comme un tourbillon. Ainsi suspendus, ils prennent la même route, s'arrêtent aux mêmes places, et affectent la même figure qui leur étaient familières durant la vie de la plante; ils retournent sympathiquement à leur première destination, ils s'alignent, en quelque sorte, dans le dessin évanoui, selon les formes rompues du végétal. Chaque corpuscule de sel obéit à son penchant, et, depuis le pied jusqu'au sommet de la plante, tige, branches, feuilles, fleurs, tout se reconstruit miraculeusement, comme si l'action d'une chaleur factice tenait lieu des émanations solaires... »

On se hâta d'appliquer les conséquences de ce phénomène à la nature de l'*ombre*. Les chimistes du XVIIe siècle, analysant la matière des enveloppes dénoncées par Lucrèce, prétendirent que la forme substantielle des corps humains résidait dans les sels; que ces parties volatiles, dégagées du sein de la terre par la décomposition de nos débris, venaient planer à la surface, et y recomposaient une image, une apparence, un individu qui était le nôtre, moins le concours des substances dévorées complètement par la tombe. Il faut avouer qu'une semblable théorie avancerait beaucoup l'explication de la nature de l'*ombre;* mais le malheur veut que les fantômes soient restés jusqu'à présent insaisissables par le caractère même de leur essence volatile, que ces charpentes vaporeuses échappent à l'anatomie comparée, et qu'on ne puisse mettre sous cloche, et dans une fiole bien bouchée, le moindre petit spectre, absolument comme on

a fait des cendres d'une rose passées à l'état fantastique d'*ombre* végétale.

Eh bien! la main de l'homme n'a point reculé devant cette suprême profanation! Des alchimistes se sont rencontrés qui ont traqué l'*ombre* dans un creuset et distillé sur un fourneau cette enveloppe mystérieuse de l'ame que Dieu probablement ne destinait pas à l'alambic, C'est là ce qu'on nommait dans le XVIIe siècle *experimentum crucis*, l'épreuve de la croix; je ne sais à quel titre, mais sans doute en mémoire du supplice de Jésus. Dans les premiers faits soumis à l'Académie des Sciences, sous le règne de Louis XIV, on ne lit pas sans terreur des preuves de cet incroyable sacrilége.

« .... La terre du cimetière des Innocens était, de toutes les nécropoles de Paris, la plus imprégnée de débris animaux. On n'ignore pas que vers la fin du gouvernement de Louis XVI, à l'époque de la transformation du cimetière en marché, le déplacement seul de cette terre, dont on porta dans les carrières de l'Est les couches supérieures au moyen de tombereaux qui fonctionnaient durant la nuit, occasiona une putridité de l'atmosphère si intense, que beaucoup d'ouvriers périrent, et que des maladies éclatèrent dans le quartier des halles (1). Il n'est donc pas surprenant que, dans le XVIIe siècle, trois alchimistes, désespérant de trouver l'or et le diamant en travaillant sur les matières ordinairement victimes de leur analyse, se soient tout à coup avisés de mettre en réquisition le *sol humain* du charnier des Innocens. Si jamais la pierre philosophale fut une œuvre du démon, c'est entre leurs mains. Le crime de Prométhée s'expliqua, leur flambeau n'eut pas moins de succès; ce fut un homme, et non de l'or brut, qui sortit du creuset! A ce spectacle, ils s'épouvantèrent de leur puissance; ils replongèrent dans la cornue l'homme ébauché, ils s'enfuirent honteusement du laboratoire. Quand la curiosité les ramena vers l'alambic, il n'y avait plus que la terre, le fantôme s'était de lui-même remis en poudre.... »

Cette aventure laissait la question indécise; les alchimistes avaient eu peur de leur ombre. Il fallut que le hasard complétât un enseignement aussi terrible.

« .... Un médecin anglais s'était procuré le corps d'un pendu pour en faire l'objet d'une dissection savante. On porta le cadavre dans son laboratoire. Il commença par disséquer les membres et le tronc, ce qui dura quelques jours; et, quand l'autopsie de ces divers lam-

(1) Mémoires secrets de Bachaumont.

beaux fut épuisée, il passa à la tête, et ordonna à un jeune chirurgien, qui lui servait d'aide pour ses travaux anatomiques, de réduire en poudre une certaine partie du crâne, afin d'en composer un remède fameux dans les pharmacies de l'ancienne école. Le remède n'avait pu que gagner, comme on le verra bientôt, aux retards que le médecin apportait dans la dissection de la tête. »

Effectivement il s'agissait de l'*usnée*, de ce lichen humain qui croît au sommet du crâne des pendus, et qu'on regardait comme une mousse engendrée par les sucs animiques de la cervelle du supplicié, comme une orseille soudainement développée au sinciput par le réactif de la strangulation. Au dire des pneumalogistes, la quintessence de l'ame, violemment repoussée hors de la boîte encéphalique, abandonnait en s'échappant un précipité ou résidu, tandis que, dans les morts lentes et ordinaires, elle conservait le temps et le pouvoir d'entraîner vers les régions supérieures tous ses moindres atomes. On croyait que la flamme vitale, accidentellement retenue, concentrée dans une végétation particulière, se tenait au sommet du crâne, comme une étincelle cristallisée, à la disposition des premiers manipulateurs qui voleraient à Dieu le secret de pétrir un homme. Nous ne discuterons pas la valeur scientifique de l'usnée; nous rappellerons seulement que, dans l'opinion des psychologues modernes et des magnétiseurs contemporains, l'ame, en quittant la terre, entraîne la *vie spiritualisée* qui l'enveloppe comme un voile lumineux, et que le tout s'échappe naturellement du corps humain par son dernier refuge, par le cerveau (1).

« Le jeune chirurgien donc, pour obéir à son maître, gratta la mousse du pendu, non sans répugnance et en tremblant. Il résulta de cette opération sacrilége une poudre que l'aide laissa superstitieusement tomber sur un papier qui couvrait la table du laboratoire, en se gardant bien d'y toucher. Cela fait, il dressa son lit dans le laboratoire même; car les pendus, à cette époque, étaient si rares ou si chers, et par conséquent leur lichen si précieux, qu'on veillait sur le crâne et sur la mousse comme sur un trésor. Le pauvre Anglais se couche; il essaie de dormir, il y parvient... Une lampe brûlait dans le laboratoire jour et nuit, par précaution.

« Mais à peine fermait-il les yeux qu'un bruit singulier l'oblige à les rouvrir. Il y avait évidemment quelqu'un dans le laboratoire. Plus mort que vif, l'apprenti se lève...

(1) Chardel, *Essai de Psychologie.*

— On vient voler l'usnée! se dit-il en cherchant une arme pour défendre sa récolte. Il prit la tête du pendu.

« .... Cependant, le bruit continuait et la cause en restait invisible. Son crâne d'une main et la lampe de l'autre, le jeune homme regarda timidement autour de la chambre; la blancheur du papier étalé sur la table, perçant l'ombre, attire son attention... A cette vue, ses cheveux se dressent d'horreur, il ne peut ni parler ni fuir, il va lâcher la lampe que ses doigts, détendus par la peur, secouent convulsivement devant le plus affreux spectacle!...

« .... Sur le papier, au milieu de la poudre, s'agitait une petite tête avec des yeux ouverts et qui le regardaient hardiment. Des deux côtés de la tête se prolongeaient deux appendices qui croissaient à vue d'œil et qui semblaient tenir lieu de bras au fantôme progressivement formé. Bientôt l'apprenti put compter exactement le nombre des côtes du squelette, il les vit se couvrir peu à peu de leur enveloppe musculaire. Quand ce travail fut achevé, les membres extrêmes se montrèrent dans le même ordre de résurrection; la pousse était complète, la végétation à terme. Enfin, l'homme ainsi germé, gros comme un enfant de six mois, se leva sur ses pieds, descendit de la table fort lestement, et fit un tour de promenade dans le laboratoire; ses habits de supplicié, qui étaient accrochés au mur, se détachèrent de leur clou et le vêtirent soigneusement, comme s'ils étaient placés sur son corps par une attraction mystérieuse, transformée en valet de chambre. En quelques secondes, le pendu apparut au chirurgien dans le costume et avec la physionomie qu'il avait naguère en marchant à la potence.

« Dans les premiers momens d'effroi qui succédèrent à cette vision épouvantable, le jeune élève ne trouva dans son esprit que la force de prier Dieu; mais, quand il s'aperçut que le fantôme ouvrait tranquillement la porte, le courage lui revint, sa langue se délia, il secoua la lampe...

— Arrêtez, malheureux! s'écria-t-il...

« Le pendu se garda bien de répondre, encore moins de s'arrêter. Il fit mine de marcher vers l'apprenti, qui recula glacé d'horreur; il se permit quelques gestes impertinens et des menaces fort significatives; puis, ouvrant enfin la porte avec une facilité que n'ont pas les humains, il salua poliment le chirurgien et disparut. On ne retrouva pas, le lendemain, un atome d'usnée sur la table. Le spectre avait tout employé (1)... »

(1) Manchester, *Philosophical transactions*. — Ferriar.

Maintenant, voici la partie la plus sérieuse du phénomène, c'est le cas où il est démontré par les faits que les sels renfermés dans le sang de l'homme, participent à ces générations étranges.

« .... Un chimiste de Paris, dit Webster (1), homme fort habile, nommé La Pierre et logé près du Temple, reçut des mains d'un prêtre, sur la fin du XVIe siècle, un peu de sang dans une fiole, avec mission de le décomposer. L'opérateur se mit à l'œuvre un samedi, et continua sa besogne durant la semaine qui suivit ce jour: il fit successivement passer le liquide contenu dans la fiole par tous les degrés de chaleur dissolvante. Le vendredi suivant, six jours après l'installation de son travail, et au milieu de la nuit, le chimiste, qui couchait dans une chambre située près de son laboratoire, fut réveillé, au moment où il fermait les yeux, par un horrible bruit, semblable au mugissement d'une vache ou au rugissement d'un lion. Quand le bruit eut cessé, le chimiste essaya de se rendormir. Dans cet instant, la lune était dans son plein, et ses rayons éclairaient parfaitement la chambre. Les yeux du chimiste aperçurent distinctement un nuage épais qui glissait comme une ombre entre sa vue et la fenêtre. Il crut reconnaître la figure d'un homme et poussa un long cri de terreur : le nuage s'évanouit... Il y avait dans les chambres prochaines des personnes dignes de foi; le maître de la maison habitait, en outre, au rez-de-chaussée, et des voisins nombreux occupaient le logis placé de l'autre côté de la rue, en face du laboratoire : tout ce monde déclara positivement avoir entendu la plainte sinistre qui avait réveillé le chimiste en sursaut. Le lendemain, il fut accablé de questions et de visites; mais, malgré son effroi dont il était pâle encore, cet opérateur ne paraissait pas fort surpris du prodige.

« — Saignez un homme et conservez le sang, répondait le chimiste aux curieux; si l'homme meurt, lorsque viendra l'heure de la putréfaction pour son cadavre, le sang, extrait naguère de ses veines, se décomposera de lui-même, et l'esprit animique, se dégageant du fluide, tendra nécessairement à rejoindre l'ame qui s'est échappée du corps. Voilà ce que le prêtre m'a dit.

« .... Effectivement, le samedi matin, l'opérateur se leva, entra dans son laboratoire, suivi d'une foule qui se tenait superstitieusement à distance du fourneau; il brisa son alambic, et, dans le précipité du sang, on trouva la représentation exacte d'une figure humaine, le

(1) Webster, *De la Sorcellerie* (*on witchcraft*). — Traduit en allemand, Halle, in-4°, 1719. — L'édition anglaise ne se trouve plus.

visage, les yeux, le nez, la bouche, les cheveux, et *déjà la couleur....* »

Webster ajoute que le phénomène eut pour témoin oculaire Bourdaloue, secrétaire en chef du duc de Guise, et que Flud, auquel il emprunte cette histoire, la tenait lui-même des habitans de la maison où le miracle s'était accompli. On comprend que Webster, entraîné par les témoignages d'un désordre inouï, ait perdu toute mesure dans ses hypothèses.

« .,.. Il y a trois substances dans le corps de l'homme, dit-il hardiment (1) : en premier lieu, notre corps proprement dit; notre enveloppe matérielle se compose de terre et d'eau, la mort dissout ce mélange. Ensuite, l'homme renferme un esprit palpable, un souffle éthéré, une vapeur transparente qui se compose d'air et de feu; la mort dissipe ce nuage dans l'atmosphère, ou le laisse planer près du corps. Enfin, la troisième et dernière substance, l'ame immortelle et incorporelle, retourne à Dieu, quand les deux premières sont divisées et anéanties. Or, comme parfois, après les instans suprêmes, les trois substances existent simultanément, quoique séparées par la mort, il n'est pas impossible que le hasard les rassemble.... »

C'est l'opinion antique, sous d'autres mots : *spiritus, umbra, caro.* Mais tout le monde, Webster lui-même, oublie *manes.* Revenant à la palingénésie :... « Si les plantes, dit-il encore, ressuscitant comme le phénix de leurs cendres, peuvent se transformer, de poudre morte ou brûlée qu'elles étaient, en vapeur ou fumée tout à fait semblable, pour les formes et les nuances, à leur figure vivante, par le moyen de la chaleur, on a droit de conclure que les débris humains, sollicités par les émanations solaires ou par un fluide inconnu, réunis accidentellement, comme sels, de tous les points de leur dissémination accomplie, mais récente, peuvent s'enfler en nombre, s'élever en apparition et *vaguer* en spectres autour des lieux ou des corps qui ont retenu les molécules salines émanées du sang... »

On le voit : un cercle hypothétique nous reconduit aux fantômes développés chez Nicolaï. Est-ce donc le sang qui unit, par des liens magnétiques, par des attaches invisibles et des cohésions providentielles, la chaîne sans commencement et sans fin des créatures terrestres, intermédiaires et supérieures? Est-ce le sang, en un mot, qui renferme l'esprit de vie, la flamme de Prométhée? Et les ingénieux pneumalogistes du XVIIe siècle avaient-ils vraiment tort de composer,

(1) Webster, *on Witchcraft.*

dans les ténèbres du laboratoire, leur diabolique élixir de sympathie, le *sel du sang?* Hâtons-nous de le dire; quelque flatteuse que soit l'espérance de reconstruire, sous les espèces de leurs derniers débris ou de leurs émanations subtiles, une figure humainement présentable et réellement animée, la chimie moderne a démontré toute l'inanité de cette prétention. Il n'y a plus de palingénésie; il ne reste que des cristallisations, qui sont un mensonge de la forme, comme *l'ombre* n'est que la fable de l'existence.

Dans ce dédale d'erreurs et de vérités, dans ce labyrinthe d'illusions et de phénomènes, la meilleure analyse de l'*ombre* est encore la théorie de Fourier (1). Si notre ame s'isole progressivement de la matière, les premiers échelons de sa montée vers Dieu doivent se réduire en séjours plus ou moins prolongés dans des corps de moins en moins terrestres, de plus en plus aériens; ces étapes varieront en énergie comme en durée, selon l'excellence animique de l'être dont elles favoriseront la route peu à peu spiritualisée; l'*ombre* de Mirabeau, par exemple, chargée des souvenirs de la vie mondaine, frémissant des luttes, des passions et des appétits dont le fardeau écrasa le corps, enchaînée à ces vibrations sensuelles par des nœuds brutaux, allourdie sous les traînées opaques, sous les effluves confus que tant de haines et de sympathies ont contradictoirement mêlés à son tissu lumineux, cette *ombre* du grand orateur, errante ou redescendue sur la terre, frôlera nos sens, atteindra nos idées et déplacera notre *milieu* vital avec un trouble que ne causera jamais la délicate et volatile apparition d'une carmélite de quinze ans expirée, à la même époque, sous les arceaux d'un moutier de province, comme la voix céleste et tremblée des orgues. Par la même raison, l'esprit de la jeune religieuse, frêle dans sa pureté, circonscrit dans son clavier, *monorime* dans ses accords, ne réveillant peut-être d'autre corde chez les humains que la mémoire d'un cœur isolé, ne caressant d'autres atomes que les échos de sa prière, sera promptement ravi, absorbé dans le foyer générateur du monde, par l'ame de l'univers, tandis que l'esprit de Mirabeau, assez brûlant pour allumer une révolution ici-bas, trop individuel pour se confondre sur-le-champ avec Dieu, restera balancé long-temps entre les hommes qu'il captive toujours et les régions supérieures un peu émues de son ascension puissante. Les nonnes de Bovet (2) ne touchaient au bord du lit la main du voyageur,

(1) Fourier, *Traité de l'association*, tom. I.

(2) *Revue de Paris, Fantômes dévoilés*, première partie.

assez hardi pour coucher dans leur chambre, que d'un mouvement tiède et d'une atteinte veloutée; mais, croit-on que l'ame dominatrice et initiative du membre de la constituante eût révélé son *ombre* par de tendres approches? Lancé par la torpille, le fluide électrique engourdit le doigt d'un enfant; lancé par un orage, il foudroie les Alpes.

Enfin, *l'ombre* vit-elle? diront les sceptiques. Non. On ne doit pas confondre *l'ombre* et *l'esprit intermédiaire*. *L'ombre* est une gaîne, une peau, une cosse de l'ame; il s'en détache même fréquemment de nombreux exemplaires. *L'ombre* remplit alors l'office tantôt d'un baiser, d'un adieu, d'un rayon que l'ame envoie à la terre, tantôt d'une enveloppe diffuse, d'un vêtement oublié, d'un épiderme traînard dont les débris matériels du corps rejettent à regret vers l'ame les cuticules éthérées. Quand le trajet aérien a successivement dissipé toutes ces réminiscences fluidiformes de l'existence mondaine, l'ame dépouillée, clarifiée, raréfiée, s'épurant à mesure qu'elle monte, se sent revivre peu à peu dans une nouvelle vie et sous des conditions nouvelles. C'est une lampe dont la première flamme, épaisse, inerte et sans chaleur, absorbait les ordures huileuses de la mèche, et qui, par un dernier jet, par une aigrette diaphane et splendide, rassemblant toutes ses étoupes dans un faisceau unique et dans un seul incendie, les tord tout d'un coup en un feu blanc, subtil, ascensionnel, d'ailleurs tellement incoercible que notre souffle le plus léger suffit pour qu'il nous échappe lui-même comme une ame blessée; c'est une lumière parvenue à se séparer profondément du milieu atmosphérique autant par son éblouissante limpidité que par sa dissolutive énergie. *L'ombre* reproduit l'apparence de nos organes, parce qu'elle est surtout une reproduction lointaine de la sensibilité de notre ame; elle ne reproduit pas notre organisation, parce qu'elle est seulement une apparence rapprochée de notre corps. Sa voix, quand elle parle, n'est qu'un écho; sa motilité, quand elle remue, n'est qu'un ressort. Elle se souvient de la vie, elle ne l'exerce pas.

Tel est donc l'esprit éthéré, le souffle palpable, le nuage participant de l'ame et du corps décrit par Webster, et nommé par les anciens philosophes *umbra*. Ce double caractère se reconnaît dans la poésie de leurs traditions. Hercule, festoyé par les dieux, épouse Hébé (1); ce mariage confondait les deux principes, et leurs enfans ne pouvaient être ni précisément humains, ni décidément célestes;

(1) Homère, IL., XI, 602.

voilà un symbole mythologique de l'*ombre*. — La puissance des liens du sang se retrouve dans les anciennes théories du fantôme; ces théories lui conservaient même les passions et les besoins de l'homme. Les Celtes se prêtaient, dans ce monde, de l'argent payable en lettres de change qu'on négociait dans l'autre. On est libre de vérifier une si étrange faculté de l'*ombre* (1), que nous recommandons aux fils de famille dont la santé paraît délicate. Les Gaulois jetaient dans le bûcher funèbre des billets pour les amis morts qu'ils regrettaient en cette vie, et qu'ils supposaient jouir, comme fantômes, d'une bonne vue pour les lire, d'une main meilleure pour leur répondre; l'homme qu'on brûlait servait ainsi de facteur (2). L'usage si général dans l'antiquité, chez les peuples des deux hémisphères (3), qu'on rencontre à Mexico et au Pérou, et dont le gouvernement russe aujourd'hui entretient les vestiges, sous forme de musées, dans les *tumuli* du Caucase (4), l'usage de confondre avec les cendres d'un mort, sur le même bûcher, les cendres des choses et des êtres qu'il préférait avec la vie, de brûler le chien (Homère, *funérailles de Patrocle*), ou la veuve (les *Sultées de l'Inde*), cet usage ne dénonce-t-il pas une foi immémoriale dans la biforme organisation du spectre? Iphias ne crie-t-elle pas à Capaneu :

Accipe me, Capaneu; *cineres miscebimur* (5)!...

Et à quoi bon précipiter le charmant perroquet de Corinne vers les sombres bords, si ce n'est pour distraire les oreilles de la maîtresse du poète, toujours impressionnables au chant de l'oiseau, bien que tous deux, perroquet et Corinne, ne soient plus, comme dit Ronsard, que des *fantômes sans os?*

Si nous ouvrons les archives les plus secrètes du magnétisme animal, *l'ombre* deviendra la meilleure preuve, dans l'ordre somnambulique, de l'universelle concordance qui rattache toutes les variétés du fantôme à une même origine. Ainsi, les somnambules se croient fréquemment *dédoublées;* elles vivent à la fois, ou semblent vivre, dans plusieurs corps. Il se forme comme une fumée autour de leur vie cérébrale, et cette vapeur essentielle, provenue du fluide sanguin, raffinant la circulation nerveuse, arrête peu à peu ses contours

(1) Valère Maxime, liv. II, chap. VI.
(2) Diodore, liv. V.
(3) Robertson, *Histoire de l'Amérique du Nord*, vol. III, pag. 211.
(4) Spencer, *Travels in Circassia*, 1838.
(5) Ovide, *Artis amatoriæ*, liv. III.

hallucinatoires, de manière à reproduire pour la visionnaire les apparitions de Nicolaï. Dans les annales de la société de Strasbourg, on lit un procès-verbal que nous nous contenterons de transcrire. Il est bon de prévenir nos lecteurs que les membres de ce club furent naguère les radicaux du magnétisme. Une somnambule, consultée pour un malade qui n'était pas présent, répondit au magnétiseur ces singulières paroles :

« ..... Un immense océan, d'une matière extrêmement subtile, m'environne. Cette matière, qui n'est ni l'air, ni la lumière, mais qui est la base de l'un et de l'autre, pénètre tous les corps... Une infinité de longs fils, comme des rayons d'une matière qui tient de la nature du feu, partent de tous les corps animaux et végétaux... Ils se croisent et s'entrelacent; les uns se joignent, les autres se repoussent, et rien ne se confond... Tenez !... voici les fils de votre malade... Ils passent par le mur pour joindre les vôtres. Ces derniers sont unis aux miens, et c'est par là que je vois le malade qui vous intéresse tant... Qu'il est bon, cet homme!... que ses rayons sont unis et droits!... ils sont, à la vérité, faibles et sombres... C'est qu'il est malade... etc., etc. (1)... »

Cette rédaction diffuse est le texte même des paroles de la somnambule, qui furent écrites sur l'heure; elle offre la plus précise définition du fluide blanc et lumineux dont toutes les somnambules se prétendent circonvenues. Un pareil fluide expliquerait l'attrait spécial qui groupe les spectres des morts autour des vivans et les liens invisibles qui rassemblent accidentellement les élémens vagues d'un fantôme. Une anecdote fameuse dans l'université de Glasgow augmente l'intérêt physiologique de cette conjecture.

Le célèbre Reid, professeur de morale, et le docteur Blacklock se rencontrèrent un jour chez Smellie, professeur à Glasgow et qui fut témoin de leur entrevue (2). Blacklock était aveugle depuis l'âge de deux ans.

« Avez-vous quelque idée de la lumière? demanda timidement Reid à Blacklock.

— Aucune, répondit l'aveugle sans émotion.

— Rêvez-vous quelquefois?

— Souvent même.

— Comment donc établissez-vous une différence entre les idées

(1) *Annales de la société de Strasbourg*, vol. III, 1789.

(2) Smellie, *Philosophie de l'histoire naturelle*, Edimbourg, 1799, 2 vol. in-8° (chapitre du sommeil).

que vous vous faites des personnes et des choses durant la veille, et les idées que vous vous faites des mêmes personnes et des mêmes choses en rêve?

— Durant la veille, je reconnais les personnes au tact, au son de la voix et à la manière dont elles respirent; mais, pendant le sommeil, en rêve, tous les objets, soit animés, soit inanimés, se représentent à mon esprit au moyen d'une opération plus précise et plus nette; mon âme en reçoit une perception admirablement distincte. Je n'ai jamais révélé ce phénomène, de peur de n'être pas compris.

— Parlez!... s'écria Reid.

— Il me semble, dit religieusement Blacklock, que mon corps est uni aux personnes et aux choses dont je rêve par l'intermédiaire de fils ou de cordes qui partent de ces personnes et de ces choses pour se rattacher à moi, et que les idées *mutuelles* se communiquent par la vibration de ces liens... »

Terminons par un fait authentique, récent et non moins étrange.

En 1829, M. Chapelain fut appelé pour traiter par le magnétisme une jeune personne menacée d'une légère déviation dans la colonne vertébrale. Le traitement magnétique eut rapidement un plein succès; la jeune personne, d'ailleurs fort aimable et fort jolie, ne craignit plus d'être bossue. Mais les dernières phases du traitement furent marquées par un incident psychologique auquel ni la famille, ni le savant médecin ne pouvaient s'attendre, et qui changea la vie entière de la somnambule.

Mlle B.... aimait beaucoup un jeune homme qu'elle devait épouser à la fin de sa maladie. Dans l'état de somnambulisme, quand sa mère et M. Chapelain seuls étaient présens à la crise, elle leur disait voir le jeune homme se tenir près de sa chaise et lui parler. Bientôt, une nouvelle apparition, en premier lieu confuse, et peu à peu distincte, s'interposa lentement entre Mlle B... et son prétendu. Au bout de quelques séances, la somnambule finit par reconnaître son père, mort depuis deux ans, dans le second fantôme. Les émotions, l'attendrissement, la terreur de la jeune fille, furent très vifs, et il ne fallut rien moins que les caresses de Mme B... et les exhortations du magnétiseur pour l'apprivoiser complètement avec le spectre. Son père garda le silence d'abord; insensiblement, elle put distinguer sa voix. M. B..., qui avait chéri sa fille, la prévint que son futur époux déguisait hypocritement, sous un extérieur séduisant, les défauts les plus dangereux, qu'il ferait le malheur de sa vie, et qu'il lui com-

mandait de rompre ce projet d'union. Ces avertissemens, auxquels la mère et la fille ne voulaient pas croire, tant elles étaient l'une et l'autre disposées en faveur du jeune homme, se reproduisirent, avec l'ombre de M. B..., dans plusieurs séances consécutives de somnambulisme. L'apparition du prétendu, gênée par le spectre de M. B..., reculait en quelque sorte devant les yeux de sa fiancée; elle le voyait s'effacer comme on voit fuir dans une glace la figure d'un passant qui s'éloigne. M. B..., maître du terrain, prédit à sa fille qu'elle épouserait un *homme venu du Nord;* il marqua le lieu et l'époque de la rencontre; il désigna même l'intermédiaire du mariage; puis, adressant à la somnambule de touchans et suprêmes conseils, il lui déclara que son image ne reparaîtrait plus, et toute la vision s'éteignit.

On comprendra facilement la surprise de la mère et de M. Chapelain qui, sans voir M. B..., n'assistaient pas moins aux épisodes variés de ces fréquentes entrevues. Le fantôme du père, arraché débris par débris aux griffes de la mort, était-il vraiment évoqué par la puissance du fluide magnétique sous les regards de la somnambule, ou bien n'était-ce qu'une hallucination des yeux et de l'ouïe, compliquée de pressentiment et de seconde vue?... *Dans le doute, abstiens toi!* — Ce qu'il y a de certain, c'est que les prédictions se réalisèrent. Mme B... et sa fille, mieux éclairées par les faits, revinrent de leur engouement; au mari projeté succéda un prétendu qui *venait du Nord,* et que la jeune personne connut dans les circonstances annoncées par son père. L'histoire de Mlle B... s'acheva comme un roman de Mme de Genlis; elle s'est mariée, elle est heureuse, elle a même plusieurs enfans.

Enfin, comme toute hypothèse doit trouver sa place dans une monographie de l'*ombre,* il faudrait risquer ici la confidence de plusieurs apparitions dont les oisifs du monde s'entretiennent à Paris, dans une sphère assez restreinte. Ce serait, en quelque sorte, le feuilleton du journal que nous venons d'écrire. Mais le danger de la matière me paralyse... *Incedo per ignes.* On m'accuserait de sortilége, de crédulité, de niaiserie peut-être, et je ne suis qu'un curieux.

ANDRÉ DELRIEU.

PRÉFACE

DE

LA NOUVELLE LÉLIA.[1]

Il est rare qu'une œuvre d'art soulève quelque animosité sans exciter d'autre part quelque sympathie, et si, long-temps après ces manifestations diverses du blâme et de la bienveillance, l'auteur, mûri par la réflexion et par les années, veut retoucher son œuvre, il court risque de déplaire également à ceux qui l'ont condamnée et à ceux qui l'ont défendue; à ceux-ci, parce qu'il ne va pas aussi loin dans ses corrections que leur système le comporterait; à ceux-là, parce qu'il retranche parfois ce qu'ils avaient préféré. Entre ces deux écueils, l'auteur doit agir d'après sa propre conscience, sans chercher à adoucir ses adversaires ni à conserver ses défenseurs.

Quoique certaines critiques de *Lélia* aient revêtu un ton de déclamation et d'amertume singulières, je les ai toutes acceptées comme

(1) La nouvelle édition de *Lélia* paraîtra le 16 septembre, chez l'éditeur F. Bonnaire, rue des Beaux-Arts, 10, en trois volumes in-8°. L'auteur a complètement remanié son poème et l'a augmenté d'un volume nouveau. Cette nouvelle édition, qui était promise et attendue depuis si long-temps, obtiendra sans doute, au milieu de cette foule d'ébauches sans valeur que notre temps voit éclore, le succès incontesté qui est dû à toute œuvre où l'élévation de la pensée s'unit à la beauté sévère de la forme.

sincères et partant des cœurs les plus vertueux. A ce point de vue, j'ai eu lieu de me réjouir et de penser que j'avais mal jugé les hommes de mon temps en les contemplant à travers un douloureux scepticisme. Tant d'indignation attestait sans doute, de la part des journalistes, la plus haute moralité jointe à la plus religieuse philanthropie. J'avoue cependant, à ma honte, que, si j'ai guéri de la maladie du doute, ce n'est pas absolument à cette considération que je le dois.

On ne m'attribuera pas, j'espère, la pensée de vouloir désarmer l'austérité d'une critique aussi farouche; on ne m'attribuera pas non plus celle de vouloir entrer en discussion avec les derniers champions de la foi catholique; de telles entreprises sont au-dessus de mes forces. *Lélia* a été et reste dans ma pensée un essai poétique, un roman fantasque où les personnages ne sont ni complètement réels, comme l'ont voulu les amateurs exclusifs d'analyse de mœurs, ni complètement allégoriques, comme l'ont jugé quelques esprits synthétiques, mais où ils représentent chacun une fraction de l'intelligence philosophique du XIXe siècle : Pulchérie, l'épicuréisme héritier des sophismes du siècle dernier; Sténio, l'enthousiasme et la faiblesse d'un temps où l'intelligence monte très haut, entraînée par l'imagination, et tombe très bas, écrasée par une réalité sans poésie et sans grandeur; Magnus, le débris d'un clergé corrompu ou abruti; et ainsi des autres. Quant à Lélia, je dois avouer que cette figure m'est apparue au travers d'une fiction plus saisissante que celles qui l'entourent. Je me souviens de m'être complu à en faire la personnification encore plus que l'avocat du spiritualisme de ces temps-ci, spiritualisme qui n'est plus chez l'homme à l'état de vertu, puisqu'il a cessé de croire au dogme qui le lui prescrivait, mais qui reste et restera à jamais, chez les nations éclairées, à l'état de besoin et d'aspiration sublime, puisqu'il est l'essence même des intelligences élevées.

Cette prédilection pour le personnage fier et souffrant de Lélia m'a conduit à une erreur grave au point de vue de l'art : c'est de lui donner une existence tout-à-fait impossible, et qui, à cause de la demi-réalité des autres personnages, semble choquante de réalité à force de vouloir être abstraite et symbolique. Ce défaut n'est pas le seul de l'ouvrage qui m'ait frappé, lorsqu'après l'avoir oublié durant des années, je l'ai relu froidement. Trenmor m'a paru conçu vaguement, et, en conséquence, manqué dans son exécution. Le dénouement, ainsi que de nombreux détails de style, beaucoup de longueurs et de déclamations, m'ont choqué comme péchant contre le goût. J'ai senti le besoin de corriger, d'après mes idées artistiques,

ces parties essentiellement défectueuses. C'est un droit que mes lecteurs bienveillans ou hostiles ne pouvaient me contester.

Mais si, comme artiste, j'ai usé de mon droit sur la forme de mon œuvre, ce n'est pas à dire que comme homme j'aie pu m'arroger celui d'altérer le fond des idées émises dans ce livre, bien que mes idées aient subi de grandes révolutions depuis le temps où je l'ai écrit. Ceci soulève une question plus grave et sans laquelle je n'aurais pas pris le soin puéril d'écrire une préface en tête de cette seconde édition. Après avoir examiné cette question, les esprits sérieux me pardonneront de les avoir entretenus de moi un instant.

Dans le temps où nous vivons, les élémens d'une nouvelle unité sociale et religieuse flottent épars dans un grand conflit d'efforts et de vœux dont le but commence à être compris et le lien à être forgé par quelques esprits supérieurs seulement; et encore ceux-là ne sont pas arrivés d'emblée à l'espérance qui les soutient maintenant. Leur foi a passé par mille épreuves; elle a échappé à mille dangers; elle a surmonté mille souffrances; elle a été aux prises avec tous les élémens de dissolution au milieu desquels elle a pris naissance; et encore aujourd'hui, combattue et refoulée par l'égoïsme, la corruption et la cupidité des temps, elle subit une sorte de martyre, et sort lentement du sein des ruines qui s'efforcent de l'ensevelir. Si les grandes intelligences et les grandes ames de ce siècle ont eu à lutter contre de telles épreuves, combien les êtres d'une condition plus humble et d'une trempe plus commune n'ont-ils pas dû douter et trembler en traversant cette ère d'athéisme et de désespoir!

Lorsque nous avons entendu s'élever au-dessus de cet enfer de plaintes et de malédictions les grandes voix de nos poètes sceptiquement religieux, ou religieusement sceptiques, Goethe, Châteaubriand, Byron, Mickiewicz, expressions puissantes et sublimes de l'effroi, de l'ennui et de la douleur dont cette génération est frappée, ne nous sommes-nous pas attribué avec raison le droit d'exhaler aussi notre plainte, et de crier comme les disciples de Jésus : « Seigneur, Seigneur, nous périssons! » Combien sommes-nous qui avons pris la plume pour dire les profondes blessures dont nos ames sont atteintes, et pour reprocher à l'humanité contemporaine de ne nous avoir pas bâti une arche où nous puissions nous réfugier dans la tempête? Au-dessus de nous, n'avions-nous pas encore des exemples parmi les poètes qui semblaient plus liés au mouvement hardi du siècle par la couleur énergique de leur génie? Hugo n'écrivait-il pas au frontispice de son plus beau roman : ἀνάγκη? Dumas ne traçait-il pas dans Antony

une belle et grande figure du désespoir? Joseph Delorme n'exhalait-il pas un chant de désolation? Barbier ne jetait-il pas un regard sombre sur ce monde qui ne lui apparaissait qu'à travers les terreurs de l'enfer dantesque? Et nous autres artistes inexpérimentés, qui venions sur leurs traces, n'étions-nous pas nourris de cette manne amère répandue par eux sur le *désert des hommes?* Nos premiers essais ne furent-ils pas des chants plaintifs? N'avons-nous pas tenté d'accorder notre lyre timide au ton de leur lyre éclatante? Combien sommes-nous, je le répète, qui leur avons répondu de loin par un chœur de gémissemens? Nous étions tant, qu'on ne pourrait pas nous compter. Et beaucoup d'entre nous, qui se sont rattachés à la vie du siècle, beaucoup d'autres, qui ont trouvé dans des convictions feintes ou sincères une contenance ou une consolation, regardent aujourd'hui en arrière, et s'effraient de voir que si peu d'années, si peu de mois peut-être les séparent de leur âge de doute, de leur temps d'affliction! Suivant l'expression poétique de l'un d'entre nous qui est resté, lui du moins, fidèle à sa religieuse douleur, nous avons tous doublé le cap des tempêtes, autour duquel l'orage nous a tenus si long-temps errans et demi-brisés; nous sommes tous entrés dans l'océan pacifique, dans la résignation de l'âge mûr, quelques-uns voguant à pleines voiles, remplis d'espérance et de force, la plupart haletans et délabrés, pour avoir trop souffert. Eh bien! quel que soit le phare qui nous ait éclairés, quel que soit le port qui nous ait donné asile, aurons-nous l'orgueil ou la lâcheté, aurons-nous la mauvaise foi de nier nos fatigues, nos revers et l'imminence de nos naufrages? Un puéril amour-propre, rêve d'une fausse grandeur, nous fera-t-il désirer d'effacer le souvenir des frayeurs ressenties et des cris poussés dans la tourmente? Pouvons-nous, devons-nous le tenter? Quant à moi, je pense que non. Plus nous avons la prétention d'être sincèrement et loyalement convertis à de nouvelles doctrines, plus nous devons confesser la vérité, et laisser exercer aux autres hommes le droit de juger nos doutes et nos erreurs passées. C'est à cette condition seulement qu'ils pourront connaître et apprécier nos croyances actuelles; car, quelque peu qu'il soit, chacun de nous tient une place dans l'histoire du siècle. La postérité n'enregistrera que les grands noms, mais la clameur que nous avons élevée ne retombera pas dans le silence de l'éternelle nuit; elle aura éveillé des échos; elle aura soulevé des controverses; elle aura suscité des esprits intolérans pour en étouffer l'essor, et des intelligences généreuses pour en adoucir l'amertume; elle aura, en un mot, produit tout le mal et tout le bien

ces parties essentiellement défectueuses. C'est un droit que mes lecteurs bienveillans ou hostiles ne pouvaient me contester.

Mais si, comme artiste, j'ai usé de mon droit sur la forme de mon œuvre, ce n'est pas à dire que comme homme j'aie pu m'arroger celui d'altérer le fond des idées émises dans ce livre, bien que mes idées aient subi de grandes révolutions depuis le temps où je l'ai écrit. Ceci soulève une question plus grave et sans laquelle je n'aurais pas pris le soin puéril d'écrire une préface en tête de cette seconde édition. Après avoir examiné cette question, les esprits sérieux me pardonneront de les avoir entretenus de moi un instant.

Dans le temps où nous vivons, les élémens d'une nouvelle unité sociale et religieuse flottent épars dans un grand conflit d'efforts et de vœux dont le but commence à être compris et le lien à être forgé par quelques esprits supérieurs seulement; et encore ceux-là ne sont pas arrivés d'emblée à l'espérance qui les soutient maintenant. Leur foi a passé par mille épreuves; elle a échappé à mille dangers; elle a surmonté mille souffrances; elle a été aux prises avec tous les élémens de dissolution au milieu desquels elle a pris naissance; et encore aujourd'hui, combattue et refoulée par l'égoïsme, la corruption et la cupidité des temps, elle subit une sorte de martyre, et sort lentement du sein des ruines qui s'efforcent de l'ensevelir. Si les grandes intelligences et les grandes ames de ce siècle ont eu à lutter contre de telles épreuves, combien les êtres d'une condition plus humble et d'une trempe plus commune n'ont-ils pas dû douter et trembler en traversant cette ère d'athéisme et de désespoir!

Lorsque nous avons entendu s'élever au-dessus de cet enfer de plaintes et de malédictions les grandes voix de nos poètes sceptiquement religieux, ou religieusement sceptiques, Goethe, Châteaubriand, Byron, Mickiewicz, expressions puissantes et sublimes de l'effroi, de l'ennui et de la douleur dont cette génération est frappée, ne nous sommes-nous pas attribué avec raison le droit d'exhaler aussi notre plainte, et de crier comme les disciples de Jésus : « Seigneur, Seigneur, nous périssons! » Combien sommes-nous qui avons pris la plume pour dire les profondes blessures dont nos ames sont atteintes, et pour reprocher à l'humanité contemporaine de ne nous avoir pas bâti une arche où nous puissions nous réfugier dans la tempête? Au-dessus de nous, n'avions-nous pas encore des exemples parmi les poètes qui semblaient plus liés au mouvement hardi du siècle par la couleur énergique de leur génie? Hugo n'écrivait-il pas au frontispice de son plus beau roman : ἀνάγκη? Dumas ne traçait-il pas dans Antony

une belle et grande figure du désespoir? Joseph Delorme n'exhalait-il pas un chant de désolation? Barbier ne jetait-il pas un regard sombre sur ce monde qui ne lui apparaissait qu'à travers les terreurs de l'enfer dantesque? Et nous autres artistes inexpérimentés, qui venions sur leurs traces, n'étions-nous pas nourris de cette manne amère répandue par eux sur le *désert des hommes?* Nos premiers essais ne furent-ils pas des chants plaintifs? N'avons-nous pas tenté d'accorder notre lyre timide au ton de leur lyre éclatante? Combien sommes-nous, je le répète, qui leur avons répondu de loin par un chœur de gémissemens? Nous étions tant, qu'on ne pourrait pas nous compter. Et beaucoup d'entre nous, qui se sont rattachés à la vie du siècle, beaucoup d'autres, qui ont trouvé dans des convictions feintes ou sincères une contenance ou une consolation, regardent aujourd'hui en arrière, et s'effraient de voir que si peu d'années, si peu de mois peut-être les séparent de leur âge de doute, de leur temps d'affliction! Suivant l'expression poétique de l'un d'entre nous qui est resté, lui du moins, fidèle à sa religieuse douleur, nous avons tous doublé le cap des tempêtes, autour duquel l'orage nous a tenus si long-temps errans et demi-brisés; nous sommes tous entrés dans l'océan pacifique, dans la résignation de l'âge mûr, quelques-uns voguant à pleines voiles, remplis d'espérance et de force, la plupart haletans et délabrés, pour avoir trop souffert. Eh bien! quel que soit le phare qui nous ait éclairés, quel que soit le port qui nous ait donné asile, aurons-nous l'orgueil ou la lâcheté, aurons-nous la mauvaise foi de nier nos fatigues, nos revers et l'imminence de nos naufrages? Un puéril amour-propre, rêve d'une fausse grandeur, nous fera-t-il désirer d'effacer le souvenir des frayeurs ressenties et des cris poussés dans la tourmente? Pouvons-nous, devons-nous le tenter? Quant à moi, je pense que non. Plus nous avons la prétention d'être sincèrement et loyalement convertis à de nouvelles doctrines, plus nous devons confesser la vérité, et laisser exercer aux autres hommes le droit de juger nos doutes et nos erreurs passées. C'est à cette condition seulement qu'ils pourront connaître et apprécier nos croyances actuelles; car, quelque peu qu'il soit, chacun de nous tient une place dans l'histoire du siècle. La postérité n'enregistrera que les grands noms, mais la clameur que nous avons élevée ne retombera pas dans le silence de l'éternelle nuit; elle aura éveillé des échos; elle aura soulevé des controverses; elle aura suscité des esprits intolérans pour en étouffer l'essor, et des intelligences généreuses pour en adoucir l'amertume; elle aura, en un mot, produit tout le mal et tout le bien

qu'il était dans sa mission providentielle de produire; car le doute et le désespoir sont de grandes maladies que la race humaine doit subir pour accomplir son progrès religieux. Le doute est un droit sacré, imprescriptible de la conscience humaine qui examine pour rejeter ou adopter sa croyance. Le désespoir en est la crise fatale, le paroxisme redoutable. Mais, mon Dieu! ce désespoir est une grande chose! Il est le plus ardent appel de l'ame vers vous, il est le plus irrécusable témoignage de votre existence en nous et de votre amour pour nous, puisque nous ne pouvons perdre la certitude de cette existence et le sentiment de cet amour sans tomber aussitôt dans une nuit affreuse, pleine de terreurs et d'angoisses mortelles. Je n'hésite pas à le croire, la Divinité a de paternelles sollicitudes pour ceux qui, loin de la nier dans l'enivrement du vice, la pleurent dans l'horreur de la solitude; et si elle se voile à jamais aux yeux de ceux qui la discutent avec une froide impudence, elle est bien près de se révéler à ceux qui la cherchent dans les larmes. Dans le bizarre et magnifique poème des *Dziady*, le Konrad de Mickiewicz est soutenu par les anges au moment où il se roule dans la poussière en maudissant le Dieu qui l'abandonne, et le Manfred de Byron refuse à l'esprit du mal cette ame que le démon a si long-temps torturée, mais qui lui échappe à l'heure de la mort.

Reconnaissons donc que nous n'avons pas le droit de reprendre et de transformer, par un lâche replâtrage, les idées sociales ou religieuses que nous avons émises. Si reconnaître une erreur passée et confesser une foi nouvelle est un devoir, nier cette erreur ou la dissimuler pour rattacher gauchement les parties disloquées de l'édifice de sa vie, est une sorte d'apostasie non moins coupable et plus digne de mépris que les autres. La vérité ne peut pas changer de temple et d'autel suivant le caprice ou l'intérêt des hommes; si les hommes se trompent, qu'ils avouent leur égarement, mais qu'ils ne fassent point à la déesse nue l'outrage de la revêtir du manteau rapiécé qu'ils ont traîné par le chemin.

Pénétré de l'inviolabilité du passé, je n'ai donc usé du droit de corriger mon œuvre que quant à la forme. J'ai usé de celui-là très largement, et *Lélia* n'en reste pas moins l'œuvre du doute, la plainte du scepticisme. Quelques personnes m'ont dit que ce livre leur avait fait du mal; je crois qu'il en est un plus grand nombre à qui ce livre a pu faire quelque bien; car, après l'avoir lu, tout esprit sympathique aux douleurs qu'il exprime, a dû sentir le besoin de chercher sa voie vers la vérité avec plus d'ardeur et de courage; et quant aux esprits qui, soit par puissance de conviction, soit par mépris de toute conviction,

n'ont jamais souffert rien de semblable, cette lecture n'a pu leur faire ni bien ni mal. Il est possible que quelques personnes, plongées dans l'indifférence de toute idée sérieuse, aient senti à la lecture d'ouvrages de ce genre s'éveiller en elles une tristesse et un effroi jusqu'alors inconnus. Après tant d'œuvres du génie sceptique que j'ai mentionnées plus haut, *Lélia* ne peut avoir qu'une bien faible part dans l'effet de ces manifestations du doute. D'ailleurs, l'effet est salutaire, et, pourvu qu'une ame sorte de l'inertie, qui équivaut au néant, peu importe qu'elle tende à s'élever par la tristesse ou par la joie. La question pour nous en cette vie, et en ce siècle particulièrement, n'est pas de nous endormir dans de vains amusemens et de fermer notre cœur à la grande infortune du doute; nous avons quelque chose de mieux à faire : c'est de combattre cette infortune et d'en sortir, non seulement pour relever en nous la dignité humaine, mais encore pour ouvrir le chemin à la génération qui nous suit. Acceptons donc comme une grande leçon les pages sublimes où Réné, Werther, Obermann, Konrad, Manfred exhalent leur profonde amertume; elles ont été écrites avec le sang de leurs cœurs; elles ont été trempées dans leurs larmes brûlantes; elles appartiennent bien plus encore à l'histoire philosophique du genre humain qu'à ses annales poétiques. Ne rougissons pas d'avoir pleuré avec ces grands hommes. La postérité, riche d'une foi nouvelle, les comptera parmi ses premiers martyrs.

Et nous, qui avons osé invoquer leurs noms et marcher dans la poussière de leurs pas, respectons dans nos œuvres le pâle reflet que leur ombre y avait jeté. Essayons de progresser comme artistes, et, en ce sens, corrigeons nos fautes humblement; essayons surtout de progresser comme membres de la famille humaine, mais sans folle vanité et sans hypocrite sagesse; souvenons-nous bien que nous avons erré dans les ténèbres, et que nous y avons reçu plus d'une blessure dont la cicatrice est ineffaçable.

GEORGE SAND.

BULLETIN.

L'ancienne opposition, dont les masses compactes ont renversé le ministère du 15 avril, nous donne depuis quelque temps un singulier spectacle, celui de ses déchiremens. Fort embarrassée d'attaquer l'administration actuelle, ennuyée de ses attaques contre la cour, après en avoir trop long-temps fatigué les autres, ne sachant trop où se prendre, ni comment faire pour renouveler son thême, l'opposition s'est mise à s'attaquer elle-même dans ses nuances diverses. A défaut de guerre étrangère, elle a voulu avoir la guerre civile. Nous assistons, nous autres, à ce grand combat entre des idées et des hommes qui nous avaient tant de fois accablés de leur superbe dédain.

L'opposition, en vérité, doit regretter le ministère du 15 avril. Il ne lui fallait alors aucun effort d'imagination pour remplir les colonnes de ses journaux. C'était tous les matins à peu près la même chose. Le *delenda Carthago* dispensait d'invention, d'éloquence et de justice. On avait sur chaque évènement des phrases toutes faites. Bien plus, on n'avait pas besoin d'évènemens. La polémique de l'opposition était monotone, mais inépuisable et infinie comme un cercle. Et puis, chacun avait fait momentanément le sacrifice de ses idées particulières, de ses petites haines, de ses jalousies et de son ambition individuelle. Au fond, tout cela subsistait, et nous savions bien à quoi nous en tenir sur cette édifiante unanimité de sympathies et de ressentimens; mais, au moins, il y avait à la surface accord, unité, discipline. Les chefs avaient eu l'esprit d'enfermer au centre du carré les troupes irrégulières. On y étouffait leurs cris, on y comprimait leurs mouvemens désordonnés, et au-dessus de tout cela planait le grand drapeau du régime parlementaire. Cet heureux temps n'est plus! Depuis que l'opposition a rompu ses rangs, croyant peut-être avoir gagné la bataille, toutes les dissidences primitives, masquées et non effacées, ont éclaté de nouveau et avec un certain scandale. On pourrait comparer tous les journaux de la coalition à des palimpsestes, couverts un instant du même verbiage, et sur lesquels le texte ancien aurait reparu au premier frottement, sans avoir subi d'altération.

Ces misères-là ne nous amusent, ne nous affligent, ni ne nous étonnent beaucoup. En historiens véridiques, attentifs observateurs des fugitifs phénomènes de chaque jour, nous les constatons, voilà tout, pour l'instruction du public. Ce n'est pas au reste que nous nous défendions d'un certain mouvement de plaisir à voir nos anciens adversaires se dire les uns aux autres des choses que nous n'aurions, nous, jamais dites à aucun d'entre eux; s'accuser mutuellement de petits calculs et de petites lâchetés que nous n'aurions jamais dénoncées, peut-être même pas aperçues; se livrer sur le compte les uns des autres à des suppositions que nous sommes trop charitables pour répéter. Mais, à côté de cette satisfaction toute innocente et toute naturelle, nous éprouvons un autre sentiment d'une nature plus sérieuse. Nous nous demandons si l'opposition, tiraillée comme elle l'est, incertaine dans sa marche, avec des chefs si peu d'accord entre eux, et sur leur valeur d'hommes d'état, et sur leurs talens politiques, et sur le mérite de leurs intentions, apporterait au pouvoir assez de force, assez de considération, assez d'ascendant, assez de génie gouvernemental. Nous ne citerons pas de noms propres; mais tout le monde y suppléera. Eh bien! nous supposons que telle fraction de ce corps à tant de têtes arrive aux affaires, qu'elle y réalise telle ou telle prétendue réforme, qu'elle bouleverse à une certaine profondeur et sur une certaine étendue la constitution du pays, qu'elle mette ses capacités dans les préfectures, dans le conseil d'état, dans les fonctions politiques ou simplement lucratives, croit-on que les difficultés générales du gouvernement en seront vaincues, que l'on aura fait un grand pas vers la solution du problème social, que l'on aura amorti bien des résistances, élevé le pays bien haut, et donné une grande stabilité, soit aux institutions, soit à la dynastie? Mais ne voit-on pas, au contraire, que plus on remuera le terrain politique, plus on le rendra impropre à supporter des constructions durables, que plus on satisfera d'ambitions en masse, plus on en fera naître? De la façon dont se considèrent et se traitent publiquement les différentes nuances de l'opposition, il est évident que le triomphe de l'une d'elles ne pourrait qu'exaspérer davantage les autres, et qu'on n'y gagnerait même pas de voir le gouvernement un peu plus ménagé par ceux qui se disent modestement les seuls amis de la liberté, les seuls hommes capables de diriger les destinées de la France.

Si l'on veut apprécier combien peu le pays adopte les théories gouvernementales de l'opposition, en dépit de certains préjugés qui ont survécu à la révolution de 1830, on n'a qu'à se demander comment le grand nombre accueille les projets de réforme que les partis mettent en avant. Les partis essaient de temps en temps de persuader à la France qu'un changement est nécessaire dans la législation électorale; ils en font grand bruit pendant quelques jours; ils soufflent des pétitions pour lesquelles on enlève des signatures par les plus misérables moyens; on serait presque tenté de croire que la France va se soulever si on ne lui accorde la prétendue réforme électorale. Mais qu'arrive-t-il? Tout d'un coup ce bruit s'apaise; les pétitions et les pétitionnaires rentrent dans le néant; l'agitation excitée cesse on ne sait pourquoi. C'en est fait, le pays ne

pense plus à la réforme électorale, comme si les choses se passaient de cette manière quand une grande nation éprouve sérieusement le besoin de modifier ses institutions. Mais alors ceux qui affichent la prétention de mener l'esprit public ont inventé quelque autre *nécessité* tout aussi fausse, tout aussi chimérique. Ce sera, si l'on veut, la réforme des lois de septembre. Personne n'y songe. Qu'importe? Personne ne voit qu'elles gênent beaucoup les écrivains politiques; tout se discute librement; on trouve le moyen de tout dire, de tout faire comprendre, de tout attaquer, hommes et choses. Ce n'est pas une raison. En dépit de l'évidence, on répétera tous les jours que la pensée gémit sous un joug intolérable, et qu'il faut abolir les lois de septembre pour rendre la France libre et heureuse.

Voilà où l'opposition en est maintenant. Ses journaux se partagent gravement sur l'importance comparative de la réforme électorale ou de l'abolition des lois de septembre. Celui qui veut l'une déclare qu'il l'obtiendrait si tel publiciste ne s'était pas entiché de l'autre. Survient un troisième, qui flétrit du nom de misères ces éloquentes dissertations, et engage ses anciens amis, en termes fort durs, à s'occuper un peu plus de tel ou tel condamné du 12 mai, que la férocité du gouvernement de juillet torture dans je ne sais quelle prison. Là-dessus, explications très vives, récriminations violentes, accusations ou insinuations que nous ne voulons pas qualifier. Quelques jours avant, le scandale d'une polémique à peu près semblable, et toute remplie de personnalités odieuses, avait été poussé encore plus loin entre deux hommes, députés l'un et l'autre, et deux journaux dirigés par eux, qui représentent deux fractions différentes de l'opposition dynastique.

Nous nous trompons fort, ou cet affaiblissement du ressort intérieur de l'opposition lui a beaucoup enlevé de sa force extérieure. Elle se sent mal à l'aise au milieu de l'indifférence publique, et elle ne passionne plus les esprits, parce qu'elle-même n'est plus passionnée, et ne sait même plus jouer la passion. Ses théories démocratiques reçoivent d'ailleurs assez souvent de cruels démentis. Il y a quelques jours, c'était une émeute d'ouvriers dans le faubourg Saint-Antoine. Ceux qui se disent Français par excellence prétendaient interdire la concurrence aux ouvriers allemands, c'est-à-dire alsaciens, qui se contentent momentanément d'un salaire moins élevé. Ces gens-là ne comprennent certainement rien à l'économie politique, dont la libre concurrence est le premier principe, et ils connaissent fort mal la nationalité française, qui s'étend au-delà des Vosges comme au midi de la Loire. C'est ce que leur a démontré du ton le plus grave un journal radical, grand partisan de la démocratie, et qui trouve bien mesquine la réforme électorale du *Courrier français*. Néanmoins les troubles auraient probablement continué, si la police n'y avait pas mis bon ordre et protégé la cause de la vraie liberté beaucoup plus efficacement que les sermons philanthropiques du journaliste radical. Mais voici à Zurich un bien plus grand scandale. Le peuple de ce canton suisse, souverain de fait et de droit, et y prenant sa souveraineté au sérieux, s'insurge contre un gouvernement qui est son ouvrage, et qu'il aurait pu ren-

verser dans six mois par les moyens légaux que fournit la constitution pour changer le plus souvent possible les lois, la constitution et les gouvernans. Quel est donc le crime de ce gouvernement? C'est d'avoir donné une chaire de l'université au savant docteur Strauss, auteur d'une *Vie de Jésus-Christ* fort célèbre en Allemagne, et dans laquelle se trouve contestée l'existence même de Jésus-Christ. Cet acte, que nous regardons, au reste, comme fort impolitique, annonçait, chez le gouvernement de Zurich, des opinions très relâchées en matière de foi, et alarma d'autant plus la conscience des populations, qu'il fut suivi de plusieurs autres mesures qui avaient le même caractère.

Les détails de la lutte légale qui s'est alors établie entre le peuple et le gouvernement *esprit fort* de Zurich, sont inutiles à rapporter. Il suffira de dire que les choses en sont venues tout récemment au point de faire descendre dans Zurich douze ou quinze mille paysans du canton, qui, après un léger combat, ont forcé le conseil exécutif à donner sa démission. Maintenant, de quelle manière cet évènement sera-t-il jugé par les publicistes démocratiques? Pour les uns, pour les radicaux, rien de plus simple : le peuple souverain a exercé son droit en chassant un gouvernement qui blesse ses opinions religieuses. D'autres sont plus difficiles : les publicistes de la réforme électorale, qui ont vu les jésuites, on ne sait trop pourquoi, derrière ce mouvement d'une population calviniste, ont avoué que les démocraties pouvaient nourrir des préjugés rétrogrades, et qu'on ne devait pas toujours accorder à un grossier paysan des droits politiques aussi étendus qu'à la partie plus élevée de la nation. Au fond, nous sommes de leur avis, et nous leur demandons si certaines applications du principe démocratique, en Suisse, aux États-Unis et en Angleterre, ne prouvent pas que, dans l'intérêt de la civilisation, des lumières et de la vraie liberté, il faut resserrer pour long-temps encore l'exercice des droits politiques entre les mains de la minorité.

Les conseils-généraux de départemens terminent paisiblement les utiles travaux de leur session annuelle. Sauf l'expression un peu vive des doléances de la betterave, dans deux ou trois départemens, nous n'y avons remarqué que des vues modérées et pratiques, un grand amour du bien, et un zèle éclairé pour les améliorations matérielles, sans aucune tendance aux innovations politiques. En vérité, on fait beau jeu au ministère, et les honnêtes gens, les citoyens tranquilles, que la coalition et les anciens amis de M. Passy et de M. Dufaure poursuivaient naguère de leurs insultes, ont donné là une belle preuve de leur modeste patriotisme.

Rien n'est plus incertain en ce moment que l'existence même de la conférence de Vienne; et si elle existe, personne ne saurait dire quel sera son caractère, l'étendue de ses pouvoirs, la nature de son intervention dans les affaires d'Orient. Les obstacles que rencontre la réalisation du projet favori de M. de Metternich et de l'Angleterre paraissent être de deux sortes. D'un côté, quoique M. de Boutenieff, ambassadeur de Russie à Constantinople, ait accédé à la notification des ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Autriche et de Prusse, qui a empêché la Porte ottomane de faire au pacha d'Égypte

toutes les concessions qu'il réclamait, le cabinet de Pétersbourg n'a encore donné les mains que conditionnellement, et sous toutes les réserves possibles, à la formation d'une conférence d'Orient à Vienne. Ce consentement, à vrai dire, n'en est même pas un, tant les restrictions et explications qui l'accompagnent lui ôtent de sa valeur. Il n'y a rien là qui doive nous étonner. La Russie voit fort bien que la conférence de Vienne est dirigée à peu près exclusivement contre elle, et que les autres puissances cherchent à l'enfermer dans leur cercle d'action, en donnant à la question d'Orient le caractère d'une question européenne, tandis que sa prétention à elle, comme puissance plus voisine et plus intéressée, dit-elle, serait de conserver la liberté de ses mouvemens. Cependant, si nous sommes bien informés, elle n'aurait pas défendu à son ambassadeur ordinaire à Vienne, M. de Tatischeff, de suivre la conférence, de discuter avec les ambassadeurs des autres cours et le prince de Metternich les différentes questions qui se rattachent à l'état actuel des choses en Orient. Mais la Russie n'admettrait pas de délibération proprement dite; elle autoriserait simplement son envoyé *à causer Égypte et Turquie*, et à rendre compte des conversations politiques auxquelles il aurait pris part; elle ne reconnaîtrait pas à la majorité des autres puissances le droit de lui imposer leur manière de voir, et ne prendrait pas l'engagement de leur subordonner ses déterminations. On a tout lieu de croire que telle est à peu près la position acceptée par la Russie; et pourtant, même avec ces réserves du principal intéressé, la conférence de Vienne, si les autres gouvernemens s'étaient bien entendus, serait encore un fait puissant et de la plus haute gravité; car, si le reste de l'Europe était sérieusement d'accord sur la nécessité de résoudre la question dans un certain sens, il serait bien difficile à l'empereur Nicolas de maintenir ses prétentions d'action isolée et de soustraire sa politique au poids énorme qui résulterait de cet accord entre quatre puissances désintéressées, mais unies pour garantir de toute nouvelle atteinte l'équilibre du continent. Aussi, ces quatre puissances auraient-elles dû passer outre, et, sans reconnaître ni combattre la position prise par le gouvernement russe, entrer résolument dans l'examen des complications existantes et des moyens d'y mettre un terme. Avec quelque défiance que la Russie eût pu envisager leurs travaux, quelque réserve qu'elle eût pu apporter à s'y associer, il lui aurait été presque impossible d'en combattre directement les conséquences et de ne point adhérer à leurs résultats. Elle n'aurait eu d'ailleurs aucun prétexte pour intervenir à sa façon dans les affaires d'Orient, parce que la Porte ottomane, soutenue par quatre puissances plus désintéressées que le cabinet de Pétersbourg, n'aurait certainement pas invoqué le traité d'Unkiar-Skelessi contre un ennemi dont on connaît les prétentions, et dont elle n'aura plus rien à craindre le jour où elle lui fera les concessions nécessaires. Mais le succès de cette combinaison, qui justifiait la conférence de Vienne, est devenu problématique par d'autres raisons que l'on commence à entrevoir. C'est le second obstacle, dont on a parlé plus haut. Il tient à ce que l'Angleterre et la France ne jugent pas de même les principaux élémens de la question.

La politique de la France est simple : soustraire l'empire turc à la protection dangereuse de son puissant voisin et aux conséquences d'un traité qui menace l'équilibre de l'Europe, tel est le but qu'elle se propose. A ses yeux, la question d'Orient est presque tout entière dans ce problème, qui est en même temps une grande nécessité. C'est de ce point de vue qu'elle juge la position de Méhémet-Ali, sans partialité, mais sans haine. Comme elle n'y met aucune passion, il est probable qu'elle ne se trompe pas et qu'elle voit juste. Nous craignons que l'Angleterre ne soit affectée tout autrement. Sans doute, elle veut, comme nous, que les Russes n'aillent pas à Constantinople, et que le traité d'Unkiar-Skelessi, qui expirera prochainement, ne reçoive pas d'application. Mais à la volonté de garantir contre la Russie l'indépendance de la Porte ottomane, se joint chez elle une passion très vive contre Méhémet-Ali, de sorte qu'à chaque instant elle détourne les yeux de Constantinople pour s'occuper d'Alexandrie. Il semble qu'elle ait de ce côté une injure à venger, un ennemi à humilier, un péril pour sa puissance à faire disparaître. Il y a donc dans sa politique une partie d'égoïsme qui dès-lors la rend suspecte. Elle ne dirige pas, comme nous, toute son action vers un grand but d'intérêt général, et c'est au point que l'on se demande si elle ne subordonne pas cet intérêt général à l'intérêt particulier qui se trahit dans son animosité contre le pacha d'Égypte. Nous n'avons pas la prétention de connaître ce qui se passe dans le secret des cabinets, et peut-être ne le dirions-nous pas, si nous le savions. Mais il est évident que c'est le manque d'accord entre l'Angleterre et la France qui jette aujourd'hui tant d'incertitude sur la conférence de Vienne. Peu importerait que la Russie entrât dans cette conférence avec hésitation et réserve. L'accord de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche suffirait pour garantir contre elle l'indépendance de la Turquie; mais on conçoit que si l'Angleterre manifestait l'intention d'asservir cette réunion de diplomates à l'exécution de ses projets contre le pacha d'Égypte, si elle en faisait comme la base et l'objet essentiel des négociations, la conférence serait annulée et paralysée de son fait, parce que la France n'y entrerait alors que comme la Russie, avec défiance et en se réservant toute liberté d'action. Qu'arriverait-il ensuite? C'est que dans deux mois on ne serait pas plus avancé qu'au premier jour, et que selon toute probabilité, après de longues et inutiles discussions, on se séparerait avec éclat sans avoir rien résolu. Mieux vaudrait ne pas discuter, ou ne pas discuter en conférence réglée.

Ce qui nous étonne le plus dans cet acharnement de l'Angleterre contre Méhémet-Ali, ce n'est pas la chose en elle-même, mais la persistance de ce fait au milieu des conjonctures actuelles. On veut empêcher les Russes de reprendre le chemin de Constantinople, et cependant on irait, par une démonstration hostile contre le pacha d'Égypte, le contraindre de donner à son fils l'ordre de marcher sur Constantinople, où les Russes arriveraient en même temps que lui et peut-être avant lui! Singulière politique! car l'Angleterre s'aveuglerait étrangement si elle croyait que ses menaces empêcheraient le vieux pacha de prendre ce parti désespéré. Si elle se fait une pareille illu-

sion, elle ne connaît ni le caractère, ni la véritable position de l'homme que sa haine poursuit. Ce parti désespéré, il le prendrait parce qu'il devrait le prendre, et parce qu'il ne serait pas digne de sa fortune s'il ne le prenait pas. A son âge, dans cette crise décisive pour l'accomplissement des desseins de sa vie entière, pourquoi hésiterait-il? Il sait qu'il n'éprouverait pas de résistance dans l'Asie-Mineure, que la Turquie d'Europe serait aussitôt en feu, et qu'au milieu de cet embrasement, les cinq puissances qui n'auraient pas été d'accord pour le prévenir, ne le seraient pas davantage pour l'éteindre. Et qui pourrait dire que la fortune ait épuisé ses dernières faveurs pour cet homme extraordinaire? L'Orient, qui a vu tant de prodigieuses destinées, ne pourrait-il plus être le théâtre d'une de ces révolutions surprenantes qui ont si souvent changé le sort de ses peuples? Nous croyons qu'il ne faut pas en courir la chance, ni forcer Méhémet-Ali à le tenter.

Nous voyons avec peine que sur la foi des journaux anglais tous les nôtres s'accordent à représenter le rappel de Constantinople de l'amiral Roussin, et son remplacement par M. de Pontois, comme un sacrifice fait à l'alliance anglaise. Tel n'est pas le caractère du rappel de l'amiral Roussin et du choix de son successeur. Le premier était à la fois en fort mauvais rapports avec lord Ponsonby, ambassadeur d'Angleterre à la Porte ottomane, et aussi passionné que son collègue contre Méhémet-Ali. Toutes les fautes de l'amiral Roussin proviennent de cette double source. Le second, bien que lié personnellement avec lord Ponsonby, qu'il a connu au Brésil, non-seulement n'a point de parti pris contre le pacha d'Égypte, mais n'a pas été choisi pour représenter une politique hostile à la puissance égyptienne. Nous espérons qu'il fera comprendre à lord Ponsonby combien il serait dangereux de perpétuer le provisoire en Orient, c'est-à-dire de conserver à la Russie toutes ses chances d'action, en se raidissant contre les faits et la nécessité. Si l'alliance anglaise n'est pas une cause perdue, on ne saurait douter qu'il y ait avantage à ramener la bonne intelligence entre les envoyés des deux gouvernemens à Constantinople; et puisque l'amiral Roussin, sans d'ailleurs marcher d'accord avec lord Ponsonby, n'en avait pas moins compromis la France par son attitude menaçante envers le pacha d'Égypte, c'était lui qui devait subir les conséquences de cette position doublement fausse et doublement impolitique, dont la prolongation aurait pu exercer la plus fâcheuse influence sur le résultat définitif.

En un mot, les amis de l'Égypte auraient tort de s'alarmer. La France n'a point sacrifié Méhémet-Ali. Elle continue à le défendre. Si la conférence de Vienne se dissout avant d'être formée, la politique de la France recouvrera toute la liberté de ses mouvemens, et le pacha d'Égypte n'y perdra rien. L'Angleterre n'osera point, à la face du monde, unir ses efforts à ceux de la Russie pour détruire la puissance égyptienne, et dans le cas où une pareille combinaison, que nous ne croyons pas possible, viendrait à se réaliser, la France trahie retrouverait toute l'énergie nécessaire pour assurer, par son propre agrandissement, l'équilibre européen, et pour établir solidement sa légitime prépondérance dans la Méditerranée. Le courant de l'opinion publique

est si fort, l'intérêt français dans cette question est si nettement tracé, que les personnes nous deviennent presque indifférentes; et nous croyons qu'il ne dépend pas de la volonté de tel ou tel homme politique de s'y soustraire pour entraîner la France à combattre ce qu'elle doit soutenir, et à détruire ce qu'à tout prix elle doit conserver.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Tous les ans, à pareille époque, l'Opéra donne, en attendant l'hiver, une partition sacrifiée d'avance, et pour laquelle il est convenu qu'on ne fait ni frais de costumes, ni frais de décors, ni frais d'annonces. Cela se passe entre amis, sans que le public intervienne, presque à l'insu de l'administration qui, pourvu que vous vouliez bien vous contenter de choisir dans les oripeaux qu'elle a en magasin, vous laisse parfaitement libre et va se promener à cheval. Ainsi les choses se sont passées l'année dernière pour le *Benvenuto Cellini* de M. Berlioz, cette année pour *la Vendetta* de M. de Ruolz. Or, ces négligences dans la mise en scène d'une partition que l'on a jugée digne d'être exécutée à l'Opéra, outre qu'elles sont indignes de notre première scène lyrique, d'un théâtre qui reçoit des subventions énormes, portent un juste préjudice à l'œuvre qui se produit, et dont dépend quelquefois tout l'avenir d'un homme de talent. Un opéra pour lequel l'administration ne se met point en frais, ne peut être qu'un mauvais opéra; ce n'est pas notre faute à nous si le public raisonne de la sorte, mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'Académie royale se trouve aujourd'hui dans de telles conditions, que la musique, fût-elle un chef-d'œuvre de Mozart ou de Rossini, ne saurait suffire seule au succès d'un opéra. Et puisque l'on convient que les riches costumes et les décors somptueux, le faste déployé dans *la Juive*, par exemple, peuvent mener fort loin dans la carrrière une partition des plus médiocres, on ne peut nier la déplorable influence qu'exerce sur le public l'absence de pareils élémens. De toute façon, cette parcimonie est inconvenante, car si d'un côté le public suppose que vous n'osez pas débourser un écu pour cet opéra, par cette raison toute simple que vous le trouvez mauvais; de l'autre, il peut vous dire à bon droit: Si vous le trouvez tel, pourquoi le jouez vous? Mais ce sont là des affaires dont nous n'avons pas à nous occuper. Toujours est-il qu'une administration doit croire aux œuvres qu'elle produit, et prouver au public qu'elle y croit, en les entourant de tous les avantages dont elle dispose, et n'épargnant rien de ce qui peut contribuer à leur succès. Certes, on se trompe aussi quelquefois dans cette route, mais au moins on se trompe avec honneur et loyauté, et l'on n'a pas l'air de se jouer en même temps du public et des auteurs.

En général la musique de M. de Ruolz manque de caractère. Ce n'est pas qu'on n'y rencontre çà et là certaines inspirations mélodieuses, ou que l'on puisse dire que le travail instrumental est faible ou négligé. Au besoin, on pourrait citer dans *la Vendetta* plus d'une phrase heureusement trouvée, et de fort habiles combinaisons d'orchestre. Le tort de M. de Ruolz, c'est de paraître incertain, irrésolu entre les différens systèmes, d'avoir l'air de ne pas trop savoir ce qu'il veut, de manquer de conviction et de parti pris. Rien ne rehausse cette musique, ni la mélodie ni l'instrumentation, et pourtant ces deux élémens sont bien loin de manquer tout-à-fait. Harmonie et mélodie, il y a de tout un peu, mais trop peu. M. de Ruolz n'est pas assez mélodiste pour pouvoir se passer de l'instrumentation; et, d'un autre côté, son instrumenta-

tion n'a pour elle ni les richesses profondes ni les détails curieux qui font qu'on oublie la mélodie, si toutefois la mélodie peut être oubliée. Au moment où M. de Ruolz a l'air de s'abandonner le plus volontiers à la musique italienne, à ce rhythme facile, à cette phrase agréable et chantante que tous retiennent, vous le voyez froncer le sourcil et rassembler les instrumens de son orchestre comme autant de nuages pour la tempête qu'il médite, et le voilà en Allemagne. M. de Ruolz quitte à chaque instant Donizetti pour Meyerbeer, Meyerbeer pour Donizetti. La plupart du temps, son morceau finit sans qu'il se soit décidé entre les deux maîtres, objets de son imitation. Il n'y a guère qu'un seul moment dans *la Vendetta* où cette transition, adroitement ménagée, produise un bon effet : c'est le chœur des soldats au second acte, excellente inspiration du reste. On dirait une idée de Donizetti plaquée sur des accords de Weber. L'adagio que chante Duprez au troisième acte a de l'expression ; malheureusement, la mélodie rappelle une romance que la Malibran disait à ravir et qui a pour titre : *le Bouquet de bal*. Le rôle de Paolo, dans *la Vendetta*, bien qu'il soit écrit pour Duprez, ne donne au grand chanteur aucune occasion d'être applaudi avec cet enthousiasme que le public lui prodiguait autrefois. Duprez, dans *la Vendetta*, ne produit aucun effet. Il y a deux ans, on aurait dit que la faute en était à M. de Ruolz, mais aujourd'hui l'expérience est là pour démentir ce fait. Il en sera de ce rôle comme de tous les rôles nouveaux que Duprez a voulu créer à l'Opéra ; c'est là une sorte de fatalité attachée au grand chanteur. M. Massol, qui faisait autrefois de si laborieux efforts pour tenir tête à Duprez dans le duo de *la Muette*, l'a vaincu mercredi : la voix de M. Massol domine la voix de Duprez ; il chante à plein gosier, à tue-tête ; si la mesure et l'intonation n'existaient pas, s'il n'y avait, en musique, que le son, M. Massol serait, à coup sûr, un plus grand chanteur que Rubini. Mlle Nathan joue et chante le rôle de Flora avec l'inexpérience d'une jeune fille à ses premiers débuts, et la voix déjà fatiguée d'une cantatrice émérite.

ASSISES DE JÉRUSALEM, *publiées par M. Victor Foucher*. — Cette publication ne peut manquer d'être favorablement accueillie à une époque où le développement des études historiques fait rechercher avec empressement toutes les sources originales, trop négligées peut-être par les écrivains du siècle dernier. Le recueil que nous annonçons offre un champ fertile à exploiter : c'est, en effet, un document complet sur les institutions qui régirent la terre sacrée où s'étaient donné rendez-vous tous les peuples de l'univers chrétien. Nécessairement ces institutions reflètent les mœurs des sociétés occidentales et indiquent les modifications qu'elles ont reçues de leur contact avec les populations de l'Orient qui s'y amalgamèrent par la conquête de la Palestine. Bien qu'elles eussent déjà attiré l'attention des antiquaires et des jurisconsultes, les *Assises de Jérusalem* n'avaient jamais été publiées *in extenso*. Le père Labbe en avait donné un extrait d'après un manuscrit de la bibliothèque de M. Dupuy, dans son *Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane*. La Thomassière avait publié l'*Assise des Barons* d'après un manuscrit du Vatican ; enfin, Camiani, dans son ouvrage (*Leges barbarorum*) avait reproduit l'*Assise des Bourgeois et des Barons*, dans la version italienne, faite à Venise et publiée en 1535, lorsque la république s'empara de l'île de Chypre.

Néanmoins, ces différentes publications faisaient désirer plus vivement celle du texte complet des Assises dans leur vieux langage, car l'extrait du P. Labbe ne pouvait suppléer aux textes originaux. Camiani était resté presque inconnu

aux historiens français. Enfin, l'*Assise des Barons*, de La Thomassière, ne faisait connaître que le droit féodal, c'est-à-dire celui qui avait dû se modifier le moins par son importation en Orient.

La rédaction première des Assises, qui remonte à la conquête même de Jérusalem en 1099, n'est point parvenue jusqu'à nous. Amaury, devenu roi de Chypre en 1194, et de Jérusalem en 1197, en fit faire une nouvelle rédaction pour remplacer les exemplaires originaux qu'on avait perdus. Avant la découverte de l'imprimerie, rien de plus fréquent que cette disparition des livres les plus importans. Aussi la nouvelle rédaction eut bientôt le sort de l'ancienne, et il fallut, en 1368, que le comte d'Hedin fît rechercher les anciens usages du pays, et recueillir toutes les versions des Assises, pour en former un code complet. Au XVIe siècle, après une collation faite de plusieurs manuscrits des Assises, elles furent traduites en italien par ordre du sénat de Venise, et cette traduction devint la loi exécutoire dans l'île de Chypre, soumise à la république. Le manuscrit qui avait été choisi pour type de la traduction fut conservé avec soin dans les archives de Venise, et c'est ce texte même, resté inédit, que M. Victor Foucher livre au monde savant.

C'est par l'*Assise des Bourgeois* que ce savant jurisconsulte a commencé sa publication. On conçoit que La Thomassière, sous le règne de Louis XIV, à la fin du XVIIe siècle, donnât la préférence au code de la féodalité. Aujourd'hui, c'est l'histoire des classes moyennes qui est devenue l'objet des études les plus générales; tous les documens qui s'y rapportent offrent un intérêt du moment qui me dispense de justifier le choix de M. Foucher.

Rien de plus curieux, en effet, que cette *Assise des Bourgeois;* rien de plus propre à jeter du jour sur la société civile du moyen-âge, encore si obscure et si digne d'être étudiée. Dans ce code se réunissent les renseignemens les plus précieux sur l'organisation sociale et judiciaire, sur l'état des personnes, sur la propriété, sur la répression des crimes.

Ne devine-t-on pas la constitution politique des croisés en lisant le 24e chapitre, intitulé : *Ci ores quel pooir le roy a vers ses homes et de coy ses homes sont tenus à luy?* Il suffira d'en extraire ce passage remarquable : « *Se il avient puis en aucune maniere que il* (le roy) *voise contre son sairement, il fait premierement tort et renoie Dieu que il fausse ce que il avoit juré et ce ne doivent soufrir ses hommes ne le peuple.* »

Qui ne sera frappé d'étonnement en voyant au XIVe siècle l'admirable organisation des pouvoirs judiciaires que nous révèle l'*Assise des Bourgeois?* On y découvre en germe, pour ainsi dire, plusieurs institutions dont on est trop porté souvent à croire l'origine toute moderne.

Chaque nature de litige trouve dans ces assises une juridiction spéciale. A la cour des barons, composée du roi et de ses hommes liges, est portée la connaissance des questions d'hommages, de fiefs, de droits royaux et seigneuriaux. Là se jugent jusqu'aux prétentions des seigneurs qui se disputent le gouvernement des villes, le trône même. La cour des bourgeois, présidée par le bailli et composée de douze jurés, connaît de toutes les affaires concernant l'ordre civil, la propriété territoriale non fieffée, les infractions aux lois criminelles, même dans le cas où l'une des parties litigeantes, ou toutes les deux, appartiendraient à l'ordre de la noblesse. Aux cours ecclésiastiques est réservée la connaissance des débats qui touchent aux priviléges des assises et aux sacremens qui comprenaient alors le mariage et quelquefois les testamens; mais, chose bien remarquable, sur une terre arrosée du sang des martyrs, conquise

par l'étendard de la croix, la juridiction ecclésiastique livrait au bras séculier le clerc poursuivi pour un délit prévu par la loi commune. Seulement, en ce cas, la cour est composée mi-partie d'ecclésiastiques et de laïcs.

Vient ensuite la juridiction de la *Fonde*, qui répond à nos tribunaux de commerce, et qui était composée de six jurés et d'un bailli. Elle connaissait des contestations élevées entre commerçans. La cour de mer, qui rappelle nos anciennes cours maritimes, examinait les litiges survenus à l'occasion de contrats maritimes. Enfin, l'Assise indique une juridiction consulaire pour statuer sur les contestations entre étrangers, origine évidente de cette institution des consuls que chaque peuple délègue aujourd'hui pour protéger ses nationaux.

Ces diverses juridictions qui attestent la composition hétérogène de la population gouvernée par les chefs des croisés, témoignent aussi de la reconnaissance des droits individuels respectés dans la nation dont chaque personne était sortie, dans la secte à laquelle elle appartenait, dans la nature de l'action intentée par elle.

Si, poursuivant notre analyse, nous pénétrons dans l'organisation de la famille, telle que l'Assise nous la révèle, nous voyons la communauté régir le mariage, la femme hériter de son mari, et partout ses droits égaler presque ceux de l'homme, chose digne d'attention entre toutes, car elle fait une exception bien grave au droit continental de l'Occident, et prouve combien le principe de la liberté et de l'égalité avait pris de force dans les sentimens chevaleresques et l'exaltation religieuse qui avait produit les croisades.

Les preuves judiciaires présentent un singulier mélange du droit romain et du droit féodal. La bataille admise était néanmoins soumise à des restrictions notables. En matière civile, il fallait que la valeur de l'objet en litige dépassât un marc d'argent, et que la contestation portât sur des actions immobilières, distinction capitale qui paraît avoir échappé à Montesquieu et qui, connue de lui, eût sans doute modifié plus d'une de ses opinions.

L'Assise constate encore l'existence de l'esclavage, mais de l'esclavage, conséquence de la guerre et des mœurs du pays conquis.

En droit criminel, l'Assise reproduit la triste série des crimes qui, de tout temps, ont affligé l'humanité. Leur appréciation et leur répression n'est pas l'une des parties les moins curieuses de ce code, et peut donner la plus juste idée des mœurs du moyen-âge.

D'après ce bien court aperçu de la première livraison de l'*Assise des bourgeois* on peut juger de la haute importance de ce précieux document sous le rapport de l'histoire, du droit, de l'archéologie même, qui trouvera dans ce texte plus d'une solution à des problèmes intéressans.

M. Victor Foucher ne s'est pas contenté de nous donner le texte de ce code des croisés, de le donner pur, correct, expliqué au besoin par la version italienne mise en regard. Le travail qui lui est propre et qui rend cette publication doublement précieuse, c'est une conférence de l'Assise avec toutes les lois du moyen-âge et avec le droit romain. Ce travail, qui exigeait une érudition profonde, nous fait assister aux progrès de la civilisation du IVe au XIIIe siècle, et relie, pour ainsi dire, le droit romain à notre droit coutumier. Personne ne pouvait mieux remplir cette tâche difficile que ce savant magistrat, à qui ses travaux sur la comparaison des codes modernes ont assuré une place si distinguée parmi les jurisconsultes de notre époque. P. M.

F. BONNAIRE.

LES

AMANS DE GHEEL.

La Campine (en flamand *Kempen*) est une portion du territoire belge qui s'étend dans la province septentrionale d'Anvers et se termine à la frontière du royaume des Pays-Bas. C'est un pays plat, assez mal cultivé, sans coteaux, sans verdure; les plaines y sont couvertes d'abondantes bruyères, qui ne donnent pas bonne idée de la fécondité du sol; M. de Humboldt n'hésite pas à considérer ces plaines comme de véritables *steppes*. Le sol de la Campine consiste surtout en sables plus ou moins mélangés d'argile, suivant le voisinage ou l'éloignement des rivières: les eaux de la mer l'ont autrefois envahi, si l'on en croit le témoignage des plus anciens chroniqueurs belges, tels que Verstegen Geropius, et autres, qui affirment avoir vu des vaisseaux d'une force gigantesque naviguer sur le territoire actuel de la Campine brabançonne. Les géologues et les naturalistes du pays invoquent à l'appui de cette opinion les nombreuses substances marines, les bancs de coquillages et les ossemens de grands cétacés qui furent découverts à l'époque des fouilles pratiquées pour le canal d'Anvers.

Si vous sortez d'Anvers par la porte de l'Escaut, pour vous diriger vers cette province, qu'en général les touristes ne visitent guère, car les Belges eux-mêmes ne considèrent la Campine que comme un pays perdu, vous suivrez d'abord une route agréablement bordée de maisons de campagne éparpillées dans des massifs de fleurs et de jolies

fermes, luisantes de propreté, couvertes de tuiles cannelées et peintes en rouge, bleu ou vert clair, riante bigarrure conforme au goût hollandais et flamand, et qui ressort bien sur les fonds de verdure. Mais, après deux ou trois heures de marche au milieu des pâturages et des métairies, vous verrez cette riche nature disparaître insensiblement et se perdre en quelque sorte dans les sables; le sol changera de nature et deviendra plat, crevassé, stérile; la route cessera même d'être pavée et n'aura bientôt plus d'autre bordure que deux talus sablonneux, à peine recouverts d'une mince surface végétale. Dès-lors, plus de champs d'orge et de sarrazin, de trèfles aux crêtes roses, de colzas dorés, plus de ces grasses plaines flamandes, toutes couvertes d'une plante inconnue en France, appelée *speurie* dans le dialecte du pays, qui de loin fait l'effet d'une moquette ondoyante et touffue, et donne, dit-on, à la crême de Flandre son excellent arôme de foin et de noisette.

La Campine n'est donc, au premier aspect, qu'une vaste lande couverte de houx, de fougères, de genêts et de taillis de sapins, végétation amère et sauvage, amie des terrains arides et sablonneux. Vous ne rencontrez souvent, dans une vaste étendue de pays, que quelques tourbières, de chétives et indigentes métairies, construites en terre et ensevelies à demi sous leur toiture de chaume, puis des bruyères à perte de vue, étagées, pressées, et comme rangées en phalanges.

Ne plaignez pas trop cependant les propriétaires de ces plaines en apparence incultes et stériles, ni même les habitans des villages qui y confinent. Ces landes étaient autrefois d'excellens pâturages lorsqu'elles appartenaient aux monastères voisins, Postel, Tongerloo, etc., avant la vente des biens du clergé en 1794. Elles étaient fertiles alors, elles peuvent le redevenir avec une route ou un canal; quelque grande exploitation reprendra l'œuvre entamée par la charrue monacale. Quant aux habitans, ils trouvent dans ces bruyères, à la fois, un chauffage économique pour leur hiver, et de la litière pour leurs bestiaux; puis les bêtes à cornes, les chèvres, les abeilles, ce peuple indépendant et vagabond se plaît au milieu de ces broussailles, sortes de savanes privées où rien ne sent la gêne ni le joug de la domesticité. La laine des moutons est employée sur les lieux mêmes à fabriquer des bas et de la draperie; le miel de la Campine est renommé pour son goût exquis, et devient l'objet d'une exportation considérable. De plus, ces fourrés forment, à l'époque des chasses, des garennes et des faisanderies naturelles que les chasseurs du pays

savent mettre à profit. On y trouve un grand nombre d'oiseaux de passage que l'on vend aux marchés des villes voisines, mais surtout à celui d'Anvers.

En s'enfonçant tout-à-fait dans la Campine, on reconnaît d'ailleurs que ce sol ne produit pas seulement, comme on se l'était d'abord figuré, de la tourbe, des sapins et des bruyères. L'agriculture prospère, et la fertile abondance répand sa riante corbeille dans les environs des villes; plus d'une cité industrieuse étend autour d'elle dans un rayon de deux ou trois lieues la culture et le défrichement. Voici Turnhout, ancienne ville forte que le voisinage d'une forêt giboyeuse rendait chère aux ducs de Brabant, puis Hérenthals, autrefois la capitale de la Campine, mais maintenant fort déchue de son ancienne splendeur; enfin, voici le bourg de Gheel que recommande à l'attention des étrangers et à la gratitude des habitans une touchante tradition de philanthropie héréditaire et de charité pratique.

Gheel est à la fois le Bicêtre et le Charenton de la Belgique; les habitans de Bruxelles, d'Anvers, de Liége, de Malines et même des autres pays, envoient leurs aliénés aux gens de cette commune, qui les reçoivent en pension chez eux et se chargent de les loger, de les surveiller et de les nourrir, moyennant une somme annuelle qui varie de quatre-vingts à quatre ou cinq cents florins. La commune de Gheel est donc à la fois un hospice et un entrepôt d'aliénés, mais un hospice en plein air, sans grilles, sans gardiens, sans verroux, qui n'a pas, comme la plupart des maisons de fous, l'inconvénient de priver de liberté de pauvres êtres privés de raison. Lorsqu'on entre à Gheel pour la première fois, on n'est pas peu surpris de se voir accoster par des aliénés, habitans domiciliés de la commune, qui courent, vont et viennent, se promènent librement dans les rues ou dans les campagnes environnantes. Les fous mangent avec les gens des maisons qu'ils habitent, couchent sous le même toit; on n'enchaîne que les agités et les furieux : si quelqu'un d'entre eux est tenté de s'évader, on lui met les menottes et une chaîne aux jambes qui ne lui permet de marcher qu'à petits pas. Chaque métairie est d'ailleurs pourvue de quelques ustensiles nécessités par un traitement fort simple : un instrument à douches, une baignoire, quelques drogues innocentes. Au revers de plusieurs cheminées, on remarque de plus un anneau de fer où sont attachés les mutins et ceux qu'il est impossible de calmer et de contenir; mais c'est là plutôt un moyen d'intimidation qu'un châtiment applicable. Il est rare qu'on en vienne à cette mesure de rigueur.

Le médecin Pinel, que l'on a surnommé à si bon droit le *père des aliénés*, voulait que tout hospice de fous fût placé à portée d'une ferme, afin que les malades pussent travailler à la terre; ce vœu se trouve réalisé à Gheel naturellement et sans de grands frais. La plupart des fous du pays rendent, dans les maisons qu'ils habitent, quelques services proportionnés à leur intelligence; on regarde comme un progrès, un présage de guérison, le fait de pouvoir les assujettir à une occupation fixe et régulière. Celui-ci fait les commissions d'un hameau à un autre; celui-là s'occupe dans l'intérieur du logis, suivant son intelligence; il file, fait le beurre ou surveille les enfans. Il en est même qui remplissent les fonctions de garçons de ferme. On les encourage lorsqu'ils font bien, on leur distribue le dimanche un pot de bière, et dans la semaine du tabac, qu'ils aiment singulièrement. Les Gheelois qui ont de temps immémorial hébergé ces infortunés, naissent en quelque sorte médecins d'aliénés; ils ont pour eux des soins, des égards dont rien n'approche; ils les traitent avec une douceur extrême et les regardent comme des amis égarés dont ils doivent tôt ou tard retrouver le cœur.

Les fêtes de villages s'appellent *kermesse* dans la Campine brabançonne ainsi que dans la Hollande; les fous se rendent aussi à la kermesse; là, ils dansent, se réjouissent et oublient leurs peines réelles ou imaginaires aux sons du violon champêtre; la plus jolie fille de Gheel acceptera volontiers un fou pour son danseur. Il est touchant aussi de voir les petits enfans de ce pays habitués, dès l'âge le plus tendre, à soigner et à surveiller les insensés, devenir, en quelque sorte, leurs pâtres et leurs chevriers. Les ruses, les caprices et même les fureurs de ces grands enfans, se confondent dans leurs jeunes esprits avec les coups de dents du dogue, les ruades de l'âne, les agressions du loup, les coups de corne de la chèvre et du taureau, et tant d'autres terreurs innocentes de l'étable et du berceau. Une existence septuagénaire qui ne recouvrera jamais peut-être, hélas! les priviléges des sentimens et de la raison, se trouve avoir souvent pour guide et pour mentor un jugement de cinq ou six ans, une raison dont les yeux sont à peine ouverts d'hier au grand jour de l'intelligence; triste et philosophique rapprochement!

On envoie à Gheel un grand nombre d'incurables, et cependant on y guérit plus d'aliénés que partout ailleurs. Cela tient sans doute à l'influence d'une nourriture végétale, uniquement composée de laitage et de bière d'orge, à l'air pur qu'on respire dans ce pays plat et sec, mais surtout à ce patronage traditionnel qui a presque une

couleur biblique, à l'hospitalière candeur de ces bons villageois, qui consentent à partager, avec les pauvres exilés de l'esprit et de la raison, le bonheur de leurs campagnes et de leurs foyers, le calme et la douceur d'une égalité consolante.

Mais comment s'est constituée cette singulière colonie? Pourquoi les aliénés ont-ils été dirigés plutôt sur Gheel que sur toute autre commune? Quel principe, quel évènement a valu à ce pays cette sorte de dotation charitable? On doit le dire (au risque de faire sourire les impies), la colonisation des fous à Gheel a été instituée et s'est depuis perpétuée par un des miracles de la sainte religion. Sainte Dymphne, vierge et martyre, est à la fois la patrone de Gheel et celle des fous. Il faut lire son histoire; elle occupe plus de trente pages du recueil in-folio du père Henschenius; — rassurez-vous, nous n'en demandons qu'une pour la raconter.

Sainte Dymphne était fille de roi, et vivait à peu près vers le VIIe siècle; son père régnait sur une des îles de la Grande-Bretagne. Ses parens étaient païens (*parentibus gentilibus nata*). Elle embrassa le christianisme, mais l'esprit maudit qui unit Loth à ses filles et mit Ammon à la poursuite de sa sœur Thamar, s'étant emparé de l'esprit de son père, il prétendit en faire sa femme et voulut la séduire en lui offrant des bijoux, des étoffes et des robes magnifiques. Dymphne, saisie d'horreur, se vit contrainte de s'enfuir du royaume de son père, et ce fut dans le Brabant qu'elle se réfugia, sous les auspices de saint Gereberne, prêtre chrétien, son guide et son confesseur.

L'incestueux monarque se met bientôt à la recherche de sa fille et la retrouve à Gheel, dans les environs du couvent de Saint-Martin. Il persiste dans ses desseins, malgré la résistance de sainte Dymphne et les anathèmes de saint Gereberne qui le harangue. Saint Gereberne est décapité de la main même du roi; sainte Dymphne, indignée de la mort de son confesseur, fait de grands reproches à son père, et subit bientôt le même sort que saint Gereberne. Parmi les personnes qui assistaient à son supplice, on rapporte qu'il se trouvait un certain nombre de fous et de possédés; ils recouvrèrent l'usage de la raison par suite de l'impression terrible que fit sur eux le martyre de Dymphne, qui fut classée, à dater de ce jour, parmi les saintes. Il n'en fallut pas davantage pour consacrer, dans la commune de Gheel, la merveilleuse influence de sainte Dymphne sur la guérison des insensés, d'autant que, pour compléter le miracle sur le lieu même où saint Gereberne et sainte Dymphne avaient été sacrifiés, on vit s'élever bientôt deux mausolées de marbre, blanc comme la neige,

et qui ne pouvaient avoir été apportés là que par quelques ministres de Dieu, surtout si l'on considère que ce pays ne produit guère qu'une pierre noire, fort difficile à tailler et qui ne ressemble en rien au marbre blanc de la légende.

Le père Henschenius raconte ensuite, dans de grands détails, les miracles de sainte Dymphne qu'il appuie de leurs plus authentiques certificats. Du reste, l'histoire complète de la sainte existe fidèlement représentée en relief à Gheel même, au-dessus du maître-autel de l'église de Saint-Amant. C'est un précieux morceau de vieille sculpture belge; chaque compartiment renferme un des principaux épisodes de la vie de la sainte; la dernière scène de cette légende sculptée est surtout remarquable de naïveté. Pour peindre le moment où les fous recouvrent la raison, l'artiste a imaginé de placer sur la tête de quelques-uns d'entre eux des diablotins en bois noirci qui leur sortent du cerveau : le moyen, après cela, de douter du divin mystère de l'exorcisme?

Aujourd'hui, par suite des idées incrédules qui ont pénétré partout, même dans la Campine, sainte Dymphne est un peu déchue de son crédit; on l'invoque encore, on lui fait même des neuvaines, mais on ne compte plus guère sur ses miracles que d'une façon toute subsidiaire. A Gheel, comme dans bien d'autres cantons, il est d'ailleurs un être plus réellement influent et révéré, même parmi l'innocente et crédule population des aliénés que sainte Dymphne, saint Gereberne et tous les saints du Martyrologue. Cet être n'est autre que le médecin : on en compte cinq rien qu'à Gheel; mais il faut savoir que cette commune, que l'on prendrait volontiers sur la carte pour un simple bourg, ne contient guère moins de neuf mille ames. Les aliénés sont distribués entre sept ou huit hameaux qui sont séparés l'un de l'autre de quelques lieues; la réunion de ces hameaux compose la commune de Gheel. Chaque médecin a sa section de fous qu'il visite alternativement, et ce service ne laisse pas d'être dur et pénible en hiver, parce qu'il faut, pour aller chercher les insensés de certaines métairies enfoncées dans la campagne, faire souvent de longues courses par des sentiers non frayés, au milieu des amas de neige et des mares produites par l'enlèvement des bruyères, que l'on emmagasine à l'époque des chauffages.

Parmi les médecins fixés à Gheel pour le service des aliénés, il s'en trouvait un, il y a quelques années, nommé Anselme Maës, et que tous les gens du pays ont connu. Quelques-uns ont même été traités et guéris par lui, ce qui donne un intérêt particulier à leur récit

lorsqu'ils racontent les aventures et les amours de ce jeune médecin : nous essaierons de raconter cette histoire à notre tour, mais au risque de la gâter, et seulement en faveur des gens qui n'ont pas été à Gheel.

Les parens d'Anselme Maës étaient de pauvres cultivateurs chargés de famille, comme il s'en trouve beaucoup dans le pays; ils exploitaient une petite ferme perdue dans les champs, appelée la métairie de Saint-Bernard. Le doyen de Gheel, ayant reconnu chez leur fils aîné d'heureuses dispositions, jugea que ce serait une excellente acquisition pour le séminaire de Malines, et leur conseilla de le faire entrer dans les ordres. Mais le jeune Maës, qui d'ailleurs ne se sentait pas de goût pour l'église, comprit qu'un bon état, pouvant s'exercer librement, sans acception d'opinion, lui convenait mieux que l'état de prêtre, et devait seul le mettre un jour à même d'aider et de soutenir sa famille. Il résolut donc de se faire médecin. Il passa ses examens à l'université de Louvain, où il vécut en remplissant les fonctions de maître de quartier au lycée de la ville. La mort prématurée de son père l'ayant rappelé à Gheel plus tôt qu'il n'aurait voulu, il retrouva à la métairie une mère déjà vieille et presque impotente, huit frères et sœurs, pour la plupart en bas âge. Anselme, jeune encore et sans expérience, se voyant institué à la fois le chef, le président et le père nourricier de cette jeune république, éprouva d'abord une certaine défiance de ses forces; il comprit que le soin de ces existences reposerait désormais entièrement sur lui seul; mais ce sentiment de doute et d'inquiétude fut bientôt dissipé. La conscience du devoir le raffermit; il ne vit plus que la tendre et sainte adoption que le sort lui confiait, et se glorifia presque d'avoir à exercer les droits et à recueillir les fruits d'une sorte de paternité fraternelle.

Il avait vingt-six ans lorsqu'il revint à Gheel; mais on lui en eût donné au moins trente; ses traits étaient fortement caractérisés, et son attitude calme et pensive annonçait la gravité de l'âge mûr. Ces habitudes de réserve et de taciturnité n'étaient, du reste, pas chez lui le résultat d'une tactique ni de la dissimulation; un médecin de campagne, et surtout d'aliénés, ne songe guère à calculer son maintien. Anselme était triste et silencieux autant par nécessité que par tempérament; il vivait seul et presque toujours enfermé en lui-même. Il souffrait, mais sans pouvoir s'en plaindre, de ce mal-être intérieur que communiquent à certaines organisations impressionnables et délicates les terrains uniformes, les pays sans coteaux, les horizons sans contours et sans images.

Rien ne représente mieux peut-être la sensation du calme plat, l'effet de l'isolement moral, au milieu d'une contrée habitée, que ces thébaïdes sablonneuses, sans accidens et sans limites, ces bruyères infinies aux bandes ternes et grises dont l'aspect ne varie jamais, où l'œil s'égare et ne rencontre d'autres mouvemens de terrain que quelques dunes jaunâtres, formées par les terres d'alluvion et sillonnées par de maigres ruisseaux qui vont bientôt se perdre dans les terres. Il faut, pour connaître l'abandon du cœur placé sous cette accablante perspective de ne vivre que pour soi et de mourir sans illusions, sans même le souvenir d'une souffrance, il faut avoir vu dans des tournées solitaires les champs d'orge s'incliner autour des fermes écartées, et blanchir tristement au vent du soir; puis entendu, au milieu des gémissemens de l'alouette, des derniers adieux des troupeaux quittant les plaines, des sifflemens cadencés de l'insecte caché dans les bruyères, s'élever dans le lointain la chanson du fou qui rentre seul à la métairie, et mêle sa voix rauque et lugubre à ces douces harmonies de la fin du jour.

Représentez-vous un jeune homme de vingt-six ans, doué d'un cœur aimant, passionné, et d'une sensibilité extrême, condamné à entendre du matin au soir ces mêmes bruits, ces mêmes murmures, ces mêmes échos, à revoir chaque jour ces champs plats et sans bordure, ces plaines rases et nues, limite éternelle de ses sentimens et de ses pensées, et vous comprendrez peut-être que le soir, en revenant de visiter ses fous, tâche ingrate où le médecin trouve souvent si peu d'espérances, il puisse éprouver un certain serrement de cœur en contemplant le nouveau sillon régulier que sa journée vient de creuser. Ainsi, au milieu de la vie laborieuse d'Anselme Maës, il se trouvait de temps à autre comme des défaillances de volonté, des lacunes de constance. Dans ses longues courses silencieuses, il s'arrêtait parfois brusquement, comme pour se recueillir et se retirer en lui-même; il sentait alors son énergie l'abandonner, puis ses yeux se remplir de larmes involontaires, qu'il ne pouvait contenir, et dont il cherchait vainement à deviner la cause.

Cependant, l'approche du logis, les caressantes familiarités du chien de la ferme accouru à sa rencontre, la tourbe maternelle qu'il voyait flamber à travers l'unique fenêtre de la métairie, les cris impatiens de ses plus jeunes frères qui l'attendaient pour souper, tout cela lui rendait un peu de joie, mais de cette joie mêlée d'impressions graves qui se manifeste par un sourire pensif. Il est un âge pour les joies de la famille comme pour les illusions du cœur, un âge où

les instincts purement affectifs, les images, les confidences et les entretiens du foyer ne suffisent plus. Les élans et l'activité de l'être moral veulent d'autres mobiles de sensibilité, réclament de nouveaux objets d'épanchemens, des sensations à la fois plus vives et plus multipliées.

La mère Maës, simple campagnarde entièrement absorbée par les soins de la ferme, n'offrait point de grandes ressources intellectuelles à son fils; sa fille aînée, qui n'avait jamais quitté Gheel, n'était guère plus avancée qu'elle. Le cœur d'Anselme, développé par la rêverie et l'éducation, devait donc se suffire à lui-même et se résigner à ne se voir aimer que par ses côtés humbles et restreints : être aimé de la sorte, c'est un accablement, une triste langueur, c'est presque le néant pour certaines ames.

Cependant le temps approchait où cette destinée au mouvement paisible allait se voir bouleversée par une de ces crises orageuses fatales surtout aux constitutions énergiques et sensibles, qui cachent, sous un extérieur froid, d'éminentes facultés de sympathie et de dévouement.

C'était un jour du mois de mai, précisément celui de la fête de Sainte-Dymphne. Anselme était sorti de chez lui de grand matin, pour faire sa tournée habituelle, et rentrait à la ferme vers les sept heures pour y prendre son premier repas. En passant devant l'église, il aperçut une femme qui se tenait rangée contre la muraille, la tête inclinée, les bras croisés sur sa poitrine, précisément à l'endroit où l'on remarque, au-dessous de la statue en cire de la patronne des aliénés, cette inscription : « Sainte Dymphne, priez pour nous. »

Les vêtemens de cette femme avaient quelque chose d'étrange et d'incohérent. Sa robe, bien que déchirée et couverte de poussière, rappelait néanmoins la coupe élégante des villes; elle avait au côté un bouquet de foin qui annonçait un certain instinct de coquetterie, puis, sur la tête, un de ces petits chapeaux de paille à forme rétrécie, doublés de taffetas vert, que les femmes de la Campine portent les jours de fête. Ce chapeau, d'ailleurs fort usé, couvrait entièrement sa figure; on devinait qu'il n'avait point été fait pour elle; il devait lui avoir été donné par quelque personne qui, l'ayant rencontrée sur son chemin, avait eu pitié d'elle.

Anselme Maës n'avait eu besoin que d'observer quelques instans le maintien et l'habillement de cette femme pour reconnaître en elle une aliénée; cependant il connaissait toutes les folles de Gheel, et celle-là ne lui paraissait point faire partie de la commune. Il s'appro-

cha d'elle, releva son chapeau, écarta ses cheveux poudreux qui couvraient son visage, et reconnut, à travers l'empreinte de l'aliénation fortement prononcée, la grace et la pureté d'une charmante figure de femme, n'annonçant guère que dix-huit à vingt ans, empruntant à son égarement même une expression particulière de candeur touchante et d'angélique naïveté.

Comment cette jeune femme se trouvait-elle là, seule, sans guide, sans une personne qui pût la recommander aux habitans du pays? L'esprit d'Anselme s'épuisait en vaines conjectures, et ne savait à quelle pensée s'arrêter. Il aperçut enfin un homme qui se tenait debout à quelques pas de l'inconnue, et attachait sur elle des regards fixes et hébétés; c'était un crétin de la commune. Anselme essaya de l'interroger, mais il ne put lui arracher que quelques mots inintelligibles. Le crétin lui fit cependant comprendre par gestes qu'il avait rencontré cette femme dans un village voisin, et l'avait amenée à Gheel, guidé sans doute par un instinct confus qui lui avait fait reconnaître en elle une sœur d'infortune.

Anselme revint aussitôt à la jeune insensée, et essaya d'obtenir d'elle quelques éclaircissemens sur son existence et sa condition, mais elle ne lui répondit que par un sourire fixe et sans expression, une révérence saccadée, et reprit brusquement l'attitude où il l'avait surprise, la tête penchée sur sa poitrine, silencieuse, immobile, occupée à chiffonner entre ses doigts quelques morceaux d'étoffe. Anselme renouvela ses questions avec plus d'instances; elle fit entendre alors un nom qu'elle prononça d'un ton sourd et guttural, mais sans se décider à relever la tête : « Blanche. » Anselme supposa que ce nom pouvait être le sien.

— Eh bien! Blanche, dit-il en lui prenant la main avec bonté, il faut me dire le lieu d'où vous venez, et le nom de la personne qui vous a conduite ici.

A cela, pas de réponse, immobilité absolue de traits et de maintien, rien qui témoignât qu'elle eût entendu.

— Vous refusez donc de me répondre, vous ne voulez pas obéir à ceux qui s'intéressent à vous?...

Même silence, même attitude.

— Puisqu'il en est ainsi, adieu; vous allez rester ici, seule, sans que personne s'occupe de vous et destinée probablement à mourir de faim...

Il fit quelques pas comme pour s'éloigner, mais ce n'était qu'une ruse pour l'engager à rompre le silence; le sort de cette infortunée,

sa jeunesse, sa beauté, l'intéressaient trop vivement pour qu'il songeât à l'abandonner. En se retournant, il s'aperçut qu'elle avait enfin redressé la tête; il crut alors remarquer sur ses traits quelques traces d'inquiétude et de regret. Cette découverte fut pour lui un trait de bonheur, car il commençait à craindre qu'elle ne fût privée de toute faculté intellectuelle et affective.

Elle lui fit un petit signe de la main à la manière des enfans comme pour le rappeler; il répéta ce signe et l'invita de son côté à venir à lui. Alors, elle se hâta de ramasser les chiffons épars autour d'elle, puis après avoir redressé le bouquet de foin qu'elle avait au côté, elle revint près de lui, en multipliant les révérences, et en répétant avec le même accent guttural : « Blanche, Blanche! » Anselme s'empara de sa main, et prit avec elle le chemin de la métairie.

Son premier projet, en l'emmenant à la ferme, n'avait été que de l'y faire reposer une heure ou deux, et de lui faire prendre quelques rafraîchissemens, mais en l'examinant de plus près, il sentit l'intérêt qu'elle lui avait d'abord inspiré augmenter par degrés; il ralentit un peu son pas, car il s'aperçut qu'elle était obligée de courir pour marcher aussi vite que lui. La main qu'il tenait, bien que fort maigre, était douce et délicate; il éprouva une certaine sensation d'étonnement et de bonheur en la pressant dans la sienne. Ce n'était assurément pas la main d'une fille de Gheel; puis il y avait dans la personne de cette jeune folle quelque chose de doux et de suppliant, qui semblait implorer une protection plus tendre, des soins plus recherchés que n'en reçoivent les autres aliénés dans les maisons étrangères. Enfin, en entrant à la métairie, Anselme était décidé à ne point se séparer de la jeune folle, et à en faire sa pensionnaire adoptive.

La mère Maës était une de ces vieilles Flamandes au visage évasé, au menton aigu, au front carré, qui tiennent à leurs principes comme aux vieilles étoffes de leur armoire : les idées primitives et traditionnelles dont elles se sont une fois coiffées, leur durent ordinairement toute la vie. La plupart des habitans de Gheel regardent l'arrivée, dans leur maison, d'un nouvel aliéné comme une bonne fortune, en raison des bénéfices qu'ils comptent en retirer. Mais il n'en était pas ainsi de la vieille Maës; elle avait depuis plus de vingt ans fait vœu de ne plus recevoir de fous chez elle. Le sort ne l'avait, il est vrai, pas favorisée dans le choix des pensionnaires qu'il lui avait autrefois envoyés. L'un d'eux avait fait avaler à sa plus belle vache une certaine dose de noix vomique destinée aux loups qui infestaient alors

le canton; un autre, qui se figurait être le soleil, avait dépouillé un jour le verger de tous ses fruits verts, bien convaincu d'avoir la faculté de les faire repousser. Enfin, ce même insensé avait l'habitude de se promener une partie des nuits, armé d'une lanterne, et avait été surpris dans une de ses courses nocturnes, voulant mettre le feu au toit de chaume de la métairie.

La vieille Maës fut donc bien étonnée, et se formalisa vivement d'entendre son fils, qui n'ignorait pas cependant l'aversion particulière et motivée qu'elle portait aux aliénés, lui proposer de recevoir la jeune folle dans la maison. Mais lorsqu'elle eut appris que la nouvelle venue ne paierait pas de pension à la ferme, et devait même y être hébergée gratuitement, toutes ses idées de calcul, d'éducation et d'économie domestique se trouvèrent à la fois bouleversées. *Une innocente* ne point payer de pension! De mémoire de Gheeloise cela ne s'était jamais vu. La vieille Maës n'accueillit le projet d'Anselme que par un refus articulé de ce ton ferme et net qui n'admet guère de réplique pour quiconque connaît la méthodique structure d'une cervelle flamande.

Anselme ne répondit pas d'abord, car il respectait sa mère jusque dans ses injustices; mais après être resté quelques instans le front penché, les yeux fixés à terre, dans une attitude de réflexion, il s'empara brusquement d'une poule blanche qui courait à travers la chambre, et dit en regardant sa jolie tête huppée qu'il tenait entre ses mains :

— Pourquoi donc cette poule n'est-elle pas dans la basse-cour avec les autres? Pourquoi lui a-t-on fait son lit près de la cheminée, et lui permet-on de courir sur la table pendant nos repas et de becqueter dans nos assiettes tout ce qui lui plaît?

— Eh quoi! ne savez-vous pas, lui dit la vieille Maës, que cette poule appartient à Joseph, votre plus jeune frère, qui s'amuse à la caresser et à courir après elle?

—Et moi, reprit gravement Anselme en laissant échapper la poule, n'aurais-je donc pas aussi le droit d'avoir ici ma poule blanche pour me servir de délassement et de récréation le soir, lorsque je reviens de ma tournée, trempé de sueur ou mouillé jusqu'aux os?

La vieille Gheeloise, qui ne manquait pas de bon sens malgré son obstination, comprit ce que son fils aîné voulait lui dire, et n'essaya plus de s'opposer à son projet. A partir de ce jour, Blanche fut instituée pensionnaire de la métairie de Saint-Bernard; elle eut sa place à table, marquée à côté de celle d'Anselme. Il eut soin de lui

faire préparer non loin de l'étable une petite chambre bien aérée, donnant sur la campagne, afin de reposer ses idées par de paisibles images; il veilla lui-même à ce que rien ne lui manquât. Il voyait en elle un pauvre être dans la détresse et l'abandon, oublié du monde entier, et que la Providence confiait à ses soins charitables.

Cependant, avant de la soumettre à un traitement régulier, il avait voulu recueillir sur son compte l'opinion des autres médecins de Gheel. Tous la déclarèrent idiote; or, on sait que l'idiotisme est un mal sans remède; l'aliéné a perdu le don de l'intelligence, mais l'idiot ne l'a jamais possédé. Anselme, désespéré d'abord de cette opinion, persista néanmoins à croire que cette jeune femme n'avait que les symptômes extérieurs de l'idiotisme, et qu'on ne devait point désespérer de la rappeler à la raison. Il résolut d'en faire en quelque sorte sa mission, son espérance, ou pour parler plus juste *sa chimère* médicale. Tous les gens d'art et d'étude ont, comme on sait, leur pensée favorite, leur thème de prédilection qu'ils tiennent en réserve, leur *sujet* personnel et souvent idéal auquel ils rattachent les efforts de leur expérience précoce. La médecine a son printemps d'illusions, comme les passions, les arts, et les sentimens du cœur : il est un temps, et c'est presque toujours celui des débuts, où rien ne la rebute ni ne la décourage. C'est l'âge d'or de la pratique et parfois aussi le triomphe de la jeune science.

Certaines lueurs d'intelligence, d'abord presque insensibles, mais progressivement plus marquées, fortifièrent bientôt la confiance d'Anselme. Les impressions de défiance et d'aversion, excitées par l'entrée à la métairie de *l'innocente*, comme disait la vieille Maës, se dissipèrent d'elles-mêmes. Blanche était si douce, se montrait si docile à tout ce qu'on exigeait d'elle, qu'il fallut bien se décider à l'aimer, d'abord d'habitude, puis d'effusion, enfin comme une sœur et comme une amie. Les plus jeunes enfans s'étaient bien vite apprivoisés à elle; elle jouait avec eux, quelquefois elle les prenait sur ses genoux pour les bercer et les embrasser tendrement. L'aliénation avait chez elle un caractère enfantin et caressant; le destin, par un acte de compensation miséricordieuse, semblait avoir voulu épargner ses instincts d'attachement et de reconnaissance, comme un tendre et précieux gage de ses facultés éteintes.

Anselme obtenait chaque jour de sa fille adoptive quelques nouvelles preuves de soumission : il lui avait fallu remonter avec elle pas à pas jusqu'aux sources primitives des notions et des idées les plus communes, penser comme elle, sentir comme au début des sen-

sations, enfin redevenir enfant avec cette enfant adorée. Lorsqu'il l'avait rencontrée, elle avait presque perdu l'usage de la parole; son langage n'était guère qu'un murmure incertain et confus; mais maintenant on y pouvait démêler un sens suivi, ses paroles étaient plus nettes et mieux enchaînées. Elle parlait le français avec élégance et correction, et paraissait même n'avoir aucune connaissance du dialecte flamand; c'est là du reste un fait que l'on observe chez la plupart des fous de Gheel. On remarquait parfois, au milieu de ses idées incohérentes, les traces d'une sensibilité profonde et d'un esprit cultivé; c'étaient autant de lueurs d'espoir qui traversaient les ténèbres de sa raison. Que de conjectures Anselme ne formait-il pas sur cette ame, cette destinée si chère qu'il comparait au ciel voilé d'un monde inconnu! Que d'illusions évanouies chaque jour et remplacées par d'autres espérances! Ames chastes et pures, vous devinez, vous pressentez les transports et les mouvemens de ce cœur jusqu'alors accablé du poids de son exil et surtout de la crainte de mourir sans s'être dévoué, mais qui tout à coup renaît aux saintes illusions de la vie, à tous ces sentimens qu'il a cru perdus, par la pensée d'un seul sacrifice.

Ainsi, ce jeune penseur, si calme extérieurement, aimait avec l'abandon, l'emportement d'un cœur qui n'a jamais aimé, une folle, un être privé de raison, incapable de le comprendre. Mais cette folle ne pouvait-elle pas devenir un jour, grace à lui, l'amante la plus sensible et la plus tendre? Et que de bonheur, que de transports au réveil! Cette ame d'insensée, enveloppée maintenant d'un voile épais, rendue par ses soins à la douce lumière des sentimens et de la raison, ne serait-elle pas à lui, bien à lui, comme la créature appartient au Dieu qui l'a rachetée? Que de sensations et de jouissances ineffables pour l'homme qui se voit, par son seul titre d'amant, institué le sauveur de cette faible intelligence, vit comme incliné sur cette flamme vacillante pour la ranimer, la protéger, et tremble sans cesse de la voir s'éteindre de nouveau! Et ce cœur qu'il a connu déshérité, dépouillé, stérile; ce cœur qu'il va voir s'embellir chaque jour de sensations vierges, d'images inconnues, pareilles à des fleurs belles comme l'aurore, mais écloses au souffle mystérieux des nuits; aujourd'hui, un sourire plus calme, puis ces regards profonds et tendres, rayonnemens furtifs qui se gravent éternellement dans la pensée du bienfaiteur, des sentimens bien doux, à demi représentés, où la vie renaît par degrés comme les images du jour à travers les vapeurs matinales. Aimer ainsi, ce n'est plus aimer, c'est oublier en quelque

sorte son propre bonheur; c'est abjurer tout son être en faveur d'un autre être, et devenir le ministre de Dieu, le ministre des consolations et du salut près d'une seule existence.

Ces paysages de la Campine, autrefois si vastes et si nus, étaient maintenant, aux yeux d'Anselme, bienheureux et enchantés, comme les régions où l'ame se réfugie. Il aimait ce silencieux espace qui s'accorde si bien avec l'extase et les contemplations d'un certain amour. Le moindre bruit, un chant d'oiseaux, la cime des sapins agitée par le vent, et puis ces balsamiques émanations de la rosée virginale, la senteur particulière des bois, des blés, des fleurs des champs encore mouillées, toutes choses indifférentes naguère, ou du moins aspirées sans bonheur, le transportaient maintenant, au point de le forcer parfois à tomber à genoux au milieu d'un champ, pour remercier le ciel d'avoir préparé ces plaines calmes et plates, d'une contemplation sereine, d'un aspect si salutaire, pour ces pauvres imaginations qui n'ont été égarées et perverties, peut-être, que par l'abus des sensations et la multiplicité des images.

Un seul être avait rempli pour lui cette solitude, et renfermé dans un coin de terre tous les bonheurs du monde. Celle qu'il aimait se rattachait à ses moindres actions; absente, elle marchait à ses côtés, il lui parlait, devinait ses pensées, achevait sa guérison à force de douceur persévérante. Il retrouvait l'image de cet ange familier dans l'espace du ciel, puis à travers l'azur des bois, l'émail des prés, les flottantes vapeurs du crépuscule; il entendait sa voix dans les profondeurs du feuillage, cette voix dont il avait réglé lui-même et recréé pour ainsi dire les soupirs, les inflexions et les moindres accens.

Souvent aussi, ces illusions n'étaient pour lui que le présage d'un bonheur réel. En rentrant chez lui, vers la chute du jour, saluant de loin le filet de fumée de la métairie, autrefois si triste et maintenant si doux à contempler, il entendait retentir, au détour d'une haie, un cri perçant, un cri d'enfant qui se réjouit de surprendre et de saluer son bienfaiteur. Bientôt Blanche était dans ses bras, riant de la frayeur qu'il avait feint d'éprouver, heureuse d'être venue à sa rencontre; ils reprenaient ensemble le chemin de la ferme. Mais, quelquefois aussi, comme il redoutait pour elle les suites de la fatigue, car elle parcourait de grandes distances pour le rejoindre, il la prenait dans ses bras et revenait à la métairie, courbé sous ce précieux fardeau. Alors il renfermait en lui-même ses impressions, il contemplait le ciel et le bénissait en silence; puis il passait sa main sur ses yeux, car ses sentimens étaient à la fois si vifs et si pressés, qu'ils débordaient son ame, et des larmes de joie mouillaient son visage.

Bientôt il put regarder la guérison de la jeune folle comme un fait entièrement accompli. L'esprit de Blanche avait repris toute sa lucidité, sa tête était redevenue calme, il ne lui restait plus que le souvenir et comme le remords de son égarement passé. Un an de soins et d'amour avait opéré ce miracle. Anselme, récompensé de sa confiance, put lire alors au fond de cette jeune ame comme dans une source pure. Confiant dans ses légitimes illusions, il crut y retrouver avec la reconnaissance et la pieuse mémoire du bienfait l'inclination la plus tendre, le retour et l'échange de ses propres sentimens, enfin ce qu'un cœur bien épris espère et attend de celui qu'il aime.

Depuis long-temps, en observant le cours de ses pensées, il avait cru deviner que l'aliénation devait avoir eu en elle pour principe un amour trompé, une de ces secousses fatales et mortelles qui n'épargnent la vie d'une femme que pour anéantir sa raison. Un jour il essaya de l'interroger, la pressa même de lui confier l'évènement qu'il supposait avoir réagi sur ses organes d'une façon si terrible; mais cette demande faillit être pour la jeune convalescente l'occasion d'une rechute. Elle pâlit, tomba dans des spasmes nerveux, et eut un accès de démence complet. Il lui fallut plusieurs jours pour se remettre; Anselme n'obtint même son entier rétablissement qu'en lui promettant de ne plus l'interroger à l'avenir. Il résolut de jouir d'un bonheur que le hasard lui avait offert, et comprit que le temps ou le hasard devaient seuls l'éclairer.

Le 15 mai, jour de la fête de Sainte-Dymphne, approchait; c'était un beau jour pour tout le canton, et de plus l'anniversaire de l'entrée de Blanche à la métairie. Anselme, poussé par un double sentiment d'orgueil, avait paru désirer d'avance voir Blanche, son amour et son ouvrage, se rendre à la kermesse et y danser, ainsi que les autres jeunes filles du village. Blanche était presque aussi fière et aussi heureuse que lui de l'idée de paraître à la fête. Elle avait eu le soin de se faire, en cachette, pour le surprendre, une robe toute neuve et qui devait rehausser encore sa grace et son maintien. Les jeunes filles de la Campine portent, les jours de fête, des bonnets fort avantageux pour la figure; la coiffe en est élevée, et les deux pattes de dentelle brodée qui retombent sur le cou encadrent entièrement le visage. Une jeune fille qui n'est que jolie paraît belle avec un de ces bonnets-là. Blanche mit pour la kermesse un de ces bonnets de dentelle.

Qui donc eût deviné que cette aimable et charmante fille n'était autre que la pauvre folle qui se tenait un an auparavant contre les murailles de l'église, si malheureuse et si craintive, les vêtemens en lambeaux, les yeux couverts d'un méchant chapeau de paille? Depuis

sa guérison, Blanche était devenue plus grave et plus réservée, sans rien perdre toutefois de son gracieux enjouement; on remarquait en elle quelque chose de noble et de citadin qui ne s'accordait pas avec ses habits de villageoise. Cependant, lorsqu'elle fut revêtue de la robe qu'elle s'était faite pour la kermesse, Anselme se sentit pénétré d'un si vif bonheur de la voir si belle et si complètement métamorphosée, qu'il tomba à ses genoux et demeura quelques instans devant elle, plongé dans une extase silencieuse, occupé seulement à l'admirer. Il comprit que les bonnes gens de Gheel restassent quelquefois prosternés des demi-journées devant sainte Dymphne, le jour de sa fête: lui aussi avait trouvé sa sainte; mais personne n'eût osé, sans doute, s'associer à son culte ni partager ses vœux; car c'était une religion toute nouvelle qu'il s'était faite, à l'exemple des cœurs tendres, un mélange de l'abnégation entière de l'existence, jointe à la plus pure idolâtrie du cœur.

Le soir, à la fête, quelle joie, quelle félicité de pouvoir danser avec elle, lui qui n'entendait les autres années qu'avec un sentiment de mélancolie les violons de la kermesse! Mais alors il ne l'avait pas vue danser, ni répandre autour d'elle, par ses graces touchantes, l'admiration et l'enchantement. Ce jour-là tout était pour lui enivrant et nouveau; il s'attachait (ceci est le propre des cœurs naïfs et sensibles) aux plus frivoles circonstances relatives à celle qu'il aimait. Il recueillait avec l'avidité de la passion les louanges et les riens flatteurs qu'inspirait aux jeunes gens du pays la beauté de Blanche.

— Ce n'est pas une Gheeloise, disait l'un; elle a le pied trop mignon et la taille trop jolie pour cela.

— Ne reconnaissez-vous pas, disait un autre, l'*innocente* de la métairie de Saint-Bernard? C'est pourtant le jeune docteur Maës qui l'a guérie; on prétend même qu'il en veut faire sa femme...

— Ce ne serait toujours pas un mauvais parti, ajoutait un troisième, pour une *ex-innocente*.

Ces divers propos allaient droit au cœur d'Anselme, et se confondaient dans sa pensée avec le bruit des danses, les pas, les mouvemens de Blanche, qu'il ne cessait d'observer, et surtout les regards expressifs et reconnaissans qu'elle échangeait avec lui.

Il y a près d'une lieue entre le cabaret où se fait la kermesse de Gheel et la métairie de Saint-Bernard. Anselme fit ce trajet avec elle, à minuit, au milieu d'une campagne délicieusement calme et mouillée par la rosée d'une belle nuit de printemps, avec un cœur palpitant près du sien, un cœur plongé tout entier dans cette extase que pro-

duisent les divines beautés de la nuit, quand tous les mouvemens de la vie semblent suspendus, que la nature entière n'est plus qu'un symbole du parfait bien-être que goûtent deux cœurs unis l'un à l'autre, et qui s'aiment sans se l'être encore dit.

Quand ils passèrent devant l'église, ils s'arrêtèrent d'un commun accord. Blanche alla s'agenouiller devant l'image de sainte Dymphne, où elle fit une courte prière; Anselme se mit à la contempler aux douces clartés de la lune; elle lui parut revêtue de tant de charmes et de beauté, qu'il crut voir la sainte elle-même, telle qu'elle est représentée dans l'intérieur de l'église, au moment où elle se prosterne devant son père pour lui demander la vie. Les propos tenus à la kermesse au sujet de son mariage avec Blanche lui revinrent alors à l'esprit. Après tout, les jeunes gens du pays n'avaient-ils pas dit vrai? Cette femme, qui lui appartenait par tous les liens de l'amour, n'était-elle pas son droit sacré, son bien, le principe et l'unique possession de toute sa vie?

Il voulait en ce moment même lui faire part de son projet, fixer avec elle l'époque de ce bonheur, tant il croyait lire avec confiance dans ses pensées; mais il craignait aussi de rompre le charme de cette nuit enchanteresse; et puis, sa voix tremblerait; s'il essayait de parler, il balbutierait et ne pourrait achever. Comment trouver en soi la force de s'entretenir de ce qui remplit l'ame entière? Il préféra remettre cet aveu au lendemain; d'ailleurs le trajet était sur le point d'être achevé; depuis long-temps on n'entendait plus le bruit des violons de la kermesse, et le toit de chaume de la métairie commençait à se dessiner dans les ténèbres.

Au moment de se séparer de lui et de regagner sa chambre, Blanche lui serra les mains avec effusion et lui présenta son front à baiser. Ce mouvement simple semblait peindre tout ce qu'elle éprouvait. C'était la première fois qu'Anselme embrassait ce front si pur, où l'innocence avait fait succéder son paisible rayon à de bien tristes ravages. Il était trop ému, trop agité en la quittant, pour songer à dormir. Il la laissa rentrer seule à la métairie, et lorsqu'il la vit enfermée dans sa chambre, il sortit de nouveau et marcha plus de deux heures au milieu des champs, sans but, sans direction, n'ayant d'autre dessein que de donner à ses pensées le temps de se calmer et de se rafraîchir.

En rentrant à la ferme, il s'aperçut que la lumière était encore allumée dans la chambre de Blanche. Étonné qu'elle ne fût pas endormie à une heure de la nuit aussi avancée, il ouvrit avec précaution la porte de la ferme, puis se rendit à la chambre que Blanche

occupait. Il frappa doucement; mais, ne recevant pas de réponse, il se décida à ouvrir la porte, qui n'était d'ailleurs qu'à demi poussée.

Il vit alors qu'elle ne s'était pas même couchée. Elle était assise devant une table où se trouvaient de l'encre, des plumes et du papier. Son attitude d'affaissement, sa tête inclinée sur son épaule, une plume renversée sur une de ses mains, annonçaient qu'elle s'était laissé surprendre par le sommeil. Une lettre, qu'elle venait sans doute d'achever, se trouvait devant elle : Anselme s'en empara, sans réfléchir à l'indélicatesse, peut-être même à l'imprudence d'une pareille action; il lui semblait qu'aucune des pensées, aucun des secrets de Blanche ne fût en droit de lui échapper.

Cette lettre contenait une sorte de confession incohérente et passionnée; elle paraissait avoir été dictée par mille sentimens opposés, les désordres et les transports violens que les remords d'une première faute peuvent entasser dans une tête ardente. A chaque ligne, on y retrouvait l'expression d'un amour insurmontable, long-temps combattu par toutes les forces d'une jeune ame, puis expié par de terribles souffrances, suivies du funeste égarement dont Anselme avait été le témoin. Blanche décrivait elle-même avec une effrayante fidélité l'origine, les progrès et les principales crises de son aliénation; mais son langage, d'abord impétueux et menaçant, s'adoucissait par degrés; plus calme et plus heureuse, elle se croyait assurée maintenant de sa guérison; la raison lui était rendue, et, avec elle, la faculté d'un pardon qu'elle laissait échapper à travers l'expression déchirante de ses accusations et de ses reproches. Elle invoquait presque comme une coupable le retour de celui qui méritait par son indigne abandon, d'être regardé comme la honte et le malheur de sa jeunesse, le meurtrier de son cœur et de sa raison.

Anselme avait à peine eu le temps de parcourir quelques lignes de cette lettre, qu'il avait senti son sang se glacer dans ses veines, puis ses yeux se couvrir d'une nuit épaisse. Ces aveux, ces prières, ces souvenirs à demi dévoilés, tout cela avait d'abord passé dans son esprit comme un songe mortel, qu'un retour fait sur lui-même et le secours de sa raison allaient sans doute dissiper.

Il prit l'enveloppe qui contenait la lettre et lut : « *A M. Surville, capitaine de cavalerie. France.* »

Alors il comprit toute l'étendue de son malheur et entrevit la destinée de Blanche; il laissa tomber la lettre sur la table, appuya sa main sur ses yeux en étouffant un gémissement, et s'enfuit de nouveau dans la campagne, où il resta jusqu'au point du jour, errant

de côté et d'autre; il s'arrêtait par momens pour se rouler par terre, il se meurtrissait le visage et la poitrine, appelant la mort à grands cris, et accusant le ciel d'avoir réservé une fin si cruelle à une bien courte période de bonheur.

Cependant, quand l'aurore eut commencé à dorer les bruyères et à répandre sur les campagnes ses premières couches de brume et d'azur, il eut honte de sa faiblesse, et essaya de rappeler sa raison et de reprendre quelque fermeté.

— Elle ne m'aimait pas, se dit-il, elle ne pouvait m'aimer, et pourtant elle me doit tout!... Ma part est peut-être la plus belle.

Il résolut de ne point faire connaître à Blanche qu'il eût lu sa lettre, et de la traiter avec les mêmes égards, la même douceur qu'autrefois. En rentrant à la métairie, vers le milieu du jour, il trouva l'un de ses plus jeunes frères qui tenait une lettre que l'*innocente* lui avait remise, avec ordre de la porter à la poste. Aucune des volontés de Blanche ne devait être exécutée sans avoir été préalablement ratifiée par Anselme. Il reconnut la lettre qu'il avait lue pendant la nuit, la tourna et retourna plusieurs fois en souriant d'un air significatif, puis la rendit à l'enfant en lui ordonnant d'exécuter la commission de l'*innocente*.

Il fût mort assurément de chagrin, et sous les yeux même de celle qui avait comme transporté en lui son égarement, s'il eût fallu qu'il la vît s'éloigner de cette maison que sa présence avait comme déifiée et bénie, et où son départ laisserait le désespoir et la mort peut-être. Comment supporter la vue d'un rival insensible, indifférent sans doute, qui venait lui enlever froidement, et sans autres droits qu'une trahison passée, son unique bien, l'appui, le cher et suprême bonheur de sa destinée? Mais le sort voulut épargner à l'infortuné ce dernier excès d'accablement; il devait la perdre, mais sans la revoir, sans avoir à subir l'accent de ses dernières paroles, ni l'effet de son dernier regard.

Un soir du mois de juin, à l'heure où ses visites se trouvaient habituellement terminées, il crut remarquer en rentrant une agitation extraordinaire dans l'intérieur de la ferme; ses frères et sœurs allaient et venaient, se regardaient et chuchotaient d'un air de mystère.

— L'innocente est partie d'aujourd'hui, lui dit la vieille Maës aussitôt qu'elle l'aperçut.

— Partie! s'écria Anselme en promenant autour de lui des regards étincelans d'indignation, et elle n'a rien laissé ici, rien, pas même un gage... un souvenir...

— Si vraiment, reprit la vieille fermière, mais elle a été emmenée par un militaire français qui paraissait être son mari. « Voici, m'a-t-il dit, brave mère, ce que je vous laisse pour les soins que vous avez bien voulu prendre de ma femme. — Dites à Anselme que je ne l'oublierai jamais, » s'est écriée l'innocente en partant... mais elle n'a pas eu le temps d'en dire davantage, car son mari paraissait très pressé de s'éloigner; il l'a entraînée hors de la maison et l'a même prise dans ses bras pour la mettre dans une voiture qui l'attendait à la porte.

La vieille Maës, tout en parlant ainsi, présentait à son fils une bourse remplie d'or que lui avait remise celui qu'elle prenait pour le mari de *l'innocente*. Anselme prit la bourse, et la lança par terre de toute sa force sans prononcer une seule parole; ensuite, il alla se jeter sur une chaise d'un air accablé. Ses frères et sœurs, témoins de cette action, furent épouvantés, et se dirent entre eux d'un ton de frayeur: « Hélas! notre frère aîné deviendrait-il aussi innocent? »

Anselme apprit de quelqu'un du pays que l'homme qui avait emmené l'aliénée de la métairie de Saint-Bernard, avait annoncé devoir rester une partie de la matinée du lendemain à Hérenthals, pour mettre ordre à quelques affaires relatives aux biens qu'il possédait près de cette ville. C'était d'Hérenthals même qu'un an auparavant Blanche s'était échappée dans un accès de démence produit par le désespoir. Anselme partit pour rejoindre Surville dès le point du jour, le lendemain du départ de Blanche; il eut soin de se faire accompagner du fils du notaire du pays, son seul ami, le seul homme qui eût appris par lui le secret de ses amours, et fût digne de s'associer à son plan de vengeance.

Lorsqu'ils arrivèrent à Hérenthals, ils apprirent que Surville était parti avec celle qui l'accompagnait depuis plusieurs heures, et devait être maintenant trop éloigné pour qu'il fût possible de le rejoindre. Anselme reçut cette nouvelle avec une apparente fermeté; il se contenta d'attacher sur son compagnon de route un regard fixe et morne, qui semblait dire : « Tout est fini. » Il reprit aussitôt le chemin de Gheel. En rentrant à la ferme, il fut saisi d'une fièvre maligne, accompagnée de crises nerveuses et de transport. Ses jours furent long-temps en danger; il lui resta de cet événement un accablement insurmontable qui fut suivi d'hypocondrie et même de fréquentes absences d'esprit. Bientôt il lui fallut renoncer à son service médical, car il ne se sentait plus la force de continuer ses fonctions. Puis, la maladie, suite de souffrances cruelles, ayant fait en lui de rapides progrès, il cessa presque de manger, de marcher, de parler, vécut dans un isolement complet, et devint d'une maigreur excessive.

Cependant l'ancienne folle de la métairie de Saint-Bernard s'appelait maintenant Mme Surville, titre nouveau qu'elle avait acheté par d'étranges aventures et de bien cruelles épreuves. Surville, son mari, était ce que furent la plupart des officiers français de 1800 à 1814, caractère inconstant et léger, fort sujet à caution en matière de femmes et d'amour, occupé surtout de son avancement, entiché de la guerre et de l'empereur, mais au fond assez bon cœur et pas méchant diable. Il s'était empressé de réparer par un mariage une faute dont il n'avait pu prévoir les suites qu'en ayant sous les yeux la peinture des maux affreux supportés par sa victime.

Au milieu de la vie errante qu'elle menait à la suite de son mari, madame Surville n'avait eu garde d'oublier le solitaire de Gheel, les sentimens et les secours qu'elle avait trouvés près de celui qu'elle appelait son sauveur et son frère. Il est des souvenirs d'affection qui remplissent le cœur bien mieux souvent que l'affection présente. Cette femme si sensible et si malheureuse pouvait-elle se reporter sans pleurer, et sans s'agenouiller avec ferveur, au milieu des bruyères de la Campine, dans les environs de la métairie de Saint-Bernard, sur ces lieux où elle n'eût pas rencontré un arbre, un buisson, un monticule qui ne pût au besoin l'entretenir d'une tendresse qui n'avait été pour elle que le signe visible d'une grâce toute céleste, d'une commisération purement divine?

Elle écrivait sans cesse à Anselme; et ses lettres, obéissant aux mouvemens des armées françaises, avaient été successivement datées de Dresde, de Francfort, de Leipsick, et enfin de Brienne et de Montmirail. Elle se confiait entièrement à lui comme à un ami qu'on a perdu, mais qu'on espère revoir. Anselme lui avait d'abord répondu régulièrement; mais ses lettres étaient celles d'un cœur anéanti, désespéré, qui devait peut-être succomber à ses peines, trop fier cependant pour en laisser même entrevoir la source.

Pourtant Mme Surville, ayant vu plusieurs de ses lettres rester sans réponse, en reçut une dernière qu'elle ne put lire sans une anxiété mortelle. Elle crut découvrir dans le cours des idées d'Anselme quelque chose d'incohérent et de confus qui dénotait un véritable égarement d'esprit. Aussitôt un doute accablant et terrible s'offrit à sa pensée; elle sollicita de son mari la permission de se rendre à Gheel pour revoir Anselme, l'entretenir une dernière fois, lui parler, ne fût-ce qu'un instant, s'acquitter enfin d'un devoir devenu tout à coup pour elle plus cher que la vie.

Surville ne pensait guère à s'opposer au départ de sa femme : la campagne de 1814 venait alors d'être ouverte. Tout ce qui portait un

cœur militaire et avait aimé l'empereur pouvait-il à cette époque de deuil et de revers avoir un vœu, une action, un sentiment qui ne se rattachât, par une invincible sympathie, aux dernières luttes de cette grande destinée, plus fière et plus imposante encore dans ses disgraces que dans ses triomphes?

Mme Surville se rendit donc à Gheel en toute hâte, obéissant d'avance à un sinistre pressentiment, craignant d'arriver trop tard pour revoir celui qu'elle espérait pouvoir encore sauver.

Elle devait le revoir; mais, hélas! dans quelle situation, dans quel affreux excès de peine et d'avilissement! Peut-être eût-il mieux valu pour elle mourir avant cette entrevue.

Comme elle passait devant l'église de Gheel pour se rendre à la métairie de Saint-Bernard, elle aperçut, au-dessous de la statue de sainte Dymphne, à une certaine place que la présence du soleil rend chère aux aliénés, un homme au corps voûté, coiffé d'une calotte noire, portant une sorte de casaque en gros drap bleu, attachée sous le menton, mais sans que les bras fussent passés dans les manches. Cet homme, aux yeux caves, au teint jauni, paraissait atteint d'une vieillesse précoce; il marchait lentement, car ses pieds et ses bras étaient retenus par une chaîne en fer. Ses jambes étaient nues, et la chaîne, ayant entamé l'épiderme, avait formé au-dessous des genoux un double cercle ensanglanté.

Mme Surville avait pris à peine le temps d'examiner cet aliéné qu'elle s'était déjà précipitée hors de sa voiture. Éperdue, hors d'elle-même, elle tomba à genoux en s'écriant: « Anselme, Anselme, est-ce bien vous? »

Elle n'en put dire davantage, elle fit entendre un cri étouffé, ses yeux se fermèrent aussitôt, et elle perdit connaissance. Il fallut la transporter dans une maison voisine; mais, lorsqu'elle eut repris l'usage de ses sens, on s'aperçut que ses yeux étaient flottans et indécis; elle regardait sans fixer, étendait les mains au hasard et sans qu'il y eût dans ses mouvemens de volonté déterminée. Bientôt ses paroles redevinrent incohérentes, ses idées n'eurent plus ni ordre ni lien; enfin, au bout de peu de jours, la commune de Gheel put compter une aliénée de plus.

On essaya de la placer dans quelques maisons du centre du pays, mais elle n'y voulut pas rester; elle s'échappait sans cesse, refusait presque constamment de parler et de manger; on la retrouvait errant des jours entiers et souvent une partie des nuits dans les sentiers qui conduisent à la métairie de Saint-Bernard.

Le médecin qui la soignait n'obtint d'elle quelque soumission que du jour où il eut l'idée de la faire placer dans la ferme où elle avait déjà recouvré jadis le calme et la raison. Dès qu'elle se vit de nouveau installée dans son ancienne chambre voisine de l'étable, qu'elle eut repris sa place à la table de la famille Maës, à côté d'Anselme, elle retrouva quelque tranquillité d'esprit, puis sa bonté, sa douceur d'autrefois, enfin ce sourire doux et triste qui avait été le signe caractéristique de sa première folie.

Anselme, lui, était atteint d'une mélancolie d'une espèce particulière, que les médecins modernes ont surnommée *lypémanie lacrymale*. L'aliéné atteint de ce genre d'affection reste sans cesse plongé dans une sorte de stupeur douloureuse; il ne cesse d'essuyer ses yeux, comme s'ils étaient baignés de larmes; cette affection se joint en lui à une excessive susceptibilité qui lui fait rencontrer dans chaque objet qui l'entoure un nouveau sujet de douleur ou d'appréhension.

Mais, dès que Blanche fut redevenue la commensale de la métairie, on put remarquer une certaine amélioration dans l'état d'Anselme : la source de ses larmes imaginaires parut se tarir, il repoussa moins opiniâtrément les alimens qu'on lui présentait, sortit même volontiers de la chambre, lui qui depuis un an s'était refusé presque à tout mouvement, et avait vécu dans un isolement absolu; inactif, affaissé sur lui-même, les yeux fixes et hébêtés, les bras pendans le long du corps.

Il s'habitua insensiblement à faire avec Blanche quelques petites courses dans les environs de la métairie. Leurs gestes, leurs habitudes, leurs mouvemens, étaient ceux de deux enfans qui s'aiment et se recherchent par une inclination mutuelle, mais sans savoir qu'ils s'aiment. Ils se promenaient ensemble, en se tenant par la main, s'entretenaient longuement, mais sans qu'il y eût de liaison apparente entre les phrases qu'ils échangeaient. Ils semblaient avoir perdu tous les deux jusqu'au sentiment de leur première destinée; leur entretien n'était le plus souvent qu'un murmure incohérent et incompréhensible, sans pensées, sans souvenir, sans images du passé. Mais qui sait pourtant si le ciel n'avait pas mis pour eux dans ces actions machinales, dans ces paroles confuses quelque signification sublime et mystique, pareille au verbe saint, et supérieure à la lettre des langages terrestres? Qui sait si un ange miséricordieux ne venait pas soulever quelquefois le bandeau de ces deux ames, aveugles pour le monde entier, mais clairvoyantes pour elles seules, ouvertes à

l'aspect d'un même ciel, et pareilles à deux sources pures qui se réfléchiraient instinctivement l'une dans l'autre? Qui sait si l'amour, ce gage sensible d'un meilleur monde, ce divin symbole de l'ame humaine, n'est pas fait pour survivre chez certains êtres, même à la fuite de la raison, même aux troubles de l'intelligence?

Cependant, peu de temps après ces évènemens, la Belgique, ce théâtre de tant de guerres, entendit retentir, dans ses plaines, la dernière et terrible explosion du canon français qui tonnait encore une fois contre les puissances alliées. Les désastres de la journée du 18 juin 1815 s'étendirent jusqu'aux champs de la paisible Campine, les habitans palpitèrent d'effroi dans leurs bruyères, et crurent un moment à un tremblement de terre; les campagnes et les chaumières furent bientôt remplies de blessés, de morts et de fuyards.

Un mois environ après la bataille de Waterloo, quelques officiers français amenèrent à Gheel un fou qui portait le même uniforme qu'eux, et paraissait être de leur corps. Ce fou était âgé de trente à trente-cinq ans; sa taille était haute et bien prise, une cicatrice profonde traversait son front, et l'épaisse barbe qui couvrait son visage empêchait de distinguer ses traits. On remarquait en lui les symptômes caractéristiques de la manie furieuse, la face convulsive, les regards obliques et étincelans, la voix haute et saccadée.

L'extérieur de cet homme avait quelque chose de si terrible qu'aucun des habitans de Gheel ne consentit à le recevoir chez lui; d'ailleurs ils avaient en ce moment presque tous plus de fous qu'ils n'en pouvaient loger. Le bourgmestre fit comprendre aux personnes qui avaient amené dans le pays ce nouvel aliéné, qu'ils ne pourraient lui trouver un asile que chez de pauvres paysans, dans quelque ferme située au milieu de la campagne. En même temps il leur indiqua la métairie de Saint-Bernard, que sa position d'isolement rendait particulièrement favorable à la guérison des maniaques et des furieux.

La mère Maës était tombée dans une grande misère, depuis que son fils aîné avait cessé d'être le soutien de la famille. Elle se décida donc à accepter le fou qu'on lui proposa, en considération du salaire qu'elle en devait retirer, et bien que ses malheurs récens n'eussent pas diminué, comme on le pense, la rancune de vieille date qu'elle gardait aux *innocens*.

Le nouveau venu fut à peine installé dans la ferme qu'il devint l'épouvante du voisinage. On le surnomma le *furieux de la cabane*. Ses accès de fureur avaient empêché de le loger dans l'intérieur du logis, et il était si terrible qu'il avait fallu le mettre aux fers et le

placer dans une espèce de niche située en dehors de la métairie. Il couchait dans une boîte en bois scellée à la muraille; il injuriait et mordait tous ceux qui l'approchaient; il était bien rare qu'il ne renversât pas, sans même y toucher, les alimens qu'on déposait sur une pierre à côté de son lit. On ne pouvait obtenir de lui d'autres paroles que quelques phrases de mauvais espagnol qu'il marmottait entre ses dents. Il ne parlait français que lorsqu'il était seul, et on entendait alors sortir de sa cabane les mots suivans, qu'il prononçait d'une voix tonnante :

« Napoléon... Waterloo... Blücher... Bulow... Grouchy?,.. Viendras-tu?... Oui, il y a eu des traîtres.... des traîtres... Vive la garde! vive l'empereur! »

Cependant, après quelques jours de crise et d'agitation, le délire de cet homme commença à s'apaiser; il devint plus doux, plus calme, s'entretint raisonnablement avec les personnes qui entraient dans sa cabane; son bon sens parut même bientôt rétabli, au point que le médecin n'hésita pas à le délivrer de ses chaînes et à lui rendre sa liberté, comptant sur l'influence d'un meilleur traitement pour achever sa guérison.

Le nouvel hôte de la métairie de Saint-Bernard justifia d'abord par sa bonne conduite la confiance qu'il avait obtenue. Ses actions semblèrent marquer l'entier recouvrement de ses facultés. Il annonça lui-même l'intention de prendre part aux travaux de la ferme, et les habitans jugèrent inutile de le surveiller, tant il se montrait docile et attentif à s'acquitter de ses nouveaux devoirs.

Mais, un matin, comme il rentrait de la cour dans l'intérieur de la ferme, armé d'une hache qui venait de lui servir à fendre du bois, il aperçut Anselme et Blanche, qui se trouvaient seuls en ce moment assis dans un coin de la chambre et prenaient ensemble leur premier repas, composé de pain émietté dans du lait qu'on leur servait suivant leur désir dans la même écuelle. Ils se regardaient en souriant, leurs mains étaient entrelacées, ils approchoient par momens leur visage l'un de l'autre comme pour mieux contempler l'image de leurs traits réfléchie dans leurs vagues prunelles. Leurs gestes, leur attitude exprimaient le contentement naïf et profond de deux ames habituées à se confondre et à regarder l'une dans l'autre, ne vivant plus que pour partager silencieusement le petit nombre de pensées et de sensations qui leur restent.

Ce tableau, qu'il voyait pourtant se renouveler chaque jour, alluma tout à coup la fureur du nouvel aliéné. Cédant à un accès terrible

de démence, il recula de quelques pas, puis s'élança vers Anselme en s'écriant : « Ah! traître, prétends-tu donc m'enlever ma femme? » En prononçant ces mots, il balança sa hache en l'air d'une façon terrible, puis il en déchargea sur la tête d'Anselme un coup si violent, qu'il l'étendit raide mort à ses pieds.

On accourut aux cris de Blanche; la mère Maës et ceux de ses enfans qui se trouvaient dans les environs de la métairie demeurèrent glacés d'horreur en présence du spectacle étalé sous leurs yeux. Le meurtrier qui tenait encore à la main sa hache ensanglantée ne répondit aux questions qu'on lui fit que par quelques mots empruntés à son jargon espagnol. Il se laissa remettre les fers tranquillement et reconduire à sa cabane sans essayer de faire la moindre résistance.

La nouvelle du meurtre d'Anselme Maës se répandit bientôt dans le canton, les habitans en furent indignés et effrayés au point qu'ils déclarèrent vouloir se porter en masse à la métairie de Saint-Bernard, pour mettre le feu à la cabane où l'aliéné était enfermé, et délivrer ainsi la commune d'un homme si dangereux.

Mais ce projet ne fut pas exécuté, car le bourgmestre avait eu soin de faire sortir du pays le meurtrier et de le renvoyer aux personnes qui l'avaient amené à Gheel. On sut alors que le *furieux de la cabane* n'était autre que le capitaine Surville, tombé en démence par suite de l'impression qu'avait produite sur son esprit la défaite de l'empereur à Waterloo. Quant à sa femme, elle était morte peu de jours après le meurtre d'Anselme.

Telle est la fin de cette anecdote, qu'il faut entendre raconter à Gheel même, à côté du clocher de l'église de Saint-Amant et de la statue de sainte Dymphne que l'on aperçoit devant soi; avec les bruyères de la Campine à l'horizon, le toit de la métairie de Saint-Bernard dans le lointain, puis des fous qui chantent, sautent et gambadent autour du narrateur.

Allez à Gheel, et en songeant aux égaremens et aux misères de notre pauvre humanité, vous vous bornerez peut-être à répéter du fond du cœur, comme les gens du pays, cette humble phrase qui devrait être inscrite au fronton de tous les hospices d'insensés :

« Sainte Dymphne, priez pour nous. »

ARNOULD FREMY.

MŒURS

ET

INSTITUTIONS DES RAYAS.

Le moyen le plus sûr pour arriver à la civilisation de la Turquie est, à notre avis, de faire une étude approfondie de ses mœurs et de ses institutions. C'est faute de les avoir connues qu'on a présenté des théories si contradictoires sur l'avenir de l'empire ottoman. On n'a médité que sur l'élément gouvernemental de la Turquie; on s'est trop préoccupé des nombreuses races de *rayas* (tributaires) qu'elle contient, et du défaut d'homogénéité de ces populations. C'est pour ces motifs qu'on a jugé sa réorganisation impossible.

Dans un autre travail, j'ai essayé d'appeler l'attention sur les mœurs publiques et privées des Turcs, et j'ai tâché de rectifier certaines erreurs qui avaient prédominé en Europe au sujet de la moralité des musulmans (1). Je me propose de compléter cette étude par un tableau des mœurs et des institutions des *rayas*. Avant de descendre aux détails, arrêtons-nous un instant et jetons un coup d'œil sur les rapports qui ont existé depuis la conquête entre les vainqueurs et les vaincus.

La conquête a été pour les musulmans non-seulement une œuvre politique, mais une mission de prosélytisme religieux; aussi les peuples qu'ils soumirent

(1) Voir la *Revue de Paris* du 28 avril 1839.

à leur souveraineté, et qui refusèrent d'embrasser l'islamisme, ont dû subir des lois qui marquaient leur infériorité politique. Une forte barrière s'éleva entre le peuple conquérant et les peuples conquis, ce fut la religion. Les conquérans, fiers et enthousiastes d'une foi nouvelle qui embrassait leur existence morale, civile et politique, et qui répondait à la fougue de leurs passions orientales, ne pouvaient embrasser les doctrines des chrétiens; la vénération de ceux-ci pour les reliques et les images, les faisait même regarder par les Turcs comme idolâtres. Les chrétiens, de leur côté, trouvaient l'Évangile trop supérieur au Coran pour renoncer à la loi du Christ, et se soumettre à la foi de Mahomet. Dès-lors, la religion devint, en Orient, un lien de nationalité, lien tellement fort que le temps et les évènemens l'ont resserré au lieu de l'affaiblir.

Cependant la domination des Turcs ne fut point une tyrannie, et si les peuples conquis perdirent leurs droits politiques, ils furent libres d'exercer leur religion, et purent se livrer paisiblement au commerce et à l'agriculture sous la protection de leurs maîtres. Leurs églises leur furent conservées; les musulmans en convertirent, il est vrai, quelques-unes en mosquées, mais ils témoignèrent une profonde vénération pour les saints à qui ces églises étaient consacrées (1). Les chrétiens échappèrent aussi à l'oppression qui pesa au moyen-âge sur la plupart des peuples conquis. Le système féodal n'étant ni dans la nature, ni dans les principes des Osmanlis, les hommes ne furent pas asservis à la terre, ni la terre à des familles puissantes, et l'empire ottoman n'eut pas à subir les vicissitudes de la féodalité. Jamais il ne fut dit en Turquie : *nulle terre sans seigneur*.

On a dit et répété que l'islamisme chercha constamment à s'imposer aux vaincus par les moyens les plus violens; pourtant on peut prouver que rien n'est plus contraire à l'esprit du Coran. Ainsi, il y est dit : « Infidèles, je n'adore pas ce que vous adorez, et vous n'adorez pas ce que j'adore; observez votre loi, et j'observerai la mienne. » Il existe aussi un traité conclu à Médine entre Mahomet et les chrétiens, le dernier jour de la lune du quatrième mois, la quatrième année de l'hégire. Par cet acte, Mahomet s'engage pour lui et ses successeurs à accorder aux chrétiens amitié et protection. Le traité de Médine est dicté par le plus grand esprit de tolérance, et il est tout favorable aux chrétiens (2). Les bonnes dispositions de Mahomet ne durèrent pas long-temps,

(1) Les musulmans respectent tout monument qui a servi à la prière. A Salonique, les Turcs ont converti en mosquées trois églises grecques. Dans celle de Saint-Démétrius, ils brûlent jour et nuit une lampe dans la chapelle où est enterré le saint, et ils permettent aux chrétiens d'aller prier sur son tombeau quand revient l'anniversaire de sa mort. Dans une autre mosquée, on conserve avec une grande vénération la chaire d'où a prêché saint Paul; c'est un grand bloc en granit; les douze apôtres sont peints sur la voûte, et ces *freschi* sont assez bien conservés. Les Grecs prétendent que les musulmans ont voulu, à plusieurs reprises, effacer ces images, mais que tous ceux qui ont tenté de les détruire, ont été miraculeusement précipités du haut de leur échafaudage.

(2) Voir l'*Histoire de l'Empire ottoman*, par Riccaut, tom. I, pag. 189.

il est vrai; bientôt il se montra hostile aux chrétiens, soit qu'il se crût assez fort pour ne plus avoir besoin de les ménager, soit que ceux-ci eussent manqué les premiers au traité et lui eussent suscité des ennemis. Cependant il faut remarquer que, dans les chapitres du Coran, où il est ordonné de poursuivre les infidèles, il s'agit, non du temps de paix, mais du temps de guerre. Ainsi, au chapitre *des Batailles*, que les musulmans ont coutume de lire, quand ils se préparent à combattre les chrétiens, il est dit : « Quand vous vous rencontrerez avec des infidèles, coupez-leur la tête, tuez-les; faites-les prisonniers jusqu'à ce que vous trouviez à propos de leur donner la liberté ou de leur faire payer rançon, et ne cessez pas de les persécuter jusqu'à ce qu'ils aient mis bas les armes et qu'ils se soient soumis à vous. » La religion prescrit aux musulmans la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des *giaours* lorsqu'ils se soumettent à leur puissance. Leur habillement doit se distinguer de celui des fidèles, ils ne peuvent porter d'habits aux couleurs brillantes, et leurs pantoufles même doivent être d'une couleur sombre (1). Les giaours doivent partout céder le pas aux musulmans et payer au gouvernement un tribut appelé *harach* ou capitation; les femmes et les enfans en sont exemptés. Cette contribution annuelle varie selon les fortunes et les âges; la moyenne est de quarante piastres, qui équivalent à dix francs. La loi ordonne, d'ailleurs, aux disciples du Mahomet de traiter leurs tributaires avec bienveillance. C'est grace à l'influence de ces préceptes que les *rayas* ont prospéré à l'ombre de la puissance ottomane, et qu'ils ont pu non-seulement pratiquer leur religion et amasser des richesses, mais occuper des places très importantes dans l'administration, et même entrer dans les conseils de leurs maîtres.

Nous trouvons une autre preuve de l'esprit tolérant des Turcs dans les institutions municipales qu'ils octroyèrent à leurs sujets tributaires. Chaque communauté religieuse élit tous les ans un certain nombre de députés à la majorité des voix; ces députés sont non-seulement chargés de la surveillance et de l'administration des biens des églises et des hospices, mais ils jugent dans presque toutes les causes civiles, rendent la justice à leurs coreligionnaires, distribuent les impôts et représentent leurs commettans auprès des autorités. Il est vrai que l'importance de cette institution municipale a diminué depuis quelque temps à cause des nombreux abus qui se sont glissés dans le gouvernement de la Turquie, mais, telle qu'elle existe, elle est encore puissante, et elle offrirait des garanties immenses aux populations *rayas*, si ces municipalités, au lieu de se livrer à des haines et à des persécutions réciproques, s'unissaient pour se protéger mutuellement. Chaque ville, chaque village a ses députés; dans les grandes villes, les différentes communautés ont un *hasné* (trésor), qui subvient aux besoins du gouvernement. A Constantinople, il y a, pour chaque quartier, des commissaires qui relèvent du conseil supérieur, composé des députés et des patriarches pour les Arméniens grecs et catho-

(1) Les hommes seuls sont assujettis à cette marque de soumission, tant est grand les Turcs portent aux femmes.

liques, et des grands rabbins pour les juifs. Les différens clergés sont très puissans en Turquie, parce que le gouvernement leur accorde le droit d'excommunier ceux qui s'opposent à leurs mandemens; à Constantinople, aucun *raya* ne peut obtenir de passeport sans être porteur d'un *teskeré* (permission) du chef religieux dont il relève. Les patriarches ont une garde d'honneur, et Mahmoud, voulant se rendre favorables les *rayas*, accorda aux chefs de leurs cultes la décoration impériale du *nicham*.

Je voudrais pouvoir indiquer le nombre des *rayas*, mais, faute de documens statistiques, il est impossible de connaître le chiffre de la population générale de la Turquie, même par approximation.

Avant de passer à l'examen détaillé des mœurs des peuples tributaires de la Turquie, je crois devoir faire mention des *baratlis*, corporation privilégiée de rayas qui ont obtenu du sultan un firman qu'on appelle *berat;* ce diplôme les exempte du *harach*, et les autorise à porter des pantoufles jaunes à l'instar des musulmans. Les *baratlis* paient les mêmes droits de douane que les Européens, ils élisent des députés parmi eux, forment dans l'empire une classe à part, sont soustraits à la juridiction des gouverneurs des provinces, et ont droit à n'être jugés que par le divan de Constantinople. Ils doivent ces priviléges à des services rendus à l'état, à leur position éminente dans le commerce, ou à des protections qu'ils ont su se ménager parmi les grands de l'empire. Ces priviléges sont héréditaires.

Ces généralités établies, je passe aux détails. — Il y a dans l'empire ottoman trois races bien distinctes du peuple musulman, qui vivent d'une vie propre, diverses d'origine, de religion et de mœurs : ce sont les Arméniens, les Juifs et les Grecs. Pour se faire une idée exacte de la situation des rayas, il faut examiner successivement les mœurs et les institutions de ces trois races d'après le plus ou moins d'analogie qu'elles ont avec celles des dominateurs du pays.

Il est inutile de dire quelle est l'origine de la première de ces races; le nom d'Arméniens l'indique assez. Ce peuple oriental s'est rapproché de bonne heure des Osmanlis, et s'il est chrétien de religion, il est musulman par les mœurs. Les Arméniens se divisent en Arméniens catholiques et en Arméniens schismatiques. Les premiers, rattachés à Rome par les liens de la catholicité, ont abandonné en partie les mœurs orientales pour adopter celles de l'Occident; leur clergé, élevé à Rome, les a initiés depuis long-temps aux secrets de notre civilisation. Ils étudient nos langues, ils sont employés dans les comptoirs des Européens, et plusieurs d'entre eux servent d'interprètes dans nos chancelleries. Leurs femmes se voilent lorsqu'elles sortent dans les rues de Constantinople, mais elles ne se renferment pas dans le gynécée lorsque des étrangers viennent visiter leurs maris. Les Arméniens catholiques sympathisent beaucoup avec les Européens. Les plus riches d'entre eux sont joailliers ou banquiers, et leur puissance monte ou descend selon que la fortune ou la faveur porte au pouvoir leurs patrons ou les patrons des Arméniens schismatiques, leurs ennemis acharnés.

Les Arméniens schismatiques furent la cause de la terrible persécution que subirent les catholiques de Constantinople après la bataille de Navarin. Profitant de la terreur qui s'était emparée des esprits après le départ simultané des ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie, ils firent croire à la Porte que les Arméniens catholiques servaient d'espions aux ennemis de la Turquie, et donnèrent pour preuve de leur assertion qu'ils fréquentaient les églises des Francs. Le divan les condamna sur cette assertion, sans se souvenir que ces temples leur étaient ouverts parce qu'il leur avait été constamment refusé d'en posséder de particuliers. On les chassa de Constantinople et on les exila en Anatolie; l'ordre fut si pressant et on l'exécuta avec une telle exactitude, qu'on leur accorda à peine quelques heures pour quitter la capitale et pour vendre leurs propriétés. Des familles entières périrent pendant le voyage de fatigues, de maladies et de privations. Leur exil durerait encore, sans les sollicitations généreuses du général Guilleminot, qui plaida en leur faveur dès son arrivée à Constantinople; cet habile diplomate fit casser non-seulement l'arrêt d'exil, mais il obtint que leurs maisons de la ville leur fussent rendues, qu'ils bâtissent une église et qu'ils eussent un patriarche de leur communion. Jusqu'alors les Arméniens catholiques avaient été soumis au patriarche schismatique, qui leur faisait endurer les plus grandes humiliations. Depuis quelque temps, ils sont en faveur à Constantinople, et à la mort de Casas-Artin, chef de l'hôtel de la monnaie, un Das-Oglou fût nommé à cette place importante.

Les Arméniens schismatiques sont riches et puissans; ils sont les banquiers des pachas, et dominent en Turquie par leurs intrigues et par le crédit dont ils jouissent auprès des grands, qu'ils ont rendus leurs tributaires. Satisfaits de leur autorité réelle, ils évitent de l'afficher, et cachent leur fierté sous des formes humbles et respectueuses. Ils sont faux, persévérans, vindicatifs, ambitieux. A les voir marcher dans les rues de Constantinople, on dirait qu'ils veulent s'effacer et éviter les regards. Pourtant, plus d'un puissant visir devant qui ils se courbaient jusqu'à terre leur a dû sa disgrace.

Ces Arméniens sont d'ailleurs très intelligens; ils sont doués d'une aptitude remarquable pour le commerce; ils savent beaucoup risquer, et ont un coup d'œil très juste pour apprécier les chances de réussite et de perte. On les a comparés aux Suisses; je crois que, sous le rapport commercial, il faudrait les comparer plutôt aux Anglais. Ames damnées des Turcs, les Arméniens schismatiques parlent parfaitement leur langue, et ils exploitent avec beaucoup d'art la fierté, l'ignorance, la naïveté de leurs maîtres. Au reste, ils sont sobres, laborieux et prodigues, mais prodigues sans générosité et par calcul.

Les maisons des riches Arméniens sont des palais, mais le luxe n'est qu'à l'intérieur; la façade est mesquine. En général, dans l'intérieur des maisons arméniennes, on voit régner des mœurs patriarcales. Les domestiques y sont traités comme des enfans qu'on élève avec soin et attention; s'ils sont fidèles, leur fortune est certaine. Initiés aux secrets des maîtres, ils ont un intérêt dans les affaires, et s'ils montrent de la capacité, ils deviennent leurs associés et

épousent souvent leurs filles. Les femmes, étant regardées comme des êtres très inférieurs aux hommes, ne peuvent pas même servir de marraines aux baptêmes; elles sont gardées plus sévèrement que chez les Turcs, ne s'asseyent jamais devant le mari, le beau-père ou la belle-mère, sans en avoir obtenu la permission, et ne peuvent parler devant les étrangers, si tant est qu'elles soient admises en leur présence. Les fils ne fument jamais devant leur père, et ne s'asseyent qu'après en avoir reçu la permission. Le mariage des filles se fait sans leur consentement et sans qu'elles aient vu leur futur.

Les traits des Arméniens ont un caractère sombre et farouche. Les Arméniennes sont très jolies; mais l'embonpoint qu'elles acquièrent enlève bientôt à leur taille toute élégance. Leur beauté se fane de bonne heure, à cause des bains qu'elles prennent fréquemment et de la vie oisive et sédentaire qui leur est imposée. Les Arméniennes fréquentent assiduement les églises, et ne s'en abstiennent que lorsqu'elles sont en deuil de leurs parens; ce deuil dure un an, et pendant ce temps elles ne peuvent quitter la maison.

Les Arméniens schismatiques sont excessivement superstitieux; ils jeûnent souvent et d'une manière très sévère. Outre le grand carême, ils en ont dix autres, qui durent chacun cinq jours; en comptant les mercredis et les samedis, qui sont pour eux des jours d'abstinence, on peut évaluer leur carême à deux cent deux jours par an. Durant tout ce temps, ils s'abstiennent de viande, de poisson, de beurre, d'huile, de lait et de vin. Leurs prêtres observent deux autres carêmes, chacun de cinquante jours, l'un avant la Noël, l'autre avant l'anniversaire de la transfiguration; ils peuvent néanmoins faire usage, pendant ces deux jeûnes, d'œufs, de beurre et de lait; le samedi et le dimanche ils boivent même du vin. Les Arméniens sont d'ailleurs très charitables envers leurs coreligionnaires, et une de leurs manières de faire l'aumône est digne de remarque. Ils prétendent que lorsqu'une partie de leur nation fut ramenée au christianisme, après une longue apostasie, par la prédication de saint Grégoire Loosavoritich, les prêtres, qui se nourrissaient des sacrifices des païens, prièrent le saint de vouloir bien pourvoir à leur subsistance. Touché de leur prière, il leur permit de percevoir la dîme des fruits de la terre, et ordonna au peuple de faire à Dieu des sacrifices d'animaux au nom des morts, et de distribuer aux pauvres la chair des victimes. C'est d'après cette tradition que les Arméniens sacrifient de temps en temps un bœuf ou un agneau, pour l'ame de leurs trépassés. Ils mènent d'abord les victimes à la porte de l'église, ils déposent du sel sur l'autel, et font des prières pour leurs morts; cette cérémonie terminée, ils font manger le sel à l'animal et le tuent. Sa chair est divisée entre les prêtres, les pauvres et les amis du défunt. Ces sacrifices se font à Pâques et dans les grandes solennités, mais toujours au nom des morts et comme acte de charité, jamais comme offrande propitiatoire. Ces cérémonies, qui sont encore en usage en Arménie, ne se pratiquent plus à Constantinople ni dans le reste de la Turquie.

Quoique les Arméniens nient le purgatoire, ils font dire des messes pour le

Les Arméniens schismatiques furent la cause de la terrible persécution que subirent les catholiques de Constantinople après la bataille de Navarin. Profitant de la terreur qui s'était emparée des esprits après le départ simultané des ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie, ils firent croire à la Porte que les Arméniens catholiques servaient d'espions aux ennemis de la Turquie, et donnèrent pour preuve de leur assertion qu'ils fréquentaient les églises des Francs. Le divan les condamna sur cette assertion, sans se souvenir que ces temples leur étaient ouverts parce qu'il leur avait été constamment refusé d'en posséder de particuliers. On les chassa de Constantinople et on les exila en Anatolie; l'ordre fut si pressant et on l'exécuta avec une telle exactitude, qu'on leur accorda à peine quelques heures pour quitter la capitale et pour vendre leurs propriétés. Des familles entières périrent pendant le voyage de fatigues, de maladies et de privations. Leur exil durerait encore, sans les sollicitations généreuses du général Guilleminot, qui plaida en leur faveur dès son arrivée à Constantinople; cet habile diplomate fit casser non-seulement l'arrêt d'exil, mais il obtint que leurs maisons de la ville leur fussent rendues, qu'ils bâtissent une église et qu'ils eussent un patriarche de leur communion. Jusqu'alors les Arméniens catholiques avaient été soumis au patriarche schismatique, qui leur faisait endurer les plus grandes humiliations. Depuis quelque temps, ils sont en faveur à Constantinople, et à la mort de Casas-Artin, chef de l'hôtel de la monnaie, un Das-Oglou fût nommé à cette place importante.

Les Arméniens schismatiques sont riches et puissans; ils sont les banquiers des pachas, et dominent en Turquie par leurs intrigues et par le crédit dont ils jouissent auprès des grands, qu'ils ont rendus leurs tributaires. Satisfaits de leur autorité réelle, ils évitent de l'afficher, et cachent leur fierté sous des formes humbles et respectueuses. Ils sont faux, persévérans, vindicatifs, ambitieux. A les voir marcher dans les rues de Constantinople, on dirait qu'ils veulent s'effacer et éviter les regards. Pourtant, plus d'un puissant visir devant qui ils se courbaient jusqu'à terre leur a dû sa disgrace.

Ces Arméniens sont d'ailleurs très intelligens; ils sont doués d'une aptitude remarquable pour le commerce; ils savent beaucoup risquer, et ont un coup d'œil très juste pour apprécier les chances de réussite et de perte. On les a comparés aux Suisses; je crois que, sous le rapport commercial, il faudrait les comparer plutôt aux Anglais. Ames damnées des Turcs, les Arméniens schismatiques parlent parfaitement leur langue, et ils exploitent avec beaucoup d'art la fierté, l'ignorance, la naïveté de leurs maîtres. Au reste, ils sont sobres, laborieux et prodigues, mais prodigues sans générosité et par calcul.

Les maisons des riches Arméniens sont des palais, mais le luxe n'est qu'à l'intérieur; la façade est mesquine. En général, dans l'intérieur des maisons arméniennes, on voit régner des mœurs patriarcales. Les domestiques y sont traités comme des enfans qu'on élève avec soin et attention; s'ils sont fidèles, leur fortune est certaine. Initiés aux secrets des maîtres, ils ont un intérêt dans les affaires, et s'ils montrent de la capacité, ils deviennent leurs associés et

épousent souvent leurs filles. Les femmes, étant regardées comme des êtres très inférieurs aux hommes, ne peuvent pas même servir de marraines aux baptêmes; elles sont gardées plus sévèrement que chez les Turcs, ne s'asseyent jamais devant le mari, le beau-père ou la belle-mère, sans en avoir obtenu la permission, et ne peuvent parler devant les étrangers, si tant est qu'elles soient admises en leur présence. Les fils ne fument jamais devant leur père, et ne s'asseyent qu'après en avoir reçu la permission. Le mariage des filles se fait sans leur consentement et sans qu'elles aient vu leur futur.

Les traits des Arméniens ont un caractère sombre et farouche. Les Arméniennes sont très jolies; mais l'embonpoint qu'elles acquièrent enlève bientôt à leur taille toute élégance. Leur beauté se fane de bonne heure, à cause des bains qu'elles prennent fréquemment et de la vie oisive et sédentaire qui leur est imposée. Les Arméniennes fréquentent assiduement les églises, et ne s'en abstiennent que lorsqu'elles sont en deuil de leurs parens; ce deuil dure un an, et pendant ce temps elles ne peuvent quitter la maison.

Les Arméniens schismatiques sont excessivement superstitieux; ils jeûnent souvent et d'une manière très sévère. Outre le grand carême, ils en ont dix autres, qui durent chacun cinq jours; en comptant les mercredis et les samedis, qui sont pour eux des jours d'abstinence, on peut évaluer leur carême à deux cent deux jours par an. Durant tout ce temps, ils s'abstiennent de viande, de poisson, de beurre, d'huile, de lait et de vin. Leurs prêtres observent deux autres carêmes, chacun de cinquante jours, l'un avant la Noël, l'autre avant l'anniversaire de la transfiguration; ils peuvent néanmoins faire usage, pendant ces deux jeûnes, d'œufs, de beurre et de lait; le samedi et le dimanche ils boivent même du vin. Les Arméniens sont d'ailleurs très charitables envers leurs coreligionnaires, et une de leurs manières de faire l'aumône est digne de remarque. Ils prétendent que lorsqu'une partie de leur nation fut ramenée au christianisme, après une longue apostasie, par la prédication de saint Grégoire Loosavoritich, les prêtres, qui se nourrissaient des sacrifices des païens, prièrent le saint de vouloir bien pourvoir à leur subsistance. Touché de leur prière, il leur permit de percevoir la dîme des fruits de la terre, et ordonna au peuple de faire à Dieu des sacrifices d'animaux au nom des morts, et de distribuer aux pauvres la chair des victimes. C'est d'après cette tradition que les Arméniens sacrifient de temps en temps un bœuf ou un agneau, pour l'ame de leurs trépassés. Ils mènent d'abord les victimes à la porte de l'église, ils déposent du sel sur l'autel, et font des prières pour leurs morts; cette cérémonie terminée, ils font manger le sel à l'animal et le tuent. Sa chair est divisée entre les prêtres, les pauvres et les amis du défunt. Ces sacrifices se font à Pâques et dans les grandes solennités, mais toujours au nom des morts et comme acte de charité, jamais comme offrande propitiatoire. Ces cérémonies, qui sont encore en usage en Arménie, ne se pratiquent plus à Constantinople ni dans le reste de la Turquie.

Quoique les Arméniens nient le purgatoire, ils font dire des messes pour le

repos de l'ame de leurs morts; ces prières se font principalement le jour des funérailles, le septième, le quinzième, le quarantième et le trois cent soixante-cinquième après l'enterrement. Ils brûlent souvent l'encens sur les tombeaux, surtout le samedi soir; ils font des aumônes à l'intention des trépassés et croient que ces actes religieux seront utiles à leur ame. Chaque Arménien, avant de mourir, lègue à son église une croix en argent, sur laquelle son nom est imprimé.

La croix est en grande vénération chez ce peuple; considérée comme abstraction mystique, elle leur paraît un intercesseur puissant. On en trouve la preuve dans cette prière: « Par les supplications de la Sainte-Croix, intercesseur silencieux, aie pitié des ames des morts, ô Dieu puissant. » Et encore : « Nous implorons de Dieu la grande et valable puissance de la Sainte-Croix, pour le bien de nos ames. »

Les Arméniens sont tous pourvus de petites croix en bois et en métal, mais avant de les regarder comme des objets consacrés, ils les plongent dans de l'eau et du vin bénit; ils croiraient manquer au second commandement s'ils les vénéraient avant cette immersion. Après cette cérémonie, elles sont, disent-ils, spirituellement consacrées, de même que Christ a fait de la croix son trône, son char et son épée. — Ils font souvent le signe de la croix, et toujours dans la forme canonique; ils considèrent les Grecs comme sacriléges parce qu'ils touchent, en faisant le signe de la croix, le côté droit avant le côté gauche. Les Grecs se signent avec trois doigts pour représenter la Trinité, tandis que les Jacobites, les Coptes et les Abyssiniens veulent prouver leur monophytisme en ne se signant que d'un seul doigt.

Le *Credo* arménien contient l'hérésie d'Eutychès qui soutenait qu'il n'y avait en Christ qu'une seule nature, son humanité ayant été absorbée par sa divinité. Quoique les Arméniens rejetassent le concile de Chalcédoine, et qu'un synode tenu par des évêques, en 491, excommuniât Eutychès, dans un concile tenu en 520, à Tevin, sous le patriarche Nercet II, la doctrine de l'unité fut ouvertement embrassée; dès-lors leur séparation de l'église devint permanente. Cependant les Arméniens prétendent qu'ils ne nient pas la nature humaine comme Apollinaire, qu'ils ne confondent pas les deux natures comme Eutychès, qu'ils ne les divisent pas non plus comme Nestorius; ils croient que les deux natures divine et humaine sont tellement unies qu'elles en forment une seule, de même que le corps et l'ame ne forment qu'une personne (1).

Les Arméniens prétendent que leurs ancêtres ont été instruits par Noé dans l'astronomie et dans l'agriculture, et que leur langue a été la première parlée; ils donnent pour raison de cette croyance, que, l'arche s'étant arrêtée sur le

(1) Quoique les Arméniens repoussent avec horreur les doctrines manichéennes, il y a dans les formalités qu'ils suivent pour prononcer le *Credo*, et dans le commencement de cette profession de foi, quelque chose qui a un grand rapport avec la doctrine des deux principes divins, et qui n'est pas tout-à-fait orthodoxe. Ainsi, le prêtre, avant de prononcer le *Credo*, se tourne du côté de l'occident, et dit : « Nous

mont Ararat, il est à croire que les descendans de ceux qui se sont établis dans ce pays ont conservé la langue primitive. Ils font remonter leur conversion au christianisme, au temps même de Jésus-Christ. Ils disent que leur roi Abaro, ayant entendu parler des miracles que le Christ opérait, lui envoya deux ambassadeurs, avec prière de le guérir d'une grande maladie; il lui offrit, en même temps, des dons précieux, y compris la tunique mystérieuse sans couture que les soldats tirèrent au sort après sa mort. Le roi Abaro s'intitulait dans sa lettre souverain de l'Arménie et de la Syrie, offrait ses royaumes à Jésus, et lui déclarait qu'il voulait se soumettre à sa domination, lui et son peuple. Le temps de la passion approchant, Jésus lui répondit qu'il devait accomplir les saintes Écritures, qu'il ne pouvait pas satisfaire à la demande du roi, ni le visiter en personne, mais qu'il lui enverrait un apôtre pour le guérir. En effet, saint Thadée alla à Édessa, prêcha l'Évangile à Abaro, le guérit, et le baptisa. Après le baptême du souverain, les sujets embrassèrent le christianisme, et les Arméniens prétendent que ce sont eux qui ont conservé intacte, depuis ce temps, la doctrine de Jésus-Christ. La tradition ajoute qu'un des envoyés du roi à Jérusalem était peintre, et qu'il désirait représenter sur la toile l'image du sauveur; mais sa figure, entourée d'une auréole de gloire, était tellement resplendissante, que l'artiste ne pouvait y réussir. Alors, Jésus, voulant satisfaire son religieux désir, fit que son image resta miraculeusement imprimée sur la toile, et ordonna que ce portrait fût remis au roi avec une lettre.

Les Arméniens se séparèrent de l'église catholique l'année 535 de notre ère, quatre-vingt-quatre ans après le concile de Chalcédoine. La séparation fut accomplie en seize ans, et l'année 551, sous le patriarchat de Moïse Ier, ils commencèrent une ère propre qu'ils ont conservée depuis ce temps. Les Arméniens ont cinq patriarches qui résident à Cis, à Constantinople, à Aghthamar, à Jérusalem, et au monastère d'Étchmiasine, près Érivan. Le patriarche d'Etchmiasine est le chef de l'église, et il a le titre de *catholicos*. C'est le seul qui ait le droit d'ordonner des évêques et de consacrer le *meïrone*, huile sainte qui sert au chrême, à l'ordination, et aux autres cérémonies religieuses. La vertu de cette huile provient d'un miracle qui arrive, à ce qu'on prétend, au moment de la consécration : pendant la cérémonie l'huile bout spontanément. Les patriarches de Cis et d'Aghthamar ont le pouvoir et les priviléges du *catholicos* ou pape, dans les limites de leur diocèse. L'autorité du patriarche d'Etchmiasine a été reconnue de la nation arménienne depuis 1441, lorsque l'Arménie proprement dite se retira de la juridiction du siége de Cis. Depuis que la ville d'Etchmiasine appartient à la Russie, la Porte a fait briser le lien qui

renonçons au diable et à toutes ses ruses, à ses conseils, à ses moyens, à ses mauvais anges, à ses mauvais ministres, et aux mauvais exécuteurs de sa volonté. » Il se tourne ensuite vers l'orient, et dit : « Nous croyons de tout cœur en Dieu, père incréé, non engendré, sans principe, qui a engendré le fils, et dont procède le Saint-Esprit, etc. »

rattachait les Arméniens de la Turquie à leur chef spirituel; c'est, à présent, le patriarche de Cis qui est considéré comme leur pontife. — Si le catholicos d'Etchmiasine était vénéré comme chef spirituel, le patriarche de Constantinople a toujours été reconnu pour chef séculier de l'église arménienne. Il est élu par vingt-quatre primats laïques, et le choix tombe toujours sur un homme dont les richesses, les talens et l'influence se trouvent au niveau de la position élevée qu'il occupe. L'élection, pour être valable, doit être confirmée par le sultan.

En ce qui regarde les affaires ecclésiastiques, le patriarche de Constantinople n'est supérieur à aucun autre évêque; mais sa puissance, au point de vue politique, est immense. C'est lui qui représente les rayas arméniens auprès du gouvernement turc, c'est encore lui qui reçoit les pétitions et qui transmet les ordres de la Porte. Il perçoit sur chaque évêque un tribut annuel: c'est un hommage qu'on rend à sa suprématie temporelle, et auquel son chef spirituel d'Etchmiasine, avant de devenir sujet russe, ne pouvait pas même se soustraire. Avec ces tributs, il paye la taxe imposée par la Turquie aux Arméniens, comme corporation; il n'y a que le patriarche de Jérusalem qui paye tribut pour son diocèse directement à la Porte, et qui soit indépendant de son confrère de Constantinople. Ce dernier est, en outre, investi d'une certaine autorité judiciaire sur son peuple, ce qui lui donne le droit de présider une espèce de tribunal de première instance; il est chargé aussi d'enregistrer les naissances, les mariages et les décès.

Anciennement, l'évêque qui résidait dans la capitale de l'empire ottoman, n'avait aucun privilége qui l'élevât au-dessus des autres évêques; mais, quand l'évêché de Constantinople fut érigé en patriarchat, le *catholicos* d'Etchmiasine lui conféra le droit de consacrer des évêques. Le nombre de ces prélats n'est pas limité à celui des siéges épiscopaux, et chaque couvent qui désire avoir pour président un individu désigné, peut espérer d'obtenir l'objet de sa demande, moyennant un riche cadeau.

Telles sont les institutions ecclésiastiques de ce peuple singulier qui, au milieu de races et de religions si diverses, a su conserver, pendant plusieurs siècles, une nationalité fortement caractérisée.

Les Arméniens dominent en Turquie par les immenses richesses qu'ils ont accumulées; mais si ces richesses flattent leur amour-propre, en leur permettant d'exercer une haute influence sur la race conquérante, il n'en est pas moins vrai que leur vie s'écoule tristement, absorbée qu'elle est par des passions basses et haineuses. Jamais des chants de joie ne retentissent dans une maison arménienne, jamais on n'y voit régner la gaîté. La langue même de ce peuple est dure et sévère, et ne se prête point à la tendresse ni à la joie. La vie que leur religion leur impose est un carême perpétuel. La Porte compte sur leur fidélité, et elle peut y compter. Leur dogme les sépare, en effet, de toutes les autres communions chrétiennes; leur langue est isolée, leur littérature est sans gloire, leur caractère n'excite aucune sympathie, leurs mœurs, enfin,

sont toutes musulmanes. Les Arméniens ne peuvent donc prospérer qu'autant qu'ils seront un instrument de la puissance ottomane.

Si les Arméniens se rapprochent des musulmans par les mœurs, les Juifs leur ressemblent bien davantage sous un autre point de vue, celui de la religion. La formule de l'unité de Dieu, donnée par Mahomet, ne diffère point de la formule des Juifs; comme eux les musulmans sont circoncis. Les deux peuples ont le même dégoût pour les animaux immondes, la même exécration pour les images. Mais les Juifs de l'Orient ont conservé, à travers les siècles et les persécutions, un attachement inébranlable pour toutes les superstitions rabbiniques, une haine profonde pour ceux qui ne sont pas de leur communion, une répugnance extrême à subir une réforme, soit dans leurs institutions religieuses, soit dans leurs rapports civils avec les étrangers, soit même dans leurs mœurs. A les voir renfermés dans leur quartier, refusant tout commerce avec les chrétiens et les musulmans, supportant avec résignation l'insulte et l'opprobre, appelant le jugement de Dieu contre ceux qui les oppriment, et se consolant de tous les malheurs du présent par la certitude d'un glorieux avenir, on ne sait si on doit éprouver pour eux un sentiment de haine ou de pitié. Les Turcs ne les haïssent pas, ne les persécutent pas; mais ils les méprisent et ne manquent pas de leur faire éprouver les effets flétrissans du dédain qu'ils leur inspirent. Les Juifs qui habitent la Turquie sont très ignorans, très superstitieux, très intolérans; ils refusent de donner à leurs enfans une instruction quelconque qui ne soit puisée dans le Talmud, craignant qu'ils ne s'initient aux sciences de l'Occident; ils ne leur permettent pas même d'apprendre une langue européenne, et cependant cette connaissance leur serait d'un grand secours, car les Juifs de la Turquie n'ont pas de langue propre, et celle qu'ils parlent habituellement est un dialecte espagnol très corrompu. Il y a quelques années, des philanthropes protestans voulurent arracher les Juifs de Smyrne à l'état malheureux où les réduit leur extrême ignorance; ils proposèrent aux rabbins et aux chefs de la communauté d'ouvrir une école où leurs enfans recevraient une éducation élémentaire; ils offraient de subvenir à tous les frais de cette école, et d'en confier la direction aux Juifs eux-mêmes. Les rabbins ne virent dans cette offre généreuse qu'un piége tendu par des chrétiens à l'intégrité de leur foi, et, ne se contentant pas d'un simple refus, ils anathématisèrent d'avance les enfans qui fréquenteraient les écoles des chrétiens, et les parens qui les y enverraient.

J'entretenais un jour le grand rabbin de Smyrne de l'état prospère de ses coreligionnaires de France; pour mieux exciter son amour-propre, je lui avais traduit le passage d'un journal où l'on énumérait les places marquantes qu'ils occupent dans les sciences, dans les arts et même dans l'armée. Je croyais l'avoir convaincu, lorsqu'il me répondit, avec le plus grand dédain : « Les Juifs de l'Europe ne sont que des chrétiens perdus par la lecture des livres

profanes; ils jouissent des biens de ce monde, mais ils peuvent être certains qu'ils n'auront aucune part au paradis. »

L'intolérance des Juifs de la Turquie envers ceux de leurs coreligionnaires qui embrassent le christianisme, est extrême; il n'y a que peu d'années, un jeune homme de seize ans, appartenant à une des principales familles juives de Constantinople, fut converti au christianisme par la lecture de l'Évangile; son père s'efforça en vain de le ramener à sa foi; il répondit toujours les Écritures à la main : Ou l'Ancien Testament est faux, ou le Messie est venu. Son père eut la cruauté de le faire enfermer au bagne avec les plus grands criminels; il l'avait même accusé auprès de l'autorité de crimes atroces. Non content de cette punition, il lui faisait infliger de temps en temps la peine du bâton, et certes ce fanatique aurait eu la cruauté de faire périr son fils au milieu des tourmens, si un banquier arménien, informé des malheurs du jeune homme, n'avait obtenu du grand visir la commutation de la peine et ne l'avait fait exiler. Le jeune chrétien habita long-temps Césarée; il est actuellement à Smyrne, et sa conduite est admirable, sous le rapport moral comme sous le rapport religieux.

Les Juifs d'Orient regardent le Talmud comme émané de Dieu. Selon eux, la seule différence qui existe entre le Pentateuque et le Talmud, c'est que celui-ci a été transmis verbalement par Moïse, tandis que l'autre a été écrit; mais ils regardent les deux monumens comme également émanés de Dieu même. Aucune modification n'a été introduite par eux ni dans la manière de célébrer les solennités religieuses, ni dans l'observance des formalités les plus minutieuses du culte judaïque. Les Juifs de Turquie n'ont pu se soustraire à l'influence du manichéisme qui plane sur toutes les doctrines religieuses de l'Orient : ils admettent une hiérarchie de démons, de même qu'une hiérarchie d'anges; Satan est à la tête des premiers, comme Dieu est à la tête des seconds. Ils croient que l'homme est accompagné par deux anges depuis sa naissance jusqu'à sa mort; le bon ange est à sa droite et le mauvais ange à sa gauche; ils pensent qu'outre ces deux puissances l'air est rempli d'esprits malins appelés *chédimes*, mais ce mot ils ne le prononcent qu'en tremblant, et lorsqu'ils veulent faire mention de ces esprits malfaisans, ils les appellent les *de dehors*. Ils ont la ferme conviction qu'une grande partie des maladies qui affligent les enfans proviennent de l'introduction de ces esprits dans leur corps, et pour les en guérir, ils recourent à des amulettes faites par leurs rabbins. Quand un enfant tombe, ils croient que les démons choisissent ce moment comme le plus favorable pour entrer dans son corps; aussi les mères s'empressent-elles de jeter du sucre à l'endroit de la chute, afin que les *chédimes*, très gourmands à ce qu'elles prétendent, n'aillent pas inquiéter leurs enfans. On redoute aussi, pour les femmes en couches, les attaques de ces démons, et des pelotes chargées d'aiguilles, des têtes d'ail suspendues à la porte de la chambre de l'accouchée sont regardés comme de puissans talismans pour leur en interdire l'entrée. La veille de la circoncision d'un enfant, les parens le font attentive-

ment surveiller par une garde; sans cette précaution il courrait grand risque d'être étouffé par *Ashmedaï*, roi des chédimes. Il importe de rappeler que les juifs se sont imbus de ces superstitions durant leur captivité à Babylone, et que ceux de leurs livres qui en parlent sont écrits en chaldéen.

Les rabbins exercent une grande influence sur les Juifs, car le gouvernement turc leur accorde le droit d'excommunication. Celui contre lequel l'anathème est prononcé se trouve hors la loi; aussi s'empresse-t-il d'obtenir le pardon par la soumission la plus absolue. Les rabbins sont les docteurs de la loi; ils prononcent sans appel dans toutes les questions civiles qui s'élèvent entre les Juifs, et jugent d'après les lois de Moïse et les commentateurs. Celui qui oserait en appeler au tribunal musulman serait puni par l'anathème. Il existe dans chaque ville où il y a une communauté de Juifs une école où tous les enfans vont apprendre les élémens de l'hébreu et les principes de leur religion. Les élèves qui se destinent à la carrière ecclésiastique continuent leurs études sous des maîtres supérieurs, et apprennent à discuter sur le Talmud et les autres commentateurs. Après quelques années d'épreuves, ils passent des examens sur la théologie hébraïque, et si on les trouve suffisamment instruits, on leur donne le titre de *savans*. Tous les Juifs qui jouissent d'une certaine aisance paient une contribution annuelle, chacun selon sa fortune; celui qui refuserait cette contribution serait excommunié. Cet argent est affecté aux différens frais de la communauté, à l'entretien du clergé et aux impôts extraordinaires exigés par les autorités turques. Chaque année tous les contribuables se réunissent, et élisent à la communauté des voix un conseil : ce conseil nomme à la majorité trois membres qui représentent le pouvoir exécutif, et qui doivent être consultés par les rabbins avant que ceux-ci ne lancent l'anathème. C'est le conseil qui choisit parmi les *savans* le grand rabbin, trois juges pour les affaires civiles, et un autre rabbin chargé d'examiner et de décider toutes les questions de religion pratique. Tous ces rabbins sont nommés à vie. Les trois membres qui exercent le pouvoir exécutif sont soumis à l'approbation du gouverneur, font la police de leur communauté, et représentent leurs coreligionnaires auprès de l'autorité. Il n'y a aucune hiérarchie ecclésiastique chez les Juifs; chaque synagogue est indépendante; le grand rabbin de Constantinople n'est que l'égal des autres rabbins. — Les Juifs regardent le mariage comme un lien sacré; ils ne peuvent avoir qu'une femme. Les Juifs de la Turquie sont bien plus sévères en cela que leurs coreligionnaires de l'Égypte et de la Syrie, qui se permettent d'en avoir deux. Quoique les femmes soient en apparence, à l'égard de leurs maris, sur un pied d'égalité, et qu'elles ne se trouvent pas soumises à un état de sujétion comme les musulmanes et les Arméniennes, la sainteté de la famille n'en reçoit pas moins des atteintes très fréquentes, la loi n'opposant que fort peu d'entraves au divorce. Il est vrai que la dissolution du mariage ne peut avoir lieu que du consentement des deux époux; mais si la femme résiste, le mari lui fait subir des mauvais traitemens, et pour s'y soustraire elle n'a d'autres ressources que de se soumettre. Lorsque

la séparation a lieu, les enfans restent toujours au père, et la femme trouve à se remarier sans difficulté; le divorce n'a rien de flétrissant chez les Juifs, hormis le cas d'adultère.

D'après la loi rabbinique, le mari peut répudier sa femme, si après dix années de mariage elle ne lui donne pas d'enfans (1). Les futurs époux peuvent se voir avant les fiançailles; mais lorsque le contrat est signé, ils sont séparés et ne peuvent se revoir qu'au jour du mariage (2).

Les mœurs des Juifs sont assez pures, car leur religion leur prescrit de se marier dès qu'ils ont atteint l'âge de dix-huit ans, et les indigens même n'osent pas enfreindre cette loi. Ce fait explique aussi pourquoi il règne une si grande misère chez ce peuple en Turquie.

Les Juifs n'ont pas d'industrie et ils répugnent à cultiver la terre, parce qu'ils regardent le pays qu'ils habitent comme une terre étrangère; dans l'attente du Messie qui doit leur ouvrir les portes de la Judée, ils refusent de s'attacher au sol par l'agriculture. Il y a bien parmi eux quelques négocians et quelques banquiers, mais leur extrême ignorance dans les sciences, dans l'arithmétique et dans les langues de l'Europe, ne leur permet pas de soutenir la concurrence avec les Grecs ni même avec les Arméniens; ils sont donc obligés de se contenter du commerce de pacotille. Cependant, comme ils ont une parfaite connaissance des marchandises, et qu'ils apportent une grande finesse dans leur manière de traiter les affaires, beaucoup de négocians les emploient en qualité de courtiers.

Il existe une secte sortie du sein des Juifs, et qui représente le protestantisme judaïque, c'est la secte des *caraïtes*. Ceux qui la composent sont détestés par les Juifs, et cette haine offre tout l'acharnement des haines de famille. Les caraïtes qui habitent la Turquie sont presque tous sous la protection de la Russie ou de l'Autriche; mais en Égypte, ils ont une communauté nombreuse qui est *raya*. Les caraïtes ne reconnaissent que les Saintes Écritures, et refusent d'admettre les doctrines du Talmud et des autres commentateurs. Chaque caraïte se croit obligé de transcrire lui-même le Pentateuque; ils ont le plus grand respect pour ce livre, prennent à la lettre toutes ses prescriptions, et les suivent avec une sévérité scrupuleuse. Ils sont, en général, très honnêtes, et jouissent en Russie et en Gallicie, où se trouvent plusieurs de leurs colonies, d'une grande réputation de probité. Les caraïtes admettent la polygamie, mais en général ils n'épousent qu'une seule femme. Les fiançailles ont chez eux, ainsi que chez les juifs rabbiniques, la même force que le mariage, et les

(1) Il ne sera pas sans intérêt de comparer cette loi à la loi indienne. Une femme stérile doit être remplacée la huitième annee; celle dont les enfans sont tous morts, la dixième; celle qui ne met au monde que des filles, la onzième. (Menou, pag. 328, par. 81.)

(2) Je ne crois pas devoir décrire les formalités qui accompagnent la célébration du mariage et des autres solennités chez les Juifs de l'Orient, car elles ne diffèrent en rien de ce qui se pratique chez leurs coreligionnaires de l'Europe.

mêmes cérémonies qui sont exigées pour dissoudre cette dernière cérémonie sont employées pour annuler l'autre. Il faut excepter le cas où le père de la fiancée mineure viendrait à mourir ; alors la mère peut refuser de ratifier l'engagement pris par le père. Les membres de cette secte ne peuvent pas disposer par testament de leurs biens au préjudice de leurs héritiers légitimes, ni laisser à un enfant plus qu'à un autre. Voici dans quel ordre leur loi règle les successions : 1° les fils, 2° les mâles descendant d'une ligne masculine, 3° les filles, 4° les enfans des filles, quel que soit leur sexe, 5° le père, 6° les oncles paternels, 7° les frères, 8° la mère. Les enfans illégitimes ne sont pas exclus, pourvu que la mère soit une caraïte. Le mari ne peut jamais hériter de sa femme; toutefois elle peut lui faire don d'une partie de son douaire.

Les juifs rabbiniques prétendent que cette secte est née vers le milieu du VIIIe siècle de l'ère chrétienne ; mais les caraïtes prétendent qu'ils existaient avant la destruction du premier temple; ils formaient alors une association qui se nommait *la compagnie des fils de Juda*, et ils n'ont pris le nom de caraïtes que vers le dernier temps, pour se distinguer des rabbiniques. L'histoire de cette secte a trois époques principales : la première est marquée par le passage à Alexandrie de Siméon Ben Chetak, le chef de leur doctrine, qui tentait de se soustraire à la persécution qu'avait soulevée contre lui Alexandre Jannéus, et par le retour de Siméon à Jérusalem quand le danger n'existait plus. Ce fut alors que Siméon propagea ses doctrines. La seconde époque des caraïtes se place vers le milieu du VIIIe siècle avant notre ère, lorsque Anani était leur chef à Babylone. La troisième, enfin, appartient au XVe siècle, lorsque Héleliah Ben Don Davis alla de Lisbonne à Constantinople pour déterminer une fusion entre les caraïtes et les rabbiniques. N'ayant point réussi dans son projet, il leur donna un code de lois qui sert de base à leurs institutions.

Les caraïtes qui habitent Constantinople, jouissent d'une plus grande aisance que les Juifs, sont plus instruits, ne sont pas persécutés et ont des mœurs plus sociables.

Nous venons de constater entre les musulmans et les rayas arméniens ou juifs, des rapports de mœurs ou de religion; il existe, au contraire, entre les musulmans et les Grecs des différences profondes. Rattachés à l'ancienne Grèce par les souvenirs, et à l'Occident par la sympathie, les Grecs ont emprunté aux anciennes républiques de l'Hellade la poésie et l'activité, au bas-empire la finesse et la superstition, à l'Europe, enfin, l'esprit de progrès. Ils ont traversé des époques bien funestes, et résisté à la barbarie qui les environnait; ils ont su se conserver comme nation, au milieu d'une nation puissante qui avait intérêt à les absorber; et à l'heure qu'il est, ils pourront servir d'auxiliaires à l'Europe pour la réorganisation de l'empire ottoman. Les Grecs doivent leurs priviléges, en partie, à la tolérance musulmane, en partie à leur haute intelligence et à leur nature sympathique. Quant à la conservation de leur nationalité, elle est le fruit de la sévérité inflexible de leurs institutions religieuses et du

patriotisme de leur clergé. Ce clergé a subi, sans doute, ainsi que tous les Grecs, l'influence fatale d'une servitude de plusieurs siècles, et nous ne pouvons que déplorer les vices qui le flétrissent, et la simonie qui le corrompt; mais, enfin, il est permis d'oublier les torts du clergé grec, si l'on songe aux paroles de consolation qu'il a fait résonner depuis quatre siècles aux oreilles de ses compatriotes malheureux, et à la part glorieuse qu'il a prise à l'émancipation de la Grèce. On a pu condamner cette doctrine inflexible qui repoussait un Grec renégat lorsque, fuyant les terres où régnait l'islamisme, il frappait avec repentance aux portes de l'église, et demandait à être encore admis au milieu des fidèles; on pouvait trouver cruelle la parole de l'évêque, qui lui ordonnait de retourner à l'endroit où il avait abjuré sa religion, de confesser Christ et de subir le martyre; mais si la loi avait été plus indulgente, il n'y aurait plus de Grecs en Turquie, l'Europe chrétienne y chercherait en vain des frères, et la civilisation des propagateurs intelligens. Cependant, tout en croyant devoir féliciter les Grecs de leur glorieuse résistance, nous ne serons pas pour cela injustes envers les Turcs : nous rappellerons le temps où, triomphateurs invincibles, ils entrèrent à Constantinople et soumirent à leur puissance toutes les terres sur lesquelles s'étendait la domination de l'église grecque. Respectant alors la religion des vaincus, ils leur laissèrent presque toutes leurs églises. Non-seulement ils leur permirent de professer leur culte, et d'avoir des municipalités pour régler leurs affaires intérieures, mais poussèrent même la générosité jusqu'à donner à des Grecs sortis des anciennes familles des emplois fort importans dans la diplomatie et jusque dans le sein des administrations. Les Grecs étaient, il est vrai, bien plus aptes que leurs maîtres à la direction des affaires. Initiés de bonne heure aux secrets de la diplomatie, instruits soigneusement dans les littératures anciennes et modernes, leur voix devait être très influente dans les conseils, et les Turcs, plus habitués à manier le glaive que la plume, se reposaient volontiers sur les nobles Fanariotes (1) des soins de l'administration et des relations avec les puissances étrangères. Ce qui a toujours donné aux familles aristocratiques du Fanar une grande influence, ce sont les places que leurs membres occupaient à la Porte comme premiers interprètes et comme secrétaires interprètes des ambassades dans les légations que la Turquie entretenait auprès des puissances étrangères. L'esprit aristocratique était très enraciné parmi les Grecs, et ce n'est que depuis la révolution de 1821 que la masse de la nation a été comptée pour quelque chose. Auparavant, les riches seuls recevaient de l'instruction, tandis que le reste du peuple était plongé dans l'ignorance la plus absolue. Les municipalités grecques n'étaient elles-mêmes qu'un instrument d'oppression pour le peuple. Les familles puissantes obtenaient, à force d'intrigues, que les ar-

(1) Le Fanar est un quartier de Constantinople habité exclusivement par les Grecs. C'est là que demeurent l'aristocratie et les familles des hospodars; c'est là aussi qu'est situé le palais du patriarche et l'église métropolitaine.

chontes ne fussent élus que dans leur sein, et fortes de la protection que leur accordait le gouvernement turc, elles exerçaient sur le peuple des vexations continuelles. Nous en trouvons un exemple dans ce qui se passait autrefois à Chio. Cette île, la plus riche de l'archipel, était, comme on sait, un apanage de la mère du sultan, et jouissait, par cela même, d'une foule de priviléges. L'île ne produisait pas beaucoup, mais elle était puissante par la richesse de ses habitans; les aînés de famille se répandaient dans les villes principales de l'empire ottoman et de l'Europe, et établissaient partout des comptoirs; après quelques années, ils confiaient leurs maisons de commerce à leurs puînés, et revenant dans leur patrie, chargés de richesses, s'y mariaient et s'y établissaient. Il y avait dans l'île quatre ou cinq familles qui, par leur ancienneté, étaient regardées comme constituant l'aristocratie du pays; leurs membres ne se mariaient qu'entre eux, et regardaient avec hauteur ceux qui ne dataient pas de si loin qu'eux. La communauté grecque de Chio entretenait à Constantinople et dans les autres villes de l'empire des députés chargés de protéger, mais en même temps de surveiller dans leur conduite les jeunes Chiotes qui y étaient établis. Si un jeune homme voulait contracter mariage avec une femme qui ne fût pas de son pays, les députés le faisaient arrêter, et l'envoyaient à Chio, enchaîné. Si une velléité d'indépendance gagnait ceux qui se trouvaient en Europe, leurs compatriotes rompaient aussitôt tout rapport avec eux, et, pour ne pas voir leur carrière commerciale ruinée, les Grecs d'Europe étaient forcés de se soumettre aux mœurs despotiques qui régissaient leur patrie. Après la révolution grecque, cette oligarchie dut renoncer à sa puissance; l'esprit national s'accrut d'autant, et l'esprit provincial perdit de sa force.

Les Grecs ont une grande aptitude pour recevoir l'instruction; ils apportent dans l'exécution de tout ce qu'ils entreprennent une admirable activité. Sobres, adroits et entreprenans, ils réussissent parfaitement dans le commerce. On reproche aux Grecs de manquer de probité, et ce reproche n'est pas injuste lorsqu'il s'adresse aux masses; mais il ne faut pas oublier que ce peuple n'a pu se soutenir jusqu'à présent que par la ruse, et que le clergé, afin de pouvoir conserver son influence, a apporté dans la direction des consciences, pour tout ce qui concernait la moralité, une indulgence très coupable. Enfin, si le commun des Grecs a des idées très relâchées en fait de probité, ceux qui ont reçu de l'instruction et qui ont été élevés en Europe peuvent rivaliser avec les négocians les plus honnêtes dans leurs relations.

Les Grecs ne doivent pas seulement leurs richesses au commerce, mais aussi à leur marine et à l'agriculture. Aucune marine ne peut soutenir la concurrence avec la marine grecque pour le cabotage; en effet, l'extrême sobriété des matelots diminue de beaucoup les frais d'entretien des équipages, et comme tous les hommes attachés au bâtiment, depuis le capitaine jusqu'aux mousses, ont, dans les bénéfices, un intérêt proportionné à leur habileté et à leur rang, tous apportent le même zèle et la même activité dans leurs fonctions respectives. Cependant, la prospérité de la marine grecque ne profite en rien à

l'empire ottoman, car, par un effet bien étrange de l'impéritie extrême de son administration, le pavillon turc est soumis, dans les ports de la Turquie même, à des charges bien plus onéreuses que tout autre, et presque toute la marine grecque navigue sous pavillon étranger. L'agriculture aussi est, pour les Grecs, une grande source de richesse, d'autant plus qu'ils sont presque tous propriétaires et qu'il y a très peu de journaliers : depuis quelque temps, ils souffrent, à la vérité, de continuelles vexations, et l'avidité des gouverneurs absorbe une grande partie de leurs revenus; néanmoins, le paysan grec est encore un des plus heureux de la terre, surtout dans la Turquie d'Europe. Tous les paysans de cette nation possèdent un logement comfortable, un bon lit, de bon pain, du vin, des légumes et souvent de la viande.

Nous avons dit que, depuis la révolution grecque, l'esprit oligarchique a diminué sensiblement. Deux causes ont contribué à cette réforme. D'abord l'abaissement des familles riches sur lesquelles est tombée de préférence la persécution des Turcs, ensuite la propagation de l'instruction, résultat de l'ouverture de nombreuses écoles dans les villes et même dans les villages.

Chaque année, les Grecs se réunissent vers Pâques dans les églises de leurs villes et de leurs campagnes, pour élire des députés qui, de même que ceux des Arméniens et des Juifs, sont chargés de les représenter auprès de l'autorité turque, et d'administrer les biens des églises et des hospices. Si l'on excepte les élections de Constantinople, une grande indépendance distingue, chez les Grecs, l'accomplissement de ce devoir, et ils ne nomment que des personnes de confiance. Dans ces réunions publiques, le caractère de la nation se montre dans toute sa turbulente vivacité; j'ai assisté à une séance où il s'agissait, non-seulement d'élire de nouveaux députés, mais d'adresser des reproches à ceux qui sortaient de fonctions, pour leur complaisance trop empressée auprès du gouvernement turc. Lorsque je vis ces hommes qui, partout ailleurs, auraient été abrutis par une oppression si prolongée, étaler leurs griefs avec tant d'énergie, lorsque j'entendis ces gens du peuple parler, non-seulement avec force, mais même avec éloquence, je m'expliquai comment cette race privilégiée avait traversé sans dépérir tant de révolutions, avait résisté à tant de misères, et comment enfin elle avait osé répondre, en Grèce, à l'appel de la patrie, retrouvant pour la lutte le courage et la persévérance de ses temps héroïques.

Le caractère vif et poétique des Grecs se manifeste aussi dans leurs fêtes et dans leurs solennités religieuses. Leurs chants et leurs danses ont une physionomie profondément nationale, leur gaieté est expansive. On ne se douterait pas que ce peuple est soumis au despotisme étranger, lorsqu'on voit des groupes bruyans chanter au milieu des rues des chansons d'amour et des couplets bachiques. Chaque village est placé sous le patronage d'un saint, et le jour de la fête patronale, des milliers de Grecs y affluent de toutes parts : on prie, on chante, on danse, et l'autorité turque n'intervient que pour exercer la police.

Un des plus beaux spectacles auxquels j'aie assisté dans ma vie, me fut offert

dans l'enceinte de l'église métropolitaine de Sainte-Photinie à Smyrne, la nuit qui précède le jour de Pâques. Plus de cinq mille fidèles de tout sexe et de tout âge se pressaient aux portes de l'église, et remplissaient la cour splendidement illuminée; les arbres même étaient chargés de spectateurs. A trois heures après minuit, le clergé sortit de l'église, paré de ses magnifiques ornemens, et entonnant le *Te Deum*. Un silence profond régnait parmi la foule, et tous les yeux se dirigeaient vers une tribune où se tenait l'évêque entouré de son clergé. Tout à coup les paroles : *Christos anesti* (Christ est ressuscité), furent prononcées à haute voix par l'évêque; tous les Grecs allumèrent les cierges qu'ils tenaient à la main, et, les agitant dans l'air, répétèrent avec l'enthousiasme de la joie les paroles consolatrices : *Christos anesti*. La cérémonie dura encore un quart d'heure, la foule se répandit ensuite dans les rues, non plus triste et silencieuse comme elle était venue, mais joyeuse et satisfaite; les amis s'embrassaient avec un sentiment fraternel; l'un disait *Christos anesti*, à quoi l'autre répondait *alitina anesti* (il est vraiment ressuscité).

Les femmes grecques fréquentent les églises avec beaucoup de dévotion et d'assiduité. Seulement elles se tiennent dans des galeries grillées où elles ne peuvent point être vues. Il ne faut pas cependant en conclure que les femmes grecques se cachent aux regards des hommes; elles jouissent de la même liberté que les femmes européennes, et forment par leurs graces et leur gaieté pétulante l'ornement des sociétés. Avant la révolution grecque, les filles des riches recevaient seules de l'éducation; on enseignait aux femmes du Fanar la langue et la littérature grecques anciennes; dans les autres villes elles n'apprenaient qu'à lire et à écrire le grec moderne. Mais depuis quelques années presque toutes apprennent le français, et grace à la philanthropie des missionnaires protestans, plusieurs écoles ont été fondées dans les villes et les villages pour leur enseigner tout ce qui constitue une bonne éducation élémentaire. Le fanatisme et l'intolérance ont poussé le clergé grec à interdire ces écoles aux enfans; mais l'élan est donné, et pour apaiser l'irritation populaire qu'avait soulevé cette prohibition insoutenable, les communautés ont été obligées d'ouvrir des écoles publiques à l'instar de celles des protestans. Il faut espérer que les femmes grecques, initiées de plus en plus à la civilisation, inspireront à leurs maris le respect qu'ils ne leur témoignent pas en général; elles finiront sans doute par occuper dans la famille un rang plus digne d'elles. Malgré la liberté dont elles jouissent, on se tromperait fort si on croyait qu'elles se trouvent avec les hommes sur le pied de l'égalité. La preuve du contraire, c'est que leurs maris peuvent les répudier sur les motifs les plus légers, si, par exemple, elles ont mauvaise haleine; les mœurs sont, il est vrai, meilleures que la loi, et ceux qui profitent de son indulgence ne sont pas nombreux, mais toujours est-il que l'infériorité de la femme est chez les Grecs rayas un fait constaté.

La poésie dont les fêtes des Grecs sont empreintes, se trouve également dans leurs cérémonies religieuses. Le mariage ne se célèbre pas à l'église, mais

à la maison de la fiancée. Un autel est improvisé sur lequel sont déposées des images, des cierges et de l'encens. La fiancée est parée avec beaucoup d'élégance, elle porte des fleurs à sa ceinture, une grande masse de filets d'or est attachée à sa coiffure et retombe sur sa poitrine; durant toute la cérémonie, elle est assistée par une de ses amies, l'époux l'est par un des siens. Après les prières d'usage, le premier prêtre de la paroisse, assisté de plusieurs prêtres, prononce la formule du mariage, et les époux échangent les bagues nuptiales; le parrain et la marraine déposent deux couronnes de fleurs sur leurs têtes, et après les y avoir laissées quelque temps, ils les changent alternativement, symbole par lequel on veut montrer que désormais l'existence des deux époux est confondue; des cierges sont alors allumés, on brûle de l'encens, les prêtres entonnent un hymne, et tout en chantant, font trois fois le tour de l'autel. Les assistans jettent des dragées aux pieds des époux, on sert des rafraîchissemens, et la nouvelle mariée distribue aux jeunes gens et aux jeunes filles des filets d'or; les Grecs prétendent que c'est de bon augure, et que ceux qui possèdent ce talisman ne peuvent manquer de faire un bon mariage.

Les Grecs baptisent leurs enfans peu de jours après leur naissance; ils pensent que, s'ils venaient à mourir avant que cette formalité fût remplie, les portes du paradis leur seraient fermées. Le baptême se fait par immersion, la cérémonie a beaucoup de solennité, et les femmes grecques, bien plus respectées que celles des Arméniens, y figurent comme marraines. Après le baptême, on consacre l'enfant avec l'huile sainte sur le front, sur la bouche, sur les yeux, sur les oreilles, sur le nez, sur les mains et les pieds, l'église grecque n'admettant pas l'extrême onction.

Le culte qui reçoit l'enfant dans le sein de l'église avec tant de solennité étale aussi une grande magnificence pour recevoir l'homme au seuil du sépulcre. Le mort, couvert de fleurs, est déposé dans une bière découverte; il est paré de ses habits les plus beaux, et sa face n'est pas voilée. La bière est portée par les amis du défunt; un nombreux clergé la précède, la croix en tête et chantant des hymnes. Le cercueil est d'abord porté à l'église, où un office est célébré, ensuite les parens et les amis l'entourent, baisent le front du trépassé et le portent au tombeau. L'office des morts est très beau. Je vais le traduire; on pourra ainsi avoir une idée de la forme poétique des prières grecques:

« Venez, frères, venez, frères, et donnons au défunt un dernier baiser en rendant grace à Dieu. Il a quitté les parens, il est transporté au tombeau; il ne s'inquiète plus des choses vaines et de la pesanteur de la chair. Où sont à présent les parens et les alliés? Nous sommes séparés! ah! nous sommes séparés. Prions Dieu de le prendre dans son repos.

« Quelle séparation, ô frère! quel deuil! quelles plaintes pour le changement qui a eu lieu! Allons, embrassons celui qui était avec nous il y a encore peu de temps. Il est livré au tombeau, il est couvert d'une pierre, sa demeure est dans les ténèbres, il est enseveli avec les morts, nous sommes séparés. Prions Dieu de le prendre dans son repos.

« Tous les maux ont cessé, ainsi que toutes les vaines joies de la vie; pourquoi l'esprit a-t-il quitté son tabernacle? L'argile est devenue noire, le vase s'est brisé; il est muet, insensible, mort, immobile. En le livrant au tombeau, prions Dieu de lui donner le repos pour toujours.

« Notre vie est vraiment comme une fleur, comme une vapeur, comme la rosée du matin. Regardons attentivement dans le sépulcre. Eh bien! où est la grace du corps? La jeunesse, où est-elle? où sont les yeux et la beauté de la chair? Tout s'est desséché comme l'herbe, tout s'est évanoui. Venez donc, tombons en pleurant aux pieds du Christ.

« Venez, ô descendans d'Adam, regardons celui qui avait notre apparence livré à la terre. Toute sa grace a disparu; elle s'est dissipée dans le cercueil, elle sert de nourriture aux vers, elle est ensevelie dans les ténèbres. Nous sommes séparés maintenant; prions Dieu de le prendre dans son repos. »

La majorité des Grecs est très superstitieuse; ils croient à la force de la magie et recourent volontiers à l'assistance des sorciers; la classe arriérée du peuple est féroce et vindicative; elle tient les reliques en grande vénération. Il faut un aliment à ces ames énergiques, et la même exaltation qui leur fait attacher un si grand prix à une relique, leur fait considérer la vengeance comme un devoir. Je me rappelle un jeune homme dont le frère fut tué dans une dispute. Il se réconcilia avec l'assassin, et lui jura qu'il lui pardonnait; il devint même son ami en apparence; il couva sa vengeance pendant un an. Le jour anniversaire de l'assassinat, il entraîna le meurtrier dans une taverne, et lorsqu'il entendit sonner l'heure où son frère avait été tué, tirant de sa poche un poignard, il le plongea dans le cœur de son compagnon.

Les Grecs pensent que les Arméniens sont damnés, mais ils n'ont pas la même opinion touchant les catholiques et les protestans. Leur théologie admet, en grande partie, la doctrine sur la grace, prêchée par le moine Jean Cassien, disciple de saint Jean-Chrysostôme : c'est un semi-pélagianisme. Ils admettent que le premier mouvement vers le bien part du libre arbitre, et que la grace vient ensuite l'éclairer et le soutenir; ils ne croient pas la grace, comme saint Augustin, gratuite et prévenante, mais seulement efficace. Les Grecs ont le pape en horreur; ils nient le purgatoire, et ne se soumettent qu'à la Bible et aux sept premiers conciles. Ils soutiennent que le Saint-Esprit ne procède pas du père et du fils (doctrine qu'ils regardent comme une grande impiété); mais du père seulement. Ils croient à l'absolution des péchés, ils communient sous les deux espèces, et refusent d'admettre des sculptures dans les églises et dans leurs maisons, parce qu'ils pensent que cela est contraire au second commandement. En revanche, ils ont en grande vénération les images, et soutiennent que les peintures n'ont pas été défendues. Ils ne jeûnent pas le vendredi et le samedi, mais le mercredi et le vendredi, disant qu'un mercredi le Christ annonça la passion, et qu'un vendredi elle s'accomplit. Ils reconnaissent la présence réelle et la nécessité de la confession; ils vénèrent les saints et surtout la Vierge.

Le clergé grec est en général très fanatique, et pour exploiter l'ignorance du peuple, il l'entretient dans la superstition la plus absolue. J'ai vu, à Boudja, village près de Smyrne, des prêtres grecs anathématiser un jeune homme, parce qu'il avait épousé une catholique. On avait défendu aux boutiquiers de lui rien vendre, et comme dans ce village tous les boutiquiers sont des Grecs, ce malheureux jeune homme était forcé d'aller mendier tous les jours du pain aux portes des familles européennes.

Le chef de l'église grecque est le patriarche de Constantinople; il est élu par douze archevêques et évêques, et sa nomination est soumise à l'approbation du sultan. Il reçoit du clergé et de tous les Grecs de riches cadeaux en argent et en objets précieux, et lorsqu'il se retire de ses hautes fonctions, il conserve le titre d'ex-patriarche. Il y a deux autres patriarches dans les états soumis à l'empire turc; l'un réside à Jérusalem, et l'autre au Caire. On compte près de cent vingt archevêques et évêques. Le clergé est divisé en deux classes, les moines et les séculiers : les premiers se réservent toutes les hautes fonctions ecclésiastiques. Les moines sont célibataires; les séculiers peuvent être reçus dans les ordres après leur mariage; mais ils ne peuvent aspirer à aucune promotion, et s'ils restent veufs, ils ne peuvent épouser une seconde femme. Voici comment on justifie cette défense : l'église grecque interdit à ses disciples de se marier plus de trois fois; or, les prêtres appliquent cette règle aux ordres saints. Le premier mariage du prêtre est celui qu'il contracte avec le Christ dans son ordination comme diacre, le second s'accomplit dans son ordination comme prêtre, le troisième est conclu lorsqu'il prononce ses vœux; or, si sa femme vient à mourir, il ne peut contracter un quatrième mariage, la discipline ecclésiastique n'en permettant que trois.

Le rit grec prescrit trois messes par jour; les deux premières se disent à quatre et à sept heures du matin, et la troisième à midi. Toutes les prières se font en grec ancien. Il est en outre ordonné aux prêtres de répéter quarante *Kyrie Eleison* trois fois par jour, et de réciter le livre des psaumes une fois par semaine. Il est défendu aux prêtres mariés de célébrer la messe le jour où ils ont vécu conjugalement avec leurs femmes.

Je ne quitterai pas ce sujet sans faire mention des moines qui habitent le couvent du mont Athos. La discipline est aussi sévère dans ce couvent que chez les trappistes, et tout ce qu'on a dit en bien et en mal de cet ordre religieux peut s'appliquer aux moines du mont Athos. On peut reprocher à la solitude et à l'oisiveté d'entretenir des vices; mais que d'hommes tourmentés par les remords ont trouvé dans les dures privations et les souffrances de la chair le repos et le calme de l'ame qu'ils auraient en vain cherchés dans le sein de la société! On raconte l'histoire d'un féroce brigand qui avait vécu long-temps de rapines et de meurtres, et qui persévérait dans ses crimes parce qu'il désespérait du pardon de Dieu et des hommes. Fatigué enfin de cette vie exécrable, il alla confier ses angoisses à un moine du mont Athos, et, frappé de la vie dure qu'on menait dans le cloître, il espéra que ses péchés pourraient y être

expiés. Il se fixa dans le couvent. Le supérieur, touché de son repentir, ne lui refusa pas long-temps l'entrée dans les ordres, et la Macédoine, pour qui le brigand avait été un fléau redoutable, dut la sécurité à la conversion de ce malheureux.

Je termine ici cette analyse résumée des mœurs et des institutions des rayas; le but que je me suis proposé dans ce travail a été non-seulement de faire connaître en Europe la physionomie particulière de ces populations et la nature des liens qui les rattachent aux musulmans, mais aussi de faire ressortir toutes les antipathies qui existent entre ces races si différentes. Il est certain que, si les rayas appartenaient à une seule communion religieuse, et si tous venaient se grouper autour d'un principe, ils présenteraient une masse assez compacte, une volonté assez forte, et des besoins assez prononcés pour former un état dans l'état, et pour saper la domination musulmane en Turquie. Mais les haines religieuses (1) qui séparent les Grecs, les Arméniens catholiques, les schismatiques et les Juifs, rendent la suprématie musulmane non-seulement possible, mais même avantageuse. Que le gouvernement de Constantinople se soumette aux exigences des temps, qu'il accorde aux rayas des libertés civiles et religieuses, seules libertés qu'ils ambitionnent, et les populations non musulmanes, loin d'être une cause de faiblesse pour l'empire ottoman, contribueront puissamment à sa régénération et à sa prospérité.

Dr VICTOR MORPURGO.

(1) A Jérusalem, dans la sainte chapelle, sur le tombeau de Jésus-Christ, ces haines religieuses éclatent souvent et finissent par ensanglanter le sanctuaire. Des gardes de police, des musulmans, sont obligés d'intervenir et d'interrompre la célébration des saints mystères, pour s'interposer entre les Grecs et les Arméniens, qui se disputent le pas à l'autel.

POÉSIE.

CASTEL-VECCHIO.

Couché dans son château, sur un lit fastueux,
Un ministre mourant fait ses derniers aveux;
C'est un simple curé, pasteur sur son domaine,
Qui pardonne aux péchés de la pourpre romaine.
Debout à son chevet, Mazarin et Dubois
Tendent en souriant leur oreille à sa voix;
Le moribond vers eux par moment se soulève,
Et ces maîtres de l'œil approuvent leur élève.
Cette confession dure depuis trois jours,
Et l'illustre pécheur parle, parle toujours,
Et peut-être, ô mon Dieu! qu'une nouvelle aurore
Sur ses rideaux pompeux reviendra luire encore,
Avant que ce vieillard n'ait enfin rejeté
Ce qu'il contient de fraude et de perversité.
Habile diplomate, ah! grand chercheur de ruses,
Tu cherches ta dernière ici, mais tu t'abuses,
Ainsi qu'un vieux renard traqué dans son terrier,
Après ses mille tours. En vain tu veux prier,
En vain poussant au ciel une voix lamentable,
Tu tâches d'éviter la chose inévitable,
La mort qui vient enfin, cette reine, à son tour,
Éternel courtisan, te faire aussi sa cour.

Malesherbes, Bailly, Turgot, ombres heureuses,
Quittez pour un moment les sphères lumineuses,
Approchez-vous aussi de ce triste pécheur,
Contemplez les tourmens qui dévorent son cœur,
Car il apprend, cet homme, en sa lente agonie,
Que la vertu vaut mieux que le petit génie
De tous ces charlatans joueurs de gobelets,
Qui fascinent les rois au fond de leurs palais;
Monstres que la Pudeur et la Vérité nue,
Quand leur sœur la Justice enfin sera venue,
Du sein de l'univers qu'ils ont tant abusé
Rejetteront, ainsi qu'un vêtement usé,
Un objet sans valeur, une chose abolie,
Un vase au fond duquel est une ignoble lie
Qu'on pousse dans la rue et que les promeneurs
Foulent d'un pied distrait en regardant ailleurs.

Ailleurs est la justice, ailleurs est la droiture
Et ce qui vient du cœur, de la sainte nature;
Ailleurs est la franchise avec la loyauté.
Regardez donc aussi, mortels, de ce côté,
Depuis que ce flambeau qui nous éclaire, ô monde,
Darde ses traits de feu sur ta surface immonde,
N'as-tu pas essayé de tout? Qu'en penses-tu?
Si pour dernier essai tu tentais la vertu?

LA MISÈRE ET LA PARESSE.

Sur la place publique, aux portes de l'église,
Derrière le Malheur la Paresse est assise;
Ce monstre aux bras croisés est toujours là couché,
A son funeste enfant par le sort attaché.
Le Travail au teint frais, au pied léger, arrive,
Regarde avec dédain cette chose plaintive,
Et passe. Il a raison; mais toi, riche sans cœur,
Riche, tends-lui la main, car ce monstre est ta sœur.

LES TROIS AMOURS.

A Madame Maxime ***.

Thérèse, Juliette, et toi, belle Antigone,
Vous êtes, jeunes sœurs, près du céleste trône
Et du triangle saint, d'où le divin amour,
L'amour supérieur sur vous fondit un jour,
Et, divisant enfin ses adorables flammes,
En trois langues de feu vint embraser vos ames.
L'Italienne alors à ce charme nouveau
Tomba toute tremblante aux bras de Roméo;
Comme un parfum jaillit de quelque antique vase,
Thérèse s'éleva dans une douce extase;
Et la fille Thébaine en ce moment fatal
Pressa l'aveugle roi sur son cœur virginal.
Ces trois femmes brûlaient de trois divines flammes,
Et toutes trois étaient, lecteur, de saintes femmes;
Car, en modes divers, dans cet illustre jour,
Chacune obéissait à la loi de l'amour;
Et ces trois saints amours aujourd'hui dans votre ame
Par un heureux accord sont réunis, madame.

A Monsieur Sainte-Beuve.

Celle qu'on appelait l'ame de la maison,
Qui veillait avec nous dans la froide saison,
Celle qui dès long-temps était sur cette terre
Pour mon frère et pour moi notre seconde mère,
Celle qui prévenait notre moindre désir,
Et quand, sonnait minuit, nous regardait dormir,
Puis faisait ses cent tours et toujours en haleine,
Quand venait le matin, se reposait à peine,
Se repose à présent et pour toujours, hélas!
Dort du dernier sommeil dans les bras du trépas.
Plus l'ame qui s'éteint était ardente, active,

Plus sa nature était et vigilante et vive,
Et moins on s'accoutume au silence profond
Qui pour l'éternité doit peser sur son front.
Mais l'amour ne meurt pas sous le drap funéraire;
Il se rallume au ciel s'il s'éteint sur la terre.

A Mademoiselle Louise B***.

Notre maison hier était pleine d'enfans.
C'était le jour des prix; joyeux et triomphans,
Dans leur petit jargon ils célébraient la fête,
Et faisaient un tapage à nous casser la tête.
Et moi, je me disais, à leurs ébats bruyans:
Quand donc finirez-vous, implacables enfans?
Ils ont fini; ce soir, par la nouvelle allée,
Comme un essaim d'oiseaux leur troupe est envolée.
Ils sont partis enfin, tout est calme, tout dort,
Plus de jeux, plus de bruit. Mais, hélas! c'est la mort.
Aimons le mouvement; les enfans, c'est la vie;
Aimons leurs jeux, leurs cris, et portons-leur envie:
Ils sont meilleurs que nous, leur âge est innocent,
Et dans leur jeune veine il bouillonne du sang;
Ne les attristons pas par des conseils moroses,
Ils verront assez tôt le grand revers des choses.
En attendant ce jour, que garde l'avenir,
Avec eux sans orgueil aimons à rajeunir;
Devant eux est le monde et devant eux la vie,
Qui toujours de devoirs doit être bien remplie,
Car, aux mains des mortels, c'est un vase d'airain
Où le vide souvent pèse plus que le plein.

ANTONI DESCHAMPS.

Critique Littéraire.

Océanides,

PAR M. AMÉDÉE POMMIER.

M. Pommier est cité par les personnes qui le connaissent pour un homme droit et bon, d'un commerce doux et affectueux, d'une vie simple, courageuse et retirée. La louange ne s'arrête pas là, et, passant aux qualités attenantes de plus près à l'écrivain, elle signale en lui un travailleur infatigable et instruit, un esprit nourri de bonnes études et recommandé déjà par d'utiles et consciencieux travaux. Mais..... C'est justement à ce *mais* que notre tâche à nous commence. Voici donc le mais.

Avez-vous lu *le Livre de Sang*, de M. Amédée Pommier? Avez-vous lu *les Assassins?* Ce n'est pas de cela, grace au ciel, que j'ai à vous parler. Si vous ne les avez pas lus, je vous en félicite. C'est (qui l'eût cru de M. Pommier tel qu'on le dépeint?) une orgie de rimes atroces dont l'épouvantable harmonie imitative n'a pu avoir pour analogue que le hoquet du Génie des charniers, des abattoirs et des guillotines, cuvant au fond des mares de Montfaucon une ivresse puisée dans l'impur nectar qui les remplit. M. Pommier paraît croire que c'est là seulement écrire l'histoire de 93 avec de la couleur vraie ou tout au plus un peu chaude. Si, au contraire, vous avez lu cette histoire, c'est moi que j'en félicite; je n'ai plus rien à vous en dire. Pour cette fois donc, la poésie de M. Pommier s'est jetée dans l'Océan, sans doute pour se laver du hideux limon dont elle s'était enduite, et vraiment ici l'Océan n'est pas de trop; nous verrons même que, par-ci par-là, ses eaux en gardent les teintes. Grace à cette explication qui, si elle n'est pas la bonne, est bien certainement la meilleure, je ne demanderai pas à M. Pommier pourquoi il a intitulé ce volume *Océanides*, quoique ce mot fastueux et fort vague, du reste, ne paraisse se lier aucunement à un développement de pensée qu'on puisse consi-

dérer comme résumant l'esprit général de l'ouvrage. A vrai dire même, il n'y a dans ce volume aucune pensée suivie, aucune intention marquée et dominante, si ce n'est le propos bien arrêté de prendre la poésie pour un exercice gymnastique, éminemment propre à développer l'agilité de la parole. Le problème à résoudre est pour l'auteur, non pas de nous émouvoir, non pas de nous révéler, par le relief particulier qu'il leur donne, certains traits inaperçus de la beauté universelle, mais de montrer qu'il n'y a pas de mot qui n'ait sa rime, et qui ne puisse, pour peu que l'ouvrier en parole y mette de bonne volonté, entrer dans un hémistiche. C'est si bien là l'objet continuel et exclusif de ses efforts que, lorsqu'il veut résumer le travail de toute sa vie, il ne trouve pas autre chose à dire :

Il serait trop affreux d'avoir mis tant d'années...
A me former la main par mille et mille essais,
A rendre la parole et pliante et ductile,
A labourer la langue, à subjuguer le style
Pour n'arriver qu'à l'insuccès.

Dans un autre passage :

Si la phrase à mon gré roule, serpente, ondule,
Si le mètre et la langue avec moi familiers
Me fournissent les sons, les rimes par milliers,
Si je mets sous les yeux les choses que j'exprime,
Si nul ne me surpasse à manier la rime, etc.

Ailleurs il dit encore :

Je n'en suivrai pas moins mon sentier jusqu'au bout.
Exercer librement sa faculté plastique,
Modeler et pétrir la parole élastique;
Donner à chaque vers la forme et la couleur,
En sculpter les détails comme un fin ciseleur,
Plier aux lois du rhythme et l'idée et l'image,
Ce plaisir créateur de tout vous dédommage.

Voilà certainement un bon travail à faire, et nous félicitons M. Pommier d'y trouver en même temps un plaisir. Mais ce n'est là que l'apprentissage de l'écolier, ce n'est pas l'œuvre du poète. Nous voyons qu'en effet vous avez fait tout ce que vous avez pu pour rendre la parole pliante et ductile, que vous l'avez modelée et pétrie, que vous avez labouré la langue; mais où est donc ce que vous y avez semé? La poésie n'est ni dans la syntaxe, ni dans le dictionnaire; elle est dans le sentiment et dans la pensée. Pourquoi livrer au public ces *mille et mille essais*, qui n'ont évidemment d'autre objet que de *vous former la main?*

Il faut donc bien le dire, la meilleure partie de ce volume n'est qu'un exercice employé par l'auteur pour se délier la main et pour faire un puéril étalage

d'agilité dans le maniement du mètre et de la rime. Il s'agit pour lui, non d'exprimer des idées, mais de faire des énumérations, et de rassembler des mots puisés indistinctement dans le vocabulaire de toutes les sciences, comme s'il composait la table des matières d'une encyclopédie. Cela a toute la poésie d'un inventaire rimé. Pour entrer en matière, l'auteur n'a pas recours à un bien laborieux artifice. Il se dit tout bonnement :

C'est encore un tableau qu'il faut que je crayonne.

Puis il ouvre un dictionnaire d'histoire naturelle, d'art nautique ou de toute autre chose; il substitue à l'ordre alphabétique l'ordre exigé par la rime, et il enfile ses mots à la suite les uns des autres :

Les galaubans, les balancines,
Les tournevires, les boulines,
Les grelins, les contre-fanons,
Les panneaux, etc.

Il n'y a peut-être pas deux pièces dans tout le volume qui ne contiennent une trentaine de vers du genre de ceux-là, et il y en a huit ou dix qui ne contiennent peut-être pas chacune vingt-cinq vers tournés autrement. Il en est une que l'auteur a intitulée *Kaléidoscope*, sous prétexte qu'il contemple le ciel. Dans cette contemplation, qui prend quatorze pages, il se met à énumérer toutes les images que lui présentent les formes changeantes des nuages.

Puis viennent tour à tour un vaste physéter,
Un kraken traversant les couches de l'éther,
Un poisson disséqué qui montre ses arêtes,
Un cerbère aboyant qui dresse ses trois têtes,
Un cyclope difforme, un tortueux triton,
La wyvre, l'andriague et le serpent Python,
La licorne inconnue et le lourd mastodonte,

Le centaure.... un passereau.... un ours.... un lion.... un chevalier, etc. En tout, près de quatre cents vers comme ceux-là. Dans une autre pièce, intitulée *Revue de Neptune*, tous les poissons de la mer défilent devant leur dieu, et, à mesure qu'ils passent, M. Pommier proclame leurs noms. L'ordre de la marche amène les plus gros en tête, à commencer par *la vénérable suzeraine* des mers, une baleine qui est contemporaine du globe, et qui a douze cents pieds de long :

Sa fille, morte près d'Ostende,
Encor que passablement grande,
N'était près d'elle qu'un goujon.

Après les grosses bêtes qui la suivent,

Voici des bataillons sans nombre
Dont la marche n'a point de fin,

Le saumon, le muge, le scombre,
Le pantouflier, l'églefin,
Les pleuronectes, turbot, sole,
Le marteau, le poisson qui vole,
Les sardines et les harengs, etc., etc.

Cette armée de poissons remplit huit pages. M. Pommier pense peut-être avoir fait de la poésie homérique; il trouve peut-être que son Neptune ressemble au vieux roi Priam écoutant du haut des remparts de Troie le dénombrement que lui fait Hélène des chefs et des peuples grecs rangés en bataille dans la plaine. Mais cela ressemble bien mieux à l'enseigne d'une ménagerie foraine ou à une carte de restaurateur.

Dans une autre pièce de cinquante-quatre pages, adressée à son frère, l'auteur raconte sa vie depuis le berceau. C'est là que l'énumération ne nous laisse pas respirer. Tous les ponts, quais, places, faubourgs, monumens et objets remarquables de la ville de Lyon; tous les jeux auxquels l'auteur se livrait à diverses époques (ceci rappelle un chapitre du *Pantagruel*):

Le jeu du corbillon, celui du pigeon-vole,
Et la main-chaude encore, et le colin-maillard,
La dînette, etc.;

Les livres qu'il a lus et le sommaire de ces livres; ainsi, dans *les Mille et une Nuits*,

Ce n'étaient que sultans, califes et visirs,
Que princes indiens, émirs, imans, derviches,
Grands palais tout remplis des meubles les plus riches,
Ambre gris, aloès, tapis, sophas, coussins,
Parterres embaumés, jets-d'eau, vastes bassins, etc.

Trois pages sur *les Mille et une Nuits;* — tous les oiseaux et les insectes et toutes les fleurs des champs; que dirai-je encore? Si j'allais jusqu'au bout, M. Pommier m'accuserait à bon droit de persécution; mais comment ne sent-il pas que lui tout le premier est un persécuteur acharné de son lecteur, et qu'un recensement n'est jamais de la poésie?

M. Hugo a employé souvent l'énumération, dans ses *Orientales* surtout. Le parti qu'il en a tiré est sans doute ce qui aura stimulé l'émulation de l'auteur des *Océanides*. Mais M. Hugo ne s'amuse jamais à faire passer tous les poissons de la mer devant Neptune, sous cet unique prétexte que c'est là le bon plaisir d'un vieux dieu, semblable à l'avare

Qui goûte une volupté rare
A manier cent fois son or.

Il ne s'avise pas non plus de motiver une énumération sur un vers comme celui-ci :

C'est encore un tableau qu'il faut que je crayonne.

L'énumération est un détour qu'il prend pour amener son lecteur devant une pensée, devant un effet qu'il a eu l'art de faire attendre sans le laisser deviner, et qui, grace à cet artifice, apparaît tout à coup avec plus d'éclat et de vivacité. C'est donc pour ménager un plaisir au lecteur qu'il s'est résigné, lui, poète, à aligner des mots qui ne sont que des mots. L'énumération n'était pas son but, son objet; elle n'est qu'un moyen. Encore est-il vrai qu'elle ne lui réussit pas toujours, parce qu'il en abuse, lui aussi. Mais quand vous n'avez pour objet que de faire admirer au public votre dextérité, le public, à qui cela importe fort peu, se retranche dans son égoïsme, et vous laisse goûter tout seul les jouissances du vôtre.

Malheureusement M. Pommier, qui paraît avoir étudié beaucoup plus le mécanisme de la versification que les passions, n'a pas d'autres visées. Quand il ne s'est pas créé la difficulté de faire entrer des chapelets de mots étranges dans ses hémistiches, il s'impose les rimes triples, et il choisit de préférence les plus bizarres et les plus rebelles. Agraffe, giraffe, piaffe, masque, casque, tarasque, cargue, nargue, regarde, darde, carde, ossifragues, vagues, buffle, muffle, déluge, grabuge, refuge, dote, marote, asymptote, et bien d'autres encore. Quand l'académie ne lui fournit pas sa rime, il va la demander à la Sorbonne, au collége de France, à la Bibliothèque royale, à l'Observatoire, au Jardin des Plantes. Mais où a-t-il pris celle-ci :

Et mieux vaut le requin et sa gueule de fer,
Que d'aller dans la fosse où grouille un vilain ver,
Le régaler de sa *charogne?*

Cela sent furieusement son ancien répertoire de Montfaucon. Il y a une amélioration cependant. Ici, du moins, le ver s'appelle simplement un ver, et encore lui jette-t-on, par surcroît de délicatesse, l'épithète de vilain. Autrefois, si nous avons bonne mémoire, dans la bouche de M. Pommier, ce ver était tout cruement un *asticot*. Il y a d'autres horribles rimes, que je n'ai, en vérité, pas le courage de lui reprocher, quoiqu'il ait eu le courage de les écrire. Qu'il se rappelle certain passage où il est question d'un crâne ouvert, de poignets fracassés et de pavé rouge. Quoi! ce sont là les circonstances qu'il va choisir, c'est là tout ce qu'il a vu, tout ce qui lui a fait horreur dans cet évènement! Mais si la tête et les bras étaient restés intacts, ou si le pavé eût été lavé, tout sujet d'émotion eût donc disparu pour lui fils, et pour lui poète? S'il n'en est ainsi, comment se fait-il que le fils ne rattache sa douleur qu'à ces hideux accessoires, et que le poète oublie que l'objet de la poésie est de remuer le cœur, et non de produire des crispations de nerfs?

A cette affectation de la rime et de l'énumération, M. Pommier joint celle des mots à la Ronsard : la voix *dulcisonnante*, le colosse *multiséculaire*, les *flots fluctisonnans*, les *susurrations*, la *garrulité*, les bois *latébreux*, la rose *rovide*, la Providence qui *obombre* de son aile la lumière qui rend plus *flou* le tapis des gazons, etc, etc., et des images comme celle-ci:

Une colonne qui d'un temple
Fut la rotule ou le fémur.

Cela n'empêche pas M. Pommier de se croire bien sincèrement un poète, et de s'en prendre au prosaïsme du siècle ou à l'envie, de son obscurité.

Non, non, ce n'est pas toi qui, lorsqu'on te consulte,
Réponds par le dédain, le sarcasme et l'insulte,
Et te fais en secret un plaisir odieux
De décourager l'homme obscur et studieux.
Tu n'es pas de ces cœurs rongés d'un fiel hostile,
De ces plumes d'enfer d'où le venin distille,
Et qui semblent vouloir que tout nouveau venu
Soit repoussé dans l'ombre et s'éteigne inconnu.....
Moins fier que ces jugeurs comme on en trouve tant,
Attentif aux efforts du pauvre débutant,
Tu soutiens avec nous le bel art que rabaisse
Tout homme de cœur sec, d'intelligence épaisse.....

Chacun court à l'argent, des vers la foule est lasse...
. . . . . Poètes, prosateurs,
De la gloire payant les seuls dispensateurs
Près des bruyans journaux, par un trafic indigne,
Achètent, sans rougir, l'éloge à tant la ligne.
Un crétin, s'il est riche, est sûr d'être vanté.

En dépit de cet anathème fulminé contre la critique, nous persistons à croire qu'il y a, à l'obscurité de M. Pommier, d'autres causes que sa pauvreté. Nous le trouvons fort imprudent de s'écrier :

Qu'ailleurs le dieu de l'or épande ses largesses!
Les douceurs, les plaisirs que donnent les richesses,
Le luxe que le monde admire et met si haut,
Les parcs et les jardins pleins d'œillets et de roses,
Les coursiers, les hôtels, je n'ai rien de ces choses:

(Toujours l'énumération.)

Mais pour la gloire il me la faut!

Et de finir par cette interpellation :

Ces vers qui sont mon ame et mon sang, qu'on les lise,

Et qu'après avoir lu, tout homme intègre dise
S'ils viennent d'un poète ou non !

Sur mon ame et conscience, devant Dieu et devant les hommes..... Mais heureusement, je ne suis pas un juré forcé de se prononcer, à peine de cinq cents francs d'amende.

A. B.

Étude sur la Maison des Stuarts,

PAR M. HIPPOLYTE FORTOUL.

M. de Châteaubriand, M. Guizot, ont écrit sur les fautes et les malheurs des Stuarts des pages qui vivent dans toutes les mémoires. Reste-t-il encore quelque chose à dire sur cette obstination fatale, sur ces infortunes illustres, après un de nos plus grands poètes, un de nos plus profonds historiens? M. Fortoul s'est sans doute adressé cette question, et ce n'est pas à la légère qu'il s'est décidé à répondre affirmativement. En abordant un sujet traité avant lui par des plumes éloquentes, il n'a dû se déguiser aucune des difficultés de l'œuvre qu'il essayait; pourtant il n'a pas reculé, et nous ne saurions taxer sa conduite d'orgueil ni d'audace irréfléchie. L'écrivain, le penseur élevés qui ont entrepris de raconter et de juger la destinée politique des Stuarts, ont marqué leurs travaux de l'empreinte puissante de leur personnalité. Il ne serait pas bien difficile de retrouver le poète sous le récit du premier, l'homme politique sous les jugemens du second. Au point de vue de l'étude, il est donc permis de ne pas accepter ce récit et ces jugemens pour le dernier mot de l'histoire. Il est même du devoir des penseurs studieux de poursuivre l'œuvre laissée imparfaite et de répandre la lumière sur les parties que leurs glorieux devanciers n'ont pas illuminées de leur trace éclatante. Si la littérature peut s'accommoder quelquefois des admirations exclusives, il n'en est pas de même de la science, dont rien ne saurait contraindre l'austère curiosité. M. Fortoul a donc fait preuve d'un zèle éclairé, en nous donnant, après les travaux de MM. de Châteaubriand et Guizot, une œuvre écrite, non pas pour épancher ses regrets ou développer ses théories, mais pour rendre un hommage parfaitement sincère à la vérité historique.

L'étude sur les Stuarts, de M. Fortoul, embrasse l'histoire de cette famille, depuis ses commencemens les plus obscurs jusqu'à son dernier rejeton. Ce travail permet donc de placer la conduite politique des Stuarts d'Écosse en regard de celle des Stuarts d'Angleterre, et l'on peut s'assurer ainsi qu'à aucune époque le zèle des Stuarts pour le principe de la monarchie absolue ne s'est démenti, ou n'a même paru s'affaiblir. Cette unité de plan donne à l'histoire des Stuarts un intérêt particulier; il y a dans cette fidélité pour la tradition transmise par les ancêtres, dans cette série de luttes et d'infortunes qu'un

même principe domine, une grandeur douloureuse qui rappelle la fatalité antique. On doit blâmer sévèrement les Stuarts, mais, en les blâmant, on ne peut se défendre d'une émotion profonde où il entre autant d'admiration que de pitié. En racontant la mort de Charles Ier, M. Fortoul a peint avec énergie l'incorrigible et superbe raideur de ces princes. Charles, exposant avec calme, sur l'échafaud même, la différence qu'il y avait entre un souverain et un sujet, est en effet le type le plus noble et le plus fidèle qu'on puisse désirer de l'aveuglement et de la fermeté de sa maison. On peut dire que cette heure solennelle résume la destinée des Stuarts, dans sa grandeur et ses misères, avec une éloquence et une vérité qui ne laissent rien à faire à l'histoire.

Le règne de Charles II, les derniers efforts et la ruine de la politique héréditaire, sous Jacques, son successeur, doivent être rangés parmi les meilleures pages du travail de M. Fortoul. Dans cette partie de son résumé, l'écrivain a dû concilier les exigences de la réflexion avec la succession pressée des évènemens, et il a pleinement réussi dans cette tâche. Quelques mots sur le prétendant Charles-Edouard et les derniers rejetons de la famille, Jacques et Henri, complètent cette étude qui satisfait ainsi la plus scrupuleuse curiosité.

Nous ne terminerons pas cette rapide appréciation sans donner au style de M. Fortoul les éloges qui lui sont dus. L'*Étude sur la Maison des Stuarts* présente des notions exactes et des aperçus judicieux sous une forme où la concision s'allie à l'élégance. Dans les travaux de ce genre, plus encore que dans les travaux purement littéraires, l'écrivain doit marquer à l'expression de sa pensée les limites les plus rigoureuses. C'est à cette condition que le résumé historique atteint son but, qui est d'agir sur la mémoire en même temps que de parler à l'intelligence. Le travail de M. Fortoul témoigne du respect constant de cette loi, et ce n'est pas un des moindres titres que l'auteur s'est acquis à un succès solide, à des suffrages sérieux.

D. M.

BULLETIN.

De moment en moment on attend à Bourges don Carlos, sa famille et sa suite, et la France va donner un asile convenable à ce *prince malheureux*. On peut considérer la guerre civile comme terminée, et cette phase de l'histoire d'Espagne comme tout-à-fait close. Jamais dénouement d'une crise politique ne fut plus satisfaisant et plus instructif : ici la force des choses a tout fait; rien d'arbitraire, de factice et de contraint. Le peuple espagnol a mis fin lui-même à ses dissensions, et le bon sens public a opéré une réconciliation générale. On ne se battait donc pas pour les prétentions personnelles de don Carlos, et pour le fantôme de sa légitimité historique; non, mais un instant la Navarre, la Biscaye, l'Alava, le Guipuzcoa, s'étaient ralliés à lui pour la défense de leurs franchises particulières, qu'on disait menacées par la révolution espagnole. Dès que ces provinces ont été convaincues et de l'impuissance de don Carlos, et de la modération du gouvernement constitutionnel, elles ont désarmé volontairement par un retour sincère à l'unité de la monarchie. Nous ne connaissons rien de plus capable de faire tomber les illusions du vieux parti légitimiste, et de le corriger, s'il peut l'être. Il est clair que jamais, même au plus fort de la guerre civile, la cause de don Carlos n'a été celle des provinces insurgées, puisque ce déplorable prétendant s'est trouvé sur-le-champ abandonné, dès qu'il a été le seul obstacle à une pacification désirée de tous. Ce que quelques-uns appelaient un élan royaliste, n'était qu'un acte d'indépendance locale, une protestation en faveur d'anciennes coutumes et d'anciens droits qui ne demandent pas mieux aujourd'hui que de transiger et de s'entendre avec l'esprit et les formes du gouvernement représentatif. Ainsi pénètre partout le bon sens pratique de notre époque, ainsi s'effacent et disparaissent les superstitions d'un passé désormais impossible.

Nous espérons que, par leur modération et leur habileté, les *cortès* se montreront dignes de leur fortune. Le congrès doit accorder aux provinces réconciliées tout ce qui dans leurs *fueros* n'est pas contraire aux principes essentiels

de la constitution. Il serait imprudent et puéril d'exagérer ici les idées d'uniformité, et de vouloir imiter en ce point les allures de la révolution française. L'Espagne n'est pas comme était la France en 89, préparée et unanime pour une rénovation radicale. La résistance si longue de quatre de ses provinces montre assez combien ici la prudence est nécessaire, combien le législateur constitutionnel doit respecter dans les vieilles mœurs, dans les coutumes provinciales, tout ce qui est encore chéri et vénéré. Le bruit qui avait couru de la dissolution des cortès n'avait rien d'invraisemblable : cette mesure eût été même tout-à-fait conforme à l'esprit du gouvernement constitutionnel, et n'avait rien qui pût ressembler à une réaction. Il était naturel de consulter le pays lui-même sur un fait nouveau d'une aussi grande importance que la concession des *fueros*. Le ministère espagnol a peut-être préféré témoigner une grande confiance aux cortès actuelles, et tenir en réserve une dissolution pour le cas où la conduite du congrès ne répondrait pas aux espérances de la couronne.

Les derniers évènemens de la Péninsule ont amené une polémique entre les anciens partisans d'une intervention et les non-interventionnistes. Ces derniers ont proclamé d'un ton triomphant l'excellence de leur politique, puisque l'Espagne, sans le secours d'une armée étrangère, avait su trouver la fin de la guerre civile qui la désolait. Ceux qui avaient demandé l'intervention, n'ont pas manqué de répliquer que tout aurait été plus tôt terminé, si leurs conseils eussent été suivis, et la pacification, si heureusement signée par le général Espartero, leur paraît un nouvel argument en faveur de leur politique. Ces polémiques rétrospectives sur des évènemens consommés, sont vaines et n'ont plus aucune application. On ne peut nier que l'opinion qui se refusait à toute intervention, reçoit la consécration du succès. Les prévisions de l'ancien président du 15 avril, affirmant que toute cette ardeur intestine tomberait un jour de soi-même, et se raviverait plutôt à l'apparition d'un drapeau étranger, n'ont point été trompées. Nous sommes peu touchés d'une phrase du *Morning-Chronicle*, dont quelques journaux de l'opposition ont fait beaucoup de bruit : « A titre d'Anglais, a écrit le journaliste wigh, nous sommes charmés que la France n'ait pas saisi les occasions qui lui ont été offertes. » Mais ne faut-il donc pas que l'orgueil anglais trouve toujours quelque motif spécieux ou faux de déprécier la politique de la France? Il est des services qu'on est quelquefois heureux de n'avoir pas rendu à une nation fière et ombrageuse, et que le peuple qui les a reçus se hâte souvent d'oublier. Nous demanderons si les États-Unis ont gardé long-temps le souvenir de l'héroïque appui que leur avait prêté la France, et si la considération de ce que nous avons fait pour eux dans la guerre de l'indépendance, a diminué, le moins du monde, leurs prétentions et leurs défiances à notre égard, quand nous avons eu à traiter avec eux. L'absence de toute intervention armée, loin d'affaiblir notre alliance avec l'Espagne, la confirmera. Maintenant le gouvernement doit donner tous ses soins à l'agrandissement de nos relations commerciales avec la Péninsule, qui a besoin de nos produits et dont notre diplomatie et notre commerce doivent savoir disputer le marché à l'Angleterre. Nous ne saurions quitter ce sujet

sans remarquer que la pacification de l'Espagne aplanit beaucoup l'avenir politique d'un de nos hommes d'état. M. Thiers avait, en ce qui concernait la Péninsule, tout un système qui n'a pu être vraiment jugé, puisqu'il n'a pas été mis à l'épreuve, et il en a fait long-temps la condition *sine qua non* de son existence ministérielle. Ce n'est pas, à nos yeux, un des moindres avantages de la tournure décisive qu'ont prise les affaires au-delà des Pyrénées, que les thèses opposées de l'intervention et de la non-intervention n'aient plus aujourd'hui aucune valeur politique, et ne puissent empêcher un homme comme M. Thiers de rendre de nouveaux services au pays. Ne perdons pas au moins le bénéfice du temps, et sachons tirer parti des évènemens, quand le temps et les évènemens simplifient les situations et rapprochent les hommes.

Les affaires en Orient semblent se compliquer de plus en plus. On apprend à l'instant même la mort de Rundjet-Singh, qui doit avoir eu lieu dans les derniers jours de juin. Au moment où expirait le souverain du Punjab, son armée marchait de concert avec l'armée des Anglais. Elle s'est dispersée aussitôt après avoir appris la perte qu'elle venait de faire, et doit avoir laissé dans une position assez critique les troupes anglaises qui s'étaient engagées dans le Caboul. Sur un autre point de l'Orient, il paraîtrait que les pachas qui administrent les provinces au nom de l'empire ottoman, se sont émus à la voix de Méhémet-Ali. S'il est vrai qu'Hafiz-Pacha avec les restes de son armée, et Ali-Méhémet-Pacha, qui était à Koniah avec vingt mille hommes, se sont réunis à Ibrahim, le vice-roi d'Égypte se trouverait désormais investi d'une puissance assez formidable pour résister aux cinq puissances sans trop de désavantage. On dit que de leur côté les cinq ambassadeurs ont arrêté que, dans le cas où Ibrahim s'avancerait vers Constantinople, un corps de vingt mille Russes et de vingt mille Autrichiens entrerait dans l'empire turc pour s'opposer à l'armée égyptienne, pendant que les escadres anglaise et française agiraient de leur côté, pendant qu'enfin des troupes françaises seraient immédiatement débarquées à Alexandrie ou à Bushid. Voilà des nouvelles bien belliqueuses et des éventualités bien menaçantes. Cependant une rupture aussi décisive et aussi prochaine entre Méhémet-Ali et les puissances européennes ne nous paraît pas vraisemblable. Le rappel de l'amiral Roussin, l'envoi d'un autre ambassadeur, sont des faits nouveaux qui indiquent assez l'intention formelle de la part de la France d'appuyer Méhémet-Ali dans la limite des droits acquis, et de prétentions raisonnables que la victoire justifie. Si le vice-roi a cette conviction, son intérêt est de ne rien précipiter, et d'attendre les effets du bon vouloir de la France. Le moment de la lutte ne nous semble donc pas venu, si tant est qu'il doive venir; mais il est naturel que pendant long-temps une collision paraisse flagrante, et que chaque partie continue ses préparatifs, dans l'incertitude des évènemens. La guerre deviendra plus improbable à mesure que les forces se pondéreront davantage.

A l'intérieur, l'émeute du Mans est venue nous apprendre combien les notions les plus simples sont encore mal comprises dans quelques parties de la population. Un certain nombre des habitans de la Sarthe, dans la crainte

d'une famine, a voulu empêcher la libre circulation des grains et le transport d'un marché à un autre. Cependant, comme l'explique aujourd'hui même, dans une circulaire, le ministre du commerce, rien ne saurait justifier de pareilles alarmes et excuser de pareils excès. On entre en jouissance d'une récolte généralement estimée d'une abondance moyenne, les exportations à l'étranger ont été médiocres, et le cabotage n'a fait que transporter les grains d'un département à un autre. En même temps l'importation a été bien supérieure à nos exportations, et les mouvemens du commerce doivent ôter toute crainte d'un épuisement intérieur. Il est déplorable qu'après un demi-siècle qui nous sépare de la révolution de 1789, il faille encore lutter contre les préjugés les plus aveugles et les plus stupides. On conçoit que sous l'ancien régime le peuple, sur lequel d'ailleurs n'avait pas été répandue l'instruction qui se propage depuis cinquante ans, et qui avait eu souvent en face de lui des traitans et des accapareurs, n'ait pas compris sur-le-champ le principe de la libre circulation des grains d'où dépend l'abondance des approvisionnemens; mais aujourd'hui que, dans le commerce et la vente des grains, tout est public et légal, comment le peuple ignore-t-il qu'il ne se nourrit pas moins du blé que le mouvement du commerce lui apporte que des moissons qu'il récolte lui-même? Comment se fait-il qu'à La Rochelle on veuille s'opposer à l'exportation des grains à l'étranger, au Mans à la circulation dans l'intérieur? Sur ce point les partis devraient faire trêve à leurs querelles; tous les organes de la publicité devraient se consacrer, surtout dans les localités où éclate une si lourde ignorance, à répandre les notions les plus simples et les plus indispensables d'économie politique, et le sentiment du respect pour la propriété particulière, et la liberté des transactions. Il nous semble que ce sont surtout ceux qui se donnent pour les interprètes et les soutiens de la démocratie, et qui réclament pour elle de nouveaux droits, qui doivent gémir de ces erreurs populaires et travailler à en empêcher le retour; car rien de plus propre que ces excès à éloigner indéfiniment l'extension qu'ils poursuivent des droits politiques en faveur du plus grand nombre possible de citoyens. Est-il une réfutation plus accablante de la théorie du suffrage universel, que l'émeute du Mans? Éclairez donc le peuple, dissipez ses préjugés, ayez le courage de combattre ses passions quand elles s'égarent, et de cette façon vous rapprocherez mieux que par tout autre moyen le moment où il pourra jouir raisonnablement de nouveaux droits politiques. Il est juste, au surplus, de reconnaître que les mesures prises par le ministère qui a révoqué de leurs fonctions le procureur du roi du Mans et le préfet de la Sarthe, ont eu l'approbation des organes de l'opposition constitutionnelle; l'un d'eux demande même hautement une nouvelle destitution, celle du maire, M. Basse, député qui faisait partie des 221, et sur la tête duquel cette dernière circonstance appelle les foudres du *Courrier français*.

Le nouveau préfet, M. Mancel, appréciera la conduite de M. Basse, et le ministère jugera sur les renseignemens que lui transmettra son délégué. La révocation d'un maire n'a pas ce caractère d'urgence que présente celle d'un préfet

qui a pu démériter. Un préfet est l'agent immédiat du gouvernement et ne saurait continuer de servir dès qu'il n'a plus toute sa confiance. L'action du maire se confond avec celle de la municipalité même, et comme elle n'est pas toute individuelle, elle ne saurait être appréciée aussi rapidement. Les scènes qui se sont passées au Mans et qui, disait-on, allaient se renouveler sur d'autres points, doivent éveiller toute la sollicitude du ministère; qu'il n'épargne rien pour éclairer les populations, et pour affermir l'action du pouvoir. Il faut en même temps que le peuple puisse se rendre compte de tout ce qui concerne ses moyens de subsistance, et aussi que toutes les violations du droit de propriété et de la liberté du commerce soient réprimées avec énergie. Il ne s'agit pas moins ici que du salut et de l'honneur de la civilisation même. Il ferait beau voir le pays qui se vante de son esprit et de ses institutions libérales, revenir aux excès qui se sont passés il y a soixante ans, et y revenir par les mêmes causes d'ignorance et d'aveuglement. Que diraient les gouvernemens absolus?

THÉATRES. — L'Opéra-Comique vient de remporter cette semaine un des plus beaux et des plus légitimes succès qu'il ait eus depuis long-temps. Le poème, la musique, le débutant, tout a réussi dans *la Reine d'un jour;* car il s'agissait cette fois d'une triple affaire pour l'administration. A l'épreuve de la pièce et de la musique venait se joindre, ce soir-là, l'épreuve d'un jeune chanteur, jadis chef d'orchestre des Variétés, en qui M. Adam avait découvert une de ces belles voix de ténor, si rares aujourd'hui, qu'il a voulu produire sur la scène. La pièce, toute spirituelle, vive, animée dans le dialogue, ingénieuse dans les combinaisons dramatiques, toujours intéressante et musicale, rappelle la collaboration heureuse à laquelle nous devions déjà *l'Ambassadrice*. Quand l'Opéra-Comique veut frapper un grand coup, et mettre en avant, avec tous les honneurs, un sujet qu'il s'est acquis à grands frais, on rassemble d'ordinaire, pour un même ouvrage, les deux auteurs d'élite sur lesquels reposent presque toutes les chances du répertoire, et M. Scribe, ce talent si fécond, si habile à prendre sa revanche lorsqu'il lui arrive de se tromper, M. Scribe s'unit à M. de Saint-Georges qui ne manque jamais d'apporter son contingent d'esprit, d'invention, et surtout d'intelligence des ressources dramatiques dont la musique peut tirer profit. Ainsi nous avons vu le théâtre de la Bourse faire pour Mme Damoreau. En traitant M. Masset avec autant de sollicitude que la célèbre prima donna, l'Opéra-Comique a donné au jeune ténor une de ces marques de confiance qui portent bonheur aux débutans; hâtons-nous de dire que M. Masset l'a pleinement justifiée. La voix de M. Masset est un ténor bien caractérisé, les notes aiguës sortent avec aisance, et leur timbre agréable et doux fait preuve de puissance dans l'occasion. Cette voix, qui du reste attaque juste, a paru un peu voilée dans le bas; nous attendons, avant de nous prononcer sur ce défaut, que les applaudissemens du public et la conscience de sa propre force aient rendu à M. Masset cet aplomb qui lui manque sur la scène, et dont il a besoin pour se produire dans la plénitude de ses moyens.

La partition de *la Reine d'un jour* doit passer pour l'une des meilleures de M. Adam. Cette musique, bien peu originale au fond, pétille de verve et

d'esprit; cela est léger, facile, mélodieux, d'une mélodie un peu banale à la vérité, mais qui plaît à ce public, et qu'on fredonne volontiers en sortant. M. Adam est avec M. Auber le seul homme qui sache écrire encore pour l'Opéra-Comique. Ses airs, ses duos, ses finales ne gênent pas l'action le moins du monde; au contraire, cette musique va son train en même temps que la pièce, bien différente en ce point de la musique de M. Halévy, qui l'arrête à tout instant, et se perd dans les mille détours d'une instrumentation de conservatoire lorsqu'il s'agit d'aller droit à son but. Avant tout il faut se soumettre aux conditions du genre dans lequel on écrit. Nous savons que la question du genre est ici fort contestable, et s'il nous fallait choisir entre l'opéra-comique, qui donne moitié aux paroles, et moitié à la musique, et le système italien qui donne tout à la musique, nous n'hésiterions pas à nous décider pour ce dernier. Cependant il est de toute notoriété que l'opéra-comique existe, et qu'il y a pour lui un public, les succès de *l'Ambassadrice*, du *Domino noir*, du *Postillon de Lonjumeau* et de *la Reine d'un jour*, le prouvent assez clairement. Il faut donc, si l'on veut réussir dans ce genre, en prendre son parti comme M. Auber ou M. Adam, écrire des ariettes et des couplets; mettre dans ces ariettes et ces couplets le plus de verve, de mélodie et de grace qu'on peut, ou bien faire comme M. Berlioz et M. de Ruolz, qui professent un mépris souverain pour l'opéra-comique, et, dans la sainte horreur que leur inspire la petite musique, en composent de grande dont nul ne se soucie. M. Adam a tout à gagner à persister dans un genre qui lui a valu ses plus beaux succès. C'est la popularité dont jouissent en Europe tant de jolis motifs, qui vient d'attirer sur lui la distinction dont il est l'objet de la part de l'empereur de Russie. En appelant à Saint-Pétersbourg l'auteur du *Postillon de Lonjumeau*, et du *Châlet*, Nicolas a voulu prouver qu'il n'avait pas oublié que c'est à la cour de son père que Boïeldieu a composé deux de ses plus charmantes partitions.

— Le projet d'élever un monument en l'honneur de Molière à l'angle de la rue Richelieu et de la rue Traversière, doit être incessamment mis à exécution. Mais, avant de poser la première pierre, il est à désirer qu'on se soit bien assuré si les conditions dans lesquelles ce monument sera construit ne sont pas de nature à en faire nécessairement une œuvre imparfaite, et à donner naissance à de tardifs et inutiles regrets.

Le monument, tel qu'il est projeté, n'est qu'un simple placage, qui s'adossera à cette maison étroite et de construction déjà ancienne, dont le flanc est à découvert depuis la démolition de la maison qui masquait la rue du Hasard. Pour que le monument cache ce pignon disgracieux, il faut qu'il s'élève jusqu'à son sommet et même jusqu'aux cheminées. Or, comme la largeur est à peine de quelques mètres, on comprend que, malgré tout le talent de l'architecte, il sera difficile de déguiser un tel défaut de proportion.

Mais ce n'est pas là l'inconvénient le plus grave. La rue Richelieu, dans cet endroit, est frappée d'alignement : les maisons doivent reculer d'environ deux mètres, et celle contre laquelle on veut élever la statue de Molière ne sera pas plus exempte que les autres de cette servitude. Imaginez-vous donc ce que deviendra le monument le jour où cette maison sera condamnée à être reconstruite. Il débordera de deux mètres sur la voie publique. Veut-on, pour éviter quelque chose d'aussi ridicule, le soumettre dès aujourd'hui aux exigences de

l'alignement futur? Mais, en lui donnant toute la largeur actuelle de la maison, il est déjà trop étroit pour sa hauteur. Que serait-ce donc si l'on rognait encore ses dimensions latérales? On en ferait une véritable aiguille. Et pourtant voilà le programme qu'on impose à l'artiste. Encore quelques jours, et les pierres seront taillées, le mal sera sans remède; puis, une fois le monument achevé, vous entendrez pleuvoir les critiques et les quolibets; on se demandera ce que font nos édiles, et comment de telles inadvertances peuvent se commettre sous leurs yeux.

Il sera bien temps. C'est aujourd'hui que tous les gens de goût et de bon sens doivent protester et se révolter. Que faudrait-il pour leur épargner tout regret, pour mettre dès à présent le monument dans l'alignement, tout en lui donnant des proportions raisonnables? Il faudrait le reculer de douze ou quinze pieds, ou, en d'autres termes, acquérir la maison contre laquelle on compte l'appuyer, en prendre environ la moitié, et reconstruire l'autre moitié dans un style analogue à celui du monument, de telle sorte que le monument et la maison ne fassent qu'un seul tout, et qu'on n'ait jamais à redouter les inconvéniens résultant d'un simple placage.

Un tel projet n'a rien de gigantesque. Il s'agit, il est vrai, d'une augmentation de dépense; mais quand on veut honorer un grand homme, convient-il de marchander avec lui? Il n'est pas ici question de millions, mais bien d'une très modeste somme; et d'ailleurs, mieux vaudrait cent fois ne rien faire que faire sciemment un travail imparfait.

Espérons que les diverses autorités qui veillent à l'érection de nos édifices s'entendront et associeront leurs efforts pour que l'heureuse idée de ce monument ne soit pas abandonnée, et pour qu'elle soit réalisée dignement. Le zèle éclairé du conseil municipal ne fera pas défaut dans cette circonstance; les ministères de l'intérieur et de l'instruction publique ne refuseront pas leur offrande. Les produits de la souscription ont été mesquins jusqu'ici; mais pourquoi ne tenterait-on pas un nouvel appel? Pourquoi les principaux théâtres n'apporteraient-ils pas leur tribut? Quant à la Comédie-Française, il n'est pas besoin de dire qu'elle s'empressera d'annoncer une nouvelle représentation. Que peut-elle refuser à la mémoire de Molière? Que peut-elle lui offrir qui ne soit une dette sacrée?

Avec de telles ressources, nous ne pouvons douter du succès. Le monument s'élèvera, il sera dans l'alignement de la rue Richelieu; sa hauteur ne sera plus excessive; il ne sera plus appliqué, comme une devanture de boutique, contre une chétive maison; sa décoration ne sera plus étroite et gênée; ses proportions seront justes et harmonieuses; en un mot, ce sera un monument, une œuvre d'art, dont nous pourrons sans profanation faire hommage à l'incomparable génie que nous voulons honorer.

— M. le ministre de l'intérieur vient d'acheter à M. Marquet son *Saint Luc écrivant ses évangiles sur les ruines des temples païens*, pour le donner à la ville de Rennes. Ce beau tableau, fort remarqué au dernier salon, est de l'auteur de *la Mort d'Inès de Castro* et de *l'Enfant Prodigue*.

F BONNAIRE.

VIE ET AVENTURES

DE JOHN DAVYS.

XXI.[1]

Après les aventures qui s'étaient passées dans la journée, on apprendra sans surprise que je dormis assez mal, et que, m'étant couché à trois heures du matin, je me trouvai néanmoins au point du jour sur le pont. Tout s'apprêtait pour le départ, et le capitaine commençait à donner les ordres nécessaires, de sorte que j'eus, en ma qualité d'amateur, le temps de faire connaissance avec l'équipage.

Le capitaine était de Salerne, et me rappela, aux premiers ordres qu'il donna, que la ville où il était né était plus célèbre par son université que par son école de marine; quant à l'équipage, il était composé de Calabrais et de Siciliens. Comme *la Belle Levantine* était spécialement destinée au commerce de l'Archipel, elle avait un aspect demi-guerrier, demi-marchand, qui donnait à son pont une certaine coquetterie à la fois formidable et amusante. Ce qui représentait le côté militaire du navire était deux pierriers et une pièce de huit allongée, qui, roulant sur son affût, pouvait être transportée à volonté à l'avant ou à l'arrière, à babord ou à tribord. J'avais, du reste,

(1) Voir les livraisons des 30 juin, 7, 14, 28 juillet, 11 août, 1er, 8 et 15 septembre.

en montant sur le pont, donné un coup d'œil à l'arsenal, et je l'avais trouvé assez en état : il se composait d'une quarantaine de fusils, d'une douzaine d'espingoles, enfin de sabres et de haches d'abordage en nombre suffisant pour qu'on pût, en cas de besoin, armer tout notre équipage.

Comme il s'était, deux heures avant le jour, levé une bonne brise de l'est, et que ce vent nous était parfaitement favorable pour appareiller, je trouvai, en montant sur le pont, la tournevire garnie et attachée au câble avec des garcettes. Le demi-tour du câble avait été dégagé des bittes, *la Belle Levantine* n'était donc à l'ancre que par la tournevire. Pour expliquer de mon mieux à nos spectateurs la manœuvre à laquelle j'allais être appelé à prendre part, je me vis forcé d'essayer de leur faire comprendre ce que c'est que la tournevire et le cabestan.

La tournevire est une corde s'enroulant autour de la barre du cabestan, et qui n'était alors attachée au câble que jusqu'à la grande écoutille, où les garcettes étaient dénouées, elle retournait alors de l'autre côté du navire, et était attachée à l'écubier; le câble descendait dans la cale, où il était attaché par l'étalingure autour du grand mât.

Quant au cabestan, c'est un cylindre de bois placé sur le gaillard d'arrière et qu'on fait agir au moyen de leviers qui le traversent, et qui, partant d'un même centre, divergent en rayons; la principale fonction du cabestan est de rouler un câble à l'aide duquel on lève les plus lourds fardeaux. Pour le mettre en mouvement, on pousse avec les mains ou les épaules, en proportion du degré de résistance apporté par la lourdeur des objets à soulever, les leviers ou les barres dont nous avons parlé; c'est ainsi à peu près que des chevaux font tourner la roue d'un pressoir à cidre. Le fardeau que le cabestan avait à lever à cette heure était la maîtresse ancre de *la Belle Levantine*, qui pouvait peser de six à sept milliers.

Comme d'habitude, tous les matelots étaient rassemblés sur le pont pour cette manœuvre; peu à peu, les passagers, paraissant aux échelles, venaient se joindre à l'équipage, curieux qu'ils étaient de voir la manœuvre du départ. Ces passagers étaient, pour la plupart, de petits commerçans grecs et maltais qui, n'étant pas assez riches pour fréter des bâtimens eux-mêmes, payaient le passage pour eux et le transport pour leurs ballots; ils étaient donc doublement intéressés au salut du bâtiment, d'abord pour leur propre sûreté, ensuite pour celle de leurs marchandises.

Pendant ce temps, les matelots avaient garni le cabestan de ses leviers, et se tenaient prêts à obéir aux ordres du capitaine, qui, tournant les yeux autour de lui et voyant qu'il avait une honorable galerie de spectateurs, pensa qu'il ne devait pas tarder plus longtemps à commencer l'opération ; il prit donc son porte-voix, et cria à tue-tête, quoique la chose fût inutile : — Poussez au cabestan.

Les marins obéirent aussitôt avec une ardeur que j'eus plaisir à voir : on juge d'un équipage par une manœuvre, et d'un capitaine par un commandement. Or, la suite prouvera que j'avais, du premier coup, bien jugé le capitaine et l'équipage.

En même temps, comme le vent devenait plus fort, les voiles de hunes étaient déployées, bordées à joindre et hissées, et les vergues brassées de manière à placer la proue du navire vers la mer. Mais, lorsque l'ancre fut à pic, la résistance du cabestan devint si forte, que les hommes occupés à cette manœuvre, au lieu de continuer à avancer, eurent besoin de toutes leurs forces pour ne pas être repoussés en arrière. Il y eut un instant de perplexité pendant lequel on ne sut vraiment pas qui céderait, de la force inerte ou de la force intelligente; mais tout à coup quatre hommes vinrent se joindre, de leur propre volonté, à ceux qui étaient déjà à la manœuvre, les matelots réunirent leurs forces, et, par un dernier effort, l'ancre, arrachée dû fond de la mer, fut en une couple de minutes tirée de l'eau. Je croyais qu'on allait, selon l'habitude, la hisser à contre-bord et la fixer à son poste; mais, comme probablement le capitaine avait, pour le moment, quelque chose de plus pressé à faire, il se contenta de la faire saisir par le croc de capon. Je fis un mouvement, j'étais prêt à lui dire de compléter la manœuvre en faisant traverser l'ancre; mais, me rappelant que je n'étais rien sur ce bord, je me contentai de hausser les épaules.

Dans ce moment, une voix douce m'adressa, en grec moderne, quelques paroles que je n'entendis pas; je me retournai et vis un jeune homme de vingt à vingt-deux ans, beau comme un marbre antique, mais aux yeux ardens de fièvre, et enveloppé dans son manteau, quoique le soleil, montant sur l'horizon, commençât à nous inonder de chaleur.

— Pardon, monsieur, lui dis-je en italien, je n'entends pas le romaïque; pouvez-vous me parler en anglais, en français ou dans la langue où je vous réponds?

— C'est moi qui vous demande pardon à mon tour, monsieur,

reprit-il; mais j'avais été trompé à votre habit, et je vous prenais pour un compatriote.

— Je n'ai pas cet honneur, répondis-je avec un demi-sourire, je suis Anglais, je voyage pour mon plaisir et j'ai adopté ce costume, le trouvant plus commode et surtout plus pittoresque que notre habit d'Occident. Mais, quoique je n'aie point entendu ce que vous me disiez, à l'accent de votre voix, j'ai cru comprendre que vous me faisiez une question; maintenant que nous pouvons nous entendre, monsieur, si vous voulez bien répéter cette question, je suis prêt à vous répondre.

— Vous ne vous étiez pas trompé, monsieur: nous autres, enfans des archipels, alcyons des Sporades, habitués à passer d'une île à l'autre, nous sommes trop naturellement marins pour qu'une manœuvre mal faite nous échappe. Or, dans la dernière manœuvre que le capitaine a commandée, vous avez paru partager mon sentiment, car je vous ai vu hausser les épaules; je vous demandais donc si vous étiez marin, monsieur, car, dans ce cas, je vous eusse prié de m'expliquer quelle faute avait été commise.

— Elle est bien simple, monsieur: comme nous commençons à marcher, l'ancre devrait être mise à son poste au lieu d'être retenue par un simple croc, ou, du moins, en supposant que le capitaine ait quelque raison d'en agir ainsi, il devrait faire ôter les barres du cabestan. En effet, si le croc qui retient l'ancre avait le malheur de se rompre, l'ancre retomberait à l'instant au fond de la mer, et le cabestan, se déroulant en sens inverse de celui où l'on vient de le pousser, deviendrait une espèce de catapulte qui lancerait au milieu de nous toutes ces barres ou ces leviers.

— Mais, dit le jeune homme s'interrompant après ce premier mot, pour tousser d'une toux sèche et cracher un peu de sang, ne pourriez-vous pas, monsieur, au nom de tous les passagers, faire au capitaine cette observation?

— Il est trop tard, m'écriai-je en attirant le jeune Grec avec moi derrière le mât de misaine; prenez garde à vous.

En effet, au même instant où je venais d'entendre le bruit sourd d'un corps pesant tombé à la mer du côté de l'avant, le cabestan se mit à tourner avec la rapidité de l'aiguille d'une montre dont le grand ressort vient de se briser, envoyant de tous côtés, comme je l'avais prévu, les barres que l'on avait eu l'imprudence de laisser après lui; plusieurs matelots furent renversés, le capitaine lui-même fut

jeté contre la drome. Un silence profond, causé par la terreur, succéda à ce moment de confusion, pendant lequel le cabestan s'arrêta. Quant à l'ancre, entraînée par sa pesanteur, elle arracha successivement le petit nombre de garcettes qui attachaient la tournevire au câble, et atteignit bientôt le fond de la mer; mais, comme le navire commençait à marcher, le câble continua de filer avec un bruit effrayant, et s'arrêta enfin, grace à l'étalingure du grand mât. Le bâtiment éprouva aussitôt une secousse si violente, qu'une partie de ceux qui étaient sur le pont tombèrent à la renverse ou furent jetés contre la muraille. Quant à moi, comme je m'attendais à cet accident, j'avais étreint le jeune Grec de mon bras gauche, et du droit je m'étais cramponné au mât de misaine; de la sorte, malgré le choc, nous étions restés debout. Mais ce n'était encore rien, le câble, à cette épouvantable secousse, s'était brisé comme un fil, amenant la proue du vaisseau dans le vent, de sorte que, n'étant plus retenu par rien, nous allions bravement au diable, comme on dit en marine, c'est-à-dire que nous marchions la poupe en avant et la proue en arrière. De plus, le capitaine, qui avait perdu la tête, donnait des ordres parfaitement contradictoires, et l'équipage les exécutait avec ponctualité. Aussi les vergues que l'on devait brasser, tirées en même temps et avec force égale à babord et à tribord, restaient-elles parfaitement carrées, tandis que le vaisseau, comme s'il comprenait la manœuvre impossible qu'on lui imposait, gémissait tristement, tout couvert de l'écume de la mer qui refusait de s'ouvrir devant lui. En ce moment, un aide-charpentier s'élança sur le pont en criant qu'une vague avait brisé les faux sabords des fenêtres du premier pont et l'avait inondé. Je vis qu'il n'y avait pas de temps à perdre si je voulais sauver le navire, et, m'élançant d'un bond sur le bord de la poupe, j'arrachai le porte-voix des mains du capitaine et, l'approchant de ma bouche, je criai d'une voix qui dominait le tumulte :

— Silence sur l'avant et l'arrière.

A cette voix brève et sévère qui retentissait avec toute la puissance du commandement, l'équipage demeura à l'instant même silencieux et attentif.

— Attention, continuai-je; et après un moment d'attente, quand je vis tout le monde prêt : — Le charpentier et ses aides à la cabine pour placer les faux sabords; — la barre babord tout; du monde aux bras de l'avant à tribord; abraquez les vergues de l'avant; — bordez

le grand foc du côté du vent; en ralingue le perroquet de fougue; — larguez les écoutes d'avant; changez devant la barre droite.

Chacun de ces commandemens avait été à l'instant même suivi d'une exécution ponctuelle, de sorte que, peu à peu, le vaisseau obéissant tourna avec grace sur lui-même et, comme si quelque déesse de la mer l'eût tiré avec un ruban, se trouva bientôt comme il devait être, marchant vent arrière et laissant son ancre au plongeur assez habile pour l'aller chercher. Ce malheur, à part la perte pécuniaire, était médiocre : nous avions deux autres ancres à bord.

Cependant je ne rendis point encore le porte-voix, je continuai à donner des ordres jusqu'à ce que toutes les voiles fussent bien orientées, les câbles raidis et les ponts balayés. Alors je m'approchai du capitaine qui, pendant tout ce temps, était demeuré à sa place, immobile et stupéfait, et lui remettant son porte-voix :

— Capitaine, lui dis-je, je vous demande pardon de m'être mêlé de votre besogne; mais, à la manière dont vous vous en acquittiez, il était permis de croire que vous aviez fait un traité avec le diable pour nous conduire tous en enfer. Maintenant que nous voilà remis dans la bonne route, reprenez le signe du commandement; à tout seigneur tout honneur.

Le capitaine reprit son porte-voix sans dire une seule parole, tant il était étourdi de ce qui s'était passé, et j'allai rejoindre mon jeune Grec, qui, ne pouvant rester si long-temps debout, s'était assis sur l'affût de la pièce de huit.

La manière dont nous avions fait connaissance, le service que je venais de rendre à l'équipage, service qui ouvre également le cœur de celui qui le reçoit et de celui qui le rend, enfin la parité de nos âges, tout cela nous donna dès le premier moment, l'un pour l'autre, une sympathie réelle et profonde. Ajoutez à cela que j'étais exilé, lui souffrant, et que je cherchais la consolation comme lui le secours.

C'était le fils d'un riche négociant de Smyrne, mort depuis trois ans. Sa mère, le voyant malade et jugeant qu'il avait besoin de distraction, l'avait envoyé surveiller pendant quelque temps, à Constantinople, un comptoir que son père y avait fondé vers les dernières années de sa vie. Mais après deux mois d'absence, se sentant plus malade, il avait éprouvé le besoin de revoir les personnes qui lui étaient chères, et avait retenu son passage sur *la Belle Levantine*. Quant à sa maladie, qu'il appelait en langage franc *il sottile malo*, je reconnus du premier coup que c'était une phthisie pulmonaire arrivée

à son second degré. Au bout d'un quart d'heure de conversation, je savais tous ces détails. A mon tour je lui racontai ce que je n'avais aucune raison de taire, puisque j'étais hors de danger, c'est-à-dire ma querelle avec mon supérieur, mon duel avec lui et sa mort, qui me forçait de quitter le service. Il m'offrit aussitôt, avec cette charmante confiance de la jeunesse, de venir passer quelque temps dans sa famille, qui, après le service que je lui avais rendu, serait trop heureuse de me recevoir. J'acceptai l'offre avec la même franchise qu'elle m'était faite; puis, alors seulement, nous songeâmes à nous demander nos noms. Il s'appelait Emmanuel Apostoli.

Pendant cette double confidence, divers symptômes m'avaient encore confirmé dans la conviction où j'étais que mon nouvel ami était plus gravement malade qu'il ne croyait l'être lui-même. Une oppression de poitrine presque continuelle, une toux sèche mêlée de crachats striés de sang, et, plus encore que tout cela, une tristesse instinctive répandue sur tout son visage aux pommettes enflammées, me dénotaient clairement chez lui la présence d'une affection grave. On comprendra que ces symptômes n'aient pu m'échapper, si l'on veut bien se rappeler qu'à Williams-House j'étais toujours, dans nos excursions médicales, le second de ma pauvre mère, et souvent le bénévole du docteur. Sous ce double patronage, j'appris ce qu'il fallait de médecine ou de chirurgie pour risquer quelques médicamens, pratiquer une saignée, remettre un bras ou panser une plaie. Je rappelai donc tous mes anciens souvenirs; et comme il n'y avait pas de médecin à bord, mais seulement, comme c'est l'usage, une caisse de médicamens, j'entrepris, à compter de cette heure, non point la guérison, mais le traitement du pauvre Apostoli. C'était chose bien simple; car, dans ces sortes de maladies si parfaitement connues, le traitement n'est, à proprement dire, qu'un régime. Après lui avoir fait quelques questions sur ce qu'il éprouvait et la manière dont il avait été traité, je lui ordonnai donc de ne se nourrir que de consommés légers et de légumes, de se couvrir le corps de flanelle, le prévenant que, si l'oppression continuait, je ferais une petite saignée dérivative. Le pauvre Apostoli, qui ne doutait pas que je n'eusse en médecine les mêmes connaissances qu'en marine, souriait tristement et me promettait de s'abandonner tout entier à mon traitement.

Je ne puis dire combien je me sentais heureux, dans la disposition d'esprit où je me trouvais, de rencontrer une ame pleine de jeunesse et de naïveté où verser la mienne. Apostoli me parlait de sa sœur, belle, disait-il, comme un ange, de sa mère, qui l'aimait de toute

la force de son ame, car il était son seul fils; puis enfin de sa patrie soumise au despotisme infame des Turcs. Moi, de mon côté, je lui parlais de Williams-House et de ses habitans, de mon père, de ma mère, de Tom, du vieux docteur lui-même, dont j'appliquais, après dix ans d'intervalle, et à huit cents lieues de distance, les bienfaisantes leçons; et je sentais moins cet exil où j'étais condamné et cette espèce de remords qui suit toujours la mort d'un homme dans le cœur de celui qui la lui a donnée, quelle que soit la justice de sa cause.

Nous passâmes la journée ainsi, marchant peu, car le vent était faible, et ne perdant de vue les côtes ni à droite ni à gauche. Vers le soir, nous nous trouvâmes à la hauteur de l'île de Calo Limno, située, comme une sentinelle, à l'embouchure du golfe de Mondania. Apostoli monta sur le pont pour voir le soleil se coucher derrière les montagnes de la Roumélie; mais, la nuit venue, j'exigeai qu'il descendît aussitôt. Il m'obéit avec la simplicité d'un enfant, et je restai près de son hamac, ne souffrant point qu'il parlât, et lui racontant, pour le distraire, les différentes aventures de ma vie. Quand j'en fus à l'histoire de Vasiliki que j'avais sauvée, le pauvre garçon se jeta à mon cou en pleurant. Dès-lors il fut mieux décidé que jamais que je m'arrêterais à Smyrne; que de Smyrne nous irions ensemble à Chio, par Téos, la ville d'Anacréon, par Clazomène l'hospitalière, où Simonide, grace à ses vers, reçut un si bon accueil après son naufrage, et enfin par Eréthri, cette patrie de la Sibylle Erithrée qui annonça la chute de Troie, et de la prophétesse Athénaïs qui prédit les victoires d'Alexandre.

Ces projets nous tinrent éveillés une partie de la nuit. J'oubliais, comme Apostoli le faisait lui-même, que nous bâtissions sur le sable; je me voyais déjà parcourant toute la Grèce antique, avec le savant cicérone que le hasard, ou plutôt la Providence, avait jeté sur ma route. Puis je sentais tout à coup sa main se couvrir d'une moiteur fiévreuse, et son pouls, que je consultais, s'élever désordonnément comme le battement d'une pendule qui avance, et dont un dérangement invisible et irrémédiable abrége les heures. Cela me fit songer que cette veille prolongée était dangereuse pour mon malade, et je regagnai ma cabine, le laissant plus heureux que moi, car, ignorant son état, s'endormit dans nos doux rêves.

Au jour, je montai sur le pont, et Apostoli vint bientôt m'y rejoindre. Il avait passé une nuit assez douce, quoique dérangée par des sueurs fiévreuses; mais son cœur était joyeux, il se trouvait plus

calme. Pendant la nuit nous avions continué d'avancer, et nous nous trouvions sur le point d'entrer dans le canal qui sépare l'île de Marmara, l'ancienne Proconnèse, de la presqu'île d'Artaki, l'ancienne Cyzique. Apostoli avait visité ces deux villes, et il en connaissait l'histoire comme celle de tout le reste de son pays. La première, qui a aussi porté le nom de *Nébris*, ou faon de biche, parce que, comme un faon, elle semblait se jouer à quelque distance de sa mère, fournissait ce beau marbre de Cyzique, si apprécié des anciens sculpteurs, qui lui a fait donner, ainsi qu'à toute la mer qui l'entoure, le nom moderne de Marmara. La seconde était autrefois une île, mais le canal étroit qui la séparait du continent est aujourd'hui comblé. C'est de ce point qu'Anacharsis s'embarqua pour regagner le pays des Scythes, sa patrie. Cyzique avait alors un temple magnifique de marbre poli, qui fut renversé depuis par un tremblement de terre, et dont les colonnes furent jugées dignes d'être transportées à Byzance pour orner la cité dont Constantin venait de faire la capitale du monde. Une partie de la ville, dont on voit encore aujourd'hui les ruines couchées au pied du mont Arctos, communiquait alors au continent par deux ponts, dont l'un, ouvrage de la nature, était nommé *Panorme*, et l'autre, œuvre des hommes, s'appelait *Chytus*. Après la bataille navale que les Athéniens remportèrent sur les Spartiates, cette ville tomba au pouvoir du vainqueur, et révéla à Alcibiade le degré de malheur où étaient tombés ses ennemis, par cette lettre laconique que les vaincus écrivaient aux Éphores : *La fleur de l'armée a péri, Mindare est mort, le reste des troupes meurt de faim, et nous ne savons que faire ni devenir.*

On ne saurait croire combien tous ces détails oubliés dans mon esprit, ou que dans mon ignorance je ne pouvais appliquer aux lieux où ils se rapportaient, avaient de charme, rappelés en vue de cette terre historique et racontés par un enfant de ce peuple ancêtre, mort après avoir jeté au vent sa science, son art et sa poésie, que s'est partagés, comme un héritage sublime, le reste du monde. Aussi Apostoli était fier de son passé et espérait dans l'avenir; on eût dit, que comme les sibylles, ses anciennes compatriotes, il lisait au livre du destin la régénération prochaine de sa belle Argolide. Apostoli était, en effet, originaire de Nauplia, et quoique depuis deux générations sa famille eût quitté la Grèce pour l'Asie mineure, il avait, comme le jeune Grec de Virgile, qui mourait en se rappelant sa douce Argos, conservé dans son ame, sinon le souvenir, du moins l'amour de sa patrie.

Aussi tout lui était-il présent, et la fable la plus reculée n'était pour lui qu'une tradition pleine de réalité. Le détroit vers lequel nous avancions à pleines voiles, n'était ni le passage des Dardanelles ni le canal Saint-George; c'était l'antique Hellespont, auquel la fille d'Athamas, voulant éviter les persécutions de sa belle-mère Ino, avait donné son nom comme à une tombe, lorsque, fuyant avec Phrixus, montée sur un bélier, et entourée d'une nue, elle s'effraya au bruit des vagues et tomba dans la mer. Lamsaki, quoiqu'il ne lui restât de sa splendeur passée que deux cents maisons à peine, éparses au milieu des ruines, et ses vignobles fameux donnés par Xerxès à Thémistocle, redevenait, sous la baguette merveilleuse de l'imagination du jeune Grec, la ville célèbre où l'on adorait le fils monstrueux de Vénus et de Jupiter, et qu'Alexandre eût détruite sans l'ingénieuse intercession de son maître Anaximène. Après Lampsaque, c'étaient Sestos et Abydos, doublement célèbres par l'amour de Léandre et l'orgueil de Xerxès. Enfin tout revivait dans sa parole, tout jusqu'à Dardanus, qui, en s'effaçant de la carte du monde, a légué son nom moderne au détroit qu'elle commandait comme une reine, au temps où Mithridate et Sylla s'y réunissaient pour y traiter de la paix du monde.

Nous mîmes un jour et demi seulement à parcourir la distance qui se trouve entre l'île de Marmara et la pointe où est situé le nouveau château d'Asie; car, aidés par le courant, nous débouchâmes dans la mer Egée au moment où les derniers rayons du soleil teignaient de rose les cimes neigeuses du mont Ida. Alors, malgré la beauté du spectacle, comme il venait un vent froid de Thrace, j'exigeai d'Apostoli qu'il rentrât dans sa cabine, où je promis de le rejoindre au bout d'un instant; il avait toute la journée éprouvé une grande oppression, et j'étais décidé à le saigner le soir. Je le rejoignis donc comme je le lui avais promis; à peine me vit-il entrer, que, plein de confiance en moi, il me tendit, non point la main, mais le bras. Soit que les anciens souvenirs de sa patrie eussent agité son sang, soit qu'il se fût irrité la poitrine en parlant, il avait ce soir-là les pommettes enflammées et les yeux ardens; je n'hésitai donc pas un instant, et, rappelant tous mes souvenirs de chirurgie comme j'avais fait des souvenirs de médecine, je lui bandai le bras et lui fis l'opération avec toute la sûreté d'un docteur. L'effet fut rapide et répondit à mon attente: à peine Apostoli eut-il perdu trois ou quatre onces de sang, qu'il respira plus librement et que la fièvre se calma. Bientôt, affaibli par la perte qu'il avait faite, si peu considérable qu'elle fût, il ferma les

yeux, et le sommeil s'empara de lui. J'écoutai un instant sa respiration douce et égale, et certain qu'il passerait une bonne nuit, je sortis de sa chambre pour aller respirer un instant l'air du soir.

A la porte de la cabine, je trouvai un matelot de quart qui venait de la part du maître timonier prier *il signor inglese* de monter sur le pont.

XXII.

C'était un Sicilien du village della Pace, près Messine, dont j'avais déjà eu l'occasion, lors de notre sortie du port de Chalcédoine, de remarquer le courage et le sang-froid. De son côté, lorsqu'il avait vu le vaisseau tiré, par mes soins, du danger où l'avait mis le capitaine, il était venu à moi et m'avait complimenté avec la franchise d'un vieux marin; depuis ce temps, chaque fois que nous nous étions rencontrés, soit sur les échelles des panneaux, soit sur le pont, nous avions échangé quelques paroles et nous étions restés bons amis.

Je le trouvai assis sur la drome, le coude appuyé sur la muraille et tenant à la main une longue vue de nuit; il me fit signe de m'approcher de lui, et me passant sa lunette :

— Pardon, me dit-il, d'avoir dérangé votre seigneurie, mais je n'étais pas fâché de lui demander ce qu'elle pense d'un petit point blanc que l'on aperçoit vers le nord-nord-ouest, et qui m'a bien l'air d'être un certain bâtiment que j'ai vu, au coucher du soleil, déboucher de la pointe de Coccino, marchant d'une allure tout-à-fait suspecte. Si je ne me trompe, ou il fait même route que nous, ou il nous donne la chasse, et, dans ce dernier cas, j'avoue que j'aimerais autant vous voir commander la manœuvre, que d'être forcé d'obéir au capitaine.

— N'avez-vous donc pas de second à bord du bâtiment? lui demandai-je.

— Si fait, nous en avions un, mais il est tombé malade à Scutari, et nous avons été obligés, malheureusement, de l'y laisser; je dis malheureusement, car c'était un homme qui savait aussi bien son métier que le capitaine connaît mal le sien, et, dans une circonstance grave comme celle où j'ai peur que nous ne nous trouvions bientôt, son avis n'aurait point été à dédaigner. Il est vrai, continua le timonier, que, si votre seigneurie veut donner le sien, nous n'aurons rien à perdre, bien au contraire.

— Vous me faites trop d'honneur, maître, répondis-je en riant; mais n'importe, je vais toujours vous dire ce que j'en pense.

Je braquai ma longue vue vers le point indiqué, et, comme la lune éclairait magnifiquement la mer, je reconnus, comme le maître timonier, une felouque grecque qui venait à nous toutes voiles dehors; elle était distante à peu près de trois milles, et paraissait gagner visiblement sur nous; en ce moment, sans doute, elle devint visible à l'œil nu, car le matelot en vigie aux barres traversières de la grande hune cria tout à coup :

— Une voile!

— Certainement, une voile, murmura le timonier; croit-il que nous dormons ou que nous sommes aveugles? Oui, oui, c'est une voile, et je voudrais bien que nous fussions seulement une vingtaine de lieues plus au sud, du côté de Mytilin.

— Mais, dis-je, faites-y attention, maître, c'en est peut-être une seconde.

— Oui, oui, cela pourrait bien être, dit le timonier, car ces pirates, que Dieu confonde, sont de la race des chakals et chassent parfois en compagnie. — Puis, haussant la voix :

— Ohé de là haut! cria-t-il; de quel côté est cette voile?

— Vers le nord-nord-ouest, directement sous notre vent, répondit le matelot.

— C'est bien cela, dis-je au maître timonier, et s'il nous faut jouer des jambes ou du canon, nous n'aurons au moins affaire qu'à un seul. En attendant, je crois qu'il serait bon de réveiller le capitaine.

— Malheureusement oui, répondit le timonier, car j'aimerais bien mieux que vous pussiez prendre sa place, et que tout se passât pendant qu'il dort. En attendant, est-ce que l'on ne pourrait pas toujours ajouter quelques chiffons de toile à ceux que nous portons déjà?

— Mais il me semble qu'il n'y a pas d'inconvénient à cela, répondis-je, et que c'est ce qu'il ordonnerait lui-même; d'ailleurs, continuai-je en portant de nouveau la longue vue à mon œil, il n'y a pas de temps à perdre, car il gagne sur nous d'instant en instant. Envoyez donc un homme réveiller le capitaine, et que les autres matelots de quart se tiennent prêts à obéir à la manœuvre. Vous connaissez l'endroit où nous nous trouvons.

— Comme Messine, votre seigneurie, c'est-à-dire que j'y conduirais le bâtiment les yeux fermés, depuis Ténédos jusqu'à Lerigo.

— Comment *la Belle Levantine* porte-t-elle ses voiles?

— Comme une Espagnole sa mantille, votre seigneurie; vous pouvez déplier jusqu'à son cakatoès, et la coquette ne dira jamais qu'elle en a assez.

— C'est quelque chose, murmurai-je.

— Oui, oui, c'est quelque chose, répondit le maître, mais ce n'est point assez.

— Croyez-vous donc qu'une felouque puisse la gagner de vitesse?

— Si c'était une felouque ordinaire, je ne voudrais pas en jurer, tant *la Belle Levantine* est bonne voilière; mais j'ai cru voir, à babord et à tribord du bâtiment qui nous suit, une certaine écume qui ne me paraît pas très catholique.

— Et que vous fait-elle présumer?

— Qu'outre ses ailes, la felouque pourrait bien avoir aussi des pattes, ce qui lui donnerait un avantage sur nous.

— Ah! ah! murmurai-je en comprenant, et en partageant à mon tour la crainte du timonier; — je ne m'étonne plus alors si elle va de ce train-là.

Je portai de nouveau la longue vue à mon œil; la felouque s'était encore rapprochée, et paraissait n'être plus qu'à deux milles de nous, à peu près, ce qui me permettait de la mieux examiner.

— Sur mon ame! m'écriai-je au bout d'un instant, vous avez raison, maître, et je commence à distinguer le jeu des avirons; il n'y a pas un instant à perdre: — Holà! à la manœuvre, est-on prêt?

— Oui, répondirent les matelots.

— Amenez la grande voile et la voile de misaine, et déployez celle de perroquet.

— Qui donne des ordres à mon bord? demanda en ce moment le capitaine, tandis que les matelots exécutaient la manœuvre commandée.

— Celui qui veille pendant que vous dormez, monsieur, répondis-je, et qui vous remet le commandement, espérant, comme le danger n'est pas moindre, que vous vous en tirerez mieux cette fois-ci que la première. — J'allai m'asseoir au même instant sur le bossoir de tribord, remettant la longue vue au timonier.

— Qu'y a-t-il donc? demanda le capitaine avec inquiétude.

— Il y a que nous sommes chassés par un pirate grec, répondit le timonier; voilà ce qu'il y a; mais, si vous jugez que cela ne valait pas la peine de vous réveiller, vous pouvez aller vous recoucher, capitaine.

— Que dites-vous là? s'écria le pauvre diable au comble de la terreur.

— Rien dont vous ne puissiez vous assurer à l'instant même par

vos propres yeux, répondit le timonier; il tendit la longue vue à son chef qui la prit et, la portant à ses yeux, la dirigea avec empressement vers le point désigné.

— Et vous croyez que c'est un pirate?

— Je voudrais être aussi sûr du salut de mon ame, cela me tranquilliserait au moment où je me verrai près de passer de ce monde-ci dans l'autre.

— Que faire alors? demanda le capitaine.

— Voulez-vous m'en croire, monsieur? répondit le timonier.

— Parle.

— Vous désirez savoir ce qu'il faut faire, n'est-ce pas?

— Oui.

— Eh bien! je vous conseille de le demander à ce seigneur anglais qui est assis là-bas sur le bossoir de tribord, comme si la chose ne le regardait pas.

— Monsieur, dit le capitaine en s'approchant de moi, seriez-vous assez bon pour me dire ce que vous feriez si vous étiez à ma place?

— Je réveillerais à l'instant le quart qui dort, et je réunirais en conseil les passagers.

— Tout le monde sur le pont! cria le capitaine d'une voix à laquelle la crainte donnait une si grande force qu'on aurait pu l'attribuer à la résolution.

Comme il n'y avait pas de second pour répéter l'ordre du capitaine, le contre-maître fit, à l'instant même, entendre le cri bien connu, qui appelait à l'aide de leurs camarades les matelots dont le quart était fini. Or, ainsi que je l'ai dit, comme c'étaient de braves marins, en un instant ils furent hors de leurs hamacs, et montèrent à moitié nus sur le pont; le capitaine se retourna de mon côté et me regarda comme pour m'interroger.

— Vous savez ce que votre bâtiment peut porter de voiles, lui dis-je. Ainsi, agissez en conséquence, car, autant que j'en puis juger à l'œil nu, la felouque continue de gagner sur nous.

— Déployez la bonnette de misaine et celle du grand et petit hunier! cria le capitaine; puis, se retournant de mon côté tandis que les matelots exécutaient son ordre : — Je crois que c'est tout ce que nous pouvons risquer, me dit-il; voyez, monsieur, le mât de hune plie comme une houssine.

— Vous avez des mâts de rechange?

— Oui certainement, monsieur, mais un mât brisé est une grande dépense pour les armateurs.

— Que vous comptez éviter en laissant prendre le bâtiment. Vous êtes habile calculateur, monsieur; et je félicite vos armateurs d'avoir fait, pour diriger leur bâtiment, choix d'un représentant aussi économe que vous.

— D'ailleurs, reprit le capitaine, comprenant qu'il avait dit une niaiserie, j'ai toujours vu *la Belle Levantine* faire eau quand on la fatigue.

— Vous avez des pompes?

— Oui, monsieur.

— Eh bien! alors, ajoutez la voile du petit perroquet à celles qui sont déjà déployées, et nous verrons plus tard s'il est urgent de la faire accompagner de ses bonnettes.

Le capitaine restait confondu de la manière dont je comptais traiter son bâtiment, lorsqu'en ce moment les passagers commencèrent à paraître sur le pont.

Éveillés au milieu de leur premier sommeil, et se doutant qu'on n'eût point porté atteinte à leur repos sans un évènement grave, ils arrivaient avec des figures si grotesquement bouleversées, que, dans toute autre circonstance, leur aspect m'eût fait éclater de rire. Parmi eux était mon pauvre Apostoli qui, aussitôt qu'il m'aperçut, vint à moi.

— Qu'y a-t-il donc? me dit-il avec sa voix douce et son sourire triste; c'était, grace à vous, la première fois que je dormais d'un bon sommeil depuis deux mois, et voilà qu'on est venu me réveiller sans pitié.

— Il y a, mon cher Apostoli, répondis-je, que nous faisons en ce moment-ci une partie de barres avec les descendans de vos ancêtres, et que, si nous n'avons pas de bonnes jambes, il nous faudra avoir de bons bras.

— Sommes-nous chassés par quelque pirate?

— Vous l'avez deviné, et en vous tournant de ce côté, vous pouvez voir l'ennemi.

— En effet, dit Apostoli; mais ne pouvons-nous forcer de voiles?

— Oui, oui, répondis-je, nous avons bien encore quelques chiffons à étendre, mais nous n'y gagnerons pas grand'chose.

— N'importe, dit Apostoli, il faut tout tenter, et puis, si malgré cela ils nous rejoignent, eh bien, nous nous battrons.

— Mon pauvre ami, lui dis-je, c'est votre ame qui parle et non votre corps; d'ailleurs, savez-vous si le capitaine est disposé à se battre?

— Nous l'y forcerons bien, s'écria Apostoli; le véritable capitaine

ici, c'est vous, John, c'est vous qui avez déjà sauvé le bâtiment, c'est vous qui le sauverez encore.

Je secouai la tête en homme qui n'a pas grand espoir.

— Attendez, dit Apostoli; et il s'élança au milieu du groupe de passagers auxquels le capitaine expliquait la position où nous nous trouvions. Messieurs, s'écria-t-il de toute la force de sa voix affaiblie, en se frayant un passage pour arriver au centre du rassemblement; messieurs, nous sommes dans une de ces circonstances où il est urgent de prendre une résolution rapide et forte. Notre vie, notre liberté, notre fortune, tout est en jeu à cette heure, tout dépend d'un ordre bien ou mal donné, d'une manœuvre bien ou mal faite. Eh bien! j'adjure le capitaine de déclarer à l'instant même, sur son honneur, s'il se croit à la hauteur de la mission qui lui est confiée, et s'il prend l'évènement sous sa responsabilité.

Le capitaine balbutia quelques paroles inintelligibles.

— Mais, dit un des passagers, vous savez bien que le second lieutenant est tombé malade à Scutari, et que le capitaine est le seul à bord qui puisse commander la manœuvre.

— Vous avez la mémoire courte, Gaëtano, s'écria Apostoli, car vous avez, à ce qu'il paraît, déjà oublié celui qui nous a tirés avec quelques paroles d'un danger au moins égal à celui-ci. Au moment du péril, le seul chef, l'unique maître, le véritable capitaine, c'est celui qui a le plus de science ou de courage; or, nous avons tous le courage, continua Apostoli, mais voilà le seul qui ait la science.

Et, en disant ces paroles, il étendit le bras vers moi.

— Oui, oui, crièrent tous les passagers; oui, que l'officier anglais soit notre capitaine.

— Messieurs, répondis-je en me levant, comme il ne s'agit point ici de simples formalités de politesse, ou de simples règles de préséance, mais bien d'une question de vie ou de mort, j'accepte, mais je dois vous dire auparavant quelles sont mes intentions.

— Parlez, crièrent toutes les voix.

— Je prendrai chasse autant que possible, et j'espère, grace à la légèreté du bâtiment, vous conduire dans quelque port, soit à Skiro, soit à Mytilin, avant que la felouque n'ait pu nous rejoindre.

— Très bien, crièrent toutes les voix.

— Mais dans le cas contraire, et si les pirates nous gagnent, je vous préviens que je les combattrai jusqu'à la dernière extrémité, et que je vous ferai plutôt sauter tous avec moi que de me rendre.

— Mourir pour mourir, dit Apostoli, mieux vaut mourir en combattant que d'être pendus ou jetés à la mer.

— Nous combattrons jusqu'à la mort, cria l'équipage; qu'on nous donne des armes!

— Silence, m'écriai-je, ce n'est point à vous à décider cela, mais à ceux qui ont un double intérêt dans le bâtiment. Vous avez entendu ce que j'ai dit, messieurs, je vous laisse cinq minutes.—Délibérez.—

Je me rassis.

Les passagers se réunirent en conseil; au bout de cinq minutes ils vinrent à moi, conduits par Apostoli.

— Frère, me dit-il, d'une voix unanime, tu es nommé notre chef: à compter de cette heure, notre vie, nos bras et notre fortune sont à toi: disposes-en.

— Et moi, dit le capitaine en s'approchant à son tour, je m'offre à être votre second, et à transmettre vos ordres si vous m'en jugez capable; sinon vous me placerez à la manœuvre comme le dernier matelot.

— Bravo! crièrent à la fois les passagers et l'équipage; hurrah pour l'officier anglais! hurrah pour le capitaine!

— C'est bien, messieurs, j'accepte, répondis-je en tendant la main au capitaine; maintenant silence partout.

Chacun se tut à l'instant même, attendant les ordres que j'allais donner.

— Monsieur le contre-maître, dis-je au chef timonier qui cumulait ces deux fonctions à bord de *la Belle Levantine*, consultez le compas, et dites-nous à quelle distance nous sommes de ces coquins, afin que je voie si votre estime s'accorde avec la mienne.

Le contre-maître fit le calcul demandé.

— Ils sont à deux milles de nous, monsieur, pas un point de plus, pas un point de moins.

— C'est cela, répondis-je; eh bien! messieurs, nous allons voir ce que sait faire *la Belle Levantine* au moment du danger. — Attention. — Hissez le cakatoés de grand et de petit perroquet et le contre-cakatoès; déployez la voile du perroquet de fougue et le clin-foc, et quand vous aurez fait cela, il n'y aura plus sur *la Belle Levantine* un lambeau de toile qui ne soit au vent.

L'équipage obéit avec une rapidité et une précision qui indiquaient l'importance qu'il attachait au résultat d'un pareil ordre; en effet, c'était le dernier effort que *la Belle Levantine* pouvait faire, et si, grace à ce supplément de voiles, elle ne laissait pas en arrière la

felouque, il n'y avait plus rien à faire qu'à se préparer au combat. Le bâtiment lui-même semblait comprendre comme un être animé le danger qu'il courait, et dès qu'il sentit la pression des nouvelles voiles qui venaient d'être déployées, il s'inclina un peu plus encore sur le côté au vent, montrant de l'autre les premières bandes de son cuivre sortant de la mer, et fendant avec sa proue l'eau qui rejaillissait en écume jusque sur le pont. Pendant ce temps, confiant dans la science du timonier, j'avais repris la longue-vue, et je l'avais de nouveau braquée sur la felouque; elle aussi avait mis toutes ses voiles dehors, et l'on voyait à l'agitation de l'eau bouillonnante sur ses flancs, que ses rameurs ne restaient point oisifs. Il se faisait au reste, quoique tout le monde fût sur le pont, un tel silence, que l'on entendait jusqu'au moindre craquement des mâts, qui semblaient ainsi me prévenir de l'imprudence que je commettais en les chargeant outre mesure; mais j'avais décidé d'avance que tous les avis de ce genre seraient complètement méprisés, et je n'avais de chance de gagner la partie qu'en jouant le tout pour le tout. Cet état d'anxiété durait depuis une heure à peu près sans qu'il fût arrivé, au reste, le moindre accident, lorsque je donnai au contre-maître l'ordre de consulter de nouveau le compas. Pendant qu'il faisait son calcul, je reportai les yeux sur la felouque qu'il me semblait tenir, maintenant, à une distance un peu plus grande.

— Par sainte Rosalie! s'écria le contre-maître, nous gagnons sur elle, monsieur; oui, aussi vrai que j'ai une ame et que j'espère qu'elle sera sauvée, nous la laissons en arrière.

— Et de combien? lui demandai-je, commençant à respirer plus à mon aise.

— Oh! de peu de chose, il est vrai.

Le contre-maître demeura un instant muet, puis, ayant revérifié ses calculs:

— Un quart de mille, à peu près, me dit-il.

— Et vous appelez cela peu de chose! m'écriai-je, un quart de mille en une heure; par saint Georges! vous êtes difficile, mon maître, et je me serais contenté de moitié, moi! Messieurs, continuai-je en m'adressant aux passagers, vous pouvez vous retirer maintenant, et dormir tranquilles; demain, vous vous réveillerez hors de la portée des pirates..., à moins que...

— A moins que?... répéta Apostoli.

— A moins que, comme cela arrive quelquefois, le vent ne tombe une heure ou deux après le lever du soleil.

— Et alors? demandèrent les passagers.

— Alors, ce serait autre chose; il ne faudrait plus songer à fuir, mais à nous battre; cependant, d'ici à quatre heures du matin, vous n'avez rien à craindre; retirez-vous donc tranquillement et attendez.

Les passagers se retirèrent; Apostoli voulait rester, mais j'exigeai qu'il descendît à l'instant même dans sa chambre; l'agitation qu'il avait éprouvée avait naturellement aggravé son état, et, quoiqu'il ne s'en aperçût pas lui-même dans l'agitation où il était, il était dévoré de fièvre. Après une légère lutte, il obéit comme un enfant: c'était toujours ainsi que finissait toute résistance opposée par cette ame douce et qui n'avait rien perdu de sa jeunesse en marchant si vite vers la mort.

— Maintenant, monsieur, dis-je au capitaine lorsque nous fûmes seuls, nous pouvons envoyer se reposer la moitié de l'équipage; si le vent continue ainsi, un enfant suffirait à conduire le bâtiment; si le vent tombe, nous aurons besoin de tous les bras, et, dans ce cas-là, il n'y aurait point de mal qu'ils soient bien reposés.

— Tout ce qui n'est point de quart, sous le pont! cria le capitaine.

Cinq minutes après, il ne restait plus debout que les hommes qui étaient strictement de service.

La Belle Levantine continuait de raser les flots comme une hirondelle de mer, car il faisait une de ces belles brises comme en demanderait un capitaine pour manœuvrer un bâtiment devant sa maîtresse. Quant à la felouque, au bout d'une demi-heure elle avait encore perdu un quart de mille : il était donc évident que, si rien ne changeait dans l'atmosphère avant la fin de la journée du lendemain, nous serions à l'abri dans quelque port de l'Archipel.

J'avais fait un rapide progrès, comme on le voit, dans la hiérarchie militaire : de midshipman j'étais passé d'emblée capitaine, et, tel est l'orgueil humain, qu'oubliant que cette promotion momentanée s'était faite à bord d'un pauvre bâtiment marchand, j'étais tout fier de cette position qui ne devait durer que tant que durerait le danger. Je n'en avais pas moins pris mon intérim au sérieux, et cela avait au moins chassé toutes les tristes pensées qui accablaient mon esprit; je me demandais pourquoi je n'aurais pas un bâtiment à moi, soit un simple yacht, pour voyager à mon plaisir, soit un trois-mâts marchand pour commercer avec l'Inde ou le Nouveau-Monde. Ainsi, je parviendrais peut-être à satisfaire cette soif d'activité qui est la fièvre de la jeunesse, et à oublier l'exil auquel je m'étais volontairement condamné; puis, comme à cette époque nous étions en guerre avec la France, peut-être aurais-je le bonheur, par quelque action d'éclat, de

me faire pardonner le crime que j'avais commis contre les règles de la discipline; alors, je rentrerais dans la marine anglaise avec le grade que j'aurais conquis, et, guidé par les traces de mon père, je deviendrais un Howe ou un Nelson. L'étrange et merveilleuse chose que l'imagination, qui jette un pont sur l'impossible et qui s'égare tout éveillée dans des jardins plus splendides que ceux que l'on verra jamais en songe!

Ces rêveries me bercèrent quelque temps encore; puis, comme il était deux heures du matin et que nous continuions de gagner sur la felouque, je laissai la conduite du bâtiment au pilote. Je plaçai le contre-maître en vigie, et, m'enveloppant dans mon manteau, je me couchai sur un pierrier.

Je ne sais pas depuis combien de temps je dormais avec toute l'ardeur de mon âge, lorsque je crus entendre que l'on m'appelait; en même temps et comme je ne me réveillais pas assez vite, à ce qu'il paraît, on me toucha sur l'épaule: j'ouvris aussitôt les yeux et vis devant moi le contre-maître:

— Qu'y a-t-il de nouveau? demandai-je en me rappelant que j'avais commandé de m'éveiller si quelque chose allait mal.

— Il y a que, comme vous l'aviez prévu, le vent est tombé et que nous ne marchons plus.

La nouvelle était triste; mais c'était une raison de plus de ne pas perdre de temps pour y faire face. Je jetai mon manteau sur le pont, et, ne voulant confier à personne le soin d'étudier le ciel, j'empoignai les haubans de misaine et je grimpai jusqu'à la barre du petit perroquet. Arrivé à cette hauteur, il y avait encore quelques souffles d'air qui, de temps en temps, traversaient l'espace, mais à peine suffisans pour gonfler les voiles les plus élevées et faire flotter notre banderolle. Je tournai alors les yeux vers la felouque, elle ne paraissait plus que comme un point blanc à l'horizon, mais elle paraissait encore; il était évident qu'elle avait espéré en cette chute de vent, que nous craignions, et qu'elle avait continué sa chasse sans se ralentir; cependant, nous l'avions laissée à trois lieues de nous, à peu près. Je portai ensuite mon regard circulairement sur l'horizon; nous étions à peu près à la hauteur du cap Baba, l'ancien *Lectum Promontorium;* nous avions devant nous à l'est-sud-est Mytilin, dont je distinguais parfaitement les montagnes, et Scyros, berceau d'Achille et tombe de Thésée; mais la première de ces deux îles était à sept lieues et la seconde à dix lieues à peu près de notre navire. Trois heures de cette même brise et nous étions sauvés, mais nous n'en

avions plus que le râle, et encore, dans quelques minutes, son dernier soupir allait-il s'éteindre.

Cependant, comme je ne voulais rien avoir à me reprocher, je redescendis sur le pont, et, faisant amener toutes les voiles basses, je ne laissai que le grand et le petit hunier, le perroquet de fougue, le grand et le petit perroquet et les bonnettes. *La Belle Levantine* parut alors respirer un instant, débarrassée qu'elle était de cet amas de toile, et comme une nymphe qui glisse sur la mer en tenant son écharpe arrondie au-dessus de sa tête, elle fit, aspirant les derniers souffles d'air, une demi-lieue encore, puis elle s'arrêta, laissant pendre tristement ses voiles le long de ses mâteraux et de ses mâts: la brise était morte.

Alors je fis mettre, afin qu'elles fussent déferlées au besoin, toutes les voiles sur des fils de caret, à l'exception du grand hunier et du clin-foc, et, comme le contre-maître me demandait mes ordres:

— Trouvez-moi, lui dis-je, un mousse et un tambour, et que l'on fasse entendre, à l'instant même, le branle-bas de combat.

XXIII.

A peine les premiers sons du mélodieux instrument qui appelait l'équipage aux armes, s'étaient-ils fait entendre, que tout le monde fut sur le pont; il en résulta un moment de désordre qui me fit comprendre la nécessité d'une discipline sévère. Je fis passer tout l'équipage sur l'avant, et appelant les passagers sur l'arrière, je leur expliquai, qu'ainsi que je l'avais craint, le vent était tombé au point du jour, et leur montrai d'une main nos voiles qui fasiaient, et de l'autre la felouque qui commençait à grandir, non plus poussée par le vent dont elle était privée comme nous, mais nageant à l'aide de ses rames. Il n'y avait donc pas d'autre alternative que de nous préparer vigoureusement au combat, attendu que dans quatre heures, si la felouque marchait toujours du même pas, elle arriverait à un abordage qu'il me paraissait impossible d'éviter; car il n'était pas probable que quelque bonne brise, en se levant, nous permît de déployer nos voiles et nous mît de nouveau hors de sa portée. Si les honnêtes commerçans, à qui j'avais à faire, n'avaient eu d'inquiétude que pour leur vie, peut-être eussent-ils faibli; mais ils avaient leurs marchandises à défendre, et je les trouvai braves comme des lions. Il fut donc décidé que toute puissance me serait remise, et que le capitaine,

forcé d'abdiquer son grade, serait déchargé de toute responsabilité. Je profitai aussitôt de cette bonne volonté, et, choisissant parmi les passagers ceux qui me paraissaient les plus déterminés, je les désignai comme combattans, chargeant les autres, sous la direction d'un matelot qui avait été maître canonnier à bord d'un navire sarde, de préparer des poulvrins d'amorce et de faire des cartouches afin qu'on ne manquât point de munitions pendant le combat. Mais ce fut en vain que je voulus forcer Apostoli de descendre avec ces derniers; pour la première fois, il résista à ma volonté, déclarant qu'aucun ordre ne le déterminerait à me quitter tant que durerait le péril. Je me décidai donc à le garder près de moi, à titre d'aide-de-camp.

Ce partage fait et le pont débarrassé d'une partie des passagers, je pris le porte-voix, ce signe du commandement, et, désirant savoir d'avance comment mes ordres seraient exécutés, je l'approchai de ma bouche en criant: — Attention! — Tout bruit cessa aussitôt et chacun attendit prêt à obéir; je continuai:

— Un homme en vigie aux barres de perroquet pour épier le vent! — les hardes et les hamacs dans les filets de bastingages! — les armes sur le pont!

Au même instant, un homme s'élança avec l'adresse et l'agilité d'un singe, par les haubans du grand mât, vers le poste désigné, tandis que les autres disparaissaient par les panneaux et les écoutilles, pour reparaître un instant après chargés de leurs hamacs qu'ils amarrèrent sur la muraille et qu'ils recouvrirent d'une toile goudronnée, tandis que le contre-maître, que j'avais élevé au grade de capitaine d'armes, faisait mettre les fusils en plusieurs faisceaux, et les haches et les sabres en divers tas. Certes, la manœuvre ne s'était pas faite comme à bord d'un vaisseau de guerre; mais je n'en vis pas moins avec plaisir que, quoiqu'elle se fût opérée lentement, elle s'était opérée sans confusion; cela me donna bon espoir pour l'avenir, et je regardais Apostoli qui, assis au pied du mât de misaine, m'avait répondu avant même que je n'eusse parlé, par ce sourire doux et triste qui lui était habituel.

— Hé bien! mon brave fils d'Argos, lui dis-je, nous allons donc combattre Grec contre Grec, frère contre frère, Attique contre Messénie.

— Hélas oui! répondit Apostoli, en attendant que tous les enfans de la même mère et tous les adorateurs du même Dieu se réunissent contre le même maître.

— Et cela viendra un jour, tu le crois? lui demandai-je avec une expression de doute qu'il m'était impossible de réprimer.

— Si je le crois! s'écria Apostoli, j'en suis sûr : il est impossible que la Panagie ait ainsi abandonné ses enfans, et, quand cette heure viendra, vois-tu, continua le jeune homme le teint animé et les yeux ardens, ces mêmes pirates qui sont aujourd'hui la honte et l'effroi de l'Archipel en deviendront la gloire et l'honneur, car ce n'est pas leur inclination qui les a poussés là, mais le despotisme et la misère.

— Tu es bien indulgent pour tes compatriotes, Apostoli. — Alors, voyant que l'équipage attendait les instructions : — Que le capitaine d'armes choisisse les hommes désignés pour le service des deux pierriers et de la pièce de huit, et fasse mettre des grappins d'abordage au bout des vergues des deux bords. — Puis, cet ordre donné, je me retournai vers Apostoli.

— Et tu es bien sévère, John, me répondit-il, car, ainsi que tous les Francs, tu juges toujours les autres peuples au point de vue de la civilisation européenne; tu ne sais pas, toi, ce que nous souffrons depuis quatre siècles; tu ne sais pas que depuis quatre siècles rien n'est à nous, ni la fortune de nos pères, ni l'honneur de nos filles; tu ne sais pas qu'il n'y a de liberté que pour ces aigles de mer aux ailes rapides, qui fondent sur leur proie, puis se retirent dans des nids trop élevés pour que le lourd despotisme turc ose les y poursuivre. Il en est ainsi de tout peuple opprimé, vois-tu; — l'Espagne a ses guerillas, la Calabre ses brigands, le Magne ses klephtes, l'Archipel ses pirates. Vienne le jour de la liberté, et tous redeviendront des citoyens. — Je souris d'un air de doute. — Écoute, John, continua Apostoli en me posant la main sur le bras, écoute ce que je vais te prédire: Si tu demeures exilé de ta patrie, prends la Grèce pour mère; elle est charitable comme tout ce qui a souffert, et généreuse comme tout ce qui est pauvre. Alors, avant qu'un long temps soit écoulé, tu entendras le cri d'indépendance courir de montagne en montagne et d'île en île; alors tu seras l'ami, le frère, le compagnon de ces hommes que tu vas combattre, tu partageras la même tente, tu boiras au même verre et tu briseras le même pain.

— Et quand ce fortuné moment doit-il arriver? dis-je au prophète qui me l'annonçait avec tant de confiance.

— Dieu seul le sait! répondit Apostoli en levant les yeux au ciel; mais il ne doit pas tarder, car il y a quatre siècles que tout un peuple l'attend, et plus l'oppression est vieille, plus elle est près de la jeune liberté.

— C'est fait, capitaine, vint dire le contre-maître; avez-vous autre chose à ordonner?

— Que le charpentier ou le maître calfat, s'il y en a un à bord, amarre des cordages en dehors et tout autour du vaisseau, avec des crampes et une ceinture pour s'y suspendre; qu'il tienne préparés des bouchons de bois, des pelottes d'étoupes et des plaques de plomb garnies et percées, et qu'il prépare des mannes et des havresacs pour jeter à l'eau si un homme tombe à la mer.

Il se fit un moment de silence pendant lequel ce nouveau commandement s'exécuta; puis, quand tout fut rentré dans l'ordre, comme on voyait grandir la felouque à vue d'œil et que nous restions en panne:

— Ohé! des barres du perroquet, demandai-je, avez-vous du vent là-haut?

— Non, monsieur, répondit le matelot, pas un souffle, et, à moins que ce petit nuage noir, qui pointe là-bas derrière Skiros, ne nous en apporte, je crois que nous serons obligés de nous en passer pour toute la journée.

Je portai les yeux du côté indiqué, et je vis effectivement poindre à l'horizon un nuage qui, d'où j'étais, semblait un écueil jeté au milieu de cette seconde mer qu'on appelle le ciel. C'était un léger espoir. Dans la situation où nous étions, j'aimais mieux une tempête qu'un combat, et, à quelque prix que ce fût, j'eusse acheté du vent. En attendant, tout était calme, la mer s'était aplanie comme un miroir, et, à part ce petit point imperceptible à tout autre œil qu'à celui d'un marin, pas une tache ne ternissait l'azur du ciel.

— Combien de temps croyez-vous qu'il leur faille encore, demandai-je au contre-maître, pour être dans nos eaux au train dont ils marchent?

— Trois heures, à peu près, monsieur.

— Oui, oui, c'est ce que j'avais prévu. Vous aurez soin, monsieur, de tenir sur les ponts et les gaillards des charniers remplis d'eau douce, pour rafraîchir l'équipage pendant le combat; et pour que personne ne quitte son poste, attendu que nous n'avons pas trop de bras, deux hommes feront courir des bailles.

— Cela sera fait, monsieur.

— Frère, me dit Apostoli, la felouque change de route, ce me semble; peut-être nous sommes-nous trompés et ne vient-elle point à nous.

Je pris vivement la longue vue et la braquai sur elle; effectivement, elle semblait, dans la nouvelle direction qu'elle venait d'adopter, devoir nous passer à un mille ou deux à l'arrière, et avoir tourné le cap vers Porto-Petera, l'ancienne Méthymne.

— C'est, sur mon ame, la vérité! m'écriai-je. — Pardieu! Apostoli, je voudrais, de tout mon cœur, m'être trompé et faire amende honorable à tes compatriotes. — Mais, voyant que le contre-maître, qui avait entendu ce que je venais de dire, secouait la tête : — Que pensez-vous de cela, monsieur? lui demandai-je.

— Je pense, capitaine, qu'ils ont vu, ainsi que nous, le point noir qui vient de ce côté, et que, comme des marsouins, ils flairent le vent, de sorte qu'ils veulent se mettre entre nous et Mytilin, de peur que nous ne leur échappions en gagnant la terre.

— Vous avez raison, monsieur, et je ne sais pas où j'avais la tête de ne pas deviner cela tout de suite; oui, oui, leur intention est bien évidente, et pas un souffle de vent!...

— Pas un souffle! répondit le contre-maître.

— Alors, à la grace de Dieu! attendons.

Nous attendîmes ainsi quatre heures, car le détour qu'ils avaient été forcés de faire nous avait fait gagner du temps. Ils avaient passé à une lieue à peu près à l'arrière et, décrivant un demi-cercle de tribord, où ils nous étaient apparus, ils nous arrivaient par babord; cependant, ils étaient encore à trois milles de nous, à peu près, lorsque le matelot en vigie cria tout à coup :

— Ohé! une bouffée de vent.

Je bondis plutôt que je ne me levai.

— De quel côté vient-elle?

Il attendit un instant afin de pouvoir faire une réponse précise; puis, ayant senti une seconde bouffée :

— Ouest-sud-ouest, répondit-il.

— Eh bien? demanda Apostoli.

— Eh bien! mon cher ami, il ne pouvait pas nous être plus parfaitement contraire, et je commence à croire que le diable est pour eux.

— Ne dis point de pareilles choses au moment où nous sommes, frère.

— Avez-vous entendu? demandai-je au maître timonier.

— Oui, monsieur, oui, parfaitement.

— Eh bien! nous n'avons plus qu'une chance; c'est, au premier souffle qui va venir, de virer de bord et de fuir devant le vent, dussions-nous retourner d'où nous venons.

— Nous ne pouvons pas faire cette manœuvre si vite, monsieur, que nous n'essuyions une ou deux bordées, et songez qu'à la moindre avarie qu'ils nous auront faite dans la mâture, grace à leurs maudites rames, ils nous rejoindront toujours.

— Connaissez-vous un autre moyen, monsieur?

— Je n'en connais pas, répondit le maître.

— Vous voyez donc bien alors qu'il faut employer celui-ci. Ohé, des barres de perroquet, criai-je à l'homme en vigie, sentez-vous le vent d'une manière certaine?

— Oui, monsieur, le voilà qui arrive.

— John, cria Apostoli, voici encore la felouque qui change de direction.

Effectivement, je tournai les yeux de son côté et je la vis, qui, par le seul secours de ses rames et de son gouvernail, virait de bord avec la facilité d'une chaloupe, et, comme si elle eût deviné notre intention, s'apprêtait à nous gagner au vent.

— Vous savez votre métier, monsieur, me dit le contre-maître, mais le capitaine de cette felouque m'a l'air de ne pas mal connaître le sien.

— N'importe, monsieur, nous le gagnerons de vitesse, j'espère.— Attention tout le monde: y êtes-vous?

L'équipage répondit par un seul cri.

— Carguez l'artimon et la grande voile; mettez le perroquet de fougue et le grand hunier en ralingue; la barre du gouvernail sous le vent, coiffez et contrebrassez les voiles d'avant; filez les écoutes des focs, des voiles d'étai et de la misaine. — C'est cela, enfans, voilà *la Belle Levantine* qui vire, et tout à l'heure vous allez la voir filer comme une fille bien élevée qui marche devant sa mère. — Là, maintenant, éventez les voiles de l'arrière et brassez le carrement; changez le gouvernail, larguez les écoutes des focs et des voiles d'étai.— C'est bien, nous y sommes.

— Elle marche! cria tout l'équipage d'une seule voix; elle marche!

En effet, après avoir culé pendant quelques minutes, le navire, tiré en avant par les deux dernières voiles que j'avais ordonné de ployer, commençait à obéir au vent, et, le cap sur Lemnos, reprenait la route que nous avions déjà suivie. Je reportai alors les yeux sur la felouque; pendant que nous avions fait notre évolution, elle avait fait sa manœuvre, et s'était couverte de toile. Les deux bâtimens suivaient alors une ligne presque parallèle qui devait aboutir à un point donné; ce n'était donc plus qu'une question de vitesse; mais dans tous les cas, si nous évitions son abordage, nous devions nécessairement passer sous son feu.

Nous étions alors assez près de la felouque pour qu'aucun détail ne nous échappât, même à l'œil nu : c'était un véritable bâtiment

de proie, allongé comme une pirogue, avec deux mâts penchés sur l'avant, d'environ trois degrés; ses deux voiles latines étaient enverguées par leur grand côté, à une antenne beaucoup plus longue que le mât. Le bâtiment portait deux canons sur l'avant, plus vingt-quatre pierriers tenus avec des chandeliers et plantés dans le plat-bord. Les rameurs, dont nous distinguions la tête coiffée d'un bonnet grec, n'étaient point assis sur des bancs, mais sur les traversins des écoutilles, et leurs pieds s'appuyaient contre d'autres traversins établis en travers du bâtiment. Comme le vent était encore assez faible, leurs avirons leur donnaient sur nous un énorme avantage, et je vis que, quelque diligence que nous fissions, il nous faudrait toujours passer sous le feu de la felouque à une portée de pistolet. Je donnai alors les derniers ordres : ils consistaient à traîner à tribord les trois seuls canons que nous eussions; à distribuer des fusils, des espingoles, des haches et des sabres, à l'équipage et aux passagers; à monter sur le pont quelques caisses de cartouches, et à retourner le sablier pour trois ou quatre heures. En même temps j'ordonnai à une douzaine d'hommes de monter dans les hunes afin de faire feu de haut en bas.

Un moment de silence terrible et solennel succéda à ces préparatifs, pendant lesquels le point noir de Skiros s'était étendu sur tout l'horizon méridional, et menaçait de devenir un orage. Un vent lourd et chaud soufflait par bouffées capricieuses, et, cessant quelquefois tout à coup, laissait pendre nos voiles le long des mâts; de grosses vagues, qui semblaient se former au fond de l'abîme et monter à sa surface, couvraient la mer d'une nappe d'écume frémissante; mais tous ces signes, qu'en un autre temps nous eussions étudiés avec soin, étaient négligés par nous dans l'attente d'un plus grand danger. Les deux navires se rapprochaient insensiblement, sans que ni l'un ni l'autre parût prendre un avantage marqué; ils n'étaient plus séparés que par un mille, et l'on voyait parfaitement sur le pont de la felouque, son équipage, qui semblait être le double du nôtre à peu près, faisant de son côté ses dernières dispositions pour le combat. Il n'y avait donc plus aucun doute, c'étaient bien des pirates, et c'était à nous que ces pirates en voulaient; d'ailleurs, s'il nous était resté quelque incertitude, elle eût été bientôt dissipée, car tout à coup nous vîmes le plat-bord de la felouque se couvrir de fumée, et en même temps, avant que le bruit, que le vent emportait, ne fût parvenu jusqu'à nous, une pluie de mitraille vint s'abattre à quelques

pas du navire : les pirates, dans l'ardeur qu'ils avaient de nous joindre, avaient mal calculé la distance et fait feu de trop loin.

— Avec votre permission, monsieur, me dit le contre-maître, je ne serais pas fâché, puisque ces messieurs nous ont salué les premiers, de leur rendre leur politesse. — Et voilà, continua-t-il en me montrant la pièce de huit, une jeune personne bien élevée, qui ne dit qu'un mot de temps en temps, mais dont chaque parole vaut mieux que tout ce babillage que nous venons d'entendre.

— Déliez-lui donc la langue, maître, répondis-je, car je suis aussi curieux que vous de l'entendre parler; je présume que c'est vous qui avez fait son éducation, et je ne doute pas que, dans la circonstance délicate où nous nous trouvons, elle ne fasse honneur à son maître.

— Elle n'attend que votre ordre, monsieur; mais comme c'est une fille très obéissante, elle désire avoir ses instructions.

— Pointez en belle, c'est ce qu'il y a de mieux.

Le contre-maître mit son canon au milieu du sabord, et, pointant en plein bois : — Feu, dit-il.

Le commandement fut aussitôt suivi que donné; un jet de flamme sortit des flancs de *la Belle Levantine*, et le messager de mort alla frapper au milieu des rameurs, où il fut facile de voir, au désordre qu'il occasionnait, que son coup n'avait pas été perdu.

— Bravo! maître, m'écriai-je, votre élève a fait merveille; mais elle n'en restera pas là, je l'espère.

— Oh! non, monsieur, répondit le timonier, qui commençait à prendre goût à la chose; Rosalie, — c'est le nom que je lui ai donné en honneur de la patronne de Palerme, — Rosalie est comme feu ma pauvre femme; une fois qu'elle a commencé de parler, on ne peut plus la faire taire. — Eh bien! qu'est-ce que vous faites donc, vous autres? est-ce que ce qui se passe là-bas vous regarde? — Voyons, amorcez.

Pendant que le chef du poste obéissait à cet ordre, un nouveau nuage de fumée s'éleva aux flancs de la felouque, et comme les deux navires s'étaient rapprochés dans l'intervalle, on entendit les grêlons de fer grésiller par tout le bâtiment : au même instant un homme tomba de la grande hune dans les haubans du grand mât, puis de là sur le pont. Les pirates, qui avaient vu l'effet du coup, poussèrent de grands cris de joie.

Mais la mort, qui avait visité *la Belle Levantine*, était déjà re-

tournée à bord de la felouque, avec le boulet du contre-maître, et aux cris de joie succédèrent des imprécations de colère. — Le coup, plus heureux encore que le premier, avait traversé la muraille, et emporté deux canonniers.

— De mieux en mieux, maître, m'écriai-je; mais vous avez là deux pierriers qui sont muets comme des tanches; est-ce qu'ils ne feront pas entendre leur voix à leur tour?

— Tout à l'heure, monsieur, tout à l'heure, le moment n'est pas encore venu de leur couper le filet; *patienza, patienza,* comme nous disons, nous autres Siciliens, et chaque chose aura son temps. Rentrez donc derrière la muraille, vous autres, rentrez donc, vous voyez bien qu'il va nous arriver encore une averse.

Effectivement, un nouvel ouragan de feu vint s'abattre en sifflant sur le pont, tuant un de nos hommes, en blessant deux ou trois autres.

De nouveaux hurrah retentirent à bord de la felouque; mais comme la première fois ils furent interrompus par la triple décharge de nos deux pierriers et de la pièce de huit. Trois rameurs tombèrent, qui furent aussitôt remplacés, et la course continua sans être interrompue, plus ardente et plus acharnée qu'auparavant, car le capitaine des pirates commençait à reconnaître qu'il n'arriverait pas à temps pour nous aborder, et nous le voyions sur le gaillard d'arrière, donnant ses ordres et excitant ses rameurs. Cette conviction, qui était aussi celle de l'équipage de *la Belle Levantine,* nous donnait une nouvelle ardeur; en ce moment l'orage se mit de la partie, et l'on entendit gronder le tonnerre. Ce grondement fut suivi d'une bouffée de brise, qui donna à *la Belle Levantine* une heureuse impulsion.

— Courage, enfans, courage, m'écriai-je; vous voyez que le ciel est pour nous et que l'orage nous pousse comme avec la main. Jusqu'à présent ils ne nous ont pas fait grand mal, car mieux vaut qu'ils nous enlèvent de la chair que du bois.

— Oh! chaque chose aura son tour, monsieur, reprit le contre-maître tout en pointant ses pièces; et c'est quand nous les aurons dépassés, et qu'ils nous tiendront de bout en bout avec leurs deux canons de l'avant, que la véritable danse commencera. Allons, feu, vous autres.

Les décharges des deux bâtimens n'en firent qu'une; mais j'étais si préoccupé de la vérité de ce que venait de dire le contre-maître, que je ne suivis l'effet ni de l'une ni de l'autre. J'entendis seulement quelques gémissemens à bord; en jetant les yeux sur le pont, je vis

deux hommes qui se tordaient dans l'agonie de la mort; j'appelai deux matelots.

— Voyez ceux qui sont déjà trépassés, leur dis-je à demi-voix, il ne faut pas laisser le pont s'encombrer, cela gêne la manœuvre et cela décourage; vous descendrez les corps dans le faux-pont, et vous les jetterez à la mer par babord, afin que les pirates ne voient rien à cette opération. — Les deux matelots obéirent, et je reportai les yeux vers la felouque.

Nous étions arrivés au point extrême de notre course, et comme je l'avais espéré, nous y étions arrivés les premiers; mais parvenus là, nous étions si rapprochés qu'un homme vigoureux aurait pu lancer une pierre d'un bord à l'autre. Je crus que c'était le moment de faire jouer la mousqueterie, et je commandai le feu; j'entendis au même instant la voix du chef des pirates qui donnait le même ordre, et la fusillade commença pour ne plus s'interrompre.

Pendant quelque temps les rameurs de la felouque firent de tels efforts qu'ils nous prolongèrent; mais le vent nous étant venu en aide, nous finîmes par les dépasser. Ils nous envoyèrent alors à quarante pas à peine une volée terrible, à laquelle nous répondîmes de notre mieux avec nos trois pièces et notre mousqueterie; puis, se laissant tomber dans notre sillage, ils commencèrent à nous donner la chasse. Au bout d'un instant nous entendîmes le bruit de deux grosses pièces d'artillerie, et un boulet vint frapper presqu'à fleur d'eau dans notre gaillard d'arrière, tandis qu'un autre traversait toute notre voilure, mais sans lui faire d'autre mal que de trouer la brigantine, la misaine et le petit foc.

— Voilà le jeu de boule qui commence, monsieur, me dit le contre-maître, et maintenant gare à nos quilles.

— Mais ne pourriez-vous donc faire traîner Rosalie à l'arrière, lui demandai-je, et leur rendre, sinon la monnaie de leur pièce, du moins la pièce de leur monnaie?

— Si fait, monsieur, si fait, on s'en occupe, comme vous voyez. Allons donc, fainéant, dit le contre-maître à un de ses servans qui secouait sa main droite dont le pouce avait été écrasé par un biscaïen contre la bouche d'un pierrier, aide un peu à la roue, tu te dorlotteras après... Là, bien.

Mais on n'avait pas encore eu le temps de recharger la pièce qu'une nouvelle détonnation se fit entendre, suivie d'un craquement terrible; en même temps le cri: Prenez garde à vous, capitaine! se fit en-

tendre de tous côtés. Je levai les yeux, et je vis le perroquet de fougue brisé un peu au-dessus de la hune d'artimont qui, vacillant comme un arbre attaqué par sa base, s'inclinait sous le poids de ses voiles et s'abattait à tribord. Au même instant toute la poupe fut couverte de toiles, de bois et de cordages, et le navire, privé de ses deux voiles les plus importantes pour fuir vent arrière, ralentit sa marche à l'instant même.

— Coupez tout, criai-je sans me donner le temps de mettre le porte-voix à ma bouche, coupez tout et à la mer.

Les matelots, qui comprenaient l'urgence de la situation, s'élancèrent comme des tigres sur les cordages et, à l'aide des haches, des sabres et des couteaux, ils eurent bientôt coupé jusqu'au moindre fil qui retenait le perroquet de fougue au mât d'artimont, puis, réunissant tous leurs effort, mâteraux, vergues, voiles et cordages, ils jetèrent tout par-dessus le bord.

Malgré la promptitude de cette manœuvre, je compris, au ralentissement de la marche du navire, qu'il n'y avait plus moyen d'éviter l'abordage; je jetai les yeux autour de moi et je vis que nous n'avions pas essuyé de grandes pertes. Trois ou quatre matelots étaient tués; nous en avions à peu près autant hors de combat, les autres blessures n'étaient que légères, de sorte qu'il nous restait, les passagers compris, encore vingt-cinq à trente hommes en état de se défendre. Je donnai l'ordre qu'on fît monter tous ceux qui, depuis le matin, étaient occupés à faire des cartouches, et me penchant vers Apostoli qui ne m'avait pas quitté d'une seconde :

— Frère, lui dis-je, nous avons fait résistance; maintenant il est trop tard pour nous rendre; que crois-tu qu'il nous arrive si nous sommes pris?

— Nous serons massacrés ou pendus, me répondit tranquillement le jeune homme.

— Mais toi, en ta qualité de Grec, n'as-tu point chance de leur échapper, car enfin ce sont tes compatriotes?

— Raison de plus pour qu'ils ne m'épargnent pas. On accorde rarement merci à qui l'implore dans la même langue.

— Et tu es certain de ce que tu me dis?

— Comme de la pureté de la Vierge.

— Eh bien! lui dis-je, demande au contre-maître une mèche allumée, et quand tu m'entendras dire : Il est temps! descends par le panneau de l'arrière, jette la mèche dans la soute aux poudres, et tout sera dit.

— Bien, me répondit Apostoli avec son doux et triste sourire, et comme si je venais de lui donner un ordre ordinaire; cela sera fait.

Je lui tendis la main; il se jeta dans mes bras.

Puis, mettant le porte-voix à ma bouche d'une main et saisissant une hache de l'autre :

— Serrez le vent à petites voiles, criai-je de toute ma force; des hommes au bout des basses vergues et sur les gaillards; la barre toute au vent, et que tout le monde se tienne prêt pour l'abordage.

La manœuvre fut exécutée à l'instant même, et *la Belle Levantine*, au lieu de continuer à fuir vent arrière, ralentit sa course et présenta le flanc à la felouque, qui, s'avançant avec la double rapidité de ses voiles et de ses rameurs, engagea son beaupré dans nos haubans de misaine et nous aborda bord à bord, brisant du choc une partie de notre muraille. En même temps, et comme si les deux bâtimens s'étaient enflammés par le contact, un nuage de fumée s'éleva, suivi d'une détonnation et d'une secousse si terrible que *la Belle Levantine* en trembla jusque dans sa membrure : les pirates avaient, à bout portant, fait feu de leurs douze pierriers. Heureusement j'avais eu le temps de crier : — Ventre à terre! — car nous étions si près que j'avais vu la fumée des boute-feu. Tout ce qui suivit mon ordre fut sauvé, tout ce qui ne l'entendit pas fut balayé par la mitraille. Puis, comme nous nous relevions, à travers le nuage de vapeur qui nous enveloppait, nous vîmes apparaître, semblables à autant de démons, les pirates se laissant glisser de leurs vergues, descendant par leur beaupré, ou sautant de leur bord au nôtre. Il n'y avait plus d'ordre à donner, il n'y avait plus de règles à suivre; je me jetai en avant et je fendis d'un coup de hache la tête du premier que je rencontrai.

Essayer de rendre les détails de la scène qui se passa alors serait chose impossible; chacun entreprit un combat isolé et mortel. J'avais donné mes pistolets à Apostoli, car il était trop faible pour se servir d'un sabre ou d'une hache, et deux fois je vis tomber mes deux adversaires de coups qui n'étaient pas portés par moi. Je me jetai en avant comme un insensé, car je ne voulais pas survivre à notre défaite, qu'il était facile de prévoir; mais, comme par miracle, au bout d'un quart d'heure de cette lutte gigantesque, après avoir renversé tout ce qui s'était présenté à moi, j'étais encore sans blessure. En ce moment deux pirates s'élancèrent en même temps sur moi; l'un était un jeune homme de dix-huit ans à peu près, l'autre un homme de quarante. En faisant le moulinet avec ma hache, j'atteignis le jeune homme au haut de la cuisse; il poussa un cri et tomba. Débarrassé

de celui-ci, je m'élançai sur l'autre pour lui fendre la tête. Mais d'une main il saisit le manche de mon arme, tandis que de l'autre il me portait dans le côté un coup de poignard qui s'amortissait sur ma ceinture pleine d'or. Alors, craignant qu'il ne redoublât, je le saisis corps à corps; jetant aussitôt un coup d'œil rapide autour de moi, et voyant que les pirates étaient vainqueurs sur tous les points: *Il est temps*, m'écriai-je d'une voix de tonnerre à Apostoli, qui aussitôt glissa comme une apparition par le panneau de l'arrière.

Le pirate était un homme d'une grande force, mais j'étais habile à la lutte comme un athlète antique. Jamais frères qui se revoient après une longue absence ne s'embrassèrent plus étroitement que nous ne le faisions pour nous étouffer. Nous arrivâmes ainsi, toujours nous étreignant, jusqu'à un endroit où la muraille avait été brisée par le choc des deux vaisseaux; et comme il n'y avait plus de parapets, et que ni l'un ni l'autre ne faisait attention à cette brèche, nous tombâmes tous les deux à la mer, sans que personne fît attention à nous.

A peine fûmes-nous dans l'eau que je sentis les bras du pirate se détacher. De mon côté, emporté par ce sentiment de conservation dont l'homme n'est pas le maître, je lâchai mon ennemi, et nageant quelque temps entre deux eaux, je ne revins sur la surface de la mer qu'à quelques pas derrière la poupe de *la Belle Levantine*. Je restai là un instant, étonné de ne pas la voir sauter, car je connaissais trop Apostoli pour craindre que mon ordre ne fût pas exécuté. Mais comme, pendant quelques secondes encore que j'attendis, rien de nouveau ne se passa, je pensai qu'il était arrivé quelque accident à mon pauvre ami. Les pirates étaient entièrement maîtres du bâtiment; je profitai donc du crépuscule, qui commençait à tomber, pour gagner le large sans savoir où j'allais, mais allant toujours, mû par cet instinct physique qui nous pousse à retarder autant que possible l'heure de notre mort. Cependant je me rappelai bientôt qu'au moment où le feu de la felouque avait brisé notre perroquet de fougue, nous étions en vue de la petite île de Necœ, qui, selon mon estime, devait être à deux lieues à peu près vers le nord. Je me dirigeai donc vers elle, nageant autant que possible entre deux eaux, afin de me dérober à la vue des pirates, ne sortant la tête que pour respirer. Cependant, quelques précautions que je prisse, deux ou trois balles perdues, qui vinrent faire jaillir l'eau autour de moi, me prouvèrent que j'avais été découvert. Mais aucune ne m'atteignit, et je me trouvai bientôt hors de portée.

Cependant ma position n'en était guère meilleure. Avec une mer

calme, je me croyais assez bon nageur pour faire facilement ces deux lieues; mais l'orage grossissait, les vagues devenaient de plus en plus houleuses, le tonnerre grondait au-dessus de ma tête, et de temps en temps des éclairs pareils à des serpens immenses illuminaient les flots d'une teinte bleuâtre, qui leur donnait un caractère effrayant. D'ailleurs j'étais horriblement gêné par mes vêtemens, et ma *fustanelle* (1), imprégnée d'eau, alourdissait ma marche. Au bout d'une demi-heure, je sentis que mes forces faiblissaient et que, si je ne me débarrassais de ce poids incommode, j'étais perdu; je me retournai donc sur le dos, et, après des efforts inouis, je parvins à briser les cordons qui retenaient la fustanelle; puis, la faisant glisser le long de mes jambes, je me trouvai assez soulagé pour reprendre ma course.

Je nageai encore une demi-heure à peu près; mais la mer devenait de plus en plus mauvaise, et je sentais qu'il était impossible que je résistasse long-temps à la fatigue que j'éprouvais. Il n'y avait plus à couper le flot comme dans un temps ordinaire; il fallait se laisser emporter par lui, et chaque fois que je redescendais avec la vague, il me semblait être précipité dans un abîme. Une fois, tandis que j'étais au sommet d'une de ces montagnes liquides, un éclair brilla, et je vis à ma droite, à une distance énorme encore, le rocher de Nesa. N'ayant rien pour me diriger, j'avais dévié de ma route, et il me restait à peu près encore autant de chemin à faire que j'en avais déjà fait. Je sentis un découragement profond, car il y avait en moi le sentiment de l'impossible. J'essayai de me reposer en nageant quelque temps sur le dos, mais je me sentais saisi de terreurs invincibles, quand j'étais précipité à la renverse et la tête la première dans ces vallées sombres et profondes qui à chaque instant se creusaient de plus en plus. Je commençais à sentir ma poitrine se serrer, un bourdonnement sourd battait mes oreilles, mes mouvemens se raidissaient sans harmonie, j'avais des envies instinctives de crier pour appeler du secours, quoique je susse bien que, perdu comme je l'étais au milieu des flots, il n'y avait que Dieu qui pût m'entendre. Alors tous mes souvenirs se représentèrent à moi comme dans un rêve. Je revis ma mère, mon père, Tom, M. Stanbow, James, Bob, M. Burke; il y eut des choses qui me revinrent à l'esprit et qui étaient tout-à-fait sorties de ma mémoire; il y en eut d'autres qui me semblaient des révélations d'un autre monde. Je ne

(1) On appelle ainsi la jupe grecque, qui est d'autant plus élégante qu'elle est composée de plus de morceaux. Il y a des *fustanelles* qui ont jusqu'à cinq cents coutures.

nageais plus, je roulais de vague en vague, sans résistance et sans volonté. Parfois je sentais que j'enfonçais, et que les flots me passaient au-dessus de la tête. Alors, par un effort inoui, et qui faisait jaillir à mes yeux des milliers d'étincelles, je revenais à la surface de l'eau, je revoyais le ciel, qui me semblait noir et tout parsemé d'étoiles rouges. Je poussai des cris auxquels il me semblait entendre des voix répondre. Enfin je sentis que les forces me manquaient; je sortis hors de l'eau jusqu'à la ceinture, regardant avec terreur tout autour de moi. En ce moment un éclair brilla; je vis au haut d'une vague quelque chose comme un rocher, qui allait rouler dans les profondeurs où je me débattais. Au même instant j'entendis mon nom crié si distinctement que ce n'était plus une illusion. Je voulus répondre; ma bouche s'emplit d'eau. Il me sembla alors qu'une corde me frappait au visage; je la saisis avec les dents, puis avec les mains. Une force motrice m'attirait à elle; je me laissai faire, sans résistance et sans volonté; puis bientôt je ne sentis plus rien; j'étais évanoui.

Quand je revins à moi, je me retrouvai dans la cabine de *la Belle Levantine*, et je vis Apostoli assis près de mon hamac.

ALEX. DUMAS.

(*La suite à un numéro prochain.*)

LE PIANO.

CINQUIÈME ARTICLE.[1]

Le talent des virtuoses a toujours suivi dans ses progrès la marche ascendante, l'état de perfectionnement des machines sonores qu'ils devaient mettre en jeu. Quel parti pouvait-on tirer du clavier de l'épinette? Quels effets produire avec une corde pincée par un bec de plume? Comment arriver à des nuances de *forte*, de *piano*, si le son dur, court, sec, de l'instrument présentait sans cesse la même uniformité? L'attaque de la touche exigeait toujours de l'énergie, parce qu'il fallait vaincre une résistance pour produire le son. Le talent parfait de l'artiste dépend du mécanisme du toucher, lequel est une conséquence naturelle de la mécanique plus ou moins perfectionnée de l'instrument. Les marteaux du piano, les leviers qui les poussent obéissent avec une prestesse, une soudaineté merveilleuse, aux doigts de l'exécutant. Ils attaquent la corde avec force ou la caressent pour modérer l'éclat de ses vibrations. Aucun obstacle ne s'oppose plus à la marche des doigts; courant, volant sur le clavier, ils font parler chaque touche qu'ils interrogent, et lui impriment le degré de sonorité nécessaire à l'effet de tel ou tel passage, d'une mélodie suave ou d'un trait plein d'énergie et de vivacité. Les nuances des senti-

(1) Voyez les livraisons des 3 et 17 mars, 21 avril et 5 mai 1837.

mens peuvent être exprimées du moment que l'instrument a reçu l'inappréciable faculté de modifier les sons. Le jeu du clavecin était d'une fatigante monotonie, le langage du pianiste nous charme par la variété de ses accens et de son expression.

La musique destinée au clavicorde, à l'épinette, au clavecin, au piano, a suivi la même progression que l'instrument sur lequel on devait l'exécuter. Les compositeurs l'ont écrite de manière à employer toujours ses moyens de la manière la plus avantageuse. Ses combinaisons sont devenues plus hardies à mesure que les virtuoses ont acquis plus d'habileté. Dans les détails historiques suivans, je profiterai des recherches faites par M. Fétis.

Si l'on examine attentivement la musique écrite par les plus anciens maîtres pour les instrumens à clavier, on y remarque une analogie très sensible entre la multitude d'ornemens dont elle est chargée et la nature du clavicorde. Les sons filés n'étant point exécutables sur cet instrument, on dut les remplacer par des trilles simples et doubles, des flattés, des ports de voix et mille autres choses dont les œuvres de Diruta, d'Antonio *d'egli Organi*, de Gabrieli, de Bernard Schmidt, de Claude Merulo, de Frescobaldi, sont remplies. L'art de jouer du clavicorde consistait à lever les doigts avec promptitude, à effleurer la corde plutôt qu'à l'attaquer avec force. La musique composée pour cet instrument par *Francesco d'egli Organi*, *Nicolo del Proposto* et *Jacopo di Bologna* n'étant point parvenue jusqu'à nous, il est impossible de se faire une idée juste de ce qu'elle était, autrement que par analogie avec celle de leurs successeurs.

Parmi ceux-ci, le plus ancien et l'un des plus célèbres fut Antoine Squarcialupi (Déchire-loups), surnommé *Antonio d'egli Organi*, qui fut organiste de la cathédrale de Florence, et qui vécut sous le règne de Laurent-le-Magnifique, vers 1450. Ses pièces n'ont point été imprimées; mais A. F. Doni affirme avoir possédé plus de dix volumes de tablature d'orgue, de clavicorde et de luth composés par *Antonio di Bologna* (Squarcialupi), Jules de Modène, François de Milan et Jacques de Basu. La réputation de Squarcialupi fut telle qu'à sa mort on lui éleva un buste dans la cathédrale de Florence, avec une inscription qui célébrait son mérite.

André Gabrieli, organiste remarquable, fut un des compositeurs les plus renommés du XVIe siècle. Il était organiste de Saint-Marc à Venise. C'est dans ses œuvres que l'on trouve les plus anciennes variations d'un motif en traits rapides et brillans. Les variations étaient alors appelées *diminutions*.

Gabriel Fattorini, Claude Merulo, organiste de la cathédrale de Venise et du duc de Ferrare; François Corteccia et Alexandre Striggio, doivent être classés parmi les clavicordistes les plus habiles du XVIe siècle. Leurs ouvrages, comme ceux des organistes qui viennent d'être cités, consistent en *ricercari* sur des thèmes de madrigaux ou de motets célèbres, en variations sur des chansons françaises et italiennes, en airs de danse plus ou moins ornés. Quelques recueils de ces compositions sont parvenus jusqu'à nous, et confirment l'observation que j'ai faite sur les rapports du style alors en usage avec la nature de l'instrument.

Le nombre des autres organistes et clavicordistes qui se sont distingués dans ce siècle est très considérable. Parmi les plus habiles, on cite Paul Hoffhaimer, né à Rastadt, dans la Styrie, l'empereur Maximilien le fit chevalier; Jean Buschner, de Constance; Jean Kotter, de Berne; Conrard, à Spire; Schachinger, organiste à Padoue; Jean de Cologne, en Saxe; Melchior Neysidler, Valentin Greff, Henri Rodesca de Foggia, à Turin; Bindella, de Trévise; Vittorio, à Bologne; Jules-César Barbetta, à Padoue; Claude de Correggio, André de Canareggio, Paul de Castello et Alexandre Milleville.

Quoique le clavicorde ait été introduit en France, l'histoire de la musique ne mentionne aucun clavicordiste français pendant le XVIe siècle.

Les améliorations introduites dans le système des instrumens à cordes et à clavier, excitèrent l'émulation des exécutans et produisirent sur leur talent une heureuse influence. La première instruction méthodique publiée sur l'art de jouer de ces instrumens date du commencement du XVIIe siècle. Nous la devons à Jérôme Diruta, frère mineur, né à Pérouse, vers 1580, lequel fut organiste de l'église principale de Chioggia. Son livre a pour titre : *Il Transilvano, dialogo sopra il vero modo di suonar organi e stromenti da penna. Parte prima, Venezia,* 1615, *in-folio*. Cet ouvrage est dédié à un prince de Transylvanie, qui était élève de l'auteur; le titre se rapporte à cette circonstance : *Le Transylvain, dialogue sur la vraie manière de jouer des orgues et des instrumens à plumes.*

Outre la partie didactique traitant du doigté des instrumens à clavier, et contenant une série d'exercices qui présentent beaucoup d'analogie avec ceux de nos méthodes de piano, on y trouve des toccates et des pièces de Diruta, de Claude Merulo, d'André Gabrieli, de Luzaschi, de Paul Quagliati, de Joseph Guami et d'autres compositeurs célèbres. La seconde partie du *Transilvano* a été publiée à

Venise en 1622. Elle est divisée en quatre livres. La première traite de la tablature, ou de l'art d'écrire la musique pour les instrumens à clavier, à une époque où l'imperfection de l'imprimerie et de la gravure obligeait à se servir de signes particuliers pour représenter les notes et leurs valeurs. Le second est relatif aux principes de la composition; le troisième, aux tons de l'église et à leur transposition, et le quatrième au mélange des registres de l'orgue. Un pareil ouvrage est fort important pour l'histoire de l'art, en ce qu'il est le résumé des connaissances des artistes à une époque déjà fort éloignée de nous. Il est fâcheux que les exemplaires du *Transilvano* soient devenus si rares.

J'ai dit que les progrès de l'art de toucher les instrumens à clavier furent en raison des perfectionnemens apportés à ces mêmes instrumens : rien ne prouve mieux cette heureuse coïncidence que l'impulsion donnée à la musique d'orgue et de clavier au commencement du XVIIe siècle, par Jérôme Frescobaldi, organiste de l'église de Saint-Pierre à Rome, né à Ferrare en 1591. Son nom fut célèbre dans toute l'Europe, et ses ouvrages, toujours admirés, ont survécu à la perte d'une infinité d'autres productions du même temps. Ce grand artiste peut être considéré comme le fondateur de l'école des clavecinistes; car, jusqu'à lui, il n'y eut guère d'autre musique pour le clavicorde, l'épinette et le clavecin, que celle que l'on écrivait pour l'orgue. Le premier, il composa des pièces spécialement destinées au clavecin, et les publia sous ce titre : *Toccate d'intavoltura di Cembalo,* Rome 1615, in-folio.

Observez que ce mot *toccata* fut à peu près le seul qui fut employé dans la première moitié du XVIIe siècle pour désigner les pièces de musique destinées aux instrumens à clavier. On ne se servait du mot de *sonata* que pour la musique de viole et de violon. Plus tard la sonate, régularisée et formée de plusieurs morceaux de différens caractères, fit oublier la toccate, qui ne se composait que d'un seul mouvement. Divers recueils de pièces du même genre furent publiés par Frescobaldi, en 1627, en 1637, et mirent le comble à sa réputation. Le genre expressif se remarque dans plusieurs compositions de cet homme célèbre, particulièrement dans une chanson variée, *la Romanesca.* La mélancolie qui règne en ce morceau me paraît le premier exemple que l'on rencontre, dans les monumens de l'art, d'un style d'expression appliqué aux instrumens. Du reste, la musique de Frescobaldi est chargée d'ornemens et de traits qui ne seraient pas sans difficultés pour nos pianistes les plus habiles.

Frescobaldi a formé quelques élèves qui ont porté en diverses parties de l'Europe les résultats de son excellente manière de toucher le clavecin, et qui ont puissamment contribué aux progrès rapides de cet instrument. Froberger brille au premier rang parmi ces disciples. Jusqu'à lui, dans l'école allemande, les instrumens à clavier avaient été assimilés à l'orgue, sous le rapport de la musique écrite; Froberger traita chacun de ces instrumens dans le style qui leur était propre. Né à Halle, en Saxe, vers 1631, il fut envoyé à Rome par l'empereur Ferdinand III, et confié aux soins de Frescobaldi. Après avoir terminé son éducation musicale sous cet habile maître, il voyagea dans toute l'Europe, eut des aventures romanesques, courut de grands dangers, se fit admirer partout, et finit par jouir d'un sort heureux à la cour de l'empereur d'Autriche. Son influence fut aussi grande sur les progrès du clavecin en Allemagne, que celle de son compatriote et contemporain Jacques de Kerl le fut pour l'orgue. Deux de ses ouvrages resteront comme des monumens d'un art déjà parvenu, en de certaines parties, à un degré de perfection très éminent; le premier est intitulé :

Diverse curiose e rarissime partite di Toccate, Ricercate, Capricie, Fantasie, etc., per gli amatori di cimbali, organi e instrumenti. Munich, 1695, in-folio.

Le second a pour titre :

Diverse ingeniosissime, rarissime e non mai più viste curiose partite di Toccate, Canzone, Ricercate, Allemande, Correnti, Sarabande e Gigue di cembali, organi e instrumenti. Munich, 1714, in-folio.

Ces ouvrages ont été imprimés long-temps après sa mort; les titres pompeux qu'on leur a donnés prouvent la haute estime qu'on en faisait.

Le séjour que Froberger fit à Paris eut beaucoup d'influence sur les progrès des clavecinistes français, vers le milieu du XVIIe siècle. Le plus célèbre alors était Jacques Champion, fils d'Antoine Champion, organiste de Henri IV, et père d'André Champion de Chambonnières, qui surpassa de beaucoup en habileté les autres clavecinistes français de son époque. Chambonnières commençait à se distinguer quand il eut occasion d'entendre Froberger; le talent de ce maître fit sur lui la plus vive impression. Dès-lors, il changea son style mesquin, et prit la grande manière italienne que son modèle possédait parfaitement. Les six livres de pièces de clavecin que Chambonnières a fait graver à Paris, au commencement du règne de Louis XIV, attestent son habileté; ce sont, comme tous les recueils de ce temps, des suites

d'allemandes, de gigues et d'autres mouvemens de danses, d'une harmonie assez pure, et d'une mélodie élégante et facile.

La principale difficulté de la musique de clavecin consistait alors dans l'obligation de jouer à quatre parties distinctes. Peu de gammes ou de traits, beaucoup de trilles, de martellés et d'autres ornemens, voilà de quoi se compose la partie brillante de la musique de Chambonnières. Le premier des Couperin (Louis) fut introduit à la cour par cet artiste, vers 1665. Hardelle, Richard, Labarre, et plus tard d'Anglebert, Gautier, Buret et François Couperin (l'ancien), se formèrent à l'école de Chambonnières. Ils eurent aussi de la réputation. François Couperin se distingua surtout par une manière large et brillante, et par l'exécution de difficultés supérieures à tout ce que l'on avait fait jusqu'à lui.

Je touche à une époque intéressante de l'art; c'est celle où l'on commence à donner à l'exécution une teinte d'expression, au lieu de la surcharger d'ornemens superflus comme on l'avait fait jusqu'alors. Mais, quelle que fût l'habileté des facteurs, les clavecinistes ne pouvaient réussir à vaincre la sécheresse de l'instrument dont ils se servaient. Le besoin d'améliorations dans la qualité des sons du clavecin, laquelle avait toujours paru désagréable et criarde aux oreilles délicates, fit faire des recherches pour dissimuler au moins ce défaut par des moyens artificiels.

Après ces perfectionnemens, qui ne donnaient cependant pas au clavecin les véritables nuances du *piano* et du *forte*, le clavier devint plus facile, grace aux combinaisons nouvelles que Godefroi Silbermann de Friberg et Blanchet de Paris lui donnèrent. Les touches présentèrent une légèreté qui n'existait point dans les anciens instrumens. Dès-lors, vers le milieu du siècle dernier, la musique de clavecin devint plus brillante. François Couperin (le jeune), surnommé *le Grand Couperin*, avait commencé la réforme parmi les clavecinistes français; mais de plus grands progrès furent faits en Italie par Dominique Scarlatti, dont le style savant et brillant à la fois fit oublier les lourdes compositions de ses devanciers.

En Allemagne, Jean Sébastien Bach, réunissant en lui seul les qualités de plusieurs grands artistes, imagina une nouvelle méthode de doigté d'une combinaison simple et bien raisonnée, qui lui fit porter l'exécution au plus haut point de perfection, sous le rapport de la difficulté vaincue. Ses préludes, ses fugues, ses fantaisies agrandirent le domaine du clavecin, qui, jusqu'alors, avait été presque toujours borné à l'exécution de petites pièces, telles que les cou-

rantes, les allemandes, les gigues, les sarabandes, les menuets, les branles, et autres choses semblables. Plus tard, Müthel et Wagenseil commencèrent à écrire des sonates qui firent oublier le genre de la toccate, et perfectionnèrent les détails du goût, dont Jean Sébastien Bach ne s'était point occupé.

En France, Rameau traitait le clavecin avec plus de force et d'harmonie que ne l'avaient fait les Couperin, Marchand et leurs élèves; Rameau donnait à sa musique plus d'élégance et de brillant. Ce grand musicien écrivit le premier concerto de clavecin qui ait été entendu à Paris. Dans le même temps, Jean-Sébastien Bach faisait la même chose en Allemagne, Handel suivait son exemple en Angleterre. L'impulsion était donnée, et l'art faisait d'immenses progrès en peu de temps.

Un auteur qui ne jouit plus aujourd'hui de la réputation qu'il mérite, Schobert, homme de génie et de goût, dont la musique plaisait infiniment à Mozart, qui la jouait souvent, Schobert fit faire un pas immense à l'art de jouer du clavecin, au style élégant et gracieux de la musique propre à cet instrument. Le doigté de ses pièces est facile, et l'on y voit que Schobert avait bien compris l'utilité des gammes et des exercices. Je regrette que l'empire de la mode ait fait oublier les ouvrages de ces anciens maîtres, qui brillent par les qualités devenues trop rares aujourd'hui. De beaux chants, une harmonie forte et nourrie, de la pureté de style, une certaine candeur dans les idées qui laisse jouir sans commotions violentes, ne sont pas les parties les plus faciles de l'art. Dans la musique de ces clavecinistes se trouve toujours une pensée dont la pièce entière n'est que le développement. Pourrait-on en dire autant de la plupart des morceaux que l'on écrit aujourd'hui?

Dès 1740, Silbermann et Spath avaient déjà construit un certain nombre de pianos qu'ils répandirent en Allemagne. Les clavecinistes se hâtèrent d'adopter l'instrument nouveau, qui leur fournissait les moyens de donner à leur exécution plus de légèreté, de délicatesse, et surtout plus d'expression que le clavecin. Jean-Sébastien Bach fut un des premiers artistes qui jouèrent du piano, et qui le mirent en vogue; mais ce fut son fils, Charles-Philippe-Emmanuel, qui contribua le plus au succès de cet instrument par son jeu élégant et gracieux, et par ses charmantes compositions. Les sonates, les concertos et les fantaisies que ce maître a publiés, ne sont point chargés de difficultés excessives; la plupart de nos pianistes regarderaient aujourd'hui comme des enfantillages les traits répandus dans cette musique; mais

il n'en est pas moins vrai que l'objet essentiel de l'art y est mieux senti que dans le déluge de notes dont la musique de piano est maintenant inondée. Au reste, on conçoit que la première école de piano n'ait pas dû considérer la difficulté vaincue comme le but de la musique, et que la marche ascendante des tours de force d'exécution soit le résultat du besoin de se distinguer que les artistes éprouvaient à mesure que l'habileté devenait plus grande.

Charles-Philippe-Emmanuel Bach eut pour imitateurs, dans l'école allemande, Binder, Hanger, Kleinknecht, Falkenhagen, Seifferth, Schraffrach, Zach, Schwanenberg, Hoffmann et Kirsten. Ces noms sont oubliés maintenant comme ceux des imitateurs en tout genre; les travaux de ces artistes n'ont cependant pas été inutiles pour répandre le goût de la musique de piano, pour avancer les progrès de cet instrument. Le plus habile de tous ces pianistes, après Bach, chef de l'école, fut Kleinknecht; son talent d'exécution passait, vers 1780, pour très remarquable. Haydn et Mozart vinrent ensuite donner une nouvelle impulsion à la musique instrumentale, et particulièrement au piano. Le premier ne se fit jamais distinguer par une grande habileté de mécanisme; mais sa musique eut la plus heureuse influence sur les progrès de l'art. Toutes les sonates de ce maître étaient d'un genre neuf, léger, élégant et gracieux. En multipliant ces ouvrages, les éditeurs allemands, français, anglais, épurèrent le goût, qui avait encore quelque lourdeur en Allemagne; en France, il était niais. Dans cette musique, on aperçut pour la première fois une idée principale développée dans tout le cours d'un morceau sans pédantisme scolastique, et sans nuire au charme des détails. Mozart, qui fut au rang des pianistes les plus habiles de son temps, fit pour la musique de piano ce qu'il a fait pour toutes les parties de son art; c'est dire assez qu'il hâta prodigieusement sa marche, et qu'il atteignit même, en quelque parties, une perfection qui ne saurait être surpassée. Son doigté n'est point correct. On voit que le sentiment harmonique l'entraîne, et lui fait négliger la régularité du mécanisme; mais ses traits sont neufs comme ses mélodies, ils ont un cachet bien précieux d'individualité.

De tous les maîtres qui ont contribué à perfectionner l'art de jouer du piano, Clementi est celui qui a eu le plus d'influence sur ses progrès. Doué du génie le plus heureux, d'une agilité remarquable dans les doigts, et d'un esprit méthodique et réfléchi, ce grand artiste comprit la nécessité de ramener à des règles fixes et invariables le mécanisme du doigté et l'art de tirer le son de l'instrument. Sans

nuire à sa brillante imagination, ces deux parties importantes devinrent l'objet de ses études : l'organisation la plus parfaite de l'articulation des doigts en fut le résultat. L'école de Clementi est considérée par les maîtres comme la meilleure de toutes. Quelles que soient les métamorphoses réservées à la musique de piano, quelles que puissent être les fantaisies de la mode pour le choix des traits et des difficultés, il faudra toujours apprendre à tirer d'un instrument le son le meilleur qu'il puisse produire, à lui donner de la force sans dureté, du moelleux sans mollesse, de l'éclat sans sécheresse; il faudra que tous les doigts, également aptes à se mouvoir avec rapidité, aient à la fois de la force et de la souplesse; que le poignet et l'avant-bras restent dans l'inertie, au lieu de prêter aux doigts le dangereux secours d'une énergie factice; enfin, il sera nécessaire de combiner le doigté de telle sorte que le passage du pouce sous les autres doigts, ce grand écueil d'une exécution égale et libre, se fasse le moins souvent possible. Or, tout cela a été prévu, réglé par Clementi; tout cela a été mis en pratique par ce maître et ses élèves. Tels sont les avantages de sa méthode qu'à l'âge de quatre-vingt ans, ce grand artiste excitait encore l'admiration des plus habiles.

Les compositions de Clementi n'ont pas eu moins d'influence sur la direction que la musique de piano a prise depuis 1770, principalement en France, en Italie, en Angleterre. Plus spirituelles que passionnées, plus pures que savantes, plus élégantes que fortes, ses sonates ont servi de type au genre brillant et sage des œuvres de Dussek, de Cramer, de Hullmandel, sont les modifications que le génie de ces artistes y a introduites. Depuis Clementi, la musique de piano s'est partagée, comme l'art de jouer de cet instrument, en deux grandes écoles distinctes; la première est celle de Bach, où domine un caractère mélancolique et passionné, un besoin d'harmonie pleine, peu compatible avec la régularité du doigté; l'autre, dont Clementi est le chef, se distingue par sa tendance vers la mélodie, par des traits brillans destinés à mettre en évidence l'habileté des exécutans, et par le mécanisme le plus propre à atteindre ce but. Les écoles de Mozart et de Beethoven ne sont que des modifications de celle de Bach, comme les styles de Dussek et de Cramer sont des analogues de celui de Clementi.

Gardez-vous d'en conclure que Dussek et Cramer furent des imitateurs. Tous deux eurent leur génie; mais, comme les artistes les mieux organisés, ils ressentirent l'influence de leur époque, de leur éducation musicale, des impressions de leur jeunesse. Naturellement

porté vers les pensées élevées, livré de bonne heure aux séductions, aux plaisirs du grand monde, Dussek a mis dans sa musique une certaine noblesse qui dénote son caractère, un charme qui reflète les penchans du cœur. Son harmonie n'est point irréprochable, mais elle a toujours de l'effet; sa manière est moins spirituelle que celle de Clementi; mais elle est plus pénétrante. L'analogie de son jeu avec le caractère de ses compositions était frappante. Dans son exécution, tout était séduisant; tout indiquait à la fois le musicien né, l'homme de bonne compagnie.

Avec un peu moins d'enthousiasme, Cramer avait dans sa jeunesse plus de pureté, une élégance remarquable, et des mélodies heureuses. On remarque dans toutes ses compositions un plan sage et bien conduit, et les difficultés s'y lient en général d'une manière heureuse avec le caractère de la mélodie. Le jeu le plus délicat, le plus correct et le plus gracieux se faisait remarquer dans son exécution.

Un homme qui n'a point eu de maître et n'a point formé d'élèves, qui s'est placé en dehors de toutes les écoles par le caractère de ses compositions comme par la nature de son jeu, s'est fait une réputation brillante et méritée, vers la fin du dernier siècle : cet homme fut Steibelt. Chez lui, l'organisation du compositeur eut beaucoup d'influence sur l'éducation du pianiste. Cette organisation le portait à des expansions fougueuses qui s'accordaient mal avec les combinaisons régulières du doigté. Le besoin de satisfaire ses inspirations l'emportait sur le soin de la correction de son jeu; son adresse merveilleuse parvenait d'ailleurs à vaincre des difficultés dont il n'aurait pu démontrer rigoureusement la possibilité d'exécution.

Parmi ces auteurs, Steibelt seul est amèrement critiqué par les pianistes de notre époque; plusieurs affectent même de le dédaigner. Steibelt n'est pas sans défauts, j'en conviens; son style est souvent diffus, peu correct. La plupart de ses compositions passent toutes les bornes assignées à l'étendue d'un morceau de musique de chambre. Il a quelquefois abusé des effets obtenus par les jeux de pédales; il s'est répété, pillé; il nous a donné deux fois la même sonate, le même rondeau, en se contentant de déguiser les formes du motif principal. On peut en faire la remarque en comparant l'admirable rondeau de la sonate en *fa mineur*, de l'œuvre dédiée à Mlle Beaumarchais, avec le rondeau de *l'Amante disperato*, sonate en *sol mineur*, pleine de verve et brûlante de passion. Ce rondeau a été placé par Méhul dans le ballet d'*Andromède*. La première version de ce rondeau est la meilleure, Méhul l'a choisie avec raison. Berton a de

même enrichi le ballet des *Sabines* du joli rondeau de la première des sonates dédiées à la reine de Prusse. L'effet dramatique produit à la scène par ces fragmens de sonates livrés aux puissances de l'orchestre témoigne du génie de Steibelt, de la force, de la vie que l'on admirait dans ses productions musicales.

Steibelt est le Rossini du piano; si ses nombreuses compositions donnent prise à la critique sous le rapport de la conduite et du style, on doit convenir que cet auteur a versé les mélodies avec une heureuse fécondité, des mélodies touchantes, gracieuses et de très bon goût; que son style original et tout individuel est bien sa propriété, et qu'il a possédé au suprême degré le don de plaire et de séduire. Ce n'était pas toujours sans prestige et même sans charlatanisme, il est vrai. Son habileté surmontait les obstacles qu'une manière de doigter incorrecte lui opposait, la même chaleur entraînante se faisait remarquer dans sa musique et dans son exécution. Il joignait à ces qualités un charme d'expression irrésistible. Steibelt produisait de magiques effets par l'emploi du *tremolo*, prolongeant les sons au moyen des pédales combinées avec artifice. Pour obtenir un silence parfait, pour retenir ses auditeurs dans le recueillement qui devait les conduire à l'extase sans les exposer à de frivoles distractions, ce maître arrêtait les pendules, fermait les portes à clé, faisait éteindre les lumières. Il fallait obéir à ses caprices, ou se priver du plaisir de l'entendre. Steibelt était le pianiste à la mode. C'est lui qui a mis en crédit le pot-pourri que Hermann avait ébauché déjà d'une main maladroite; c'est lui qui a inventé la fantaisie, celle du moins qui se produit dans nos concerts. Il faut bien se garder de la confondre avec la fantaisie sortie des mains de l'illustre Jean-Sébastien Bach. Steibelt nous a légué le caprice, dont on a tant abusé depuis lors. Vous voyez que je dis toute la vérité. Cet homme que j'ai loué, parce qu'il mérite de l'être, je ne crains pas de l'accuser ensuite de nous avoir jeté le caprice, la fantaisie, le pot-pourri, véritables plaies dont l'art musical ne pourra se guérir de long-temps. La fantaisie de Steibelt, en *sol mineur*, sur les airs de *la Flûte enchantée*, eut un succès qui tient du prodige.

Steibelt a écrit des quintettes pour piano, deux violons, viole et violoncelle. Ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. Clementi, qui pendant un demi-siècle a composé pour le clavecin ou le piano, s'est toujours gardé de l'associer à aucun autre instrument. Ce judicieux auteur pensait, sans doute, qu'il fallait se méfier d'un perfide auxiliaire, et se préserver d'un voisinage dangereux.

Clementi, Onslow nous ont donné des toccates pour le piano. Ces

maîtres ont fait une brève excursion dans un genre ancien que la sonate avait fait abandonner. La toccate de Clementi en *si bémol* est une excellente étude pour s'exercer aux jeux en double corde. Les traits en sixtes, en tierces, abondent en ce morceau.

Le troisième concerto de Steibelt, dont le rondeau se compose d'un air de danse villageois et de l'imitation musicale d'un orage, ses œuvres 4, 9, les six sonates dédiées à la reine de Prusse, et beaucoup d'autres, se distinguent par des traits brillans et gracieux, par l'abondance des mélodies; leur succès a été universel, et dure encore. L'auteur de *Roméo et Juliette* a partagé sa vie entre l'insouciance et la dissipation; on peut lui appliquer le mot de Buffon : *le style est l'homme même*. Sa musique marche quelquefois au hasard, mais elle n'est jamais dépourvue des étincelles du génie; *plura nitent*.

Je consacre deux pages à Steibelt, et ne vous ai presque rien dit de la musique de piano écrite par Mozart et ses dignes émules. Je vais me justifier en citant un vers de Delille :

On relit tout Racine, on choisit dans Voltaire.

Steibelt profita des ressources du nouvel instrument et contribua aux améliorations introduites dans le piano par les célèbres facteurs Érard frères. Les progrès toujours croissans de l'instrument, la perfection des méthodes, surtout l'apparition du géant Beethoven, firent faire de nouveaux pas à l'art du pianiste. L'originalité des idées de ce maître, les coupes nouvelles de ses morceaux, le grandiose de sa pensée, l'élégance de son style pittoresque, donnèrent une grande importance, une immense extension à la musique de piano. Hummel qui lui succéda, Hummel que l'on peut regarder comme le chef de l'école des clavecinistes de notre époque, a moins inventé que son illustre prédécesseur, mais sa musique a plus de spécialité pour le piano; elle est mieux doigtée et renferme des traits plus brillans et d'un mécanisme ingénieux. Les œuvres de Hummel les plus recherchés sont : les concertos en *la mineur*, en *si mineur;* le septuor, œuvre 44; trios, œuvres 12, 73, 93, 96; sonates, 13; rondeaux brillans, 56, 98. Nous avons une concertante de Hummel pour piano et violon. Beethoven en a écrit une pour les mêmes instrumens; nous lui devons aussi une fantaisie pour piano avec accompagnement de chœurs, exécutée au concert spirituel par M. Moscheles.

Weber, le premier compositeur de notre époque, tient une place éminente parmi les auteurs qui ont travaillé pour le piano. La collection de ses œuvres atteste sa fécondité, son talent de pianiste.

L'ouvrage qu'il intitule *Morceau de concert* est d'une grande beauté; ses concertantes pour piano et clarinette sont le trésor des clarinettistes, pour lesquels on n'avait pas écrit encore d'aussi belle musique. Ses fantaisies, ses caprices, ses sonates surtout, sont dignes de l'auteur de *Freyschütz*, d'*Eurianthe*, d'*Obéron*. Je n'ai pas besoin de signaler aux amateurs *l'Invitation à la valse*, pièce charmante de ce même Weber.

Hermann, Cramer, Field, Ries, Czerny, Pixis, Moschelès, Listz, Chopin, Thalberg, Mendelsohn, H. Field, Hiller, Klergel, Döhler, Meyerbeer, Hünten, Rosenheim, Heulett, Heller, Guthman, Schunke, Wetz, Benedict, Kessler, Mlles Bohrer, Clara Wieck, brillent à côté de Hummel, de Weber, de Mozart, de Beethoven, et soutiennent avec eux l'honneur de l'école allemande. Field a écrit plusieurs concertos qui ne sont pas sans reproche sous le rapport de la contexture, mais dont les traits se distinguent par une nouveauté, une grace parfaites. Nulle musique n'est mieux doigtée pour le piano. Cramer, dont l'âge ne refroidit pas la verve, travaille toujours; ses derniers ouvrages sont dignes de faire suite aux belles productions qui les ont précédés. Je signalerai particulièrement les sixièmes et septième concertos, les œuvres de sonates 57, 58, 59, 62, 63.

Les compositeurs et virtuoses français occupent également une place éminente parmi les pianistes. On distingue parmi eux Méhul, Boïeldieu, Hérold, Kalkbrenner, Onslow, Henri Herz, Jacques Herz, Zimmermann, Bertini, Pradher, Mansui, Petit, Camille Pleyel, Woëtz, Méréaux, Rhein, Montfort, Stamaty, Mortier de Fontaine, Hallé, Boëly, Boch, Osborne, Rigel, Chaulieu, Lambert, A. Adam, Désormery, Pena de Marseille. Je me garderai bien d'oublier M. Adam, le patriarche des pianistes, à qui nous devons la méthode de piano dont on s'est servi à peu près exclusivement pendant vingt-cinq ans, M. Adam, qui a formé tant d'élèves placés aujourd'hui parmi les maîtres.

Je dois encore nommer Chopin, afin de le mettre en tête des pianistes polonais avec Kontzky, Sowinsky, Czapeck, Krogolsky, Mme Szymanowska.

Je ferai le tour de l'Europe musicale et signalerai Weise, Hartmann à Copenhague; Pollini à Milan; Charles Mayet, Jerké en Russie; Essoin, Masarnau en Espagne; Potter, Phipps, Mme Anderson et Mlle Loveday en Angleterre.

La loi salique ne s'oppose point à ce que les femmes portent le sceptre de la musique; nos Françaises ont usé largement de cette

licence pour briller à leur tour et travailler à l'illustration de notre école. Je citerai donc parmi ces pianistes Mmes de Montgeroult, Bigot, dont l'art déplore la perte depuis long-temps; Mmes Pleyel, Oury de Belleville, Vial-Seghers, Farrenc, Wartel, Coche, Saint-Phal; Mlles Honorine Lambert, Mazel, Porte; Mmes de Dietz, Polmartin, Marchand, Anna Molinos, Lottin, Avignon, Guénée, Mlle Joséphine Martin; ces cinq dernières sont élèves de M. Zimmermann. Je vous ferai connaître Mlle Maglioni de Marseille, que le Conservatoire n'a point voulu admettre dans ses classes, parce qu'elle était trop habile. Cet honorable refus a été constaté par un acte administratif affirmant que la postulante, étant digne du premier prix, ne devait point enlever à d'autres disciples l'instruction dont elle n'avait pas besoin.

Parmi les amateurs, brillent au premier rang Mmes Duverger, la princesse Belgiojoso, de Peruzzi, la comtesse d'Albertas de Larochejacquelein.

Je n'ai pas tout dit encore. Si je sépare des autres pianistes français l'escadron plein de jeunesse et de bravoure dont je vais faire l'appel, c'est qu'il est sorti en entier de l'école de Zimmerman, le capitaine instructeur par excellence; pour marcher à la queue ils n'en sont pas moins vaillans. Ces virtuoses sont: Alkan, Prudent, Ravina, Chollet, Lacombe, Billet, Déjazet frères, Fessy, Franck, Goria, Lefébure.

Le répertoire des pianistes est très riche en *études*, pièces écrites pour former la main à toutes les difficultés qu'elle rencontrera ensuite dans les morceaux d'exécution. Clementi, âgé de quatre-vingt-un ans, publia vers 1820 le troisième volume de son *Gradus ad Parnassum*, et ce complément est égal en mérite aux deux premiers. Cramer ajouta un troisième recueil d'exercices du même genre à ses deux admirables livres dont le succès avait été européen. Quelques personnes en ont trouvé les dénominations singulières, et même puériles; l'un se nomme *l'Échelle*, l'autre a pour titre *le Hochet doré*, etc. Steibelt usait souvent de ce charlatanisme; on se souvient encore de son *Incendie de Moscou*, qu'il appelait *fantaisie*. Je dois citer encore les études de Steibelt, Kessler, Hummel, Moschelès, Zimmerman, Chopin; Thalberg, Heulett, Kontzky, Ravina, et surtout celles de Bertini, ses caprices à quatre mains, compositions extrêmement remarquables sous le rapport du mécanisme des passages, du charme de la mélodie qu'il a su jeter dans des morceaux qui pour l'ordinaire en sont dépourvus, et qui, grace à son talent, présentent souvent une couleur dramatique, un sentiment passionné du plus haut intérêt.

J'ai parlé des titres bizarres donnés par Cramer, par Steibelt, à certaines compositions destinées au piano. Plusieurs de leurs successeurs ont enchéri sur eux. N'avons-nous pas *la Mine de Beaujeau*, pièce de piano dans laquelle on trouve les annotations suivantes, qui expliquent ce que l'auteur, J. Couperin, avait voulu exprimer avec des gammes, des fusées ou des harpèges : *L'eau bouche les passages; on donne à manger aux ouvriers au moyen de la sonde.* Ce compositeur, si minutieux dans ses images, a fait pourtant une gaucherie en écrivant en *majeur* la mélodie qui sert à peindre l'action des mineurs. Le rebus et le calembour se tiennent par la main; on doit nécessairement les faire marcher ensemble, c'est un accompagnement obligé.

Dans ce genre burlesque, la palme reviendrait à l'auteur de *Clio*, fantaisie dont le début est intitulé : *Discours sur les beautés de l'histoire*, si Carulli ne s'était point avisé de publier un *orage*..... pour la guitare! Dans ce rebus musical, le *plin, plan, plon*, de la guitare, si plaisamment imité par le polichinelle de Molière, est employé tour à tour pour rendre avec fidélité le sifflement des vents, le fracas du tonnerre, le bruit de la pluie et de la grêle, l'arrivée et les rugissemens d'un monstre terrestre ou marin, amphibie peut-être: l'auteur ne s'est pas expliqué sur ce point essentiel. La guitare doit peindre encore, avec les moyens d'expression que vous lui connaissez, l'évanouissement d'une bergère à la vue du monstre horrible, mentionné ci-dessus, et les tendres soins que lui donne son berger.

Clio, pièce de piano, sonate pittoresque et philosophique d'un musicien de bonne foi, mérite d'être signalée. Cette œuvre originale, publiée à Paris, porte ce *nota bene* consigné sur l'une de ses pages. Attention, s'il vous plaît, au *nota bene!* « Pour l'intelligence de ce morceau, lire *l'Iliade* d'Homère, traduction de M. Bitaubé. » Inviter les pianistes à lire Homère est une fort bonne chose. Quand ils auront dévoré les vingt-quatre chants de *l'Iliade*, ces virtuoses joueront avec plus de bravoure les traits, les harpèges, les batteries, les gammes en octaves brisées, les passages éminemment historiques de *Clio*. Le grand Alexandre s'inspirait des beautés de *l'Iliade*, il récitait les vers mélodieux, bien sonnans, d'Homère, avant d'aller à l'encontre de Darius, de Porus ou de Thalestris; mais Alexandre ne pouvait lire Homère que dans l'original. Les pianistes qui veulent se conformer aux prescriptions de l'auteur de *Clio*, doivent nécessairement avoir recours à la traduction de M. Bitaubé. Toute autre version ne saurait convenir à cette œuvre singulière, élaborée pour le piano devenu professeur d'histoire ancienne et moderne.

De pareilles extravagances nous amènent à considérer les batailles de Prague, de Jemmapes, de Marengo, d'Austerlitz écrites pour le piano, arrangées ensuite pour deux violons, deux flûtes, ou deux flageolets comme des œuvres à peu près raisonnables. La même indulgence pourrait être accordée à *la Prise de la Bastille, à la Révolution du 10 août*, disposées pour le clavier par le baron Lemierre de Corvey, dont les moustaches ont laissé plus de souvenir que le talent. Dans l'exécution de ces batailles, on croyait imiter les coups de canon en frappant à la fois vingt touches à la gauche du clavier. Ce résultat discordant et bizarre montrait cependant l'intention de produire un effet, et d'imiter quelque chose de bruyant. Mais que dire de celui qui s'escrime à imiter le tonnerre et le canon, la grêle et la fusillade avec une guitare, avec un flageolet; qui s'imagine rendre avec fidélité l'explosion d'une mine, les cris des soldats, les plaintes des blessés, le cliquetis des armes, les charges de cavalerie et d'infanterie, les appels des trompettes, les tambours, et s'efforce de faire comprendre à ses auditeurs la traduction en musique des burlesques commentaires dont l'auteur a curieusement annoté sa composition!

Je suis tenté de ne point frapper de ridicule une symphonie de Raimondi qui reproduit en sons mélodieux *les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse*. Toutes les pages de Fénelon y sont traduites en notation musicale. J'ai trouvé dans cette facétie, que l'auteur a prise au sérieux, une chose qui a quelque apparence de sens commun; on ne saurait l'examiner pourtant sans pouffer de rire. Il s'agit de déclarer la guerre aux Dauniens; le conseil s'assemble; les vieux généraux discourent en rondes; d'autres, moins vieux et moins circonspects, se permettent les noires; les jeunes héros, pleins d'ardeur et d'outrecuidance, babillent en triples croches, et témoignent hautement, avec la plus grande vivacité, le désir qu'ils ont d'en venir aux mains, au moyen de plusieurs gammes s'élevant en fusées chromatiques. Vous voyez qu'on ne saurait être plus concluant, et que le conseil de guerre le plus pacifique doit nécessairement suivre les fusées, et se laisser entraîner par cette péroraison victorieuse, étrange, et dont les orateurs les plus célèbres n'ont jamais fait usage.

Benserade a traduit les *Métamorphoses* d'Ovide en rondeaux gaulois, rimés; quinze symphonies de Dittersdorf, publiées en Allemagne, présentent une version musicale complète du même poème latin.

Nous devons à l'habile pianiste Mansui un *Voyage pittoresque de France en Italie, en passant par la Suisse*. Ce pélerinage s'exécute sur le clavier.

Ces misères, ces niaiseries, bonnes tout au plus pour le premier âge de l'enfance, paraissent indignes de la critique; j'en conviens. Le succès prodigieux des batailles de Prague, de Jemmapes, de Marengo, prouve cependant que le peuple des musiciens a ses imbéciles, qu'ils sont nombreux, et que l'on est certain qu'ils répondront à l'appel toutes les fois qu'on voudra les mystifier. N'a-t-on pas publié *le Voyage de la Girafe*, pour le piano!

Laissons ces drôleries; elles me rappellent pourtant un mot qui peut trouver ici sa place. Un professeur, après avoir montré plusieurs fois à Mlle Bertin la manière dont elle devait attaquer le clavier pour en obtenir un effet mélancolique, finit par lui dire, avec une expression effrayante de ton et de physionomie : « Figurez-vous que Mme votre mère est morte; elle est morte, morte ! vous dis-je, et l'on va l'enterrer. »

Je ne condamne pas sans appel les effets d'imitation pittoresque exécutés sur le clavier lorsque les résultats peuvent produire une illusion plus ou moins parfaite. Ainsi Vogel, faisant tonner l'orgue de Saint-Sulpice pour imiter le bruit du canon, de la fusillade, les cris des combattans, les plaintes des blessés; le chant guerrier de *la Marseillaise* surgissant au milieu de ce désordre épouvantable, soutenu par un jeu de bautbois pendant que l'orage révolutionnaire mugissait avec fracas, était un tableau musical du plus haut intérêt, et qui m'a laissé de grands souvenirs du talent d'organiste et d'improvisateur de l'auteur de *Démophon*.

« Sonate, que me veux-tu? » Ce mot de Fontenelle que tant de gens répètent sans raison, et souvent même sans savoir ce qu'ils disent ou veulent dire, n'affirme rien contre ce genre de composition. Il prouve seulement que la sonate, objet de la mauvaise humeur de Fontenelle, était détestable, ou que ce littérateur était, comme tant d'autres, un barbare en musique. Si je reproduis cette boutade, c'est pour vous montrer la manière dont J. Couperin a parodié le mot de Fontenelle, en le plaçant en tête d'une pièce de piano, dont il est devenu le titre, l'épigraphe et la dédicace.

SONATE, QUE ME VEUX-TU?

—*Être jouée par les doigts de rose de mademoiselle Laure Beauchamps.*

C'est charmant, gentil, anacréontique, homérique même, bien plus que la fantaisie de *Clio*, bien plus encore que la traduction de *l'Iliade* du bonhomme Bitaubé.

CASTIL BLAZE.

LE CAMP

DE FONTAINEBLEAU.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE PARIS.

Il est bien convenu que le camp de Fontainebleau est mal nommé. Il est à trois lieues de cette ville, encore si vous prenez le chemin le plus direct par les allées de traverse de la forêt, en vous dirigeant au nord-ouest, par une déviation plus prononcée vers l'ouest que vers le nord. En langage de marin, je pourrais dire que le camp est à trois lieues ouest-nord-ouest de Fontainebleau. Ce chemin, on peut l'indiquer à ceux qui seront assez heureux pour louer un bon cheval de selle, comme il s'en trouve quelques-uns à la ville, chez un honnête sellier de la rue de France, ou bien aux piétons intrépides qui ne craignent pas de s'enfoncer dans les sables jusqu'aux genoux. Les voitures ne passent point par là; elles ont un long détour à faire pour suivre des voies praticables, et comme c'est le mode de transport employé par la plupart des visiteurs que la curiosité amène au camp, il est exact de dire que ce camp de Fontainebleau est à quatre lieues de la ville dont il a emprunté le nom. Il y a mieux : si c'est de Paris que vous êtes venu descendre à la porte du magnifique palais de François Ier, avec l'espérance de voir bientôt les soldats de notre armée derrière leur front de bandière et leurs faisceaux d'armes étincelant au soleil, vous aurez le plaisir, en remontant en voiture, de retourner sur vos pas dans la direction de la grande route qui conduit à Chailly et à Paris. Vous supposeriez volontiers que, pour vous montrer ce que vous cherchez, on vous ramène au Champ-de-Mars et à la cour du Carrousel. Mais que voulez-vous? On a caché

le camp le mieux qu'on a pu, et on lui a donné une fausse étiquette pour aider à ne point le reconnaître. Un écrivain, qui connaît la cour, nous a déclaré, il y a quelques jours, que, *quand on prend la peine de réunir dix mille hommes pour leur faire passer deux mois sous la tente, il faut au moins leur donner une belle enseigne, dût-elle les tromper.*

Aussi ne croyez pas, comme on vous le dit, que des nuées de visiteurs viennent chaque jour s'abattre sur le camp, et croyez encore moins ce qu'on ajoute, qu'un grand nombre d'entre eux vient de Paris. Il peut se faire qu'à l'état-major-général on voie arriver successivement quelques visages parisiens, de ce monde moitié dandy, moitié militaire, qui est de toutes les fêtes, militaires ou autres; mais le vrai public de Paris, celui dont nous sommes, nous tous, humbles bourgeois, qui jugeons librement toutes les fantaisies que nous payons par notre travail, ce public, avec lequel il faut pourtant compter, est bien rare parmi les curieux du camp, je vous l'affirme. En revanche, il y a, dans les grands jours d'exercice à feu, de manœuvres de cavalerie et de petite guerre, une assez nombreuse affluence de paysans, de propriétaires voisins, demi-bourgeois et demi-campagnards, et de citadins partis de Melun ou d'un rayon équivalent. J'ai même rencontré une fois et reconnu une joyeuse bande de fermiers qui venaient de seize ou dix-huit lieues de là, de Coulommiers, de Rozoy et de tous ces charmans environs du patriarcal manoir des Lafayette. Mais ceux-ci devaient se rabattre sur Paris, pour voir les courses du Champ-de-Mars; ils ne peuvent compter parmi les visiteurs ordinaires du camp : il est clair qu'ils étaient partis pour faire le tour du monde. Dans les jours où rien d'extraordinaire n'est annoncé, le camp, avec ses sables tourbillonnans et sa vaste plaine toute pelée et d'une désolante solitude, devient une véritable thébaïde militaire, peuplée de dix mille cénobites en uniforme, s'ennuyant à mourir dans leurs cellules de toile.

Il est sûr qu'on a voulu qu'il en fût ainsi : l'emplacement choisi pour le campement de l'infanterie me le prouve, et ce qui le démontre encore plus, c'est la difficulté qu'il y a d'obtenir, à l'état-major-général, une permission d'entrer dans le camp pour plus d'un jour. En ce qui me touche, je devrais dire qu'il y a impossibilité. A Compiègne, il y a deux ans, l'excellent colonel Aupick, aujourd'hui maréchal-de-camp, et qui entendait aussi bien que personne son métier de chef d'état-major, n'y mettait pas tant de façons pour permettre à des amis d'enfance, à des parens longtemps séparés par des carrières différentes, de se revoir pendant une semaine, tous les jours, à toutes les heures de loisir que laisse à un officier cette agitation factice des camps de plaisance. Il ne croyait point voir dans le premier venu qui lui demandait une entrée de quinze jours, un émeutier d'avril, de mai ou de juin, que sais-je? un émissaire peut-être de cet ennemi chimérique contre lequel on devait brûler tant de cartouches, sans balle, le lendemain, dans les plaines giboyeuses du voisinage. Aujourd'hui, au quartier-général de Fleury, on ne veut rien entendre, on ne sait pas qui vous êtes, on ne prend pas le soin de s'en informer,

et, aussi poliment que possible, on vous signifie qu'il y a des instructions supérieures qui défendent d'entrer au camp deux jours de suite sans faire viser son passeport; on est terriblement rigoureux sur la discipline; il est convenu qu'on est en campagne. Le duc d'Orléans ne se serait pas avisé de donner une pareille consigne à Compiègne, où l'affluence des curieux l'eût pourtant légitimée jusqu'à un certain point; il sait sans doute que la fusion de l'ordre civil et de l'ordre militaire est désormais un fait inévitable; nous ajouterons, quoique tout le monde ne soit pas encore de cet avis, que c'est une chose heureuse.

Grace à Dieu, en frappant à une autre porte, plus humble et plus détournée que celle du quartier-général, on peut quelquefois entrer, et j'y ai réussi. Après cette journée laborieuse, j'allai me coucher à Macherin, où j'avais établi mon cantonnement pour huit jours dans une maison de paysans.

Macherin est un des quatre ou cinq villages ou hameaux qui sont en vue du camp : c'est le premier que l'on rencontre en arrivant par cette route de sable que je vous ai désignée; il est placé à la lisière de la forêt, et, dès qu'on a atteint ses dernières maisons, on est dans la plaine des manœuvres ordinaires de l'infanterie et de l'artillerie, une plaine qui a bien trois lieues de tour, et qui est bornée au sud par le joli hameau d'Arbonne, avec son admirable couronne de bois et de rochers; au nord, par trois petits villages contigus, et que distinguent seulement leurs noms distincts, Forges, Saint-Martin et Fleury. De Macherin, qui est à peu près à l'est dans le même axe que Fontainebleau, on aperçoit en face de soi, vers l'ouest, toute la ligne des tentes de l'infanterie, qui s'étend du nord au sud, de Saint-Martin jusqu'à une certaine distance d'Arbonne, sur une longueur de plus d'une demi-lieue. C'est un beau coup d'œil. Pour jouir complètement de ce panorama et l'embrasser d'un seul regard, il faut arriver par Macherin, à cheval, en suivant la route de sable.

A droite de Macherin, on découvre d'autres champs dépouillés de leur récolte, qui forment un prolongement irrégulier à la grande plaine régulière dont j'ai parlé. C'est dans ces guérets que s'exerce habituellement la cavalerie, quand elle manœuvre isolée des autres armes. Là, on croirait d'abord qu'on va se heurter enfin à la limite de ces champs d'exercice qui s'ajoutent les uns aux autres; car, en tournant le dos à Macherin et en faisant face au nord, on voit devant soi s'élever un petit bois mêlé de blocs de grès; c'est ce qu'on nomme les *Barbizonnières*. Mais la cavalerie, se formant en pelotons au commandement de ses chefs, le lieutenant-général Faudoas, les maréchaux-de-camp Vidal de Léry et d'Astorg, trouve un large passage entre les Barbizonnières et le village de Barbizon à droite, et envahit une autre plaine, toujours plus au nord, qui n'a plus de bornes, puisque la cavalerie ne connaît pas de barrières. Nous l'avons vue un matin, nous l'avons suivie au-delà de ce passage des Barbizonnières, et il a fallu l'admirer lorsque, se développant de nouveau en ligne de bataille, sur deux cavaliers de profondeur, et six régimens de front, le 3e et le 4e lanciers, le 6e et le 8e dragons, le 3e et le 4e cuirassiers, elle a pris le galop ainsi pour ne s'arrêter qu'au-delà d'une route, je ne

sais laquelle, bordée d'arbres et de fossés, tout cela franchi et hardiment éludé sans déranger presque l'alignement des escadrons. Dans ce galop, le sabre en main, galop modéré pourtant, et qui n'était que celui qui précède d'ordinaire le galop forcené de la charge, un nuage de poussière blanchâtre, s'élevant de ces terres si légères où le grès est réduit en atomes, eut bientôt enveloppé hommes et chevaux, et alors lanciers, dragons, cuirassiers, tous offrirent de loin une masse indistincte, une sorte d'armée fantastique, perdue dans une épaisse vapeur. Rien ne peut donner une idée de ce spectacle, si ce n'est la belle lithographie de Raffet, le chef-d'œuvre des lithographies, qui a si bien reproduit les formes vagues des escadrons impériaux passant une revue des morts devant l'ombre de l'empereur, d'après cette ballade allemande :

C'est la grande revue
Qu'aux Champs-Élyséens,
A l'heure de minuit,
Tient *César* décédé.

Seulement, dans ce que nous avons vu derrière les buissons des Barbizonnières, nulle part n'apparaissait même le souvenir du moderne César : c'était un peu plus de poussière que partout ailleurs, et voilà tout.

Notre cavalerie ne pratique pas tous les jours un métier si rude, métier d'autant plus pénible, qu'il lui faut faire plusieurs lieues pour venir au champ de manœuvres et pour s'en retourner : elle est cantonnée, en effet, à Milly, à Chailly et à Fontainebleau même, je crois. On ne peut l'appeler que trois fois par semaine de ces cantonnemens éloignés.

L'infanterie, qui n'a qu'à sortir de ses tentes pour entrer dans la plaine qu'on lui a réservée, est mise en mouvement tous les jours. Tantôt ce sont les évolutions de ligne, tantôt l'exercice à feu ; un autre jour, c'est le tir à la cible, pour lequel on va toutefois un peu au-delà du champ habituel des manœuvres, jusqu'au mur naturel que forment, d'un côté et d'un autre, les énormes rochers de grès derrière Arbonne ou derrière Macherin. L'âpre nature de ces lieux vaut mieux qu'un polygone préparé de main d'homme, et leurs échos donnent au bruit de la fusillade un retentissement lointain, qui ajoute quelque intérêt à cet exercice de la cible, assez vulgaire en lui-même. Le dimanche n'est pas un jour de repos pour l'infanterie, c'est le jour choisi pour la revue générale et le défilé de toute la division en présence du lieutenant-général Cubières ou du commandant supérieur. Pendant que chaque brigade défile, la musique des trois corps qui la composent, rassemblée à la gauche du lieutenant-général et de son état-major, joue une marche apprise de concert entre les trois musiques, et cela forme un volume de sons qui ne manque pas d'éclat et de solennité. Cet ensemble était nécessaire, et il eût été difficile de se contenter d'un corps unique de musiciens, jouant chacun à son tour, au défilé de chaque régiment, dans cette immense plaine où de grandes masses d'accords peuvent seules produire quelque effet, et où l'infanterie, trop peu nombreuse pour la

carrière qui lui est livrée, apparaît elle-même comme un point dans l'espace; car il faut bien qu'on sache qu'il n'y a que onze bataillons dans ce camp de Fontainebleau, dont on fait tant de bruit : le bataillon des chasseurs à pied tirailleurs, et deux bataillons pour chacun des cinq régimens qui viennent ensuite, le 4e et le 10e légers, le 18e, le 27e et le 28e de ligne. Remarquons-le en passant, le hasard, ou quelque autre raison plus intelligente que le hasard, veut qu'en ce moment même le camp de Borodino réunisse sous la tente près de 42,000 hommes de troupes russes qui font aussi le simulacre de la guerre sous les yeux de leur empereur et d'un prince, hélas! trop oublieux de son origine et du nom français. Peut-être, chez les Cosaques, on rit un peu de nous, et de nos camps en miniature, à peine visibles dans les plaines sans fin qui leur servent de cadre démesuré. On devrait faire en sorte que nous ne prêtions pas à rire, même aux Cosaques, et même dans une circonstance où des quolibets à la Souvaroff ne prouveraient rien; car enfin il est de notoriété que notre force n'est pas concentrée, grace à Dieu, entre Arbonne et Macherin. Mais nous avons entendu des hommes d'esprit et de bon sens, de vrais amis du gouvernement et qu'il ne renierait pas s'il savait leurs noms, émettre le vœu qu'à l'avenir on ajourne, s'il le faut, pendant deux ans, toute formation de camp, pour réunir, à la troisième année, trente ou quarante mille hommes, soldant ainsi tout l'arriéré en une seule fois. Je recommande cet avis, sans dissimuler les obstacles, à ceux que les camps amusent et qui ne demanderaient pas mieux, j'imagine, que d'en faire une institution plus sérieuse. Si le métier de la guerre s'apprend ailleurs qu'à la guerre, ce doit être à la tête d'un corps d'armée vraiment digne de ce nom.

Revenons à l'emploi des journées dans le diminutif de camp que nous connaissons. Parfois on fait trève aux manœuvres isolées de l'infanterie et on l'envoie, soutenue par l'artillerie et par la cavalerie sur ses ailes, simuler une attaque en avant sur le pauvre village de Barbizon, qui ne sait ce qu'on lui veut, lui qui nourrit, loge et rançonne, à l'heure qu'il est, vingt-cinq pacifiques artistes, occupés à saisir sur la toile les beaux points de vue de la forêt voisine. Après l'attaque, et à une heure fixée d'avance, on commence un mouvement en arrière, et toutes les armes, selon le rôle qui leur est assigné, s'aident mutuellement à opérer leur retraite jusqu'aux abords du camp. C'est ce que les badauds nomment la petite guerre. Il y a eu dernièrement une démonstration militaire de ce genre que tous les journaux ont décrite. Un officier distingué, et assez difficile à satisfaire, nous écrit du camp qu'elle a été fort bien exécutée. Les dragons du 6e régiment, disséminés par petits pelotons dans les diverses positions à enlever, figuraient l'ennemi, avec leurs fanions rouges. Ils étaient, les uns à cheval, les autres à pied, comme de vrais dragons : en général, on ne fait pas faire assez souvent à cette arme mixte l'exercice à pied et on l'habitue trop à se croire purement et simplement une arme de cavalerie.

D'autres fois on met l'infanterie en marche, sans artillerie ni cavalerie, pour une promenade militaire. Il s'agit de reconnaître, par exemple, si l'ennemi ne

se dirige pas vers le camp par quelque point de la rivière d'Ecolle, qu'on lui suppose l'intention de traverser; car le commandant supérieur a ses éclaireurs, comme vous pouvez croire, qui lui apportent de temps en temps des nouvelles fort inquiétantes. J'ai suivi une opération semblable, ayant pour but de déjouer les desseins de l'ennemi, qui, cette fois, n'était pas même représenté par le 6e dragons : nos régimens sont patriotes et répugnent à faire l'ennemi; c'est une vilaine corvée. Voici comment on a fait promener l'infanterie ce jour-là. Il est bon de vous dire que la rivière d'Ecolle, vers laquelle on craignait une surprise, prend sa source au midi du camp, au village de Vaudoué, et coule à l'ouest du camp par Noisy, Oncy, Milly, Courance, où l'on remarque le joli parc de M. de Nicolaï; puis par Danemois, Saint-Germain-sur-Ecolle, Montgermont, Pringy, pour déboucher dans la Seine, en face du beau domaine de Sainte-Assise. Eh bien! c'est cette inoffensive rivière d'Ecolle qui empêchait nos généraux de dormir. Un matin, la deuxième brigade, ayant à sa tête M. de Lasbordes, jeune maréchal-de-camp qui commande déjà comme un des plus anciens, reçut l'ordre de s'y porter par Fleury et Saint-Germain, et d'en remonter le cours par Danemois jusqu'à Courance, où la première brigade devait la rejoindre par Arbonne et Milly, en descendant la rivière. Tout cela s'exécuta sans rencontrer l'ennemi et sans brûler une amorce, sous un soleil ardent, et toujours dans cette même poussière de grès presque impalpable, par une des plus chaudes journées qu'on ait vues au mois de septembre. Plusieurs soldats tombèrent en chemin, et il fallut une main amie pour les relever; ce qui faisait dire à des officiers qui savent les conditions du métier qu'on soutiendrait difficilement une campagne laborieuse avec des soldats si jeunes, et dont le tempérament n'est pas encore assez développé pour les fatigues de la véritable guerre. Vous savez qu'on les prend à vingt ans, et qu'une bonne partie de la population la plus valide échappe au recrutement, parce qu'étant aussi la plus intelligente et la plus aisée, elle a intérêt à se faire remplacer, et sait bien en trouver le moyen. Les conscrits qui restent à l'état ne sont contraints au service que jusqu'à vingt-sept ans, et encore, au bout de cinq ans, on délivre ordinairement à beaucoup d'entre eux des congés limités; si bien que les soldats qui approchent le plus de l'âge de virilité et de force n'ont que vingt-cinq ans, tant que le régime de ces congés éventuels n'est pas suspendu par une fausse alerte de guerre, comme il y en a eu quelquefois depuis 1830, au nord, à l'orient, ou au midi. Pour se battre, un jour ou deux, dans une rencontre passagère, on est bon à tout âge; mais pour faire une rude campagne, vingt-cinq ans, c'est la limite inférieure où l'on commence à valoir et à compter.

Il est vrai que, si nos soldats n'ont pas toute la vigueur qu'on désirerait, les officiers, en revanche, peuvent être montrés avec orgueil aux amis et aux ennemis de la France. On ne regrette pas d'être allé chercher le camp dans le désert où il se dissimule, lorsqu'on a pu voir quels tempéramens éprouvés, quelles énergiques natures physiques fortifient l'échelle moyenne des grades militaires.

Ce sont, la plupart, des hommes d'élite, que l'empire, dans sa meilleure phase, eût admirés; et quelques-uns, sortis de cette terrible épreuve, foudroyés, mais debout, sont toujours prêts à bien faire. Rassurons-nous donc, le cadre d'officiers est un point de ralliement inébranlable, autour duquel les soldats de vingt-cinq ans, au premier coup de canon sérieusement tiré, voudraient vieillir, et ceux qui sont partis reviendraient en foule.

La première brigade, que j'accompagnais dans cette promenade militaire, faisait éclairer sa marche, en tête de la colonne et sur les flancs, par des voltigeurs du 4e et du 10e légers, et surtout par les chasseurs à pied tirailleurs, que la voix publique a baptisés instinctivement du nom de *chasseurs d'Afrique*, parce qu'en effet leur place serait là. Ce sont des soldats de choix, alertes, intelligens, infatigables et disciplinés, une armée ainsi composée serait sans rivale dans le monde. Ils courent, sautent les fossés, se couchent à plat ventre et chargent leur fusil dans cette posture; ils se séparent pour tirailler, sans éparpillement, toujours assujétis à un certain ordre dans ce désordre apparent du service de voltigeurs, et se ralliant au premier son du clairon avec une précision merveilleuse. S'ils marchent, car ils daignent marcher, *d'un bon pas géométrique*, comme leur crie l'officier, on peut leur dire, croyez-moi :

Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre.

Au reste, ils sentent qu'ils sont des hommes de choix, et leurs chefs le savent encore mieux : cela excite les uns et les autres à conquérir les suffrages du reste de l'infanterie qui n'a de regards que pour eux, pour leur sombre uniforme vert et leur équipement d'un modèle nouveau, aussi sombre que leur habit. Vous connaissez tous à Paris cet uniforme des *chasseurs d'Afrique;* ce corps a été formé à Vincennes, sous vos yeux. Tout le monde n'a pas remarqué peut-être que ces chasseurs ne portent pas, comme les autres fantassins, cette double buffleterie croisée sur la poitrine et tendue par le poids du sabre et de la giberne, qui gêne la respiration et détermine souvent, de l'aveu de tous les chirurgiens militaires, un commencement de phtysie chez les soldats faiblement constitués. Pourquoi ne ferait-on pas profiter sur-le-champ toute l'infanterie des bénéfices d'une innovation si simple?

Ce n'est pas d'ailleurs la seule amélioration que l'armée attend de l'heureuse expérience qui s'achève sur le bataillon des chasseurs à pied tirailleurs; elle espère qu'ils seront le germe et le type d'une véritable infanterie légère qui nous manque. Nous n'avons une infanterie légère que de nom, qui se distingue de celle de ligne par des collets jaunes et des épaulettes d'argent, rien de plus. Il est temps de finir cet enfantillage. On peut objecter que, dans la disposition actuelle des esprits, on ne réunirait pas des soldats d'élite comme ceux de ce bataillon-modèle, en assez grand nombre pour renouveler en entier nos vingt régimens légers; mais il suffirait de vingt bataillons, répartis à chacun de ces

corps, pour justifier enfin le titre qu'on leur donne, et ce n'est pas demander l'impossible.

En attendant, les chasseurs à pied tirailleurs sont au nombre de 500 : quatre compagnies de 120 hommes environ. Qu'on les envoie au plus vite en Afrique recevoir leur consécration, et qu'on en forme d'autres. A Alger, soldats et officiers, tous feront envie au colonel Lamoricière lui-même, à la tête de ses Zouaves. Mais on souffre en les sachant occupés à battre les buissons inanimés d'entre Milly et Courance, et à explorer, pour rire, les abords de la rivière d'Ecolle. Un paysan, qui voyait un peloton se diriger vers l'Ecolle, s'écriait devant moi : « Où vont-ils donc? l'eau de la rivière n'est pas bonne; il y en a de bien meilleure à une source derrière les grands ormes que vous apercevez là-bas, à gauche. » — Le digne homme, vu l'excessive chaleur, croyait sérieusement qu'on les menait boire.

Les chasseurs à pied tirailleurs sont armés de fusils à percussion, ainsi que deux régimens du camp, le 4e léger et, si je ne me trompe, le 27e de ligne. C'est encore une épreuve nouvelle, et qui est déjà satisfaisante. Il paraît que les fusils à percussion ne ratent qu'une fois sur cinq cents coups, tandis que cela arrive une fois, dit-on, sur vingt, aux fusils à pierre, dont l'infanterie est encore généralement armée. Tout le monde, à vrai dire, n'admet pas cette infériorité prodigieuse de l'ancien armement. Ce qu'il y a de certain à l'égard des nouvelles armes, c'est qu'elles attendent un perfectionnement nécessaire dans le mode d'établissement des cartouches et de la capsule. On nous écrit de la plaine d'Arbonne qu'une commission, choisie parmi les officiers d'infanterie des régimens du camp, et à laquelle a été adjoint un capitaine d'artillerie, vient d'être chargée d'examiner un nouveau système de cartouches proposé pour les fusils à percussion par un capitaine des chasseurs à pied. On ajoute que le comité d'artillerie, toujours exclusif, prétendait mettre obstacle aux essais, mais qu'en dépit de ses efforts le ministre de la guerre a ordonné la confection de vingt mille de ces cartouches. L'infanterie se réjouit de ce triomphe auquel on ne l'a pas accoutumée; et pourquoi, en effet, lui interdirait-on d'avoir un avis sur les conditions de succès d'une arme qui lui appartient?

Dieu nous garde, cependant, de nous mêler à ce grave débat! Disons plutôt un mot de la vie qu'on mène au camp dans les instans de loisir que laissent les manœuvres petites ou grandes. — Le samedi serait un jour de repos complet, jour de sabbat, s'il n'était consacré à ce qu'on nomme militairement les *soins de propreté* : ce qui veut dire que les soldats lavent leurs guêtres, brossent leurs habits, prodiguent le blanc d'Espagne et sont conduits par pelotons à une source au-delà d'un petit bois qui couvre le camp à l'ouest, pour s'y *retremper* après les fatigues de la semaine. Ce jour-là, les officiers s'ennuient plus que de coutume, si la chose est possible. Il y a pourtant chasse à courre dans la forêt; mais invitez donc des officiers d'infanterie à une chasse à courre : or, ils sont là près de trois cents, tous privés nécessairement de ce moyen laborieux de tuer le temps, sinon le cerf. Au reste, deux samedis de suite, j'ai pu

constater les chétives prouesses de ceux qui chassaient. La première fois, point de cerf, ni cerf à sa seconde tête, ni *cerf dix-cors*, auquel on pût *attacher ses efforts*, comme dit Dorante le fâcheux. La seconde fois, un cerf, à la nuit tombante, vint se réfugier et disparaître vers la *Mare aux Évées*, mais sans se noyer, heureusement, le pauvre animal. Un vieux garde me disait que ce ne pouvait être le cerf de meute qui eût ainsi couru seul de sept heures du matin à huit heures du soir; qu'évidemment il s'était fait accompagner et que, les chiens avaient pris le change. Le vieux garde haussait un peu les épaules, il se souvenait des beaux temps de Charles X. Mais le temps des rois et des princes grands chasseurs est passé pour toujours, quel malheur! Le simulacre de ce divertissement, jadis royal, durera ce qu'il pourra, comme toutes les imitations maladroites.

La troupe des Variétés donnait, il y a quelque temps, deux représentations par semaine, dont le commandant-supérieur faisait les frais, pour l'amusement du camp. Officiers, sous-officiers et soldats y étaient admis, à tour de rôle, avec des billets d'invitation. Je ne sais si la réouverture de la jolie salle du boulevart des Panoramas n'aura pas troublé un peu la régularité de ce plaisir; mais, dans tous les cas, c'est un triste plaisir, au moins pour les officiers, qui l'acceptent, faute de mieux, et dont quelques-uns s'y refusent absolument. Imaginez qu'ils sont privés de la moitié du plaisir qu'on goûte au théâtre; je veux dire la vue des loges et des spectateurs eux-mêmes. Il n'y a point de loges, mais une série de gradins comme pour une distribution de prix, de sorte que chacun ne voit devant lui que des dos, des nuques, des collets jaunes ou rouges, des épaulettes blanches ou jaunes. Pas un visage de femme, pas deux étrangers en habit de ville, si ce n'est parfois quelques laquais introduits auprès des simples soldats, au *paradis*. Sachez aussi que le mérite des acteurs n'est pas une suffisante compensation à la monotonie de cet aspect de la salle. Les officiers ont vu toutes les pièces qu'on leur offre représentées dans leurs villes de garnison, et chacun d'eux garde le souvenir de tel acteur ou de telle actrice qui, à leurs yeux, ne le cèdent en rien à Vernet, à Odry, à Mlle Flore.

On vous a parlé d'une bibliothèque qui existe au camp : oui, pour ceux qui veulent lire des ouvrages de longue haleine, *Polybe*, l'*Histoire Militaire* de Jomini, les *Mémoires de Napoléon*. Mais on n'y trouve pas un journal, et c'est par ce fait que se trahit le plus hardiment la pensée d'isolement qui a présidé à la formation du camp de Saint-Martin. Les officiers sont réduits à lire les feuilles du quatrième jour dans les barraques où ils ont choisi leur pension. Il y a là, derrière les tentes, une suite de barraques, tenant lieu de restaurans ou de cabarets, et qui se prolonge sur une ligne presque égale à celle du camp.

L'isolement dont tout le monde se plaint n'a pas seulement porté atteinte aux plaisirs et aux distractions qu'on peut se donner, même en campagne; il nuit aussi beaucoup au bien-être des officiers et des soldats. Les uns se plaignent d'être mal et chèrement, dans leurs pensions improvisées loin de tout

marché de consommation. Les autres paient parfois neuf sous la livre de viande qu'ils auraient pour sept sous, dans certaines garnisons. Ils touchent, dira-t-on, l'indemnité allouée aux troupes sur le pied de *rassemblement*. Parlons de cela ! Huit centimes par jour au soldat, dix centimes au sous-officier, et quinze à l'adjudant-sous-officier. Achetez donc maintenant des légumes pour la soupe, quand le paysan exige du pauvre soldat vingt-cinq et trente centimes pour un chou, dont on ne donnerait pas cinq centimes à Fontainebleau. Disons, sans excuser le paysan spéculateur, que les approvisionnemens de ce genre sont achetés généralement au marché même de Fontainebleau, et revendus au camp de la seconde ou de la troisième main.

On nous répond : Prenez la carte de Cassini, vous verrez qu'il n'y avait pas pour le camp d'autre emplacement possible. — Nous n'avions pas attendu ce conseil et nous avions pris, non seulement la carte de Cassini, qui est une carte générale de France, c'est-à-dire faite sur une trop petite échelle pour servir d'autorité en cette occasion, mais encore un *plan général* de la forêt et de ses environs dressé, un peu avant 89, pour les chasses du roi. Sans être un grand maréchal-des-logis ou un profond stratégiste, il nous semble qu'on pouvait s'établir du côté de Chailly, où il y a encore des plaines, au moins à quelque distance, tout ce qu'il en faut pour onze mille hommes. On se rapprochait un peu de Fontainebleau, et surtout on aurait eu à sa portée le marché public de la ville, où l'on pouvait se rendre par une route excellente, et à l'aide d'un service spécial pour les soldats chargés de l'approvisionnement. Mais on a voulu essayer sur l'armée le régime de l'isolement pénitentiaire.

Je regrette, monsieur, que le camp de Fontainebleau m'ait pris toute la place dont vous disposez en ma faveur. J'aurais voulu vous parler de la singulière vie de ces *carriers* qui exploitent le grès dans la forêt. Ils font là un métier dont ils meurent à quarante ans, plus jeunes encore, et ils le savent, et ils y persévèrent. Est-ce la misère? Est-ce l'insouciance? L'une et l'autre sans doute: l'insouciance, compagne fidèle de la misère, et sa meilleure consolatrice. Un jeune carrier, qui ne tirera à la conscription que dans un an, me disait : « Il n'y a pas de vieux carriers ! » Et il s'en retournait aux carrières, comme Dion, avec une philosophie probablement plus sincère. J'en ai vu un autre, de seize ans, qui soulevait avec peine, mais avec l'ardeur de son âge, pendant toute une journée, la *maille* de quarante livres dont on se sert pour fendre d'énormes blocs de grès. C'est commencer de bonne heure à creuser sa tombe. Quand un carrier est atteint de phtysie, on dit : « Il est pris par le grès ! » et un enfant se présente pour le remplacer aux carrières. Il faut vous dire le mot de l'énigme: c'est qu'un bon ouvrier peut gagner, en avalant la poussière de grès qui le tue, jusqu'à 3 fr. et 3 fr. 50 cent. par journée !

C——R.

BULLETIN.

Tout ce qui se passe en Orient est bien fait pour lasser la curiosité la plus opiniâtre; il est difficile de se reconnaître au milieu du pêle-mêle obscur de tant de nouvelles, de conjectures, et chaque moment semble apporter un obstacle au dénouement de tant de complications. On eût pu obtenir une solution prompte, si l'on eût laissé Constantinople et Alexandrie traiter ensemble, si l'on eût permis à la Porte d'accorder sur-le-champ à Méhémet-Ali l'hérédité des deux gouvernemens d'Égypte et de Syrie. A défaut de cette manière toute simple de terminer le différend, il aurait au moins fallu que les cinq puissances qui demandaient au divan de leur confier le soin de traiter avec le vice-roi, fussent certaines de tomber d'accord entre elles sur les conditions qu'il s'agissait de faire accepter aux deux contendans. Il était naturel que l'Europe, demandant à régler les affaires de l'Orient, se présentât à cette œuvre de pacification avec des idées et un système arrêtés d'avance, pour ne pas donner le spectacle de ses divisions et de ses incertitudes à ceux mêmes dont elle voulait terminer les luttes et juger les prétentions. C'est ce que le divan s'est permis de faire entendre dans une note récente adressée aux cinq puissances, où avec une modération quelque peu ironique, il les invite à procurer le plus tôt possible à l'Orient cette paix dont elles se sont portées si hautement arbitres et garans. Mais moins que jamais un dénouement prochain paraît probable. Les combinaisons ébauchées dès le principe semblent abandonnées, et l'on se remet à l'œuvre sur de nouveaux erremens. Les cinq puissances ne sont plus, vis-à-vis les unes des autres, dans les mêmes rapports; la France paraît plus isolée; la Russie moins éloignée de l'Angleterre; la Prusse suit la Russie, et l'Autriche se tient sur la réserve, dans l'espoir d'être appelée au rôle de modératrice au milieu de tant de vues et de désirs contraires. Le *statu quo* va-t-il recommencer? Quelle sera la longueur du délai que Méhémet-Ali a fixé dans sa pensée pour attendre les effets de la médiation des cinq puissances? Jusqu'à présent le vice-roi a beaucoup gagné par le calme de son attitude; il a constaté sa propre modération, le défaut d'accord du côté des puissances sur les bases de l'arbitrage qu'elles ont revendiqué; il a reçu de plusieurs gouverneurs de

l'empire ottoman et de quelques autres notabilités musulmanes des témoignages de confiance et de sympathie qui le désignent comme le défenseur de l'islamisme. Sa situation est entière, son ascendant moral s'est augmenté. De toutes parts on le recherche, on s'adresse à lui; la sultane-mère lui a écrit à l'insu de Kosrew-Pacha. De son côté, le grand-visir a renoué avec l'Égypte une correspondance secrète dont la découverte a été l'objet de graves reproches de la part des ambassadeurs européens. Toutes ces marques de considération et d'influence ne seront pas stériles pour le vice-roi, qui finira peut-être par traiter directement avec le sultan, si les cinq puissances ne peuvent s'entendre sur les bases de la transaction qu'elles s'étaient chargées de rédiger.

Le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman, qui revient, dans toute cette affaire, comme une sorte de refrain périodique, a été, dit-on, l'objet d'un traité entre l'Autriche, la Grande-Bretagne et la France, auquel, jusqu'à présent, la Russie aurait refusé d'adhérer. On peut affirmer, si ce traité existe, qu'elle n'y adhérera jamais. Comment la Russie pourrait-elle quitter la situation avantageuse que lui a faite le traité d'Unkiar-Skelessi, pour accepter une association diplomatique, où trois puissances s'entendraient à son détriment? La Russie a la prétention d'être la meilleure amie du sultan; elle espère bien renouveler avec Abdul-Medjid les conventions stipulées avec Mahmoud; elle affermit son protectorat, elle multiplie son influence sans faste, sans coup d'éclat; elle ne provoquera rien, mais elle ne reculera pas d'une ligne. Les trois puissances contractantes, la Grande-Bretagne, la France et l'Autriche, au moment où elles s'efforcent de lier la Russie, sont elles-mêmes en échec devant une négation. Maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, c'est fort bien; mais pourrez-vous l'empêcher de se diviser, de se déchirer? avez-vous le droit de lui interdire l'alliance russe, le protectorat russe? La déclaration qu'on dit avoir été libellée à Vienne par les trois puissances, ne nous semble pas devoir plus effrayer le cabinet de Saint-Pétersbourg que ne l'a fait récemment l'annonce d'un congrès; cet acte ne change rien à la situation respective de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche, ni aux vues particulières qu'elles peuvent avoir. C'est une sorte de lieu commun sur lequel il est aisé de s'entendre, parce qu'il n'engage à rien et ne compromet personne.

Les troubles qui avaient éclaté à l'occasion de la circulation des grains ne se sont malheureusement pas renfermés dans les limites du département de la Sarthe. De semblables désordres ont éclaté à Mortagne, à Bellesme, à Alençon, et la cour royale de Caen a évoqué l'instruction des poursuites judiciaires, comme avait fait la cour d'Angers. Une ordonnance royale du 24 septembre a prononcé la dissolution du conseil municipal de la ville du Mans. Ce conseil avait commis la faute grave de relâcher les émeutiers que la force publique avait faits prisonniers. Tout le monde s'est conduit, dans cette affaire, avec une singulière mollesse, et le préfet destitué s'est trouvé, par son peu de vigueur, tout-à-fait à l'unisson de la faiblesse qu'a montrée la municipalité du Mans. Du reste, cet ex-fonctionnaire, dans la lettre qu'il a adressée aux journaux, convient que sa conduite appelait la désapprobation formelle du gou-

vernement. J'ai compris, a-t-il écrit, que ma destitution expierait la délivrance des prisonniers réclamée par l'émeute. Les personnes qui connaissent M. Bruley-Desvarannes, et la lettre même qu'il a écrite, témoignent de son caractère honorable et de son courage personnel; elles le montrent aussi comme un homme plus fait pour la paisible élégance de la vie privée que pour les devoirs quelquefois sévères de la vie publique. Mais alors il ne faut pas briguer des fonctions au-dessous desquelles doit nous placer tôt ou tard l'absence des qualités nécessaires. Le ministère du 15 avril, en destituant M. Bruley-Desvarannes, ne lui avait donc pas fait une si grande injustice, et l'ancien ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, n'avait pas si mal apprécié ce fonctionnaire qui s'est montré tour à tour indiscipliné et pusillanime.

Ce n'est pas le seul point sur lequel se trouve justifiée l'administration du 15 avril, et chaque jour l'opposition ne craint pas de la rehausser, même aux dépens du cabinet actuel. L'ordonnance du 20 septembre sur le conseil d'état, et les nominations qui l'accompagnaient, ont été l'objet de nombreuses comparaisons entre les deux ministères; et dans ces rapprochemens ce ne sont pas les actes du 15 avril qui ont été le plus maltraités. Un journal remarque qu'au moins M. Molé ne donnait point de places à ses adversaires, à des hommes qu'il connaissait pour ses contradicteurs inévitables. Ce qui faisait, en effet, du cabinet présidé par M. Molé, un ministère politique, c'étaient l'ensemble de ses mesures, l'accord de ses membres, la franchise avec laquelle il était défendu, nous dirons même la chaleur avec laquelle il fut attaqué. Aussi, à tous momens sa politique conciliatrice, ferme, éclairée, libérale, est présente au souvenir de l'opinion, et se trouve rappelée dans les débats de la presse. Involontairement ses anciens adversaires lui rendent plus de justice, et ceux qui la défendaient s'en honorent de plus en plus tous les jours. Aussi M. Molé, qui, dans sa retraite de Champlâtreux, reçoit les visites d'hommes politiques et de diplomates éminens, n'a rien à regretter des actes d'une administration qui a jugé avec un coup-d'œil si juste l'état et la situation de l'Espagne, dont les prévisions s'étaient depuis long-temps arrêtées sur l'Orient, et dont le système intérieur savait s'inspirer de l'esprit libéral de notre époque, sans rien abandonner de la force nécessaire au pouvoir.

Dernièrement on remarquait dans un recueil combien l'opinion était calme et s'était remise à apprécier hommes et choses avec une entière impartialité. On en concluait, non sans quelque fondement, que les passions de circonstance n'ayant pas survécu à l'intérêt du moment, il ne restait plus que le souvenir des anciens services rendus par quelques hommes politiques, et l'attente de ceux qu'ils peuvent rendre encore: aussi ne trouvait-on rien de chimérique et de monstrueux à ce qu'un jour M. Thiers ou M. Guizot pussent se retrouver dans le même cabinet avec M. Molé. Cette proposition si raisonnable a été vivement relevée par un journal de l'opposition. Mais depuis qu'elle a été émise, ne s'est-il rien passé qui montre combien sont tombées les séparations les plus vives entre les partis et les hommes politiques? Que signifie la réintégration à la Monnaie de M. Persil, réintégration contresignée par M. Passy? Si ce n'est

que ces anciennes différences d'opinion et de système ont été considérées comme éteintes et mortes. Quand M. Passy contresigne l'ordonnance qui rend à M. Persil une place que lui avait retirée le ministère du 15 avril, il n'y a rien de monstrueux à avancer qu'un jour M. Guizot ou M. Thiers puisse se trouver le collègue de M. Molé. Cependant *le Courrier Français* ne veut pas entendre parler d'une pareille éventualité, surtout en ce qui concerne M. Thiers, comme si ce dernier était tout-à-fait inféodé à ses convenances et à ses combinaisons. Peut-être ce journal ne connaît-il pas encore assez l'homme d'état dont il dispose d'une manière si absolue. M. Thiers est un des esprits les plus libres de notre temps, un des esprits les mieux faits pour laisser tomber dans l'oubli les querelles du passé, pour ne voir dans la politique que les grandes lignes et les faits nécessaires. *Le Courrier Français* admet que M. Guizot pourrait un jour se réunir à M. Molé, et il consent même à ce qu'ils forment dans l'avenir un cabinet avec M. le maréchal Soult. Cette combinaison que nous octroie dédaigneusement l'organe de l'opposition ne nous paraît pas, à nous, si misérable, et il nous semble que le pays pourrait en subir de plus méchantes. Mais confions au temps toutes ces alliances possibles de noms, d'hommes et de talens; il nous suffit de constater que toutes les vieilles colères sont défuntes, que toutes les tempêtes parlementaires dont on nous a donné le spectacle n'ont laissé aucune trace; le même *Moniteur* contient la nomination de M. Mottet et la réintégration de M. Persil. Le ministère s'est fait l'exécuteur testamentaire de la coalition; mais on n'exécute les testamens que des gens qui sont morts. Quand les chambres se rassembleront, la situation sera donc nouvelle pour tout le monde; les hommes et les partis se retrouveront vis-à-vis les uns des autres, affranchis d'un passé dont pour quelques-uns les dettes seront soldées, dont pour d'autres les fautes seront oubliées.

L'approche de l'hiver est toujours le moment où reparaît l'activité politique dans les pays régis par le gouvernement parlementaire. A Madrid, les chambres, indépendamment de leurs travaux ordinaires, doivent s'occuper de régulariser la pacification, et de lui faire porter tous ses fruits. La nouvelle de l'entrée de don Carlos sur le territoire français a été accueillie dans la capitale de l'Espagne avec une satisfaction bien vive. La chambre des députés a voté des remerciemens au général duc de la Victoire et à l'armée qu'il commande. Dans le sénat, le duc de Frias a proposé un message de félicitation respectueuse adressée à la reine-régente. On sent à travers l'emphase espagnole la joie profonde que fait éprouver à la Péninsule un dénouement si long-temps attendu, et que les misères du pays rendaient si nécessaire. Le gouvernement de la reine vient d'approuver, par un décret, les dispositions adoptées par le général en chef dans les provinces du nord, au sujet de la levée des sequestres et de la restitution des biens à leurs propriétaires, qui rentreront dans la jouissance de tout ce qui leur appartient en reconnaissant le gouvernement constitutionnel. Le ministre de la justice a pressé la chambre des députés de discuter sans délai le projet de loi sur les *fueros* des provinces basques et de la Navarre. Les lenteurs de la commission, si elles se prolongeaient long-temps encore,

finiraient par compromettre les résultats obtenus par Espartero. Il est de la plus haute importance de ne pas donner la moindre apparence de raison à quelques partisans de recommencer des hostilités isolées, sous prétexte que le gouvernement de la reine ne tient pas les promesses du général pacificateur. Au surplus, la dissolution est toujours entre les mains du ministère un moyen constitutionnel et sûr pour empêcher le parti exalté d'étouffer par ses exagérations tant de germes heureux d'un meilleur avenir.

Le ministère anglais se complète et se fortifie. Après avoir repoussé avec fermeté les violences des *chartistes*, il veut se mettre en état de soutenir les assauts parlementaires des tories. Lord Melbourne se conduit comme un homme piqué au jeu : les méprisantes hauteurs du duc de Wellington et de son parti semblent lui avoir rendu tout le goût du pouvoir, et la vigueur nécessaire pour le garder encore long-temps. Il vient de se donner pour collègue M. Macaulay, qui est nommé ministre de la guerre avec un siége dans le cabinet. M. Macaulay est un orateur habile, et un wigh dévoué, tout-à-fait capable de défendre l'administration avec éclat et autorité. Il est aussi question de l'entrée au cabinet du diplomate distingué qui a long-temps représenté l'Angleterre à Madrid, M. C. Villiers, aujourd'hui lord Clarendon. Toutefois à cet égard rien n'est encore définitivement arrêté. Mais la nomination de M. Macaulay suffit pour faire connaître le nouvel esprit et les intentions du ministère, qui cherchera une majorité dans l'appui des radicaux modérés dont O'Connell est le chef et l'expression. C'est aux tories maintenant de songer à un plan de campagne. Ils doivent regretter d'avoir, par une querelle d'étiquette, rendu le pouvoir à lord Melbourne, et puis enfin de l'avoir irrité outre mesure, sans avoir pu parvenir à l'abattre.

— Un grand évènement littéraire se prépare. Le Théâtre-Français vient de recevoir un drame de George Sand. Lue au comité par M. Emmanuel Arago, cette œuvre a été écoutée avec le respect que commandait le nom du grand poète, et acceptée avec l'enthousiasme qui a toujours accueilli les écrits de cette noble intelligence. Les personnes qui ont assisté à la lecture s'accordent à dire que le drame de George Sand répond à tout ce qu'on avait le droit d'exiger de l'auteur; avant quelques semaines, le public, qui s'est ému à cette nouvelle, sera lui-même appelé à en juger. Selon leur louable habitude, les journaux ont débité à ce sujet beaucoup de faits controuvés. La scène du drame n'est pas à Venise, l'auteur n'assistait pas à la lecture de sa pièce. George Sand est loin de Paris, occupé à écrire un grand ouvrage qui paraîtra bientôt, et peu soucieux des commentaires plus ou moins bienveillans de quelques journaux.

F. Bonnaire.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE NEUVIÈME VOLUME

(IIIe série)

DE LA REVUE DE PARIS.

Vie et Aventures de John Davys. — Sixième partie, par M. Alex. Dumas. 5
Histoire de la famille. — L'Épouse, par M. A. Granier de Cassagnac. 32
La Littérature sous Richelieu et Mazarin. — III. Boisrobert, par M. Ch. Labitte. 46
Bulletin. 73

Vie et Aventures de John Davys. — Septième partie, par M. Alex. Dumas. 81
L'Anatolie, par M. Baptistin Poujoulat. 101
Louis Arioste. — *Quatrième et cinquième Satires*, par M. Delécluze. 121
Critique littéraire. 132
Bulletin. 143

Vie et Aventures de John Davys. — Huitième partie, par M. Alex. Dumas. 155
Les Fantômes dévoilés. — Dernière partie. — L'Ombre, par M. André Delrieu. 172
Préface de la nouvelle Lélia, par M. George Sand. 200
Bulletin. 206

Les Amans de Gheel, par M. Arnould Fremy. 217
Mœurs et Institutions des Rayas, par le docteur Victor Morpurgo. 244
Poésie. — Par M. Antoni Deschamps. 266
Critique littéraire. — *Océanides*, de M. Pommier, par A. Bussière. . 270
Bulletin. 278

Vie et Aventures de John Davys. — Neuvième partie, par M. Alex. Dumas. 285
Le Piano. — Cinquième partie, par M. Castil-Blaze. 320
Le Camp de Fontainebleau, par M. Victor Charlier. 337
Bulletin. 347

REVUE

DE PARIS.

X.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DE PARIS.

Nouvelle Série. — Année 1839.

TOME DIXIÈME.

PARIS.
AU BUREAU DE LA REVUE DE PARIS,
QUAI MALAQUAIS, 17.

—

1839.

VIE ET AVENTURES

DE JOHN DAVYS.

XXIV.[1]

En deux mots, Apostoli me mit au fait; il n'avait pu faire sauter le vaisseau parce que le capitaine, qui avait prévu mon intention, avait noyé les poudres; il remontait donc par l'escalier du grand panneau, pour venir me retrouver, lorsqu'il rencontra les pirates qui, maîtres du bâtiment, descendaient le jeune homme que j'avais blessé dans la cabine du capitaine; le pauvre garçon perdait tout son sang et demandait à grands cris un chirurgien. Alors l'idée de me sauver en me donnant ce titre s'était présentée à l'ame ardente et dévouée de mon ami; Apostoli s'écria qu'il y avait un chirurgien dans l'équipage de *la Belle Levantine*, et qu'on ordonnât de cesser le carnage, s'il était encore temps. Deux hommes s'élancèrent aussitôt sur le pont en commandant, au nom du fils du capitaine, que, sous peine de la vie, il ne fût plus donné un seul coup. Apostoli les suivit avec anxiété, me cherchant partout, ne me trouvant nulle part; en ce moment, les pirates poussèrent de grands cris de joie; leur capitaine, qui avait disparu dans la lutte, remonta par une amarre et s'élança sur le pont en criant victoire. Apostoli reconnut l'homme avec lequel il m'avait laissé luttant, et courut à lui pour lui demander

(1) Voir les livraisons des 30 juin, 7, 14, 28 juillet, 11 août, 1er, 8, 15 et 29 septembre.

ce que j'étais devenu. Le pirate n'en savait rien, et me croyait noyé. Apostoli s'empressa de dire que j'étais médecin, et que, seul, je pouvais sauver le fils du capitaine. Alors le père désespéré demanda à grands cris si personne ne m'avait vu reparaître; deux pirates dirent avoir tiré sur un homme qui nageait dans la direction de l'île de Neœ. Le capitaine ordonna que l'on mît aussitôt une chaloupe à la mer, partagé entre le désir de descendre près de son fils et celui de venir lui-même à ma recherche; mais Apostoli lui dit qu'il était mon frère de cœur, et, qu'avec l'aide de la Vierge, il me retrouverait. Le capitaine était donc descendu dans la cabine, et Apostoli s'était élancé dans la barque. A la lueur des éclairs, les hommes envoyés à ma recherche avaient vu flotter quelque chose de blanc et l'avaient atteint; c'était ma fustanelle. De ce moment, certains qu'ils étaient sur ma voie, ils avaient repris courage, et, pensant que mon intention était de gagner l'île, ils avaient ramé dans cette direction. Ils ne s'étaient pas trompés : au bout d'une demi-heure, un second éclair leur avait montré un homme se débattant contre la mort; ils avaient dirigé la barque de mon côté, et étaient arrivés au moment où j'allais probablement disparaître pour toujours.

Comme Apostoli achevait de me donner cette explication, la porte de ma cabine s'ouvrit, et le capitaine entra. Au premier coup d'œil, je reconnus mon adversaire, quoique l'expression de sa physionomie fût bien différente; car, à cette heure, sa figure était presque aussi abattue que je l'avais vue terrible : il ne venait plus en ennemi, mais en suppliant. Ayant vu que j'avais repris mes sens, il s'élança vers mon lit, et me cria, en langage franc : — Au nom du ciel! au nom de la Vierge! seigneur médecin, sauvez mon Fortunato, et demandez-moi tout ce que vous voudrez.

— Je ne sais si je pourrai sauver ton fils, répondis-je au pirate; mais, avant tout, ce que j'exige, c'est que pas un des prisonniers que tu as faits ne périsse; la vie de ton fils me répond de la vie du dernier matelot.

— Sauve Fortunato! s'écria une seconde fois le pirate, et j'étoufferai de mes propres mains celui qui osera toucher à un cheveu de leur tête; mais, à ton tour, jure-moi une chose.

— Laquelle?

— C'est que tu ne quitteras point Fortunato qu'il ne soit guéri ou mort.

— Je le jure!

— Viens donc, dit le pirate.

Je sautai à bas de mon lit, et je suivis le capitaine avec Apostoli dans la chambre du malade.

Je reconnus également celui que j'avais blessé. C'était un beau jeune homme de dix-huit à vingt ans, aux cheveux noirs, au teint foncé. Les lèvres du malade étaient violacées; il pouvait à peine parler pour se plaindre; de temps en temps, il demandait à boire, car la fièvre le brûlait. Je m'approchai de lui, je levai le drap dont il était recouvert, et le trouvai nageant dans le sang. La plaie était longitudinale, située à la partie supérieure et externe de la cuisse droite; elle pouvait avoir cinq pouces de longueur environ, sur un pouce et demi dans sa plus grande profondeur. Du premier coup d'œil, je vis qu'elle n'avait pu offenser l'artère, et je repris bon espoir; d'ailleurs, je savais que les plaies longitudinales sont moins dangereuses que les transversales.

Je fis coucher le blessé sur le dos, pour donner au membre une position horizontale, et je lavai la blessure avec l'eau la plus fraîche que l'on put trouver. Quand le sang fut bien étanché, j'appliquai de la charpie dans toute la longueur de la plaie; puis, passant une bande par-dessous la cuisse, je ramenai les deux bouts en tirant en sens contraire, afin de réunir les lèvres béantes de la blessure; je tournai la bande jusqu'à ce que la plaie fût entièrement recouverte. Ce pansement fini, je fis soulever le malade avec des sangles, de manière à ce que l'on substituât un matelas et des draps frais à ceux qu'il avait trempés de sang; j'ordonnai que, d'heure en heure, on continuât d'arroser la plaie avec de l'eau, et, pour dernier règlement, je prescrivis la diète la plus absolue. Alors, à peu près certain que la nuit du blessé serait bonne, je demandai au capitaine la permission de me retirer moi-même, car on comprend qu'après la journée que je venais de passer, je devais avoir besoin de quelques momens de repos. Cette permission me fut accordée à la condition que, s'il arrivait quelque accident au malade, on me réveillerait aussitôt.

Je me retrouvai seul avec Apostoli. C'était alors, seulement, que je compris toute l'étendue de son dévouement et de sa présence d'esprit. Sans lui, à l'heure où nous étions, mon cadavre eût roulé de vague en vague, jusqu'à ce qu'échoué au pied de quelque rocher, il eût servi de pâture aux oiseaux de proie. Nous nous embrassâmes encore une fois, en hommes qui ne devaient plus se revoir et qu'un miracle a réunis; puis je lui demandai des nouvelles de notre équipage. Le carnage n'avait épargné que treize hommes et cinq passagers; tous les blessés des deux partis avaient été jetés à la mer, et, au nombre de ceux-ci, était le pauvre contre-maître. Quant à notre capi-

taine, il avait raconté ce qui s'était passé, comment, malgré lui, *la Belle Levantine* avait fait résistance; il avait prouvé qu'au moment décisif, c'était lui qui avait sauvé tout le monde en noyant les poudres, et, grace à ces explications confirmées par Apostoli, il avait eu la vie sauve. Rassuré alors sur le sort de tout le monde, je me retirai dans ma chambre, où je ne tardai pas à m'endormir d'un profond sommeil.

Sur les deux heures, je me réveillai; je pensai aussitôt à mon blessé, et, quoique l'on ne fût pas venu me chercher, preuve qu'aucun accident fâcheux ne s'était manifesté, je me levai et je me dirigeai vers la cabine du capitaine. Il était assis près du lit de son fils qu'il avait voulu veiller lui-même, et dont, de minute en minute, il humectait la blessure. Son visage, si dur et si terrible dans l'action, avait pris un caractère de tendresse et d'anxiété incroyable, ce n'était plus un chef de pirates, c'était un père tremblant et soumis. Aussitôt qu'il m'aperçut, il me tendit la main en me faisant signe d'observer le plus grand silence, de peur de réveiller son enfant.

Le jeune homme dormait d'un sommeil paisible et sans fièvre, affaibli qu'il était par la perte du sang. J'écoutai sa respiration, elle était faible, mais calme; jamais je n'avais vu, au reste, plus belle figure que la sienne: pâlie ainsi et encadrée dans ses noirs cheveux, c'était une de ces nobles têtes, comme on en trouve parfois dans les tableaux du Titien et de Van-Dyck, et que l'on croit n'exister que dans l'imagination de l'artiste. Tout allait donc au mieux, et je rassurai le père; mais, malgré mes efforts pour l'y engager, il ne voulut point abandonner le lit de Fortunato.

Je me retirai dans ma chambre où je dormis tranquillement jusqu'à huit heures du matin. Je retournai près de Fortunato. Il était réveillé et avait de la fièvre : c'était le cours que devait suivre sa guérison; je m'en inquiétai donc peu, et j'ordonnai quelques boissons rafraîchissantes, puis j'allai voir mon autre malade.

Hélas! celui-là était en voie toute contraire; soutenu par l'exaltation morale pendant le combat, et par le dévouement fraternel lorsqu'il avait fallu me sauver, Apostoli avait surmonté sa faiblesse, mais un tel effort l'avait épuisé. Un instant après que je l'avais quitté la veille, il avait été pris d'une toux violente qui avait amené un vomissement de sang; puis était venue la fièvre, et, le matin, il se trouvait si faible, qu'il n'essaya même pas de se lever.

J'étais au bout de mes connaissances en médecine, et je n'osais plus rien risquer. J'ordonnai de ces choses indifférentes qui n'ont d'autre but que de faire croire au malade qu'il y a encore pour lui des

chances de guérison, puisque l'on continue de combattre la maladie. Ensuite, je restai près de lui, pensant que la distraction était encore ce qui pouvait lui faire le plus de bien.

Ce fut alors que se révéla à moi toute cette ame d'ange, qui n'avait point encore eu une pensée qui ne fût sainte. Par une de ces graces accordées aux malades en proie aux mortelles et implacables souffrances de la phtisie, il n'avait aucun pressentiment de son danger, et se croyait atteint d'une de ces fièvres, si communes en Grèce, qui vous prennent on ne sait pourquoi, et vous quittent on ne sait comment. Pendant tout ce jour, que je passai près de lui, il ne me parla que de sa mère, de sa sœur et de son pays : aucun autre amour n'avait encore chassé de son cœur les amours primitifs; c'était un beau lys qui s'ouvrait plein de parfums et de fraîcheur.

Le soir, je montai sur le pont; les deux bâtimens, réparés aussi bien que possible, marchaient de conserve, longeant à la distance de deux lieues, à peu près, une côte que j'avais déjà vue lorsque nous étions venus à Smyrne pour y prendre lord Byron, et que je crus reconnaître pour celle de Scio. Que d'évènemens étranges s'étaient passés depuis cette époque, et combien ils étaient loin de ma pensée, lorsque, cinq ou six mois auparavant, j'avais à bord du *Trident* passé dans les mêmes eaux!

Je m'étais d'ailleurs aperçu, dès les premiers pas que j'avais faits sur le pont, que j'étais un objet de respect pour tout l'équipage, qui, me croyant un très savant médecin, m'avait pris, selon la coutume orientale, en haute vénération. Je ne vis, au reste, aucun des matelots ou des passagers de *la Belle Levantine*, ce qui me fit penser qu'ils avaient été transportés sur la felouque.

Au bout d'une heure, je redescendis près d'Apostoli; il était un peu plus calme et ne me demanda même point où nous étions. Je me gardai de lui dire que nous allions avoir dépassé Scio, et par conséquent Smyrne. De son côté il ne s'informa pas non plus quelle marche nous suivions : on eût dit que peu importait quelle était sa voie sur la terre, à cette ame qui allait au ciel.

Pendant la nuit, nous éprouvâmes un de ces grains si communs dans la mer de l'Archipel. J'allais du lit d'Apostoli à celui de Fortunato, tous deux étaient extrêmement fatigués par le mouvement du navire; je dis à Constantin, c'était le nom du capitaine des pirates, qu'il serait urgent de prendre terre, à cause des deux malades. Il se consulta un instant en grec avec son fils; puis, il monta sur le pont, sans doute pour voir où nous étions. Ayant reconnu que nous dou-

blions la pointe méridionale de Scio, et que nous étions arrivés à la hauteur d'Andros, à peu près, il décida que le lendemain nous mouillerions à Nicaria. J'allai porter cette nouvelle à Apostoli, il la reçut avec son sourire habituel, et me dit qu'il espérait que la terre ferme lui ferait du bien.

Le lendemain était le troisième jour écoulé depuis la blessure de Fortunato, et le moment était venu de lever l'appareil. Je m'apprêtais à faire cette opération, mais Constantin m'arrêta en me demandant de le laisser se retirer. Cet homme de sang et de carnage, cet aigle de mer dont toute la vie avait été un combat, n'osait assister au pansement de son fils : étrange contradiction entre le sentiment et l'habitude. En conséquence il monta sur le pont, et je restai seul avec Fortunato et un jeune pirate qu'on m'avait donné comme servant.

Je levai l'appareil et trouvai la plaie un peu enflammée; j'étendis donc du cérat sur la nouvelle charpie que je substituai à l'ancienne, je rebandai la blessure avec les mêmes précautions que la première fois, et j'ordonnai de l'arroser avec de l'eau mucilagineuse. Le pansement fini, je remontai sur le pont pour porter à Constantin la nouvelle que Fortunato était en voie de guérison.

Je le trouvai avec Apostoli qui, se sentant un peu plus fort, avait désiré prendre l'air. Ils étaient tous deux à l'avant, les regards tournés vers l'horizon, où commençait à surgir, comme un écueil, l'île de Nicaria, qui était le but momentané de notre voyage. A sa gauche était Samos, qui, par le vert sombre de ses oliviers, se confondait presque avec la mer. Au premier mot que je lui dis, Constantin retourna joyeux auprès de son fils, et me laissa seul avec Apostoli.

C'était la première fois que je le revoyais au grand jour depuis le moment du combat, et quoique préparé à cette vue, je fus effrayé du ravage que trois jours avaient apporté dans toute sa personne. Il est vrai que ces trois jours avaient amassé et versé sur lui dans l'espace de quelques heures les émotions de toute une année; les pommettes de ses joues étaient plus saillantes et plus enflammées; ses yeux avaient grandi d'un tiers, et une sueur éternelle perlait à la racine de ses longs cheveux.

— Viens, mon Esculape, me dit-il en souriant; viens, que je te montre l'île où nous te bâtirons un temple, quand tu nous auras guéris, Fortunato et moi. Ce n'est qu'un rocher, il est vrai, mais les dieux modernes passent si vite qu'ils doivent être moins exigeans que les dieux antiques.

— Et comment appelles-tu cette île où tu veux me faire adorer?

— Oh! sois tranquille, me répondit-il, les hommages des hommes ne t'y fatigueront pas, car du temps de Strabon elle était déjà déserte; mais tu y entendras nuit et jour le murmure de la mer, tu y seras visité par les alcyons de Délos et de Méconi, et de temps en temps quelque pirate qui n'osera pas jeter l'ancre dans le port d'une ville, et dont l'enfant chéri aura été blessé dans un combat, viendra mystérieusement y faire une prière à la Vierge et à toi. Et puis un jour se lèvera où tu seras témoin d'un beau spectacle, crois-moi, celui de toutes ces îles qui nous environnent s'allumant comme des fanaux; c'est qu'alors la croix de feu aura été vue pour la troisième fois au-dessus de Constantinople, c'est qu'alors le cri d'indépendance retentira de montagne en montagne, depuis l'Albanie jusqu'au cap Saint-Ange, et depuis le golfe de Salonique jusqu'à Candie. Alors tu verras passer, chargées non plus de pirates, mais de soldats, des barques rasant la mer comme des oiseaux aux longues ailes; tu entendras des cris de désespoir et de mort, et ces cris suprêmes, ce ne seront plus les esclaves qui les pousseront. Quant à moi, continua Apostoli avec son doux sourire, si je devais mourir hors de ma patrie, je demanderais pour tombe un de ces beaux cercueils qui avaient déjà un nom il y a deux mille ans, afin que, si je n'avais pas contribué comme acteur à cette régénération tant attendue, mon ombre pût du moins y assister comme spectatrice.

— Eh! quelle est la sibylle aux paroles dorées qui t'a promis une pareille résurrection, pauvre fils des anciens jours? lui demandai-je en secouant la tête.

— Celle qui n'a jamais cessé de rendre des oracles, dont le temple n'est ni à Dodone, ni à Delphes, mais dans le cœur de tous les hommes, l'espérance.

— Celle-là, Apostoli, lui dis-je, est encore plus trompeuse que l'autre, car ce n'est pas même sur des feuilles qu'elle écrit ses prédictions, mais sur des nuages. Le vent ne faisait que disperser les unes, et l'on en retrouvait au moins quelque chose; le moindre souffle emporte les autres; ils se fondent dans l'azur du ciel, ou se mêlent à la tempête, et l'on n'en retrouve jamais rien.

Apostoli me regarda un instant; puis, avec un sourire:

— Tu es donc bien heureux, que tu ne croies pas? Écoute, John, continua-t-il, l'extrême infortune touche au bonheur, comme l'extrême bonheur touche à l'infortune. Tu vois Samos (et il étendit la main du côté de la plus grande des deux îles vers lesquelles nous

voguions). Là vivait Polycrate, qui avait toujours été heureux; partout où il avait fait la guerre, le succès l'avait accompagné, il avait cent vaisseaux à cinquante rameurs, et mille archers, les meilleurs, les plus braves et les plus adroits de toute la Grèce; il s'était rendu maître d'un grand nombre d'îles et de plusieurs villes du continent; il avait vaincu les Lesbiens dans un combat naval, et il avait fait creuser par ses prisonniers, autour de sa ville, un fossé d'enceinte si profond, que tu en verras encore aujourd'hui la trace: si bien, que l'on avait l'habitude de dire, par toute la Grèce, quand on voulait désigner un homme parfaitement heureux, qu'il était heureux comme Polycrate. Or, au plus haut terme de sa prospérité, il reçut une lettre que lui envoyait Amasis, roi d'Égypte, qui avait autrefois contracté une alliance avec lui; elle était conçue en ces termes :

« AMASIS ÉCRIT A POLYCRATE CE QUI SUIT :

« Il est doux d'apprendre qu'un ami et qu'un allié est dans le bonheur; cependant, des succès si constans que les vôtres ne me plaisent point, à moi, qui sais combien la divinité est jalouse. Je souhaite donc, pour moi et pour tous ceux que j'aime, tantôt des succès, tantôt des revers, et je préfère que la vie soit accompagnée d'une suite de biens et de maux, plutôt que de s'écouler dans un bonheur sans mélange; car je ne connais personne, ni par moi-même, ni par ce que j'ai entendu dire, qui, ayant réussi en tout, n'ait fini par quelque renversement total de fortune. Si donc vous m'en croyez, vous agirez vous-même contre vos prospérités, et vous ferez ce que je vais vous dire. Réfléchissez à ce que vous avez de plus précieux, à la chose dont la perte vous affligerait le plus vivement, et cherchez à vous en défaire de manière à l'anéantir; si, après cette perte, les évènemens continuaient à se succéder en votre faveur, sans alternative de bien et de mal, pour y remédier vous auriez recours de nouveau au moyen que je viens de vous indiquer. »

Voilà ce qu'écrivit Amasis, le Pharaon égyptien, à Polycrate, le tyran de Samos, et celui-ci, pour la première fois, tomba dans une rêverie profonde, dont le résultat fut qu'il suivrait le conseil donné par son allié. L'objet le plus précieux qu'il possédât, celui qu'il aimait le plus au monde, était un anneau d'or dans lequel était enchassée une émeraude gravée par Théodore, fils de Telècle; et ce fut par la perte de cet anneau qu'il se décida à désarmer les dieux. Il fit donc équiper une de ses barques à cinquante rameurs, s'y embarqua, ordonna qu'on le conduisît en pleine mer, et, lorsqu'il y fut

arrivé, là, à la vue de tout le monde, il jeta la bague dans les flots; puis, il fit voile vers Samos où, rentré dans son palais, il versa sur sa belle émeraude perdue les premières larmes de douleur qui eussent mouillé sa paupière.

Quelques jours après, un pêcheur demanda à être admis devant Polycrate, pour lui offrir un poisson magnifique et inconnu qu'il venait de prendre. Curieux de voir cette merveille, Polycrate permit que le pêcheur fût admis en sa présence; celui-ci entra et, déposant sa pêche aux pieds du roi : — Quoique je ne vive que du travail de mes mains, lui dit-il, je n'ai pas voulu vendre ce poisson au marché; il m'a paru digne de toi, je te l'apporte et te le donne. — On ne peut mieux dire ni faire, répondit le roi, et je suis doublement reconnaissant, et de ce que tu fais, et de ce que tu dis; remets ce poisson à mes cuisiniers, et viens souper avec moi, je t'y invite. — Le pêcheur obéit, et se prépara à revenir le soir. Mais, avant que le soir fût venu, le cuisinier avait rapporté à Polycrate l'anneau d'or jeté à la mer, et qu'il avait retrouvé dans les entrailles du poisson; ce qu'ayant appris Amasis, il écrivit à Polycrate qu'il rompait l'alliance contractée avec lui, craignant que la paix de son ame ne fût troublée par les malheurs qui ne pouvaient manquer de lui arriver.

— Eh bien! dis-je en riant à Apostoli, qu'est-ce que cela prouve, frère? c'est qu'il y avait, à cette époque comme de nos jours, des hommes qui ne savaient pas porter la moitié du malheur d'un ami, et qu'Amasis était un drôle à qui je suis fâché que Cambyse n'ait pas coupé les oreilles.

— Il n'en avait pas moins raison, me répondit Apostoli, car, un jour qu'Orètes et Mitrobate, deux capitaines de Cyrus, se trouvaient ensemble à la porte du palais, ils eurent, pour savoir lequel des deux entrerait le premier, une dispute dans laquelle chacun exalta son mérite, et abaissa celui de son rival. Je ne sais ce qu'Orètes reprocha à Mitrobate, mais voilà ce que Mitrobate reprocha à Orètes : — C'est bien à vous, lui dit-il, de vous compter au nombre des capitaines d'un aussi grand roi que le nôtre, quand vous n'avez pas même pu lui acquérir cette île de Samos, qui touche à votre province; il est cependant si facile de la soumettre, que Polycrate, aidé de quinze hommes armés, seulement, a trouvé le moyen de s'en faire le roi. —Ce reproche était d'autant plus terrible qu'il était vrai, et, par quelque moyen que ce fût, Orètes, à compter de ce jour, résolut de s'emparer de Samos.

Or, ayant appris que Polycrate rêvait l'empire de la mer, il lui envoya Myrsus, fils de Gygès, avec un message ainsi conçu :

« Orètes à Polycrate : Je sais que vous avez formé de grands projets, mais comme je sais aussi que vous n'avez pas l'argent nécessaire pour les exécuter, je vous offre un moyen d'élever votre puissance et en même temps de me sauver la vie. Cambyse menace mes jours, et je suis instruit de ses desseins contre moi. Je vous propose donc de venir me chercher pour me transporter hors d'ici, moi et toutes les richesses que je possède. De ces richesses, une partie vous appartiendra, et vous me laisserez jouir du reste; mais, avec les trésors que je vous abandonne, vous vous rendrez aisément maître de toute la Grèce. Si vous avez des doutes sur l'existence de mes biens, vous pouvez envoyer ici quelqu'un à qui je les ferai voir. »

Polycrate envoya Meandrius, l'un des principaux citoyens de Samos, et Orètes lui montra huit grandes caisses remplies de pierres, mais à la surface desquelles il avait étendu une couche de lingots d'or; puis Meandrius retourna vers Polycrate et lui raconta ce qu'il avait vu.

Polycrate résolut d'aller lui-même à Magnésie; en vain sa fille voulut-elle l'arrêter en lui racontant un songe qu'elle avait fait, et dans lequel elle avait vu le corps de son père, lavé par Jupiter et oint par le soleil. Tout fut inutile, l'or avait ébloui Polycrate, ses jours de prospérité étaient arrivés à leur terme; il quitta Samos et remonta le Méandre, ayant près de lui Democède, fils de Callipbonte, son médecin, qui ne le quittait jamais, et une grande suite de courtisans et de serviteurs. En arrivant à Magnésie, il fut arrêté par Orètes et cloué sur une croix, et sur cette croix il accomplit le rêve de sa fille, car il fut lavé par Jupiter, qui versa sur lui les eaux de la pluie, et oint par le soleil, qui le sécha de ses rayons.

— Eh bien! continua Apostoli, nous sommes aussi malheureux, nous, que Polycrate était heureux. Si nous jetions à la mer le fouet avec lequel on nous frappe, nous trouverions aussi quelque poisson qui nous le rapporterait. Rien ne présage notre bonheur, comme rien ne présageait son infortune. Mais il y a peut-être à cette heure, se disputant à la porte du sultan Mahmoud, un visir et un pacha dont l'un ou l'autre aura besoin de notre liberté pour sauver sa tête. D'où nous viendra la résurrection, je ne sais pas encore, mais elle viendra avant qu'il soit long-temps, crois-moi, John, et puisses-tu être un de ceux qui marcheront à cette lumière.

J'avoue que de pareils oracles dans la bouche d'Apostoli me causaient quelque émotion; j'ai toujours cru aux prédictions des mourans; on n'est pas si près de la tombe sans distinguer ce qui s'étend au-delà, on ne touche pas à l'éternité sans pouvoir lire dans l'avenir.

Tandis que les yeux sur Samos nous évoquions ses antiques tradi-

tions, nous nous étions approchés de notre but, et nous étions entrés dans une espèce de petit port, où les deux bâtimens étaient sûrs d'un bon ancrage. A l'instant même les pirates avaient transporté à terre deux tentes qu'ils avaient placées à quelque distance l'une de l'autre, la première près d'un ruisseau, la seconde sous l'ombrage d'un petit bois. Ils avaient transporté dans ces tentes des coussins et des tapis, puis ils avaient tourné l'ouverture vers la terre, afin que de leur lit les malades pussent voir Samos, derrière Samos le sommet bleuâtre du mont Mycale, et de chaque côté de Samos, Éphèse et Milet, ou plutôt la place où furent ces villes; puis autour de ces deux tentes les pirates établirent leur camp.

Ces préparatifs terminés, on descendit Fortunato à terre et on le transporta vers l'une des deux tentes, l'autre fut abandonnée à Apostoli; puis on me fit jurer une seconde fois de ne pas chercher à fuir avant que Fortunato ne fût guéri, et on me laissa libre. Ce serment était inutile, car pour rien au monde je n'eusse quitté Apostoli.

Sous cette délicieuse température, qui n'a point changé depuis qu'Athénée y vit dans la même année fleurir deux fois la vigne et mûrir deux fois le raisin, le froid de la nuit n'était point à craindre. Je voulus m'en assurer moi-même en couchant dans la même tente qu'Apostoli, tandis que Constantin couchait sous celle de Fortunato. Quant aux pirates, moitié campèrent à l'entour de nous, et moitié restèrent sur le bâtiment.

Dès le lendemain, Constantin envoya une barque à Samos pour acheter des vivres frais et des fruits. Je demandai que l'on me ramenât une chèvre pour Apostoli; elle me fut aussitôt accordée, et dès le même jour je ne lui permis que le lait pour toute nourriture.

J'avais levé le second appareil de Fortunato, et il allait de mieux en mieux. La plaie commençait à se joindre vers le centre et promettait une prompte cicatrisation. Je n'avais donc plus aucune inquiétude de ce côté. Il n'en était pas de même d'Apostoli. Chaque soir, il se couchait avec plus de fièvre, et chaque matin il se levait plus faible. Dans les premiers jours, nous montions quelquefois, pour voir se lever ou se coucher le soleil, jusqu'au sommet d'une petite colline qui était le point culminant de l'île; mais bientôt cette promenade, si courte qu'elle fût, devint trop fatigante pour lui. Chaque jour, il faisait quelques pas de moins, et s'asseyait sur quelque point plus rapproché que celui dont il était parti. Enfin, il finit par être enchaîné à la porte de sa tente, et ce fut alors seulement qu'il commença de comprendre l'extrémité de sa position.

Apostoli était un de ces hommes qui éveillent chez tous ceux qui les entourent les sentimens doux et tendres; aussi tout le monde l'aimait-il et le plaignait-il. Je ne doutai donc pas qu'en demandant à Constantin qu'il le laissât retourner à Smyrne, pour mourir dans les bras de sa famille, il ne le lui permît à l'instant même. Je ne m'étais pas trompé : le pirate ne fit aucune difficulté, et m'offrit même, comme la traversée était courte, de le faire reconduire par une barque jusqu'à Théos, d'où on le transporterait facilement à Smyrne. J'allai porter à Apostoli cette bonne nouvelle; mais, à mon grand étonnement, il la reçut avec une certaine froideur.

— Et toi? me dit-il.

— Comment! lui dis-je, et moi?

— M'accompagnes-tu, frère?

— Je ne le lui ai pas demandé.

Apostoli sourit tristement.

— Ah! continuai-je vivement, crois bien que c'est parce que je suis sûr qu'il ne m'accorderait pas ma liberté.

— Informe-t'en d'abord, nous verrons ce que je ferai après.

Je retournai près du pirate, qui se consulta un instant avec Fortunato. Bientôt il revint me dire que je lui avais donné ma parole de ne point quitter son fils qu'il ne fût guéri, et que, comme son fils était encore étendu sur son lit de douleur, il ne pouvait pas me laisser partir.

Je rapportai cette réponse à Apostoli. Il réfléchit un instant; puis, me prenant les mains et me faisant asseoir près de lui devant la porte de sa tente :

— Écoute, frère, me dit-il : si j'avais pu, en allant dire adieu à ma mère, lui laisser à ma place un fils, et à ma sœur un frère, je l'aurais fait, vois-tu, car j'aurais espéré que, leur donnant plus qu'elles ne perdaient, elles seraient bientôt consolées. Mais, puisqu'il n'en peut pas être ainsi, il vaut mieux que je leur épargne la douleur des derniers momens. J'ai vu mourir mon père, John, et je sais ce que c'est que d'attendre jour par jour, heure par heure, au chevet d'un lit, une guérison qui ne vient jamais et une mort qui tarde à venir. L'agonie est plus longue pour celui qui regarde que pour celui qui souffre. Je perdrais ma force à la vue de leur douleur. Là-bas je serais mort sous les larmes de ma mère; ici, je mourrai sous le sourire de Dieu.— Puis, ajouta-t-il, ce sera toujours pour elle quelques heures de tranquillité de plus. J'avais même pensé à une chose : c'était à lui cacher ma mort, à lui faire dire que je voyageais, et à te laisser des lettres, que

de temps en temps tu lui eusses envoyées comme si je vivais toujours. Ma mère est âgée et souffrante; peut-être eussions-nous pu la conduire ainsi jusqu'au moment où, sur son lit de mort à son tour, on lui eût dit qu'elle n'allait pas me quitter, mais me rejoindre. Cependant je n'ai point osé, John; j'ai trouvé qu'il était étrange à un mort de mentir, et j'ai reculé devant cette idée.

Je me jetai dans ses bras. — Mais, lui dis-je, mon cher Apostoli, pourquoi t'arrêter à de si tristes pensées? Tu es jeune, tu habites un pays où l'air est si doux, la nature si belle; le mal dont tu es atteint, mortel dans nos climats d'occident, ne l'est point ici. Ne pensons plus à la mort, mais à ta guérison; puis, lorsque tu seras guéri, nous irons ensemble retrouver ta mère, et au lieu d'un fils elle en aura deux.

— Merci, frère, me répondit Apostoli avec son doux sourire, mais il est inutile que tu essaies de me tromper. Je suis jeune, dis-tu, — il essaya de se lever, et retomba sans force; — tu le vois. Qu'importe le compte de mes années si à dix-neuf ans je suis faible comme un vieillard. J'habite un pays où l'air est doux, et où la nature est belle; cet air si doux me brûle la poitrine, cette nature si belle commence à s'effacer à mes yeux... Chaque jour, frère, un voile s'épaissit entre moi et les objets qui m'entourent, chaque jour ils perdent de leur forme et de leur couleur. Bientôt le soleil le plus ardent ne les éclairera plus que comme un crépuscule, et du crépuscule je passerai doucement à la nuit. Alors, écoute, John, et promets-moi de faire de point en point ce que je vais te demander. — Je lui fis signe de la tête qu'il pouvait parler, car à moi les larmes m'étouffaient la voix. — Quand je serai mort, me dit-il, tu me couperas les cheveux, et tu tireras cet anneau de mon doigt. Les cheveux seront pour ma mère, l'anneau sera pour ma sœur; ce sera toi qui leur apprendras ma mort: car tu leur diras cette triste nouvelle mieux et plus doucement que tout autre. Tu entreras dans la maison comme les messagers antiques, une branche de verveine à la main; et comme elles n'auront point entendu parler de moi depuis long-temps, comme elles ne sauront pas ce que je suis devenu, elles comprendront que je suis mort.

— Je ferai tout ce que tu voudras, lui répondis-je, mais ne me dis plus de pareilles choses, tu me fais mourir.

Et je me levai en secouant la tête pour me retirer, car je sentais que j'allais éclater en sanglots.

— Reste donc, me dit-il, et ne t'afflige point ainsi. Tu sais bien que nous ne mourons que pour revivre, et que nous autres Grecs, nous

nous sommes toujours crus immortels, quels que fussent nos dieux. A mille ans de distance, Orphée et saint Jérôme nous ont laissé dans la même langue des hymnes à Pluton et des prières au Christ.

Et alors il commença dans sa belle langue mélodieuse l'hymne antique à Pluton :

« Magnanime Pluton, toi qui parcours les espaces sombres des enfers, le Tartare obscur et les immensités silencieuses voilées par les ténèbres, je t'implore en t'offrant un don favorable. Toi qui environnes de tout côté la terre qui produit toutes choses ; toi qui as obtenu par le sort l'empire de l'Averne, demeure des immortels et dernière demeure des hommes; toi qui tiens tes droits des largesses de la mort, dieu puissant qui, vaincu par l'amour, enlevas la fille de Cérès au milieu d'un pré fleuri, et l'entraînas sur ton char à travers les plaines azurées de la mer jusqu'à l'antre d'Athide, où sont les portes de l'Averne; dieu qui sais toutes les choses connues et inconnues, dieu puissant, dieu illustre; dieu très saint, qui te réjouis des louanges et du culte sacré de tes autels, sois-moi propice, je t'en supplie, Pluton, ô divin Pluton! »

Je chercherais en vain à exprimer ce qui se passait en moi, tandis que le descendant d'Agamemnon disait cette prière dans la langue d'Orphée; il me semblait avoir reculé de deux mille ans dans le passé, et assister à la fin de quelques-uns de ces philosophes grecs dont la vie et la mort étaient un enseignement. Tout ajoutait à cette illusion, tout jusqu'à cette bande de pirates qui s'étaient abattus sur l'île d'Icare, comme une volée d'oiseaux de mer fatigués, et qui semblaient n'attendre que la fin du chant du cygne pour reprendre leur vol vers le rocher où était leur nid. En ce moment, le soleil se couchait entre les îles d'Andros et de Ténos, et ses derniers rayons éclairaient si vivement l'horizon, qu'à cinq lieues de distance on distinguait les cabanes de pêcheurs éparses sur les rivages de Samos. Je me retournai vers Apostoli, et, pour essayer de le distraire, je lui dis de regarder le magnifique paysage qui se déroulait à nos yeux.

— Oui, me dit-il, tu vois tout cela, et moi aussi, je le vois encore avec les yeux de l'esprit, mais je ne le vois plus avec ceux du corps ; car tout cela est pour moi couvert d'un voile qui sera levé demain. Demain je verrai, non-seulement les choses qui sont maintenant, mais encore les choses qui ne sont plus depuis long-temps, et les choses qui seront un jour. Crois-moi, John, celui qui meurt dans une telle foi, est plus heureux que celui qui vit sans croire.

— Tu ne dis pas cela pour moi, Apostoli, répondis-je; car, quoique

notre religion diffère dans quelques-uns de ses dogmes, ainsi que toi, je fus élevé par une mère pieuse et croyante, dont je suis, hélas! peut-être séparé plus éternellement que tu ne l'es de la tienne; et, ainsi que toi, je crois et j'espère.

— Eh bien! écoute, me dit Apostoli; je voudrais un prêtre. Dis à Constantin de venir me parler; j'ai cela à lui demander, et beaucoup d'autres choses encore.

— Que veux-tu donc demander à cet homme? Songe bien que tout ce que tu demandes à un autre, c'est un vol que tu me fais.

— Je veux lui demander la liberté des malheureux matelots et des pauvres passagers qu'il retient captifs; je veux lui demander que le jour de ma mort soit celui de leur délivrance, afin qu'ils bénissent ce jour, afin qu'eux et ceux qui les aiment prient pour moi qui les aurai délivrés.

— Et tu crois qu'il t'accordera cette grace?

— Aide-moi à rentrer dans la tente, John, car l'air est froid, et puis tu l'iras chercher et tu me l'amèneras.

J'aidai Apostoli à marcher jusqu'à son lit, car il était si faible qu'il ne pouvait plus se soutenir seul, et j'allai chercher Constantin que je ramenai près de lui.

Ils restèrent une demi-heure à peu près ensemble, causant en romaïque, langue que je n'entendais point; mais il m'était facile de voir, à leur accent, que Constantin accordait à Apostoli tout ce qu'il lui demandait. Sur un seul point, ils discutèrent un instant, mais Constantin dit quelques paroles avec un accent qui ressemblait à la prière, et Apostoli cessa d'insister.

— Eh bien? lui demandai-je quand Constantin fut parti.

— Eh bien! me dit Apostoli; demain matin j'aurai un prêtre, et le jour de ma mort tous les prisonniers seront libres; il n'y a que toi, John, qu'il m'a supplié, au nom de ma mère, de lui laisser jusqu'à ce que Fortunato soit guéri. Pardonne-moi; mais, au nom de ma mère, j'ai cédé et j'ai promis, en ton nom, que tu l'accompagnerais à Céos.

— J'acquitterai ta promesse, Apostoli; peu m'importe où je vais... ne suis-je pas exilé? Mais comment as-tu obtenu un pareil sacrifice de cet homme.

— Nous sommes tous deux, me répondit Apostoli, de la société des hétéristes, fondée pour la régénération de la Grèce, et l'un de nos premiers réglemens est de ne rien refuser de ce que nous de-

mande un ami sur un lit de mort... Donc, sur mon lit de mort, je lui ai demandé la liberté des captifs, et il me l'a accordée.

— Et voilà ce qui te fait plus grand que tes ancêtres, m'écriai-je. Un ancien Grec eût demandé une hécatombe... tandis que toi, pauvre agneau sans tache, tu as demandé une amnistie... car tu ne veux pas seulement qu'on te pleure, tu veux encore qu'on te bénisse.

Apostoli sourit tristement, puis, comme je vis qu'il disait tout bas quelques prières, je le laissai seul s'entretenir avec le Dieu que dans quelques heures, ainsi que Moïse, il allait voir face à face.

Je montai au sommet de la colline qui marquait le centre de l'île; c'était, comme je l'ai dit, notre promenade habituelle lorsque Apostoli avait encore quelques forces. Souvent il m'avait dit, en brisant une branche de laurier rose et en l'enfonçant dans un petit tertre qui dominait la source d'un ruisseau qui descendait dans la mer : Si j'étais libre de choisir ma tombe, je voudrais être enterré ici. La dernière branche qu'il avait plantée en me disant ces paroles était encore là, fanée et mourante, comme si elle eût gardé sa place. Je me couchai près de la branche, et voyant au-dessus de ma tête ces milliers d'étoiles que nous ne soupçonnons même pas dans notre ciel d'occident, et autour de moi ces myriades d'îles bercées sur la mer, comme des corbeilles de fleurs, je compris qu'il y avait quelque douceur pour un mourant à choisir sa dernière couche dans un pareil lieu. Du reste, ainsi sont les Orientaux : insoucians du lieu où passe leur vie mortelle et éphémère, mais recherchés pour la tombe où ils doivent dormir éternellement.

Quand je rentrai dans la tente, Apostoli dormait d'un sommeil assez calme; mais, au bout d'une demi-heure, ce sommeil fut interrompu par une toux qui amena un vomissement de sang terrible. Deux ou trois fois pendant cette crise le pauvre enfant s'évanouit dans mes bras, croyant chaque fois qu'il allait expirer, et chaque fois revenant à la vie avec ce sourire triste et angélique que je n'ai connu qu'à ceux qui doivent mourir jeunes. Enfin, vers les deux heures du matin, cette dernière lutte de la mort et de la vie se calma. La vie était vaincue et semblait ne plus demander à son ennemie que le temps de s'éteindre chrétiennement.

Au jour, entra le prêtre grec, que l'on avait envoyé chercher à Samos; ce fut un moment de pure joie pour Apostoli. Je voulus les laisser seuls, mais se tournant vers moi :

— Reste, John, me dit-il, nous n'avons pas assez long-temps à de-

meurer ensemble, pour que tu me quittes ainsi. — Alors il raconta devant moi au vieux moine sa vie pure comme celle d'un enfant. Le prêtre était profondément attendri, et me montrant tour à tour Apostoli mourant et les pirates qui, de temps en temps, venaient regarder à la porte :

— Voilà, me dit-il, ceux qui s'en vont et voilà ceux qui restent.

— Dieu a ses desseins, mon père, dit Apostoli; moi, faible, il m'appelle auprès de lui pour prier, et il laisse ici-bas les forts pour combattre. Mon père, quand je serai mort, vous prierez pour moi, n'est-ce pas? et moi je prierai pour la liberté.

— Sois tranquille, mon fils, répondit le moine, avant qu'il soit long-temps, les cris vengeurs de tes frères te feront tressaillir dans ta tombe; mort et aux pieds de Dieu, tu pourras davantage pour ta patrie que tu n'aurais pu vivant.

— Vienne donc la mort, mon père, dit Apostoli avec une exaltation sublime; car, à cette condition, je l'attends et je la bénis.

— *Amen!* dit Constantin en entrant dans la tente et en s'agenouillant près du lit du mourant.

Alors le prêtre lui donna la communion.

Et moi, je commençais à croire à cette résurrection prochaine, en voyant un jeune homme, un vieux moine, et un chef de pirates, entre lesquels Dieu avait mis la distance qui s'étend de l'enfance à la vieillesse et creusé l'abîme qu'il y a du crime à la vertu, réunis par un lien mystérieux, par un amour unique, par une espérance commune, que celui qui montait au ciel léguait à ceux qui restaient sur la terre, et dont le corps du Christ était le pacte et le garant.

Cette cérémonie achevée, Apostoli parut encore plus calme qu'auparavant, soit que cet acte religieux lui eût effectivement fait du bien, soit que l'on dise des phtisiques avec raison, qu'au moment où leur dernière heure approche, elle conduit la mort voilée et couronnée comme l'espérance. Le vieux moine fut à peine sorti que le malade se trouva mieux et demanda à être conduit au seuil de sa tente; nous l'y portâmes, Constantin et moi, en prenant par les quatre bouts le matelas sur lequel il était couché; et à peine y fut-il, qu'il s'écria avec extase qu'il n'avait plus devant les yeux le voile funèbre dont il se plaignait depuis quelques jours, mais qu'il revoyait le ciel, la mer de Samos et jusqu'à la côte, qui, noyée dans les premiers rayons du soleil, ne nous paraissait à nous-mêmes qu'une vapeur flottante et indécise. Il y avait alors une telle joie dans ses yeux, une telle expression de bonheur sur son visage, que je doutai

de sa mort prochaine pour croire en un miracle. Apostoli lui-même semblait visité intérieurement par quelque ange consolateur. Je m'assis près de lui; alors il me parla de sa mère et de sa sœur, non plus comme il l'avait fait les jours précédens, mais comme un voyageur, long-temps absent de son toit, qui va y rentrer et retrouver sur le seuil les personnes qui lui sont chères.

Toute la journée s'écoula ainsi; cependant il était visible que la faiblesse physique s'augmentait en raison de l'exaltation morale. Le soir vint, un de ces soirs d'Orient, avec de douces brises qui vous apportent des bouffées de parfums, avec de beaux nuages roses qui se reflètent dans la mer, avec un soleil qui quitte le monde en souriant. Depuis quelque temps Apostoli ne nous parlait plus et semblait abîmé dans son extase; toute la journée il avait suivi le soleil, et le soir venu, il avait désiré que je le tournasse vers l'astre. Au moment où le bord du disque toucha les montagnes d'Andros, la force parut lui revenir, il se souleva comme pour le suivre des yeux plus longremps, se soutenant davantage et avec une force plus grande à mesure qu'il disparaissait; enfin, lorsqu'on ne vit plus que ses derniers rayons, il étendit encore les bras vers le soleil, murmura le mot adieu, et laissa retomber sa tête sur mon épaule.

Le pauvre Apostoli était mort; mort sans crise, sans secousse, sans douleur, mort comme une flamme qui expire, comme un son qui s'envole, comme un parfum qui monte au ciel.

Je coupai ses cheveux, ainsi qu'il m'avait dit de le faire, et je pris sa bague, que je passai à mon doigt.

Toute la nuit je le veillai. Le matin, deux femmes vinrent de Samos; elles lavèrent le cadavre, le frottèrent avec des parfums, couronnèrent sa tête d'iris et de nymphéas, et lui mirent sur la poitrine un lys, comme celui que tenait l'ange Gabriel lorsqu'il vint annoncer à la Vierge qu'elle portait dans ses flancs le sauveur du monde. Puis j'allai avec deux pirates au sommet de la colline, et à l'endroit même où était plantée la branche de laurier-rose je fis creuser une fosse.

Toute la journée on transporta les marchandises qui étaient à bord de *la Belle Levantine* à bord de la felouque grecque. Le soir, le vieux moine revint, s'agenouilla près du lit, et commença les prières. Alors on fit sortir les prisonniers, et on les amena devant la tente : ils reconnurent Apostoli, et comme tout le monde l'aimait, tout le monde pleura.

Quand les prières furent dites, on déposa le corps dans la bière, que l'on plaça découverte sur les épaules de quatre pirates. Le

prêtre sortit le premier, suivi de deux enfans de chœur portant des torches allumées; ensuite venait le corps, puis les deux femmes de Samos portant chacune sur la tête un grand plat de froment à demi bouilli, surmonté de la figure d'une colombe, faite d'amandes blanches; les bords du plat étaient garnis de raisins, de figues et de grenades. Arrivé au lieu de la sépulture, on déposa les deux plats sur le corps, où ils restèrent tout le temps que le prêtre dit l'office des morts; puis, les prières étant terminées, tandis que l'on clouait la couvercle de la bière, et que chaque coup de marteau me retentissait jusqu'au fond du cœur, on passa les plats à la ronde, et chacun en mangea un morceau; bientôt on entendit rouler la première pelletée de terre, suivie de toutes les autres, qui allèrent s'assourdissant; enfin, lorsque les fossoyeurs eurent fait leur office, Constantin étendit le bras, et, avec une dignité étrange:

— Celui qui repose ici, dit-il en se tournant vers les prisonniers, m'a demandé votre liberté avant de mourir. Voici votre bâtiment qui vous est rendu, voici la mer qui vous est ouverte, voici la brise qui se lève; partez, vous êtes libres.

Ce fut la seule oraison funèbre qui retentit sur la tombe d'Apostoli.

Chacun fit alors ses préparatifs de départ. Les passagers, trop heureux d'en être quittes pour la perte de leurs marchandises, et le capitaine, à qui on rendait son bâtiment, ne comprenaient rien à cette générosité inouïe dans un chef de pirates. Moi-même, je l'avoue, je commençais à envisager cet homme sous un autre aspect. Fortunato, qui n'avait pas pu suivre le convoi, s'était fait conduire à la porte de sa tente, et de ce lieu l'avait vu passer. J'allai à Fortunato, et je lui tendis la main en pleurant.

— Oui, oui, me dit-il, c'était un digne enfant de la Grèce; aussi vous voyez que nous avons fidèlement accompli la première parole que nous lui avons donnée; — et quand le jour sera venu de tenir la seconde, croyez-moi, monsieur, ce sera avec la même fidélité.

Ainsi, au fond de tous ces cœurs, une dernière flamme veillait: c'était l'espérance de la liberté.

Il n'y avait plus rien à craindre du roulis de la mer pour Fortunato, dont la blessure commençait à se cicatriser; aussi le même soir fut-il transporté à bord de la felouque. Je l'y suivis pour accomplir en tout point les dernières volontés de celui que nous allions abandonner seul au milieu de cette île, où il voulait bâtir un temple à Esculape; puis au dernier rayon du jour les deux bâtimens sortirent du petit port, et faisant voile en sens opposé, s'éloignèrent d'Icaria.

Au moment où le soleil se couchait, à l'heure même où la veille Apostoli avait rendu le dernier soupir, une volée de cygnes, qui allaient du nord au midi, s'abattit sur la tombe.

— Vois-tu, me dit Fortunato, ce sont les ames des martyrs qui viennent chercher l'ame d'un bienheureux.

Puis la nuit vint, et comme le vent était bon, et que nos matelots faisaient force de rames, nous perdîmes bientôt de vue l'île d'Icaria.

XXV.

Le lendemain, lorsque nous nous réveillâmes, nous nous trouvâmes au milieu de la mer Égée, et voguant vers un groupe d'îles que je reconnus pour les Cyclades. Le même soir, nous nous engagions dans le canal qui sépare Teno de Myconi, et l'ayant franchi, nous jetâmes l'ancre dans le port d'une petite île de trois milles de long sur un mille de large à peu près. Constantin me dit que nous y passerions la nuit, et m'invita, si je voulais voir chasser les cailles au filet, à suivre quelques-uns de ses hommes qui descendaient à terre, pour se livrer à ce divertissement; je devais ensuite revenir souper avec lui et Fortunato. Je n'avais pas grand désir de me livrer à cet amusement, le cœur triste comme je l'avais de la mort de mon pauvre Apostoli; mais lorsque je sus que cette petite langue de terre, sous le nom moderne d'Ortygie, cachait le nom antique de Délos, je descendis dans la chaloupe, non pas pour chasser les cailles, mais pour visiter le berceau flottant de Diane et d'Apollon.

Cette île, qui autrefois, dit Pline, était fertile en palmiers, et sur laquelle on chercherait vainement aujourd'hui un seul de ces arbres, vint recevoir Latone au moment où, poursuivie par le serpent Python, et ne trouvant plus d'asile sur la terre qui refusait de la porter, elle allait se jeter à la mer. C'était Neptune qui l'avait fait naître du sein des vagues (de là son nom de Délos), et qui, après l'avoir fait flotter pendant assez long-temps pour mettre la pauvre déesse à l'abri du monstre, lui ordonna de se fixer, cachée comme elle l'est à tous les yeux, entre Scyros et Mycone. Là, les douleurs de l'enfantement la prirent, et aux premiers cris qu'elle jeta, Théa, Dioné et Amphitrite montèrent du fond des eaux, et accoururent auprès d'elle; mais elles restèrent neuf jours sans pouvoir lui porter aucun secours; car, séduite par Junon, Ilythye, la déesse de la délivrance, ne voulait pas quitter le ciel. Il fallut la corrompre, et comme Iris était venue mystérieusement de la part de Jupiter demander des nou-

velles de Latone, les déesses lui donnèrent pour Ilithye un ruban de neuf aunes broché d'or; Ilithye, ne pouvant résister à un don si précieux, descendit aussitôt dans l'île de Délos, et Latone fut délivrée.

En vertu de cette tradition qui la faisait sacrée, les Grecs avaient choisi Délos pour y déposer le trésor public. Tous les ans, les Athéniens y envoyaient un vaisseau pour faire des sacrifices. Ce voyage s'appelait *théorie*, ce qui veut dire *visite au Dieu;* et il était défendu de faire mourir personne dans Athènes, depuis le moment où le prêtre d'Apollon avait couronné de fleurs la poupe du vaisseau jusqu'à celui où il entrait dans le port. Ce fut ainsi que l'arrêt de mort de Socrate fut retardé de trente jours, parce qu'il avait été prononcé le lendemain du départ, et qu'il fallut attendre le retour.

En une heure j'eus fait le tour entier de l'île, qui aujourd'hui est inhabitée, et sur laquelle on ne rencontre que des ruines. Je retrouvai les matelots qui avaient fait une chasse superbe; ils s'étaient servis d'appeaux qui imitent le cri de la femelle de la caille, et qui attirent le mâle sous des filets. C'est l'abondance de ces oiseaux qui a fait donner à l'île son nom moderne d'Ortygie (île aux cailles).

Je retrouvai Fortunato et Constantin ensemble, ils m'attendaient pour souper. C'était la première fois qu'une même table nous réunissait, et ils avaient mis à ce repas une certaine solennité. Au reste, depuis le moment où j'avais entrepris si heureusement la cure de Fortunato, je n'avais pas eu un seul instant à me plaindre de leurs procédés à mon égard; il y avait même dans ces deux hommes une instruction et une délicatesse qui semblaient si mal s'accorder avec leur état, que plusieurs fois je m'étais étonné de cette anomalie. Ce soir, ils se montrèrent encore meilleurs pour moi que de coutume; aussi, après le souper, lorsque le vin de Samos eut deux fois pour chacun de nous rempli une coupe d'argent, et que les domestiques qui nous servaient nous eurent remis à chacun une longue pipe tout allumée, je ne pus m'empêcher de leur témoigner ma surprise de cette disposition; tous deux se regardèrent en souriant.

— Nous nous attendions à cette question, me dit Constantin; tu nous juges comme tout autre nous jugerait à ta place. Nous n'avons donc rien à dire.

Alors il me raconta son histoire, cette vieille histoire, toujours nouvelle et toujours pleine d'intérêt, des existences exceptionnelles, qui, rejetées hors de la société par une injustice, ne se remettent en contact avec elle que pour rendre aux hommes le mal qu'elles en ont reçu. Constantin était d'origine mainïote; ses ancêtres étaient de

ces loups du Taygète que les Turcs n'étaient jamais parvenus à apprivoiser, et avaient fini par laisser tranquilles dans leurs montagnes, n'ayant pu les en chasser. Démétrius, son père, était devenu amoureux d'une jeune Grecque qui avait suivi ses parens à Constantinople. Alors il avait accompagné sa maîtresse, et s'était établi à Péra. Il y vivait au milieu de ses enfans, plein de jours et de bonheur, lorsqu'un incendie éclata dans la maison d'un Turc, située à quelques pas de sa maison. Huit jours après, les bruits qui s'éveillent toujours en pareille occasion se répandirent. On dit que c'étaient les Grecs qui avaient incendié la demeure d'un de leurs ennemis, et comme on ne demandait qu'une cause à la persécution, une nuit, la populace cerna le quartier, et toutes les maisons des Grecs furent envahies. Fortunato et Constantin se défendirent quelque temps; mais, ayant vu tomber à leurs pieds leur père et leur aïeul assassinés, ils s'échappèrent avec le reste de leur famille par une porte dérobée, emportant tout l'or qu'ils purent ramasser, et abandonnant leurs maisons et leurs marchandises. Ils parvinrent à gagner la mer de Marmara, et de là l'Archipel, où ils se firent pirates. Depuis ce temps, ils couraient les mers, pillant les cargaisons et brûlant les vaisseaux, comme on avait pillé leurs marchandises et brûlé leurs maisons; et, lorsqu'un Turc leur tombait sous la main, ils vengeaient sur lui la mort de Démétrius.

— Maintenant, me dit Fortunato lorsque son père eut achevé ce récit, tu dois comprendre notre inquiétude, comme nous avons compris ta curiosité. Après m'avoir frappé, tu as guéri, comme Achille, la blessure que tu m'avais faite. Pour nous, tu es donc devenu un frère; mais pour toi, nous ne sommes toujours que des pirates et des brigands. Nous n'avons rien à craindre des Grecs nos compatriotes, qui, au fond du cœur, font des vœux pour nous. Nous n'avons rien à craindre des Turcs, aux vaisseaux desquels nous échappons avec la même facilité que l'hirondelle au hibou, et qui n'oseraient venir nous attaquer dans notre fort. Mais toi, John, tu es d'un peuple dont la puissance s'étend sur le monde; ses vaisseaux ont des ailes aussi rapides que celles de nos misticks les plus légers. Une offense faite à l'un de ses enfans est une offense faite à tous, que ton roi ne laisse jamais impunie. Jure-nous donc, John, comme jamais tu n'auras à te plaindre de nous, que jamais tu ne dénonceras la retraite où nous allons t'introduire. Nous ne te demandons pas ton amitié, que tu ne dois pas à des pirates; mais nous te demandons le secret, que tu dois à tout homme qui t'a introduit dans sa maison et dans sa famille. Si tu refuses de nous faire cette promesse, nous demeurerons ici, et sans

aller plus loin, jusqu'à ce que je sois guéri. Une fois que je serai guéri, selon nos conventions, tu seras libre. Nous te donnerons ce que tu nous demanderas en or et en bijoux, car, ajouta Fortunato en poussant du pied une cassette, nous avons dans ce coffre de quoi payer Esculape lui-même. Alors tu nous quitteras et tu pourras aller te plaindre à tes consuls, et peut-être nous nous retrouverons encore face à face et les armes à la main. Dans le cas contraire, — il détacha un chapelet de son cou et le jeta sur la table, — fais-nous serment sur cette relique, que mon grand-père a reçue des mains du patriarche de Constantinople, de ne jamais te plaindre, ni nous dénoncer, et, ce soir même, nous levons l'ancre; demain tu es notre ami, notre hôte, notre frère; notre maison est la tienne, et rien n'est plus caché pour toi.

— Hélas! répondis-je à Fortunato, ne sais-tu pas qu'à cette heure je suis comme toi proscrit, et qu'au lieu de penser à réclamer l'appui de ma nation, il faut que je me cache moi-même pour me soustraire à sa vengeance?... Tu me parles de récompense? Tiens, — lui dis-je en détachant la ceinture pleine d'or et de lettres de change qui ne m'avait pas quitté, — tu vois que je n'en ai pas besoin. Je suis d'une famille noble et riche, et je n'ai qu'un mot à écrire à mon père pour que tous les ans il m'envoie le double de cette somme, qui est le revenu de l'un de vos princes. Je n'ai donc qu'un seul devoir à accomplir : c'est d'aller moi-même, en personne, annoncer la mort d'Apostoli à sa mère et à sa sœur, et leur remettre à toutes deux les reliques funèbres qui m'ont été confiées. Promets-moi que le jour où je voudrai accomplir cette mission sacrée je serai libre, et alors je ferai sur cette relique le serment que tu me demandes,

Fortunato regarda son père, qui lui fit un signe d'assentiment. Alors, prenant la relique, il murmura une prière, la baisa, puis, la replaçant sur la table, il se leva, et étendant la main sur le chapelet :

— Je jure, me dit-il, en mon nom et au nom de mon père, et je prends la Vierge à témoin de mon serment, que le jour où tu réclameras ta liberté, tu seras libre, et que nous te fournirons tous les moyens qui seront en notre pouvoir de te rendre à Smyrne, ou en tout autre lieu où il te plaira d'aller.

Je me levai à mon tour.

— Et moi, dis-je, je te jure par la tombe d'Apostoli, notre lien commun, ce frère qui nous fait frères, que pas un mot ne sortira de ma bouche qui puisse vous compromettre, à moins que vous n'ayez plus rien à craindre ou que vous ne m'ayez rendu ma parole.

— C'est bien, dit Fortunato en me tendant la main. Tu l'as entendu, père; donne donc l'ordre du départ, car, ainsi que moi, je pense que tu es pressé de revoir ceux qui nous attendent, de rassurer ceux qui ne savent pas ce que nous sommes devenus, et qui prient pour nous.

Aussitôt Constantin donna quelques ordres en grec, et un instant après, au mouvement de la felouque, je m'aperçus que nous nous remettions en marche.

Lorsque je me réveillai le lendemain matin, et que je montai sur le pont, nous faisions force de voiles et de rames vers une grande île qui étendait vers nous les deux langues de terre, abris de son port, comme deux bras ouverts pour nous recevoir. Derrière le port s'élevait une montagne, qui me parut avoir plus de six cents mètres de hauteur. Les matelots étaient pleins d'ardeur et faisaient entendre des chansons joyeuses, tandis qu'à la vue du bâtiment la population commençait à s'amasser sur le port et répondait par des cris aux chansons de nos rameurs. Il était évident que ce retour était une fête pour toute l'île.

Quoique très faible et très pâle encore, Fortunato était monté sur le pont, vêtu, ainsi que son père, de ses plus beaux et de ses plus riches habits. Enfin, nous entrâmes dans le port, et nous allâmes jeter l'ancre devant une très belle maison, bâtie aux flancs de la montagne, au milieu d'un bois de mûriers. En ce moment, un bras passa à travers une des jalousies de cette maison, et agita un mouchoir blanc brodé d'or. Fortunato et Constantin répondirent à ce salut en tirant chacun en l'air un coup de pistolet : c'était le signal d'un heureux retour. Aussi les cris de joie redoublèrent, et nous mîmes pied à terre au milieu des acclamations.

Nous étions dans l'île de Zea, l'antique Céos, où Nestor aborda en revenant de la guerre de Troie, et où naquit le poète Simonide.

ALEX. DUMAS.

(*La suite à un numéro prochain.*)

PROCÈS ET MORT

DE

THÉOBALD WOLFE-TONE.

Le spectacle donné à l'Europe par la révolution française, ne pouvait nulle part trouver de sympathie plus vive et plus complète qu'en Irlande. Ce peuple vaincu, mais frémissant, conservait avec d'autant plus d'ardeur le sentiment de sa nationalité, que ce sentiment était lié chez le plus grand nombre de ses enfans avec celui de la liberté de conscience. Il s'agissait, en effet, pour les Irlandais, de retrouver une patrie et de conserver leur religion.

Parmi les noms des défenseurs de la liberté, il n'en est pas de plus pur que celui de Théobald Wolfe-Tone. Irlandais, mais protestant, et par cela même membre de la faible minorité au profit de laquelle s'exerçaient la tyrannie et l'oppression de l'Irlande, il aurait été excusable de participer aux préjugés inséparables des passions religieuses au milieu desquelles il vécut. Heureusement le sentiment national, l'amour ardent de la liberté et l'invincible désir de délivrer son pays du joug de fer qui l'écrasait, remplirent et éclairèrent son ame.

Ce fut en 1792 que Wolfe-Tone, dont l'influence politique était déjà considérable et que plusieurs écrits et pamphlets avaient rendu célèbre, fonda, avec quelques amis politiques, cette société des Irlandais-Unis, destinée à exercer ur le sort de l'Irlande une si puissante influence, et qui appelait tous les citoyens à s'unir sans distinction de croyances religieuses dans l'intérêt de la

liberté du pays. Tone fut choisi la même année par les catholiques pour agent et secrétaire de leur comité.

Il faut lire dans les Mémoires de Wolfe-Tone, publiés et complétés par son fils, le récit journalier de ses efforts et de son dévouement à la noble cause qu'il servait. Ces mémoires, où l'ame sincère et courageuse, l'esprit ferme et serein de Tone se montrent sans voile, et auxquels des affections de famille passionnées ajoutent un charme extrême, ont été cités avec bonheur par un homme digne de sentir et de faire admirer tous les nobles sentimens. M. Gustave de Beaumont, dans son beau livre sur l'Irlande, a parlé plusieurs fois de Wolfe-Tone, et ce sont les fragmens de mémoires qu'il a cités dans les notes de son ouvrage qui nous ont inspiré un vif intérêt pour ce martyr de la cause irlandaise. Ces mémoires, tout-à-fait inconnus en France, ne sont point traduits, et cependant ils pourraient être considérés comme un document de notre histoire. Wolfe-Tone, obligé de fuir son pays où il était en butte à toutes les persécutions du pouvoir, vint en France avec la mission de solliciter du gouvernement une invasion en Irlande. Il fit partie des trois expéditions successives que la France envoya pour délivrer ce pays ; fait prisonnier dans la dernière de ces campagnes, il mourut à trente-cinq ans avec l'héroïsme et la simplicité qu'on admire dans sa vie.

Nous extrayons la relation du procès et de la mort de Wolfe-Tone de l'appendice ajouté par son fils à ses mémoires. Mais il est bon de faire précéder ce fragment d'un rapide aperçu sur la situation de l'Irlande à l'époque où eut lieu l'expédition qui provoqua cet héroïque dévouement.

Deux expéditions avaient déjà été tentées dans le but de délivrer l'Irlande. La première avait manqué par la mauvaise conduite de la flotte et par l'indécision d'un des chefs; la seconde par la seule faute des élémens. La mort du général Hoche, qui avait encouragé vivement les généreuses tentatives inspirées par les souffrances de l'Irlande, fit peser sur ce pays un nouveau et irréparable malheur. Napoléon éprouvait une secrète répugnance pour ces expéditions, projet favori de Hoche. L'armée d'Angleterre fut privée de ses meilleures troupes que Napoléon emmena en Égypte. Les débris désorganisés de cette armée furent placés sous le commandement du général Kilmaine, incapable, par sa santé, de conduire une entreprise active. Cependant, de nouvelles secousses ayant ébranlé l'Irlande, une troisième expédition fut résolue. L'extrait suivant des mémoires du fils de Wolfe-Tone, nous offre, avec la relation de la mort de son père, le récit de cette dernière et malheureuse tentative :

« Le gouvernement irlandais avait réussi dans son infernal dessein de pousser le peuple à une insurrection prématurée. Les chefs des Irlandais-Unis avaient organisé le plan d'un soulèvement général; mais des traîtres se trouvèrent dans leurs rangs, on les arrêta tous; le brave lord Édouard Fitz-Gerald fut tué et la capitale mise à l'abri. Néanmoins, les paysans de Kildau, de Carlow et de quelques districts du Nord, se levèrent, et prirent les armes, exas-

pérés par les excès insupportables de la soldatesque cantonnée chez eux. Mais ces insurrections partielles d'une multitude déguenillée, sans armes et sans chefs, manquant d'union et de concert, contre lesquelles mon père s'était si souvent élevé, ne pouvaient avoir aucun résultat; elles furent successivement écrasées par les forces considérables qu'on envoya pour les combattre, et le règne de la terreur fut établi partout sans borne et sans mesure. La France, dans les plus mauvais jours de Robespierre, ne tomba jamais plus bas, et jamais son gouvernement ne poursuivit d'une main moins avare ses sanguinaires mesures. La population tout entière fut abandonnée à la merci d'une milice furieuse et indisciplinée. Les moindres agens de l'autorité exerçaient un pouvoir sans contrôle; on fouetta, on tortura, sans jugement, des individus, afin de leur arracher des aveux, et cela dans la capitale même, dans les cours du château et sous le toit du vice-roi. Les campagnes s'éclairèrent d'incendies nocturnes, et retentirent des cris des tortures; ni le sexe ni l'âge ne furent épargnés, et les baïonnettes des soldats chassèrent dans les marais, pour qu'ils y mourussent de faim, des hommes, des femmes, des enfans nus et sans asile. Ceux qui se fièrent aux capitulations furent entourés et égorgés par des dragons au moment même où ils rendaient leurs armes, et pas un citoyen, quelque innocent et inoffensif qu'il fût, ne put se mettre à l'abri des informations et des poursuites.

« La noble résistance du petit comté de Wexford mérite d'être particulièrement rappelée. Elle fut telle, qu'elle alarma un moment le gouvernement irlandais sur le succès de ses mesures. Ce petit district, qui comprend à peu près cent cinquante mille ames, entouré par la mer et les montagnes, et séparé du reste de l'Irlande, avait pris une faible part au mouvement révolutionnaire; car sa population avait peu de communications avec le dehors, et était remarquablement paisible et heureuse. Il a été établi par M. Édouard Hay qu'avant l'insurrection ce district ne comptait pas plus de deux cents Irlandais-Unis. Il aurait peut-être été permis de supposer d'après ces circonstances, que, si une insurrection éclatait dans ce canton, ses habitans, moins organisés et moins préparés que ceux des districts du nord, auraient été soumis plus aisément, et auraient donné avec moins de risque un éclatant exemple au reste de l'Irlande. Les soldats, livrés à eux-mêmes, commirent pendant quelque temps tous les excès possibles chez ces innocens paysans. Un noble lord, qui commandait un régiment de milice, se distingua par l'invention du bonnet de poix; un autre officier, digne de servir sous ses ordres, se faisait appeler *le gibet ambulant*. Mais pourquoi rappeler ces faits gravés dans les cœurs et la mémoire de tout Irlandais? A la fin, poussés à bout, les habitans du Wexford, au nombre de vingt ou trente mille, se levèrent, et armés de piques, de faux, de bâtons, en deux ou trois combats, ils s'emparèrent des villes principales et chassèrent tous les soldats du comté. Leur modération envers leurs persécuteurs, au moment de la victoire, fut aussi remarquable que leur courage dans la bataille. Leur douceur, et on peut dire leur délicate et chevaleresque générosité envers les femmes et les enfans de l'aristocratie qui tombèrent en

leurs mains, furent encore plus admirables. Le noble lord dont j'ai parlé plus haut fut pris et préservé par leurs chefs du bonnet de poix, qu'il méritait si bien. En reconnaissance de cette conduite généreuse, il s'engagea, à la fin de l'insurrection, à obtenir en faveur de ceux-ci une capitulation, s'ils consentaient à le mettre en liberté, et prit ensuite place dans la cour martiale qui les condamna à être pendus. Tous les efforts du gouvernement furent employés pour soumettre ce petit district; un moment les agens du pouvoir tremblèrent derrière les murs de Dublin de la crainte que les Wexfordiens ne pénétrassent jusque-là. Plusieurs combats furent livrés avec des succès divers, et ce ne fut que lorsque les forces royales les environnèrent de toutes parts, que, rompant leurs rangs, les révoltés se jetèrent dans les montagnes de Wicklow, où leurs chefs capitulèrent successivement. Provoqué et irrité comme il le fut, il est à remarquer que ce pauvre peuple ne donna, pendant toute l'insurrection, que deux exemples de cruauté, le massacre des prisonniers à Scullabogue et au pont de Wexford, et l'un et l'autre eurent lieu pendant la fuite du gros de l'armée, tandis que le reste combattait encore.

« L'indignation des malheureux Irlandais fut aussi vive que légitime contre le gouvernement français qui tant de fois leur avait promis son appui, et semblait maintenant les abandonner dans cette horrible extrémité. Quand lord Cornwallis, envoyé peu de temps après pour mettre un terme au système de terreur qui désolait le pays, fut nommé vice-roi, deux mille volontaires de ce même comté de Wexford s'offrirent pour combattre les Français, et formèrent la fleur de l'armée anglaise qui envahit l'Égypte sous les ordres du général Abercrombie. Leur pétition, modèle de simplicité, d'énergie et d'indignation, est rapportée dans l'appendice de l'*Histoire de l'Insurrection de Wexford*, par Hay.

« Quelque faibles et imprévoyans que fussent les membres du directoire, il faut pourtant les absoudre du crime d'avoir trahi leurs alliés. Le fait est que leur trésor et leurs arsenaux étaient vides, que l'élite de leurs troupes et de leurs vaisseaux était partie pour l'Égypte, que le reste était complètement désorganisé, et que, quand l'insurrection éclata en Irlande, ils n'étaient nullement préparés à la soutenir. Les sentimens de mon père dans cette occasion peuvent être plus aisément devinés qu'exprimés. Le 20 mai, Bonaparte s'était embarqué à Toulon; le 23 du même mois, l'insurrection éclata. A chaque nouvelle relative à une arrestation, à un engagement, qui parvenait en France, mon père conjurait les généraux et le gouvernement de porter secours à ses concitoyens dans leur lutte héroïque et désespérée, et insistait auprès d'eux sur la nécessité de profiter pour eux-mêmes de l'occasion favorable qui allait leur échapper si rapidement. On commença les préparatifs sans délai; mais l'argent, les armes, les munitions, les vaisseaux, tout manquait. A la fin de juin, l'insurrection était presque étouffée, et ce ne fut que vers le commencement de juillet que mon père fut appelé à Paris pour se concerter avec les ministres de la guerre et de la marine sur l'organisation de la nouvelle expédition.

« A cette époque, son journal cesse, et les papiers publics, les souvenirs de

ma mère et quelques lettres particulières sont les seuls documens que je possède sur les évènemens qui suivirent.

« Le plan de la nouvelle expédition fut de débarquer dans plusieurs ports d'Irlande de petits détachemens, dans l'espoir d'entretenir l'insurrection et de distraire l'attention de l'ennemi, jusqu'à ce qu'une occasion favorable permît de faire prendre terre au principal corps d'armée, commandé par le général Kilmaine. Dans ce but, le général Humbert, avec environ mille hommes, prit ses quartiers à La Rochelle, le général Hardy, avec trois mille hommes, à Brest, et le général Kilmaine, avec neuf mille hommes, forma la réserve. Conçu à temps, ce plan eût été judicieux; mais, long-temps avant que la première de ces expéditions partielles fût prête à mettre à la voile, l'insurrection était entièrement vaincue sur tous les points; le peuple était écrasé, désarmé, découragé et dégoûté de ses alliés, et le gouvernement irlandais, ayant réuni tous ses moyens, était parfaitement préparé au combat. Des fugitifs de tous rangs et de toutes sortes arrivaient en foule de ce malheureux pays, exaspérés par de récentes souffrances et par leurs récens combats. Quand ils virent la lenteur des préparatifs de la France, ils s'écrièrent qu'ils ne demandaient que des armes, et que, si le gouvernement voulait seulement les mettre à terre sur la côte, le peuple irlandais lui-même, sans aucune aide, suffirait pour reconquérir sa liberté. Ce parti, plus brave que sage, avait pour chef principal une ancienne victime de cette cause, James Napper Tandy. Son zèle fut souvent indiscret et peu éclairé, et il fit plus de mal que de bien. Napper Tandy se vantait que trente mille hommes prendraient les armes à son apparition, et le directoire fut ébloui par ces déclarations, que contredisaient les assertions constantes de Tone. Mon père croyait que dix ou quinze mille hommes de troupes françaises étaient absolument nécessaires pour commencer les opérations.

« La ruine de l'expédition fut encore avancée par la précipitation et l'indiscrétion d'un brave, mais imprudent et ignorant officier. Ce fait, peu connu, est un exemple frappant du désordre, de l'indiscipline et de la désorganisation qui commençaient à prévaloir dans l'armée française. Humbert, brave officier de fortune, dont le cœur était meilleur que la tête, impatient des délais du gouvernement, et enflammé par les récits des réfugiés irlandais, prit la résolution de commencer l'entreprise sous sa propre responsabilité, et d'obliger ainsi le directoire à le seconder ou à l'abandonner. Vers le milieu d'août, il assembla les marchands et les magistrats de la Rochelle, les força de lui avancer une faible somme d'argent, et tout ce dont il avait besoin, comme réquisition militaire; puis, montant à bord de quelques frégates et vaisseaux de transport, avec mille hommes, mille mousquets, mille louis et quelques pièces d'artillerie, il ordonna aux capitaines de mettre à la voile pour l'entreprise la plus désespérée peut-être dont l'histoire fasse mention. Trois Irlandais l'accompagnaient, mon oncle Mathieu Tone, Barthélemy Teeling de Lisburn, et Sullivan, neveu de Madgett, dont le nom se trouve souvent dans ces Mémoires. Le 22 août, ils prirent terrre sur la côte de Connaught, dans

la baie de Killala ; immédiatement ils assiégèrent cette petite ville et s'en emparèrent.

« Cette tentative, tout étrange et toute désespérée qu'elle fût, aurait pu réussir si elle avait été conduite avec la vigueur et la promptitude qui en avaient marqué le commencement; Humbert, soldat obscur et sans éducation, eût alors pu faire une révolution, et couvrir son nom d'une gloire immortelle. L'insurrection était à peine étouffée, et ses cendres eussent pu aisément être ranimées; mais Humbert débarqua sur un coin isolé, sauvage et écarté de l'île. Au lieu de se porter avec rapidité, comme on l'y engageait fortement, dans les montagnes de l'Ulster, centre de l'organisation des Irlandais-Unis, et d'appeler le peuple aux armes, il s'amusa, pendant une quinzaine de jours, à commander l'exercice aux paysans qui se joignaient à son drapeau, et à jouir de l'hospitalité de l'évêque de Killala. Ce prélat rendit un service signalé au gouvernement d'Irlande, en arrêtant ainsi le général français. Au combat de Castlebar, Humbert défit un corps nombreux qui avait, en toute hâte, été dirigé contre lui, sous les ordres du général Lake. J'ai entendu raconter, sans pouvoir cependant répondre de l'authenticité de l'anecdote, que, dans cette occasion, aussitôt que les auxiliaires irlandais eurent fait feu, ils jetèrent leurs fusils comme inutiles, et coururent à la charge avec leurs piques. A la suite de ce combat, il régna, pendant quelques jours, une terreur panique; mais le vice-roi, lord Cornwallis, marcha en personne; toutes les forces du royaume furent mises en mouvement, et Humbert, promptement entouré, fut confiné derrière le Shannon, par des troupes vingt fois supérieures aux siennes. A la fin, il s'aperçut du piége dans lequel il était tombé, et essaya, ce qu'il aurait dû faire d'abord, de s'ouvrir un chemin au-delà de cette rivière, et de se jeter dans les montagnes du nord. Environnée à Ballinamure, le 8 septembre, par une armée entière, sa petite bande, après une vigoureuse résistance, fut obligée de mettre bas les armes. Les Français furent reçus à composition, et échangés peu de temps après; mais les Irlandais furent égorgés sans pitié, et les cruautés exercées sur des paysans sans défense dévouèrent pour des siècles à la haine des districts du Connaught la mémoire du général Lake.

« Des Irlandais qui accompagnaient Humbert, Sullivan parvint seul à s'échapper, sous le déguisement d'un Français. Mathieu Tone et Teeling furent amenés chargés de fers à Dublin, jugés et exécutés.

« La nouvelle de la tentative de Humbert, comme on l'imagine, jeta le directoire dans la plus grande perplexité. Pourtant, il se détermina aussitôt à presser les préparatifs, et à envoyer au moins la division du général Hardy, pour seconder Humbert dans le plus court délai possible. Le rapport des premiers avantages de Humbert, qui parvint en France peu de temps après, augmenta l'ardeur du gouvernement français, et accéléra ses mouvemens. Mais tel était l'état de la flotte française et des arsenaux, que ce ne fut pas avant le 20 septembre que cette petite expédition, consistant en un vaisseau de ligne et huit frégates, sous les ordres de l'amiral Bompart, et trois mille hommes de

débarquement, sous les ordres du général Hardy, fut prête à mettre à la voile. La nouvelle de la défaite de Humbert n'était pas alors parvenue encore en France.

« Paris était en ce moment rempli d'émigrés irlandais, avides de combats. Je lis dans les journaux du temps, et dans des productions plus récentes, que non moins de vingt-quatre chefs des Irlandais-Unis s'embarquèrent avec l'expédition du général Hardy, et Lewines, agent des Irlandais-Unis, à Paris, est nominativement mentionné. Cette assertion est fausse. La masse des Irlandais-Unis s'embarqua dans un petit navire, sous les ordres de Napper Tandy. Ils arrivèrent le 16 septembre à l'île de Raghlin, sur la côte nord-ouest de l'Irlande, où ils apprirent le désastre de Humbert; ils se bornèrent à répandre quelques proclamations, et s'enfuirent à Norway. Trois Irlandais seulement accompagnèrent mon père sur la flottille de Hardy; seul il fut embarqué sur le vaisseau amiral *le Hoche*, et les autres Irlandais furent mis à bord des frégates. Voici leurs noms : MM. T. Corbett et Mac-Guire, deux braves officiers qui sont morts depuis au service de la France, et un troisième gentilhomme, allié de Russel, qui est encore vivant, et dont il ne convient pas, à cause de cela, de citer le nom.

« Dans la vie de Curran, écrite par son fils, je trouve consignée l'anecdote suivante qu'il a dû tenir de son père. Il raconte que dans la nuit qui précéda le départ de l'expédition, on agita, parmi les Irlandais-Unis qui en faisaient partie, la question de savoir si, dans le cas où ils tomberaient aux mains de leurs ennemis, ils devraient se laisser mettre à mort, selon la sentence de la loi, ou prévenir leur sort par une mort volontaire. M. Tone soutint avec son éloquence et son animation ordinaire, que, sous quelque point de vue qu'il considérât le suicide, il ne le trouvait jamais justifiable. Une personne de la compagnie ajouta que, sous le rapport des considérations politiques, il vaudrait mieux ne pas enlever, par une mort volontaire, au gouvernement irlandais, le discrédit dont le couvriraient de nombreuses exécutions, et que cette idée fut hautement approuvée par M. Tone. Le fond de cette anecdote est vrai, mais on n'a pas compris le sens des paroles de mon père.

« A l'époque de cette expédition, il n'en espérait nullement le succès, et ne considérait qu'avec le plus profond désespoir l'avenir des affaires en Irlande. Telle était la malheureuse indiscrétion du gouvernement, qu'avant son départ, il lut lui-même dans *le Bien Informé*, journal de Paris, un récit détaillé de tout l'armement dans lequel son propre nom était inséré en toutes lettres, avec la circonstance de son embarquement à bord du *Hoche*. Il n'y avait, par conséquent, aucun espoir de secret. Depuis long-temps mon père demandait avec instance qu'on renonçât à l'idée de pareilles entreprises sur une petite échelle; mais il avait aussi déclaré à plusieurs reprises que, si le gouvernement envoyait seulement un caporal et six soldats, il trouverait de son devoir de les accompagner. Mon père ne voyait aucune chance pour que la grande expédition de Kilmaine fût jamais prête, et, par conséquent, il se décida à partir avec Hardy. Sa résolution était mûrement et inflexiblement prise : dans le cas où il

tomberait aux mains des ennemis, il était décidé à ne point souffrir l'indignité d'une exécution publique. Il ne considérait point cela comme un projet de suicide, — acte que, dans toutes les circonstances ordinaires, il taxait de faiblesse ou de frénésie, — mais comme le simple choix du genre de sa mort. Et, en effet, l'excessive sensibilité nerveuse de sa constitution, à la plus légère idée d'un outrage à sa personne, aurait suffi pour le déterminer à ne jamais supporter l'attouchement d'un bourreau. Ce fut à dîner, dans notre propre maison et en présence de ma mère, peu de temps avant son départ de Paris, que le gentilhomme dont il a déjà été question proposa que les Irlandais laissassent au gouvernement toute la honte et l'odieux de leur exécution. L'idée frappa mon père comme burlesque, et il y applaudit hautement. « Mon cher ami, dit-il, n'ajoutez rien de plus, vous n'avez jamais mieux parlé en votre vie. » Et après le départ de l'interlocuteur, il rit de bon cœur de l'idée de déshonorer le gouvernement irlandais, en lui permettant de le pendre. Mon père ajouta qu'il ne comprenait point comment des gens pouvaient discuter s'ils devaient ou ne devaient point choisir leur propre mort, et consultaient dans une telle occasion; qu'il ne donnerait jamais de conseils à personne, seulement que, « s'il plaisait à Dieu, il ne leur laisserait pas ses pauvres os à ronger. » Cette conversation a pu se renouveler à Brest, mais tels étaient certainement les sentimens de mon père sur ce sujet.

« Le 20 septembre 1798, la fatale expédition mit enfin à la voile de la baie de Camaret; elle consistait en un vaisseau de ligne, *le Hoche*, de 74 canons; *la Loire*, *la Résolue*, *la Bellone*, *la Coquille*, *l'Embuscade*, *l'Immortalité*, *la Romaine* et *la Sémillante*, frégates; *la Biche*, schooner-aviso. Pour éviter la flotte anglaise, Bompart, excellent marin, prit un large détour à l'ouest, puis au nord-est, dans le but de venir aborder sur les côtes septentrionales de l'Irlande, où les forces de la France devaient être moins attendues. Il rencontra cependant des vents contraires, et il paraît que sa flottille fut dispersée, car le 20 octobre, après vingt jours de croisière, il arriva à l'entrée de Loch-Swilly, avec *le Hoche*, *la Loire*, *la Résolue* et *la Biche*. Il fut aussitôt signalé, et au point du jour, le matin suivant, 11 octobre, avant qu'il pût entrer dans la baie ou débarquer ses troupes, il aperçut la flotte de sir John Barlase Warren, consistant en six vaisseaux de ligne, un vaisseau rasé de soixante canons et deux frégates, qui arrivaient sur lui. Il n'y avait aucune chance d'échapper pour le grand et pesant bâtiment de guerre. Bompart donna sur-le-champ aux frégates et au schooner le signal de la retraite à travers les basses eaux, et se prépara seul à honorer le drapeau de son pays et de la liberté, par une défense désespérée. Dans ce moment, un canot de *la Biche* vint prendre ses derniers ordres. Ce petit bâtiment avait les meilleures chances d'échapper; tous les officiers français suppliaient mon père de monter à son bord. « Notre combat est sans espoir, lui disaient-ils, nous serons prisonniers de guerre, mais vous, que deviendrez-vous? — Sera-t-il dit que j'aye fui, tandis que les Français livraient la bataille pour mon pays? » telle fut sa réponse. Il refusa leurs offres, et se décida à rester et à tomber avec le vaisseau. *La Biche* parvint à échapper,

et je vois mentionné dans des publications récentes que d'autres Irlandais profitèrent de cette occasion de salut. Le fait est faux, aucun d'eux n'eût agi ainsi, et, d'ailleurs, mon père était le seul Irlandais à bord du vaisseau *le Hoche*. L'amiral anglais dépêcha deux bâtimens, le vaisseau rasé et une frégate, à la poursuite de *la Loire* et de *la Résolue*, et *le Hoche*, aussitôt entouré par quatre vaisseaux de ligne et une frégate, commença à soutenir un des engagemens les plus obstinés et les plus désespérés dont l'Océan ait jamais été le théâtre. Durant six heures, il soutint le feu de toute une flotte, et ce ne fut que lorsque ses mâts et ses agrès furent enlevés, lorsque ses bordages ruisselèrent de sang, que ses voiles et ses cordages pendirent en lambeaux, que les blessés remplirent le pont, que la carcasse du bâtiment s'ouvrit à chaque nouveau coup, et fit cinq pieds d'eau, que son gouvernail fut emporté, que ce beau vaisseau enfin flotta sur les eaux semblable à un débris démantelé, et que de ses batteries démontées il ne put plus répondre un seul coup de canon au feu incessant de l'ennemi, ce fut alors seulement qu'il amena.

« *La Résolue* et *la Loire* furent bientôt atteintes par les bâtimens anglais. La dernière était près de couler bas; elle fit pourtant une défense honorable. *La Loire* soutint trois attaques et repoussa les frégates anglaises; elle avait presque assuré sa fuite, mais assaillie par *l'Anson*, vaisseau rasé de soixante canons, elle se rendit après un combat de trois heures, entièrement démâtée. Les autres frégates, poursuivies dans toutes les directions, *la Bellone*, *l'Immortalité*, *la Coquille* et *l'Embuscade* furent prises; *la Romaine* et *la Sémillante*, à travers mille dangers, atteignirent séparées des ports de France.

« Mon père commandait une des batteries pendant l'action; au rapport de tous les officiers qui revinrent en France, il combattit en désespéré, et comme s'il eût cherché la mort. Quand le vaisseau amena, confondu avec les autres officiers, il fut quelque temps sans être reconnu, car il avait acquis tous les dehors et le langage d'un Français. Les deux flottes furent dispersées dans toutes les directions, et ce ne fut que quelques jours plus tard que *le Hoche* fut amené dans le lac Swilly, et que les prisonniers mis à terre furent dirigés sur Letterkenny. Cependant des bruits avaient dû circuler sur la présence de mon père à bord du *Hoche*, car le fait était connu publiquement à Paris; mais on pensait qu'il avait été tué dans le combat, et je crois volontiers que les officiers anglais, respectant la valeur d'un ennemi vaincu, ne firent point de recherches pour vérifier ce bruit. Ce fut un gentilhomme, bien connu dans le comté de Derry comme un meneur du parti orangiste, magistrat dans ce comté, sir George Hill, qui se chargea de le découvrir; ayant été le compagnon d'études de mon père au collége de la Trinité, il connaissait bien sa personne et sa figure. En Espagne, les grands et les nobles de première classe se glorifient de servir de familiers et d'espions à la sainte inquisition; il était réservé à l'Irlande d'offrir un exemple semblable. Les officiers français furent invités à déjeuner avec le comte de Cavan, qui commandait le district; mon père était assis confondu parmi eux, quand sir George Hill entra dans la chambre, suivi des agens de police. Regardant attentivement toute la compagnie, il distingua bientôt la per-

sonne, objet de sa recherche, et s'arrêtant devant elle, dit : « Monsieur Tone, je suis *très heureux* de vous voir. » Mon père, se levant aussitôt avec le plus grand sang-froid, et dédaignant toute tentative pour se cacher, répondit : « Sir George, je suis heureux de vous voir; comment se porte lady Hill et votre famille? » Conduit dans la pièce voisine par les agens de police, une injure imprévue l'y attendait. Cette chambre était pleine de militaires, et l'un d'eux, le général Lavau, qui les commandait, ordonna que mon père fût mis aux fers; il déclara qu'en quittant l'Irlande pour entrer au service de France, mon père n'avait point renoncé à son serment d'allégeance, et que, resté sujet anglais, il devait être puni comme un traître. Saisi d'une violente mais courte indignation, en se voyant l'objet d'un traitement si indigne et si lâchement cruel envers un prisonnier de guerre, mon père arracha son uniforme, et s'écria : « Ces fers ne souilleront point les insignes de la nation libre que j'ai servie. » Reprenant alors son calme ordinaire, il offrit ses membres aux chaînes; et quand elles furent fixées, il dit : « Je suis plus fier de porter ces chaînes pour la cause que j'ai embrassée que je ne le serais d'être décoré de l'étoile et de la jarretière d'Angleterre. » Les amis de lord Cavan ont affirmé que cette extrême, et j'ajouterai cette inhumaine sévérité, avait eu pour cause les paroles outrageantes prononcées par mon père, quand il avait vu qu'il ne jouirait pas des priviléges d'un prisonnier de guerre. Cette supposition est non-seulement contredite par toutes les habitudes de son caractère et toute sa conduite, mais aucun témoin n'en a jamais parlé, et on n'a cité que ses nobles réponses aux railleries du général Lavau.

« Quant à ce dernier, je ne sais de lui que cette anecdote consignée dans les journaux du temps. Si, comme son nom semble l'indiquer, il était Français et émigré, cette coïncidence serait curieuse, et sa conduite moins excusable encore.

« Une autre version de cette histoire, que j'ai vue pour la première fois dans le *London New-Monthly Magazine*, établit que M. Tone fut reconnu, ou, selon un autre récit, qu'il aurait eu l'imprudence de se faire reconnaître à une de ses vieilles connaissances, à la table de lord Cavan, et que cette personne informa en toute hâte sa seigneurie de l'hôte qu'il possédait. Le récit qui nous parvint en France était conforme à la première version que j'ai donnée; mais à mes yeux les différences entre ces deux récits sont de peu d'importance, et ne consistent que dans la manière employée par lord Hill pour donner avis de sa reconnaissance.

« De Letterkenny, mon père fut sans délai transféré à Dublin. Dans le recueil que j'ai déjà cité, je lis que, selon l'usage, il fit toute la route à cheval, enchaîné, sous une escorte de dragons. C'est la première fois que j'entends raconter cette dernière indignité. Pendant son voyage, l'inaltérable sérénité de sa contenance, au milieu de cette rude soldatesque et sous les regards craintifs de ses concitoyens frappés de stupeur, excita l'admiration universelle. Reconnaissant dans un groupe de femmes pressées aux fenêtres une jeune dame de sa connaissance : « Voilà, dit-il, mon ancienne amie, miss Beresford; combien elle est jolie! » A son arrivée à Dublin, il fut enfermé dans la prison

du prévôt, aux barraques de Dublin, sous la garde du major Sandys, homme dont l'insolence, la rapacité et la cruauté, ont laissé un long souvenir dans cette ville et sa banlieue, où il exerçait, en digne instrument de la faction qui l'employait, une autorité despotique.

« Quoique le règne de la terreur tirât à sa fin, et que lord Cornwallis eût rétabli quelque apparence d'ordre légal et d'administration régulière dans le royaume, pour un prisonnier aussi important aux yeux du parti protestant que le fondateur et le chef de la société des Irlandais-Unis, et le plus formidable de leurs adversaires, on ne pouvait s'en remettre aux délais et aux formes ordinaires de la justice. Bien que la *Cour du banc-du-roi* tînt alors ses assises, on fit des préparatifs prompts pour traduire sommairement mon père devant une cour martiale.

« Mais, avant que je ne fasse le récit de son jugement et l'exposé de sa défense, il sera nécessaire d'effacer quelques impressions erronées sur ce sujet, que j'ai trouvées consacrées et dans la vie de Curran par son fils, et dans les nobles et libres commentaires du *London New-Monthly Magazine*. Dans ces deux ouvrages on veut faire prévaloir l'idée que mon père, qui avait eu de bonne heure le dégoût de l'étude du droit, et qui n'avait qu'une imparfaite connaissance des lois anglaises, considéra sa commission française comme une protection, et voulut s'en servir en ce sens pour se défendre. Il est impossible de lire le discours qu'il prononça dans son procès et de conserver cette opinion. Quoiqu'il se moquât souvent de son peu de connaissance dans la science du droit, mon père savait parfaitement que le parti qu'il avait pris l'exposait à toute la rigueur des lois anglaises. Il n'ignorait pas non plus que, selon la coutume du pays et par la teneur même de ses lois, son procès, tel qu'il fut conduit, n'était pas régulier. Il ne fut point légalement condamné; car, quoique sujet de la couronne (non d'Angleterre, mais d'Irlande), il n'avait prêté aucun serment militaire, et par conséquent la cour martiale qui le jugea n'avait aucun pouvoir pour prononcer sur son sort, qui appartenait aux tribunaux criminels ordinaires. Mais le cœur de mon père était brisé de la perte de toutes ses espérances, et il ne souhaitait pas leur survivre. Mourir avec honneur était son seul désir, et sa seule requête, d'être fusillé comme un soldat. Dans ce but, il préféra être jugé par une cour martiale, et montra les brevets de ses commissions françaises, non point pour défendre sa vie, mais comme preuve de son rang dans l'armée, ainsi qu'il l'établit lui-même dans le procès.

« S'il était nécessaire de montrer par de nouvelles preuves que mon père était parfaitement préparé au sort que lui réservaient les lois anglaises, son journal, écrit pendant l'expédition de Bantry-Bay, m'en offrirait une incontestable. « Si nous sommes pris, écrit-il le 26 décembre 1796, mon sort ne sera pas doux; ce que je puis espérer de mieux est d'être fusillé comme *émigré rentré*, à moins que je n'aie la bonne fortune d'être tué dans le combat; car, assurément, si l'ennemi veut nous prendre, il devra combattre pour nous avoir. Peut-être serai-je réservé à un jugement, dans le but de frapper les autres de terreur, et dans ce cas je serai pendu comme un traître et éventré, etc.

Quant à être éventré, *je m'en fiche*. Si jamais ils me pendent, ils peuvent bien m'éventrer s'il leur plaît. Quelles agréables perspectives! Rien au monde ne peut me soutenir à présent que la conviction intime que je suis engagé dans une cause juste et sainte. »

« Mais mon père savait aussi que des considérations politiques l'emportent souvent sur la lettre de la loi. La seule chance sur laquelle il comptât était que le gouvernement français interviendrait et le réclamerait de tout son pouvoir. Il savait que le cabinet anglais pourrait céder à cette intervention et aux menaces de sévères représailles, ainsi qu'il le fit un an après dans l'affaire de Napper Tandy. Un fait curieux, et qui n'est peut-être pas connu du brave militaire lui-même qui en était l'objet, c'est que sir Sidney Smith était détenu au Temple par Carnot dans ce but, plutôt comme un prisonnier d'état que comme un prisonnier de guerre.

« Le jugement de mon père fut différé de quelques jours, parce que les officiers désignés pour composer la cour martiale avaient reçu ordre de marcher. A la fin, le samedi 10 novembre 1798, une nouvelle cour fut formée; elle se composait du général Loftus, qui remplissait les fonctions de président; des colonels Vandeleur, Daly et Wolfe, du major Armstrong et du capitaine Curran; M. Patterson remplissait les fonctions d'avocat-général.

« Dès le matin, de très bonne heure, les approches de la prison virent se former une affluence de spectateurs empressés et pleins d'anxiété. Aussitôt que les portes s'ouvrirent, ils se précipitèrent dans la salle et en remplirent jusqu'au moindre coin. Tone parut avec l'uniforme de chef de brigade (colonel); la fermeté, le calme et la sérénité de toute sa contenance donna à l'assemblée, frappée de stupeur, la mesure de son ame. Ses plus ardens ennemis, quoi qu'ils pensassent de ses principes politiques et de la nécessité d'un grand exemple, ne purent lui refuser les louanges que méritaient sa résolution et sa magnanimité.

« Les membres de la cour ayant prêté le serment ordinaire, le procureur-général informa le prisonnier que la cour martiale devant laquelle il paraissait, était instituée par le lord lieutenant du royaume, pour juger s'il avait ou n'avait pas agi traîtreusement et hostilement contre sa majesté, à laquelle, comme sujet naturel, il devait obéissance, par le fait même de sa naissance dans le royaume : et, conformément à l'usage, il lui demanda s'il s'avouait ou non coupable.

Tone. — Je ne veux point donner à la cour une peine inutile, et désire lui épargner la tâche frivole d'interroger les témoins. J'admets tous les faits allégués, et demande seulement l'autorisation de lire un discours que j'ai préparé à cette occasion.

Col. Daly. — Je dois avertir le prisonnier, qu'en admettant ces faits, il admet à son préjudice qu'il a agi traîtreusement envers sa majesté. Est-ce là son intention?

Tone. — En dépouillant l'accusation de ses termes techniques, elle entend, je présume, par le mot *traîtreusement*, dire que j'ai été pris les armes à la main contre les troupes du roi, dans mon pays natal. J'admets cette accusa-

tion dans son sens le plus étendu, et demande de nouveau à exposer à la cour les motifs et les raisons de ma conduite. »

« La cour, alors, répliqua qu'on entendrait son discours pourvu que Tone se renfermât dans les bornes de la modération. Il se leva et commença en ces mots :

« Monsieur le président et messieurs de la cour martiale, je ne prétends point vous donner la peine d'apporter des preuves juridiques pour me convaincre légalement d'avoir agi avec hostilité à l'égard du gouvernement de sa majesté Britannique en Irlande. J'admets le fait. Depuis ma plus tendre jeunesse j'ai regardé le lien qui joint l'Irlande à la Grande-Bretagne comme la honte et la malédiction du peuple irlandais, et j'ai toujours été convaincu que, tant que ce lien durerait, ce pays ne serait jamais ni libre ni heureux. Mon esprit a été confirmé dans cette opinion par l'expérience de chacune des années qui se sont succédées, et par les conclusions que j'ai tirées de chacun des faits accomplis sous mes yeux. En conséquence, je me déterminai à employer tous les moyens dont mes efforts individuels pouvaient disposer, dans le but de séparer ces deux pays.

« Je savais que l'Irlande n'était pas en état de briser seule le joug; je dus donc chercher du secours partout où l'on pouvait en trouver. Mon honorable pauvreté rejeta des offres qui eussent pu paraître extrêmement avantageuses à tout homme dans ma position; je restai fidèle à ce que je considérais comme la cause de ma patrie, et cherchai dans la république française un allié pour sauver trois millions de mes concitoyens de... »

« Ici le président interrompit le prisonnier, et lui fit observer que ce langage n'était point de nature à diminuer les charges élevées contre lui, et qu'il ne pouvait d'ailleurs être tenu dans un tribunal public. Un membre dit que ce langage paraissait uniquement calculé pour enflammer les esprits d'une certaine classe de personnes (les Irlandais-Unis) dont plusieurs étaient probablement présens, et que par conséquent la cour ne devait pas le souffrir. Le procureur-général ajouta que, si M. Tone, en mettant ce papier sous les yeux de la cour, avait eu l'espoir d'atténuer les charges de l'accusation, il s'était trompé, et que l'effet serait tout-à-fait contraire à son intention, si on le laissait continuer plus long-temps.

Tone. — Je ne m'étendrai pas plus long-temps sur ce point, puisqu'il paraît désagréable à la cour, mais je continuerai de lire le peu de mots qui restent.

Le général Loftus. — Si le reste de votre discours, monsieur Tone, est dans le même sens que ce que vous avez déjà lu, n'hésiterez-vous pas à continuer, connaissant l'opinion de la cour?

Tone. — Je crois qu'il n'y a rien dans ce qui me reste à dire, qui puisse l'offenser. Je désire exprimer mes sentimens et ma reconnaissance pour les catholiques, dans la cause desquels je suis engagé.

Le général Loftus. — Ceci ne me semble avoir aucun rapport aux charges qui pèsent contre vous, et que vous devez seules discuter. Si vous avez quelque

chose à fournir pour votre défense ou l'atténuation des charges, la cour vous entendra ; mais elle vous prie de vous renfermer dans ce sujet.

Tone. — Je me renfermerai donc dans l'exposition de quelques points relatifs à mes rapports avec l'armée française. Étranger à tous les partis dans la république française, sans intérêt, sans argent, sans intrigues, la franchise et l'intégrité de mes vues m'éleva à un rang élevé dans ses armées. J'ai obtenu la confiance du directoire exécutif, l'approbation de mes chefs, et j'ose ajouter l'estime et l'affection de mes braves camarades. Quand je repasse ces circonstances de ma vie, j'éprouve une secrète et intime consolation qu'aucun revers de fortune, aucune sentence infligée par cette cour, ne pourrait m'ôter ni affaiblir. Je me suis engagé dans l'origine sous le drapeau de la république française, avec l'espoir de sauver et de délivrer ma patrie; dans ce but, j'ai affronté parmi des étrangers les chances de la guerre; dans ce but j'ai plus d'une fois bravé les périls de l'Océan, que je savais couvert des flottes triomphantes de la puissance à laquelle il était de mon devoir et de ma gloire de m'opposer; j'ai sacrifié tout l'avenir de ma vie, j'ai courtisé la pauvreté, j'ai laissé une femme bien aimée sans protecteur, et des enfans que j'adorais, sans père. Après de tels sacrifices, pour une cause que j'ai toujours consciencieusement regardée comme la cause de la justice et de la liberté, ce n'est pas un grand effort, aujourd'hui, d'y ajouter le sacrifice de ma vie.

« Mais j'entends dire que ce malheureux pays a été la proie de toutes sortes d'horreurs. Je m'en afflige sincèrement. Je prie qu'on se rappelle que j'ai été quatre ans absent d'Irlande, et que ces souffrances ne peuvent m'être attribuées. J'ai voulu, par une noble et loyale guerre, amener la séparation des deux pays. J'étais préparé à une guerre franche; mais si, au lieu de cela, un système d'assassinats privés a été employé, je le répète, je le déplore, il ne serait donc pas juste de m'en accuser. Ces atrocités, à ce qu'il paraît, ont été commises des deux côtés. Je ne les déplore pas moins; je les déteste de tout mon cœur, et j'en appelle avec confiance à tous ceux qui connaissent mon caractère et mes sentimens pour confirmer cette assertion. Avec eux, je n'ai besoin d'aucune justification.

« Dans une cause comme celle-ci, le succès est tout. Le succès, aux yeux du vulgaire, fait le mérite. Washington réussit, et l'entreprise de Kosciusko manqua.

« Après un combat noblement soutenu, combat qui aurait excité le respect et la sympathie d'un ennemi généreux, le sort fit de moi un prisonnier. A la honte éternelle de ceux qui en donnèrent l'ordre, je fus amené ici chargé de fers comme un criminel. Je mentionne cette circonstance par égard pour les autres; quant à moi, j'y suis indifférent; je suis préparé au sort qui m'attend, et je méprise également la plainte ou la prière.

« Quant à l'union de ce pays et de la Grande-Bretagne, je le répète, tout ce qui a pu m'être imputé, paroles, écrits, actions, je l'avoue ici de propos délibéré. J'ai parlé et agi avec réflexion, dirigé par mes principes, et suis prêt

à en subir les conséquences. Quelle que soit la sentence de cette cour, j'y suis préparé. Les membres qui la composent accompliront certainement leur devoir; j'aurai soin de ne point manquer au mien. »

« Ces paroles furent prononcées d'un ton si magnanime, si plein d'une noble et calme sérénité, qu'elles parurent affecter profondément et visiblement tous les auditeurs, sans en excepter les membres de la cour. Il se fit alors une pause, et le silence régna dans la salle jusqu'à ce que Tone lui-même le rompit, pour demander s'il n'était pas d'usage d'assigner un délai entre la sentence et l'exécution. Le procureur-général répondit que les voix seraient prises sans délai, et que le résultat en serait transmis aussitôt au vice-roi. Si donc le prisonnier avait quelques observations de plus à faire, c'était le moment.

Tone. — Je désire ajouter quelques mots relatifs à un seul point, au mode de punition. En France, nos *émigrés*, qui se trouvent à peu près dans la situation où je suppose que je suis devant vous, sont condamnés à être fusillés. Je demande que la cour m'accorde la mort d'un soldat, et me laisse fusiller par un peloton de grenadiers. Je sollicite cette indulgence plutôt par égard pour l'uniforme que je porte, l'uniforme de chef de brigade dans l'armée française, que par aucune considération personnelle. Pour appuyer ma prétention à cette faveur, je prie la cour de vouloir bien prendre la peine de parcourir mes brevets et lettres de service dans l'armée française. On verra par ces papiers que je ne les ai pas reçus comme un masque pour me cacher, mais que j'ai été long-temps et de bonne foi officier au service de France.

Le procureur-général. — Vous devez sentir que les papiers auxquels vous en appelez seront contre vous des preuves irrécusables.

Tone. — Oh! je le sais bien. J'ai déjà admis tous les faits, et maintenant je produis les papiers comme preuves d'entière conviction.

« Les papiers furent alors examinés; ils consistaient en un brevet de chef de brigade du directoire, signé par le ministre de la guerre; une lettre de service qui accordait à Tone le rang d'adjudant-général, et un passeport.

Le général Loftus. — Dans ces papiers, vous êtes désigné comme servant dans l'armée d'Angleterre.

Tone. — J'ai servi dans cette armée quand elle était commandée par Bonaparte, par Desaix et par Kilmaine, qui, comme moi, est Irlandais. Mais j'ai aussi servi ailleurs.

« Comme on lui demanda s'il n'avait rien de plus à répondre, il dit que rien de plus ne lui importait, et qu'il s'estimerait d'autant plus heureux que son excellence accorderait dans un moins long délai son approbation à la sentence. Il considérerait comme une faveur que cette confirmation fût donnée dans une heure.

« Le général Loftus dit alors que sans aucun doute la cour soumettrait au vice-roi le discours qui lui avait été lu, et lui ferait connaître en même temps l'objet de la dernière demande du prisonnier.

« En transmettant ce discours, cependant, le général prit soin d'en effacer

toute la partie qu'il n'avait point permis au prisonnier de lire, et qui contenait les dernières et suprêmes paroles du premier apôtre de l'union irlandaise, du martyr de la liberté d'Irlande, à ses concitoyens. Lord Cornwallis refusa la dernière demande de mon père, et il fut condamné à mourir de la mort des traîtres, dans les quarante-huit heures, le 12 novembre. Mon père avait prévu cette cruauté; car l'Angleterre, depuis les temps de Lewellyn de Galles, de Wallace d'Écosse, jusqu'à ceux de Tone et de Napoléon, n'a jamais montré ni merci ni générosité à un ennemi tombé.

« Alors, mon père, dans la parfaite et froide possession de lui-même, résolut d'exécuter son dessein et de prévenir la sentence.

« Le jour qui suivit se passa dans une espèce de consternation; un nuage de terrible stupeur semblait peser sur la ville de Dublin. L'appareil d'une autorité militaire et despotique fut partout déployé; pas un homme n'osait se fier à son plus proche voisin, pas un de ces pâles citoyens ne trahissait par un mot ou par un regard ses sentimens ou sa sympathie. La terreur qui régnait à Paris sous le régime des jacobins, ou à Rome, durant les proscriptions de Marius et de Sylla, ne fut jamais plus profonde ou plus universelle que celle de l'Irlande à cette fatale et honteuse époque. En un mot, ce fut ce sentiment de terreur qui, peu de temps après, fit acquiescer passivement le peuple irlandais à l'union et à la perte de son nom comme nation. Des nombreux amis de mon père, et de ceux qui avaient partagé ses principes et sa carrière politique, plusieurs avaient péri sur l'échafaud, d'autres végétaient dans les donjons, et le reste tremblait d'être enveloppé dans son sort par suite de la manifestation la plus légère. Une noble exception mérite d'être signalée.

« Jean Philpot Curran, le célèbre orateur et patriote, s'était, dans sa carrière politique, attaché au parti whig; mais ses principes théoriques allaient plus loin que ce parti, et lorsque la marche de l'administration vers le despotisme se prononça, quand les persécutions commencèrent, dans les années 1794 et 1795, et particulièrement cette dernière année, aux assises de Drogheda, à l'occasion du procès de Bird et d'Hamill, dans lequel ils furent l'un et l'autre appelés comme conseils, Curran ouvrit son cœur à mon père; et sur ce point principal, la nécessité de rompre toute connexion entre l'Irlande et l'Angleterre, ils furent tout-à-fait d'accord. Curran se renferma prudemment dans l'exercice de ses fonctions au barreau, où ses talens furent si éminemment utiles et où il éleva un impérissable monument à sa propre gloire et à celle de son pays. Il fallait bien qu'il restât un lieu et une voix par lesquels la vérité pût quelquefois se faire entendre. Il évita de se mêler aux assemblées des Irlandais-Unis; mais si le projet de délivrer l'Irlande eût réussi, il aurait été des premiers à saluer son indépendance et à s'y rallier. Dans cette occasion, joignant ses efforts à ceux de M. Pierre Bunowes, il mit noblement tout en œuvre pour sauver son ami.

« La sentence de mon père était évidemment illégale. Curran savait cependant très bien qu'en en remettant le jugement au tribunal légitime, le résultat serait définitivement le même et que mon père ne pouvait être acquitté.

Mais, dans cette hypothèse, les délais de la justice pouvaient être mis en jeu, et le point important, celui de gagner du temps, était atteint; le gouvernement français ne pouvait, pour son propre honneur, manquer d'intervenir, et l'affaire de purement légale serait devenue un objet de réclamations diplomatiques.

« Mon père avait beaucoup d'adversaires politiques, mais peu d'ennemis personnels; il était généralement aimé et respecté pour sa vie publique et privée. Sa modération aussi était connue et appréciée de ceux qui craignaient une révolution, et qui comptaient sur lui comme sur un médiateur dans le cas où un semblable évènement serait arrivé. En un mot, il ne semblait pas impossible de parvenir à le sauver par quelque arrangement avec le gouvernement. Déterminé à soulever un obstacle en faveur du prévenu, et à porter son jugement devant la cour du Banc-du-roi, qui tenait alors ses assises sous la présidence de lord Kilwarden, homme de la vertu la plus pure et la plus indulgente, et qui tempéra toujours la justice par la compassion, Curran s'efforça pendant toute la journée du 11 d'organiser une souscription dans ce but. Mais la terreur avait fermé toutes les portes, et je tiens de Curran lui-même que, même parmi les meneurs catholiques, dont plusieurs étaient fort riches, pas un n'osa souscrire. Curran, alors, se décida à agir seul. On n'attend, sur ces circonstances, aucun commentaire de la part du fils de Théobald Wolfe-Tone. Ces mêmes hommes avaient agi noblement vis-à-vis de mon père, dans des temps antérieurs, et dans des circonstances presque aussi périlleuses; la crainte universelle alors doit leur servir d'excuse.

« Le jour suivant, 12 novembre (jour fixé pour l'exécution), la scène qui se passa à la cour du Banc-du-roi fut solennelle et terrible au plus haut degré. A l'ouverture de la séance, Curran s'avança, conduisant le vieux père de Tone, qui affirma que son fils avait été traduit devant une réunion d'officiers lesquels s'intitulaient eux-mêmes *cour martiale*, et par eux condamné à mort! Je ne prétends point, dit Curran, que M. Tone ne soit pas coupable du crime dont il est accusé. Je présume que les officiers étaient gens d'honneur. Mais il est établi par les débats, comme un fait incontestable, que M. Tone n'avait aucune commission militaire au service de sa majesté, et que, par conséquent, aucune cour martiale ne pouvait connaître d'aucun crime à lui imputé, tant que la cour du Banc-du-roi tenait ses assises en qualité de grande cour criminelle du royaume. Dans des temps où la guerre sévit avec fureur, quand les hommes sont opposés aux hommes dans les champs de bataille, on peut supporter les cours martiales; mais toute l'autorité des lois est pour moi, quand je soutiens ce principe sacré et immuable de la constitution, que la loi militaire et la loi civile sont incompatibles, et que la première cesse par l'existence même de la dernière. Ce n'est point toutefois le moment d'argumenter sur cette importante question. Il faut que mon client paraisse devant cette cour. Il doit être mené à la mort aujourd'hui même, il est peut-être conduit au supplice tandis que je vous parle. Je requiers la cour de maintenir la loi, et d'ordonner qu'un dé-

cret d'*habeas corpus* soit expédié au grand prévôt des prisons de Dublin et au major Sandys, avec l'ordre d'amener Wolfe-Tone.

Le *chief-justice*. — Qu'un ordre soit à l'instant préparé.

Curran. — Mon client peut mourir, tandis que l'ordre se prépare.

Le *chief-justice*. — Monsieur le shériff, rendez-vous aux prisons, annoncez au grand prévôt qu'un ordre se prépare, de suspendre l'exécution de M. Tone; et veillez à ce que l'exécution n'ait pas lieu.

« La cour attendit, dans l'agitation et l'anxiété la plus vive, le retour du shériff. Il reparut promptement et dit : « Milord, j'ai été aux prisons conformément à vos ordres. Le grand-prévôt dit qu'il doit obéir au major. Le major Sandys dit qu'il doit obéir à lord Cornwallis. » M. Curran annonça en même temps que M. Tone père venait de revenir, après avoir produit l'acte d'*habeas corpus* auquel le général Craig ne voulait point obéir. Le chef de justice s'écria : « Monsieur le shériff, assurez-vous de Wolfe-Tone, arrêtez le grand-prévôt et le major Sandys, et montrez au général Craig l'ordre de la cour. »

« L'impression générale fut alors que le prisonnier serait conduit au supplice malgré l'ordre de la cour. Cette appréhension pouvait se lire sur le visage de lord Kilwarden, homme qui, dans les plus mauvais temps, conserva un religieux respect pour les lois, qui d'ailleurs sentait, je puis le dire, pour le prisonnier tous les sentimens de pitié et de respect, et qui avait déjà dans une occasion presque aussi périlleuse contribué à le sauver de la vengeance du gouvernement. L'expression de sa figure en ce moment était magnifique, selon le mot d'un témoin oculaire

« Le shériff revint enfin avec les fatales nouvelles. On avait refusé de l'admettre dans les prisons; mais il avait été informé que M. Tone, qui s'était blessé lui-même dangeureusement la nuit d'auparavant, n'était pas en état d'être transporté. Un chirurgien français émigré, qui avait fermé la blessure, fut appelé et déclara qu'avant quatre jours il ne lui était pas possible de dire si le coup serait mortel. La tête du prisonnier devait être maintenue dans une certaine position, et une sentinelle fut placée auprès de lui pour l'empêcher de parler, car le plus petit mouvement l'aurait tué aussitôt. Le chief-justice ordonna qu'on rédigeât un ordre de suspendre l'exécution.

« Il faut que je rassemble mes forces pour écrire les détails qui restent à donner sur la fin de la vie de mon père. Les secrets d'une prison d'état, et d'une prison semblable à celles de Dublin à cette époque, sont rarement pénétrés, les rapports qui nous parvinrent furent peu nombreux et concis.

« Aussitôt que mon père apprit le refus de sa dernière requête, sa résolution fut prise avec la même fermeté et le même sang-froid qu'il avait montrés dans tout le cours de cette affaire. Pour épargner la sensibilité de ses parens et de ses amis, il refusa de voir qui que ce fût, et ne sollicita que la permission d'écrire. Pendant les journées du 10 et du 11 novembre, il s'adressa au directoire, au ministre de la marine, au général Kilmaine et à M. Shee, en France, et à plusieurs amis en Irlande, pour recommander sa famille à leurs

soins. J'insère ici sa lettre au directoire, la seule dont nous ayons obtenu copie.

De la prison du prévôt, Dublin, ce 20 brumaire an VII de la république (10 novembre 1798).

« L'Adjudant-Général Théobald Wolfe-Tone (dit Smith) au Directoire exécutif de la République Française. »

« CITOYENS DIRECTEURS,

« Le gouvernement anglais, déterminé à ne pas respecter mes droits de citoyen et d'officier français, m'ayant traduit devant une cour martiale, j'ai été condamné à mort. Dans ces circonstances, je vous prie de recevoir mes remerciemens pour la confiance dont vous m'avez honoré, et que, dans un moment semblable, j'ose dire avoir bien méritée. J'ai servi la république fidèlement, et ma mort, aussi bien que celle de mon frère, victime comme moi et condamné de la même façon il y a à peu près un mois, le prouveront suffisamment. J'espère que les circonstances dans lesquelles je me trouve m'autoriseront, citoyens directeurs, à vous supplier de prendre en considération le sort d'une femme vertueuse et de trois enfans en bas âge, qui n'ont point d'autre ressource et qui, en me perdant, seront réduits à une extrême misère. J'ose, dans une telle occasion, rappeler à votre souvenir que j'ai été expulsé de mon propre pays en conséquence de mes efforts pour servir la république; que, sur l'invitation du gouvernement français, je vins en France; que, depuis que j'ai eu l'honneur d'entrer au service de France, j'ai toujours fidèlement, et avec l'approbation de tous mes chefs, rempli mon devoir; enfin, que j'ai sacrifié à la république tout ce qu'un homme a de plus cher : — ma femme, mes enfans, ma liberté, ma vie. Dans ces circonstances, j'en appelle avec confiance à votre justice et à votre humanité en faveur de ma famille, bien sûr que vous ne les abandonnerez pas. C'est la plus grande consolation qui me reste en mourant.

« Salut et respect.

« T. W. TONE (DIT SMITH).
« Adjudant-général. »

Alors, d'un cœur et d'une main fermes, il écrivit à ma mère les deux lettres suivantes :

De la prison du prévôt, barraques de Dublin.
Le 20 brumaire an VII (10 novembre 1798).

« MON TRÈS CHER AMOUR,

« L'heure est venue où nous devons nous séparer. Comme aucune parole ne pourrait exprimer ce que je sens pour vous et pour nos enfans, je ne l'essaierai

point; la plainte serait au-dessous de votre courage et du mien; soyez sûre que je mourrai comme j'ai vécu, et que vous n'aurez aucun sujet de rougir de moi.

« J'ai écrit en votre faveur au gouvernement français, au ministre de la marine, au général Kilmaine et à M. Shee. Je désire que vous consultiez particulièrement ce dernier. J'ai écrit en Irlande à votre frère Henry, et à ceux de nos amis qui doivent aller en exil, et qui, j'en suis sûr, ne vous abandonneront pas.

« Adieu, très cher amour; il me semble impossible de finir cette lettre. Donnez mon amour à Marie, et, sur toutes choses, rappelez-vous que vous êtes à présent le seul parent de nos chers enfans, et que la meilleure preuve que vous me puissiez donner de votre affection sera de vous conserver pour les élever. Que le Dieu tout-puissant vous bénisse tous.

« A vous pour toujours,

« T. W. TONE. »

« *P. S.* Je crois que vous avez en Wilson un ami qui ne vous manquera pas. »

« Cet homme pur et vertueux ne manqua pas en effet à ma mère, et seul de tous ceux sur lesquels comptait mon père, il remplit l'attente de son ami. Il fut pour ma mère un frère, un protecteur, un conseiller pendant tout le cours de nos malheurs; et quand au bout de dix-huit ans nous fûmes ruinés une seconde fois par la chute de Napoléon, il quitta son propre pays pour offrir à ma mère sa main et sa fortune, et pour partager notre sort en Amérique.

Voici la seconde lettre :

« TRÈS CHER AMOUR,

« Je ne vous écris qu'une ligne, pour vous apprendre que j'ai reçu de votre frère Édouard l'assurance de sa détermination de vous prêter tout le secours et la protection qui seront en son pouvoir, et je lui ai écrit pour l'en remercier bien sincèrement. Votre sœur m'a fait aussi donner des assurances de la même nature, et exprimer le désir de me voir, ce que j'ai refusé, étant décidé à ne parler à aucun de mes amis, pas même à mon père, par humanité pour eux et pour moi. C'est une grande consolation pour moi que votre famille se soit décidée à vous secourir. Quant au mode de cette assistance, je laisse à leur affection pour vous et à votre propre et excellent sens de déterminer de quelle manière il sera plus honorable pour toutes les parties.

« Adieu, très cher amour; conservez votre courage comme j'ai gardé le mien. Mon esprit est aussi tranquille en ce moment qu'à aucune époque de ma vie. Chérissez ma mémoire, et surtout conservez votre santé et vos forces pour le salut de nos si chers enfans.

« Votre affectionné pour toujours.

« T. W. TONE. »

11 novembre 1798.

« On a dit que le soir de ce jour mon père put voir et entendre les soldats élevant devant ses fenêtres le gibet qui lui était destiné. Cette même nuit, d'après le rapport de ses geôliers, il se fit une profonde blessure au cou avec un canif qu'il était parvenu à cacher. La sentinelle s'en aperçut bientôt, et un chirurgien fut appelé à quatre heures du matin, qui arrêta le sang et ferma la plaie. Il annonça que le prisonnier, ayant manqué l'artère carotide, pouvait survivre, mais qu'il était dans le plus extrême danger. On a dit que Tone murmura pour toute réponse : « Je regrette d'avoir été si mauvais anatomiste. » Qu'il me soit permis de jeter un voile sur le reste de cette scène.

« Étendu dans un donjon, sur son grabat sanglant, le premier apôtre de l'union irlandaise, le plus illustre martyr de l'indépendance de l'Irlande, compta chacune des lentes heures des sept derniers jours et des sept dernières nuits de sa silencieuse et lente agonie. Il ne fut permis à personne de l'approcher. Éloigné d'une famille adorée et de tous les amis qu'il aimait si tendrement, les seules formes qu'il vit glisser autour de lui furent celles du geôlier et des grossiers gardiens de la prison; les seuls sons qui frappèrent son oreille mourante furent les pas pesans de la sentinelle. Il conserva cependant jusqu'au bout le calme de son ame et la pleine possession de ses facultés. La conscience, le sentiment intime de mourir pour sa patrie et pour la cause de la justice et de la liberté, éclaira comme une brillante aurore ses derniers momens et soutint constamment sa force. Il n'y a point de situation que ces sentimens ne fassent supporter à l'ame d'un patriote.

« Vers le matin du 19 novembre, mon père fut saisi des spasmes qui précèdent la mort; on dit que le médecin qui le veillait chuchotta auprès de lui à voix basse que, s'il faisait la moindre tentative de mouvement, ou prononçait la moindre parole, il expirerait à l'instant; l'ayant entendu, et faisant un léger mouvement, mon père répliqua : « Je trouverai encore des paroles pour vous remercier, monsieur; c'était la nouvelle la mieux venue que vous pussiez me donner; car pourquoi voudrais-je vivre encore? » Et retombant en disant ces mots, il expira sans autre effort.

« En terminant ce douloureux et effroyable récit, je dois parler d'une opinion partie de source respectable, et d'après laquelle la fin de mon père aurait été avancée par ses geôliers, fait qu'on explique par les efforts de la cour pour arracher Tone à la juridiction militaire; les geôliers, pour cacher leur crime, auraient répandu le bruit de sa mort volontaire. Ce n'est certes pas un devoir pour moi de les disculper; mais la détermination de mon père, antérieure même à son départ de France, et qui était connue de nous, ainsi que les termes de sa dernière lettre, me portent à croire que sa fin fut volontaire. Il n'est pas non plus vraisemblable que le major Sandys et ses satellites exercés eussent accompli un meurtre avec assez de maladresse pour que leur victime survécût huit jours à leur attentat. S'il en fut ainsi, on ne doit pas considérer cette mort comme un suicide; ce fut seulement la résolution d'une ame ferme de déjouer par un acte volontaire la brutale férocité de ses ennemis, et d'éviter la honte de leur contact.

« Mais, d'un autre côté, on ne peut pas nier que le caractère de ces hommes n'autorise la pire conclusion. Les détails de la mort de mon père et ses dernières paroles ne parvinrent au public qu'à travers leurs rapports; personne n'eut la permission de l'approcher après sa blessure; aucun médecin ne put venir auprès de lui, excepté le chirurgien de la prison, étranger et émigré français. Pourquoi l'enquête du coroner ne fut-elle pas faite sur son corps, comme elle fut faite sur le corps de Jackson, dans la cour même où il mourut? La résistance opposée par l'autorité militaire à l'ordre du président de la cour, fut indécente et violente à l'excès; ce fut même seulement contraints par la fermeté de lord Kilwarden, que les agens du gouvernement firent connaître la blessure du prisonnier, quoique, suivant leur propre rapport, le coup eût été porté la nuit précédente. Serait-il possible que, craignant l'intervention des tribunaux civils, ceux qui gardaient mon père prisonnier eussent hâté sa fin? ou, ce qui serait plus atroce encore, en admettant le fait qu'il se fût frappé lui-même, auraient-ils eu l'intention de cacher cette blessure, de satisfaire leur basse et féroce vengeance, et d'insulter l'ennemi mourant, qui s'était flatté de leur échapper, en le traînant hors de la prison en cet état, et en l'exécutant de leurs propres mains? Il est certain que les préparatifs du supplice continuèrent jusqu'au moment où une autorité supérieure intervint; que le coup dont le prisonnier s'était frappé fut caché avec le plus grand soin, aussi long-temps que cela fut possible, et que pas une ame ne fut autorisée à approcher du prisonnier et à lui parler durant sa longue agonie. Le lecteur décidera entre ces horribles soupçons. Quant à ce qui se passa dans la prison du prévôt, le secret en restera pour jamais enseveli parmi les sanglans et coupables mystères de ce pandémonium.

« Si des accusations si noires et si sanglantes peuvent s'élever avec quelque apparence de probabilité contre les agens du gouvernement de l'Irlande, la violence, la cruauté, l'illégalité des mesures qu'il toléra par une complète impunité dans ses employés, non-seulement les autorise, mais leur donne une trop effroyable vraisemblance. Quant à moi, j'ai simplement recueilli, ainsi que je l'ai fait pour tout le cours de cet ouvrage, de la façon la plus complète et la plus sincère, les faits qui me sont parvenus, sans y ajouter ni commentaire, ni opinion. »

LOUIS ARIOSTE.

(1474 — 1553.)

SIXIÈME SATIRE.[1]

Les biographes de l'Arioste ne s'accorderaient pas à nous montrer la vie de ce poète occupée en grande partie par l'amour, que mille passages de son grand poème, que la plupart de ses poésies lyriques, et enfin plusieurs traits de ses satires en feraient foi. Il est même certain que ses plus forts accès d'ambition, soit pour faire fortune, soit pour obtenir des honneurs, ont été constamment subordonnés au besoin beaucoup plus réel chez lui, de vivre près de la personne qu'il aimait et au sein de sa famille.

L'imagination mobile de l'Arioste, la liberté avec laquelle il traite, dans le *Roland furieux*, la passion de l'amour, disposent ordinairement le lecteur à croire que le poète si inconstant, si léger dans ses récits, devait apporter des dispositions analogues dans le commerce habituel de la vie. Mais tout ce que l'on sait de lui à ce sujet semble prouver, au contraire, qu'il était constant dans ses goûts comme dans ses affections. Rendons-lui d'abord cette justice, que loin de mêler, comme cela arrive si souvent aux écrivains, la vanité à l'amour, il a été d'une discrétion extrême à l'égard des femmes qu'il a aimées. Non-seulement il a évité dans ses sonnets et ses *capitoli* toute allusion qui pût faire con-

(1) Voyez les livraisons des 14 et 28 juillet, 25 août et 8 septembre.

naître leurs noms de famille, mais il a poussé la délicatesse jusqu'à n'employer que des prénoms de fantaisie. Tout en accordant cette qualité à l'Arioste, il ne faut pas oublier, cependant, que ses retours fréquens aux espérances ambitieuses ont dû contribuer à le maintenir dans ses habitudes de discrétion; il lui importait de se trouver toujours en mesure d'accepter un chapeau de cardinal si on le lui offrait.

Voici ce que l'on raconte de ses liaisons d'amour : Lorsque, jeune encore, il fréquentait la cour d'Hercule d'Este, duc de Ferrare, il y lia amitié avec un noble florentin nommé Nicolo Vespucci. Celui-ci engagea plus tard l'Arioste à venir dans sa ville natale pour y apprendre à parler et à écrire dans toute sa pureté la langue toscane. Arioste, ayant accepté cette offre, alla en effet à Florence, où il fut reçu par son ami et logé dans sa propre maison. Notre poète était parti de Ferrare avec l'intention d'arriver à Florence pour assister à la célébration de la fête de saint Jean, le patron de cette ville. En arrivant dans la maison de son ami, il y trouva une jeune veuve, parente de Vespucci, occupée à broder des espèces de tuniques d'argent ornées de bandes de pourpre, que cette dame se proposait de faire porter à ses jeunes enfans pour paraître aux joûtes et aux fêtes de la Saint-Jean. Arioste était alors dans le fort de la composition de son *Roland*. La beauté de la dame et l'éclat des vêtemens qu'elle brodait firent sur lui une impression assez vive pour que, malgré cette discrétion qu'il a toujours observée au sujet de ses amours, il consacrât le souvenir de cette circonstance dans son poème.

Dans le XXIVe chant du *Roland furieux*, à l'occasion de la blessure que Mandricart fait à Zerbin, et pour peindre l'effet que produit le sang qui coule sur la brillante armure du guerrier, il dit : « Ainsi j'ai vu quelquefois un beau ruban couleur de pourpre diviser un tissu d'argent sous cette main plus blanche que l'albâtre, par laquelle je sens mon cœur si souvent *divisé* lui-même. »

Cosi talora un bel purpureo nastro
Ho veduto partir tela d'argento
Da quella bianca man più che alabastro,
Da cui partire il cor spesso mi sento.

Dans une délicieuse chanson dont je transcris le premier vers :

« Non so s'io potrò ben chiudere in rima »

afin que les curieux puissent la retrouver et la lire, Arioste parle de cette personne qui, en 1513, à la fête de saint Jean, devint maîtresse absolue de son cœur. C'était une femme pleine d'agrémens, issue d'une grande famille; elle était blonde; on sait son nom, je pourrais le dire; mais je suivrai l'exemple du poète son amant, je le tairai.

Cette aventure eut de graves conséquences. Pendant les six mois qu'Arioste passa à Florence dans la maison de son ami et près de la belle veuve, il devint si éperduement amoureux de cette dame, qu'il ne lui fut plus possible

de s'en séparer. Que dirai-je de plus? Tous deux allèrent s'établir à Ferrare, et de ces amours, qui durèrent long-temps, naquirent deux fils : l'un, Jean-Baptiste, l'autre, Virginio. Le premier suivit la carrière des armes; le second, Virginio, aima, ainsi que son père, le repos et les muses. C'est à ce dernier qu'Arioste enseigna le latin pendant son exil à la Garafagnana; c'est cet enfant qui, dans cette horrible solitude, lui rendit, sans doute, l'absence de sa mère moins pénible. Ces détails ont été transmis par Virginio lui-même au biographe Simon Fornari. Après avoir dit que, selon toute apparence, le poète Arioste était marié légitimement, mais en secret, Simon ajoute avec naïveté « que l'auteur du *Roland furieux* en avait agi ainsi pour ne pas risquer de perdre des bénéfices qu'il possédait à titre d'ecclésiastique. » Ces sortes de mariages ont toujours été assez communs en Italie, où la seule voie ouverte à l'ambition est l'église, où les femmes elles-mêmes se prêtent volontiers à ces unions de la main gauche, qui, à la faveur de la discrétion et du mystère, laissent toujours au chef de la maison la faculté de profiter de toutes les occasions présentées par la fortune.

La satire suivante fournira la preuve de ce que j'avance, et quelques détails relatifs à la vie de Pierre Bembo, à qui elle est adressée, feront encore mieux sentir à quel point on subordonnait alors la formalité du mariage temporel au grand intérêt qu'avaient toutes les familles de pousser quelqu'un des leurs vers les honneurs ecclésiastiques.

Pierre Bembo, de famille patricienne, naquit à Venise le 20 mars 1470. Son père Bernard, ambassadeur à Florence, mena Pierre, âgé de huit ans, dans cette ville, et lui fournit ainsi l'occasion d'apprendre correctement la langue toscane. Revenu à Venise, le jeune Bembo étudia le latin, et plus tard il alla s'établir à Messine, pour se perfectionner dans la langue grecque, en prenant des leçons du célèbre Constantin Lascari. Après trois ans d'études sous un tel maître, il alla à Padoue faire sa philosophie, et revint enfin à Venise sur l'ordre de son père, pour entrer dans le monde, et prendre part aux charges de l'état. En 1498, Pierre Bembo, âgé de vingt ans, suivit son père à Ferrare, qui devait partager le gouvernement du duc, d'après les conventions arrêtées entre ce prince et la république. C'est dans cette cour qu'il lia amitié avec Tebaldeo, Sadoletto, Strozzi et l'Arioste, et qu'il gagna plus tard la confiance d'Alphonse d'Este et de sa femme, la fameuse Lucrèce Borgia. A Venise, il devint, par sa science et ses talens, l'un des ornemens de l'académie qu'Alde Manuce l'ancien y avait fondée; puis, en 1506, il alla à la cour d'Urbin, l'une de celles où l'on déployait le plus de magnificence et de politesse. Après y avoir vécu six ans, il se rendit à Rome, avec Julien des Médicis, et entra dans les bonnes graces du pape Jules II. Le successeur de ce pontife, Léon X, était à peine sur le trône, qu'il nomma Bembo son secrétaire, et en fit son conseil et son confident. Cette haute position mit Bembo à même, en cumulant des bénéfices ecclésiastiques, d'amasser une grande fortune. Outre cela, Bembo était tout à la fois l'un des hommes les plus instruits de son temps, et l'écrivain qui passait, avec raison, pour le restaurateur de la poésie lyrique

italienne. Adorateur des ouvrages de Pétrarque, il atteignit parfois à la pureté du style de ce poète, sans pouvoir jamais reproduire le charme et l'élévation de son génie. P. Bembo ne fut qu'un littérateur consommé, un élégant puriste dont le nom est resté célèbre, à cause de la célébrité du siècle dans lequel il a vécu, mais dont on ne lit plus guère ni les vers, ni la prose. Toutefois, son autorité était grande dans les lettres, et rien ne passait pour bon que ce qu'il avait approuvé.

Les soins de sa charge auprès de Léon X, et les travaux littéraires auxquels il ne pouvait se livrer que la nuit, portèrent atteinte à la santé de Bembo. Le pontife, qui avait un attachement réel pour son secrétaire, fut le premier à lui conseiller d'aller prendre du repos à Padoue. Bembo y demeurait encore lorsqu'il apprit la mort de Léon. Comblé des biens de la fortune, pourvu d'une foule de bénéfices ecclésiastiques, il renonça à la cour et se fixa à Padoue, où il écrivit en latin l'histoire de Venise, travail dont il avait été chargé par un décret de la république. Sa maison était l'asile de tous les savans et de tous les écrivains; il y avait rassemblé une bibliothèque des manuscrits les plus précieux, une collection de monumens et de médailles antiques, et il avait pris soin de faire venir dans son jardin botanique les arbres et les plantes les plus rares de toutes les contrées de la terre.

P. Bembo n'avait pas été ordonné prêtre lorsqu'il devint le secrétaire de Léon X, et il ne portait l'habit sacerdotal qu'à cause de sa charge et des bénéfices ecclésiastiques dont son patron l'avait comblé. D'ailleurs, il était dans des conditions d'existence privée analogues à celles où se trouvait son ami l'Arioste; car le secrétaire de Léon X avait pour maîtresse une belle et spirituelle personne, nommée la Morosina, avec laquelle il vécut maritalement pendant vingt ans, et dont il eut trois enfans naturels, deux garçons et une fille. Cette petite famille clandestine formait le complément de l'opulente maison de P. Bembo, où ce savant, cet homme de goût, ce lettré raffiné, passait doucement sa vie et recevait les hommages de tout ce qu'il y avait de personnes distinguées en Italie.

Bembo était tout à la fois un homme extrêmement spirituel et fort considérable. Sous le pontificat de Léon X, il avait été envoyé, en qualité d'ambassadeur, auprès de la république de Venise. Aussi, lorsque Paul III monta sur le trône, ce pontife voulut-il rappeler P. Bembo à Rome, dans l'intention de lui donner le chapeau de cardinal, et pour orner sa cour; mais l'affaire de la Morosina et de ses trois enfans était tellement célèbre en Italie, que quelques membres du sacré collége s'opposèrent à ce que l'on accordât cette faveur. Enfin, la Morosina mourut, et P. Bembo, devenu septuagénaire, ne donnant plus à craindre de nouveaux scandales de ce genre, reçut de Paul III le chapeau de cardinal, le 26 mars 1529. Rentré à la cour de Rome, il y parvint à un si haut degré de vénération, que chacun était persuadé qu'en cas de vacance du saint-siége, il serait élu pape. Il atteignait sa soixante dix-septième année, lorsqu'allant un jour à cheval, à la campagne, il se heurta le côté en passant par une porte trop étroite. L'âge aggrava les suites de cet accident,

et, après une fièvre lente, le cardinal mourut avec résignation et piété, le 18 janvier 1547. On ferait plusieurs volumes des éloges et des regrets exprimés en vers et en prose, à la mort de cet homme.

C'est à P. Bembo, lorsqu'il résidait encore à Rome, en qualité de secrétaire apostolique du pape Léon X, lorsqu'il vivait avec la Morosina, qu'Arioste adressa la satire suivante pour lui recommander son cher Virginio, et le prier de lui désigner pour cet enfant un précepteur en état de perfectionner son éducation et son instruction. L'amitié qui régnait entre ces deux hommes célèbres, ainsi que la conformité de leurs mœurs à demi conjugales, rend cette satire épistolaire d'autant plus curieuse qu'elle fait voir l'étrange position où se trouvaient des hommes naturellement honnêtes, mais placés dans une société aussi pleine d'embarras que de corruption. Le tableau qu'en fait l'Arioste est parfois si horrible, qu'il m'a été impossible de traduire cette satire en entier.

SATIRE VI.

A M. PIERRE BEMBO.

O Bembo! grace à la sollicitude de tous les pères, je voudrais voir toutes les connaissances qui élèvent l'homme, orner l'intelligence de mon cher Virginio. Aussi, comme je sais que tu les possèdes presque toutes, que les plus précieuses au moins te sont familières, désirerais-je, en raison de l'amitié qui nous lie, que tu prisses quelque soin de lui. Ne crois pas, cependant, que ma demande excède la mesure, et que je prétende te faire remplir l'office d'un Démétrius ou d'un Musura; on ne donne pas de tels embarras à un homme de ta trempe. Mais je désire seulement que tu cherches toi-même et que tu demandes à tes amis si à Padoue ou à Venise il y a quelque bon Grec (je dis bon, relativement à la science, et plus encore quant aux mœurs) qui veuille l'instruire et le prendre chez lui. Qu'il soit savant, sans doute; mais aussi qu'il soit honnête homme, car là où il n'y a pas bonté et honnêteté, je fais peu de cas du reste. Je sais bien que la science se laisse trouver plus vite que la bonté, tant l'une s'arrange mal avec l'autre. Quel malheureux temps que le nôtre, où l'on rencontre si rarement les talens sans les voir unis à des vices affreux! Les humanistes surtout sont entachés de celui qui nait Dieu dans la nécessité de punir Gomorrhe. Dieu envoya le feu du ciel qui dévora les maisons et les hommes, tellement que Loth eut à peine le temps de se sauver; mais sa femme n'y put parvenir. Si quelqu'un a l'instinct de la poésie, en général on rit en l'entendant nommer, et l'on vous conseille de le fuir. En outre, on reproche aux humanistes la peccadille espagnole, c'est-à-dire de ne pas croire au Père et au Fils en l'unité du Saint-Esprit. Ce n'est pas qu'ils contemplent de quelle manière l'un procède de l'autre, ni comment le faible sens de l'homme accorde qu'un peut être trois; mais il leur semble qu'en refusant leur consentement à ce que les autres approuvent, ils montrent une

intelligence assez forte pour pénétrer au-delà de l'immensité du ciel. Si Nicoletto et frère Martin (Luther) se donnent un air d'infidèle et d'hérétique, j'en accuse l'excès de leur savoir, et les regarde comme moins coupables; car lorsque l'esprit s'élance en haut pour voir Dieu, il ne doit pas nous paraître étrange que cet effort le fasse tomber dans la confusion et l'aveuglement.

Mais pour toi, humaniste, dont les études sont vraiment humaines, qui ne t'occupes que des bois, des collines et du murmure des eaux qui arrosent la plaine; toi qui aimes à chanter les anciennes actions, à adoucir les esprits par tes prières ou à enivrer les princes de tes louanges menteuses, dis-moi ce que tu as trouvé dans tes recherches qui t'ait troublé l'esprit et privé du sens commun au point de ne plus partager la croyance de tout le monde.

Le nom de quelque apôtre ou de tout autre saint inférieur que vous donnèrent vos parens, quand ils vous firent chrétien par l'eau et non par autre chose, vous le changez en *Cosmico*, en *Pomponio;* un autre troque son nom de Pierre contre celui de *Pierro*, celui de Jean on le change en *Janus*, comme si les bons juges pouvaient être induits en erreur par des noms, comme si ces sobriquets devaient vous aider à devenir grands écrivains plutôt que de longues études. Les poètes, que Platon repoussait avec tant de justice de sa république bien ordonnée, devaient être de cette espèce. Mais il n'en était pas de même de Phébus et d'Amphion ni des autres, qui trouvèrent l'art des vers; eux qui, par la beauté de leur style et plus encore par la bonté de leurs œuvres, apprirent aux hommes à se rassembler en société, leur firent abandonner l'usage du gland, maîtrisèrent et soumirent à des lois les plus forts d'entre eux, que leur courage et leur adresse portaient à ravir aux plus faibles leurs femmes, leurs troupeaux et leur nourriture; eux enfin qui, révélant les trésors de la terre et l'utilité de la charrue, donnèrent aux hommes des fruits plus savoureux et plus justement acquis, en récompense des travaux auxquels ils leur avaient appris à se livrer. C'est ce qui persuada au vulgaire, toujours disposé à croire aux contes des écrivains, qu'aux doux sons de la lyre, les rochers ayant roulé au bas des montagnes, Phébus avait élevé les murs de Troie, Amphion ceux de Thèbes; qu'Orphée, par ses chants, avait attiré les lions et les tigres hors de leurs sombres tanières (1).

Mais pour en revenir à mon sujet, je voudrais que tu me trouvasses un précepteur exempt de tous ces vices, qui pût, dans la langue même du poète, enseigner à Virginio à lire et apprendre ce qu'Ulysse a souffert à Troie et pendant ses longs voyages; ce qu'ont écrit Apollonius, Euripide, Sophocle et Hésiode qui devint poète au milieu des lauriers d'Ascra; puis Pindare et bien d'autres, à qui les muses grecques ont donné la faculté de parler avec tant d'éloquence et de douceur.

(1) Je ne donne pas ici la traduction des quarante-deux vers qui suivent ce paragraphe. Le poète y parle encore des vices de la plupart des pédagogues de son temps, et cite des noms d'hommes inconnus aujourd'hui. Tout ce passage, assez long, fort obscur, ne m'a pas paru devoir être traduit en français.

Déjà il a appris de moi-même à connaître ce que Virgile a écrit. Je lui ai expliqué de mon mieux les ouvrages de Térence, d'Ovide, d'Horace, et les scènes de Plaute telles qu'elles nous restent, incomplètes et à peine vivantes. Maintenant il peut sans moi, en suivant les traces latines, aller à Delphes et voir l'extrémité de la route qui mène à l'Hélicon; mais pour que son voyage se fasse mieux et plus sûrement, je désire qu'il ait pour guides des gens de la contrée même. Ma paresse ou mon destin ne me permettent pas de lui ouvrir les portes du temple de Délos comme je lui ai ouvert celles du Palatin. Hélas! lorsque ayant les joues à peine couvertes d'un léger duvet, je me sentis disposé à composer des vers, mon père me poursuivit l'épée dans les reins, pour me faire feuilleter des minutes et des gloses, et je demeurai cinq ans occupé de ces chiffons. Mais quand il vit le peu de fruit que je retirais de ces études et le temps que j'y employais, après quelque résistance, il me rendit la liberté. J'étais âgé alors de plus de vingt ans, et j'avais grand besoin d'un pédagogue, car ce n'était pas sans peine que je comprenais le traducteur d'Ésope. C'est en ce temps que la Fortune me traita en amie en m'offrant Grégoire de Spoletto, dont je bénirai toujours le souvenir (1). Également versé dans les deux langues antiques, il pouvait juger parfaitement qui avait trouvé le meilleur chantre, du fils de Vénus ou du fils de Thétis.

Mais alors je ne m'inquiétai guère de me mettre au courant du désespoir d'Hécube, ni de savoir comment Ulysse ravit tout à la fois à Rhésus la vie et ses chevaux. Je voulais d'abord apprendre en quoi Énée avait offensé Junon, comment cette déesse lui disputa le royaume d'Hespérie; car je croyais ne pouvoir tirer aucun honneur de l'intelligence de la langue grecque si, avant tout, je ne comprenais l'idiome des Latins mes ancêtres. Cependant tout en avançant dans l'étude de cette langue, et différant sans cesse de m'occuper de l'autre, l'occasion me quitta avec dédain, parce qu'elle m'avait offert sa chevelure sans que je l'eusse saisie.

Gregorio me fut enlevé par cette infortunée duchesse Isabelle; elle le mit auprès de son fils, qui bientôt fut privé de ses états par son oncle, Louis Sforza (dit le More), dont elle tira une vengeance qui lui coûta si cher. Hélas! pourquoi celui qui pécha ne fut-il pas puni tout seul? L'oncle et le neveu, dépouillés de leurs états, ne tardèrent pas à être conduits prisonniers en France. Séduit par les prières d'Isabelle, Grégoire consentit à suivre son disciple près duquel il mourut, au grand regret de ses amis (2).

Ce malheur et d'autres évènemens qui arrivèrent en ce temps, me firent oublier Euterpe et Thalie ainsi que leurs sœurs. Mon père mourut alors (1494),

(1) Gregorio da Spoletto, savant très lettré, se distingua particulièrement par la connaissance et l'enseignement de la langue grecque. Outre son illustre élève l'Arioste, il enseigna encore Alberto Pio, prince de Carpi, célèbre par le courage et la science qu'il mit en usage pour combattre l'hérésie naissante de Luther.

(2) Pour ce qui concerne Louis Sforza, voyez la fin du IVe livre de l'*Histoire d'Italie* de Guicciardini.

je dus laisser les pensées de Marie pour suivre celles de Marthe (1), et échanger mon Homère contre un livre de dépense.

Il s'agissait de trouver un mari pour faire sortir de la maison d'abord une sœur, puis une autre, sans entamer par trop notre héritage; il me fallait remplir auprès de jeunes frères des devoirs pieux qui m'étaient échus en partage à la mort de mon père; faire avancer celui-ci dans ses études, un autre à la cour, le troisième dans quelque profession. Il était nécessaire surtout que je les surveillasse tous, afin que ces jeunes ames, en quittant la vertu, ne cédassent pas au vice. Mais ce ne furent pas les seules choses qui entravèrent mes études, et me forcèrent de lier ma barque au rivage, pour qu'elle n'allât pas en arrière; car mon ame fut alors surchargée de tant d'ennuis, que j'allais jusqu'à désirer que la parque tranchât le fil de mes jours.

Celui dont la douce compagnie faisait naître en moi une émulation si favorable à mes études, mon parent, mon ami, mon frère, mon ame et mon ame tout entière sans que j'en ôte rien, mon cher Pandolfo enfin, mourut alors (2)! Ah! race Arioste, quelle rude épreuve tu eus à supporter en perdant ce rameau, ton plus beau rejeton! S'il eût fleuri, en quel honneur il t'eût mise à Ferrare ou à Bologne d'où tu tires ton origine! Si, en effet, la vertu donne l'honneur, et le vice la honte, que ne pouvais-tu espérer de Pandolfo!

A la mort de mon père et de mes deux chers amis (Gregorio et Pandolfo), il faut ajouter le joug dont m'écrasa le cardinal d'Este qui, depuis l'exaltation de Jules II, jusqu'à la mort de ce pontife, et pendant les sept années du règne de Léon, ne me laissa guère demeurer dans le même lieu, et, de poète que j'étais, me fit postillon. Dis-moi maintenant si, au milieu des rochers et des ravins, je pouvais trouver le temps d'apprendre le grec ou l'hébreu? Je m'étonne qu'il n'en ait pas été pour moi comme pour un certain philosophe qui, frappé d'un coup de pierre à la tête, oublia tout ce qu'il savait.

En résumé, ô mon cher Bembo, je te prie, avant que le chemin ne soit fermé à mon Virginio, de vouloir bien employer ta prudence pour lui donner un guide qui lui montre la route du Parnasse, dans laquelle je n'ai pu m'engager d'aussi bonne heure que je l'aurais désiré.

Cette satire n'est pas la moins curieuse du recueil. Elle révèle les nobles qualités de l'Arioste, et jette une vive clarté sur les désordres et les vices qui régnaient de son temps. Si bizarre, si blâmable même que puisse nous pa-

(1) Voyez chapitre x, versets 38-42, de l'Évangile de saint Luc. On y voit comment Jésus-Christ fut reçu par les deux sœurs Marie et Marthe, images de la vie contemplative et de la vie active.

(2) Pandolfo di Malatesta Ariosti, cousin et ami de notre poète, était à peu près du même âge que lui. Il mourut à la fleur de l'âge et au moment où il faisait concevoir les plus belles espérances sur son avenir.

raître cette conduite cauteleuse que tenait l'Arioste pour conserver tout à la fois sa maîtresse et ses bénéfices, il avait pris, on ne peut en douter, l'habitude de vivre ainsi au milieu d'une société tellement corrompue, qu'il était impossible d'y exister matériellement sans lui faire de pareilles concessions. Aussi le poète se montre-t-il sous un double aspect; et si son naturel honnête, bon et aimant, éclate dans les vers pleins de reconnaissance et de tendresse qu'il consacre à son vieux professeur, Grégoire de Spoletto, et à son jeune ami Pandolfe, d'un autre côté, le gentilhomme ferrarais déploie assez peu d'énergie toutes les fois qu'il faut dénoncer et combattre le vice; par exemple, lorsqu'il taxe les humanistes d'incrédulité, et qu'il les accuse de commettre « la peccadille espagnole, c'est-à-dire de ne pas croire au Père et au Fils en l'unité du Saint-Esprit. » Il faut convenir que, pour un homme comme Arioste, qui, ainsi que Rossi, Bibienna ou Bembo, courait la chance de devenir cardinal, cette phrase s'éloignait beaucoup de la sévérité catholique. Lorsque l'hérésie mettait déjà le trouble dans toute la chrétienté, était-ce assez de dire de ceux qui la prêchaient : « Si Nicoletto et *frère Martin* (n'oubliez pas que c'est Luther qu'il désigne) se donnent un air d'infidèle et d'hérétique, j'en accuse l'excès de leur savoir et les regarde comme moins coupables? » Cette appréciation de l'hérésiarque, faite dans un sens purement philosophique, et communiquée confidentiellement au secrétaire apostolique de Léon X, n'indique pas que la conscience de ceux qui entouraient le saint-siége fût bien blessée des nouvelles opinions religieuses venues d'Allemagne. En effet, tant que les intérêts temporels de Rome et de l'Europe ne furent pas compromis par les attaques de la secte luthérienne, tant que l'on ne crut y voir qu'un conflit d'opinions religieuses dont, il faut le dire, l'Italie, le clergé et le frivole et impolitique Léon X lui-même s'inquiétaient assez peu, l'hérésie ne parut, aux yeux du clergé romain, qu'une mutinerie que l'on apaiserait avec quelques indulgences et une excommunication. Mais il en advint tout autrement qu'on ne l'avait prévu, et ce ne fut que quand l'Europe était déjà toute en feu, que l'on s'avisa de faire de grands discours et force livres contre le *monstre vomi par l'enfer*. Il n'y eut pas jusqu'à l'aimable et indifférent Arioste qui, en cette occasion, ne fit sa tirade officielle contre l'hérésie. Il est curieux de rapprocher le beau passage du XXIVe chant de l'*Orlando furioso*, consacré à la peinture du *monstre*, de la réflexion plus que philosophique qu'il a faite sur Martin Luther dans sa satire.

Ainsi ce frère Martin, c'est Luther, c'est l'hérésie; enfin, dans son poème, « c'est un monstre qui paraissait sortir d'une forêt, dont l'aspect est hideux, cruel, effroyable; ce monstre a les oreilles d'un âne, la tête et la gueule desséchée d'un loup affamé, les griffes d'un lion, le reste du corps d'un renard, et il parcourt la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Europe, l'Asie, enfin toute la terre. Partout il a blessé et mis à mort la populace et les grands. Il paraît même attaquer avec plus de fureur les rois, les seigneurs, les princes et les satrapes; mais toute sa rage se porte sur la cour de Rome, où il a tué des cardinaux et des papes, souillé le noble siége de saint Pierre, et répandu

le scandale sur la foi. Devant cette bête horrible tout mur, tout rempart tombe dès qu'elle le touche, et aucun château, aucune citadelle ne peut lui résister. Tous les honneurs divins s'élèvent jusqu'à elle, la foule insensée l'adore, et le monstre s'arroge le droit de posséder les clés du ciel et de l'abîme. »

Le poète fait ensuite intervenir les princes de l'Europe qui ont combattu le monstre : c'est François Ier de France, Maximilien d'Autriche, Charles-Quint, Henri VIII d'Angleterre, puis enfin Léon X « qui serre entre ses dents les oreilles de cette bête immonde, et l'épuise par des secousses si violentes, que plusieurs guerriers ont le temps de venir jusqu'à lui pour l'aider à mettre le *monstre* à mort. »

Mais de tous les traits que renferme cette allégorie, belle sans doute, mais que le passage de la satire pourrait faire juger un peu déclamatoire, le plus remarquable est la prédiction que fait l'Arioste de l'accroissement et de la durée de l'hérésie. Les quatre vers qui terminent la peinture du monstre sont frappans, comme on en va juger :

Dal suo principio in fino al secol nostro
Sempre è cresciuto è sempre andra crescendo,
Sempre crescendo al lungo andar fia il *mostro*
Il maggior, che mai fosse, e il più orrendo.

« Depuis sa naissance jusqu'à notre temps, il a toujours grandi et il grandira toujours; et, à la longue, il deviendra le *monstre* le plus grand, le plus horrible qui ait jamais existé. »

Cette peinture allégorique est, dans le poème, le sujet d'un bas-relief sculpté sur la fontaine que l'enchanteur Merlin est censé avoir construite, et auprès de laquelle plusieurs héros et héroïnes du *Roland furieux*, apprennent, avec le secours de cette sculpture prophétique, ce qui doit arriver quelques siècles après leur mort.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'en prenant le terme moyen entre l'impartialité philosophique du passage de la satire, et la rodomontade poétique qui règne dans la peinture du *monstre*, on peut arriver à connaître au juste l'opinion de l'Arioste sur le grand évènement de la réforme, et par conséquent celle de tous ses amis et contemporains, hommes d'esprit fort médiocrement dévots. En public, toute cette élite de la société italienne criait bien contre l'hérésie; mais au fond elle ne s'en tourmentait guère; le haut clergé romain surtout avait trop peu de foi, et regardait sa puissance spirituelle et temporelle comme trop solidement affermie, pour qu'il crût devoir s'occuper sérieusement des nouveautés professées par Luther. Léon X lui-même, l'un des hommes les plus spirituels et les plus éclairés de son temps, n'apprécia pas la portée de la réformation naissante. Quand on le voit, au lieu de diminuer son luxe, envoyer vendre, au contraire, des indulgences pour faire face à des dépenses nouvelles, il est évident, ou que ce pontife fut indignement trompé par ses légats et ses flatteurs, ou qu'il n'a rien compris à la position dans laquelle il mettait le siége de saint Pierre.

L'erreur ou l'indifférence de tels hommes doit servir d'excuse à notre poète Arioste, que sa nonchalance naturelle et son éloignement des affaires disposaient peu à combattre le mal de front. Ainsi qu'il arrive aux hommes d'esprit lorsqu'ils se trouvent engagés dans les embarras d'une société civilisée jusqu'à la corruption, Arioste ferma les yeux sur tout ce qui l'entourait, concentra ses affections sur ce qui faisait sa famille et sur ses amis, se livra à ses études favorites; puis il se dit quant au reste : « Après moi la fin du monde, » et considéra tout sous un aspect agréable et plaisant.

Excepté l'amour, Arioste ne prit rien au sérieux, pas même *ses études chéries* qui ont fait croire à quelques personnes qu'il fut un savant. C'est une erreur. D'après son propre témoignage, il savait à peine le latin à vingt ans, et lorsqu'il reprit ses études sous la direction de Grégoire de Spolette, si savant dans la langue grecque, il n'en profita pas pour apprendre cet idiome dont on faisait tant de cas de son temps. C'est en lisant Plaute et Térence qu'il commença à se familiariser avec la langue latine, et lorsqu'il la sut mieux, grace aux bons soins de Grégoire, *ses études chéries* consistèrent à lire en se promenant, ou près de sa maîtresse, Virgile, Horace, Ovide, Tibulle, Catulle et Properce. Quant aux vers latins qui lui sont échappés et qu'il eût été bien plus sage de conserver manuscrits, ils sont d'une faiblesse et d'une dureté extrêmes. Toute l'érudition du poète se bornait donc à connaître les aventures mythologiques et chevaleresques qu'il avait trouvées dans les *Métamorphoses* d'Ovide et les romans de chevalerie, livres qu'il lisait avec passion. S'il fallait absolument trouver Arioste savant sur quelque point, je serais tenté de croire qu'il était assez versé dans la géographie. Quand il lui plaît de parler sérieusement dans son grand poème, il donne parfois sur les rapports de position des contrées du globe et sur les peuples qui les habitent, des détails qui portent à croire qu'il avait fait, sur *les cartes de Ptolémée* au moins, des études du globe terrestre assez sérieuses. Du reste, ce goût pour la géographie, qui semble contradictoire avec ses habitudes casanières, a été partagé par de très savans géographes qui avaient encore moins voyagé que l'Arioste; notre célèbre d'Anville n'était jamais sorti de la banlieue de Paris.

Arioste n'était donc pas un savant, car la tournure de son esprit avait quelque chose de féminin. Comme les femmes spirituelles, Arioste avait beaucoup appris par la conversation, et Bembo, Sadoletto, et tant d'autres de ses amis qui réellement étaient des érudits, lui avaient infusé une grande variété de connaissances dans le commerce habituel de la vie. Mais qu'on ne s'y trompe pas : pour les poètes comme pour les femmes, ces études faites à la picorée ne sont pas les plus mauvaises. L'érudition flétrit l'imagination et l'ame, tandis que ce que l'on apprend au moment même où le cœur est ému, laisse une empreinte profonde, parce que l'on a d'abord fortement senti ce que l'on désire savoir. C'est là la science des poètes et des femmes, c'était celle d'Arioste, l'un des hommes qui ont le mieux connu le cœur humain.

Du reste, les détails que le poète donne sur ses propres études, ainsi que

les précautions qu'il prend pour faire élever et instruire son fils Virginio, peuvent faire juger que, vers le commencement du XVIe siècle, les jeunes gens qui ne couraient pas régulièrement la carrière de l'érudition, étaient assez médiocrement instruits et risquaient d'être fort mal élevés. Dans ses *Vies des Artistes célèbres*, Vasari, ayant souvent l'occasion de parler de la répugnance que ces hommes manifestaient, dans leur enfance, pour les études littéraires, ajoute ordinairement, en ce cas : que leur père leur fit simplement apprendre à compter et à lire, *l'abbaco e le lettere*. En effet, il n'y avait guère de milieu entre cette instruction élémentaire et celle que l'on donnait à un futur érudit. Dans la satire que l'on vient de lire, Arioste semble indiquer cette lacune, et avec l'admirable bon sens qui le distingue, il dit, à propos de son fils, qu'il veut que l'on ne sépare pas l'instruction d'une bonne éducation : « Que le professeur de Virginio, dit-il, soit savant, sans doute; mais qu'il soit aussi honnête homme. Car là où il n'y a pas bonté et honnêteté, je fais peu de cas du reste. »

Cette idée d'établir un mode intermédiaire et régulier d'études pour élever les enfans de la classe moyenne qui ne devaient être ni artisans ni érudits, préoccupait tous les hommes graves contemporains de l'Arioste. Les ouvrages de Platon, d'Aristote et de Quintilien dans lesquels cette importante question est traitée, étaient devenus, depuis le temps de Pétrarque, l'objet des études de tous les philosophes qui travaillaient à faire renaître les connaissances humaines. On sentait que le régime des universités n'était favorable qu'au développement des intelligences qui se destinaient à telle ou telle partie des sciences; de là vint la pensée d'établir un système d'éducation propre à former des citoyens. Plusieurs ouvrages, traitant des différentes parties de l'éducation, parurent en Italie, en Allemagne et en France; mais ce ne fut que vers le premier tiers du XVIe siècle que l'on conçut l'idée de les réunir pour en faire un corps de doctrine.

L'un des livres les plus curieux de cette espèce, est le recueil imprimé à Lyon, en 1535, par Seb. Gryphius. Il renferme une suite de traités sur l'éducation et l'instruction des enfans, depuis leur bas âge jusqu'au moment où ils entrent dans le monde. Le premier, intitulé *De Liberis rectè instituendis*, fut composé par le savant J. Sadoletto, secrétaire apostolique de Léon X, et ami de l'Arioste. Il renferme un système complet d'éducation, remarquablement combiné, par lequel l'auteur enseigne la méthode qu'il faut suivre pour exercer successivement le corps, l'esprit et l'ame des enfans, depuis l'instant où on leur enseigne la lecture, jusqu'à celui où ils sont près de devenir hommes. A cet ouvrage en succéda un autre du même genre, que le nom de son auteur ne recommandait pas moins; il est de Didier Érasme, et porte ce titre : *De pueris statim ac liberaliter instituendis, libellus novus et elegans, D. Erasmi*. A ce traité principal on en a joint quatre moins volumineux du même auteur, dont voici les titres : *De civilitate morum puerilium; De ratione studii; De ratione instituendi discipulos; Concio de puero*

Jesu; et enfin le volume se termine par trois morceaux également écrits en latin par J. Camerarius, sur la *Civilité puérile*, et sur la nécessité d'exercer les enfans à la gymnastique.

Les nationalités diverses des trois auteurs dont les ouvrages complètent ce recueil, la dédicace du traité de J. Sadoletto à un cardinal français, Jean Dubellay, l'impression de ce recueil dans la ville de Lyon, tout s'accorde pour démontrer que ces idées nouvelles sur l'éducation commençaient à faire fortune en Europe. Mais ce qui ne laisse aucun doute à ce sujet, est le ton presque grave avec lequel Rabelais, cet archi-bouffon, après avoir tourné les pédans et les savans en ridicule, a exposé et vanté ce nouveau système d'éducation encyclopédique, au XXIIIe chapitre du Ier livre de Gargantua. Ainsi que Sadoletto, non-seulement il veut que son élève s'occupe de lettres et de sciences mathématiques et physiques, mais il recommande encore qu'on l'instruise dans les arts de la musique, de la danse et de la gymnastique.

Ce recueil, imprimé par Gryphius, n'était en quelque sorte que le complément du *Livre du Courtisan*, qu'un ami de Bembo, de Sadoletto, de Raphaël et de l'Arioste, le chevalier Baldassar Castiglione, avait fait imprimer en 1528 à Venise, par Alde, sept ans avant le recueil latin donné à Lyon. Dans son *Courtisan*, Castiglione, sous forme de dialogue, donne des règles de conduite et de bon goût aux personnes qui désirent se présenter avec avantage et politesse dans les réunions choisies et à la cour des grands. Ce livre, écrit avec autant d'esprit que d'élégance, fut traduit dans toutes les langues, et en le lisant après le recueil de Gryphius, on peut se former une idée très juste de la perfection que l'on cherchait à mettre, au commencement du XVIe siècle, dans le système général de l'éducation de l'homme.

En lisant les satires de l'Arioste, comme en étudiant le temps où cet homme a vécu, on se sent pris tout à la fois d'admiration et de tristesse. Que de belles et grandes choses ont été faites, que de nobles espérances ont été conçues par cette génération d'hommes si intelligens, mais si faibles! Comme ce colosse resplendissant de la société italienne, sous Léon X, perd de son éclat et laisse voir sa fragilité quand on l'observe en détail! Et, lorsque de ce grand tout, on passe à l'une de ses parties et à l'une de ses plus pures encore, à l'Arioste, quelles taches ne trouve-t-on pas dans cette pierre précieuse?

Peu d'hommes offrent des contrastes plus étranges. Non marié et plus père de famille que qui que ce soit; père de famille cachant soigneusement cette qualité pour conserver la ressource d'entrer dans les ordres, et d'être fait évêque ou cardinal dans l'occasion; poète louant outre mesure Léon X et les princes de Ferrare, puis les réduisant à rien dans ses satires; ne se donnant pas plus d'importance à lui-même qu'à une pie qui amuse; excusant presque Martin Luther en secret, et tout haut faisant un monstre immense et immortel de l'hérésie, telles sont les principales contradictions du caractère de l'Arioste, qui, si je ne me trompe, n'eut de vocation véritable que pour faire des vers et s'enivrer d'amour.

DELÉCLUZE.

BULLETIN.

La semaine qui vient de s'écouler a vu l'apparition de deux manifestes de la gauche et de l'extrême gauche sur la question de la réforme électorale. L'extrême gauche, dont le comité a pour principaux membres MM. Laffitte et Arago, s'est surtout proposé la simplicité la plus concise et la plus claire dans la rédaction de ses principes, et elle a cru la trouver dans cette formule : *Tout citoyen à qui sa position assigne le titre facultatif ou obligatoire de garde national, est de droit électeur. Le Courrier français,* en s'élevant contre un programme qu'il regarde comme le triomphe de la domination brutale du nombre, déclare qu'il ne veut pas entendre parler d'une mesure qui donnerait huit millions d'électeurs. Aussi se rallie-t-il avec *le Siècle* au projet de M. Odilon Barrot, qui, en admettant toutes les capacités, ne dépasserait guère le chiffre de quatre cent mille. La scission entre les deux fractions de la gauche est entière, et deviendra plus profonde de jour en jour. On voit, par les proportions arithmétiques, la différence des résultats qu'elles poursuivent. Si l'on remonte aux principes, l'abîme qui les sépare s'élargit encore. L'extrême gauche embrasse d'une manière ouverte la théorie de la souveraineté du nombre; dans cette voie, elle est destinée à marcher plus loin encore, et à pousser cette théorie jusqu'à ses dernières conséquences. Derrière la formule qu'elle vient d'adopter est le suffrage universel, qu'il faudra bien avouer un jour avec toutes ses exigences et son nom. L'extrême gauche y sera provoquée par la discussion même, par les objections de ses adversaires, par l'impatience de ses propres partisans. D'un autre côté, la fraction parlementaire dont M. Barrot est le chef, est amenée à rendre un complet hommage au principe de la capacité, à déclarer que les droits politiques ne peuvent être séparés de l'instruction, qui seule permet de les exercer, et de l'intelligence, qui en est la source et le titre. Maintenant, nous demanderons ce qui sépare M. Odilon Barrot et ses amis des doctrines sur lesquelles s'appuie la loi d'élection actuellement en vigueur, et la majorité nationale et parlementaire qui,

sous le nom de *juste milieu*, se recrute depuis neuf ans de toutes les influences sociales. La loi actuelle admet le principe de capacité et le développement progressif du droit électoral. Il n'y a plus de sérieux débat entre M. Odilon Barrot et la majorité que sur l'opportunité d'une extension plus ou moins graduée. Sans doute c'est beaucoup, car c'est surtout dans la convenance du temps choisi et dans la mesure des réformes consenties que consiste le tact du législateur. C'est ce discernement qui rend les changemens avantageux et paisibles. Mais enfin, par son programme, M. Barrot n'apporte aucun élément nouveau, aucun germe de révolution sociale. A notre sens même, quatre cent mille électeurs relevant du principe de la capacité, affermiront plutôt notre gouvernement qu'ils ne seront une cause de bouleversement. La base sera la même, seulement elle sera plus large, et cet agrandissement même l'enracinera plus avant dans le sol.

Il est excellent que les deux fractions de l'opposition aient donné leur mot et leur programme. L'une, la plus extrême, veut un changement radical qui a pour raison la théorie monstrueuse du nombre, et qui aurait pour résultat une perturbation complète dans les rapports sociaux; l'autre demande le développement de la loi qui existe, une réforme qui est possible sans convulsion. Maintenant se pose cette question politique. Le changement que sollicite M. Odilon Barrot est-il nécessaire, est-il désiré par le pays? L'opinion publique le réclame-t-elle impérieusement? Est-ce un besoin? est-ce un cri? Si l'évidence résout négativement cette question, il sera raisonnable de remettre à une autre époque les modifications législatives réclamées par la fraction constitutionnelle de l'opposition, et de laisser le temps à toutes ces idées de réforme de se réformer elles-mêmes. Au surplus, les contradictions vont abonder; les dissentimens ne manqueront pas. Le bruit court aujourd'hui de la formation d'un troisième comité; son président serait M. Garnier-Pagès, dont on a remarqué l'absence dans la réunion de MM. Laffitte et Arago. Nous ne serions pas surpris que le député de la Sarthe eût quelque dédain pour la simplicité par trop démocratique du programme de ses deux collègues. Il est certain qu'on ne peut esquiver les difficultés infinies dont fourmille le problème électoral à moindres frais qu'en s'en référant aux contrôles de la garde nationale. La simplification est ingénieuse, et c'est à bon marché se dispenser d'études et de recherches. L'absence de M. Garnier-Pagès n'a donc pas été inaperçue : on l'a commentée de diverses façons; on s'est demandé si M. Garnier-Pagès voulait plus ou voulait moins que M. Arago. A coup sûr il veut autre chose, car sans cela il eût réuni sa signature à celles de ses collègues. Les débats de la publicité ne peuvent manquer d'être favorables aux idées raisonnables sur cette matière, aux principes à la fois libéraux et conservateurs qui veulent attacher les droits politiques partout où est la capacité sociale, mais qui ne veulent pas les égarer entre les mains de l'ignorance et de la brutalité. Le moment est vraiment bien choisi pour réclamer le suffrage universel. Les émeutes dont la circulation des grains a été la cause sont à peine réprimées; sont-ce les parties de la population qui ne comprennent pas encore les avantages et les droits du commerce

que l'on regardera comme mûres pour l'exercice d'un mandat politique? Les discussions de la tribune achèveront de faire justice de toutes ces prétentions déraisonnables qui compromettent toujours la liberté des gouvernemens constitutionnels, en procurant la satisfaction aux gouvernemens absolus de dire, avec quelque apparence de raison, que cette liberté est impraticable ou funeste.

Cependant on cherche ce que fait et ce que pense le ministère au milieu de ces démonstrations et de ces tentatives pour animer l'opinion. Il assiste avec un merveilleux sang-froid à tout ce qui se passe, sans témoigner ni approbation ni blâme. Quant à lui, il n'est défendu par personne; il est même traité avec le plus insultant dédain par des journaux dont les rédacteurs ont des relations suivies avec quelques-uns de ses membres, et ne craignent pas de compromettre leur patriotisme en recevant du pouvoir de lucratives faveurs pour eux-mêmes ou pour leurs parens. On ne saurait trop admirer l'abnégation magnanime qui accepte ces injures, et l'hypocrisie cynique qui se les permet. Puisque le cabinet manque d'unité dans sa composition et de vues d'ensemble dans sa politique, c'est dans chaque département qu'il faut examiner les mesures prises pour tâcher d'en conclure une tendance quelconque. On peut reconnaître que ceux de ses membres qui ont plus d'esprit politique ou de tact pratique des affaires, ne montrent pas, comme quelques-uns de leurs collègues, cette activité malencontreuse qui, dans l'ardeur d'innover, trouble le cours et dérange les ressorts de l'administration. Il ne faut cependant pas une grande expérience pour voir qu'on est bientôt obligé de s'arrêter sur la pente des innovations intempestives et dangereuses; la réalité vous rappelle bientôt à l'ordre, et vous ramène aux intérêts du présent ainsi qu'au respect des positions faites. C'est ainsi qu'on assure que M. Teste s'est hâté de protester qu'il était loin de sa pensée de changer les bases de la loi du 28 avril 1816, qui autorise la transmission des offices. Comment, en effet, ne pas reconnaître que le prix des charges constitue une propriété démocratique et bourgeoise qui tient à la fois de la fixité de la propriété foncière, de la mobilité des autres valeurs sociales, et qui provoque l'heureuse alliance de la fortune et de la capacité morale? Il y aurait de la démence à proscrire ces élémens de la richesse publique, qui sont, pour la société, des gages d'ordre, de force et de sécurité. Quand on examine de près cette question qui, sous la plume de quelques-uns, est devenue le thème de déclamations emphatiques, on les trouve bien démenties par la réalité. Ainsi, pour prendre le notariat de Paris, qui semblerait ne devoir pas suffire à ses travaux, au milieu du mouvement des affaires, on a relevé le nombre des actes reçus par les titulaires de 1834 à 1838 et celui des actes reçus par les titulaires des dix-sept mêmes études de 1784 à 1788. Il s'est trouvé, pour les notaires actuels, une différence en moins de vingt-six mille trois cent cinquante-six actes; et ce résultat n'a rien qui surprenne, quand on se rappelle les priviléges que le notariat de Paris a perdus, les attributions dont le notariat en général a été dépouillé, la substitution des actes sous seing-privé aux actes authentiques par l'effet d'une législation devenue plus simple, par l'instruction généralement répandue. Ces renseignemens que nous puisons dans

un rapport fait à la chambre des pairs par M. de Villiers-du-Terrage, montrent avec quelle circonspection il faut accueillir ces prétendues nécessités de changement et d'augmentation dans le nombre et la constitution des offices. Les prescriptions de la loi sont sages. Si, dans la pratique, il s'est glissé des abus qui tendent à dénaturer le but et le caractère des offices, qu'on les réprime : cette répression ne fera qu'affermir les intérêts légitimes et les droits acquis. Mais rien de plus impolitique et de plus funeste que de remettre toujours en question les positions faites et les bases admises : une société à laquelle on donne le spectacle de cette inquiétude ne croit plus ni à elle-même, ni à ceux qui l'administrent. Nous sommes certains que M. Duchâtel ne rêve pas de changemens à faire dans le ministère de l'intérieur, dont l'organisation est si puissante et répond si bien à tous les besoins. M. Villemain ne doit pas songer davantage à se signaler par quelque innovation; il a trop d'esprit pour être un *faiseur;* il se contentera sans doute de promener sa haute sollicitude sur l'enseignement et de proposer la loi qu'il a promise à la chambre dans la session dernière.

Si l'entrée de don Carlos en France a terminé en Espagne les grandes luttes de la guerre civile, l'impéritie des cortès ouvre pour la Péninsule une autre phase de difficultés et de tribulations. Quelque défiance que nous puissions avoir de l'intelligence politique d'une portion des membres du congrès de Madrid, nous ne nous serions pas attendus à la teneur du projet présenté par la majorité de la commission. Tant de restrictions apportées à la concession des *fueros* rouvriraient les plaies de la guerre civile, si elles devenaient la réponse officielle du gouvernement de Madrid aux provinces pacifiées. Ces vues étroites des cortès viennent d'être éloquemment redressées par les députés de la province d'Alava, qui leur ont renvoyé l'accusation et le reproche de barbarie. Les Basques et les Navarrais disent hautement aux cortès que leurs *fueros* ne sont ni des priviléges ni des graces obtenues d'une manière subreptice, mais bien les lois et les coutumes des célèbres Basques et Cantabres, dont les montagnes, où la liberté a pris naissance, ne subirent jamais la domination d'aucun vainqueur ni romain, ni suève, ni arabe, ni français. Ils opposent leur prospérité à la détresse qui mine l'intérieur de l'Espagne. Effectivement, quand on a passé l'Ébre, il faut dire adieu aux villes manufacturières commerçantes, à l'activité laborieuse, aux richesses qu'elle sait créer. On entre dans une terre que la majestueuse paresse de ses habitans rend profondément stérile. Les députés de la province d'Alava vantent la supériorité de leur législation dans les matières économiques, administratives et municipales, et ils définissent leurs *fueros* par ces mots, la liberté et la monarchie. Il faut avouer que le vieux droit historique est supérieur ici, dans son langage et dans sa tenue, aux prétentions du constitutionnalisme des cortès de Madrid. L'épreuve est décisive pour le système représentatif dans la Péninsule. La chambre a décidé qu'elle ne s'occuperait pas de la loi des *fueros*, avant d'être en nombre pour délibérer. Espérons encore que ce délai pourra lui suggérer une sagesse dont l'Europe et l'histoire ne lui pardonneraient jamais l'absence.

En Orient, la défection d'Hafiz-Pacha vient rehausser encore la situation de Méhémet-Ali. Rien n'avance, rien ne semble se préparer et mûrir pour une solution du côté des puissances européennes; mais le vice-roi d'Égypte se fortifie tous les jours. Chaque nouvel incident le désigne comme le représentant de l'islamisme, comme son défenseur avoué par les populations musulmanes. Si la France a vraiment l'intention, comme elle doit l'avoir, de faire de l'Égypte un état indépendant, dont l'alliance et les rapports commerciaux affermissent sa puissance à Alger et la prospérité de ses provinces du midi, elle n'a qu'à se féliciter de l'ascendant toujours croissant de Méhémet, auquel la fortune semble aplanir toutes les difficultés, et destiner le glorieux rôle de fondateur de dynastie. Notre nouvel ambassadeur, M. de Pontois, trouvera, en débarquant à Constantinople, la scène bien différente de ce qu'elle était il y a quelques mois, et il ne semble pas qu'il soit très difficile à la France de soutenir avec autorité les justes prétentions du pacha qui règne à Alexandrie. Aussi ne pouvons-nous croire, comme on l'assure dans quelques salons politiques, que le successeur de M. le baron Roussin emporte des instructions qui enjoignent à l'amiral Lalande de se réunir aux Anglais pour une démonstration hostile contre le port d'Alexandrie. Faire une telle violence au pacha d'Égypte pour le contraindre à rendre la flotte turque ne serait plus travailler au maintien de l'empire ottoman. Ce serait vouloir détruire les germes de force et d'avenir qui peuvent seuls régénérer l'Orient.

Le nom et les affaires de l'Orient nous remettent en mémoire la perte toute récente que viennent de faire les lettres dans la personne de M. Michaud, historien des croisades et auteur d'un remarquable ouvrage sur l'Orient. M. Michaud, qui, durant toute sa vie, professa le culte de la légitimité et fut le fondateur de la *Quotidienne*, avait dans son talent et dans son caractère une probité morale qui lui valut l'estime de tous les partis. Écrivain religieux, il porta dans l'expression de ses sentimens un ton de sincérité simple qui contrastait d'une manière honorable et piquante avec le faste bruyant de quelques auteurs de l'école dite catholique. Il y avait dans son talent littéraire une sagacité pleine de douceur et de sobriété qui imprime à ses pages un charme paisible et continu. On parle, pour le remplacer à l'Académie française, de M. Augustin Thierry, dont le choix serait, certes, de nature à tempérer les regrets, et à remplir le vide que laisse après lui l'annaliste des croisades. La mémoire de M. Michaud serait honorée par un pareil successeur, et l'illustre auteur de *la Conquête de l'Angleterre* serait à sa place dans le fauteuil d'un historien.

— M. Alex. Dumas vient de publier, chez le libraire Dumont, un nouveau roman sous le titre du *Capitaine Pamphile*. Ce récit, plein de verve et d'esprit, sera sans nul doute accueilli avec la même faveur que les autres romans de l'auteur d'*Antony*.

F. Bonnaire.

LES AMOURS

DU

CHEVALIER DE PLÉNOCHES

ET

DE MADEMOISELLE QUATRE-SOUS.

I.

Ce que c'était que Plénoches. — Première aventure périlleuse, mais qui finit gentiment.

Dans le temps que la fronderie était oubliée, et que la cour se remettait de ses traverses par les ballets et les divertissemens, il y avait dans une chétive campagne, auprès de Corbeil, un pauvre gentilhomme nommé le chevalier de Plénoches. On s'intéressait à lui dans sa province parce qu'il avait l'humeur douce et mélancolique, et qu'il manquait d'argent, ce qui est une triste chose pour un homme bien né. Les vieilles femmes l'aimaient à cause de sa complaisance à ne les point contredire; mais, comme il n'en était pas plus riche, il s'ennuya de sa ville natale et se résolut à voyager.

Il n'eût tenu qu'à monsieur son père de lui laisser du bien, car le

bonhomme en avait honnêtement deux mois avant sa mort, lorsqu'il s'avisa de se ruiner en un tourne-main. Des gens qui revenaient de Paris lui dirent que le bœuf salé y était à un prix fou; or M. de Plénoches avait sa fortune en bestiaux. Au lieu d'envoyer à Paris ses bœufs tout en vie pour les saler après, comme le bon sens le voulait, il les tua d'abord, les fit saler et les expédia. C'était au mois d'août. La corruption s'y mit en route, et il fallut jeter la marchandise aux ordures avant qu'elle fût au marché; notre homme en mourut de chagrin.

Plénoches le fils ne se lamenta point de son malheur. Il peigna ses cheveux avec autant de soin que d'ordinaire, continua de se mettre proprement et de bien récurer sa rapière et ses pistolets, car il montrait beaucoup d'ordre dans les petites choses. Il était grand et de belle taille; il avait la parole un peu lente quoiqu'il ne manquât point d'esprit, et vous l'eussiez cru volontiers sage et ménager, ce qui est rare parmi les garçons de vingt-cinq ans.

Tout ce qui lui restait vendu, notre chevalier ne se trouvait à la tête que d'une somme d'argent insuffisante pour entreprendre d'aller à Paris. Il fit donc des visites en manière d'adieux à tous ses amis de Corbeil, et leur emprunta dix pistoles à chacun; c'était trop peu de chose pour qu'on osât les refuser. Une seule personne lui répondit par une échappatoire; c'était un vieux rusé d'usurier qui disait partout que Plénoches, ayant eu un grand-père mort en état de démence, sa folie éclaterait quelque beau jour. Quoi qu'il en fût, le chevalier trouva les cent pistoles dont il avait besoin pour son voyage. Il monta en selle et partit pour la capitale, suivi de son unique valet nommé Champignon.

En arrivant au bourg de Villeneuve, Plénoches s'arrêta dans une hôtellerie où venait de descendre le duc de Longueville, qui s'en allait à son château de Coulommiers où il menait sa fille. Mme de Longueville était déjà morte alors; comme Plénoches se tenait à l'écart par respect, le prince, ayant remarqué qu'il était bien à cheval et qu'il saluait de fort bonne grace, le fit prier à dîner par un de ses pages.

On allait se mettre à table, quand des gens de la campagne vinrent se jeter aux genoux de M. de Longueville en le suppliant de les délivrer d'un homme du pays qui faisait un peu le brigandeau. Cet homme avait une maison fortifiée avec fossés et poternes quoiqu'il ne fût point noble, et tous les jours, il commettait quelque violence nouvelle tant sur les biens que sur les personnes. Le duc s'informa si les

tyrannies de ce quidam méritaient qu'on le fît arrêter, et, comme on lui répondit que ce serait un grand service rendu au canton, il voulut y envoyer vingt-cinq de ses gentilshommes.

— Le moyen n'est pas bon, ce me semble, dit Plénoches; c'est exposer la vie de gens qui valent mieux que ce bandit, car il ne se rendra point sans une bataille. Si vous voulez me laisser faire, je vous l'amènerai ici sans qu'il en coûte une goutte de sang.

— Mais vous allez risquer d'être tué, dit Mlle de Longueville.

— Je n'aurai point ce bonheur-là, répondit Plénoches en chargeant ses armes. Il suffit que je ne me soucie guère de mourir pour que la vie tienne à moi comme le diable après sa proie.

— Voyons un peu comment vous allez vous y prendre, disait le prince avec curiosité.

— Je n'en sais trop rien; mais je trouverai le moyen sur la route.

Plénoches s'informa où demeurait cet homme et comment il s'appelait. On lui montra de loin la maison, et on lui apprit que le bandit se nommait Pardillan.

— Fort bien, dit-il; dans un quart-d'heure je serai revenu.

Notre aventurier monta sur son cheval le plus tranquillement du monde, et gagna la plaine comme un vrai chevalier errant. Chemin faisant, il appela son écuyer Champignon auprès de lui afin de bien préparer ses batteries, et voilà comme ils exécutèrent leur manœuvre :

En arrivant en face du châtelet, le chevalier s'arrêta tandis que l'écuyer poussait jusqu'à la porte. Celui-ci fit sonner résolument la clochette. Un des écumeurs de grande route mit le nez au guichet pour demander ce que c'était :

— Annoncez, je vous prie, à M. Pardillan que le chevalier de Plénoches, mon maître, veut lui souhaiter le bonjour et lui donner, en passant, un avis qui lui importe fort.

Il n'y avait point à vingt lieues à la ronde un air plus simple et plus niais que la mine du valet Champignon, et cet air servait admirablement sa grosse finesse naturelle. On ne se défia de ses paroles en aucune façon; au bout de cinq minutes Pardillan lui-même vint au guichet.

— Monsieur, lui cria le chevalier, je suis aise de voir un brave comme vous. Il paraît que vous avez joué quelque tour à des paysans de Villeneuve; ces manans ont adressé des plaintes au duc de Longueville. Tenez-vous en garde, car j'ai ouï-dire qu'on veut envoyer contre vous. Ne bougez de votre maison; je vous en donne avis.

— Grand merci! monsieur, répondit Pardillan; à qui dois-je ce signalé service?

— Je suis le chevalier de Plénoches. Je vais cherchant fortune dans le mince équipage que vous voyez.

— Vous plairait-il faire avec nous le coup de pistolet contre ceux qui viendront pour nous attaquer? Vous aurez votre part de notre gâteau.

— Ce serait avec grand plaisir si, parmi les gens de M. de Longueville, il ne s'en trouvait que je ne voudrais pas tuer; mais si vous m'offrez de l'avoine pour mon cheval et une bouteille de vin, je les accepterai.

— Soyez le bien-venu, je vais vous faire ouvrir.

Pardillan s'avança sur le seuil par politesse, pour singer les gens de qualité qui se donnent la droite de la porte. Plénoches lui mit tout à coup une main sur le collet, et de l'autre il lui posa le canon de son pistolet sur l'estomac.

— Vous êtes à moi, maître Pardillan, lui dit-il. Si vous bougez vous êtes mort, car je me soucie peu d'être tué après cela par vos domestiques.

Champignon tira aussitôt de sa pochette un grand bout de corde et lia les bras du bandit. En moins d'une minute il le chargea sur son cheval; les gens de Pardillan accoururent afin de le dégager, mais le chevalier les assura si fermement qu'il lui allait faire sauter la cervelle, que personne n'osa plus souffler mot. M. de Plénoches et son laquais retournèrent à Villeneuve plus vite qu'ils n'étaient venus. Le prince et ses gentilshommes furent bien surpris en voyant le brigandeau garrotté; ils battaient des mains et entouraient le chevalier en l'accablant de questions.

— Voilà le coupe-jarret que je vous avais promis, monsieur le duc, dit Plénoches avec son flegme habituel.

Pardillan écumait de rage.

— Vous avez fait le sot, lui disait le chevalier. Je vous avertis qu'il faut vous tenir enfermé si vous ne voulez être pris, et vous m'allez ouvrir la poterne dans l'instant même!

Le duc s'écriait que le tour était galamment et hardiment mené à sa fin. Mlle de Longueville, qui était alors dans sa petite jeunesse, admira le courage et le sang-froid de Plénoches, et pria son père de l'avoir à son service.

— Mettons-nous à table premièrement, dit le prince, car nous vous avons attendu pour dîner, monsieur le chevalier.

Le repas fut animé de la plus belle gaieté du monde. Plénoches conta son expédition en peu de mots sans rodomontade, et le récit n'en fut que plus divertissant. On lui donna beaucoup d'éloges, et on but en son honneur.

— D'où vient, monsieur Plénoches, disait le prince, que vous ne riez jamais?

— C'est, monseigneur, que pour rire, il faut avoir du rose dans l'esprit, un chemin uni et frayé devant les pas de son cheval, et sur la tête un ciel clair.

— Oui-dà! votre avenir a donc du sombre? Est-ce qu'un garçon décidé comme vous l'êtes peut sentir des inquiétudes et du souci?

— Monseigneur, j'ai déjà reçu quelques averses de bonne pluie sur les épaules et j'en attends d'autres encore, ne sachant ni que faire ni où je vais; j'ai un peu de philosophie pour tout manteau de voyage, et bon cœur contre mauvaise fortune.

— Vous plairait-il vous attacher à moi? Je vous servirai de guide et tâcherai de vous raccommoder avec le sort.

— J'accepte avec reconnaissance, si votre altesse veut bien se contenter d'un gentilhomme qui n'a rien que sa bonne volonté.

— Vous êtes à moi, et je vous donne à ma fille. C'est elle qui désire que je vous prenne. Son oncle, M. le prince (1), lui avait promis un écuyer; mais je vous choisis de préférence. Vous vous connaissez en chevaux et vous avez l'air prudent autant que résolu; c'est vous qui conduirez ma fille à la promenade.

— Je vois, dit Plénoches, que mon étoile n'est point trop méchante, monseigneur, puisqu'elle m'a jeté sur votre passage et que me voici, par un coup inespéré du hasard, au service d'une aimable princesse.

— Ceci vous rendra donc la belle humeur?

— Je ne promets point à mademoiselle de la divertir beaucoup. L'enjouement n'est guère dans ma nature.

— Ne vous en embarrassez pas, dit la petite princesse. C'est particulièrement votre sérieux qui m'amuse.

— Tout est pour le mieux alors.

— Le plus sûr moyen, reprit le duc, et le plus prompt pour remettre en bon point un beau garçon auquel il ne manque autre chose que du bien, c'est de le marier. Nous vous trouverons une femme qui vous fera riche.

(1) Le grand Condé.

— C'est cela, disait Mlle de Longueville en riant; il nous faut marier M. Plénoches.

Le repas achevé, notre chevalier entra aussitôt dans ses fonctions nouvelles en homme qui s'y entend. Il offrit son genou au pied mignon de la petite princesse pour la faire sauter à cheval et veilla sur elle pendant le voyage. Lorsqu'elle monta en carrosse, il se tint près de la portière et lui conta des histoires. Il fit ainsi sa cour le long du chemin, comme s'il eût toujours vécu dans le beau monde. En arrivant à Coulommiers, on lui donna une chambrette fort jolie avec un lit moelleux. Devant que le sommeil lui fût venu, le chevalier admira comme le ciel mène à sa guise nos destins, et il remercia Dieu de cette heureuse journée, ainsi que le doit un honnête gentilhomme.

II.

Comment Plénoches fit amitié avec la princesse. — Deuxième aventure, moins périlleuse que l'autre.

Mlle de Longueville n'avait, en ce temps-là, que seize ans; elle n'en paraissait pas davantage, étant fort mignonne de tous ses membres, avec des cheveux blonds, des traits enfantins et le plus petit pied du monde; mais ses prunelles noires et les jeux de son visage annonçaient un esprit au-dessus de cet âge innocent, et ils tenaient parole. Elle avait une intelligence prompte qui devinait la pensée avant qu'on l'eût dite et qui saisissait également toutes choses; aussi donnait-elle souvent son mot sur la politique, tout en badinant, et avec tant de sens que des têtes blanches en étaient émerveillées. Les sots prennent volontiers l'esprit pour de la malice; ils craignaient donc un peu la petite princesse, mais sans raison, car il n'y avait pas de meilleure ame sous le ciel. Mlle de Longueville avait de la gaieté sans malveillance. Elle trouvait souvent sujet de rire, là où les autres ne voyaient d'abord rien de divertissant, jusqu'à ce qu'elle eût mis le doigt sur la drôlerie qu'on n'aurait point aperçue sans elle. Le comique dans le caractère l'amusait plus que dans les circonstances, et voilà pourquoi elle aimait fort les originaux. Elle leur prêtait souvent plus de plaisant qu'ils n'en avaient et les jugeait d'une manière qui tenait à sa propre originalité. Pour cette raison, elle fut accusée de s'engouer des gens à la légère; mais comme on la vit plus tard conserver ses amis, on sut que ce reproche n'était point fondé. Pour la faire assez

connaître, il ne faut pas omettre un dernier trait; c'est qu'avec son goût pour le rire, elle savait admirer les belles choses et louer les grandes actions; elle tenait même de la princesse, sa mère, plus de romanesque et de sensibilité que son humeur ne l'aurait fait croire.

On a vu au précédent chapitre comment notre chevalier avait eu le bonheur de plaire tout d'abord à Mlle de Longueville. Ce premier penchant devint une bonne et gentille amitié. Au gré de la petite princesse, la conversation n'avait pas tous ses agrémens lorsque Plénoches n'était pas là. Il est vrai que le chevalier avait des façons à lui de dire et de penser qui n'étaient celles de personne. Comme il arrive le plus ordinairement qu'on demeure pendant des années auprès des gens sans qu'ils vous connaissent, tout le monde tenait notre gentilhomme pour une tête calme; mais le lecteur saura bientôt qu'il était capable des folies de la pire espèce, qui sont celles dont on s'acquitte tranquillement après en avoir bien délibéré. Le duc s'y trompait comme les autres. Il se louait fort d'avoir placé un garçon sûr et prudent auprès de sa fille, qui jouait trop souvent avec ses chevaux à risquer de se rompre le cou; mais plus d'une fois il arrivait que la demoiselle entraînait son écuyer à sauter les fossés, et c'était pour elle une ample matière à rire, car elle avait trop de pénétration pour ne point deviner ce que cachait la première écorce de Plénoches. Une chose contribuait surtout à entretenir les gens dans la fausse opinion qu'ils avaient du chevalier, c'est qu'il était bon à consulter et qu'il voyait plus sainement dans les affaires d'autrui que dans les siennes. Il ne fallait qu'une passion, ou simplement une fantaisie, pour le mener à des extravagances qu'il n'eût conseillées à personne. Ce qui est étrange, c'est qu'on ne voulut jamais le reconnaître pour ce qu'il était et que, dans ses plus beaux momens de folie, on se borna toujours à dire :

— Est-il possible qu'un garçon si sage fasse comme un insensé!

Tant les esprits vulgaires ont de peine à outrepasser les premières apparences!

Lorsque Mlle de Longueville s'en revenait d'une promenade avec ses robes gâtées pour avoir traversé des mares ou des buissons, elle apaisait son père par ce seul mot :

— M. Plénoches m'accompagnait.

— En ce cas, il n'y avait point de danger, répondait le duc.

Il est vrai que le chevalier veillait en effet sur le trésor confié à sa garde, et qu'il savait éviter les accidens. Quant à ceux qui voyaient de leurs yeux les tours de la jeune altesse, ils s'écriaient :

— Combien la princesse est imprudente, puisque M. Plénoches lui-même ne peut venir à bout de la retenir !

Un jour que Mlle de Longueville courait dans la campagne avec son gardien, ils arrivèrent au bord d'une rivière qui formait une belle cascade ayant bien deux toises de hauteur. Le site était agréable, et ils mirent pied à terre. La princesse, apercevant une barque attachée au rivage, y sauta légèrement, et pria le chevalier de la promener sur l'eau. A peine eurent-ils quitté le bord que la demoiselle eut un étrange caprice.

— Monsieur Plénoches, dit-elle, je suis prise d'un furieux désir que vous me permettrez de satisfaire, si vous avez vraiment de l'amitié pour moi; c'est de laisser le bateau suivre le cours de la rivière jusqu'à ce que nous tombions du haut de la cascade.

— Je ne puis permettre cela, répondit Plénoches. Je ne suis pas aussi habile pour naviguer que pour mener les chevaux; il vous pourrait arriver de tomber avec moi dans la rivière.

— Eh bien! nous en serons quittes pour nous mouiller un peu, car vous savez nager.

— Il ne suffit pas que je sache nager; nous sommes éloignés du château; vous ne pourriez pas changer d'habits, et vous gagneriez du mal.

— Voici là-bas une maison de plaisance où nous irons demander l'hospitalité pour sécher nos habits, si nous venons à nous mouiller. Ce sera une petite aventure qui nous divertira. Je brûle de l'envie de savoir ce qui arrive lorsqu'on tombe dans une cascade.

— Ne s'agit-il que de le savoir? je veux bien vous en donner le spectacle, en m'y laissant choir tout seul. Vous verrez cela du rivage.

— Ce n'est pas la même chose que d'être dans le bateau. Je veux faire le saut périlleux moi-même. Ne me refusez pas ce plaisir.

Notre gentilhomme résista long-temps aux prières de son altesse; mais elle prit ses manières les plus gracieuses, en l'appelant d'un air charmant son cher chevalier, son bon ami monsieur Plénoches, en sorte qu'il lui fallut bien céder. La barque fut abandonnée au cours de la rivière. Ce n'était pas une grosse malice que de prévoir ce qui en devait arriver : ils tombèrent à l'eau de compagnie. Plénoches porta la princesse en nageant jusqu'au rivage.

Elle était ravie de cet accident, et riait de la plaisante mine qu'ils avaient tous deux en sortant de la rivière. Ce qui la réjouissait davantage était d'avoir entraîné son gardien à cette belle expédition.

— Monsieur Plénoches, disait-elle, je suis le jeune Grec Achille,

et vous êtes le centaure Chiron, son gouverneur. Je deviendrai un paladin accompli sous votre direction. Ça! maintenant, trouvez un moyen de nous sécher, vous qui avez la prudence d'un serpent.

Plénoches fit partir à toutes brides son valet Champignon, pour annoncer au petit château qu'on voyait au loin, la visite de Mlle de Longueville. Il commanda qu'on préparât des lits et qu'on allumât du feu pour sécher les hardes.

— Pourvu, disait la princesse, que nous ne trouvions pas dans ce manoir quelque géant peu courtois ou quelque méchant enchanteur, comme dans les Amadis!

Afin de suivre le fil de cette histoire, nous devons dire au lecteur ce qu'était ce château, et quelles gens l'habitaient. On appelait ce séjour Montanglos. Le logis était assez beau, et les terres en donnaient un gros revenu. Il appartenait à une famille qui portait un nom connu dans la robe. Pendant deux siècles, les Quatre-Sous avaient été du parlement. Mme Quatre-Sous et sa fille demeuraient seules à la campagne pour l'instant, M. Quatre-Sous, auditeur des comptes, et son fils Montanglos étant retenus à Paris par leurs emplois.

Lorsque Mlle de Longueville arriva au château, elle trouva sur la porte les deux dames qui la reçurent comme elles le devaient, c'est-à-dire du mieux qui leur fut possible. Toutes choses étaient préparées d'avance, les lits chauffés au charbon, les cheminées garnies de bons fagots, et les cuisines en grande agitation. Mlle Quatre-Sous eût mis avec empressement sa garde-robe entière au service de la princesse; mais elle avait la taille trop grande pour une si mignonne personne, et il fallut recourir au lit de la châtelaine. Plénoches fut assez heureux pour rencontrer un habit de chasse de M. Montanglos, qui lui allait parfaitement, et il n'eut pas besoin de se coucher. Malgré tous les feux du monde, les jupons ne purent sécher avant une grande heure. Mlle de Longueville reçut les soins de ses deux hôtesses avec cette grace qui lui gagnait les cœurs, mais à travers laquelle on sentait toujours la princesse. Une collation avait été préparée à la hâte; elle y fit honneur, et donna un libre cours à sa gaieté. Au moment du départ elle voulut embrasser Mlle Quatre-Sous, et lui mit une chaîne d'or au cou en la priant de la garder en souvenir de cette aventure. On se promit de se revoir, et il fut convenu que les deux dames viendraient passer quelques jours à Coulommiers.

Dans le trajet du retour, la princesse frappa de sa baguette sur l'épaule de Plénoches, en lui disant :

— Je gage que je devine à quoi rêve mon vénérable gouverneur avec cette mine grave et ce front penché. On croirait à le voir qu'il médite sur quelque point de philosophie; mais je sais bien qu'il a en tête une folie. Vous songez à Mlle Quatre-Sous, chevalier. Dites-moi ce que vous pensez de cette jeune fille.

— Elle est fort jolie, et je songeais à ses grands yeux bleus qui ont de la douceur et à ses mains qui sont d'une blancheur parfaite.

— C'est cela. Elle vous a donné dans la vue. Je la crois digne de vous. Elle a du bien; il faut que M. le duc vous marie avec elle.

— Il n'est pas certain du tout que M. Quatre-Sous voulût un gendre avec un aussi petit bagage que le mien; et quoique la jeune fille soit charmante, ce n'est point d'une femme comme elle que j'avais fait la rêverie.

— Et comment donc la voudriez-vous?

— Je l'aimerais mieux de votre humeur, avec votre esprit et tous vos agrémens; mais je sais bien que parmi les personnes de ma condition, je ne trouverais jamais la pareille de votre altesse.

— Monsieur mon gouverneur, je vous défends les propos galans avec moi. Mlle Quatre-Sous vous convient. Elle aura de la gaieté quand elle vous connaîtra comme moi, et pour de l'esprit, cela ne lui manquera point si elle vous aime. Je veux que vous l'épousiez.

— Il ne m'appartient pas de faire le difficile. Je prendrais bien volontiers Mlle Quatre-Sous pour ma femme.

— Laissez-moi le soin de conduire cette affaire.

M. de Longueville, qui adorait sa fille et ne lui savait rien refuser, écouta complaisamment l'histoire que lui fit la princesse de sa visite à Montanglos. Elle tourna son récit en chapitre de roman, et après avoir bien amusé le duc avec cette aventure, elle lui confia son envie de donner Mlle Quatre-Sous à son protégé.

— Mais, dit le prince, M. Quatre-Sous est le plus riche des auditeurs des comptes. Il a de la morgue; on le dit mal commode à mener, sans compter qu'il regarde de près à ses écus.

—Eh bien! s'il aime l'argent, le moyen de le gagner est simple. Il faut donner une grosse somme à M. Plénoches.

— Nous verrons cela, mademoiselle, nous verrons cela.

— Par grace! ne traînons pas en longueur; si le mariage ne se fait point tout prochainement, je n'y prendrai plus aucun plaisir.

Le duc riait de cette passion que mettait sa fille à une fantaisie; mais il s'inquiéta pour elle en voyant que tout le reste du jour elle ne faisait que soupirer en répétant :

— Ah ! que je voudrais donc marier Plénoches avec Mlle Quatre-Sous ! Que je vais souffrir jusqu'à ce que j'y aie réussi ! Et M. le duc qui ne veut point m'y aider ! Je ne dormirai pas de cette nuit s'il ne me promet de me secourir. Je n'ai déjà plus d'appétit, et demain je vais avoir le visage tout pâle,

— Le méchant enfant que vous êtes ! s'écria le prince en asseyant sa fille sur ses genoux. Ne vous agitez pas ainsi. Je ferai ce qui vous plaira. Nous marierons votre Plénoches. Nous donnerons ce que voudra M. Quatre-Sous. J'enverrai demain prier ces dames de venir à Coulommiers. Êtes-vous satisfaite ?

— Je savais que vous m'aimiez trop pour me refuser une chose qui me tient si fort au cœur.

— Vous dormirez cette nuit ?

— Si je ne dormais pas, ce serait donc de joie en pensant combien vous êtes un tendre père, et demain j'en aurais meilleur visage. Envoyez aujourd'hui même un page à Montanglos, et ne parlons à personne de notre dessein.

Le prince de Condé, beau-frère de M. de Longueville, venait d'arriver, en sorte que la compagnie était fort nombreuse; mais on avait logé beaucoup de monde dans les maisons de la ville qui étaient proches du château. La petite princesse fit retenir un bel appartement pour les dames de Montanglos, et le soir elle se mit au lit transportée d'aise, en répétant cent fois :

— La bonne journée que nous aurons demain ! Je vais donc faire la fortune de notre ami le chevalier de Plénoches !

Quand on a seize ans et qu'on est princesse, on ne saurait soupçonner les obstacles sans nombre que l'homme rencontre en ses moindres projets. Le lecteur verra bientôt que le sort ne prend nul souci des volontés d'une petite altesse, et comment Mlle de Longueville avait devant elle une juste montagne de difficultés.

III.

Plénoches devient amoureux et s'en trouve bien.

Midi n'était pas encore sonné quand Mme Quatre-Sous et sa fille débarquèrent à Coulommiers du fond d'un vieux carrosse de campagne. La princesse les mit tout d'abord sur un bon pied dans le château en leur faisant un tendre accueil à rendre jalouses les dames de la cour. Elle les mena elle-même par la main au moment de leur

révérence au duc et à M. le prince, puis elle déclara du ton le plus agréable qu'elle ne les voulait plus quitter de la journée. Mme Quatre-Sous, qui était de franche roture, ne s'était jamais vue en pareille passe. Elle ne se pouvait tenir de montrer sa joie et ne savait plus ce qu'elle faisait. En d'autres circonstances on aurait pu rire de ses airs bourgeois; mais la princesse ne voulut point souffrir qu'on se moquât d'elle. Quant à sa fille, étant jeune et belle, on lui trouva plus de monde qu'elle n'en avait; les hommes la virent de fort bon œil, et les dames n'en dirent point trop de mal, à cause de sa noblesse de robe qui n'en faisait pas une rivale.

Tout occupée de ses beaux plans de mariage, la petite princesse avait inventé dans sa tête un moyen de prévenir Mlle Quatre-Sous en faveur de Plénoches.

— Mademoiselle, lui dit-elle à l'oreille en riant, n'avez-vous pas regardé l'autre jour la figure de ce gentilhomme qui m'accompagnait?

— Je n'y ai pas fait grande attention, princesse.

— C'est que je trouve qu'il vous ressemble comme s'il était votre frère.

— Il n'est pas impossible.

— Ce n'est point pour vous faire un mauvais compliment au moins que je le dis, car ce gentilhomme est d'un fort agréable visage; mais je veux savoir si quelqu'un voit la chose comme moi. — Ne vous semble-t-il pas, madame la marquise, ajouta-t-elle en s'adressant à une dame qui se trouvait là, que mademoiselle a de la ressemblance avec M. le chevalier de Plénoches?

— Assurément, répondit la marquise; cela m'a frappée comme vous.

La princesse savait à l'avance que cette dame n'aurait garde de la contredire.

— Du reste, poursuivit-elle, mademoiselle en jugera tout à l'heure. Le chevalier va venir et il ne manquera pas de lui faire ses civilités. Tenez: je l'aperçois là-bas qui cause avec le duc mon père. Ne trouvez-vous pas que ce sont des traits tout semblables?

— Absolument semblables, dit la marquise.

— Le chevalier n'a point les cheveux comme mademoiselle, puisqu'il est brun; ses yeux ne sont pas bleus, et sa bouche est d'une autre forme; mais, sauf ces légères différences, il a beaucoup de Mlle Quatre-Sous. Qu'en pensez-vous, madame?

— Je pense comme votre altesse.

— Leurs deux fronts, surtout, sont bien pareils; n'est-ce pas vrai, madame?

— Tout-à-fait pareils, dit la marquise par complaisance.

— M. le chevalier est, du reste, un fort joli cavalier, un de ceux qui plaisent généralement.

— Je n'en ai jamais ouï mal parler.

— Croiriez-vous, mademoiselle, qu'on ne lui connaît pas encore une maîtresse?

— C'est un original, dit la marquise.

— Le duc, mon père, l'aime avec passion. Le voici qui vient à nous.

Plénoches rendit ses devoirs à Mlle Quatre-Sous avec des tournures de discours qui lui étaient propres, quoiqu'il fallût bien dire environ les mêmes choses que tout le monde.

La ruse de la petite princesse n'était point maladroite; Mlle Quatre-Sous ne faisait que suivre des yeux le chevalier à la dérobée. Sans doute, elle ne lui eût point accordé sans cela tant d'attention. C'eût été pour elle un grand déplaisir qu'une figure à son image n'eût pas d'agrémens. Après nous-mêmes, ce qui a le plus de raisons d'être beau, c'est ce qui nous ressemble.

Le contre-coup de cette manœuvre porta tout droit dans le cœur de Plénoches. Il finit par s'apercevoir que la demoiselle le regardait beaucoup, et il en tira simplement cette conclusion, qu'elle n'avait point de peine à le voir; c'est un puissant motif d'aimer une femme que de croire qu'on lui plaît. Le soupçon qu'il n'était pas indifférent donna plus d'assurance à Plénoches, et plus d'envie de paraître aimable. Il avait assez bonne grace naturellement et de la douceur dans l'abord; Mlle Quatre-Sous le distingua. La princesse, qui avait impatience de savoir ce qu'elle pensait, lui fit avouer que c'était le cavalier qui fût le plus à son goût parmi les habitans de Coulommiers. Quant à Plénoches, il trouva la jeune fille charmante, et il fit bien, car elle l'était. Je donne donc le moyen imaginé par Mlle de Longueville, comme efficace toutes les fois qu'on voudra rendre amoureuses l'une de l'autre deux personnes qui se rencontrent pour la première fois.

La princesse ne pensait qu'à fournir au chevalier des occasions de causer avec sa belle. Il n'y avait pas à dire non à une altesse, quand elle voulait une promenade ou courir en nacelle sur les pièces d'eau.

— Monsieur Plénoches, disait-elle, faites donc voir à Mlle Quatre-Sous une telle chose qui me vient d'Angleterre, tel tableau qui est

d'un grand peintre, ou tel endroit du jardin où l'on a une vue admirable.

Il semblait ainsi que ce fût pour obéir à la princesse, que le chevalier ne bougeait d'auprès de la jeune fille.

Notre chevalier n'était pourtant pas le seul admirateur des mérites de Mlle Quatre-Sous. On sait que la suite du prince de Condé, qui formait la cabale des petits-maîtres, était l'élite des plus jeunes et des plus galans gentilshommes. Il y en avait là de fort raffinés, avec les poings sur les hanches, des manteaux en étalage, et tant de plumes aux chapeaux, qu'on ne leur voyait plus les yeux. Les uns parlaient phébus comme des dieux, et les autres savaient admirablement grasseyer à demi-voix; mais ils semblaient tous trop présumer d'eux-mêmes, comme si nulle vertu n'eût été de taille à leur résister. Ces airs-là ne plaisent pas à bien des femmes. Mlle Quatre-Sous, en particulier, s'estimait, à bon droit, valoir autant qu'une duchesse du côté de la beauté : c'est pourquoi elle fut choquée de ces allures de conquérans. Plénoches, étant plus modeste, lui fut plus agréable. Elle reçut les petits-maîtres, qui la régalèrent de leurs phrases de comédies, avec une civilité froide qui les éloigna bientôt, tandis que notre chevalier gagna tout doucement quelques pieds dans ses affections.

Le lecteur ne sera pas fâché sans doute d'apprendre que Mlle Quatre-Sous avait de ces beautés qui font des impressions profondes à ceux qui en sentent bien le charme. Son regard était à l'ordinaire comme distrait et rêveur, mais d'une rêverie pure qui ressemblait à celle d'un ange. Ses traits avaient de la fierté, mais on la devinait cependant prompte à s'émouvoir. Sa taille de roseau, quoiqu'elle n'eût point de maigreur, et les airs de sa tête, qu'elle penchait souvent de côté, lui donnaient une apparence d'héroïne de roman. Hors ses épaules, qui étaient un peu étroites, il n'y avait rien à redire à toute sa personne, et ce défaut même était comme nécessaire pour bien aller avec le reste. Pour son esprit, plutôt que d'avoir du brillant, c'était une intelligence parfaite, capable de comprendre celui des autres, de l'aimer, et d'exprimer le plaisir qu'elle prenait à une conversation au-dessus du commun.

Il n'y avait pas en ce temps-là, comme aujourd'hui, mille nécessités de convenance pour embarrasser les gens. Les rapports entre les personnes étaient plus faciles et plus libres; on ne s'informait pas si tel cavalier parlait plus souvent à telle dame qu'aux autres, ou bien, si on le remarquait, ce n'était point pour en rien dire de mal. A la cour surtout, chacun songeait à ses affaires et n'avait pas le

loisir d'examiner ses voisins. Mme Quatre-Sous, qui était chargée d'embonpoint, ne pouvait pas courir à la suite de sa fille et de la princesse, qui avaient les pieds trop lestes pour elle. Mlle de Longueville, en témoignant tant d'amitié à la simple fille d'un auditeur des comptes, faisait un acte de grande condescendance; Mme Quatre-Sous en avait la cervelle tout à l'envers, et se voyait déjà, dans l'avenir, aux soupers du roi parmi les dames debout.

On sait que Plénoches accompagnait par devoir la princesse, et comme Mlle Quatre-Sous ne la quittait guère, on rencontrait partout ce trio devisant et folâtrant selon qu'il est permis au bel âge de la jeunesse. Il y avait cependant les dames d'honneur qui ne perdaient pas la trace ainsi que des limiers; mais elles suivaient de trop loin pour gêner en rien les conversations. Quand Plénoches n'était point présent, Mlle de Longueville disait de lui tout le bien imaginable à sa nouvelle amie. Elle lui apprenait à voir ce qu'elle trouvait de plaisant et d'aimable dans l'esprit et le caractère du chevalier, en sorte que la jeune personne en eut bientôt l'imagination toute pleine. Un matin que ces trois inséparables se promenaient sous de grands arbres, la princesse, ayant chuchotté à l'oreille de Mlle Quatre-Sous, s'adressa tout à coup à Plénoches :

— Monsieur le chevalier, quel âge avez-vous?

— Vingt-six ans, princesse.

— Et vous n'avez encore d'amour pour aucune belle de céans! Vous ne portez les couleurs de personne! Il est temps que cela finisse. Nous allons nous établir en manière de tribunal, mademoiselle et moi, afin de décider pour quelle dame vous aurez à soupirer désormais.

— Je supplie votre altesse de ne pas se donner cette peine, car mon choix est fait; et si je n'en dis rien encore, c'est par discrétion et par crainte.

— Vous avez choisi sans me consulter! ce n'est pas bien; mais je soupçonne de quel côté vos yeux se sont tournés; je gage que c'est sur l'un des juges du tribunal?

— Votre altesse connaît mes plus secrètes pensées.

— Nous nous en doutions bien toutes deux. Il est amoureux de vous, mademoiselle, et j'ai dessein de vous faire marier ensemble par le duc mon père, si vous n'avez pas de répugnance pour M. Plénoches.

— Princesse, dit la demoiselle en rougissant, attendez au moins que M. le chevalier se soit expliqué entièrement.

— Il est vrai que je vous aime, mademoiselle, reprit Plénoches. Je ne croyais pas, avant de vous voir, que je pusse avoir un sentiment plus fort que mon dévouement et mon amitié pour son altesse, et de là venait que je n'avais encore soupiré pour aucune femme; mais il en est autrement aujourd'hui. Je me déclare l'admirateur de vos charmes avec une double ardeur, à présent que j'ai l'agrément de la princesse. Je me mets à vos pieds, et j'attends un mot de votre bouche pour être le plus heureux des hommes ou le plus à plaindre.

Il mit un genou en terre devant Mlle Quatre-Sous. Plénoches avait parfois un regard qui pénétrait fort profondément; ce regard lui fit deviner que la réponse serait favorable; mais la demoiselle en était assez troublée.

— Chevalier, dit la princesse en riant, ce que vous demandez là est un mot qui coûte beaucoup aux lèvres d'une femme.

— Eh bien! priez mademoiselle de vous le dire tout bas, et votre altesse me le répétera.

Les deux jeunes filles se parlèrent encore à l'oreille. Mlle Quatre-Sous tendit sa main à Plénoches, et pendant que le chevalier l'embrassait avec transport, la princesse lui dit :

— Voici ses propres paroles : « Je suis aise qu'il m'aime et, de mon côté, je pensais à lui. »

Ils furent interrompus par l'arrivée d'un personnage qui parut subitement; c'était M. l'avocat Patru, qui demeurait à sa terre de Pommeuse, et avait ses entrées à Coulommiers comme voisin et comme bel-esprit.

— Ne suis-je pas de trop? dit-il en s'arrêtant au détour d'une allée.

— Venez, monsieur, reprit la princesse. Vous êtes témoin que mademoiselle accepte le chevalier pour son galant. Ce sera un mariage bientôt conclu.

M. Patru secoua la tête :

— Le père Quatre-Sous n'est pas un homme qu'on mène comme on veut.

— M. le duc et moi nous saurons bien l'attendrir.

— Ce ne sont pas des caresses qu'il faudra, mais de bons écus sonnans.

— On lui en donnera.

— En ce cas tout ira sur des roulettes.

M. de Longueville arrivait avec sa suite. Après avoir embrassé sa fille, il s'approcha de Mlle Quatre-Sous, et comme Patru s'était retiré en arrière par discrétion, le duc dit en souriant :

— M. Patru serait-il votre serviteur, mademoiselle?

— Non, monsieur le duc, répondit-elle, je n'ai pas eu de serviteur jusqu'à ce jour.

— En ce cas, je vous en veux choisir un moi-même.

— C'est une chose faite, dit la petite princesse. En disant qu'elle n'en avait point jusqu'à ce jour, Mlle Quatre-Sous entendait qu'elle venait d'en prendre un tout à l'heure, et de ma main.

— Vous allez vite en besogne, petite fille, reprit le duc en riant. Vous accepterez donc pour mari notre ami Plénoches, mademoiselle?

— Si mes parens y consentent, ce sera bien volontiers.

— Nous ferons en sorte qu'ils trouvent le parti à leur goût; et d'abord j'en parlerai ce matin à madame votre mère.

Ce fut un coup de foudre pour Mme Quatre-Sous, quand un page lui vint annoncer qu'elle recevrait, dans une heure, la visite de M. le duc à son appartement. Elle tira de ses caisses la plus belle robe qu'elle eût et se mit beaucoup de poudre à la tête, quoique la mode en fût passée pour la seconde fois, parce qu'elle se souvint d'avoir eu des triomphes aux bals de la régence. La bonne dame avait été très jolie, il y avait long-temps. Elle consulta sa fille pour savoir ce que le prince pouvait lui vouloir dire; on pense bien que la demoiselle feignit de n'en rien soupçonner. M. de Longueville se présenta bientôt, tenant par la main la princesse. On se fit bien des salutations et on prit des siéges.

— Madame, dit le duc, je vous viens adresser une requête au nom de ma fille. Mlle Quatre-Sous est une aimable personne que nous voudrions avoir souvent auprès de nous.

— Que d'honneur vous me faites, monsieur le duc! s'écria la bonne dame en multipliant les révérences.

— Afin donc de fixer mademoiselle auprès de ma fille, je vous demande sa main pour un de mes gentilshommes, dont je veux faire la fortune, et qui d'ailleurs a de l'amour pour elle.

— Je ne suis pas pour vous rien refuser, monseigneur. Mon consentement vous est donné; mais je ne cache pas à votre altesse que celui de mon mari est nécessaire.

— Cela n'est pas douteux. Nous tâcherons de l'obtenir. Le vôtre est tout ce qui nous occupe pour aujourd'hui. Nous vous prierons ensuite de nous aider à gagner monsieur l'auditeur.

— De tout mon cœur, monsieur le duc, de tout mon cœur. Je dirai à mon mari: Quatre-Sous, son altesse est venue en personne me

voir. Entendez-vous, Quatre-Sous? en personne! Son altesse m'a hébergée, nourrie, choyée, tout une semaine, avec notre fille, à Coulommiers, sans qu'il m'en coûtât rien. Elle m'a comblée de politesses. Ce n'est pas un petit honneur pour nous que de nous frotter à du monde de cette qualité. Quatre-Sous comprendra cela, monsieur le duc. Il sera flatté de voir votre altesse et de lui parler; quoiqu'il ait une tête de bois, monsieur le duc, une vraie tête de bois. Il faut la croix et la bannière pour lui arracher un : *comme vous voudrez*. Je ferai tout mon possible, monsieur le duc.

— Je vous remercie pour moi et pour ma fille.

— Cette chère belle enfant! pardon, altesse! Elle aime donc bien ma fillette?

— Madame, s'écria la princesse, je ne puis me passer de sa compagnie.

— Cela charmera mon mari. N'est-ce point trop de curiosité que de vous demander qui est le gentilhomme?

— On le nomme M. le chevalier de Plénoches.

— Je l'ai vu, je l'ai vu; un beau garçon, et bien civil, qui m'a dit : « J'ai plus d'envie de vous être agréable que vous ne sauriez le croire, madame Quatre-Sous. » Je comprends à présent comment il entendait la chose. C'est galant à lui, d'avoir fait politesse à la mère devant que d'en conter à la fille. Il est fort bien vêtu, ma foi! Et vous dites qu'il n'a pas grand argent?

— Il ne possède que mon amitié; mais elle vaut quelque chose. Je lui donnerai ce que M. Quatre-Sous voudra.

— L'amitié de votre altesse vaut de l'or. Je ne me sens pas d'aise, monsieur le duc. Il faudrait que Quatre-Sous perdît la raison pour ne point vouloir se rendre.

— Vous me faites un sensible plaisir, dit la princesse. Souffrez que je vous baise la joue, madame Quatre-Sous. Je vais envoyer M. de Plénoches pour qu'il vous adresse lui-même sa demande, ainsi que son devoir l'ordonne.

— Voilà qui est dit. Je le recevrai comme il le mérite.

A partir de ce moment, Plénoches, ayant l'approbation de la mère, fit ouvertement sa cour à la demoiselle. On le plaça près d'elle à table. Le duc ne passait plus auprès de Mme Quatre-Sous sans lui faire un bout de conversation, ni la petite altesse sans lui tenir mille propos gracieux comme elle les savait si bien tourner.

— Je tremble que M. Quatre-Sous ne refuse son consentement, disait un soir la princesse.

— Ne craignez rien, répondit la bonne dame; je réponds de lui.

— C'est que cela me donnerait le plus cruel chagrin de ma vie.

— Je m'y ferais hacher plutôt que de céder à mon mari.

— On n'est sûr des choses que quand elles sont finies, dit Plénoches. Je gage que j'aurai mille traverses.

— J'ai écrit à Quatre-Sous et, dans trois jours, nous aurons sa réponse.

— Si vous donniez à M. le chevalier une promesse de mariage signée de vous et de votre fille? reprit la princesse. Vous pourriez, après cela, faire entendre à M. l'auditeur que vous êtes engagée.

Monsieur le duc, ajouta-t-elle en appelant son père, la promesse serait déposée entre nos mains. Vous ne la rendrez que s'il n'y a vraiment pas moyen de toucher M. Quatre-Sous.

— Je m'intéresse trop à Plénoches pour accepter un dépôt de cette sorte. Il m'arriverait peut-être de le lui donner par faiblesse. Mais voici le père gardien des capucins qui me vient parler d'affaires; nous pouvons mettre une promesse de mariage entre ses mains.

La promesse fut écrite et signée de Mme Quatre-Sous et de sa fille. Le père gardien, témoin de cet engagement, serra capucinalement le papier dans sa robe.

On en était là quand un courrier, tout plein de poussière, entra dans les cours du château. On appela Mme Quatre-Sous pour lui donner une lettre que cet homme apportait de Paris. C'était un écrit de M. l'auditeur Quatre-Sous. On en verra le contenu dans le suivant chapitre.

IV.

Comment M. Quatre-Sous et son fils Montanglos s'en vinrent troubler la fête et rabattre les joies de nos amoureux.

Dans le temps où le cœur de notre héroïne prenait de tendres sentimens pour l'honnête Plénoches, M. Quatre-Sous le père, ne sachant rien de ce qui se passait à Coulommiers, songeait à marier sa fille. C'était un homme bien avisé que M. l'auditeur, qui cherchait à voir les choses de loin. Au milieu des travaux du semestre, il lui vint à l'esprit qu'il pouvait former une alliance de sorte que sa fille fût heureuse et qu'il y trouvât tout ensemble des avantages pour lui et pour Montanglos. Depuis long-temps il avait dessein d'acheter une charge

de conseiller et de céder à son fils sa place d'auditeur (1). Il ne lui manquerait donc plus, après cela, que de choisir son gendre dans la cour des comptes, afin d'y établir solidement son crédit.

La charge de conseiller coûtait de 60 à 80,000 livres, et c'était pour économiser cette grosse somme que M. l'auditeur regardait de près à ses dépenses. Les émolumens n'étaient pas forts : ils s'élevaient à 100 écus. Ajoutez à cela le plat de poissons que les gens de la halle donnaient à chaque conseiller le premier jour de carême, et puis la brioche de Pâques fournie par la corporation des pâtissiers, et qui valait un louis d'or, et vous comprendrez que l'intérêt du principal était bien mince; mais on avait des travaux qui se payaient séparément; on pouvait faire la besogne des confrères les plus paresseux ou les plus riches, en sorte qu'il était aisé à un homme laborieux de gagner 5,000 livres par an.

Après avoir ruminé tout cela dans sa cervelle, M. Quatre-Sous jeta les yeux sur un conseiller de la cour, nommé M. Vertamont, qui était jeune encore et qui avait de nombreux amis, des protecteurs et du bien. Ce Vertamont était un grand ladre, avec une face jaunie par le travail, qui n'avait eu de sa vie le mot pour rire, et qu'on appelait par dérision *plume d'oie;* mais les raisons qui l'eussent rendu peu agréable à notre héroïne étaient celles justement par où il plaisait au père. On lui fit en dessous-main des ouvertures. Quand il ouït parler de 100,000 livres que M. Quatre-Sous donnait à sa fille, il dressa les oreilles et courut demander la jeune personne en mariage. Ils s'accordèrent nettement dès la première entrevue, se donnèrent les mains et leur foi de gentilshommes gratte-papiers qu'ils seraient bientôt gendre et beau-père.

Ce bel arrangement conclu en parole, M. Quatre-Sous reçut la lettre de son épouse qui l'informait des choses faites à Coulommiers et de la démarche de M. de Longueville. Notre auditeur faillit tomber à la renverse, tant il fut surpris et en colère. S'il n'eût été au plus avant de ses occupations, il eût pris le chemin de la Brie sur l'heure; mais, ne pouvant quitter Paris ce jour-là, il écrivit à sa femme la réponse dont voici la teneur :

« Vous êtes une grande folle, madame Quatre-Sous. N'avez-vous point de honte de ne savoir pas, à votre âge, garder votre fille! Vous nous en donneriez de belles, si je vous laissais la bride sur le cou!...

(1) L'emploi d'auditeur répondait à celui de référendaire.

Je ne sais ce que c'est que votre M. Plénoches et n'en veux rien apprendre davantage. Tirez, s'il vous plaît, votre révérence à M. le duc de Longueville, et faites en sorte de déguerpir au reçu de la présente. Allez coucher le soir même à Montanglos, si vous ne voulez que j'aille en personne mettre fin à vos sottises. Quand vous aurez pris congé avec politesse de M. le duc et de la princesse, je vous avertirai de mes desseins sur notre fille et des engagemens que j'ai pris d'un autre côté.

« Je vous fais mes baise-mains, et suis, en attendant l'assurance que vous m'avez obéi,

« Votre affectionné mari,

« QUATRE-SOUS,

« Auditeur à la cour des comptes. »

M. l'auditeur eût mieux réussi dans ses volontés, s'il eût pris un ton plus doux; mais la bonne dame eût éprouvé de la honte à montrer ce poulet à Plénoches et à la princesse. Ce n'était pas une femme comme elle qu'on pouvait appeler folle, lorsque des personnes de haute qualité lui témoignaient de l'estime. Elle déchira la lettre sans la faire voir à Mlle de Longueville, et déclara que son mari avait perdu le sens. Cependant, après cet acte de hardiesse, Mme Quatre-Sous conta le soir à sa fille ce que lui avait écrit son mari, et toutes deux délibérèrent pour savoir s'il fallait ou non obéir. La jeune demoiselle se prit à pleurer en déclarant qu'elle mourrait si on la voulait marier à un autre que M. Plénoches. Elle se plaignit amèrement de ce que M. son père s'engageait avec des gens qu'elle ne connaissait pas et sans consulter ses inclinations. Finalement, comme elle avait du sang des Quatre-Sous dans les veines, elle releva fièrement sa tête blonde en disant qu'on apprendrait si elle était une marionnette qu'on pût faire aller avec un fil, et que M. l'auditeur n'était pas au bout, s'il la voulait tyranniser. Mme Quatre-Sous, la voyant toute hors d'elle-même, la caressa en lui promettant qu'elle ne serait point forcée dans ses inclinations. Il fut résolu qu'on resterait à Coulommiers sans s'inquiéter des lettres et des colères paternelles.

Le premier soin de notre héroïne fut d'avertir Mlle de Longueville et Plénoches de ce qu'avait écrit M. Quatre-Sous. Un autre conseil secret fut tenu par-là, où la raison n'eut pas grande part. Plénoches ne voulait point chercher quatre chemins; il proposa un enlèvement et de s'aller marier au prochain village. La demoiselle y eût consenti,

si la princesse, qui était la plus sage des trois, n'eût assuré que cette ressource était bonne à garder pour la dernière. Rien n'était encore perdu tant que M. de Longueville n'aurait pas parlé lui-même au père. Nos amans eurent du moins la consolation de trouver, dans leur désespoir, un beau prétexte pour se faire des sermens de s'aimer toujours et pour s'embrasser tendrement. Ils échangèrent leurs rubans et leurs mouchoirs en gage de leur amour, et, ne voyant pas que ce fût de si tôt l'heure d'une séparation, ils se sentirent tout consolés.

M. de Longueville fut mis au courant par sa fille de ce qui était arrivé. Il adressa un sourire à Mlle Quatre-Sous et à Plénoches, et les appela *ses enfans*, en leur commandant d'avoir bon courage et confiance dans son désir de les obliger. Le soir, au moment où Plénoches prenait congé du prince, il en reçut cette aimable parole :

— Vos affaires n'étaient pas en bon charroi ce matin, chevalier; mais, à cette heure, elles vont mieux. Je travaille pour vous être utile, et vous en aurez bientôt la surprise.

Cependant, Mme Quatre-Sous avait fait réponse à son mari par l'exprès qui avait apporté la lettre, qu'elle savait garder sa fille et que M. l'auditeur eût à dormir tranquille. Le père, médiocrement satisfait de ce message, murmurait incessamment dans sa large mâchoire, et cherchait ce qu'il devait résoudre. M. l'avocat Patru, dans un voyage qu'il fit à Paris, le rencontra au palais, et lui frappant sur l'épaule, il lui dit à brûle-pourpoint :

— Père Quatre-Sous, tandis que vous fouillez des papiers ici, on vous cajole votre fille sous les ombrages de la Brie.

— Pardieu! mon cher monsieur Patru, vous me tombez à propos. Dites-moi, je vous prie, ce qu'on fait de ma fille à Coulommiers.

L'avocat raconta ce qu'il avait vu, et comment il croyait les choses fort avancées.

— Corbleu! s'écria M. Quatre-Sous, il n'y a pas une minute à perdre. Il faut partir aujourd'hui même. Ah! je vous mettrai ce monde-là dans la droite route, je vous en réponds. Je me moque de tous les ducs, princes et chevaliers, moi. Je suis noble aussi par ma charge.

M. l'auditeur courut chez son président et obtint une permission de s'absenter pour huit jours. Il en était à ses préparatifs de départ et fermait ses porte-manteaux, en faisant à son fils Montanglos une leçon de ce qu'il faudrait dire à M. de Longueville, lorsqu'un page du prince le vint interrompre :

— Monsieur, dit le gentilhomme, je vous suis envoyé par M. le duc de Longueville. Son altesse a le désir de vous voir.

— Son altesse me verra bientôt, monsieur, car je pars aujourd'hui avec l'ordinaire de la Brie.

— Vous seriez trop long-temps en route, monsieur Quatre-Sous. J'ai en bas un des carrosses de son altesse qui nous mènera grand train; mes gens vont descendre vos bagages. Êtes-vous accompagné?

— J'ai avec moi mon fils Montanglos, que voici.

— Je suis charmé de connaître M. de Montanglos. Nous ferons amitié dans le chemin, messieurs. Son altesse a conçu de l'estime pour vous, et brûle d'impatience de vous le dire.

— Ne vous pressez pas trop de nous adorer, monsieur, de peur que son altesse, ne venant à perdre sa tendresse pour nous, vous ne soyez obligé de ne plus nous aimer du tout.

— Ah! ce n'est pas bien, monsieur Quatre-Sous, de répondre à mes civilités par de la brusquerie. Si l'on vous aime, on pourrait néanmoins vivre sans cela, cher monsieur Quatre-Sous, et c'est pour vous faire honneur; mais ne nous fâchons pas. Vous êtes pressés, messieurs, et moi de même. Vos lits sont commandés à Coulommiers pour ce soir; il faut arriver avant minuit.

— Nous sommes à vos ordres, monsieur.

Des laquais vinrent enlever les bagages, et on partit au grand trot dans un magnifique carrosse à six chevaux. A travers leur mauvaise humeur, M. Quatre-Sous et son fils Montanglos ne laissèrent pas de remarquer avec plaisir qu'on leur ôtait partout le chapeau sur la route, et qu'on leur témoignait un profond respect dans les auberges, à cause des armoiries du prince qui étaient sur le carrosse. Le page de son altesse régala ses hôtes en grand seigneur, et leur montra tant de déférence avec des manières de vrai gentilhomme, que leur aigreur était bien diminuée avant qu'ils eussent fait six lieues. Ils n'arrivèrent à Coulommiers qu'à une heure après minuit, en sorte que tout le monde était couché. On conduisit M. Quatre-Sous et son fils Montanglos à l'appartement qu'on avait loué en ville pour eux. Un valet de chambre du château les servit, et le gentilhomme les quitta fort amicalement en leur souhaitant un bon sommeil. Les lits étaient doux, la maison tranquille, les meubles riches, les rideaux en belles soies d'Avignon. Nos deux robins, de furieux qu'ils étaient d'abord, devinrent plus traitables et s'endormirent tout enchantés du grand luxe de cour où ils se voyaient plongés.

Le lendemain au réveil, M. l'auditeur, à force de rechercher en

lui-même, finit par retrouver un peu de sa colère de la veille. Il remonta son fils Montanglos qui était fort apaisé; c'était une maladresse que d'avoir accepté le carrosse et le logement. Il n'y avait plus moyen, après cela, de ne point écouter M. de Longueville.

— Mais, malgré tout, disait M. Quatre-Sous, cela nous oblige seulement à de la politesse, nullement à céder sur nos résolutions.

Pour se bien mettre en train de gronder et d'être méchant, notre homme s'en alla, dès le grand matin, au logis de sa femme et lui lava, comme on dit, son bonnet. Ils étaient entre quatre yeux, et se régalèrent de se bien quereller comme de bons époux. Mme Quatre-Sous haussait les épaules à tout ce que débitait M. l'auditeur; elle l'appela pauvre sot, quand il lui voulut apprendre ce qu'elle aurait dû faire. Pendant cela Montanglos gourmandait sa sœur, qui ne leva pas seulement les yeux de son aiguille et finit par déclarer qu'il l'ennuyait et qu'elle aurait assez d'écouter M. son père, sans que d'autres lui vinssent rompre les oreilles. On gagna ainsi tout doucement dix heures du matin. Le page de service annonça que les deux nouveaux-venus pouvaient faire leur entrée au château.

Mlle de Longueville avait voulu que nos deux voyageurs fussent reçus avec une solennité à les étourdir. Elle s'était vêtue d'une robe à queue; ses femmes l'entouraient. M. de Longueville avait derrière lui quarante de ses gentilshommes. Le prince de Condé brillait au milieu des petits-maîtres. On faisait belle contenance comme s'il se fût agi de recevoir un ambassadeur. Il y avait de la broderie et des pierres sur tous les habits; la princesse avait prié les jeunes gens de tenir leur sérieux et de parler avec politesse à ses hôtes. Cette comédie étant bien préparée, on introduisit M. Quatre-Sous et son fils Montanglos par les grandes portes. Le lecteur se fera volontiers une idée de l'embarras où furent nos deux robins au milieu des épines de l'étiquette. M. l'auditeur débuta par saluer jusqu'à terre un officier de bouche qui traversait les antichambres. Il perdit la tramontane en mettant le pied dans le salon, et promena son pourpoint noir et son gros ventre vers les différens groupes, sans pouvoir trouver M. de Longueville. Le maître des cérémonies le saisit heureusement par le coude au moment où il faisait ses complimens à un étranger. Le digne homme était tout essoufflé de sa gaucherie, et secouait sa large perruque grise comme une crinière. Quant au fils Montanglos, il trottait derrière son père, les coudes au corps, et semblait un petit scribe de notaire venant dresser un contrat. Cependant le duc et sa fille parlèrent si obligeamment à M. Quatre-Sous, qu'un auditeur

moins infatué que lui en aurait eu le cœur gagné du coup. M. de Longueville le mit à l'aise en l'interrogeant sur les choses de son emploi; puis, son altesse mena notre homme près d'une fenêtre en lui disant :

— Nous avons à causer d'affaires ensemble, monsieur l'auditeur.

— Je sais, monseigneur, ce que vous m'allez dire, répondit le père Quatre-Sous en reprenant toute sa morgue. Il m'en coûtera beaucoup de contrarier votre altesse; mais la main de ma fille est promise.

— Elle l'est donc par deux côtés à la fois, monsieur, car le chevalier de Plénoches a reçu promesse de mariage signée de votre femme et de la jeune demoiselle.

— Par la cordieux ! ma femme est une carogne et ma fille une folle.

— Avant de se fâcher, dit la princesse, il faut apprendre à monsieur l'auditeur combien nous aimons sa fille; que je la veux avoir pour ma compagne; que nous la mènerons à Saint-Germain ; que toute la cour est ravie de la connaître, et que son esprit et ses charmes lui font un devoir de rester parmi nous. Monsieur Quatre-Sous s'adoucira en pensant qu'il aura en nous des amis aussi francs et d'aussi bonne compagnie que MM. les conseillers. Il serait injuste et de mauvais goût, monsieur, de nous traiter mal, et d'être fier parce que nous sommes de qualité. Les princes ne sont pas plus méchans ni plus à dédaigner que les gentilshommes de robe.

— Je n'ai garde, princesse, de vouloir être fier avec vous qui valez plus que moi.

— Eh bien ! parlons-nous sans aigreur. Monsieur le duc veut mettre votre fille en meilleur lieu que vous ne pourriez le faire. Nous n'avons à vous proposer que des marchés où vous ne sauriez perdre, et d'ailleurs la chère demoiselle a donné son cœur à notre protégé, de sorte que vous l'allez rendre malheureuse si vous ne nous cédez.

— Vous me jetez dans une terrible incertitude, princesse.

— Bon cela, monsieur Quatre-Sous, j'aime ce langage, il est d'un père tendre et d'un homme aimable. Notre procès est gagné, car vous ne voudrez pas faire de la peine à tant de monde.

— Pour aller droit au but et rendre l'accommodement facile, dit le duc, sachez, monsieur, que je donnerai au chevalier de Plénoches ce qui sera nécessaire.

— Monsieur le duc, je suis riche pour un homme de robe, plus riche que bien des habits à galons d'or.

— Tant mieux, monsieur Quatre-Sous ; mais je ne suis pas pauvre non plus.

— Ce n'est pas douteux, altesse ; je veux dire qu'il me suffirait que mon gendre eût autant que ma fille.

— Il aura autant qu'elle, monsieur. Qu'avez-vous dessein d'accorder en mariage à mademoiselle Quatre-Sous ?

— Deux cent mille livres.

— Eh bien ! je donne deux cent mille livres au chevalier.

M. Quatre-Sous, qui n'en voulait donner que cent mille, croyait se tirer d'affaire par cette bravade ; mais dans sa vanité de robin, il ne savait point ce que c'était qu'un grand seigneur, et il se trouva pris au trébuchet.

— Quoi ! vraiment ! monsieur le duc, dit-il en balbutiant ; votre altesse irait se saigner d'une si grosse somme pour un petit gentilhomme qui ne lui est point parent !

— Ce sont paroles échangées, monsieur. Il ne tiendra qu'à vous de donner cent mille livres de plus pour enrichir votre fille du double.

— Diable ! c'est assez comme cela pour ma bourse.

— La chose est convenue, je signerai au contrat.

— Un moment, monseigneur ! laissez-moi le temps de réfléchir. Rien n'est arrêté tant qu'il n'y a pas d'écrit.

— Ma parole vaut un papier, monsieur. Nous donnons chacun deux cent mille livres. J'aime Plénoches ; son beau-père sera toujours le bien-venu chez moi. Ce m'est un grand plaisir de vous avoir trouvé si bon et si raisonnable. Comment avez-vous été logé ici ? Êtes-vous satisfait ? Resterez-vous parmi nous à vous délasser des travaux du semestre ?

M. Quatre-Sous, circonvenu par tous les côtés, essaya vainement de ramener sur le tapis l'affaire du mariage. Son altesse ne lui en parla plus que comme d'une chose bien et dûment conclue.

— Que la peste étrangle les grands seigneurs, les gens de cour, les princes et leurs valets ! dit-il tout en fureur quand il se trouva seul.

M. l'auditeur soulagea son humeur en grondant sa femme, et en envoyant à tous les diables le fils Montanglos quand il lui voulut donner son avis. Plénoches le vint saluer :

— Vous voilà donc, s'écria le bonhomme, beau séducteur de filles, qui savez arracher des promesses de mariage !

— Ah ! monsieur Quatre-Sous, répondit Plénoches, parlez plus doucement. Il me serait pénible d'avoir un beau-père sans oreilles, et

je me verrai obligé de vous couper les vôtres si vous me dites des injures.

— Avec ou sans oreilles, monsieur, vous ne me tenez pas encore pour votre beau-père.

— Je sens déjà que vous le serez, monsieur, au respect que vous m'inspirez et à l'amour que j'ai pour votre aimable fille.

— C'est bon ; nous verrons qui l'emportera. Tout n'est pas encore achevé.

M. Quatre-Sous et son fils Montanglos, furieux de leur mauvais succès, et honteux au fond d'avoir mal réussi à cause de leur sottise, conspirèrent ensemble pour rétablir leurs affaires. Plénoches, qui les regardait de près et avait des amis partout, fut averti en dessous-main que M. l'auditeur devait enlever sa fille dans la soirée pour la mener à Paris sans prendre congé de personne. Notre chevalier courut en informer M. de Longueville, qui donna ordre de fermer à la nuit les portes de la ville. La surprise et le dépit de M. Quatre-Sous furent grands, lorsqu'il trouva des gardes aux murailles de Coulommiers et les portes closes. Il rentra tout écumant dans le château, et s'en alla chez son altesse; mais au moment d'éclater en reproches, il se vit apostrophé lui-même d'un ton fort sévère :

— Monsieur, lui dit le prince, j'allais envoyer à votre recherche. Il paraît que vous vous considérez ici comme violenté. Si vous ne savez pas comment on se doit conduire chez les gens de ma sorte, je vais vous l'apprendre. On ne s'enfuit point en larron d'une maison où l'on vous a fait honnêteté. C'est moi qui ai voulu qu'on fermât les portes, afin de vous donner cette leçon avant votre départ. Je ne prétends retenir personne par force, encore moins un homme de peu comme vous. Il fera jour demain matin, monsieur; si vous n'êtes ni plus civil, ni mieux conseillé que ce soir, vous pourrez aller où il vous plaira. Je vous donne congé ; aussi bien, puisqu'un robin n'a pas compris l'honneur que je lui faisais, je serai aise qu'il nous vide le plancher. Soyez averti, monsieur, que je laisse carte blanche à M. Plénoches pour vous jouer tous les tours qu'il pourra, et faire valoir sa promesse de mariage.

Notre homme essaya de prendre la parole; mais le duc lui tourna les talons en disant :

— Je suis votre serviteur, monsieur Quatre-Sous.

On verra tout à l'heure comment Plénoches prétendit user de la carte blanche donnée par son altesse.

V.

Plénoches commence à se bien faire connaître pour ce qu'il est. — Aventures de grand chemin.

Le lendemain notre auditeur, se croyant dégagé de toute obligation envers M. de Longueville, à cause des paroles un peu dures qu'on lui avait dites, voulut traiter de puissance à puissance avec son altesse; il députa son fils pour demander si on lui permettrait enfin de quitter Coulommiers. Le prince répondit que tous les Quatre-Sous étaient libres de se retirer. On s'embarqua pour Montanglos, dans le vieux carrosse qui avait amené les dames. Notre héroïne mit la tête à la portière en passant devant les fenêtres de Plénoches; tous deux se firent des signes d'adieux en agitant leurs mouchoirs. La demoiselle versa de ses yeux bleus les plus jolies larmes du monde, et le chevalier prit le ciel à témoin de son désespoir, selon la coutume des amans malheureux.

Ce n'était point un esprit à rêver creux long-temps que M. Plénoches. Après avoir bien fait sonner ses éperons sur le plancher de sa chambre et soulagé son cœur par quelques petites imprécations, il se promit tout bas de servir bientôt à M. Quatre-Sous un plat de son métier. Après la tête d'un fou, ce qui engendre les plus belles extravagances, c'est bien celle d'un amoureux en peine, et notre chevalier réunissait les deux qualités ensemble. Mais, avant de rien entreprendre, il s'en alla recevoir les consolations et les avis de la princesse.

— Je cherchais justement les moyens de vous rapprocher de votre amie, lui dit Mlle de Longueville. Un enlèvement me paraît aujourd'hui la seule ressource que nous ayons; mais si vous avez quelque chose à démêler avec la justice, M. le duc n'osera point se déclarer pour vous. Il faut que je vous assure d'abord son appui.

La petite altesse déploya ses graces enfantines pour solliciter du prince l'autorisation d'exécuter un rapt. M. de Longueville fronça les sourcils et fit sa mine grise :

— Je ne puis donner les mains à cela, répondit-il, vous me feriez une méchante affaire. Montanglos est sur les terres de mon gouvernement; que dirait-on si je favorisais des actes que j'ai mission d'empêcher? Lorsque j'ai menacé M. Quatre-Sous de laisser carte-blanche à Plénoches, je n'entendais pas que le chevalier dût sortir des voies légales. Il aura sa promesse de mariage, c'est à lui de s'en servir; qu'il cherche à voir sa maîtresse, à s'introduire dans la maison du

père, s'il est possible; enfin qu'il se comporte en amoureux de comédie; cela n'est point défendu; mais un enlèvement est chose grave, dont le parlement pourrait s'émouvoir.

Outre l'amitié que la princesse avait pour Plénoches, elle se promettait un grand plaisir à voir comment le chevalier s'y prendrait pour enlever sa belle, et quelles drôleries sortiraient de cette cervelle timbrée, car elle aimait l'extraordinaire et les gens qui avaient du bizarre. Elle prit si fort à cœur les intérêts de son chevalier, qu'elle parlait des affaires et des amours de Plénoches comme si c'eût été les siennes. On les voyait tous deux ensemble se concertant du matin au soir, et quand on demandait à la princesse comme elle se portait :

— Je ne suis pas bien, répondait-elle. Nous avons du chagrin; nos amours nous tourmentent beaucoup.

Un jour qu'elle n'avait point d'appétit, le duc s'informa si elle était incommodée.

— Assurément, dit-elle, et votre altesse en sait bien la raison. Vous ne voulez pas que nous enlevions Mlle Quatre-Sous; cela me rend triste comme vous voyez.

— Petite fille, reprit son altesse en riant, je vous permettrai d'enlever cette demoiselle quand elle ne sera plus dans mon gouvernement. Faites votre coup de main à Paris, et amenez la belle chez moi; je vous donnerai refuge.

Tout le monde aimait Plénoches à Coulommiers, en sorte que notre amoureux eût trouvé, parmi les jeunes gens, de bonnes têtes chaudes et des bras vigoureux prêts à l'aider. Après trois grandes journées d'ennui, notre héros prit son cheval un matin, et s'en alla droit à Montanglos. On y était à dîner lorsqu'il entra dans le réfectoire, le pistolet au poing. Il salua les dames et, s'adressant à M. Quatre-Sous :

— Monsieur, lui dit-il, quoique vous m'ayez montré bien de la rigueur, la religion vous ordonne de ne point souhaiter la mort de votre prochain; or, je m'en allais mourir de douleur si je n'eusse revu mademoiselle votre fille; c'est pourquoi me voici. Dieu seul sait l'avenir et si je serai ou non votre gendre; mais, en attendant, vous voyez en moi un gentilhomme fort à plaindre, dont vous devez avoir pitié. Souffrez que, pour me rendre un peu le cœur à la vie, j'entretienne un instant mademoiselle en votre présence, sans manquer au respect dont je fais profession pour vous.

— Est-ce que vous perdez la raison, monsieur? s'écria le père. On

ne fait pas ainsi; on ne s'introduit pas dans les maisons sans l'agrément des gens.

— Cher monsieur Quatre-Sous, je n'ai qu'une folie, c'est mon amour pour mademoiselle. Les autres font à leur idée; pour moi, voilà comme je fais, et c'est justement votre agrément que je vous demande.

— Eh bien! corbleu! je vous le refuse.

— Cela m'afflige, car il faudra donc que je m'en passe. Je pourrais brûler la moustache avec ce pistolet au premier qui me voudrait gêner, ainsi ne me poussez pas à cette extrémité. Ne nous fâchons point, si vous m'en croyez. Je n'en ai que pour une minute.

Plénoches donna l'ordre aux laquais de lui présenter un siége, et s'assit à côté de sa maîtresse.

— Mademoiselle, lui dit-il, j'espère que vous m'excuserez. Je n'ai pu vivre plus de trois jours sans vous voir; les chimères les plus cruelles me venaient assiéger. Il me semblait que, loin de moi, vous m'alliez oublier. Je veux savoir si vous m'aimez encore. Mon bonheur dépend de vous, car je ne doute pas que le ciel ne finisse par nous sourire, si vous avez de la persévérance autant que moi. Puisque nous ne pouvons nous parler sans témoins, dites-moi tout haut ce que vous pensez, et si je me dois livrer au plaisir ou au désespoir.

— Monsieur le chevalier, répondit la demoiselle avec émotion, mon père peut m'empêcher d'être à vous, mais non de vous aimer. Je ne suis pas libre de vous donner ma main ni de vous retirer mon cœur; l'un m'est aussi impossible que l'autre.

— Vous êtes une impertinente, ma sœur, interrompit Montanglos qui voulait faire le gentilhomme; et vous, monsieur, je vous engage à vous retirer.

— Ma chère ame, reprit Plénoches, vous m'avez rendu le courage et les forces. Prenons patience. J'ai des raisons de croire qu'il nous viendra bientôt d'heureux jours.

Le chevalier baisa tendrement la main de sa belle.

— A présent, monsieur Montanglos, ajouta-t-il, me voici à vos ordres. Je serai charmé de me couper la gorge avec vous galamment; cela vaudra mieux que de vous donner des coups de bâton, car j'aurais fini par là.

— Je ne me battrai pas avec un fou, répondit Montanglos.

— Alors il faudra que j'en revienne aux coups de bâton. Vous les aurez la première fois que vous donnerez à mademoiselle des noms injurieux; tenez-vous cela pour dit, et soyez plus doux. Il sied mal à

un petit garçon comme vous de faire le tyranneau. Monsieur l'auditeur, je vous présente mes civilités. Madame Quatre-Sous, tenez-moi pour l'homme qui vous aime et vous estime le plus. Au revoir, monsieur Montanglos.

Plénoches remonta sur son cheval, et revint à Coulommiers l'esprit un peu soulagé, avec une histoire à conter à Mlle de Longueville, dont cette aimable princesse s'amusa deux jours, et qui fit dire à toute la cour :

— Voyez combien l'amour nous jette hors de nous-mêmes, puisque le bon et le sage Plénoches s'est vu poussé à faire une pareille bizarrerie !

Au fond, le chevalier avait raisonné sur son étrange visite à Montanglos. Il voulait obliger le père de sa belle à quitter ce château, et le moyen était bon, car de peur d'une nouvelle algarade, M. l'auditeur résolut d'emmener sa famille à Paris. Comme les sots ont coutume de tout faire sottement, M. Quatre-Sous, au lieu de partir sans bruit, transforma ses laquais en gens de guerre, et se mit en campagne avec une escorte de dix hommes. Il y avait jusqu'aux garçons de charrue qui portaient mousquet et gardaient le carrosse de voyage. Plénoches en eut avis, et se proposa, comme une simple partie de plaisir, d'inquiéter un peu nos robins pendant leur route. Trois gentilshommes de ses amis s'offrirent à lui ; en y ajoutant le valet Champignon, la troupe fut ainsi composée de cinq personnes qui valaient bien les dix estafiers de campagne de M. Quatre-Sous.

Au petit train dont allait le coche de M. l'auditeur, on pensa qu'il n'arriverait pas avant la nuit au bourg Guérard, situé à quelques lieues de Coulommiers, et nos jeunes fous le voulurent rejoindre en cet endroit. La troupe partit au galop, encouragée par les rires de la princesse et après avoir promis à M. de Longueville qu'on ne commettrait aucune violence. Pour ne point prendre le convoi par les derrières, on se jeta dans les traverses ; au bout d'une heure de marche, on aperçut, du haut de la colline, le carrosse entouré de son monde, qui cheminait sur la grande route.

— Il les faut avertir de notre présence, dit un gentilhomme ; approchons-nous à travers les bois et tirons nos pistolets en l'air.

Pendant l'espace d'une lieue, M. Quatre-Sous, entendant des explosions autour de lui, pensa mourir d'effroi, et crut qu'il allait avoir affaire à des ennemis innombrables. Son fils Montanglos et lui commençaient à se repentir de leur rodomontade et regrettaient leur maison. Cependant, Plénoches ayant pris les devans, le vacarme cessa,

et l'armée des robins se remit de ses frayeurs. Il était nuit close lorsqu'on vit les maisons du bourg Guérard. Trois hommes que M. Quatre-Sous envoyait en éclaireurs, s'arrêtèrent tout à coup, disant qu'on ne pouvait plus avancer. Deux grosses charrettes sans attelage fermaient le chemin. Dans ce moment, Plénoches et ses amis sortirent des bois et se montrèrent. Ils attaquèrent la troupe avec tant d'impétuosité, que les laquais transformés n'eurent pas le temps de coucher leurs mousquets en joue; les uns, ayant le pistolet sur la gorge, se laissèrent désarmer, et les autres prirent la fuite. Il y eut plusieurs coups de feu tirés, mais heureusement personne n'en fut atteint. Notre chevalier ouvrit la portière du carrosse et reçut dans ses bras sa maîtresse éperdue. Le danger et l'obscurité diminuent bien la pruderie des femmes : aussi Plénoches reçut de sa belle des étreintes charmantes et des mots pleins de tendresse qui lui semblèrent délicieux, quoique la peur y fût pour une bonne moitié. Nos amans eurent donc encore un instant d'adoucissement à leurs peines. La demoiselle ne s'étonna point quand le chevalier assura qu'il avait livré ce combat et couru les bois pour la revoir et lui jurer une dernière fois de lui être fidèle; tant l'amour fait excuser de choses!

Madame Quatre-Sous, au milieu du désordre, ne cessait de répéter à son mari :

— Voilà ce que c'est que de se brouiller avec les gens de cour!

Montanglos avait fui à travers champs. M. l'auditeur, tout replié sur lui-même dans le fond du carrosse, demeurait immobile :

— Seriez-vous blessé? lui demanda sa femme.

— O ciel! s'écria Plénoches, M. Quatre-Sous est-il blessé?

M. Quatre-Sous, le menton sur la poitrine et les bras étendus, ne voulait plus remuer. On l'entraîna par les jambes hors de son coche :

— Vous mériteriez que je fusse mort! dit-il enfin avec colère, car vous avez tiré sur moi. Qui vous dit que je ne suis pas blessé, puisque vous avez tiré sur moi? Est-ce en tirant sur un père qu'on travaille à devenir son gendre?

On sait que Plénoches n'était pas rieur; il ne put néanmoins regarder la figure de M. l'auditeur sans lui rire au nez, tant la crainte et l'indignation mêlées ensemble rendaient cette figure plaisante à voir.

— Eh! monsieur Quatre-Sous, dit-il, ce sont vos gens qui ont tiré en se sauvant, et non pas moi.

— Allez! allez! criait le père, vous êtes un tueur, un brigand. Vous n'aurez jamais ma fille, homme sanguinaire.

— Vieillard méchant! reprit Plénoches, si vous n'étiez point ici sur

les terres que M. de Longueville gouverne, je vous ôterais votre fille. Vous n'êtes pas digne d'avoir un tel trésor en votre possession; mais tenez-vous pour averti : vous voyez ce que je sais faire. Je vous enlèverai votre enfant, comme il est vrai que vous êtes un poltron. Avant une semaine, vous aurez de mes nouvelles à Paris.

Les voyageurs remontèrent en carrosse. On détourna les charrettes, et le coche partit privé de son escorte. M. Quatre-Sous arriva enfin au bourg Guérard, où le souper et un bon lit le rétablirent de ses traverses. Montanglos le vint rejoindre vers minuit. Plénoches et ses amis regagnèrent Coulommiers avant le coucher de la princesse, et Mlle de Longueville prit tant de plaisir à écouter le récit de cette aventure de la bouche du chevalier, qu'elle ne rentra dans ses appartemens qu'à trois heures du matin.

Notre héros avait pourtant commis une faute en irritant à ce point M. Quatre-Sous contre lui. Le bonhomme garda toujours sur le cœur les coups de pistolet qui l'avaient effrayé. Dans la suite des temps, chaque fois qu'on lui reprocha de n'avoir pas voulu donner sa fille au chevalier, il répéta :

— Il serait plaisant vraiment que j'eusse accepté pour gendre mon propre meurtrier !

PAUL DE MUSSET.

(*La fin au prochain n°.*)

VOYAGE

DE

SMYRNE A CONSTANTINOPLE.

La plupart des voyageurs qui vont de Smyrne à Constantinople, suivent la route de Pergame et les rivages de la mer Égée; nous nous mîmes en chemin pour la capitale ottomane, avec l'intention de passer par Magnésie, Kutayeh, Brousse et Nicée. Nous quittâmes Smyrne le 24 février à onze heures du matin. Nous prîmes des chevaux de louage qui devaient être à notre disposition jusqu'à Kutayeh; là, nous devions prendre des chevaux de poste. Toutes les villes de l'Anatolie et les villages situés sur les routes les plus fréquentées ont des chevaux uniquement destinés au service du gouvernement et à celui des voyageurs. On paie le cheval une piastre par lieue, environ vingt-cinq centimes de notre monnaie.

Magnésie, ou Magnissa, est située à huit lieues au nord-est de Smyrne, au midi d'une belle plaine fécondée par les eaux de l'Hermus, au pied de la gigantesque chaîne du Sipyle, dont les flancs nus et déchirés ont un aspect grandiose et une sauvage beauté. La physionomie extérieure de Magnésie est variée et pittoresque; une grande colline à pic, couronnée des débris d'une antique citadelle, s'élève au-dessus des coupoles de plomb, des minarets et des cyprès du Champ-des-Morts qui se trouve au milieu de la ville. Magnésie est une des plus grandes cités de l'Asie mineure; sa population est de

soixante et dix mille Turcs, mille Grecs, autant d'Arméniens, et quatre cents familles juives. Magnésie fait un très grand commerce de coton, de grains et de tabac. De même que le tabac de Latakié est le meilleur de la Syrie, le tabac de Magnésie est le plus estimé de l'Anatolie.

Le gouverneur de Magnésie se nomme Hadji-Yeuk-Oglou; il appartient à cette famille de Kara-Osman-Oglou, si puissante au temps de la féodalité turque. On connaît l'origine des *déré-beys* ou seigneurs de la vallée. Les premiers conquérans turcs donnèrent aux chefs de leurs troupes des *timars* (petits fiefs) et des *timarets* (grands fiefs), dans le double but de pourvoir à la défense de l'empire et de récompenser des services militaires. D'après un règlement d'Amurat ou Mourad, le fondateur des janissaires, l'hérédité des fiefs se perpétuait de mâle en mâle, et ne revenait à l'état qu'après l'extinction de la famille. De simples propriétaires qu'ils étaient, les déré-beys devinrent de plus en plus indépendans; ils étendirent leur pouvoir et le consolidèrent surtout sous le règne orageux de Mourad III.

La famille de Tschapan-Oglou, à Yousgat, en Cappadoce, et celle de Kara-Osman-Oglou, à Magnésie, étaient devenues, par la faiblesse des sultans, souveraines de l'Asie mineure. Une union parfaite régnait entre ces deux familles; leurs mœurs, leurs lois, leurs intérêts étaient les mêmes; elles payaient exactement leur redevance à la sublime Porte, fournissaient chaque année les contingens exigés, et prévenaient avec soin tout sujet de plainte. Des présens distribués avec intelligence leur assuraient des protecteurs au divan et parmi les janissaires. Si quelque demande de la Porte leur paraissait trop onéreuse, les déré-beys se mettaient vite en mesure pour se défendre, car, indépendamment des soldats qu'ils étaient obligés de fournir chaque année au sultan, ils pouvaient mettre en campagne plus de cent cinquante mille hommes armés. Leur cavalerie était surtout remarquable par la richesse des équipemens et par la beauté des chevaux.

Ismaël-Bey et le fameux Ali étaient dans la Turquie d'Europe ce que les Tschapan-Oglou et les Kara-Osman-Oglou étaient dans l'Asie mineure. La famille du pacha de Yanina est éteinte; il reste encore un membre de la famille d'Ismaël-Bey, c'est ce Youssouf-Pacha qui, pour sauver sa tête, livra Varna aux Russes. Youssouf n'est pas étranger aux mœurs, aux langues de l'Europe; il parle parfaitement le français et l'italien. Le fils d'Ismaël-Bey, de Macédoine vit aujourd'hui à Stamboul dans un état de fortune très médiocre.

D'après le Koran, la terre appartient à Dieu, qui la donne à qui lui plaît; de sorte que toute propriété dérivant du maître des mondes appartient à l'iman suprême (le sultan), qui est son ombre sur la terre. Mahmoud II, s'appuyant sur ce précepte du livre saint, et jaloux aussi de reconquérir pleinement l'autorité impériale, entreprit, en 1811, l'anéantissement des déré-beys. Il commença d'abord par semer la division parmi eux, en faisant accepter aux plus jeunes membres des familles féodales le titre de pacha, et en donnant à de nouveaux pachas le gouvernement des provinces qu'achetaient auparavant les déré-beys. Tschapan-Oglou et Ismaël-Bey refusèrent d'obéir aux volontés de la Porte, mais ils payèrent de leur vie leur opiniâtre résistance. Il n'est resté qu'un petit-fils de Tschapan-Oglou; il vit aujourd'hui oublié à Constantinople. Les Kara-Osman-Oglou se soumirent sans combattre aux ordres du souverain ottoman. Cette famille perdit dans l'Anatolie son antique indépendance; mais elle fut toujours aimée et respectée par le peuple comme au temps de sa puissance. Une sorte de vénération pour la race des Kara-Osman-Oglou empêcherait le sultan de placer à Magnésie ou à Guzel-Hissar des gouverneurs qui ne fussent pas de cette famille. Les voyageurs qui ont parcouru l'Asie mineure il y a trente ans louent beaucoup les Tschapan-Oglou et les Kara-Osman-Oglou; ceux-ci gouvernaient paternellement les pays qui s'étendaient depuis les portes de Smyrne jusqu'à Tokat, en Arménie. Les Turcs et les rayas étaient également heureux. Les déré-beys favorisaient l'agriculture et le commerce, sources de leurs grandes richesses.

On n'a pas craint de comparer en Europe Mahmoud II à Louis-le-Gros, à Louis XI, à Richelieu, pour avoir détruit l'hérédité des familles féodales de la Turquie; on a même dit qu'une ère de prospérité dans l'empire ottoman était née de ces changemens; c'est là une grave erreur. Un rapide passage en Asie mineure suffit pour montrer que les populations n'ont rien gagné à ces révolutions accomplies par Mahmoud II; d'immenses plaines sans culture et sans habitans prouvent assez la décadence de l'Anatolie sous les nouveaux gouverneurs. Les Turcs et les rayas regrettent la domination paternelle de Tschapan-Oglou et de Kara-Osman-Oglou. Au lieu de travailler à rendre au pays un sort meilleur, les pachas d'aujourd'hui ne songent qu'à profiter de leur emploi de peu de durée pour s'enrichir aux dépens du peuple.

Revenons à Magnésie. Cette ville, qui fut dans le commencement du XVe siècle la résidence de quelques souverains ottomans, conserve

des édifices dignes d'une grande cité turque. On y voit des établissemens de bains, de vastes karavanseraïs. Entre autres belles mosquées, on remarque celle qui fut construite par Amurat ou Mourad II. Cette mosquée, appelée *Mourad-Djamissi*, possède des richesses considérables, que lui avait léguées son auguste fondateur. Une partie des revenus de Mourad-Djamissi sert à l'entretien de deux hôpitaux, de deux imarets (cuisines publiques), et d'un médressé (collége) ouvert à tous les enfans musulmans de la cité. Le souvenir de Mourad II est resté au milieu du peuple turc de Magnésie comme un brillant modèle de la vaillance unie à la piété. « Après une conquête, disent les Osmanlis de Magnissa, sultan Mourad (que Dieu bénisse!) s'occupait à construire des mosquées, des khans, des hôpitaux, des imarets et des médressés. Le magnifique empereur donnait tous les ans mille pièces d'or aux descendans mâles du prophète; il en envoyait deux mille aux croyans des saintes villes de la Mecque, de Médine et de Jérusalem. » J'ai vu, à une demi-heure au nord de Magnésie, une grande tour à moitié démolie, couverte de lierre et de mousse. C'est la tour que Mourad II s'était choisie pour retraite après la trève de dix ans conclue avec les Hongrois. Fatigué du bruit des camps, des agitations de la vie, ne pensant plus qu'à échanger les soucis du trône contre les douceurs d'une tranquille existence, Mourad disait à son visir Khalil-Pacha :

« Depuis long-temps, le pied sans cesse dans l'étrier, l'épée toujours hors du fourreau, je n'ai cessé d'agir pour le bien de la religion; il est temps que je quitte l'empire, et que j'aille dans la retraite m'entretenir avec le Tout-Puissant. Oui, je suis résolu à consacrer au repentir les instans qui me restent, et à poser mon pied sur le coussin du repos. Qu'ai-je à faire de la couronne et de mes armes? Je ne veux plus songer qu'à laver mes fautes dans les larmes de la componction; je veux aller finir ma vie au sein de la tranquillité. Là, je lirai sans cesse le Koran; là, sans cesse je louerai l'Éternel. Je veux éloigner de ma main ce royaume périssable, et semer dans les champs de mon cœur les grains de l'amour de Dieu. Que mon auguste fils, Mahomet, prenne ma place; que son règne soit glorieux et fortuné; que pendant sa durée il n'y ait point de malheureux, que l'on n'entende aucun soupir (1)! »

Voltaire a mis Mourad II au rang des *philosophes*, parce que ce prince avait voulu renoncer aux grandeurs de ce monde; il est pro-

(1) *Bibliothèque des Croisades*, troisième partie.

bable que Voltaire eût parlé autrement d'un empereur chrétien qui se serait fait moine.

M. Michaud a raconté, dans son *Histoire des Croisades*, comment Mourad II, à la tête de soixante mille soldats, quitta son ermitage pour voler contre les Hongrois qui venaient de violer le traité dont l'exécution avait été jurée d'un côté sur l'Évangile, de l'autre sur le Koran. « Bientôt la victoire, dit Kodja-Effendi, semblable à une jeune fiancée, écarta son voile importun, et se montra radieuse aux regards empressés du triomphant monarque. » Après la bataille de Varna, le sultan victorieux revint dans sa retraite de Magnésie, et reprit la robe de derviche. La révolution d'Andrinople l'obligea à remonter une troisième fois sur le trône. Mourad fit alors conduire son fils à Magnésie, et lui dit d'attendre que les années l'eussent mûri avant de régner. Le vainqueur de Ladislas garda le pouvoir jusqu'à sa mort.

Après une journée de repos à Magnésie, nous reprîmes notre route à l'orient. Nous avions à droite la chaîne du Sipyle, à gauche la plaine arrosée par l'Hermus, où Antiochus, roi de Syrie, fut vaincu par Scipion l'Asiatique. Les Turcs appellent l'Hermus *Ghidés*, nom d'une ville de la Phrygie-Épictète, non loin de laquelle le fleuve prend sa source. Le cours de l'Hermus est de soixante et dix lieues; ce fleuve, qui se jette dans le golfe de Smyrne, entre Phocée, berceau de Marseille, et Kara-Bournou, l'ancien cap Malana, reçoit dans son sein le Pactole et l'Hyllus. L'Hermus est large et profond lorsqu'il roule ses eaux bourbeuses à travers la plaine de Magnésie. Au bout d'une heure de marche, nous passâmes le fleuve sur une grande barque de forme triangulaire, appartenant à deux vieux Osmanlis à barbe blanche.

Cinq heures de marche conduisent de Magnésie à *Papasleh* (village des papas). Ce bourg se compose de cent maisons, toutes grecques; ces Grecs, qui ne sont pas propriétaires des terres qu'ils cultivent, payent d'abord par *extréma* (1) une taxe foncière de 5 piastres (1 franc). Ensuite le gouverneur de Magnésie fait prélever la dîme sur toutes les récoltes; tous les villages du pachalik d'Hadji-Yeuk-Oglou, sont administrés de la même manière. Le Grec qui m'a donné ces détails me disait aussi que non-seulement les papas des villages de l'Asie mineure achetaient leur ordination, mais qu'ils sont encore obligés de payer, chaque année, 605 piastres à l'évêque de Philadelphie, pour la place qu'ils occupent. Le papa est de plus responsable

(1) L'extrêma équivaut à quarante-cinq pas carrés environ.

des actes des rayas envers le gouvernement turc. Le prêtre grec exerce sur ses ouailles une double autorité civile et religieuse. Dans le bourg de Papasleh habite un seul Turc chargé de la levée des impôts.

Le trajet de Papasleh à l'extrémité orientale du mont Sipyle est de quatre heures. On dépasse successivement les villages turcs de Daliléli, de Bellen; puis à droite, dans une vaste plaine sans arbres, s'offre aux regards la nécropole des familles royales de la Lydie. Vous apercevez une infinité de tumulus en terre, terminés en cône. Parmi ces antiques sépulcres, il en est un qui s'élève au-dessus de tous les autres : c'est celui d'Alyattes, fils de Gygès et père de Crésus. Ce tertre colossal a deux cents pieds d'élévation, et six stades de circonférence; sa base est formée d'énormes pierres de taille. Hérodote regardait le tombeau d'Alyattes comme le plus grand de la Lydie, et comme inférieur seulement aux pyramides d'Égypte et aux monumens de Babylone. Le père de l'histoire nous apprend que ce sépulcre extraordinaire, qui a l'apparence d'une colline, fut construit par trois classes du peuple, dont l'une se composait des filles de joie. L'historien grec avait vu, au sommet de la funèbre demeure de l'empereur lydien, cinq blocs de marbre sur lesquels étaient gravés, en caractères helléniques, ce que chacune des trois classes avait fait : la plus grande partie du monument était l'œuvre des prostituées. Vous savez qu'il était permis aux jeunes filles de la Lydie de se prostituer pour se former une dot qui leur donnait le droit de se choisir un mari. De pareils désordres dans les mœurs étaient loin de révolter l'esprit des anciens, car l'olympe mythologique avait des autels pour la prostitution.

Le lac Gygéen, appelé Coloé par Strabon, à cause d'un temple de Diane coloénne qui s'élevait sur ses bords, est à peu de distance au nord de la nécropole lydienne. Le lac, dont la circonférence peut être parcourue environ en deux heures, est borné à l'ouest et au septentrion par des montagnes bleuâtres et légèrement boisées. Il est très poissonneux. On aperçoit des cabanes de pêcheurs sur le côté oriental et quelques barques attachées au rivage. Des cygnes et d'autres oiseaux aquatiques voltigeaient par milliers sur la surface des eaux. Ce lac fut creusé sous le règne de Gygès pour recevoir les débordemens de l'Hermus et du Pactole. Il est probable que la terre qui servit à la construction des tumulus lydiens a été tirée de la vallée où s'étendent maintenant les flots tranquilles du lac Gygéen.

Nous passâmes la nuit du 27 février au village de Bergamah, situé

à deux lieues au nord-est de Sardes. Nous remontâmes à cheval le lendemain à la pointe du jour, et, nous dirigeant vers le nord à travers une plaine marécageuse, nous arrivâmes au bourg d'Adala, composé de cent maisons musulmanes. En sortant d'Adala on passe l'Hermus à gué. Depuis ce village jusqu'à Koulah, l'ancienne Clamyda, on chemine pendant cinq heures sur des collines basses, tristes et dépouillées. Cette contrée est remplie de traces d'éruptions volcaniques; les anciens l'avaient appelée avec raison *Katakékauméné* (pays brûlé). « Des flammes sortent souvent de cette terre, dit Strabon, et les vignes croissent dans un sol tout composé de cendres. » Sous le règne de Tibère, un violent tremblement de terre renversa en un seul jour treize cités qui s'élevaient dans cette région désolée.

Koulah est située au milieu d'une grande vallée de forme ronde. La cité présente un sombre aspect; elle est tristement groupée au pied d'un rocher mis en morceaux par le feu des volcans. Toutes les maisons sont construites en pierres de laves. La population de Koulah est de six mille Turcs et quinze cents Grecs. Il y a cinq ans que Koulah tirait encore de grands revenus du commerce de l'opium; ce commerce est tombé depuis que le gouvernement s'en est réservé le monopole. Le gouvernement vend 200 piastres l'oke (deux livres et demie) ce qui lui coûte 80 piastres. La principale ressource des habitans de Koulah se réduit maintenant à la fabrication des tapis qu'on expédie à Stamboul et à Smyrne. C'est des manufactures de Koulah que sortent les plus beaux tapis de l'Asie mineure.

L'honorable M. Van-Lenep, consul de Hollande à Smyrne, nous avait recommandés à un Grec de Koulah, appelé Kodja Michaëli. Ce Grec nous a donné, pendant trois jours, une bonne et douce hospitalité dont je garderai toujours le souvenir. Michaëli est aimé et respecté de tout le monde; il est *barataire*, et ce titre, qui lui donne tous les priviléges des Turcs, achève de faire de lui un personnage important dans la cité. Michaëli est en rapport d'amitié avec les notables osmanlis de Koulah; il voulut nous conduire chez un Turc de ses amis qui appartient au corps des ulémas: nous fûmes charmés de notre visite; rien dans ce pays n'est plus intéressant pour un voyageur européen que d'entrer en conversation avec un savant osmanlis.

L'uléma se nommait Mohamed-Effendi. Nous le trouvâmes accroupi au coin d'un divan et fumant son long chibouk. Devant lui était une table vermoulue sur laquelle on voyait quelques livres turcs. Le savant était entouré d'une quinzaine d'enfans à qui il enseignait le

Koran. Mohamed-Effendi nous pria de nous asseoir en face de lui sur des tapis et des coussins. Je n'avais jamais vu une plus belle figure de vieillard; son large front couvert de rides, ses yeux bleus, vifs et doux, sa longue barbe blanche, son turban vert (signe distinctif des descendans du prophète ou des musulmans qui ont fait le pèlerinage de la Mecque), donnaient à sa noble physionomie un caractère qui commandait le respect et la vénération.

Mohamed-Effendi nous demanda si nous étions Français ou Moscovites. Au seul nom de Français, il inclina doucement la tête; puis il dit : « Péki, péki (c'est bien, c'est bien), tout Français est savant, et tout savant est Français. »

L'uléma de Koulah avait parfois cherché à connaître quel est le paradis des chrétiens; il regardait notre passage dans sa demeure comme une bonne occasion de s'instruire des joies de la vie à venir promise aux fidèles enfans de l'évangile. Mohamed-Effendi voulut le premier nous parler du séjour céleste dont le prophète d'Arabie a fait espérer la jouissance aux vrais croyans. « Les élus de Dieu, dit l'uléma, iront vivre éternellement dans un monde où se trouvent trois fleuves, le premier coule du miel, le second du lait, et le troisième un vin exquis. Les élus se promèneront sous l'ombrage des bananiers, des palmiers, et sous l'ombrage d'une infinité d'autres arbres disposés dans un ordre admirable; ils jouiront de leurs épais feuillages aux bords des eaux qui jaillissent de toutes parts. Là, une multitude de fruits divers s'offriront à la main qui voudra les cueillir. Les élus reposeront sur des lits enrichis d'or et de pierres précieuses; ils se regarderont avec bienveillance, ils seront servis par des enfans d'une éternelle jeunesse qui leur présenteront, dans des coupes de différentes formes, des vins dont la vapeur ne leur montera point à la tête et n'obscurcira point leur raison. Près d'eux seront les houris aux beaux yeux noirs, ces houris dont la blancheur égale l'éclat des perles. »

Après avoir terminé son récit, l'uléma nous pressa de questions sur le paradis des chrétiens. Il demandait là de bien grandes choses, car il est toujours plus facile de peindre les douleurs que les joies, et l'éloquence chrétienne a toujours mieux réussi à décrire les tortures de l'enfer éternel que les félicités réservées aux amis de Dieu. Je n'entrepris point de donner à notre interlocuteur une idée des joies spirituelles du paradis chrétien; comment aurais-je pu lui retracer l'infini bonheur qui suivra la possession de Dieu? L'homme est arrivé sur la terre avec un ardent besoin d'aimer et de comprendre; l'a-

mour et la science sont les deux sources d'où découlent les plus nobles joies d'ici-bas, et le ciel des chrétiens sera la réalisation de tous les vœux de l'ame, l'accomplissement de tous les désirs de l'esprit, la connaissance profonde du beau, du grand, du vrai. Comment faire comprendre de telles félicités aux musulmans, qui ne s'arrêtent qu'aux choses visibles, qu'aux espérances charnelles? Voulant donc opposer des images aux images du paradis de Mahomet, je me ressouvins de cette Jérusalem céleste qui avait apparu au sublime solitaire de Pathmos. Je lui montrai la cité de Dieu telle que Jean la contemplait dans ses rêves.

— Un de nos prophètes, nommé Jean, dis-je à l'uléma, fut transporté en esprit sur une haute montagne, et il vit une cité resplendissante qui descendait d'auprès de Dieu. Cette ville du ciel avait une muraille grande et haute, construite en or, en diamant et de pierres précieuses. La ville a douze portes, dont chacune est gardée par douze anges, et douze noms qui étaient ceux des douze tribus d'Israël. Trois de ces portes paraissent à l'orient, trois au midi, trois à l'occident et trois au septentrion. Ces portes ne se ferment point chaque soir, car là il n'y a plus de nuit. La sainte cité n'a besoin ni de soleil, ni de lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu l'éclaire et Jésus-Christ en est le flambeau. Les nations marcheront vers cette lumière, et les rois de la terre lui apporteront leur gloire. Un grand fleuve jaillit du trône de Dieu et se promène au milieu de la ville. Sur un des rivages du fleuve, dont les ondes sont transparentes comme le cristal, est l'arbre de vie; les feuilles de cet arbre servent à guérir les nations. Dans cette ville du ciel il n'y aura plus de malédictions, Dieu essuiera les larmes des élus, et la mort ne sera plus, ni le deuil ni la douleur.

L'uléma prêta à ces paroles une oreille attentive, puis il dit : Dieu est grand! il est notre père à tous. Soyons justes, bons, et nous trouverons grace devant sa divine miséricorde.

Nous partîmes de Koulah le 3 mars à neuf heures du matin. Notre route se poursuivit au nord, à travers un pays nu, aride et bouleversé par d'anciens tremblemens de terre. Après une heure et demie de chemin, nous repassâmes l'Hermus sur un vieux pont de pierres. Nous nous trouvâmes bientôt dans une étroite vallée sans arbres, et couverte de ruines antiques. Ce sont de grands pans de murs en grosses pierres de taille, des colonnes brisées, des arceaux à demi enfoncés dans la terre, et un théâtre dont l'enceinte à demi comblée laisse voir encore quelques gradins de marbre blanc. Trois niches de

cinq pieds de haut apparaissent sur le flanc d'un rocher voisin, au sommet duquel s'élevait jadis une citadelle. Ces niches sont placées les unes à côté des autres ; une d'elles garde la statue d'un homme, aux pieds duquel un chien est couché ; on voit dans la niche du milieu deux femmes agenouillées autour d'un cercueil. Ce groupe, qui n'a rien de remarquable, est taillé dans le roc vif. Deux sources d'eau minérale, séparées seulement par un espace de quinze pouces, jaillissent du milieu de l'emplacement de la cité. L'une des sources est brûlante, l'autre est glacée; toutes deux ont cependant un goût de soufre très marqué. Ces eaux, comme celles d'Hiérapolis, sont excellentes pour les maladies de la peau et pour les douleurs rhumatismales. Des lambeaux d'étoffe blanche sont suspendus en manière d'*ex-voto* aux touffes de joncs qui croissent autour des deux sources. Les eaux serpentent à travers l'emplacement de la cité, puis elles se réunissent et forment un grand bassin où tout le monde peut se baigner. Les murs qui entourent le bassin ont été construits aux frais des habitans de Koulah. J'ai cherché en vain dans les auteurs anciens le nom de la ville dont nous avions vu les derniers vestiges. Les gens du pays lui donnent le nom d'Émir-Ammam (bains du prince). A un quart-d'heure au nord de la vallée est un petit bourg nommé Scheïlik-Oglou.

D'Émir-Ammam à Takmak, il y a dix heures de marche; le seul village qu'on rencontre dans ce trajet est celui de Zéréleh, situé sur la rive gauche de l'Hermus. Takmak se compose de cent maisons turques; c'est le chef-lieu d'un district qui a neuf villages sous sa dépendance. Le gouverneur de Takmak est un Circassien dont le nom a retenti dans l'histoire ottomane de ces derniers temps. C'est ce fameux Akmet-Nourri qui était seliktar (porte-glaive) de Kourschid-Pacha, général en chef de l'armée turque en 1822. Cet Akmet-Nourri, à la tête de vingt hommes, entra dans le kiosque du terrible pacha de Yanina pour l'attaquer. Après avoir pris part au meurtre du satrape d'Albanie, il apporta lui-même la tête du visir à Stamboul, et la présenta au sultan Mahmoud, qui, en récompense de cette action, lui donna une pelisse d'honneur qu'il porte encore. Akmet-Nourri nous raconta la fin tragique d'Ali-Pacha. Je ne rapporterai point son récit. Il est conforme à celui de M. de Pouqueville et de R. Walsh; ce dernier avait vu, dans la cour du sérail, sur un bassin d'argent, au haut d'un pilier en marbre, la tête sanglante de Tépélélenli, qui ressemblait, dit le voyageur anglais, *à la tête de saint Jean-Baptiste.*

Le 4 mars, à l'aube naissante, nous prîmes congé de l'ancien séliktar de Kourschid-Pacha; cinq heures de marche dans la direction

nord-est nous conduisirent de Takmak au village de Hineh, composé de cent familles turques. Nous fûmes accueillis, dans ce bourg, de la manière la plus aimable, la plus empressée, par un beau jeune homme de vingt-sept ans qui en est le gouverneur. Ce jeune aga passa la soirée avec nous dans la maison qu'il avait mise à notre disposition; il nous intéressa vivement en nous racontant lui-même son histoire. La voici :

« Je naquis à Chio, nous dit-il, Chio qui fut jadis une des plus riches, des plus florissantes îles de l'Archipel. Mon père, appelé Pétraki, était un des principaux propriétaires de Chio. Ma mère, dont la belle et douce image est restée au fond de mon cœur, portait le nom d'Élenco (Hélène); elle était très habile dans la broderie des étoffes en soie si recherchées aux époques prospères de mon pays natal. J'avais une sœur appelée Andronica. On me donna, en venant au monde, le nom de George. A neuf milles au nord de la capitale de Chio, non loin d'un lieu élevé d'où le regard embrasse la vaste étendue de la mer, est une grotte où se trouvent un autel de pierre et des gradins taillés au ciseau autour du roc. Cette grotte est appelée *École d'Homère*. Mon grand-père disait qu'on se rassemblait jadis tous les jours dans cette grotte pour réciter les ouvrages d'un poète nommé Homère. Chio se glorifie d'avoir donné naissance à ce grand homme qui fut dieu de son vivant, car, ajoutait mon aïeul, l'autel de la grotte avait été élevé en son honneur.

« En face de l'*École d'Homère* se déployaient autrefois d'immenses jardins plantés d'oliviers, de vignes, de mûriers, de figuiers, d'orangers, et surtout de lentisques, arbrisseaux d'où l'on tirait une résine parfumée qui embaumait la bouche des femmes. La maison de mon père était située dans un de ces charmans jardins. Là notre vie s'écoulait heureuse; là, chaque dimanche, de jeunes hommes et de jeunes filles se réunissaient pour danser la romaïka, gracieuse danse dont l'origine remonte, dit-on, aux anciens âges de la Grèce. Une jolie barque, ornée de peintures, nous servait pour nous promener dans le port, le soir, quand la mer était calme et que les étoiles brillaient au ciel. Cette douce existence fut, hélas! bientôt brisée, anéantie. En 1822, épouvantable époque du massacre de nos compatriotes, mon père, ma mère et mon grand-père furent au nombre des victimes tombées sous le glaive des Ottomans. On pilla, on incendia notre maison, et nos parens disparurent au milieu des flammes qui consumèrent la demeure paternelle. Je venais d'atteindre ma quatorzième année, ma sœur avait alors douze ans. Nous devînmes tous

les deux esclaves d'un marin turc qui nous emmena à Smyrne et nous vendit à un marchand de tabac mahométan. Je restai un mois avec ma sœur dans la même maison; nous pouvions nous voir, nous parler chaque jour, et c'était pour nous une source de grandes consolations; mais, un jour, on me prit mon Andronica, on m'enleva cette compagne si chère, qui fut vendue à je ne sais quel musulman. La main du malheur pesa alors de tout son poids sur ma tête. Ma sœur était le seul être qui me restait en ce monde, le seul être que je pusse aimer encore. Dans mes entretiens avec elle, j'oubliais quelquefois que je n'avais plus de patrie, de liberté, plus de père ni de mère. Mon affection pour ma sœur était si grande, si profonde! Ah! comme je pleurai ma pauvre Andronica! Avec elle avait disparu mon dernier bonheur, ma dernière joie, mon dernier espoir; j'ignorais son destin, j'avais perdu sa trace sur la terre, et la vie était devenue pour moi une effroyable solitude. Je priai Dieu qu'il m'ouvrît le tombeau, si je ne devais plus retrouver ici-bas ma sœur bien-aimée.

« Peu de jours après cette horrible séparation, le marchand de tabac, qui se nommait Sélim, me vendit à Kara-Osman-Oglou, pacha de Magnésie. Alors commença pour moi une vie toute pleine d'amertume et d'affreux tourmens. Je me voyais esclave d'un Turc, d'un ennemi de ma nation, moi, le fils de Pétraki et d'Elenco, moi, jadis si heureux, si libre à Chio, au sein de ma famille qui me chérissait! Combien furent cruelles mes souffrances d'esprit pendant les deux longues années que je passai dans le palais de Kara-Osman en qualité de domestique! Il n'aurait tenu qu'à moi de mettre fin à mon dur esclavage en abjurant la religion du Christ pour celle de Mahomet. Les gens de la maison du gouverneur de Magnésie, et Kara-Osman lui-même, m'engageaient fréquemment à me faire Turc. Je résistai à leurs vives sollicitations. Dans mes songes, la nuit, il me semblait entendre la voix de ma mère me crier du haut des cieux de ne pas abandonner la foi chrétienne, la foi de mes pères. Mon obstination à rester chrétien m'attirait chaque jour de nouvelles insultes; cette fidélité religieuse, dont je me glorifiais dans ma conscience, m'avait fait tomber au dernier rang des esclaves.

« Akmet-Nourri-Séliktar, alors chef du district de Takmak, comme il l'est encore en ce moment, passant un jour à Magnésie, Kara-Osman-Oglou me donna à lui comme il lui aurait donné un cheval ou un fusil de prix. Une tendre sympathie s'établit tout de suite entre Akmet-Nourri et moi. Il m'enseigna à lire le turc et à écrire dans cette langue : j'étais devenu à la fois son ami, son saraf (cais-

sier) et son kiaïa (secrétaire). Akmet-Nourri m'entretenait quelquefois de la beauté de sa religion; il me faisait lire le Koran, et m'engageait à apprendre par cœur des passages de ce livre. Akmet me disait quel bonheur ce serait pour lui si, étant déjà unis par l'amitié, nous pouvions l'être par nos sentimens religieux.

« En 1828, la Russie, profitant de l'affaiblissement de la Turquie, qui venait de perdre sa flotte à Navarin et qui comptait à peine trente mille hommes encore peu instruits dans la tactique européenne, la Russie déclara la guerre à la Porte ottomane. Akmet-Nourri, qui est Circassien, et qui a sucé avec le lait la haine des Moscovites, tressaillit de joie en apprenant cette nouvelle, et se prépara pour aller combattre les éternels ennemis de son pays. Quelques jours avant son départ, Akmet-Nourri vint dans ma chambre pendant la nuit. Je dormais, il me réveilla, s'assit sur la natte où j'étais couché, et me dit : « George, tu sais combien je t'aime, tu sais combien ta vie est nécessaire à ma vie; je vais partir pour l'armée, et la pensée de me séparer de toi ne peut entrer dans mon esprit. Il faut que tu me suives, George! Il faut que tu sois à côté de moi partout, dans tous les temps et dans toutes les circonstances. Je veux maintenant que tu sois mon égal en toutes choses; je te donnerai de belles armes, je te donnerai mon plus beau cheval de bataille, et tu gagneras de la gloire en combattant à côté de moi. Mais tu le sais, George, lorsque tu seras dans les rangs de l'armée de notre magnifique empereur, je ne puis te présenter aux Osmanlis comme un esclave, comme un djiaour : il faut que je te présente comme mon frère en religion et en amitié. »

« Ces paroles, prononcées par Akmet en me serrant la main et d'une voix émue, ces paroles jetèrent le trouble dans ma tête et dans mon cœur. Ma profonde amitié pour Akmet-Nourri, l'impossibilité de me séparer de lui, l'amour de la liberté et je ne sais quel brûlant désir de me signaler dans les combats, tout, en un mot, ô *beyzadés-francis*, (gentilshommes français) m'enleva la force de résister. Je jurai à Akmet-Nourri de le suivre dans les périls des batailles, dans ses pratiques religieuses et (que Dieu me pardonne!) je reçus le nom d'Ismaël..... L'entraînement irrésistible de l'amitié me fit oublier un jour la foi de mes aïeux; mais à présent je suis devenu plus calme, je me retrouve chrétien au fond de mon ame et, pour me délivrer d'un remords de toutes les heures, j'aspire à reprendre ce nom de George que mon père et ma mère m'avaient donné.

« Akmet-Nourri se couvrit de gloire dans cette guerre de 1828 qui

ensevelit cent mille Russes dans les plaines de l'Albanie. Après le traité d'Andrinople du 6 juillet, ce traité qui ouvrit à la Russie toutes les portes de l'empire ottoman, je revins à Takmak avec Akmet-Nourri. Mon bienfaiteur m'a donné une grande preuve d'affection en me nommant gouverneur de Hineh et de quatre autres villages non loin d'ici.

« L'an dernier, par une belle matinée du mois d'avril, j'étais seul assis au pied du saule qui s'élève sur le bord du ruisseau que vous avez pu voir en arrivant à Hineh. Une brise légère agitait les branches du saule; l'eau du ruisseau s'en allait en murmurant à travers la prairie; les oiseaux chantaient, leurs mélodieux concerts se mêlaient aux mille bruits de la nature, mon ame était doucement émue, et j'étais plongé dans une délicieuse rêverie. De riantes pensées naissaient dans mon esprit, et je ne sais quel secret pressentiment de bonheur remplissait mon cœur lorsqu'on vint m'annoncer qu'une femme voilée, accompagnée par quatre zeïbéïs (gardes musulmans), m'attendait à la porte de mon konak (logement). Akmet-Nourri-Seliktar m'avait promis une de ses esclaves; cette promesse venait de s'accomplir. J'allai vers cette femme et je la pris par la main pour la conduire dans ma demeure. En marchant à côté d'elle, mon cœur battait avec violence, et mes genoux tremblaient tellement que je tombai sur une des marches de l'escalier de ma maison. L'inconnue me tendit la main pour me relever. Une fois dans l'appartement, elle ôta son voile, et je sentis mes entrailles s'émouvoir à la vue de cette belle figure qui me rappelait ma mère. J'attachais mes regards sur elle; ma bouche était muette. Cette femme me regardait aussi avec agitation. Ma langue se délia enfin : « Est-ce que tu n'es pas Andronica, ma sœur chérie? m'écriai-je... » C'était bien elle; c'était ma sœur! Je me précipitai dans ses bras, je la couvris de mes baisers, nous pleurions ensemble de joie et de bonheur, nous nous faisions mille questions à la fois. Ma bonne Andronica me dit qu'elle avait toujours vécu dans le harem d'Akmet-Nourri depuis qu'on nous avait séparés à Smyrne. Nous partîmes tout de suite pour Takmak. Lorsqu'Akmet-Nourri eut appris notre merveilleuse rencontre, il me dit : « Une sainte amitié me lie à toi, Ismaël; si tu le veux et si ta sœur le veut aussi, nous serons doublement unis; Andronica sera mon épouse légitime. » Mais, pour qu'Andronica devînt épouse légitime d'Akmet-Nourri, il aurait fallu qu'elle abjurât la foi chrétienne. La sœur de George résolut de refuser la brillante vie que lui promettait le titre d'épouse légitime d'Akmet-Nourri, plutôt que de

renoncer à cette religion du Christ qui aurait dû toujours être la mienne. Maintenant mes jours s'écoulent avec ceux d'Andronica. Notre généreux ami vient souvent visiter le frère et la sœur que la Providence a réunis. »

Ismaël, Aga de Hineh, dont je viens de rapporter l'intéressante histoire, nous indiqua les ruines d'une ancienne ville que les Turcs appellent *Soleïmanleh*, situées à une heure au sud de son village. Un voyageur anglais, qui a récemment passé dans cette contrée, avait dit à Ismaël que les ruines de Soleïmanleh étaient celles de l'antique Blondum. Je ne trouve dans Strabon qu'une seule ville de ce nom, et cette ville est placée, par le géographe d'Amasie, au-delà du mont Cadmus, en Carie. Or, Soleïmanleh se trouve dans la Phrygie-Brûlée. Je n'ai pu découvrir dans les vieux livres le véritable nom de la cité dont je vais décrire rapidement les débris.

Ce qui frappe, en arrivant, c'est la position de Soleïmanleh. Vous voyez un plateau d'une lieue d'étendue, qui présente la forme d'une mandoline; si l'on excepte le point septentrional, le plateau est environné, de tous côtés, de précipices d'une grande profondeur, au fond desquels serpentent de clairs ruisseaux ombragés par des peupliers et des platanes; ces précipices tenaient lieu de remparts. La cité n'avait qu'une seule entrée, qui se voit encore vers le nord; c'est une porte formée de deux arceaux auxquels se joignent, de chaque côté, deux fortes murailles en pierres de taille. Non loin de là, parmi des chênes et de hautes broussailles, apparaissent quelques arcades d'un aqueduc, et un monceau de débris d'architecture qui marquent l'emplacement d'un temple païen. A l'orient de la porte, au penchant de la colline, nous vîmes un théâtre d'une grande dimension, et les vestiges d'un stade; les ruines répandues sur le plateau ne méritent pas d'être mentionnées. Un rocher d'un mille de longueur se montre à l'est du théâtre; ce rocher est percé, d'un bout à l'autre, de grottes sépulcrales; c'était la nécropole de la cité. La façade de chaque grotte présente une arcade taillée au ciseau; l'intérieur offre deux ou trois cercueils pratiqués dans le flanc du rocher. Ces chambres funéraires servent, maintenant, de retraite aux troupeaux des Yourouks nomades, dont on aperçoit les tentes de poils de chèvres ou d'étoffe noire, au fond des précipices de Soleïmanleh.

Nous avons mis six heures de chemin à nous rendre de Soleïmanleh à Houschak, l'antique Pelta, mentionnée par les auteurs anciens, dans leur récit de la marche de Cyrus le jeune.

BAPTISTIN POUJOULAT.

Critique Littéraire.

LES D'URFÉ,

PAR M. BERNARD.

M. Bernard, jeune et laborieux explorateur de vieux écrits, a cantonné son érudition dans le Forez, son pays natal. En 1835, il a publié à Montbrison une histoire de cette province, plus connue aujourd'hui des gens qui font le commerce de fer ou de rubans, que de ceux qui ont commerce avec les livres. Ce petit coin de terre, qui se blottit dans un pli de la carte de France où il passerait inaperçu, n'était le bruit de ses marteaux, eût pu facilement oublier qu'il avait une histoire, tant il a affaire d'autres choses, et tant il est oublié de ceux qui auraient affaire de la lui rappeler, si l'un de ses enfans n'avait détourné, vers les trésors enfouis dans le passé, cette ardeur native qui porte les cyclopes, dont il est frère, à fouiller sans relâche dans les entrailles de la terre qui leur a donné le jour. Et pourtant ce passé, si bien obscurci, a eu ses jours de splendeur. Si vous regardez son histoire, le Forez avait ses fiers barons qui ne le cédaient à pas un, ses vieux châteaux qui remontent aux croisades, ses villes plus anciennes que César; mais une illustration plus singulière lui était réservée. L'antique Tempé, cette vallée consacrée par la poésie, avait à peine pris dans l'imagination des hommes une place égale à celle qu'occupa un instant, au-dessus de tous les lieux décrits et illustrés par les muses modernes, cette étroite vallée qui, sous le nom de Forez, se presse entre la double chaîne des montagnes de l'Auvergne et du prolongement oriental des Cévennes. Pendant près d'un siècle, toutes les imaginations tendres et chevaleresques de l'Europe ont erré le long des bords du *doux coulant* Lignon, répété les devis amoureux de ses galans bergers, multiplié dans leur

entourage les noms et les images qui leur rappelaient les mœurs et les habitans dont ces contrées féeriques étaient le séjour. L'oisiveté des châteaux, venant en aide à l'engouement littéraire, fit éclore en maint endroit de petits mondes à l'image de ce monde pastoral qui n'avait existé nulle part. Là, chacun dépouillant son nom et son caractère, revêtit le nom et le caractère d'un de ces beaux héros du Lignon. Les vieilles salles féodales, peu faites à ces bruits étranges, ne retentissaient plus que des disputes métaphysiques du constant Sylvandre et du volage Hylas, et de vingt autres encore, docteurs subtils qui raffinaient sur l'amour. Les créations idéales de D'Urfé avaient pris forme humaine, ses pages vivaient, marchaient, parlaient; le roman prenait pied dans la réalité, la réalité se faisait roman. On a encore une lettre adressée à D'Urfé, par vingt-neuf princes ou princesses, et dix-neuf grands seigneurs ou dames d'Allemagne, qui avaient ainsi organisé un roman vivant, sous le nom d'Académie des vrais Amans. Chacun des membres de cette académie représentait un des personnages de *l'Astrée*, et agissait et parlait, dans l'académie, selon l'esprit de ce personnage. Le seul Céladon, type, prototype et archétype de l'esprit qui s'était incarné dans cette petite église amoureuse, était resté à l'état de verbe, et n'avait pas été fait chair, toute chair étant jugée trop grossière pour ne pas corrompre, en la traduisant aux yeux sous des images sensibles, cette souveraine beauté qui ne pouvait être dignement honorée que par un culte mystique. Néanmoins, l'Académie des vrais Amans crut devoir à celui par qui Céladon nous avait été révélé, de faire en sa faveur une exception toute spéciale, et de lui conférer, du moins à titre honorifique, le privilége exclusif d'une dignité qu'aucun homme n'était digne de remplir. L'auteur de *l'Astrée* reçut donc dans le Piémont, où il s'était retiré, une lettre datée du *Carrefour de Mercure*, et scellée de quarante-huit sceaux, plus connus dans le blason d'Allemagne que le carrefour de Mercure dans ses cartes. Cette lettre avait pour objet de supplier D'Urfé de ne pas tarder davantage à publier la suite de l'œuvre immortelle dont il n'avait livré que les trois premières parties, et de daigner prendre pour lui un titre qui ne pouvait, sans profanation, être porté par un autre que lui. Grace à cette investiture, l'Académie des vrais Amans, mise au grand complet, posséda, dans la personne de messire Honoré D'Urfé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, marquis de Valromey, baron de Virieu-le-Grand, comte de Chasteau-Neuf, baron de Chasteau-Morand, etc., un Céladon honoraire. Ne riez pas : l'Europe compte par centaines les provinces qui ont été illustrées par les dévastations et la guerre, elle n'en compte qu'une qui ait obtenu les honneurs du nom proverbial dont le lustre impérissable a consacré, d'une manière si poétique et si particulièrement expressive, les bords pacifiques du Lignon.

On ne saurait croire, au reste, combien ces visées romanesques s'étaient emparées des esprits, ni jusqu'à quel point cet essor des ames vers un dégagement spirituel, qui réduisait l'être vivant à quelques attributs purement abstraits, avait faussé les jugemens et les existences. Cette épidémie dura long-

temps, et prit diverses formes; elle en était au pédantisme, lorsque Molière en fit justice dans les *Précieuses Ridicules*, et dans les *Femmes Savantes*. Mais nous n'avons à la considérer que dans sa période pastorale. Les effets n'en furent pas moins marqués en France qu'en Allemagne. On trouve, à la suite des mémoires de Mlle de Montpensier, une correspondance avec Mme de Motteville, où ces deux dames dissertent sur les bases d'une association du genre de celle qui vient d'être citée. Cette correspondance, à en juger par un mot de Mademoiselle, dans ses mémoires, dut être assez volumineuse; on n'en retrouve, dans ses œuvres, qu'une très mince partie. Le lieu choisi devait être un *désert* sur les bords de la Loire ou de la Seine; les héros, des personnages qui se seraient lassés du monde et de la cour, mais sans en être rebutés. La maison, propre et commode, mais sans magnificence, devait être cachée dans des bois si épais, que *l'on y arrivât par de grandes routes où le soleil se ferait voir à peine en plein midi*. Chacun, au reste, bâtirait sa maison à sa fantaisie; on se visiterait à cheval, en calèche ou avec des chaises roulantes, quelquefois à pied, quelquefois en carrosse. Il y aurait des lectures, de la musique, jeu de mail, etc. On irait garder les troupeaux de moutons, on aurait des houlettes et des capelines, on imiterait, en un mot, *ce qu'on a lu dans l'Astrée, sans toutefois faire l'amour*, « car, ajoute l'auteur, cela ne me plaît point sous quelque habit que ce soit. Lorsqu'on serait revêtu de celui de berger, je ne désapprouverais pas, continue-t-elle, qu'on tirât les vaches, ni qu'on fît des fromages et des gâteaux, puisqu'il faut manger, et que je ne prétends pas que le plan de notre vie soit fabuleux comme il est en ces romans, où l'on observe un jeûne perpétuel et une si sévère abstinence. Je voudrais, au contraire, qu'on pût *n'avoir rien de mortel que le manger*. » Ces deux dames sont parfaitement d'accord sur tous les points, hors un qui les divise; c'est cette exclusion prononcée par Mademoiselle, contre l'amour. « Je le hais comme vous, belle Amelinte, répond Mme de Motteville, mais tout le monde ne nous ressemble pas, et je ne voudrais répondre, corps pour corps, de vos veufs et de vos célibataires.—J'étendrai ma bonté, réplique Mademoiselle, jusqu'à permettre que ceux qui auraient envie de se marier nous quittent, *plutôt que de rendre notre solitude une habitation de gens sujets aux infirmités de la nature*. — Mais, au moins, la galanterie! s'écrie Mme de Motteville. — Eh! eh! semble répondre Mademoiselle; je voudrais que les hommes eussent pour les dames ces déférences, etc.... Je ne voudrais pas aussi qu'ils en usassent tout-à-fait comme *les galans qui sont décrits dans ces romans, mais j'en voudrais quelque chose*.— Permettez donc aussi le mariage, reprend Mme de Motteville, car si vous ne le faites, il arrivera indubitablement que vos bergers abuseront de la permission que vous leur donnez; de l'esprit galant ils iront à la galanterie, et sans y penser, vous bannirez l'amour légitime pour introduire parmi eux le criminel, car il est difficile qu'ils aient toute *cette innocente galanterie sans objet*, que vous leur ordonnez et que je leur souhaite. »

On voit jusqu'où allait l'entichement et l'extravagance.

Si le roman de D'Urfé a exercé sur le mouvement des mœurs de son temps

une action sensible, il leur avait aussi beaucoup emprunté. Il était dans leurs données; il était issu de traditions dont ces mœurs étaient en partie formées. L'auteur n'eut qu'à les trier, qu'à les dégager de l'entourage pour y recueillir tous les traits épars d'une figure idéale et pour en former un corps animé d'une vie poétique. L'esprit qui a produit l'*Astrée* est le même qui avait donné à l'Italie *le Pastor fido*, l'*Aminte*, les grands poèmes de l'Arioste et du Tasse, et bien d'autres; à la Provence ses tensons, ses cours d'amour; à toute l'Europe ses mille romans chevaleresques et pastoraux. Le XVIe siècle fut plus érudit que sensible, plus subtil que passionné. Il regardait peu la nature, il l'aimait peu et ne la peignait pas du tout. Non pas qu'il n'y ait fait effort de temps en temps, mais la nature qu'il copiait n'était pas celle qu'il avait sous les yeux. Le sentiment original et vrai lui manque, non-seulement il était réduit au pastiche et au convenu, mais encore poussé à surpasser ses modèles et ne sachant, faute de sens objectif, ni choisir ni se restreindre, il ne s'appliqua qu'à renchérir sans mesure par l'esprit sur ce qui avait été fait, et le convenu, cette fois plus que toujours, fut le faux. Aussi, jamais l'amour et jamais la vie champêtre, si souvent traités dans la poésie du XVIe siècle, ne furent plus mal traités. Si cette manie d'exprimer ce qu'on n'éprouve pas, de peindre ce qu'on ne connaît pas, a respecté deux ou trois poètes d'inspiration sincère et naïve, comme Marot, comme Régnier, voyez si vous retrouverez en eux l'ombre d'un sentiment sérieux et enthousiaste. L'amour, chez eux, n'est qu'un badinage souvent licencieux ou une fongue sensuelle qui n'a rien de langoureux ni d'alambiqué. Régnier, par exemple, pour ne point parler de ses odes cyniques, a fait cinq élégies. Voyez, dans la première et la dernière, comment il aime; dans la deuxième et la troisième, quelles femmes il aime; et dans la quatrième, de quelles étranges mésaventures il se plaint. Montaigne appelle cela une *liaison d'éjuillette*; assurément rien n'est moins élégiaque, mais aussi rien ne fait plus disparate que les formes nettes, pleines et fermes de cette poésie avec le ton convenu du langage amoureux de l'époque. Et cependant, sans sortir de sa famille, Régnier trouvait un des plus sensés, des plus purs et des plus séduisans modèles de ce langage dans les *Élégies*, les *Amours*, les *Bergeries* et autres poésies de son oncle Desportes. Quant à Marot, qui fut amoureux aussi, on peut dire qu'en somme il n'a trouvé dans l'amour qu'un enjouement aimable ou des facéties plus que grivoises. Malherbe, ce raide et sec et exact caractère normand, était précisément à l'antipode d'une complexion amoureuse. Aussi ne s'est-il avisé qu'une fois de remplir une page de *stances amoureuses*, sans doute pour laisser un témoignage irréprochable du bon sens dont il faisait preuve en ne s'en mêlant pas davantage. Reste donc Ronsard et son école. Mais c'est là surtout que l'amour a été quintessencié, faussé par le bel-esprit, l'emphase, l'afféterie, le phébus de toute espèce. C'est là qu'à force d'imagination guindée vers je ne sais quel superlatif purement abstrait, les sentimens et les êtres perdent toute réalité. De toutes les formes que l'amour peut prendre dans l'ame humaine, celle dont le XVIe siècle s'est le plus inspiré est donc celle qui lui était la plus étrangère. En d'autres termes, il n'a point res-

senti, pour son propre compte, l'amour tel qu'il l'a dépeint, c'est-à-dire l'amour à l'état de grande passion, car rien n'est moins passionné et n'exclut même plus formellement toute passion que les traits dont il a coutume de le peindre, tant le naturel y a peu de part. Cette passion n'était, pour le XVIe siècle, qu'un thème traditionnel sur lequel il débitait une leçon apprise dont il s'évertuait à outrer le sens; mais, par cela même, il témoignait de la persistance vivace de cette tradition, et il s'en montrait gardien maladroit, mais zélé.

Tous les élémens dont se compose l'*Astrée*, l'auteur les trouve donc, non-seulement aux sources que nous avons indiquées, mais encore le courant des idées de son siècle les apporte jusqu'à lui. Toutes les circonstances concourent d'ailleurs comme à plaisir à le rapprocher de ces sources. Au moment où D'Urfé vient au monde (1568), la France possède encore, dans tous les hommes qui ont atteint soixante ans, la génération qui a fait les guerres d'Italie sous François Ier, et, dans les hommes qui ont passé quatre-vingts, les débris de celle qui avait fourni à Louis XII ces vieilles bandes que commandaient les Trivulce, les La Trémouille et les Bayard. Elle a vu de grands artistes d'Italie, Léonard de Vinci, le Primatice, apporter chez elle et lui confier par adoption leur gloire et leur génie. Elle possède encore une reine italienne, Catherine de Médicis. Sous ces influences combinées et continues, la France devient à demi italienne. La langue, les habitudes, les goûts s'en ressentent, à tel point, que Montaigne, l'homme du monde qui eût le moins à voir dans un pays comme l'Italie, telle que la fin du XVe siècle et les deux tiers du XVIe venaient de la montrer au monde, et qui n'y voit rien en effet, Montaigne, dis-je, malgré ses cinquante ans qui approchent, malgré des infirmités qui n'ont pas attendu l'âge (1), malgré les fatigues d'un pareil voyage, cède comme un jeune homme à la contagion du goût qui a mis l'Italie à la mode, et va promener une curiosité déjà bien émoussée à travers ce pays, où l'on ne le voit guère occupé d'aucun soin plus que de celui d'établir sur son journal le compte de ses coliques et des pierres ou des grains de sable dont se débarrasse sa vessie. Voyez donc quel est en ce moment l'ascendant que l'Italie exerce sur la France. Ajoutez à cela que D'Urfé naît dans un pays qui n'est qu'à deux pas de l'Italie par le Piémont, et à deux pas de la Provence, et que sa jeunesse n'est pas encore finie lorsqu'il passe à Turin et s'y établit. Le voilà donc nourri dans la langue du Guarini, de l'Arioste, de Pétrarque et du Dante. Voyez-vous maintenant où le *Lignon* prend sa source, où ses eaux se forment et se grossissent?

La métaphysique et les subtilités de la controverse amoureuse venues en ligne droite des cours d'amour; l'esprit chevaleresque pris dans le sol même, mais mis en œuvre tout récemment par l'Italie sous ses plus belles formes et avec son plus grand éclat poétique; les réminiscences de la mythologie païenne empruntées à l'érudition du siècle et entées sur une prétendue religion druidique,

(1) Il partit de Montaigne, en Périgord, le 22 juin 1580. Il avait alors quarante-sept ans. Son retour à Montaigne eut lieu le 31 novembre de l'année suivante. Mort en 1592, le 13 septembre, âgé de cinquante-neuf ans et six mois.

pêle-mêle avec la morale chrétienne; sur tout cela, enfin, le costume pastoral dérobé à l'Italie, voilà l'*Astrée* tout entière quant au fond. Arrivée sur le seuil d'une ère nouvelle, où toutes ces belles choses du temps passé vont disparaître peu à peu sans retour, elle les rassemble en un dernier faisceau. Plus de chevaliers, voici les courtisans qui viennent; plus de cours d'amour, voici les mœurs des petits appartemens qui viennent; plus de bergers, voici la tragédie et la comédie, les passions et les personnages pris dans la réalité qui viennent. L'ame poétique des vieux âges va quitter ce corps qu'elle a animé, et qui déjà se décompose. Le Grand Siècle s'ouvre pour lui servir de tombeau; son dernier souffle s'épanche dans l'*Astrée*, qui devient en quelque sorte son testament.

Mais si elle tient au passé par le fond, par la forme elle est elle-même une nouveauté. L'*Astrée* c'est déjà la nouvelle langue qui vient. Qu'on la compare, je ne dirai pas à la prose de Rabelais qui est mort il y a cinquante ans (1553), mais à ce qui la précède immédiatement, à la prose de Montaigne, qui vient de mourir, à celle de Charron, son ami, voire à celle de la satyre Ménippée qui en a de plus d'une espèce, et qui est tout-à-fait contemporaine. Ce n'est déjà plus cette langue sortant de sa source latine, toute trouble, toute chargée de mots, de tours qui ne lui appartiennent pas et qu'elle doit bientôt déposer. Ce n'est plus une langue qui bégaie avec la grace et la naïveté d'un enfant, mais enfin qui bégaie; une langue pleine de témérités heureuses, mais aussi d'efforts pénibles et impuissans; une phrase qui s'enchevêtre et trébuche au moindre accident de la période. C'est déjà une langue plus sûre d'elle-même, moins embarrassée d'inversions et d'incises; une allure un peu timide et monotone peut-être, mais plus régulière; une phrase dont les joints et les articulations sont fixés enfin dans un système méthodiquement combiné, et dont les membres mieux attachés se meuvent avec plus d'ordre, d'ensemble et de clarté. Sans doute la souplesse et la vivacité manquent encore. Les mouvemens sont lourds, traînans, pleins d'hésitations, mais du moins la confusion n'y est plus, et, si l'appareil du mécanisme est neuf, chaque pièce est à sa place. C'est, au point de vue purement grammatical, la phrase telle que la construira Pascal quarante ans plus tard. C'est, à tous égards, la langue que parlera l'Académie française, — l'Académie française, entendez-le bien, — le jour où elle naîtra d'une parole de son tout puissant fondateur. C'est, en un mot, quant à la charpente, la véritable langue française, telle que le XVIIe siècle l'a laissée, et telle que nous la parlons aujourd'hui. Si l'on considère l'influence que l'immense succès de D'Urfé a dû lui donner sur cet avénement de la langue à son point de fixité structurale, on ne peut lui contester la gloire d'avoir été l'un des premiers fondateurs de cette langue qui est devenue celle de toute l'Europe éclairée. Sans doute, en vertu du progrès naturel des choses et du concours mutuel qu'elles se prêtent, il s'opérait dans la langue, autour de lui et sans lui, par les mœurs, par le mouvement des relations sociales, par la tendance des esprits, par les besoins de chaque jour, un travail obscur et en quelque sorte organique, dont il n'est pas plus possible de nier l'action que d'en constater les effets. Ce travail étant celui de tous, force est bien, si

l'on en veut faire un compte à part, de ne l'attribuer à personne; mais il vient se résumer et se régulariser dans des monumens qui subsistent, qui ont un nom propre et une part décisive d'influence; et c'est à ces monumens qui seuls peuvent offrir des points de comparaison, à ces noms propres qui seuls portent témoignage d'une participation appréciable et notoire, qu'il faut bien s'en tenir pour retrouver les élémens saisissables de l'histoire, et pour grouper sous des chefs distincts et précis des faits dont on ne peut suivre autrement les traces.

D'Urfé est un de ces noms heureux qui, dans un ordre de faits déterminé, absorbent en quelque sorte la substance d'une époque, qui se l'approprient du moins aux yeux des générations futures, parce qu'ils sont comme des vases où s'est conservé tout ce qui a pu en être transmis au creuset de la postérité. C'est en eux seulement que l'analyse historique peut retrouver les élémens du passé qui sont entrés dans la préparation du présent. C'est en eux que se personnifie tout ce qui a été conservé par eux. Or, la transformation que la langue subit dès le début du XVIIe siècle n'est nulle part mieux marquée, ni plus décidément accomplie que dans les écrits de l'auteur de l'*Astrée*. Cette transformation, comme l'on sait, n'atteint pas seulement quelques formes extérieures et transitoires livrées successivement à la merci des caprices du goût général ou de l'audace individuelle, elle va au cœur. Du moment où elle est accomplie, le génie de la langue est changé; le vieil idiôme devient une langue morte; une ère nouvelle s'ouvre. Mais puisque la langue française est celle que le XVIIe siècle a faite et fixée, puisque la langue de D'Urfé, qui appartient au commencement du XVIIe siècle par la date où on la voit se produire, lui appartient aussi par sa construction, on doit à l'importance volumineuse des ouvrages de cet écrivain, à l'éclat qu'ils ont jeté, à l'autorité qu'ils ont long-temps exercée, de compter leur auteur comme étant l'un des pères de la langue, et, peut-être, dans l'ordre chronologique, le premier des prosateurs français. Il aurait fait pour la prose, avec plus de retentissement et de succès momentané, mais avec des mérites moins solides et plus vulnérables, ce que Malherbe a fait pour la poésie. Si l'on songe qu'il a été dit de Balzac que la langue française lui devait ses plus grandes richesses, ce ne sera sans doute pas élever en faveur de D'Urfé des prétentions exagérées que de demander qu'il soit admis à prendre rang parmi nos prosateurs, et de lui assigner parmi eux une place si modeste, si reléguée, si peu propre à faire envie : la première par ordre de date!

A ces titres, D'Urfé valait bien que l'attention de la postérité fît un retour vers lui, et qu'après cent cinquante ans d'oubli profond entassés sur près d'un siècle de renommée bruyante, on s'occupât de retrouver et de réunir tout ce que le temps n'a pas rongé de souvenirs et de témoignages sur cette existence qui a bien sa physionomie et son importance dans notre histoire littéraire. M. Bernard, à qui les études qu'il a dû faire pour son *Histoire du Forez*, avaient déjà mis de nombreux matériaux dans les mains, s'est consciencieusement et je dirai presque amoureusement acquitté de cette nouvelle tâche. Il a recherché

avec une constance infatigable, il a rapproché et discuté avec un intérêt passionné tous les textes, tous les lambeaux où s'est conservé quelque document concernant D'Urfé. Peut-être même s'est-il trop enseveli dans cette recherche exclusive. S'il y a quelque chose à reprendre dans son travail, c'est d'être trop étroitement resserré dans les détails purement biographiques et bibliographiques. Le côté littéraire du sujet n'occupe pas l'espace qui lui convient. Que ce soit modestie ou culte de bibliophile pour les textes originaux, M. Bernard aime mieux laisser parler ces textes que de parler lui-même. A vrai dire, il en reste si peu! ils sont si exigus, si disséminés! ils coûtent tant à découvrir! Aussi, toutes les fois que, dans le cours de son récit, M. Bernard arrive à quelqu'un de ces textes bien-aimés, on le sent d'avance à je ne sais quel frémissement précurseur dont il n'est pas le maître. Dans ces rencontres il paraît comme agité d'un tressaillement analogue à celui de la baguette sympathique de coudrier quand on l'approche du trésor enfoui. C'est un cœur d'amant qui bat dans une bonne fortune de bibliophile. Aussi ne lui vient-il pas en esprit qu'on puisse lui demander autre chose que ce qui émeut en lui tant de joie, et qu'il y ait des exigences auxquelles sa conquête ne suffise point.

Son ouvrage se compose de plusieurs parties fort distinctes et qui peuvent être isolées. La première est une généalogie de la maison D'Urfé, par de la Mure, publiée aujourd'hui pour la première fois d'après les manuscrits originaux. Le choix de cette pièce insérée comme préambule, fait pressentir l'esprit dans lequel a été conçu l'ouvrage, et vous voyez déjà poindre la monographie historique plutôt que l'étude et le tableau littéraire. Le titre, au reste, empreint d'une grande modestie, n'a pas annoncé autre chose, et si nous sommes tenté de faire un reproche à l'auteur, c'est d'avoir apporté dans la conception et dans l'exécution de son projet cette modestie que nous retrouvons sur son titre; c'est de ne s'être proposé pour fin que de remplir le cadre étroit d'une restauration biographique, à propos d'un homme qui, indépendamment des quelques renseignemens que l'on peut recueillir sur sa personne, et en supposant même tous les documens de cet ordre anéantis, offre encore par ses ouvrages, par les traces qu'ils ont laissées dans leur siècle, par toutes les conséquences publiques de son existence, dont nous supposons les circonstances particulières entièrement inconnues, une belle thèse à la critique historique, et une large prise à l'intérêt. C'était là le côté le plus séduisant, même pour des esprits moins approvisionnés que ne l'est M. Bernard du fonds d'études nécessaires pour en apercevoir les richesses et pour en tirer parti. C'est pourtant là le côté le plus négligé. L'auteur s'est renfermé dans un cercle qui a moins d'ampleur, mais où, il faut le dire, chacune de ses paroles s'appuie sur un fondement positif, et où il ne marche que la justification à la main. Ce caractère de retenue dans les procédés de l'esprit annonce une grande solidité de jugement et donne une autorité puissante aux résultats qu'il a acceptés et qu'il couvre de sa sanction. Outre que l'ouvrage y puise une valeur inaltérable, ce n'est pas un des moindres agrémens qui en soutiennent la lecture que cette sécurité avec laquelle on se laisse conduire, et cette pleine satisfaction dans

laquelle viennent se résoudre tous les doutes de l'esprit sur les questions qui se présentent dans les limites où l'auteur a voulu se circonscrire. C'est bien là une compensation notable au défaut que nous avons signalé. Mais enfin, par la préférence accordée à un certain ordre de questions sur d'autres, le caractère de l'ouvrage est radicalement modifié, et c'est ce que nous avons dû constater.

Nous n'avons nommé jusqu'ici qu'un seul D'Urfé : l'auteur de l'*Astrée*. Il eut plusieurs frères, dont deux ont écrit. M. Bernard a consacré à chacun de ces trois héros de son livre une notice séparée. Anne, l'aîné, quoique ses vers aient été estimés de Ronsard « qui en prisait grandement la façon et l'ouvrier, » n'a rien laissé qui le distingue de la foule des poètes de son temps. Il naquit en 1555, la même année que Malherbe. Son talent fut très précoce, et ses œuvres, qui n'ont été qu'en partie imprimées, formeraient un recueil assez volumineux. Le seul rapprochement des titres forme un amalgame étrange et qui peint bien l'époque. L'amour y occupe une grande place et s'y mêle avec la dévotion, avec la politique, avec la morale. Poète, noble, chrétien, catholique, guerrier, ligueur actif puis royaliste rallié, l'inspiration vient à Anne D'Urfé de tant de sources hétérogènes, tant d'élémens disparates viennent s'associer bon gré mal gré dans le ciment de sa vie, que ses idées, pétries comme sa vie de tout cela, accouplent bien des choses qui ne sont guère faites pour aller de compagnie.

Il faut avouer aussi que cette vie d'Anne D'Urfé est bien une vie du XVIe siècle, c'est-à-dire féconde en contrastes, en essais et en avortemens de toute espèce, en brusques interruptions, en dénouemens inattendus. Il y avait de tout dans ce siècle singulier où les contraires vivaient côte à côte cherchant à se lier, à se fondre ensemble, et ne réussissant qu'à se contrecarrer et à se traverser réciproquement ; siècle étrange qui, assailli à l'improviste par une irruption de nouveautés, l'imprimerie, la poudre, le Nouveau-Monde, la réforme, héritage imprévu du siècle précédent, se trouva subitement avoir tout à refaire, la philosophie, la guerre, la politique, la religion, et, étourdi par cette confusion qui le prenait au dépourvu, donna bravement tête baissée tout au travers, se mit avec sa plume et avec son épée à tailler en plein drap dans les idées et dans la société ; dans celle-ci comme dans celle-là, brisant les vieilles affinités, appariant brusquement les extrêmes, l'athéisme et la dévotion, le mysticisme et le libertinage, le sarcasme sans frein et les habitudes invétérées de respect, la révolte et le féal hommage, tout cela mêlé, brouillé à chaque instant non-seulement dans un même siècle, mais encore dans un même homme et aboutissant à ces étranges dislocations qui font que, dans un même tout, les diverses parties n'ont rien de commun que l'étonnement de se trouver ensemble. Anne D'Urfé en est là. Comme homme, sa naissance le fait grand seigneur et le voue à une existence seigneuriale, ses goûts le font poète. Dès son enfance il conçoit une passion qu'il prétend avoir duré vingt-sept ans, et qu'il célèbre sous l'invocation du nom de Carite. A dix-sept ans l'amoureux précoce de

Carite devient le mari impuissant (1) de Diane de Châteaumorand. Vous le quittez marié, homme d'armes et ligueur, vous le retrouvez divorcé, homme d'église et royaliste. Quant à ses écrits il est à la fois poète érotique et ascétique. Il agence pêle-mêle un *Sonnet à Carite*, et un *sonnet* sur les *Mistères du sainct rosaire de la bienheureuse Vierge Marie*, l'hymne du jeûne et l'hymne de l'honneste amour, l'hymne de sainte Catherine ou du saint sacrement, et les vers sur le tombeau de Carite, car il aima Carite jusqu'au bout. Cette Carite était, à ce qu'il paraît, une Marguerite Gaste, dame de Luppé. M. Bernard reconnaît dans le nom que D'Urfé lui donne un diminutif de Marguerite, prénom de la dame. Je crois qu'il vaut mieux s'en tenir à l'observation qu'il donne lui-même en note. Carite vient du grec *charis* qui veut dire grace, et que nous retrouvons dans eucharistie, dans Eucharis, dans le nom ridicule de Caritidès, etc. Ce nom ou ses dérivés étaient fort à la mode à cette époque. Nous trouvons dans Malherbe une ode où Henriette de France, depuis reine d'Angleterre et célébrée par Bossuet, dont le mariage avec le comte de Soissons venait d'être rompu, est désignée sous le nom de Charigène. Dans le même auteur il y a une pièce intitulée *Consolations à Caritée*, sur le patron de laquelle J.-B. Rousseau a composé son *Ode à une Veuve*. Le nom de Carite figure aussi dans l'*Astrée* d'Honoré D'Urfé. Enfin il a partagé avec celui de Diane, qui fut mis en honneur par Marot amoureux de Diane de Poitiers, le patronage de presque toutes les amours poétiques du temps.

Anne D'Urfé ne s'est pas borné aux poésies érotiques ou morales, aux sonnets profanes ou spirituels; il a essayé des poèmes plus étendus, et qui se rapprochent du genre épique. Dans *la Hiéronyme*, dont il ne reste rien ou peu de chose, il aborda le sujet du Tasse. M. Bernard veut reconnaître le germe du poème de Milton, dans l'*Hymne des Anges*, et dans *les Discours de la Judic*. M. Bernard prend bien soin de mettre à sa pensée toutes les restrictions convenables. Malgré ces précautions, ce qui résulte surtout, de cette hypothèse, c'est qu'il y a des noms qu'il est toujours mieux de ne pas mettre à côté l'un de l'autre. Anne D'Urfé écrivit aussi divers opuscules en prose, et entre autres la description du pays de Forez, publiée par M. Bernard. Il fut successivement ligueur, comme nous l'avons dit, lieutenant pour le roi, en Forez; disgracié, et par suite *gentilhomme champaistre*,

Chassant et bâtissant, et composant des vers;

et enfin, grace à son divorce, aumônier du roi. Il mourut en 1621. Nous sommes loin d'avoir énuméré tous ses ouvrages; ils peuvent être classés sous les quatre ou cinq chefs suivans, qui sont le programme qu'avait à remplir tout poète un peu complet de son temps : *Amours, bergeries ou poésies pastorales et champêtres, psaumes ou hymnes, sonnets, épitaphes, complaintes, poésies diverses.*

(1) La bulle du pape pour la dissolution du mariage, porte : *Ob impotentiam et frigiditatem ipsius Annæ, nunquam carnaliter cognita fuit.*

Honoré D'Urfé signala aussi son aptitude poétique par une supériorité précoce. Dès l'âge de quinze ans (1583), les supérieurs du collége des jésuites de Tournon le jugèrent digne d'être choisi comme rédacteur de la notice destinée à perpétuer le souvenir des réjouissances qui eurent lieu dans cet établissement, à l'occasion du mariage de Magdeleine de Larochefoucauld avec le baron de Tournon. Il eut part à la composition et à la représentation scénique d'une *Moresque*, et d'autres pièces qui entrèrent dans le programme de ces fêtes, comme épithalames, dialogues, odes, oraisons, églogues, hymnes, emblèmes, énigmes, épigrammes, anagrammes, *faicts en œufs, en tours, en balance, en coutelas, en hallebardes, lances, œsles* (ailes) *et en autres gentils inventions, en plusieurs langues, principalement en latin et en grec; prose, vers lyriques, héroïques, élégiaques et autres, en une infinité de sortes; le tout sur les louanges de ceste alliance*

A peine sorti du collége, Honoré fut saisi par le torrent de la ligue dans lequel il disparaît pendant quelques années, pour ne reparaître que vers le moment où il fut fait prisonnier, par trahison, à Feurs, 1595. On lui assigna pour prison le château d'Usson en Auvergne, où il trouva, à ce qu'il paraît, une seconde et plus douce captivité dans l'amour de Marguerite de Valois, femme de Henri IV, et l'une des saintes du légendaire de Brantôme. Ces royales amours qui aimaient à déroger avaient déjà honoré le poète Pibrac, s'il faut en croire Bayle et un chroniqueur toulousain (Lafaille, *Annales de Toulouse*), contredits par dom Vaisset. Rendu à la liberté, Honoré ne voulut pas faire sa soumission au roi vainqueur de la ligue, et il se retira auprès du duc de Savoie son parent. Ce qui ne l'empêcha pas plus tard de recevoir des faveurs, titres, honneurs et dignités du roi. Quand nous aurons ajouté qu'il épousa, malgré ses vœux de chevalier de Malte, dont il fut relevé, mais surtout malgré une différence d'âge de six à sept ans qu'elle avait de plus que lui, Diane de Châteaumorand, répudiée par son frère aîné, et avec laquelle il ne put guère mieux s'entendre que ne l'avait fait celui-ci, nous aurons relevé à peu près tout ce qui est resté, ou du moins tout ce qu'il y a de notable dans sa biographie.

Ses principaux ouvrages sont : un recueil d'*Épîtres morales*, où il touche assez volontiers la politique de son temps. Elles sont adressées à un ami fictif, Agathon, et supposées écrites de sa prison. Il les réimprima en 1619, sous le titre assez bizarre d'*Épîtres morales et amoureuses*; mais cette addition n'ayant pas réussi, les épîtres détachées de l'*Astrée* furent supprimées dans les éditions suivantes. A ces épîtres succéda le *Sireine*, poème pastoral, dont M. Bernard possède le brouillon original. C'est sur le vu de ce premier essai poétique de l'auteur, ou du moins de quelques fragmens, que Malherbe, alors établi en Provence, lui conseilla, avec sa rudesse ordinaire, de ne plus se mêler d'écrire, attendu qu'il n'y réussirait jamais, et qu'un bon gentilhomme comme lui ne devait point s'exposer à l'affront de passer pour un mauvais poète. En dépit de la prophétie de Malherbe, cet ouvrage eut un grand succès, attesté par un grand nombre d'éditions successives. Mais cela ne compromet que la prédiction et non le goût de Malherbe.

De même que l'*Astrée*, ce poème a été pris pour une allégorie où l'auteur retraçait ses propres aventures. Le départ du berger Sireine, et son exil sur les bords du Pô, loin de Diane, sa bien aimée, qu'on marie, durant son absence, à un rival riche, mais vieux et laid, c'est le voyage d'Honoré à Malte, dont on le fit recevoir chevalier, et le mariage de Diane de Châteaumorand, qu'il aimait, avec son frère aîné. On avait dit également que ce dernier avait voulu désigner la même personne dans son poème de *Diane*. C'est une pure hypothèse. Quant à ce qui regarde Honoré, l'hypothèse est de plus une absurdité, car à l'époque du mariage de son frère (1576, selon les uns, 1574, selon M. Bernard), Honoré n'avait que de six à huit ans. Il faut donc, jusqu'à découverte nouvelle et plus vraisemblable, admettre le *Sireine* comme étant bel et bien un sujet d'invention. Ce poème est le premier jet de l'idée qui s'épanouit plus tard dans l'*Astrée*. C'est ce même idéal d'amour que pourchassait obstinément la poésie de cette époque, quand mieux elle n'aimait s'en tenir aux réalités les plus proches et les plus *Pantagruéliques*, comme nous en avons déjà fait la remarque.

Il n'y a rien à dire de la *Savoysiade*, poème inachevé et inédit; l'auteur l'abandonna pour s'occuper de l'*Astrée*, son principal, j'allais dire son unique ouvrage. C'est par là, en effet, et par là uniquement qu'il vit dans la postérité. L'imagination des peuples n'a pu oublier ce livre, qui depuis cent cinquante ans, n'a plus de lecteurs. A travers cinq ou six générations interposées, nous le voyons toujours subsistant dans la mémoire des générations nouvelles qui, non plus que leurs devancières, ne l'ont point lu et ne le liront point, mais transmettront fidèlement à leurs héritières le legs d'un impérissable souvenir. La langue elle-même s'en est emparée, et l'a gravé dans son vocabulaire, gloire bien rare, qui a été un instant promise au *Cid*, qui est restée au *Tartuffe*, et qu'on s'étonne de voir, à côté de tant de chefs-d'œuvre durables, sur lesquels elle n'a pu se fixer, fidèlement attachée à un livre qui n'a pas su se défendre contre l'oubli. Singulier caprice, si ce n'était qu'un caprice! Sans doute, une bonne partie de Corneille, sans doute, tout Molière, tout La Fontaine, tout Racine et quelques autres encore, sont des écrivains que nous lisons avec passion, sans nous lasser et jusqu'à les savoir par cœur. Sans doute encore, l'*Astrée* est un livre dont on ne peut, au-delà de vingt pages, soutenir la lecture qu'à l'aide d'une volonté persévérante et d'un courage puissamment cuirassé contre l'ennui. Mais à travers le fatras du détail percent la netteté, la simplicité, l'unité de la conception; sous l'inextricable fourré des paroles, il y a les grands traits du dessin qui frappent parce qu'ils sont grands, qui restent parce qu'ils sont vrais. Et puis l'on y sent profondément empreints l'ordre, le calme de l'esprit, qualités qui ne suffisent pas pour produire de ces œuvres qui franchissent impunément et le temps et l'espace, mais sans lesquelles on ne fait point un livre universel. L'instinct de la raison publique a donc fait, avec une justesse admirable de précision, le triage de la partie périssable et de la partie qui a reçu l'étincelle de vie dans l'œuvre de D'Urfé. Pour avoir rejeté tout l'attirail que la conception de D'Urfé traîne après elle, il n'a pas voulu

répudier cette conception elle-même; et pour avoir consacré celle-ci par son adoption, il n'a pas voulu s'imposer tout l'entourage qu'on y avait attaché. Il a oublié le livre, il a retenu les images qui s'y dessinent, et justice a été faite.

Camus, évêque de Belley et auteur de *l'Esprit de saint François de Sales*, raconte qu'ayant un jour à dîner ce bienheureux évêque de Genève et l'auteur de *l'Astrée*, celui-ci *entre autres propos symposiaques*, parlant de l'amitié qui l'unissait depuis long-temps à saint François et au président Faure, ajouta : « Chacun de nous trois a peint pour l'éternité et fait un livre singulier et qui ne périra point : notre bienheureux, *la Philothée*, qui est le livre de tous les dévots; M. Faure, le *Code Fabrian*, qui est le livre de tous les barreaux; et moi, *l'Astrée*, qui est le bréviaire de tous les courtisans. »

Patru qui, dans sa jeunesse se lia assez intimement avec D'Urfé, en passant par Turin pour aller en Italie, l'année même qui précéda celle de la mort du poète, a consacré aux souvenirs de cette courte liaison une note qu'on trouve dans le second volume de ses œuvres. Cette note, dont M. Bernard a eu connaissance, donne la plus noble idée du caractère de D'Urfé et aussi du cœur de Patru, contre lequel on dit cependant qu'est dirigée l'épigramme de Boileau qui finit par ce vers :

O la rare reconnaissance!

On sait que Boileau lui avait acheté sa bibliothèque dans un moment difficile et qu'il avait refusé d'en prendre possession après l'avoir payée. Certes, Patru ne se montra pas ingrat envers D'Urfé, *cet homme divin qui aurait dû vivre toujours... qui l'aimait comme un père aime son fils...* qui lui témoigna *tant de tendresse et de bonté qu'il serait un ingrat s'il n'en gardait éternellement la mémoire*. Mais peut-être Boileau s'entendait-il moins que D'Urfé à rendre la reconnaissance facile. On ne voit pas d'ailleurs qu'il ait à reprocher au malheureux Patru un acte d'ingratitude bien marquée, puisqu'il n'a d'autre grief à articuler contre lui que celui-ci : Sans peine il souffrait ma présence. Boutade de satyrique. Dans cette note, Patru déchire en partie le voile emblématique de l'*Astrée*. Il nomme les personnes et explique les aventures qui y sont figurées; il explique aussi les inventions symboliques telles que la fontaine de vérité d'amour. Cependant il avoue qu'il a réussi à tirer peu de choses de D'Urfé et que la mort l'a empêché de recevoir les confidences explicites qui lui avaient été promises pour l'époque de son retour. D'Urfé dit formellement dans sa préface en forme d'épître adressée à sa bergère Astrée : « Si tu te trouves parmi ceux qui font profession d'interpréter les songes et découvrir les pensées les plus secrètes d'autruy, et qu'ils asseurent que Céladon est un tel homme et Astrée une telle femme, ne leurs responds rien, car il sçavent assez qu'ils ne sçavent pas ce qu'ils disent... etc. » Il ne faut pas trop conclure de ces protestations qui se répètent souvent en cas semblable, mais il ne faut pas se hâter non plus d'accepter des interprétations souvent hasardées. Patru, qui savait son *Astrée*, n'en rapporte pas moins l'histoire de Céladon à celle de D'Urfé. Le voyage de Malte revient encore ici à propos du désespoir de Céladon, qui

se précipite dans le Lignon. Heureusement, Patru a eu la bonne foi de nous prévenir que l'auteur s'était refusé à toutes ses ouvertures. Au reste, il traduit aussi ce même saut dans le Lignon par la captivité dans le château d'Usson. Il devrait tâcher d'être conséquent avec lui-même et ne pas oublier si vite ce qu'il vient de dire.

D'Urfé n'a achevé et publié lui-même que les trois premières parties de l'*Astrée*. Une quatrième a été éditée de son vivant par sa nièce, mais fort tronquée, fort imparfaite, et suivant une distribution qui n'est pas celle des précédentes. Elle fut refaite, d'après les notes et ébauches de l'auteur, par Baro, son secrétaire, et parut deux ans après sa mort, qui eut lieu à Villefranche, en Piémont, le 1er juin 1625. Cette mort fut la suite d'une chute de cheval, qui força D'Urfé à abandonner le siége de la Piève, ville de l'état de Gênes, soulevé alors par l'Espagne.

Il serait trop long de parler de son *Sylvanire*, *fable bocagère* en cinq actes et en vers blancs. Nous avons voulu lire aussi cette pièce, et nous aurions bien tenu à citer quelques vers que nous avons mis à part; mais il faut bien en finir. Nous glisserons donc aussi sur ses opuscules, *les Tristes amours de Floridon*, *les Fortunées amours de Poliastre*, *les Paraphrases*, et nous passerons à son frère Antoine, évêque de Saint-Flour, abbé de la Chaise-Dieu, auteur de quelques dialogues subtils, duquel nous nous bornerons à citer, comme échantillon de son savoir-faire, cette anagramme mise en tête d'un quatrain qu'il avait composé au collége pour les réjouissances dont il a été parlé :

Magdaleine de La Rochefocaud.
Dol n'a déceu la grace de ma foi.

Un quatrième frère, Christophe, fut évêque de Limoges, où il a laissé de bons souvenirs. Un cinquième, Claude, mourut jeune.

Pour faire mieux connaître les personnages en reproduisant le milieu où ils ont été placés, M. Bernard a ajouté aux trois notices biographiques un récit à part des évènemens de la ligue dans le Forez, une correspondance d'Anne d'Urfé avec les échevins ligueurs de Lyon, et une description du pays de Forez, par le même. Cet ensemble de morceaux comprend tout son volume, ouvrage d'un bon travail, plein de recherches patientes, nourri de faits et de documens positifs autant que curieux. Il donnera à M. Bernard une place honorable parmi nos bibliographes, et le pouvoir lui a déjà décerné une récompense intelligente et méritée, en lui accordant les honneurs de l'imprimerie royale.

AUGUSTE BUSSIÈRE.

BULLETIN.

Le séjour de Fontainebleau a été naturellement l'occasion et le théâtre de conversations politiques sérieuses. Chaque année ramène ainsi cette espèce de *retraite* où les choses et les hommes deviennent plus facilement l'objet d'une attention calme et pénétrante. L'esprit s'y trouve mieux disposé qu'ailleurs à récapituler le passé, à étendre ses prévisions sur l'avenir. Dans ces loisirs auxquels la royauté convie les principaux personnages politiques, ces derniers peuvent entre eux laisser tomber bien des dissentimens qui n'ont plus d'objet, dissiper bien des malentendus. C'est une sorte de suspension d'armes pour toutes les situations, et ces armistices courtois sembleraient ne devoir inspirer d'alarmes à personne. Cependant il n'est pas rare de voir les ministres qui sont en possession prendre quelque ombrage de la bienveillance et des prévenances dont sont l'objet leurs prédécesseurs, qui peuvent être encore leurs successeurs. Serait-il vrai que le président du conseil fût resté huit jours témoin volontaire et inquiet du bon accueil fait à l'ancien chef du cabinet du 15 avril? Cependant il est naturel qu'on ait pris plaisir à entretenir M. Molé des grandes affaires pendantes aujourd'hui, affaires qu'il sait si bien, et pour lesquelles on peut dire qu'il avait ses provisions faites quand il a résigné le pouvoir. M. Molé connaît mieux que personne les élémens au milieu desquels notre politique est appelée à se mouvoir en Orient : quelques mois de plus au ministère lui eussent permis de faire intervenir la médiation positive de la France dans la pacification de l'Espagne; il avait tout préparé pour ce résultat. On ne peut pas non plus oublier avec quelle heureuse facilité il a su défendre sa politique à la tribune; peut-être ces souvenirs inspirent-ils à la royauté quelques regrets et quelques appréhensions sur les débats parlementaires de la session qui va s'ouvrir. Le cabinet du 12 mai ne peut guère espérer de nous rendre ce langage si noble et si modéré, cette langue diplomatique à la fois discrète et loyale qui a valu à M. Molé l'admiration de tous les hommes d'état, et contre laquelle la brillante parole de M. Thiers n'avait pas trop de tous ses dons et de ses avantages. Le nom de ce dernier nous rappelle que ces jours passés on mentionnait dans la presse départementale avec quelle générosité vraiment politique M. Molé, au moment de quitter les affaires, désignait au roi M. Thiers comme son successeur naturel. Il y avait dans ce conseil une grande hauteur d'esprit et de cœur.

M. Thiers n'a pas paru à Fontainebleau, et M. Guizot y a été invité. Mais

M. Thiers y eût été appelé sans son séjour à Lille, sans la longue distance qui le séparait de la résidence royale. Il n'y a là ni exclusion ni ostracisme. M. Thiers le sait mieux que personne, et il doit, ce nous semble, avoir peu de reconnaissance pour ces prétendus amis qui ne perdent pas une occasion de le représenter comme étranger désormais aux anciennes habitudes de sa haute position, et d'en faire toujours un Coriolan chez les Volsques. Moins que jamais des hommes politiques éprouvés par un long passé peuvent être exclus de l'avenir des affaires; s'il y a aujourd'hui une sorte de suspension pour les débats et les questions d'une véritable importance, cet ajournement ne peut toujours durer, et le temps n'est peut-être pas loin où le pouvoir aura besoin d'appeler à lui toutes les influences et toutes les capacités qui, dans des nuances diverses, l'ont servi pendant neuf ans. Le passé s'oublie vite en ce pays, et l'on y est toujours prêt à s'organiser pour des situations que l'on pressent.

L'hiver avance et fait un devoir à la haute administration de ne rien négliger pour assurer des moyens de travail et de subsistance aux classes laborieuses. On parle d'une prochaine diminution dans le prix du pain. Nous croyons à la sollicitude du cabinet sur ces points importans. Le ministère s'occupe aussi d'un travail concernant les sous-préfets; il en déplace quelques-uns, et il fait entrer dans les cadres de l'administration quelques sujets nouveaux. On peut s'étonner, à ce propos, de l'insistance avec laquelle quelques organes de la presse s'efforcent d'appeler la publicité sur ces nominations et ces déplacemens qui n'ont aucune valeur politique. Les fonctions de sous-préfet, administrativement fort importantes, sont néanmoins le premier degré de la hiérarchie. Le gouvernement y essaie des sujets; il y éprouve de jeunes capacités qui, par leur conduite et leur aptitude, décident elles-mêmes de leur avenir. Tout cela se passe dans l'intérieur de l'administration, et ne mérite pas les bruyans honneurs de la polémique des journaux. S'il en était autrement, il faudrait aussi, pour la hiérarchie militaire, attribuer un sens politique à la nomination des capitaines dans les régimens, et en faire l'objet d'une discussion. La presse ne s'aperçoit pas qu'en exagérant ses prétentions d'examen et de surveillance, en voulant y soumettre toute chose, même les détails et les faits qui, par leur nature, y échappent le plus, elle affaiblit elle-même son action et déconsidère ses propres remontrances.

Il est d'autres nominations dont le caractère est plus politique et qui ont déjà préoccupé l'opinion. Le ministère a mis fin à ses indécisions pour les nouveaux maîtres des requêtes en service ordinaire parmi lesquels on cite M. François, un des plus anciens membres du service extraordinaire, M. Zedé, envoyé récemment en mission. Il paraît que M. Teste n'a pas pu obtenir de ses collègues la réintégration de M. Coulman qu'il avait demandée dans une intention tout-à-fait politique. M. Coulman était entré au conseil d'état en 1830, sous les auspices de Benjamin Constant: il ne tarda pas à envoyer sa démission pour figurer dans les rangs de l'opposition, et plusieurs de ses amis désiraient qu'on lui rouvrit aujourd'hui les portes du conseil. Il n'a pas moins fallu que la signature de M. Dupont de l'Eure au bas du manifeste de MM. Arago et Laffitte, pour lui fermer l'entrée de la cour de cassation; on peut dire qu'il a rayé lui-même sa nomination.

Toutes ces candidatures patentes ou secrètes, toutes les sollicitations dont est assailli le ministère, soit par les prétendans eux-mêmes, soit par leurs amis, prouvent l'impatience d'une partie de la gauche à envahir le plus de positions

possibles dans l'administration et le gouvernement. L'opposition semble penser que pour elle et ses hommes les temps sont arrivés. On nous a développé ces jours derniers comment la scission qui s'est déclarée dans la gauche était inévitable, et avait sa raison dans la nature des choses. La partie extrême, a-t-on dit, devait de plus en plus s'égarer dans des fantaisies excentriques, et rompre tout-à-fait avec l'existence et la forme du gouvernement actuel. L'autre portion, au contraire, devait aller au gouvernement, et travailler à s'y incorporer. On montre même un assez grand empressement à reléguer parmi les hommes impossibles les représentans de l'extrême gauche; on leur rappelle que ce sont eux qui ont changé, puisqu'ils n'ont pas toujours professé cette antipathie insurmontable pour la monarchie de 1830; on leur insinue que, puisqu'ils ont jugé convenable de prendre une autre attitude, ils doivent trouver naturel que ceux qui persévèrent à ne pas vouloir une révolution nouvelle poursuivent leur fortune et leur destinée. On ne peut congédier d'anciens amis avec une désinvolture plus délibérée. Pendant que quelques représentans de l'opposition constitutionnelle marchent à grands pas dans cette voie nouvelle, ceux des membres du cabinet qui appartiennent au centre gauche le plus voisin de M. Odilon Barrot, loin de résister à cette tendance, à cette invasion, la favorisent. Ils pensent par là se fortifier au pouvoir, et espèrent, en plaçant les amis de M. Thiers et de M. Barrot, retarder indéfiniment l'avénement même des chefs. Tous ces petits calculs peuvent ne pas manquer de justesse, surtout dans un temps où il y a si peu de fidélité pour les principes et pour les hommes; mais on peut se demander jusqu'à quel point l'intérêt gouvernemental peut s'en accommoder. Nous ne sommes point ennemis des fusions et des mesures conciliatrices, nous croyons qu'un gouvernement peut et doit agrandir le cercle de ses partisans et de ses soutiens; mais il doit le faire dans un intérêt tout-à-fait général, en son propre nom et pour lui-même. Il faut aussi qu'on sache s'honorer du choix du pouvoir, comme il s'honore de ceux qu'il a choisis. Seulement il ne faut pas que les nominations qui se lisent au *Moniteur* soient l'œuvre particulière d'un ministre isolé obligeant un ami; de cette façon le pouvoir n'inspire ni respect ni reconnaissance.

Toutefois ce qui se passe aura du moins ce résultat, qu'il ne sera plus question, sans doute, des actes de corruption du 15 avril. Grand Dieu! si le ministère du 15 avril eût créé quatre nouvelles places salariées de conseillers d'état pour des députés, que de cris, que de reproches! S'il eût répandu des nominations lucratives dans les rangs des membres de l'opposition, de leurs parens, de leurs amis, que de vociférations! que de fureurs! Mais aujourd'hui, grace au ciel! tout cela est devenu parfaitement innocent, et ne mérite que des éloges. Cependant le pays, qui est témoin de tant de contradictions et de palinodies, qui se rappelle le langage du passé et le compare aux paroles d'aujourd'hui, puise dans ce spectacle et ces rapprochemens une expérience salutaire, et met de plus en plus à leur place les choses et les hommes.

Pendant que le roi revient à Paris, M. le duc d'Orléans visite, pour la seconde fois, notre bel établissement d'Alger, non plus pour y pousser une reconnaissance militaire, et y trouver l'occasion d'une courte et brillante campagne; aujourd'hui le prince royal, tout entier aux intérêts pacifiques de la colonisation, étudie par lui-même les ressources et les forces de nos possessions africaines, les moyens et les ressorts que peut y faire jouer notre puissance. Après une telle enquête, le pouvoir aura dans les plus hautes régions une connais-

sance directe de l'intérieur même de notre colonie, et pourra prendre avec sûreté les mesures nécessaires. La colonisation est une œuvre tout-à-fait de la compétence du pouvoir exécutif, et qui échappe aux indécisions et aux tâtonnemens des chambres. Depuis neuf ans, on a trop consulté, on a trop *commissionné* pour tout ce qui touche à l'Afrique. Les assemblées préfèrent elles-mêmes qu'on leur apporte dans ces matières délicates des résultats acquis qu'elles n'ont plus qu'à contrôler et à sanctionner. Au moment où M. le duc d'Orléans anime Alger de sa présence, un de ses plus jeunes frères vient de prendre rang sous les drapeaux de l'armée française. Le jeune duc d'Aumale a conquis tous les suffrages au camp de Fontainebleau par son aimable franchise. Il s'acquittait de ses nouveaux devoirs avec une joie mêlée de fierté.

Notre nouvel ambassadeur à Constantinople a emporté effectivement le titre de comte; mais les choses ne se sont pas passées comme le raconte aujourd'hui un journal. M. de Pontois, à son retour des États-Unis, avait eu l'occasion de parler au roi des habitudes aristocratiques de cette république; il lui échappa même de dire, en souriant, que son secrétaire de légation l'effaçait dans la société américaine avec son titre de comte. Le roi s'est rappelé cette circonstance, et lorsqu'on lui a présenté à signer l'ordonnance de nomination au poste de Constantinople, il a rayé le mot *sieur* Édouard de Pontois pour y substituer celui de *comte*. Au surplus si les titres de noblesse, à part quelques grandes illustrations, ont perdu en France presque toute leur importance, il n'en est point ainsi hors des frontières. En Europe, on considère encore un titre de noblesse comme la preuve d'une descendance illustre, ou comme une éclatante reconnaissance, de la part du gouvernement, du mérite individuel. Aussi, dans les rapports diplomatiques, un titre est nécessaire à nos agens, pour leur donner, aux yeux de ceux avec lesquels ils sont appelés à traiter, toute la valeur qu'ils ont réellement, et que le gouvernement qui les emploie leur reconnaît. Quand le roi fait comte M. Bresson, notre représentant à Berlin, ou M. de Pontois, il les présente à l'Europe comme des personnes dont la distinction personnelle les rend dignes de traiter avec elle. Voilà toute la portée de ce titre de noblesse; elle n'est pas plus grande, elle n'est pas moindre.

Enfin, l'Espagne se met à confirmer l'œuvre de sa pacification avec une sagesse sur laquelle de premiers symptômes n'avaient pas permis de compter tout-à fait, mais dont il faut d'autant plus se féliciter dans l'intérêt des gouvernemens constitutionnels. Amnistie pleine et entière est accordée à tous ceux qui avaient pris parti dans la guerre civile contre l'autorité de la reine Isabelle. Cet acte de bonne politique et de générosité intelligente ne s'est pas fait attendre, et n'a pas d'odieuses restrictions; il est spontané, plein, complet. De leur côté, les cortès ont confirmé les *fueros*. On ne saurait trop les en louer. Le congrès a eu la modération et l'habileté de ne pas sortir des formes et des limites d'une déclaration générale. Il a laissé au pouvoir exécutif toute liberté et partant toute responsabilité. Armé du principe décrété, le gouvernement central va pouvoir traiter avec chaque province, arbitrer ses besoins, prendre en considération toutes les différences de localité, toutes les nuances d'organisation et de mœurs. Il nous semble que le spectacle et l'exemple que donne l'Espagne à l'Europe sont de nature à y exercer une influence salutaire sur le crédit et l'extension du gouvernement constitutionnel. Quand il sera prouvé qu'il est possible de combiner les maximes et les principes du régime représentatif avec les coutumes et les mœurs dont le temps a confirmé

l'originalité, que ce qui tient à la vie instinctive et intime des peuples n'est pas nécessairement étouffé par l'abstraction des théories, le nombre des adversaires du régime représentatif diminuera, et bien des gens se réconcilieront avec une liberté qui ne prétend plus promener sur toute chose le niveau révolutionnaire. Nous ne nous flattons pas sans doute que désormais en Espagne tout soit aplani et terminé; il n'est pas bien difficile de prévoir les embarras intérieurs que lui réserve l'avenir. Mais, enfin, le moral du peuple espagnol s'est énergiquement relevé; l'Espagne a évidemment la conscience de son réveil. L'enthousiasme dont Espartero a été l'objet à Sarragosse en est l'indice éclatant. Cette joie vraiment populaire et la modération des cortès peuvent inspirer de légitimes espérances.

THÉATRES.

Le Théâtre-Italien s'annonce vaillamment cette année. Nous ne sommes encore qu'au début de la saison, et déjà nous savons que Rubini n'a rien perdu de sa puissance et de son admirable expression, que la voix de Tamburini conserve son timbre et son agilité, que Lablache est toujours un tragédien sublime, et la Persiani une merveille de vocalisation; et déjà nous les avons tous revus, la Grisi seule manquait au rendez-vous, et voilà Pauline Garcia qui vient de répondre à l'appel à sa place. Les dilettanti ne seront pas à plaindre cet hiver. La représentation d'*Otello* a produit un effet extraordinaire; il y avait quelque chose de solennel dans cette jeune fille qui mettait le pied pour la première fois sur une scène conquise avec tant de gloire par sa sœur. Aussi le souvenir de la Malibran, que la musique d'*Otello* évoque d'elle-même (comment entendre ce finale du premier acte et l'anathème que le vieux père lance sur sa fille, comment entendre au second cette phrase admirable et si pleine de mélancolie et de désespoir, comment entendre dans la dernière scène préluder la romance du *Saule*, sans se rappeler cette jeune femme ardente, poétique, inspirée, qui a mis, à rendre le chef-d'œuvre du grand maître, tant de sa passion, tant de son ame et de sa vie, qu'elle en est morte!) le souvenir de la Malibran régnait ce soir-là dans la salle, plus vivace que jamais; il semblait qu'on allait la revoir, l'applaudir, la couvrir de bouquets et de bravos, comme aux plus belles soirées de Favart, et si l'illusion n'a pas toujours duré du commencement à la fin, du moins faut-il avouer qu'elle a été, à plusieurs reprises, poussée aussi loin que les plus sincères amis de Pauline Garcia pouvaient le souhaiter. On le sait, la voix de Pauline Garcia est un soprano pourvu des plus belles cordes du contralto; mais cette voix, qui promet de devenir un jour l'une des plus vastes et des plus magnifiques qui se soient rencontrées, est loin d'avoir encore atteint son degré de maturité. Les registres ne s'accordent pas entre eux, les notes basses ont trop d'ampleur et de sonorité pour les notes élevées, qui sont aiguës, et celles du medium, qui sont voilées. On sent que c'est une voix en travail et qui se fait. Il en est de la voix de Pauline Garcia comme de sa personne; le développement qui s'accomplira nécessairement d'ici à quelques années, dans son corps si jeune et si frêle, se fera dans sa voix, à moins que des efforts prématurés n'y viennent mettre obstacle. Son sang, le sang de Garcia qui bout dans ses veines, l'emporte la plupart du temps au-delà de ce qu'elle peut faire; elle s'aventure dans les plus grands effets, sans calculer si ses moyens la soutien-

dront, et ses moyens l'abandonnent par momens; mais, n'importe, l'intention est là, le public la reconnaît et s'enthousiasme. Le jour où cette intention se réalisera tout entière, le jour où cette grande intelligence musicale sera servie par un organe intrépide, Pauline Garcia sera la Malibran, ni plus ni moins, et les deux sœurs ne feront plus qu'une même cantatrice dans l'admiration des gens. On le pense, pour les sujets de cette nature il n'y a pas d'école; ils naissent, ils entendent Mozart, Cimarosa, Rossini, et ils chantent; tout s'accomplit chez eux par révélation.

Pauline est tragédienne, comme elle est cantatrice, sans savoir pourquoi; il y a de la Malibran dans son jeu comme dans sa voix. Elle ne compose et ne calcule rien; la seule chose qu'elle écoute, c'est son inspiration; elle donne tout au hasard de la scène, à la spontanéité du moment. De là des inégalités sans nombre, mais aussi des éclairs sublimes, rares sans doute aujourd'hui, mais qui doivent se multiplier avec l'âge; de telle sorte, qu'un jour, lorsque les forces lui seront venues, le rôle tout entier sera dans la lumière. La Malibran, bien qu'elle fût loin de se préoccuper d'avance de sa pantomime et de son expression dans un moment donné, mettait cependant dans ses créations un caractère de vérité qui, du commencement à la fin, ne se démentait point. Ainsi, dans Desdemona, par exemple, dès la première cavatine, on sentait en elle cette mélancolie profonde dont la romance du *Saule* est la dernière et l'ineffable expression. Pauline n'en est pas encore là. On nous pardonnera sans doute de comparer sitôt Pauline à son illustre sœur : si des parallèles semblables sont dangereux, il y a gloire à les pouvoir affronter, et, sous plus d'un rapport, Pauline Garcia peut le faire. Pauline ne procède encore que par élans, élans magnifiques, on doit le reconnaître, mais qui ne sauraient suffire à l'harmonie d'un rôle. A vrai dire, Pauline Garcia n'a rien trouvé dans cette musique d'*Otello* que la Malibran n'y eût découvert avant elle; les grands effets qu'elle rencontre sont ceux de sa sœur, qu'elle rappelle, sinon dans l'ensemble du caractère (il y avait autour de la Malibran, dans ce rôle, un idéal, une poésie qui émanaient de sa beauté même), du moins dans certaines parties, où toutes ses forces se concentrent en un mouvement inspiré auquel elle s'abandonne corps et ame. Le finale du premier acte, à l'instant de la malédiction, la grande scène du second, lorsque Desdemona apprend qu'Otello va lui être rendu, et prête à se laisser aller aux transports de sa joie, voit entrer, au lieu de son époux, son vieux père courroucé, la romance du *Saule*, tels sont les endroits où la cantatrice s'est révélée. Dans la romance du *Saule*, Pauline Garcia s'élève au plus haut degré; sa voix, son expression, son style, tout cela est poétique et beau. Personne n'a jamais chanté le *Saule* comme elle, pas même sa sœur, la Malibran, qui n'avait, dans les cordes basses, ni cette ampleur sonore, ni cette vibration large et puissante. Mais aussi ses moyens s'arrêtent là, son inspiration s'efforce en vain de se maintenir au point où elle s'est élevée, sa voix succombe à la peine, et quelques instans après, quand éclate entre Otello et Desdemona le duo si dramatique du dénouement, on sent que la jeune fille est épuisée, la tragédienne se relève encore par soubresauts, mais la cantatrice renonce, et cette dernière plainte de Desdemona, qui lève ses beaux yeux mouillés de larmes sur l'Africain, en lui disant *perfido*, *ingrato*, ce dernier cri de l'épouse outragée qui se dresse au moment de mourir, *Iago un vile traditore*, ces deux grands effets qui transportaient la salle, et que la Malibran tenait de la Pasta, passent inaperçus. Pour résister à des épreuves de ce genre, on n'aura jamais la taille assez haute, la poitrine assez large, la voix

assez bien formée. Certes, Pauline Garcia vient d'entrer dans la carrière avec bien de l'éclat, ses débuts ont été aussi triomphans que les débuts d'une jeune fille peuvent l'être. Eh bien, s'il est donné à son talent de grandir selon la mesure, et d'atteindre un développement que ses facultés actuelles laissent entrevoir, ce qu'elle fait aujourd'hui du rôle de Desdemona n'est rien auprès de ce qu'elle en fera plus tard. N'oublions pas que ce rôle a toujours préoccupé les plus grands sujets, la Pasta, la Malibran, la Sontag, et qu'il n'y a pas de cantatrice si consommée qui puisse se vanter d'avoir dit le dernier mot sur cette création de Shakspeare et de Rossini, qu'une jeune fille de dix-huit ans vient de prendre pour ses débuts.

Puisque nous parlons de cette faculté de tenir tête à tous les morceaux d'une partition, un homme qui la possède au plus haut degré, c'est Rubini; jamais il ne se fatigue, jamais vous ne surprenez chez lui le moindre signe d'épuisement. Qu'il s'agisse d'une de ces phrases pathétiques dont l'expression est si belle dans sa voix, ou bien de quelque folle cabalette, vous le trouvez toujours prêt à chanter, toujours prêt à donner à sa voix des accens déchirans, ou bien à la lancer dans une vocalisation qui vous éblouit. Dans la cavatine de l'introduction, par exemple, il n'y a pas de trait qu'il ne tente. C'est une hardiesse, un aplomb, une extravagance qu'on ne s'explique pas. A peine s'il tient compte de la note; il va et vient, se promène de haut en bas, prend toutes ses aises; un autre à ce métier se ferait huer, et pour lui il n'y a jamais assez de bravos et d'enthousiasme. Quel chanteur! comment, quand on entend sa voix, s'occuper de ce que son accoutrement peut avoir de grotesque? Une intonation qui ne bronche jamais, une agilité merveilleuse, une puissance qui, loin de décliner, semble grandir encore tous les ans, que dire d'un tel assemblage de facultés? Au second acte, le duo entre le Maure et Iago ne manque jamais de soulever l'enthousiasme de la salle. Dans l'adagio, Rubini l'emporte par le sentiment et l'expression si pathétique de sa voix; dans la cabalette, l'organe mordant de Tamburini et sa diction saccadée réussissent mieux. Iago sort d'un côté, Rodrigue entre de l'autre, et voilà le duo du défi qui commence. Ces deux duos se succèdent sans intervalle; Rubini passe de l'un à l'autre presque sans prendre haleine, et sa vigueur d'exécution ne se dément pas un seul instant. Tandis que des chanteurs qui prétendaient tout effacer en sont venus à ne plus pouvoir mener à fin une représentation, lui se maintient dans sa force, ou plutôt grandit; car pour Rubini, ne rien perdre, c'est grandir. Aussi chaque année la sollicitude est vive chez les dilettanti. On se demande si quelque échec ne serait pas survenu dans cette voix si belle, on tremble de découvrir quelque signe de décadence dans ce talent parfait : la perfection dure si peu, qu'elle inquiète. N'importe, cette fois encore on peut se rassurer, le prince des tenors vient de chanter les rôles de Rawenswood et d'Otello de manière à prouver qu'il est loin de vouloir abdiquer. Lablache donne un caractère imposant au rôle d'Elmiro, qui n'a que deux scènes. Dans l'anathème du finale, il est admirable, et sa voix de tonnerre apporte à la masse de l'exécution un contingent qu'on ne saurait estimer trop haut. Quand on voit Lablache sous ce costume de vieux sénateur, son air noble et tragique, sa démarche solennelle, l'imposante majesté de sa personne, on ne se figure pas que ce soit là le même homme qui, dans quelques jours, va s'affubler de la perruque du charlatan de *l'Elisir d'amore*, ou provoquer le fou rire sous le bizarre costume du seigneur de Montefiascone. A propos de *Cenerentola*, nous l'aurons bientôt, et par Pauline; on dit même qu'elle y est à ravir, et, quant à nous,

nous le croyons d'avance. Nul doute que ce rôle de *mezzo carattere*, que cette musique enjouée où les fantaisies de la voix peuvent se donner libre cours, ne convienne à merveille à son jeune talent, encore en travail de croissance, et qui se forme pour la tragédie. On annonce aussi *l'Elisir d'amore* avec M. de Candia. Le charmant tenor de l'Académie royale a voulu revenir à ses premières inspirations, qui lui avaient si bien réussi l'été dernier. Le nouveau directeur du Théâtre-Italien était un homme trop habile pour ne pas saisir tout d'abord une aussi bonne fortune. M. de Candia a été reçu aux Italiens comme l'enfant prodigue. Il ne manquait plus que l'autorisation du ministre, et M. Duponchel ne s'y opposant pas, cette autorisation vient d'être accordée pour un mois. M. Duponchel a fait là un acte de bon goût, qui, loin de tourner à son préjudice, ne pourra que lui être à profit; d'une part, en réveillant chez M. de Candia une émulation qui commençait à s'assoupir dans les ennuis d'un répertoire monotone; de l'autre, en attirant sur le jeune tenor qui n'en garde pas moins sa place à l'Opéra une sympathie plus prononcée, un intérêt plus vif, dont on saura profiter en temps et lieu. Dans deux mois la Grisi reviendra d'Angleterre pour chanter la *Norma* et les *Puritains*. En somme, les promesses sont belles, et au Théâtre-Italien les promesses se réalisent. Rubini, Lablache, Tamburini, la Persiani sont les mêmes que par le passé. Il n'y a que l'Albertazzi de moins; il y a de plus Pauline Garcia. On le voit, nous avons encore des Italiens cette année.

Le lendemain du jour où Pauline Garcia débutait si noblement à l'Odéon, Mlle Rieux s'est aventurée sur la scène de la rue Lepelletier. On dira de ces débuts ce qui se dit des jours, ils se suivent et ne se ressemblent pas. Bien avant qu'elle n'eût monté sur le théâtre, Mlle Rieux n'était déjà plus étrangère au public de l'Opéra. Les personnes qui fréquentent le foyer de l'Académie royale avaient pu dès long-temps se familiariser avec les traits méridionaux de son visage, tout marseillais comme son accent, et rendu si célèbre au dernier salon par la palette de M. Lepaulle, ce Van-Dick des coulisses de l'Opéra. A vrai dire, les débuts de Mlle Rieux ne nous ont rien appris de bien nouveau sur elle. Mlle Rieux est toujours cette jeune fille intrépide, à l'œil de feu, au teint basané, aux bras musculeux, qui nage comme un poisson, monte à cheval comme Caroline, et fait des vers de romance comme M. Lemoine, M. Bruguières ou M. César, Alexandre, Napoléon de Charlemagne. Si Mlle Rieux avait seulement pensé à développer sa voix à l'égal de ses autres facultés, tout serait à merveille. Malheureusement elle n'y a pas pris garde, et sa voix est ce qu'il y a de plus négligé dans son éducation. Si Mlle Rieux chantait aussi bien qu'elle nage! La voix de Mlle Rieux, si on en juge par l'effet qu'elle produit, n'a ni vibration ni portée, cependant il est facile de se convaincre à certains éclats très purs et très sonores jetés çà et là sans ordre et sans méthode, que cette voix s'ignore elle-même, et qu'elle changerait au point qu'on ne la reconnaîtrait plus s'il lui arrivait d'être gouvernée. On sent que ses qualités naturelles sont bonnes, et nous ne doutons pas qu'une direction intelligente et sévère ne finît par les transformer entièrement et découvrir en elle de ces beaux sons comme il y en avait dans l'organe de Mlle Falcon. Jusqu'à présent Mlle Rieux ne se doute ni de l'intonation, ni de la mesure, ni du style; et dans tout ce qu'elle chante, l'écolière perce trop pour qu'on puisse reconnaître en elle autre chose que des dispositions à étudier la musique. Nous ne voyons pas quels services l'Académie royale doit attendre d'une jeune personne encore sans expérience dans un moment aussi grave que celui-ci,

lorsque la nécessité d'avoir un sujet du premier ordre est devenue telle, qu'on ne saurait différer sans encourir les plus fâcheux inconvéniens. Lorsque le Théâtre-Italien peut mettre en avant Pauline Garcia, la Persiani et la Grisi, lorsque l'Opéra-Comique en travail se régénère pour la musique, et cite déjà trois noms de femmes célèbres en Italie, Mlle Manuel Garcia, Mlle Borghese, Mlle Castellan, nous ne voulons pas croire que l'Académie royale, ce premier théâtre, se résigne à rester en arrière et ne fasse pas tous ses efforts pour rehausser son personnel de quelque cantatrice importante. M. Duponchel ne manque pas de bonne volonté, on le dit; mais dans les affaires de théâtre la bonne volonté ne suffit pas, il faut encore qu'on soit heureux, et l'administration de M. Duponchel ne l'est guère. Comment ne pas plaindre le directeur de l'Opéra, lorsque l'on voit ainsi tous ses projets échouer, toutes ses espérances s'évanouir, lorsqu'on assiste à la décadence si prompte du grand chanteur sur lequel il avait tant compté. M. Duponchel avait cru en Duprez, et voilà Duprez qui se rend, brisé par la violence qu'il a voulu faire à sa nature, et s'arrête sans pouvoir aller plus loin au milieu d'une représentation de *Guillaume Tell*. *Guillaume Tell* est pour Duprez le point de départ et d'arrivée; il y a commencé, il y finit. M. Duponchel avait cru à Mlle Elssler, et voilà que, blessée de l'ingratitude du public qui ne s'émeut guère plus aujourd'hui de la *Cachucha* que de la *Cracovienne* et de la *Cracovienne* que de la *Cachucha*, Mlle Elssler quitte l'Académie royale et s'embarque au mois de mars pour New-York. Que faire en pareilles circonstances? On doit avouer que M. Duponchel est malheureux; à ce titre, il mérite la sympathie de tous. Donizetti et Meyerbeer lui viendront en aide, mais encore faut-il avoir pour soi des élémens d'exécution. La représentation de *Robert-le-Diable* pour les débuts de Mlle Rieux était de nature à donner aux gens la plus triste idée des ressources dont l'Opéra dispose. Le talent de Levasseur tombe en ruines, sa voix chancelle, sa mémoire s'est troublée ce soir-là vers les dernières mesures du duo du second acte; il s'est arrêté net et s'est contenté de gesticuler au lieu de chanter, tandis que M. Habeneck, à son poste et le nez en l'air, cherchait s'il ne piperait pas quelque note à la volée. D'après ce que nous en avons pu juger par cette scène, Levasseur serait un mime excellent; et pour peu que cela dure, on fera bien de l'engager pour remplacer M. Montjoie. Sérieusement, il est temps que l'administration agisse avec vigueur: une pareille quiétude serait le comble de la dérision si elle se prolongeait dans un moment où les plus redoutables concurrences s'élèvent de tous côtés. M. Meyerbeer, qui se trouve à Paris depuis le jour où *Robert-le-Diable* a reparu sur l'affiche, interviendra, nous l'espérons, et nous avons tout lieu de croire que son influence, militant pour des intérêts qui sont un peu les siens, contribuera à faire cesser un état de choses dont s'affligent sincèrement les vrais amis de l'Opéra.

—On ne peut rien imaginer de plus amusant que la tragédie lyrique représentée cette semaine à la *Renaissance;* paroles et musique, c'est un chœur, un immense chœur d'ophicléides, de trombones et de soixante gaillards qui chantent à tue-tête, pendant quatre heures d'horloge, *la sainte Jacquerie*, *la sainte liberté*.

Il faut trois coups pour abattre un chêne,
Il n'en faut qu'un pour abattre un seigneur!

Agréable poésie à mettre en musique, et que le rhythme s'accommode bien

d'une phrase pareille ! A la vérité, les musiciens de cette école ne s'inquiètent guère du rhythme; ce qui les préoccupe avant tout, ce sont les grandes masses instrumentales, les grandes passions humanitaires. Il faut que le peuple chante : d'accord; mais qu'il chante juste, si c'est possible, et surtout qu'il chante de meilleure musique. C'est pourtant à la scène si justement célèbre du quatrième acte des *Huguenots* que nous devons les divagations bizarres de *la Jacquerie*. Si la scène de Meyerbeer n'existait pas, M. Mainzer n'aurait jamais pensé à faire tant de bruit pour rien. Il y a toujours péril pour l'art lorsque les hommes placés à la tête en viennent à mettre en œuvre jusqu'aux dernières ressources. Pour un chef-d'œuvre qu'ils font, les essais incohérens se multiplient. C'est surtout dans l'emploi de semblables moyens que le génie et le goût du maître sont indispensables. L'imitation des Allemands est la pire de toutes, celle-là vous rend sourd; quand vous sortez, les oreilles vous tintent. Que de fracas inutile et de peine perdue ! Est-il besoin de vociférer de la sorte pour chanter un chœur, et ne pourrait-on pas dire les choses plus simplement? Si la musique de M. Mainzer est la dernière expression de cette école, prétendue romantique, dont M. Berlioz se proclame le coryphée, la pièce appartient toute entière au genre classique des bons vieux mélodrames du boulevart. Vous retrouvez là le traître qui dissimule, le vassal qui se révolte et *brise ses fers*, la jeune fille dont on persécute l'innocence; vous devinez la pièce. Giselle va se marier à Robersart qui l'adore; le sire de Guizard, qui trouve la petite à son gré, prétend exercer sur elle ses droits seigneuriaux, Robersart se révolte, la *sainte Jacquerie* assiége le château, et le sire de Guizard, qui en appelle au jugement de Dieu, vaincu dans le combat, ne doit son salut qu'à la générosité du champion qui se présente pour défendre l'honneur de Giselle. Giselle, quel nom doux et charmant ! Tout le moyen-âge est dans ce nom qui rime si bien avec *Dieu vous ait sous son aile*; l'aile de Dieu. J'aime mieux sa grace, comme dit cet excellent chevalier, qui chante au premier acte ce refrain si curieux :

J'avise
Pour devise
A la grace de Dieu,

et qui se trouve au dénouement être le roi de France, ni plus ni moins.

Je suis Charles V, dit-il en levant sa visière, afin de pouvoir chanter faux plus à son aise :

J'avise
Pour devise
Montjoie et saint Denis.

Tous restent ébahis, et, comme si cela ne suffisait point, il ajoute : *Je suis le roi de France*. A ces mots, la tragédie lyrique se conclut, le rideau tombe, le parterre applaudit avec transport, et réveille, en criant bravo, les spectateurs des loges, qui, secouant la torpeur où cette musique les plongeait, se retirent, en disant que *la Lucia di Lammermoor* de Donizetti est une ravissante partition, pleine de mélodie et de fraîcheur, et que Mme Anna Thillon chante mieux que Mlle Clary.

F. BONNAIRE.

LES AMOURS

DU

CHEVALIER DE PLÉNOCHES

ET

DE MADEMOISELLE QUATRE-SOUS.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

VI.

Malheur et désespoir de Plénoches.— Comment le valet Champignon le détourne de se tuer. — Tout n'est jamais perdu pour un amoureux.

En arrivant à Paris, M. Quatre-Sous fit appeler Vertamont, et le présenta sur-le-champ à sa fille, en disant que c'était là le mari qu'elle aurait, à moins qu'elle ne préférât vivre et mourir vierge. La demoiselle fit une moue dédaigneuse en regardant le prétendu des pieds à la tête, et lui demanda si ce n'était point lui qu'on nommait, par sobriquet, *Plume-d'Oie*.

— Il est vrai, répondit le galant, ce surnom m'a été donné parce que je fais plus de besogne, à moi seul, que tous mes confrères en-

(1) Voyez la livraison du 13 octobre.

semble. Je m'en ris et n'en gagne pas moins mes dix mille livres, bon an mal an.

— Et moi, monsieur, je me ris de vos dix mille livres; je vous déclare que j'ai donné mon cœur à un autre.

— Ce sont propos de fillette en colère, interrompit M. l'auditeur. N'y prenez pas garde, monsieur Vertamont, et ne laissez pas de faire votre cour; la mignonne s'adoucira, elle rendra justice à vos bonnes qualités, et son cœur vous reviendra tout naturellement, lorsqu'elle ne verra plus ce muguet farci de rubans, qui l'a ensorcelée.

— Mademoiselle a vécu parmi les petits-maîtres de M. le prince, reprit Vertamont en ricanant; nous ne savons pas tourner, comme eux, les fadaises de romans, ni jeter les hauts cris pour un madrigal; nous ne savons pas mettre l'épée au poing pour un oui ou pour un non, et singer les héros d'Amadis; mais nous ne vendons point nos châteaux pour les convertir en habits brodés; nous n'avons pas le luxe sur les épaules, et la misère au logis. Nous tenons de bons morceaux sonnant dans nos buffets, et ne craignons point l'avenir. Nous laissons à nos enfans une profession avec de l'argent, et non pas une rapière pour tout bien, avec leur chemin à faire. Vous avez donc envie d'être duchesse, mademoiselle?

— Mon Dieu! s'écria la pucelle qui perdait patience, je sais bien que le tabouret n'est pas fait pour moi; mais est-ce donc une si grande ambition, que de ne pas vouloir un mari aussi mal bâti que vous l'êtes? Il faut, monsieur, pour être une honnête femme, qu'on ait de l'estime pour son époux; or, je ne doute pas que vous ne demandiez ma main à cause du bien que possède mon père, puisque j'en aime un autre que vous. D'ailleurs, votre personne et votre esprit me sont déplaisans; si vous continuez à me vouloir épouser malgré ce que je vous dis-là, j'en aurai plus mauvaise opinion de vous. Je suis votre servante, monsieur, et je vous déclare que je vous verrai le moins qu'il me sera possible.

Mlle Quatre-Sous rentra dans sa chambre sans écouter les ordres de son père, qui la voulait retenir.

— Nous n'avons pas trop bien réussi pour le premier jour, dit M. l'auditeur; mais les choses iront mieux demain. Revenez dîner avec nous, et tenez ferme; il serait étrange, qu'avec mon agrément et tout le loisir désirable d'entretenir ma fille, vous ne vinssiez point à bout de lui plaire.

Vertamont revint assidûment dans la maison, et continua son jeu maladroit, de tourner en dérision la jeunesse de Coulommiers, en

sorte qu'il n'était guère plus avancé dans les bonnes graces de sa prétendue, le quatrième jour que le premier.

Au bout de ce temps, on eut avis que Plénoches était arrivé à Paris. Le chevalier, avec sa sagesse accoutumée, voulait tout d'abord couper la gorge à Vertamont, battre Montanglos et forcer le logis de M. Quatre-Sous; mais on lui représenta que ce n'était point le moyen d'obtenir une fille que d'assommer ses parens.

M. de Longueville avait fait donner à Plénoches sa promesse de mariage par le père gardien des capucins. Des gens de chicane, qu'il s'en alla visiter, lui promirent de tirer bon parti de cette pièce. La demoiselle n'étant pas encore majeure, sa signature n'avait pas grand poids; mais celle de la mère était chose de conséquence. On fit une opposition en bonne forme au mariage avec M. Vertamont, et puis les parties convinrent entre elles de choisir des arbitres qui jugeraient le cas sans qu'on pût revenir sur l'arrêt.

Pendant huit jours que durèrent les délibérations, Mlle de Longueville fit écrire par le duc, son père, à tous les arbitres, pour leur recommander les intérêts de son protégé. C'étaient des gens de robe, mais jaloux de M. l'auditeur à cause de sa morgue. Leur arrêt condamna le père à payer au chevalier de Plénoches la somme de quatre mille livres, à moins qu'il ne lui voulût donner sa fille.

— Vertudieu! s'écria notre auditeur, quatre mille livres pour avoir la permission de marier ma fille à qui bon me semble! je ne donnerai pas seulement un quart d'écu; j'aime mieux qu'elle reste vierge jusqu'à sa mort.

Cependant Mlle de Longueville, qui ne voyait le plus ordinairement, en toutes choses, que des matières à se divertir, écrivit une lettre de félicitations à Plénoches, en le priant de faire instances pour qu'on lui donnât ses quatre mille livres, ou la demoiselle promise, afin, disait-elle, de tâcher que le dépit rendît encore plus comique la figure du vieux robin. Le chevalier trouva un sergent qui dressa une sommation en bonne forme. La princesse eût bien ri, si elle eût pu voir la mine de M. Quatre-Sous au moment où il lut cette sommation; mais une méchante idée prit aussitôt naissance sous la perruque de M. l'auditeur, et, du coup, les espérances de notre héros en furent terriblement endommagées.

Le père Quatre-Sous s'en alla montrer cette pièce à sa fille.

— Voilà un bel amour que vous avez inspiré, ma chère enfant! lui dit-il; votre chevalier demande ses quatre mille livres, et renonce à votre main pour ce prix-là. Il préfère encore, à votre personne

accompagnée d'une dot, cette somme ronde sans mariage. Tous ces hommes ne songent qu'à l'argent. Avec une douzaine de filles ainsi séduites, le cavalier se fera bientôt une fortune. Vertamont est plus généreux que lui, car il paiera volontiers, pour vous épouser, ce que votre amoureux réclame.

M. l'auditeur, ayant mis sous les yeux de sa fille la sommation de Plénoches, vint à bout sans peine de lui faire envisager la chose de ce vilain côté. L'ignorance de notre héroïne, en matière de chicane, rendait cette supercherie facile à un vieux retors comme il l'était. La pauvre petite en devint toute pâle, et se mit à pleurer.

— Ne te désole point, ma mie, lui dit M. Quatre-Sous. Tu sauras, par l'expérience, que l'amour de l'argent est au fond de tous les cœurs, et qu'il ne se faut point fier aux tendres discours des jeunes gens; la vie est pleine de ces tromperies. Je te donnerai un honnête mari, qui t'aimera pour toi et non pour tes écus; si ce n'est Vertamont, ce sera un autre pour qui tu n'auras point de répugnance, et que nous choisirons ensemble.

— Si M. Plénoches est indigne de moi, répondit la demoiselle en redoublant ses pleurs, il m'importe peu d'avoir M. Vertamont ou tout autre pour mari.

N'omettons pas de dire, en passant, que cette réponse prouve la grande innocence de Mlle Quatre-Sous. Les jeunes filles ne parleraient pas de la sorte si on leur apprenait bien quelle chose est le mariage, quels sont les droits de l'époux, et jusqu'à quel point elles donnent leur personne et leur liberté; mais la plupart, ne le sachant que le lendemain des noces, reconnaissent trop tard qu'elles ont agi à l'aveugle.

M. Quatre-Sous, se croyant en veine de réussir, courut chez Vertamont et lui conta ses malices.

— A présent, lui dit-il, pour achever de gagner l'estime de ma fille, il vous faut payer noblement les quatre mille livres.

— Ouais! dit Vertamont en devenant jaune comme un louis d'or; ce n'est point ma faute si votre femme a fait la sottise de signer une promesse. C'est à vous de payer.

— Est-ce que vous n'épouseriez pas bien ma fille pour quatre mille livres de moins? reprit le père.

Vertamont resta coi devant cet argument; mais, en retrouvant le fil de ses idées, il riposta par un argument aussi beau.

— J'épouserais, en effet, votre fille si elle avait quatre mille livres de moins; mais, comme vous ne la pouvez marier à personne sans

donner cette somme à M. Plénoches, en supposant que nous ne puissions pas nous accorder, vous seriez de même obligé de payer pour prendre un autre gendre. C'est donc bien à vous qu'il appartient de lâcher l'argent.

— Fort bien! répliqua le père; mais je ferais de même à un autre gendre la condition de payer pour avoir ma fille; ainsi, votre excuse ne vaut rien.

— Mais, je n'ai pas d'argent.

— Je vous en ferai prêter.

— Au diable! cela me coûtera des intérêts.

— Vous êtes un vilain, monsieur Vertamont.

— Et vous un avaricieux, monsieur Quatre-Sous.

Après d'autres propos galans de gendre à beau-père, ils tombèrent enfin d'accord. M. l'auditeur promit de donner un présent de six cents livres au premier enfant qu'aurait sa fille, et Vertamont consentit à payer les dommages-intérêts. Il en alla parler à sa prétendue en homme sans délicatesse; mais notre héroïne, plus touchée de son malheur que de tout le reste, n'y prit pas garde et consentit à signer le contrat.

Plénoches était, un matin, enfermé chez lui; il s'ennuyait de ne pouvoir pénétrer auprès de sa maîtresse, et de n'en avoir aucune nouvelle. Un projet d'enlèvement commençait à lui bien mûrir dans l'esprit, lorsqu'il reçut la visite d'un laquais noir qui lui apportait quatre mille livres.

— Qu'est ceci? dit-il en changeant de visage.

— C'est l'argent que vous avez demandé, monsieur le chevalier. Mon maître, le conseiller Vertamont, vous l'envoie et vous prie d'en donner quittance.

— Quittance! quatre mille livres! reprit Plénoches effrayé. Il va donc épouser Mlle Quatre-Sous?

— La chose est faite, monsieur. On a célébré le mariage ce matin, à Saint-Germain-des-Prés.

A ces mots, Plénoches prit ses armes, enfonça son chapeau sur ses yeux, et sortit sans écouter le laquais de Vertamont, ni les cris de son valet Champignon, qui voyait bien le désespoir où il était.

Dans son premier transport, notre héros voulait courir auprès de son infidèle, pour l'accabler de reproches; c'est le besoin le plus pressant d'un amant abandonné; mais il paraît que ses idées se brouillèrent en chemin, car il se trouva, au bout d'une heure, dans la campagne, au bord de la rivière, sans savoir comme il y était venu.

— Puisque le ciel m'a conduit là, dit-il, c'est une preuve qu'il faut que je finisse mes jours dans cette eau. Je me vais faire sauter la cervelle avec un pistolet, en me jetant dans la rivière.

Heureusement, il y avait en cet endroit quelques roseaux, et notre chevalier, qui voulait rendre le dernier soupir en un lieu net et propre, tira sa rapière pour abattre les herbes. Pendant cette opération, son valet Champignon accourut bien à propos.

— Que faites-vous donc là, monsieur le chevalier? dit-il.

— Je vais me tuer, répondit Plénoches en continuant de faucher.

— Vous tuer! monsieur le chevalier, et pourquoi, je vous prie? de quelle utilité sera-ce pour vos amours?

— Pour mes amours, il n'y a plus rien à faire; je me veux donc détruire, n'ayant à espérer que des soucis en ce monde.

Le valet Champignon employa les meilleurs raisonnemens pour détourner son maître de ce dessein; mais, voyant qu'il ne réussissait point, il s'avisa de lui donner une raison de fou, qui ébranla Plénoches sur-le-champ:

— Ce n'est point vous-même qu'il faut tuer, mais bien plutôt votre rival, monsieur le chevalier. Quand vous lui aurez donné de votre épée dans le ventre, votre maîtresse sera veuve.

Notre héros cessa tout aussitôt de faucher en écoutant cela.

— Elle sera veuve, poursuivit Champignon, et partant libre de vous épouser. D'ailleurs, il n'est point douteux qu'on ait employé des supercheries, ou peut-être la violence, pour la marier à ce pince-maille de conseiller. Il sera toujours assez tôt pour vous faire enterrer, quand vous aurez éclairci la chose, et j'ai peine à comprendre qu'un gentilhomme de votre mérite cède ainsi la place à un ladre robin, sans lui rompre seulement une côte ou deux.

— Tu as, pardieu! raison, répondit le chevalier. Je veux soulager ma douleur en cassant les épaules à ce Vertamont. Retournons à Paris, et faisons résistance contre le malheur. J'étais un grand ingrat de me vouloir tuer, car il me reste encore des ressources et l'amitié de Mlle de Longueville, qui aurait eu du chagrin de ma mort.

Avant de rentrer dans la ville, Plénoches exhala quelques plaintes qui eussent fait honneur au *berger extravagant;* puis il reprit son humeur naturelle, et songea aux moyens de s'expliquer avec son infidèle. On ne doit point s'étonner que, dans sa cruelle situation, il lui soit passé des chimères par l'esprit; mais, du moins, il fit trêve aux gémissemens, et se prépara mûrement et en homme de bon sens à commettre des folies.

— Il me vient une excellente idée, dit-il à son valet. Non-seulement je puis assommer Vertamont, mais n'ai-je pas encore l'espoir de lui planter des cornes comme il le mérite? J'avais dessein d'enlever ma maîtresse, rien ne m'oblige à y renoncer. Je la retirerai à son mari, et nous irons vivre ensemble chez les Allemands.

— Prenez garde, monsieur, dit le valet; c'est un cas à être pendu que de voler la femme d'un autre.

— Eh! puisque je m'allais faire sauter la cervelle, je n'ai rien de pis à craindre.

Le premier soin de Plénoches fut d'envoyer Champignon jaser avec les gens de M. Vertamont, pour reconnaître les habitudes de la maison, et recueillir les bruits publics sur la façon dont le mariage s'était fait. Son dépit fut extrême lorsqu'il apprit la ruse de M. Quatre-Sous, et la méchante idée qu'on avait donnée de lui à sa belle.

Il n'est pas de persévérance comparable à celle d'un amant qui s'est mis en tête un projet. Plénoches se posa, un matin, en faction devant le logis de Vertamont, résolu à n'en bouger de tout le jour. Le conseiller sortit sur le midi pour aller à ses affaires:

— Monsieur, lui dit notre héros en l'abordant avec civilité, vous m'avez noirci dans l'opinion de votre femme d'une manière lâche et honteuse. Il se peut que vous fussiez aussi amoureux d'elle que je le suis, et que toutes les voies vous soient bonnes pour arriver à vos fins; mais, à présent que vous avez gagné la partie contre moi, je prétends faire savoir à votre femme que je ne méritais point de perdre son estime. C'est assez pour moi de la voir mariée à un autre, sans qu'elle me méprise encore. Veuillez donc m'apprendre à quel moment il vous plaira de me donner accès auprès de Mme Vertamont.

— Ma femme n'est point de la cour, monsieur; elle ne veut voir que les personnes de sa condition. Nous ne sommes pas dignes de recevoir des gentilshommes de votre qualité.

— Ne raillons pas, monsieur, je vous prie. Vous m'avez entendu: quand faut-il que je me présente chez vous?

— A la Chandeleur, monsieur le chevalier, à la Chandeleur ou aux vendanges.

— J'aurais désiré, monsieur, m'expliquer avec Mme Vertamont, avant que de démêler mes comptes avec vous; mais, puisque vous me refusez ce plaisir, je commencerai donc par ce qui vous regarde. Nous aurons, s'il vous plaît, à nous couper la gorge au soleil de demain.

— Au diable! je n'ai point envie de me faire couper la gorge.

— Je m'en doutais, que vous étiez tout ensemble un traître, un menteur et un poltron, monsieur Vertamont; mais je saurai bien vous contraindre à tirer l'épée. Faites provision de patience, car je vous en ferai souffrir de toutes les façons.

— Je me battrai avec mes armes, monsieur Plénoches, c'est-à-dire la plume en main, avec les procureurs pour seconds.

— Ah! vous ne riez plus, lorsqu'il s'agit de votre peau, monsieur le plaisant; c'est pourtant bien de l'honneur que je vous fais, de vouloir croiser le fer avec un pied-plat comme vous, monsieur de l'écritoire.

— Tant d'honneur ne m'est point nécessaire, monsieur de la bourse vide.

— Je vous aurais déjà donné des coups de bâton, si je ne respectais le nom que porte votre femme, monsieur de l'écu rogné.

— Un bon procès vous mettrait à la raison, monsieur de la poche percée.

— Je me moque de la chicane, monsieur du parchemin.

— Et moi, des voies de fait, monsieur de l'expédient.

— Ne vous en prenez qu'à vous-même, de ce qui vous arrivera, monsieur de la main crochue.

— Ma femme sera bien gardée, monsieur du crédit perdu.

— Pas assez bien que je ne vous fasse une paire de cornes, monsieur de la petite semaine.

— C'est ce qu'on verra, monsieur de l'industrie.

— Au revoir donc, monsieur de l'usure.

— Serviteur, monsieur de la dette criarde.

Il n'est tel, comme on sait, qu'un avare qui se met en frais pour ouvrir largement sa bourse; M. Vertamont, averti des intentions du chevalier, assembla ses valets et leur fit une belle distribution d'argent pour les exhorter à bien garder la maison. Plénoches leur fut signalé afin qu'on lui montrât visage de bois s'il venait à paraître; mais les domestiques de tous temps ont eu l'intelligence *épaisse*, comme disait Mme de Rambouillet.

Le soir même du jour où il s'était querellé avec notre héros, au milieu de la rue, M. Vertamont conduisit sa femme à la comédie. En arrivant à l'hôtel de Bourgogne, le mari descendit le premier de son carrosse de louage; Plénoches, qui se trouvait là, mit aussitôt la tête à l'autre portière :

— Madame, dit-il, c'est un grand sujet de désespoir pour moi que votre infidélité. J'aurais déjà mis fin à ma triste vie, si je ne savais

qu'on m'a dépeint à vos yeux sous de vilaines couleurs. Une fois que j'aurai pu vous parler pendant une heure et vous prouver combien on m'a calomnié, je mourrai satisfait.

— Venez donc, ma chère, cria Vertamont. Ne voyez-vous pas que je vous attends?

— Hélas! répondit la dame au chevalier, j'ai déjà mille raisons de regretter ce que j'ai fait. Je suis coupable envers vous, mais le ciel m'en punit sévèrement. Vous êtes bien vengé du mal que je vous ai causé.

— Holà! madame la conseillère, cria le mari, est-ce que vous dormez?

— Je vous aime encore trop à cette heure, reprit Plénoches, pour souhaiter de me venger. Puissiez-vous être heureuse loin de moi!

— Voyez un peu si elle bougera de place! dit Vertamont.

— Heureuse! reprit la dame; cela n'est pas possible, chevalier.

— A qui donc parlez-vous? demanda le mari.

— Ah! reprit Plénoches, ma peine serait moins amère si je savais du moins que vous n'avez pas donné votre cœur à un autre.

— Corbleu! s'écria Vertamont, êtes-vous folle de me laisser ainsi les pieds dans la boue?

— Mon cœur ne sera jamais à personne,

Le mari perdit patience. Il remonta dans le carrosse, et mettant le nez à l'autre portière, il se trouva en face de Plénoches.

— C'est donc pour causer avec ce galant que vous me faites faire le pied de grue? dit-il en colère. Eh bien! vous ne verrez point la comédie, madame.

Vertamont donna l'ordre à ses gens de retourner à son logis. Au moment où le carrosse partait, Plénoches, mettant un louis dans la main du valet, monta derrière. Il entra ainsi jusque dans la cour de M. le conseiller. Le mari allait descendre, lorsqu'il aperçut encore le visage du chevalier à la portière.

— Mais c'est donc un diable rouge! s'écria-t-il.

— Je n'ai pas fini, madame, dit Plénoches. Sachez que, malgré votre manque de foi, malgré tous les maris du monde et les sujets que je devrais avoir de vous haïr, je ne renoncerai jamais au bonheur de vous plaire et de vous posséder.

Tandis que Vertamont s'élançait au dehors pour obliger Plénoches à sortir, notre héros saisit la main de Mme la conseillère et la couvrit de baisers, puis il se retira, plus heureux dans son cœur qu'il ne l'a-

vait été depuis long-temps. Vertamont le rejoignit comme il allait passer le seuil de la porte cochère.

— Chevalier vaurien, dit-il en fureur, je te veux étrangler de mes mains.

Il allait peut-être sauter à la gorge de son ennemi, si Plénoches, reculant d'un pas, n'eût levé sa canne en l'air sans montrer d'émotion. Notre chevalier sortit fièrement et laissa tomber de sa bouche ce mot terrible qui glaça le robin jusqu'au fond de l'ame :

— Vertamont, j'ai l'assurance qu'avant huit jours tu seras c...!

VII.

Comment nos amans perdent le boire et le manger. — Plénoches revient à lui-même par une belle extravagance.

Ce n'est pas seulement dans les comédies de ce temps qu'on voyait les amoureux se servir de déguisemens pour tromper les jaloux. La pratique en était commune ailleurs que sur le théâtre. M. Vertamont n'était pas encore rétabli du coup que lui avait porté le pronostic cornu du chevalier; il s'en allait rôdant, la tête penchée sous le poids de l'inquiétude, lorsque Plénoches, ayant graissé la patte au suisse de la maison, s'introduisit chez sa belle sous les habits d'un marchand de rubans. Avec ce coup d'œil habile qu'ont les femmes, Mme la conseillère reconnut son amoureux. Elle l'emmena dans sa chambre, sous couleur de choisir à son aise les rubans dont elle avait besoin, et renvoya ses domestiques.

— Chevalier, dit-elle aussitôt qu'ils furent seuls, vous n'aviez donc point demandé vos quatre mille livres en disant qu'à ce prix vous renonceriez volontiers à ma main?

— Ah! madame, me connaissiez-vous si peu que de me faire cette injure? Devrais-je avoir besoin de me justifier?

— Pourquoi donc avez-vous envoyé des sommations à mon père, en réclamant le paiement de cette somme?

— Parce que je savais l'avarice de M. Quatre-Sous et celle de votre prétendu. J'espérais ainsi les détourner tous deux de faire ce mariage; on s'est servi de mon ardeur à vous désirer pour me perdre dans votre estime; mais pouvais-je penser que leurs artifices vous trouveraient aussi crédule? Leur ruse était grossière, et d'ailleurs il est malaisé à un amant de prévoir qu'on le puisse accuser d'une basse cupidité.

— Hélas! que de malheurs, faute d'un mot d'explication!

— N'est-ce pas plutôt vous, ingrate, qui avez feint de me croire coupable pour manquer à vos sermens?

— Ne m'accusez point, chevalier; je suis assez malheureuse sans que vous acheviez de m'accabler par vos reproches.

— Mais ne me direz-vous pas au moins que vous me rendez votre estime?

— Ai-je besoin de vous le dire? Ne voyez-vous pas mes regrets et mes larmes?

Plénoches se jeta aux genoux de Mme Vertamont.

— Ce n'est point assez, dit-il en lui prenant les mains. Il faut encore me rendre votre amour, si vous ne voulez que je meure.

— Hélas! chevalier, je le pensais bien que vous en viendriez à me faire cette demande; mais ne devons-nous pas songer à ma réputation?

— Eh! madame, qui donc aurait le courage de mal parler de vous sachant de quelle perfidie on a usé pour vous marier? Ce serait plutôt si vous m'étiez cruelle qu'on vous blâmerait. Tout le monde nous donne l'absolution d'avance. Ce Vertamont est haï et méprisé. Quiconque a l'ame tendre s'intéresse à notre infortune.

— Les hommes sont méchans; au lieu de me chercher des excuses, ils feindraient de me trouver criminelle. Une fois mariée, je n'ai plus qu'à pleurer le reste de mes jours.

— Je suis perdu si vous vous attachez avec cette complaisance à votre douleur.

— Chevalier, consolez-vous en pensant que jamais je n'aimerai un autre que vous, et moi je prendrai patience jusqu'à ce qu'il plaise au ciel de finir mes chagrins par la mort.

— Ah! je comprends que vous ne m'avez jamais aimé, s'écria Plénoches au désespoir. Vous n'osez point m'avouer en face que vous m'avez manqué de foi volontairement. Ce Vertamont est plus riche que moi, c'est la seule raison de votre infidélité.

La jeune dame ne put endurer ce reproche. Elle tomba dans les bras de son ami en l'appelant ingrat de l'air le plus doux du monde. Plénoches ne douta plus qu'on ne l'aimât aussi tendrement que jamais. Ce moment l'eût payé de tous ses ennuis s'il eût été de plus longue durée; mais M. Vertamont parut et, trouvant sa femme et le porte-balle qui s'embrassaient, poussa un cri de surprise. Il reconnut incontinent Plénoches, car notre héros, voyant son bonheur s'enfuir et l'occasion perdue, donnait de bonne foi l'importun à tous les dia-

bles. Le conseiller n'était pas brave, comme on l'a pu remarquer; mais son ennemi n'avait point d'épée ni de bâton, à cause du déguisement. L'instant était favorable pour l'attaquer avec avantage. Vertamont saisit une courte rapière et vint à lui, le bras haut, pour lui percer la poitrine. Plénoches esquiva le coup en reculant. Ils se mirent alors à tourner à l'entour des meubles, l'un se sauvant et l'autre écumant de rage, ce qui eût fait une scène divertissante pour Mme la conseillère, s'il ne se fût agi des jours de son amant. Par bonheur, Plénoches était leste et adroit. Il détourna d'une main l'épée de son adversaire, et lui appliqua de l'autre un si rude coup à poing fermé qu'il l'envoya tomber assis dans une vaste corbeille à mettre les vieux papiers. Il gagna ensuite les dehors avant que les cris de Vertamont eussent assemblé les valets, et cette aventure lui fournit matière à une lettre dont Mlle de Longueville et toute la compagnie de Coulommiers s'amusèrent fort.

Cependant le mari savait à n'en pouvoir douter qu'à la première rencontre il serait fait quelque entaille à son contrat de mariage. Il redoubla de soins à garder sa femme et ne la perdit plus de vue un seul instant. Il n'alla plus à ses affaires et ne quittait pas le logis. Le pouvoir d'un mari n'est point peu de chose quand une fois il en vient à ces moyens extrêmes. Le droit de ne s'éloigner jamais d'une semelle et de partager jusqu'au lit d'une femme est une formidable puissance. Vertamont en usa dans la plus grande rigueur. Il ne laissait pas même à Mme la conseillère le loisir de songer à ses ennuis ou de se recueillir dans son oratoire. La jeune dame amassait une furieuse haine contre son jaloux, au milieu de ces tyrannies; mais le robin ne s'en inquiétait pas, ayant plus de souci de son front que du cœur de sa femme. Il pensait d'ailleurs que, de ce côté, ses affaires étaient gâtées sans remède, et sans doute il n'avait pas tort. Mme la conseillère était fort à plaindre. Le chagrin et les vexations de toutes sortes lui firent perdre l'appétit et la santé. Cette fleur de jeunesse qui épanouissait ses joues, menaçait de se flétrir. C'était un spectacle affligeant que de voir des traits si beaux n'exprimer que la tristesse. Les bonnes gens du quartier, voyant passer Mme Vertamont au bras de son mari, murmuraient en disant que le conseiller donnait du poison à sa femme, et que c'était une grande pitié qu'on ne l'en empêchât point. Notre héros ne rencontrait plus sa maîtresse que le dimanche à la messe, et tous deux se regardaient avec langueur en poussant des soupirs à fendre les colonnes. M. Patru, qui en fut témoin un jour, en eut le cœur touché :

— Ces soupirs-là, disait-il, appartiennent à une douleur bien véritable, et je m'étonnerais s'ils n'annonçaient pas un orage tout prêt à éclater.

En effet, la cervelle de Plénoches fermentait horriblement, sans qu'il y parût beaucoup à sa figure et à ses manières. Trois gentilshommes, qui arrivaient de Coulommiers, lui apportèrent un jour une lettre de Mlle de Longueville :

« Mon pauvre chevalier, lui écrivait la princesse, que me vient-on d'apprendre? Vous vous en allez dépérissant d'ennui et d'amour. C'est un grand souci pour moi, qui vous aime et vous estime fort. Je n'oserais vous exciter à sortir de l'inaction, si l'on ne m'eût appris, en même temps, que notre chère demoiselle Quatre-Sous était aussi malheureuse et fâchée de son sort, que vous l'êtes du vôtre. J'y ai songé toute une nuit, et voici ce que je crois vous devoir conseiller : Il faut que vous preniez un parti, soit en renonçant à votre maîtresse, soit en ayant recours à tous les moyens en votre pouvoir pour l'enlever. Le premier parti est le plus sage et, par cette raison, je doute qu'il soit de votre goût; cependant, je vous en ferai comprendre le bon côté. Vous nous reviendrez à Coulommiers. L'amitié du duc, mon père, et celle que je vous porte, vous tireront de peine avec l'aide du temps, ce sûr consolateur des amans infortunés. Nous vous trouverons une femme digne de vous. Je sais bien que la seule pensée de donner votre cœur à une autre que votre maîtresse, vous révoltera d'abord; mais des exemples sans nombre ont prouvé que la chose n'était pas impossible. Le second parti que je vous propose vous plaira davantage, et je n'ai pas besoin de vous dire les agrémens que vous y trouverez. Quel que soit votre penchant, décidez-vous au moins avec promptitude, et ne vous laissez point mourir dans la consomption. Si je ne vous connaissais à fond, et si je m'étais arrêtée, comme la plupart de vos amis, à cette écorce trompeuse, qui vous a valu la réputation d'un homme grave, je vous approuverais de rester courageusement dans les souffrances; mais, entre nous, la vie que vous menez est contre votre naturel. Revenez à vous, si vous ne voulez que nous pleurions bientôt votre mort. Ce serait une grande sottise au chevalier de Plénoches, que d'être sage avec obstination dans l'affaire qui lui tient le plus au cœur, lorsque la folie le doit tirer de peine. Soyez donc tout-à-fait sage, comme un philosophe de l'antiquité, ou bien, reprenez vos allures d'habitude, et faites-

vous fou comme je vous ai connu. En deux mots, ou renoncez à votre maîtresse, ou servez à M. Vertamont un plat de votre invention.

« Vous trouverez, dans les deux cas, l'appui que vous peuvent donner mon crédit et mon amitié. Je ne veux point que la semaine s'achève sans que nous vous ayons à Coulommiers. Je vous donne ma main à baiser, et suis

« Votre affectionnée,

« CLÉLIE (1) DE LONGUEVILLE. »

— Eh bien! chevalier, dirent les jeunes gens qui avaient apporté cette lettre; qu'allez-vous résoudre?

— C'est à présent, répondit Plénoches, que je suis un fou de vivre, comme je le fais, dans les soupirs. Mes yeux s'ouvrent enfin, messieurs; la princesse m'a rendu un signalé service, en me rappelant à moi-même. Vous plairait-il de me prêter les mains, pour mener à bien une petite aventure?

— Nous sommes à vous, chevalier; nous connaissons votre prudence et votre courage. Commandez et nous obéirons. Que voulez-vous entreprendre?

— Un enlèvement, messieurs.

— Cela nous convient. Quel jour choisissez-vous pour le coup de main?

— Celui qui nous éclaire et l'heure présente.

— Bon cela! il ne faut pas remettre au lendemain; et comment allons-nous faire?

— Pardieu! marcher tout droit au logis de Vertamont, mettre sa femme dans un carrosse, et partir.

— C'est admirable!

Il n'y avait pas deux heures d'écoulées, quand un carrosse gris, comme étaient tous ceux de louage, s'arrêta devant la maison de Vertamont. Plénoches et les trois gentilshommes en descendirent et traversèrent, d'un pas mesuré, les cours et les vestibules. M. le conseiller les vint recevoir en haut des degrés :

— Que demandez-vous, messieurs? dit-il en avisant son ennemi. Je n'accepterai point de duel et ne connais que les voies processives.

(1) La princesse prenait ce surnom à cause de son goût pour l'exercice du cheval. Son véritable nom était Geneviève.

— Il ne s'agit pas d'un duel, monsieur, répondit le chevalier. Je viens entretenir un instant Mme Vertamont en votre présence; il faut bien que je vous fasse ma visite et mes complimens de noce.

— Je vous en dispense, monsieur.

— Et où serait la civilité, monsieur Vertamont? Votre femme est une ancienne connaissance à moi; je lui viens faire mon présent de mariage.

— Elle n'en a que faire.

— Pardonnez-moi, monsieur; je crois qu'elle l'acceptera de bonne grace.

Tout en parlant, Plénoches et ses amis entrèrent dans un salon. Notre héros prit la clochette et appela un laquais:

— Avertissez Mme Vertamont, dit-il, que le chevalier de Plénoches l'attend ici avec de la compagnie. — Ne vous effrayez point, monsieur le conseiller, poursuivit-il, ce sont peut-être des adieux éternels que je vais faire à votre femme.

— Plaise au ciel que vous disiez vrai! mais tout ceci ressemble furieusement à un mauvais tour.

— Eh! n'avez-vous pas les voies processives de votre côté?

— Je m'y jetterai à tête perdue, si vous commettez des violences ici; je vous en préviens.

— Ce sera parfaitement fait, monsieur Vertamont.

La jeune dame entra bientôt. Elle était pâle de visage, et fort émue, mais aussi belle que jamais.

— Madame, lui dit Plénoches, ayant senti qu'il m'était impossible de vivre plus long-temps loin de vous, je viens mettre ma vie en vos mains. Je me vais tuer en sortant d'ici, et j'ai voulu vous dire adieu pour la dernière fois, avant que de rendre l'ame. J'ai amené trois gentilshommes de mes amis pour qu'ils entendent mes paroles et me déclarent, par toute la terre, un imposteur et un poltron si je n'ai accompli mon dessein au jour de demain.

— Eh quoi! s'écria la jeune dame, voulez-vous donc empoisonner tout le reste de ma vie? Ne savez-vous pas combien je suis à plaindre déjà, sans me donner encore ce dernier coup, plus cruel que les autres? Si vous aviez autant d'amour pour moi, que vous l'assurez, vous craindriez d'augmenter mes chagrins. Monsieur Plénoches, c'est bien mal à vous de m'enfoncer ainsi le poignard dans le cœur.

Mme Vertamont posa les mains sur son visage, pour cacher des pleurs, dont l'excès dérange toujours les plus beaux traits du monde;

mais elle n'en pleurait pas moins tout de bon, car elle aimait tendrement notre héros.

— Il n'y a plus à marchander, madame, reprit Plénoches. Je préfère mille fois la mort à l'état où je suis. Si je ne dois plus espérer de vous posséder, il faut que je mette fin à mes supplices.

— Hélas! que je suis malheureuse! dit la jeune dame avec des sanglots.

Vertamont seul ne se voulait pas attendrir :

— Chevalier, dit-il, que ne vous mettez-vous au couvent? ce serait bien plus sage.

— Il est vrai que vous seriez aussi sûrement débarrassé de moi, mais ce n'est pas mon compte. Mes ennuis et mon désespoir finiront aujourd'hui d'une façon ou d'une autre; c'est un point résolu.

— Le méchant! l'ingrat! disait la dame; l'ingrat, qui me veut abandonner!

— Il n'est plus qu'un moyen de m'arrêter, reprit Plénoches; vous pouvez encore me rendre à la vie.

— Parlez, chevalier; je donnerais mes jours pour sauver les vôtres.

— Il faut partir avec moi. Monsieur le conseiller, je suis mort si Mme Vertamont ne vous quitte pour me suivre.

— Que la peste soit de votre moyen, chevalier! crevez plutôt dix mille fois.

— Je le ferai, si madame est aussi inflexible que vous.

— Ce que vous demandez est-il possible? dit la dame.

— Rien n'est plus aisé. J'ai un carrosse en bas; donnez-moi votre bras et partons. Laissez cet homme que vous n'aimez point, et qui vous rend malheureuse, pour venir avec un amant qui vous adore. La chose est simple et naturelle.

— Vous n'êtes pas dans votre bon sens, dit la dame.

— Allons, mes amis, reprit Plénoches, je vois bien qu'il me faut mourir à l'instant; ce sera fait dans une minute.

Il se tourna vers la porte.

— Arrêtez! dit Mme Vertamont; n'est-il donc plus possible de vous rendre la raison? écoutez-moi encore.

— Je n'écoute plus rien.

La jeune dame témoigna, par tous les signes de la douleur, les combats qu'elle éprouvait en son ame; mais, voyant que son amant allait périr infailliblement, elle courut au chevalier et, lui prenant le bras, elle s'écria :

— Puisque vous voulez que je me perde pour vous conserver, soyez satisfait : je vous suis.

Ayant ainsi annoncé, par cette belle antithèse, que la passion l'emportait sur les scrupules, Mme Vertamont disparut avec notre héros. Le mari voulut se jeter au-devant d'elle, mais les trois gentilshommes se placèrent contre la porte, et le retinrent par force.

Au bout d'une heure, le carrosse était déjà loin sur le chemin de Coulommiers, accompagné par les amis de Plénoches qui l'avaient rejoint à cheval.

VIII.

Tribulations de M. Vertamont. — Le bruit arrive aux oreilles d'un grand roi. — Désespoir amoureux.

Les infortunes de notre héros et les airs languissans de Mme la conseillère étaient assez connus dans la bourgeoisie. Tout le monde s'intéressait à ces jeunes gens qui s'en allaient mourant d'amour l'un pour l'autre. Après la fuite de sa femme, notre mari courut dans la ville comme un insensé, demandant justice à ceux qu'il rencontrait et poussant les hauts cris. M. Patru fut le premier qu'il trouva sur son chemin.

— Ne vous affligez pas trop pour une simple paire de cornes, lui dit l'avocat; ce n'est point un sujet à se tourner le sang. Je connais des époux qui en portent de plus longues que les vôtres et qui n'en vivent que mieux. Si vous faites du bruit, on saura votre accident et on en rira.

— Je me moque des rires, s'écriait Vertamont. Il me faut justice et qu'on me pende mon ravisseur, ou je crierai par-dessus les toits.

La seconde personne que le conseiller rencontra était une bonne dame qui lisait fort son Scudéry et qui avait du *roman*.

— Ces pauvres enfans! dit-elle en écoutant les discours du mari; les voilà donc unis, après bien des douleurs! Laissez-les en paix, monsieur, et ne leur allez point faire de mal.

Vertamont, furieux de ne trouver pas dans les autres plus de sympathie pour ses infortunes, marcha tout droit chez son beau-père.

— Vous m'avez donné une belle pécore de femme! lui dit-il; ne s'est-elle pas enfuie de chez moi ce matin?

— Enfuie? répondit M. Quatre-Sous. La chose est grave. Il faut que vous l'ayez maltraitée.

— Point! c'est pour aller avec son chevalier Plénoches.

— On l'aura enlevée malgré elle.

— Je vous dis qu'elle est partie avec le pendard volontairement, sous mes yeux.

— C'est impossible! vous l'auriez retenue.

— Oui, si trois vauriens de gentilshommes ne m'eussent arrêté.

— C'est donc contre son gré qu'elle est partie?

— Volontairement, vous dis-je; en plein jour, à midi, en carrosse de louage, à ma barbe, au vu de mes gens et de tout le quartier.

— Un enlèvement ne s'est jamais fait ainsi, monsieur Vertamont.

— C'est la première fois, j'en demeure d'accord; mais enfin cela est comme je vous le dis.

— Votre histoire n'a pas d'apparence, mon gendre; je ne saurais y croire.

— Que la fièvre vous étrangle! je m'amuserais donc à inventer que je suis trompé, joué sous la jambe et traité comme George Dandin? Si vous ne me croyez point, venez à mon logis et trouvez-y votre fille; je vous en défie.

— Elle doit y être, mon gendre. Elle n'en serait point partie sans me demander avis.

— Par le diable! ceci passe les mesures. Vous êtes un vieux fou.

— Holà! n'est-ce pas vous plutôt qui avez la tête dérangée? Allez, vous êtes un sot. Vous ne méritiez point d'épouser une femme comme la vôtre, et si elle vient à vous tromper, ce sera bien fait.

— Ah! que ne puis-je vous la rendre, la vilaine!

— Oui-dà! et la dot avec, je pense?

A ces mots, Vertamont reprit le sens et devint plus tranquille. L'idée des cent mille livres qu'il avait reçues lui donna au moins du souriant à l'imagination au milieu de ses traverses. Une femme coûte de l'argent par les nippes qu'il lui faut donner et le train de maison dont elle a besoin. Notre avare se sentit un peu remis de son trouble en songeant que l'économie venait en balance avec son veuvage. Cependant, son humeur étant colérique, il souhaitait fort la vengeance et ce penchant combattit en son ame avec l'avarice.

M. Quatre-Sous finit par comprendre que sa fille avait bel et bien abandonné Vertamont; son orgueil de gentilhomme bourgeois jeta feu et flammes. Il assembla ses parens et ses amis du parlement et de la cour des comptes; il leur exposa le dommage fait à son nom, et que l'insulte devait rejaillir sur le corps de la magistrature. De son côté, Vertamont poussait tant de clameurs qu'on l'écoutait par force. Ces deux passions s'entr'aidant l'une l'autre, toutes les robes de Paris

commencèrent à s'émouvoir. Une réunion de mines austères eut lieu chez le président Lenoir, de la cour des aides. On y résolut qu'il y aurait une plainte et un procès instruit, et qu'on irait jusqu'au pied du trône, s'il le fallait, pour obtenir que le ravisseur fût mis aux mains de la justice.

Tandis que l'orage s'amassait ainsi, M. de Longueville, en voyant arriver chez lui nos amans tout palpitans de joie et de craintes, tomba dans un véritable embarras. Ce prince, qui d'ailleurs aimait Plénoches, avait ri des amours du chevalier à cause du plaisir qu'y prenait sa fille; mais il était loin de croire que notre héros fût capable d'enlever une femme par violence et de l'amener à Coulommiers. Il trouva la chose étrange et Plénoches indiscret.

— Comment, disait-il à la princesse, ce garçon a-t-il pu faire une pareille folie? Il me met dans une alternative fâcheuse, ou de le livrer à ses juges, ou de me compromettre pour le sauver.

Peut-être le chevalier eût-il perdu cette puissante protection sans Mlle de Longueville, qui mit tout en œuvre pour remonter son altesse. Il fut décidé que Plénoches se cacherait dans une maisonnette, en attendant qu'on essayât d'apaiser ses ennemis; mais le prince déclara que si M. Vertamont redemandait sa femme, il fallait qu'on la lui rendît.

— Du moins, disait la princesse, nos amans auront quelques semaines à vivre ensemble le plus doucement du monde.

On reçut bientôt l'avis à Coulommiers du grand bruit que menaient les Quatre-Sous à Paris. La saison tournait au froid et les feuilles commençaient à tomber des arbres, lorsque le duc revint à la cour en laissant Plénoches dans sa retraite.

Le roi était alors à Saint-Germain et au plus avant de sa liaison avec Mlle de La Vallière. Selon la mode des personnes qui logent l'amour en leur cœur, le jeune monarque avait de l'indulgence pour les faiblesses pareilles à la sienne; mais la reine-mère et sa bru, qui étaient dévotes et qui murmuraient sur les dérangemens de sa majesté, formaient un parti dans lequel étaient les vieux conseillers, les prélats et les gens de l'ancienne cour.

Louis XIV ne voyait sa favorite que chez elle, dans le secret, en compagnie de quelques amis intimes et des beaux esprits; mais comme les rois ont le malheur de ne pouvoir cacher rien de leurs actions, tout le monde savait bien qu'il y avait une passion sous ce jeu. La cabale des deux reines prenait des airs plus affligés à mesure que l'amour du roi s'en allait croissant. Le moyen était maladroit pour

détourner ce prince de la favorite, car Louis XIV craignait l'ennui et ne pouvait souffrir les mines maussades.

Un beau jour, qu'on reçut à Saint-Germain des gens de robe, l'affaire de Plénoches y fut contée. M. de Longueville, en arrivant au petit jeu de la reine, reçut ce mauvais compliment :

— Il paraît, mon cousin, que votre château de Coulommiers est devenu maison de femmes débauchées?

— Comment l'entend votre majesté? demanda le duc.

— On m'a dit qu'un de vos gentilshommes s'y est réfugié avec une personne qu'il a enlevée. Je ferai compliment au roi du bel exemple que donne la noblesse française. En Espagne, le coupable d'un tel crime eût été déjà mis en jugement, et les grands ne lui eussent point donné asile.

— Ici, madame, répondit le duc en rougissant, on secourt les malheureux et on a pitié des imprudens. On ne livre point à la justice un pauvre diable que la passion a égaré. C'est le métier des recors et de la police d'arrêter les coupables; le nôtre est de ne refuser à personne assistance et hospitalité. Reste à connaître lequel vaut mieux d'un Espagnol ou d'un Français.

— Les imprudens et les coupables ne le seraient point si les princes ne les encourageaient à le devenir; mais je sais, mon cousin, que vous êtes le champion des ravisseurs de femmes.

En effet, M. de Longueville avait eu déjà dans sa maison un homme accusé de rapt. La rencontre était malheureuse, et quand le duc rentra chez lui, mademoiselle sa fille le vit fort troublé par l'apostrophe de la reine. D'un autre côté, le roi fut informé du scandale qui se menait parmi les gens de robe, et de l'agitation où ils étaient. Louis XIV, au milieu de ses faiblesses, avait en vénération la justice et les bonnes mœurs. Il fut affligé du bruit causé par cette histoire, car il eût désiré que la cour fût plus sage que lui-même. Heureusement il apprit la chose dans les conversations avec ses amis et de la bouche de M. de Lauzun, qu'il aimait fort alors. Le favori conta plaisamment comment Plénoches avait exécuté le coup; il peignit Vertamont avec les couleurs du ridicule qu'il maniait admirablement. Sa majesté ne put se défendre de rire dans le particulier; mais c'eût été différent en public, si M. de Longueville n'eût eu le bon esprit d'arriver le premier au lever du lendemain.

Le duc se vit accueilli avec froideur. M. de Lauzun, qui était présent, lui vint présenter ses respects, comme s'il n'eût pas été menacé d'une querelle, et lui dit à l'oreille de tâcher à tourner la conversation

au badinage. Le roi était embarrassé, parce que M. de Longueville ayant rang de prince du sang par alliance, et Monsieur étant alors à Saint-Cloud, c'était à lui de présenter la chemise. On a mauvaise grace à gronder une personne qui vous rend ses services d'aussi près. Sa majesté voulut attendre pour entrer en colère, qu'elle fût habillée entièrement.

Il ne restait plus à mettre que l'épée; le gentilhomme de la chambre l'allait offrir, quand M. de Lauzun, poussant le duc par le coude, lui fit signe d'en regarder le nœud. M. de Longueville reconnut sur ce nœud un bouquet d'émeraudes que la maîtresse du roi avait porté la veille.

— Voilà, dit-il en saisissant l'à-propos, un nœud d'épée d'un goût incomparable. Ce n'est point, je gage, un marchand qui a fait cela, mais quelque fée avec des doigts mignons.

— Moi, je gage que vous vous trompez, dit Lauzun en souriant avec sa majesté d'un air fin. Il n'y a, au contraire, qu'un marchand habitué au métier qui puisse atteindre à la perfection. Je tiens la gageure. De combien la voulez-vous faire?

— De cent louis.

— J'y consens, si toutefois sa majesté permet qu'on lui adresse une question.

— Je le permets, dit le roi. Vous avez perdu, Lauzun; ce nœud n'est pas l'ouvrage d'un marchand.

Lauzun se mit à rire en homme qui savait d'avance comment finirait la gageure, et qu'il n'y pouvait que gagner.

— Vous croyez peut-être, reprit le roi, que vous me divertissez avec vos rires? Sachez, au contraire, que vous êtes un fâcheux dans cet instant, car j'avais envie de quereller M. de Longueville.

— Ce sont des baladins, répondit Lauzun hardiment, ceux qui rient quand ils n'en ont point envie; pour moi, cela ne m'arrive jamais.

— Mon cousin, ajouta le roi, vous avez une méchante affaire sur les bras.

— C'est vrai, sire, répondit le duc. Je donne asile à un pauvre et bon gentilhomme qui a commis une faute par excès d'amour.

— Oter une femme à son mari et à sa famille, c'est un crime à punir sévèrement. Il faut que justice se fasse.

— Si votre majesté connaissait ce roman aussi bien que moi, elle serait peut-être disposée à l'indulgence. Les deux amans sont pleins d'aimables qualités.

— Ce n'est point une raison pour donner de mauvais exemples. Quoi! monsieur, lorsque des rois en sont réduits à prendre mille précautions pour cacher une intrigue amoureuse, de petits gentilshommes s'en iraient braver les lois, le front haut?

— Les rois sont heureux dans leurs amours, sire, tandis que le pauvre gentilhomme allait mourir de douleur, s'il n'eût cédé à sa folie.

— Votre histoire a donc bien de l'extraordinaire?

M. de Longueville, voyant la curiosité du roi, lui raconta brièvement les traverses de Plénoches, la morgue de M. Quatre-Sous, la cupidité de Vertamont et les supercheries qui avaient amené le mariage. Sa majesté prit goût au récit, et demanda plus de détails. Finalement, sa colère tomba, et, au lieu de vouloir la punition de Plénoches, le roi témoigna le désir que les choses fussent accommodées à l'amiable.

— Il faut avouer, dit-il, que la promesse de mariage et les dommages-intérêts accordés à ce jeune homme établissent l'ancienneté de sa passion et l'imprudence des parens. Cependant, comme les droits d'un mari sont sacrés (1), je veux qu'on arrange ainsi l'affaire: ce Vertamont reprendra sa femme, et renoncera au procès, pourvu que le jeune homme lui rende les quatre mille livres données par les arbitres. J'en ferai parler aux Quatre-Sous par M. le premier président.

Lorsqu'il porta cette heureuse nouvelle à sa fille, M. de Longueville fut étonné de voir qu'elle n'en avait pas une grande joie.

— Songez donc, lui disait-il, que Plénoches échappe ainsi à une ruine complète, sinon à la mort.

— Vous avez raison, répondait-elle; mais une nouvelle séparation nous fera tous mourir de chagrin. Ce que je vois de bon à cet accommodement, c'est que nos amans ont encore du répit pour vivre ensemble le plus doucement du monde.

Les lenteurs des affaires, si déplorables communément, procurèrent cette fois à Plénoches les plus beaux momens de sa vie. Les intérêts de notre héros furent défendus avec chaleur par M. de Longueville qui était ferme de caractère, et qui eût regardé comme une lâcheté d'abandonner un ami dans l'infortune. Ce prince n'avait de faiblesses que pour sa fille, et c'était elle qui l'engageait, sous main, à élever des chicanes, afin de prolonger le séjour de son favori à

(1) Sa majesté n'avait pas encore eu ses querelles avec M. de Montespan.

Coulommiers. Deux mois s'écoulèrent en visites et en discours, pendant lesquels, comme le disait cette charmante princesse, nos amans vécurent le plus doucement du monde; mais, toutes choses ayant une fin, l'accommodement s'acheva selon les désirs du roi.

Plénoches, retiré avec sa maîtresse dans une maisonnette, avait le bon esprit de goûter les délices de chaque jour, comme si son bonheur eût dû être éternel. Quand des amoureux reçoivent de ces grandes faveurs du ciel, ils l'en remercient volontiers, en s'imaginant que désormais la céleste protection les tient à l'abri de toute peine. Cette confiance démontre assez que les heureux ont l'ame bonne, et les dieux sont bien cruels de n'en point tenir plus de compte qu'ils ne le font.

Un soir, nos amans étaient assis auprès d'une fenêtre. Mlle Quatre-Sous regardait le soleil d'automne qui s'en allait expirant dans le fond des bois, et Plénoches, la tête posée sur le giron de sa maîtresse, pensait à part lui qu'il n'était rien d'aussi beau que les yeux où il se mirait dans cet instant. Ils tressaillirent tous deux à la fois, lorsqu'ils entendirent un grand bruit de chevaux qui galopaient sur les feuilles, et troublaient le silence de la forêt. Un carrosse, bien escorté, s'arrêta devant la maisonnette.

—Nous sommes perdus! s'écria Mme Vertamont; voici qu'on me vient chercher.

—Ne dites point cela, répondit Plénoches; il faudra qu'on me tue avant que je vous laisse aller.

Le chevalier courut à ses armes.

—Je savais bien, dit M. de Longueville en entrant, que je faisais prudemment de venir ici en personne. Laissez vos pistolets, mon pauvre Plénoches; ma parole est donnée que je ramènerai madame à Paris. Vous ne voudrez pas, après ce que j'ai fait, me mettre en mauvaise position. Tenez-vous pour heureux de n'avoir point à payer plus chèrement votre algarade.

Plénoches laissa choir ses armes, et l'excès de la douleur lui ôtant la parole, il tendit ses bras à sa maîtresse, où Mme Vertamont se jeta toute en pleurs.

—Hélas! monsieur le duc, dit la jeune dame, vous n'avez point songé à une chose qui rendra les arrangemens superflus.

—Quelle chose? demanda le prince.

—C'est que je n'ai pas six mois à vivre, une fois que je serai rentrée chez mon mari.

— On ne meurt point ainsi, madame. Reprenez courage et mettons-nous en chemin.

Nos amans s'embrassèrent encore et montèrent dans le carrosse de son altesse. Le prince était si touché de leur chagrin qu'il leur eût de grand cœur donné la volée, comme à des oiseaux, s'il n'eût été lié d'honneur. Plénoches, étourdi par ce coup du sort, comme s'il ne l'eût point prévu, ne sentit tout son mal qu'en voyant les murs de la ville. Une fois persuadé qu'il n'était plus en son pouvoir aucun moyen de résister à son malheur, il fit ce qui arrive souvent aux tempéramens mélancoliques, il baissa la tête et demeura écrasé par son désespoir.

IX.

Conclusion des amours. — Mort de Mlle Quatre-Sous et de la princesse. — Fin bizarre de notre héros.

M. de Longueville, pensant que la séparation dernière de nos amans ne pouvait manquer de leur déchirer le cœur, éloigna Plénoches sous un prétexte, et partit avec la jeune dame pour le logis de Vertamont.

— Monsieur, dit-il au mari, cet accommodement s'étant fait par ordre du roi, c'est au nom de sa majesté, qu'en vous rendant votre femme, je vous conjure de la bien traiter. Si elle vous a manqué, vous n'êtes pas non plus exempt de tout reproche. Que ses fautes et les vôtres soient donc oubliées, et vivez avec elle en honnête mari comme s'il n'était rien arrivé.

Vertamont assura qu'il pardonnait les injures qu'il avait reçues; les larmes de la jeune dame furent mises sur le compte de son repentir; mais le duc assura, au retour de cette visite, que le mari avait fait une méchante grimace qui ne présageait rien de bon.

Personne n'a jamais su comment les choses s'étaient passées entre les époux dans leur tête-à-tête après la sortie du prince. Le troisième jour de l'accommodement, un voisin, qui était allé voir notre héroïne, revint en disant que la pauvre dame avait déclaré ne pouvoir supporter sa triste position. Vers le midi, en quittant la table, Mme la conseillère fut prise de douleurs à l'estomac qui la faisaient beaucoup souffrir. On appela un médecin qui reconnut les effets du poison. En moins de six heures, le mal résistant à tous les remèdes, cette infortunée personne rendit l'ame sans avoir rien dit que ces paroles sinistres :

— Je vais donc cesser d'être malheureuse!

Les commères du quartier ne manquèrent pas de faire une rumeur, et de crier que M. le conseiller avait empoisonné sa femme; mais il fut prouvé par le témoignage des valets que Mme Vertamont s'était donné la mort. On l'avait vue tirer de sa pochette une poudre blanche qu'elle avait mangée en guise de sel et qu'on présuma être du sublimé.

C'en était fait de Plénoches si par bonheur Mlle de Longueville ne se fût trouvée à Paris quand arriva cet évènement. La princesse devina que notre héros ne voudrait point survivre à sa maîtresse. Elle l'envoya aussitôt prier de venir chez elle, avant que de rien résoudre.

— Chevalier, lui dit-elle, je vais connaître, dans cette grande occasion, jusqu'où peut aller votre amitié pour moi et combien elle a de vivacité. Je ne doute point que vous n'ayez dessein de vous tuer. Si vous ne craignez pas de me causer un chagrin qui me fera beaucoup de mal, et dont il me faudra bien du temps pour me remettre, accomplissez votre projet, je ne vous arrêterai plus. Si, au contraire, vous avez partagé l'amitié que je vous accorde, vous serez retenu par la crainte de me faire une peine qui serait peut-être la plus grande de ma vie. C'est moi qui ai tout mis en œuvre pour amener cet amour entre vous et votre maîtresse, et je ne m'en consolerai jamais s'il faut que je vous aie donné la mort à tous deux. Vous sentez-vous assez de courage, et m'aimez-vous assez pour vivre encore après tant de maux? Je vous en aurai de la reconnaissance. Vous aviez eu raison de compter que l'amour vous devait rendre heureux, puisque c'est, dit-on, ce qu'il y a de plus doux au monde; mais puisqu'il ne vous est plus possible d'espérer rien de cette passion, l'amitié vous peut encore procurer des jours d'un bonheur sans agitation. La mienne s'augmentera par le besoin que vous en aurez, et je vous l'accorderai égale à celle d'une sœur, autant que le permettra l'espace que la naissance a mis entre nous. Lorsque je serai mariée, je vous prendrai pour mon chevalier d'honneur; vous ne me quitterez plus, et nous vieillirons auprès l'un de l'autre en parlant souvent ensemble de vos chagrins et du beau temps de vos amours.

Pour une personne aussi jeune qu'elle l'était, la princesse montrait la connaissance qu'elle avait du cœur de l'homme en disant à Plénoches qu'il ne pouvait plus songer à être heureux par l'amour. Notre héros se fût indigné d'un langage différent, et n'eût pas manqué de tenir ferme dans ses mauvais desseins pour prouver qu'on ne savait pas l'étendue de sa douleur. La pensée d'être fidèle à la mémoire de

Mlle Quatre-Sous et de n'aimer jamais d'autre femme lui parut agréable. Il lui sembla doux d'être un exemple de constance et de n'avoir plus en son cœur d'autres sentimens qu'une douleur sans remède et une pure amitié pour la princesse. Il promit à Mlle de Longueville de vivre pour la servir et ne la plus quitter. Il tint parole; mais un homme est fort à plaindre quand il a éprouvé de grands maux en sa jeunesse, car il n'est pas de raison pour que cela lui épargne les traverses des autres âges. Notre héros n'était pas au bout de ses malheurs.

Comme Plénoches atteignit trente ans pendant les aventures dont nous avons parlé, M. de Longueville, qui l'aimait davantage à mesure qu'il le connaissait mieux, lui offrit de le marier à quelque riche personne de la cour. Le chevalier n'y voulut rien entendre; et quand son altesse le grondait obligeamment de son obstination, il répondait :

— Que voulez-vous, monseigneur? je ne puis plus ressentir d'amour. Il y a en moi quelque chose de ce côté qui a perdu la vie. Je ne suis plus bon que pour servir votre altesse et ses enfans.

Et en vérité il ne quittait la petite princesse non plus que s'il eût été son ombre. Le lecteur se doit rappeler quelle part extrême Mlle de Longueville avait prise aux amours de Plénoches, jusque-là que sa joie ou sa tristesse étaient selon que ces amours allaient bien ou mal. Notre héros lui rendit la pareille quand lui vinrent les premiers troubles de son jeune cœur. Tout excellent qu'était le duc, il avait sur le mariage des idées de père, et c'est chose commune que celles des enfans soient différentes. Bien que la princesse ne fût point encore en état de prendre un mari, à cause de sa santé qui était fort chancelante, plusieurs grands seigneurs demandèrent sa main à l'avance. La petite altesse avait sans doute une inclination qu'elle tenait secrète, car elle ne trouvait personne à son goût. Il en arriva des querelles entre elle et son père, dont Plénoches eut du souci. Deux années s'écoulèrent au milieu de ces débats. Enfin tout semblait près de s'accommoder à la satisfaction de chacun, lorsqu'une fièvre ardente enleva Mlle de Longueville à tant de gens qui l'avaient en adoration. Ce fut une douleur générale à la cour et une blessure profonde au cœur de Plénoches. La princesse l'avait fait venir auprès de son lit avant que de prendre les sacremens, pour lui dire ces mots :

— Chevalier, vous allez avoir dans un autre monde les deux personnes qui vous étaient le plus chères, votre maîtresse et votre meilleure amie. Prenez patience en attendant que vous veniez à nous. Je rendrai bon compte à Mlle Quatre-Sous de la façon dont vous avez

gardé son souvenir. Afin que vous songiez aussi à moi, et que vous ayez pour cela toute liberté, je vous laisse cent mille écus sur les biens de ma mère.

Depuis ce jour malheureux, on ne vit jamais sourire Plénoches. M. de Longueville avait encore un fils, dernier héritier de son nom et de ses grands biens. Notre héros s'étant donné à lui le vit périr au passage du Rhin, en 1672. Le jeune prince fut tué sous les yeux de son oncle de Condé, qui commandait l'armée. Les mémoires de ce temps et les lettres de Mme de Sévigné en ont fort retenti.

N'ayant plus rien qui le retînt à la cour, Plénoches rentra dans sa province et retrouva sa maison de Corbeil comme il l'avait laissée. Il y vécut quelques années en homme farouche, ne voyant point ses voisins, car ses malheurs lui avaient donné de l'hypocondrie. Le valet Champignon était la seule personne dont il eût l'abord pour agréable.

Son humeur bizarre n'ayant fait qu'accroître dans l'isolement, il se mit un jour en tête de redresser les torts à la ronde. Lorsqu'il apprenait qu'un gentilhomme avait commis des tyrannies, ou qu'il rendait la vie dure à ses gens ou à sa famille, Plénoches le sommait de se conduire plus doucement ou de se battre avec lui. Plusieurs de ses cartels furent relevés, et il eut le bonheur d'en sortir sans recevoir de grosses blessures. Le premier défi qu'il envoya ainsi fut à un père qui voulait contraindre sa fille unique à entrer en religion, afin de lui garder le bien qu'elle avait. Notre chevalier donna de son épée dans la poitrine de cet homme, et l'obligea de marier la demoiselle comme elle le souhaitait. Une autre fois, ayant su qu'un gentilhomme du pays ne respectait point les clôtures des champs et ravageait les terres d'autrui en courant le gibier, Plénoches acheta trente chiens pour le plaisir de les mettre sur un lièvre dans les bois de ce gentilhomme. Une querelle s'ensuivit avec un duel. Notre héros blessa encore son adversaire et lui fit payer rançon à ceux dont il avait gâté les blés.

La cervelle de notre héros se monta sans doute par ce succès jusqu'à un degré proche de la folie. On parlait fort en ce temps-là des méchancetés d'un certain Montsoreau, qui venait de l'assassin de Bussy-d'Amboise. C'était un homme féroce qui pendait ses paysans à des branches, détroussait les passans, levait des impôts forcés et fabriquait encore de la fausse monnaie. Un jour que Plénoches s'ennuyait, il lui prit l'envie d'aller chercher ce Montsoreau jusqu'au fond de la Bretagne; il courut un pays fort sauvage pendant un grand mois avant de le joindre. Il le trouva enfin par hasard dans une hôtel-

lerie où ce brigand battait le pauvre monde et volait l'argent au lieu de payer sa dépense. Plénoches entra dans l'auberge comme Montsoreau se mettait à table, et jeta par terre d'un revers de sa canne les pots et les bouteilles. Il sauta ensuite à la gorge de son adversaire, et lui mettant la pointe de l'épée sur l'estomac, l'obligea de crier merci. Montsoreau promit tout ce qu'on voulut; mais, lorsqu'il se vit relâché, il prit vilainement un pistolet dont il tua notre héros par derrière à bout portant.

Ainsi finit le chevalier de Plénoches, comme il avait vécu, c'est-à-dire singulièrement. Il était environ dans sa quarantième année. Le valet Champignon le fit mettre en terre au cimetière d'un petit village sur les côtes du Morbihan. Comme il ne laissait aucun héritier, son bien retourna au roi, qui en fit présent à Mlle de Blois, fille naturelle de Mme de Montespan et de sa majesté. Depuis lui, personne n'a porté ce nom de Plénoches, qui avait de l'étrange comme le personnage et que lui seul a fait un peu connaître.

Quant aux Quatre-Sous, ils demeurèrent fameux dans la robe. Pendant bien des années, on a dit en manière de proverbe : « Il n'y a point de chambre des comptes sans Quatre-Sous. » Ils ne donnèrent pas de démenti à leur sang et se montrèrent de père en fils aussi avares qu'orgueilleux.

PAUL DE MUSSET.

LOUIS ARIOSTE.

(1474 — 1553.)

SEPTIÈME ET DERNIÈRE SATIRE.[1]

De toutes les anecdotes qui tracent une ligne de démarcation entre les mœurs de l'antiquité et celles des temps modernes, je n'en connais pas de plus curieuse ni de plus décisive que celle que rapporte Élien. Cet auteur dit :

« Entre les exemples de passions amoureuses que l'antiquité nous a transmis, celui-ci n'est pas le moins digne d'attention : *Pausanias aima éperdument sa femme* (2). »

Que l'on ne s'y méprenne pas; cette courte phrase ne saurait servir d'aliment à la malice. Il faut la lire comme elle a été écrite; simplement.

Chez les anciens le lien conjugal excluait la passion de l'amour. Cette règle de morale est expressément recommandée dans les livres des *Économiques* d'Aristote et de Xénophon, et elle reposait sur une idée de pudeur adoptée par toutes les classes de la société païenne, grecque et romaine.

Vers le temps de César, malgré le relâchement déjà excessif des liens du mariage, malgré les progrès de la galanterie parmi les grands, le poète Publius Sirus exprima dans une sentence l'opinion des deux philosophes grecs, et l'on

(1) Voyez les livraisons des 14 et 28 juillet, 25 août, 8 septembre et 6 octobre.
(2) *Æliani varia historia*, lib. XII, cap. XXXIV.

y trouve le commentaire del'anecdote citée par Elien. Sirus dit : « Celui qui aime sa femme avec trop de passion, est adultère. »

« *Adulter est uxoris amator acrior.* »

Saint Jérôme a tenu le même langage à ce sujet, ainsi que la plupart des pères de l'église, et selon eux, rien n'est plus blâmable que d'aimer sa femme comme une maîtresse. Sur ce point, la doctrine de la primitive église s'accordait avec celle des philosophes moralistes de l'antiquité païenne.

Il serait trop long et ce n'est pas le moment de rechercher ici comment l'amour a commencé à passer pour un des élémens indispensables du bonheur dans le mariage. Je rappellerai seulement que ce phénomène moral s'est manifesté en Europe immédiatement après que s'y furent introduits le culte de la femme, les idées et les mœurs chevaleresques, venus tout à la fois de l'Orient et du Nord. Alors, en présence, je dirais presque avec l'appui du catholicisme, la galanterie fit de la passion de l'amour une espèce de religion; de la constance des amans, la première des vertus; et du dévouement à l'objet aimé, un point d'honneur.

Pour ceux qui ont lu les romans et les histoires de chevalerie, et qui connaissent les poésies des troubadours et des trouvères, cet échafaudage de beaux sentimens n'est véritablement qu'un jeu d'esprit, qu'une morale factice qui jurent avec les mœurs réelles, si barbares et si corrompues, telles qu'elles ont été enfin depuis le XIe siècle jusqu'au XVIe, comme le témoignent les faits et gestes de la plupart des preux chevaliers, à compter de Galaor, frère d'Amadis de Gaule, jusqu'à notre chevaleresque et galant François Ier. Mais si fausses, si ridicules, si mauvaises même que soient des habitudes, quand une fois une nation les a adoptées, elles exercent sur elle un empire invincible; et la galanterie s'est impatronisée dans la société chrétienne d'Europe, précisément comme une maîtresse, ou bien un amant, parvient à s'établir entre deux époux. L'amour est devenu plus important que le mariage : telle a été et telle est la puissance occulte serrant chaque jour davantage le nœud inextricable de toutes les difficultés qui rendent l'action de notre société si embrouillée, si contradictoire, et parfois si pénible à supporter.

Dans le cours des six premières satires de l'Arioste, plusieurs passages ont dû avertir le lecteur, qu'au XVIe siècle, en Italie, dans le pays du catholicisme, et autour du trône pontifical, le mariage était souvent forcé de céder le pas à l'amour et à l'ambition (1). On a vu comment l'Arioste, ainsi que tant d'au-

(1) On peut se former une idée complète des désordres de ce genre qui s'étaient introduits alors dans les mœurs, par le paragraphe suivant, extrait d'un décret de la onzième session du concile de Latran, tenue en 1517 : « Quia vero in quibusdam regionibus nonnulli, jurisdictionem ecclesiasticam habentes, pecuniarios quæstus a concubinariis percipere non erubescunt, patientes, eos in tali fœditate sordescere, sub pœnâ maledictionis æternæ præcipimus, ne deinceps sub pacto, compositione

tres, soit pour conserver, soit pour obtenir des bénéfices ecclésiastiques, soit enfin pour se ménager un accès à de plus grands honneurs, éludait le mariage tout en se livrant à l'amour. On a pu s'assurer qu'au XVIe siècle, en Italie, et non loin du saint-siége, le mariage, cette institution considérée sous le point de vue temporel, ne conservait réellement plus rien de la puissance et de la majesté que les premiers chrétiens lui avaient données en en faisant un sacrement. Depuis long-temps, en Italie, l'idée d'un mariage se liait toujours chez les hommes à des espérances de fortune. On se décidait à contracter le mariage s'il devait en résulter de riches héritages et des titres honorifiques; mais on se faisait une loi de s'en abstenir, dans le cas où les avantages qu'il offrait ne pouvaient être mis en comparaison avec la richesse des bénéfices et l'éclat des dignités ecclésiastiques auxquels on croyait avoir droit de prétendre. Dans ce pays, à Rome surtout, il n'y avait qu'une voie qui menât aux emplois, à la fortune, aux honneurs, et enfin au suprême pouvoir; c'est l'église. Un artiste fameux, un savant bibliothécaire, un trésorier, un ministre des finances ou de la guerre portaient la soutane, étaient abbés, prélats, évêques ou cardinaux, et nourrissaient tous l'espérance de devenir pape. C'était une idée fixe qui ne les abandonnait pas, que partageaient et entretenaient leurs parens, leurs amis et leurs maîtresses s'ils en avaient, femmes beaucoup trop prudentes à l'égard des hommes qui leur étaient chers, pour préférer la vanité stérile de rester l'épouse d'un petit bourgeois, à l'avantage si réel d'appartenir à un homme riche et couvert de dignités. Voilà la véritable cause du peu de consistance qu'a toujours eu le mariage en Italie, où le célibat, au contraire, est évidemment pour les hommes une candidature à la fortune et aux honneurs.

Le fort et le faible de certains gouvernemens, le théocratique et le militaire entre autres, ne peuvent être observés et bien connus qu'au milieu des peuples mêmes qui y sont soumis. Ceux qui ont vu le règne de Napoléon savent que les hommes dont les dispositions étaient les plus pacifiques et les plus casanières, se laissaient entraîner par l'exemple général, et prenaient le parti des armes pour se faire un état ou dans l'espoir de satisfaire leur ambition. Ce n'est de même qu'après avoir vécu en Italie, et surtout à Rome, que l'on comprend bien comment, poussé par le besoin et le désir de faire fortune, chacun se pare avec une joyeuse espérance de l'habit ecclésiastique avant même d'être entré dans les ordres. C'est une manière sûre de se constituer postulant aux yeux de tous, d'indiquer la direction que l'on compte donner à ses talens, et de montrer enfin que l'on veut se dévouer au soutien de la monarchie sainte. Aussi la précaution importante consiste-t-elle à se maintenir dans cette région neutre, placée entre le célibat et le mariage, d'où l'on peut toujours s'élancer à propos pour choisir, *par-ci ou par-là*, comme dit notre poète, et secouer le

aut spe alterius quæstus, talia quovis modo tolerent aut dissimulent. » Ceux qui croyaient avoir le droit de concéder de pareilles permissions, en usaient naturellement pour eux-mêmes.

nœud coulant d'un engagement fondé sur la tendresse, si les espérances deviennent plus solides en épousant l'église.

Ces mœurs, ces usages qui révolteront sans doute, et à bon droit, la plupart des lecteurs, ont régné pendant presque tout le moyen-âge, lorsque la puissance intellectuelle et une bonne partie de la temporelle étaient dévolues au clergé; lorsque le célibat était devenu une espèce de dignité, parce qu'il élevait souvent au clergé les hommes les plus obscurs et les plus pauvres. Longtemps le préjugé fut si favorable à l'égard de cet état dans toutes les classes de la société, que les femmes elles-mêmes, toujours assez friandes de mariage, encourageaient souvent les hommes qui leur étaient chers, à rester célibataires, quand l'éclat de leurs talens, par exemple, leur présentaient de grandes chances de succès dans les sciences, et par conséquent dans la carrière cclésiastique. On en trouve une preuve frappante dans la lettre d'Héloïse à Abeilard : « Si le nom d'épouse, dit-elle, paraît plus grand et plus saint, celui d'amie, de maîtresse même, s'il ne vous eût été odieux, aurait toujours été plus doux à mon cœur : car je me serais humiliée d'autant plus que j'aurais compté sur une plus grande bienveillance de votre part, et qu'ainsi, j'aurais ménagé toute atteinte à la gloire de votre excellence (1). »

Le bon chanoine Marsile Ficin, qui portait l'enthousiasme jusqu'à l'exagération, n'a pas craint d'affirmer qu'en s'abstenant du mariage, l'homme peut faire acquérir à son esprit un état de pureté et de lucidité tel, qu'il devient apte à connaître l'avenir et à pénétrer les secrets de la science divine.

Dans l'énumération des qualités éminentes que Jérôme Cardan reconnaît à Pétrarque, le médecin philosophe place au premier rang celle de célibataire.

On pourrait multiplier sans fin les citations de ce genre, et j'ai choisi les trois qui précèdent pour prouver que depuis le XIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe, le préjugé favorable au célibat n'a pas cessé d'être admis et recommandé par les esprits les plus distingués. On reconnaît même qu'à partir de cette dernière époque, et lorsque cette opinion violemment combattue par les partisans de Luther, commença à s'affaiblir en Europe, elle se conserva vigoureuse comme elle se conserve encore, en Italie et en particulier dans les états romains. Pendant un assez long séjour en ce pays, je n'ai jamais eu l'occasion de voir célébrer un mariage temporel, tandis que j'ai assisté au spectacle d'un assez grand nombre de mariages spirituels, ou prises d'habits. C'est qu'au fond ce dernier acte a, pour une théocratie, une importance presque politique en raison de laquelle on lui donne une publicité et un éclat dont le mariage temporel n'est que fort rarement entouré. Celui-ci se célèbre à Rome et presque

(1) « Et si uxoris nomen sanctius et validius videtur, dulcius mihi semper extitit amicæ vocabulum; aut si non indigneris, *concubinæ vel scorti*. Ut quo me videlicet pro te amplius humiliarem, ampliorem apud te consequerer gratiam, et sic etiam excellentiæ tuæ gloriam minus læderem. « (*Epistolæ Abælardi et Heloissæ*, edit. de Bastien, pag. 48.)

par toute l'Italie, de très grand matin, sans pompe et en présence des témoins indispensables; au contraire, si une famille voue et marie un de ses membres à Dieu, on invite solennellement à la cérémonie les parens et les amis, on se revêt, pour y assister, des habits les plus somptueux et les plus brillans; on se rend à l'église en équipage, et c'est ordinairement au milieu du jour et lorsque la foule est grande, que se célèbrent les mariages spirituels, parce que ce sont eux qui produisent les véritables citoyens de la monarchie sacrée.

Cette préférence et les usages qui en résultent ayant toujours placé le mariage temporel dans un état d'infériorité relative, il s'en est suivi naturellement que la légitimité des enfans n'a jamais eu le même degré d'importance en Italie, où le chef suprême est électif, que chez la plupart des autres nations de l'Europe, dont les souverainetés sont héréditaires. Dans un pays où les hommes de la plus basse ou de la plus équivoque extraction sont parvenus, par leurs vertus, leurs talens ou leur adresse, à s'asseoir sur le siége de saint Pierre, on conçoit que le droit de porter la tonsure et la soutane équivaille à celui de citoyen et même de noble dans les monarchies temporelles.

J'ai cru devoir entrer dans les détails qui précèdent, pour donner le mot de l'espèce d'énigme que présentent les circonstances de la vie de l'Arioste, relatives au double soin qu'il a pris constamment de concilier les intérêts de sa *pseudo-famille* avec l'espérance d'être revêtu de dignités ecclésiastiques. Je ne prétends pas excuser ces mœurs, mais je les explique et je m'efforce de faire comprendre comment l'Arioste, avec un cœur si droit, si bon et si honnête, avec un esprit si juste, n'a cependant pas pu échapper aux préjugés de son pays et de son siècle.

La dernière satire traite du mariage, et c'est pour faire ressortir la netteté des idées de l'Arioste sur quelque question que ce soit, quand il la traite avec indépendance d'esprit, que j'ai retracé toutes les circonstances bizarres dont cette institution était environnée de son temps en Italie. Malgré la fausse position où l'auteur du *Roland Furieux* était placé entre sa maîtresse et ses enfans d'un côté, et le chapeau de cardinal en espérance, de l'autre, on va voir comment l'honnête homme et l'homme d'esprit dominent toujours en lui l'homme intéressé.

SATIRE VII.

A M. ANNIBAL MALEGUCCIO.

« J'entends dire à tous mes amis, toi excepté, que tu es sur le point de prendre femme. Que tu prennes ce parti, je t'en loue; mais que tu veuilles me le cacher, je m'en fâche.

« Peut-être m'en fais-tu mystère, dans la crainte que je ne m'oppose à ta résolution. N'ayant pas de femme, tu penses que je condamnerai celui qui en prend une. Si c'est là ton idée, tu te trompes. Bien que je n'aie pas de femme, je n'accuse pas cependant Jean, Pierre, Paul, ni Martin, d'en avoir. Bien plus, je

suis fâché de me trouver dans ce cas, et je m'en excuse en disant que mille accidens ont toujours contrarié l'effet de ma bonne disposition à cet égard; car j'ai toujours pensé et dit souvent que sans femme à ses côtés un homme ne peut jamais être parfaitement bon. Sans épouse, il ne peut vivre sans pécher; car qui n'a pas son bien propre est obligé de s'en procurer dehors, en mendiant ou en volant; et une fois que l'on a mangé de la cuisine des autres, on devient gourmand; aujourd'hui on a des grives et des cailles, demain on voudra des faisans et des perdrix rouges. On oublie tout amour, toute charité pour le prochain; aussi est-ce pour cela que les prêtres sont une si vorace et si cruelle canaille. Que ce soient des loups et des ânes sans aucune retenue, c'est ce que vous pourriez bien dire, vous qui habitez Reggio, si toutefois la crainte ne vous rendait muets; mais sans votre avertissement, je m'en aperçois bien. Je ne parle pas de l'incorrigible Modène qui mériterait, si mal qu'elle soit, d'être plus mal encore.

« Marie-toi donc, si tu le veux et si tu dois en passer par là; n'attends pas, comme le docteur Buonleo, jusqu'à l'extrême vieillesse. Les vieux sont plus propres au service de Bacchus que de Vénus, et l'Hyménée est toujours représenté jeune et frais. Poussé par le désir, le vieux présume trop de lui, s'imagine faire des choses superbes; mais il se désabuse bientôt lorsqu'il est à l'épreuve.

« Quant aux femmes, elles ne prétendent pas rester ainsi dans l'embarras, et il se trouve toujours une main secourable qui subvient à leurs besoins. Et, crois-moi, la chose ne serait pas ainsi que l'on dira qu'elle est; car les femmes ne peuvent éviter les effets de la renommée qui parle toujours bien plutôt du faux que du vrai, et se plaît à flétrir celui qui chérit l'honneur. Mais cette faiblesse des vieux n'est presque rien, selon l'avis de ser Jorio, auprès d'un inconvénient bien plus grave : « C'est bien pis encore, dit-il, lorsqu'on se voit un « enfant au berceau, deux bambins courant dans la maison avec une petite « fille première-née, et qu'âgé, on ne trouve personne qui, après soi, veuille « les conduire dans la bonne voie, sans les tromper et les voler. »

« Marie-toi, et ne fais pas comme certains de nos gentilshommes et de leurs ancêtres qui à présent sont enterrés dans les églises ou les cloîtres : ils avaient formé le dessein de ne se marier jamais, pour ne point avoir d'enfans, et ne pas être obligés de partager entre eux des biens à peine suffisant à un seul. Le mariage qu'ils ont fui dans la force de l'âge, ils sont obligés de le contracter, sous le blâme public, quand ils sont devenus vieux. Ils trouvent à coqueter dans les campagnes et les cuisines; les enfans leur viennent, la passion augmente, tant qu'enfin, honteux et lâches, ils se trouvent forcés d'épouser une paysanne ou une servante, pour que leurs enfans ne restent pas bâtards. En y faisant attention, tu reconnaîtras que c'est de cette manière que le sang noble de Ferrare s'est corrompu en grande partie, que c'est pour cela que tu vois si rarement les jeunes gens suivre la vertu et les nobles études, tandis qu'au contraire la plupart reproduisent les mœurs et les habitudes de leurs aïeux maternels.

« Cousin, tu as raison de prendre femme; mais, écoute, penses-y bien avant de te décider; car tu ne pourras plus dire *non*, une fois que tu auras dit *oui*. En te donnant conseil sur ce sujet, quoique tu ne me le demandes pas, je veux te dire ce que tu dois chercher et ce que tu dois fuir. Tu ris de moi, peut-être, n'imaginant pas que je puisse te donner d'avis salutaire, moi qui n'ai jamais eu le cou ni les pieds pris dans ce filet. Est-ce que tu ne t'es pas aperçu que, près de deux joueurs, celui qui les regarde sait souvent mieux ce qu'il faut faire qu'eux? Si mon avis est bon, ou au moins tant soit peu fondé en raison, reçois-le; s'il te fait l'effet contraire, condamne-le ainsi que moi. Avant tout, il faut que tu le saches : si, en te mariant, tu ne consultes que l'ardeur amoureuse, alors il ne reste qu'à en agir à ton goût; car celle que tu aimes a tous les mérites et toutes les vertus, et il n'y a pas d'orateur latin ou grec qui puisse te dissuader à ce sujet. Quant à moi, je n'ai nulle envie d'enseigner la route à un aveugle; mais pour le cas où tu ferais la distinction du blanc et du rouge, alors porte attention à mes paroles.

« Si tu tiens à l'honneur, toi qui désires une femme, fais bien attention à ce qu'ont été et à ce que sont sa mère et ses sœurs. Puisque nous prenons tant de soins pour connaître les races des chevaux, des bœufs et de tout bétail que nous achetons, quelles précautions n'aurions-nous pas dans le choix de cette espèce d'animaux qui est la plus trompeuse? Tu n'as jamais vu naître une biche d'une vache, une colombe d'un aigle, ni une fille honnête d'une mère infame. Outre que la branche ressemble toujours au tronc, l'exemple journalier et domestique détruit et ruine toute semence de bonté. Si la mère a deux amans, la fille voudra en avoir quatre, cinq, six, si elle peut, tendant ses filets pour en attraper le plus possible, le tout afin de montrer qu'elle n'est pas moins séduisante que sa mère, et que les dieux ne lui ont pas départi moins de beauté. il est bon de s'informer de la nourrice (gouvernante) qu'elle a eue, quelles sont ses compagnes, si elle a été élevée dans la maison paternelle ou à la cour, si elle se sert plus habituellement du fuseau et de l'aiguille que du luth et de sa voix.

« Prends bien garde de t'adresser à une fille qui t'apporte plus d'argent, de titres et de noblesse, qu'il ne convient à ton état. A moins de lui donner une vingtaine de demoiselles pour la suivre, des laquais et un page pour porter sa queue, tu auras bien de la peine à la contenter. Il lui faudra encore une naine, un bouffon, un fou, et des compagnons de table et de jeu pour la distraire pendant le cours de la journée. Elle ne voudra pas mettre le pied dehors et faire un pas sans un carrosse, la moindre des dépenses auxquelles tu es exposé. Que si tu ne la fais pas, cette dépense, toi qui es des premiers parmi les nobles et les riches de la contrée, comment la feront ceux qui te sont inférieurs? Et si la Giannica (1) se fait traîner soir et matin par des chevaux de remise, que ne

(1) Sous ce nom vrai ou supposé de Giannica, Arioste signale une femme ambitieuse et peu aisée.

devra pas faire celui qui est assez riche pour avoir et entretenir un équipage? Si les autres femmes ont deux chevaux, la tienne, qui est riche, en voudra quatre; et dans le cas où tu lui céderais, elle se rendra maîtresse de toi et te fera agir à son gré.

« Mais as-tu l'idée de lui tenir tête? Oh! alors dis adieu au repos, et, nouvel Ulysse, bouche tes oreilles aux cris, aux plaintes et aux lamentations. Toutefois ne t'avise pas de lui dire des mots durs, car elle t'en rendra cent pour un, et te piquera plus vivement qu'une guêpe ou une abeille.

« Crois-moi, prends une femme qui soit ton égale, qui n'apporte pas dans ta maison des habitudes étrangères, et qui ne traîne pas une queue plus longue que son rang ne l'exige. Je ne la veux pas surpassant les autres en beauté, recherchée de tout le monde et se montrant la première à conduire les danses. Entre la laideur et la beauté, tu as devant toi un chemin tout peuplé de jeunes filles ni belles ni laides, qui, si elles ne te charment pas, ne te repousseront pas non plus. Celui qui sort de ce chemin rencontre à droite tout ce qu'il y a de joli au monde, à gauche tout ce qu'il y a de difforme. Par ici on trouve, à mesure que l'on avance, des figures toujours de plus en plus laides, par là de plus en plus belles. Maintenant, si tu veux savoir où tu dois choisir ton épouse, je te dirai que c'est au milieu ou un peu vers la droite, mais sans trop t'écarter du chemin. Ne t'aventure pas trop, ne va pas trop avant choisir une femme tellement séduisante que tout le monde brûle pour elle d'amour et de désirs. Beaucoup lui feront la cour, et bien qu'elle en rejette un, deux ou trois, ne te flatte jamais qu'aucun n'obtiendra la victoire. Cependant redoute également de la choisir laide, car avec elle tu épouserais un ennui continuel. Vive la beauté moyenne! j'ai toujours condamné les extrêmes. Que ses manières soient gracieuses et nobles. Prends garde surtout qu'elle ne dorme pas les yeux ouverts, car l'air sot et niais est une difformité plus grave que la laideur même. Lorsque ces niaises commettent quelques sottises, elles les font avec si peu d'adresse que tout le monde en est incontinent instruit et en jase; mais une autre plus prudente mène les affaires secrètement et se conduit comme le chat soigneux qui recouvre de terre ses saletés. Je la veux agréable, polie, ennemie de tout orgueil et gaie. Surtout point de tristesse, point de sourcils froncés. Qu'elle soit modeste, qu'elle ne s'ingère pas de répondre pour toi en ta présence, et qu'en toute occasion elle soit occupée, propre et bien tenue.

« A mon sens, il faut qu'elle soit de dix à douze ans plus jeune que toi. Ne prends jamais une femme du même âge et surtout d'un âge supérieur au tien; car les belles années passant plus vite pour elle que pour toi, elle te paraîtrait vieille lorsque tu serais encore dans toute ta force. A ce propos je pense qu'un homme qui désire se marier doit avoir ses trente ans. C'est l'âge où commence à céder cette fureur de l'ame qui veut si soudainement et tourne si soudainement vers le repentir (1).

(1) Aristote, au chap. XIV du liv. VII de sa *Politique*, indique dix-huit ans pour

« Cependant, pour revenir à l'épouse, qu'elle ait la crainte de Dieu sans doute, mais je n'aime pas qu'elle entende plus d'une messe par jour, ni qu'elle se confesse plus d'une fois ou deux par an. Je ne veux pas qu'elle soit en relation habituelle avec les ânes qui ne portent pas de bât, ni la voir occupée à faire des tourtes et des friandises pour son confesseur.

« Il serait bon encore qu'elle se contentât du visage que Dieu lui a fait, et qu'elle laissât le rouge et le blanc à la dame de M. Ghinaccia. A l'exception du fard, on peut lui permettre tous les ornemens dont les dames de son rang font usage. Mais pour le fard, je n'en veux pas, et je ne veux pas que tu le supportes. Ah! si Erculan savait sur quoi il pose ses lèvres quand il donne un baiser à Lydie, il éprouverait plus de dégoût que s'il baisait les *joues* d'un galeux. Il ignore que le fard, dont la mauvaise odeur n'est pas détruite par le musc qu'on y mêle, se fabrique avec la salive des Juives qui le vendent, et qu'elles le composent de la graisse d'horribles serpens nourris par elles, pétrie avec les excrémens de leurs enfans circoncis. Je passe sous silence une foule d'ordures dont les maris se salissent la face quand ils dorment près de leurs femmes.

« C'est le sublimé et tous les détestables onguens dont les femmes se servent, qui flétrissent si promptement leur teint, qui sont cause que leurs dents, auxquelles elles attachaient tant de prix, se gâtent, noircissent, rendent leurs mâchoires laides et leur bouche fétide. Bref, que ta femme imite le petit nombre et non pas la multitude; qu'elle ne sache faire ni le blanc ni le rouge, mais qu'elle se connaisse en fil et en toile.

« Si tu la trouves ainsi faite, je te conseille de la prendre. Cependant il pourrait arriver qu'elle changeât de style, qu'elle attirât quelque galant ou commît même quelque grosse faute; en un mot, qu'au temps de la récolte le fruit ne répondît pas aux fleurs qu'avril aurait montrées. Alors accuse le sort et non toi-même, car ce ne sera pas par ta négligence que tu auras des fruits indignes de ton appétit.

« Mais pour celui qui la prend en aveugle et au hasard, mais pour l'homme plus coupable encore, qui l'a voulue et l'a prise impure, bien qu'il sût qu'elle l'était, si par la suite il se repent de sa sottise, qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même, et ne s'attende à aucune compassion étrangère.

« Maintenant que je t'ai mis à cheval, il faut que je t'enseigne comment on guide et on arrête son coursier. Dès l'instant que tu auras pris femme, laisse le

les femmes et trente-sept ans pour les hommes, comme les rapports d'âge les plus exacts relativement au mariage. Platon a déterminé l'époque de trente ans pour les hommes. Montaigne, en traitant ce sujet (*Essais*, liv. II, chap. VIII), rappelle l'opinion émise à ce propos par le philosophe Thalès : « Thalès, dit-il, y donne les vraies bornes, qui, jeune, répondit à sa mère le pressant de se marier, *qu'il n'était pas temps*, et devenu sur l'âge, *qu'il n'était plus temps*. Il faut refuser l'opportunité à toute action importune. »

nid des autres et repose-toi sur le tien, dans la crainte que quelque oiseau, venant à le trouver abandonné, ne s'y niche. Fais des caresses à ta femme, et aime-la du même amour que tu veux qu'elle te rende. Flatte-la, et que ce qu'elle fait te paraisse agréable. Commet-elle par hasard quelque faute? reprends-la avec tendresse et sans montrer de colère. Qu'il te suffise de la faire rougir, sans qu'elle ait besoin de fard. Tu le sais, on calme plus facilement un cheval en le caressant de la main qu'en le brutalisant, et les flatteries mieux que les chaînes nous attachent les chiens. Quant à la bête féminine, beaucoup plus humaine de sa nature, il ne faut pas toujours la traiter avec colère, et à mon avis on ne doit jamais la frapper. Fais-en réellement ta compagne, et garde-toi de la conduire en maître absolu, comme si elle était une esclave que tu eusses achetée. Dès l'instant que ses demandes ne sont pas indiscrètes, satisfais-la par des attentions tendres; tâche de te la conserver amie autant que tu le pourras.

« Je ne t'engagerai certes pas à lui laisser faire ce qu'elle veut sans en être instruit; mais je te conseille de ne pas montrer de défiance. Qu'elle fréquente les banquets et les danses publiques; et ne l'empêche pas de se rendre, en temps convenable, aux églises que la noblesse fréquente. Ce n'est ni dans les places, ni au grand air que les séducteurs dressent leurs embûches, mais dans la maison des voisins, des commères, des nourrices ou de telles autres gens. Surveille ta femme dans le bon et le mauvais temps, et ne la perds pas de vue, car l'occasion fait le larron. Tâche d'avoir soin qu'elle ne soit pas en compagnie avec les méchans, prends bien garde aux habitués de ta maison, et prévois le mal au dehors, afin qu'il n'entre pas dedans.

« Mais étudie-toi à prendre toutes ces précautions avec prudence, et sans que ta femme s'en aperçoive, parce que tu lui inspirerais l'idée de mal faire, si elle découvrait que tu te défies d'elle. Ote-lui toute occasion de mal faire, et si elle le fait, qu'au moins ce ne soit pas par ta faute.

« Je ne sais pas de meilleurs moyens que ceux que je t'ai donnés, pour éviter que ta femme ne devienne la proie d'un autre; mais tiens-toi bien pour assuré que, si elle le voulait, nul ne pourrait l'empêcher d'en venir à ses fins, car en ce cas elle s'arrangera toujours de sorte que ta prudence cédera à son adresse.

« Il y avait un peintre, nommé Galasso, qui représentait ordinairement le diable avec un visage, des yeux et des cheveux d'une beauté ravissante. Au lieu de lui donner des griffes et des cornes, il le peignait plus gracieux que l'ange envoyé par Dieu en Galilée. Le diable, se sentant honteux d'être vaincu en politesse, apparut en songe au peintre un peu avant le jour, et lui dit succinctement qui il était, et qu'il venait pour le récompenser de l'avoir toujours peint si beau; qu'en conséquence, quelque demande qu'il lui fît, elle lui serait accordée, et que même il irait au-delà de ses souhaits. Le pauvre artiste avait une femme très belle pour laquelle il éprouvait une jalousie qui ne lui laissait aucun repos. Il pria donc le diable de lui enseigner le moyen de s'assurer de la fidélité de sa femme, et il lui sembla alors que le diable lui passait un anneau

au doigt, en lui disant que, tant qu'il le tiendrait, il ne pourrait être trahi. Enchanté, le peintre se réveilla, et vous savez le reste.

« Que celui qui désire que sa femme ne lui fasse pas tort, ait bien soin de tenir cet anneau ; et, encore, est-ce tout au plus s'il pourrait en tirer cet avantage, dans le cas où la dame aurait la fantaisie d'en faire à sa tête. »

Cette dernière satire, comme toutes celles de l'Arioste, est remarquable tout à la fois par le bon sens exquis dont elle est pleine et par l'absence complète de fiel et de dureté. Quoique notre poète n'eût pas un ménage bien régulier, on sent à la manière dont il parle du lien conjugal, qu'il était digne de le former, et que, si sa vie de père de famille n'avait pas reçu la sanction indispensable, elle ne manquait pas cependant de régularité et se ressentait de la bonté et de l'honnêteté de son cœur. Avec quelle constance il s'attache à Ferrare où était la personne qui faisait sa véritable vie! Comme on sent qu'il lui sacrifie tout, jusqu'à ses espérances de fortune et d'honneurs! Il ne trouve jamais en lui la constance et la force qu'il faut pour être réellement ambitieux, et dans ses lettres familières, auxquelles il a donné la forme de satires, l'amant, le père de famille tendre se laissent toujours apercevoir.

De tous les écrivains qui ont badiné sur l'inconstance et les faiblesses des femmes, nul ne l'a fait avec plus de grace et de bonhomie qu'Arioste. Il me semble qu'au milieu de ses railleries les plus audacieuses en ce genre, il perce une bienveillance, un amour pour le sexe féminin, qui répand un charme indicible sur toutes ses compositions. Quelquefois même son indulgence pour cette moitié du genre humain est poussée assez loin pour qu'on puisse la confondre avec une légère ironie. Dans le *Roland furieux* (ch. IV), les paroles qu'il prête à Renaud, à propos du supplice que l'on réserve à Genièvre, accusée d'avoir admis son amant chez elle, en fournissent un exemple singulier. Le paladin, en proie à mille réflexions que lui suggère le sort affreux réservé à la jeune victime, s'écrie : « Une femme doit donc mourir parce qu'elle a laissé son amant apaiser ses désirs entre ses bras? Maudit soit celui qui a porté une telle loi, maudit soit celui qui permet qu'on l'exécute! C'est à bon droit que l'on mettrait à mort une cruelle; mais c'est une injustice horrible que de punir ainsi celle qui donne la vie à son amant. Qu'il soit vrai, qu'il soit faux que Genièvre ait reçu le sien, peu m'importe, et je la louerais même d'en avoir agi ainsi en secret ... Je suis donc entièrement disposé à la défendre. Je n'affirmerai pas qu'elle est innocente, puisque je l'ignore, mais je dirai que pour une pareille faute, elle ne peut encourir un tel châtiment; je dirai que celui qui a établi une loi semblable, est cruel et insensé; que cette loi doit être révoquée comme injuste, et qu'il faut lui en substituer une

meilleure. Si une ardeur et un désir mutuels entraînent et forcent l'un et l'autre sexe à se livrer aux doux ébats d'amour, ce que le vulgaire ignorant regarde comme une faute grave, pourquoi punirait-on une femme qui écoute un ou plusieurs amans, tandis qu'un homme, non-seulement n'est point puni, mais est loué, au contraire, d'avoir beaucoup de maîtresses? Par cette justice inégale, on fait vraiment un trop grand tort aux femmes, et Dieu aidant, j'espère démontrer que ce mal a duré trop long-temps. »

Ce discours de Renaud, qui ne laisse pas d'être étrange, le paraîtra sans doute davantage, lorsque l'on saura que le galant paladin le tient dans une abbaye d'Écosse et aux moines par qui il y a été reçu, et de plus, que ces bons moines donnent pleine et entière approbation à ses paroles: « *Rinaldo ebbe il consenso universale,* » dit l'Arioste; or, il faut convenir que le chevalier français, les moines d'Écosse et le poète italien ne rendent pas la vertu difficile à pratiquer (1).

Après la lecture de ce discours, et lorsque l'on repasse dans son esprit les divers morceaux de l'*Orlando furioso* et des *Satires* où le poète parle de sa servitude littéraire, des mœurs du clergé de son temps, du monstre de l'hérésie sculpté sur la fontaine de l'enchanteur Merlin, et de Martin Luther, les passages enfin où il nous entretient de sa maîtresse, de ses enfans, de ses velléités ambitieuses, et de sa paresse, il faut convenir que, s'il se montre toujours poète admirable, ce serait vainement que l'on chercherait en lui un philosophe autre qu'un épicurien. Le doute, et une certaine ironie douce que lui inspire constamment l'inévitable imperfection des choses humaines, sont les élémens ordinaires de ses pensées, et quoique la droiture de son cœur et de son esprit lui fasse préférer et choisir le bien toutes les fois qu'il ne lui en coûte pas trop d'efforts, il est faible, sans courage, et impuissant contre le mal. Il en fait même l'aveu complet à l'occasion de Roland, à qui l'amour a fait oublier sa fidélité et ses devoirs envers son prince. « Mais j'excuse ce paladin cependant, dit-il (*Orl. fur.*, c. IX), et me réjouis d'avoir un tel compagnon dans mon défaut; car, tiède, paresseux pour le bien, je suis toujours vif et animé pour le *mal* (le plaisir.) »

« Ma l'escuso pur troppo, e mi rallegro
Nel mio diffetto aver compagno tale;
Ch' anch'io sono al mio ben languido ed egro,
Sano et gagliardo a seguitar il male. »

Si je ne craignais de tomber dans l'excès de ceux qui, lorsqu'ils traitent un sujet, ou lorsqu'ils parlent d'un homme, veulent que tout s'y rapporte, je pour-

(1) Arioste a plaidé plus d'une fois la cause des femmes dans le même sens. A la suite de la fameuse histoire de Joconde et du roi Astolfe, au XXVIIIe chant de l'*Orlando furioso*, il met en scène un vieillard qui s'efforce de pallier les fautes des femmes en faisant ressortir l'impunité qui protége le libertinage des hommes.

rais dire que l'Arioste est la personnification de son temps. Doué d'une imagination fertile et riante, possédant l'élocution poétique au plus haut degré, gai, spirituel, aimable, paresseux, railleur, sensuel, curieux, sceptique et imprévoyant, enfin défendant le catholicisme sans être bien chaud chrétien, tel est l'Arioste, tel fut à peu près son siècle.

De toutes ces dispositions, l'imprévoyance que les hommes les plus éminens du clergé italien, et le pape Léon X lui-même, ont partagée, l'imprévoyance est le défaut dont les conséquences sont devenues le plus graves. Il n'est pas déraisonnable de croire que, si ce pontife et le collége des cardinaux qui l'entouraient, eussent apporté une réforme quelconque à la discipline cléricale, et suspendu pour quelque temps les dépenses énormes qui se multipliaient alors journellement à Rome, on eût pu étouffer les plaintes et les dénonciations de Martin Luther, dont les échos retentirent, au contraire, de tous côtés, lorsqu'en 1518, Léon ordonna la promulgation en Allemagne de sa *nouvelle décrétale* pour valider la vente des indulgences. Les auteurs favorables à la cause de ce pontife célèbre ont cherché à justifier jusqu'à ce dernier moyen d'augmenter ses profusions, en les présentant comme des efforts tentés pour accroître l'éclat et la puissance du saint-siége qu'il occupait. C'était, disent-ils, pour hâter l'achèvement de la première ou au moins de la plus vaste basilique du monde chrétien; c'était pour élever ce palais du Vatican, pour l'orner et l'enrichir de ce que le ciseau et le pinceau des plus grands artistes pouvaient produire; c'était dans l'intention de rassembler et de fixer à Rome les livres recueillis dans tous les pays, les savans et les écrivains les plus fameux en tout genre. Léon X, pénétré de cette idée que Rome était déjà le chef-lieu intellectuel de toute la chrétienté, voulait encore que cette cité devînt matériellement la ville la plus belle et la plus grande du monde; espérances gigantesques, réalisées sans doute en grande partie, mais qui eurent pour effet de rendre le clergé insatiable de richesses et ivre d'orgueil.

Vainement quelques voix généreuses et saintes s'élevèrent de cette foule d'hommes frivoles, cupides et ambitieux, pour faire entendre la vérité au pontife environné de luxe et séduit par la gloire; aucune ne fut écoutée. Et loin même de faire des tentatives apparentes pour suspendre les profusions et s'opposer au déréglement général des mœurs, Léon, sourd à tout conseil, transforma ses indulgences en papier monnaie, et ne cessa pas de répandre des largesses qui entretinrent les habitudes de luxe qu'avait contractées sa cour.

Ce serait manquer au premier des devoirs de l'historien, si, lorsque tant d'autres ont fait valoir un si grand nombre d'écrits dictés par l'enthousiasme et la flatterie en faveur du gouvernement et de la conduite de Léon X, je n'en faisais pas connaître au moins un inspiré tout à la fois par l'amour sincère de la religion et conçu dans l'intérêt véritable et bien entendu du saint-siége et de l'église catholique.

Le discours dont je vais citer les passages les plus importans et le mieux ad-

propriés à mon sujet, fut écrit en 1517, par Jean François Pic, prince de la Mirandole, neveu de Jean, l'ami de Laurent-le-Magnifique et si célèbre par l'étendue de son esprit et l'universalité de ses connaissances. J. F. Pic s'était rendu aussi considérable en Italie par sa haute piété et ses vertus privées que par sa science. Sincèrement dévoué au culte catholique, apostolique et romain; blessé, comme toutes les personnes de son temps sincèrement religieuses, du relâchement excessif de la discipline ecclésiastique et de la corruption générale des mœurs qui en était la conséquence, J. F. Pic de la Mirandole, pendant un voyage qu'il fit en Allemagne, reconnut les mauvais effets que produisaient en ce pays le luxe des légats apostoliques et le commerce scandaleux qu'ils y faisaient des faveurs du saint-siége. Le concile général de Latran, convoqué depuis 1512, tenait alors (1517) sa douzième et dernière session. Cette circonstance fit naître dans l'esprit de J. F. Pic le projet de composer un discours (1) adressé au grand pontife Léon X et au concile de Latran, pour les engager à aviser au moyen de mettre un frein au luxe et à la vie scandaleuse du clergé. Le pieux seigneur de la Mirandole réalisa non-seulement son projet, mais il adressa directement son discours au pontife et au concile. On n'a sans doute pas oublié la nonchalance et le laisser-aller avec lesquels l'Arioste parle, dans ses satires, du commerce des bénéfices ecclésiastiques, des intrigues qui avaient lieu dans l'antichambre des prélats, et de l'espèce de curée où l'on se disputait sur les marches du saint-siége les emplois et les dignités ecclésiastiques. Maintenant J. F. Pic de la Mirandole va nous entretenir sur les mêmes sujets, mais avec l'indignation d'une ame pieuse, et de ce double témoignage surgira l'inexorable vérité.

Le prince de la Mirandole expose dans son exorde la nécessité de combattre le relâchement des mœurs, qui menace de ruiner la république chrétienne; et pour obtenir ce résultat, il ne conseille pas tant au pape et au concile de faire de nouveaux réglemens, que de remettre en vigueur les statuts de l'ancienne et primitive discipline ecclésiastique. Il engage surtout les évêques et les cardinaux à s'y soumettre de nouveau les premiers, afin de persuader leurs inférieurs et de les forcer à imiter leur exemple. « Car dès qu'il en sera ainsi, ajoute l'orateur, les peuples se conformeront aux volontés des dignitaires de l'église, comme à des lois animées et vivantes, et ils seront ramenés à la règle fondamentale de la piété et de la vraie discipline (2). » Il insiste donc pour que l'on rende la vie aux anciennes institutions de la république chrétienne, dont le mépris toujours croissant a produit les abus qu'il va signaler : le luxe, le libertinage et l'avarice. « Un grand nombre des princes de notre république,

(1) Ad Leonem decimum pontificem magnum, et concilium Lateranensem. Johannis Francisci Pici, Mirandulæ domini, de reformandis moribus, oratio. (Page 885 du second volume des Œuvres de Jean et de Jean-François Pic de la Mirandole.)

(2) » Quod si fiat, populi facilè antistites ipsos tanquam animatas et vivas leges sequentur, atque ad normam pietatis et veræ disciplinæ revocabuntur. »

dit-il, ont converti la simplicité antique en astuce, la pureté en méchanceté, la libéralité en parcimonie, et le luxe en avarice. Chez la plupart des premiers de l'église, dont la conduite devrait servir de règle à la populace ignorante, on ne trouve que peu ou point de respect envers Dieu, nulle règle fixe et honnête de conduite dans la vie, aucune retenue, aucune modestie. La justice s'est transformée pour eux en haine ou en protection, la piété en superstition. On commet des péchés ouvertement dans toutes les classes de la société, en sorte que souvent une vertu est imputée comme une faute aux hommes honnêtes, ou qu'un vice est vanté comme une vertu par ceux qui, s'étant retranchés dans leurs crimes comme dans une enceinte fortifiée, se fient au silence que l'on garde sur eux et à une impunité constante. Voilà les maladies, voilà les blessures, ô souverain pontife, que tu as à guérir. Que si tu n'y apportes pas remède (et n'oublie pas que cela te touche et t'importe beaucoup), que si tu refuses de les guérir, je crains bien que celui dont tu es le vicaire en ce monde, loin de panser ces corps malades avec des remèdes adoucissans, ne les traite au contraire en les tranchant avec le fer, en les brûlant avec le feu. Je serais même disposé à croire qu'il a déjà fait l'essai de cette médecine future. Car qu'est-ce autre chose que ces religieuses de Brescia forcées de laisser leur sainte église aux soldats en place de butin? Comment qualifier autrement le sac de Ravennes, où tant de prêtres ont été égorgés, et le saint carnage des vierges prostituées dans la ville de Prato? Quelle autre chose ces évènemens nous donnent-ils à comprendre, ô très saint père, si ce n'est que les lieux sacrés et les églises ont été souillés par les entremetteurs et les libertins, que les crêches du bon pasteur ont été livrées aux loups cruels, que les cloîtres destinés dans la plupart des villes à servir de retraite aux vierges ont été transformés en mauvais lieux? Si je ne me trompe, je crains bien que ces malheurs ne soient qu'un avant-goût du breuvage amer qui nous est préparé. »

Le pieux orateur continue en faisant le tableau des guerres sanglantes dont l'Italie était alors le théâtre, et, après avoir retracé tant de carnages, résultats des guerres auxquelles le saint-siége a pris une part si vive, le prince de la Mirandole s'écrie : « C'est-à-dire que le Christ, lui qui a sauvé le genre humain, laissera couler tant de sang, afin que ceux que le propre sang du Christ a non-seulement rachetés à la vie, mais comblés de richesses, se roulent avec délices, couchés sur la plume? Mais à quoi servirait-il de parler de leurs lits, si je ne signalais pas les troupeaux de courtisanes et d'efféminées (*exoleti*) qui entourent ces hommes, si je ne rappelais les bénéfices qu'ils achètent et revendent en commun? Oui j'espérais, très saint père, lorsque vous avez été élevé au suprême sacerdoce, que l'on verrait rejeter ces mauvais et honteux moyens employés autrefois par ceux qui parvinrent aux plus grands honneurs par le plus grand déshonneur. Je me flattais (et bien d'autres conçurent les mêmes espérances), que grace à la générosité de votre caractère on ne tarderait pas à voir la république chrétienne réglée par de meilleures lois, et je ne désespérerais pas entièrement encore aujourd'hui, si, faisant usage de votre gé-

nérosité naturelle et de cette puissance que vous avez d'imprimer la crainte ou de montrer de la douceur par votre seul regard, vous vouliez, sans avoir besoin d'infliger aucune peine, faire quelques efforts pour rétablir l'ordre.

« Il faut mettre tous vos soins, ô grand pontife, à ne pas laisser éprouver à notre république quelque grand dommage. Vous êtes en guerre avec beaucoup de gens, et cette guerre que je regarde comme intestine, dangereuse, grave, il n'y a d'autre moyen de la conjurer, que la sévérité de la discipline. Contenez le luxe dans tous les rangs, imposez un frein à l'ambition, réprimez les fureurs du libertinage indompté, mettez fin à ces unions clandestines (*contubernia*) que contractent les prêtres, excès prévus et condamnés déjà depuis long-temps par les lois de l'église, et mettez un terme à cette avidité criminelle que l'on montre pour les richesses. Protégez, défendez, non les biens confiés et accordés aux ecclésiastiques, mais bien plutôt le patrimoine des hommes vertueux qu'ils dévorent, et au lieu de les laisser absorber par d'impurs gloutons, faites que dorénavant ces richesses soient employées à de bons usages. Que ceux qui trafiquent indignement des choses sacrées en les mettant en vente et aux enchères, soient punis pour cet infame commerce. Punissez sévèrement, ou éloignez des ordres, les prêtres qui ne sont point attentifs à gouverner le troupeau qui leur est confié, qui s'occupent de vanités, s'adonnent aux superstitions, à la gourmandise, et se livrent à des exercices honteux et incompatibles avec leur état; interdisez ces prêtres puisqu'ils souillent tout par leur exemple, puisqu'ils corrompent par le spectacle de leurs désordres les gens dont la vie était le mieux réglée, et qu'ils sont cause enfin que non-seulement le bas peuple, mais toutes les classes de la société s'abandonnent aux crimes. »

L'orateur presse ensuite plus vivement encore le pontife pour lui faire sentir la nécessité d'arrêter les désordres de tous genres qui se sont introduits dans le corps ecclésiastique. Il le rend en quelque sorte personnellement responsable des malheurs qui peuvent arriver, s'il ne prend pas des mesures non-seulement pour que ceux qui doivent conduire et gouverner les hommes soient honnêtes et purs, mais pour qu'ils s'opposent encore à l'action incessante des gens vicieux et méchans. Il revient bientôt aux excès de la luxure, et rappelle ceux qui antérieurement avaient déjà été l'objet des lois répressives dictées à ce sujet par l'église. « Alors, ajoute-t-il, les prêtres dormaient avec des femmes à la porte du temple; mais aujourd'hui, ils ont fait irruption jusque dans l'intérieur sacré, et (ô honte!) ils y entraînent des femmes (1)... »

(1) Voici le texte complet de ce passage curieux : « Illi cum mulieribus eâ tempestate dormiebant ad ostium tabernaculi. Nostrâ vero, in sacras ædes fit irruptio, et ab illis etiam (proh pudor!) fœminæ abiguntur ad eorum libidines explendas, et meritorii pueri a parentibus commodantur et condonantur his, qui ab omni corporis etiam concessâ voluptate se immaculatos custodire deberent. Hi (pueri) postea ad sacerdotiorum gradus promoventur, ætatis flore transacto jam exoleti. Non igitur

L'éducation des jeunes gens destinés à recevoir les ordres est aussi l'objet des censures les plus sévères du prince de la Mirandole. Il signale sans ménagement tous les dangers auxquels la jeunesse des lévites était exposée, et donne au pontife quelques exemples de leur défaut complet d'instruction.

« Je me souviens, dit-il, d'avoir connu un jeune homme destiné à devenir évêque, mais plongé dans une si profonde ignorance, que, lorsqu'on lui demandait en plaisantant quels progrès il avait faits dans ses études, il répondait ingénuement qu'il ne savait pas même les premiers mots de la prière que les prêtres ont coutume de réciter avant d'officier. J'ai rencontré des ecclésiastiques qui dépensaient les revenus sacerdotaux confiés à leur bonne foi, à satisfaire les plus honteuses voluptés, et qui tiraient vanité de leur conduite. Eh quoi! Léon X, tu tolèreras de telles monstruosités? tu les verras, et tu pourrais souffrir qu'elles se reproduisent?..... Jésus-Christ, Dieu et homme, a souffert, il est vrai, avec une imperturbable patience, les injures qui lui étaient personnellement adressées; mais il ne put tolérer que l'on portât atteinte à l'honneur de son père, lorsque, courroucé, il chassa à coups de fouet les acheteurs et les vendeurs hors du temple. Moïse a traité sévèrement ceux qui n'avaient adoré qu'un seul veau d'or; et toi, Léon, tu ne punirais pas de l'exil, tu ne priverais pas de toutes les dignités les adorateurs de ces nombreuses *génisses* (c'est ainsi qu'il désigne les courtisanes) qui, non-seulement font leur étable de la ville de Rome, mais qui y règnent, qui y étourdissent et fascinent ceux qui les rencontrent, lorsqu'elles se promènent comme des reines, couvertes de pourpre, d'or et de perles? Eh quoi! tu souffriras que les églises soient profanées par les actions les plus criminelles; que ces monstrueuses Circé y fassent entendre leur grognement? Tu ne craindras pas que ce troupeau de syrènes ne provoque, autant que cela leur est possible, le naufrage de la nef qui t'est confiée? Tu laisseras mettre en vente et aux enchères les églises du Dieu tout-puissant et le sang du Christ, dont le sacerdoce suprême ne peut être acquis par aucune valeur commerciale? Si, dans cette occasion, on te juge un pontife clément, c'est qu'on attribuera cette disposition à ta piété; si on pense que tu es trop indulgent, on en cherchera la cause dans la nature et les habitudes de ton caractère et de ton tempérament; mais si tu souffres que la loi de Dieu soit oubliée, si tu permets que les crimes les plus odieux soient effrontément commis en tous lieux, alors il n'y a pas de juge, si timide qu'il soit, qui craigne d'attribuer une telle conduite à la perversité ou à la négligence (1). »

miremur si dejerant, et falso utrumque se nosse sacrarum litterarum instrumentum profiteantur; quoniam nec quid ejus nomen significet pernovere. »

(1) ..... « Tu vero earum cultores *vitularum*, quæ maximo numero in Urbe non stabulantur modo, sed dominantur, et auro, purpurâ, margaritis, more regio incedunt ornatæ, ut ad earum aspectum, nedum congressum plurimi obbrutescant et perceant, exilio saltem et honorum omnium mulctâ non compesces? Tu sacras ædes

Ce discours avait été communiqué à Léon X, et fut lu au concile de Latran. Quoi qu'il en soit, aucune réforme ne fut même tentée par le pontife pour rétablir la discipline ecclésiastique. On vanta l'éloquence du prince de la Mirandole; mais son discours ne tarda pas à être oublié, et le pape ne changea ni ses habitudes ni celles de son clergé. Bref, il en fut de la harangue du vieux prince catholique comme de celle du paysan du Danube :

. . . . . Par écrit
Le sénat demanda ce qu'avait dit cet homme
Pour servir de modèle aux parleurs à venir.
On ne sut pas long-temps à Rome
Cette éloquence entretenir.

Celui de tous les hommes sincèrement religieux et véritablement attachés à l'église catholique romaine, qui a prêché en Italie la réforme des mœurs du clergé et des laïcs avec le plus d'énergie et d'opportunité, c'est Savonarola. Si la parole de ce moine eût été plus généralement écoutée, ou plutôt si lui-même eût donné plus d'autorité à ses conseils religieux, en ne s'en servant pas pour répandre ses doctrines politiques, s'il ne se fût pas montré temporellement séditieux, lorsqu'il poursuivait le vice et le crime jusque sur le siége pontifical, occupé alors par Alexandre VI (1492-1496), peut-être eût-il été facile au successeur de ce pape d'opérer quelque grande réforme. Le luxe et les excès déployés au Vatican dans toute leur brutalité, pendant la vie de Borgia, n'avaient point encore été ornés, embellis et rehaussés, comme ils le furent bientôt après, par l'éclat donné aux arts sous Jules II; il s'en fallait bien surtout que l'exercice simultané des sciences, des lettres et des arts, qui devint si actif et si puissant sous Léon X, eût donné même aux choses les plus condamnables un vernis de politesse et d'excellence qui séduisît toutes les classes de la société. Si donc quelques années plutôt, et lorsque les esprits étaient encore frappés de la vie scandaleusement criminelle d'Alexandre VI, on eût fait valoir ce prétexte et saisi cette occasion de porter remède aux abus et aux excès honteux établis dans les mœurs de toutes les classes de la société, peut-être, dis-je, peut-être aurait-on pu obtenir quelques bons résultats.

Mais lorsque l'on réfléchit que pour suivre les conseils donnés vingt-deux

sceleribus omni fariam prophanari, et in eis tot monstra Circæa grunnire permiseris? Tot syrenes, et veriùs tot syrenum millia patieris, naviculæ tibi divinitùs commissæ, quantum in ipsis est, procurare naufragium? Tu Dei optimi maximi templorum, tu Christi sanguinis mercatum substinueris, cujus supremum sacerdotium nullis mercimoniis est consequutus. Si clemens videris pontifex, id pietati facile adscribetur. Si nimis placidus, naturæ tuæ consuetudini, corporisque temperamento. Sed si posthaberi Deum ejusque legem patieris, et immania scelera passim et nullâ prorsus verecundiâ peragi, nullus erit tam injustus rerum æstimator, qui vereatur id tribuere vel malitiæ vel negligentiæ. »

ans après par le prince de la Mirandole, il aurait fallu d'abord renoncer aux immenses trésors que l'on prélevait au moyen de la vente des indulgences, puis arrêter les travaux de la basilique de Saint-Pierre de Rome, prier Raphaël d'Urbin d'aller peindre ailleurs qu'au Vatican, ne plus exhumer de statues antiques, cesser d'acheter de précieux manuscrits, forcer les ecclésiastiques à rompre leurs habitudes semi-matrimoniales, exiler Bembo, Sadoletto, Bibiena et tant d'autres hommes de ce mérite, chasser de Rome ces fameuses courtisanes qui y attiraient tous les étrangers illustres de l'Europe, faire rendre gorge à cette foule de laïcs dotés de bénéfices ecclésiastiques, rétablir une discipline rigoureuse dans les couvens, renoncer à tout le luxe intellectuel produit par la culture des sciences, des lettres et des arts, et, enfin, retirer à l'Arioste le privilége papal qui lui garantissait, sous peine d'excommunication pour le contrefacteur, la publication et la vente de son *Orlando Furioso*, poème très peu dévot et souvent si libre, mais que toute l'Italie, depuis le pape et le sacré collége jusqu'aux *fachini* de Rome, savait déjà par cœur; c'était chose impossible, et, il faut le dire, inutile. Bonne ou mauvaise, l'œuvre de la civilisation s'accomplissait!

Sans se connaître, et beaucoup trop éloignés l'un de l'autre par l'espace comme par la pensée pour s'entendre, deux hommes, l'un Allemand, l'autre Italien; le premier sérieux et irascible, le second aimable et railleur, commencèrent précisément dans la même année, 1517, à exercer simultanément sur toute l'Europe une influence contraire dont les résultats combinés se sont continuellement accrus depuis, et ont concouru et concourent encore à établir dans tout le monde la tolérance religieuse. Sous le pontificat de Léon X, Martin Luther répandit la doctrine du libre examen en matière de foi, et Louis Arioste fit contracter aux esprits l'habitude de ne plus rien prendre au sérieux.

E. J. DELÉCLUZE.

LES

BATEAUX A VAPEUR

EN ORIENT.

Dans le port de Stamboul, en face de la douane turque et assez près du Vieux-Sérail, mouillent ordinairement les paquebots à vapeur français, russes, autrichiens et turcs; car la Turquie a, elle aussi, une compagnie qui exploite ce genre de navigation. Les paquebots français, ne parcourant qu'une seule ligne, n'y apparaissent que tous les dix jours; les paquebots russes, allant à Odessa, partent et arrivent deux fois par mois; mais les paquebots autrichiens, qui semblent vouloir s'emparer de toute la navigation du Levant, la mer Noire comprise, y sont en permanence.

Voici comme on s'y est pris à Constantinople pour que le pavillon ottoman flottât à bord de quelques *steambots* :

Un ministre, dont la perspicacité avait fini par découvrir qu'un bateau à vapeur est le meilleur moyen d'établir des communications rapides entre les provinces si éloignées les unes des autres qui composent l'empire Turc, ne voulut cependant pas entraîner son maître, feu le sultan Mahmoud, en de trop grandes dépenses; il fit donc venir un jour, à son divan, entre onze heures et midi, les plus considérables d'entre les *sarrafs* (banquiers) arméniens.

Après les salutations d'usage, les pauvres sarrafs, dans une anxiété difficile à peindre, attendaient humblement qu'il plût au visir de leur apprendre ce que le gouvernement de sa hautesse réclamait de leur fidélité, de leur parfaite soumission. Bientôt le ministre leur parla de l'intérêt, on ne peut plus réel,

on ne peut plus vif, que le prince portait à tous ses sujets rayas et autres; il leur dit que le cœur de Mahmoud saignait chaque jour, en voyant de son palais de Béchik-Tach les bateaux à vapeur étrangers s'emparer, pour ainsi dire, du commerce de l'empire. — Pour remédier à un tel état de choses, continua-t-il, le sultan (que l'Éternel le couvre de sa bénédiction!) a pensé que les sarrafs ne pouvaient mieux employer une partie imperceptible des trésors qu'ils ont entassés sous son règne bienfaisant, qu'à faire construire quelques-uns de ces bateaux.

— Dieu est miséricordieux! répondirent les sarrafs, il permet que nous puissions témoigner au prince notre dévouement le plus absolu; nous ferons donc construire ces navires avec solidité et avec le plus grand luxe; mais nous prierons sa hautesse de ne pas trouver mauvais que notre orgueil s'élève jusqu'à les lui offrir.

— Non, non, dit en les interrompant le visir; jamais le sultan (que l'ombre du Très-Haut protége son trône!) ne consentirait à un pareil sacrifice. Les temps sont changés; aujourd'hui, la violence et la fourberie ont fait place à la justice et à l'équité. Le sultan, non seulement n'accepterait pas votre offre, mais il s'en offenserait, et vous pourriez vous repentir de l'avoir faite. Occupez-vous donc de la construction de ces navires en toute sûreté, en tout repos d'esprit; faites une concurrence fructueuse pour vous à ces pavillons étrangers qui viennent s'enrichir à nos dépens. Établissez d'abord une ligne de Stamboul à Smyrne, et puis une autre de Stamboul à Trébisonde; ce sont les deux meilleures lignes à exploiter, sa hautesse le pense avec raison. Tout ce qu'elle vous demande, pour prix de l'idée qu'elle vous donne, c'est, lorsqu'elle aura des troupes à faire transporter, soit à Samsouz, soit à Sinope, soit à Trébisonde, soit à Smyrne, de vous charger du transport de ces troupes gratuitement.

— Sur notre tête et sur nos yeux! dirent en s'inclinant profondément les sarrafs, le sultan sera obéi.

Les paquebots furent construits à grands frais, ils arrivèrent successivement à grand appareil et à grand bruit d'artillerie dans le port de Stamboul; mais le bénéfice le plus réel des entrepreneurs a été de prendre gratuitement à bord de ces navires les bataillons du sultan; car les voyageurs donnent et donneront bien long-temps encore la préférence aux paquebots français et autrichiens, mieux commandés et mieux tenus. Quant au visir, il a d'autant plus à s'applaudir d'avoir été l'intermédiaire entre le souverain et les banquiers, que son maître a disposé, comme s'ils étaient à lui, de navires qui ne lui avaient rien coûté d'achat, qui ne lui coûtaient rien d'entretien, et qui naviguaient précisément sur les seules lignes où il y eût des soldats à transporter.

C'est toujours une chose curieuse à visiter qu'un paquebot à vapeur partant de Constantinople. Sur l'avant du navire se groupent des Grecs, des Syriens, des Persans, des Turcs, des Albanais, des Maugrebins. Les uns déjà installés fument gravement; les autres causent avec volubilité et à grand renfort de gestes; ceux-ci prennent leur repas; ceux-là étendent le tapis sur lequel

ils vont s'accroupir. Il en est même qui, dès les premiers momens, oubliant le prophète, sans doute parce qu'ils naviguent sous pavillon chrétien, se font servir des liqueurs et principalement du rhum; mais ne croyez pas qu'ils se contentent d'une petite dose. Ils boivent le rhum, comme les ivrognes de France boivent le vin. Voilà comment les Turcs entrent dans la civilisation! C'est l'orgie qui les prend par la main et qui, en les initiant à son culte, semble vouloir leur prouver qu'il y a, loin du Coran et du paradis que le prophète annonce, des félicités qu'il ne faut pas dédaigner.

Du reste, ce n'est pas seulement en Turquie que le rhum et le vin feront damner plus d'un croyant. En Afrique, j'ai vu nombre de musulmans, hommes et femmes, s'en revenir à la ville, en décrivant, sur la route, des circonvolutions qui attestaient peu de solidité dans les jambes, et un affaiblissement de l'autorité que le moral doit toujours exercer sur le physique. Un jour, à Alger, je m'approchai d'un homme venu des confins du désert; je lui demandai : — Combien gagnes-tu par jour? — Trente sous, me dit-il. — Et du temps du dey, que gagnais-tu? — Six sous. — Alors tu es bien plus riche qu'autrefois? — Non, car tout a augmenté de valeur; et puis, il y a le vin. — Comment, malheureux! tu bois du vin? Et Mahomet! — Et toi, répliqua-t-il, ne manges-tu pas de la viande le vendredi? et Jésus-Christ! — Vous comprenez que cette conversation me guérit de l'envie de faire le moraliste, et que depuis lors je me gardai bien d'aller prêcher à des Turcs.

Parmi ceux qui ne boivent pas, à bord des paquebots, vous remarquerez toujours les juifs. Le juif est marchand, en tous temps, à toute heure, en tous lieux : il a, dès-lors, toujours besoin de toute sa raison. Il ferait volontiers boire les autres au risque de les damner; car ce n'est pas pour le paradis qu'il se prive de boire; c'est pour gagner. Toutefois, s'il y a des passagers musulmans qui oublient la loi religieuse, il en est d'autres qui s'en souviennent pour eux, et qui cherchent même à la leur rappeler. Un soir, j'étais près du timonier; un personnage marchant avec gravité s'approche de nous, et nous demande de quel côté est la Mecque. Je consulte la boussole, et je lui donne le renseignement dont il avait besoin. Alors il se dirige vers les tambours qui couvrent et protégent les roues du bateau; il y monte; puis, le visage tourné vers la ville sainte, il appelle les vrais croyans à la prière. Aussitôt chacun se réveille, chacun regarde de quel côté est tourné l'iman, et voilà les prières qui commencent sans que rien puisse distraire les fidèles.

A voir l'empressement avec lequel aujourd'hui les musulmans et les giaours montent à bord des paquebots à vapeur, on serait tenté de croire qu'ils ont adopté ce genre de transport, tout de suite et sans nulle hésitation; il n'en est rien cependant. Les paquebots à vapeur soulevèrent des questions très délicates parmi les musulmans, et peu s'en est fallu qu'on n'écrivît, pour et contre, des consultations dogmatiques très profondes, comme on en a écrit pour et contre le café à une autre époque. Il s'agissait, pour les gens essentiellement religieux, de savoir s'il était permis de s'embarquer sur des navires qui vont contre le vent; car aller contre le vent, disait-on, n'est-ce pas aller contre

la volonté de Dieu? Je n'ai assurément pas la prétention de trancher une question si délicate; mais, si j'avais été uléma ou muphti, j'aurais dit, de prime-abord, ce qu'on a dit après réflexion : que, puisque Dieu avait créé un moyen d'aller contre le vent, ce n'était pas aller contre la volonté de Dieu que d'user de ce moyen.

Les juifs virent dans cette voie de transport un autre inconvénient : les paquebots partant à des époques fixes, il arrive quelquefois que ces époques se trouvent correspondre avec le jour du sabbat; or Dieu a défendu aux juifs de se mettre en voyage à pareil jour. Il fallait donc, ou ne pas profiter d'une occasion qui ne se présente que deux ou trois fois par mois, et peut-être manquer une affaire lucrative, ou bien trouver un moyen de tourner la difficulté, tout en respectant le principe sacré de l'observation du samedi. Avec des esprits ingénieux comme ceux des juifs, surtout quand il s'agit d'argent, le moyen ne devait pas tarder à être découvert; on a trouvé, en effet, qu'il suffit, pour rester dans les prescriptions de la loi, d'aller coucher à bord le vendredi, et l'on a l'ame en repos le jour suivant.

L'embarras était plus grand pour les juifs qui s'embarquent aux Dardanelles, où le bateau ne fait que passer. Il n'y avait pas moyen, là, de se rendre à bord dès la veille; mais, que ne peut l'intelligence de l'homme! Le juif des Dardanelles va coucher le vendredi soir sur un canot attaché au rivage, et le lendemain matin, quand arrive le paquebot, il saute à bord, l'esprit content, la conscience calme; car, cela encore ne s'appelle pas entreprendre un voyage le jour du sabbat.

De tous les bateaux à vapeur qui partent de Constantinople, le plus intéressant à visiter, sous le rapport des voyageurs, est, sans contredit, celui qui dessert la ligne de Trébisonde.

Je devais aller à Thérapia rendre visite à l'ambassadeur de France, l'honorable amiral Roussin : il y a quatre lieues de Constantinople à Thérapia, et, comme le vent du nord régnait depuis plusieurs jours, la direction des paquebots autrichiens me fit l'honneur de m'offrir, pour m'épargner le désagrément d'une course à cheval par la pluie et la neige, de profiter du départ du paquebot de Trébisonde. J'acceptai avec empressement cette offre d'autant plus agréable que le directeur des paquebots venait lui-même à Thérapia.

Au moment de monter dans le canot qui devait nous porter à bord du bateau à vapeur, un Turc arrive en grande hâte et d'un air tout effaré : « Monsieur! monsieur! criait-il, daignez m'entendre : un de mes esclaves, fugitif depuis dimanche (nous étions au jeudi), est à bord du paquebot; je l'ai vu et je viens le réclamer; il m'a coûté 4,000 piastres! Vous ne voudriez pas me faire perdre tout cet argent? » Nous nous arrêtâmes pour écouter ce Turc et pour lui demander quelles preuves il pourrait donner à l'appui de son assertion. « Comment, quelles preuves! répondit-il, j'ai trois témoins à bord, et, de plus, un soldat de police qui veille sur lui, parce que, l'ayant retrouvé, je ne veux pas qu'il m'échappe derechef. »

Bien que je ne sois pas de l'association pour l'affranchissement des noirs, j'éprouvai du regret de ce que le fugitif avait été découvert par son maître.

On donna passage au Turc dans notre embarcation, et chacun de nous profita de la circonstance pour intervenir en faveur d'un pauvre diable qui ne nous paraissait pas coupable le moins du monde. Nous engagions le maître à se montrer humain, à ne pas frapper son esclave; nous lui faisions observer que la douceur devait être plus efficace, pour le retenir, que la colère; et lui, d'un air patelin, nous répondait : « Soyez tranquille, je ne suis pas méchant; d'ailleurs, s'il tombait malade, est-ce que je n'y perdrais pas? Je serai très bon, très indulgent, très affectueux même. Tenez, quand on me l'aura remis, en revenant de bord, nous le placerons là, sur ce banc; nous le tiendrons par son vêtement pour qu'il ne s'échappe pas et pour que je puisse user d'indulgence; car, s'il s'échappait encore, vous sentez qu'il me serait absolument impossible de ne pas lui faire donner cent, deux cents coups de bâton. » En disant cela, notre homme cherchait à lire dans nos yeux s'il finirait par nous intéresser assez à la perte de son esclave, pour que nous consentissions à faire l'office de gendarmes.

Ce brave Turc était content d'avoir retrouvé ses 4,000 piastres; mais il y avait sur son visage, mêlée à toutes les marques de la joie la plus vive, une sorte de préoccupation. Était-ce un reste du chagrin qu'il avait éprouvé? Était-ce un pressentiment?

Le dialogue que je viens de reproduire finissait à peine, que déjà nous arrivions à bord. Le Turc, sans autres formalités, monte le premier, ce qui n'était pas trop conforme aux règles de la politesse; mais ce qui pouvait paraître excusable pour deux raisons : d'abord il était Turc; puis, il avait grande envie de voir, par ses propres yeux, si son homme n'était pas parvenu à se soustraire à la surveillance de ses gardiens :

— Où est-il, votre esclave? demandâmes-nous au Turc.

— Le voilà, monsieur.

Aussitôt un grand garçon, qu'à la coupe de son visage on reconnaissait pour être né dans la Circassie, quitta la natte sur laquelle il était assis, fumant un narguilé tout neuf.

— Cet homme est-il ton maître? lui demanda-t-on.

— Lui! je ne le connais seulement pas.

— Ah! tu ne me connais pas, Sélim! Eh bien! en voici qui te reconnaîtront.

— Faites-les parler si vous le voulez, vous en avez le droit, car vous les avez payés pour cela.

Les témoins, interrogés, déclarèrent unanimement qu'ils reconnaissaient parfaitement Sélim et qu'il était l'esclave du Turc.

Je gémissais du sort qui attendait le malheureux Circassien, bien que sa position ne parût pas beaucoup l'inquiéter; enfin le capitaine du paquebot, convaincu que le Turc avait raison, conviction que, du reste, tout le monde

partageait à bord, donna l'ordre de livrer Sélim; mais celui-ci, tirant un papier de sa poche, s'écria : « Ces hommes sont des imposteurs; je n'ai jamais été esclave; je suis libre et sujet russe : voici mon passeport. »

Au même instant, un employé de la chancellerie russe, que le hasard paraissait avoir amené dans le port, et qui, probablement par hasard aussi, avait eu envie de visiter le paquebot, se trouva sur le pont. On soumit le passeport à sa vérification, et il fut trouvé très valable.

Jamais je n'ai vu figure pareille à celle du maître de Sélim; il était, en un moment, de rose et réjoui devenu jaune et crispé. L'infortuné voulut se permettre quelques observations; on lui dit de s'adresser à l'ambassade russe, et on le pria de quitter le navire; mais comme il ne se pressait pas de se conformer à cette injonction, et que l'heure du départ venait de sonner, on se servit du propre soldat de police dont il s'était fait accompagner pour l'obliger à descendre dans le canot. Le paquebot commençait déjà à marcher, que nous entendions encore au loin une voix crier : « Russe! il n'est pas Russe! il est mon esclave, et je l'ai payé 4,0000 piastres. »

Quant au Circassien, il s'était tranquillement remis à fumer son narguilé, et roulait dans sa main plusieurs pièces de monnaie, à l'aide desquelles il devait pouvoir aller plus loin que Trébisonde. Peut-être avait-il payé son passeport, sa bourse et son narguilé, de la promesse de tenir le gouvernement moscovite au courant des choses qui se passeraient dans son pays; peut-être aussi le gouvernement russe a-t-il cru trouver, en aidant les Circassiens à secouer l'esclavage, un moyen d'envoyer des gens qui lui fussent dévoués, dans un pays où il trouve une grave résistance.

Si quelquefois le paquebot de Trébisonde emporte, comme dans cette circonstance, des esclaves qui ont conquis leur liberté, c'est par ce paquebot aussi qu'arrivent à Constantinople les Circassiennes destinées à peupler les harems. Ce sont de jeunes filles vendues par leurs parens à des marchands, qui les conduisent à travers les croisières russes, à Trébisonde d'abord, et à Constantinople ensuite. Ne vous figurez pas que ces femmes soient tristes, qu'elles regrettent leur famille, leur pays. Elles quittent leur père et leur mère comme ceux-ci se séparent d'elles. Pourquoi pleurerait-on au moment du départ? Les parens ont reçu pour prix de leur fille de l'argent qui doit les aider à vivre dans leurs vieux jours, et la fille va changer toutes les fatigues de la vie des champs contre la douceur de la vie du harem. Il est triste d'avoir à le dire; mais n'y a-t-il pas quelquefois des faits analogues dans notre état social? Déjà, à bord du paquebot, commence pour les Circassiennes une ère nouvelle; le marchand qui les a achetées peut bien, par économie, coucher sur le pont et rester exposé pendant la traversée aux intempéries de l'atmosphère; mais il a soin de louer le grand salon pour ses esclaves, et les voilà dès-lors dans une chambre élégante, dansant, se balançant devant les glaces, y admirant leurs charmes, estimant ce qu'elles valent de piastres, faisant des rêves d'avenir. L'une se voit sultane, l'autre se contenterait d'être achetée par un pacha; elles se promettent réciproquement leur protection. Mais ces beaux succès ne peu-

vent pas être obtenus aussi vite qu'elles le désireraient : il faut, en premier lieu, qu'on les ait guéries d'un mal qui les atteint presque en naissant. Le dirai-je? pas une de ces houris n'en est exempte ; toutes sentent s'agiter sous l'épiderme l'insecte qui produit la gale. Il faut, après leur guérison, qu'elles reçoivent une certaine éducation, qu'elles apprennent le turc, qu'elles apprennent à jouer d'un instrument. Tout cela fait, elles sont conduites dans des lieux où on les expose en vente, et quelquefois les marchands en obtiennent jusqu'à 60,000 piastres (15,000 francs).

J'ai parlé, au commencement de cette lettre, des paquebots à vapeur français qui apparaissent tous les dix jours dans le port de Stamboul. C'est une idée heureuse que la création de cette marine postale à vapeur que la France a répandue sur la Méditerranée ; elle initie nos trop casaniers compatriotes à tous les mystères de la vie levantine. Elle nous met à même, par le bon marché des transports et par la rapidité des traversées, de connaître dans tous ses détails de production, de consommation et de mœurs, une partie du monde où l'on prenait du café depuis cent ans, lorsqu'on s'est imaginé d'en boire en France. Peut-être en viendra-t-on un jour à développer cette belle création que quelques ports de mer ont vue avec des yeux de jalousie, sans se douter d'abord que la route d'Alexandrie n'est pas seulement la route postale d'Égypte, mais qu'elle est aussi celle de l'Inde. Ce qu'il est bon de remarquer à ce propos, c'est que Bordeaux reçoit par les paquebots du Levant presque autant de lettres que Marseille.

Je traiterai une autre fois la question des bateaux à vapeur en Orient, considérée au point de vue du commerce et de la politique.

DE SÉGUR-DUPEYRON.

M. INGRES

ET

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Dans la séance que l'académie des Beaux-Arts a tenue dernièrement pour faire son rapport sur les envois de l'école de Rome, et pour décerner les grands prix aux élèves qui ont mérité d'être admis au nombre des pensionnaires de la Villa-Médicis, il y a eu, comme en bien des choses, deux parts : celle d'un amusement frivole ou d'un ennui passager pour le public, celle d'un débat sérieux pour les personnes qui s'intéressent véritablement à l'avenir de l'art. Nous laisserons de côté la première part qui a absorbé le peu d'attention dont la presse est encore capable, pour nous occuper de la seconde qui, il faut avoir le courage de le dire, dépasse la mesure ordinaire de son intelligence. Si c'était M. Nanteuil qui occupait le fauteuil du président, si c'était M. Huyot qui était assis à côté de lui, combien de verres d'eau sucrée M. Raoul-Rochette a bus durant la succession de ses discours, voilà sans doute des questions dignes de toute la sagacité de la critique ; elles ont été traitées d'une manière si profonde, si nouvelle, si péremptoire, que nous nous garderons bien d'y revenir. Posons-nous d'autres problèmes, par exemple, celui de savoir quel était le sens des paroles que nous avons entendu prononcer dans cette séance.

M. Raoul-Rochette a rempli, à lui seul, toute cette solennité académique ; en qualité de secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts, il a lu le rapport des différentes sections sur les travaux des élèves de Rome ; c'est au même titre qu'il a proclamé les noms des nouveaux lauréats, et qu'il a fait l'éloge de Lesueur, l'auteur des opéras de la *Caverne* et des *Bardes*, décédé depuis quelques

mois. Ouvrir la carrière aux jeunes gens, juger ceux qui y sont entrés, fermer le tombeau d'un artiste qui l'a parcourue, c'est une tâche grave, et bien faite pour un esprit élevé. En l'accomplissant, le secrétaire de l'académie des Beaux-Arts nous a-t-il montré que le corps dont il était l'interprète comprît convenablement l'autorité que son institution a voulu lui donner sur le développement de nos arts?

A Dieu ne plaise que nous voulions rendre M. Raoul-Rochette responsable des idées et des leçons dont il s'est fait l'organe! nous avons nous-même considéré sa nomination aux fonctions de secrétaire perpétuel de la quatrième classe de l'institut comme un gage donné au progrès du siècle, et au raisonnable mouvement des choses, par une compagnie que son aversion pour tout ce qui est jeune et vivant avait trop long-temps compromise aux yeux de l'opinion publique. Ce qu'elle avait accordé sur ce point et sur quelques autres, l'académie des Beaux-Arts semble avoir eu hâte de le retirer, en faisant passer par la bouche de son secrétaire des sentimens et des principes que les jalousies intérieures des diverses sections peuvent bien enfanter, mais qui ne sauraient convenir à un homme placé par son savoir, par son goût, par son impartialité, au-dessus des rivalités mesquines des coteries.

Pour dire le mot, que personne n'a prononcé, et qui se trouvait au fond de toutes les phrases et de tous les esprits, une accusation en forme contre M. Ingres, tel est le résumé de cette séance. Un blâme sévère, adressé en termes exprès au directeur de l'école de Rome, a été l'unique préambule du rapport de l'Académie; puis à mesure qu'il passait à l'examen des divers envois de peinture, de sculpture et d'architecture, le rapporteur ajoutait adroitement à la mercuriale, ici des remontrances vives et précises, là des insinuations qui, si elles n'attaquaient pas l'homme même, s'acharnaient peut-être, hélas! sans le savoir, contre les tendances qui font, à notre gré, sa grandeur et la gloire de notre patrie. Enfin il n'est point jusqu'à l'éloge de feu Lesueur, qui, malgré la différence des deux talens, n'ait été jusqu'à un certain point transformé en satire; car en faisant remarquer que le professeur de musique n'imposait point à ses élèves un système arrêté, le secrétaire perpétuel semblait critiquer les principes fixes, la manière tranchée, l'enseignement austère du professeur de peinture.

Je ne saurais, pour ma part, accorder, avec les règles strictes de la convenance, ces taquineries contre un absent, contre un artiste qui emploie à relever la Villa-Médicis de l'état de délaissement où elle était tombée, un temps que la postérité regrettera. Mais c'est à un code plus grave que celui de la civilité qu'il appartient de décider ce débat. Dernièrement M. Pierre de Cornélius, revenant à Munich, après avoir visité la France, disait à ses compatriotes qu'il n'avait vu à Paris qu'une chose, le plafond de *l'Apothéose d'Homère*, par M. Ingres. Quel absurde plaisir peut-on prendre à rabaisser un homme, en qui seul les nations étrangères reconnaissent encore la suprématie de l'école française? Que le vulgaire ignore des beautés qui sont au-dessus des forces actuelles de son entendement, et aille offrir son culte à des talens qui

flattent les penchans inférieurs de la nature, on ne saurait s'en étonner dans un temps où, plus encore que la peinture, les lettres et la musique, ces arts privilégiés de l'intelligence, se sont vouées à un matérialisme déshonorant. Mais qu'une compagnie, fondée pour résister aux entraînemens fâcheux, et pour guider la multitude, se plaise dans les erreurs qu'elle devrait corriger, c'est ce qu'il est plus difficile de comprendre et d'excuser.

Les reproches les plus graves, adressés au directeur de l'école de Rome, se réduisent à deux points principaux. L'académie croit d'abord qu'il est de son devoir de l'avertir de conduire les pensionnaires à une égale distance des deux écueils de l'innovation et de l'imitation. Il paraîtra à tout esprit sérieux que la marche d'un sage professeur devrait être toute contraire, et que jeter les élèves sur une terre où ils pourraient rencontrer à la fois l'innovation et l'imitation, ce serait leur rendre le plus grand de tous les services. Dans l'art, comme dans toutes les autres choses humaines, il y a deux conditions indispensables à remplir : résumer en soi la tradition de ses devanciers, la transformer ensuite en vertu du principe de vie et d'originalité que chacun porte en soi. Voilà donc que l'imitation et l'innovation, qui sont formellement condamnées par l'académie, se trouvent être les deux pôles nécessaires de toute bonne doctrine.

En second lieu, l'académie, assez maladroite à définir ce qu'elle repousse dans M. Ingres, et cherchant du moins à arborer un drapeau sur lequel on puisse lire un signe de ralliement clair et fécond, a exprimé, par l'organe de son secrétaire, qu'il n'y avait qu'un système qui méritât les suffrages des artistes, et que ce système était celui de la nature et de la vérité. Les personnes qui ont étudié consciencieusement l'histoire et la théorie de l'art, aperçoivent sous ces deux mots, qui semblent les plus simples et les plus nets dont on puisse se servir, la plus incroyable confusion d'idées, de vues et d'objets, dont les annales des opinions humaines aient peut-être offert l'exemple. Demandez aux élèves de M. Ingres quel est le système que leur maître leur enseigne : celui de la nature et de la vérité, vous diront-ils. Et cependant c'est avec ces deux mêmes mots que l'académie pense foudroyer M. Ingres et ses élèves! Ceci, à tout prendre, ne nous paraît tourner ni à l'avantage de M. Ingres, ni à celui de l'académie; et j'ai grand peur que la méprise ne soit un peu des deux côtés.

M. Ingres n'a déposé nulle part la théorie de son enseignement, et personne ne saurait lui en faire un devoir, ni le juger d'après des idées qu'il n'a jamais formulées; mais on n'en pourrait dire autant de l'académie : par la loi même de sa fondation, elle est forcée à avoir une doctrine publique, transmise régulièrement et conservée en dépôt dans ses ouvrages. Or, je ne sais par quelle fatalité de notre esprit et de notre goût, il s'est trouvé qu'incapable jusqu'à ce jour d'édifier par elle-même une philosophie des beaux-arts, la France a généralement admis et imposé à ses corps savans celle d'un critique étranger, de Winckelmann, devant le génie duquel nous sommes tout disposé à incliner notre faible raison. Mais qu'ai-je lu dans Winckelmann, qui a passé jusqu'ici pour l'oracle de nos académies? Y ai-je trouvé cette vaine formule de la nature et de la vérité, ce prétexte banal de mille discussions interminables

où le secrétaire de la quatrième classe de l'Institut a replongé la science, prête à s'affranchir de ses vieilles entraves et à prendre un essor nouveau? Non; Winckelmann ne soutient pas la doctrine du naturalisme, il a professé celle de l'idéal avec un enthousiasme puisé aux sources divines où il voulait retremper l'art. Sans doute l'idéal est aussi un mot, et nous pourrions bien demander qu'on modifiât la définition que Winckelmann en a donnée. Mais aujourd'hui, que devient même ce mot en présence des attractions insurmontables qui poussent la section de peinture vers le matérialisme décoré des titres de la nature et de la vérité? C'en est-il fait? Après avoir refoulé, au nom de Winckelmann, des tentatives généreuses qui avaient pour but de dépasser l'ancien exemplaire de l'idéal sans cesse grandissant aux yeux de l'homme, l'académie va-t-elle briser elle-même le cercle dans lequel elle était restée abritée? Après avoir défendu l'entrée du temple à la fougue peut-être inconsidérée d'une génération nouvelle, va-t-elle elle-même en démolir les murs, et se suicider dans son sanctuaire, à la face de la multitude?

En réalité, toute la question se réduit à ceci : L'académie en est venue à avoir peur d'elle-même. Car le principe qu'elle redoute et qu'elle combat dans toutes les directions, n'est pas autre que celui qui a présidé à sa fondation, et auquel elle a dû autrefois son éclat. Les premières années de ce siècle (pour ne point remonter au-delà) ont vu une sorte de rénovation s'accomplir dans le développement des arts, sous l'influence d'une étude plus sévère de l'antique. Tandis que Canova était frappé par tous ces profils fins et gracieux, découverts chaque jour sur les murs de Pompeï, et qu'il s'efforçait d'en reproduire le sourire délicat sur le marbre, deux Français, Louis David et M. Percier, remplissaient chez nous une mission analogue et ramenaient la peinture et l'architecture, de l'imitation des artistes du XVIe siècle à celle des grandes pratiques de la Grèce et de Rome. En se plaçant même au point de vue borné de leur époque, on peut parfaitement justifier leur entreprise; car, en admettant qu'on n'ait affaire qu'à une nation d'imitateurs, il vaut mieux sans doute lui conseiller de remonter à la véritable source des traditions du beau, que de l'engager à copier une époque qui n'est elle-même que le reflet d'une autre. Mais pour qui considère les choses de plus haut, le grand mouvement qui a prosterné Canova, David et Percier aux pieds des monumens antiques, a une raison plus sérieuse et plus profonde. D'un côté, la société moderne tend de plus en plus à se rapprocher de certaines faces de la société antique, avec lesquelles l'art est dans des rapports intimes; par la liberté, par la philosophie, par le culte peut-être exagéré de l'homme qui est le résultat de ces deux tendances, nous rejoignons le siècle de Socrate et celui de Cicéron que les grandes époques antérieures à la nôtre, n'ont guère rappelés que par le génie et par la politesse. Pendant que nous entrons ainsi dans une communication plus étroite avec le fond même de l'antiquité, d'un autre côté la réflexion, qui prend presque partout la place de l'imagination et de la foi, achève de nous rendre impropres à l'invention véritable, et nous assujettit par-là aux formes et aux règles de l'art ancien. En effet, le sentiment esthétique ne saurait périr en

nous qu'avec la vie; et s'il ne peut être satisfait par l'inspiration, il demande à l'intelligence des plaisirs et une issue qu'elle est en état de lui accorder. Toutefois l'intelligence ne pouvant se donner à elle-même le vêtement qui constitue, à proprement parler, l'apparence visible du beau, il s'en suit naturellement qu'elle est obligée de le demander aux temps qui ont joui des dons précieux de l'imagination et de la spontanéité. Ainsi nous sommes, pour notre part, tout-à-fait d'accord avec les doctrines académiques en ce point que les artistes actuels ne sauraient trop étudier l'histoire de l'art, et que, dans cette histoire, ils ne sauraient accorder une trop grande considération à l'art des anciens. Mais voici l'endroit où l'académie nous paraît reculer devant son principe, et se poser à elle-même, sans y prendre garde, une question de vie ou de mort.

Canova a modelé ses statues sur les peintures de Pompeï; David a composé ses peintures d'après les statues de la dernière époque de l'art; Percier a établi ses principes d'architecture d'après les édifices de la renaissance grecque, qui éclata à Rome sous les règnes de Trajan et d'Adrien. Je le demande, est-ce dans sa décadence que nous devons imiter l'antiquité? Devons-nous l'étudier dans une période où le principe de son art est étouffé sous le luxe des détails, ou corrompu par le mauvais goût? Qui ne voit, au contraire, que ce qu'il importe de connaître, de pénétrer, de s'approprier, c'est le principe même dans sa pureté, dégagé de toutes les enveloppes et de toutes les altérations? Mais si nous voulons arriver jusqu'à lui, si nous voulons posséder ce germe que notre réflexion doit féconder encore, renonçons au culte des époques secondaires et à l'idolâtrie des formes dégénérées; remontons, à travers les temps et en dépit des admirations vulgaires, jusqu'aux époques primordiales dans le flanc desquelles ce divin embryon a tressailli pour la première fois. N'est-ce point là ce que M. Quatremère de Quincy lui-même a enseigné dans tous ses ouvrages? N'est-ce point sur ce fondement que M. Huyot établit sa renommée, lorsque, revenant de l'Égypte et de la Grèce, il déconcerta, par ses puissantes restaurations des monumens primitifs de la ville des Pharaons et de celle de Minerve, l'école de M. Percier, qui ne voyait rien au-delà des étroits horizons de la renaissance romaine?

Les plus grands travaux de l'art et de la théorie de notre époque s'accomplissent dans cette direction; et ce sont précisément ceux-là que l'académie condamne, et en haine desquels elle a dicté le rapport que nous avons entendu dans la dernière séance. Sous peu de jours, doit arriver à Paris ce tableau de *Stratonice*, auquel M. Ingres a consacré tous les loisirs de son séjour à Rome; on pourra se convaincre, en voyant ce chef-d'œuvre, si parmi les académiciens qui ont blâmé le directeur de notre école, il en est un qui soit capable, je ne dis pas de rendre, mais de comprendre seulement l'antique comme il l'a fait. Qu'est-il besoin de preuves nouvelles? Ne possédons-nous pas cette *Apothéose d'Homère* qui eût arraché des larmes d'enthousiasme à Winckelmann, et qui, croyons-en l'admiration des étrangers, sera un jour considérée comme l'une des plus enviables merveilles de ce Paris qui en renferme de si grandes et

de si rares? Ce n'est pas sans raison que nous associons ainsi le nom de M. Ingres et celui de Winckelmann. Lorsque l'esprit, affranchi de toutes les préventions et de tous les étonnemens ordinaires, s'efforce de classer le plafond du Louvre, il est aussitôt conduit à rappeler la classification de l'*Histoire de l'art*. L'auteur de ce beau livre a résumé toutes ses études et tous les résultats de sa noble intelligence dans un tableau digne à la fois des plus grands penseurs et des plus grands poètes. Les Graces, que les Grecs firent sœurs, mais non point égales, deviennent pour lui la personnification et, pour ainsi dire, le vivant symbole de son système. Semblable à la Vénus céleste, la première Grace se suffit à elle-même, veut être recherchée et ne fait point d'avances; elle est trop élevée pour se manifester beaucoup aux sens, et ne veut parler qu'à l'esprit. La seconde Grace, ainsi que la Vénus terrestre, tient plus de la matière; elle n'est que la compagne de la première, et elle l'annonce à ceux qui ne sont pas initiés dans le secret de goûter la Grace céleste. La première correspond à l'idée de l'art dorien, la seconde à celle de l'art ionien. Mais, après la grace du sublime et la grace du beau, vient la grace souriante, celle des faunes antiques, aux lèvres relevées par les coins, celle que Corrège a poussée à une haute perfection, et qui, avant et après lui, a toujours été la plus connue des modernes. Un seul, oui, un seul d'entre eux a réalisé parmi nous une image de la grace sublime qui se voila de bonne heure même pour les Grecs; et cet artiste en qui Winckelmann eût salué le digne élève de Polygnote et de Scopas, nous l'abreuverons d'amertume et de dégoût jusqu'à ce que nous le proclamions sans rival sur sa tombe!

Il y a encore des académiciens qui prennent ce qu'on appelle la manière de M. Ingres, pour l'effet isolé d'une organisation particulière, pour l'aberration solitaire d'un talent qu'on voudrait bien pouvoir nier, ne pouvant le comprendre. Il suffirait cependant d'ouvrir les yeux pour voir qu'il n'en est rien. M. Ingres s'est placé sous le patronage de Raphaël, et l'accompagnant dans ses deux sentiers, il a poursuivi chez les artistes chrétiens, plus haut que Pérugin, et chez les artistes grecs, plus haut que Phidias, la double série d'études que son guide avait bornées à ces deux maîtres. Il nous a donc véritablement remis en possession du principe même des deux arts qu'une époque plus heureuse transfigurera sans doute dans une dernière fusion. Mais il n'aura point seul contribué à ce résultat important. Dernièrement, à propos des marbres d'Égine, nous exposions comment la découverte de ces beaux morceaux avait renouvelé la théorie esthétique de l'antiquité, en dégageant l'élément dorien de l'idée jusqu'alors compacte et confuse de l'art hellénique. Ce que nous avons dit, en cette circonstance, de la sculpture grecque, est vrai non-seulement pour tout l'art des Grecs, mais encore pour celui de tous les peuples civilisés. Dans tous les arts il y a un élément dorien; et ce n'est pas un des moindres devoirs de notre siècle que de retrouver partout et de définir cet élément primordial. Nous avons sous les yeux des preuves nombreuses qui nous forcent à croire que cette tâche sera dignement remplie.

L'architecture avait pris les devans, la voix des théoriciens s'était fait enten-

dre ; mais lorsqu'elle a été recueillie par les artistes, chose singulière ! leur fidélité à suivre ses leçons, et peut-être leur zèle à les compléter, n'ont trouvé dans l'académie que des froideurs et des répulsions inexplicables. Tout en reconnaissant que les jeunes architectes de l'école de Rome se distinguaient par un empressement louable, le rapport du secrétaire perpétuel déguisait avec peine certaines préventions contre l'objet et la tendance de leurs travaux. En effet, les quatre *restaurations* envoyées par les pensionnaires de Rome représentaient des monumens qui embrassaient les siècles de la république romaine, et qui ne dépassaient pas celui d'Auguste ; voilà donc l'époque dorienne de l'art romain devenue à son tour le principal sujet des études de l'architecture ! Vouloir étudier Rome dans son principe, faire pour son caractère monumental, ce que Nieburh a fait pour son histoire ethnographique et politique, ce doit être évidemment un crime irrémissible pour des hommes qui n'ont vu l'art romain que dans le règne d'Adrien, et l'histoire romaine que dans Tite Live. Plus les beaux ouvrages de ces élèves qui rendent déjà leurs maîtres jaloux approchent de la perfection, plus on entoure de restrictions les éloges qu'on ne peut leur refuser. M. Clerget, qui a fait une restauration des ruines du mont Palatin, et qui a déployé dans cet admirable travail des trésors d'imagination et de vrai savoir, a été écorché, comme en passant, par les traits de la satire académique, afin qu'il n'ignorât point qu'on redoute en lui un auxiliaire de plus pour cette phalange de studieux et brillans esprits qui attendent ici que le temps ait forcé pour eux les portes du sanctuaire.

Si nous avons un reproche à faire aux sculpteurs de l'école de Rome, c'est de nous avoir envoyé des ouvrages qui montrent qu'ils n'ont pas su s'associer à cette tendance sévère et intelligente des études. Mais au Salon, M. Jouffroy, l'un des derniers pensionnaires qui soient sortis de la Villa-Médicis, avait exposé une composition vraiment antique, dans le nouveau sens qu'il faut s'habituer à donner à ce mot ; nous avons admiré ce morceau charmant, et en le retrouvant au Luxembourg, mêlé à des statues mignardes sans grace, nous avons été plus frappé encore des analogies qu'il offrait avec le grand mouvement de l'art contemporain vers l'antiquité sérieusement comprise. Quant à la peinture, il est bien évident, quoi qu'on ait dit, que M. Ingres n'a pu l'enseigner à ses élèves que selon les facultés de chacun d'eux. Lorsqu'il a rencontré un talent profondément réfléchi comme celui de M. Flandrin, il lui a communiqué ce qu'il avait de style austère et indifférent aux séductions sensuelles ; mais trouvant, par exemple, dans M. Roger un esprit plus disposé à sentir la convenance extérieure des formes que leur principe interne, il serait extraordinaire qu'il eût pu développer en lui ce que la nature n'y avait pas mis. Cependant faudrait-il lui faire un reproche d'avoir convié à des beautés plus élevées un artiste né peut-être pour celles qui ne sont que du domaine de l'élégance ? Je ne le pense pas. Si dans le tableau que M. Roger a envoyé de Rome cette année, les têtes des hommes et des femmes qui écoutent la prédication de saint Jean portent l'empreinte d'une vie qui n'arrive point à se traduire vivement à travers l'épiderme, il y aurait de l'injustice à accuser M. Ingres d'un défaut

qui résulte évidemment d'une propension marquée de l'auteur pour la manière de M. Delaroche; mais quant à la figure même du saint Jean, dont le geste appelle éloquemment le ciel, comme faisait aussi celui du *Saint Symphorien*, il est assez probable que la belle inspiration qui en a dicté les lignes à M. Roger l'aurait moins heureusement éclairé, si l'école de Rome avait eu un tout autre directeur. En comparant l'espèce de vignette à laquelle M. Papety a dû son prix, et l'étude qu'il a exécutée dans la seconde année de son séjour en Italie, on peut également se convaincre du salutaire effet que l'influence de M. Ingres a produit sur ce jeune artiste.

Il reste encore un grief capital, auquel nous n'avons point touché, et dont nous ne pouvons néanmoins rendre raison qu'en quelques paroles. On accuse M. Ingres de manquer de couleur et d'en professer le mépris. Comment répondre à ce reproche? Par l'histoire tout entière de l'art. Si le Titien avait eu le dessin de Raphaël, ou si Raphaël avait eu la couleur de Paul Véronèse, il y aurait probablement bon nombre de critiques qui seraient ravis des libéralités de la Providence; pour nous, il nous semblerait que cette magnificence de dons accumulés sur une seule tête n'ajouterait quelque chose à la perfection de l'art qu'en enlevant beaucoup au caractère des artistes. Comme les coloristes ont un dessin qui ne ressemble en rien à celui des dessinateurs, de même les dessinateurs ont une couleur qui ne ressemble pas à celle des coloristes. C'est là sans doute un des plus profonds, mais aussi un des plus irrécusables mystères de l'art. La véritable question est donc de savoir si on préfère la couleur ou le dessin, c'est-à-dire l'image des choses ou bien leur esprit et leur ame; car, par la raison que le choix est le principe même de l'art, selon qu'on partira de l'un ou de l'autre de ces deux termes, on sera forcé d'attacher au terme correspondant un prix et un sens tout différens. Je n'ignore pas que la couleur a aujourd'hui des adeptes fervens qui ne jurent que par Tintoret et par Vélasquez; mais je sais aussi que nous avons des poètes qui ont voulu rétablir le culte de Ronsard et de Saint-Amant, et que l'esprit public a solennellement protesté contre ce retour du matérialisme. Ce sont donc des remerciemens qu'il faut adresser à l'éminent artiste qui, s'associant aux plus hauts instincts du génie français, dans un temps où tout semble faillir et déchoir autour de nous, a puisé dans l'illustre exception de sa nature la force de maintenir et d'accroître infiniment cette tradition spiritualiste du dessin qui a toujours été la gloire particulière de notre école.

Mais tandis que l'Académie est si peu ménagère du blâme pour qui mérite tant d'admiration, il s'est rencontré dans notre pays un homme digne d'apprécier le génie et capable de le venger. M. le duc de Luynes, dont l'esprit libéral et le goût éclairé sont parmi les plus fermes appuis sur lesquels l'art doive aujourd'hui compter, avait depuis quelques mois chargé M. Duban de restaurer le beau château de Dampierre. L'architecte de l'École des Beaux-Arts trouva dans cette habitation une galerie qui présentait deux vastes parois propres à recevoir une décoration particulière; il laissa entrevoir au maître du château que la peinture pourrait seule orner convenablement cet endroit. A peine en

eut-il manifesté l'idée, qu'on lui demanda les noms des artistes qui pourraient, selon lui, s'acquitter de cette tâche sans altérer l'harmonie de l'ornementation générale. Fidèle à ses amitiés et à ses admirations tout ensemble, M. Duban nomma MM. Paul Delaroche, Horace Vernet et Ingres. M. de Luynes répondit par un mot qui peint d'un trait et la distinction de son esprit et la nature des talens qu'on venait de lui citer : « J'achèterais, dit-il, un tableau de M. Delaroche et de M. Vernet; mais je n'en commanderais qu'à M. Ingres. » Puis il ajouta qu'il consacrait à M. Ingres 80,000 francs, et qu'il lui laissait toute latitude pour choisir et pour composer ses sujets, bien persuadé que le peintre de *l'Apothéose d'Homère* ne s'abaisserait pas à retracer de ces évènemens qui passent sans laisser de lumière après eux, et qu'il voudrait, au contraire, frapper les regards par l'image de quelque grande pensée. M. Duban se chargea de transmettre, en son propre nom, les offres de M. de Luynes au directeur de l'école de Rome; et, pour mieux ménager encore ce noble caractère, éprouvé par de si illustres et de si douloureuses luttes, ce fut à Mme Ingres qu'il les adressa. M. Ingres lui-même s'est hâté de répondre : sa lettre, tout empreinte des plus beaux sentimens, trahit avec effusion le bonheur qu'il a ressenti en se voyant si bien compris. Remords de sa trop longue inaction, fierté d'un cœur haut placé, plaisir enthousiaste de rencontrer, au milieu d'une carrière solitaire, un appui dont il peut être glorieux, désir d'attacher dans un même monument son nom et celui de M. Duban, que l'avenir associera, nous le croyons, dans un même culte; l'artiste a tout exprimé avec un élan naïf et sublime qui communique toute son ame. Ainsi, pendant que M. Delaroche peindra les fresques du palais des Beaux-Arts et sa grande salle de Versailles, M. Ingres achèvera, avec les formes austères de son génie, de consacrer chez nous la peinture monumentale, en qui repose entièrement l'avenir de notre école. Les voyageurs qui arrivent à Londres ne manquent jamais de visiter à Hampton-Court les cartons de Raphaël, et à Blenheim les tapisseries de Titien. Un jour, ceux qui viendront s'informer des grandeurs de notre civilisation, feront de même un pélerinage à Dampierre; ils trouveront là, dans une solitude propice, loin des vaines et passagères rumeurs, deux pages de peinture qui, avec *l'Apothéose d'Homère*, complèteront le type le plus élevé de l'art de notre siècle; ils y liront aussi, dans un cadre précieux, cette lettre, fidèle témoignage de la fraternité de deux grands artistes et de l'intelligente générosité de leur Mécène.

H. Fortoul.

BULLETIN.

Nous n'avons ni préventions, ni parti pris contre le ministère du 12 mai; s'il nous a déplu à sa naissance, comme issu de la coalition, nous lui avons cependant su gré, avec tous les honnêtes gens, d'avoir accepté le pouvoir dans la situation fâcheuse où se trouvaient les affaires, au milieu d'une tempête que la plupart de ses membres avaient contribué à soulever, et qu'à ce titre ils devaient mieux que personne savoir comment apaiser. Nous étions donc, à son égard, dans une disposition d'impartialité qui attendait les actes pour éclairer le sentiment que nous inspiraient les personnes. Cette attitude est celle que nous voulons conserver, car il semble que ce soit la seule à prendre vis-à-vis d'une administration aussi décousue, aussi incertaine dans sa marche, aussi peu systématique dans ses préférences et dans sa conduite. Jamais peut-être en France un ministère n'a fait moins de politique, n'a eu moins de vues d'ensemble, n'a marché plus au hasard; jamais, avec plus de prétentions, on n'a moins gouverné les choses et les hommes. En face d'une telle situation, il faut faire comme le ministère : se résigner, comme lui, à vivre au jour le jour, et juger ses actes, comme ils se présentent, un à un, sans direction et sans pensée commune. Le cabinet du 12 mai ne s'attirera certainement pas le reproche que nous avons quelquefois entendu faire au 15 avril, celui d'une trop grande concentration. Ici, au contraire, la force d'impulsion dans la machine politique ne saurait être plus éparpillée, si bien qu'elle est devenue insaisissable. Ce n'est pas que l'intelligence des grandes questions manque au chef ostensible du ministère; mais il ne suffit pas de comprendre et de vouloir pour soi, il faut encore faire comprendre et faire vouloir aux autres, sous peine de trahir souvent sa propre opinion, faute de savoir la défendre, et de ne pas exercer *de fait* l'ascendant qu'on possède *de droit*. Les confidens intimes du 12 mai reconnaîtront ici, nous en sommes sûrs, au moins une partie de ce qui se passe dans la réalité, et nous savons de

ses meilleurs amis qui ne le nient pas; mais ils n'y voient aucun inconvénient. Les lumières et la haute expérience de la royauté les rassurent; c'est sur elle qu'ils comptent, c'est par elle qu'ils répondent à toutes les objections, et ces intraitables champions de la prérogative parlementaire, ces superbes défenseurs de la présidence réelle, pendant le ministère du 15 avril, sont devenus, à l'égard d'une auguste influence, autant de saint Paul foudroyés et convertis sur le chemin de Damas. Pour nous, qui n'avions pas attendu l'avénement du 12 mai pour rendre un juste hommage à la sagesse de la couronne, nous ne saurions nous plaindre de leur conversion, et nous leur faisons l'honneur de les croire sincères dans leur nouvelle foi. Mais nous regrettons qu'ils ne s'en soient pas avisés plus tôt : ils auraient épargné à la France une crise qui a eu ses dangers, et à la royauté une secousse dont les dernières traces ne sont pas encore effacées.

Nous ignorons si c'est à un pareil adoucissement d'opinion en faveur de la cour et de la couronne, qu'il faudrait rattacher un projet attribué au ministère par un journal de l'opposition. Il s'agirait de demander aux chambres une dotation pour le duc de Nemours, et M. Passy se chargerait de présenter le projet de loi. Pour notre compte, nous n'y trouvons rien à redire; la chose nous paraît naturelle et juste. Nous ne voyons même pas pourquoi, en écartant le mot d'apanage, on ne donnerait pas au duc de Nemours le château de Rambouillet, dont l'état ne tire pas grand parti, et qui serait, par ce moyen, sauvé d'une destruction lente, mais certaine. Si nous avons bonne mémoire, ce sont des calculs exagérés sur le produit de certaines forêts, calculs établis alors au ministère des finances, qui, joints à quelques réminiscences plus ou moins féodales dont s'alarma l'opinion publique, soulevèrent, en 1837, une opposition si vive contre la demande faite pour le duc de Nemours. Le savant traité de M. Dupin sur les apanages ne suffit pas à dissiper toutes les préventions que sut habilement exploiter le radicalisme, et le projet de loi fut abandonné par le 15 avril. S'il est vrai que le 12 mai songe à obtenir des chambres une dotation en rentes pour le second des fils du roi, nous ne saurions que le féliciter d'un acte de courage d'autant plus louable que nous y sommes moins habitués. Déjà, au reste, tous les organes de la gauche, qui ne s'entendent pas sur la réforme électorale, se déchaînent à l'envi contre le projet attribué au ministère, et les pamphlétaires taillent leur plume pour défendre la fortune publique à grands coups de libelles contre la royauté. C'est la gauche dynastique qui a donné le signal de l'attaque. Le suffrage universel l'a suivie sans hésiter. Le comité Barrot et le comité Laffitte ne peuvent pas se mettre d'accord sur la constitution électorale du pays. De l'un à l'autre, on échange journellement des insinuations blessantes, des expressions de mépris, des accens de colère. La presse légitimiste, qui tient pour le suffrage universel, fait sa partie dans ce singulier concert de réformateurs à la portée de toutes les intelligences, et ajoute un élément de plus au pêle-mêle de toutes ces opinions discordantes. Mais les divisions cessent à la moindre occasion qui se présente

de déclamer contre la cour, et l'on sait ce que cela veut dire. Ne semblerait-il pas que la cour, puisque c'est le mot usité, soit au même titre, et au même degré, l'ennemi commun du *National* et du *Siècle*, du *Courrier Français* et de *la Quotidienne?* La gauche dynastique est, en vérité, ou bien indiscrète ou bien aveugle!

Mais peut-être faisons-nous au ministère un honneur qu'il ne mérite pas. Nous lui prêtons, sur la foi d'un journal, le courage d'un acte politique, et cependant nous serions tentés de croire qu'il ne se regarde pas comme un ministère politique, lui qui, pour accomplir une prétendue réforme et une réforme des plus mesquines, cherche à se faire des ennemis dans tous les partis, et dans la chambre des pairs, et dans la chambre des députés, et dans les salons, et dans la presse, et dans le centre gauche, et dans les rangs des amis de M. Molé. Nous voulons parler de l'ordonnance qui fixe l'organisation du conseil d'état, et des mesures de rigueur, des mesures impolitiques et injustes qu'il a fallu prendre pour l'exécuter. Qu'il nous soit permis de dire ici toute notre pensée. Sous un système de gouvernement qui a besoin du concours de tant de forces pour fonctionner, qui fait appel à toutes les ambitions légitimes, qui, par la tribune et par la presse, provoque tous les talens à se manifester, on ne saurait trop multiplier les moyens d'action sur les hommes par des titres honorifiques, ni ouvrir trop de portes aux esprits actifs pour entrer dans les affaires et pour élever la théorie jusqu'à la pratique. Les titres de conseiller d'état et de maître des requêtes en service extraordinaire, avec autorisation de participer aux délibérations du conseil, répondaient à cette nécessité. En attachant un homme à l'administration, ils ne lui imposaient que des devoirs, sans aucun avantage pécuniaire; ils assuraient au conseil d'état des services gratuits; ils étaient, entre les mains du gouvernement, une ressource précieuse dont il n'aurait pas fallu abuser sans doute, mais qui, habilement ménagée, pouvait lui être fort utile; enfin ils remédiaient à un des inconvéniens de la loi sur le cumul, en donnant indistinctement à toutes les carrières publiques l'accès du premier tribunal administratif du pays. Voilà l'institution que le ministère, dans son inconcevable politique, a pris à tâche d'amoindrir, voilà le moyen de gouvernement dont il a diminué la puissance et l'étendue; voilà le service public qu'il a jugé bon d'appauvrir, quand tous les cabinets qui l'avaient précédé s'étaient appliqués à l'enrichir. Casimir Périer y avait placé M. Cousin; M. Molé y avait placé M. Michel Chevalier; mais ni M. Cousin, ni M. Michel Chevalier n'ont trouvé grace devant M. Teste. Ces deux hommes, si distingués à divers titres, ont paru déplacés dans le conseil d'état, tel que le conçoit M. le garde-des-sceaux. M. Lerminier aussi, dont le mérite n'est contesté par personne, et contre qui le gouvernement n'aurait pas dû faire cause commune avec l'opposition, a été écarté du conseil. M. Teste s'est fait louer, dans un journal, d'en avoir éliminé M. Laurence, l'habile et intelligent directeur des affaires d'Afrique au ministère de la guerre. Il est vrai que, par compensation, on y a fait entrer M. Antoine Passy, M. Boudet et M. Benjamin Dejean.

L'exclusion de M. Cousin du conseil-d'état a donné lieu entre l'honorable pair et le garde-des-sceaux, par l'organe du *Moniteur*, à un échange d'explications où tout l'avantage est resté à M. Cousin. L'éloquent professeur, justement offensé de n'avoir pas même été prévenu de la mesure prise à son égard, a commencé par adresser au ministre, en termes parfaitement convenables, sa démission du vain titre qu'on lui laissait de conseiller-d'état honoraire, non autorisé à participer aux délibérations du conseil. Là-dessus, le ministère, qui devait se hâter de faire oublier cette fâcheuse affaire, a été assez malheureusement inspiré pour envoyer au *Moniteur* une note sur et contre M. Cousin, note inconvenante et rédigée avec la plus inconcevable légèreté. D'après cette note, on aurait eu le droit de regarder M. Cousin comme volontairement retiré du conseil-d'état, parce que, sous le ministère du 15 avril, il aurait adressé sa démission à M. Molé, que, malgré son ancien attachement, il combattait alors dans la chambre des pairs. On accusait ensuite M. Cousin de n'avoir assisté qu'à une seule séance du conseil-d'état depuis la fin de 1833. Attaqué avec aussi peu de ménagemens, M. Cousin a dû répondre, et il a donné les explications les plus satisfaisantes sur les deux faits allégués comme motifs par la note ministérielle pour ne pas le maintenir dans les rangs du service extraordinaire délibérant. Le ministère n'a pas eu le beau rôle dans cette triste discussion, et nous sommes convaincus qu'il est au regret de l'avoir provoquée. C'est M. Cousin qui a eu les honneurs de la modération et du bon goût, avec le mérite d'avoir raison.

Nous n'hésiterons pas plus que lui à reconnaître les brillantes qualités de M. Saint-Marc Girardin, auquel le ministère, forcé par sa propre ordonnance de choisir entre cet ancien député et M. Cousin, a conservé la faculté de participer aux délibérations du conseil-d'état. Mais sans rétracter aucun de nos jugemens sur la coalition, nous ferons remarquer qu'il est étrange de voir une administration issue de son sein, frapper d'exclusion son plus éloquent orateur dans la chambre des pairs, et préférer un de ses adversaires les plus prononcés dans la majorité du 15 avril. En agissant ainsi, M. Teste ne s'est montré ni chef de parti, ni homme politique : chef de parti, il aurait maintenu M. Cousin ; homme politique, ce qui aurait mieux valu, il ne se serait pas mis, par une ordonnance inutile et préjudiciable au service, dans la nécessité de lui sacrifier M. Saint-Marc Girardin, pas plus que M. Michel Chevalier, M. Laurence, M. Lerminier et tant d'autres. Avec cette ordonnance, on serait aujourd'hui fort embarrassé de faire entrer au conseil-d'état un homme dont la place y est cependant marquée, M. Rossi, le grand jurisconsulte du ministère des affaires étrangères pour toutes les questions contentieuses. Mais quoi ! le conseil-d'état n'a-t-il pas M. Mottet ?

Du côté de l'Orient, rien n'annonce encore une solution prochaine. Le *statu quo* se maintient malgré l'Angleterre et malgré la Russie. Pas de conférence à Vienne. Attitude expectante à Constantinople et à Alexandrie. Après l'insuccès des efforts que M. de Brunow a faits à Londres pour détacher le gouvernement

anglais de l'alliance française, l'Angleterre s'est rapprochée de nous; mais ce serait une erreur de croire que désormais l'on s'entende parfaitement. On s'est remis à négocier, voilà tout. L'Angleterre, qu'on nous passe l'expression, marchande les concessions qu'il faudra faire à Méhémet-Ali, et nous les discutons avec elle. Tel est au vrai l'état des choses. Nous croyons que lord Palmerston, qui a déjà tant cédé, cédera encore; puis l'alliance deviendra ce qu'elle pourra. La situation intérieure de l'Angleterre, les embarras du ministère whig, sa faiblesse, accusée par le remaniement qu'il vient de subir et par une foule d'autres circonstances, entrent certainement pour beaucoup dans les difficultés que la France éprouve de la part du cabinet de Saint-James. Nous ne désirons pas, et, dans l'intérêt de notre politique, nous ne devons pas désirer la chute des whigs; mais il nous est impossible de ne pas voir combien leur position est devenue fausse depuis qu'ils ont repris le pouvoir le lendemain d'une démission très motivée. Les partisans du ministère de lord Melbourne avouent que sa seule raison d'existence est la difficulté presque insurmontable de le remplacer. Mais si une pareille raison prolonge la vie officielle d'un cabinet, elle ne lui donne pas de force, et on le voit bien dans tout ce qui se passe. Il y a chez le ministère anglais de la mauvaise humeur et de l'inquiétude. On voudrait agir, afin de se présenter au parlement avec une question extérieure honorablement résolue; mais on se sent faible, et on n'agit pas, parce qu'on a pris une mauvaise direction, et parce qu'on ne sait pas noblement faire retraite sur le point où l'on s'est trompé. Il ne faut pas vouloir à la fois deux choses très diverses, et qui, par un effet des circonstances, sont presque contradictoires. Or, l'Angleterre, ou plutôt lord Palmerston, a voulu ces deux choses qui se détruisent mutuellement; l'abaissement impossible de Méhémet-Ali, et l'exclusion de l'influence russe des affaires d'Orient. Voici comment ces deux choses sont incompatibles. D'un côté l'abaissement injuste de Méhémet-Ali n'est pas possible sans une lutte dont le pacha d'Égypte est décidé à courir toutes les chances, et dans laquelle il en a beaucoup pour lui. De l'autre, peut-on exécuter les projets de l'Angleterre contre la puissance égyptienne sans une expédition combinée des escadres française et anglaise sur Alexandrie? Et si, comme cela est infaillible, Ibrahim-Pacha marche pendant ce temps sur Constantinople, aux applaudissemens de la population turque de l'Asie mineure, qui empêchera la Russie d'envoyer, elle, quinze ou vingt mille hommes à Constantinople, pour défendre son allié contre l'ennemi qui le menacerait?

Dans cette grande question sur laquelle nous nous entendons si péniblement avec l'Angleterre, la France et la Russie ont au moins une attitude franche et décidée, chacune dans son sens. La Russie place la question à Alexandrie, et sans tenir compte des faits accomplis, elle cherche à fixer sur le pacha d'Égypte toute l'attention de l'Europe. En cela, elle est conséquente avec elle-même. Si la Porte ottomane n'était pas menacée, que deviendrait le traité d'Unkiar-Skelessi, et le prétendu droit d'intervention armée qu'elle en tire? Il faut donc à son point de vue que la Turquie coure des dangers; et d'où peu-

vent venir ces dangers, sinon d'Alexandrie? C'est pourquoi elle veut qu'on s'occupe d'Alexandrie avant tout. La France place la question à Constantinople. Elle croit que l'intérêt de l'Europe, moins la Russie peut-être, est d'empêcher que les Russes ne fassent prendre une seconde fois le chemin de Constantinople à leur armée et à leur flotte de Sébastopol. Elle ne veut pas qu'on leur fournisse le prétexte d'une intervention, qui est le seul objet comme le seul danger du traité d'Unkiar-Skelessi. Elle veut en conséquence que sa flotte reste à l'entrée du Bosphore, et comme elle voit que Méhémet, après une éclatante victoire et la mort de son rival, ne réclame que ce qu'il réclamait avant, elle prend confiance dans sa modération, et ne veut pas qu'on le provoque à jouer le tout pour le tout. C'est pourquoi elle ne s'associe pas à des projets insensés contre Méhémet-Ali, et s'efforce de maintenir la question dans ses véritables termes, l'exclusion des Russes de Constantinople. Mais que fait l'Angleterre? Quel est à ses yeux l'intérêt dominant? L'Angleterre s'occupe d'Alexandrie, pour humilier et affaiblir le pacha d'Égypte, pour réagir contre la victoire de Nézib et détruire l'œuvre des huit dernières années; en même temps, elle s'occupe de Constantinople pour en écarter l'influence russe, et pour annuler ce traité d'Unkiar-Skelessi qui est comme le fonds de tout le différend, par les conséquences fatales à l'indépendance de l'empire ottoman, qui résulteraient de son application. Mais elle ne veut pas voir qu'en attaquant Alexandrie, elle court grand risque de jouer le jeu de la Russie, et de lui livrer Constantinople. Cependant elle se laisse entraîner si loin par la passion contre Méhémet-Ali, elle trahit un désir si violent de le réduire à l'impuissance et de renverser le laborieux ouvrage de sa vie toute entière, que la Russie peut un instant la croire disposée à faire bon marché de Constantinople, pourvu qu'on lui laisse le champ libre du côté de l'Égypte. Le cabinet de Pétersbourg a donc essayé sur cette base de se mettre isolément d'accord avec l'Angleterre. Telle a été l'origine, tel a été l'objet de la mission de M. de Brunow. Cependant les efforts du négociateur russe ont échoué, parce qu'avec toute l'habileté du monde il était impossible de ne pas arriver à une éventualité inadmissible pour le gouvernement anglais, celle de l'intervention russe à Constantinople, pendant que les Anglais attaqueraient l'Égypte. Et encore là, les Anglais nous auraient-ils trouvés sur leur chemin. Le cabinet de Saint-James a donc sagement refusé d'en venir à une pareille extrémité, et comme nous l'avons déjà dit, on négocie derechef. Mais nous croyons que toutes les puissances intéressées à ce que les Anglais qui ont déjà dans la Méditerranée Gibraltar, Malte et Corfou, n'y ajoutent pas encore l'île de Candie, feront bien de prendre leurs précautions.

La question d'Orient, il faut l'espérer, recevra donc dans un mois, dans deux mois, peut-être plus tard encore, la solution indiquée dès le premier jour comme la seule juste, la seule raisonnable, la seule conforme à l'intérêt bien entendu de l'Europe. Mais alors pourquoi avoir empêché la Porte de s'arranger avec Méhémet-Ali? Pour nous, pour le public en général, c'est toujours un mystère. Le temps l'éclaircira sans doute. Nous le regrettons d'au-

***

tant plus qu'un arrangement plus prompt aurait épargné à l'alliance anglaise une épreuve qui l'a considérablement affaiblie, et dont les résultats amèneront d'ici à peu de temps une situation toute nouvelle en Europe.

THÉATRES.

THÉATRE-ITALIEN. — Le Théâtre-Italien a repris cette semaine une des plus agréables partitions de Donizetti. *L'Elisir d'Amore* se recommande surtout par la variété des motifs, la verve enjouée et facile des mélodies. Voilà deux charmantes partitions que l'esprit de M. Scribe inspire à l'Italie: l'une mélancolique, langoureuse, pleine de rêverie, d'amour et de choses tendres, *la Sonnambula*, de Bellini; l'autre amusante, rapide, d'une gaieté franchement bouffe, *l'Elisir d'Amore*, de Donizetti. Comme de juste, on a plus d'une fois comparé *l'Elisir d'Amore* au *Philtre* de M. Auber; et cependant, à tout prendre, rien ne ressemble moins que l'œuvre de Donizetti à la composition du musicien français. Bien plus, on dirait que c'est, chez le maître italien, une gageure d'éviter jusqu'aux mouvemens employés par M. Auber, jusqu'à ses moindres intentions. Il suffit que M. Auber ait pris une phrase gaiement pour que Donizetti s'efforce de la rendre par un adagio, et ainsi de suite jusqu'à la fin. Je ne sais si avant d'écrire *l'Elisir d'Amore*, Donizetti connaissait *le Philtre;* mais, à voir le peu de ressemblance qui existe entre les deux opéras, je n'hésiterais pas un moment à dire qu'il le savait par cœur. En effet, comment expliquer sans cela ces situations prises au rebours des deux côtés, cette musique qui affecte d'abonder toujours dans le sens contraire, ce soin de faire autre chose qui se trahit dans les plus petits détails? Si Donizetti, avant de composer sa partition, n'eût jamais ouvert celle de M. Auber, les deux maîtres se seraient nécessairement rencontrés sur divers points. La meilleure preuve que Donizetti savait à fond *le Philtre* en écrivant *l'Elisir d'Amore*, c'est qu'il n'y a pas la moindre analogie entre les deux opéras. Lorsque Donizetti ressemble à quelqu'un dans *l'Elisir d'Amore*, c'est à Rossini, comme toujours. Ainsi je citerai, entre autres exemples nombreux, le chœur des jeunes filles au second acte, auquel Donizetti donne une expression lente et monotone, par opposition pure à la manière toute vive dont M. Auber a traité le même sujet. Or, tandis qu'il s'efforce d'éviter M. Auber, Donizetti tombe dans une imitation d'un autre genre, et, pour ne pas vouloir reproduire un mouvement du *Philtre*, reproduit la phrase tout entière du grand septuor de *Cenerentola*. Il est vrai que, pour Donizetti, n'imiter que Rossini, c'est presque n'imiter personne; cette imitation-là lui est si naturelle, qu'il ne se donne même plus la peine d'y prendre garde. Quoi qu'il en soit, il y a dans *l'Elisir d'Amore* plus d'un morceau d'une excellente école. Je ne parle ni de l'air du charlatan, qui ne vaut pas l'air de Fontanarose, ni de la cavatine du sergent,

qui ne doit guère qu'à l'entraînante agilité de la voix de Tamburini le peu d'effet qu'elle produit; mais le duo entre Adina et Dulcamara, au second acte, passera toujours pour une des meilleures rencontres qui se puissent faire. C'est là un morceau bien posé pour la scène, dialogué à merveille. La cabalette de la fin surtout a de la grace et de la coquetterie. Il faut dire que la Persiani la chante à ravir. Quelle admirable netteté d'exécution! Sa voix se lance dans les traits les plus difficiles avec une audace inouie, et presque toujours elle s'en tire sans reproche. Ses gammes chromatiques sont vraiment prodigieuses; si rapides qu'elles se déploient, vous en comptez les notes une à une, comme autant de perles. Lorsqu'il s'agit de gammes chromatiques à *enlever*, les plus grandes cantatrices hâtent toujours un peu le mouvement, et, sur une pente si glissante, ont peine à résister à leur voix, qui, une fois lancée, les entraîne souvent avec plus de rapidité qu'elles ne voudraient. La Sontag elle-même s'abandonnait de la sorte, et Mme Damoreau, le plus parfait modèle qu'il y ait dans ce genre sur la scène française, Mme Damoreau se laisse emporter par sa propre agilité. La Persiani est peut-être la seule cantatrice qui, dans ses gammes chromatiques, modère le mouvement bien loin de vouloir le hâter. Cette espèce de domination qu'elle exerce sur son organe donne à ceux qui l'écoutent une imperturbable sécurité, et sa voix a beau se hasarder dans les passages les plus difficiles, jamais vous ne sentez la moindre inquiétude sur la manière dont elle en sortira. Il est impossible d'avoir une face plus grotesque, un ventre plus énorme et plus chargé de breloques et de galons, une voix plus tonnante que Lablache dans le rôle du charlatan. Quand il paraît dans ce singulier équipage entre un Turc qui distribue des fioles sur le siége, et son propre portrait peint en rouge sur une toile gigantesque, la folle gaieté entre avec lui sur la scène, et tout le temps de la représentation le rire et les applaudissemens l'accompagnent. Mais ce soir-là l'intérêt de la salle entière se portait sur un jeune chanteur qui, par ses brillans débuts à l'Académie royale de Musique, s'était acquis déjà les plus vives sympathies du public des Italiens. Dans cette musique facile, mélodieuse, écrite à souhait pour sa voix, M. de Candia se trouvait dans son élément naturel, et cette fois au moins rien ne devait manquer à son succès. M. de Candia, un peu troublé au premier acte (on n'aborde jamais sans crainte la scène où chante Rubini), s'est remis au second acte dans son duo avec Tamburini; on a surpris dans sa voix si riche et si pleine, une expression qu'on n'avait pas eu lieu d'encourager encore, et qui plus tard a produit le plus grand effet dans la romance de Nemorino, *una furtiva lagrima*. Cette phrase d'une mélodie langoureuse et douce a été pour le jeune tenor une véritable fortune. Son intonation sûre, son style simple et large, ont étonné toute la salle; sur les dernières mesures de l'air, d'unanimes bravos ont éclaté, et le public, en demandant à l'entendre une seconde fois, a donné à M. de Candia droit de cité sur la scène des Italiens. Quant à cette voix, dont on connaît le timbre et l'étendue, nous n'en dirons rien, sinon qu'elle a paru ce soir-là plus belle que jamais, la musique italienne lui va si bien! D'ailleurs, pour ce qui

est de la vibration et du charme de cette voix, il n'y en a pas une qui l'égale, et cependant les voix de tenor ne sont plus rares aujourd'hui; en moins d'un mois, l'Opéra-Comique nous en a fait entendre à lui seul deux magnifiques. Masset possède des notes élevées d'une sonorité parfaite; les cordes basses de Marié sont excellentes; néanmoins, si l'on me demandait laquelle de ces deux voix je préfère, je répondrais sur-le-champ : Celle de M. de Candia. Ces nouveaux débuts du jeune tenor ne manqueront pas de profiter à l'administration du Théâtre-Italien, qui, sans lui, se serait trouvé fort dépourvue; et M. de Candia doit se réjouir doublement du succès qu'il vient d'obtenir, car, en récompense des services qu'il va rendre, il aura le voisinage de Rubini et de tous ces grands artistes dont le commerce lui sera d'une valeur inestimable. Voilà M. de Candia dignement installé au Théâtre-Italien; et maintenant, pour nous et pour lui, nous souhaitons qu'on l'y laisse long-temps.

Opéra. — L'Opéra est en révolution; les loges d'avant-scène ont déclaré la guerre à l'administration, guerre violente, acharnée, implacable; on chute Mlle Essler, on chute M. Duprez, on chute tout le monde. La *Cracovienne* aura de la peine à s'en tirer, et le fameux *ut* de poitrine pourra bien rester sur le carreau. Voici le fait. Les abonnés des avant-scènes avaient de toute antiquité leurs grandes entrées sur le théâtre, et jouissaient librement de leur droit pendant tout le temps de la représentation, allant et venant de la loge de ces dames au foyer de la danse, etc. Or, tandis que ces pérégrinations s'accomplissaient, et que les abonnés trouvaient le secret si difficile de se divertir aujourd'hui à l'Opéra, les loges d'avant-scène restaient vides, et toute l'activité refluant ainsi vers le théâtre, la salle semblait dépeuplée. On ne voyait plus personne pour applaudir Duprez; le grand chanteur s'escrimait dans la solitude, *vox clamabat in deserto*. Au temps où nous sommes, le public est une chose trop rare à l'Opéra pour qu'on renonce volontiers à profiter de la présence des abonnés, et M. Duponchel, dans son désespoir de voir tant de belles loges inhabitées, a supplié l'autorité d'interdire, au moins pendant les représentations, l'entrée des coulisses, sous prétexte que toutes ces allées et venues empêchaient le service du théâtre de se faire. Le décret a été rendu, et l'autre soir les abonnés, en venant, comme de coutume, faire leur tour de scène pendant quelques cavatines de M. Massol ou de Mme Widmann, l'ont trouvé placardé à la petite porte de communication. De là cette révolte de sérail. On veut forcer les portes, l'administration tient bon. En attendant, Duprez ne reparaît pas. S'il faut en croire le bruit qui court, le grand chanteur recule devant le mécontentement soulevé dans une partie des spectateurs par cette mesure d'exclusion, à laquelle il ne serait point demeuré tout-à-fait étranger. Mercredi, au moment de jouer *les Huguenots*, une indisposition *subite* l'a pris à la gorge, et le public a eu la seconde représentation de ce qui s'était passé tout dernièrement dans *Guillaume Tell*, c'est-à-dire que le spectacle a manqué et qu'on a fait relâche. En moins de quinze jours, deux relâches à l'Académie

royale de Musique à cause de M. Duprez! Ceci commence à devenir prodigieux. — On s'est aussi beaucoup occupé cette semaine de l'affaire de M. Halévy. La division des beaux-arts, frappée des abus qui se commettent journellement à l'Opéra en faveur de ce musicien, a voulu y mettre ordre. Il est dit, dans le cahier des charges, qu'un fonctionnaire du théâtre ne saurait, sans une autorisation spéciale, doter l'Opéra d'un chef-d'œuvre quelconque de sa façon. Le gouvernement a voulu donner par là une garantie à tous les maîtres qui composent pour notre Académie royale de Musique, et ruiner d'avance les petites intrigues des gens que leur position mettrait dans les intimes secrets de l'administration. M. Halévy est chef du chant, perçoit des appointemens à ce titre, et loge à l'Opéra; et voilà déjà deux partitions de lui qui envahissent le répertoire. C'est à l'occasion d'une troisième que les difficultés sont venues. Après avoir obtenu pour *la Juive* et pour *Guido* cette autorisation spéciale dont parle le cahier des charges, M. Halévy n'a jamais songé à se démettre de ses fonctions de chef du chant. Dès-lors on conçoit à merveille que la division des beaux-arts n'ait pas voulu se rendre responsable d'un fait qui, se reproduisant ainsi presque chaque année, doit être considéré comme un abus intolérable, et qu'elle ait voulu en référer à la commission. Rien de plus franc et de plus loyal; la division des beaux-arts n'a point de sympathies, elle maintient le cahier des charges et veille à ce que les traités ne dégénèrent pas en de vaines conventions qu'on ne viole jamais, mais qu'on élude tous les jours. D'ailleurs, si l'on n'y mettait obstacle, les choses iraient bon train à l'Opéra. Dans quelques mois, Meyerbeer, Auber et les autres seraient exclus, et bientôt tout se passerait en famille. Après avoir demandé tant de fois l'autorisation spéciale pour M. Halévy, on la demanderait pour M. Benoît, autre chef du chant, puis pour M. Habeneck, chef d'orchestre; et qui sait! peut-être qu'à ce compte nous aurions quelque jour une grande partition en cinq actes de Duprez. Néanmoins M. Halévy a gagné son procès; certaines raisons qu'on a fait valoir en faveur de l'auteur du *Drapier* ont trouvé grace près de la commission, qui a passé outre. Ainsi M. Duponchel aurait demandé spontanément cet opéra à M. Halévy, qui ne se serait mis à écrire sa musique que sur l'invitation expresse et formelle du directeur. N'importe, les difficultés survenues à propos de la mise en scène du *Drapier* auront pour résultat d'éclairer M. Halévy sur l'incompatibilité de sa position d'auteur écrivant pour l'Académie royale de Musique avec des fonctions qui lui donnent une influence immédiate sur le répertoire. La commission, en laissant aller les choses, a fait un acte de bon goût, qu'il serait cependant maladroit pour M. Halévy de vouloir évoquer comme précédent dans une quatrième demande d'autorisation spéciale.

Théatre-Français. — La Comédie-Française a repris, pour la rentrée de Menjaud, le *Don Juan* de Molière, arrangé par Thomas Corneille. Les mille nuances du rôle de don Juan, le libertinage, l'orgueil, l'hypocrisie,

ont été rendues, par Menjaud, avec beaucoup de verve et d'esprit; il est à regretter seulement que ce remarquable talent de diction n'ait pas été appliqué à la prose même de Molière, cette prose inimitable dont les vers de Thomas Corneille offrent une bien froide traduction. Si la pièce de Thomas offre quelqu'avantage sur celle de Molière, sous le rapport de la commodité scénique, c'est ce que nous n'entreprendrons pas de décider; mais, au point de vue littéraire, il nous semble que le choix entre l'original et l'imitation ne devait pas être douteux. Quoi qu'il en soit, malgré le mouvement du style et quelques détails précieux qu'on a perdus, on a pu suivre avec intérêt le développement des caractères tel que Molière l'a conçu. Les joyeuses scènes du second acte, la mystification de M. Dimanche, les deux entretiens de don Juan et de don Louis, la grande tirade sur l'hypocrisie, ont paru surtout être vivement goûtés par le public, et l'interprétation des acteurs, de Menjaud surtout, a pu revendiquer une part légitime dans ces applaudissemens.

PALAIS-ROYAL. — *Le Toréador*, vaudeville en trois actes, par MM. Mélesville et Duveyrier. — Je ne crois pas qu'il y ait dans toutes les Espagnes quelque chose de plus espagnol que cette petite comédie. Avec la meilleure volonté du monde, il me serait bien impossible de vous dire tout ce qu'il y a là-dedans de sérénades, de résilles, de mantilles, de basquines, d'intrigues amoureuses sur et sous les balcons, d'alcades joués, de maris trompés et d'amans jaloux. La toile se lève au chant des mandolines, au bruit des castagnettes; la pièce n'est pas commencée que vous êtes déjà en Espagne. Au lever du rideau, vous voyez tout d'abord, sur un balcon, un manteau brun baisant, au clair de la lune, une blanche main qui frétille à travers la persienne. Ce manteau brun; c'est un officier français; cette main blanche, c'est dona Maria, la femme de l'alcade. Il n'est pas besoin de dire que l'alcade est vieux, sot et laid : il est alcade. Plus vous allez, plus vous entrez avant dans le cœur de l'Espagne. A peine l'officier français a-t-il disparu au détour d'une rue, que voilà une bande joyeuse qui vient, guitare en main, chanter sous les fenêtres d'une belle. Jamais sérénade ne fit plus de bruit dans Séville. C'est à faire damner les alcades de Tolose au Guadaleté. Cette sérénade est menée par le toréador Boabdil, qui courtise Jacynthe, la camériste de dona Maria. Pour être commissionnaire, ce Boabdil n'en est pas moins d'une assez bonne famille; il descend tout simplement des rois maures. C'est d'ailleurs un drôle fort divertissant et portant gaiement le nom de ses ancêtres. Il est bien entendu que dona Maria est jeune et belle, l'officier français jeune et beau, un officier français d'ailleurs, avec des épaulettes resplendissantes sous un manteau couleur de muraille; Jacynthe est vive, égrillarde, jambe fine, pied leste, œil mutin. En voilà bien assez, j'imagine, pour faire endiabler un alcade. Ajoutez un valet niais et endormi, un certain Pacheco, je crois; puis mêlez-moi tout cela un peu au hasard, faites entrer les uns par la fenêtre, tomber les autres par la cheminée; qu'on entre et qu'on sorte le moins possible par les portes ouvertes;

qu'il y ait des balcons partout; une fête, un bal masqué; dona Maria prise pour Jacynthe, Jacynthe pour dona Maria; assaisonnez le tout d'un coup de poignard qui ne tue personne, et n'oubliez pas surtout qu'un peu d'esprit ne gâtera rien à l'affaire. Je pense que c'est, à peu de chose près, la recette qu'ont suivie MM. Duveyrier et Mélesville. Quelques détails spirituels, une jolie scène au troisième acte, la verve d'Achard et la gentillesse de Mme Leménil ont fait le succès de la pièce.

Le même théâtre avait donné quelques jours auparavant un vaudeville en deux actes, appelé de ce doux nom d'*Argentine*, qu'il n'a malheureusement pas justifié.

VAUDEVILLE. — *Bélisario, ou l'Opéra impossible*, vaudeville en deux actes. — Un pauvre ténor du théâtre San-Carlo de Naples a perdu sa voix, c'est-à-dire qu'il a perdu d'un seul coup réputation, succès, gloire, fortune, car tout cela tient dans un ut de poitrine. L'infortuné, après avoir régné sans rivaux, en est réduit à chanter dans les rues avec sa nièce Nizzetta, heureux quand on lui jette quelques carlins, lui qui, autrefois, se couvrait d'or et de fleurs. Ainsi passent les gloires de ce monde! Dépassez un ut de poitrine, vous êtes l'enfant gâté du sort; tout vous sourit, tout vous arrive, les couronnes et les sequins. Qu'un rhume vous prenne à la gorge et que votre ut s'envole pour ne plus revenir, vous vous réveillez Gros-Jean comme devant. Charme fragile et périssable qu'on ne saurait payer trop cher par cela même qu'il peut ne durer qu'un soir, qu'il ne laisse rien après lui et qu'il faut le payer comptant! Détrôné par le ténor Beloni, l'oncle de Nizzetta exècre Beloni qu'il n'a jamais vu, qu'il s'est promis de n'entendre jamais. La haine de poète à poète est de l'amitié, comparée à la haine de chanteur à chanteur. Cependant Beloni aime Nizzetta : c'est toujours ainsi que les choses se passent. Toujours il faut un Guelfe aimant une Gibeline, un Capulet adorant une Montaigue. Que fait Beloni? Il s'adjoint au ténor exilé et chante avec lui en plein vent. Il faut voir la fureur de ce pauvre diable, quand il apprend que son compagnon est ce Beloni qu'il abhorre! Mais on le calme, mais on l'apaise, et Beloni épouse Nizzetta. Lepeintre jeune, autrement dit, le gros Lepeintre, a été merveilleux d'un bout à l'autre de son rôle; avec ce ventre et cette tête, on est dispensé d'avoir du talent.

VARIÉTÉS. — J'avais oublié de vous dire que cette salle des Variétés est devenue une des salles les plus élégantes, les plus pimpantes et les plus charmantes de Paris. La décoration en est d'un goût exquis et d'une richesse infinie. Le soir de la réouverture, on jouait une pièce de M. Rosier; et ce n'était, sur la scène, qu'habits brodés, soie, or et dentelles. Certes, nous ne nous plaindrons pas de tout ce luxe déployé dans le temple des *Saltimbanques* et de *la Canaille;* mais en voyant tant de merveilles, de luxe étincelant, ce plafond chargé de peintures, tout cet éclat de la salle et de la scène, nous pensions

à la fameuse prosopopée de Fabricius, et nous nous disions : O Odry, que pensera votre grande ame, quand vous verrez la face pompeuse de ce théâtre que votre nom respectable a plus illustré que tous ses embellissemens? Dieux! vous écrierez-vous, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu? Quelle splendeur a succédé à la simplicité de Bilboquet? Quel est ce langage étranger (la prose de M. Rosier)? Que signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices? Insensés! qu'avez-vous fait? C'est pour enrichir des architectes, des peintres, des statuaires, que nous, *les saltimbanques*, nous, *la canaille*, nous avons vécu de noix et de fromage, récurant les égouts et dansant la cachucha sur la place de Meaux, devant le maire et son épouse! Allons donc! jetez-moi là ces beaux habits qui ne sont pas taillés pour vous. Que fais-tu là, Gringalet, sous cette perruque de marquis? Et toi, ma vieille Flore, sous ces rubans et ce satin? Reprenez-moi, je vous prie, la veste à paillettes que vous n'auriez pas dû quitter. C'est votre vieux Bilboquet qui vous rappelle à votre condition première, Bilboquet qui arrive du camp de Fontainebleau et qui n'en est pas plus fier, et qui vous revient tel qu'il était parti, avec le même paletot percé aux coudes et le même nez de travers.

— Un nouvel ouvrage de M. Léon Gozlan, *les Tourelles*, a paru à la librairie de Dumont. Les lecteurs de la *Revue de Paris* sont trop familiarisés avec le talent de M. Gozlan pour qu'il soit nécessaire de leur recommander ce livre destiné à un grand succès. Sous le titre des *Tourelles*, M. Gozlan publie cette histoire des châteaux de France dont la *Revue* a donné, à diverses reprises, de si piquans chapitres. Il suffit de citer les noms de Chantilly, de Petit-Bourg, d'Écouen, pour donner une idée de l'intérêt qu'offre l'ouvrage de M. Gozlan, sous le point de vue historique. On peut affirmer que, sous le rapport littéraire, ce livre ne doit pas prétendre à un moindre succès; car rarement M. Gozlan a montré un talent d'écrivain plus brillant et plus animé que dans *les Tourelles*.

— Le même éditeur vient de publier un roman qui offre une fidèle et curieuse esquisse des mœurs de la société anglaise. Le sujet de ce roman est la vie d'un homme qui se débat dans un cercle de fatalités, aspirant au bien sans pouvoir y atteindre. Cette donnée ressort, avec une clarté satisfaisante, de tous les développemens du romancier, et le but moral de ce livre ne saurait être nié que par ceux qui se contenteraient de le juger sur le titre : *Souvenirs d'un Escroc du grand monde*. L'auteur, lord Ellis, était déjà connu par un ouvrage fort amusant, *les Aventures d'un gentilhomme Parisien*, et son nouveau roman ne peut manquer de confirmer avec éclat le succès de cette œuvre de début.

F. Bonnaire.

L'ITALIE

TELLE QU'ELLE EST.

I.

La Société Italienne.

Il y a peu de voyageurs qui n'apportent avec eux en Italie un bagage de préventions plus ou moins lourdes, et qui ne s'étonnent bientôt en leur ame et conscience de trouver tant de différence entre les mœurs qu'ils avaient imaginées et celles qu'ils sont à même d'observer par leurs propres yeux. Ainsi, quiconque se sent encore quelque jeunesse au cœur et ne se voit pas trop de cheveux blancs sur la tête, arrivera en Italie tout infatué des conquêtes faciles qu'il doit faire dans ce pays des belles femmes et des grandes passions; mais notre homme en sera probablement pour ses frais de préméditation galante, et jurera peut-être, à son retour, que l'Italie est devenue la terre classique de la vertu et de la froideur. Voilà les dames italiennes réhabilitées en saintes ou en tigresses, parce que le chercheur d'aventures, Anglais, Russe ou Français, n'a pas rencontré sur son chemin une seule intrigue pour ses menus plaisirs.

On lui avait pourtant dit que l'Amour, le plus païen des dieux, était toujours l'idole chérie de l'Italie chrétienne; on lui avait dit que

cet Amour ne se gênait pas le moins du monde dans un si charmant asile, et que, tout enfant qu'il fût aujourd'hui comme autrefois, il avait là les cent bras de Briarée et les bottes de sept lieues du Petit Poucet, avec lesquelles il ne restait jamais en route. L'amour est, de toutes les illusions, celle qu'on perd la dernière, et l'on s'y cramponne souvent, quand les autres nous ont abandonnés sans pitié. C'est donc l'amour, ou si l'on ne veut pas profaner un mot qui sera éternellement consacré, c'est la galanterie qui sert de mobile secret à tout voyage d'Italie entrepris par un homme *seul*, sous prétexte de santé, d'étude ou d'instruction. Cet homme *seul* partira un jour, avec un délicieux plan de roman érotique, médité et arrangé dans sa tête : il ne rêve que tendres entretiens, mystérieux rendez-vous, billets doux anonymes, escaliers dérobés, masques, voiles et poignards; il espère que les fibres naguère insensibles de son cœur vont se ranimer et recevoir une harmonieuse vibration au passage rapide de sentimens aussi suaves, aussi légers, aussi variés que les parfums des fleurs; il se représente les Italiennes semblables à des roses qui ne demandent qu'à être cueillies plutôt que de se flétrir sur leur tige. Innocence nulle, femmes complaisantes, maris trompés et insoucians de l'être, tels sont les renseignemens qu'il a empruntés à la tradition orale et à l'opinion écrite; telles sont les notions préliminaires qu'il a prises de toutes mains, relativement à la moralité italienne en général : l'imagination s'est faite la complice empressée des mensonges débités et imprimés sur ce thème favori; l'imagination, trop aveugle compagne de l'homme, et surtout de l'homme qui voyage seul, l'introduit dans un palais enchanté, le pousse de déception en déception, et le laisse enfin stupéfait vis-à-vis de la réalité, réduite à des proportions chétives et communes.

Car on ne lui avait pas dit que sa qualité d'étranger opposerait d'insurmontables difficultés à ses projets d'amoureux triomphateur; on ne lui avait pas dit que cette qualité lui fermerait les portes des cœurs, en lui ouvrant celles des salons, et qu'on refuserait de l'admettre dans l'intime confidence des secrets du logis; on ne lui avait pas dit que les Italiens, naturellement ombrageux et dissimulés, ne s'effraient guère de l'invasion permanente du *forestier*, comme ils appellent l'étranger de tous les pays, mais ne lui permettent pas de pénétrer dans l'intérieur des familles; on ne lui avait pas dit que les femmes, élevées dans les mêmes préoccupations de défiance, sinon de haine, à l'égard des étrangers, ont peine à vaincre cette espèce de répugnance qui les éloigne d'eux, et ne leur accordent pas plus le rôle de confident

que celui d'amant; on ne lui avait pas dit que, pour obtenir *ses entrées* dans une société vraiment italienne, il serait d'abord obligé de se naturaliser pour ainsi dire Italien, en reniant son caractère naturel et ces habitudes de monde élégant qu'il avait si laborieusement acquises; de se donner les allures du lieu, si maussades et si grossières qu'elles lui paraissent, et de se prêter corps et ame au genre *sans géne* qui contraste d'ordinaire avec son éducation et ses goûts; on ne lui avait pas dit que, pour achever cette pénible et longue initiation qui est motivée par la crainte de se livrer à un espion malveillant ou moqueur, il devrait renoncer à importer aucune innovation dans les idées qu'il trouveraient établies, tant l'esprit italien se complaît avec une indolence instinctive au milieu de ses routines les plus impardonnables. Voilà pourquoi la plupart des voyageurs parviennent à connaître l'Italie, mais peu ou point les Italiens.

Le malheureux touriste, qui n'a fait que traverser la société italienne sans y obtenir, à force de persévérance et d'adresse, la confiance qu'on n'accorde jamais à un nouveau venu, retournera chez lui complètement désappointé, et il écrira sur son journal de voyage quelque malédiction formulée de la sorte ou à peu près : *Il n'y a pas de société en Italie! il n'y a pas d'esprit de conversation, pas de distractions du cœur, pas d'occupations des sens. Les femmes ne savent point aimer, et les hommes ne se soucient pas qu'on les aime.* Ce voyageur, ne fût-il pas avantageux (et tous le sont plus ou moins), a trouvé le contraire de ce qu'on lui annonçait et de ce qu'il s'était promis. Au lieu d'une société originale, caractérisée, particulière enfin à l'Italie, il n'a trouvé qu'une mauvaise et pâle copie des usages de France et d'Angleterre; au lieu de ces entretiens familiers, piquans, animés, pleins de verve et d'entraînement, qu'il espérait depuis son départ de Londres ou de Paris, il n'a trouvé que des conversations banales, décousues, languissantes, sans éclat et sans charmes; enfin, au lieu de cette langue si expressive et si mélodieuse, si abondante et si pittoresque, prononcée avec de douces voix et accompagnée de ce regard velouté qui appartient aux yeux méridionaux, il n'a trouvé qu'une désagréable contrefaçon de sa propre langue estropiée, déguisée, méconnaissable. Le touriste soupire, prend ses tablettes et y dépose cette profonde observation : *L'Italie ne se souvient plus même de la langue de Pétrarque et du Dante; elle apprend à écorcher l'anglais et le français! Italie, où es-tu?*

Or, dans la bonne compagnie d'Italie, il faut distinguer les personnes qui recherchent les étrangers de celles qui les évitent et des

tiennent à distance. C'est avec les premières seulement que le voyageur fait aussitôt connaissance, dès qu'il entre dans le monde, c'est-à-dire dès qu'il est présenté aux membres du corps diplomatique accrédités dans les principales villes, et ce sont ces Italiens-là qui s'efforcent à perdre leur individualité nationale, à parler d'autres langues que la leur, à copier des mœurs et des modes exotiques, sans doute, dans le but d'attirer les étrangers, de les engager à la résidence et de donner ainsi à la société italienne le mouvement, l'animation et la vie qui lui manquent. Ces Italiens, quoique agissant d'après des vues larges et élevées, semblent pourtant s'accorder avec leurs compatriotes des classes inférieures, qui appellent *mauvaise année* celle où des milliers de voyageurs riches et désœuvrés ne sont pas venus fondre de tous les points du globe sur l'Italie, non pour la dévorer comme ferait une armée de sauterelles, mais pour y laisser leurs plumes, comme des oiseaux de passage. Le peuple italien accueille avec joie ces hôtes toujours nouveaux qui sont pour lui une moisson annuelle qu'il n'a pas la peine de semer et qui lui tient lieu d'industrie en même temps que de commerce; mais il ne calcule pas qu'une pareille ressource est, à beaucoup d'égards, factice et même dangereuse, puisque le bien-être momentané qu'elle lui procure est payé trop cher en échange de ce qu'elle lui enlève d'originalité native; car le contact journalier des étrangers de tous les pays modifie et détruit irréparablement l'ancien type de la société italienne.

Cette société se ressent d'ailleurs du défaut d'union qui a toujours existé entre les différens gouvernemens d'Italie. Avec l'union, la force et la consistance lui ont manqué; faible, divisée, elle est devenue plus aisément accessible aux influences qui tendent à sa destruction entière. Parmi ces influences, on doit compter surtout celle de l'occupation autrichienne dans la Lombardie, occupation peu envahissante, il est vrai, mais profondément enracinée par la politique. Malgré l'antipathie constante que le peuple de cette province garde contre les Autrichiens, malgré l'éloignement froid et dédaigneux que leur témoigne la noblesse, particulièrement à Milan, en leur fermant volontiers les portes de ses palais et de ses loges au théâtre, il est malheureusement certain qu'une occupation étrangère, de quelque nature qu'elle soit, finit tôt ou tard par influer sur la condition morale d'un pays et amène insensiblement une *fusion* définitive. Cette fusion serait faite à présent en Lombardie, si l'occupation était française plutôt qu'autrichienne; car les Français, moins

réservés, moins flegmatiques, moins défiants que les Autrichiens, trouveraient aussi plus de sympathie, plus d'accueil et plus de confiance. Mais les effets de l'occupation, pour être plus lents et plus occultes, n'en sont pas moins inévitables, et la fusion, qui commence dans quelques localités voisines de Venise, gagnera du terrain et parcourra successivement toutes les classes de la société. Ce sera, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une persévérante et silencieuse *infiltration* autrichienne, tandis que c'eût été une rapide et turbulente *invasion* française.

Il n'y a qu'un petit nombre de salons ouverts en Italie, et la plupart appartiennent aux personnages du corps diplomatique ou bien à de riches étrangers qui viennent s'établir pour quelque temps dans une ville de leur choix. Ces salons se ressemblent tous et n'ont pas une physionomie qui leur soit propre. Fréquentés presque exclusivement par des étrangers de passage, ils sont, dans des proportions plus restreintes, calqués sur ceux des grandes capitales de l'Europe. Ce sont les salons de Paris avec moins d'entrain, moins de mouvement, moins de cliquetis d'idées et de paroles; ce sont les salons de Vienne ou de Berlin, avec moins d'étiquette et d'uniformité; ce sont les salons de Londres, avec moins de cohue et d'ennui.

On conçoit aisément qu'il ne faille pas chercher, dans de semblables réunions cosmopolites, à étudier la société italienne qui se réfugie maintenant dans l'intérieur des familles pour y défendre les vieilles traditions contre les dangers de l'imitation étrangère. Les Italiens, en général, préfèrent l'intimité au grand monde. Par cette raison, ils ne reçoivent presque jamais chez eux, et comme les grands seigneurs sont ordinairement portés à la sauvagerie, tout en aimant à se mettre à leur aise, ils s'entourent seulement de gens subalternes qui prennent le rôle de complaisans et qui n'entraînent dans aucun frais de réception leurs fiers et avares patrons.

Ces gens subalternes, qui n'ont souvent ni emploi spécial, ni profession déterminée, et qui ne font point partie de la mauvaise compagnie, quoiqu'ils ne soient précisément pas de la bonne, se rattachent à celle-ci par leur naissance et à l'autre par leurs relations. Ces parasites bénévoles des familles riches ou puissantes ne se rencontrent peut-être plus qu'en Italie. Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette classe à part les *cliens* qui, chez les anciens, faisaient foule autour de chaque citoyen riche ou puissant, se dévouaient à sa fortune, et vivaient à ses dépens, en étalant avec un orgueilleux cynisme leur esclavage doré. Les nouveaux cliens, dans la moderne

Italie, forment la cour des nobles et même des parvenus. On voit, parmi eux, tantôt des prêtres qui possèdent des bénéfices ecclésiastiques dépendant de la famille même, tantôt des abbés en petit collet qui ont été ou sont encore chargés de diriger l'éducation des enfans de la maison, tantôt des médecins de second ordre qui n'ont pas de malades, tantôt des avocats qui n'ont pas de causes, puis des régisseurs, des hommes d'affaires, et parfois, mais plus rarement, des artistes, peintres, statuaires ou architectes, qui attendent qu'on ait besoin de leurs services. Tels sont les élémens fondamentaux qui composent la coterie intime d'une maison italienne.

Un pareil entourage, trivial ou vulgaire, plaît aux maîtres de maison, qu'il n'entraîne dans aucune dépense extraordinaire, et favorise naturellement l'indolence de ceux-ci : confinés dans un petit monde qui est à eux et qui ne communique pas avec le dehors, ils évitent donc d'en sortir, et ils échappent ainsi aux regrets ou aux dépits de la comparaison. Dans quelques villes cependant, à Florence, par exemple, et surtout à Naples, les personnes distinguées du pays ne dédaignent pas les assemblées des étrangers de distinction, et savent goûter une conversation étendue et variée, qui ne ressemble guère à celle de leurs compatriotes dans leurs cercles purement italiens. A Florence et à Naples, on se lasse de ces réunions domestiques où règnent à la fois la monotonie et le *sans-gêne*, pauvres et vides d'entretiens, entrecoupées de silences et de bâillemens, tout-à-fait ignorantes de ce qui constitue le bon ton et les belles manières. C'est tout le contraire à Rome : les préjugés les plus mesquins et les plus sévères en même temps s'opposent à ce que les habitans se mêlent avec les étrangers qui viennent tous les ans peupler les hôtels déserts de la ville éternelle, et l'on peut dire que, dans les salons qui s'ouvrent à Noël et se ferment à Pâques, ce qu'on rencontre le moins, ce sont des Romains.

Les Romains mènent une vie très retirée; ils ont l'air de se cacher dans leurs vastes palais dégradés, où portes et fenêtres sont si mal closes que l'air y pénètre de tous côtés, où l'on ne trouve de tapis que sur les murailles, où l'on ne sait ce que c'est qu'une cheminée, où les pendules ne marquent jamais l'heure, où l'on est privé de tous les agrémens et même de toutes les commodités que la civilisation actuelle a mis à la portée des plus médiocres existences. Ces tristes descendans des Lucullus et des Pompée de Rome antique végètent obscurément dans une arrière-chambre mal meublée, bien sale et nullement chauffée, tandis que leurs appartemens de cérémonie

exposent tableaux et toiles d'araignée aux malins commentaires de quiconque paie en sortant le droit de rire de l'avarice des propriétaires; car ceux-ci ne rougissent pas de mettre à contribution, par l'entremise de leurs valets en livrée, la curiosité de l'amateur qui visite leurs tableaux et l'industrie du peintre qui les copie. C'est ainsi que certain prince romain lève un tribut sordide sur les études des jeunes artistes qui travaillent dans sa galerie.

En revanche, on peut citer une maison romaine qui, par ses bienfaits sans nombre, quoique marqués au coin de l'ostentation, par les commandes qu'elle fait sans cesse aux artistes, quoique sans goût et sans discernement, et enfin par l'emploi assez large d'une fortune colossale, pourvoit à la subsistance des malheureux, encourage les arts et fait à elle seule les honneurs du pays, en appelant à des fêtes brillantes et multipliées les étrangers de toutes les nations et de tous les rangs que chaque hiver attire à Rome avec des lettres de crédits considérables de leur banquier respectif. C'est une espèce de dédommagement que le duc Torlonia croit devoir accorder le plus poliment possible aux voyageurs qui se plaignent d'être trop rançonnés par le noble banquier, ou plutôt la réception opulente, qui attend le soir tout individu auquel on a vendu le matin l'argent au poids de l'or, se trouve comprise dans l'énorme droit de commission, de courtage et de change. La charité du duc Torlonia ne diminue pas la lèpre de mendians qui dévore Rome; sa munificence n'a pas encore fait naître un génie ou même un chef-d'œuvre; sa facile et pompeuse hospitalité ne compose pas un salon élégant ni agréable; mais, du moins, son exemple ne devrait pas être perdu pour des maisons d'une illustration plus ancienne et d'une fortune presque égale, que l'on croirait éteintes, si l'on ne remarquait encore leurs écussons surmontés de chapeaux rouges et de mitres papales au frontispice de leurs palais, et quelquefois, dans le Corso, leurs carrosses pesans à dorure noircie, attelés de chevaux faméliques et encombrés de gothique livrée.

Le salon du banquier-duc est présidé par la vieille duchesse, sa mère, qui a plus de quatre-vingts ans, et qui conserve un simulacre de jeunesse qu'elle emprunte peut-être à l'or potable. La taille encore droite et élevée, le port majestueux, elle reçoit avec politesse et dignité tous les étrangers des deux sexes, même les plus ridicules de tournure et de toilette, que l'aveugle déesse de la banque envoie exprès pour remplir les salons du duc Torlonia, qu'on a surnommé mal à propos le *Rotschild de Rome*, comme s'il avait la prépondérance politique, le génie financier, les vues hautes et vraiment libé-

rales de M. le baron Rotschild de Paris! Lorsque la duchesse Torlonia est l'ame des grandes fêtes que son fils donne au palais du Borgo, près de Saint-Pierre, on lui trouve un si bel air, malgré ses rides et son fard, malgré son âge avancé qui n'a pas altéré l'éclat de ses cheveux noirs, il y a tant de noblesse dans son maintien, tant de majesté dans sa démarche, qu'on croit voir une ancienne matrone romaine, une Cornélie environnée de ses enfans, et que ce monument vivant de l'amour maternel semble être en harmonie avec le Colysée et les Thermes de Caracalla, les plus imposantes ruines de l'antiquité, à cette différence près que les ruines de la duchesse Torlonia portent, au lieu d'herbes et de lichen, plusieurs millions en diamans et en perles fines.

Les fêtes du Borgo sont plus bruyantes que divertissantes; la foule y est considérable, mais si mélangée, si bigarrée, qu'on se coudoie en même temps avec un marchand de la Cité de Londres et avec un grand-maréchal de Russie, avec un commis voyageur et avec un peintre célèbre. Tout individu qui prend chez le banquier un sac de 1000 fr. à escompte de 6 pour 100 sur billet à vue, reçoit avec son bordereau une carte d'invitation. Là, on admire une collection d'Anglaises grotesques qui surpassent la caricature de Potier dans les *Anglaises pour rire:* les unes sont affublées de plumes, d'aigrettes, de rubans et de brimborions, comme l'attelage d'un cardinal; les autres ont pour coiffure leur bonnet de nuit ou leur chapeau de voyage. La plupart de ces figures édentées, desséchées, tannées, momifiées, ne font pas oublier la mesquinerie et le mauvais goût du décor de la salle de danse grossièrement peinte en draperies bleues et blanches, à l'instar des bastringues de la barrière du Maine à Paris. Les princes étrangers qui traversent Rome ou qui y séjournent sont ordinairement les dieux de ces bals, concerts ou raouts, dans lesquels, il faut l'avouer, les maîtres de maisons n'affichent aucune fatuité d'argent et se piquent d'être gracieux à l'égard de tout le monde. Aussi la satisfaction des invités se manifeste dès le lendemain par de nouvelles demandes de fonds à son excellence; car si le banquier est duc dans ses salons, le duc est horriblement banquier dans ses bureaux; c'est une sainte alliance de grandeur et de petitesse, de magnificence et d'usure.

Le salon du prince Borghèse était un des plus agréables de l'Italie, avant que la mort prématurée de sa charmante fille, la duchesse de Mortemar, et sa maladie de langueur causée par le chagrin de cette grande perte, eussent suspendu ces réunions moins nombreuses, plus choisies et mieux ordonnées que celles du banquier romain. On était

sûr de trouver dans cette maison la meilleure compagnie et le meilleur accueil. Cette société n'existe plus aujourd'hui que dans les souvenirs des personnes qui l'ont vue en toute sa gloire nobiliaire, spirituelle et artistique. Le prince Borghèse n'a pas survécu longtemps à sa fille que pleurent encore les salons de notre faubourg Saint-Germain.

Le duc de B.... s'imagine avoir aussi un salon, parce qu'à jours fixes il fait allumer les bougies, et ouvrir à deux battans les portes de son palais. Non-seulement il invite peu d'étrangers, mais encore les Romains, qu'on rencontre dans cette maison, sont des figures qu'on n'a pas rencontrées ailleurs. Le duc et la duchesse de B.... ont, en effet, au plus haut degré la manie italienne de s'entourer de subalnes; ils ne se bornent pas à rassembler des *cliens* de la plus basse espèce, ils se font même des clientes, moins attrayantes, il est vrai, que celles de l'empereur Néron : ils possèdent chez eux, à leurs concerts du vendredi, fort convenables du reste pour l'ordonnance et le service, un rare médailler de vieilles têtes de femmes vraiment curieuses par leur toilette, leurs manières et leur jargon pitoyables. Ce sont les merveilles du ridicule à Rome.

Les ambassadeurs et ministres étrangers, résidant à Rome, se partagent entre eux les soirées de la semaine pendant le carême; quand un deuil diplomatique ne vient pas payer les violons pour se taire, on danse aux ambassades en plein carnaval. Les réceptions de l'ambassadeur de France, qui ont lieu tous les mardis, et celles de l'ambassadeur d'Autriche, tous les lundis, sont les plus solennelles et pourtant les moins gaies. L'Autriche et la France font assaut d'exquise politesse et de bonne mine vis-à-vis de leur société hebdomadaire. M. le comte de Latour-Maubourg est un des derniers représentans de notre ancienne cour, et il se renferme dans les limites rigoureuses d'une urbanité toujours avenante, quoique froide et digne : il montre aux Romains mal élevés, criards et incultes, de la papauté moderne, ce qu'était un gentilhomme français à l'époque où nous avions encore des gentilshommes, une cour éclairée et polie, une société aristocratique. Mme de Latour-Maubourg, de son côté, fait de grands frais d'accueil avec une grace et une gentillesse essentiellement françaises. Néanmoins, une atmosphère de glace et d'ennui pèse sur les grandes assemblées de l'ambassade, toutes resplendissantes d'ailleurs d'habits brodés, de croix, de pierreries, de fraîches parures et de jolies femmes. Cet ennui provient du cérémonial établi dans la forme des réceptions ainsi que de la distribution des appartemens. Le nom des

arrivans est répété par trois fois avec fracas, d'abord dans l'antichambre des valets de pied, ensuite dans celle des valets de chambre, et en dernier lieu dans le salon qui précède celui où se tiennent l'ambassadeur et l'ambassadrice : là, un huissier qu'on appelle à Rome *il gentiluomo d'onore*, espèce de monsieur en habit noir, en culotte et en bas, avec boucles d'or aux souliers, s'avance vers vous le chapeau à la main, vous fait un profond salut, et s'en va redire tout bas à l'oreille du maître de la maison votre nom déjà plus ou moins écorché en passant par trois bouches différentes. On ne sent jamais mieux ce qui manque de sonorité et de noblesse à un nom, que dans cette éclatante épreuve que subissent mal la plupart des noms sortis de la révolution de juillet. Ce n'est pas la seule cause de la gêne qu'on éprouve, et de la froideur qui règne toujours dans ces représentations officielles de l'étiquette diplomatique. Les appartemens, composés d'une enfilade de longues galeries et d'immenses pièces mal éclairées et à peine meublées, s'opposent à la création de ces groupes de quatre ou cinq personnes réunies pour causer ensemble en prenant le thé, petits établissemens précieux où chacun peut se choisir une société de prédilection au milieu de la société générale, où se conserve la liberté des entretiens particuliers à la faveur du bruit et du mouvement qui la protégent au lieu de la troubler, asiles d'une riante et simple intimité sous la sauvegarde des indifférens, oasis dans le désert.

Mais, sans doute, ce qui contribue le plus à donner aux soirées des ambassades à Rome une teinte inévitable de solennité et de morne apparat, c'est la promiscuité des calottes rouges et noires qui font tache parmi les brillantes toilettes des femmes ; car, à Rome, les prêtres, les *monsignori* et même les cardinaux, sont furieusement mondains. Ces derniers arrivent de bonne heure et se retirent fort tard ; ils sont traités avec les honneurs et les déférences qu'on n'accorde qu'aux princes de sang royal : on se lève à leur passage, on s'incline devant eux, on leur fait place; les femmes quittent les siéges qu'elles occupent pour les leur offrir; la maîtresse de la maison va s'asseoir à leurs côtés, leur témoigne des égards et des empressemens exclusifs, et ne les abandonne pas avant de les avoir établis à une table de jeu, car les cardinaux jouent au whist ou aux échecs comme de simples mortels. Si c'est un bal auquel ils sont invités, ils se retirent d'ordinaire dans le salon du jeu avant que les quadrilles se forment dans le salon de la danse, et ils écoutent volontiers, de loin, les airs profanes qu'ils reconnaissent pour les avoir déjà entendus dans les cérémonies de

l'église. Quant aux *monsignori* ou prélats, qui ne sont pas tenus à la même observance de gravité que les cardinaux, quoiqu'ils aient aussi des bas rouges ou violets, ils se promènent autour des contre-danses, lorgnent les femmes, vont de l'une à l'autre avec des sourires et des propos galans, s'emparent d'un bouquet ou d'un éventail, et font les plus jolis péchés du monde sans le moindre remords. Les étrangers, même les protestans, ont de la peine à s'accoutumer à voir les ministres de la religion se mêler de la sorte à des plaisirs incompatibles avec leur habit et leur caractère; les femmes surtout, qui ne sont Romaines ni par l'éducation, ni par la naissance, ne savent pas être gaies et aimables sous les yeux de gens qui seraient des confesseurs au besoin; la présence de ces prêtres mondains jette donc, dans les grandes assemblées, beaucoup de froideur et de contrainte.

Les dames romaines, qui ne s'effaroucheraient pas en recevant les hommages d'un jeune prélat aux regards entreprenans, paraissent rarement aux ambassades et dans les réunions d'étiquette; elles mènent presque toutes une vie cachée et qu'on serait tenté de supposer ennuyeuse et monotone, si elles semblaient plus empressées de la changer. On se demande, en effet, à quoi elles passent leur temps dans leur intérieur; que peut faire de son imagination une femme qui ne la distrait pas dans le tourbillon du monde, qui ne l'asservit pas sous l'occupation sérieuse d'une étude suivie, qui ne l'éteint pas, peu à peu, dans les prosaïques détails du ménage? Or, ces différens moyens de mater le cœur par l'esprit, ne sont guère du ressort des Italiennes et encore moins des Romaines, qui n'aiment pas la société où elles ignorent l'art de briller, qui n'ont jamais senti le goût de s'instruire ni de s'appliquer à un travail intellectuel, et qui se trouvent placées, par le mariage même, en dehors de ces soins domestiques d'épouse et de mère qui, dans d'autres pays, appartiennent essentiellement à la condition des femmes.

Les dames romaines, qui ont des maris comme les françaises et des enfans en plus grand nombre que nous n'en avons, Dieu merci! sont néanmoins toutes, plus ou moins, embarrassées de l'emploi de leur temps. Quelques-unes d'entre elles, il est juste de le proclamer, se vouent, dès leur jeunesse, aux pratiques austères d'une haute piété, fréquentent les églises où il y a des indulgences à gagner, s'y prosternent à deux genoux sur le pavé poudreux, côte à côte avec des lépreux et des mendians, baisent et mouillent de larmes les crucifix, les madones et les reliquaires en odeur de miracles, se voilent et s'emmaillotent ainsi que des religieuses, vont panser de hideuses

plaies dans les hôpitaux, visitent les asiles ouverts aux orphelins et aux vieillards, suivent des neuvaines, se nourrissent de sermons et font leur salut au lieu de *faire l'amour*. Entre ces saintes femmes, la princesse de S.... se distingue autant par sa beauté que par ses vertus célestes. Vous la verrez, avec une patience angélique, peigner les cheveux de quelques vieilles atteintes de ces horribles maux qui naissent de la malpropreté et d'un sang corrompu; vous la verrez encore, la noble et charitable créature, vêtue de l'humble costume de sœur pénitentiaire des pèlerins, le soir du vendredi-saint, lavant les pieds de pauvres femmes qui viennent de loin pour recevoir, au jour de Pâques, la bénédiction du pape. Vous la verrez partout où il y a du bien à faire, des exemples à donner, et des devoirs de dévotion à remplir; elle prie pour ses enfans, pour ses malades, car elle n'a pas à implorer pour elle-même le pardon d'erreurs qui n'ont jamais troublé l'innocence de sa vie. Peut-être, quand elle se livre à une douce extase qui lui vient de la religion, éprouve-t-elle les transports intimes, le saint enthousiasme de cet amour divin, qui suffit à remplir son cœur et à satisfaire son imagination, en lui tenant lieu d'un autre amour.

On citerait plus d'une dame romaine digne d'être comparée à la princesse de S...., sous le rapport de la vie édifiante qu'elles ont choisie en s'éclipsant du monde. Tous les habitans de Rome connaissent le nom de la princesse de C.... qui, jeune encore et si gracieuse, s'est consacrée aussi à cette existence ascétique, comme pour se conformer aux intentions de son illustre mère, laquelle, peu de temps avant sa mort, organisa un service de dames nobles, appelées à exercer à tour de rôle, dans les hôpitaux, les pénibles et répugnantes fonctions de gardes-malades. Mais enfin, cet héroïque exemple n'est imité que par le petit nombre des femmes de Rome; elles ont toutefois chacune leur confesseur, et se croiraient damnées sans remède si elles manquaient à la messe du dimanche. Ces dames, n'ayant pas d'hôpitaux à desservir le jour, ni de conférences pieuses à entendre le soir, ne se montrent jamais dans les salons et rarement dans les promenades, demeurent constamment au logis où elles ne lisent pas, ne travaillent pas à l'aiguille, ne s'occupent pas de leur maison ni de leurs enfans, ni, à plus forte raison, de leurs maris. En été, elles dorment la moitié du jour et même le jour entier; mais, en hiver, elles ne dorment que la nuit, et la journée se compose de douze ou quinze heures, en Italie comme ailleurs. Ces douze ou quinze heures doivent paraître éternelles à ces belles désœuvrées qui restent éten-

dues sur des coussins, sans user des ressources du miroir et de la toilette pour dévorer le temps. Que font-elles cependant? à quoi pensent-elles, si elles pensent? un Italien vous répondra, tout étonné de votre étonnement : *Che fare di meglio che fare l'amore!*

Les sociétés littéraires, musicales et artistiques, n'existent nulle part à Rome, qui ne produit plus d'artistes ni de littérateurs, mais qui en reçoit de toutes les parties de l'Europe. Ceux-ci se trouvent, il est vrai, un peu dépaysés au milieu des Romains modernes, qui personnifient l'indifférence apathique en matière d'art. Ces Romains, peu dignes de leur nom, connaissent à peine leurs monumens, leurs chefs-d'œuvre, l'histoire de leurs grands hommes; ils sont dénués de la plus légère instruction, et ils n'en sentent jamais le besoin; ils savent seulement que leur ville éternelle est la patrie du beau dans tous les genres, et qu'on viendra toujours y étudier ce beau comme dans un livre ouvert; ils savent aussi combien d'écus sont mis en circulation chez eux par le séjour des étrangers, et n'en demandent pas davantage. L'hiver, ils se retirent, au coucher du soleil, dans leurs appartemens malpropres, froids et démeublés; ils jouent aux échecs, bâillent et se couchent. L'été, ils dorment le jour et se promènent le soir par groupes silencieux, en regardant la lune qui fait d'admirables tableaux de chaque perspective; tout à coup, ils semblent se réveiller et prendre une vie factice qui se dépense en éclats de voix chromatiques, en mouvemens extraordinaires des muscles du visage, et en gestes qui ne rappellent pas mal ceux de leurs marionnettes.

On rencontre çà et là, dans les salons des ambassadeurs ou des étrangers qui ont maison où l'on dîne, quelque improvisateur qui n'improvise pas, et deux ou trois archéologues qui se renferment dans leur science, parce que leur science ne se délivre pas gratis. Ils se louent à l'heure dans la journée pour conduire les voyageurs en tournée dans Rome et aux environs; ils décrivent à merveille les édifices, dont il ne reste pas pierre sur pierre, et ils font à perte de vue d'hypothétiques dissertations qui reviennent plus cher qu'un arpent du terrain même où étaient jadis les belles choses qu'ils ont vues dans leur imagination. Hors de leur service de cicérone, ces antiquaires, membres de toutes les académies italiennes, sont très avares de leurs paroles, et ils n'ouvrent la bouche qu'à table. On ne coudoie des poètes que dans les corridors des théâtres où circulent les faiseurs et vendeurs de sonnets en l'honneur de la prima donna ou du ténor en vogue. On n'entend pas même parler littérature dans les séances académiques qui se nourrissent d'ennui et de lourds mémoires sur les

antiquités locales. Il y a aussi, dans quelques couvens, d'obscures réunions de savans hérissés de grec, d'hébreu et de chinois. Ces savantissimes ne sont malheureusement pas d'un commerce aussi agréable que M. Drack, bibliothécaire de la Propagande, un des hommes les plus aimables et les plus distingués qui sachent quinze langues, à l'instar du cardinal Mezzofanti. Il faut aussi remarquer que M. Drack est Français. Quant aux femmes, elles ne lisent rien, elles n'ont pas même une teinture de gazette; elles n'ont retenu par cœur que des centons d'Alfieri, ramassés aux représentations d'*Argentine* ou d'*Alfieri*, et peut-être un ou deux sonnets inspirés par elles-mêmes à leurs adorateurs. C'est là toute la littérature des sociétés romaines.

Quant à la musique, on ne s'en occupe qu'au théâtre, où les chanteurs qui crient le plus ont la palme. Dans les salons, il est rare que des concerts s'improvisent, quoique la plupart des femmes aient la prétention de chanter avec ce qu'on nomme des *moyens*: c'est un prétexte pour crier sans pitié ni merci. On assure que l'on chantait encore à Rome il y a quinze ou vingt ans. Sont-ce les voix ou les oreilles qui changent? Il y a pourtant dans la société certains talens d'amateurs plus ou moins contestables; mais ces talens ne se réunissent ordinairement que trois ou quatre à la fois et s'exercent à huis-clos, jusqu'à ce qu'enrouement s'ensuive. Au reste, on ne cultive que le chant, en fait de musique, et l'on a un profond dédain pour les instrumens qui exigent de l'étude et un sens musical plus développé. On ne cite dans Rome que la basse de M. Ingres qui ait le privilége de se faire entendre dans les salons de l'Académie de France, et lorsque le roi du piano, Litz, ce génie émané de Mozart et de Beethoven, a voulu donner un concert public, il a été obligé de le composer à lui seul, faute de pouvoir découvrir à Rome un instrumentiste capable de le seconder. C'était sans doute une nouveauté bizarre, que cette soirée musicale dont un piano faisait tous les frais, mais ce piano, enchanté sous les doigts de Litz, valait un orchestre entier et dix orchestres italiens.

Les arts ont encore moins d'accès que la musique dans la société de Rome; ce n'est pas que les peintres, les naturalistes, les graveurs manquent: ils pullulent au contraire, et ils forment le quart de la population; mais ils laissent à la porte des salons leur caractère et leurs goûts d'artistes; ils ne se distinguent que par leurs cheveux ras et leurs colliers de barbe que les attachés à l'ambassade copient maintenant. Ils ne causent qu'entre eux de leurs travaux et de leurs observations, et pour causer plus à leur aise, ils se rassemblent de préfé-

rence dans les cafés de la place d'Espagne, autour d'un bol de punch. L'Académie de France offre peut-être le seul salon où les artistes ne cessent pas d'être artistes : M. Ingres, directeur actuel de cette école qu'il s'efforce de ressusciter avec l'ame de Raphaël, est peut-être la seule voix imposante qui s'élève en faveur de l'art qu'on dédaigne et qu'on outrage à Rome. Quand son éloquence de conviction s'échauffe et se répand en élans d'enthousiasme pour le maître par excellence, on l'entoure avec respect, on l'écoute avec émotion, et l'on comprend que cette sainte admiration d'un grand peintre à l'égard du dieu de la peinture ne peut naître, éclater et se répéter sans cesse que sous l'influence immédiate des fresques du Vatican, vis-à-vis de l'incomparable panorama de Rome éclairée par ce soleil qui a fait la *Transfiguration*.

Dans les petites villes de l'état romain, on trouve plus qu'à Rome le sentiment des arts et des lettres : à Bologne, cette ville d'université et d'académie, les esprits ne s'isolent pas du rayonnement intellectuel qui part de toutes les capitales de l'Europe. On y trouve des femmes qui ont de la lecture, des hommes qui ne se piquent pas d'ignorance ; on y reçoit les ouvrages nouveaux qui réussissent à passer entre les mailles du filet de la censure ; on y tient des conversations sérieuses, suivies, intéressantes, plus volontiers tournées vers la philosophie que vers la poésie. Un grand reproche qu'on peut faire à la société bolonaise, c'est de tomber quelquefois dans la pédanterie, résultat inévitable des mœurs universitaires. A Ferrare, la société est moins pédante, moins sévère, mais aussi polie, aussi causeuse, aussi active : on dirait une tradition de la cour d'Este au XVIe siècle, lorsque la duchesse Renée de France attirait à elle tout ce qu'elle savait enlever de dames spirituelles et d'hommes instruits à la France. Les habitans de Ferrare n'ont ni défiance, ni préjugés contre les étrangers, qu'ils accueillent avec un gracieux empressement et qu'ils rendent plus difficiles, plus exigeans en affaire d'hospitalité pour le reste du voyage. On juge mieux là qu'ailleurs ce que devait être l'ancienne société italienne, et l'on se prend à la regretter, surtout à mesure qu'on avance vers Naples.

Naples n'a pas de société; c'est une ville unique où l'on vit plutôt en plein air que dans l'intérieur des maisons, qui ne sont pas même préparées pour recevoir du monde. Les appartemens sont exigus et presque dégarnis de meubles. On n'a, pour les éclairer, que des chandelles puantes, ou des bougies peu lumineuses, ou des lampes inférieures à nos quinquets de primitive invention. La vivacité napo-

litaine ne s'accommoderait pas d'un entretien posé, alternatif, mesuré, retenant ses auditeurs et ses acteurs en un cercle immobile qui se déploie ou qui se resserre sans se briser. Dans les soirées d'hiver, où le théâtre Saint-Charles ne joue pas, on a des bals dans lesquels on ne pense qu'à danser pour tout de bon; dans les soirées d'été, moins longues et vraiment délicieuses, on se promène au bord de la mer, à pied ou en voiture, ou bien l'on prend des glaces et des sorbets devant les cafés de la rue de Tolède, qui exhale d'horribles odeurs animales rehaussées de celle du fromage, plus insupportable pour un odorat français. Cette odeur de fromage parmesan semble être l'atmosphère habituelle de Naples: tout en est imprégné, les haleines, les habits, les maisons, les rues. Lazzarone et grand seigneur participent à la même incommodité, et en quelque lieu qu'on se trouve, même dans le palais du roi, on a le cœur soulevé par ces réminiscences de macaroni. Dans un salon rempli de ces insatiables mangeurs et mangeuses de macaroni, on est poursuivi à chaque pas par l'odeur du fromage, sans que les femmes, qui s'évanouiraient à la moindre senteur de musc, paraissent s'apercevoir de cet odieux parfum.

Les ambassades de Naples se mettent rarement en frais de fêtes et de réceptions, excepté à l'occasion du carnaval, qui a conservé tous ses droits dans cette bienheureuse patrie de Polichinelle; dans les bals qui ont lieu à cette époque, la société ne s'augmente que d'un fort petit nombre d'étrangers, ceux-ci résidant à Rome jusqu'à Pâques, selon les itinéraires les plus usités. Ce n'est qu'au printemps que les étrangers viennent en foule voir à Naples la pousse des premières feuilles, et les ambassades ne se chargent pas de faire rivalité au printemps : les promenades au mont Pausilippe, par la route de Chiaia qui suit le littoral de la mer, remplacent alors toutes les réunions aux lumières, et l'on renonce à s'infecter mutuellement de macaroni. On ne citerait guère qu'une maison de Naples où le macaroni ne sort jamais des limites de la salle à manger; c'est la maison de M. Rotschild, ce banquier, fils et frère de banquiers, qui a dans ses coffres la destinée du royaume des Deux-Siciles, et qui marche l'égal des princes du sang dans tous les pays où l'argent est roi. M. Rotschild de Naples soutient avec splendeur, par le luxe et le confortable de ses réceptions presque diplomatiques, le nom européen de sa famille devant laquelle le pape lui-même se prosterne dans l'intérêt de ses finances catholiques. Un autre banquier, d'origine genevoise et d'un ordre fort inférieur dans la sphère de la banque,

M. Meuricofre, jouit à Naples des droits superbes que le duc Torlonia exerce à Rome sur les étrangers qui sont à la fois rançonnés et fêtés. M. Meuricofre n'affiche pas tant de grandeur, de générosité, de prodigalité, que son confrère romain; il ne commande ni statues, ni tableaux, ni chapelles; il ne plante pas, ne bâtit pas; il n'éblouit personne par son faste, mais il accapare tout le monde par sa bonhomie vraie ou feinte. Il a un salon toujours ouvert, sans cesse renouvelé, où règne un air de liberté et de sans façon qui fait plaisir en comparaison de la gêne et de l'étiquette qu'imposent la plupart des salons d'Italie. M. Meuricofre tire cinq ou six pour cent des sommes qu'on puise dans sa caisse contre un billet à vue sur Londres, Paris ou Saint-Pétersbourg, ce qui n'élève guère l'intérêt annuel qu'à cinquante ou soixante pour cent; mais il invite à dîner ses correspondans, il les mène au spectacle dans sa loge, il les traite à sa maison de campagne, il est affable, cordial, *tout rond;* chez lui, on danse, on chante, on cause, on s'amuse plus familièrement, plus bourgeoisement que dans aucun salon de Naples; là, on n'est ni prétentieux, ni fier, ni ridicule, parce que chacun est à son aise, et nul ne regrette son argent.

La société de Venise est moins gaie et moins libre que celle du salon de M. Meuricofre; elle participe de la discrétion, de l'uniformité et du mystère qui caractérisent cette ville sans pareille, que l'imagination se représente, sans beaucoup d'efforts, telle qu'elle était dans ses beaux jours et surtout dans ses belles nuits. La société s'y est morcelée et amoindrie avec les fortunes, mais ce qui en reste encore, à l'ombre de ces palais silencieux au dehors, suffit pour évoquer le charmant fantôme des mœurs vénitiennes que ronge incessamment le système politique autrichien. Sur ces balcons moresques, qui dominent les lagunes, on se rassemble le soir pour respirer le frais des eaux, pour regarder glisser les gondoles sombres, et pour échanger des confidences amoureuses. La société tient ses séances, demi-muettes au clair de la lune, pendant l'été, et dans les bals, l'hiver, avec tous les emportemens de la bruyante gaîté du carnaval, qui est endémique à Venise. Dans cette cité déchue, que les ames mélancoliques ne se lassent pas d'admirer, on voit encore se chercher et se réunir les derniers tronçons d'une société vive, tendre, galante, qui avait fixé l'inconstante humeur de lord Byron, et qui perpétue Venise au milieu de ses déplorables ruines. Quand cette société sera tout-à-fait éteinte, Venise n'existera plus, de même que le corps devient cadavre aussitôt que le cœur a cessé de battre.

Florence, du moins, s'est préservée de la contagion des mœurs autrichiennes qui pénètrent lentement, mais inévitablement, dans la société de Venise, de Padoue, de Vérone et de Milan. Les Florentins, ayant une grande jovialité dans le caractère, et aimant de passion tout ce qui est plaisir, ne sont pas, comme la plupart des Italiens, raides, sauvages et réservés : ils ont au contraire l'abord prévenant et cordial dans le monde. A la vérité, ils ne reçoivent pas chez eux, par économie; mais ils vont chez les autres, dès qu'on les en prie. Ils se rendent à l'envi aux magnifiques fêtes que donne le grand-duc, et qui rappellent l'époque brillante des Médicis; ils affluent dans les réceptions diplomatiques et dans les salons qui font appel à la haute société de Florence, société aimable, facile, spirituelle, pleine d'attraits et de séductions pour les étrangers. Entre les maisons appartenant à la diplomatie, celle du consul d'Angleterre est une des plus agréables et des plus fréquentées. Lady Augusta F..., Anglaise de naissance, mais élevée en Italie avec tous les soins d'une éducation solide et variée, offre dans ses talens et dans son caractère un assemblage piquant de la femme du nord et de la femme du midi, en ce que chacune d'elles a de plus attrayant; elle est la reine de son salon qu'elle tient sous le charme de ses qualités personnelles. Le consul de France, M. Belloc, a tout ce qu'il faut pour faire aimer son pays, et l'accueil obligeant qu'on est sûr de trouver chez lui, sans morgue et sans apparat, amène dans ses salons la société la plus distinguée de la Toscane. On compte à Florence quelques réunions où les lettres et les arts ont de dignes représentans, même parmi les femmes, qui sont au courant de la littérature française, et qui conçurent, dit-on, l'idée singulière de se former en cour d'amour, il y a deux ans, pour recevoir M. de Balzac.

Tous les hivers, des familles étrangères de distinction viennent s'installer dans cette jolie ville, et y augmentent le nombre des bals, des concerts, des improvisations et des raouts qui lui donnent une physionomie si animée, si mouvante et si française. Ce train de vie est bien préférable à celui qu'on mène à Milan où la récréation par excellence des gens à voiture est la promenade du soir ou de midi, suivant la saison, le long des remparts où circulent deux ou trois files d'équipages que font ranger des gendarmes galopant, le sabre nu, pour maintenir l'ordre et la police. A Florence, l'activité sociale qui résulte du renouvellement des étrangers résidans, la bonne mine que les indigènes font à leurs hôtes, la facilité avec laquelle ils établissent des relations ensemble, l'indépendance que chacun apporte

dans ses habitudes de vie et de société, tous ces avantages, et beaucoup d'autres qui s'y rattachent, ne peuvent trop séduire le voyageur, pourvu qu'il se tienne éloigné de certaines petites intrigues, et qu'il évite de marcher sur les brisées des *cavaliers servans :* c'est à ce prix que Florence lui promet les délices du paradis de l'Italie.

Gênes mérite aussi d'être placée sur la même ligne que Florence, pour les agrémens de société qu'elle renferme. On n'y sent point la présence du ver rongeur autrichien. Gênes, ainsi que Venise, garde religieusement les traditions de son ancienne société, qui s'est un peu concentrée pour ne pas se perdre, à mesure que l'occupation étrangère gagne du terrain dans les mœurs publiques. Mais, par un raffinement politique qui fait l'éloge du gouverneur de Gênes, le comte Paoluci, un des hommes les plus éminens que le roi de Sardaigne puisse faire servir à ses desseins, c'est par l'entremise de la société même que l'occupation se fortifie et s'enracine sur le sol de cette fière république. Le comte Paoluci, dont l'esprit est orné et cultivé comme celui d'un Français, fin et adroit comme celui d'un Italien, a compris que le plus prompt et le plus infaillible moyen d'arriver à la fusion génoise et piémontaise était de mettre en fréquent rapport de plaisirs les *esclaves* et les *maîtres,* et pour cela il donne des fêtes splendides, où la noblesse la plus jalouse ne dédaigne pas de paraître et s'accoutume ainsi par degrés à une domination de bon vouloir et de bons procédés. Aujourd'hui on ne conspire plus dans les bals, et le son des violons étouffe bien des rancunes nationales. Il n'y a plus de Génois assez héroïques pour refuser une invitation de l'aimable comte Paoluci, surtout s'il la fait lui-même, avec cette galanterie qui serait française, et des meilleurs temps de notre société polie.

Le consul-général de France, M. Tellier de Blanriez, est là pour soutenir cette renommée de bon goût, de tact exquis et de conversation ingénieuse, que nous avons conservée partout à l'étranger. M. Tellier de Blanriez s'est formé à l'école de M. de Talleyrand, qui, par son esprit, son ton et ses manières, appartenait essentiellement à la société antérieure à nos révolutions; M. de Blanriez doit à la distinction de son caractère la considération dont il jouit, et qu'il rapporte toute, avec trop de libéralité peut-être, à son gouvernement, qui, grace à lui, a toujours été représenté dignement dans les États de Gênes. Son salon rassemble une société choisie, parmi laquelle on remarquait, l'année dernière, une des femmes les plus brillantes de l'Italie, Mme la duchesse de Galliéra, fille du mar-

quis de Brignole, ambassadeur de Sardaigne en France. Cette dame, égale à la plupart des supériorités féminines que la France est fière de montrer à l'Europe, donnerait un démenti à tous les reproches qu'on peut adresser à l'éducation négligée des Italiennes, si la sienne, aussi étendue que celle d'un professeur de l'École Normale, n'était pas l'ouvrage de notre pays, où elle a été élevée depuis son enfance. On se souvient, en la voyant et en l'écoutant parler, de cette Anna Brignole, qui était de sa famille, et qui, par les agrémens de son esprit autant que par ceux de sa figure, faillit rendre fidèle le maréchal duc de Richelieu. La duchesse de Galliéra, plus Française que Génoise, serait, dans tous les salons qui la posséderaient, l'idéal parfait de la haute société.

On désignerait encore à Gênes plusieurs femmes de la première noblesse, qui tiennent dans le monde le rang dû à leur mérite aussi bien qu'à leur naissance. La marquise Durazzo, la comtesse de Serra, la duchesse Spinola et d'autres que leur beauté met hors ligne, rappellent les séduisantes Génoises qui, lors de la conquête de Gênes par Louis XII, subjuguèrent tous ses capitaines et donnèrent même une maîtresse au rigide époux de la reine Anne de Bretagne. Ces grandes dames sont les plus beaux ornemens des réunions littéraires et artistiques qui ont lieu à la villa Negroni, chaque fois qu'un étranger célèbre, poète, peintre ou musicien, est arrêté dans son passage à Gênes par l'impatiente hospitalité du marquis Jean-Charles di Negro, amateur passionné des beaux-arts. Le marquis, dans son palais remarquable par sept étages de jardins ou plutôt de terrasses chargées de plantes exotiques, a reçu des papes, des empereurs, des rois, lord Byron et Meyerbeer. En résumé, la société génoise, moins guindée et moins froide que celle de Turin, appartient à la France par l'urbanité de la forme, à l'Italie par la galanterie du fond.

PAUL L. JACOB.
(Bibliophile.)

(*La suite à un numéro prochain.*)

VIE ET AVENTURES

DE JOHN DAVYS.

XXVI.[1]

La maison de Constantin s'élevait, comme nous l'avons dit, solitaire, au milieu d'un petit bois d'oliviers, de mûriers et de citronniers, sur le versant nord-ouest de la montagne de Saint-Élie. De la plateforme où elle était placée, elle dominait, non-seulement le port et le village qui s'étendent en cercle, mais encore toute la mer du golfe d'Égine à Négrepont. Devant sa façade septentrionale et à la distance de huit ou dix lieues à peu près, venait mourir, à la pointe du promontoire de Sunium, la chaîne du Parnasse, derrière laquelle se cache Athènes. On arrivait à la porte par un sentier facile à défendre et qui, se continuant au-delà de son enceinte, s'escarpait, après l'avoir traversée, jusqu'au sommet de la montagne. Là s'élevait, pareille à une aire d'aigle, une petite forteresse imprenable, où l'on pouvait se retirer en cas d'alarme, et destinée, en attendant, à loger une sentinelle, qui, de ce point élevé, découvre à vingt lieues en mer la moindre barque qui s'approche de l'île. Comme toutes les maisons qui appartiennent à la classe aisée, elle avait une avant-cour entourée de hautes murailles, un rez-de-chaussée, et, au-des-

(1) Voir les livraisons des 30 juin, 7, 14, 28 juillet, 11 août, 1er, 8, 15, 29 septembre et 6 octobre.

sus, un balcon qui faisait tout le tour du premier étage; puis une seconde cour intérieure où nul ne pouvait pénétrer que par un escalier dont le maître seul avait la clé, lequel conduisait à un pavillon isolé dont toutes les fenêtres étaient grillées à la manière des maisons turques avec des jalousies de roseaux. Ces jalousies, en vieillissant, avaient pris une couleur rosée qui s'harmoniait admirablement avec le blanc éclatant de la pierre. Enfin, derrière ce pavillon mystérieux s'étendait un grand et beau jardin entouré de remparts, de sorte que ses habitans, même en se livrant au plaisir de la promenade, se trouvaient à l'abri de tous les yeux.

Le rez-de-chaussée, qui n'était, à proprement parler, qu'un immense portique, était occupé par les serviteurs de Constantin, dont le costume était celui des klephtes du Magne. Cette partie de la maison était leur domaine et ils y étaient établis comme dans un camp, y jouant le jour, y couchant la nuit. Les murailles et les piliers, qui soutenaient la voûte, étaient couverts d'yatagans ciselés, de pistolets aux crosses d'argent, et de longs fusils incrustés de nacre et de corail. Au reste, cette antichambre guerrière donnait à la puissance de Constantin une grandeur sauvage qui rappelait la pompe féodale des barons du XVe siècle. Nous traversâmes toute cette troupe, qui accueillit son chef bien plus comme des soldats reçoivent un officier que comme des valets reçoivent un maître; car on sentait dans l'obéissance de ces hommes quelque chose de volontaire et d'indépendant qui agrandissait à la fois celui qui commandait et ceux qui recevaient les ordres : c'était du dévouement, et non de la servitude.

Constantin adressa à chacun d'eux quelques mots affectueux, les nomma par leur nom et, autant que j'en pus juger, s'informa de leurs pères, de leurs femmes et de leurs enfans; puis, ayant eu soin que chacun prît sa part dans les paroles du retour, il me présenta à eux comme étant celui qui avait sauvé Fortunato. L'un d'eux s'approcha alors de moi et me baisa la main, non point comme un domestique saluant un maître, mais avec la fierté d'un roi qui fait hommage à un empereur. Alors, comme Fortunato marchait encore avec peine, quatre hommes le prirent dans leurs bras et le portèrent au premier étage, par un escalier extérieur aboutissant au balcon qui faisait le tour de la maison.

Ce premier étage offrait, avec le rez-de-chaussée, un contraste complet. Il se composait de trois chambres entourées de divans et pleines de fraîcheur et de silence. La seule décoration qui rappelât celle du rez-de-chaussée, étaient les armes magnifiques, les pipes

d'ambre et les chapelets de corail suspendus aux parois. A peine fûmes-nous entrés dans la pièce principale, celle du milieu, que deux beaux enfans, aux vestes et aux bottines de velours brodées d'or, vinrent nous apporter le café et les pipes. Nous prîmes quelques tasses de café, nous fumâmes quelques pipes, puis Constantin me conduisit dans ma chambre, qui formait l'angle oriental de la maison, et après m'avoir fait remarquer un escalier qui descendait au rez-de-chaussée, et me donnait la liberté de sortir directement, il rentra dans son appartement dont il ferma soigneusement la porte.

Je restai seul et je pus méditer à loisir sur la nouveauté de ma situation. Tant d'évènemens s'étaient écoulés pour moi dans l'espace de quelques mois, qu'il me semblait parfois être sous l'empire d'un rêve, dont au premier moment je devais me réveiller. En effet, élevé sous la surveillance pleine de sollicitude d'un père et d'une mère qui me chérissaient, et n'étant sorti de l'esclavage du collége que pour me soumettre à la discipline d'un vaisseau, je me trouvais tout à coup libre, d'une telle liberté que je n'en savais que faire, et que je m'étais arrêté au premier endroit où je m'étais posé, comme un oiseau qui se sent l'aile faible pour un trop grand espace. Maintenant, où étais-je? Dans un repaire de pirates qui jusqu'à présent me rappelait assez la caverne du capitaine Rolando de *Gil Blas*. Et cependant où irais-je en le quittant? Je n'en savais rien; toutes les portes du monde m'étaient ouvertes, il est vrai; mais une devait me rester fermée à toujours; et celle-là, c'était celle de ma patrie.

Je ne sais combien de temps je demeurai, ni surtout combien de temps je serais demeuré plongé dans mes rêveries, si un rayon du soleil, en glissant à travers ma jalousie de roseaux, ne fût venu me chercher sur le divan où j'étais couché. Je me levai pour échapper à cette visite incommode; mais, en m'approchant de la fenêtre, j'oubliai pourquoi j'y étais venu. Deux femmes, dont on ne pouvait distinguer aucune forme, tant elles étaient cachées dans leurs capes, mais qu'à leur démarche sûre et légère, on reconnaissait pour jeunes, traversaient la cour, se rendant de notre corps-de-logis au pavillon, à l'une des fenêtres duquel j'avais vu, en entrant dans le port, s'agiter un mouchoir. Quelles étaient ces femmes, dont jamais, ni Constantin, ni Fortunato, ne m'avaient parlé? Des filles de Constantin, des sœurs de Fortunato sans doute, car Fortunato était trop jeune pour être marié, et Constantin ne l'était plus assez pour avoir une femme de l'âge dont devaient être les deux inconnues, derrière lesquelles les portes du pavillon venaient de se refermer.

Je restai debout à ma fenêtre, et, au lieu de fermer l'ouverture incommode par laquelle filtrait le soleil, je cherchai à l'agrandir, afin de voir, et peut-être un peu pour être vu; mais je réfléchis qu'au moindre soupçon d'une pareille tentative, Constantin, pour peu qu'il fût soumis aux coutumes de l'Orient, pourrait bien me faire fixer mon domicile dans une contre-partie de la maison. Je demeurai donc immobile derrière mon châssis, espérant apercevoir l'une ou l'autre de mes voisines. Au bout d'un instant, deux tourterelles apprivoisées étant venues se poser sur le bord de la fenêtre, le châssis se souleva, et je vis passer une petite main blanche et rose, qui, s'étendant vers les oiseaux de Vénus, les fit rentrer l'un après l'autre dans l'intérieur de l'appartement.

O fille et femme d'Adam, Ève, notre mère commune, pécheresse à qui tes enfans pardonnent si facilement ce péché auquel ils doivent la mort, combien est puissante la curiosité que tu as léguée au monde, puisqu'après tant de générations écoulées, elle fit à l'instant même oublier à l'un de tes fils patrie et famille! Tout cela disparut en voyant cette petite main, comme dans un théâtre disparaît, au sifflet du machiniste, une sombre forêt ou une caverne terrible, pour faire place à un palais de fées. Cette petite main avait tiré le voile qui me cachait le véritable horizon; Zéa n'était plus un misérable écueil jeté au milieu de la mer; Constantin n'était plus un capitaine de pirates en hostilité avec les lois de toutes les nations; je n'étais plus moi-même un pauvre *midshipman* sans patrie et sans avenir. Zéa était Céos, l'île au doux nom, où Nestor bâtit un temple à Athena Neduséa; Constantin était un roi, fondant comme Idoménée quelque Salente nouvelle, et moi j'étais un proscrit, cherchant, comme le fils d'Anchise, quelque amoureuse Didon ou quelque chaste Lavinie.

J'étais plongé au plus doré de ces rêves lorsque ma porte s'ouvrit, et que l'on m'annonça que Constantin m'attendait pour dîner. Je me félicitai de ce qu'il ne s'était pas acquitté de ce message lui-même, car mon hôte m'eût trouvé devant ma fenêtre, immobile comme une statue, et eût facilement pu juger à mon trouble de ce que j'y attendais. Par bonheur c'était tout simplement un de ses pages, qui, ne pouvant pas m'expliquer autrement qu'en romaïque la cause de son message, fut réduit à me la faire comprendre par gestes; or, comme le geste qui correspond à la pensée qu'il exprimait est un des plus simples du vocabulaire mimique, je le compris à l'instant même, et m'empressai de suivre mon introducteur, espérant que la petite main aux colombes serait du dîner.

Je me trompais. Constantin et Fortunato m'attendaient seuls auprès d'un repas asiatique par sa composition, mais européen par son service. Au moment où nous nous assîmes devant la table, elle était couverte pour entrée d'un monticule de riz formant une île conique au milieu d'un immense plat de lait caillé, et autour duquel s'élevaient deux plats d'œufs frits dans l'huile, et deux plats de légumes cuits à l'eau. Ce premier service disparut pour faire place à une volaille bouillie, assaisonnée avec une espèce de pâte, qui, par sa fermeté, ressemblait à notre plumpudding, à un rôti de veau et à un plat d'entrailles de saumon et de sèche assaisonnées avec de l'ail et de la cannelle, mets très recherché dans le pays, et que je commençai par trouver détestable, mais auquel au bout de quelques jours j'avais fini par m'habituer. Puis vint le dessert, composé d'oranges, de figues, de dattes et de grenades, les plus belles à l'œil et les plus délicieuses au goût qui se puissent trouver. Les pipes et le café terminèrent le repas.

Pendant tout le dîner, nous causâmes de choses différentes sans qu'une seule fois Constantin et Fortunato fissent le moins du monde allusion à la seule chose qui me préoccupât. Puis, après que nous eûmes fumé notre troisième ou quatrième pipe, Constantin me rendit ma liberté, me disant que j'en pouvais user, soit pour chasser dans l'île, qui est très giboyeuse en cailles et en lièvres, soit pour visiter les antiquités. Je préférai ce dernier plaisir; il ordonna aussitôt que l'on me sellât un cheval et que l'on me donnât une escorte et un guide.

Cet ordre de seller un cheval me paraissait assez étrange dans une île qui a à peine six ou huit lieues de tour. Je trouvais bizarre que des hommes aussi robustes et aussi habitués à la fatigue que me paraissaient l'être Constantin et Fortunato eussent besoin de chevaux pour se transporter d'un point à l'autre de leurs domaines. Je n'en acceptai pas moins l'offre, et je descendis dans la première cour avec Constantin, Fortunato étant encore trop souffrant pour quitter facilement la chambre. Nous étions à peine dans la cour depuis quelques minutes, lorsqu'on amena le cheval demandé. C'était un de ces charmans coursiers de l'Élide, dont la race vantée par Homère s'est perpétuée jusqu'à nos jours; seulement le palefrenier avait, en le harnachant, commis une légère erreur : ne sachant pas pour qui était le cheval, il lui avait mis sur le dos une selle de femme, de velours rouge, toute brodée d'or. De ce moment tout me fut expliqué, les chevaux servaient de monture à mes mystérieuses voisines lorsque

l'envie leur prenait de sortir de leur pavillon ; et comme Constantin, en ordonnant de harnacher l'un d'eux, n'avait pas donné d'autres explications, le palefrenier l'avait amené dans son équipage habituel. Constantin lui dit quelques mots en romaïque, et un instant après le cheval reparut avec un harnais de palikare.

Il était deux heures de l'après-midi : par conséquent je n'avais pas le temps de faire le tour de l'île, et il me fallait choisir entre les ruines des quatre puissantes villes, Carthée, Pœesse, Corésus et Vouli, qui s'élevaient autrefois sur son rivage. Je me décidai pour Carthée d'après ce qu'en dit Tournefort, — que pour voir quelque chose de superbe, il faut en prendre la route, ajoutant que les gens du pays en désignent les ruines par le nom de *Polis*, — c'est-à-dire la ville.

Tout le long de la route, je vis de jeunes Zéotes faisant la récolte des feuilles de mûrier, car sans avoir la célébrité dont jouissait autrefois la soie de Céos, qui, au dire de Varron, faisait des habits d'un tissu si fin et si délié, qu'on pouvait distinguer toutes les parties du corps au travers, la soie de Zéa est encore en réputation d'un bout à l'autre de la Grèce ; l'île entière d'ailleurs était parfaitement cultivée, et je trouvai toutes les pentes méridionales couvertes de vignes et d'arbres fruitiers. Aussi peut-être à cause de cette fertilité même, les habitans sont-ils les plus casaniers de tout l'Archipel. Au reste, les Zéotes tiennent de leurs ancêtres cette antipathie de la locomotion, antipathie qui avait augmenté la population, au point qu'il y avait une loi qui ordonnait de faire mourir tous les vieillards au-dessus de soixante ans. Il est vrai que ceux-ci étaient libres de quitter l'île s'ils voulaient se soustraire à cet arrêt ; mais leur dégoût du mouvement était tel, qu'ils préféraient ordinairement, lorsqu'ils étaient arrivés à l'âge fatal, s'inviter à un festin, et là, couronnés de fleurs, au son des instrumens joyeux, la coupe pleine de cigüe à la main, ils faisaient aux dieux un sacrifice dont ils étaient les prêtres et les victimes.

Les Zéotes, au reste, n'étaient pas beaucoup plus tendres pour ceux qui tenaient le jour d'eux, que pour ceux dont ils l'avaient reçu. Assiégés par les Athéniens, qui les pressaient vigoureusement, ils proposèrent de massacrer tous les enfans qui, par les soins qu'ils exigeaient, détournaient les parens des travaux de la défense. Heureusement pour les objets de cette délibération que les Athéniens, l'ayant appris, aimèrent mieux abandonner le siége de la ville, que d'être cause et témoins d'une pareille action.

Carthée était, comme nous l'avons dit, la patrie du poète Simonide, qui mérita le surnom d'*aimé des dieux;* le sobriquet, au reste, n'était pas usurpé, car voici la circonstance à laquelle il le dut.

Scophas, vainqueur au pugilat, avait fait marché avec le poète pour un chant en l'honneur de sa victoire. Celui-ci, après avoir loué de son mieux l'athlète, s'était étendu sur les mérites de Castor et de Pollux, les deux divins patrons des lutteurs; ce que voyant Scophas, il paya à Simonide le tiers de la somme, et le renvoya pour les deux autres tiers aux enfans de Tyndare qu'il avait si bien chantés, invitant au reste le poète au festin qu'il donnait le lendemain. Les poètes de cette époque, comme ceux de la nôtre, étaient habitués, à ce qu'il paraît, à ne pas être payés très exactement, car Simonide prit le tiers et accepta l'invitation. Au milieu du repas, un serviteur vint dire à Simonide que deux hommes couverts de poussière et qui semblaient avoir fait une longue course, l'attendaient à la porte. Simonide se leva et suivit l'esclave. En effet, hors du portique, il aperçut deux beaux jeunes gens appuyés l'un sur l'autre; il s'avança vers eux, mais à peine eut-il le pied hors du seuil, qu'il se retourna au bruit qu'il entendit derrière lui: la maison de Scophas s'était écroulée, écrasant le lutteur et les convives. Simonide jeta alors les yeux du côté des deux jeunes gens, mais ils avaient disparu. Ces deux jeunes gens étaient Castor et Pollux, qui avaient accepté la lettre de change tirée sur eux par Scophas, et qui venaient de payer leur dette au poète.

Il est inutile de dire que toutes ces traditions, vivantes chez nous, sont mortes et oubliées sur les lieux mêmes; à peine si, par toute la Grèce, cinq ou six mémoires saintes, comme celle d'Apostoli, gardent religieusement le trésor des souvenirs antiques. Quelques faits historiques, tels que la mort de Socrate, le passage des Thermopyles, ou la bataille de Marathon, sont bien demeurés dans la mémoire des Spartiates et des Athéniens; mais ils ne savent point à quelle époque et sous quels dieux ces évènemens se sont passés; ce qu'ils vous en disent, ils l'ont appris de leurs pères, leurs pères de leurs aïeux, et leurs aïeux de leurs ancêtres. Aussi, toutes les questions que je fis, relativement à Carthée, furent-elles parfaitement inutiles. Il est vrai de dire que j'interrogeais en italien, et que mon guide me répondait en romaïque; aussi, ne pus-je pas tirer de lui autre chose, quelques débris que je lui indiquasse, que le mot *polis*. Vers les six heures, je quittai la ville morte pour reprendre le chemin de la ville vivante. La soirée était délicieuse, et les derniers rayons du soleil donnant à

l'atmosphère cette limpidité qui précède le crépuscule, j'apercevais jusqu'aux moindres détails du rocher de Gyaros et de l'île d'Andros, tandis que, devant moi, le mont Saint-Élie formait un immense rideau de verdure et de roches qui se détachait, en vigueur et au premier plan, sur deux lointains magnifiques, Négrepont avec ses monts violâtres, et le golfe Saronique avec ses eaux bleues. Enfin, je tournai la base du mont, et j'arrivai à temps pour voir le soleil se coucher derrière la chaîne du Parnasse.

Constantin et Fortunato m'attendaient pour souper. En voyant ce dont se composait le repas, et en sondant l'appétit que ma course m'avait donné, je regrettai jusqu'aux entrailles de saumon, et jusqu'aux sèches à l'ail que j'avais dédaignées le matin; les *castaneæ molles*, du berger de Virgile, en faisaient le plat le plus substantiel; le reste du service se composait de lait caillé et de fruits. Heureusement que mes deux convives, sobres comme des Orientaux, mangèrent fort peu, ce qui me permit de me venger de la qualité sur la quantité. Après ce repas tout bucolique nous prîmes une tasse de café et fumâmes quelques pipes; puis, Constantin se levant me laissa maître de me retirer chez moi.

Je profitai de la permission; j'avais hâte de voir si rien n'était changé aux jalousies de mes voisines, et la lune était si belle, que l'examen n'était guère plus difficile qu'en plein jour; mais j'eus beau regarder, je les vis parfaitement closes. Alors, je résolus de faire le tour des murailles, pour m'assurer s'il n'y avait pas quelque autre entrée, et je descendis dans la première cour. J'eus un instant la crainte que nous ne fussions soumis à la discipline des villes de guerre, et que, passé huit heures, nos portes ne se fermassent; je me trompais, le passage était libre toute la nuit; j'en profitai pour mettre mon projet à exécution.

Cependant, si pressé que je fusse de procéder à mon investigation, je ne pus m'empêcher de m'arrêter un instant devant le paysage ravissant que j'avais sous les yeux, et auquel la nuit donnait un caractère de grandeur plus merveilleux encore. Au-dessous de moi, était la ville et le port; puis, une mer si calme qu'elle semblait un immense rideau d'azur étendu et tiré de manière à ce qu'il ne fît pas un pli; toutes les étoiles du ciel s'y réfléchissaient scintillantes comme des flammes, et, de l'autre côté de cette nappe, sur une pente sombre, qui semblait un nuage et qui n'était rien autre chose que les côtes de l'Attique, brûlait un feu immense, quelque forêt, sans doute, à laquelle un pâtre avait mis le feu en préparant son souper.

Je restai un instant immobile devant cette étendue, plus profonde et plus mystérieuse encore, grace à la nuit; puis, je commençai ma promenade autour du domaine de Constantin, cherchant inutilement une porte, une ouverture, une meurtrière qui pût servir de communication à l'œil ou à la voix, entre l'extérieur et l'intérieur; mais tout était hermétiquement fermé par des murailles de quinze pieds de hauteur. Je m'élançai alors sur la montagne, pour voir si je pourrais découvrir le jardin; mais la maison était bâtie de manière à se trouver toujours entre les points dominans et le but où les regards voulaient arriver. Je rentrai tristement dans ma chambre, réduit, pour l'avenir, à ce que je pourrais surprendre à travers les jalousies où j'avais déjà surpris la petite main.

J'étais sur le point de me jeter sur mon divan, et d'appeler le sommeil à mon secours, espérant qu'un rêve me montrerait ce que je ne pouvais voir en réalité, lorsque des sons, que je reconnus pour ceux d'une *guzla*, parvinrent jusqu'à moi, mais si sourds et si étouffés, qu'il me fut impossible, d'abord, de deviner de quel point ils s'élevaient. J'ouvris successivement la porte de mon escalier, les fenêtres qui donnaient sur le port et celles qui plongeaient sur la cour, sans que les sons parussent se rapprocher; enfin, en m'avançant vers la porte qui communiquait de mon appartement à celui de Constantin, il me sembla que les vibrations des cordes devenaient plus sonores. Je m'arrêtai écoutant; bientôt, je n'eus plus de doute, les sons étaient trop éloignés pour venir de la chambre voisine, mais, certainement, ils venaient de la pièce précédente, c'est-à-dire de chez Fortunato. Maintenant, était-ce le jeune homme qui chantait, était-ce une des deux femmes que j'avais vues? c'est ce que je ne pouvais dire, les sons de l'instrument arrivant seuls jusqu'à moi. J'essayai alors d'ouvrir la porte, dont l'épaisseur amortissait le bruit, mais la chose me fut impossible, elle était fermée du côté de l'appartement de Constantin.

Je n'en restai pas moins immobile, retenant ma respiration, et bientôt, ma patience, ou plutôt ma curiosité, fut récompensée; la porte qui conduisait de Fortunato chez Constantin, et qui était parallèle à la mienne, s'ouvrit un instant, et les sons arrivèrent alors jusqu'à moi, plus clairs et plus distincts, accompagnés d'une voix, qu'à sa douceur, on ne pouvait méconnaître pour celle d'une femme. J'eusse pu comprendre les paroles, tant elles me semblaient bien accentuées, si elles n'eussent appartenu à la langue romaïque; il me parut, au reste, que ce devait être une de ces légendes populaires dans

lesquelles la Grèce moderne cherchait la consolation par le souvenir et l'espérance, car ce n'était pas la première fois que j'entendais ce chant. Souvent, nos rameurs avaient laissé tomber, pendant la nuit, quelques-unes des notes plaintives que je reconnaissais alors, comme on reconnaît au Vatican ou au palais Pitti une belle tête de Raphaël ou du Guide, dont on a vu une mauvaise gravure clouée au mur de quelque cabaret.

Au reste, l'audition ne fut pas longue, la porte qui avait laissé entrer la sauvage et plaintive harmonie de l'instrument dalmate, se referma, et je n'entendis plus que ces notes sourdes et étouffées qui m'avaient frappé d'abord et qui, bientôt, s'éteignirent tout-à-fait. J'en conclus que la chanteuse, qui était venue chez Fortunato pendant mon excursion autour des murailles, allait rentrer chez elle. Je quittai donc ma porte pour ma fenêtre, et, un instant après, je vis, effectivement, passer deux femmes blanches et voilées comme des ombres dernière lesquelles se referma la porte du pavillon.

XXVII.

Le lendemain je trouvai ma porte de communication ouverte, et à l'heure du déjeuner, je passai sans obstacle de chez Constantin chez Fortunato. La première chose qui me frappa comme ornement nouveau fut, au milieu des yatagans et des pistolets, la guzla dont la veille j'avais entendu les sons. Je demandai alors à Fortunato, d'un air indifférent, si c'était lui qui jouait de cet instrument, et il me répondit que la guzla était aux Grecs ce que la guitare est aux Espagnols, c'est-à-dire que, plus ou moins fort, chacun en savait assez pour s'accompagner. Comme j'étais bon musicien et que le doigté de la guzla est à peu près celui de la viole et de la mandoline, je la détachai de la muraille, et à mon tour j'en tirai quelques accords. Fanatiques de la musique, comme tous les peuples primitifs ou qui ont retrempé leur civilisation dans une barbarie nouvelle, Constantin et Fortunato m'écoutaient avec délices; moi-même je trouvais un plaisir étrange et infini à faire parler à mon tour cette guzla qui, la veille, m'avait envoyé des sons si doux. Il me semblait qu'il était demeuré en elle un reste de mélodie de la veille, et que c'était cette mélodie que je réveillais; ma main touchait les mêmes cordes que j'avais entendues vibrer si doucement sous une autre main, et il fut un moment où, après quelques mesures d'étude, l'air entier qui m'avait

frappé la veille, me revint si complètement, que j'aurais pu, moins les paroles, l'exécuter à mon tour. Mais c'eût été me dénoncer moi-même, et au lieu de cet air, que je renvoyai dormir au fond de mon cœur, je chantai le *Pria che spunti*, de Cimarosa, qui me revint à la mémoire.

Soit que je chantasse avec une méthode inconnue de mes naïfs admirateurs, soit que, grace à la disposition exaltée où se trouvait mon esprit, ma voix eût effectivement pris de l'ame, mon succès fut complet, et je crus même m'apercevoir qu'il ne se bornait pas à mes auditeurs visibles, mais s'étendait jusqu'aux habitantes du pavillon, dont il me sembla voir remuer les jalousies. Aussi, après le déjeuner, demandai-je à Constantin la permission d'emporter l'instrument dans ma chambre, ce qui me fut accordé sans difficulté aucune. Cependant je me gardai de m'en servir à l'instant même; ce que je craignais avant tout, c'était d'éveiller les soupçons de mes hôtes, qui pouvaient, sous un prétexte quelconque, ou même sans prétexte, me faire changer d'appartement. Je me serais vu privé ainsi de la seule chance que j'eusse de satisfaire un désir que je ne pouvais regarder encore que comme de la curiosité, et qui, cependant, je ne savais pourquoi, éveillait déjà en moi toute la préoccupation d'un sentiment plus tendre. Je me décidai donc à faire, comme la veille, une nouvelle course dans l'île; et comme, sous ce rapport, Constantin m'avait donné liberté entière, je descendis et demandai un cheval.

On m'en amena un autre que celui de la veille, plus léger et plus fin à ce qu'il me parut. Du moment où je le vis, je fus convaincu, je ne sais pourquoi, que c'était celui de la petite main. Ne sachant pas son nom, c'était sous celui-là que je désignais dans mon esprit la jeune fille aux tourterelles; car c'était sur elle que s'arrêtait toujours ma pensée, je ne songeais pas même à la seconde femme qui l'accompagnait. Ce sentiment fit que je voulus d'abord avoir pour la charmante petite bête que l'on m'amenait, tous les égards que je crus devoir à la monture de celle qui ne m'était apparue qu'un instant, et qui, comme la mère d'Énée, m'avait, par sa seule démarche, révélé sa divinité. Mais je m'aperçus bientôt qu'insensible à ces égards, elle prenait ma délicatesse pour de l'inexpérience, de sorte qu'il me fallut recourir au fouet et aux éperons, comme j'aurais fait pour un cheval de manége, afin de lui faire comprendre qu'elle se trompait grossièrement. Au reste, elle n'avait pas fait trois fois le tour de la cour qu'elle était complètement revenue de son erreur, ce

dont elle me donna la preuve par une docilité qui ne pouvait émaner que d'une profonde conviction.

Cette fois, je ne pris ni guide ni escorte. Je sortis de la maison, et je laissai *Pretly* (c'est le nom que j'avais donné à ma monture) suivre le chemin qu'elle voulait, convaincu qu'elle me conduirait dans quelque site charmant, où sa maîtresse avait l'habitude d'aller. Je ne me trompais pas : elle prit dans la montagne un petit sentier, qui déboucha bientôt dans une vallée délicieuse, au fond de laquelle roulait un torrent, tout ombragé de grenadiers et de lauriers roses. Les deux versans étaient couverts de mûriers, d'orangers et de vignes sauvages, et les chemins, bordés d'une délicieuse plante à fleurs purpurines, nommée *alhagi* par les anciens botanistes, et dont je croyais la Perse la seule patrie. Quant aux rochers qui, de temps en temps, perçaient de leur front nu ce riche tapis de verdure, ils appartenaient tous aux plus riches variétés de la géologie : c'étaient du mica nacré, du feldspath blanc ou rose, de l'amphibole vert, ou de magnifiques échantillons d'euphotide. Au milieu de tout cela serpentaient des filons de fer, probablement pareil à celui que les anciens exploitaient à Syros et à Ghyoura. Cette route conduisait à une grotte, naturellement taillée dans la montagne, et toute tapissée d'herbes et de mousse. Je pensai que c'était le terme habituel de la course, car Pretly s'arrêta toute seule. Je descendis et voulus l'attacher à un arbre; mais je m'aperçus bientôt, à la magnifique défense qu'elle faisait, qu'elle était habituée à paître en liberté. Je lui ôtai son frein, et j'entrai dans la grotte. Un livre y avait été oublié; je l'ouvris : c'était *les Sépulcres* d'Ugo Foscolo.

Je ne puis exprimer le plaisir que me fit cette trouvaille. Ce livre, qui venait de paraître il y avait quelque temps à Venise, appartenait sans doute à ma voisine; donc elle savait l'italien, et quand je pourrais la voir, si je la voyais jamais, nous aurions une langue commune dans laquelle nous pourrions nous entendre. Au reste, *I Sepolcri* était un livre national pour tout Grec, l'auteur étant de Corfou, et les regrets que sa muse fait entendre sur les monumens pouvaient aussi bien s'appliquer à l'abaissement grec qu'à la décadence italienne.

Je restai une heure dans la grotte, tantôt lisant quelques lignes de cette poésie passionnée, tantôt fixant les yeux sur une échappée par laquelle on distinguait la mer, pareille à un lac d'azur tout pointillé de voiles blanches, tantôt enfin jetant les regards sur un pâtre qui, appuyé sur un bâton recourbé, et drapé comme un berger antique,

faisait paître son troupeau sur le versant de la colline opposée. Mais quelque idée qui voulût fixer mon esprit, ou quelque objet qui attirât mes yeux, il y avait toujours au fond de ma pensée, ou au-delà de l'horizon, quelque chose de vague et d'indéfini qui ramenait ma rêverie vers cette petite main que j'avais vue passer sous la jalousie.

Enfin, je cachai le livre dans ma poitrine, et je rappelai Pretly d'un coup de sifflet, ainsi que j'avais vu faire à son palefrenier. Reconnaissante sans doute de la confiance que je lui avais montrée, elle revint aussitôt tendre sa bouche à la bride; deux heures après elle était réinstallée à l'écurie, et moi, je me trouvais debout devant ma fenêtre où, à part le temps du dîner qui me parut horriblement long, je restai jusqu'au soir, sans qu'aucun signe direct ou indirect m'annonçât le moins du monde la présence de ma voisine.

Le soir, j'entendis dans la chambre de Fortunato les mêmes accords que la veille. J'avais, dans mon impatience, quitté un instant ma fenêtre pour essayer de lire quelques vers, et sans doute en ce moment mes deux voisines avaient traversé la cour. Je retournai à mon poste, me promettant de ne plus le quitter. En effet, à la même heure que la veille, je les vis sortir de nouveau, toujours voilées et mystérieuses; cependant il me sembla que l'une d'elles, la plus petite, avait deux fois tourné la tête de mon côté.

Le lendemain, je descendis au village, que je ne connaissais que pour l'avoir traversé le jour de mon arrivée. J'entrai chez un marchand, et, pour lier conversation avec lui, j'achetai une pièce de soie. Comme il parlait la langue franque, qui est une espèce de patois italien, j'en profitai pour lui demander quelles étaient les femmes qui habitaient le pavillon isolé de la maison de Constantin. Il me dit que c'étaient ses deux filles. Je demandai leurs noms : l'aînée s'appelait Stephana, et la cadette Fatinitza; l'aînée était la plus grande, et la cadette la plus petite. Ainsi, c'était Fatinitza qui s'était retournée deux fois pour me regarder. J'en fus bien aise; il y avait quelque chose d'étrangement doux dans ce nom, et qui me faisait plaisir à répéter.

Le marchand ajouta que l'une des deux sœurs allait se marier. Je lui demandai avec anxiété laquelle; mais là s'arrêtaient les renseignemens qu'il pouvait me donner : tout ce qu'il avait à me dire, c'est que le futur était le fils d'un riche marchand de soie, son confrère, et s'appelait Christo Panayoti. Celle des deux sœurs qu'il devait épouser, il ne le savait pas, et il était probable que le fiancé ne le savait

pas plus que lui-même. Je lui demandai l'explication de cette ignorance qui me semblait au moins bizarre de la part de celui qui me paraissait si fort intéressé dans l'affaire, et le marchand m'apprit alors que rarement un Turc ou un Grec a vu, avant le jour de ses noces, la femme qu'il doit épouser. Il s'en rapporte ordinairement, pour cela, à des matrones qui, ayant connu la jeune fille chez ses parens ou au bain, lui répondent de sa beauté et de sa sagesse. Or, Christo Panayoti s'était conformé à l'usage, et, sachant que Constantin avait deux filles, jeunes, sages et belles, il avait demandé l'une de ces jeunes filles, laissant aux parens le soin de désigner laquelle, la chose lui étant parfaitement égale, à lui qui ne connaissait ni l'une ni l'autre.

Cette explication n'était point de nature à me rassurer, car Constantin pouvait aussi bien accorder à Christo sa fille cadette que sa fille aînée, les droits de l'âge n'étant aucunement reconnus en Orient; et je sentais, chose bizarre, que, si Fatinitza se mariait, j'en serais inconsolable. Cela pourra sembler absurde; car, moi non plus, je n'avais pas vu son visage, et elle, de son côté, ignorait même peut-être que j'existasse. Mais cela était ainsi : j'étais jaloux comme si j'eusse été amoureux.

Je n'avais pas autre chose à demander au marchand; je payai donc et sortis. Une jolie petite fille, de douze à quatorze ans, qui avait regardé d'un œil d'envie tous les trésors du magasin, me suivit, les yeux fixés, avec un désir sauvage et une curiosité naïve, sur la pièce de soie que j'emportais, répétant, dans la langue franque qu'elle m'avait entendu parler, *bella, bella, bellissima*. Il me vint l'envie de rendre cette enfant bien heureuse. Je ne savais que faire de mon ballot; je lui demandai si elle le voulait. Elle sourit avec un air de doute, en secouant la tête, et en me montrant deux rangées de perles. Je lui mis l'étoffe sur les bras, et je remontai à la maison de Constantin, la laissant immobile et muette, ne sachant si c'était un rêve ou une réalité.

Ce soir-là je n'entendis point la guzla; Fortunato s'était senti assez bien pour descendre, et ce ne furent pas Stéphana et Fatinitza qui vinrent chez leur frère, mais Constantin et Fortunato qui allèrent chez elles. Je les vis traverser la cour, et je compris qu'à compter de ce soir-là le dernier bonheur qui me restait, c'est-à-dire de voir passer mes deux voisines, m'était enlevé. Il était évident que contre les habitudes des femmes grecques elles n'étaient sorties de leur

gynécée que parce que Fortunato ne pouvait pas les y aller visiter, mais que, du moment où il était guéri, il n'y avait plus de nécessité qu'elles commissent une pareille infraction aux usages reçus, tant qu'il y aurait un étranger dans leur maison.

Le lendemain se passa sans amener rien de nouveau. Je demeurai une partie de la journée à ma jalousie sans voir autre chose que les colombes qui voltigeaient dans la cour. Je semai du blé, et j'émiettai du pain sur le rebord de ma fenêtre. Voyant ma bonne intention pour elles, elles vinrent s'y reposer; mais, au premier mouvement que je fis pour les prendre, elles s'envolèrent, et de la journée ne s'en approchèrent plus.

Les jours suivans s'écoulèrent vides de tout évènement. Constantin et Fortunato me traitaient l'un comme un fils, l'autre comme un frère, mais ils ne me parlaient aucunement du reste de leur famille. Un beau jeune homme, vêtu d'un superbe costume, était venu les voir deux ou trois fois; je demandai son nom, et j'appris que c'était Christo Panayoti.

J'avais épuisé tous les moyens pour entrevoir même le bout du voile de Fatinitza, et aucun ne m'avait réussi; j'étais redescendu au village pour interroger mon marchand, il ne savait rien de nouveau. J'avais rencontré ma jeune Grecque, qui se promenait orgueilleusement dans les rues de Zéa, vêtue de la robe dont je lui avais fait cadeau; je changeai une guinée contre des sequins de Venise, et lui en donnai deux pour compléter sa parure. Elle y perça aussitôt un petit trou, et les attacha, de chaque côté de ses tempes, aux cheveux qui tombaient en nattes sur ses épaules. Puis, enfin, j'étais revenu comme toujours à ma fenêtre, et comme toujours celle de ma voisine était restée hermétiquement fermée.

Je désespérais, lorsqu'un soir Constantin entra dans ma chambre, et me dit, sans autre préparation, qu'une de ses filles étant malade, il me conduirait auprès d'elle le lendemain. Heureusement nous étions sans lumière, et je pus lui cacher ce qui se passa en moi lorsqu'il m'annonça cette nouvelle inespérée. Je fis un effort sur moi-même afin de maîtriser ma voix, et je lui répondis, d'un ton où il était difficile de démêler autre chose que l'intérêt, que j'étais à ses ordres pour l'heure qui lui conviendrait. Je lui demandai s'il pensait la maladie dangereuse, mais il me répondit qu'il y voyait seulement une indisposition.

Je ne fermai pas l'œil de la nuit; vingt fois j'allai de mon divan à ma fenêtre pour voir si le jour paraissait, et vingt fois je revins de ma

fenêtre à mon divan, cherchant vainement le sommeil, qu'écartait toujours mon agitation. Enfin les premiers rayons du soleil glissèrent à travers les roseaux de ma jalousie; ce jour bienheureux était venu.

Je me mis à ma toilette; elle était toujours simple et ordinairement rapide : elle se bornait aux deux habits que m'avait vendus Jacob. Je tirai le plus beau, qui était un costume albanais, de drap violet avec des broderies d'argent; un instant j'hésitai entre le turban de mousseline blanche qui encadre la figure en passant sous le menton, et la calotte rouge au long gland de soie pendant; mais comme j'avais d'assez beaux cheveux blonds qui ondulaient naturellement, je me décidai pour la calotte rouge. Cependant il faut l'avouer, ce ne fut qu'après une délibération intérieure qui eût fait honneur à une coquette. A huit heures, Constantin vint me prendre. Il y en avait trois que je l'attendais.

Je le suivis le visage calme, mais le cœur bondissant. Nous descendîmes par l'escalier du maître, et nous traversâmes cette cour où tant de fois mes regards avaient si avidement plongé. En entrant sous la porte du pavillon, je sentis les jambes qui me manquaient. En ce moment Constantin se retourna de mon côté; la crainte qu'il ne s'aperçût de mon trouble me rendit tout mon empire sur moi-même, et je montai derrière lui un escalier couvert de tapis de Turquie dans lesquels les pieds entraient comme dans de la mousse, et qui était déjà tout parfumé d'une tiède odeur de rose et de benjoin.

Nous entrâmes dans une première chambre où Constantin me laissa seul un instant. Elle était entièrement meublée à la turque, avec un plafond ciselé et peint de couleurs vives, représentant des dessins dans le goût bysantin. Tout le long du mur, peint en blanc, s'enroulaient de capricieuses arabesques représentant des fleurs, des poissons, des kiosques, des oiseaux, des papillons, des fruits, le tout entrelacé avec un goût et une fantaisie admirables. Un divan de satin lilas, à fleurs d'argent, régnait tout autour de la salle, interrompu seulement par les portes, et des coussins de la même étoffe étaient empilés aux angles ou jetés çà et là. Au milieu de la chambre se découpait circulairement un petit bassin, où reluisaient, sous un jet d'eau plein de fraîcheur et de murmure, des poissons de l'Inde et de la Chine, aux écailles d'or et d'azur, et où venaient boire en roucoulant deux petites colombes d'un gris-rose si tendre et si nacré, que Vénus n'en eut jamais de pareilles dans son île de Paphos ou de Cythère. Dans un coin, brûlaient, sur un trépied de forme antique, du bois d'aloès et de l'essence de jasmin, dont la vapeur la plus

lourde s'échappait par la fenêtre ouverte, tandis que la chambre n'en gardait que l'arome le plus fin. Je m'approchai de la jalousie, elle donnait juste devant ma fenêtre, et c'était par celle-là même que j'avais vu passer cette petite main qui depuis ce jour m'avait rendu fou.

En ce moment Constantin rentra, me demandant pardon de m'avoir fait attendre, et rejetant cela sur l'esprit capricieux des femmes. Fatinitza, qui avait la veille, et après trois jours de souffrance, consenti à me voir, avait fait au moment même mille difficultés pour me laisser entrer; enfin elle y consentait. Je profitai de la permission, et de peur qu'elle ne me fût retirée, je priai Constantin de me montrer le chemin; il me précéda, je le suivis.

Je ne ferai pas la description de cette seconde chambre, un seul objet fixa mes yeux: c'était la jeune malade que je venais visiter et que je reconnus à l'instant même pour Fatinitza. Elle était couchée sur des coussins de soie, renversant sa tête contre le divan placé derrière elle, comme si elle n'eût pas eu la force de la porter; je restai debout à la porte, et son père s'approcha encore une fois d'elle pour lui dire quelques mots en romaïque, de sorte que pendant ce temps j'eus tout le loisir de l'examiner.

Elle avait, comme les femmes turques, le visage entièrement couvert d'un petit voile de soie taillé en pointe, comme une barbe de masque, et tout brodé, par le bas, de rubis; sa tête était couverte d'une calotte à fond d'or, brodée de fleurs de couleur naturelle, d'où pendait, au lieu de la houppe de soie, un gland composé de mille perles. Deux touffes de cheveux, frisées à la manière de nos dames anglaises, descendaient le long de ses joues, tandis que les cheveux de derrière, tressés en nattes, et recouverts de petites pièces d'or superposées les unes aux autres, comme des écailles de poisson, ruisselaient le long de ses épaules, et tombaient jusque sur ses genoux. Son cou était orné d'un collier de sequins de Venise, réunis les uns aux autres par de petits anneaux, et au-dessous du collier, qui ne descendait pas sur la poitrine, mais serrait le cou, un corset de soie dessinait si fidèlement la forme des épaules et du sein, qu'il n'en dérobait aucun contour et n'en voilait aucune grace. Les manches de ce corset étaient ouvertes, au-dessous du coude, avec des attaches en fils d'or, d'un côté, et des boutons de perles, de l'autre; ces manches laissaient, par leur ouverture, voir un bras blanc et rond, tout chargé de bracelets, et terminé par cette merveilleuse petite main, dont les ongles étaient peints d'une couleur cerise, et qui tenait nonchalamment le tuyau d'ambre d'un narguilleh. Une

riche ceinture de cachemire, plus haute derrière que devant, venait s'attacher au bas de la poitrine avec une agrafe de pierreries, laissant paraître, au creux de l'estomac, les plis transparens d'une chemise de gaze, à travers laquelle on voyait le rose tendre de la peau. Au-dessous de l'écharpe commençait un caleçon de mousseline des Indes, parsemé de petits bouquets de fleurs d'or, flottant à grands plis, descendant jusqu'à la cheville, et laissant sortir, comme d'un nuage brodé, deux petits pieds nus, aux ongles peints en rouge, ainsi que ceux des mains, et qu'elle ramenait sous elle, comme de jeunes cygnes effrayés qui se cachent sous les ailes de leur mère.

Je venais de finir cet examen, qui m'avait prouvé qu'elle aussi avait calculé sa toilette pour laisser voir tout ce qu'il ne lui était pas défendu de cacher, lorsque Constantin me fit signe de venir. En me voyant approcher, Fatinitza fit, pour se reculer, un mouvement qui ressemblait au frémissement d'une gazelle, et ses yeux, la seule partie de son visage que je pusse voir à travers son voile, prirent une expression d'inquiète curiosité, à laquelle la peinture noire de ses paupières donnait quelque chose de sauvage. Je n'en approchai pas moins, mais pas à pas, et presqu'en suppliant.

— Qu'avez-vous donc? lui demandai-je en italien, et où souffrez-vous?

— Je n'ai plus rien, répondit-elle vivement, et je ne souffre pas.

— Folle, dit Constantin, voilà huit jours que tu te plains, voilà huit jours que tu n'es plus la même, que tout t'ennuie, tes colombes, ta guzla, et jusqu'à ta toilette. Voyons, sois raisonnable, enfant; tu avais le front lourd.

— Oh! oui, répondit Fatinitza comme rappelée à sa souffrance, et laissant retomber sa tête sur le divan.

— Voulez-vous me donner votre main? lui demandai-je.

— Ma main? pourquoi faire?

— Pour que je juge de votre maladie.

— Jamais, dit Fatinitza retirant sa main à elle.

Je me retournai vers Constantin, comme pour l'appeler à mon aide.

— Ne vous étonnez pas de cela, me dit-il, comme s'il eût craint que les difficultés que faisait la malade ne me blessassent; jamais une de nos filles ne reçoit chez elle un autre homme que son père et ses frères; quand elle sort, à pied ou à cheval, c'est toujours escortée et voilée, et elle a l'habitude de voir tous ceux qu'elle rencontre détourner la tête jusqu'à ce qu'elle soit passée.

— Mais moi, lui dis-je, je ne suis pas entré ici comme un homme,

je suis entré ici comme médecin. Une fois guérie, je ne vous reverrai jamais, et il faut vous guérir vite.

— Et pourquoi cela? demanda-t-elle.

— Ne devez-vous pas vous marier?

— Ce n'est pas moi, c'est ma sœur, dit vivement Fatinitza.

Je respirai, et une grande joie me fit bondir le cœur.

— N'importe, alors, lui répondis-je; il faut vous guérir pour aller à la noce de votre sœur.

— Mais je ne demande pas mieux que de me guérir, dit-elle en soupirant; mais pourquoi faut-il que je vous donne la main?

— Pour que je tâte votre pouls.

— Ne pouvez-vous le tâter par-dessus ma manche?

— Non, la soie assourdirait trop les pulsations.

— Cela ne fait rien, dit Fatinitza, car il bat très-fort.

Je souris.

— Eh bien, dit Constantin, voyons, adoptons un terme moyen.

— Lequel? demandai-je; je suis prêt à faire tout ce qui vous conviendra.

— Pouvez-vous à travers une gaze?

— Parfaitement.

— Eh bien! à travers une gaze, alors.

Et Constantin me présenta un voile de cette étoffe, qui était jeté sur le divan avec mille autres objets de toilette. Je le tendis à Fatinitza, qui s'en enveloppa la main, et qui, après quelques difficultés, me la laissa prendre.

Nos deux mains, en se touchant, se communiquèrent un frémissement étrange; de sorte qu'il eût été difficile de se dire laquelle était la plus fiévreuse. Le pouls de Fatinitza était intermittent et agité; mais ce pouvait aussi bien être l'effet de l'émotion que de la maladie. Je lui demandai ce qu'elle éprouvait.

— Mon père vous l'a dit, me répondit-elle; j'ai mal à la tête, et je ne dors plus.

C'était absolument la maladie que j'éprouvais moi-même depuis quelques jours, et dont, maintenant, plus que jamais, j'étais décidé à ne pas guérir. Je me retournai vers Constantin.

— Eh bien! me dit-il, qu'a-t-elle?

— A Londres ou à Paris, répondis-je en souriant, je répondrais qu'elle a des vapeurs, et je traiterais la malade par l'Opéra, et les eaux; à Céos, où la civilisation est moins avancée, je vous dirai tout simplement que je crois ce mal de tête causé par le besoin d'air et de

distraction. Pourquoi mademoiselle ne monterait-elle pas à cheval? Il y a autour du mont Saint-Élie des vallées charmantes, une, entre autres, arrosée par un petit ruisseau, et terminée par une grotte délicieuse pour la rêverie ou la lecture. — La connaissez-vous? demandai-je à Fatinitza.

— Oui, c'était ma promenade favorite.

— Eh bien! pourquoi n'y allez-vous plus?

— Parce que, depuis mon retour, dit Constantin, elle n'a pas voulu sortir, et se tient constamment renfermée ici.

— Eh bien! dis-je, dès demain il faut sortir. — Alors, comme c'eût été donner une trop médiocre idée de la médecine que de réduire l'ordonnance à un traitement si simple, j'ordonnai, pour le soir, un bain de pieds aussi brûlant que possible. Puis, je me levai, quelque envie que j'eusse de rester encore, et craignant qu'une plus longue visite ne parût suspecte, je laissai la malade seule en lui recommandant l'air et la distraction. Comme je fermais la porte, je vis se soulever la tapisserie en face; c'était Stéphana, qui, n'ayant probablement point osé assister à la consultation, accourait savoir comment elle s'était passée. Mais peu m'importait Stéphana? toute ma curiosité, tout mon désir, tout mon amour étaient pour sa sœur.

Constantin me reconduisit jusque dans ma chambre pour excuser Fatinitza; Dieu sait cependant si elle avait besoin d'excuse. Cette crainte si inconnue de nos femmes d'Occident, au lieu d'être un défaut à mes yeux, était pour mon imagination un nouveau charme. Cela avait donné à notre première entrevue quelque chose de si étrange, qu'il me semblait que, quelque temps qui s'écoulât, aucun détail n'en sortirait de ma mémoire. En effet, aujourd'hui même que plus de vingt-cinq ans ont passé entre l'heure où j'entrai dans cette chambre et celle où j'écris, je n'ai qu'à fermer les yeux, et je la revois encore telle qu'elle était, couchée sur ses coussins, avec son bonnet d'or, ses longs cheveux écaillés de besants, son collier de sequins, son corset de soie, sa ceinture de cachemire, ses pantalons brodés, puis ses mains si petites, ses pieds roses si mignons, et il me semble que je n'ai qu'à étendre les bras et que je vais la toucher!

Hélas! mon Dieu! le souvenir est quelquefois un don de votre miséricorde, mais plus souvent encore c'est le ministre de votre vengeance!

XXVIII.

Il me serait difficile de dire ce qui se passa en moi pendant toute cette journée. A peine étais-je rentré que les deux petites colombes se glissèrent sous leur jalousie et vinrent voltiger sur ma fenêtre. Tout est mystérieusement significatif dans un amour naissant; je les regardai comme des messagères de Fatinitza, et j'eus le cœur plein de joie.

Après le dîner je pris le poème d'Ugo Foscolo. Je descendis à l'écurie et sellai Pretly moi-même; puis, lui laissant suivre le sentier accoutumé, je m'acheminai vers la grotte où Fatinitza devait venir le lendemain.

J'y restai une heure dans une rêverie délicieuse, baisant les unes après les autres les pages du livre que ses doigts avaient touché, que ses yeux avaient lu; il me semblait que, lorsqu'elle le rouvrirait, elle y retrouverait la trace de mes baisers. Puis je le laissai au même endroit où je l'avais trouvé, marquant la place où je m'étais arrêté avec une fleur de genêt.

Je rentrai vers le soir, mais je ne pouvais rester enfermé; j'avais trop grand besoin d'air. Je fis le tour des murailles du jardin. Elles ne me parurent plus si hautes que la première fois, et il me sembla qu'avec une échelle de corde il me serait bien facile de les franchir. Je passai la nuit sans dormir; depuis quelque temps c'était mon habitude. Au reste, il y a des songes éveillés qui reposent mieux que le meilleur sommeil.

A huit heures Constantin vint me chercher, comme la veille, pour faire à Fatinitza notre seconde visite. Comme la veille il me trouva prêt; car je l'espérais, si je ne l'attendais pas. Je le suivis donc sans retard, et nous nous rendîmes dans le pavillon.

En ouvrant la porte de la chambre de Fatinitza, je restai un moment indécis. Sa sœur Stéphana était près d'elle, et toutes deux avaient un costume exactement pareil. Toutes deux étaient couchées à côté l'une de l'autre, sur des coussins; et, comme dans cette position on ne pouvait pas voir la différence de la taille, et que leurs visages étaient voilés, Constantin lui-même demeura incertain. Quant à moi, j'avais, par l'ouverture même du masque, reconnu les yeux de Fatinitza, et j'allai droit à elle :

— Comment allez-vous aujourd'hui? lui demandai-je.

— Mieux, me dit-elle.

— Voulez-vous me donner votre main?

Elle me la tendit sans faire de difficulté, et sans exiger ni soie ni gaze. Je vis que Constantin s'était plaint, et que ses plaintes avaient produit un bon effet. Je ne trouvai aucun changement; la main était toujours aussi frémissante et le pouls aussi actif.

— Vous vous trouvez mieux, lui dis-je, et moi je vous crois plus mal. J'ordonne donc positivement une promenade, une course à cheval; l'air de la montagne et la fraîcheur du bois vous feront du bien.

— Je ferai ce que vous voulez, me répondit-elle; car mon père m'a dit qu'il vous avait transmis toute sa puissance sur moi tant que je serais malade.

— Et voilà pourquoi vous essayiez de me tromper tout à l'heure en me disant que vous vous trouviez mieux.

— Je ne vous trompais pas; je vous rendais compte de ce que j'éprouvais. Je me sens mieux aujourd'hui, ma douleur de tête s'est dissipée; je respire librement et à pleine poitrine.

C'était justement ce que je ressentais moi-même, et je commençais à croire que nos deux maladies avaient une grande ressemblance.

— Eh bien! lui dis-je, si vous vous trouvez mieux, il faut continuer le même traitement jusqu'à entière guérison. En attendant, repris-je en me retournant vers Constantin avec un air de tristesse qui contrastait avec la bonne nouvelle que je lui donnais, je crois pouvoir vous répondre que la maladie n'est pas dangereuse et ne sera pas longue.

Fatinitza poussa un soupir.

Je me levai pour me retirer.

— Restez donc un instant encore, me dit Constantin; j'ai dit à Fatinitza que vous étiez maître sur la guzla, et elle désire vous entendre.

Je ne me le fis pas dire deux fois. Que m'importait le prétexte; l'important pour moi était de rester le plus long-temps possible près de Fatinitza. Je pris la guzla, incrustée de nacre et d'or, qui était pendue à la muraille, et après quelques accords pour me remettre en mémoire, je me rappelai une chanson sicilienne que j'avais entendu chanter par nos matelots de *la Belle Levantine*, et dont j'avais copié les paroles et noté l'air doux et triste. La voici, mais traduite, et ayant perdu tout son parfum original :

Le moment arrive
De quitter la rive ;
Le vaisseau dérive
Et fuit loin du bord ;
Mais la voile grise,
Qui tombe indécise,
Cherche en vain la brise,
La brise s'endort

La vague s'efface,
Aucun air ne passe,
Ridant la surface
De l'immense lac ;
Et tandis qu'à peine
La rame nous traîne,
Notre capitaine
Dort dans son hamac

L'équipage chante
Une chanson lente
Dont ma voix tremblante
Cherche en vain l'accord.
Car celle que j'aime
D'un amour suprême,
En ce moment même,
Est au lit de mort.

J'ai pris sur la plage
Une fleur sauvage ;
Comme son visage,
Je la vois pâlir.
C'est que toute plante
De sa tige absente,
Fanée et souffrante,
Doit bientôt mourir.

Ainsi mourra celle
Dont l'amour fidèle
Vainement m'appelle
La nuit et le jour.
Pauvre fleur de grève
Plus pâle qu'un rêve,
Qui n'avait pour sève
Que mon seul amour !

L'émotion que j'éprouvais avait donné une telle expression à ma voix, qu'au dernier couplet, Fatinitza souleva son voile pour essuyer une larme, et me laissa voir un bas de visage rond et velouté comme une pêche; je me levai alors pour me retirer, mais, au mouvement que je fis :

— Je le veux! dit Fatinitza.

— Quoi? lui demandai-je.

— Cet air.

— Je vous le noterai.

— Les paroles aussi.

— Je vous les copierai.

— Vous avez raison, je crois que je suis mieux, et je suis prête à monter à cheval.

Je m'inclinai et nous sortîmes, Constantin et moi.

— C'est une enfant capricieuse et gâtée, me dit-il, qui boude, ou qui dit : je veux; sa pauvre mère l'a gâtée, et moi j'ai continué l'œuvre de sa pauvre mère; vous voyez, continua-t-il, que je suis un singulier pirate.

— J'avoue, lui répondis-je, que j'avais, parfois, entendu parler de ces anomalies qui n'existent que chez les peuples esclaves, où ce sont les caractères les plus puissans et les plus généreux qui se mettent en dehors des lois; mais je vous avoue que je n'y croyais pas.

— Oh! il ne faudrait pas juger tous mes confrères d'après moi, reprit en riant Constantin; moi, je n'ai juré haine et extermination qu'aux Turcs. J'attaque bien, de temps en temps, quelque pauvre bâtiment qui me tombe sous la main, comme j'ai fait pour *la Belle Levantine;* mais c'est quand la campagne a été mauvaise, et que je ne veux pas rentrer les mains vides, de peur que l'équipage ne murmure. Aussi, vous le voyez, je suis roi dans cette île, et, quand le jour marqué par la prophétie arrivera, il n'y a pas un homme qui ne me suive où je voudrai le mener, car, avec l'aide de la Vierge, les femmes suffiront pour garder la forteresse.

— Et, sans doute, en ce cas, répondis-je en riant, vous leur laisserez pour généraux Fatinitza et Stéphana.

— Ne riez pas, me dit Constantin, mais Stéphana est une Minerve qui, dans l'occasion, pourrait bien revêtir l'armure et le casque de Pallas. Quant à Fatinitza, j'en ferais plutôt le capricieux capitaine de quelque petit brigantin.

— Vous êtes un heureux père.

— Oui, me dit-il; dans mon malheur, Dieu m'a béni. Aussi, quand

je suis près d'elle et de Fortunato, j'oublie tout, et le métier que j'exerce, et les Turcs qui nous oppriment, et l'avenir promis et qui ne vient pas.

— Mais vous allez vous séparer de l'une d'elles?

— Non, car Christo Panayoti habite Zéa.

— Et peut-on, sans indiscrétion, vous demander quand se fait la noce?

— Mais, dans huit ou dix jours, je crois; ce sera une chose curieuse pour vous qu'une noce grecque.

— Y assisterai-je donc?

— N'êtes-vous pas de la famille?

— J'y suis entré par une blessure.

— Que vous avez refermée de la même main qui l'avait faite.

— Mais, comment les femmes peuvent-elles assister au repas, voilées?

— Oh! dans les grandes circonstances, elles découvrent leur visage; d'ailleurs, c'est moins la jalousie que l'habitude qui leur fait conserver ce voile: la coquetterie y trouve son compte. Le voile cache la figure des laides, et les jolies savent bien, malgré lui, montrer la leur quand elles le veulent. Viendrez-vous à la promenade avec nous?

— Merci, dis-je; n'ai-je pas une commande? Du caractère dont vous m'avez représenté Fatinitza, si je ne lui copiais pas sa chanson à l'instant même, elle m'en voudrait à la mort, et je tiens, en vous quittant, à ne pas laisser de sentimens aussi mauvais dans votre famille.

— Les sentimens que vous laisserez, comme ceux que vous emporterez, seront, je l'espère, d'excellens souvenirs qui vous ramèneront un jour, peut-être, dans notre pauvre pays, s'il jette enfin son cri de liberté. La Grèce est un peu l'aïeule de toutes les nations, et tous ceux qui ont un cœur filial doivent venir à son aide. En attendant, je vous laisse et vais vous faire porter, de chez Fortunato, tout ce qu'il vous faut pour écrire. Vous savez qu'en mon absence la maison est à vous.

Je saluai Constantin et il me laissa seul.

Je courus aussitôt à la fenêtre, car Stéphana et Fatinitza allaient sortir. J'y étais à peine depuis quelques minutes, que la porte du pavillon s'ouvrit, et que les deux sœurs traversèrent la cour; ni l'une, ni l'autre, ne leva la tête; Fatinitza, comme moi, craignait donc de donner des soupçons.

La merveilleuse chose qu'un amour qui naît, et comme il a des

interprétations joyeuses pour le même geste, qui désespérerait un ancien amour! Fatinitza n'était point malade, elle avait employé ce moyen pour me voir; si je ne lui eusse inspiré que de la curiosité, le lendemain elle eût été guérie. Au contraire, le lendemain elle n'éprouvait qu'un mieux qui nécessitait une troisième visite; ainsi, je pouvais espérer la revoir encore une ou deux fois; ensuite viendrait la noce de Stéphana; puis, après la noce, tout serait fini. Mais il y avait neuf jours jusqu'au mariage de Stéphana, et, en amour, on ne calcule que pour vingt-quatre heures.

On m'apporta l'encre, le papier et les plumes, et je me mis à copier la romance; pendant que je la copiais, je vis, devant ma fenêtre, l'ombre des ailes d'une des colombes; je soulevai la jalousie, je la maintins écartée avec la règle que l'on m'avait envoyée pour tirer les lignes de mon papier. J'attachai à la règle un petit cordonnet dont je mis l'autre bout à ma portée; puis, je semai du blé sur ma fenêtre; un instant après, la colombe y était; je tirai le cordonnet, la règle le suivit, la jalousie se referma, et la colombe se trouva prisonnière.

Ce fut, pour moi, une grande joie; je l'avais vue sur les genoux, je l'avais vue entre les mains de Fatinitza; elle m'apportait un parfum de ses lèvres, qui l'avaient si souvent touchée; ce n'était plus comme un livre, muet et sans vie, qui parle d'autre chose que de ce qu'on lui a confié. C'était un être frémissant, emblème de l'amour et plein d'amour lui-même, qui me rendait, en quelque sorte, les baisers que je lui donnais et qu'il avait reçus; je gardai long-temps la colombe, et ne la lâchai que lorsque j'entendis rentrer la cavalcade. Mais, au lieu de s'envoler, elle demeura sur ma fenêtre comme déjà accoutumée; puis, lorsque Fatinitza passa dans la cour, elle s'envola sur son épaule comme pour lui porter, sans retard, les mille paroles d'amour qu'elle m'avait entendu dire,

Une heure après, on vint s'informer si la chanson était copiée.

Le soir, comme je faisais le tour des murailles, j'entendis, dans le jardin, le son de la guzla : Fatinitza étudiait la chanson que je lui avais donnée, et, pour que je ne pusse pas savoir qu'elle s'occupait de moi, elle était venue l'étudier à un endroit où elle croyait que je ne pouvais pas l'entendre.

Le lendemain, l'heure à laquelle Constantin me venait chercher se passa sans que je le visse. Je m'informai de lui; il était sorti, dès le matin, pour régler avec le père de Christo Panayoti les apprêts du mariage. Je crus que je ne verrais pas Fatinitza de la journée, et

j'étais déjà au désespoir, lorsque Fortunato entra dans ma chambre. Il venait me chercher à la place de son père.

Au reste, cette visite était une visite de remercîmens. Fatinitza était guérie; la promenade de la veille lui avait fait grand bien; elle avait suivi mon ordonnance jusqu'au bout, et avait visité la grotte, car je trouvai près d'elle le volume d'Ugo Foscolo. Je cherchai des yeux la branche de genêt, mais je ne la vis pas.

Elle me remercia de la chanson sicilienne. Je lui demandai si elle l'avait étudiée, et, sans lui donner le temps de répondre, Fortunato me dit que la veille au soir elle l'avait chantée à lui et à son père. Je la priai de vouloir bien me la faire entendre, convaincu que j'étais que, dans sa bouche, elle prendrait un nouveau charme. Elle s'en défendit un instant avec autant de coquetterie qu'aurait pu le faire une virtuose de Londres ou de Paris; mais je lui dis que je l'exigeais comme prix de ma consultation, et elle chanta.

Sa voix était un mezzo soprano très étendu, avec des trilles inattendus d'une hardiesse sauvage, qu'une méthode plus accomplie aurait peut-être supprimés, mais qui cependant donnaient à son chant, triste et doux dans le médium, quelque chose de déchirant dans les notes élevées. Au reste, pour chanter, elle avait été forcée de soulever le bas de son voile, de sorte que je pouvais voir ses lèvres pareilles à des cerises, et ses dents fines et blanches comme des perles.

Pendant ce temps, une des colombes s'était posée sur les genoux de Fatinitza et l'autre sur son épaule. Cette dernière était la privilégiée, celle-là même que j'avais apprivoisée la veille. En sa qualité de favorite, elle descendit de l'épaule sur la poitrine, de sorte qu'au moment où Fatinitza, ayant fini de chanter, écartait le bras pour reposer la guzla, elle plongea sa tête dans l'ouverture du corset, et en tira non pas le rameau d'olivier, que sa compagne de l'arche apportait en signe de paix, mais la branche de genêt fanée que j'avais en vain cherchée des yeux dans le livre.

Je fus prêt à jeter un cri. Fatinitza abaissa vivement la pointe de son voile, car une rougeur si vive se répandit sur son visage que, quoiqu'il fût aux trois quarts voilé, je la vis se répandre sur le bas de ses joues comme le reflet d'une flamme. Stéphana et Fortunato, qui ne savaient rien de tout cela, ne s'aperçurent ni de l'émotion de Fatinitza ni de la mienne. Quant à Fatinitza, comme si elle eût voulu me punir d'avoir surpris son secret, elle se leva vivement et, s'ap-

puyant sur le bras de Stéphana, elle me dit adieu. Puis, se repentant de ce mot, si dur quand il ne laisse pas l'espérance :

— C'est-à-dire au revoir, ajouta-t-elle, car je me rappelle que mon père m'a dit que vous veniez dans huit jours à la noce de ma sœur.

A ces mots, elle entra dans la chambre de Stéphana, et nous sortîmes, par la porte opposée, moi et Fortunato.

Ces huit jours furent étrangement longs, mais cependant pleins de douceur, car ils étaient pleins d'espérance. Tous les matins j'étais visité par la colombe dénonciatrice, que je chérissais encore davantage depuis le moment où elle avait encouru la disgrace apparente de sa maîtresse. Au reste, j'étais parvenu à faire, autant que cela était possible, un portrait parfaitement ressemblant de Fatinitza, au moment où, jouant de la guzla, on voyait ses yeux par l'ouverture du voile et le bas de sa figure par le soulèvement de la pointe. Souvent, grace à ces yeux et à ce bas de visage, j'avais eu envie de compléter un portrait, en devinant les traits qui m'étaient restés cachés; mais, chaque fois, je m'étais arrêté comme si inventer autre chose que ce qui était, eût été commettre une profanation.

Enfin ces huit jours, qui me semblaient ne devoir jamais finir, s'écoulèrent, et le neuvième jour, qui était celui de la noce, arriva.

ALEX. DUMAS.

(*La suite au prochain n°.*)

AU PIED DES ALPES.

J'irai boire l'eau vierge aux sources des grands fleuves.
Mes pieds se poseront sur l'azur du glacier,
Je veux baigner mon corps aux flots des brises neuves,
L'éther le trempera comme l'onde l'acier.

Dormons sur une cime avec effort gravie,
Dans la neige éternelle il faut laver nos mains.
L'air fait mouvoir là haut des principes de vie,
Allons l'y respirer pur des souffles humains.

J'emprunterai ma force aux forces maternelles;
Nature, ouvre tes bras à ton fils épuisé,
Laisse ma bouche atteindre à tes fortes mamelles,
Jamais l'homme à ton sein n'a vainement puisé.

Je veux monter si haut, sur les Alpes sublimes,
Que rien ne vienne à moi des miasmes d'en bas;
Un nuage à mes pieds couvrira les abîmes;
Si le monde rugit, je ne l'entendrai pas!

Votre regard s'arrête au flanc noir de la nue,
Moi, j'en verrai d'en haut le côté lumineux,
J'embrasserai de l'ame une sphère inconnue,
Je toucherai des mains ce qui fuit à vos yeux.

Montons; le vent se meurt aux pieds du roc immense,
Le doute ne saurait flotter sur ce haut lieu,

Montons enveloppé de calme et de silence,
Sur ces larges trépieds j'entendrai parler Dieu.

L'air aspiré là-haut vivra dans ma poitrine,
Dans l'ombre de la plaine un rayon me suivra,
Ceux qui m'ont vu gravir pesamment la colline
Ne reconnaîtront plus l'homme qui descendra.

Ainsi je me parlais, plein d'un espoir insigne,
J'ai suivi sans tarder ce guide intérieur;
Du faîte de leurs tours les Alpes m'ont fait signe,
Et sur leurs blancs degrés j'ai versé ma sueur.

Plus haut que le sapin, plus haut que le mélèse,
Sur la neige sans tache, au soleil, j'ai marché;
Dans l'éther créateur je me baigne à mon aise;
Le monde où j'aspirais, mes deux pieds l'ont touché.

J'ai dormi sur les fleurs qui viennent sans culture,
Dans les rhododendrons j'ai fait mon sentier vert,
J'ai vécu seul à seul avec vous, ô nature,
Je me suis enivré des senteurs du désert;

Je me suis garanti de toute voix humaine
Pour écouter l'eau sourdre et la brise voler;
J'ai fait taire mon cœur et gardé mon haleine
Pour recevoir l'esprit qui devait me parler;

Et voilà qu'entouré de cimes argentées,
Cueillant le noir myrtil, buvant un flot sacré,
Goûtant sous les sapins les ombres souhaitées,
Libre dans mes déserts, voilà que j'ai pleuré!

Le soleil dore en vain les Alpes jusqu'au faîte;
Si je plonge en mon cœur, toujours de l'ombre au fond;
J'ai rencontré le sphynx en cherchant le prophète,
L'avide immensité m'absorbe et me confond.

Est-ce donc par orgueil que ton front nous attire,
Est-ce pour éblouir que ton œil resplendit,
O nature! et n'as-tu rien de plus à me dire
Que ces mots: Je suis grande et vous êtes petit?

Est-ce pour mieux sentir ma défaillance intime

Que je suis venu seul et si loin t'implorer?
Oh! je n'ai pas besoin d'un oracle sublime
Pour me trouver débile et pour savoir pleurer!

Pourquoi de tes enfans tromper la soif, ô mère?
Il faut à leur poitrine un lait puissant et pur;
Si tu ne fais jaillir qu'une boisson amère
Pourquoi leur tendre encor tes mamelles d'azur?

Pourquoi devant mes yeux ta paupière abaissée?
Tout langage entre nous s'est-il déjà perdu?
Je viens chercher en toi quelque sainte pensée;
Pourquoi, d'un signe au moins, n'as-tu pas répondu?

Mais, sans doute, mon ame était mal préparée,
Les souvenirs d'en bas voilaient mon œil obscur;
Pour l'huile de lumière et la manne sacrée
Le vase n'était pas d'un métal assez pur.

Peut-être l'eau terrestre a flétri ma poitrine,
J'ai bu ces vins trompeurs dont tant d'hommes sont morts,
Je frapperais en vain à la roche divine,
Je ne puis plus porter le breuvage des forts.

Serait-ce qu'une force invisible et jalouse
Entre nos saints baisers élève un mur d'effroi;
Comme sur les beautés secrètes d'une épouse
Dieu veut jeter peut-être un voile épais sur toi?

Il veut choisir lui-même et compter ses prophètes,
Tout homme n'a pas droit au sacré rameau d'or,
Dieu place à tes côtés d'austères interprètes,
L'anathème sur toi plane et menace encor.

Le colloque de l'homme et de la solitude
Te fait-il craindre, ô Dieu, ton nom mis en oubli?
Tu veux le surveiller avec inquiétude,
Et tes prêtres ont dit quelque part : *Væ soli!*

Si comme l'univers l'ame est la créature,
Pourquoi jeter entre eux cet abîme profond?
Laisse s'entrelacer mon cœur et la nature :
Pourquoi tant de secret, si le bien est au fond?

Un esprit de terreur habite dans l'espace,

Vole à travers les bois sur les eaux et dans l'air;
Quand l'ame et le désert se trouvent face à face,
L'homme sent le frisson raidir toute sa chair.

La nature sourit comme une amante reine,
Elle ouvre un sein vermeil, l'homme va s'y jeter,
Et quand son bras s'enlace au cou de la syrène,
Un bras plus fort se dresse entre eux pour l'arrêter;

Dans la source d'eau bleue où pour boire on se penche
Il met la salamandre, il cache un sel amer,
Sur l'ombre où l'on s'endort il suspend l'avalanche,
Sous la barque où l'on chante il fait gronder la mer.

Une secrète horreur qui trouble les plus braves
Entre le monde et nous s'étend pour le voiler;
Notre ame et l'univers sont-ils donc deux esclaves
A qui leur dieu tremblant défend de se parler?

Je voulais, ô nature, avoir un lit de mousse,
Y dormir avec toi couvert par la forêt;
Mais ton œil tour à tour m'attire et me repousse :
De ma tristesse immense est-ce là le secret?

Un air qui me supporte, où donc le trouverai-je?
Je n'ai pu m'enlever sur l'aile d'aucun vent,
J'ai respiré l'ennui dans les fleurs, sur la neige,
Les chênes n'ont pour moi qu'un ombrage énervant.

Serait-ce qu'à mon cœur la solitude pèse?
Ne l'ai-je enfin trouvée après tant de chemin,
Que pour dire aussi, moi, qu'elle est chose mauvaise,
Et pour y regretter le tourbillon humain?

Peut-être en maudissant les prisons où nous sommes
J'aurai trop présumé des vertus du désert;
Plus que je ne l'ai cru l'homme a besoin des hommes,
La terre ne dit rien s'ils cessent leur concert.

Mais ne blasphémons pas la nature éternelle,
Son lait pur coulera pour nous au jour marqué;
Pour vivre de sa vie et tout comprendre en elle
Je sens bien, ô mon cœur, ce qui vous a manqué.

Oui, la nature est morne autour du solitaire

La fleur qu'il cueille est pâle et ses jours sont moins bleus,
Mais la terre sourit et parle sans mystère
Quand sur sa verte robe on vient dormir à deux.

Elle livre par mille aux amans, aux poètes,
Les trésors qu'elle cache au sombre analyseur,
Et convie aux secrets de ses mystiques fêtes
L'homme ardent et serein qui pense avec le cœur.

Secoue, ô mon esprit, toutes tes peurs sans causes,
Soutiens vers l'infini ton essor filial,
Aspire aux vieux sommets, vois les sources des choses,
Vois poindre sur les monts le soleil idéal.

Poursuis dans les déserts la grande ame du monde,
Fouille dans cette mer où chacun peut plonger,
Chante, invoque, bénis, pour qu'elle te réponde;
C'est à force d'amour qu'il faut l'interroger.

Oui, l'homme malgré tout, s'il aspire et s'il aime,
Au fond de l'univers voit un dieu qui sourit..
O nature, le mal n'est pas ton mot suprême,
L'ouragan fauche moins que le sol ne fleurit.

Oui, dans l'éclat divin dont ta face est empreinte
C'est mieux que la grandeur que l'homme adore en toi;
Quoique ton front chenu répande au loin la crainte,
Le nœud qui nous unit n'est pas un nœud d'effroi.

Car, même à travers l'ombre et le bruit des tempêtes,
Sur les rochers déserts où triste je rêvais,
Même au bas des glaciers qui craquaient sur nos têtes,
Dans tes jours de colère et dans mes jours mauvais,

Sous tes sourcils froncés perçaient des yeux de mère;
Toujours près de l'absynthe une ruche de miel,
Toujours cent épis d'or pour une ivraie amère,
Et partout l'espérance et partout l'arc-en-ciel!

Partout, des eaux, de l'air, des arbres, de la mousse,
De la neige, des fleurs, des ténèbres, du jour,
Des antres et des nids, sortait une voix douce
Qui remplissait l'espace, et qui disait: Amour!

VICTOR DE LAPRADE.

Critique Littéraire.

LES TOURELLES,

PAR M. LÉON GOZLAN.

C'est surtout à propos de certains noms et de certaines touches modernes qu'il convient de rappeler que, dans aucun temps, la langue française n'a été ce que nous la supposons quelquefois dans nos accès de purisme et d'imaginaire orthodoxie : une source lustrale, parfaitement nette et limpide, roulant majestueusement ses flots sur un sable d'or et sans que la présence d'aucun objet impur, un mélange de limon ou de gravier, ait jamais altéré son cours ni terni sa surface. Même aux plus belles années de la langue de Louis XIV, on aurait quelque peine à rencontrer, sur un champ bien étendu et ailleurs que dans quelques lits privilégiés et restreints, cette diction irréprochable que la postérité a dû consacrer peut-être autant comme simulacre et symbole que comme une réalité transmissible, un instrument usuel et applicable aux généralités littéraires. D'ailleurs, ces formules nouvelles, ces éclats de mots, ces abus d'ornemens et de figures dont nous nous plaignons maintenant, ont existé de tous les temps, et peut-être même, au lieu de les considérer comme des taches de goût, de funestes indispositions de la langue et du style, serait-il plus juste de n'y voir que le fait et le témoignage des diverses modifications subies par une langue essentiellement variable et changeante.

En effet, comment supposer une diction homogène et stationnaire chez un peuple dont l'état politique n'a jamais été qu'une lutte, une fluctuation, une divergence continue des classes, des régimes et des systèmes? Dès le xe siècle, époque où la langue *franque* commence à se dégager enfin de l'élément ro-

main, on trouve, au milieu de ces premières tentatives d'affranchissement littéraire, les symptômes distincts des premières fermentations de l'élément démocratique. Bientôt surgira l'époque de l'affranchissement des communes, des assemblées délibératives, des libertés municipales, les principaux caractères d'une fédération libre. Si l'on joint à ces germes éternels de divisions, de haines et de controverses sociales, la résistance du clergé, la domination des grands vassaux qui se manifeste déjà sensiblement à l'issue des croisades, puis le mélange des conquêtes et par suite des races, l'influence des schismes, les vicissitudes de telle ou telle province tour à tour étrangère et française, les traces, les conséquences des diverses dominations, enfin, tout ce qui a fait de la France le pays le plus mixte, le plus complexe, le plus nuancé des états modernes, on comprendra sans doute que ces divisions de principes, de castes et de peuplades, aient dû se reproduire également dans la langue et l'idiome. De là, ces signes indéléhiles du dialecte originaire, du patois primitif qui se manifestent aujourd'hui même au sein de la civilisation littéraire la plus avancée; de là, ces diverses accentuations de manières, ces schismes de style, ces diverses écoles de locutions ou de tournures, que nous devons admettre à la fois au nom de notre unité sociale et de la diversité de nos origines.

Du reste, à l'époque même où, suivant l'opinion commune, la langue française offre ce caractère de correction et de purisme absolu, c'est-à-dire dans la première moitié du règne de Louis XIV, on chercherait vainement l'application réelle de ces principes de goût et de style qui furent posés sur des bases immuables par les écrivains de Port-Royal, puis fanatiquement appliqués par les Vaugelas, les Ménage, les d'Aubignac, les Bouhours. N'oublions pas qu'en regard de Port-Royal florissait l'hôtel de Rambouillet, le pays des *ruelles* et du *tendre*, et dont on ne peut nier cependant l'influence sur le goût, les progrès de l'esprit, tout ce qui constitue le perfectionnement littéraire. N'oublions pas aussi que Mme de Sévigné était une *précieuse*, et qu'on trouve en elle, classique souveraine, certains penchans pour Sarazin, Voiture et autres beaux-esprits du temps, qu'il serait fort difficile de s'expliquer autrement que par cette passion pour l'indiscipliné, le hasard, l'immodéré en fait de choses dites, conversées ou écrites, passion qu'il faudrait bien se garder de détruire; car elle forme un des traits les plus saillans peut-être de notre physionomie intellectuelle.

Dans l'époque suivante, ces excursions hors du domaine académique, ou pour mieux dire hors des majestueuses allées de Port-Royal, deviennent plus fréquentes, et cependant ces styles aventureux d'encyclopédistes, de philosophes ou de dramaturges, ces rejetons divergens en apparence, ou littérairement exotiques, ne se rattachent pas moins, par des liens de famille irrécusables, au type originaire du style ou plutôt du naturel français. Ainsi, Voltaire, si scrupuleux, plus méticuleux peut-être que d'Olivet, dès qu'il s'agit de vers, s'est toujours montré, en fait de prose, d'une tolérance extrême. Jamais il n'a songé à chapitrer Diderot, Beaumarchais, Marivaux, et tant d'autres, sur des licences, des innovations, des dévergondages réels de plume, qui allaient

bientôt nécessiter le *Dictionnaire Néologique* de Mercier. C'est que Voltaire dans ses vers, et particulièrement dans ses vers tragiques, est surtout l'homme de la génération écoulée, le disciple de Racine, l'archiviste et le généalogiste de la langue et de la poésie; dans sa prose, au contraire, il procède surtout de lui-même. Il écrivait en prose comme on parle, et devait comprendre que vouloir modifier ou corriger l'accent de certains écrivains, c'est attenter peut-être à leurs procédés, leur ôter l'expression libre et franche de leurs opinions, de leurs sentimens et de leurs instincts, toutes choses qui s'épanchent, tombent à la fois de la plume, du cerveau et du cœur, mais ne se calculent guère.

C'était d'ailleurs au sein même de ce siècle, et presque dans le sens le plus direct des antipathies de Voltaire, que devait naître une école destinée à prendre un développement rapide, un langage à part, qui ne devait rien ou presque rien emprunter aux devanciers, style imprévu, hardi, qui allait renouveler entièrement, sinon le fond, du moins la surface de la pensée française. Cette école, essentiellement figurative et descriptive, devait avoir pour fondateur Jean-Jacques; elle s'est continuée avec un éclat plus discret, mais avec une grace et une douceur extrême, à travers les paysages enchanteurs et les suaves descriptions de Bernardin de Saint-Pierre. Enfin elle a enfanté dans notre époque de nouveaux créateurs essentiellement marqués aux débuts du sceau de l'innovation, mais bientôt illustres et populaires; en premier ordre, MM. de Chateaubriand et de Lamartine, puis, dans d'autres lignes et des directions particulières, Mme de Staël, MM. Victor Hugo, de Sénancourt, etc. Rien de plus aisé assurément que de convaincre ces écrivains des plus graves infractions aux règles et aux conventions de la langue, si on voulait leur appliquer la lettre matérielle d'un certain côté du style du XVIIe siècle. Mais on ne saurait trop redire que ces modifications de style, qu'on a prises pour des irrégularités ou des décadences d'époque, n'ont jamais été que des particularités, des inclinations, et pour ainsi dire des *idiotismes* d'individus. Enfin, pour trancher d'un mot la question qui serait tentée de s'élever désormais entre la langue *stationnaire* et la langue *individuelle*, constatons seulement que MM. de Chateaubriand et de Lamartine demeureraient impossibles dans le moule pur et littéral de Racine et de Fénelon.

Ces considérations, ou pour mieux dire ces fugitives réminiscences qui flottent depuis long-temps dans la pensée de tout le monde, nous ont semblé devoir précéder l'examen du nouvel ouvrage que M. Léon Gozlan vient de publier sous ce titre : *les Tourelles*, et qu'il eût été mieux, je crois, de conserver sous son titre ancien et légitime : *les Châteaux de France*. Le talent de M. Léon Gozlan, avéré, incontestable, puisqu'il est populaire, est cependant, il faut l'avouer, et sera sans doute long-temps encore sujet à certaines restrictions et même à des controverses réelles qu'il est bon de s'expliquer. Vouloir établir entre ce talent et le passé des affiliations et des analogies directes, ce serait peine superflue. En effet, la question des tempéramens littéraires se pose ici plus nettement que partout ailleurs. On chercherait en vain dans les artères de ce style bouillant, sous l'épiderme de ces pages méridionales et

bronzées, ce sang docte et paisible qui circula dans les cervelles académiques de nos auteurs des siècles derniers. Ce sont là des castes de style, des générations de langues que l'on dirait écloses dans des climats opposés, et qui n'ont presque plus rien de commun entre elles que l'embouchure. Mais aussi, songeons qu'un siècle entier a passé entre ces idiomes, le siècle des révolutions, des guerres, des migrations de toute espèce; la France, c'est-à-dire la langue, s'est élancée du fond de la vieille Espagne jusqu'aux confins du Nouveau-Monde. Songeons aussi qu'il y a trois cents ans il nous a suffi d'un contact de deux règnes avec l'Italie pour renouveler et restaurer entièrement la face d'un art qui semblerait devoir être le plus immobile et le plus invariable de tous, l'architecture. Et nous pourrions penser que la langue, cette image de tout un peuple, pourrait se défendre des diverses impressions subies par l'état, le régime de ce peuple lui-même: croisades politiques, transactions industrielles, commerciales et scientifiques, migrations, colonisations et conquêtes?

Si la plupart des comparaisons n'étaient pas en elles-mêmes infidèles ou déplacées, nous aimerions à pouvoir comparer le talent et la manière de M. Léon Gozlan à ces peintres et à ces ciseleurs du moyen-âge, qui portèrent à un degré exquis le goût et l'exécution de l'arabesque, l'enjolivement des détails et de la dentelure, le caprice de l'invention; Italiens par la finesse, Français par la grace, Orientaux par les soins et la subtilité de la main-d'œuvre. Mais bientôt cependant, le parallèle se trouverait insuffisant et inapplicable, car il ne saurait s'adapter qu'à une certaine face du talent et des œuvres de l'écrivain, aux esquisses, aux récits, aux compositions de genre qu'il a fait paraître sous le titre de *Méandres*. Précédés du *Notaire de Chantilly*, et suivis du *Médecin du Pecq*, *les Méandres* purent donner une idée complète de la manière de M. Léon Gozlan : on y découvrit un narrateur plein de verve et de fougue, toujours hardi, saisissant, péchant quelquefois par la vérité des détails, la simplicité des sentimens, sacrifiant dans certains cas le personnage au trait, la situation à l'accessoire, l'ensemble du livre à l'effet du paragraphe. Mais, à part ces reproches que le mérite de l'exécution ne pouvait manquer de racheter, ces œuvres diverses avaient pénétré profondément dans la partie expansive et sympathique de ce public qui ne saurait souvent déterminer son choix ni analyser sa sensibilité, mais dont le suffrage s'appuie au fond sur des bases aussi fixes, aussi vraies que les argumens et les impressions des plus fins analystes littéraires.

Cependant, au milieu des travaux divers auxquels M. Gozlan consacrait alternativement sa plume, il se trouvait une œuvre plus complaisamment accomplie que toutes les autres, une de ces tâches volontaires et propices que l'écrivain ne poursuit qu'à ses heures d'inspiration et de fantaisie, un de ces creux de chêne, un de ces buissons de fleurs où il s'est plu à déposer comme l'abeille son rayon de miel le plus suave et le plus doux. Cette œuvre la plus chère, la plus calme, et disons-le aussi, la plus précieuse de toutes celles de M. Gozlan, s'est appelée les *Châteaux de France*, et les divers rejetons de cette pensée consciencieuse et poétique se trouvent aujourd'hui réunis en faisceau. Est-il besoin de rappeler que ces travaux ont déjà subi l'épreuve d'une publicité anté-

rieure? Les lecteurs de la *Revue de Paris* n'ont pu manquer d'en conserver la mémoire fraîche et complète. Il est bon cependant de constater que ces morceaux donnés par fragmens ont dû toujours se rapporter à un centre fixe, indivisible, et constituer, après la publicité de détail, une publicité d'ensemble que l'auteur n'a voulu aborder qu'après cinq années de méditations et de perfectionnemens successifs.

On ne peut nier que la pensée de chercher l'histoire de France dans les châteaux et les résidences seigneuriales n'ait en soi quelque chose de neuf et de poétique qui attire, frappe et saisit, à part même les questions de forme et d'accomplissement. Assurément une pareille entreprise ne serait point venue à la pensée d'un historien pris dans le sens littéral du mot; je ne parle pas seulement d'un annaliste de l'école désormais effacée, des Anquetil et des Vély; j'entends même un chroniqueur actuel, imbu des préceptes des Guizot et des Thierry, un jugement discipliné par les études, les recherches et les considérations qui ont replacé depuis vingt ans les travaux historiques sur leur ligne véritable. En effet, on comprend l'exécution d'un travail historique où viennent rayonner et se combiner les grandes théories d'ordre social, les questions de gouvernement et d'économie politique. Des livres d'un mérite aussi grave et aussi éminent que *les Lettres sur l'Histoire de France*, par M. Augustin Thierry, ou l'*Histoire de la civilisation en Europe*, par M. Guizot, ont eu l'avantage d'obéir à un programme fixe et limité, et nul doute que le choix judicieux du point de vue ne soit venu en aide à l'exécution logique et à l'accomplissement supérieur de la tâche.

Mais est-il un sujet plus vague, plus indécis, et partant plus délicat à traiter que celui de l'*Histoire des Châteaux de France?* Des faits, des traditions, des ouï-dire ou plutôt des images, de purs simulacres, qui ne tiennent à l'histoire que par la chaîne capricieuse et souvent fictive de la légende ou de la vanité, telle est la base première, le fond incertain et presque insaisissable sur lequel l'historien doit agir. En effet, quoi de plus fortuit et de plus imprévu que la construction d'un château? Ce n'est plus là l'édifice spécial et déterminé, dans le genre des *tours du beffroi* du moyen-âge, ces monumens primitifs des franchises populaires et des libertés municipales. Le château n'est, le plus souvent, que le jet d'une circonstance presque impossible à démêler dans les ténèbres et les hasards du passé; une volonté particulière l'a fait naître, une autre volonté non moins arbitraire l'a défiguré ou aboli. Nul lien, nulle connexion apparente entre ces édifices de luxe et de grandeur qui sont à l'aristocratie ancienne ce que les cloîtres et les monastères sont au clergé, c'est-à-dire l'un des témoignages, ou plutôt le symbole, le mystérieux refuge de l'un des membres de la grande trinité politique, la noblesse. L'histoire est donc là toute entière, mais l'histoire compliquée d'architecture, mêlée de fictions, d'anecdotes, de traditions, enfin de tout ce qui fait de la plupart des châteaux de véritables héros de romans, souvent même des personnages fantasques et bigarrés, pareils à ce bouffon que Walter Scott nous représente archer par la tête, majordome par la ceinture et coureur par les pieds.

On concevra que pour traiter un pareil sujet, pour oser même l'aborder, une touche d'une espèce particulière, un esprit doté de qualités complexes, et si j'ose même dire, de certaines imperfections organiques, était presque nécessaire. Un esprit à base simple et à direction fixe eût été rebuté par la perspective seule de la tâche; il eût entrevu la difficulté de passer presque à chaque page, au milieu de ces récits épars et diffus, de la description à la légende, de la réalité à l'exhumation, de la fiction à l'authenticité. Telles sont, en effet, les difficultés, infranchissables peut-être, qui hérissent les abords de cette étrange et mystérieuse nomenclature. Pénétrer des enceintes, percer des murailles demeurées impénétrables, même pour les investigations contemporaines, faire parler ces forêts silencieuses, interroger ces voûtes et ces portiques, transporter le centre du récit du nord au midi, du moyen-âge à Louis XV, des croisades à Louis XVI, de la féodalité aux dernières et splendides constructions de la finance moderne : il y avait dans ce cadre à remplir à la fois la tâche du journaliste, celle du pamphlétaire, celle du romancier, celle de l'historiographe. Or, nous devons dire que, par sa complication même, ce programme revenait de droit à M. Léon Gozlan, qui, par la direction de ses travaux et surtout le mouvement particulier de son esprit, était peut-être plus propre qu'aucun autre à se frayer une route brillante et sûre au milieu de ce labyrinthe de faits, de dates et de personnages, où rien ne le guidait, rien ne l'éclairait, où l'unité surtout lui manquait, l'unité, ce grand mobile de toute composition historique.

Déclarons donc à l'avance que l'auteur des *Châteaux de France* a surmonté les plus grandes difficultés de son sujet, qu'il s'en faut cependant qu'il les ait toutes vaincues, mais qu'il est permis de se demander peut-être si celles qui lui ont résisté ne demeuraient pas insurmontables.

Le livre a pour introduction un morceau inédit où l'auteur, après avoir flétri en termes énergiques les *démolisseurs*, l'incorrigible vandalisme qui anéantit chaque jour quelque page mémorable de notre architecture nationale, passe à un sommaire, une sorte de coup d'œil général jeté sur l'ensemble des châteaux qui décorent la surface de la France. Il voltige à l'aide d'une description rapide qu'il appelle ingénieusement *une biographie lapidaire*, du donjon de Saint-Germain aux frontons de Fontainebleau, de la tour de Montlhéry aux ruines de la Roche-Guyon. Il propose un cours d'architecture et d'histoire à l'aide des châteaux que le gouvernement achèterait à titre de renseignemens publics. Pourquoi les châteaux ne formeraient-ils pas une sorte de musée chronologique où l'on retrouverait les *modèles* des anciens temps, comme les modèles de vaisseaux dans les arsenaux et musées de marine? Tous les châteaux ou donjons de France sont passés en revue dans cette introduction écrite avec autant de soin que d'éclat; on y voit se grouper et s'amonceler, comme dans un horizon magique, les dômes, les coupoles, les trèfles, les ogives et les oriflammes des anciens édifices. Peut-être aurions-nous désiré, cependant, que la peinture y tînt moins de place, et que le but du livre y fût plus nettement indiqué : la marche, la déduction du morceau y eût gagné;

avec un style moins chargé de traits et d'accessoires, l'ouvrage se fût ouvert d'une manière plus digne et plus solennelle. M. Léon Gozlan est du petit nombre d'écrivains auxquels on peut demander sans scrupule le sacrifice de quelques festons, le retranchement de certaines fleurs parasites.

Chantilly forme le premier tableau de la galerie, et n'est pas la pièce la moins riche de la collection. Nous devons renoncer à suivre l'auteur à travers les ombrages de la forêt, dans les cours, portiques et salons de la résidence des Condé, où l'entraînent ses inspirations et ses recherches. Aucun détail relatif à cette poétique demeure n'a été omis; tout est retracé : les fêtes empruntées à un ouvrage inconnu et curieux, les meutes, les étangs, les cerfs, les écuries gigantesques où le prince de Condé traita le prince du Nord; puis le boudoir de Watteau, les chasses aux flambeaux, les ombres de Santeuil, de Prévost et de Lesage, qui se mêlent à la narration et la diversifient sans la ralentir. Bornons-nous à constater que tout ce qui pouvait rendre la vie, la voix, l'ame, à ce séjour le plus grandiose et le plus magnifique de France, peut-être après Versailles, l'auteur l'a recueilli, coordonné avec la sagacité de l'artiste et l'amoureuse application de l'antiquaire.

Après *Chantilly* vient *Ecouen*. On trouve, au début de ce morceau, le portrait si fin et si vrai de Mme Dutocq, l'aubergiste. Ce n'est pas un des moindres mérites de M. Léon Gozlan d'avoir su entremêler son récit de peintures familières, propres à reposer l'attention, à initier progressivement l'esprit à des confidences plus sérieuses et plus graves. Moins solennelle, moins brillante peut-être que *Chantilly*, la peinture d'Écouen attache plus profondément et offre plus de charme et d'intérêt. Toutes les pages consacrées à Mme Campan respirent ce sentiment de douce tristesse et d'attendrissement paisible qui convenait bien au portrait de la directrice du célèbre pensionnat d'Écouen. On se figure parfois lire un roman, et cependant on se sent attaché par l'accent de certains détails qui ne peuvent être empruntés qu'à la vérité des confidences et aux impressions des souvenirs. En somme, bien qu'on ne retrouve pas dans *Écouen* les qualités d'éclat et de trait qui distinguent les autres tableaux, nous n'hésitons pas à placer ce morceau aux premiers rangs du recueil; car nous sommes de ceux qui donneraient volontiers tous les joyaux de la diction, les plus riches agrémens du style, pour une seule larme venue du cœur et répandue à propos.

Nous ne parlerons du *Marquis de Brunoy* que pour rappeler qu'il a été popularisé par l'emprunt dramatique, et qu'on y retrouve tout l'intérêt et l'entraînement d'un roman. La fantasque et mélancolique figure du marquis est dessinée avec une grande habileté; ce morceau nous a paru pourtant être le moins important et le moins relevé de l'ouvrage, peut-être parce que l'auteur s'y efface entièrement, et qu'on est surpris de n'y trouver que le mérite d'une chronique purement narrative, dénuée des aperçus et des considérations qui rehaussent et soutiennent les autres études.

Vaux, *Villeroi*, *Voisenon* et *Petit-Bourg* composent le second volume des *Tourelles*. Ces quatre morceaux, également travaillés, également sentis, pré-

sentent les mêmes qualités de style, d'exécution et de couleur, que nous avons signalées dans le premier volume. Nous devons, du reste, nous en rapporter aux souvenirs des lecteurs pour l'appréciation de ces divers tableaux; car l'analyse exigerait à l'appui des éloges le concours des citations; or, les citations offrent un certain embarras, lorsqu'il s'agit de pages qui accusent un sentiment continuel de coquetterie et de séduction, où rien n'est négligé, abandonné au hasard, où l'on ne rencontre pas un paragraphe qui n'ait sa physionomie, et, pour ainsi dire, sa toilette particulière.

Mais ceci nous conduit par une pente irrésistible vers une critique que nous nous reprocherions de ne pas adresser à une œuvre qui se distingue par de rares et brillantes qualités. Nous devons donc reprocher à M. Léon Gozlan de s'être permis dans le cours de son livre, livre d'histoire après tout et de renseignemens précis, autant que de fantaisies arbitraires, certains traits, ou, plutôt certains *concetti* que l'on pourrait signaler comme des faiblesses d'écrivain, une condescendance excessive aux détails et aux accessoires de la phrase, ou même, pour parler plus nettement, des traces réelles et notoires de mauvais goût. Nous citerons à l'appui de notre jugement ce passage de l'introduction :

« Quand les châteaux furent désignés au marteau, on crut moins abattre des pierres que frapper un monstre, un géant, un fléau, un démon de dix siècles, *ayant corps de rocher, bras de fer noués en chaînes, tourelles percées pour yeux, pont rouge pour langue, créneaux pour dents, fossés pour ceinture.* Je n'exagère en rien. On ne renversa pas les châteaux, non! Le mot est impropre, on les tua. »

Nous n'hésitons pas à déclarer que ce passage, conçu dans un goût qui, fort heureusement, ne se reproduit presque dans aucune autre partie de l'ouvrage, est à rayer entièrement dans la prochaine édition. On ne saurait admettre, en effet, dans aucun cas, ces *châteaux ayant tourelles percées pour yeux, pont rouge pour langue, créneaux pour dents*, etc. Ces images nous ont rappelé le style et les comparaisons bouffonnes de Cyrano de Bergerac qui a écrit que la lune est *un œil du ciel*, et qu'*un cyprès est un grand clou dont la nature attache l'empire des vivans à celui des morts*. S'il est vrai que les hardiesses, les formules individuelles de style soient de tous les temps et de toutes les écoles; on doit reconnaître en même temps que les images forcées, les figures disparates et les comparaisons sans justesse ne sont et ne doivent être d'aucune époque.

Remarquons aussi, pour achever la liste des reproches que certaines personnes seraient en droit d'adresser aux *Châteaux de France*, qu'il eût été à désirer peut-être qu'il régnât entre chaque morceau, c'est-à-dire entre chaque château, je ne sais quel lien, quel enchaînement qui établît une sorte de déduction d'une description à une autre. Le livre eût sans doute été plus logique et plus complet si la succession chronologique eût été mieux établie, si telle résidence eût pu former la dépendance, le corollaire de telle autre, la remplacer en quelque sorte par voie héréditaire et présomptive, de façon que

le lecteur pût retrouver la filiation des dates, l'échelonnement des faits, dans l'histoire des domaines et la description des édifices. Mais à cela, l'auteur répondra peut-être : « Indiquez-moi la chaîne authentique et avérée qui unit les châteaux entre eux ; expliquez-moi l'existence de tel domaine sur ce point-ci plutôt que sur celui-là ; en un mot, introduisez au milieu des constructions historiques dont je me suis fait l'annaliste, libres produits pour la plupart des caprices et des priviléges seigneuriaux, ce nœud, ce lien fixe et déterminé, et vous serez en droit peut-être d'exiger une connexion précise entre des monumens généralement indépendans et individuels, dont le rôle, dans les évènemens contemporains, n'a presque jamais été qu'arbitraire et fortuit. »

Il est très vrai que le simple fait de retracer l'histoire des châteaux de France entraînait avec soi quelque chose d'aventureux ou même de décousu, dont on ne saurait attribuer tous les torts à l'historien. Je ne sais, en effet, si plus d'exactitude ou de régularité apparente, dans l'exposé des faits, n'eût pas produit la sécheresse et la monotonie ; on y eût gagné peut-être un peu de cet enseignement méthodique et littéral que peuvent offrir la plupart des traités et des collections historiques ; mais on ne peut nier aussi qu'on n'y eût perdu le coin descriptif, les horizons, les aspects, les sites, les perspectives et les points de vue, qui tenaient aussi essentiellement au sujet. Sous ce rapport, on peut dire que l'ouvrage eût été manqué ; car peindre les châteaux sans leur encadrement de parcs, de jardins, de forêts et de charmilles, sans leurs accessoires, sans leurs sombres et splendides dépendances, c'eût été remplacer l'image par la démonstration, une riche collection par un triste et stérile inventaire, enfin une fresque, un tableau, par un plan d'architecture.

Mais, après avoir cherché à exprimer les diverses impressions produites en nous par la lecture des *Châteaux de France*, tout en reconnaissant l'impossibilité de concentrer dans quelques pages les réflexions que peut faire naître le talent de M. Léon Gozlan, nous sera-t-il permis de laisser cette production nouvelle prendre elle-même son rang et son équilibre, se rallier par sa propre tendance au genre de style, de composition et de procédé dont elle dépend ? A quoi bon, en effet, s'empresser d'assigner une dénomination souvent inexacte ou insuffisante à des productions qui naissent le plus souvent par cas imprévu ? Qu'importe la classification, la distinction des modes et des genres, à une époque où la plupart des genres littéraires ne sont plus que de vaines démarcations tombées en désuétude, des lignes effacées qui n'ont plus qu'une imparfaite corrélation avec le goût et le discernement du lecteur, où l'intelligence sait, par un progrès inestimable, ne plus chercher qu'en elle la raison de ses cultes, et ne plus voir dans les dieux que la Divinité même, sans les solennités des rites et des croyances ?

Laissons donc au public lui-même le soin de décider si les *Châteaux de France* sont du ressort de la fiction ou de la réalité, s'ils doivent être compris dans le genre roman ou dans le genre histoire. Bornons-nous à constater la venue d'un livre où parmi de réelles imperfections éclatent de bien précieuses

qualités. Rappelons aussi que l'auteur est encore dans cette première saison littéraire, qui n'était autrefois que la jeunesse, et que l'on prendrait aujourd'hui volontiers pour la maturité du talent, tant l'époque des débuts se trouve rapprochée de la saison des triomphes. Avant l'âge où Molière n'avait pas encore donné *l'Étourdi*, M. Léon Gozlan a déjà pu conquérir plus d'une branche de ce laurier populaire qui n'ombrageait jadis que les fronts refroidis par l'âge, et n'était même souvent que l'apanage des mausolées. Sera-ce faire injure à cette réputation précoce, sera-ce prendre au nom de l'auteur un engagement indiscret ou téméraire que d'avancer qu'il y a dans ses inspirations produites peut-être plus de promesses pour l'avenir que d'illusions pour le passé, qu'il appartient à cette classe d'esprits progressifs, opiniâtres et laborieux qui voient dans la conquête des suffrages, bien moins une possession directe et stationnaire qu'une irrésistible impulsion, un noble stimulant vers de continuelles améliorations et de nouveaux perfectionnemens?

Non, n'hésitons pas à prouver notre confiance sympathique et convaincue dans le talent de M. Léon Gozlan, en assurant, même après avoir lu son œuvre nouvelle, que la carrière à parcourir doit l'emporter dans sa pensée sur la carrière parcourue. Que d'autres mieux éclairés, ou moins touchés peut-être des vrais intérêts de la pensée répandent indifféremment sur le stade poétique ces palmes indiscrètes, qui trop souvent entravent ou ralentissent les coureurs. Quant à nous, ne cherchons pas à dissimuler aux triomphateurs futurs les épreuves qu'il leur reste à surmonter, l'intervalle qui les sépare encore de *la toison d'or littéraire*. Puisse ce sentiment émané d'une vive et sincère espérance, protéger ce peu de pages consacrées à un talent que nous estimons trop pour célébrer aveuglément les fruits de sa récolte présente, quand nous croyons pouvoir réserver toutes nos louanges pour la richesse et l'abondance de sa moisson à venir.

ARNOULD FREMY.

BULLETIN.

Quoique l'ouverture des chambres ne soit pas prochaine, et ne semble pas devoir devancer la fin de décembre, elle commence néanmoins à préoccuper l'opinion. Dans l'attente de ce moment où les hommes politiques se retrouveront en présence dans l'arène parlementaire, on considère plus attentivement le cabinet, on analyse avec plus de curiosité sa composition et ses forces, et la conclusion de cet examen ne laisse pas que d'être étrange. Le talent de la plupart des hommes qui figurent dans le ministère n'est pas contesté, mais la consistance politique du ministère lui-même est l'objet de doutes graves, d'appréhensions fondées. Toutes ces capacités individuelles semblent mal associées, et s'affaiblir elles-mêmes par cet arrangement disparate, par cette situation fausse. Il est certain que M. Passy aurait une autre autorité s'il siégeait dans le même cabinet, à côté de M. Thiers; que M. Duchâtel, quelle que soit sa valeur personnelle, emprunterait de la force du voisinage de M. Guizot, et que M. Cunin-Gridaine se trouverait un ministre plus sérieux s'il était le collègue de M. Molé. Aussi, tous ces déclassemens qui ont fait violence à la nature des choses, reportent toujours la pensée publique sur d'autres combinaisons. On se demande si les différens chefs des partis politiques ne viendront pas s'associer à leurs lieutenans ou les remplacer; et cette espèce de contre-coalition de quelques talens de premier ordre dont nous avons parlé les premiers, loin de paraître aujourd'hui si monstrueuse, est l'objet de bien des conversations.

On se tromperait fort, néanmoins, si l'on s'imaginait que les hommes d'état dont le nom a été prononcé, abandonnent pour une agitation stérile l'attitude calme de spectateurs et de juges. Ils apprécient mieux que personne la situation; ils n'ignorent pas qu'elle doit être menée jusqu'au bout et s'épuiser elle-même dans ses conséquences et ses inconvéniens. Ce n'est pas de leur part qu'il faut attendre la moindre manœuvre pour provoquer un ébranle-

ment ministériel par des menées que connaissent bien certains membres du cabinet du 12 mai. On ne croira pas, sans doute, que M. Molé veuille se mettre à la tête d'une autre coalition : sa haute raison et sa loyauté si généreuse le mettent à l'abri d'un pareil soupçon. On peut penser que M. Guizot a trop bien jugé quelles atteintes profondes avait portées au gouvernement représentatif l'émeute parlementaire de l'hiver dernier, pour qu'il veuille encore une fois prêter à une semblable entreprise l'autorité de son talent et de son nom. M. Thiers, qui semble le plus voisin de l'opposition, mais qu'en éloignent au fond ses inclinations et ses aptitudes gouvernementales, s'en trouve séparé aujourd'hui par une question capitale, la réforme parlementaire. Pour que cet homme d'état en reconnaisse l'à-propos ou la nécessité, pour qu'il s'engage à faire de cette thèse une question actuelle et politique, il lui faudra d'autres faits et d'autres démonstrations que l'existence du comité de M. Odilon Barrot, son programme et ses circulaires. Enfin, l'opposition elle-même est profondément divisée : M. Barrot a pour adversaires, sur son projet de réforme, MM. Arago et Laffitte. L'extrême gauche ne craint pas d'adresser à la gauche le reproche de défection. Ainsi, de quelque côté que l'on jette les yeux, on reconnaît que non-seulement une coalition nouvelle est impossible, mais que le fractionnement des partis et des hommes n'aura jamais été poussé plus loin.

C'est bien sur cet état de faiblesse, résultat des fautes de tous, que compte le ministère. Il pense aussi qu'il sera soutenu à la chambre par l'intérêt de curiosité qui s'attachera à ses explications, et, pour ainsi parler, à ses débuts de tribune. Jusqu'à présent il a peu parlé : dans la dernière session, il n'a pas eu à s'occuper de son apologie, puisqu'il ne s'est trouvé attaqué par personne. La nécessité qui l'avait fait naître, la lassitude de tous les partis, le peu de temps dont on avait à disposer, et qui suffisait à peine aux affaires les plus urgentes, toutes ces causes ont détourné de lui toute agression et toute hostilité. Depuis que les chambres se sont séparées, le ministère n'est pas descendu dans l'arène de la polémique quotidienne, il a affecté de se taire, et s'est fait un système de son silence. Il semble penser qu'il épuisera plus tôt les efforts de la presse opposante, en ne les combattant pas, en ne les alimentant pas par la lutte. On dirait qu'il a peur d'user à l'avance ses moyens et ses argumens. D'ailleurs, l'importance des résultats extérieurs qu'il pourra énumérer dans le discours de la couronne absorbe surtout sa pensée; il se flatte que, d'ici à deux mois, si ces résultats se confirment, il se trouvera dans cette situation heureuse où *les faits parlent assez haut*. Le cabinet met dans sa conduite une certaine abnégation d'amour-propre, et semble se confier plutôt aux chances d'un hasard heureux qu'à ses propres forces.

On peut croire que d'ici à deux mois les justes prétentions de Méhémet-Ali seront enfin satisfaites et réglées. Après bien des tâtonnemens, des détours et de fausses démonstrations de la part de la diplomatie européenne, le vice-roi d'Égypte et le sultan se retrouvent, vis-à-vis l'un de l'autre, dans la même situation, et finissent par traiter ensemble sans l'intervention d'un congrès. Il

aura aussi été prouvé à tout le monde de quel poids est la France dans les affaires européennes, et combien il faut compter avec elle. Mais c'est au pays lui-même, à ses forces vives, bien plus qu'à la prévoyance ministérielle, qu'il faut attribuer cet heureux résultat; c'est la France qui, par son *veto*, par son refus inévitable de s'associer aux fantaisies violentes de l'Angleterre, a sauvé l'Égypte et fondé son indépendance. L'Angleterre a dû s'arrêter, renoncer à la chimère d'une ligue avec la Russie et d'une nouvelle expédition d'Égypte; elle a dû souscrire à la nature des choses, à l'intérêt général qui réclame une souveraineté indépendante et forte sur les bords du Nil. L'alliance de la France et de l'Angleterre est, à coup sûr, un des plus curieux accidens que présente la situation politique. Voilà deux peuples qui sont amis, qui veulent l'être pour l'honneur de la civilisation libérale dont ils sont les premiers représentans, qui sont parvenus à triompher en partie des souvenirs les plus irritans, des préjugés les plus passionés, et qui ne peuvent faire un pas sans se trouver continuellement sur les brisées l'un de l'autre. Rivaux d'industrie, rivaux de commerce, rivaux d'influence, émules l'un de l'autre dans la forme de leur gouvernement et le jeu de leurs institutions, voisins et profondément distincts, l'Anglais et le Français ne peuvent redevenir ennemis sans donner un démenti aux progrès de la raison générale, et ils sont condamnés, dans leur amitié, à se jalouser sans cesse, à se contrarier toujours. Ce qui conviendrait à l'un nuirait à l'autre, et l'on se trouve associé pour poursuivre un but différent. Dans la question turque et égyptienne, la France a pour elle un grand avantage devant l'Europe : la politique que lui dicte son intérêt est d'accord avec ce qui est juste et utile à tous. Il serait de la plus criante iniquité de ne pas reconnaître les droits que donnent au vice-roi d'Égypte vingt ans de travaux et plusieurs victoires éclatantes; ce serait aller contre l'intérêt européen que de ne pas favoriser l'essor de cette civilisation nouvelle qui fait encore une fois d'Alexandrie le lien entre l'Orient et l'Occident. La fortune a donc ménagé à la France une heureuse occasion d'interposer sa médiation et sa puissance, en développant une politique qui se trouve nationale, sans égoïsme et sans dommage pour personne.

Comme l'Orient, l'Espagne est aussi en travail, et tous les hommes politiques ont les yeux fixés sur la Péninsule, attendant avec anxiété le dénouement de la guerre civile qui la désole, et les effets que vont produire les institutions représentatives si nouvelles pour elle. Don Carlos à Bourges n'est probablement pas le spectateur le moins curieux des derniers efforts de la lutte : sa liberté dépend de cette péripétie, et il n'a pas de passeports à espérer avant un dernier et décisif triomphe du duc de la Victoire. Don Carlos n'est pas prisonnier, mais il ne saurait nous quitter avant le moment où la politique jugera qu'il est indifférent que le frère de Ferdinand habite le Berri ou l'Autriche. L'hospitalité qu'exerce la France envers lui est généreuse sans vouloir être dupe; elle respecte le malheur, mais elle ne favorisera pas d'autres projets insensés, si don Carlos pouvait en concevoir encore. Cabrera et le comte d'Espagne ont con-

centré la guerre civile dans le Bas-Aragon et dans la Catalogne. Obéiront-ils à l'invitation de don Carlos, et cette invitation est-elle sincère? On n'est pas sans inquiétudes sur le compte de l'officier christino qui est parti de Bourges pour se rendre au camp de Cabrera, et sur la manière dont il aura pu être reçu par le général insurgé.

Cabrera surtout peut donner de sérieux embarras à Espartero, qui s'est chargé de mettre fin à la guerre civile. Jeune, ardent, impatient de se signaler et de se faire un nom, il peut opposer à toutes les offres d'arrangement et de capitulation un refus opiniâtre. Il est vrai que ses lieutenans et les principaux chefs de son armée peuvent n'avoir pas les mêmes sentimens, et ne pas se soucier de prolonger une guerre inutile et sanglante au milieu de l'entraînement qui pousse l'Espagne à la paix. L'ascendant de Cabrera sur ses officiers est-il assez fort pour les enchaîner à ses desseins de résistance et à ses derniers efforts? On dit que quelques officiers français ont été envoyés sur certains points vers quelques chefs espagnols, pour les instruire du véritable état des choses, qui font pour tous de la paix un devoir.

Ces envois assez répétés d'officiers français au-delà des Pyrénées donnent depuis quelque temps à notre diplomatie une physionomie militaire, qui ne saurait surprendre, puisque le ministre des relations étrangères est le maréchal Soult. On porte dans les affaires les habitudes de sa vie. Le duc de Dalmatie ne saurait quitter ses allures, et il est encore plus ministre de la guerre qu'il ne pense. Sous la présidence du maréchal, nos officiers deviennent diplomates. La chose est peut-être naturelle; mais aux affaires étrangères, on pense que, dans un temps de paix et de négociations, c'est assez d'un ministre de la guerre. La cour de Madrid vient d'envoyer au président du conseil le collier de la Toison-d'Or. Cette distinction est loin d'avoir trouvé insensible le maréchal, qui a envoyé à l'ambassadeur espagnol, au marquis de Miraflores, le grand cordon de la Légion-d'Honneur. Nous espérons qu'au milieu de ces politesses mutuelles, le cabinet ne laisse pas en oubli les affaires graves, les intérêts de notre commerce, auquel la pacification de la Péninsule doit ouvrir de nouveaux marchés. Empêcher que l'Angleterre conclue avec le cabinet de Madrid un traité qui nous soit préjudiciable, traiter nous-mêmes avec l'Espagne sur les bases les plus favorables, sont deux points dignes de toute la sollicitude du ministère. Il peut trouver à ce sujet une raison d'émulation dans la politique du 15 avril, qui, avec une si habile persévérance, disputait pied à pied le terrain à la diplomatie anglaise, et que lord Palmerston trouva toujours devant lui dans ses intrigues contre l'intérêt français.

Il est à l'intérieur un autre sujet bien propre à nous remettre encore en mémoire la politique du 15 avril, c'est le résultat auquel est arrivée la commission chargée d'examiner la question des chemins de fer. Cette commission est en ce moment l'objet des plus violens reproches de la part des organes de l'opposition, à cause du mystère dont elle veut envelopper ses délibérations et ses débats intérieurs. On l'accuse de clandestinité, on lui demande s'il

s'agit d'une enquête criminelle, si elle a oublié que nous vivons dans une époque de discussion et de publicité. Néanmoins, malgré ce huis-clos si amèrement reproché, les résultats auxquels s'est arrêtée la commission, ont transpiré. La commission a arrêté en principe que l'exécution des rails-ways serait confiée simultanément à l'état et aux compagnies, et elle a exprimé le vœu que l'état, malgré la soumission de deux compagnies, exécutât lui-même la ligne de Belgique. Ainsi, après deux ans d'incertitude, de débats et de récriminations, on en revient aux vues et aux projets de l'administration du 15 avril; la commission instituée par M. Dufaure conclut comme M. Martin du Nord : le ministère du 12 mai apportera à la chambre des propositions où dominera le principe si hautement professé en 1837 par MM. Molé et Montalivet, que l'état et l'industrie particulière doivent agir de concert dans l'exécution des grands travaux d'intérêt public. Que disait le cabinet qui dirigeait les affaires il y a deux ans? Il disait qu'il serait insensé de refuser à l'état une participation et un rôle nécessaires, surtout dans un pays où les citoyens ont l'habitude de tout attendre et de tout exiger du gouvernement pour la satisfaction de leurs besoins et de leurs désirs. En même temps il déclarait qu'il fallait associer l'industrie particulière à l'action gouvernementale, favoriser cette industrie de toutes façons, lui laisser faire tout ce qu'elle pourrait et voudrait entreprendre, la surveiller, l'aider, la contenir, se conduire enfin comme au début d'un grand mouvement dont on ignore encore la portée, les chances et les effets possibles. Mais alors l'opposition ne voulut rien entendre; elle ne voulut pas laisser même la moitié des travaux publics entre les mains du gouvernement, dans la crainte que ces travaux ne lui donnassent trop de force et de moyens d'influence. Cependant les compagnies qui se sont risquées seules ont été obligées de demander le rapport des lois qui leur créaient un titre et une obligation, et l'on revient aujourd'hui à reconnaître les droits et les devoirs de l'état. C'est ainsi que sur tous les points importans se trouvent successivement justifiées les vues et les intentions d'une administration si calomniée. Il faut avouer aussi que c'est mal prendre son temps pour refuser à M. Martin du Nord une haute position qui lui est due, que de choisir le moment où l'on adopte ses plans et ses projets, où l'on hérite du résultat de ses travaux.

La réforme électorale continue toujours à occuper une partie de la presse opposante, surtout dans les départemens. Toutes les feuilles radicales des provinces, comme si elles avaient reçu un mot d'ordre, jettent feu et flamme contre M. Odilon Barrot et son programme. Elles ne veulent pas du principe de la capacité, et réclament le droit d'être électeur et éligible pour tout garde national. Il est curieux de voir le chef de la gauche constitutionnelle traité avec cet injurieux dédain. De leur côté, les légitimistes s'arment de tous les argumens du parti ultrà-démocratique, lancent l'anathème à l'opposition dynastique, et l'accusent de soutenir le privilége. Quelle bonne foi! Ce qui rend la comédie plus ridicule, c'est l'intervention de M. de Villèle, dont les meneurs du parti ont pris le nom pour le jeter dans la mêlée, et auquel ils ont

arraché plusieurs lettres où se trouve exposée la théorie du suffrage universel et de l'élection à deux degrés. Nous sommes fâchés pour M. de Villèle qu'il se soit laissé mêler à cette mystification; c'est une besogne qu'il fallait laisser à d'autres. Quand on a été huit ans à la tête des affaires, quand on a été pour ainsi dire le Metternich de la restauration, on ne s'associe pas à des sophismes et à des menées qui ne trompent personne; on se tait avec la conscience d'un passé qui n'est pas sans gloire, et d'une dignité personnelle qu'on ne veut plus compromettre.

Le nom d'un autre homme d'état vient d'être aujourd'hui dans toutes les bouches, et tout le monde l'a loué parce qu'on l'a cru mort. Lord Brougham a été pendant vingt-quatre heures mort pour l'Angleterre et la France; il a pu assister à son oraison funèbre, dont il n'a point à se plaindre. Le comte d'Orsay, qui avait parlé dans un club de la mort de l'ex-chancelier, sur la foi d'une lettre, s'est défendu vivement d'être l'auteur d'une aussi méchante plaisanterie. Quel que soit le mystificateur, lord Brougham n'a que des remerciemens à lui adresser; cette fausse nouvelle lui a valu des éloges flatteurs, et pour la plupart mérités. Que feront désormais les feuilles anglaises? Comment revenir à la critique et à l'injure? Mais lord Brougham est déjà sorti de la postérité, où il était entré pour vingt-quatre heures; et puisqu'il recommence à vivre, ses excentricités politiques ne laisseront pas chômer la presse anglaise de nouveaux sujets de censure et de médisance.

—L'Opéra ne sait toujours ni ce qu'il veut, ni ce qu'il fait; on ne peut guère plus compter sur son affiche que sur le temps; il suffit qu'elle annonce une pièce pour qu'on en joue une autre. Hier, l'affiche de l'Académie royale de Musique disait *la Juive*, on a joué *le Lac des Fées*. Heureux encore le théâtre, quand à sept heures il se trouve en mesure d'ouvrir ses portes. Dimanche on a représenté *Robert le Diable*, devant une salle presque entièrement vide, et l'on peut dire que l'exécution du chef-d'œuvre de M. Meyerbeer ne méritait pas mieux : les chœurs allaient de leur côté, l'orchestre du sien; Mlle Rieux chantait faux de toute son ame, et M. de Candia, qui sortait de cette atmosphère si harmonieuse du Théâtre-Italien, semblait tout étonné de se trouver à pareille fête. Lundi, *les Huguenots* ont eu le même sort devant un public plus nombreux. Il est vrai qu'au milieu de tant de mécomptes, l'activité de l'administration ne se ralentit pas, et si les cantatrices manquent, si les chefs-d'œuvre sont traités avec une impardonnable négligence, en revanche le directeur s'occupe d'affaires d'une haute gravité. La fameuse querelle des entrées sur le théâtre a préoccupé M. Duponchel encore toute cette semaine. Comment songer à ce qui se passe sur la scène, quand on a de si beaux

intérêts à débattre derrière la coulisse? Après quinze jours de pourparlers et de délibérations sans nombre, M. Duponchel s'est décidé à lever son interdit. Le pacte est conclu, on entre désormais sur la scène à toute heure, comme par le passé, et les anciens droits ont repris leur cours. En attendant, M. Meyerbeer s'en retourne à Baden, avec sa partition nouvelle qu'il apportait à l'Opéra. Il a suffi des deux représentations dont nous venons de parler, pour décider l'illustre auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots* à garder son chef-d'œuvre en portefeuille. Ainsi M. Meyerbeer se retire et cède la place à Donizetti, l'aventureux maestro dont l'insouciance ne recule devant aucun hasard; à M. Halévy, celui de tous les compositeurs de l'Opéra auquel l'exécution manque le moins. En effet, M. Halévy, grace à sa position de chef du chant écrivant des opéras pour l'Académie royale de Musique, est plus que tout autre en mesure de veiller à la mise en scène de ses partitions, et de distribuer les conseils et les réprimandes de manière à ce qu'elles se produisent toujours avec avantage. C'est un fait à remarquer que, dans cette débâcle du répertoire, c'est encore *la Juive* et *Guido* qui souffrent le moins.

M. Meyerbeer va terminer dans ces loisirs de Baden une partition dont Weber a laissé le premier acte, et qu'il destine à la fois au théâtre de Dresde et à l'Opéra-Comique de Paris. M. Crosnier a déjà mis toutes les ressources nouvelles de son théâtre à la disposition de M. Meyerbeer. Marié, Masset, Mme Garcia, Mlle Castellan, concourront tous ensemble, si le maître le juge nécessaire, à l'exécution de cette curieuse partition faite pour émouvoir tant de souvenirs et tant de sympathies. Dans quelques jours, Mme Manuel Garcia doit débuter à l'Opéra-Comique par la *Nina* de Coppola que Pauline chantera aussi cet hiver. Nous aurions mieux aimé la *Nina* de Paisiello, et nous espérons bien que notre vœu se réalisera au moins en partie, et que les deux Garcia ne perdront pas l'occasion, si elle se présente, d'introduire quelque chose de cette musique si mélodieuse dans la partition de M. Coppola. Ensuite viendront les débuts de Mlle Borghese dans une partition de Donizetti, puis ceux de Mlle Castellan dans une partition de M. Thomas, et vers le mois de janvier, Mme Damoreau prendra son tour avec l'opéra nouveau de M. Auber et de MM. Scribe et de Saint-Georges, un bijou, à ce qu'on assure, pour faire pendant au *Domino Noir* et à *l'Ambassadrice*.

La reprise de *Cenerentola* a produit tout l'effet qu'on en attendait aux Italiens. Lablache, si bien à sa place dans son admirable rôle de don Magnifico, Tamburini, dont la voix fait des prodiges d'agilité dans la partie de Dandini, et Mlle Pauline Garcia, dans le caractère de la jeune fille, ont rivalisé de talent et de gaieté bouffe. Le personnage du prince Ramiro n'a rien pour faire valoir Rubini; autant vaudrait presque Iwanoff ou Sinico; il n'y a guère que dans le fameux septuor du second acte qu'on sente l'avantage de sa présence. Il faut dire pourtant que ce septuor a été exécuté, cette année, avec une perfection rare. Cette phrase, qui passe d'une voix à l'autre, et que tous ces chanteurs d'élite se transmettent comme en se jouant, a produit son effet